6
8-B
E 111 46 42
6
M
27
6-8.B.38

ANTI-BAILLET,

OU

CRITIQUE

DU LIVRE

DE Mr. BAILLET,

INTITULÉ

JUGEMENS DES SAVANS.

PAR Mr. MENAGE.

Nouvelle Edition augmentée I. des OBSERVATIONS de Mr. DE LA MONNOYE sur l'*Anti-Baillet*. II. des REFLEXIONS sur les *Jugemens des Savans*. III. des REFLEXIONS *sur la Vie de Descartes*.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA

TOME SEPTIEME.

A AMSTERDAM,

AUX DEPENS DE LA COMPAGNIE.

M. DCC. XXV.

Nam quid feci ego, quidve ſum locutus,
Cur me tot malè perderent Libellis?

Ex Catullo Epig. XIV.

AVERTISSEMENT
SUR CETTE EDITION.

ON ne peut diſconvénir que le deſſein qu'avoit Mr. Baillet de recueillir les Jugemens des Savans ſur les Auteurs anciens & modernes les plus célèbres, n'eût été fort utile, s'il avoit été bien exécuté. L'Entrepreneur ſembloit avoir pour cela des talens, & des ſecours conſidérables. Outre qu'il joignoit à une grande aſſiduité au travail, une grande facilité de ſtyle, quoique ſouvent peu correct, il diſpoſoit encore d'une Bibliothéque nombreuſe. Par malheur pour lui, s'étant propoſé de rapporter les jugemens d'autrui ſans aucune partialité, il ſortit des bornes qu'il s'étoit preſcrites. Il s'érigea en juge, & en juge paſſionné. Il parut ſur tout en vouloir à Mr. Ménage, qui pouſſé à bout, ſe réſolut enfin à lui répondre. Comme c'étoit un homme d'une lecture preſque infinie, ſupérieur de beaucoup à ſon Adverſaire en érudition, plus habile dans l'intelligence des Langues, & mieux verſé dans l'hiſtoire des gens de Lettres, il ne lui fut pas difficile de le convaincre d'un grand nombre de bévues. Cependant comme il avouë lui-même avoir écrit avec précipitation, qu'on ſait de plus qu'il avoit près de ſoiſſante & dixhuit ans quand il commença ſon Anti-Baillet, il lui échapa des négligences, & des mépriſes, dont on a cru devoir purger un Ouvrage, plein d'ailleurs, d'un bout à l'autre, d'une litérature exquiſe. Les exemplaires en étant devenus très-rares depuis la premiere édition, les Curieux ſeront ſans doute bien aiſes d'en voir une ſeconde plus exacte, & accompagnée des Obſervations dont on fait ici part au public. L'Obſervateur ne voulant point être connu, je n'ai garde de le nommer *. Je me contenterai ſeulement de dire que c'eſt celui-là même, ſous les yeux duquel Mr. Ménage auroit fait paſſer en revuë les épreuves de ſon Livre, s'il avoit pu obtenir la permiſſion de le faire imprimer à Paris.

* C'eſt Mr. DE LA MONNOYE. Les raiſons qu'avoit ce ſavant homme de ne pas ſe nommer, lorſqu'il compoſa ſes Obſervations, ne ſubſiſtant plus, on a cru faire plaiſir aux Curieux de le nommer ici.

A MONSIEUR BIGOT.

MONSIEUR,

Je prens la liberté de Vous offrir mes Remarques ſur le Livre de Monſieur Baillet, étant perſuadé qu'elles ne Vous déplairont pas, puiſque Vous êtes un de ceux qui m'avez le plus excité à entreprendre cet Ouvrage. Quelque déférence que je doive avoir pour Vos conſeils, je Vous avoue, MONSIEUR, que ce n'a pas été ſans répugnance que je les ai ſuivis en cette occaſion. Outre que je ſais profeſſion de mépriſer les injures, & que d'un autre côté je ſuis devenu comme inſenſible aux Libelles par le grand nombre de ceux qu'on a faits contre moi, je ne croyois pas que Monſieur Baillet fût un adverſaire digne de moi.

Mais, MONSIEUR, Vous m'avez remontré qu'il ne s'agiſſoit pas de juſtifier mes Ecrits; qu'il s'agiſſoit de juſtifier mes mœurs; & que les Peres de l'Egliſe les plus ſaints n'avoient pas dédaigné de ſe défendre en ſemblables rencontres. J'ai déféré à Vos remontrances; Et je croi, MONSIEUR, y avoir déféré de ſorte que Vous ſerez ſatisfait de moi de ce côté-là. Quoique j'euſſe été outragé par Monſieur Baillet ſans que je lui euſſe fait la moindre offenſe, & que je fuſſe en droit de lui dire à mon tour des choſes fâcheuſes, j'ai réfuté ſes outrages avec toute ſorte de modération; En les réfutant, je l'ai averti charitablement, par occaſion, d'un grand nombre de fautes groſſieres, ou plûtôt d'un nombre infini de monſtres de fautes, qui ſont dans ſon Livre: afin de le faire rentrer dans lui-même, & de l'obliger, en lui repréſentant ſon néant, de parler une autre fois avec reſpect des premiers Ecrivains du Royaume dont il a parlé avec mépris. J'ai mêlé quelqu'érudition à ma juſtification, & à ma Critique, afin que le Lecteur en liſant mon Livre apprit quelqu'autre choſe que les fautes & les calomnies de Monſieur Baillet. Mais comme la méditation fait partie du jugement, & que dans la paſſion où j'étois de faire promptement ce que vous deſiriez que je fiſſe, j'ai écrit ces Remarques avec beaucoup de précipitation: Vous y trouverez quelques endroits négligez, que vous excuſerez s'il vous plaît avec Votre bonté ordinaire.

Da veniam ſubitis: non diſpliciſſe meretur,
Feſtinat nimiùm qui placuiſſe tibi.

Il me reſte, MONSIEUR, à Vous ſupplier de les recevoir comme un hommage que je rens à Votre vertu, & comme un témoignage de notre amitié.

MENAGE.

PRE'FACE

DE Mr. MENAGE.

MOnſieur BAILLET *eſt un Prêtre du Diocèſe de Beauvais, qui étoit ci-devant Régent de Quatriéme du Collége de la Ville de Beauvais, & qui eſt preſentement Bibliothécaire de Monſieur l'Avocat Général de Lamoignon, & Précepteur de Monſieur ſon fils. Ce Monſieur Baillet publia il y a deux ans quatre Volumes in douze d'un Livre qu'il intitula* Jugemens des Savans ſur les principaux Ouvrages des Auteurs: *où ſans reſpect de mon âge, ni du nom que j'ai parmi les gens de Lettres, ni de l'amitié dont m'honore Monſieur l'Avocat Général de Lamoignon, ſon patron, ni de celle dont m'honoroit Monſieur le Premier Préſident de Lamoignon, pere de ſon patron, il me traita indignement. Il dit dans ces volumes, que je ſuis un pédan: que ma Morale eſt une Morale de Payen; qu'il ne fait point le Recueil de mes Eloges comme il fait celui des autres Ecrivains, parce que je lui ai épargné cette peine, en le faſant moi-même, pour en régaler le public, afin de ſatisfaire ma vanité. Il y dit que le Livre de mes Origines de la Langue Françoiſe eſt celui de tous mes Livres qui m'a le plus donné de réputation, mais que mes Envieux ne croyent pas que j'en ſois l'Auteur. Il y falſifie un paſſage de l'Hiſtoire Philoſophique de Jonſius, pour décrier mes Commentaires ſur les Vies & ſur les Sectes des Philoſophes de Laërce. Il y dit que ma Requête des Dictionnaires a été mal reçuë du public: ce qui eſt très-faux. Et il avoit ajoûté, au ſujet de cette Requête, ce que Monſieur le Preſidant Couſin, Examinateur de ſon Livre de la part de Monſieur le Chancelier, lui a fait ôter; que j'avois poſtulé pour une place de l'Académie, & que j'en avois été refuſé: ce qui eſt auſſi très-faux. Monſieur Baillet ne peut s'excuſer d'avoir dit de moi toutes ces choſes, en diſant que je l'avois offenſé: car dans le temps qu'il publia ces quatre volumes, je ne ſavois pas qu'il fût au monde je ne ſavois pas ſon nom: & peu de perſonnes le ſavoient. Et à l'heure même que j'écris cette Préface, je n'ai jamais vu Monſieur Baillet. Comme je fais profeſſion de mépriſer les injures, étant perſuadé qu'elles font plus de tort à ceux qui les diſent, qu'à ceux de qui on les dit; & que d'un autre côté on a fait un ſi grand nombre de Libelles contre moi, que je ne ſuis plus ſenſible aux Libelles, je lus ſans émotion toutes ces choſes injurieuſes que Monſieur Baillet avoit écrites contre moi. Mais je ne pus lire ſans étonnement qu'un nouveau venu ſur le Parnaſſe qui n'avoit jamais converſé avec les gens de Lettres; qu'un homme qui ne ſavoit aucune Science; qui ne ſavoit pas le Grec, qui eſt la Langue des Sciences; qui n'avoit lu aucuns Originaux, & qui n'étoit qu'un Copiſte de Copiſte, ût la témérité de juger de tous les Auteurs en toutes ſortes de Langues & en toutes ſortes de Sciences; & l'inſolence de parler avec mépris des plus célébres Ecrivains du Royaume. Et comme j'avois toutes ſortes d'obligations à Monſieur de Saumaiſe & à Monſieur de Balzac; car ils m'ont honoré non-ſeulement*

de leur amitié, mais de leur eſtime; & ils m'ont adreſſé de leurs Ouvrages; je lus avec indignation, & les injures atroces qu'il y débitoit contre Monſieur de Sanmaiſe, après l'avoir traité d'ignorant en toutes choſes, & ce qu'il y diſoit calomnieuſement de Monſieur de Balzac, qu'il avoit pris par vanité dans ſes Lettres le nom de Balzac, *afin de faire croire qu'il étoit de l'illuſtre Maiſon de Balſac d'Entragues. Et comme l'indignation fait faire des vers, je fis ces Hendécaſyllabes ſur le Livre de Monſieur Baillet,*

O dirum, horribilem, & ſacrum libellum,
Donaſti, LINE, quo tuum Sodalem!
Ille ſcilicet, ille BAJULETUS,
Ignotiſſimus ille Litterator;
Queis aſſurgere debet, eruditos
Carpit, vellicat, & laceſſit omnes.
Pindi nomina magna Gallicani,
Ridet Salmaſios, Valeſioſque;
Ridet Petavioſque, Labbeoſque.
Te ludos quoque fecit, Harduine.
Nec, Sirmonde, tibi, ô ſcelus! pepercit:
En cor Zenodoti, en jecur Cratetis.
Sordes, quiſquilias, ineptiaſque
Omnes, omnia colligit venena.
Et, ô tempora! Vindici pudoris,
Cenſori rigido LAMONIONI,
Procaciſſimus ille nuncupavit
Tam dirum, horribilem, & ſacrum libellum.

Pluſieurs célèbres Ecrivains qui ſe trouvoient offenſez par Monſieur Baillet, ou dans leurs perſonnes ou dans celle de leurs amis, firent des vers dans le même temps ſur le même ſujet. Et entr'autres, Monſieur de Valois, le Pere Lucas, & le Pere Commire. Et comme j'étois celui qui avois été le plus maltraité dans le Livre de Monſieur Baillet, le Pere Lucas & le Pere Commire m'adreſſerent les vers qu'ils firent ſur ce Livre. Les choſes étoient en cet état, lorſque Monſieur du Cange & Monſieur Petit, qui ſont des amis de Monſieur Baillet, & qui ſont auſſi des miens, me firent l'honneur de me venir voir, pour me dire qu'ils avoient blâmé Monſieur Baillet de la maniere dont il en avoit uſé envers moi; que Monſieur Baillet leur avoit témoigné qu'il étoit fâché d'en avoir uſé de la ſorte, & qu'il leur avoit promis de reparer dans les volumes ſuivans l'injure qu'il m'avoit faite dans les premiers. Feu Monſieur l'Abbé de Santeuil, qui étoit auſſi de ſes amis & des miens, me dit la même choſe dans le même temps: & il me pria de ne point faire imprimer mes Hendécaſyllabes: ce que je lui promis. Je fis davantage: je l'avertis d'un grand nombre de fautes groſſieres, que j'avois trouvées dans le Livre de Monſieur Baillet, afin qu'il en avertit ſon ami. Je lui dis qu'il y en avoit pluſieurs autres ſemblables, mais que pour les bien examiner il falloit être enſemble le Livre à la main, en préſence de l'Auteur; que je n'étois pas en état d'aller chez Monſieur Baillet, à cauſe d'une cuiſſe que j'avois euë démiſe & mal remiſe, & que je le priois de l'amener dîner chez moi; lui promettant de le bien recevoir, & de lui communiquer toutes les remarques que j'avois faites ſur ſon Livre. Ce procédé honnête, & le repentir que Monſieur Baillet avoit témoigné à Monſieur du Cange & à Monſieur Petit, me firent croire que Monſieur Baillet me traiteroit en effet plus honnêtement dans les volumes ſuivans. Et particuliérement Monſieur l'Avocat Général de Lamoignon l'en aiant convié: en lui remontrant l'amitié particuliére que Monſieur le Premier Préſident de Lamoignon avoit euë pour moi. C'eſt ce que j'ai ſû d'un homme digne de foi qui étoit préſent à ce diſcours de Monſieur l'A-

l'Avocat Général de Lamoignon. Mais Monſieur Baillet m'a traité encore plus indignement dans ſes derniers volumes que dans ſes premiers. Il m'y attaque de tous côtez; du côté de mon âge; du côté de mes écrits; du côté de mes mœurs: & avec une rage & une fureur, qui n'eſt pas, je ne dis pas d'un Prêtre, mais d'un Chrétien. Il m'y traite de parjure; il m'y traite de profane, & d'impénitent; plus profane & plus impénitent que l'Arétin, de qui on a dit qu'il avoit dit du mal de tout le monde excepté de Dieu, & qu'il s'en étoit excuſé en diſant qu'il ne le connoiſſoit pas. Il veut faire croire à ſes Lecteurs que j'ai dit dans un de mes Madrigaux Italiens; que Dieu m'a fait tomber dans le piége, & que je l'ai accuſé d'être la cauſe de mes péchez. Il me traite d'un homme pétri de vanité & de préſomption. Il dit que je ſuis amoureux de moi-même: que je parle de moi ſans ceſſe, & que j'aime mieux en dire du mal que de n'en point parler; & ſur toutes ces matiéres il revient à la charge contre moi en cinquante endroits de ſon Livre. Et tout cela, parceque je me ſuis loué en vers: & que j'ai fait des vers après avoir proteſté publiquement dans une de mes Epigrammes que je n'en ferois plus: & qu'aïant une penſion de quatre mille Livres ſur deux Abbayies j'ai fait des vers de Galanterie. Verba mea arguuntur, adeò factorum innocens ſum. *Si ces choſes ſont des crimes, Monſieur Baillet, quoique Prédicateur ſans Miſſion, pouvoit prêcher dans ſes Ouvrages contre ces crimes, tant qu'il lui plairoit; ſans nommer les perſonnes. Et s'il me jugeoit coupable de ces crimes, il devoit, ſelon le précepte de l'Evangile, m'en avertir charitablement en particulier: me convaincre de m'en corriger; & ne me pas diffamer publiquement par toute l'Europe. Comment ce procédé ſi peu Chrétien peut-il s'accorder avec ſa qualité de Prêtre? Monſieur Baillet a-t-il pu écrire de moi toutes ces choſes de la même main qu'il levoit dans le ſacrifice de la Meſſe l'Hoſtie & le Calice?*

Je n'ai rien à dire à ce que dit Monſieur Baillet contre mes Ecrits. Je les lui abandonne. Il dit que mes Vers ne ſont que des centons: que ma Poëſie eſt une Poëſie à la Moſaïque: que la plûpart de mes Epigrammes ſont plates & inſipides. Il donne à entendre que mes Poëmes ne ſont que du bouillon d'eau claire: que du vin à huit deniers le pot. Il dit que je ne ſuis qu'un Traducteur: que je n'ai point d'invention, que je n'ai point d'élévation. Je demeure d'accord de toutes ces choſes. Je ne me pique point d'être Poëte: & je n'ai fait des Vers que par divertiſſement. C'eſt dont je me ſuis expliqué en termes formels dans l'Epître Dédicatoire de mes Poëſies à Monſieur le Duc de Montauſier.

J'ai fait la même choſe dans la Préface de mes Obſervations ſur Malherbe, & dans la ſegonde Partie de mes Obſervations ſur la Langue Françoiſe. Et ce que Mr. Baillet allégue contre moi, que j'ai dit à un Poëte apprentif, ſi vous voulez devenir bon Poëte, liſez Virgile & mes Vers, eſt une pure calomnie qui ſe détruit d'elle-même. Je le jure encore ici par tout ce qu'il y a de plus ſaint & de plus ſacré dans le monde, que nonſeulement je n'ai jamais rien dit de ſemblable à qui que ce ſoit, mais que je n'ai jamais parlé avantageuſement de mes Vers, qu'en vers, où les louanges de ſoi-même ne ſont pas ſeulement permiſes, mais bien-ſéantes.

Mais pour ce qui eſt de mes mœurs, je ne puis demeurer d'accord de ce que Monſieur Baillet en a dit. Je n'ai pas deſſein d'accuſer ici Monſieur Baillet: je

je n'ai deſſein que de me juſtifier. Je ne puis pourtant m'empêcher de dire, que ſi on avoit fait une information de ſa vie & de la mienne, je ſuis comme aſſuré que ſa vie ne ſe trouveroit pas comparable à la mienne en probité, en purcté, en ſobriété.

Si j'étois coupable de la centiéme partie des choſes dont m'accuſe Monſieur Baillet, je ſerois indigne de l'amitié dont m'honore Monſieur de Lamoignon ſon patron. Et j'eſtime tant l'amitié de ce grand Magiſtrat, que cette conſidération toute ſeule ût été capable de m'engager à réfuter les médiſances & les calomnies que Monſieur Baillet a publiées contre moi. Mais outre cette conſidération, j'ai été excité à les réfuter, non-ſeulement par des perſonnes de grande vertu, mais par des Religieux: & par les Religieux d'un Ordre conſidérable par toute l'Europe.

En les refutant, j'ai averti par occaſion Monſieur Baillet d'un nombre infini de fautes groſſieres, ou plûtôt de monſtres de fautes, qui ſont dans ſon Livre: car je puis aſſurer les Lecteurs de cette Préface, qu'on n'a jamais imprimé de Livre où il y ait de ſi groſſes fautes, & en ſi grand nombre. Ce que j'ai fait non-ſeulement pour déferer à la priere que Monſieur Baillet a faite à ſes Lecteurs de l'avertir de ſes fautes, mais par charité Chrétienne, afin de le faire rentrer dans lui-même, & de l'obliger en lui repréſentant ſon peu de capacité, de parler une autre fois avec reſpect des perſonnes de Lettres à qui il doit reſpect.

Monſieur Baillet a écrit dans ſa Préface ſur les Poëtes, que je ſuis le ſeul qui me ſuis plaint de lui. Je m'étonne comment un Prêtre qui fait profeſſion de dire la vérité, a pû dire une choſe ſi contraire à la vérité. Tous les Peres Jéſuites généralement en ont fait des plaintes: & plus de vingt de leur Compagnie ont fait des Vers contre ſon Livre. Le Pere Bouhours & le Pere de la Rue s'en plaignent par tout. Et le Pere Bouhours a ceſſé de voir Monſieur de Lamoignon dans ſa maiſon de campagne, pour n'y point voir Monſieur Baillet. Et Monſieur Baillet n'ignore pas que le Révérend Pere de la Chaiſe, Confeſſeur du Roi, ſe plaignant pour l'interêt de ſa Compagnie du Livre de Monſieur Baillet à Monſieur de Lamoignon, il lui déclara que ſi Monſieur Baillet continuoit à maltraiter les Jéſuites, il en feroit ſes plaintes au Roi, & lui en demanderoit juſtice. Mais les Révérens Peres Jeſuites ne ſont pas les ſeuls qui ſe plaignent avec moi du Livre de Monſieur Baillet. Madame Deshoulieres, Monſieur de Benſerade, Monſieur de Valois, Monſieur Perrault, Monſieur Quinault, Monſieur l'Abbé de Montreuil, Monſieur du Perier, Monſieur de la Fontaine, Monſieur le Gallois, Monſieur de Court néveu de Monſieur de Saumaiſe, les amis de Monſieur de Ceriſante, ceux de Monſieur de Pinchesne, les parens de Monſieur Scarron, ceux de Monſieur de Marolles, s'en plaignent avec éclat.

Il eſt vrai que je ſuis celui qui ai le plus de ſujet de m'en plaindre. Il a offenſé les autres; mais il m'a outragé. Mais quoi qu'il m'ait outragé, & que je fuſſe en droit de lui dire à mon tour des choſes fâcheuſes, j'ai voulû en uſer plus Chrétiennement qu'il n'a fait. Je lui ai répondu avec toute la modération poſſible. Le Lecteur en jugera.

Je finis ce Diſcours, en proteſtant à Monſieur Baillet que je n'ai point û deſſein de l'offenſer, lors que j'ai traduit ſon nom en Latin par le mot de Bajuletus; *& en le ſuppliant de voir au chapitre 42. de ces Remarques ce que j'ai remarqué à ce propos, pour juſtifier que c'eſt ainſi que le nom de* Baillet *doit être rendu en Latin.*

ANTI-

ANTI-BAILLET.

PREMIERE PARTIE.

I.

Calomnie de Monſieur Baillet contre Monſieur de Balzac.

JE dois à Monſieur de Balzac une grande partie de ma réputation. Quand je vins dans le monde, Monſieur de Balzac tenoit le premier rang dans la France parmi les gens de Lettres qu'on appelle *Beaux Eſprits*. La diſtance infinie qui étoit entre lui & moi, ne l'empêcha pas de me donner des marques publiques de ſon eſtime. Il fit en diverſes occaſions des Vers à ma louange. Il m'adreſſa pluſieurs Lettres Latines & Françoiſes dans le Recueuil de ſes Lettres. Il me dédia ſon Barbon: & il avoit pour moi une amitié tendre. Il dit dans une de ſes Lettres à Mr. Chapelain, *Je vous ai fait une infidélité, car j'ai brûlé d'un autre feu que du vôtre. Vous le connoîtrez par la Lettre que j'écris à Mr. Ménage, qui eſt toute pleine de paſſion.* Et dans une autre: *Vous ne me mandez rien de mes amours: je veux dire de Mr. Conrart & de Mr. Ménage.* Il me dit dans une de ſes Lettres Latines, *Vale, mi dulciſſime Menagi: cujus ſanctus amor tantùm mihi creſcit in horas &c.* Toutes ces faveurs m'obligent à commencer ces Remarques par ſa juſtification contre la calomnie de Mr. Baillet. Mr. Baillet l'accuſe d'avoir pris dans ſes Lettres par vanité le nom de *Balzac*; qui étoit celui de ſa Terre; pour faire croire qu'il étoit de l'illuſtre Maiſon de Balſac d'Entragues. Je raporterai ici ſes propres termes; afin qu'on ne croye pas que je lui aye impoſé dans une choſe auſſi peu croyable qu'eſt l'accuſation dont je viens de parler.

Mr. de Balzac s'imaginant que le nom de Mr. DE GUEZ n'avoit rien de relevé, & qu'il n'étoit point propre à donner crédit à ſes Lettres, a pris celui de ſa terre près d'Angouleſme, pour tâcher d'en rehauſſer le prix: croyant que ceux qui ne connoîtroient l'Auteur que par ce nom, le prendroient aiſément pour quelqu'un de l'illuſtre Maiſon d'Entragues.

Mr. Baillet qui eſt la vanité même, accuſe tout le monde de vanité. C'eſt un homme qui ne ſait aucune Science. Il n'eſt ni Théologien, ni Juriſconſulte, ni Philoſophe, ni Medecin, ni Mathématicien. Il n'eſt ni Poëte, ni Orateur, ni Hiſtorien, ni Géographe. Il ne ſait point le Grec; qui eſt la Langue des Sciences, & avec ce peu de capacité, il a la préſomption de croire qu'il eſt capable de juger de tous les Livres qui ſont au monde: car il en juge, quoi qu'il proteſte qu'il n'en juge point. N'eſt-ce pas être la vanité même? Et cet homme qui eſt la vanité même, accuſe, comme je viens de le dire, tout le monde de vanité.

Mr. de Balzac n'a pû avoir la penſée que lui attribue Mr. Baillet. Et la calomnie de Mr. Baillet eſt ſuffiſamment refutée par l'édition des Poëſies & des Lettres

Latines de Mr. de Balzac, où Mr. de Balzac a pris le nom de *Guez*. *Joannis Ludovici* (1) *Guezæi Balzacii Poëmata Latina. Joannis Ludovici Guezæi Balzacii Liber Adoptivus. Joannis Ludovici Guezæi Epistola Selecta.* Cette calomnie eſt refutée de même par les portraits de Mr. de Balzac gravez de ſon vivant, & par ſes ordres, où il eſt appellé *de Guez*: & par une de ſes Lettres Françoiſes qu'il a écrite à ſon pere, avec cette inſcription, *à Monſieur de Guez*, & avec ces mots, *Monſieur mon très-cher Pere.* Et par l'Eloge Latin de Mr. de Guez fait par Mr. de Girac à la priere de Mr. de Balzac, où Mr. de Guez eſt appellé pere de Mr. de Balzac. Cet Eloge eſt imprimé dans les Ouvrages de Mr. de Balzac. Et par une Lettre de Mr. de Guez écrite à Mr. de Balzac, qui commence par ces mots, *Mon très-cher fils*, & que Mr. de Balzac m'envoya en m'écrivant la Lettre 28. du Livre XVI. de ſes Lettres. A quoi on peut ajoûter que le nom de la Terre de Mr. de Balzac s'écrit par un z, & que celui de la Maiſon de Balſac d'Entragues s'écrit par une ſ.

Que ſi Mr. Baillet dit qu'il a Mr. Sorel pour garant de ce qu'il a dit de Mr. de Balzac, on lui répondra qu'il n'y a point de garant à mal faire; & que Mr. Sorel étoit l'ennemi déclaré de Mr. de Balzac; & qu'il a écrit pluſieurs Livres contre Mr. de Balzac. Si Mr. Baillet vouloit donc faire mention de cette calomnie, il devoit la rapporter comme une calomnie, & la réfuter par les raiſons que je viens de dire. Mais Mr. Baillet eſt un homme qui eſt ravi de trouver quelque choſe d'injurieux contre les Ecrivains dans les écrits de leurs Adverſaires, & qui va ramaſſant tout ce qu'il y a de venin dans les Livres.

Sordes, quiſquilias, ineptiaſque
Omnes, omnia colligit venena.

II.

Emportement de Mr. Baillet contre Mr. de Saumaiſe.

LEs mêmes raiſons qui m'ont obligé d'entreprendre dans la Remarque précédente la défanſe de Mr. de Balzac contre la calomnie de Mr. Baillet, m'obligent de juſtifier ici Mr. de Saumaiſe contre ſa médiſance. Car Mr. de Saumaiſe m'a auſſi honoré de ſon amitié, & ſi je l'oſe dire, de ſon eſtime. Pour ne point parler d'un grand nombre de Lettres Latines très-ſavantes, qu'il m'a écrites, qui m'ont fait honneur dans le monde, il m'a adreſſé ſa Réponſe à Mr. Fabrot, ſur la Queſtion de l'Aliénation du Preſt, & ſa Diſſertation ſur l'*Herodes infanticida* d'Heinſius. De mon côté, je lui ai auſſi donné pluſieurs marques publiques de ma vénération & de mon admiration. J'ai dit dans mon Epigramme ſur le Phaleg de Mr. Bochart,

Ditior in noſtris non ſurgit pagina terris:
Non ipſa heroïs pagina Salmaſii.

J'ai dit dans une de mes Lettres à la Reine de Suede, par laquelle je lui ai dédié les Ouvrages Latins de Mr. de Balzac, que le nom de *Saumaiſe* étoit celui de la Science même. *Claudius Salmaſius, vir undecumque doctiſſimus, & qui divinis in omni diſciplina lucubrationibus hoc conſecutus eſt, ut jam non hominis ſed ipſiusmet Scientiæ SALMASIUS nomen habeatur.* J'ai dit à peu près la même choſe dans cette Epigramme Grecque,

Παντολίην ἰδίοις γράψαι ποτὲ πυλυμαθὴς
Ἐυθάδι πυλυμαθὲς γράψατο Σαλμάσιος.

J'ai dit dans cette autre qu'il avoit tout lu, tout retenu, & tout enſeigné.

Πάντ' ἀνεγνώς, καὶ πάντα μαθὼν, καὶ πάντα διδάξας,
Τῷ μέγας ἐν μικρῷ μάσμασι Σαλμάσιος.

Et

¶ 1. Il y a *Guezii* dans tous ces endroits & non pas *Guezæi*. Cela paroit une vetille, & c'eſt pourtant comme ſi je diſois *Jacobus Cujacæus* pour *Jacobus Cujacius*.

¶ 2. Il me ſemble, que ce que dit ici Saumaiſe (car c'eſt ainſi qu'il faut dire, ſans y ajoûter *de*) contre le P. Petau n'eſt qu'une paraphraſe de ces quatre Vers Grecs de Joſeph Scaliger contre Thomas Lydiat,

Ἡλι-

Et j'ai dit la même chose dans cette troiſiéme.

Πολλὰ διδαξάμενος γήραϊ Σόλων, τὸ δὲ, πάντα
Εἰδὼς Σαλμωνίδη, γυμνάσατο, πάντα διδάσκων.

Et ainſi je me trouve engagé par mon Jugement, non moins que par mon inclination, à ſoutenir que Mr. de Saumaiſe étoit un des plus Savans Hommes du monde; & à refuter Mr. Baillet qui le traitte d'ignorant en toutes choſes: en Théologie, en Philoſophie, en Juriſprudence, en Médecine, en Mathématique, en Hiſtoire, en Rhétorique, en Poëſie, & en Grammaire. Voici ſes termes:

Quelques-uns des principaux & des plus modérez de ſa Communion même, auſſi-bien que les Catholiques, ont fait voir que la Théologie n'étoit nullement ſon fait. Mr. Fabrot, le fameux Milton, & pluſieurs autres, ont montré qu'il étoit un fort mauvais Juriſconſulte. D'autres ont fait voir combien les Obſervations qui ont donné lieu de croire qu'il étoit bon Médecin, ſont ſujettes à l'erreur. Et pour montrer qu'il n'étoit ni bon Philoſophe, ni bon Mathématicien, il ſuffit, dit-on, de produire ſon Livre des Années Climatériques. Enfin quoique Boxhornius ait écrit qu'il étoit très-bien verſé dans l'Hiſtoire, perſonne ne dit aujourd'hui que Mr. de Saumaiſe ait été, ni Hiſtorien, ni Orateur, ni Poëte. Le voilà donc réduit à la qualité de bon Grammarien & d'habile Critique: encore n'eſt-il pas aiſé de l'y bien maintenir: car pour ce qui regarde la Grammaire, le Pere Vavaſſeur remarque qu'il étoit ſi négligent & ſi étourdi en écrivant, qu'il a laiſſé ſouvent gliſſer des fautes contre les regles de la Syntaxe, & que ſa Latinité n'eſt pas toûjours dans une grande pureté.

Sujettes à l'erreur. Quelle façon de parler!

Il n'eſt ici queſtion, ni d'Orateur, ni de Poëte.

Peut-on parler de la ſorte d'un des plus ſavans hommes de nôtre ſiécle? D'un homme, à qui tous les Savans de ſon tems, à la reſerve de ſes Adverſaires, ont rendu des témoignages d'eſtime, de reſpect, de vénération, d'admiration, d'adoration. Mr. Baillet lui-même a produit un grand nombre de ces témoignages. En voici d'autres qu'il a ômis, ou qui ne ſont pas venus à ſa connoiſſance.

Joſeph Scaliger lui écrit, *nunquam à litteris tuis niſi doctior recedo.* C'eſt dans la 248. de ſes Lettres. En ce tems-là Mr. de Saumaiſe n'avoit guére plus de vingt ans. Mr. Grotius lui donne encore de plus grandes louanges. *Felicem me planè arbitrarer, vir, ſupra quàm nos vel agnoſcere poſſumus, de omni litterarum genere meritæ, ſi ad tuos æternitate dignitſimos labores aliquid contribuere poſſem, & inter operas ſaltem tertias conſiſtere.* C'eſt dans la 97. Lettre *ad Gallos.* Mr. Rickius dans ſa Préface ſur Tacite l'appelle *virorum maximus.* Mr. de Balzac a dit dans une Lettre qu'il m'a écrite, *non homini, ſed Scientiæ deeſt, quod neſcit Salmaſius.* Et dans un de ſes Poëmes Latins à Monſieur Maynard, Préſident d'Aurillac, il dit que Mr. de Saumaiſe réſiſte lui ſeul au Pere Sirmond, au Pere Pétau, & à tous ſes autres Adverſaires. *Quos ille, & cunctos, ſuſtinet unus.* Et il a dit ailleurs, *Tot penetraſſe locos, penetraſſe tot abdita rerum, & vidiſſe unum quicquid ubique latet, laus ea Salmaſiæ.*

Il eſt au reſte à remarquer que ce que dit ici Mr. Baillet touchant la qualité de Poëte, a été réfuté par le Savant & l'Eloquent Mr. Bayle dans ſes Nouvelles de la République des Lettres, à l'endroit où il a donné ſon Jugement ſur mes Origines de la Langue Italienne. *Ceux*, dit-il, *qui ignorent que Mr. de Saumaiſe fût faire des vers Latins d'un tour délicat & ſentant l'Antiquité, l'apprendront ici. Car on y cite les vers qu'il fit contre le Pere Pétau, qui avoit pris le nom de* Kercoëtius *pour écrire contre lui.* Ces vers ſont en effet admirables (a). Les voici.

Cùm depilatis natibus, & facie improba,
Malaque mente, monſtrum Cercopithecium
Miros ſe ludos oſtenſurum dixerat
Non antè viſos, & diem condixerat;

Con-

Ἠλάθετο κατὰ δαῖτα διηνεκέϊ φίλητος
Ἀστὸς ὑποστρέψειεν ἔρευνα ἰκνέεσθαι.
Δρεξάμενος δ' ἄεθλου, καὶ ἐν ὑπνώτῃσι φερεσθὲὶς
Τῶν ἐπεκαμπόσιος φερεσσὶν ἰδυῖς μέτρε,

(a) C'eſt ce que M. Ménage a lui-même remarqué dans ſes *motti di dire Italiani*, mais il n'a pas remarqué que dans ces vers de Saumaiſe ſur leſquels il ſe récrie, celui ci, *Quæ ſunt candata*, n'eſt pas ſans défaut. *Candatus* n'eſt pas Latin.

Conveniunt omnes Cercopitheci Simiæ:
Clurina pecudes: omne genus Cercopium:
Quæ sunt caudata: quæ sine caudis ambulant:
Similes hominibus bestiæ turpissimæ.
Tunc simiorum cœtus cùm esset maximus,
Erat inter illos ingens exspectatio,
Quidnam editurus & miri & novi foret
Tam grandium minator ille Simius.
Ergo ut promissis faceret & dictis fidem,
Proceram cùm legisset in campo arborem,
Quam vidit unam celsorem cæteris,
Hanc subito ascensu aggressus petere protinus,
Altum arripendo ut arriperet fastigium;
Sperans se & cœlum posse sic contendere.
Verùm cùm magno nisu, magnis viribus,
Sudans, laborans, æstuans, ut scanderet,
Summum ad cacumen jam venisset arboris,
Ac se videret non posse ultra progredi,
Culum ostentare cœpit & turpes nates,
Derisui quæ spectatoribus fuit.

Ce distique Grec qu'il fit sur le même sujet, ne sent pas moins l'Antiquité:

Κέρκος ἐπείραζεν Μώσῳ ὄρος ἐσκαλέσασθαι.
Μῶσαι τοῖς ὀπίσοις καὶ πίσυν ἐξέφαλον.

Ces deux distiques, qu'il fit pour son Epitaphe, étant dangereusement malade à Heidelberg, âgé de 19. ans, & qu'il dicta à Mr. de la Miltiere (1), qui me les a communiquez, sont du même caractére:

Cujus spes nondum tota, nec fama sub auras
Venerat, hoc condor marmore Salmasius.

Μῶσαι ἐκαλύψαντο, καὶ ὑπλόος τεκρὸν ὕδωτο,
Πολλὴν τὴν σφετέρην ἐλπίδα, Σαλμάσιον.

J'ai des Hendécasyllabes de lui, qui sont aussi du même caractére. Et Mr. de Balzac dans une de ſes Lettres à Mr. Chapelain, qui eſt la 4. du Livre 23. fait mention d'un diſtique, que Mr. de Saumaiſe avoit fait à ſa louange. Je remarque toutes ces choſes, parce que Mr. Baillet parlant des vers que Mr. de Saumaiſe a faits ſur les Poëſies de Mr. Huygens, ſemble en parler, comme ſi Mr. de Saumaiſe n'avoit jamais fait que ces vers-là.

A l'égard des Soléciſmes que le Pere Vavaſſeur dit avoir trouvez dans les écrits de Mr. de Saumaiſe, ſi Mr. de Saumaiſe en a fait, ç'a été par inadvertance: & de la même façon que Bucanan a dit dans ſon *Deſiderium Lutetiæ*,

Illa meum rudibus ſuccendit pectora flammis (2).

Et à l'égard de ſon Livre de l'Aliénation du Preſt, ſon opinion étant celle de Charles du Moulin, le plus grand Juriſconſulte des Avocats de ſon tems, & dont les opinions, ſelon la penſée du Préſident de Thou, valoient des arrêts; il ne doit pas être traité, au ſujet de ce Livre, d'un très-mauvais Juriſconſulte, comme l'appelle Mr. Baillet.

Mais où eſt le Jugement de Mr. Baillet, de juger de Mr de Saumaiſe ſur le témoignage de ſes Adverſaires? Mr. de Saumaiſe écrivant contre le Pere Pétau, dit que c'eſt un ignorant. Mr. Baillet ira-t-il conclure delà que le Pere Pétau eſt un ignorant? Je renvoye là-deſſus Mr. Baillet à ſon Traité des Préjugez.

Mais Mr. Baillet ne ſe contente pas d'accuſer Mr. de Saumaiſe d'ignorance, il le fait accuſer de vanité, d'orgueil, de préſomption, de malignité, d'envie, de haine, de tyrannie, de médiſance, d'injuſtice, de malhonnêteté, de furie, d'incivilité, de barbarie. Et il ne ſe contente pas d'avoir recueilli toutes ces injures contre

¶ 1. Il ſignoit *de la Millatière* & je le trouve ainſi par tout.

¶ 2. Je ne puis croire que Bucanan ait jamais écrit *meum pectora*, l'inadvertance ne va pas juſques là, ſur tout en vers où il faut neceſſairement de la méditation. Il avoit ſans doute écrit,

Illa mihi rudibus ſuccendit pectora flammis,

&c. c'eſt ainſi qu'on le voit imprimé dans le Livre des Poëſies adoptives de Balzac. *Mihi ſuccendit*, comme dans le vers precedent, *mihi diſcedunt*, & cinquante vers plus haut, *mihi frigore pectus congelat*. En proſe ce n'eſt pas de même, la precipitation y fait échapper quelquefois de groſſes fautes. Erasme dans ſon Ciceronien a remarqué des Soléciſmes de cette nature dans Ciceron, & l'on n'en ſauroit remarquer d'un autre genre dans les Auteurs du bon ſiécle. Mais pour les Modernes, quelque Savans d'ailleurs qu'ils ſoient, il n'eſt pas impoſſible qu'ils faſſent.

te Mr. de Saumaiſe, il veut encore faire croire qu'il eſt damné, pour n'avoir pas voulu pardonner en mourant à ſes ennemis. *Et ce qui eſt d'extraordinaire*, dit-il, *c'eſt que cet illuſtre Chrétien fut aſſez malheureux pour n'avoir pas voulu, même à la mort, relâcher quoique ce ſoit de la haine implacable qu'il avoit injuſtement conçuë contre quelques-uns. C'eſt-ce qu'on peut voir dans Monſieur Spizélius Proteſtant. Et ſes Pandegyriſtes mêmes n'ont pû pallier une fin ſi pitoyable, & ſi conforme à ſa vie & à ſes écrits.*

Cette particularité touchant la mort de Mr. de Saumaiſe eſt une pure médiſance & une pure calomnie, qui eſt détruite dans la Vie de Mr. de Saumaiſe faite par Mr. de la Mâre Conſeiller au Parlement de Dijon, homme d'une probité égale à ſa grande érudition (3).

Mr. de Balzac en a uſé plus Chrétiennement que Mr. Baillet. Voici comme il parle de la mort de Mr. de Saumaiſe, mort dans la Religion prétenduë Réformée: *Bien-loin de damner Mr. de Saumaiſe dans mes vers, je veux croire d'abord qu'il eſt mort de la mort des Juſtes. Je veux croire enſuite, qu'il ne ſe peut pas qu'un ſi grand nombre de qualitez, naturelles & acquiſes; que tant de richeſſes, tant de dons du Ciel, ayent été la proye & le butin de l'Enfer: qu'il n'y a point d'apparence qu'un même homme qui éclaire ici toute la Terre, ſois là bas dans les Tenebres.* C'eſt dans la derniere Lettre à Mr. Conrart.

Salmaſiadnne meum nex obruat infera, quo non Lucidius ſupero ſplendet in æthere jubar?

C'étoit au reſte un très-honnête homme que Mr. de Saumaiſe. Il étoit civil, obligeant, officieux. Et c'étoit un des hommes du monde dont la converſation étoit la plus agréable: car il avoit une grande lecture: & il ſe ſouvenoit de tout ce qu'il avoit lû: & il le débitoit élégamment. Et il étoit même plus agréable dans ſa converſation que dans ſes écrits: car dans ſes écrits la vaſte étandue de ſon érudition lui feſoit dire des choſes hors la choſe: & dans ſa converſation ſa mémoire ne lui répréſantant que ce qui étoit du ſujet, il ne feſoit point de digreſſions: qui eſt le défaut qu'on a remarqué dans ſes Ouvrages.

C'étoit d'ailleurs un homme de bonnes mœurs, & qui avoit de bons ſentiments de la Religion dans la Religion. Voici ce qu'il dit de lui dans ſa Préface ſur Simplicius. *Id ſanè ſemper ſtudui laboravique, ut non ſolùm à Stoicorum libris, ſed etiam à quibuſcunque, melior, ſi poſſem, exirem potiùs quàm doctior. Quid fecerim, aut quantùm profecerim, aliorum eſto judicium. Malo id ex operibus meis, ſi talia ulla ſunt, æſtimari, quàm verbis venditari. Non auſim profectò id de me profiteri, me hæc ipſa eorum ſcripta, quæ illuſtrare ſum conatus, cum voluptate pervoluta ſſe. Cruciavit hoc me ſæpe in illis evolvendis, cùm viderem tot me adhuc vitiis ſcatere; eaque amare; hominem meliore Chriſti diſciplinâ imbutum; quæ homines Chriſti ignari, & ſolo naturali lumine præditi, tantopere averſati ſunt: ut non contenti eorum odium intra ſe concepiſſe, etiam odioſa porrò aliis ac inviſa reddere efficaciſſimo ſermone tentaverint. Pudebat in ſchola Chriſti natum & educatum; qui non minùs ſevera ſuis ad emendationem vitæ mandavit; & in Stoicorum ſcriptis ſic verſatum, ut ea vel poſſit emendare, tironem tamen adhuc in utraque militia deprehendi; necdum poſſe ea præſtare ad quæ ſuiſmet ipſe viribus ſultus adſpiravit unus homuncio, Chriſti neſcius, corpore mutilus, conditione ſervus, & Irus pauperrate.*

Mais Mr. Baillet ne ſe contente pas de recueillir tout le mal que les Adverſaires, ou les Ennemis de Mr. de Saumaiſe ont dit de Mr. de Saumaiſe; il en invante; il fal-

faſſent des Soléciſmes de pure ignorance. Scioppius en a trouvé pluſieurs de tels dans Scaliger, dans Lipſe, dans Caſaubon, dans M. de Thou, dans Strada &c.

¶ 3. Sans renvoier à cette Vie qui n'eſt pas encore imprimée, & qui peut-être ne le ſera jamais, on pouvoit recourir à la 54. page de la Preface qu'Anton. Clementius a miſe au devant des Epitres de Saumaiſe. Voici l'endroit. *Inſunxit nuncio ut quæ habebat domi ſcripta jam confecta & ſepoſita in quadam arca adverſus maximos viros ſtudium præli parata; omnia ac ſingula flammis traderet, ut, ſi forte in aliorum manus devenirent, in publicum erumperent, & magnarum virorum famam perderent, cum iis graviſſimas earum errorum confutationes eſſet.* Madame Saumaiſe obéit à ces ordres, comme il paroît par les reproches que lui en fait la Reine de Suéde dans une Lettre qu'elle lui écrivit. Il n'eſt reſté en effet de tous ces écrits que l'Apologie contre Milton, & cela apparemment à cauſe du Roi d'Angleterre, de la défenſe duquel auſſi bien que de celle de Saumaiſe il s'agiſſoit en cet Ouvrage.

falſifie des paſſages pour le décrier. C'eſt ce que je vais faire voir dans la Remarque ſuivante.

III.

Falſification de Mr. Baillet d'un paſſage de la Vie de Mr. de Peireſc, pour décrier Mr. de Saumaiſe.

Tom. 2. pag. 226.

Monſieur Baillet: *Mr. Peireſc avoit raiſon de dire que la France trouvoit de quoi ſe conſoler de la perte de Mr. de Saumaiſe dans l'acquiſition qu'elle faiſoit de Mr Grotius: puiſque celui-ci valoit bien le double de Saumaiſe en tout: ayant même plus d'un avantage ſur le Prince des Savans Joſeph Scaliger.*

Vie de Mr. de Peireſc par Mr. de Gaſſendi.

Menage. Lorſque je lûs cet endroit la premiere fois, je crus que ce raiſonnement, *puiſque celui-ci valoit bien le double de Saumaiſe*, étoit de Mr. de Peireſc: & quelque vénération que j'aye ue pour la perſonne de Mr. Grotius; quelque admiration que j'aye pour ſes Ouvrages; quelque obligation que j'aye à ſa mémoire à cauſe de l'amitié particuliére dont il m'a honoré; je trouvois étrange que Mr. de Peireſc l'eût comparé avec tant d'avantage à Mr. de Saumaiſe. Je trouvois même qu'il y avoit quelque eſpéce d'ingratitude du côté de Mr. de Peireſc: ſachant la vénération & la tendreſſe que Monſieur de Saumaiſe avoit pour lui; ce qui paroît par ces paroles que Mr. de Saumaiſe écrivit à Meſſieurs du Puy ſur la mort de Mr. de Peireſc: *Impar ſum animo firmando: qui animo planè deſpondeo, ſtudiáque nullo habeo loco, ex quo ille non ſupereſt; qui illorum fautor promotorque erat. Ac temperarctur quidem deſiderium, ſi licuiſſet ſuperſtiti teſtatum facere affectum, quem ob collata beneficia merito jure conceperam. Nunc autem eſt mihi moriendum ingrato, quando ille eſt grati animi ſignificationi præmortuus. Quod poſſum, illud ſupereſt, ut ipſius memoriam veneratione proſequar, & ſcriptis meis ea transmittam teſtimonia in poſteros, quæ incomparabilis virtus, meritáque nunquam ſatis æſtimanda depoſcunt ab homine qui illum, dum vixit, ſuſpexit; pluraque ab illo beneficia, quàm abs quoquam mortalium tulit. Sed dicere plura non poſſum, quin effluam totus in lachrymas: & neceſſe eſt ſilvlum hic abrumpam.* Mais comme je ne me fie que de bonne ſorte aux citations de Mr. Baillet, ayant été voir l'endroit de la Vie de Mr. de Peireſc, où je croyois qu'il fût parlé de ce Jugement de Mr. de Peireſc touchant Mr. Grotius & Mr. de Saumaiſe, je trouvai qu'il n'y étoit du tout point parlé de Mr. de Saumaiſe. Et je n'y trouvai autre choſe, ſinon que la France avoit de quoi ſe conſoler de la perte qu'elle avoit faite de Scaliger par l'acquiſition qu'elle ſeſoit de Mr. Grotius. *Tanti Grotium ducebat, ut in vicem Scaligeri aſſertum Gallicæ diceret.* Qui eſt à peu-près ce qu'a dit depuis Mr. de la Peyraréde:

Gallia Scaligerum dederas malefana Batavis:
Grotiaden reddit terra Batava tibi.
Ingratam expertus patriam venerandus uterque eſt.
Felix mutato erevit uterque ſolo.

Voilà comme Mr. Baillet corromp les paſſages, pour décrier les perſonnes qu'il n'aime pas. Il a de-même falſifié un paſſage de Jonſius pour décrier mes Commentaires ſur les Vies, & ſur les Sectes des Philoſophes de Diogéne Laërce, comme je le fais voir au Chap. 22. de ces Remarques. Mais pour revenir à la comparaiſon de Mr. Grotius avec Mr. de Saumaiſe (1), ces deux grands hommes ſont comparables en ce qu'ils ſont incomparables, chacun en ſon eſpéce. *Pares magis quam ſimiles.*

IV.

¶ 1. Rien n'eſt plus vrai qu'en matiére d'érudition Saumaiſe ne vouloit de comparaiſon avec qui que ce ſoit. Une marque de ſa delicateſſe ſur cet article eſt que le Conſeiller Sarau ſon intime ami lui aiant écrit ces mots dans une Lettre après la mort de Grotius. *Solus ille* (Grotius) *de principatu literarum tecum contendere poſſe videbatur, ſolus ergo jam regnat &c.* peu s'en falut que Saumaiſe ne rompît entiérement avec lui. C'eſt ce que je reconnois par deux Lettres qu'il lui écrivit l'une du 30. Octobre, l'autre du 20. Novembre 1645. que j'ai luës manuſcrites *, dans la derniére deſquelles après avoir déclaré par une fauſſe modeſtie & au plus loin de ſa penſée, qu'il conſent qu'on lui préfére Grotius, il publiées témoigne enſuite le peu d'eſtime qu'il en fait ſoit pour la Théologie, ſoit pour la Philoſophie, ſoit pour

* Elles ont depuis été

IV.

Réfutation de la Critique de Mr. Baillet, au ſujet d'un de mes Madrigaux Italiens.

MOnſieur BAILLET. *Mr. Ménage a fait une compoſition à Dieu: où il témoigne en termes tout-à-fait touchans reconnoître ſes fautes. Il condamne ſes engagemens: & ſur tout, l'infidélité avec laquelle il dit qu'il avoit abandonné Dieu pour Philis. Il pleure avec des gémiſſemens & des ſoûpirs, mêlés de ſanglots, ce qu'il appelle ſes déſordres: & il s'en accuſe de la meilleure grace du monde. Car quoi qu'il ne prétende nullement s'excuſer, il eſpére que Dieu aura pourtant la bonté de l'excuſer: d'autant plus volontiers que ce Divin Créateur ſembloit avoir contribué à le faire tomber dans le piége, en créant ſa Philis ſi belle & ſi aimable. C'eſt franchement vouloir nous perſuader que Dieu eſt un peu cauſe du mal dont il s'accuſe. Et un trait ſi peu attendu, nous fait aſſez connoître combien les Poëtes, que le zéle emporte, ſont quelquefois dignes de compaſſion: & combien ils ont beſoin d'indulgence dans leurs meilleures intentions, comme dans les plus mauvaiſes.*

MENAGE. Voici le Madrigal dont eſt queſtion.

Oimè! pavunto e tremo
Il tribunale tuo giuſto e ſupremo,
Padre del Ciel; che da' ſtellanti chioſtri
L'inferno miri de gli affetti noſtri.
Per terrena beltà, caduca, e frale,
La tua celeſte, eterna, ed immortàle,
Infelice obliai.
Te, per Filli, laſciai.
Per lei; quantunque dura;
Arſi; il confeſſo; nell' età fiorita;
Arſi; nol niego; nell' età matura.
O ſfortunata vita!
Tutti i miei giorni, oime! viſſi nel fango
Tra gli amoroſi inganni;
Tra gli amoroſi affanni.
Or ne ſoſpiro e piango.
Ammolliſcano i pianti il tuo rigore.
Muovan la tua pietade i miei ſoſpiri.
Già mille volte dall' Amor deluſo,
Dell' alma a te ribella
I conoſco l'errore, e non lo ſcuſo.
Scuſa lo tu, Signore;
Ch' a par d'Alba novella,
Filli formaſti ſi lucente e bella.

Qu'eſt-ce qu'il y a à dire à ces vers? Ils ont été approuvez généralement de tous ceux qui les ont lûs: à la reſerve de nôtre Prédicateur ſans Miſſion: qui pour me décrier dans la Caballe des Dévots de Profeſſion, m'accuſe ici d'avoir dit que Dieu a contribué à me faire tomber dans le piége: d'avoir dit, que Dieu eſt la cauſe du mal que j'ai fait. Où eſt-il dit dans ces vers que c'eſt Dieu qui m'a fait tomber dans le piége? Que c'eſt lui qui eſt cauſe du mal que j'ai fait? Mais quand j'aurois dit que Dieu, pour avoir créé Philis ſi parfaite, eſt la cauſe indirecte, de ma faute, ſeroit-ce une impiété? Il y a cinquante ou ſoixante ans, qu'on chante à Paris & à la Cour, dans les compagnies des perſonnes les plus vertueuſes de l'un & de l'autre Sexe, des vers qui diſent une choſe ſemblable en termes exprès. Les voici:

Si c'eſt un crime de l'aimer,
On n'en doit juſtement blâmer
Que les beautez qui ſont en elle.
La faute en eſt aux Dieux
Qui la firent ſi belle,
Et non pas à mes yeux.

Le vieux Boiſſet fit ſur ces paroles un air merveilleux: & je me ſouviens que Lambert le chantant un jour devant Mr. le

pour la Juriſprudence, ne faiſant nulle difficulté de le mettre fort au-deſſous de Voſſius le pére, & demeurant ſeulement d'accord que c'eſt un grand Poëte, qualité, à ſon avis, de nulle conſidération pour donner le premier rang dans l'empire des Lettres, & commune d'ailleurs à Grotius avec Heinſius & Barlæus, plus grands Poëtes encore, dit-il, au ſentiment de bien des gens. Tout ce que je viens de rapporter ſe trouve à la lettre dans cette Epître de Saumaiſe, qui n'accordoit, comme il eſt aiſé de voir, la préference à Voſſius qu'afin de la retenir pour lui-même, ſachant bien qu'il auroit toûjours inconteſtablement l'avantage ſur celui-là, au lieu qu'à l'égard de M. Grotius la choſe ſeroit aſſez problematique.

le Cardinal de Retz, alors Coadjuteur de Paris, Mr. le Cardinal de Retz le lui fit répéter pluſieurs fois : ce qu'il n'uſt pas fait, s'il uſt jugé ces paroles impies. Et je me ſouviens encore que Mr. le Cardinal de Retz me dit en ce tems-là que ces vers étoient du Poëte de Lingendes. Mr. de Charleval m'a depuis confirmé la même choſe. Et ce Poëte étoit un homme de beaucoup de vertu, & digne parant du Pere de Lingendes Prêtre de la Compagnie de Jeſus, & de Mr. de Lingendes Evêque de Macon. Il eſt au-reſte à remarquer, que le mot de *Dieux*; même parmi les Auteurs Chrétiens, tant Profateurs que Poëtes; ſignifie *Dieu*. Mr. de la Lane dans ſon Eglogue ſur la premiere de mes Eglogues:

Les Dieux juſtes & bons ont mis vôtre Amarante
Au-deſſus des flambeaux de la voute éclairante.

Lambin dans une de ſes Lettres à Muret : *Quod Dii immortales omen avertant.* Léonard d'Arezzo dans une des ſiennes au Pogge: *O Dii immortales, pudeat me levitatem hominis referre.* Le Cardinal du Perron dans ſa Confeſſion Amoureuſe a dit quelque choſe de ſemblable à ce que j'ai dit dans la concluſion de mon Madrigal. Voici l'endroit :

Pour les vaines douceurs d'un vain contentement

(Il parle à Dieu.)

J'ai peché, j'ai parlé, j'ai fait injuſtement.
Mon penſer, ma parole, & mon effet m'accuſe.
Mais las! tous ces penſers, ces propos, & ces faits,
Procédent d'un ſujet qui parmi mes forfaits
Sans ſa déloyauté me ſerviroit d'excuſe.

Bertaut Evêque de Sais, a dit auſſi à peu-près la même choſe dans ce Sonnet à Dieu:

De poſtpoſer ta gloire aux loix de ſon ſervice:
De n'avoir dans le cœur rien que ſon nom écrit,
Et pour charmer un mal qui tous les jours s'aigrit,
Lui faire inceſſamment de mon cœur ſacrifice:
Seigneur, c'eſt un peché bien digne du ſupplice;
Mais procédant d'un cœur que l'Amour attendrit,
Ma foibleſſe en ce crime eſt ma ſeule complice.
Tu ſais bien, ô Seigneur, que, ſi je l'euſſe pû,
Depuis maintes ſaiſons ce lacq j'euſſe rompu,
Tirant ma liberté d'une main ſi cruelle.
Comme donc en l'aimant & ſervant malgré moi,
La contrainte amoindrit mon mérite envers elle,
Elle amoindrit auſſi mon offenſe envers toi.

Mon Madrigal n'eſt donc criminel que dans le Livre de Mr. Baillet. Monſieur Baillet, au reſte, demeurant d'accord, comme il fait, que mon intention eſt bonne, quand même il y auroit quelque choſe à dire à mon expreſſion, il n'a pas dû me diffamer pour cela; puiſque Dieu entent le langage du cœur: qui eſt ce que j'ai dit dans mon Madrigal:

Padre del Ciel, che dal ſtellanti chioſtri
L'interno miri de gli affetti noſtri.

& la Critique de Mr. Baillet ne s'accorde pas en cet endroit avec la charité Chrétienne. Mais elle ne s'accorde pas non-plus avec ſes Jugemens des Savans ſur les principaux Ouvrages des Auteurs; aucun Ecrivain n'ayant formé cette accuſation contre mon Madrigal. Et en cet endroit, comme en pluſieurs autres où Mr. Baillet me critique, Mr. Baillet ne s'eſt pas ſouvenu du précepte de Pline le Jeune: *Primum ego officium Scriptoris exiſtimo, ut titulum ſuum legat: atque identidem interroget ſe quid cœperit ſcribere.* Il a abandonné le titre de ſon Livre. Et en cela, il n'eſt pas à blâmer: ce deſſein de ramaſſer toutes les injures, toutes les médiſances, & toutes les calomnies des Auteurs contre les Auteurs, étant un étrange deſſein pour un homme qui ſe pique de dévotion.

Liv. V. Epiſt. 6.

V.

V.

Ignorance de Mr. Baillet dans la Langue Grecque, dans la Latine, & dans l'Hiſtoire des Livres d'Hippocrate.

MOnſieur BAILLET qui fait profeſſion de parler de tous les Auteurs Grecs & Latins, ſait peu de Grec; & il ne ſait guére davantage de Latin.

Il dit à la page 398. du ſecond Tome de ſes Jugemens des Savans: *On a de la traduction de Jules Scaliger le Livre d'Hippocrate des Inſomnies.* Il dit la même choſe à la page 161. de ce même Tome.

Mr. Baillet me permettra de lui dire, qu'Hippocrate n'a point fait de Livre des Inſomnies. Le Livre d'Hippocrate que Jules Scaliger a traduit, eſt intitulé *περὶ ἐνυπνίων*: c'eſt-à-dire, *des Songes. ἐνύπνιον* ſignifie *Songe*; qui eſt un mot compoſé du ſubſtantif *ὕπνος* qui ſignifie *Sommeil*; d'où vient *Somnus*; & de la particule *ἐν*, qui ſignifie *dans*. Et les Grecs ont ainſi appelé le ſonge parce qu'il ſe fait dans le ſommeil. *Inſomnia*, au plurier, ſignifie *ſonges*. Virgile;

Quæ me ſuſpenſam inſomnia terrent:

Et *inſomnia*, au ſingulier, ſignifie *inſomnie*.

Mr. Baillet qui ignoroit la différence de ces mots, & qui n'avoit lû que le Titre Latin *de Inſomniis* de ce Livre d'Hippocrate, a traduit ce titre par ces mots François *des Inſomnies*.

Quels jugemens peut-on attendre ſur les Auteurs Grecs & Latins d'un Critique qui ſait ſi peu de Grec & de Latin? Mais comment nôtre Ariſtarque pourra-t-il juger des anciens Médecins Grecs; de Galien, d'Aréte, d'Aëtius; étant ſi étranger dans la lecture d'Hippocrate, le Prince des Médecins, qu'il ne ſait pas même le Titre de ſes Livres.

Il eſt au reſte à remarquer que ce Juge Souverain de tous les Auteurs juge ſur l'étiquette du Sac. Je veux dire, qu'il ne lit que les Préfaces, & les Tables des Livres, avec les Eloges & les Vies des Auteurs. S'il avoit ſeulement lû les trois premiers mots du Livre d'Hippocrate que Scaliger a traduit, il auroit vû qu'il y eſt traité des Songes & non pas des Inſomnies.

J'avois dit à Monſieur l'Abbé de Santeuil d'avertir ſon ami Mr. Baillet de cette bévue. Il l'en a averti: & Monſieur Baillet l'a corrigée dans ſon premier Tome des Jugemens des Poëtes. Mais il eſt toujours vrai de dire, que lors que Mr. Baillet a publié ſes quatre premiers volumes, il ne ſavoit ce que vouloit dire *ἐνύπνιον* en Grec, & *inſomnium* en Latin, & qu'il n'avoit aucune connoiſſance des titres des Livres d'Hippocrate.

VI.

Ignorance de Mr. Baillet dans la Langue Grecque, dans la Chronologie, & dans l'Hiſtoire des Philoſophes.

MOnſieur BAILLET dit à la page 141. de ſon premier Tome: *Chryſippe n'étoit proprement que le Singe d'Epicure pour ſes compoſitions, & le Paraſite de ſes Livres, comme l'appeloit Carnéade. Car il affectoit de faire & d'écrire tout ce qu'il voyoit faire & écrire à Epicure. C'eſt pourquoi il le copioit ſouvent; & quand il le vouloit ſurpaſſer, il alloit mendier divers paſſages des autres Philoſophes. Ce qui a fait dire à Zénon & à Ariſtote, que tous ſes Livres étoient pleins de témoignages & de paroles d'autrui.*

Cette faute eſt épouvantable. Car outre qu'elle fait voir l'ignorance de Mr. Baillet dans la Langue Grecque, elle le convainc d'une ignorance extrême dans l'Hiſtoire des Philoſophes, & dans la Chronologie. Ariſtote n'a pû parler des Livres de Chryſippe (1). Il étoit mort avant que Chryſippe fût au monde. Ariſtote mourut l'an troiſiéme de la cent quatorziéme Olympiade; & Chryſippe mourut dans la cent quarante-troiſiéme. Mr. Baillet cite pour la confirmation de ſon opinion Diogéne Laërce dans la Vie d'Epicure, à la page 273. de l'Edition d'Angleterre. Mr. Baillet n'a point lû

¶ 1. Il n'y a guére d'apparence non plus que Zénon en ait pû parler, puiſqu'il mourut que Chryſippe n'avoit encore que dix-ſept ans.

lû le Grec de cet endroit de Laërce ; car il n'entent pas aſſez le Grec pour entendre un ſi long paſſage Grec : mais en ayant lû la verſion d'Aldobrandus ; que voici : *Epicuri inuitam ſcriptionem Chryſippus æmulatus eſt : quemadmodum Carneades ait, paratſum ejus librorum ipſums appellans : ſi quid enim Epicurus ſcriberet, tantumdem ſcribere Chryſippus ob æmulationem ſtudebat : quocirca & eadem ſæpe & ea quæ ſibi in mentem illico veniebant, & feſtinatione parum emendata : teſtimoniaque tot inſunt, ut eis ſolis libri referti ſint, quemadmodum & apud Zenonem & apud Ariſtotelem invenire licet* ; & l'ayant lûë ponctuée de la ſorte que je viens de la repréſenter ; & telle qu'elle eſt imprimée dans l'édition d'Angleterre ; il a crû que ce que diſoit Laërce de Chryſippe, avoit été rémarqué par Zénon & par Ariſtote ; & ces mots, *quemadmodum & apud Zenonem & apud Ariſtotelem invenire licet*, veulent dire que ce défaut de rapporter trop de témoignages dans des Traitez Philoſophiques, qu'on blâmoit dans les écrits de Chryſippe, ſe rencontroit auſſi dans ceux de Zénon & d'Ariſtote : ce que j'ai expliqué amplement dans la Note que j'ai faite ſur ce paſſage.

Voilà le Critique, qui a entrepris de juger de tous les Savans ; & qui traite Mr. de Saumaiſe d'ignorant en toute ſorte de Sciences : *En cor Zenodoti, en jecur Cratetis.*

J'avois dit au même Monſieur de Santeuil d'avertir ſon ami de cette faute horrible. Mais ſoit qu'il ne l'en ait pas averti, ou ſoit que Mr. Baillet ait négligé ma rémarque, Mr. Baillet n'a pas corrigé cette faute dans ſes Rétractations.

VII.

Ignorance de Mr. Baillet dans la Langue Latine. Faute de Jugement de Mr. Baillet.

Monſieur Baillet eſt un grand liſeur d'Eloges, comme je l'ai déja remarqué. Ayant lû quelque Eloge Latin de Lopé de Véga Carpio, Gentilhomme Eſpagnol, Prêtre, & de la Congrégation de S. François, & Eccléſiaſtique de l'Ordre Militaire de S. Jean ; dans lequel Eloge cet Auteur étoit appellé *Magnus Comicus*, à cauſe d'un nombre prodigieux de Comédies qu'il a faites : il en a fait dix-huit cens ; ſi on en croit Nicolas Antonio, Auteur de la Bibliothéque des Ecrivains Eſpagnols ; & plus de quatre cens *Autos Sacramentales*. Un appelle ainſi en Eſpagne ces Piéces Dramatiques qu'on récite le jour de la fête du S. Sacrement. Mr. Baillet, ayant lu, dis-je, quelque Eloge Latin où Lopé de Véga étoit appelé *Magnus Comicus*, il a crû que ce mot *Comicus* ſignifioit un Comédien. Et dans cette créance, il l'a appelé *le plus grand Comédien de la terre*. C'eſt à la page 28. de ſa Préface ſur les Poëtes, au ſujet d'une grande invéctive qu'il fait contre moi, parce que j'ai fait des vers de galanterie. Voici ſes termes : *Nous pourrions en dire autant du fameux Docteur, Frere Lope de Véga, Religieux Eſpagnol, le plus grand Comédien de la terre : qui ne ſe déſit peut-être pas entiérement de ſes habitudes : mais qui tâcha du moins de les regler, ou de les réformer par des Ouvrages de pieté.* Je pardonne à Mr. Baillet d'avoir ignoré que *Comœdus* ſignifie un Comédien, & que *Comicus*, ſubſtantif, ſignifie un Poëte Comique. Mais je ne lui pardonne pas la faute de Jugement qu'il a faite, en faiſant monter ſur le Theatre un Religieux du Tiers Ordre de S. François, un Docteur, un Prêtre, un Gentilhomme, & un Chevalier de Malte.

Mr. Baillet donne toutes ces qualitez à Lopé de Véga.

Voilà l'homme qui eſt venu juger les vivans & les morts. Il n'eſt point vrai, au reſte, que Lopé de Véga ait été Religieux. Il eſt vrai que Nicolas Antonio dit de lui, *Tertii quoque Ordinis Sancti Franciſci Regulam profeſſus.* Mais cela ne veut pas dire qu'il ait été Religieux du Tiers Ordre de S. François, mais ce qu'on appelle en Eſpagnol *Tercero*. C'eſt-à-dire, de la Congregation de S. François. En Eſpagne la plupart des gens mariez & de qualité, font de cette Congregation. Et quand Lopé a pris, au titre de quelques-uns de ſes Livres, la qualité de *Freyle*, cela ne veut pas dire *Freyle* : qui eſt le nom qu'on donne aux Moines en Eſpagne : mais un Eccléſiaſtique d'un Ordre Militaire. Lopé de Véga étoit Eccléſiaſtique

¶. 3. Nous ne mettions point autrefois l'article devant les noms propres Italiens, & cette coutume n'eſt

tique de l'Ordre de S. Jean. Mr. Baillet n'a pas ſû cette différance entre *Freyle* & *Froyle*.

Il me reſte à ajouter, que Lopé de Véga n'ignoroit pas les regles du Théatre. Ce qui paroît par la Comedie *Il Guante de Doña Blanca*; intitulée autrement, *Quando Lope quiere*; & qu'il a intitulée de la ſorte, pour faire voir qu'il ût pû toûjours écrire reguliérement s'il ût voulu. Et ainſi on peut dire de lui ce que Sénéque le Pere a dit d'Ovide; *Non ignoravit vitia ſua, ſed amavit.* Et à ce propos, je ne puis m'empêcher de rapporter ici cet endroit de ſon *Arte nuevo de hazer Comedias en eſte tiempo:*

Verdad es, que yo he eſcrito algunas vezes
Siguiendo el arte que conocen pocos.
Mas luego que ſalir por otra parte,
Veo los monſtruos de apparencias llenos,
A donde acude el vulgo, y las mugeres,
Que eſte triſte exercicio canonizan,
A aquel habito barbaro me buelvo:
Y quando he de eſcrivir una Comedia,
Encierro los preceptos con ſey llaves:
Saco a Terencio, y Plauto, de mi eſtudio.
Para que no me den vozes, que ſuele
Dar gritos la verdad en libros muchos.
Y eſcrivo por el arte que inventaron
Los que al vulgar aplauſo pretendieron:
Porque como las paga el vulgo, es juſto
Hablarle en necio, para darle guſto.

Voyez de plus ci-deſſous ch. 55.

VIII.

Ignorance de Mr. Baillet touchant la Langue Italienne.

MOnſieur BAILLET ſait de l'Italien: mais il ne ſait pas l'Italien. Cette Remarque le va faire connoître;

A la page 330. de ſon premier Tome, il appelle Lilius Gyraldus *Le Gyraldi*, par un i Grec. La Langue Italienne n'a point d'i Grec. Et c'eſt pourquoi Meſſieurs de Retz, du nom de *Gondi*, n'ont pas ût raiſon d'écrire leur nom par un i Grec: dont j'ai fait demeurer d'accord Mr. le Cardinal de Retz: comme je l'ai remarqué dans la Vie de Pierre Ayrault Lieutenant Criminel d'Angers. *Sed & Joannes Franciſcus Paulus Gondius, Cardinalis Radeſianus, Gondii nomen per* y *ſemper ſcripſit: quemadmodum & pater ejus, & avus, & patrui; donec monitus à me fuit, præter rationem id fieri; cum Italiâ eſſent oriundi Gondii; Italica autem Lingua eam literam non haberet. Nunc verò cùm ita ſcribat ut ſcribendum fuit, idcircone alterius familiæ dicetur quam pater ejus, & avus, & patrui fuere? Minimè ſanè.*

Aux pages 36. 42. 188. 195. 196. 198. 222. 296. 412. 415. 474. du Tome ſecond, il appelle Giovan Vittorio de' Roſſi *Le Vittorio de' Roſſi*, & à la page 42. Tome II. il l'appelle *Jean Vincent le Roux*. Et ailleurs il l'appelle *Jean Victor le Roux*. Premiérement; il s'appeloit *le Rouge*, & non pas *le Roux*: comme il paroît par ſon nom Latin *Erythræus: Joannes Victorius Erythræus*: qu'il a tourné de la ſorte en Latin à l'imitation de Nicolaus Erythræus, Auteur de l'Indice ſur Virgile, un des plus ſavans hommes d'Italie; qui s'appeloit auſſi *Le Rouge*. *Puto ego iſtum eſſe ex familia Rubeorum, ſive de Roſſi, quæ iſthic honeſtiſſima, & à Senatus Secretis*, dit Ottavio Ferrari, Profeſſeur célebre de Padouë, dans une de ſes Lettres au Seigneur Daniel Juſtiniani, Sénateur de Veniſe, en parlant de ce Nicolas Erythrée. Le mot Italien *Roſſo*, dans ſa plus ordinaire ſignification, ſignifie *rouge*. D'ailleurs, *Vittorio* étant un nom de batême, il n'y faut point d'article. Les Italiens mettent des articles devant les noms de famille: mais ils n'en mettent point devant les noms de batême. Ils diſent *Torquato Taſſo, Giovan Battiſta Guarini, Pietro Bembo, Lodovico Arioſto*: mais ils ne diſent point, *il Torquato Taſſo, il Giovan Battiſta Guarini, il Pietro Bembo, il Lodovico Arioſto*; & en traduiſant leurs noms en François, nous ſuivons cette regle. Nous diſons *Le Taſſe, Le Guarin, Le Bembe, L'Arioſto*: & non pas, *Le Torquat Taſſe, Le Jan Batiſte Guarin, Le Pierre Bembe, Le Louis Arioſte*. Il faut excepter de cette regle le nom de *Machiavel*. On ne dit point *Le Machiavel* (1): ou

(1) n'eſt conſervée à l'égard de Machiavel parce que cet Auteur ayant de tout tems été fort commun

ou du moins on ne le dit guére. Il faut encore en excepter le nom de *Petrarque*, & celui de Bocace, & celui de Sannazar, & celui de Politien. On dit indifféremment *Pétrarque* & *le Petrarque*, Bocace & le Bocace, Sannazar & le Sannazar. Mr de Balzac dit ordinairement *Le Pétrarque*, & Mlle. de Scudéri, *Pétrarque. Pétrarque* & *Sannazar* ſont aujourd'hui les plus uſités. Mais on ne dit que *Politien*, & la raiſon pour laquelle on ne dit que *Politien*, eſt que cet Auteur ne nous eſt guére connu que par ſes Ouvrages Latins. Et à ce propos il eſt à remarquer, que nous ne mettons point ordinairement d'article devant les noms de Famille des Auteurs Italiens, qui n'ont écrit qu'en Latin, ou qui ne nous ſont connus que par leurs Ouvrages Latins. A l'égard de *Dante* (1), comme c'eſt un nom de batême, & non pas un nom de Famille, il faut toujours dire *Dante*. Et ceux qui diſent *il Dante* en Italien, & *le Dante* en François, ne parlent pas régulièrement.

Pour revenir à nôtre Vittorio de Roſſi, cet Auteur s'appelant *Jan Victor* en ſon nom de batême, il faut donc l'appeler en François *Jan Vittorio de Roſſi* (2), & non pas *Le Vittorio de Roſſi*: dont j'avois averti Mr. l'Abbé de Santeuil, afin qu'il en avertît Mr. Baillet. Il l'en a averti; & Mr. Baillet s'eſt corrigé de cette faute en quelques endroits de ſes derniers Tomes. Je remarquerai ici en paſſant qu'à l'Imitation de Giovan Vittorio Roſſi, qui a rendu ſon nom en Latin *Janus Nicius Erythræus*, Gomberville, de l'Académie Françoiſe, qui s'appeloit *Marin* en ſon nom de batême & *le Roi* en ſon nom de Famille, s'eſt appelé de même, autour de ſa Tailledouce, *Thalaſſius Baſilides*.

Autre erreur de Mr. Baillet dans la Langue Italienne. Mr. Baillet dit à la page 52. du premier Tome: *On peut mettre au nombre des premiers, tous ces ridicules ſcrupuleux, qui n'oſoient lire l'Ecriture Sainte de peur de gâter leur beau Latin: ceux qui empêchoient leurs amis de lire les Epîtres de S. Paul pour le même ſujet: non contens de ne les pas lire eux-mêmes, & qui les traitoient de petites Lettres de mépris.* Et il met à la marge de ces derniers mots, *epiſtolaccias*. Si Mr. Baillet ſavoit l'Italien, il ſauroit que tous ces mots Italiens terminez en *accio*, & *accia*, *Chiefaccia*, *capellaccio*, *cavalaccio*, *libraccio*, &c. ſont des augmentatifs: & qu'*epiſtolaccia*, ou plutôt *epiſtolaccia*, (car on ne dit plus *epiſtola*) ſignifie une grande vilaine Lettre. Mr. Baillet, comme je l'ai déja remarqué pluſieurs fois, eſt un Copiſte de Copiſte. Il cite pour ſon garand, Konigius dans ſa Bibliothéque ancienne & nouvelle, qui cite Scipio Gentilis dans ſon Commentaire ſur l'Epître de St. Paul à Philémon. Mais, ni Konigius, ni Scipio Gentilis, ne parlent point de petites Lettres. Voici les termes de Konigius: *De pietate hominis*; il parle du Cardinal Bembo; *ex hoc facto judica: quando amico aliquando auctor fuit, ne Epiſtolas S. Pauli, quas contemptim* Epiſtolaccias *appellabat, attingeret: vel ſi cœpiſſet legere, de manibus abjiceret; ſi elegantiam ſcribendi & eloquentiam adamaret: quemadmodum laudatus Scipio commemorat* (3). Voici ceux de Scipio Gentilis: qui ſont du chapitre 27. *Nam quid de Petro Bembo dicam? Is quidem Epiſtolas omnes Pauli palam condemnavit: eaſque, deflexo in contumeliam vocabulo*, Epiſtolaccias *eſt auſus appellare: cùm amico auctor eſſet, ne illas attingeret; vel ſi cœpiſſet legere, de manibus abjiceret, ſi elegantiam ſcribendi & eloquentiam adamaret.* Ce qui a fait croire à Mr. Baillet qu'*Epiſtolaccia* vouloit dire une petite épître, c'eſt que l'Epître de S. Paul à Philémon eſt fort petite, c'eſt la ſource de ſa bévuë.

IX.

parmi nous on s'eſt fait une habitude de prononcer ſon nom ſans article comme originairement on le prononçoit. Il en eſt ainſi de Pétrarque & de Boccace dont les noms par la même raiſon s'écrivent plutôt ſans l'article qu'avec l'article. Qui a jamais oüi dire *les Sonnets du Pétrarque? Le Décamêron du Bocace?* On ne dit pas non plus *le Sannazar*, en partie par cette raiſon, en partie à cauſe de ſes Ouvrages Latins par leſquels il eſt pour le moins autant connu que par ſes Ouvrages Italiens, & je m'étonne que M. Ménage permette de dire *le Sannazar*, lui qui ne veut point abſolument qu'on le diſe pag. 529. de la 1. part. de ſes Obſervations ſur la Langue Françoiſe.

¶ 1. Volaterran livre 21. dit que l'Italien *Dante* eſt corrompu de *Durante*. *Dantes Poëta Florentinus, à genio*

IX.

Erreur de Mr. Baillet touchant un paſſage de Gerſon, où il eſt fait mention de Rabbi Moſes, fils de Maimon.

Monſieur Baillet. *C'eſt ce qui a porté Gerſon à mettre au nombre des ignorans Critiques ceux qui n'étoient habiles qu'en une ſorte de ſcience: parce qu'il eſt difficile qu'on ne trouve à examiner que des choſes d'une même eſpéce dans un Livre. Et il prétend que c'eſt avec raiſon que Galien, tout bon Critique qu'il étoit en certaines choſes, fut raillé par un Rabin, nommé Moiſe, pour s'être mêlé de porter ſon Jugement ſur ce qui étoit hors de ſa ſphére, & qui paſſoit ſes connoiſſances.*

Menage. Ce conte de Gerſon eſt un conte; c'eſt-à-dire, une pure fable. Car comment Rabbi Moïſe auroit il pû railler Galien, puiſque Galien & lui n'ont pas vécu en même tems. Galien vivoit ſous Marc Auréle qui eſt mort en 180. Et Rabbi Moïſe, Juif Eſpagnol fils de Maimon, d'où il a été appelé *Rambam*, des Lettres initiales de ſon nom *Rabbi Moſes Ben Maimon*, (c'eſt-à-dire, *Rabbi Moïſe, fils de Maimon*) nâquit à Cordouë en 1131. ſelon l'opinion commune, & il mourut en Egypte l'an de l'Hégire 605. & de nôtre Seigneur 1209. Car il ne faut pas douter que ce que dit ici Gerſon de Rabbi Moïſe, ne doive s'entendre du Maimonide. Rabbi Moïſe appelé *Moiſe de Gironde*, de ſa patrie ou de ſa demeure de Gironde, & Rabbi Moïſe fils de Nachman, étant des hommes obſcurs en comparaiſon de nôtre Maimonide: duquel on a dit, *à Moſe ad Moſen non ſurrexit ſicut Moſes.* C'étoit en effet un des plus ſavans hommes de ſon tems. C'étoit un grand Philoſophe, un grand Médecin, un grand Juriſconſulte, & un grand Mathématicien: & qui au jugement de Scaliger & de Caſaubon, eſt le premier des Rabbins qui a ceſſé de dire des badineries. Et ſi Mr. Baillet avoit û l'honneur de le connoître, il n'auroit pas dit en parlant de lui, *un Rabbin, nommé Moiſe.* Ce qui me fait ſouvenir de ce Provincial, qui diſoit *un nommé Turenne.*

Du reſte, le Sr. Faret, de l'Académie Françoiſe, étoit aſſez de l'avis de nôtre Rabbin, ayant écrit dans ſon Honnête Homme, qu'il vaut mieux être ſuperficiellement imbu de pluſieurs choſes, que d'en ſavoir une ſeule à fonds: un homme qui ne ſait parler que d'une choſe, étant obligé de ſe taire trop ſouvent.

J'avois fait cette Remarque contre Gerſon, lorſque m'étant tombé dans l'eſprit que Mr. Baillet pourroit bien n'avoir pas entendu le paſſage de Gerſon, je fus conſulter l'original: Et je trouvai en effet que Gerſon ne diſoit rien moins que ce que Mr. Baillet lui faiſoit dire. Voici les paroles de Gerſon: *Fuit Galenus in arte ſua peritiſſimus Medicinæ.* Ce qui veut dire, que Galien étoit excellent Médecin Praticien; & non pas, comme Mr. Baillet l'explique, bon Critique en certaines choſes. *Memini dum puerulus ſtuderem in Artibus, ipſum deriſum, quia poſuit quartam figuram in ſyllogiſmis. Mittit, inquiunt, falcem in meſſem alienam, quia non Logicus, ſed Medicus eſt.* Remarquez que ce ne fut pas Rabbi Moïſe qui ſe moqua de Galien. Gerſon ajoûte: *Loquitur adverſus Galenum Rabbi Moyſes Medicus:* ce Rabbi Moïſe étoit Médecin du Roi d'Egypte: *quia præſumens de ſcientia Medicinæ, præſumpſit conſequenter de multis: tanquam illa ſint Medicinam cognoſcentes: in quibus ipſum erraſſe notavit. Et hic error familiaris eſt admodum ſapientibus hujus ſæculi: qui dum ſe vident honorari pro aliqua ſcientia; ſit Legum, ſit Canonum, ſit induſtriæ mundiali; laxant faciliter ora de ſermonibus quos neſciunt; ut de Theologia: quaſi verecundarentur aliquid*

gente Alethería, Durantes eh initio vocatus, interiſo deinde, ut ſit in pueris vocabula.

¶ 2. Si *Jan Vitterio* eſt le nom François en quelle Langue done dit-on *Jan Viller?* Ce n'eſt pas en Latin, il faudroit *Joannes Viller.* Ce n'eſt pas en Italien, il faudroit *Gian* ou *Giovan Vittore.* Ce n'eſt pas en François, puiſque, ſelon M. Ménage, c'eſt *Jan Vittorio* qui eſt le nom François & non pas *Jan Viller.* Il y a ſans doute ici de l'embarras. *Villevins* d'ailleurs & *Viller* ſont deux Saints différens.

¶ 3. Cet ami qu'on dit que le Cardinal Bembo voulôit détourner de lire St. Paul étoit Jaques Sadolet qui travailloit en ce tems-là ſur l'Epître aux Romains. Ni l'un ni l'autre n'étoit alors Cardinal. Voiez Victorinus Strigelius ſur le Pſeaume 4. pag. 20. & Melander qui le cite ch. 124. de ſon *Jocoſeria.* Ces petits contes cependant me ſont un peu ſuſpects venant de la part des Proteſtans.

quid ignorare. Où eſt-il dit en ce paſſage que Galien fut raillé par Rabbi Moïſe? Il y eſt dit ſeulement que Rabbi Moïſe blâmoit Galien de ce que ſachant la Médecine, il croyoit ſavoir une infinité d'autres choſes. *Loquitur autem adverſus Galenum Rabbi Moyſes, Medicus, quia præſumens de ſcientia Medicinæ, præſumpſit conſequenter de multis.* On peut blâmer une perſonne après ſa mort. Mais quand on dit qu'un tel fut raillé par un tel, cela emporte la préſence du railleur & du raillé: ou du moins l'exiſtence de l'un & de l'autre en même tems. Ce qui a trompé Mr. Baillet, c'eſt que Gerſon s'étant exprimé par le préſent, *loquitur autem adverſus Galenum Rabbi Moyſes*, il a cru que Galien & Rabbi Moïſe étoient contemporains.

X.

Le Livre des Allégories d'Homère attribué par Mr. Baillet à Héraclides Ponticus, n'eſt point d'Héraclides Ponticus.

MOnſieur Baillet à la page 400. de ſon ſecond Tome, parlant des Traductions de Conrad Geſner, dit que Conrad Geſner a traduit *le Livre des Allégories d'Homère par Héraclide du Pont.* Il faut dire *Héraclide de Pont.* Mr. Baillet a fait la même faute en pluſieurs autres endroits de ſon Livre.

Ce Livre n'eſt point d'Héraclidés Ponticus, quoiqu'il ſoit imprimé ſous ſon nom. Je l'ai montré dans mes Obſervations ſur Diogéne Laërce, à l'article d'Héraclides Ponticus. Voici ma Remarque: *Exſtat hodie ſub nomine Heraclidis Pontici liber* Ἀλληγορίαι Ὁμηρικαὶ *inſcriptus, & quem Geſnerus, qui eum vertit, noſtri Heraclidis Pontici genuinum eſſe ſuum exiſtimat, atque olim* Λύσεων Ὁμηρικῶν *inſcriptum, ſed omninò eum falli conſtat: ſiquidem in eo libello mentio fit multorum, qui poſt Heraclidem Ponticum vixerunt: Arati, Callimachi, Apollodori, Cratetis; & Herodici, Cratetis diſcipuli, & aliorum. Fuit alter Heraclides Ponticus, qui Caii, Claudii, & Neronis temporibus vixit: de quo Suidas in* Ἀντέρως, *& in* Ἡρακλείδης. *& tertius Hiſtoricus, cujus meminit Stephanus in* Ὀδυσσεύς. *Secundi illius, vel Tertii, Heraclidis Pontici eſſe illum librum cui titulus* Ἀλληγορίαι Ὁμηρικαί, *exiſtimabat Voſſius. Ex Bibliothecâ Vaticanâ prodiit nuper, operâ Leonis Allatii, Heraclitî cujuſdam libellus* Περὶ ἀπίστων *inſcriptus. Exiſtimabat verò vir ille doctus, non alium eſſe Heraclitum illum ab Auctore Allegoriarum Homericarum. Idem & Lucæ Holſtenio videbatur: qui & ipſe ad Porphyrium, in Vita Pythagoræ, teſtatur ita hunc Allegoriarum Scriptorem appellari ab Euſtathio ad Iliados alpha: necnon in quibuſdam harum Allegoriarum ſcriptis Codicibus.*

Mr. Bigot a quelque penſée que le Livre des Erreurs d'Ulyſſe, intitulé Ἔκτιτος Διήγησις ἐκ τῶν κατὰ Ὅμηρον πλάνων τοῦ Ὀδυσσέως μετὰ τίνος θεωρίας ἠθικωτέρας Φιλοκτήτου βίβλια, & publié à Haguenau en 1531. par Opſopœus, eſt de ce même Héraclite.

Compendioſa Explicatio errorum Ulyſſis Odyſſeæ Homericæ, cum contemplatione morali elaborata.

XI.

Fauſſe allégation de Mr. Baillet du Livre de Mr. Huet de Claris Interpretibus.

MOnſieur Baillet. *Lipſe avoit une demangeaiſon plus qu'écholiére pour faire paroître qu'il ſavoit du Grec: & il faiſoit gloire d'en inſérer ſouvent parmi ſon Latin. En quoi il eſt blâmé avec beaucoup de juſtice par Caſaubon: c'eſt-à-dire par Mr. Huet: quoique cette bigarrure parût belle aux yeux de pluſieurs dans le tems de la nouveauté.* Tom. 2. pag. 197.

Menage. Il devoit dire, *en quoi il a été blâmé*, puis qu'il ajoute, *quoique cette bigarrure parût belle.* Mais il n'eſt pas ici queſtion de fautes de Langue. J'en traiterai dans un Chapitre à part, où je ferai voir qu'il y en a plus de cinq ou ſix cens dans les quatre premiers volumes de Mr. Baillet. Il eſt queſtion de fauſſe citation. Caſaubon ne dit rien de ſemblable de Lipſe dans le Dialogue de Mr. Huet. Et

¶ 1. Le P. Mabillon pag. 211. de ſon *Iter Italicum* imprimé en 1687. & que par conſequent M. Ménage pouvoit avoir vû, cite cette même Lettre de Poge adreſſée non pas à Guérin de Verone, *Guarinum Veronenſem*, mais ad *Jobannem amicum ſuum*, laquelle étoit dans la Bibliothéque Ambroſienne à la fin d'un

Et Mr. Huet auroit ſû grand tort de faire blâmer Lipſe par Caſaubon pour ce mélange de Latin & de Grec; puiſque c'étoit le défaut dont on accuſoit Caſaubon: comme Caſaubon le témoigne lui-même dans ſa premiere Exercitation contre Baronius. Voici ſes termes: *Quod Latinis Græca immiſceam:* Il parle d'Eudæmon Johannes, Candiot Jéſuite, qui l'avoit blamé de cette bigarrure: *Novum crimen, Cæle Cæſar. Nolo eruditorum noſtri ſeculi; Turneborum, Lipſiorum, Scaligerorum, exemplo factum tueri. Nolo Panigarolæ Conciones in medium afferre. Taceo morem multis aliis Concionatoribus partium Romanarum hodie uſurpatum; qui apud indoctam plebeculam Latina, Græca (aliquando & Hebraica) recitant ſæpe: Latina præſertim, ſine interpretatione. Certè olim Cicero ad Pomponium Atticum, Græcè doctum, ita ſcripſit, ut ego ad Erontonem Ducaum, Græci ſermonis intelligentem.* Mr. Manjot, très-célébre & très-ſavant Médecin de Paris, qui mêle ainſi beaucoup de Grec parmi le Latin, s'excuſe auſſi par l'exemple de Caſaubon. Tout cela fait voir que Mr. Baillet n'a jamais lû les Ouvrages de Caſaubon, & qu'il a lû avec peu d'attention le Dialogue de Mr. Huet *de Claris Interpretibus.*

XII.

Il n'eſt point vrai que les Oeuvres de Quintilien ayent été trouvées par le Pogge Florentin dans la boutique d'un Chaircutier.

MOnſieur BAILLET, page 116. du 2. Tome: *Paul Jove témoigne qu'on eſt particuliérement obligé au Pogge de Florence d'avoir déterré & mis au jour les Livres de Cicéron* de Finibus, & de Legibus: *& le Quintilien, qu'il ſauva de la boutique d'un Charcutier.*

MENAGE. Il eſt vrai que Paul Jove a écrit que le Pogge avoit trouvé les Oeuvres de Quintilien, & qu'il les avoit trouvées dans la boutique d'un Chaircutier ou Charcutier; car on dit l'un & l'autre, quoiqu'on ne diſe que *charcuter.* Mais cette derniére particularité n'eſt pas véritable. Ce fut dans le fonds d'une tour du Monaſtére de S. Gal que le Pogge trouva ce tréſor. Il le témoigne lui-même dans une de ſes Lettres à Guérin de Vérone, écrite le 17. de devant les Calendes de Janvier de l'année 1417. & datée de Conſtance, où il ſe trouvoit alors au ſujet du Concile. La Copie de cette Lettre ſe trouva à la tête d'une Copie du Quintilien trouvé par le Pogge. Laquelle Copie de Quintilien paroît avoir plus de 200. ans. Et cette Copie, qui étoit de la Bibliothéque de Mr. Heinſius; comme il paroît par ces termes de la page 5. de la 2. partie du Catalogue de cette Bibliothéque, imprimé à Leyde en 1682. *Quintiliani Inſtitutiones Oratoriæ MSæ. è Bibliotheca Monaſterii Sancti Galli à Poggio Florentino erutæ;* eſt aujourd'hui dans celle de Mr. Colbert de Seignelay, nombre 5217. où le ſavant & l'obligeant Mr. Baluze me l'a fait voir. Voici les termes de cette Lettre (1) qui regardent cette particularité: *Eſt autem Monaſterium S. Galli prope urbem hinc mil. paſ. viginti. Itaque nonnulli, animi laxandi, & ſimul perquirendorum librorum, quorum magnus numerus eſſe dicebatur, gratiâ, eò perreximus. Ibi inter conſertiſſimam librorum copiam, quos longum eſſet recenſere, Quintilianum comperimus, adhuc ſalvum & incolumem, plenum tamen ſitu & pulvere ſqualentem. Erant enim non in Bibliotheca libri illi; ut eorum dignitas poſtulabat; ſed in teterrimo quodam & obſcuro carcere: fundo ſcilicet unius turris: quo ne capitales quidem rei damnati retruderentur.*

Léonard Aretin, dans une de ſes Lettres au Pogge, qui eſt la 4. du Livre 4. de ſes Lettres, lui parle de la découverte de ce tréſor, en ces termes: *Quintilianus priùs latet atque diſcerptus, cunctis membra parte (2) recuperavit: vidi enim capita librorum. Totus eſt: cùm vix nobis media pars; & ea ipſa lacera ſupereſſet. O lucrum ingens! inſperatum gaudium! Ego te, Marce Fabi, totum, integrumque aſpiciam,*

d'un Quintilien manuſcrit. Les termes de cette Lettre, ne ſont pas tout-à-fait rapportez de même par Mr. Ménage que par le P. Mabillon.

¶ 2. *Parte* au lieu de *per te*, eſt une faute qui ſe trouve dans l'édition de Bâle des Epîtres de Leonard d'Arezzo pag. 149. & qu'il étoit à propos de corriger.

ciam, & quanti tu mihi tunc eris, quem ego quamvis lacerum crudeliter ora, ora, manuſque ambas, populatáque tempora, ruptis auribus & truncas inhoneſto vulnere nares, tamen propter decorem tuum in delitiis habebam. Oro te, Poggi, fac me quàm citò hujus deſiderii compotem: ut ſi quid humanitus impenderit, hunc priùs viderim quàm è vita diſcedam. Nam de Aſconio quidem & Flacco, licèt uterque placeat, tamen non uſque adeo laburandum exiſtimo: quorum ſi neuter unquam fuiſſet, nihil ferè minùs Latinitatis haberet. At Quintilianus, Rhetoricæ pater & Oratoriæ magiſter, ejuſmodi eſt ut cùm tu illo diuturno ac ferreo barbarorum carcere liberatum huc miſeris, omnes Hetruriæ populi gratulatum concurrere debeant. Miroque, te, & illos qui tecum erant, non ſtatim in hunc manus avidas injeciſſe: quem ego poſt Ciceronis de Republica libros, plurimum à Latinis deſideratum, & præcunctis deploratum, affirmare auſim. Ces paroles, *diuturno ac ferreo barbarorum carcere liberatus*, ſont voir que ce manuſcrit de Quintilien n'a pas été trouvé dans la boutique d'un Chaircutier, mais dans quelque Bibliothéque de Moines. Cette Lettre de Léonardo d'Arezzo eſt écrite de Florance en 1416. aux Ides de Septembre. Il me reſte à remarquer, que dans la Lettre 7. du même Livre, écrite au même Pogge, il y a, *Quintilianus tuus laboriosiſſimè emendatur. Permulta ſunt enim in noſtro vetuſto codice, quæ addenda tuo videantur: ſed in quibus locis vetuſtas deerat, hoc eſt in ſyncopis illis grandioribus plerisque in locis inſanabilis morbus eſt.* J'apprens de la Lettre précédante de Léonard Aretin écrite du 4. des Nones de Janvier 1415. au même Pogge, que le Pogge avoit trouvé en France des Oraiſons de Ciceron : dont Paul Jove n'a point fait de mention. *Inſuper, ut tu nuper in Gallia Orationes duas Marci Tullii, quas noſtra ſecula nunquam viderant, tuâ diligentiâ perquæſitas, reperiſti: ſic ego nuper Areti Epiſtolam* (1) *quandam reperi, quam te nunquam vidiſſe certò ſcio. In eâ non ſine ſtomacho Tullius Petrarcæ reſpondet.* Cette réponſe de Ciceron à Pétrarque eſt une raillerie ſur la Lettre que Pétrarque a écrite à Ciceron. Et j'aprens du Pogge dans ſon Dialogue *de Infelicitate Principum*, page 394. qu'il en avoit trouvé huit en Allemagne, outre le Quintilien & le Columelle. Voici l'endroit: *Suſcepit hic me intuens:* C'eſt Nicolas Nicolo qui parle au Pogge: *olim diligentiam & laborem pergrandem Alemaniæ librorum perquirendorum gratiâ, qui in ergaſtulis apud illos reclusi detinentur in tenebris, & carcere caco: qua in re multùm profuit Latinis Muſis ejus induſtria. Nam octo Ciceronis Orationes; integrum Quintilianum; Columellam: qui anteà detruncati & deformes apud nos erant: & item Lucretii partem: pluresque alios Latinæ Linguæ Auctores præclaros, reſtituit nobis: pluráque ex diris carceribus, quibus inviti, obſoletiquæ opprimuntur, eruiſſet: ſunt enim multis vinculis & fœdo carcere abſtruſi: niſi fortunæ defuiſſent. Hæc cùm ab eo*

¶ 1. Après *Sic ego* il me paroit qu'il auroit fallu mettre un &c. qui auroit été ſuivi immediatement de ces mots: *Et l'appreni du Poge dans ſon Dialogue &c.* parce que tout ce qui eſt entre deux eſt entierement hors d'œuvre, & ne fait que broüiller.

¶ 2. Il ſuffiſoit d'avoir découvert en quel lieu Poge trouva le Quintilien ſans s'obliger à relever toutes les fautes des Auteurs qui ont rapporté autrement cette Hiſtoire. Gabriel Naudé n'eſt pas bien d'accord avec lui-même ſur ce fait. Dans ſon Avis pour dreſſer une Bibliothéque, il veut comme Paul Jove, que ce ſoit dans la boutique d'un Chaircutier que Poge ait trouvé le Quintilien, & dans ſon Addition à l'Hiſtoire de Louis XI. pag. 201. il veut que ce ſoit dans une Bibliothéque de Paris, ajoutant que Poge vint étudier en cette Ville quelque tems après Philippe Béroualde, bien qu'il ſoit ſûr que Béroualde au contraire ne vint à Paris que vingt-cinq ans après la mort de Poge. Marc Antoine Sabellic, qui étoit de ce ſiecle-là, dit, ce ſemble, dans ſon Dialogue *de reparatione Linguæ Latinæ* que ce fut en France que le Quintilien fut trouvé. *Conſtans fama eſt Quintilianum illiterum Linguæ Latinæ lumen ſub tempus Conſtantiaci Concilii ab eo* (Pogio) *ex Gallia Romam deportatum.* Mais il eſt viſible que par le mot *Gallia* il faut, ſuivant l'ancienne diviſion, entendre la Gaule Celtique, où l'on comprenoit la Suiſſe, & par conſequent le payis qu'on appelle aujourd'hui Saint-Gal.

¶ 3. Francesco Albertini Ecrivain beaucoup plus ancien que le Poeciancio appelle de même Poge *Poggius Brandolinus*, mais Chriſtophe Landin plus ancien que l'Albertini, dans l'Apologie qu'il a miſe au devant de ſon Commentaire ſur Dante, appelle Poge *Poggio Bracciolini*, & je croyois volontiers que c'eſt ainſi qu'il doit être appellé. La reſſemblance des deux mots a donné lieu à l'équivoque d'autant plus aiſement qu'il y avoit en ce tems-là une famille de *Brandolini* à Florence, témoin Lippo Brandolini Religieux Auguſtin, dont nous avons pluſieurs Ouvrages en proſe & en vers. *Poge* au reſte étoit véritablement le nom de baptême de cet Auteur. Si c'avoit été ſon nom de famille, il n'y auroit pas joint le ſurnom de *Florentin*, ces for-

tes

ex fuissent in lucem edita, cumque uberior, & quasi certa spes proposita esset ampliora inveniendi, nunquam postea aut Princeps, aut Pontifex, minimum operæ, aut auxilii, adhibuit, ad liberandos præclarissimos illos viros ex ergastulis Barbarorum.

J'oublioïs à remarquer, que le Poccianzio dans son Catalogue des Ecrivains Florentins, au chapitre du Pogge, a écrit que le Pogge avoit trouvé le Quintilien dans un Monastere de Constance (2). Il s'est trompé à l'égard du lieu du Monastere.

Je remarquerai ici en passant, que le Poccianzio, au lieu allégué, appelle le Pogge *Poggius Brandolinus* (3) : ce qui pourroit donner sujet de croire, que *Poggius* auroit été le nom de Batême du Pogge, & *Brandolinus* son nom de famille. Mais un de ses fils s'étant appellé lui-même *Baptista Poggius* à la tête de la Vie qu'il a écrite du Cardinal Dominico Caprarica, imprimé dans le 3. volume des Mélanges de Mr. Baluze, & un autre étant appellé *Jacopo Poggio* dans la Lettre de *Sebastiano de Rossi* touchant la querelle d'entre le Tasse & l'Academie della Crusca, il est constant que son nom de famille étoit *Poggius*.

XIII.

Erreur de Mr. Baillet touchant les inscriptions des Dialogues de Platon.

Tom. 1. pag. 169.

Monsieur Baillet. *Platon n'a point donné d'autres titres à ses Dialogues que les noms des personnes qui y avoient quelque part ; ou quelque rapport, quel qu'il pût être.*

Menage. Il est très-faux que Platon n'ait point donné d'autres titres à ses Dialogues que le nom des personnes qui y avoient quelque part. Il leur a donné double titre : l'un tiré de la personne ; & l'autre de la chose. Ce qui a été remarqué par Laërce, en ces termes : διπλᾶις δὲ χρῆται ταῖς ἐπιγραφαῖς ἑκάστων βιβλίων, τῇ μὲν, ἀπὸ τοῦ ὀνόματος, τῇ δὲ, ἀπὸ τοῦ πραγμάτος. Il paroît par ce qu'a dit ici Mr. Baillet qu'il n'a pas même lû les titres des Dialogues de Platon.

XIV.

Le veritable nom de famille de Politien ignoré par Mr. Baillet.

Monsieur Baillet a intitulé le 817. Chapitre de son Livre des Jugements des Savans, Politien (*Ange Bas.*) *du Mont Pulcien : mort en 1494.* Et il a écrit dans la Table des Auteurs dont il parle dans son Livre, *Politien, Ange Bassien.* Qui a jamais dit que Politien s'appellât *Bass*, ou *Bassien* ? On a dit qu'il s'appeloit *Basso* en Italien, & *Bassus* en Latin. (4) Schioppius l'appele *Bassius* (5) dans une de ses Lettres à Jule Cesar Cappacio, imprimée dans ses Paradoxes Literaires, qu'il a publiez sous le nom de Pascasius Grosippus. *Hic samen*, (il parle de Sannazar) *præ se Angelum Bas-*

Page 185. du 2. Tome.

Dom Martillon dans son Voyage d'Italie p. 178. le fait mourir en 1509. c'est une faute d'impression.

zes de surnoms ne se joignant jamais aux noms de famille. On a dit *Leonardus Aretinus*, *Bartholomeus Platina* ou *Platinensis* (ceux qui le nomment *Baptista* le trompent) *Antonius Panormita*, *Baptista Mantuanus*, &c. & non pas *Brunus Aretinus*, *Gaeus Platina* ou *Platinensis*, *Beccatius Panormita*, *Spagnolus Mantuanus*, &c. Rien n'étoit plus ordinaire en ce tems-là. Il est vrai qu'il y a ceci de particulier à l'égard de Pogge que ce nom de barême étant devenu illustre en la personne de Pogge Florentin, il a passé ensuite pour nom de famille en la personne de ses enfans, & ce qui ne permet pas d'en douter est que Giacopo Poggio un de ses fils, si connu par la fameuse conjuration des Pazzi contre les Médicis, de laquelle il étoit un des Chefs, est toujours appellé par Machiavel, *Giacopo di Messer Poggio*. Il est parlé d'un *Joannes Franciscus Pogii Oratoris filius*, dans Paulus Cortesius l. 3. *de Cardinalatu* fol. 198.

¶ 4. Il faut ecrire *Schioppius* comme *Schioppius* lui-même l'ecrit. Les Latins de même que les Italiens prononçant le *Ch* comme un *K*. Il s'ensuivroit si on ecrivoit *Schioppius* qu'il faudroit prononcer *Skioppius*, ce qui representeroit mal la veritable prononciation du nom de cet Auteur. Il nous apprend pag. 64. du *Scaliger hypobolimæus* que son nom etoit originairement *Schoppi*, où le *CH.* se prononçoit à l'Alemande & à la Françoise, mais comme en Italie où *Schioppius* se retira depuis, chacun au lieu de *Schoppi* disoit *Scoppi*, il fut obligé afin qu'on prononçât moins mal son nom, de l'ecrire *Schioppi* & en Latin *Scioppius*, les Italiens prononçant *Sciop* à peu près comme les Alemans *Schop*.

¶ 5. Vossius le Pére dans son Livre des Historiens Latius est le premier que je sache qui se soit avisé d'ecrire que le nom de famille d'Ange Politien étoit *Bassus*. Schioppius l'a tiré delà, ses Paradoxes literaires n'ayant paru qu'un an après l'Ouvrage de Vossius, mais il est difficile, comme dit M. Maglabechi, de deterrer l'origine de ce *Bassus*. Voici ma conjecture. Le fameux Pomponius Lætus, admirateur outre de l'antiquité, ayant institué à Rome une Academie de gens de lettres, invita ceux qui la composoient à substituer ou ajouter quelque nom ancien à celui de leur famille. Marco

Baſſum; *à patria*, Politiani *nomine notiorem*; *non aliter quàm ſi vix ultimæ notæ Grammatiſta foret, contemnere, & verſibus inſectari auſus eſt: quòd eum ſermonis puritate minimè ſibi parem eſſe, rectè judicaret.* Et Voſſius le pere, l'Auteur de la Bibliographie curieuſe, & pluſieurs autres, l'ont appelé enſuite de ce nom. Cependant il eſt certain qu'il s'appeloit *Cino*, & non pas *Baſſo*. Ce qui le juſtifie par ce fragment d'une Lettre de Mr. Magliabechi à Mr. Bigot, que j'ai produit dans mes Origines Italiennes au mot *Poliziano: Nello ſcorrere per tanto alcune ſcritture di Monſignor Sommai, ò veduto che eſſo aveva notato che'l Poliziano era de' Cini. Il che parendomi uno ſpropoſito, per averlo ſempre veduto, citato per de' Baſſi, moſtrai tal coſa al Signor Capitan della Rena, che era da me. Et il Signor Capitano ſubito mi riſpoſe, che veramente il Poliziano era de' Cini: delche ne aveva una prova certiſſima & evidentiſſima, allaquale non ſi può rispondere. Cioè che'l medeſimo Poliziano così appunto ſi ſottoſcrive nel Teſtamento del Pico della Mirandola, veduto e letto dal medeſimo Signor Capitano. Mi maraviglio del Voſſio, ed univerſalmente di tutti gli altri, che concordemente lo chiamano* Angelus Baſſus: *non ſapendo di dove ſi cavino quel* Baſſus. Pour ce qui eſt du nom de *Politien*, il ne ſe revoque pas en doute que Politien n'ait été appelé *Pulcien*, de la Ville de Monte-pulciano, ſa patrie. Sannazar l'appele *Pulicianus*, par mépris, au lieu de *Pulcianus*, ou *Politianus*. Machiavel dans ſes Hiſtoires de Florance l'appele *Agnolo Montepulciano*. Il changea enſuite le nom de *Pulciano* en celui de *Politiano*. C'eſt ce que j'ai appris de cet endroit de l'Apologie de Majoragius ſur le changement de ſon nom *Antoine le Comte* en celui de *Marcus Antonius Majoragius: Quid Politianus, vir ita facundus & oratione politus, ut non ſine cauſſa nomen illud adſciviſſe ſibi videatur, an non Angelus antèà de Monte Pulciano fuit?* & à propos de cette politeſſe, il eſt à remarquer qu'Eraſme diſoit en parlant d'Angelus Politianus, *Mallem eſſe Politianus quàm Angelus.* Mais comme Montépulci (1) s'appele en Latin *Mons Politianus*, Politien en prenant le nom de *Politianus*, n'a point apparamment, ſongé à ſa politeſſe.

Mr. Baillet peut bien juger par cette Remarque & par la précédante, qu'il n'ût pas mal fait de me conſulter ſur ſon livre, comme quelques-uns de ſes amis lui conſeilloient.

XV.

Ce que dit Mr. Baillet que Jules Scaliger a dédié ſes livres des Cauſes de la Langue Latine à Sébaſtien Gryphe Imprimeur de Lyon, n'eſt pas veritable.

MOnſieur Baillet. *Jules Scaliger, pour témoigner l'eſtime qu'il faiſoit de l'habileté & du mérite de Sebaſtien Gryphe, plutôt que pour l'engager à imprimer ſes Ouvrages, lui dédia les treize Livres qu'il fit des Cauſes de la Langue Latine en* 1540. *Dans l'Epitre qu'il lui adreſſe, il dit qu'il avoit voulu mettre ſon Ouvrage ſous ſa protection, & lui en confier la publication, afin que comme la Poſtérité ne manqueroit pas d'avoir une eſtime & une vénération particuliere pour ſa piété ſincére; pour ſa doctrine plus que commune; pour ſon inſigne honnêteté, & pour ſes autres qualitez excellentes: on pût juger de l'utilité* & Tome I. page 201.

Antonio Cocéio prit le nom de Sabellicus, Filippo di ſan Gemignano celui de Callimachus, Angelo Colocci Gentilhomme de Jeſi, depuis Evêque de Nocére, un des plus habiles d'entre eux, quoi qu'il n'ait preſque rien écrit, ſe fit appeller *Anteluſ Baſſus*, & comme c'étoit un homme trés-poli, d'une érudition diſtinguée, & que les Savans lui ont donné beaucoup de louanges dans leurs écrits, il ſe peut faire que Voſſius voyant cet *Anteluſ Baſſus* tant loué, ſans néanmoins qu'il parût aucun Ouvrage ſous ce nom, le ſera imaginé que l'*Anteluſ* de queſtion n'étoit autre qu'Ange Politien, d'où il conſcluoit que Baſſus étoit le nom de famille.

¶. 1. On ne dit point *Montepulci* pour *Montepulciano*.

¶ 2. Jaques Sadolet écrivit auſſi une Lettre à Sébaſtien Gryphe pour lui recommander l'impreſſion du Poéme d'Aonius Palearius *de animorum immortalitate*. Cette recommandation ne fut pas inutile, Gryphe imprima le Poëme avec tout le ſoin poſſible, ce qui lui attira de la part de Palearius un remercîment qui eſt auſſi imprime au devant de ſes Oeuvres en proſe chez le même Gryphe. Dans l'une & dans l'autre de ces Lettres, cet Imprimeur eſt extraordinairement loué, de même que dans une Lettre de Dolet à Jean de Boyſſoné, & dans les Phaleuques qui commencent:

Gryphi nobilium Typographorum

Nobiliſſime eaque in arte princeps;

Im-

& de l'importance de ſon Ouvrage, non ſeulement par le credit qu'il plairoit à Gryphe de lui procurer, mais encore par la réputation & les ornemens qu'il voudroit lui donner en le mettant au jour.

Menage. Il n'eſt point vrai que Jules Scaliger ait dédié ſes Livres *de Cauſis Linguæ Latinæ* à Sébaſtien Gryphe, Imprimeur de Lyon. Il lui a ſeulement écrit une Lettre au ſujet de ce Livre qu'il devoit imprimer (2); par laquelle il lui dit, *Tuam verò, mi Gryphi, veram pietatem, excellentem eruditionem, inſignem humanitatem, his noſtris lucubratiunculis & præſſe volui, & moderari: ſi id tibi ita collibuiſſet: ut Poſteri intelligerent, ejus frugis proventum, ſi qua ad eorum commoda per nos exculta eſſet, à nobis tantùm commendari, quantùm ex diligentia tua, atque auctoritate gratiæ conſequi potuiſſet.* Eſt-ce là une Dédicace? Jules Scaliger a écrit de même une Lettre à l'Imprimeur Vaſcoſan, pour lui recommender l'édition de ſon livre de la Subtilité. Outre que Jules Scaliger étoit trop glorieux pour dédier un de ſes Livres à un Imprimeur, il n'avoit garde de dédier à Gryphe ſes Livres des cauſes de la Langue Latine, puis qu'il les avoit adreſſez à ſon fils aîné Silvius Cæſar Scaliger: auquel il a auſſi adreſſé ſa Poëtique. Jules Scaliger a écrit à Sebaſtien Gryphe de la même façon que Quintilien a écrit à Tryphon le Libraire pour lui recommender ſes Inſtitutions Oratoires qu'il avoit dédiées à Marcellus; & de la même façon que Scévole de Sainte Marthe a adreſſé des Hendécaſyllabes à Mamert Patiſſon, pour lui recommender l'édition de ſes Ouvrages.

Mais il eſt vrai que Sébaſtien Gryphe étoit un homme ſavant. Majoragius l'appelle *vir inſignis ac litteratus.* C'eſt dans ſon Apologie touchant le changement du nom d'*Antonius Maria Comes* en celui de *Marcus Antonius Majoragius.* Et Jean Voûté de Reims, dit en Latin *Vulteius*, a écrit dans une de ſes Epigrammes, qui eſt du livre premier, que Robert Etienne corrigeoit fort bien les Livres, que Colinet les imprimoit fort bien, mais que Gryphe ſavoit fort bien & les imprimer & les corriger.

Inter tot norunt libros qui cudere, tres ſunt
Inſignes. Languet cætera turba fame.
Caſtigat Stephanus, ſculpit Colinæus, utrumque
Gryphius docta mente manuque facit.

Sébaſtien Gryphe a fait une Préface à ſon Virgile, qui eſt tout-à-fait bien écrite (3). Celle qu'il a miſe devant ſon Politien, eſt auſſi fort belle.

Il y avoit à Veniſe en 1557. un Imprimeur du nom de Jean Gryphe.

XVI.

Ce que dit Mr. Baillet que Grégoire de Nazianze a été appelé le Jeune Théologien, *n'eſt pas véritable.*

Monſieur Baillet. *Le ſecond à qui on a donné par honneur le titre particulier de* Théologien *dans l'Egliſe, eſt S. Grégoire de Nazianze: qui l'a mérité par l'excellence de ſes écrits en général; & en particulier, par les quatre Diſcours admirables qu'il a faits ſur la Théologie: où il prouve à fonds la Doctrine Catholique ſur la Trinité, & ruine tous les faux raiſonnemens* Tome. 1. pag. 51.

imprimez au revers du premier feuillet de la belliſſime edition des Odes *Salomonis Maurini* in 8. 1537.

¶ 3. Toutes ces louanges outrées que les Auteurs ont données à Sebaſtien Gryphe ne ſont pas de ſûrs garans de ſon érudition. L'on tait aſſez de quoi un Auteur eſt capable, quand il a beſoin du ſecours d'un Imprimeur ou qu'il veut lui ten oigner ſa reconnoiſſance. Je veux croire que Gryphe n'étoit pas ignorant, mais qu'il ait été auſſi ſavant qu'on voudroit nous le faire croire, c'eſt dequoi je doute fort. N'eſt-ce pas une flatterie mal-ſeante que celle de ce Poëte erore qui ofe le préferer à Robert Etienne le plus habile Imprimeur & l'un des plus ſavans hommes de ſon tems. Les éditions de Gryphe ſont à la vérité nettes; il y en a même quelques-unes d'une beauté ſans égale, mais elles ne ſont ni ſi belles généralement ni ſi correctes, que celles de Rob. Etienne. Qu'on y regarde même de près, j'oſe dire qu'on les trouvera la plupart toutes pleines de fautes. Je n'ai point vû la Préface de cet Imprimeur ſur Virgile. J'ai ſeulement vû celle qu'il a miſe ſous ſon nom au devant de ſon Politien de la 1. édit. Elle eſt des plus courtes & n'a rien, ce me ſemble, que d'aſſez commun. J'y ai même remarque un certain *Scabroſus*, mot conſtamment barbare, & qui ſeul devoit empêcher M. Ménage de trouver cette Préface ſi belle.

mens des Hérétiques. Et quand il eſt appelé par les uns le Second Théologien, & le Jeune *par les autres, il faut entendre ſelon la penſée de ceux qui l'appelent ainſi, que c'eſt toûjours par rapport à S. Jean l'Evangeliſte: qu'ils appeloient* le premier & l'ancien Théologien.

MENAGE. Mr. Baillet s'eſt tout-à-fait mépris en cet endroit. Il eſt vrai qu'on a pû appeler Gregoire de Nazianze *νέος Θεόλογος*: de la même façon qu'on a appelé *novus Bacchus*, ou *novus Liber*, ou *novus Dionyſius*, Marc Antoine le Triumvir, & l'Empereur Caracalla; & l'Impératrice Julie, & Sabine, *νέα Δημήτηρ*: & la fille de Germanicus, *νέα Ἰουλία*: & Cléopatre, *νέα Ἶσις*: Mr. du Cange a raporté tous ces exemples dans ſon Gloſſaire Grec: où il a enſuite remarqué, que pluſieurs Empereurs de Conſtantinople ont pris le titre de *Nouveau Conſtantin*, & qu'Arrien de Nicomédie fut appelé *νέος Ξενοφών*: & qu'on a ajoûté le mot de *νέος* aux noms propres de pluſieurs Saints, pour les diſtinguer des autres Saints de leurs mêmes noms, leſquels les ont précédez: comme à S. Eſtienne, qui vivoit ſous Copronyme: à S. Paul Patriarche de Conſtantinople: à un S. Baſile: à un S. Barthelemi: à un S. Luc Stylite: à un S. Acharion, &c. Mais jamais S. Gregoire de Nazanze n'a été appelé ni *le Jeune* ni *le Second Théologien*. Et quand quelqu'un eſt cité ſous le nom de *νέος Θεόλογος* c'eſt-à-dire, de *Nouveau Théologien*; s'il eſt vrai que quelqu'un ſoit cité de la ſorte ſimplement; cela doit s'entendre, non pas de S. Grégoire de Nazianze; mais ou de Siméon le Métaphraſte, ſelon l'opinion de Joſeph Evêque de Modom, dans ſon Apologie pour le Concile de Florance contre Marc d'Ephéſe: dont voici les termes; *Καὶ Συμεὼν δὲ ὁ νέος Θεόλογος ὁ καὶ Μεταφραστὴς καλούμενος*, qui eſt auſſi celle du Pere Théophile Renaud dans ſon Traité *de Theophilis*: ou bien de Siméon Prévoſt de S. Mamez de Xérocerque, ſelon l'opinion de Leo Allatius dans ſa Diatribe *de Simeonum Scriptis*, page 143. *Male* Juniorem Theologum *cum Metaphraſte confundit Methonenſis, aliquorum Codicum Manuſcriptorum auctoritate deceptus, qui Tractatulos Symeonis Præpoſiti Sancti Mamantis ſub hoc titulo notant, τῦ Μεταφράστου καὶ νέου Θεολόγου ἕτερα κεφάλαια.* Ce ſont les termes de Leo Allatius. Le Cardinal Bona dans ſa Notice des Ecrivains citez dans ſes livres de la Pſalmodie, eſt de l'opinion d'Allatius. S. Grégoire de Nazianze a été appelé ſimplement *Le Théologien*. C'eſt ainſi qu'il eſt qualifié à la tête de ſes Ouvrages. Anaſtaſe le Sinaïte dans ſes Queſtions & Réponſes ſur l'Ecriture Sainte, page 62. & 152. l'apele du même nom, *τῦ ἁγίου Γρηγορίου τῦ Θεολόγου*. & l'Auteur de ſa Vie a écrit, qu'il eſt le ſeul qui après S. Jean l'Evangéliſte, a été appelé *Θεόλογος*. Voici la ſource de l'erreur de Mr. Baillet. Le Cardinal Bona a dit au lieu allégué: *Simeonis Præpoſiti Monaſterii Sancti Mamantis: quem Græci Novum Theologum poſt Nazianzenum vocant.* Ce qui doit ſignifier que S. Grégoire de Nazianze aïant été appelé *le Théologien*, on a appelé enſuite ce Siméon, *le Jeune Théologien*. Cela paroît par ces paroles du même Bona, à l'article de Grégoire de Nazianze: *Gregorius Nazianzenus, dictus* Theologus. J'oublioïs à remarquer que S. Jean Climaque dans ſon Degré XXI. aïant cité Grégoire le Théologien; l'Auteur des Eclairciſſemens ſur le livre de S. Jean Climaque; qui eſt Mr. le Maiſtre; a crû que ce Grégoire étoit le Pape S. Grégoire. Voyez ſes raiſons.

XVII.

Ce que dit Mr. Baillet, que quelques-uns ont crû que Caſſiodore avoit fait perdre l'Hiſtoire Tripartite d'Epiphane le Scholaſtique, eſt dit contre toute ſorte d'apparance.

MR. BAILLET. *Pluſieurs ont crû que Caſſiodore nous avoit fait perdre l'Hiſ-* Tom. 7. pag. 155.

¶ 1. On cite en marge Turnebe dans ſa Préface ſur Oppien (car j'aime mieux Oppien qu'Oppian qui ſent trop le vieux) comme ſi c'étoit dans une Préface que Turnebe ſe fût plaint du vol de ſes corrections. Il n'a point fait du tout de Préface ſur Oppien. On ne voit de lui qu'un avis au Lecteur à la fin de ces Corrections, & cet avis eſt ſi court qu'à trois lignes près M. Ménage l'a preſque cité tout entier. Ce qui peut avoir donné lieu au ſoupçon qu'on a eu de Bodin, eſt qu'il ne paſſoit pas pour un fort habile homme en Grec. Grotius dans la 331. Lettre de l'édition in fol. appelle Bodin *Græcis*

l'Hiſtoire Tripartite d'Epiphane le Scholaſtique, en l'abregeant. Mais on n'a point grand ſujet de croire que la Compilation de Caſſiodore nous ait fait faire une perte fort conſidérable, puiſque l'Ouvrage d'Epiphane le Scholaſtique n'étoit qu'une verſion pitoyable de Socrate, Sozoméne & Théodoret de laquelle on peut dire que la privation nous eſt plus utile que la poſſeſſion ne nous en ſeroit avantageuſe.

MENAGE. Mr. Baillet ne ſait pas l'Hiſtoire de cette Hiſtoire Tripartite de Caſſiodore. La voici: Socrate, Sozoméne, & Théodoret, avoient compoſé chacun une Hiſtoire Eccléſiaſtique. Ces Hiſtoires n'étant point traduites en Latin du tems de Caſſiodore, Caſſiodore pria ſon ami Epiphane le Scholaſtique de les traduire. Epiphane le Scholaſtique les traduiſit. Et Caſſiodore aïant enſuite rangé par l'ordre des tems ce qui étoit dans ces Hiſtoires; il en compoſa une Collection, qu'il appela *l'Hiſtoire Tripartite*, parce qu'elle étoit compoſée des Hiſtoires de ces trois Auteurs, Socrate, Sozoméne, & Théodoret. Comment donc Caſſiodore auroit-il pû faire perdre l'Hiſtoire Tripartite d'Epiphane le Scholaſtique, puiſqu'Epiphane le Scholaſtique n'a point fait d'Hiſtoire Tripartite; & que c'eſt au-contraire Caſſiodore qui l'a faite; & que c'eſt lui qui l'a nommée de la ſorte.

XVIII.

Mépriſe de Mr. Baillet touchant un Ecrit du Cardinal Bona.

Tom. 2. pag. 12. MOnſieur BAILLET. *Le Cardinal Bona a fait voir qu'il étoit aſſez judicieux Critique dans le Jugement des Auteurs Liturgiques qu'il a mis à la tête de ſes livres de la Pſalmodie.*

MENAGE. Mr. Baillet n'a pas lu ce Jugement du Cardinal Bona. S'il l'avoit lu, il y auroit vu que ce Jugement comprend généralement tous les Auteurs citez par le Cardinal Bona dans ſes livres de la Pſalmodie, tant les profanes que les Eccléſiaſtiques: & que le Cardinal Bona y donne ſon Jugement ſur Anacréon, ſur Pétrone, ſur Ovide, ſur Perſe, &c. Voici le titre de ce Jugement: *Notitia Auctorum & librorum qui in hoc Opere citantur, notantur, illuſtrantur*; & dans ce livre de la Pſalmodie, du Cardinal Bona, il n'eſt point queſtion d'Auteurs Liturgiques. Mais comme long-tems après avoir fait le livre de la Pſalmodie, le Cardinal Bona en fit un intitulé *de Re Liturgicâ*; qu'on appele en François *Liturgiques du Cardinal Bona*; cela a brouillé notre homme, & lui a fait parler d'Auteurs Liturgiques.

XIX.

Ce que dit Mr. Baillet que Bodin a volé ſa Traduction des Cynégétiques à Turnébe, n'eſt pas véritable.

C'eſt ainſi qu'il faut dire, & non pas *Oppian.* Tome 2. pag. 123. BOdin a fait des Notes ſur les Cynégétiques d'Oppian: & il les a traduits en vers Latins. Mr. Baillet dit que Bodin a volé cette Traduction & ces Notes à Turnébe. *C'eſt dommage*, dit-il, *que Bodin avoit volé cet Ouvrage à Turnébe.* Quelle conſtruction? Mais il n'eſt pas ici queſtion de fautes de Langue. Pour juſtifier que cette Traduction eſt de Turnébe, Mr. Baillet nous renvoye à la France Orientale de Mr. Colomiés: mais où il n'eſt rien dit de ſemblable. On y rapporte ſeulement une Lettre de Bongars à Rittershuſius, où Bongars dit qu'on ne doutoit point que les corrections de Bodin ſur Oppian ne fuſſent de Turnébe. L'édition de ce livre de Bodin a précédé la mort de Turnébe de pluſieurs années. Et Turnébe qui s'eſt plaint (1) qu'on lui avoit volé quelques-unes de ſes corrections ſur Oppian ne s'eſt point plaint qu'on lui uſt volé cette Traduction. *Septem abhinc annis leviter emendaveram Oppianum de Venatione, partim animi conjecturâ, partim libri veteris ope: Eas emendationes quidam uſur-*

pag. 75. Dans la Preface ſur Oppian.

(1) *Ita literis vix imbutum.* Je ne ſais au reſte ſi Turnébe a eu Bodin en vuë dans la plainte rapportée par M. Menage; tout ce que je ſais eſt que Bodin lui-même s'eſt plaint de Turnébe ſans le nommer quand il a dit chap. 5. de ſa Methode. *Quos ego libros* (Oppiani de Venatione) *cum Latino verſu, & commentariis illuſtraſſem, quidam Grammaticus eos dem libros Oratione ſolutâ, quantum libuit de meis laboribus detrahens, iterum pervulgavit.* Ce qui eſt une plainte ridicule, & qu'il n'auroit osé faire du vivant de Turnébe.

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE

uſurpavit, & ſibi donavit: quas tamen non putabam tanti ut in furtivis rebus eſſe deberent. Eas à nobis vindicatas & recuperatas eſſe, nemo conqueri debebit: Nam rerum furtivarum lege æterna eſt auctoritas. Scaliger dans ſon premier Scaligerana, dit auſſi que Bodin lui a pris des pages entiéres de ſon Varron. Et il eſt aſſez vrai-ſemblable que Bodin ait pris à Turnébe quelques-unes de ſes Emendations ſur Oppian. Mais il n'eſt ni vraiſemblable ni véritable qu'il lui ait pris cette Verſion en vers.

XX.

Mr. Baillet n'a point lû les Originaux. Pluſieurs particularitez de Démoſthéne de Marſeille Médecin Gaulois, ignorées par Mr. Baillet.

Tome 1. pag. 104.

Monſieur Baillet. *Un des plus renommez d'entre les Médecins Gaulois a été ſans doute Démoſthéne, dont il nous eſt reſté quelques fragmens dans les Oeuvres d'Aëtius d'Amide. C'étoit un homme d'une induſtrie toute extraordinaire, & que Galien admiroit particuliérement pour ſa grande expérience & ſon exactitude achevée.*

Menage. Il eſt vrai qu'il y a divers fragmens des livres de ce Démoſthéne dans Aëtius: & tous ces fragmens ſe trouvent inſérez dans le 7. livre d'Aëtius.

Il eſt vrai auſſi que Galien a parlé de ce Médecin Gaulois en pluſieurs endroits de ſes Ouvrages. Mais il eſt faux qu'il en ait parlé avec cette admiration, dont parle Mr. Baillet. Cette admiration, & cette grande expérience, & cette exactitude achevée, ſont de l'invention de Céſar Egaſſe du Boulay *, Greffier de l'Univerſité de Paris, que Mr. Baillet a cité pour ſon garand. Mr. Baillet, comme je l'ai déja remarqué, eſt un Copiſte de Copiſte.

* Dans ſon Traité *de Academiis veterum Gallie*, imprimé au commencement du 1. Tome de l'Hiſtoire de l'Univerſité.

J'ai écrit l'Hiſtoire des anciens Médecins, & afin que Mr. Baillet ne m'accuſe pas d'impoſer en cela à mes Lecteurs, je veux bien l'avertir qu'il eſt fait mention de cette Hiſtoire non imprimée dans la Préface de la Bibliothéque des Médecins de Martinus Lipénius, & dans une Lettre de Henri Meibomius fils de Jean, à George Jerôme Wolfchius Médecin d'Ausbourg: & dans les Mélanges Hiſtoriques (page 86.) de Mr. Colomiez (1).

Voici ce que j'ai remarqué dans cette Hiſtoire à l'égard de notre Démoſthéne. Il étoit de Marſeille, comme nous l'apprenons de ces mots de Galien, παρὰ Δημοσθένει τῷ Μασσαλεώτῃ, qui ſont du livre cinquiéme des Compoſitions des Médicamens par les genres, à la page 391. ligne 52. de l'édition Grecque de Baſle. Il vivoit ſous Néron: car ſelon Galien, livre 4. de la Différence des poux, page 46. de la même édition, il étoit diſciple d'Alexandre ſurnommé le *Philalethe*, lequel vivoit du tems de Strabon ſous l'Empereur Tibére. Strabon livre 12. vers la fin: συνέσχη δὲ καὶ ἡμᾶς διδάσκαλεῖον Ἡροφίλειον ἰατρῶν μέγα ὑπὸ Ξεύξιδος, καὶ μετὰ ταῦτα Ἀλεξάνδρᾳ τῷ Φιλαλήθους. Et il fut ſurnommé *Philalethe* comme ſon Maître Alexandre. τὸ Δημοσθένες, ὁσαύτως τῷ διδασκάλῳ Φιλαλήθους ἐπικληθέντος, dit Galien à l'endroit ci-deſſus allégué du livre 4. de la Différence des poux. Galien produit une de ſes emplâtres au livre 5. des Compoſitions des Medicamens par les lieux, à la page 228. ligne 21. de l'édition dont nous avons parlé. Il avoit fait trois livres des Maladies des yeux: ce que j'ai appris du livre 4. de la Différence des poux page 46. Et c'eſt de ces livres que ſont pris les fragmens citez par Aëtius, dont il a été parlé. Et ces livres, ſelon le témoignage de Galien, dans ſon livre 5. des Compoſitions des Médicamens par les genres, page 415. étoient fort eſtimez. Le Mazzone, dans ſon Commentaire ſur la Comédie de Dante, le fait Auteur du Poëme des Bithyniaques. *Le coſe di Bitinia raccontate in un Poëma da Demoſtene, non Oratore, ma Medico, come à ſcritto Stefano.* Ce Mazzoné étoit le premier Critique d'Italie de ſon tems. Et le Salviati en a parlé comme du plus grand homme du monde, en ces termes: *Uomo, ſe mai ne fù alcuno, ſcienziato in ſupremo grado; citadino in tutti i linguaggi; maeſtro perfeſtiſſimo in tutte le facultà: che tanto ſà di quanto ſi rammemoria; di tanto ſi rammemoria*

(1) M. Colomiez pag. 119. de ſon Recueil de particularitez, 1668. de l'édition de Paris, paſle bien d'une ébauche que M. Ménage lui avoit fait voir du deſſein qu'il avoit d'écrire l'hiſtoire des anciens

moria quanto egli à letto; cotanto à letto, quanto oggi si trova scritto. Cependant ce grand Critique s'eſt tout-à-fait trompé en faiſant Démoſthéne le Médecin Auteur du Poëme des Bithyniaques. L'Auteur de ce Poëme c'eſt Démoſthéne de Bithynie, comme il paroît par pluſieurs endroits de Stephanus le Géographe; duquel nous aprenons, au mot Ὀλιζών, qu'il avoit auſſi écrit des Origines des Villes (1).

J'oubliois à remarquer que nôtre Démoſthéne étoit de la Seête d'Hérophile: car ſon Maître Alexandre le Philaléthe étoit de la même Seête, comme nous l'aprenons de Galien au lieu allégué du 4. livre de la Différence des pous.

XXI.

Fauſſe citation de Mr. Baillet du livre de mes Obſervations ſur la Langue Françoiſe.

Tome 1. pag. 189.

Monſieur Baillet. *L'Amiral de Joyeuſe donna une Abbaye pour un Sonnet, au rapport de Mr. de Balzac. Et Mr. Ménage ajoûte, que le même Amiral ne fit point de difficulté de donner dix mille écus pour une piéce impertinente qui lui avoit plû.* Et là-deſſus il cite, dans ſes Preuves, la ſeconde partie de mes Obſervations ſur la Langue Françoiſe, à la page 26.

Menage. Je ne ſai ce que c'eſt que cette Hiſtoire de l'Amiral de Joyeuſe, dont Mr. Baillet me fait l'Hiſtorien. Et je n'en ai jamais parlé, ni dans l'endroit de mes Obſervations ſur la Langue Françoiſe cité par Mr. Baillet; ni dans aucun autre de mes Ouvrages.

Mr. Baillet m'a pris pour Mr. de Balzac: car c'eſt Mr. de Balzac qui a écrit cette particularité de l'Amiral de Joyeuſe: & c'eſt dans ſa Diſſertation ſur les deux Sonnets qu'il l'a écrite, au Chapitre VIII.

XXII.

Fauſſe citation de Mr. Baillet du livre de l'Hiſtoire Philoſophique de Jonſius. Calomnie de Mr. Baillet au ſujet de mon Laërce.

Monſieur Baillet. *Le dernier & le plus conſidérable de ces Critiques* (il parle des Commentateurs de Laërce) *eſt ſans doute Mr. Ménage: qui paroît néanmoins n'être pas encore entiérement ſatisfait de ce fruit de ſes veilles: & qui témoignoit, il y a quelque tems, être en diſpoſition de le retoucher pour une nouvelle édition. Et de fait, Jonſius prétend que nonobſtant les ſoins & les obſervations de Mr. Ménage* (il falloit dire, *nonobſtant les corrections & les reſtitutions*) *il ne laiſſe pas d'y avoir encore des endroits corrompus, deſunis, tranſpoſez, & mutilez, dans les livres de Diogéne Laërce.* Et là-deſſus il cite Jonſius à la page 278. du livre troiſiéme de ſon Hiſtoire des Philoſophes. Tome 2. Page 66.

Menage. Qui n'y ſeroit trompé? Quand mon Diogéne Laërce a paru, Jonſius étoit mort il y avoit déja quelques années: & ainſi Jonſius ne peut avoir fait mention de mes Commentaires ſur cet Auteur. Le livre de Jonſius fut achevé d'imprimer en 1659. & mon Laërce en 1664. Et Jonſius mourut avant la publication de ſon livre. Ce que Jonſius a dit dans ſon Hiſtoire Philoſophique, au lieu allégué, que dans les écrits de Diogéne Laërce il y avoit encore des endroits corrompus, deſunis, tranſpoſez, mutilez, doit donc s'entendre des éditions antérieures à la mienne. Mais Mr. Baillet qui attaque ma réputation de tous côtez, a été bien-aiſe de faire croire que mes Obſervations ſur Laërce ne méritoient pas les loüanges que leur a données Mr. Péarſon Evêque de Cheſter, le plus ſavant des Anglois. Il eſt vrai qu'elles ne les méritent pas; mais comme Mr. Péarſon me loué de modération & de candeur, & que Mr. Baillet m'attaque de ce côté-là à outrance, je demande permiſſion à mes Lecteurs de raporter ces loüanges dans la Remarque ſuivante, afin de les oppoſer à la calomnie de Mr. Baillet.

XXIII.

ciens Médecins, mais il n'en dit pas un mot dans ſes Mélanges hiſtoriques.

¶. 2. C'eſt le même apparemment qui avoit fait un Traité des Ports περὶ λιμένων, & que le Scholiaſte d'Apollonius cite ſur le 297. & 534. vers du 2. livre des Argonautiques.

XXIII.

Ignorance de Mr. Baillet dans ſon métier de Bibliothecaire, au ſujet de Mr. Péarſon, Evêque de Cheſter en Angleterre.

MOnſieur BAILLET a écrit à la page 260. de ſon ſegond tome, que Mr Péarſon a donné des Notes & des Corrections ſur Diogéne Laërce: ce qui eſt tres-faux ſauf le res-pect que je dois au caractére de Mr. Baillet. Mr. Péarſon n'a rien fait ſur Diogéne Laërce: mais il a fait imprimer Diogéne Laërce: *Diverſorum*: qu'il a dédié au feu Roi d'Angleterre Charles II. Et au ſujet de mes Obſervations ſur cet Auteur, il a ajoutè à ſon Epître Dédicatoire une grande Lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'adreſſer. C'eſt dans cette Epître Dédicatoire, qu'il m'a appelé *un grand ornement de l'Egliſe Gallicane:* aïant remarqué quelque ſorte d'érudition dans mes écrits, & croyant que je fuſſe véritablement Abbé, parce-qu'on m'appeloit *l'Abbé Ménage. Harum reliquiarum* (il parle de l'Hiſtoire des Philoſophes) *locupletiſſimus penus, ac pæne ſolus, eſt Diogenes Laërtius: in quo illuſtrando cùm nonnulli operam ſuam haud malè collocaſſent, noviſſimè* EGIDIUS MENAGIUS, *Ingens Eccleſiæ Gallicanæ ornamentum, pro eo quo eſt ad bonarum literarum ſtudia promovenda liberali animo, Obſervationes ſuas, ſanè doctiſſimas, in hanc Inſulam noſtram imprimendas, edendaſque miſit.* J'ai fait le premier des railleries de cette mépriſe. Mr. Baillet a pris la choſe ſérieuſement. Il a appréhendé que la Poſtérité ſur le témoignage de Mr. Péarſon ne me prît pour le plus grand ornement de l'Egliſe Gallicane de nôtre ſiécle, au préjudice de Mr. de Harlay Archevêque de Paris. Et là-deſſus, il a averti le Public que Mr. Péarſon Prélat Proteſtant, en me donnant cet Eloge, avoit û ſeulement égard à mon bénéfice: qui eſt le ſeul endroit par où j'ai quelque rapport à l'Egliſe Gallicane. Et parce qu'il a ſû depuis que je n'avois point de bénéfice, il en a auſſi averti le Public dans ſes Rétractations: tant il eſt homme de bonne foi.

Il me reſte à parler de la Lettre que m'a écrite Mr. Péarſon au ſujet de mon Laërce. Il me dit dans cette Lettre: *Quid enim? Qualis illa eſt diligentia tam varium Scriptorem ubique preſſis veſtigiis ſequi; non deſultorie, ut amant plerumque Critici, ſed tenore perpetuo explicare: ad minima quæque animum advertere: difficultatem nullam diſſimulare! Quàm infinitæ lectionis indicium, Catalogos veteres ſupplere: Autores cognomines addere: opera & ſcripta Philoſophorum amiſſa eruere, adnotare, congerere: unius cujuſque ſectarum Principis Diſcipulos hinc inde colligere, & ſimul Lectoris adjectui exhibere: Id denique facere quod Laërtius, tot veterum voluminibus ſtipatus, volvit, neque fecit: Quanta vis ingenii, tot loca planè deſperata reſtituere: tot mendoſa repurgare: tot obſcura illuſtrare: tot mutila reſarcire: tot errores colligere: omniaque, aut ex Manuſcriptorum fide, aut certiſſimis conjecturis ſanare! Quantum verò Judicium in aperiendis Antiquorum placitis, dijudicandisque ſententiis, plerumque obſcuritate involutis, & præ affectata brevitate, aut methodi neglectu, confuſis: in deligendis, excerpendis, afferendisque, iis præcipuè ex optimis antiquiſſimis Scriptoribus æſtimanum exſtantibus quæ ad utilitatem potiùs quàm ad pompam ſpectant.* Je ne reconnois de toutes ces louanges que celles qui regardent le travail & la diligence: car pour celles qui regardent l'eſprit & l'érudition, je ne les mérite point. Mais je croi mériter celles que me donne enſuite Mr. Péarſon touchant ma modération & ma candeur. Les voici: *Quanta denique animi moderatio! quantus candor! veram Criticam cum nullius famæ diſpendio exercere; nullius exiſtimationem ledere; nullius erroribus inſultare; nusquam ex muſæo Laureolam quærere: per quos profeceris, tam apertè profiteri: à viris doctiſſimis non niſi ſalvo ipſorum honore unquam diſſentire: ut exclamare cogar, ô Jecur verè Criticum ſine ſplene!*

C'eſt le témoignage qu'a rendu de mes mœurs & de mes écrits un grand Evêque d'Angleterre, & le plus ſavant des Anglois; que j'oppoſe à ce que Mr. Baillet, qui eſt un ſimple Prêtre, & qui n'eſt pas ſans doute le plus ſavant des François, a dit contre mes mœurs & contre mes écrits.

Mr.

Mr. Baillet ne manquera pas de m'objecter ici que je parle de moi, & que je me loüe. Et je lui répondrai que c'eſt lui, qui par les choſes déſobligeantes qu'il a dites de moi fauſſement, m'a obligé de rapporter cet endroit de la Lettre de Mr. Péarſon, Evêque de Cheſter. C'eſt ainſi que ſe juſtifie Démoſthéne devant ſes Juges, dans l'éxorde de ſon Oraiſon pour la Couronne contre Eſchines. *Il eſt*, dit-il, *naturel aux hommes d'écouter avec plaiſir les médiſances d'autrui, & avec indignation, les loüanges de ſoi-même. Mon adverſaire s'étant fait écouter agréablement par le mal qu'il a dit de moi, il m'a laiſſé le diſcours odieux de mes loüanges. Mais comme c'eſt lui qui me contraint à parler de moi, & à en parler avantageuſement, j'eſpére, Meſſieurs, que vous ne m'accuſerez point de vaine gloire, ſi je dis pour ma juſtification des choſes qui me ſont avantageuſes.* Que ſi cet exemple d'un Payen ne ſuffit pas auprès de Mr. Baillet; car Mr. Baillet dit que ma Morale eſt d'un Payen; je lui alléguerai l'exemple de S. Paul: qui parle de lui, en ces termes, dans ſa ſegonde Epître aux Corinthiens : *je ne croi pas avoir moins fait que les grands Apôtres.* Et enſuite : *Quand je dévrois paſſer pour imprudent, j'oſe dire que je ſuis encore plus qu'eux Miniſtre de Jeſus-Chriſt. J'ai plus ſouffert de travaux, plus reçu de coups; plus enduré de priſons. Je me ſuis vû ſouvent tout près de la mort. J'ai reçu des Juifs cinq différentes fois trente-neuf coups de fouet. J'ai été battu de verges par trois fois. J'ai été lapidé une fois. J'ai fait naufrage trois fois. J'ai paſſé un jour & une nuit au fond de la mer. J'ai été ſouvent dans des voyages; dans des périls ſur les fleuves; dans des périls de voleurs; dans des périls de la part de ceux de ma nation; dans des périls de la part des Payens; dans des périls au milieu des Villes; dans des périls au milieu des déſerts; dans des périls ſur la mer; dans des périls entre les faux frères. J'ai ſouffert toutes ſortes de travaux & de fatigues: des veilles fréquentes; la faim, la ſoif, des jeûnes réitérez, le froid & la nudité* Et ce qui ſuit. Et après: *J'ai été imprudent en me glorifiant de cette ſorte : c'eſt vous qui m'y avez contraint. Car c'étoit à vous à parler avantageuſement de moi : puiſque je n'ai été en rien inférieur aux plus éminents d'entre les Apôtres : encore que je ne ſois rien.*

XXIV.

Ce que Mr. Baillet dit que Joſeph Scaliger dit que toutes les Lettres attribuées par Laërce aux Philoſophes, ſont ſuppoſées, n'eſt pas véritable.

Monſieur Baillet. *Enfin Scaliger dit que toutes ces Lettres que Diogéne Laërce attribuë aux Philoſophes, ſont autant de piéces ſuppoſées, & que ce ſont des Grecs poſtérieurs qui les ont forgées.*

Menage. Il n'eſt pas vrai que toutes les Lettres attribuées aux Philoſophes par Diogéne Laërce, ſoient ſuppoſées. Les trois grandes Lettres d'Epicure qui contiennent toute ſa Philoſophie, ſont incontestablement d'Epicure. Et il n'eſt point vrai non-plus que Scaliger ait dit ce que Mr. Baillet lui fait dire. Voici ſes termes : qui ſont, non pas de la 36. de ſes Lettres, comme l'a écrit Mr. Baillet dans ſes Preuves, mais de la 306. *de Epiſtolis Hippocratis quod ex me quæris*; il parle à Voſſius, *antiquas eſſe ſcio, ut Democriti, Solonis, Pittaci Mitylenei, quæ apud Laertium leguntur. Sed quia omnes quæ illis Philoſophis à Laertio attribuuntur, multis argumentis conficitas à Græcis, quibus nunquam mentiendi voluntas aut facultas defuit, probare poſſem, ideo cur & de iſtis Hippocratis dubitem, juſtiſſima cauſa eſt.* Ce qui ne veut pas dire que toutes les Lettres généralement que Laërce a attribuées aux Philoſophes dont il a écrit les Vies, ſont ſuppoſées: mais ſeulement celles qu'il a attribuées à Démocrite, à Solon, & à Pittacus. Voilà comme nôtre Critique cite & interprête de travers les paſſages. Je remarquerai ici par occaſion, que dans Laërce il n'y a point de Lettres de Démocrite. Ce qui donne ſujet de croire que dans celle de Scaliger ci-deſſus alléguée il faut lire *Heraclíti*, au lieu de *Democriti* (1). Diogéne

¶ 1. Je ne le croirois pas. Scaliger a voulu dire ſeulement que les Epîtres attribuées à Hippocrate étoient anciennes auſſi bien que celles de Démocrite, & auſſi bien que celles de Solon, de Thalès,

géne Laërce a rapporté une Lettre de Darius à Héraclite, & la Réponſe d'Héraclite à Darius.

XXV.

Ignorance de Mr. Baillet touchant Ariſtarque.

Monſieur Baillet. *Le célébre Ariſtarque de l'Antiquité érigea chez lui un bureau pour cenſurer les écrits des autres, ſans vouloir jamais rien écrire lui-même: pour ne point laiſſer de matiere de cenſurer aux autres.*

Menage. Nôtre nouvel Ariſtarque n'a pas l'honneur de connoître l'ancien Ariſtarque, quoiqu'il fût ſi célébre Critique que ſon nom a été employé par Cicéron & par Horace pour celui de *Critique*. Qui a dit à Mr. Baillet qu'Ariſtarque avoit érigé chez lui un bureau de Critique? ne ſeroit-ce point celui qui lui a dit que j'avois chez-moi une Ecole de Poëſie, & que Mr. de Pinchesne avoit été un de mes Ecoliers? C'eſt une particularité que ce bureau de Critique, qui ne ſe trouve en aucun Auteur. Mais qui lui a dit qu'Ariſtarque n'avoit rien écrit? Suidas dit qu'il avoit écrit plus de huit cens volumes de ſeuls Commentaires; & ſi on en croit Libérius dans ſa Bibliophilie, qui eſt un des Auteurs favoris de Mr. Baillet, il en avoit écrit plus de mille. Mais il ne faut pas l'en croire. Il faut s'en tenir à ce qu'en a dit Suidas. Et comment Ariſtarque n'auroit-il rien écrit, ayant fait une nouvelle édition des Livres d'Homére, & les ayant diviſez de la façon que nous les avons aujourd'hui, ſi nous en croyons Plutarque; car ſelon Elian, cela eſt dû à Piſiſtrate. Cette nouvelle Edition eſt ſouvant citée par Euſtathius. Auroit-il fait cette nouvelle Edition ſans rendre raiſon de ſa diviſion?

Il avoit auſſi fait des Remarques ſur Pindare (& ces Remarques ſont citées plus d'une fois par le Scholiaſte de ce Prince des Lyriques. πλὴν εἰ μὴ κατὰ Ἀρίσταρχον, νόθα ὄσι τὰ ἑξῆς ταῦτα. C'eſt ſur la premiére Olympionique, page 15. de l'édition de Rome. Et ſur la ſeconde, page 24. Ἀρίσταρχος τὴν ὠδὴν, ἔκθημα ποτ' αὐτῶ προσγράφευέ φήσι. Et page 34. κρύφιον, Ἀρίσταρχος, χωρὶς τὰ γράφει κρύφον, καὶ ἀποδίδωσι κρύβιν. Et page 36. ſur la troiſieme Olympionique: ὁ δὲ Ἀρίσταρχός φησι, παρὰ τοῖς Ἀργειανίοις διὰ τιμὴς εἶναι Διοσκόρους. Et ſur la cinquiéme, page 47. Ἀρίσταρχος δ' οὐκ ἐᾷ Ὠκεανὸν θυγατέρας Καμαρίνην τὴν λίμνην, ἀφ' ἧς καὶ πόλιν ὠνομάσθαι.

Comme cette faute eſt une des plus grandes de Mr. Baillet, elle a été remarquée par tout le monde: & tout le monde l'en a averti. Il a voulu la pallier, en diſant dans ſes Corrections: *Je ne ſuis pas fortement perſuadé qu'il faille diſtinguer le célébre Critique Ariſtarque d'avec le Grammairien, à qui Suidas donne plus de* 800. *volumes de compoſition, comme je l'ai remarqué à la page* 141. *c'eſt pourquoi j'abandonnerois volontiers les garands ſur la foi deſquels j'ai dit que ce Critique s'étoit contenté de cenſurer les écrits des autres ſans vouloir rien écrire lui-même.* Qui ſont ces garands? Mr. Baillet a ſû honte de les nommer. C'eſt Chriſtianus Libérius, Auteur de nulle autorité en ces ſortes de matiéres. Voici ſes termes, qui ſont de la page 21. de ſa Bibliophilie: *Sic Ariſtarchus Grammaticus nullos non reprehendebat, nihil ipſe ſcribens, ne ab aliis reprehendi poſſet.* Mais qui a jamais diſtingué le Grammairien Ariſtarque d'avec le Critique? Et qui a jamais appelé Ariſtarque le Grammairien, *Ariſtarque le Critique*? Quoiqu'il fût Critique, on ne l'appeloit point *le Critique:* on l'appeloit *le Grammairien:* le métier des Grammairiens n'étant pas diſtingué de celui des Critiques.

XXVI.

Ce qu'a écrit Mr. Baillet que Platon avoit 80. *ans lorſqu'il mit au jour ſes Dialogues, n'eſt pas véritable.*

Monſieur Baillet. *En effet, Platon avoit* 80. *ans quand il mit au jour ſes Dialogues qui renferment toute ſa Philoſophie: après les avoir long-tems ſupprimez dans l'obſcurité de ſon cabinet.*

& de Pittacus, qui ſe liſent dans Diogéne Laërce, en ſorte que ces mots: *quæ apud Laërtium leguntur,* ne ſe rapportent qu'à *Solonis, Thaletis,* (mot que M. Ménage ne devoit pas omettre) *& Pittaci.* S'il y avoit

Menage. Il eſt vrai que Platon fût long-tems avant que de publier ſes Ouvrages. Mais aucun des Anciens n'a dit qu'il ne les publia qu'après la quatre-vingtiéme année de ſon âge: qui étoit une circonſtance à ne pas oublier ſi elle fût été véritable. En ce cas, il les auroit publiez l'année de ſa mort: car ſelon Hermippus dans Laërce, il mourut dans la quatre-vintiéme année de ſon âge. Jonſius, qui eſt un des Auteurs favoris de Mr. Baillet, a écrit au chapitre 8. du livre 1. de ſon Hiſtoire des Philoſophes, que le Gorgias de Platon fût publié la 100. Olympiade. Et ainſi ce Dialogue auroit été publié huit ans avant la mort de ſon Auteur: car Platon mourut la premiére année de la 108. Olympiade.

Il eſt au reſte très-faux que Platon ait tenu ſes Dialogues ſupprimez dans l'obſcurité de ſon cabinet. Il les liſoit, & les donnoit à lire à tout le monde. Athénée a écrit au chapitre dernier du Livre 11. de ſes Dipnoſophiſtes, que Gorgias ayant lû dans une aſſemblée le Dialogue de Platon intitulé *le Gorgias*, il dit à ceux qui étoient préſents à cette Lecture, qu'il n'avoit rien dit de tout ce que Platon lui faiſoit dire dans ce Dialogue. Et il ajoute, que Phædon avoit dit de lui la même choſe après avoir lû le Dialogue de l'Immortalité de l'Ame, intitulé *le Phædon*. Le même Auteur a écrit que Protagore ayant lû le Dialogue qui porte ſon nom, dit que Platon ſavoit bien brocarder, ὡς καλῶς εἶδε Πλάτων λαμβίζειν. Et Diogéne dans la Vie de Platon dit que Platon ayant lû ſon Dialogue de Lyſis à Socrate, Socrate dît en s'écriant, *Quels menſonges ce jeune homme dit de moi!* Il dit auſſi que Favorin avoit écrit, que Platon liſant ſon Dialogue de l'Ame, tout le monde ſe retira, à la reſerve d'Ariſtote qui l'entendit tout entier.

XXVII.

Ce que dit Mr. Baillet que Jules Scaliger diſoit qu'il lui mieux aimé avoir fait l'Ode d'Horace Donec gratus eram tibi, *que d'être Roi de Perſe, n'eſt pas véritable. Mr. Baillet n'a jamais lû toute entiére la Poëtique de Jules Scaliger qu'il cite ſans ceſſe.*

Monſieur Baillet, qui cite ſans ceſſe la Poëtique de Jules Scaliger, ne l'a jamais luë toute entiére. Il dit à la page 102. du quatriéme Tome: *Jules Scaliger témoignoit qu'il auroit mieux aimé être l'Auteur de la neuviéme Ode d'Horace du 3. livre, que d'être Roi de Perſe; ou même avoir fait la 3. an 4. livre, que d'être Roi d'Arragon: comme l'ont remarqué à l'envi Mr. Guéret, Mr. Dacier, Mr. Teiſſier; & d'autres perſonnes de Lettres* Et à la Note ſur cet endroit: *l'Ode qui au goût de Scaliger vaut mieux que le Royaume de Perſe, eſt la 9. du 3. livre. C'eſt un Dialogue d'Horace & de Lydia, qui commance par* Donec gratus eram tibi. *Celle qui vaut mieux que le Royaume d'Arragon, eſt la 3. du 4. livre à Melpoméne, qui commance par* Quem tu, Melpomene.

Jules Scaliger n'a point parlé de ce Royaume de Perſe. Voici ſes termes: qui ſont du chapitre 7. du livre 6. de ſa Poëtique: *Inter cæteras verò*, (il parle des Odes d'Horace) *duas animadverti, quibus ne ambroſiam quidem aut nectar dulciora putem. Altera, eſt tertia quarti libri;*

Quem tu, Melpomene, ſemel
Naſcentem placido lumine videris.

Altera, nona ex tertio;

Donec gratus eram tibi.

Quarum ſimiles malim à me compoſitas, quàm Pythionicarum multas Pindari, & Nemeonicarum: quarum ſimiles compoſuiſſe, quàm eſſe totius Tarraconenſis Rex. Et Mr. Dacier ſur l'Ode *Donec gratus eram tibi*, n'a fait mention ni du Royaume de Perſe ni de celui d'Arragon. Il a fait ſeulement mention de ce dernier Royaume ſur l'Ode *Quem tu, Melpomene*. Mr. Teiſſier n'a point non-plus parlé de ce Royaume de Perſe. C'eſt dans ſon Eloge de Bucanan par Mr. de Thou, où il a parlé de ce jugement de Jules Scaliger tou-

avoit quelque choſe à reformer dans le texte de cette Epître de Scaliger, ce ſeroit en cet endroit, *antiquas eas ſcis eſſe*, où je croirois qu'on liroit avec plus de juſteſſe, *antiquas eas ſcire eſſe.*

touchant ces deux Odes d'Horace: mais où il n'a fait autre choſe que de citer l'endroit de mes Obſervations ſur Malherbe, où j'ai dit que Paſſerat diſoit qu'il ût mieux aimé avoir fait l'Ode de Ronſard au Chancelier de l'Hopital que d'être Duc de Milan, & que le Pere Bourbon diſoit qu'il ût mieux aimé avoir fait les Séaumes de Bucanan, que d'être Archevêque de Paris: de la même façon que Scaliger diſoit qu'il ût mieux aimé avoir fait les deux Odes d'Horace dont nous venons de parler, que d'être Roi d'Arragon. Pour Mr. Guéret, il eſt vrai que dans ſon Livre de la Guerre des Auteurs, à la page 97. il a écrit que Scaliger préféroit l'Ode d'Horace *Donec gratus eram tibi* au Royaume de Perſe. Ce qui confirme ce que j'ai dit tant de fois que Mr. Baillet ne cite pas les Auteurs de la prémiere main, pour me ſervir de cette expreſſion de feu Mr. de la Thibaudiere. Ce qui a brouillé la mémoire de Mr. Guéret, c'eſt ce vers d'Horace, *Perſarum vigui Rege beatior.*

Mais que veut dire Mr. Baillet en diſant *que d'être Roi de Perſe, ou même que d'être Roi d'Arragon*? Comme ſi le Royaume d'Arragon valoit mieux que celui de Perſe. Il eſt à remarquer que *Rex totius Tarraconenſis*, ſignifie proprement Roi de toute l'Eſpagne Tarraconnoiſe (1).

J'ajoute à toutes ces remarques, que le Pere Vavaſſeur dans ſon Livre de l'Epigramme page 141. préfere l'Ode *Donec gratus eram* à celle de *Quem tu Melpomene:* parce que c'eſt un Dialogue: & qu'il s'étonne que Scaliger n'ait pas fait cette remarque.

XXVIII.

Ce que dit Mr. Baillet que le Livre de Militia Romana *imprimé ſous le nom de Lipſe, n'eſt pas de Lipſe, eſt très-faux.*

MOnſieur Baillet dit à la page 196. de ſon ſegond Tome que le Livre *de Militia Romana* publié par Lipſe ſous le nom de Lipſe, n'eſt pas de Lipſe. Il eſt très-faux que ce Livre ne ſoit pas de Lipſe. Lipſe n'étoit point un plagiaire (2). Et tous ceux qui ont parlé de cet Ouvrage, en ont parlé comme de ſon Ouvrage. Daniel Heinſius, contemporain de Lipſe, dans la Lettre qu'il a écrite à Caſaubon ſur la mort de Scaliger, en parle comme d'un Ouvrage de Lipſe. *Exiſtimo poſtremos quibus ante mortem uſus eſt Auctores, Polybium, & Lipſii de Militia Romana libros fuiſſe.* Ce qui a fait faire cette faute à Mr Baillet, c'eſt cet endroit du Second Scaligerana, page 143. *Lipſius libro de Militia Romana, omnia cepit ex Franciſco Patritio, qui Italicè ſcripſit ea de re.* Eſt-ce à dire que Lipſe n'eſt pas Auteur de ce Livre? Par ce raiſonnement Mr. Baillet ne ſeroit pas Auteur d'un nombre infini de Chapitres de ſon Livre, qu'il a pris des Féſeurs d'Eloges.

XXIX.

Juſtification des quatre vers que j'ai faits ſur le Poëme intitulé Aſinus in Parnaſſo.

MOnſieur Baillet. *Mais nous ne pourrions pas produire un Poëte plus zélé pour la gloire de Mr. Ménage que l'Auteur du Songe appelé* Aſinus in Parnaſſo; *ſi toutefois l'on peut dire que Mr. Ménage ne nous ait pas trompé en nous révélant ſon nom, & en voulant nous perſuader que c'eſt un François. Cet Auteur adjuge à Mr. Ménage le premier rang d'après Phébus, immédiatement, ſur le Parnaſſe, & lui donne la préſéance généralement ſur tous les Poëtes ſans exception. Mr. Ménage dont la modeſtie a ſouffert prodigieuſement en cette rencontre, s'eſt cru obligé d'aller promptement au devant de la colére de Mr. de Santeuil & de Mr. du Périer, à qui on faiſoit une injure ſi viſible: & pour les appaiſer, il fit cette Epigramme Latine, qui eſt encore un monument de ſa vertu:*

Sacro

¶ 1. J'aimerois mieux *Terraconenſis.*

¶ 2. Quoique dans le fond Lipſe n'ait pas été un plagiaire, & que les raiſons qu'il produit pour ſa juſtification dans l'Epitre 10. de la 1. Centurie *ad Belgas*, puiſſent ſervir de réponſe à toutes les accuſations non ſeulement du Préſident du Faur, mais encore de Muret, de Giphanius, de Scioppius, de Scaliger, de Richard Montaigu, de Boulenger, de Saumaiſe, &c. (P. Faber *in Agoniſtico.* Muret. *epiſt. ad Lipſ.* Giphan. *epiſt. ad Muret.* Scioppius *in Priap. carm.* 2, Scaligerana poſteriora; V. *Lipſius*, & V. *Muretus*, Bulengerus *lib.* 12. *hiſt. ſui temporis*, Gunthe-

Sacro in vertice, qui Chorus ſedebat
Vatum, ultro mihi detuliſſe primas
Dixit Commirius. Quid invidetis,
Santoli, Pererlque & Somniabat.

Nous avons toujours oüi dire qu'on ne témoigne jamais mieux que l'on mérite une Dignité, ou un rang de diſtinction, que lorſqu'on le refuſe par un véritable ſentiment de modeſtie. Mais on n'a point donné lieu à Mr. Ménage de mettre cette belle vertu dans tout ſon jour, puiſqu'il n'a point ſouffert de tentation, & qu'on ne lui a préſenté ce premier rang qu'en ſonge.

MENAGE. Comme je ſuis celui que Mr. Baillet a le plus maltraité dans ſon Livre, pluſieurs de ceux qui ont fait des vers contre ce Livre, me les ont adreſſez: & entr'autres, le Pere Lucas & le Pere Commire de la Compagnie de Jeſus. Celui-ci m'a adreſſé un Poëme intitulé *Aſinus in Parnaſſo*. Il dit dans ce Poëme qu'étant endormi, il ſongea qu'il étoit dans une Colline de la Montagne au double ſommet, où étoient les plus célébres Poëtes Grecs, Latins, & François: que j'y étois auſſi: & que tous ces Poëtes d'un commun conſentement, me donnerent le premier rang après Apollon.

In altero ſidere Parnaſſi jugo
Videbar. Aderant ingenii & ſcientia
Quos laude claros fama ſuper aſtra extulit,
Graciique, Romanique; & utriuſque æmulos
Quos Litterarum Gallia eduxit parens:
Omnes decorum floribus vinčti caput.
His miſſus aderas tu quoque; & Phœbo locum
Tibi omnis ultro proximum dederat Chorus.

Je ſai bien que je ne mérite pas ces louanges: & celui qui me les a données, le ſait bien auſſi. Mais comme la Poëſie aime l'Hyperbole, les Poëtes ont accoutumé de donner de ces louanges hyperboliques aux perſonnes qu'ils louent. Dans leur langage, tous les vaillans ſont auſſi vaillans que Mars; toutes les Belles auſſi belles que Venus; & tous les Poëtes ſont des vers comme Apollon. *Plus Mars que Mars de la Thrace: Telle n'eſt point la Cythérée: Proxima Phœbi verſibus ille facit.* Le Pere Commire ne doit donc pas être blâmé de m'avoir donné ces louanges: & je dois être loué de les avoir rejettées, par ces vers, que Mr. Baillet a mal repréſentez.

Sacro in vertice qui ſedent Poëtæ;
Ultro omnes mihi detuliſſe primas,
Dixit Commirius. Quid invidetis,
Santoli, Pererlque & Somniabat.

Y-a-t-il au reſte quelque choſe à dire à cette Epigramme: ſoit du côté du ſens: ſoit du côté de l'expreſſion: ſoit du côté de la modeſtie? J'avouë ingénument que je n'ai pas aſſez d'eſprit pour comprendre la fineſſe de la raillerie que nôtre Ariſtarque a faite de moi en cette occaſion.

Le Pere Commire, après avoir fait ſon *Aſinus in Parnaſſo* au ſujet des ignorances groſſiéres de Mr. Baillet, fit enſuite au ſujet de ſes jugemens cornus, ſon *Aſinus judex*. Ce Poëme ſera produit au chapitre 30. il fit enſuite ſon *Aſinus ad lyram*, & un de ſes Confreres, dont le nom n'eſt pas venu à ma connoiſſance, fit depuis à ſon imitation, ſur le même ſujet, un Poëme intitulé *Aſinus Pictor*. Et c'eſt à l'occaſion de ces quatre Poëmes qu'on a fait cette Epigramme, par laquelle on donne avis aux Grammairiens de ne plus offanſer les Poëtes, comme a fait Mr. Baillet.

Grammaticùm de plebe unus, ludique Magiſter,
Expers judicii, Doctrinæ BAJULUS exſpers,
Vatesque, & Vatum ſanctos carpebat amores.
Non tulit Vatum princeps COMMIRIUS.
Ipſum

Car-

therius *de Jure Manium* 22. Salmaſius *epiſt.* 93. ſur quoi l'on peut voir Thomaſius *de plagio*, & Jean Albert Fabrice dans ſa *Decas decuſtum.*) il faut pourtant avoüer qu'il auroit mieux fait d'éviter ces ſortes de reproches en faiſant quelque mention des Auteurs, à qui il ne pouvoit diſconvenir qu'il n'eût quelque obligation. Ce que perſonne n'a remarqué de Lipſe eſt que pour illuſtrer pluſieurs endroits du Traité de Seneque *de Clementia*, il s'eſt ſervi des mêmes citations dont Calvin alors Catholique, & qui n'avoit pas vingt-trois ans complets, s'étoit ſervi avant lui dans le Commentaire qu'il fit imprimer à Paris ſur le même Traité l'an 1532.

Carmine sublimi, victuro Carmine in ævum,
Licet in stolidum vindex mutavit Asellum.
Et nunc ecce vocat Lutecia tota Rudentem,
Contemptorem illum Vatum, Vatum illum inimicum.
Discite, Grammatici, doctos non temnere Vates.

XXX.

Réponſe à la Réponſe de Mr. Baillet, au ſujet des Abeilles du Parnaſſe, dont il eſt parlé dans l'Aſinus in Parnaſſo *du P. Commire.*

MOnſieur BAILLET, dans ſes Eclairciſſemens à la page 5. *Quoique ces vers* (Il parle des vers qui ont été faits contre lui, par le Pere Lucas, par le Pere Commire, par Mr. de Valois le jeune, & par Ménage) *ſoient du nombre des choſes que l'on doit abandonner à la riſée publique, & que ce ſoit peut-être s'oppoſer mal-à-propos à leur mauvaiſe fortune, que d'en renouveller la mémoire; je puis dire qu'ils m'auroient fait moins d'honneur s'ils n'avoient point deshonoré mes Adverſaires & mes Cenſeurs. Celui qui s'eſt chargé de leur cauſe & de leurs interêts dans le Songe* Aſinus in Parnaſſo, *a cru devoir employer toute ſa vertu Poëtique pour les tranſformer en* inſectes volans, *& les faire fondre ſur l'animal que Morphée a fait entrer dans ſon imagination. Mais il n'a point tenu à lui que ſon indiſcrétion ne leur ait été mortelle: & s'il s'eſt bien ſouvenu des leçons de ſon Maître, il a dû ſuppoſer que tout ces petits animaux auſquels il compare mes Cenſeurs, n'ont pû me piquer, ni me laiſſer leur aiguillon, qu'il ne leur en ait coûté la vie* animas in vulnere ponunt. *Grace à l'imprudence du Poëte; grace auſſi à la conſtitution de la nature de l'aſne, il ſe trouve enfin que le gros animal en a été quitte pour quelques legeres inſultes, & qu'il a ſurvécu à tous ces petits inſectes, qui ſe ſont précipitez à la mort de la maniere du monde la plus mal concertée.*

MENAGE. Comme le Baudet du Parnaſſe n'eſt pas mort des piqures des Abeilles du Parnaſſe; car les aſnes ont la peau plus dure que les chevaux, dont Pline a dit, *Eſt in exemplis, equos ab apibus occiſos*; ces Abeilles ne ſont pas mortes non plus de ces piqures. Et à ce propos, je veux bien avertir Mr. Baillet, que tous les Phyſiciens ne demeurent pas d'accord que les Abeilles meurent de leurs piqures: ce qui a été remarqué par Pline. Mais quand les piqures des Abeilles ſeroient mortelles ſelon le ſentiment d'Ariſtote, de Nicandre, & de Virgile, ce qui a fait dire à Seneque: *utinam quidem homini lex eſſet, quæ & apibus cum zelo frangeretur nec ſæpius liceret nocere quam ſemel.* Quand, dis-je, ces piqures ſeroient mortelles aux Abeilles, le Pere Commire ne ſeroit pas coupable d'avoir fait piquer par les Abeilles l'aſne dont eſt queſtion; les Poëtes ne ſont pas obligés de péſer ſcrupuleuſement ces choſes. C'eſt ſur ce fondement que Mr. Guiet un des plus judicieux Ecrivains de ſon tans a fait ce beau diſtique ſur les Abeilles des armes d'Urbain VIII.

Urbani quid apes ſacro meditantur in orbe?
Dulcia mella bonis, ſpicula acerba malis.

L'illuſtre Mr. Clement Conſeiller à la Cour des Aides a fait ſur ces mêmes Abeilles du Pape Urbain cette belle deviſe:

Sponte favos, agre ſpicula.

Mais je ne puis aſſez m'étonner de ce que dit ici nôtre Docteur, qu'il a ſurvécu ces Abeilles qui le piquerent ſur le Parnaſſe; puiſque long-tems après elles ſont revenues à la charge, excitées par ces beaux Hendécaſyllabes du Pere Commire,

Mellis artifices, vaga volucres,
Queis Phœbi per amœna fas vireta,
Hortoſque Aonidum volare pictos:
Cur ceſſatis, Apes? Ad arma, ad arma.
Arcas hoſtis adeſt. Aſellus ille
Portitor Satyri ebrius protervi,
Quem facto agmine nuper expuliſtis,
In Cyrrham redit ultor, atque tanto
Paret dedecori vites minatur.
Audiite fremitus foros rudentis?
Ut pede, ô ſceluſt atterit petulco
Inſperatos ſoliis ſuperba Regum
Flores nomina, lividoque dente
Dis ipſis petit arbores amatas.

Et

Et jam cerea dissipare castra,
Vestros perdere jam parat labores.
Illo jam ore suo veprata, & hirsta
Sueto rodere carduos, Olympi
Missum munere nectar inquinabit!
Et cassatis adhuc? Adeste, adeste.
Tela stringite quotquot estis omnes.
Nares, labra, oculos, & hinc & illinc
Ferite: stimulosque calcitranti
Alèe figite: duplicate plagas.
Ut dura cute sit, tamen
Ictus sentiet intimis adactos:
Capistro & cupiet, molaque reddi.

Comment un petit homme comme Mr. Baillet peut-il s'imaginer d'avoir vaincu en matière d'écrits un auſſi grand perſonnage qu'eſt le Pere Commire? Mais pourquoi traiter d'Inſectes les Poëtes figurez ſous les Abeilles? Tous les plus excellens Ecrivains ſe ſont ſervis de cette comparaiſon. On appeloit Xénophon *l'Abeille Attique*: ce qui a été remarqué par Suidas. Et Eunapius remarque dans la Vie d'Oribaſius, qu'on appeloit *Abeilles* tous ceux généralement qui étant nez à Athénes, excelloient en éloquence.

XXXI.

Ce que dit Mr. Baillet que Choppin fit mille piſtoles pour la premiére partie de ſes Commentaires ſur la Coûtume d'Anjou, n'eſt pas véritable.

Monſieur Baillet. *René Choppin eut des Lettres de nobleſſe pour ſon Livre du Domaine, & mille piſtoles pour la premiere partie des Coûtumes d'Anjou.*

Menage. Il eſt vrai que Choppin fut annobli par Henri III. & ſes Lettres d'annobliſſement, qui ſont données à Paris au mois de Février 1578. portent ces clauſes: *ayant de long-tems connoiſſance des bonnes mœurs, vertus, louables qualitez & mérites, qui ſont en la perſonne de nôtre cher & bien aimé René Choppin, natif de nôtre pays d'Anjou; l'un des plus fameux Avocats de nôtre Cour de Parlement de Paris; & grands labeurs qu'il a pris toute ſa vie en choſes louables, profitables, & vertueuſes, ainſi qu'il nous eſt apparu par la compoſition de pluſieurs Livres & Oeuvres qu'il a faits: & leſquels Livres il a mis en lumiére depuis peu de tems: même un Livre Latin du Domaine de nôtre Couronne, & un autre, de la Police Eccléſiaſtique; qu'il nous a dédiez; & préſentez dés le mois de Mai dernier paſſé, que nous étions en nôtre Ville de Blois. Enquoi faiſant, il a acquis beaucoup de louanges; & mérité d'être reconnu: comme dés le même tems nous lui avons promis de l'honorer du titre de nobleſſe.* Mais il n'eſt point vrai qu'on lui ait donné mille piſtoles pour la premiére partie de ſes Commentaires ſur la Coûtume d'Anjou. Il n'ût d'autre recompenſe pour toute ſa Coûtume d'Anjou que ce Decret de la Ville d'Angers: mais qui vaut beaucoup mieux que mille piſtoles.

Sur ce qu'en l'Aſſemblée des Maires & Eſchevins de la Ville d'Angers, tenuë le 24. Novembre 1581. l'on eſt entré en commémoration de ceux qui avoient bien mérité de la dite Ville, Monſieur Maître René Choppin, Sr. de Choiſon, Avocat en la Cour de Parlement de Paris, y a été mis des premiers; pour après autres beaux & doctes Traitez qu'il a expoſez en public, avoir orné & illuſtré de ſes Commentaires la Coûtume de ce pays d'Anjou: pourquoi, la matière miſe en délibération, a été conclu que le dit Sieur Choppin, pour avoir d'un tel œuvre honoré ſa patrie, lui vouant & dédiant partie de ſon érudition, rare & exquiſe, ſera au nom du public remercié du beau & digne Commentaire qu'il en a fait, prié & ſupplié de continuer; ne ſe laſſant point en ſi vertueuſe & généreuſe entrepriſe: par laquelle il rend ſon nom, & le nom de ſa patrie immortel & perdurable à toûjours: que pour ce bien-fait, & continué juſqu'à hui, mérite public, les Maires & Eſchevins d'Angers l'ont tenu & tiennent pour l'un de leurs Confreres, Citoyens, Eſchevins: & comme tel, l'ont dès à préſent élû & éliſent d'un commun avis: lui ont donné entrée, ſéance, & délibération en toutes leurs Convocations & Aſſemblées: & où les décendans de lui éliroient demeure & habitation en la dite Ville la mémoire de leur progéniteur & prédéceſſeur les rendra, & d'aujourd'hui les rend capables de tous les honneurs, prérogatives, & prééminences qu'elle a à départir & diſtribuer à ſes bons & notables Citoyens. Fait en l'Hôtel & Maiſon commune de la Ville d'Angers

gers, ſous le ſcl de la Mairie d'icelle, & ſeing de nous JEAN AYRAULT, *Maire & Capitaine de la dite Ville, & de Maitre François Alexandre, nôtre Greffier : le jour & an que deſſus.*

Papirius Maſſo, dans la Vie de Choppin, a fait mention de cette Concluſion de l'Hôtel de Ville d'Angers : Mais ni lui, ni Scévole de S. Marthe, ni Claude Ménard, qui ont écrit l'Eloge de Choppin, n'ont point parlé de ces mille piſtoles. Et ſes décendans qui m'ont donné des Mémoires pour écrire ſa Vie, que j'ai écrite dans mes Remarques ſur la Vie de Pierre Ayrault Lieutenant Criminel d'Angers, ne m'en ont jamais auſſi parlé. René Choppin d'ailleurs n'en fait aucune mention dans ſes Ouvrages. Et ainſi, il faut qu'il demeure pour conſtant que cette particularité eſt tout-à-fait fauſſe.

XXXII.

Mépriſe de Mr. Baillet au ſujet de Meſſieurs Habert freres ; de Meſſieurs de Montreuil auſſi freres ; de Meſſieurs Colletet, pere & fils, & de André & de François du Cheſne, auſſi pere & fils.

MOnſieur BAILLET à la page 263. de ſon 4. Tome attribue à Mr. Habert de l'Académie Françoiſe Abbé de Ceriſy, le Temple de la Mort. Ce Poëme n'eſt point de Mr. Habert Abbé de Ceriſy : il eſt de ſon frere le Commiſſaire de l'Artillerie : comme Mr. Baillet le dit lui-même à la page 216. du même Volume, au chapitre 1429. Il faut avoüer que Mr. Baillet eſt un Ecrivain peu exact, & peu judicieux.

A la page 253. du même Tome, au chapitre 1472. il parle de Jean de Montreuil, de l'Académie Françoiſe, en ces termes : *ce que l'on a vû des vers de Montreuil n'a paru qu'après ſa mort. Mais quoique le nombre en ſoit aſſez grand, il n'a point été capable de lui faire donner une place parmi les premiers de nos Poëtes François. Mr. Deſpréaux qui l'a pris pour un de ces Poëtes qui ſe ſoucient moins de la qualité que de la quantité des vers, ſe vante, que*

On ne voit point ſes vers, à l'envi de Montreuil,
Groſſir impunément les feuillets d'un Recueil.

Mr. Baillet a encore pris ici Marte pour Renard. On n'a jamais imprimé aucun vers de Mr. de Montreuil de l'Académie Françoiſe. Ceux dont on parle ici, ſont de ſon frere Mr. l'Abbé de Montreuil, nommé *Mathieu* ; aujourd'hui vivant & demeurant en qualité d'Abbé chez Mr. l'Evêque de Valence, nommé à l'Archevêché d'Aix. Et parmi ces vers, il y en a de très-beaux (1) : témoin ce quatrain ;

Paul voudroit nous perſuader
Qu'il faut beaucoup d'intelligence
Pour exercer ſa Réſidence.
Il ne faut rien que réſider.

Et cet autre, à Mr. le Premier Préſident de Bellievre ;

Si ſelon ſon mérite on avoit récompenſe,
Tous mes vœux ſeroient accomplis ;
Vous ſeriez Chancelier de France ;
Je ſerois aimé de Phylis.

Et ce Sonnet :

Ne crains plus deſormais, Tyrſis, que je ſoûpire :
Mon

¶ 1. En parlant de ce qu'il peut y avoir de beau parmi les Poëſies de Montreuil, il ne faloit pas, ce me ſemble, omettre le fameux Madrigal

Pourquoi me demandez-vous tant
Si mes feux durerons éte.

C'auroit été une belle occaſion à M. Ménage de produire la traduction qu'il en avoit faite en Italien, & de répondre au reproche que lui avoit fait Gilles Boileau d'avoir dérobé ce Madrigal.

¶ 2. Auſſi n'eſt-ce pas ce qu'a entendu Deſpréaux quand il a dit :

On ne voit point mes vers à l'envi de Montreuil,
Groſſir impunémens les feuillets d'un recueil.

Il a eu ſeulement en vuë certains volumes de Poëſies choiſies, imprimées chez Sercy, dans quelques-uns deſquels on voit à chaque feuillet un Madrigal de Montreuil, ou deux au plus avec le nom de l'Auteur au bas en gros caractére. Deſpréaux dit qu'on ne voit point ſes vers groſſir de cette ſorte les feuillets d'aucun Recueil de Poëſies, donnant à en-

Mon bonheur a passé celui de mes Rivaux.
J'ai bien des envieux, mais je n'ai point d'égaux:
Et mon bien est si grand que je ne l'ose dire:
Tu fus le confident de mon cruel martire.
Apprens donc mes plaisirs, puisque tu fus mes maux.
Mon Iris l'autre jour paya tous les travaux
Que je souffris jamais sous son cruel Empire.
La faveur que j'en eus ût contenté les Dieux.
Elle ût charmé les cœurs les plus ambitieux.
J'en demeurai surpris: mon ame en fut ravie.
J'en retiendrai toûjours & le tems & le lieu.
J'y songerai, Tyrsis, tout le tems de ma vie.
Elle me regarda quand je lui dis Adieu.

Et c'est auſſi le ſentiment du Pere Rapin: qui a dit dans ſes Réflexions ſur la Poëtique page 161. *Gombaud, l'Etoile, Montrenil, ont fait auſſi de petits vers tendres & fort ſpirituels.* Il n'eſt point vrai au reſte que ce Recueil des vers de Mr. l'Abbé de Montreuil contienne beaucoup de vers (2). Il n'en contient guere plus de deux mille. Il y a dans ce Recueil un portrait de l'Auteur, & Mr. l'Abbé de Montreuil eſt appellé *Mathieu* dans la Legende de ce portrait: ce qui fait voir que nôtre Bibliothécaire n'a jamais vû ce Recueil. S'il l'avoit vû, il n'auroit pas confondu *Jean de Montreuil* avec *Mathieu de Montreuil*.

Mr. Baillet a auſſi confondu Colletet le fils avec Colletet le pere. Car ces vers de la Satire VII. de Mr. Deſpréaux,

Faut-il d'un froid Rimeur dépeindre la manie?
Mes vers, comme un torrent, coulent ſur le papier.
Je rencontre à la fois Perſin & Pelletier
Bardou, Mauroy, Bourſaut, Colletet, Titreville:
Et pour un que je veux, j'en trouve plus de mille;

que Mr. Baillet, au chapitre 1491. qui eſt de Guillaume Colletet de l'Académie Françoiſe, explique de ce Guillaume Colletet, doivent s'entendre de ſon fils. Il en eſt de même de cet autre endroit des Satires de Mr. Deſpréaux;

Tandis que Pelletier, croté juſqu'à l'échine,
Va mendier ſon pain de cuiſine en cuiſine;

Où Mr. Richelet a mis le nom de Colletet au lieu de celui de Pelletier. Mr. Richelet n'a pas voulu parler non plus de Colletet le pere (3). Ce Colletet le pere, au reſte, n'étoit pas un Poëte ſi mépriſable que le fait Mr. Baillet.

A la page 48. du 2. Tome, en parlant d'André du Cheſne, Mr. Baillet l'appelle *André du Cheſne l'aîné*: comme ſi François du Cheſne qui eſt ſon fils, étoit ſon frere puiſné.

XXXIII.

Mépriſe de Mr. Baillet dans ſon métier de Bibliothécaire au ſujet des Adverſaria *de Mr. Héraud; du Livre de Jules Scaliger contre Cardan; de l'Indice Latin ſur l'Hiſtoire de M. de Thou; & du Prudance de Nicolas Heinſius.*

MOnſieur BAILLET. *Scaliger dit que Deſidérius Heraldus s'eſt repenti d'avoir fait ces Adverſaires, ou ſes grands Recueils* Tom. 1. page 216.

entendre par là qu'il n'a point affecté à la faveur d'un petit nombre de vers de faire paroître ſon nom à chaque page d'un Recueil.

(3) Je n'aurois pas cru que M. Ménage eût dû jamais nommer, & citer ſans émotion Richelet dont il avoit ſi peu de ſujet d'être content. Ces deux vers de la Satire 1. de Deſpréaux

Tandis que Pelletier croté juſqu'à l'échine,
Va mendier ſon pain de cuiſine en cuiſine;

ſe liſoient ainſi dans la premiére édition:

Tandis que Colleret crotté juſqu'à l'échine,
S'en va chercher ſon pain de cuiſine en cuiſine.

Mais depuis, à la priére du célébre Prédicateur, François Ogier, on mit Pelletier pour Colleret, comme je l'apprens du même Richelet pag. 146. de ſa *verſification Françoiſe*, où il ajoute qu'il lui a la choſe d'original & qu'il en dira les raiſons lorſqu'il fera imprimer ſes notes ſur les Satires. Il faut voir auſſi Gueret pag. 204. & ſuivantes de la *Guerre des Auteurs*. Le nom de Colletet a été depuis rétabli à la place de celui de Pelletier, dans la Sat. 1. de Deſpréaux.

cueils in folio. Mais son Arnobe est bon.

MENAGE. Les Adversaires de Mr. Héraud est un petit volume in-8. qui n'est pas plus gros qu'un Almanac. Et Scaliger ne dit point que ces Adversaires soient in folio. Voici ses termes: qui sont de la page 105. de ses Segondes Scaligeranes pour ne rien changer aux termes de Mr. Baillet: *Héraldus s'est repenti d'avoir fait ses Adversaria. Son Arnobe est bon. Il promet un Tertullien.* Mr. Héraud a fait un Livre in-folio, qui contient divers Traitez de Droit. Mr. Baillet a pris sans doute ce Livre in-folio pour les *Adversaria* dont parle Scaliger. Mais ce Livre ne fut imprimé qu'en 1650. & ainsi Scaliger, qui mourut en 1609. n'a pû en faire mention. L'édition des Adversaires est de 1599. à Paris.

Page 161. du 2. Tome.

Monsieur BAILLET. *Les principaux Ouvrages de Critique de Jules Scaliger, sont ses Commentaires & ses Remarques sur l'Histoire des Animaux d'Aristote; sur les Livres des Plantes qu'on attribuë à ce Philosophe; sur les Livres des Plantes écrits par Théophraste; sur Hippocrate des Insomnies; deux Orasions de l'art de bien dire qui sont des Invectives contre le Cicéronien d'Erasme; les XV. Livres des Exercices & Disputes de la Subtilité contre Cardan; les XIII. Livres des Causes de la Langue Latine; les Problèmes sur Aulugelle; quelques Lettres; sans parler du Critique & de l'Hypercritique de sa Poëtique.*

MENAGE. Mr. Baillet a pris le *quinziéme livre* de Jules Scaliger contre Cardan pour *quinze livres:* car nous n'avons qu'un Livre de Jules Scaliger contre Cardan; qui est le quinziéme: les autres ayant été perdus; ou, ce qui est plus vraisemblable, n'ayant pas été faits (1). Un de mes amis ayant averti Mr. Baillet de cette bévuë, il demeura d'accord de l'avoir faite. Depuis, il a voulu s'en justifier. Et voici comme il a prétendu s'en justifier. *On veut que j'aye dit que les quinze Livres des Exercices que Jules Scaliger a faits de la Subtilité contre Cardan, ont été imprimez. C'est mal-mons ce que je n'ai point dit. Et quand je l'aurois dit, je ne l'aurois fait qu'après l'Auteur de sa Vie, & cinq ou six Critiques de conséquence que je nommerois si cela étoit nécessaire. Je pourrois ajoûter aussi sur la parole de M. Hyde qu'ils se trouvent tous quinze imprimez dans la célèbre Bibliothéque d'Oxfort, au parquet des Arts, tablette S. nombre 2. & parmi les Livres de Selden, tablette S. nombre 38. J'aurois lieu de soûtenir la même chose s'il étoit sûr de s'en tenir aux éditions que je n'ai pas vuës: comme de celles de Hanau, & de celle de Basle: qui en promet même vingt & un Livres. Mais enfin je n'ai dit nulle part que ces quinze Livres fussent imprimez: & je ne le voudrois pas dire encore: n'ayant vû que deux éditions in-4. du quinzsiéme de ces Livres, qui comprend plus de trois cens Disputes ou Exercices.* C'est dans ses Corrections. Il est vrai que

¶ 1. Jule Scaliger n'a jamais fait, ni n'a jamais prétendu avoir fait plus d'un Livre d'Exercitations contre Cardan. Ce Livre est intitulé *Exercitationum Exercitationum liber XV.* parce qu'avant que Scaliger le commençât, il avoit déja composé, à ce qu'il dit, quatorze autres volumes sous ce même titre, mais qui ne regardoient point Cardan. *Quid amplius vis* (dit Cardan *Adiion. in Calumniatorem Librorum de Subtilitate.*) *a maximo viro vltus ero qui jam quatuordecim volumina exercitarum Exercitationum scripsisse gloriatur, cum nulla adhuc tamen prodierit in lucem, ab vltima editione* (je croi qu'il faut lire *editionem*) *vndecim incensasse.* Veyez parmi les Lettres de Jule Scaliger celle qui s'adresse pag. 251. à Boëce Epo, où ces XIV. Volumes qui n'ont jamais vu le jour, & qui cependant lui des sujets particuliers, sont nettement distinguez du quinziéme uniquement destiné à refuter Cardan. Il semble même qu'il en eût entrepris un seziéme contre le Livre *de varietate rerum* du même Cardan, autant que nous en pouvons juger tant par la Preface de ce seziéme volume imprimée à Toulouse in-4. avec d'autres Opuscules du même Scaliger par les soins de Mauſſac, que par ces mots de l'Epitre dédicatoire de Jean Craton à Joseph Scaliger mise au devant des Exercitations de Jule de l'édition d'Allemagne, *Verum de his fortasse Pater tuus, in Observationibus & Castigationibus librorum de varietate magni nominis & ingenii Cardani, aliquid doctos erudiet.*

¶ 2. Il n'est point vrai que Jule Scaliger n'eût composé que quatre-vingts Livres d'Etymologies, ou, comme il les avoit intitulez, d'Origines. Il en avoit composé jusqu'à six-vingts. Lui-même le dit ainsi dans sa Lettre à Boëce Epo: *Sunt præterea libri Originum CXX. quorum editionem propter nostrum defteravi.* On peut même dire que ces six-vingts Livres n'étoient qu'une partie d'un plus grand Ouvrage dont il parle en ces termes à Charles Sevin, Lettre 81. *Item rerum, verborum, rituum, & originum libros duodecim quibus prima pars perficitur. Alterum centum viginti libris perficiam mecum afferam, ut publici ab olvatur. Tertia nondum perfecta est.* Le Président Mauſſac dans sa Preface des Commentaires du même Scaliger sur Aristote de l'histoire des animaux, écrit tout au long *libri Originum centum viginti*, & il est surprenant que Beeman qui renvoie son Lecteur

que Mr. Baillet n'a pas dit en termes formels qu'on ût imprimé quinze Livres de Jules Scaliger contre Cardan: mais il l'a donné à entendre, n'ayant parlé, & n'ayant û dessein de parler, dans l'endroit cidessus rapporté que des Livres de Critique de Jules Scaliger qui avoient été imprimez, & non pas de ceux qui avoient été perdus: comme de ses quatre-vingt Livres d'Etymologies (2). Ce que dit, au reste, Mr. Baillet sur le témoignage de Mr. Hyde, que les quinze Livres *de Subtilitate* de Scaliger contre Cardan ont été imprimez, & qu'ils se trouvent dans la Bibliothéque d'Oxford, est non seulement faux, mais ridicule. S'ils se trouvoient dans cette Bibliothéque imprimés, il faudroit que l'Imprimeur n'en ût tiré qu'un exemplaire.

Je viens de découvrir celui qui a fait dire à Mr. Baillet que Scaliger avoit fait quinze Livres d'Observations contre Cardan, c'est Moréri (3): qui a écrit la même chose dans son Dictionnaire à l'article de Jules Scaliger. Ce Dictionnaire de Moréri est un des Livres Favoris de Mr. Baillet.

Monsieur Baillet dans ses Corrections. *Ces Messieurs qui aiment tant à se tourner en Latin, gâteront enfin toute l'Orthographe de l'Onomatologie, s'il ne se trouve quelque truchement pour les expliquer, & pour nous faire un Index pareil à celui que Besſin a fait des noms propres qui se trouvent Latinisez dans l'Histoire de Mr. de Thou.*

Menage. Mr. Baillet attribue encore ailleurs cet Index à Besſin. Si Mr. Baillet avoit pratiqué avec les gens de Lettres, il sauroit que cet Index a été fait par Mr. du Puy, Prieur de S. Sauveur de Brog. Pierre Besſin, sous le nom duquel ce Livre a été imprimé; je veux dire, sous le nom duquel le privilége pour imprimer ce Livre a été obtenu; étoit un Valet de Chambre de Mr. de Thou, le Conseiller d'Etat; lequel ne savoit point du tout de Latin. Je l'ai connu particuliérement. Mr. du Puy de S. Sauveur m'a dit plusieurs fois lui-même que c'étoit lui-même qui avoit fait cet Index.

Monsieur Baillet a écrit au chapitre de Daniel Heinsius, page 239. du 2. Tome, que Daniel Heinsius avoit travaillé sur Prudance. Mr. Baillet a pris ici le fils pour le pere. C'est Nicolas Heinsius qui a travaillé sur Prudance (4). Il ajoûte, que le même Daniel Heinsius a aussi travaillé sur Homere: ce qui n'est pas venu à ma connoissance.

XXXIV.

Justification du titre de mon Eglogue intitulée Christine.

Monsieur Baillet. *Le Critique que j'ai déja cité, trouve mauvais que Mr. Menage ait donné le titre de* Christine *à cette Eglogue plutôt que celui de* Mé- Page 346. du T. 4.

teur à cette Préface ne compte néanmoins que cent-dix livres de ces Origines. Pour M. Menage qu'il n'est pas d'aujourd'hui qu'il n'en compte que quatre-vingts. Cette erreur se trouve dans l'Epitre dédicatoire de ses Origines Françoises en ces termes: Jules Cesar Scaliger un des premiers Critiques, & le premier Philosophe de son tems, en avoit *compilé* jusqu'à quatre-vingts Livres. Ottavio Ferrari n'entendant pas bien le François & croyant que quatre-vingt signifioit vingt-quatre a reduit à ce dernier nombre les Livres des Origines de Scaliger. *Sed ex inſimulo*, dit-il dans la Preface de ses Origines Italiennes, *Italica quoque causas idem Julius Scaliger quatuor & viginti libris, tanta illi luxuriantis ingenii fertilitas fuit, complexus fuerat.* Il ne se trompe pas moins quand il croit que ces livres regardoient la Langue Italienne. Scaliger recherchoit principalement l'origine des mots Latins, & M. Menage qualifioit mal cet Ouvrage *Compilation*. Il paroit par plusieurs de ces Origines que Scaliger a repandûs dans les autres Livres, qu'elles étoient de son invention, & s'il rapportoit les anciennes, que ce n'étoit que pour les refuter.

¶ 3. Moréri est fort innocent de la mépriſe de Baillet. Il compte parmi les Oeuvres de Jule Scaliger, *Exotericarum Exercitationum lib. XV.* Soit qu'on lise *liber decimus quintus*, soit qu'on lise *liber quindecim*, Moréri aura toûjours raiſon, puisque Scaliger avoit composé quinze livres d'Exercitations exoteriques, dont le dernier, qui est celui que nous avons contre Cardan, est le seul qui ait été conservé. M. Baillet avoué lui-même ingénument qu'il n'a fait cette faute qu'après l'Auteur de la Vie de Jule Scaliger inserée dans le Recueil des Vies de plusieurs hommes illuſtres imprimée in-4. à Londres l'an 1681. & la verité est qu'à la fin de cette Vie de Scaliger, il y a un Catalogue très peu correct de ses Oeuvres, qui porte en tête *Exotericarum Exercitationum lib. 15. ad Hieronym. Cardanum.*

¶ 4. Dans le Catalogue des Oeuvres de Daniel Heinsius, produit par Witten à la fin du discours intitulé *Memoria Heinſiana*, on trouve entre autres livres, *Aurelii Prudentii Opera cum notis* 1617. *in*-24. *Amſtelodami, &* 1670. *in*-12. C'est ce qui aura trompé Baillet.

Ménalque : *parce qu'outre que Ménalque est eſt le principal perſonnage, il s'y agit particuliérement de ſon départ, & qu'il y eſt pour le moins autant loué que la Reine de Suéde.*

Menage. Le Critique de Mr. Baillet eſt un impertinent Critique. Prémiérement, il eſt très-faux que dans l'Eglogue dont eſt queſtion Ménalque y ſoit autant loué que la Reine Chriſtine y eſt louée; les endroits de cette Eglogue qui contiennent leurs louanges, ſeront rapportés ci-deſſous en quelque endroit de ces Remarques. Et le Critique de Mr. Baillet a dit en cela une fauſſeté, pour me dire une injure, en diſant que je m'étois loué extraordinairement. Dailleurs, quoi qu'il s'agiſſe du départ de Ménalque, ce départ eſt pour aller en Suede voir la Reine de Suede Chriſtine. Et ainſi la Reine de Suede Chriſtine eſt le veritable ſujet de la Piéce. Mais quand elle y auroit moins de part, & que je n'aurois fait que la louër de la façon que je l'ai louée, j'aurois pu intituler mon Eglogue de ſon nom. Térence a intitulé une de ſes Comédies *l'Eunuque:* dans laquelle ſon Eunuque a ſi peu de part qu'il ne paroît preſque pas ſur le Théatre. Plaute a de même intitulé une de ſes Comédies *Rudens*, & une autre *Trinummus*, qui ont peu de raport à leurs titres : ce qui a été remarqué par Jules Scaliger dans ſa Poëtique.

XXXV.

Ignorance de Mr. Baillet touchant la patrie de pluſieurs hommes de Lettres.

Monſieur Baillet dit à la page 15. du Tom. 4. qu'Ugolinus Vérinus, & Michaël Vérinus ſon fils, étoient de Florance, ou ſelon d'autres, de l'Iſle de Minorque. Il eſt conſtant qu'ils étoient de Florance. Ils ſont dans le Catalogue de Michaël Pocciantius des Ecrivains Florantins.

Mr. Baillet dit à la page 87. de ſon 4. Tome, & à la page 580 de ſon 2. Tome, que Bénédetto Varchi étoit de Fiéſoli. Il vouloit dire de *Fiéſolé:* ou du moins il le devoit dire (1). Il étoit de Florance, mais originaire de Montevarchi. Il le dit lui-même dans ſon Ercolano, en ces termes: *Molti vogliono ch'io, ſe ben fui nato e allevato in Firenze, non ſia Florentino: per eſſere mio padre venuto a Firenze da Montevarchi.* Et dans un de ſes Sonnets à Jean de la Caſe:

Per voi l'altero nido voſtro, e mio.

Jan de la Caſe étoit de Florance. Mr. Baillet n'a point lû d'originaux. C'eſt de l'Abaté Ghilini, dans ſon Eloge du Varchi, qu'il a pris ce qu'il a dit ici du lieu de la naiſſance du Varchi. Scipioné Ammirato, dans ſon Ritratto du Varchi, a écrit de même que le Varchi étoit de Montevarchi dans le Diocéſe de Fiéſolé. Et le Bernia dans ſon Capitolo del Debito, l'appelle *Montevarchi*. Il me reſte à remarquer que le Varchi fut ainſi appelé de Montevarchi, lieu de la naiſſance de ſon pere. Lionardi Salviati, Livre 2. de ſes Averiſſemens, article 16. volume 2. *Cotal voce*; (Varchi) *nome di famiglia non fù nel vero, ma ſoprannome: che dalla patria; cioè, dalla Terra di Montevarchi, onde venne il ſuo naſcimento, ſi poſe nelle ſue ſcritture egli ſteſſo: e dal conſenſo del ſuo ſecolo ſi ricevè, e vennegli confermato.* Remarquez que le Salviati fait auſſi le Varchi de Montevarchi (2). J'oublioïs à remarquer que Pocciantio a mis le Varchi dans ſon Catalogue des Ecrivains Florantins.

Il dit à la page 213. de ſon 2. Tome, que Théodore de Marcilly; en Latin, *Theodorus Marcilius*, étoit de Cologne. Il étoit d'Arnhem en Gueldre: comme l'ont très-véritablement écrit Valérius Andreas dans ſa Bibliothéque Belgique, & François Swertius dans ſes Athénes Belgiques; & Petrus Valens dans l'Eloge qu'il a fait de Théodorus Marcilius; auquel il ſuccéda dans la Chaire de Profeſſeur du Roi. J'ai ouï dire la même

¶ 1. J'en conviens, c'eſt ainſi que les Toſcans parlent, mais pluſieurs Auteurs Italiens ayant écrit *Fieſoli*, la faute eſt excuſable.

¶ 2. *Onde venne il ſuo naſcimento*, ne ſignifie pas, ce

me choſe à mon pere: qui étoit ami particulier de Théodorus Marcilius; comme je l'ai remarqué à la page 81. de la Vie de mon pere.

Il dit à la page 251. du Tome 2. que Jacques Gronovius, fils de Frédéric, eſt de Hambourg. Il eſt de Déventer.

Il dit à la page 118 de ſon premier Tome, & à la page 165. du 4. que Choppin étoit d'Angers. Il étoit du Bailleul en Anjou à ſix lieues d'Angers. Ce que j'ai remarqué dans mes Remarques ſur la Vie de Pierre Ayrault, Lieutenant Criminel d'Angers, mon grand pere maternel.

Il dit à la page 83. du Tome 4. que Joachin du Bellay étoit natif d'Angers. Il étoit né à Liré, dans les Mauges, à douze lieuës d'Angers: qui eſt une Terre qui lui appartenoit du côté de ſa mere Renée Chabot, Dame de Liré & de la Roche-Serviére, fille de Chriſtophle Chabot. Jean Beſly, qui a écrit que Joachin du Bellay étoit batard, s'eſt tout-à-fait trompé. Cette Terre de Liré, dont Joachin du Bellay fait mention dans ſes Poëſies Françoiſes, au Sonnet 31. de ſes Regrets, eſt d'Anjou pour le temporel, & de Bretagne pour le ſpirituel. Elle eſt du Diocéſe de Nantes. D'où vient que Joachin du Bellay eſt appelé *Clerc du Diocéſe de Nantes* dans les Regîtres de l'Egliſe de Paris. *Joachimus du Bellay Clericus Nannetenſis Dioceſis, fuit receptus ad Canonicatum & Præbendam, vacantes, per obitum Magiſtri Johannis Touſſepain, Canonici Pariſienſis & Archidiaconi.*

Il dit à la page 314. de ſon Tome 4. *Auguſtin Favoriti, que quelques-uns font de Luques, étoit de Luna en Toſcane, du côté de la Riviere de Gennes.* Il étoit de Luques, il le dit lui-même dans le titre de ſon Eglogue au Pape Alexandre VII. ſur la mort de Sidronius Hoſchius. *Auguſtini Favoriti Lucenſis, &c.*

Il dit au chapitre de l'Arioſte page 47. Tome 4. que l'Arioſte étoit né à Ferrare. Il étoit né à Reggio.

Il dit à la page 215. de ſon 1. Tome, que Plantin étoit de Tours. Il étoit de Montlouis.

Il dit à la page 407. de ſon 2. Tome, que Gentien Hervet étoit d'Orléans. Il étoit d'Olivet: ce qui a été remarqué par le Préſident de Thou dans ſon Hiſtoire, & par Jean le Clerc dans ſes Illuſtres.

Ces deux dernieres mépriſes ne ſont pas conſidérables: Olivet étant proche d'Orléans, & Montlouis n'étant qu'à deux lieuës de Tours.

Il dit à la page 143. du 2. Tome, & pag. 309. que Raviſius Textor étoit de Noyon (3). Il étoit de S. Saulge dans le Nivernois, & Seigneur de Raviſi, auſſi dans le Nivernois. Il s'appele lui-même, *Nivernenſis*. Voyez Mr. de Launoy dans l'Eloge qu'il a fait de Raviſius Textor dans ſon Hiſtoire du Collége de Navarre. Et ſon nom étoit *Jean Tixier*. Nevers s'appelle en Latin *Noviodunum*; & Noyon, *Noviomagus*. C'eſt ce qui a troublé notre homme, peu verſé dans la Géographie, comme je le ferai voir au chapitre 74.

Il dit à la page 51. de ſon 2. Tome, que Céſar Egaſſe du Boulay, Greffier de l'Univerſité de Paris & Auteur de l'Hiſtoire de l'Univerſité de Paris, étoit de la Ville de Tours. Il étoit du Village de S. Ellier, dans le Bas-Maine: qui eſt la derniére Paroiſſe du Maine du côté de la Bretagne. Ce qui a fait faire cette faute à Mr. Baillet, c'eſt que ce du Boulay étoit Doyen de la Tribu de Tours dans l'Univerſité de Paris. Il faut expliquer à Mr. Baillet ce que c'eſt que cette dignité. Il y a quatre Nations fondées dans l'Univerſité de Paris: celle de France: celle de Picardie: celle de Normandie: & celle d'Allemagne. Ces quatre Nations, à la reſerve de celle de Normandie, ſont diviſées en Tribus. Celle de France a cinq Tribus: qui portent chacune le nom d'un Archevêché. Ces cinq Tribus ſont, la Tribu de Paris: celle de Sens: celle de Reims: celle de Tours: & celle de Bourges. La Nation de Picardie eſt auſſi diviſée en cinq Tribus; qui por-

ce me ſemble, que le Varchi fût né à Montevarchi, mais qu'il en venoit.

¶ 3. La faute touchant le pays de Raviſius Textor avoit été reconnuë & corrigée par Baillet dans ſes Corrections.

portent chacune le nom d'un Evêché: en celle de Beauvais: en celle d'Amiens: en celle de Noyon: en celle de Laon: & en celle de Térouanne. La Nation d'Allemagne n'a que deux Tribus: qui sont, celle des Continens & celle des Insulaires. J'ai ouï dire à Mr. de Lair, Greffier de l'Université de Paris & digne d'une plus grande charge, que la Nation de Normandie n'a point de Tribus, parce que les Normans, comme gens adroits & Politiques, n'ont point entr'eux de contestations. Les Suppôts des Nations sont de la Tribu qui porte le nom de l'Archevêché d'où ils sont; ou de l'Evêché où ils sont nez, relevant de cet Archevêché. Et ainsi, César Egasse du Boullay qui étoit du Diocése de l'Evêque du Mans, qui est le premier Suffragant de l'Archevêque de Tours, étoit de la Tribu de Tours.

Il dit à la page 152. Tome 4. que le Berni étoit natif de Bibiena en Piémont. Il étoit né à Lamporecchio dans le Florentin. Voyez ci-dessous au chapitre 37.

XXXVI.

De la Patrie d'Aimar Ranconnet.

CE que j'ai remarqué au Chapitre précedent de la Patrie de plusieurs gens de Lettres, me fair souvenir de traiter ici de celle d'Aimar Ranconnet ou plutôt *d'Aimar de Ranconet*; car c'est ainsi que ce nom se trouve écrit dans la Chronique Bourdeloise. Dans les Poëties de Joachin du Bellay, au Recueil des Sonnets, il y a *de Ranconnet*. Mr. Baillet dit que ce grand personnage étoit de Bourdeaux. C'est à la page 118. de son 1. Tome. Ce qu'il a pris de Mornac, page 75. de son *Feriæ Forenses*. Le Président de Thou au Livre XXIII. de son Histoire page 707. de l'Edition de Genéve, a écrit qu'il étoit de Périgueux. *Æmarum Ranconetum, Vesunâ Petrocoriorum ortum.* Il est certain qu'il étoit de Bourdeaux. Ce qui a été remarqué par Gabriel de Lurbe dans sa Chronique Bourdeloise en l'année 1552. & ce qui m'a été confirmé par Mr. de la Brousse Conseiller célébre du Parlement de Bourdeaux; homme très-versé dans les Antiquitez de Bourdeaux, & il étoit fils d'un Avocat de Bourdeaux: comme l'a remarqué le même de Lurbe dans son *de illustribus Aquitaniæ Viris*. Et il avoit été Conseiller au Parlement de Bourdeaux avant que d'être Président de la quatriéme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, si on en croit le Président de Thou: *Primùm Senator Burdigalensis: dein & in Parisiensi Curia alterius Inquisitionum Classium Præsidis munus magna cum laude exercuit.* Gabriel de Lurbe a écrit dans son *de Illustribus Aquitaniæ Viris*, qu'il avoit été fait Conseiller du Parlement de Paris d'Avocat du Parlement de Paris. François Pithou dans le Pithœana, dit qu'il n'étoit pas né riche, & qu'il avoit été comme le Correcteur de Robert & de Charles Etienne. Il y dit aussi qu'il étoit comme l'Auteur du Livre des Formules du Président Brisson. Il me reste à remarquer que Blanchard a omis notre Ranconnet dans sa Liste des Conseillers du Parlement de Paris: je remarquerai ici par occasion, qu'il y a aussi omis le Cardinal de Balue & René de Pincé.

XXXVII.

De la Patrie du Bernia.

MOnsieur Baillet a écrit au Chapitre du Bernia, que le Bernia étoit né à Bibbiéna, dans le Piémont. Il y a deux Bibbiena: l'un dans le Piémont; qui est le *Forum Vibii* de Pline; d'où ce Bibbiena a été ainsi appelé: *Forum Vibii, Forum Bibii, Forum Bibianum, Bibianum, Bibiana*, BIBBIENA: & l'autre dans la Toscane; à l'endroit où l'Archiano entre dans l'Arne. Mr. Baillet a pris le Bibbiena de Piémont pour celui de Toscane: car jamais personne n'a dit que le Bernia fût Piémontois. Et quand on a dit qu'il étoit de Bibbiena, cela doit s'entendre du Bibbiena de Toscane. Plusieurs ont écrit qu'il étoit de Bibbiena. Jean Matteo Toscano dans sa Description de l'Ita-

¶ 1. Ce chapitre de la patrie du Tasse étoit assez inutile puisque dans le fond Messieurs Foppa, Ménage, & Baillet sont d'accord entre-eux. Le premier convenant que le Tasse étoit né à Surren-

to,

l'Italie, Livre 3. page 8. *Bibiena*, *Etruriæ Oppidum*, *Bernam protulit*, *Jocosi Carminis Autorem: quem multa præclara ingenia sunt æmulata, non irrito conatu: nullus tamen nativa illa urbanitate, nulla arte quæsita superavit.* Lilius Gyraldus, dans le Dialogue second des Poëtes de son tans: *Fuere & duo in suo genere arguti, & mordaces, non sine salibus: Franciscus Bernia, Bibiennas, & Maurus Forojulienſis.* L'Auteur de ſon Epitaphe: l'equel Epitaphe ſe trouve imprimé parmi ſes Poëſies Latines, dans le Livre intitulé *Carmina quinque Etruſcorum Poëtarum:*

Poſtquam ſemel Bibiena in lucem hunc extulit,
Quem nominavit etas acta Bernium, &c.

Premiére Nouvelle de la 3. Journée.

Cependant il eſt certain qu'il étoit de Lamporecchio dans le Florentin lieu célébre par le Maſetto du Bocace. Le Bernia, dans ſon Orlando Innamorato, Livre 3. chant 7. dit lui-même que Lamporecchio eſt le lieu de ſa naiſſance.

Quivi era non ſo come capitato,
Un certo buon compagno Fiorentino
Fu Fiorentin, e nobil, ben che nato
Foſſe il padre, e nutrito in Caſentino:
Dove il padre di lui gran tempo ſtato,
Sendo, ſi fece quaſi cittadino;
E tolſe moglie, e t'accasò in Bibliena;
Ch' una Terra è ſopr' Arno molto amena.
Coſtui ch' io dico all' Amporecchio nacque,
Ch'è famoſo Caſtel per quel Mazetto.
Poi fu condotto à Firenza, ove giacque,
Fin a diciannove anni poveretto.
A Roma andò di poi com' a Dio piacque,
Pien di molta ſperanza, e di concetto,
Di un certo ſuo parente Cardinale,
Che non gli fece mai ne ben ne male.

Et le Poccianzio l'a mis au nombre des Ecrivains Florantins.

Je remarquerai ici en paſſant, que le Bernia eſt appelé indifféremment *Berni*, *Bernia*, & *Berna*. Il ſigne *Berna* dans pluſieurs de ſes Lettres Italiennes imprimées. Et c'eſt ainſi que l'appele l'Arioſte dans ſon Orlando furioſo canto 46. Octave 12.

——— *e par ch'anco io ci ſcerna,*
Marc' Antonio Flaminio, il Sanga, e'l Berna.

Le nom de ſa famille étoit de Berni.

XXXVIII.

De la Patrie du Taſſe.

MOnſieur Baillet, au Chapitre du Taſſe, a écrit (1) que le Taſſe étoit né à Surrente au Royaume de Naples le 10. d'Avril 1544. Ayant écrit la même choſe dans mes Obſervations ſur l'Amynte du Taſſe, ce que j'avois pris du Manſo dans la Vie du Taſſe; Monſieur Marc' Antonio Foppa, Bergamaſque, Frere de M. Foppa Archevêque de Bénévent, m'écrivit le Sonnet ſuivant pour me prier de m'en dédire; & de dire une autre fois que le Taſſe étoit Bergamaſque, & non pas Surrentin.

Si prega il Signor Menagio, celebre Poëta e Scrittore Franceſe, che voglia render Torquato Taſſo alla Città di Bergamo, ſua Patria: come teſtifica egli medeſimo in più luoghi delle ſue lettere: e ſpecialmente nella Supplica ad eſſa Città, e ne' Dialoghi del Padre di Famiglia, e del Piacer Oneſto, e ne' Sonetti, & in altre ſue Compoſitioni che ſi publicheranno,

La fama del tuo nome, onde la Senna
Più che d'altri ſuoi pregi oggi riſuona,
Di te co' più lontani anco ragiona,
A volo alzando la ſublime penna.
Ma non agguaglia il vero: o ſolo attanna
Quel che più chiaro poi nell' opre ſuona:
Ond' ella al nobil crin nova corona
Taſſo, e nov' ali alla tua gloria impenna.
Io, tra colti d'Italia illuſtri ingegni,
Baſſo, ignoto, à te m'ergo, e ſon traſlato
Al più poſſente e bel di tutti i Regni.
E con ſemplice ſtil, vile più ch'ornato,
Prego la dotta man che render degni
A' vicini del Brembo il gran Torquato.

Pour

(1) Dans ſon Livre intitulé *Jugemens des Savans ſur les principaux Auteurs*, Tom. 4. page 2. & dans ſa Vie de Deſpreaux, page 2. & 3. Il y a long-tems qu'elles ont paru dans les *Meſcolanza* de M. Ménage.

Pour réponſe à ce Sonnet, j'écrivis cette Lettre à Monſieur Marc' Antonio Foppa.

Illmo. Sign. mio, e Padrone colmo.

E già molto tempo, ch'el Signore Ottavio Falconieri, noſtro commune amico, mi diede notizia particolare del gran merito di V. S. Ill. Onde io, ambizioſo di procurarmi l'onore della di lei buona grazia, lo ſupplicai ad offerirle da mia parte, il mio oſſequio, e domandarle la ſua amicizia: il che egli à poi fatto con la ſua ſolita gentilezza. Al Signore Ottavio per tanto ſono obligatiſſimo per più capi: ma ſopra tutto per aver io col ſuo mezzo fatto ſi grand' acquiſto, quale è quello dell' amicizia di V. S. Illuſt. percio che per l'amor di lui, e non per alcun mio merito, ella s'è compiaciuta d'ammettermi tra i ſervitori & amici, e mandarmi poi quel corteſiſſimo Sonetto intorno alla patria del Taſſo: il quale m'è ſtato gratiſſimo, non tanto per le mie lodi; delle quali mi trovo immeritevole; quanto per la leggiadria con che è ſpiegato: che veramente è compitiſſimo nel ſuo genere. Sarebbe uffizio mio di riſponderle con altro Sonetto, come ſi ſuol fare: ma di grazia mi perdoni V. S. Illuſtr. perche ſono io adeſſo, non pure alieniſſimo dalla Poeſia, ma affatto ſpoetato, per così dire; eſſendo ſi lungo tempo ch' io non hò ſcritto in rima, perdidi Muſam tacendo. Tornando poi al ſuo vaghiſſimo Sonetto, è coſa ſtrana che'l Manſo ſi ſia ingannato circa la patria del Taſſo, *di cui era tanto ſamigliare & intrinſeco: ſe pure ſi è ingannato. Fà egli menzione, non ſolamente della Chieſa di Surrento, dove il Taſſo fù battezato, ma anco di molti teſtimoni di veduta, da' quali avea udito ſpeſſe volte raccontare Torquato Taſſo eſſer nato in Surrento. Soggiugne, che per accertarſi con gli occhi proprii di queſte coſe, non gli era rincreſciuto d'andar perſonalmente in Surrento, e dimorarvi alcuni dì: e che di più aveva voluto eſſere intromeſſo nelle ſteſſe camere dove il Taſſo nacque. Il Gaddi anch' egli, e l'Abate Ghilini, ne i loro Elogi, ſcriſſero che era il Taſſo Surrentino. Nè provano il contrario i paſſi della Supplica alla Città di Bergamo, nè quelli del Dialogo del Piacer Oneſto, & altri accennati da V. S. Illuſt. intendendoſi dell' origine, e non della naſcita del Taſſo. Comunque ſi ſia, sà bene V. S. Illuſt. le diverſe opinioni intorno alla patria di quel gran Poëta, e che le Città di Napoli, di Bergamo, di Surrento, di Salerno, conteſero già tra di loro, per averlo per Cittadino. Voleva il Marmi,* Napolitano, foſſe Napolitano.

Nacqui in Sebeto: in riva al Pò piantai
Di mia verde Corona i primi allori,

dice egli in perſona del Taſſo, in un ſuo Sonetto ſopra il ritratto di detto Taſſo. *Ma non già ella forſe che la Città di Ferrara anch' ella può entrare in queſta lite; il Signor Conte di Brienna il giovane, Segretario di Stato del Rè Chriſtianiſſimo, avendo ſcritto in una ſua breve Relazione de' ſuoi lunghi Viaggi, ſcritta in Latino ornatamente, e vagamente, e data alla luce dué meſi ſono, che'l Taſſo era Ferrareſe. Sicchè, non pur per la ſublimità de' Verſi, ma per lo riſguardo ancora di tante Città che dopo la ſua morte ſi vantarono d'averlo per Cittadino, viene meritevolmente chiamato l'Omero dell' Italica Favella. E come ſi diſſe d'Omero, della naſcita del quale ſette Città conteſero dopo la ſua morte, che mentre viſſe, non ebbe nè caſa, nè patria,*

Ἑπτὰ μάχοντο πόλεις οἴκους περὶ πατρίδ' Ὁμήρου.
Ἕπλετο δὲ ζώντος μηδὲ τὸ δίκλιδιον.

(E un mio Epigramma) ſi può dir l'iſteſſa coſa del Taſſo: che veramente non men d'Omero ſù egli dalla fortuna mal trattato. Prega in una ſua Lettera un ſuo amico a preſtargli uno ſcudo: e non avendo danari da comprar candele, per iſcrivere i ſuoi Verſi, prega in un ſuo Sonetto la ſua gatta a ſargli lume con gli occhi. Ma di queſto non più. Sento che V. S. Illuſt. da più anni in quaſi ſia applicata ad una nuova Edizione di tutte le Opere di queſto famoſo Scrittore: di che mi rallegro infinitamente; eſſendo delle di lui Compoſitioni ammiratore quant' alcun altro. Fra le Opere ſmarrite del Taſſo, Fà menzione il Manſo d'un Dialogo *della Crudeltà*, e d'un certo Trattato, intitolato, *Il Civile*. Mi ſarà caro d'intendere ſe V. S. Illuſtriſ. abbia tali Compoſizioni: *giacche ſcriſſe il Signor Fal-*

Falconieri ch' ella n'avea molte del Tasso non più stampate: e se le à, la prego a dirmi che cosa sia quel *Civile*. Frattanto, siami lecito di darle un consiglio intorno a questa sua nuova edizione: *cioè, di scriver la Vita di quel grand' uomo: poiche il Manso che la scrisse, a lasciate à dietro assaissime cose curiose. Credo che V. S. Illustrif. aurà adesso ricevute le mie Osservazioni sopra l'Aminta. Se ella si degnerà di leggerle, la supplico di significarne gli errori al Signor Ottavio: acciochè ammonito da lui, io possa emendargli nella seconda edizione che si va preparando. E qui per fine, mi confermo per sempre,*

Di V. S. Illust.

Umilissimo, divotissimo, & obligatissimo Servitore,

Egidio Menagio.

Le mando una Lettera originale del Tasso, mandatami dal Signor Giuliano Facione.

Voici la Réponse que me fit M. Marc' Antonio Foppa.

Illustmo. Signor mio, e Padron colmo.

Fra i molti obligbi che io è al Signor Ottavio Falconieri, uno de' maggiori, è l'avermi aperta la strada di far saper à V. S. Illust. l'osservanza singolare che porto alla sua persona, e la stima che fo de' suoi nobilissimi Componimenti, e'l desiderio d'esserle Servitore: di che volli darle un picciolo e debil segno con quel Sonetto, troppo lodato dalla sua cortesia, e troppo gradito dalla sua gentilezza. Onde mi veggo accresciuto l'obligo di renderle, come fo, grazie infinite, per tante dimostrationi d'affetto, che V. S. Illust. si compiace d'usar meco: & anco, per l'onor fattomi, col dono dell' Aminta, tanto da me più stimato, per venirmi accresciuto di pregio, con l'aggiunte Note della sua dottissima mano. Io le so offerta di nuovo, con queste righe, della mia somma divozione: e la prego à non isdegnarla, & à non pensar di farmi altra grazia di quella ch' io riceva, e riceverò sempre dalli es-

Tom. VII.

ser da lei stimato vero suo Servitore, e non meno dell' altre sue degnissime condizioni, che del suo chiarissimo ingegno e delle Opere parzialissimo ammiratore. Quanto all' altra parte della sua Lettera, se le cose ch' io dettai al Signor Ottavio, che mi disse averle scritte à V. S. Illust. non bastano à persuaderla, che volendo scriver' il vero della Patria del Tasso, egli non debba esser chiamato assolutamente Napolitano, mà nell' istesso tempo insieme Bergamasco, io non sapres che più aggiungere. E mi duole che V. S. Illustrif. in questo, & in altri particolari, notati nell' Aminta, intorno à costumi & alla Vita del Tasso, si sia lasciata guidar dal Manso: il quale non conobbe il Tasso se non gli ultimi anni della sua vita: & à scritte molte bugie palmari, come si vedrà dall' Opere del Tasso ch' io spero di publicare. Dico delle Opere di questo Autore non più stampate: che saranno tre Volumi: uno di Dialoghi, & Orazioni, e Discorsi: fra i quali non è, nè si trovò mai quel della Crudeltà: che per errore della stampa delle Lettere del Tasso, dice della Crudeltà, *volendo dire* della Nobiltà: *e così è scritto nell' Originale, nè il Civile: ambe due queste Opere immaginate dal Manso: le quali non furono mai scritte dal Tasso: di tutte Opere del quale io è il Catalogo, scritto di sua propria mano. Il segondo Volume sarà di Rime: fra le quali saranno venti Canzoni: oltre molte Ottave, e Sonetti. E'l terzo, sarà di Lettere: delle quali ne è quatrocento: e nelle quali non risuona quasi mai altro nome che quel di* Bergamo, *come di sua patria. E nell' Opere stampate, il medesimo Tasso non si denominò mai assolutamente* Napolitano: *ma nel Dialogo del Padre di Famiglia, interrogato di qual patria egli sia, risponde: Io son nato nel Regno di Napoli, ma traggo l'origine paterna da Bergamo. Nè rileva l'esser egli nato e battezzato in Surrento: perche anco il Petrarca nacque in Arrezzo, e l'Ariosto in Reggio, nè perciò son chiamati Aretini, o Reggiani: ma l'uno Fiorentino, e l'altro Ferrarese. Et appena è credibile che uomo prattico delle Lettere stampate del Tasso, nelle quali si legge,* Bergomo, patria di mio Padre, e mia, *e più volte si repete lo stesso, possa scrivere, o aver contraria opinione. Degli Scrittori della sua Vita, è solo il Manso a denominarlo assolutamente Napolitano: ma gli altri*

Ce second Volume a été imprimé.

ori tutti, o dicon ch' egli è Bergamasco, o l'uno e l'altro: nè da loro si parla della sua patria, che non si commei prima da Bergamo. Così dice il Calsone: il qual pur V. S. Illust. mostra d'aver veduto. Il Gaddi lo chiama uncialibus literis VIRGILIUS BERGOMAS: *il Tomasino, l'Imperiale, Jano Nicio Eritreo, lo chiaman* Bergamasco, *se ben nato in Surrento. E Bartholomeo Barbato nella Vita del Tasso, stampata in Padova innanzi alla Hierusalemme, dice l'istesso: e nell' Imagine stampata in principio del Libro, vi serve intorno,* TORQUATUS FASSUS, PATRICIUS BERGOMAS, ETRUSCUS VIRGILIUS. *Ma Nobile egli fù veramente di Bergamo: nella qual Città è delle più Nobili la Famiglia de' Tassi: e di dove erano, non solamente gli avoli suoi, ma Bernardo suo Padre: il qual' avendo communicata al figlivolo la vita e l'ingegno, gli a communicata insieme la patria: e vuol ch' essa sia à parte della sua gloria. Et io aggiungo, che le due sole predette Città, Bergamo e Sorrento che si comprende sotto Napoli, posson esser chiamate patria del Tasso, e non altre. Et egli medesimo in una sua Lettera manuscritta, che si stamperà, dice d'esser simile nella patria, non altrimenti ad Omero, del quale è incerta la patria, ma si bene à Cicerone, che ne'bbe due; e cérte, e conclude, d'esser insieme Bergamasco, e Napolitano, cioè Sorrentino. E la Lettera è originale, come son quasi tutte quelle ch' io hò: perche non mi fondo sopra menzogne. Onde crederei che V. S. Illust. con queste autorità, e con questi Testimoni potesse, ò ristampando l'Aminta, ò in altra maniera, compiacersi di far quest' alla mia intercessione, & al mio Sonetto, che richiede alla sua penna la confermazione di questa verità; conforme alla mente & alle scritture del Tasso, e come pegno sicuro appresso di me della sua desideratissima grazia. Et à V. S. Illustriss. per fine, fà la debita riverenza.*

Di V. S. Ill.

Umilissimo, divotissimo, & obligatissimo Servitore,

Marc' Antonio Foppa.

Di Roma li 27. di Marzo 1661.

XXXIX.

Du Livre de Nicolas Bourbon, l'ancien, intitulé Nugæ.

Monsieur Baillet. *Cet Auteur a laissé huit Livres d'Epigrammes qu'il a appellez* ses Niaiseries. Page 46. Tome 4.

Menage. Joachim du Bellay & Jean Owen firent des Epigrammes contre ce Livre (1) au sujet de ce titre. Voici l'Epigramme de du Bellay:

Paule, tuum inscribis Nugarum *nomine Librum,*
In toto nil melius titulo.

Voici celle de Jean Owen:

Quas tu dixisti Nugas, *non esse putasti.*
Non dico Nugas esse, sed esse puto.

Le mot de *Niaiseries* exprime mal celui de *Nugæ*. Il falloit dire *Badineries, Bagatelles.*

XXXIX.

¶ 1. J'aurois mieux aimé dire: Joachim du Bellay, & Jean Owen *ont fait* des Epigrammes contre ce Livre, parce qu'en disant *firent* il semble que ces deux Auteurs ayent été contemporains, & qu'ils ayent fait leurs Epigrammes contre Bourbon dans le même tems, quoiqu'Owen qui vivoit encore en 1627,

XXXIX. *bis.*

Ignorance de Mr. Baillet dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Mr. Baillet n'a jamais lû le Concile de Latran ni celui de Baſle. Mr. Baillet ne ſait ce que c'eſt que la Dignité de Théologal.

MOnſieur Baillet a fait un grand diſcours des Préjugez ſuivant leſquels on a de coutume de juger des Livres: lequel il a inſéré dans le premier Tome de ſon Livre des Jugemens des Savans. Tout ce Diſcours, qui dure depuis la page 40. juſques à la page 191. peut être réduit à ce mot, *Il faut juger des Livres avec candeur & ſans préoccupation:* Et c'eſt ce que Mr. Baillet ne fait pas.

A la page 63. à propos de rien, il débite un grand lieu commun touchant le titre de *Scholaſtique* parmi les Grecs, les Romains, & les François. Quelles puérilitez!

Il dit à la page 64. *Ainſi celui qu'on appeloit par honneur* le Scholaſtique de l'Égliſe, *n'étoit autre choſe que celui qui s'appeloit en certains lieux le* Primicier, *ou* le Maître de l'Ecole: *& en d'autres*, l'Ecolâtre, *ou* le Théologal: *à la fonction duquel il y avoit une Prébende de l'Egliſe attachée pour ſa ſubſiſtance. Le vieux Berenger fut honoré auſſi de cette qualité de* Scholaſtique, *avant que d'être tombé dans des erreurs. Mais ce n'étoit qu'à cauſe de ſa Théologale de Saint Martin de Tours.*

Il y a ici autant de fautes que de lignes. Voici les fautes de Langue *Le Maître de l'Ecole.* Il faut dire, *le Maître Ecole.* C'eſt ainſi qu'on parle dans les lieux de France où le Scholaſtique s'appelle en Latin *Magiſter Scholæ. Une Prébende de l'Egliſe attachée.* Ce mot *attachée* eſt équivoque à celui *d'Egliſe* & à celui de *Prébende. Tombé dans des erreurs.* Quelle façon de parler? *Mais ce n'étoit.* Après avoir dit, *Bérenger fût honoré auſſi de cette qualité de Scholaſtique*, il falloit dire, *Mais ce ne fût.*

Voici les fautes qui regardent les choſes. La Dignité de Scholaſtique & celle de Théologal ſont deux Dignitez différentes. Le Scholaſtique, c'eſt le Chef de l'Ecole: appelé en quelques lieux où il y a Univerſité, *le Chancelier de l'Univerſité.* Le Théologal, c'eſt un Chanoine d'une Egliſe Métropolitaine, ou Cathédrale, inſtitué pour enſeigner la Théologie à ſes Confreres, & pour leur prêcher la parole de Dieu. Ces Théologaux (ce que les ſimples Prêtres habituez de Paris n'ignorent pas) furent inſtituez à l'égard des Egliſes Métropolitaines par le Concile Général de Latran tenu ſous Innocent III. qui commença en 1215. & à l'égard des Egliſes Cathédrales, ils furent inſtituez par le Concile de Baſle qui commença en 1431. & comme le Concile de Baſle n'eſt point gardé en France pour la police, la Pragmatique Sanction, au paragraphe *Statuimus* (2) du Titre des Collations, établit les Théologales dans les Egliſes Cathédrales & Métropolitaines: & l'Ordonnance d'Orléans (qui eſt du mois de Janvier 1560.) dans les Egliſes Cathédrales ou Collégiales. Bérenger, Archidiacre d'Angers, qui vivoit dans l'onziéme ſiécle, ne peut donc pas avoir été Théologal de Saint Martin de Tours. Ce qui a brouillé Mr. Baillet, c'eſt que Bérenger étoit Maître Ecole & Chancelier de l'Egliſe de Saint Martin de Tours: car Papirius Maſſo s'eſt tout-à-fait trompé en diſant qu'il n'avoit jamais été Maître Ecole de cette Egliſe. Dans un titre de Saint Martin de Tours de 1081. il ſigne, *Berengarius, Scholæ D. Martini Magiſter.* La Chronique de Tours: *Anno M. LX. clarebat Berengarius, Grammaticus, Andegavenſis Archidiaconus, & Theſaurarius necnon Magiſter Scholarum, & Camerarius Sancti Martini.* On prétant pour le marquer en paſſant, qu'il a auſſi été Maître Ecole d'Angers. C'eſt l'opinion de Papirius Maſſo au Livre 3. de ſes Annales de France: de Louïs Servin Avocat Général du Parlement de Paris, dans ſon Plaidoié pour Hamilton: de Claude Ménard Lieutenant de la Prévôté d'Angers, dans ſon Traité Manuſcrit de l'Univer-

1627. ne fût peut-être pas né lors que du Bellay mourut.

¶ 2. C'eſt un paragraphe *Seaumoins.* Il n'y a point de paragraphe dans toute la Pragmatique Sanction qui commence par *Statuimus.* C'eſt apparemment le titre 10. du Concordat que M. Menage vouloit citer.

niverſité d'Angers, & dans l'Eloge de Bérenger: de Maam, dans ſon Hiſtoire des Archevêques de Tours, au chapitre d'Hildebert: de Céſar Egaſſe du Boullay, dans ſon Hiſtoire de l'Univerſité de Paris; & de Raoul Mouſnier, dans ſon Hiſtoire de Saint Martin de Tours. Mais Mr. de Roye, Profeſſeur en Droit de l'Univerſité d'Angers, dans ſon Livre de la Vie, de l'Héréſie, & de la Pénitence de Bérenger & Mr. de Launoy dans ſon Livre *de Scholis*, prétendent au contraire qu'il n'a jamais été Maître Ecole d'Angers, & qu'il ne l'a été que de Tours: fondez ſur l'endroit de la Chronique de Tours que je viens de rapporter. C'eſt une queſtion que j'ai traitée problématiquement dans mes Rémarques ſur la Vie de Mathieu Ménage, premier Théologal de l'Egliſe d'Angers, qui fut député au Concile de Baſle par l'Evêque & par le Chapitre d'Angers, & par les Peres du Concile de Baſle vers le Pape Eugene IV. Mais je croi préſentement que Bérenger n'a point été Maître Ecole d'Angers. Ce que Claude Ménard a écrit que dans les Titres de l'Abaïe de Saint Nicolas d'Angers il avoit pris la qualité de Maître Ecole d'Angers, ne ſe trouvant pas véritable. Et dans le Titre du Don de la Conteſſe Grécia, qui eſt dans la même Abaïe, Bérenger n'y prénant d'autre qualité que celle de *Grammaticus*; & un Rainaldus y prénant celle de *Chancelier*; c'eſt-à-dire de *Maître Ecole*.

Ce Don eſt imprimé dans le Recueil des Titres de cette Abaïe par le Peletier.

A l'égard de la Dignité de Primicier que Mr. Baillet confond avec celle de Scholaſtique, c'étoit auſſi une Dignité différente de celle de Scholaſtique. Mr. du Cange dans ſon Gloſſaire rapporte pluſieurs ſignifications du mot *Primicerius*: parmi leſquelles il y en a une tirée de l'*Ordo Romanus*, qui ſemble favoriſer l'opinion de ceux qui croyent que le Primicerius avoit le ſoin d'enſeigner les Eccléſiaſtiques de ſon Egliſe. Mais il eſt très-vrai-ſemblable que ces enſeignemens ne ſe doivent entendre que des Offices divins. Je veux dire que la fonction de ce Primicerius étoit de montrer aux inférieurs le chant & les cérémonies, afin que la décence & l'uniformité fuſſent gardées dans l'Egliſe. Ce Primicerius n'étoit donc à proprement parler que ce qu'eſt aujourd'hui le Chantre: ce qui a été remarqué par Mr. du Cange.

Le Primicerius de l'Egliſe de Mets; (on l'appelle *Princier*) & qui l'eſt auſſi de l'Egliſe de Toul & de celle de Verdun; ce qui eſt remarquable; n'a pas cette fonction. C'eſt la prémiere Dignité du Diocéſe après l'Evêque. Et il préſide même aux Aſſemblées du Clergé à l'excluſion de l'Evêque: ce qui convient bien à ſon nom: car *Primicerius*, c'eſt le premier; c'eſt le Chef: *primus in cera*: c'eſt-à-dire *in Catalogo*: On trouve dans le Code Juſtinien, *Primicerius Domeſticorum & Protectorum Principis*; *Primicerius Fabricenſium*; *Primicerius Menſorum*; *Primicerius ſacri Cubiculi*; *Primicerius Officiorum & Scriniorum Palatinorum*. Et dans Luitprandus, *Petrus Primicerius Apoſtolorum*. On a dit de même *Secundicerius*, pour dire le ſegond. *Secundicerius Notariorum*, dans le Code Théodoſien, en la Loi 2. *de Petitionibus*. Voyez le Gloſſaire de Mr. du Cange. On a dit auſſi *Capicerius*: d'où nous avons fait le mot de *Chévecier*. Et quoique le Princier & le Chévecier ſoient deux Dignitez Eccléſiaſtiques différentes, ces deux mots, quant à l'étymologie, ſont de même ſignification (1). C'eſt pourquoi l'Auteur de l'Ancienne Verſion Françoiſe des Décrétales a traduit le Titre *de Officio Primicerii* par ces mots *De l'Office de Chévecier*. Le Princior, c'eſt le premier de l'Egli-

¶ 1. Ceux qui après Cujas ont cru que *Primicerius* venoit ſimplement de *Primus*, & que *Cerius* n'étoit qu'une extenſion du mot, ſe ſont trompez, cette extenſion ſeroit trop peu naturelle. On ne peut douter que *Primicerius* ne vienne de *Primus* & de *cera*, ſur tout après ce paſſage d'Hygin *de limitibus conſtituendis* pag. 132. de l'edition de Turnebe. *Has omnes nationes, faciaſ& ferre, quidam tabulas appellaverunt &c.* Quelques-uns ont cru que *Capicerius* de même venoit de *caput* & de *cera*, *cujus ſcilicet nomen ſcribebatur in capite cera*, & ont pris droit de dire là-deſſus que *Primicerius* & *Capicerius* étoient conformes en ſignification comme en étymologie. C'a été l'opinion de l'Auteur de l'ancienne Verſion des Décrétales, qui n'a pas pris garde que *Chevecier* ne venoit pas de *Capicerius*, mais que le Latin au contraire avoit été fait pour exprimer le Français. Il eſt certain que *Capicerius* eſt un terme Latin-barbare qui n'a jamais ſignifié autre choſe que *Chef-cier* ou *Chevecier*. *Primicerius* n'eſt dit pour le premier de cha-

ſe

ſe (2). Le Chévecier, c'eſt celui qui a ſoin du chevet de l'Egliſe: c'eſt-à-dire, du fonds de l'Egliſe depuis l'endroit où la cloture commence à tourner en rond. Dans le Nécrologe de l'Egliſe de Paris de 1316. au 18 Juillet; ce qui m'a été indiqué par Mr. l'Abbé Chaſtelain, Chanoine de l'Egliſe de Paris; le *Capicerius* eſt appelé *Capitiarius*.

Après ce grand nombre de fautes qu'a faites en ſix lignes Mr. Baillet dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, je croi que mes Lecteurs ſont bien perſuadez qu'il eſt peu informé de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique.

J'oublioi à remarquer, (car j'écris ces Remarques avec beaucoup de précipitation) que Mr. Baillet ne peut s'excuſer de la faute qu'il a faite d'appeler Béranger *Théologal de Saint Martin de Tours*, en diſant qu'il l'a ainſi appelé, parcequ'il enſeignoit la Théologie dans l'Egliſe de S. Martin de Tours. Ce qu'il a dit, qu'à la fonction du Théologal il y avoit une Prébende attachée, ne permet pas de douter qu'il n'ait entendu parler de nos Théologaux: pour la ſubſiſtance deſquels l'Ordonnance d'Orléans a ordonné qu'on prendroit une Prébende.

Voici les termes de cette Ordonnance: *En chacune Egliſe Cathédrale, ou Collégiale, ſera réſervé une Prébende affectée à un Docteur en Théologie.* L'Article 34. des Etats de Blois dit la même choſe. Et la Pragmatique Sanction: dont voici les termes: *Taliter videlicet, quòd qualibet Collator ipſarum Prebendarum teneatur & debeat conferre Canonicatum & Prebendam quamprimum facultas ſe obtulerit, & invenire poterit*, &c.

XL.

Ignorance de Mr. Baillet dans la Juriſprudence. Mr. Baillet ne ſait ce que c'eſt que le Livre des Baſiliques.

J'Ai fait voir dans la Remarque précedante que Mr. Baillet avoit peu de connoiſſance de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Il n'eſt pas plus ſavant dans l'Hiſtoire du Droit. Cette Remarque le va démontrer. Il dit à la page 407. du 2. Tome, en parlant des traductions de Gentien Hervet, que Gentien Hervet a traduit *les huit Livres des Baſiliques ou Conſtitutions Impériales des Empereurs de Conſtantinople.* Mr. Baillet a fait ici autant de fautes qu'il a dit de mots. Il dit qu'il n'y a que huit Livres des Baſiliques: & il y en a ſoixante, & cet Ouvrage a été appelé ἑξηκοντάβιβλος, c'eſt-à-dire, *les ſoixante Livres:* qui eſt un titre qui a auſſi été donné à la Collection des Livres d'Hippocrate: à la reſerve des Aphoriſmes, du Serment, & des Pronoſtiques: comme nous l'apprenons de Suidas dans l'éloge d'Hippocrate. Et l'on a encore appelé du même nom la Collection des Livres du Vieux & du Nouveau Teſtament. Du moins, c'eſt ainſi que l'appelent Alexius Ariſtinus, & Siméon le Logothéte dans l'Epitôme du dernier Canon des Apôtres, imprimée dans la Bibliothéque du Droit Canon Ancien de Mr. Juſtel & de Mr. Voël. Mais pour revenir aux Baſiliques, elles ſont appelées ἑξηκοντάβιβλος par Michaël Pſellus dans ſon *Synopſis Legum* à l'Empereur Michel Ducas imprimé à Paris en 1632. chez Camuſat par les ſoins de François Boſquet Juriſconſulte de Narbonne, depuis Evêque de Montpellier.

Πρὸς τούτοις μάρτυρες παρίστανται Νεαρὰ νικηφόρου τοῦ βασιλέως.

Εἶτα συνοπτικώτερον τῶν λίστους βιβλίων,

Τὰ πᾶν ἑξηκοντάβιβλος, πάντας τοὺς νόμους ἔχει.

Har-

(2) Le Chévecier, ou Chevecier, ou Chevecerius, ou Capicerius, ou Capitiarius, ou Secrétaire. On ne trouvera nulle part *Capicerius* en ce ſens, mais ſeulement en celui qui a été marqué par M. Ménage. De *Chef* on a fait *Chefier* & *chevet*, en Latin *Capitium*, de *Chefier* & *chevet* on a fait *Cheffecier* & *chevetier*, en Latin *Capicerius* ou *Capitiarius*, mais encore une fois on n'a jamais dit *Capicerius* pour *in capite cera, id eſt, tabula ſcripta*, & ainſi il n'eſt pas vrai que ce mot, quant à l'étymologie, ſoit de même ſignification que *Primicerius*.

¶ 2. J'avouë que le *Princier*, *Primicerius*, ſe prend quelquefois pour le premier de l'Egliſe. Dans les Cartulaires par exemple de l'Abbaie de S. Etienne de Dijon, l'Abbé eſt quelquefois qualifié *Primicerius*, & il eſt alors indubitable que ce mot ſignifie le premier de l'Egliſe, mais il eſt indubitable auſſi que *Primicerius* ſe prend plus ordinairement pour le *Chantre*, & dans cette ſignification *Primicerius* n'eſt que *Primicerius Cantorum*, & non pas *Primicerius Eccleſiæ*.

Harménopule, au commencement de ſon Manuel, témoigne qu'elles étoient appelées du même nom. Et c'eſt ainſi que les ont nommées enſuite les Juriſconſultes modernes. Cujas au chapitre 9. du VI. Livre de ſes Obſervations, fait mention de cette appellation en ces termes: Βασιλικῶν *Libros vulgò ἑξηκοντάβιβλον nuncupârunt, quòd ſint LX. diviſi in τεύχη ſex: non quatuor, ut plerique putant.* Joſeph Marie Suarés, Evêque de Vaiſon, a dit la même choſe dans ſa docte Préface ſur les Baſiliques. Je ne m'étonne pas que Mr. Baillet n'ait point vû ces paſſages de Pſellus, d'Harménopule, de Cujas, de Suarés; car il n'en eſt pas encore aux Juriſconſultes; & il apprend la poterie ſur le pot: Mais je m'étonne extrêmement qu'étant Bibliothécaire d'une auſſi grande Bibliothéque qu'eſt celle de Mr. de Lamoignon, il n'ût pas ſeulement vû lorſqu'il fît cette faute, la premiere feuille du Livre des Baſiliques; qui eſt un Ouvrage conſidérable puiſqu'il comprend ſept volumes in-folio. S'il l'ût vue, il y ût lû cette inſcription, Βασιλικῶν *Libri LX. in VII. Tomos diviſi.* Mais il n'avoit pas même lû en ce tems-là la premiére feuille de la verſion de Gentien Hervet; car elle fait auſſi mention de ces ſoixante Livres des Baſiliques. *Libri VIII.* Βασιλικῶν Διατάξεων. *id eſt, Imperialium Conſtitutionum; in quibus continetur totum Jus Civile à Conſtantino Porphyrogenneta in LX. Libros redactum.*

τὰν κυμαικὰν ἐς σκίλλαν μεταβάλλειν: proverbe Grec.

La ſegonde faute de Mr. Baillet, c'eſt qu'il dit que Gentien Hervet a traduit huit Livres des Baſiliques: & il n'en a traduit que ſix: qui ſont, le 28. le 29. le 45. le 46. le 47. & le 48. ce qui a été remarqué par Mr. Fabrot dans ſa Préface des Baſiliques: en ces termes: *De Libris XXVIII. XXIX. XLV. XLVI. XLVII. XLVIII. quos Gentianus Hervetus Latinè verterat, hoc tantùm dicam, Hervetum doctiſſimum quidem fuiſſe, ſed non Juris:* (c'eſt ce que Cujas diſoit de Conan) *ut integros vertere maluerim, quàm verſionem ejus emendare. Jam Cujacius in eruditiſſima Præfatione Libri LX^i. ſatis monuerat quid in ejuſmodi verſione deſideraret.* L'Evêque de Vaiſon en conte ſept, mais il dit que de ces ſept il n'y en a que quatre entiers.

Conanus, vir eſt doctiſſimus, ſed non Juris. Cornutus Judicium: & tempus perdit, qui in eum Commentarios illud punit.

Cette faute de Mr. Baillet eſt excuſable: Gentien Hervet ayant dit lui-même dans l'inſcription de ſa Verſion que cette Verſion contenoit VIII. Livres des Baſiliques. Ce qui a trompé Hervet, c'eſt que le ſegond Tome des deux qu'il a traduits, contenoit tant de titres, qu'il a crû, comme il le dit lui-même, qu'il contenoit du moins quatre Livres comme le premier.

ſes Commentaires ſur le X. Livre des Queſtions de Papinien.

La troiſiéme faute de Mr. Baillet dans le paſſage ci-deſſus allégué, c'eſt que de la maniére qu'il s'eſt exprimé, il paroît qu'il a crû que le Livre des Baſiliques contenoit ſeulement les Conſtitutions des Empereurs de Conſtantinople. Ce qui eſt très-faux. Voici l'Hiſtoire des Baſiliques. Les Baſiliques, τὰ Βασιλικὰ, ſont les Loix des Empereurs: comme les Eparchiques, τὰ Ἐπαρχικὰ, ſont les Edits des Préfets du Prétoire. Et les Livres des Baſiliques ſont les Loix des Romains traduites en Grec; c'eſt-à-dire, le Digeſte, le Code Juſtinien, les Novelles de Juſtinien: à quoi on a ajoûté quelques Edits de Juſtinien, de Juſtin le Jeune, de Tibére de Thrace, de Zénon, & de Baſile le Macédonien. Cette Traduction fut faite par les ordres de l'Empereur Léon le Philoſophe, comme nous l'apprenons de Pſellus dans ſon *Synopſis Legum*, d'Harménopule dans ſon Manuel, & de Balſamon dans ſes vers. Et l'Empereur Léon ſe ſervit pour cet Ouvrage de Sabbatius Protoſpatarius, comme nous l'apprenons de Mathieu Blaſtarés. Et dans ce même tems Photius, Patriarche de Conſtantinople, fît la Collection des Canons, qu'il appela *Nomocanon*. Quelques-uns ont cru; & entr'autres, François Balduin; que les Baſiliques avoient été faites par l'ordre de l'Empereur Baſile, Pere de Léon le Philoſophe. Mais en cela ils ſe ſont trompez. *Illorum inepta eſt opinio, qui Baſilio Baſilica tribuunt*, dit Cujas. Et ce qui les a trompez, c'eſt que l'Empereur Baſile, conjointement avec ſes fils Conſtantin & Léon, avoit commencé à faire travailler à la Verſion Grecque des Loix Romaines: comme nous l'apprenons de Cédré-

nus

¶ 1. Premiérement je ne ſai s'il ne vaudroit pas mieux faire *Baſiliques* du maſculin, quand ce ne ſeroit que pour éviter l'équivoque de *Baſilique* dans la ſignification d'Egliſe ou de Palais. Secondement je

mus dans l'Hiſtoire de l'Empereur Baſile. Et c'eſt par cette raiſon que l'Empereur Léon le Philoſophe dans ſa Novelle 71. attribue par honneur les Baſiliques à ſon pere Baſile. Car parlant dans cette Novelle de l'eſpace qu'il faut laiſſer entre le bâtiment que veut faire un particulier, & les terres labourables, ou les vignes, d'un autre particulier, il dit que la Loi qui ordonne cet eſpace a été faite par ſon pere. C'eſt la penſée de Cujas au chapitre 31. du Livre XVIII. de ſes Obſervations. L'Empereur Baſile voyant beaucoup de confuſion, & quelques défauts, dans le corps du Droit des Romains, avoit donc réſolu, comme dit Cédrénus, de le réfondre, & de le faire traduire en Grec. Mais prévenu par la mort, n'ayant pû qu'ébaucher cet Ouvrage, ſon fils Léon l'acheva. Il eſt vrai néanmoins que Baſile acheva le Πρόχειρον νόμων (c'eſt-à-dire, *le Manuel des Loix*) conjointement avec ſes fils Conſtantin & Léon. Et comme cet Ouvrage étoit diviſé en 60. Livres, de même que les Baſiliques, cela peut avoir contribué à faire croire que Baſile étoit Auteur des Baſiliques. Mr. l'Abbé Huet, nommé à l'Evêché de Soiſſons, & digne d'une plus grande Dignité, a écrit dans ſon Dialogue *de Claris Interpretibus*, que les Baſiliques furent faites par l'ordre de Baſile, de Léon, & de Conſtantin le Porphyrogennéte (t). A l'égard de Baſile, il a cru par les raiſons que nous avons rapportées, qu'il avoit contribué à cet Ouvrage. Et à l'égard de Léon le Philoſophe, fils de Baſile, il a û en vuë les paſſages de Pſellus, d'Harménopule & de Balſamon, dont nous avons parlé. Et à l'égard de Conſtantin le Porphyrogennéte, fils de Léon, il a cru qu'il avoit part à cet Ouvrage à cauſe de ce qui eſt dit dans la Préface des Vers de Balſamon, que Conſtantin le Porphyrogennéte eſt Auteur de l'Ἀναλάβωσις. Mais Cujas a fort bien fait voir que cette Anacatharſe de Conſtantin le Porphyrogennéte étoit ſeulement une répurgation; c'eſt-à-dire, une correction des Baſiliques de Léon le Philoſophe; & pour uſer des termes de Cujas, *Baſilica repetitæ prælectionis*. Et ſi Balſamon par cette Anacatharſe, dont il parle dans ſa Préface, avoit entendu parler des Baſiliques, il ſe ſeroit contredit: car dans le corps de ſes vers il dit nettement que Léon le Philoſophe eſt l'Auteur des Baſiliques. En un mot, il n'eſt plus révoqué en doute que le Livre des Baſiliques ne ſoit de Léon le Philoſophe. *Æquiores autem rerum Judices hæc monendi ſunt, Libros Baſilicon in Libros ſexaginta à Leone Imperatore, (quo auctore cenſerentur Baſilica, anteà non conveniebat) diviſos, integros ad nos non perveniſſe*, dit Mr. Fabrot dans ſa Préface des Baſiliques. Et ce qu'a écrit Hervet à la tête de ſa verſion, que les Baſiliques avoient été diviſées en LX. Livres par l'Empereur Conſtantin le Porphyrogennéte, eſt dit ſans preuve.

Il me reſte à remarquer, que l'Auteur du Catalogue des Manuſcrits de la Bibliothéque de ſaint Laurens de Florance, imprimé à Florance, & en Hollande, attribuë à ſaint Baſile le Livre des Baſiliques, intitulé *Synopſis Baſilicuv*, & publié par Léunclavius: qui eſt une bevuë épouvantable. J'en avertis Mr. Baillet, afin que lorſqu'il parlera de cette *Synopſis*, il ne faſſe pas la même bevuë.

XLI.

Quelques particularitez touchant Carnéade & Zénon, ignorées par Mr. Baillet.

Monſieur Baillet. *On dit que Zénon le Pere des Stoiciens avoit compoſé 705. Opuſcules différentes; qui, nonobſtant leur multitude, étoient d'une ſi grande force, que Carnéade de l'Académie ayant entrepris d'y répondre, s'étoit cru obligé toutes les fois qu'il prenoit la plume pour le réfuter, de prendre auparavant de l'Ellébore blanc pour ſe purger & fortifier la tête, & pour empêcher que l'eſtomac ne lui envoyât des vapeurs au Cerveau. Mais on ne convient pas que tous ces Ouvrages ne fuſſent que d'un ſeul & même Zénon. Et quelques-uns doutent que ce fût au Chef des Stoiciens qu'en voulut Carnéade.*

Menage. C'eſt de cet endroit de Chriſtianus Libérius dans ſa Bibliophilie, page

(t) je ne trouve point que M. Huet faſſe la moindre mention de Baſile, de Léon, ni de Conſtantin, en aucun endroit de ſon Dialogue, du moins de l'édition in-4. 1661.

page 6. que Mr. Baillet a pris ce qu'il dit ici de ce grand nombre des Livres de Zénon : car comme je l'ai déja remarqué pluſieurs fois, Mr. Baillet ne puiſe pas dans les ſources : *Zeno Stoicorum Pater, uſque ad ſeptingenta quinque συγγράμματα, ſive opuſcula, evulgavit.* Je ne ſai d'où Libérius peut avoir pris cette particularité : Diogene Laërce dans l'énumération des Livres de Zénon, le Pere des Stoïciens, n'en conte que douze. Il eſt vrai néanmoins que ce Pere des Stoïciens en a écrit davantage : & je me ſouviens d'avoir remarqué dans mes Obſervations ſur Laërce, que Laërce même fait mention de quelques Livres de Zénon, dont il n'a point parlé dans l'énumération des Livres de ce Zénon. Et dans ſa Préface, il dit, que notre Zénon avoit fait beaucoup de Livres ; que Xénophane en avoit plus fait que Zénon, & Démocrite plus que Xénophane; & Ariſtote plus que Démocrite; & Epicure plus qu'Ariſtote, & Chryſippe plus qu'Epicure. Et Epicure, comme l'a remarqué Mr. Baillet, n'en avoit fait que trois cens. Ce qu'a dit Libérius de ce nombre des Livres de Zénon, eſt donc abſolument faux.

Mr. Baillet dit qu'on ne convient pas que tous ces Ouvrages ne fuſſent que d'un ſeul & même Zénon. Quelle façon de parler pour un homme qui ſe pique de bien parler? *Ce ſeul & même* n'eſt pas dit élégamment. Il falloit dire *d'un même Zénon.* Mais il n'eſt pas ici queſtion de langage, il eſt queſtion de choſe. Qui a dit à Mr. Baillet qu'on ne convenoit pas que ces 705. Livres de Zénon fuſſent d'un même Zénon? C'eſt une queſtion qui n'a jamais été agitée par aucun ancien ni par aucun moderne : ces 705. Opuſcules de Zénon étant de l'invention de Libérius; dont le Livre de la Bibliophilie a été imprimé à Utrecht pour la premiére fois en 1681. il y a à quatre Zénons Philoſophes. Zénon Eléate, Diſciple de Parménide; Zénon de Citie, qui eſt le fondateur des Stoïciens ; Zénon de Sidon, Philoſophe Epicurien ; & Zénon de Tarſe, Diſciple de Chryſippe. Ce dernier Zénon avoit peu écrit, comme nous l'apprenons de Laërce. Et perſonne n'a dit que Zénon l'Eléate ; & Zénon l'Epicurien uſſent beaucoup écrit. Et ainſi tous les Livres de ces quatre Zénons ne peuvent aller juſqu'à cent.

Mr. Baillet ajoûte, que quelques-uns doutent que ce fût au Chef des Stoïciens qu'en voulût Carnéade. Je ne penſois pas que Mr. Baillet en fut tant. En effet, Jonſius explique ce Zénon contre lequel écrivoit Carnéade, du Zénon de Tarſe le Diſciple de Chryſippe. *Eundem credo,* dit-il, en parlant de ce Zénon, *contra quem Carneades ſcripturus, Elleboro ſe priùs purgabat : de quo Plinius Hiſtoriæ Naturalis XXV. 5. Valerius Maximus VIII. 7. Gellius XVII. 15. Fulgentius Libro I.* il ajoûte : *quod tamen Chryſippo tribuit perperam Petronius in Satyrico. Tertullianus Libro de Anima cap. 6. Hieronymus Commentario in Epiſtolam ad Galatas.* Je penſois que Mr. Baillet ût viſé à cet endroit de Jonſius, lorſqu'il a écrit qu'on doutoit que ce fût au Chef des Stoïciens qu'en vouloit Carnéade : Mais je viens préſentement de lire dans ſes Corrections qu'il a û une autre vuë. Voici ſes termes: *S. Auguſtin dit que c'étoit lorſque Carnéade vouloit diſputer contre Chryſippe qu'il ſe purgeoit le cerveau avec de l'Ellébore blanc. Mais quoique l'autorité de S. Auguſtin pour ces ſortes de faits, n'ait rien au deſſus de celles des Auteurs profanes; cela nous fait toujours penſer que la plûpart de ces rélations ſont ſuſpectes. C'eſt auſſi ce que j'ai voulu marquer, lorſque j'ai ajouté, après Oyſelius, & quelques autres, que ce fut au Chef des Stoïciens qu'en vouloit Carnéade.* Voici, ſelon moi, comme la choſe doit être decidée. Carnéade étoit Académicien, & les Académiciens en vouloient fort aux Stoïciens, & les Stoïciens aux Académiciens. Et Carnéade en vouloit perſonnellement à Chryſippe, célébre Stoïcien. Cicéron: *Carneades lohenter in Stoicos invehebatur.* Diogéne Laërce: Καρνεάδης τὰ τῶν Στωϊκῶν βιβλία ἀναγνὺς, ἐπιμελέστατα τὰ Χρυσίππου, ἐπεισπὼς αὐτοῖς αὐτὸς ἐνέγκας, καὶ ἐνημέρως τοσοῦτον, ὥστε ἐκεῖνο ἐπιλέγειν, Εἰ μὴ γὰρ Χρύσιππος, οὐκ ἂν ἦν ἐγώ. Il faut expliquer ce Grec à Mr. Baillet: car il ne l'entend pas. C'eſt-à-dire: *Carnéade ayant lû les Livres des Stoiciens, & très-diligemment ceux de Chryſippe, il écrivit contre les Livres de Chryſippe. Ce qui lui ſuccéda ſi bien qu'il diſoit, ſi Chryſippe n'a-*

n'avoit point été, je n'aurois point aussi été. Il n'y a donc point d'inconvenient de dire que Carnéade se purgeoit le cerveau avec de l'Ellébore blanc, lorsqu'il écrivoit contre Chrysippe, comme l'ont dit, Pétrone, Tertullien, & S. Jerôme, aux lieux alléguez; & S. Augustin au chapitre 19. du Livre I. contre Cresconius. Et Jonsius n'a pas raison de dire qu'en cela ils se sont trompez: & particuliérement, Valére Maxime (qui est un Auteur ancien) ayant écrit la même chose. C'est Jonsius qui s'est trompé, en disant que Valére Maxime a nommé Zénon & non pas Chrysippe. Voici les termes de Valére Maxime: *cum Chrysippo disputaturus, Elleboro se antè purgabat, ad exprimendum ingenium suum attentius & illius refellendum acrius.*

Mais comme Zénon de Citie est le fondateur des Stoïciens, il n'y auroit pas aussi d'inconvénient d'expliquer de ce Zénon, le Zénon dont parlent Pline, Aulugelle, & Fulgence. Mais d'un autre côte Zénon de Tarse le Stoïcien étant Disciple de Chrysippe, Carnéade qui écrivoit contre Chrysippe, peut avoir écrit contre ce Disciple de Chrysippe.

XLII.

Mépriſe de Mr. Baillet touchant l'Etymologie de ſon Nom de Baillet.

Préface ſur les Poëtes.

Monsieur Baillet. *Le nom qui m'eſt échu ne méritoit pas d'être connu d'eux: & ils ont fait voir effectivement qu'ils ne le connoiſſent pas, lorſqu'ils ont prétendu le tirer de l'obſcurité dans laquelle j'avois tâché de le retenir. Mais puiſqu'il s'agit de divertir encore une fois le Public, il faut les tirer eux-mêmes de la plaiſante erreur, où ils ſe ſont précipitez par la paſſion déréglée qu'ils ont euë de me rendre un ſervice qu'on n'éxigeoit pas d'eux. Il auroit donc été bon pour leur deſſein qu'ils euſſent ſû que ce nom qu'ils ont voulu mettre en queſtion, ne marque autre choſe qu'une couleur qui ne peut être inconnue qu'à des aveugles. L'Origine n'en eſt pas trop obſcure: & ſans aller chercher parmi les premiers Egyptiens du tems de Pharaon, comme ont fait quelques Savant, il ſuffit de la mettre chez les Grecs, & de dire avec Mr. Ménage dans ſes Origines Italiennes & Françoiſes, que du Grec βαῦον vient le Latin* balius: *& puis les diminutifs,* badiolus, badioletus: *d'où vient le François* Baillet. *On pourroit ajoûter même ſans rien diminuer de la vérité de cette étymologie de Mr. Ménage, que ce mot eſt de ces noms heureux qui n'ont pas pour une ſeule origine, puiſqu'on lui en a trouvé encore une autre, qui n'eſt peut-être pas moins ancienne dans la Langue Grecque, & qu'Homere s'en eſt ſervi dans la ſignification des choſes qui avoient la même couleur. Du Grec* βαῖος *dont il ſe ſert, eſt venu le Latin* balius. *De là s'eſt formé le diminutif* baliolus, *qui a été employé par Plaute pour marquer un homme de la couleur dont il s'agit. Delà eſt venu auſſi le ſecond diminutif* balioletus, *& par ſyncope* balietus: *qui eſt le nom dont Mr. de Thou s'eſt ſervi dans ſon Hiſtoire pour nommer un célébre Préſident du Parlement de Paris. Mais pour ne point multiplier nos idées ſans néceſſité, on peut ſoutenir avec Voſſius, que* badius *&* balius, *& par conſéquent* badioletus, balioletus, balietus, *&* baillet *viennent tous d'une même ſource; & qu'ils doivent leur extraction au mot de* βαῖος, *comme cet Auteur le fait voir avec aſſez d'étenduë dans ſon Etymologicon de la Langue Latine. Je n'ai aucun beſoin de l'autorité de tous ces ſavans hommes, pour tourner en ridicules ces Poëtes qui ont prétendu faire des vers ſur mon Nom ſans le connoître. Et celle de Mr. Ménage ſeul eſt plus que ſuffiſante pour confondre leur aireſſe, & faire voir l'inutilité de leurs efforts, quand ils auroient été renforcez de Mr. Ménage même. C'eſt à l'Inventeur de Bajuletus, c'eſt-à-dire du ſpectre après lequel ils ont couru, qu'ils ont obligation de la matiére de leurs vers. C'eſt auſſi à lui, quel qu'il puiſſe être, qu'il faut oppoſer Mr. Ménage; quoiqu'il ne faille pas trop approfondir la différence qui paroîtroit d'abord entre ces deux perſonnages, il faut tâcher de les diſtinguer, au moins mentalement, pour ne les pas confondre tellement enſemble, que ſi l'un s'aviſoit de démentir l'autre, le démenti ne retombât ſur les deux enſemble, comme ſur une même perſonne. Mr. Ménage peut convaincre d'ignorance & de puérilité l'Inventeur du* Bajuletus, *non ſeulement par l'étymologie véritable qu'il vient de nous donner du mot dont il s'agit, mais encore par celle qu'il a donnée ailleurs*

de la Marotte de nos faiſeurs de Vers. J'appelle ainſi leur Bajuletus, *qui décend en droite ligne de* Bajulus : *lequel ſelon Mr. Ménage, & les autres Savans, ſignifie* Bailli, *ou* Bailli, *dont la ſignification n'a pas le moindre rapport avec celle de mon Nom. Deſorte que les faiſeurs de Vers, pour avoir peut-être eu trop bonne opinion de leur nouvel Etymologiſte, m'ont laiſſé aller en paix, & m'ont abandonné pour je jetter ſur un fantôme, & pour exercer toutes leurs ſubtilitez Poëtiques dans les alluſions que le mot de* Bajulus *leur a donné lieu de faire ſur les fonctions des Crocheteurs ; que leur imprudence leur a fait attribuer fort mal à propos à tous les Baillifs du Royaume, ou à quelqu'un qui porte le nom de* Bailly. *L'ambiguité ou la proximité des noms a trompé le Devin pour cette fois. Et celui à qui Mr. de Balzac donna une faculté divinatrice pour l'étymologie, n'étoit peut-être pas pour lors ſur ſon trépié : peut-être auſſi pourroit-il bien avoir reçu l'inſpiration de travers, & ſans y être préparé. Je ne ſçai auſſi de quelle vuë l'Auteur du Songe* Aſinus in Parnaſſo *a prétendu nous faire connoître ce Devin d'Etymologies : ni par quel motif il a fait l'injure à Mr. Ménage de vouloir le faire paſſer dans le monde pour ce Devin, à qui il attribuë la faculté d'interpréter les Songes, en lui demandant l'explication du ſien, qu'il n'a pû ſans doute eſpérer de lui que par la force du mot, & l'Anagramme du* Bajuletus. *Mais ce Poëte n'a peut-être pas fait réflexion, en faiſant ſon Songe, qu'il y a bien de l'indiſcrétion à louër Mr. Ménage d'une qualité qu'il avoit autrefois tant blâmée dans la perſonne du fameux Pédant-Paraſite Moxmor, & qui avoit fait voir, après Artémidore, qu'il n'eſt rien de plus ridicule & de plus impertinent, que d'interpreter les Songes par les Anagrammes, & par l'explication des noms propres.*

Menage. Que de pédanteries! Mais que d'ignorances & de puérilitez! J'ai rendu en Latin le nom de Mr. Baillet par *Bajuletus* ; qui eſt ſon véritable nom Latin : car comme de *Bajulus* on a fait *Bailli* : ce qui paroît par ces mots *Baille de Veniſe*; *Baille & Garde* : & que de *Bajulivus* on a fait *Baillif*, ou *Bailly* ; on a fait de même *Baillet* de *Bajuletus*. Mr. Baillet veut que je me ſois contredit dans cette formation de nom : parceque dans mes Origines Italiennes & dans mes Françoiſes j'ai dit que le mot *Baillet* en la ſignification de couleur violette, venoit de *badius*, cela empêche-t-il que dans la ſignification de *petit Baille* il ne vienne de *Bajuletus*. J'ai dit dans mes Origines Françoiſes que le mot d'*ambler* dans la ſignification d'*aller l'amble*, venoit d'*ambulare*; & que dans la ſignification de *dérober* il venoit d'*involare* ; eſt-ce que je me ſuis contredit dans ces deux étymologies? Mr. Baillet qui veut ici me ridiculiſer ſur mes étymologies, ne ſait ce que c'eſt qu'étymologies. *Baletus* n'eſt point une ſyncope de *Baloletus*. De *Baloletus*, pour ſyncope *Baletus* & le *Balietus* de Mr. de Thou a été formé par Mr. de Thou ſur le François *Baillet*. Et le nom propre *Baillet* ne peut venir de la contraction de *Baloletus* ou *Baloletus* en la ſignification de couleur violette: car en ce cas, il faudroit y mettre un article, & dire ; *Le Baillet* (1). C'eſt ainſi qu'on dit *Mr. le Blanc*, *Mr. le Noir*, *Mr. le Gris*, *Mr. le Roux*, *Mr. le Brun*; & non pas, *Mr. Blanc*, *Mr. Noir*, *Mr. Gris*, *Mr. Roux*, *Mr. Brun*. Mais que veut dire notre Etymologiſte en diſant que *Bajuletus* eſt l'Anagramme de *Baillet*? Mr. Baillet qui juge de tous les Livres, ne ſait pas même ce que c'eſt qu'Anagramme. Voilà ce Savant qui m'accuſe d'ignorance & de puérilité pour avoir rendu le nom de *Baillet* par *Bajuletus* : qui dit que je ſuis un mauvais Devin : que je n'étois pas ſur mon trépié, ou que j'ai pris l'inſpiration de travers, quand j'ai rendu ce nom de la ſorte: qui dit que le Pere Commire m'offenſe en me demandant l'interprétation de ſon Songe : laquelle il n'a pû eſpérer de moi que par la force du mot

¶ 1. On trouve autant de ces ſortes de noms ſans l'article qu'avec l'article, temoin M. Bun de Beſançon, M. Bunet, M. Bruneau, M. Brunel, M. Blondel, M. Blondeau, Briet, Blanchet Blanchard, Blanchon, Blancheton, Noiror, Verdin, Verdelet, Violet, Rouget, Rougeot, Roux, Rouſſet, Rouſſel, Roufleau, Rouſſat, Rouſſard &c. qui font tous noms tirez de couleurs, & la plupart diminutifs, ainſi que Baillet, avec leſquels il eſt tres-rare de voir l'article.

¶ 2. Baillet ne dit pas que Lazare de Baïf ait fait des Epigrammes, il dit ſeulement qu'il en a in-

mot & par l'Anagramme de *Bajuletus*. Comme s'il falloit être un grand Devin pour deviner qu'*Asinus in Parnasso* dans le Poëme du Pere Commire, c'eſt Baillet Auteur des Livres intitulez *Jugemens des Savans* &c. Mais quoique j'aye appelé Mr. Baillet *Bajuletus*, je n'ai point prétendu l'appeler *Crocheteur*. Le ſubſtantif *Bajulus* a été fait du verbe *bajulare*, qui ſignifie *porter*, & a été dit de celui qui porte quelque choſe. De cette ſignification générale il a paſſé à une particuliére, & a ſignifié un Nouriſſier; parceque les Nouriſſiers & les Nourices portent les enfans dans leurs bras. Et comme les Nouriſſiers ont ſoin des enfans, il a auſſi ſignifié *un Pédagogue*; ce qui paroît par un paſſage du Scholiaſte de Sophocle que j'ai rapporté dans mes Origines de la Langue Françoiſe au mot *Bailif*. Sous la troiſiéme race de nos Rois, ce mot paſſa des Nouriſſiers aux Juges & aux Tuteurs, comme je l'ai remarqué au même endroit.

XLIII.

Ce que dit Mr. Baillet que Lazare de Baïf a fait des Epigrammes, n'eſt pas véritable.

MOnſieur BAILLET, au chapitre de Mellin de S. Gelais, page 68. du Tome quatriéme: *Mais il avoit un talent particulier pour l'Epigramme: dont Lazare de Baïf avoit introduit l'uſage & le nom dans le Royaume.*

MENAGE. Lazare de Baïf n'a jamais fait d'Epigrammes (2). Mais il eſt vrai qu'il s'eſt ſervi le premier, en François, du nom d'*Epigramme*. Joachin du Bellay l'a remarqué dans ſon Illuſtration de la Langue Françoiſe, livre 3. ch. 12. en ces termes: *Lazare de Baïf n'a pas ſeulement traduit l'Electre de Sophocle, quaſi vers pour vers; choſe laborieuſe, comme entendent ceux qui ont eſſayé le ſemblable: mais davantage a donné à nôtre Langue le nom d'*Epigrammes *& d'*Elégies, *avec ce beau nom compoſé* aigredoux; *afin qu'on n'attribuë l'honneur de ces choſes à quelqu'autre.* Je remarquerai ici en paſſant, que Ronſard eſt auſſi le premier qui s'eſt ſervi dans notre Langue du mot d'*Ode*: comme il s'en eſt vanté lui-même. Voyez mes Obſervations ſur Malherbe.

XLIV.

Vers attribuez à Jules Scaliger qui ne ſont point de lui.

JE ſuis las de reprendre Mr. Baillet. Pour me délaſſer, je vais illuſtrer un endroit de ſon Livre. Pag. 238. du 4. Tome.

Monſieur BAILLET. *Le Pere Poſſevin a prétendu que les Hérétiques de Geneve avoient eû la malice de ſupprimer les premieres éditions des Epigrammes de Jules Scaliger & de ſes Poëſies Sacrées, & que dans celle qu'ils ont donnée, ils ont inſeré des Piéces ſuppoſées qui ne ſont nullement de Jules Scaliger.*

MENAGE. Je remarquerai ici à ce propos, que ce Diſtique fait pour le Pont Notre Dame de Paris, & gravé ſur ce Pont,

JUCUNDUS *geminos fecit tibi, Sequana, pontes.*
Jure tuum potes hunc dicere Pontificem,

eſt attribué à Jules Scaliger par ſon fils Joſeph: en ces termes; qui ſont du Premier Scaligerana, page 101. *Habuit Joannem Jucundum, Veronenſem*, (il parle de ſon pere, Jules Scaliger) *qui illum prima Matheſeos elementa domi docuit. De quo pater hæc in Carminibus,*

Jucundus geminos fecit tibi, Sequana, pontes.
Jure tuum potes hunc dicere Pontificem.

Et cependant ce Diſtique ne ſe trouve point dans le Recueil des Poëſies de Jules Sca-

introduit l'uſage & le nom dans le Royaume, parce qu'en introduiſant ce mot il donna occaſion aux beaux Eſprits de s'appliquer à ce genre de compoſition, & de publier des Livres entiers d'Epigrammes dont l'uſage, de même que le nom, étoit auparavant inconnu. Je voudrois bien ſavoir cependant, ſuppoſé qu'avant Lazare de Baïf on ne ſe ſervît point du mot d'Epigramme, comment on faiſoit quand on vouloit en François ces mots Latins: *Martî ſeroit tiré l'*

Scaliger, ni au chapitre de Jules Scaliger dans les Délices des Poëtes Italiens: & il se trouve dans les Poëfies Latines de Sannazar, de l'édition de Paul Manuce de 1530. & dans toutes les autres suivantes. Il est à remarquer, que cette édition de 1530. est dédiée par Paul Manuce à Antoine Carloni, Prince d'Alisa: & qu'il est dit dans l'Epitre Dédicatoire, que Paul Manuce avoit fait cette édition sur la copie qui lui avoit été donnée par cet Antoine Carloni, auquel l'Auteur l'avoit confiée en mourant. Ce qui ne permet pas de douter que ce Distique ne soit de Sannazar.

Jules Scaliger, dans ses Satires, a dit de Jucundus,

Pauca tibi narrare volo, qua dicere quondam
Mi solitus Jucundus, homo integer, acer, amœnus,
Fermentato judicio, ingenioque subacto:
Quem velles vidisse adeo atque audisse loquentem:
Euclides & Vitruvius cui cedere possent,
Nam geminos posuit pinguis tibi, Sequana, pontes,
Impleviique alias immensis molibus urbes.

Ce vers *nam geminos posuit pinguis tibi, Sequana, pontes*, a pû faire croire, à Joseph Scaliger (1) que le Distique dont nous avons parlé, étoit de son pere.

XLV.

Fautes de Mr. Baillet touchant la profession de plusieurs Auteurs.

Monsieur Baillet dit à la page 240. du 4. Tome, que le pere & le frere du Poëte Maynard étoient Présidens au Parlement de Toulouse. Ils n'y étoient que Conseillers. Voyez l'Histoire de l'Académie, de Mr. Pellisson.

Il dit à la page 347. du 4. Tome, que Mr. Fraus est Professeur à Utrecht. Il est Professeur à Amsterdam.

Il dit à la page 56. du 2. Tome, que Mr. Fabrot étoit célebre Avocat d'Aix en Provence. Il étoit célebre Professeur en Droit dans l'Université d'Aix. Il n'a jamais été Avocat qu'*ad honores*.

Il dit à la page 338. du 4. Tome, que Mr. Pierre Hallé a été Professeur du Roi en Eloquence dans l'Université de Paris. Cela est très-faux: quoique son parent Antoine Hallé de Caen l'ait appellé *Interpres Regius* dans ses vers sur la mort du Pere Bourbon. Il a été Régent de Rétorique dans le College d'Harcourt. Il est aujourd'hui Professeur en Droit dans l'Université de Paris. Il est aussi Poëte Royal: dans laquelle dignité il a succédé à Abraham Remi.

Il dit à la page 48. du 2. Tome, que l'illustre Scévole de Sainte Marthe étoit Président (2) & Lieutenant Général de Poitiers, & Tréforier de France. Il n'étoit que Tréforier de France

Il dit à la page 490. Tome IV. que Charles Perrault de l'Académie Françoise, Premier Commis de la Surintendance des Bâtimens de France, est Médecin. C'est son frere Claude qui est Medecin.

Il dit à la page 83. Tome 4. que Joachin du Bellay étoit Seigneur de Gonnor: ce qu'il a pris de la Croix du Maine. Il est vrai qu'on l'appeloit *Monsieur de Gonnor*, du nom de la Seigneurie de son pere: & il est ainsi appelé dans les Regîtres du Chapitre de Paris, à l'endroit où il est parlé de son inhumation dans l'Eglise de Paris le 2. Janvier 1559. Mais il n'a jamais été Seigneur de Gonnor. Il étoit fils légitime de Jean du Bellay, Chevalier, Sgr. de Gonnor, fils d'Eustache du Bellay, & de Catherine de Beaumont Dame du Plessis Maré. Et Jean Besly qui a écrit qu'il étoit batard, a été mal informé de cette particularité: ce qui a été remarqué ci-dessus au chapitre 35. Son pere avoit épousé Renée Chabot, Dame de Liré: dont il ut deux enfans: René, & Joachin. René, qui étoit l'aîné, fut Seigneur de Gonnor. Joachin, fut Seigneur de Liré. René, pour le marier en passant, épousa Catherine de Maletroit: dont il ut Claude, qui mourut jeune, sans être marié; & par sa mort & celle

(1) Joseph Scaliger doit donc moins être garant de cette citation que Vertunien, qui a recueilli *Scaligerana*, & qui ne se souvenoit pas du vers de Scaliger le pere y aura substitué le distique de Sannazar qu'il savoit, & qui a quelque ressemblance avec le passage qu'on lui avoit cité.

(2)

le de Joachin du Bellay, Madelaine du Bellay, sœur de Joachin, & de René, mort avant Claude, & femme du Seigneur de la Mauvoisinière, hérita de tous les biens de sa Branche.

Il dit au même lieu, que Joachin du Bellay étoit Chanoine & Archidiacre de Paris. Ce qu'il a pris encore de la Croix du Maine. Il n'étoit que Chanoine de Paris. En laquelle dignité il fut reçu le 19. Juin de l'année 1555. par la mort de Jean Tousseпain, Chanoine, & Archidiacre de Paris. Et il ne le fût que jusqu'au 12. Juin 1556. J'ai cru autrefois sur le témoignage de la Croix du Maine, & sur celui de Jean le Clerc, qu'il avoit été Archidiacre de Paris. Mais j'ai vérifié sur les Regîtres de l'Eglise de Paris qu'il ne l'avoit point été: car il ne se trouve dans ces Regîtres d'Archidiacre du nom de *du Bellay*, que Louïs du Bellay, Chanoine de Paris, Trésorier d'Angers, Conseiller au Parlement, & Curé de S. Severin de Paris, & Eustache du Bellay, depuis Evesque de Paris, lequel succéda à Louïs dans l'Archidiaconé de Paris.

Il dit au même lieu, que Joachin du Bellay étoit oncle d'Eustache du Bellay Evesque de Paris. Cela n'est pas véritable. Il n'étoit que son cousin germain. Eustache du Bellay, Evesque de Paris, étoit fils de René du Bellay & de Marguerite de Laval. Lequel René étoit frere aîsné de Jean, pere de Joachin · & ces deux freres étoient fils d'Eustache du Bellay & de Catherine de Beaumont.

A la page 314. du Tome IV. ayant appelé Favoriti *Sécretaire des Brefs*, il s'en dédit dans ses Corrections: où il dit, qu'il étoit Sécretaire des Chiffres. Il est constant qu'il a été Sécretaire des Brefs sous Alexandre VII. C'est la qualité qu'il prend dans le titre de son Eglogue sur la mort d'Hosschius. *Augustini Favoriti, Lucensis, S. D. N. Alexandro VII. ab Epistolis Latinis.*

Il dit à la page 240. du second Tome, chapitre 518. que Mr. Guyet étoit Abbé de S. André. Il étoit Prieur de S. Andrade, dans le Diocése de Bourdeaux. D'où il a été appelé *Franciscus Andrada* par le Pere Bourbon. Voyez la Lettre du Pere Bourbon à Franciscus Andrada, imprimée dans les Additions des Ouvrages du Pere Bourbon, & l'Histoire de l'Académie, à l'article du Pere Bourbon. Jamais Mr. Guyet ne s'est appelé ni n'a été appelé *Abbé*.

A la page 226. du 1. Tome, il dit que la Bible Polyglotte, imprimée par Vitré, est du Président le Jay: confondant par une fausse grossière Michel le Jay (3), premiérement Avocat au Parlement, & ensuite Doyen de Verclay, avec Nicolas le Jay, Premier Président du Parlement de Paris. Ce qui fait voir que Mr. Baillet ignore également & le grand monde & la Librairie.

En verité Mr. Baillet est un Ecrivain peu informé de la verité des choses. C'est un homme qui met toute sa gloire à faire beaucoup de Livres en peu de tems. Et c'est ce qui a donné lieu à cette belle Fable du Pere Commire.

Ventosa Palmam; pergula è fastigio;
His increpabat vocibus Cucurbita:
Quàm lenta crescis! Si qua Zephyris est fides,
Maturus uvas decies Autumnus tulit,
Ex quo feraci quamvis agro consita,
Vix ipsa supra tollis arbustos caput:
Nec heri labores justo pensas sanore.
Ego, Vere medio nata, jam late locum
Inumbro foliis, atque sola sum nemus.
Quin spes coloni vinco proventu uberi.
Mirare fœtus; quis decor! qua grandites!
Ut sparsus ostro fulget argenti mitra!
I nunc, & illis dactylos præfer tuos.
Tum Palma; Cur inflaris, inquit, insolens
Meque ore tumido non merentem despuis?
Quia lenis cresco solitè, neque auctibus
Adulta subitis surgo. Quod versis probro,
Laudem meretur. Ego radices, diu
Decertaturas cum furore turbinum,
Et lustra post permulta, inhæsuras solo,
Te levior aura sternitus vulsam rapit:
Et, furca ni te fulciat, repas humi.
Foliorum inanem, stulta, silvam jactitas,
Qua-

¶ 2. Faute reconnuë & corrigée par Baillet pag. 171. du tom 2.

¶ 3. Faute reconnuë & corrigée par Baillet au même endroit. La faute touchant les noms de baptême de Mr. Perrault a été aussi corrigée pag. 274. du tom. 2.

Quæ mox olenti computreſcet in ſimo,
Immunda fruſtus dum tuos edent ſues.
At me ſecundas dactylis menſas juvat
Condire Regum. Nec deeſt ramis honor.
Illis triumphos Cæſares ornant ſuos.
Fabella inceptis dicta ſit Scriptoribus,
Qui magno charta & temporis diſpendio,
Gravare libris obſtinati ſæculum,
Lentos labores arguunt inertiæ,
Sterilique genio diligentiam imputant.
At citò ſeneſcit, quæ citò venit gloria,
Scriptiſque ſuper eſt, multa qui ſcribit, ſuis.

XLVII.

Pluſieurs mépriſes de Mr. Baillet touchant Phrynichus.

Monſieur Baillet. *Phrynichus compoſa une eſpéce de Dictionnaire en 37 Livres, ſous le nom d'Apparat Sophiſtique. C'étoit un Recueil de Noms & de Verbes Attiques, dont l'Abregé, ou plutôt l'Extrait, fut imprimé en Grec à Paris en 1532. in-8. puis à Ausbourg en 1601. in-4. avec les Notes de Pierre Jean Nugnez, & de David Haſchelius.*

Menage. Mr. Baillet prend ici à ſon ordinaire marte pour renard. L'Apparat Sophiſtique de Phrynichus & ſon Traité des Dictions Attiques ſont deux Livres différens. L'Apparat Sophiſtique étoit un gros volume qui contenoit, ſelon Photius, 37. Livres, & ſelon Suidas 47. ou même 74. Le Traité des Dictions Attiques étoit un petit volume: car ſelon Suidas il ne contenoit que deux Livres. Cet Ouvrage, comme il paroît par l'Extrait que nous en avons, eſt dédié à un certain Cornelianus, que Nugnez croit être Attidius Cornelianus Préfet de Syrie; duquel il eſt fait mention en cette qualité en la Vie de Marc Aurèle par Capitolin. Et l'Apparat Sophiſtique étoit dédié en général à l'Empereur Marc Aurele, & par Livres à pluſieurs perſonnes particuliéres. Cet Apparat étoit une Collection de mots & de phraſes coupées. λέξεων συναγωγὴ κατὰ λόγους πολιτικοὺς. Et dans le Traité des Dictions Attiques il eſt traité des Atticiſmes. Ce Traité fut imprimé la premiére fois à Rome en 1517. par Zacharias Caligri de Candie: & enſuite à Veniſe in-folio en 1524. par Aſulanus, à la fin de ſon Dictionnaire Grec-Latin: & enſuite à Paris in octavo par Michel Vaſcoſan, avec le Thomas Magister, le Manuel de Moſchopulus, une Collection d'Elian, & Urbicius des Mots Tactiques. Et enſuite, à Ausbourg in-4. en Grec & en Latin en 1610. avec des Notes de Nugnez & de Hœſchelius. La Verſion eſt de Nugnez. Quelque tems après la publication de ce Livre, un homme très-ſavant fit de petites Remarques très-ſavantes ſur les Notes de Nugnez. Ces Remarques furent imprimées en feuille volante dans le tems qu'elles furent faites: & elles ſe trouvent dans quelques exemplaires de cette édition de Phrynichus dont nous parlons. J'ai ouï dire à Mr. Meurſel que Caſaubon en étoit l'Auteur.

Mr. Baillet. *Le Bibliographe Anonyme dit que ce qui nous reſte de Phrynichus eſt un Opuſcule ſavant, mais fort défectueux: que Nugnez y a fait quantité d'excellentes remarques: mais que Daniel Heinſius les a publiées lui-même depuis comme en étant lui-même l'Auteur. Ce qui a donné occaſion à M. de Saumaiſe de le relever, & de le chicaner dans ſa Préface ſur Simplicius.*

Menage. Il y a ici autant de fautes que de mots. Il n'eſt point vrai que Daniel Heinſius ait fait imprimer des Remarques ſur Phrynichus. Il n'eſt point vrai qu'Heinſius ait volé les Remarques de Nugnez ſur Phrynichus. Il n'eſt point vrai que M. de Saumaiſe le lui ait reproché: & s'il étoit vrai qu'il eût fait imprimer ſous ſon nom l'Ouvrage d'autrui, ce ne ſeroit pas le chicaner que de lui reprocher cette action. Il n'eſt au reſte parlé ni près ni loin de Phrynichus dans la Préface du Simplicius de M. de Saumaiſe. M. Baillet ne puiſe point dans les ſources. Il puiſe dans les ruiſſeaux: & dans les ruiſſeaux éloignez des ſources & remplis d'ordures. Le Bibliographe Anonyme; qui eſt un des Auteurs Claſſiques de M. Baillet, quoi qu'il ne ſoit d'aucune autorité parmi les Savans; a pris Phrynichus pour Simplicius, & Nunneſius pour Nanſius: car c'eſt des Remarques de Nanſius ſur Epictete dont parle Mr. de Saumaiſe dans ſa Préface ſur Simplicius; accuſant Heinſius de les avoir priſes. *Quæ in ipſo Simplicio ex ſcriptis codicibus emendavit,*

davit, talia sunt ut optimam, ac impendio laudabilem operam in editione Veneta corrigenda posuisse posset videri, si quid de suo in eam correctionem contulisset. Usus est Nanfiano codice ab ipso Nanfio cum scripto exemplari collato. Quæcunque ad oram sui libri notaverat Nanfius, ea in textum recipienda curavit clarissimus Heinsius: ubique deletâ Nanfii manu, & suâ repositâ Correctiones & Conjecturas omnes Nanfii suas fecit, bonas, multasque, quas textui donavit.

XLVIII.

Ineptie de M. Baillet touchant Laverna.

J'Ai fait une Epigramme Latine & un Madrigal Italien pour Mademoiſelle de la Vergne; qui eſt aujourd'hui Madame la Comteſſe de la Faïette; où je fais alluſion du Nom de *la Vergne* avec celui de *Laverna*, Déeſſe des Voleurs.

Voici l'Epigramme:

Omine felici nomen præsaga dedere
Fata tibi. Furtis pulcra Laverna præst.
Tu Veneres omnes cunctis formosa puellis:
Tu cunctis sensus surripis una viris.

Voici le Madrigal:

Bellissima LAVERNA,	*Seguendo il mio desire,*
Dolce ladra d'amore,	*Non l'avrei negat' io.*
Che mi rubasti il core,	*Deh, perche preferire*
Tosto che mi mirasti:	*Vuol la man tua divina*
Deh, perche me'l rubasti?	*Al dono la rapina?*
Ch' a te, dolce ben mio,	

Mr. Baillet veut que j'aye offenſé Mademoiſelle de la Vergne en l'appellant Déeſſe des Voleurs. Voici ſes termes; qui ſont de ſa Préface ſur les Poëtes à l'endroit où il parle de ceux qui ont fait des alluſions ſur ſon Nom Latin *Bajulentus*: *Je ne vois pas comment ils pourroient abuſer des exemples de Malherbe, qui a changé celui de Madame Renée en celui de Nerée; de du Bellay, qui a changé celui de Madame Viole en celui d'Olive; de Mr. Ménage qui a expliqué celui de Mademoiſelle de la Vergne par celui de Laverna: du moins ne doivent-ils pas ſoupçonner ce dernier d'avoir jamais voulu faire alluſion à la Déeſſe des Voleurs, lors qu'il a voulu honorer la vertu, la ſcience, & toutes les autres qualitez de l'eſprit & du corps qu'il a rencontrées dans une perſonne des plus accomplies du Royaume.*

Mr. Baillet, qui n'a aucun uſage du grand monde, croit que c'eſt offenſer une fille que de la comparer à la Déeſſe des Voleurs. Et c'eſt au contraire lui dire une douceur: car outre que cette Déeſſe étoit belle; *pulchra Laverna, da mihi fallere*, dit Horace; on dit des Belles, qu'elles volent la liberté des hommes, quand on veut dire qu'elles gagnent le cœur des hommes. *Quæ me ſurpuerat mihi*, dit le même Poëte. Mais j'ai ajoûté dans mon Epigramme, que comme cette Belle voloit les cœurs aux hommes, elle voloit la beauté aux femmes: ce qui n'y fait pas une petite beauté. Nous diſons que les belles effacent celles qui ſont moins belles qu'elles: mais les Latins, pour exprimer la même choſe, diſent qu'elles volent la beauté à ces autres moins belles. Catulle:

Lesbia formosa est: quæ cùm pulcerrima tota est,
Tum omnibus una omnes surripuit veneres.

Voiture a dit de même de Mademoiſelle de Bourbon, qui fut depuis Madame de Longueville: *Selon que je la viens de dépeindre, vous jugerez bien que c'eſt une beauté bien différente de celle de la Reine Epicharis: mais ſi elle n'eſt pas ſi Egyptienne qu'elle, elle ne laiſſe pas d'être pour le moins auſſi voleuſe. Dès ſa premiere enfance, elle vola la blancheur à la neige, & aux perles, l'éclat & la netteté. Elle prit la beauté & la lumiere des aſtres. Encore il ne ſe paſſe guéres de jours qu'elle ne dérobe quelque rayon au Soleil, & qu'elle ne s'en pare à la vûë de tout le monde. Dernierement, dans une aſſemblée qui ſe fit au Louvre, elle êta la grace & le luſtre à toutes les Dames, & aux diamans qui les couvroient. Elle n'épargna pas même les pierreries de la Couronne ſur la tête de la Reine: & elle en ſût enlever ce qui y étoit de plus brillant & de plus beau.*

Du reſte, je ſuis aſſez de l'avis de M. Baillet, en ce qu'il n'aime pas ces alluſions aux noms propres: & celle dont je viens de parler, eſt la ſeule qui ſe trouve dans

dans tous mes Ouvrages (1) : car il ne faut pas mettre au nombre de ces allusions le nom de *Rhodanо* pour Mademoiſelle de Rohan ; aujourd'hui Madame la Princeſſe de Soubiſe ; ni celui de *Parmenis* pour celui de Mademoiſelle Conſtantin, qui ſe trouvent dans mes Poëſies Grecques : ce ſont des interprétations de noms, & non pas des allusions aux noms. Mais je ne ſuis pas de l'avis de Mr. Baillet en ce qu'il dit que toutes ces allusions ſont puériles, & qu'elles ont été généralement blâmées par tous les Critiques de bon goût. Mr. Baillet a parlé en cela contre la conſcience. Ces allusions ſont de tous les ſiécles : & de toutes ſortes de perſonnes ; des Philoſophes, des Poëtes, des Orateurs, des Peres de l'Egliſe. Nous apprenons de Laërce, qu'Héraclides Ponticus fut appelé *Heraclides Pompicus* à cauſe de ſes habits pompeux & magnifiques : que Chryſippe fut appelé *Cryſippe*, à cauſe que ſa ſtatuë qui étoit fort petite, comme il étoit fort petit, étoit cachée par une ſtatuë équeſtre voiſine de la ſienne.

Suetone. On appeloit Labiénus, *Rabiénus*, & Claudius Tiberius Nero, *Caldius Biberius Mero*. Ciceron a fait un grand nombre d'allusions ſur le nom de *Verrès*. Il eſt vrai qu'il débitoit ſous le nom du peuple les plus froides de ces allusions. *Quæ erant dicta in Verrem frigidiùs, cæteris aſſignabat*, dit Quintilien. Mais toujours il les débitoit, ne les voulant pas perdre. Martial a dit d'une perſonne qui s'appeloit *Chioné*, & qui étoit brune & froide, qu'elle étoit digne & indigne de ſon nom.

Digna tuo cur ſis, indignáque nomine dicam;
Frigida es, & nigra es, non es & es Chione.

Ce nom a été formé du mot Grec χιὼν qui ſignifie de la Neige. Martial a encore fait d'autres ſemblables alluſions, dont je parlerai dans la ſuite de cette Remarque. Nous apprenons de Lactance, qu'on appeloit Saint Cyprien *Coprianus*. Saint Jerôme appele Vigilantius, *Dormitantius*. Les anciens Chrétiens voulant exprimer ces noms de Nôtre-Seigneur Jeſus-Chriſt, Ἰησοῦς Χριστός, Θεοῦ Υἱὸς σωτὴρ, l'exprimoient par les lettres initiales de ces cinq mots, qui ſe ſoient ΙΧΘΥΣ : & comme ἰχθὺς ſignifie un poiſſon, les Peres de l'Egliſe ſe ſont joüez ſur ce mot, *Bonoſus, ut ſcribit S., quaſi filius ἰχθύος (id eſt, piſcis) aquoſa petit* ; dit S. Jerôme dans ſon Epître à Chromatius. Tertullien, Optat, S. Auguſtin, S. Paulin, font de ſemblables alluſions ſur le même mot. Sannazar appele Politien *Pulicianus*.

Mr. Baillet dit qu'en blâmant les Auteurs de ſemblables jeux, il n'entend pas y comprendre les Rieurs, qui par raillerie font de ces alluſions. Et je lui demande ſi lors que Mr. de Valois a dit de lui,

Quis hoc poteſt videre, quis poteſt pati?
Ut ille Bajuletus, ille Bajulus, &c.

Ce n'étoit pas pour ſe moquer de lui que Mr. de Valois ſe ſoit cette alluſion.

Mr. Baillet dit enſuite, que les Critiques prétendent n'avoir découvert aucun veſtige de ces alluſions aux noms propres dans les Poëtes Grecs ; ni même dans les Latins ; juſqu'au cinquiéme ſiécle de l'Egliſe. Et il ajoûte : *C'eſt ce que Barthius ne ſait point difficulté d'aſſurer de tous les Latins juſqu'à Auſone & Claudien.* Et là-deſſus, dans ſes Preuves, il renvoye le Lecteur à Victorius, au chapitre 24. du Livre 36. de ſes diverſes Leçons, & à Barthius, Livre 57. de ſes Adverſaires chapitre 11. colonne 2699. : mais où ces deux Auteurs diſent tout le contraire de ce que Mr. Baillet leur fait dire (2). Car Victorius juſtifie Euripide contre l'accuſation de Quintilien au ſujet de l'étymologie du nom de *Polinice*. Et à l'égard de Barthius, il loüe Claudien & Auſone de n'avoir point donné dans ces alluſions de noms propres dans leurs Panégyriques, quoi-

De Juſtitia Liv. V.

¶ 1. M. Ménage ne s'eſt pas ſouvenu de ſon Epitaphe de Guillaume Colleret, ni de cet endroit de ſes hendecaſyllabes à Saxazin :

Secunde Attice, nemini ſecunde,
Attice prior, & prior Secunde.

Dont le premier vers paroit imité d'une Epigramme de Beze à l'honneur de Jean Second laquelle finit par ces vers.

Vnus quatuor hæc ſic præſtitit ille Secundus
Secundus ut ſit nemini.

quoique le nom de l'Empereur Honorius en fournît une belle occaſion à Claudien, & ceux de Valentinien, de Gratian, & de Théodoſe à Auſone. Voilà comme Mr. Baillet cite les Auteurs. Mr. Baillet devoit citer le Caſtelvetro : car c'eſt ce Critique qui a fait l'obſervation que Mr. Baillet attribue à Barthius. Mais le Caſtelvetro ſe trompe, comme je l'ai juſtifié dans mes Obſervations ſur l'Amynte du Taſſe au ſujet du nom de *Silvie*. Voici l'endroit, que je produis ici pour faire voir à Mr. Baillet que ſa remarque ſur l'alluſion des noms propres, qu'il vante comme un chef-d'œuvre de Critique, eſt nulle de toute nullité.

O COME A TE CONFASSI TAL NOME. *Perchiochè il nome di* Silvia *deriva dalla voce* ſelva. *Ovidio :*

Silvius hinc, qui quòd ſilvis fuit ortus in altis,
Silvius in Latia gente vocatus erat ;

E le ſelve ſon piene d'orrore e di crudeltà : celando, come dice il noſtro Satiro, angui, leoni, ed orſi, dentro il loro verde. E quindi è che, Selvaggio; *che da* ſelva *parimente deriva*; *val* fiero *e* crudele. *Ora, ad imitazione del detto Satiro, allude anche Mirtillo nel Paſtor Fido al nome* d'Amarilli.

Cruda Amarilli, che, col nome ancora
D'*amar*, ahi laſſo! *amaramente* inſegni.

Siccome Alcippe, nell' Alceo, a quello d'Eurilla.

Ah più cruda de' venti,
Onde prendeſti il nome.

E il Guarini, in un ſuo Madrigale, a quello di Celia.

CELIA; ſe ben l' miro;
Voi ſiete ſi fugace e ritroſetta,
Che CELIA da celarvi
Credo che ſiate detta.
Che s'aveſte vaghezza di nomarvi
CELIA dal Cielo, imitereſte lui,
Che non è bel quando ſi cela altrui.

E Monſignor della Caſa, a quello di Colonna : *in queſto Soneito*,

Vivo mio Sceglio, e ſelce alpeſtra, e dura :
Le cui chiare faville il cor m'anno arſo :
Freddo marmo d'amor, di pietà ſcarſo,
Vago quanto più puo formar natura,
Aſpra Colonna, il cui bel faſſo indura
L'onde del pianto da queſti occhi ſparſo.

Ed a queſto propoſito non ſarà forſe diſconvenevole di riferir qui ciò ch' oſſerva Lodovico Caſtelvetro ne' ſuoi dottiſſimi e acutiſſimi Commenti ſopra la Poëtica d'Ariſtotile : che gli antichi Poëti, ſi Greci come Latini, non preſero mai invenzione di lodar le lor Donne dall' origine e dalla ſignificazione del nome : quantunque n'aveſſe lor potuto preſtar molta : ſpezialmente il nome di Cintia *a Properzio; e quello di* Delia *a Tibullo : e ch' allo'ncontro i Poëti Italiani cercano ſempre d'accoſtarſi al nome delle lor Donne, il Petrarca particolarmente : il quale tira argomenti per mille vie da riempire le ſue Rime col nome di* Laura. *La ragion che n'addusce il Caſtelvetro, è, che gli Antichi giudicarono lo ſcherzo intorno a' nomi, e l'invenzione tratta quindi, eſſer coſe leggiere, e ſapere più del plebeo che del nobile: a che ſi vede gl' Ingegni deboli e vili aver atteſo : Siccome Marziale à fatto. Là onde Quintiliano diſſe*, nam & illud apud Euripidem frigidum ſanè, quòd nomen *Polynicis*, ut argumentum morum frater incelſit. *Laqual coſa non par tanto baſſa nè tanto vana nella Lingua Italiana, per leggiadria delle parole colla quale è ſtata trattata, o per altra proprietà non conoſciuta, ch' abbia la Lingua Italiana. Egli è ben vero che tai ſcherzi intorno a' nomi ſono per lo più freddi : e ſono ſtati da me eſzandio, quanto*

Un certain Cripius a loué Beze de cette alluſion, mais ſi lme le jeune pourtant qui avoit un ſi beau champ de le jouër auſſi ſur ſon nom, & ſur celui de ſon Oncle ne s'eſt jamais aviſé de cette fineſſe.

¶ 2 Pour Victorius, j'en demeure d'accord, mais pour Barthius, je le nie; & ces mots de Baillet, *C'eſt ce que Barthius ne fait point difficulté d'aſſu-*

ver de tous les Latins juſqu'à Auſone & Claudien, doivent être entendus d'Auſone & de Claudien *modeſtement*, puiſqu'à l'egard d'Auſone il eſt vrai de dire qu'il ne s'eſt pas toujours abſtenu de ces ſortes d'alluſions, dont pluſieurs de ſes Epigrammes, & quelques autres de ſes Pieces ſont toutes pleines. Catulle s'eſt joué ſur le nom de *Manulia*.

quanto da alcun altro, avviliti e vituperati nella Vita di Mamurra: benche scritta da me nella mia giovinezza, nel qual tempo piacciono assai simili scherzi di parole. E vero parimente, che di que' scherzi ve ne son di freddi appresso Marziale. Verbi grazia, sopra i nomi di Chione, *d'*Farino, *di* Mirtillo, *di* Falinuro. *E tanto meno son lodevoli appresso di lui, co' alcuni de' nomi intorno a' quali va scherzando, furono da esso finti: siccome egli stesso lo testifica. Ma non è altrimenti vero, che gli antichi Poëti, così Greci come Latini, non fecero mai allusione al nome delle lor Donne. Serve per testimonianza del contrario quel vaghissimo Epigramma di Macedonio sopra'l nome di Parmeni,*

Livre VII. de l'Anthologie.

Παρμενὶς ὠὴ ἔργῳ τὸ μὲν ὄνομα καλὸν ἀκούεις
Ἠίσάμην, σὺ δέ μοι πικροτέρη Σκάλλης.
Καὶ θύνεις φιλέοντα, καὶ ὦ φιλέοντα διώκεις,
Ὄφρα πάλιν κίνσο καὶ φιλέοντα φύγῃς.

E questo di Meleagro, sopra Trifera;

Ibid.

Νῦ τὴν ταξαμένην χαροποῖς ἰνὶ κύμασι Κύπριν,
Ἔστ καὶ μοιρῶς ἀ Τρυφερὰ τριφερά.

Aggiungo a questi due Epigrammi questi di Platone sopra la morte d'Astere, suo diletto;

Dans Laërce.

Ἀστὴρ μὲν πρὶν λαμπρὸς ἐν ζωοῖσι ἴασις.
Νῦν δὲ Φαέθων, λάμπεις ἐσπέριος ἐν φθιμένοις.

e questo luogo di Teocrito, nell' Idillio 26. intitolato Βάκχαι, Ἐξ ἔρεος πέπλημα, καὶ ὦ πεντῆκε, Φέρβαει Νὲ *Ovidio, ch' era di bellissimo e d'elevatissimo ingegno, ebbe a schifo d'usar tai scherzi sopra i nomi.*

Mirabar quare tibi nomen *Acentius* esset.
Quod faciat longè vulnus, acumen habes.

dice appresso di lui Cilippe nella Pistola ad Acanzio. Scherzò parimente Pistesso Poëta in un suo Epigramma sopra il nome di Furia.

Quintiliano.

Cur ego non dicam, FURIA, te furiam?

Quanto a Euripide accusato di freddo da Quintiliano intorno al nome di Polinice, *rispondegli il grand Ugone Grozio nella sua bellissima e dottissima Prefazione sopra le Feniſſe del detto Poëta; dicendo*, erat & hoc illorum temporum, quòd nominibus infantium quæ lustrico, sive nominali die, sacris adhibitis indebantur, vim quandam vaticinam esse crederent. Quod si consideremus, non tam frigidum nobis videbitur, quàm visum est Quintiliano, quòd nomen *Polynices* bis in hac Tragœdia ex origine sua explicetur: Æschylî exemplo, qui idem amè fecerat: quod nec Sophocles vitavit in nomine *Ajacis*. *Giustifica altresì Euripide; ma con altre ragioni; il Vittorio nelle sue Varie Lezioni, Libro 36. cap. 24. dove è egli da vedere. Ma contuttociò, è vero ciò che dice lo Scaligero nell sue Coughietture sopra Varrone a carte 145. che Euripide scherzò troppo sopra tai nomi. Sono queste le parole dello Scaligero sopra queste di Varrone*, apud Ennium, *Andromachæ* nomen qui indidit recte indidit. Quapropter Parim Pastores nunc *Alexandrum* vocant. Imitari dum voluit Euripidem, & ponere etymon, est lapsus. Nam Euripides quòd Græca posuit, omnia sunt aperta. Ille ait, ideo nomen additum Andromachæ, quòd ἀνδρὶ μάχεται. Hoc Ennii quis potest intelligere in versu figuncare, *Andromachæ nomen qui indidit, recte indidit*? *Sono disco queste che seguono, le parole dello Scaligero sopra detto luogo di Varrone:* Crebri sunt in hac licentia, ac nimis invenusti Græci Poëtæ, sed maximè Euripides: ut de *Polynice*, quòd sit νεικέων ἐπώνυμος, de *Penthco*, μὴ πένθος ἐπσύσῃ δόμοις. Æschylus de *Prometheo*, quòd eum oporteat προμηθέως ex malis evolvi: de *Antapherne*, nimis putidè; quòd Φρένας ἔχοι ἀρτίας. Nam quis sanus Perfico nomini etymon Græcum attribuat? Sic Euripides de *Thyeste*, ἐπώνυμα δείπνα Θύεστ: ut citant Grammatici. Et de *Apolline*,

Ὦ χρυσοφεγγὲς ἡλί' ὃς μ' ἀπώλεσας,
Ὅθεν σ' Ἀπόλλων' ἱμεραιῶς κλῄζει βροτός.

Citat Macrobius. Sophocles etiam aliquando, ut de *Ajace*. Sed parciùs, ut decet sanum & sobrium Poëtam, & qui sanè principem locum in theatro Græco obtinet. In Græcis hoc tolerandum erat. At quis ferat in Ennio? Item, in Plauto.

Quid refert mihi Chrysalo esse nomen, nisi facilis probo?

To-

Tolerabile, quod dixit Ausonius de Protesilao,

Victima quòd Trojæ prima futurus erat.

At non ferendum, quòd *Protesilaum* videtur sentire dictum, quòd πρῶτος ἔβαινε τὸν θεόν: cùm sit πρῶτος καὶ: & Πρωτεσίλαος; similis compositio cum pleonasmo: ut ἐλκεσίπεπλος, ἀλκεσίμαχος. *Ma tornando a Euripide: il suo scherzo circa il nome di* Polinice *a me par più sofribile ancora ch' infiniti altri del Petrarca sopra il nome di* Laura. *Verbi grazia, quand' egli ragiona di Laura come si fosse Dafne, l'amata d'Apollo. Il che imitò il nostro Rousardo; parlando anch'egli, alle volte, della sua Cassandra, come se fosse la Troiana, figliuola di Priamo. Non è dunque da riprendere il nostro Poëta: per aver qui scherzato sopra il nome di Silvia.*

XLIX.

Mépriſe de Mr. Baillet touchant les Pandectes de Geſner.

Tome 2. page 5. MOnſieur BAILLET. *On a de Geſner deux principaux Ouvrages: ſavoir, ſa Bibliothéque, & ſes Pandectes. Ce dernier Ouvrage eſt compris en XIX. Livres de Partitions univerſelles, en deux gros volumes in Folio.*

MENAGE. Il n'eſt point vrai que ces XIX. Livres ſoient en deux gros volumes. Ce qui fait le ſegond volume de ces Pandectes, n'eſt qu'un petit volumet: & environ la quatriéme partie de ce premier contenant ces 19. Livres. Et ce ſegond volume contient le 21. Livre ſeulement: le 20. qui comprenoit la Médecine, n'ayant pas été imprimé.

L.

De l'Abregé de la Bibliothéque de Geſner par Jean Jaque Friſ.

MOnſieur BAILLET dit en parlant de cet Abregé: *Si cet Ouvrage a été imprimé, il n'a point fait grand bruit juſqu'ici:* il eſt conſtant qu'il n'a point été imprimé. Et Mr. Baillet, qui eſt un grand Bibliothécaire, devoit être informé de cette particularité.

LI.

Ignorance de Mr. Baillet dans ſon métier de Bibliothécaire touchant le Livre du Mazzoni ſur la Comédie de Dante.

MOnſieur BAILLET. *Un des plus échauffez contre la Comédie de Dante, ſemble avoir été ce Caſtravilla, contre qui Jacques Mazzoni ſe crût obligé de prendre la défenſe de Dante, au rapport de Vittorio Roſſi: qui dit que Mazzoni mit ſur ce ſujet deux Volumes entiers au jour, qui ne ſont pas moins un témoignage de ſon érudition, qu'une Apologie de l'Ouvrage de Dante.* Page 3. Tome 4.

MENAGE. Il eſt vrai que le Roſſi dans l'Eloge du Mazzoni, dit que le Mazzoni mit au jour ces deux Volumes. *Dantis Poëtæ patrocinium adverſus Caſtravillam, à quo oppugnabatur, duobus editis voluminibus, doctè, eruditeque ſuſcepit.* Et il eſt vrai auſſi que le Mazzoni avoit compoſé deux Volumes pour la défenſe de Dante. Mais il eſt conſtant qu'il n'a fait imprimer que le premier. Ce qui paroît clairement, & par le titre, & par la Préface de ce premier Volume. Le ſegond eſt manuſcrit dans la Bibliothéque du feu Cardinal Barberin.

J'apprens d'une Lettre de Mr. Magliabéchi à Dom Jean Mabillon, écrite de Florance le 22. Avril 1687. qu'on vient d'imprimer en Italie ce ſegond Volume, & qu'on y imprime le premier. Voici les termes de cette Lettre qui regardent cette particularité: *In Ceſena, ſe non erro, già che non hò ancora avuto il Libro, è ſtata ſtampata la ſegonda parte della diſeſa di Dante del Mazzoni, che non era mai eſcita in luce, e veniva da' dotti deſideratiſſima. Io l'avevo però già letta manoſcritta, perche ſi trovava in Libreria del Signor Cardinal Franceſco Barberino, dal quale a' miei preghi la chieſe in preſto il Sereniſſimo e Reverendiſſimo Signor Principe Cardinal Leopoldo, e la tenne quà qualche tempo. Adeſſo riſtampano la prima parte della detta Diſeſa di Dante del Mazzoni, che era già ſtata ſtampata, ma non ſi trovava più: onde era Libro non ſolo dotto & erudito, ma anche raro aſſai. Io hò ſcritto à chi me ne hà dato avviſo, che ſarebbe beniſſimo fatto che procureſſero di trovare le*

Lezzioni manoſcritte che l'iſteſſo Mazzoni fece ſopra Dante, ſi dove il detto Dante deſcrive l'immaginativa potenza della noſtra anima: come anche ſopra il ſeguente ſuo verſo, La gloria di colui che'l tutto muove. *Mentre che gli rieſciſſe il trovarle, certo che ſarebbe à tutti gl'eruditi gratiſſimo il vedere le dette Lezzioni, che il medeſimo Mazzoni fece ſopra i Brindiſi, eſplicando quell' Ottava dell' Arioſto, che principia,*

Non era Rodomonte uſato al vino,
Perche la Legge ſua lo vieta, e danna.

La notizzia ſuddetta che ſi ſia ſtampata la ſegonda parte della Diſeſa di Dante del Mazzoni, certo che ſarà ſommamente grato all' eruditiſſimo Signor Abate Menazio, che riveriſco.

LII.

Le Livre de l'Elocution attribué par Mr. Baillet à Démétrius Phaléreus, n'eſt pas de Démétrius Phaléreus.

MOnſieur BAILLET dans un nombre infini d'endroits de ſon Livre, attribuë à Démétrius Phaléreus, le Livre de l'Elocution; autrement Περὶ ἑρμηνείας. Ce Livre n'eſt pas de Démétrius Phalereus. Il eſt de Denis d'Halicarnaſſe. Ce qui a été démontré par Mr. de Valois l'aîné. J'ai rapporté ſes raiſons dans mes Obſervations ſur Laërce au Chapitre de Démétrius Phaléreus.

LIII.

Addition au Chapitre de Pierre de Lamoignon. Ignorance de Mr. Baillet dans ſon Métier de Bibliothecaire.

Page 106. Tome 4. JE donne avis à Mr. Baillet d'ajoûter Germain Audebert aux Auteurs dont il parle, qui ont fait mention honorable de Pierre de Lamoignon Oncle de Mr. le Premier Préſident de Lamoignon. Voici comme Audebert a parlé de ce Pierre de Lamoignon.

Adſuit, heu! fato nobis ereptus iniquo
Nuper: at ante diem, LAMONIUS. *Ille ſedebat*
Purpurea primùm ſplendenti in veſte Senator,
Deinde Libellorum dignatus honore Magiſtri,
Ordinis ante alios tanti dignitſimus omnes.
Nil tamen in toto geſſit præclarius ævo
Divinum, quàm quod juvenem produxerit Orbi:
Cujus ſcripta premunt veteresque, novoſque Poëtas,
Et teneros ſuperant juvenilis pectoris annos.
Huic adeo aſſurgit Phœbi chorus omnis, & unà
Aſſiſtunt Charites, & plurima turba leporum.
Dum procul ex alto tacitus diſpectat Olympo
Hæc pater, à nato ſuperari ſe quoque gaudet.

C'eſt dans ſa Parthénope. De ſon côté, Pierre de Lamoignon a auſſi célébré Germain Audebert par une épigramme de douze vers, imprimée dans le *Deliciæ Poëtarum Gallorum:* car c'eſt de Germain Audebert dont a voulu parler Pierre de Lamoignon dans cette Epigramme. Ces douze vers ſont les ſeuls de Pierre de Lamoignon qui ſont imprimez dans les Délices des Poëtes François: & ainſi Mr. Baillet s'eſt tout-à-fait mépris, en diſant au chapitre de Pierre de Lamoignon, *Les Poëſies de ce jeune Auteur ont été imprimées à Paris in-4. & enſuite en Allemagne l'an* 1619. *au ſegond Tome du Recueil des Délices des Poëſies Latines de la France, par le prétendu Ranutius Gherus.*

Il me reſte à remarquer, que ce Maître des Requêtes de Lamoignon dont il eſt parlé dans les Vers d'Audebert, c'eſt ce *Carolus Lamonius* dont il eſt parlé dans la Vie du Préſident de Thou, en ces termes: *Carolus Lamonius, vir bonus, & aliqua proximitate cum patre conjunctus, Libellorum Supplicum in Regia Magiſter, rei ſalinariæ inſpicienda, quæ perperam, per Delfinatum, Provinciam, & Septimaniam adminiſtrari dicebatur, cum delegatis miſſus fuerat: hic, rogatus à patre ut filium in Urbem redeuntem, ſecum reduceret, cum, penitâ à Jacobo Cujacio veniâ, ſecum Gratianopolim primùm duxit; ubi Franciſcum Bellomontium Adretium, vulgò* Baronem *dictum vidit, cum Adretium ſalutandum in Epiſcopi ædibus veniſſet, & Salucias cum copiis Regis, quæ Subalpinæ regio-*

regionis præsidiis destinatæ erant, proficisceretur. Hominem tanti nominis dum eum Lamonio in horto deambularet, attentis oculis conspicatus: qua pingendi facultate adhuc erat, enim, ubi abiit, ex memoria sic effinxit, ut ab omnibus dignosceretur. Et ce qui suit. C'est à la page 6. de l'édition de Geneve: ce Charle de Lamoignon avoit été long-tems célébre Avocat du Parlement de Paris. Et il en est parlé en cette qualité dans le Dialogue des Avocats d'Antoine Loisel.

LIV.

Ce que dit Mr. Baillet que l'Amynte du Tasse est le premier Ouvrage où l'on ait introduit des Bergers sur le Théatre, n'est pas veritable. Plusieurs particularitez curieuses touchant les Eglogues & les Pastorales.

Tome 4. pag. 132.

MOnsieur BAILLET. *L'Amynte du Tasse a été le premier Ouvrage, où l'on ait introduit des Bergers sur le Theatre.*

MENAGE. Cela n'est pas véritable. C'a été un certain Agostino Beccari de Ferrare qui a été l'Inventeur de la Pastorale. Son *Sacrificio*, *Favola Pastorale*, est de 1553. & l'Amynte du Tasse n'est que de 1573. J'ai fait là-dessus une grande Observation dans mes Remarques sur l'Amynte du Tasse. Et comme je l'ai fort augmentée & mise dans un plus grand jour depuis l'édition de mon Amynte, je la produirai en cet endroit: étant persuadé qu'elle ne déplaira pas à mes Lecteurs.

La Favola Pastorale, o com' la chiama il Tasso, la Favola Boscareccia, *è un Poëma Drammatico, nel quale le persone introdotte sono Pastorio Bifolchi, Ninfe o Pastorelle. Non è stato conosciuto da gli Antichi: anzi è cosa moderna. Giovan Battista Manso, Marchese di Villa, nella Vita del nostro Poëta, lo fa inventore di questo genere di Poëma. Et pare che Pistesso Tasso se ne faccia anche l'inventore: dicendo in un suo Sonetto, nella parte terza delle sue Rime,*

Ardite si, ma pur felici, carte
Vergai de' vaghi pastorali amori,
E fui coltor de' Greci antichi allori
Nelle rive del Pò, con novella arte.

L'Autor de' duo Verati vuole che ne sia il primo componitore un certo Agostin de' Beccari. Le parole del Marchese di Villa e quelle dell' Autor de' Verati, come quelle che scoprono l'origine della Pastorale, e contenzono di più molte circonstanze curiose intorno al nostro Aminta, sono qui da riferire. Quelle del Marchese, son queste: Quivi (*in Ferrara*) nel verno seguente (1573.) compose, e fè rappresentare il suo Aminta; ch' egli cognominò *Favola Boscareccia*; con general lode e maraviglia di ciascheduno ch' allora l'udì, o che l'aposcia letto: così per l'eccellenza del componimento, giudicato per ogni fua parte perfettissimo in se medesimo, come per l'invenzione del Poema eziandio. Percioche, quantunque sia secondo l'universali e antiche regole della Poëtica composto, nondimeno, quanto alla scena & alle persone in essa rappresentate, & à loro costumi, non se n'era fin à quel tempo nella nostra lingua, nè meno nella Latina, o nella Greca, veduto un' altro tale. Onde se ne puo senza fallo chiamar l'inventore. Conciosiacosache coloro fra gli Antichi che introdussero nelle Scene Boscarecce le Bucoliche rappresentazioni, e le persone de' Pastori e delle Ninfe, come furono tra' Greci Teocrito, e tra' Latini Virgilio, e tra' nostrali il Sannazaro, & alcuni altri Scrittori d'Egloghe; non componessero Favole perfette, nè d'una intiera azzione, nè del richiesto spazio di tempo, o di convenevole ligamento e scioglimento; e molto meno con le parti necessarie della quantità; senza le quali niun Poëma si può chiamar regolato: ma gl' introdussero a semplicemente favellare quel che loro veniva à grado, senza sottoporsi ad altra regola ch' all' osservanza del costume: onde i loro componimenti si potrebbono più tosto una raunanza di molte Scene, che una Favola Scenica chiamare, avendo essi l'altre regole lasciate alla Comedia & alla Tragedia, che loro parvero maggiormente capaci delle Drammatiche osservazioni. Ma Torquato, facendosi scena d.' Boschi, e ritenendo le persone pastorali, si sottopose non

Ces paroles fervent de reponse à ce que dit Monsieur Bluet, que les Italiens se font trompez, attribuant l'invention de la Pastorale au Beccari, ou au Tasse, il pretend que la Pastorale a été formée des Chanſons Pastorales desaucien. C'est dans sa Dissertation des Romans. Le Pere Rapin pretend qu'elle a été formée sur le Cyclope d'Euripide.

C'est dans ses Considerations sur la Poëtique,

non men al costume dell' Egloghe ch' alle regole della Comedia e della Tragedia parimente; facendo di tutte tre una maravigliosa, ma vaghissima e regolatissima composizione. Percioche dall' Egloga prese, come ora dicevamo, la Scena, le persone Pastorali, e'l costume: dalla Tragedia, le persone divine, l'eroiche, i Chori, il numero del verso, e la gravità della sentenza: dalla Comedia, le persone communali, il stile de' motti; e la felicità del fine, più propria alla Comedia ch' all'altre due. La compositizion poi di questo mescolamento, quanto all' unità e integrità della Favola, & al suo circuito, e quanto alla protasi, & alla catastrofe, & all' altre parti quali e quante elleno devono essere, dispose egli secondo le regole, e alla Tragedia e alla Comedia ugualmente communi: delle quali fù così diligente osservatore che in tutto quel Poëma non a potuto l'Invidia stessa ritrovar mancamento alcuno: se non è per avventura ch' ad altri parvi assai brieve. Il che fece egli à volontà del Duca Alfonso: e forse ad imitazione degli antichi Compositori dell' Egloghe. Laqual fua nobilissima invenzione è stata in modo dagli altri begl' Ingegni dell' età nostra approvata, che si come egli fù il primo che à scrivere di questa sorte di Poëma si fosse messo, così molti poscia stati sono coloro che incontanente imitandolo, anno con somma lor lode la nostra Lingua da altri tali vaghissimi componimenti arrichita. *Osserverò qui incidentemente, che Clemente Bartoli da Urbino, il quale faceva conserva di tutte le Pastorali Italiane, ne lasciava vedere nel suo gabinetto fin al numero di ottanta, come lo testifica il Zuccolo nel Dialogo dell' Eminenza della Pastorale. Le parole dell' Autor de' Verati sono queste:* Assi dunque à sapere, che la Poesia Pastorale, benche 'n quanto alle persone introdotte riconosca la sua primiera origine, e dall' Egloga, e dalla Satira degli Antichi, nulladimeno quanto alla forma & ordine può chiamarsi cosa moderna; essendo che non si trovi appresso l'Antichità di tal favola alcuno essempio Greco o Latino. Il primo de' Moderni che felicemente ardisse di farlo, fù Agostin de' Beccari, onorato Cittadin di Ferrara: da cui solo de riconoscere il mondo la bella invenzione di tal Poema. Avendo dunque costui veduto; e certo con gran giudizio; che l'Egloga non è altro che un breve, e come suona la voce, scielto ragionamento di duo Pastori, in niuna altra cosa differente da quel a Scena che i Latini chiaman *Diverbio*, se non nell' esser unita independente, col suo principio e fine, in se stessa. E veggendo ancor che Teocrito, famosissimo Greco e maestro del gran Vergilio, uscendo dell' ordinario numero di coloro che parlano in così fatti componimenti, una ne fece (*Le Pompe d'Adone*) non sol di molte persone, ma di soggetto ancor più drammatico dell' usato, e di lunghezza più dell' altre notabile, con cinque Interlocutori; de' quali alcuni parlano prima senza l'intervento degli altri, e gli altri poi sopravengono e fanno la parte loro: e finalmente, con quella distintione, e di tempi, e di luoghi, e di fatti ch'è propria del Poema Drammatico. E più oltre ancora considerando quel che dice Aristotele, che la Tragica e la Comica Poesia da molto debole nascimento crebbono à quell' ampiezza che tra noi le veggiamo, e che la Tragedia fù da principio cosa molto imperfetta, e che patì diverse alterazioni prima che si posasse alla grandezza dov' ella è; che non aveva se non un solo Istrione, e che il verso se fù mutato: e che di saltatoria divenne grave: il che fù detto ancora da Orazio nelle sua Poëtica Pistola, e'n parte da Diogene Laerzio nella Vita di Platone: il qual dice che da principio il Poëma Tragico si faceva col Choro solo, e che Tespi fù il primo che gli diede un solo Istrione. Esaminando, dico, tutte queste cose il Beccari, avisò di potere tanto più convenevolmente far lo stesso anch' egli della Egloga, quant' ella a, senza dubbio, con la Pastorale assai maggiore conformità che non ebbero la Comedia e la Tragedia co' debilissimi lor prencipii; che niente altro, per testimonio del medesimo Aristotele, furono che rozzi, e, secondo che la ragione ci persuade, assai brevi improvisamenti. E così occupando, non senza sua molta lode questo bel luogo, da penna Greca o Latina non ancor tocco, e regolando molti Pastorali ragionamenti sotto una sola forma di Drammatica Favola, e distinguendola in Atti, col suo prin-

principio, mezzo, e fine sufficiente, e proporzionato col suo nodo, col suo rivolgimento, col suo cecoro, e con l'altre parti sue necessarie, se non il choro che fu poi giunta del Tasso; ne tè nascere una Comedia; se non in quanto le persone introdotte sono Pattori: e per questo lo chiama *Favola Pastorale*. Tal che si come la Vita cittadina à il suo Dramma che si chiama *Comedia*, così per opera del Beccari, la Vita Pastorale anch' essa à il suo che si chiama pur *Pastorale*; ancorche in forma Comica sia compolta. La'nvenzione è poi stata con tanto applausso ricevuta dal mondo, e si felicemente autenticata in Parnasso, che i primi Trovatori del nostro secolo; e spezialmente il sopranominato Torquato Tasso; il qual non può negare d'essere stato nel suo bellissimo Amiuta imitator del Beccari; si son recati a gran pregio, non solo lo'mpiegarvi l'opere loro, ma il conseguire ancora; o sperarne almeno, sovrano onore, e lode di Poëtia. Or questo titolo di *Favola Pastorale*, non vuol dire altro che azzione di quella sorte d'uomini che *Pastori* sono chiamati. E perciuche ogni azzione Drammatica bisogna che sia Comica, o Tragica, o mista, il Sacrificio del Beccari non a dubbio che in forma di Comedia non sia tessuta: avendo le persone private, il riso, il nodo, lo scioglimento. e'l fine ch'è tutto Comico. Ma egli non la volle chiamar *Comedia*, prendendo nome generico in vece dello specifico, e disse anzi *Favola* che *Comedia*, per non usar impropriamente quel nome; il quale avenga che per la forma e per l'altre sue parti ottimamente le convenisse, nulladimeno per esser fuori dell' Città, e non rappresentandosi cittadinesche, assai men propriamente dell' ordinario col titolo di *Comedia* si far bbe nomata: E poi corso questo aggiunto di *Pastorale* a col tempo acquistato forza e significato di sostantivo. Tal che, quando si dice *una Pastorale* senz' altra Compagnia, s'intende Favola di Pastori. E così per tutto è oggi questo nome ricevuto & inteso, quand egli è solo: *La Pastorale del Beccari: La Pastorale del Tasso*. E così ancora di tutte l'altre, benche gli Autori loro si sien servisi di quella voce per adiettivo, quando l'anno accompagnata con *Favola*, che significa qualità, e non per sostantivo significante azzione distinta da quella Favola: *e quel che segue. Que' due Verati, per dirlo di passo, sono Discorsi in difesa del Pastor Fido contra Giason di Nores, nobile Cipriotto, ma originario di Normandia, celebre Professor di Filosofia nello stadio di Padova; il quale, disferendo della Poëtica, aveva parlato delle Tragicomedie Pastorali; come dimostri nella Poëtica: e furono così intitolati dal Verato, celebre Conviatante di quel tempo: sopra la morte del quale fece il nostro Poëta quel bellissimo Sonetto che si legge nella prima parte delle sue Rime, e comincia* Giace il Verato quì. *E que' Discorsi sono del Guarini, come lo scrisse il Presidente Tuano nel libro 99. delle sue storie. L'Autor delle Annotazioni sopra il Pastor Fido, il quale è Pisello Guarini, fa menzione anch' egli di questo Agostin de' Beccari: dicendo, che Torquato Tasso al imitazion di lui a introdotto il Satiro nella Scena. Fu ristampata in Ferrara l'anno 1587. questa Pastorale d'Agostin de' Beccari da Ferrara: revista dall' Autore, e in molti luoghi accresciuta. Nella Prefazione, lo Stampatore anco così*: Nè molto passerà ch' anche vi potrei dare la Dafne, Opera Pastorale del medesimo Autore. Lequali vi dovrian senza fallo esser grate, così perche sono molto esemplari ed argute, come perche vengono da persona che diede principio à così fatti componimenti. Perciochè avanti che il Signor Beccari facesse questo suo Sacrificio; che ben è da trenta quattro anni; non si leggevano se non poche Egloghe rozze: nelle quali sol due ò tre persone parlavano.

Tuano Libro XCIX. della sua Istoria pag. 102.

Ma tornando all' origine delle Favole Boscherecce, scrisse Donato, che furono le Virgiliane Egloghe nella Scena rappresentate. Bucolica triennio, Afinii Pollionis suasu perfecit: eoque successu edidit, ut in Scena quoque recitarentur. *Il Conte Baldesar Castiglione e il Signor Cesar Gonzaga fecero insieme una Egloga intitolata* Tirsi: *non solo di lunghezza più delle altre notabile: e con interlocutori: de' quali alcuni parlano prima senza l'intervento degli altri; e gli altri poi sopravvengono, e fanno la parte loro; ma con un Choro di Pastori, e con una Mascera. Fece altresì Francesco Bernì la Cattrina, Atto Scenico Rusticale.*

Ora,

Ora, come ad imitazione dell' Egloghe de' Pastori fecero i Poëti moderni Favole Pastorali, così ad imitazione dell' Egloghe di Pescatori, fecero Favole Pescatorie, ovvero Nautiche. Il Signor Ugone Grotio, uomo in ogni scienzia dottissimo, e benche da tutti Litterati sommamente, non pero bastevolmente lodato, vantasi nel suo Idillio Nautico d'aver il primo corso l'arringo di questa sorte d'Idillii. Non audita cano. *Non so il perche: nessuno potendo dubitare ch' innanzi a lui Giacobo Sannazaro n'avesse composti. E per i suoi Idillii Nautici viene egli cellebrato dall' Ariosto nel Canto ultimo del Furioso.*

Giacobo Sannazar, ch' alle Camene
Lasciar fa i monti, & abitar l'arene.

E dal Marini nel primo Sonetto delle sue Rime Maritime.

La nobil Cetra, ond' Arion primiero
L'Onde affrenò sù l'animato legno.
Indi d'Austro placar solea lo sdegno
E'ntenerir gli scogli il gran Sincero.

Anzi da Lilio Giraldi nel Poëma de Incommodis Urbanæ direptionis, *è tenuto per lo primo Autore di tali Poëmi.*

Et Syncerus abest, cecinit qui primus in acta
Non prius auditum Carmen: quo gurgite ab alto
Prosiluit Triton, simul & chorus Amphitrites.

Siccome anche da Giovan Battista Crispo nella Vita del Sannazaro: Fù il primo che scrisse Egloghe Pescatorie. *Delche vantassi l'istesso Sannazaro nella sua Egloga a Ferdinando, Duca di Calabria.*

Nunc litoream ne despice Musam,
Quam tibi post silvas, post horrida lustra Lycæi,
Si quid id est, falsas deduxi primus ad undas:
Ausus inexpertâ tentare pericula cymbâ.

Il che non è vero: essendo manifesto che Teocrito abbia composto un Idillio Pescatorio. Ma non avendone compsto che uno; e quell' istesso molto breve; si può dire che'l Sannazaro che ne à fatto molti, e lunghissimi, ne sia stato il primo componitore. Il che pure deesi intendere non assolutamente: essendo verisimile che non pochi de' Poëti antichi, de' quali a noi non son pervenute le Opere, abbian fatto Poëmi Pescatorii: o Nautici: Giulio Pollice IV. 7. 2. tra i generi de' Poëmi facendo menzione de' Nautici. Ed a questo proposito è da osservare che Bernardino Rota, Poëta Napoletano celebre per le Poësie Latine e Toscane, fù il primo autore d'Egloghe Pescatorie nella Lingua Italiana, come afferma Scipione Ammirato in una sua Lettera posta avanti l'Egloghe Pescatorie del Rota, stampato in Napoli l'anno 1572. E l'istesso Rota nella sua prima Egloga invocando le Ninfe del Mare, dopo aver lodato il Sannazaro, dice così,

Deh raccogliete intorno al vostro lido
Il suon de' nuovi accenti.

Quanto alle Favole Pescatorie, il primo che ne fece, fù Antonio Ongaro: il quale nel suo Alceo, Favola Pescatoria è stato così diligente Imitator del nostro Aminta, che questo suo Alceo da alcuni, Aminto Bagnato *si domanda. Torquato Tasso anch' egli pare aver voluto scrivere una Favola Pescatoria: dicendo al Signor Alessandro d'Este,*

O fanciul d'alto ingegno, in mezo all' onde
Nacque la Dea che Pafo onora e Gnido,
Com'è di chiara fama antico grido:
Et ama ancora il Mare, e le sue sponde.
Nè sol fra rozzi tronchi e verdi fronde
Di vaga selva e la fà dolce nido:
Ma'n cavernoso scoglio, e'n falso nido
Col pargoletto suo talor s'asconde.
Quinci il Ciclope Galatea fugace
Chiama d'un' alta rupe, e dentro all' acque
D'amore ardon le Foche e le Balene.
E se già celebrai col canto audace
I boschi ombrosi, e'l canto audace piacque,
Piaccià, s'essaltero l'apriche arene.

Il Cavalier Marini, nella Dedicatoria de' suoi Idillii, si gloria d'essere il primo ritrova-

trovatore di essi nella Lingua Italiana. Nientedimeno, parecchi anni avanti a lui n'aveva il Preti publicato uno: cioè, quella d'ella Salmace. Ma sopra di ciò trattenendosi detto Cavaliere col Signor Cappellano, gli disse, che'l Preti l'aveva composto ad imitazion de' suoi; da se a lui, come al suo parzialissimo amico, communicati buon tratto di tempo innanzi che fussero dati alle stampe. Ma circa al nome Italiano solamente fù ritrovatore d'Idillii il Marini: che circa al resto che altro ch' Idillii sono tante Egloghe Drammatiche e narrative composte innanzi al Marini?

Il Sannazaro anch' egli nella sua Arcadia si vanta d'aver il primo nel suo secolo risvegliate le addormentate selve, e mostrato a' Pastori di cantare le dimenticate Canzoni.

LV.

Ignorance de Mr. Baillet dans son Métier de Bibliothécaire, au sujet de la Gatomachie de Lopé de Véga.

Tome 4. pag. 216.

Monsieur Baillet. *Il est bon d'avertir le Lecteur que lors que Lopé de Véga voulоit écrire des plaisanteries & des bouffonneries, il se cachoit sous un nom emprunté. C'est ce qui a fait qu'on a attribué à un fantôme, appelé* Tomè de Burgillos, *un volume de Poëſies sous le titre de* Rimas humanas y divinas: *qui est de Lopé. Et il est constant aussi que c'est lui qui a composé sous le même Nom la Gatomachie, ou le Combat des Chats: qui a passé sur le ventre à tout ce qu'il y a eu en ce genre depuis son tems jusqu'à la Batrachomyomachie d'Homere.*

Menage. Notre Bibliothécaire n'a jamais vû le Livre de *Rimas humanas y divinas* de Lopé de Véga: & il n'en parle que sur la déposition de l'Auteur de la Bibliothéque des Ecrivains Espagnols. Ce Livre fut imprimé à Madrid en 1634. avec ce titre, *Rimas humanas y divinas del Licenciado Tomè de Burguillos. No facadas de Bibliotheca ninguna (que in Castellano se llama* Libreria) *sino de papeles de amigos y borradores suyos. Al excellentissimo Señor Duque de Sessa, Gran Almirante de Napoles. Por Frey Lope Felix de Vega Carpio del Avito de San Juan.* Et il contient plusieurs sortes de Poëmes: des Sonnets, des Chansons, des Silves, des Espinelas. Parmi les Sonnets, pour le marquer en passant, il y en a un au feuillet cinquiéme verſo, qui commence par ce vers,

Caen de un monte, y liquida laguna,

& qui finit par ceux-ci,

Y en este monte, y liquida laguna,
Para dezir verdad, como hombre honrado,
Jamas me succedió cosa ninguna.

Il y en a un autre au feuillet 28. qui commence par ce vers,

Sobervias torres, altos edificios,

& qui finit par ceux-ci,

O gran consuelo a mi esperança vana;
Que el tiempo que os bolvio breves ruinas,
No es mucho que acabasse mi fortuna!

Ces deux Sonnets ont été heureuſement imitez par Mr. Scarron. Les Silves, qui sont au nombre de sept, sont intitulées *la Gatomachia del Licenciado Tomè de Burguillos.* Les Rimes humaines & divines de Lopé de Véga & sa Gatomachie ne sont donc pas deux Livres différens, comme l'a cru notre Bibliothécaire. Voici le sujet de sa mépriſe. L'Auteur de la Bibliothéque des Ecrivains Espagnols, dans le Catalogue des Livres de Lopé de Véga, a fait mention de ses *Rimas humanas y divinas*, en ces termes:

Rimas Humanas y Divinas, *Matriti* 1634. *in*-4. *sub ascititio illo nomine quo Lupus utebatur in Jocosis Carminibus, edi curavit: Judicra omnia. Inter quæ festivissimum est quod nuncupavit* La Gatomaquia: *sive Felium amores & pugnæ: quo antiquorum omnium & recentiorum hujusmodi, post Homerum, authorum luminibus obscuravit.*

Mr. Baillet a passé par sur ces mots, *Inter quæ festivissimum quod nuncupavit:* qui sont voir que la Gatomachie de Lopé de Véga fesoit partie de ses Rimes hu-

maines & divines: & comme ces mots La Gatomaquia étoient *à linea*, de même que les autres titres des Livres du même Auteur, il a crû que c'étoit un Livre different de celui des Rimes humaines & divines.

Voyez ci-dessus au chapitre 7. ce qui a été remarqué touchant Lopé de Véga.

LVI.

Bevuë de Mr. Baillet au sujet de ce que Sidronius Hoſſchius a écrit du Pere Pétau.

Page 255. du Tome 4.

Monſieur Baillet. *Je veux finir par la recommendation des beaux vers du Pere Pétau à l'honneur de Sainte Geneviéve. Plusieurs estimeront que c'eſt ce qu'il a produit de meilleur & de plus relevé. Le Pere Sidronius Hoſſchius, Jeſuite célebre de Flandre, n'y a trouvé rien à redire, que la negligence avec laquelle il prétend qu'il s'eſt acquité du vœu qu'il en avoit fait à la Sainte. Et ſi nous voulons l'en croire, cette négligence a coûté la vie au Pere Pétau: dont la punition, dit-il, a été, ou a paru l'effet de la juſte ſévérité de Sainte Geneviéve.*

Nulla laborantem teneat mora. Magne Petavi,
Terreor exemplis erudiorque tuis.
Diſtuleras Divæ promiſſum ſolvere carmen.
Hei mihi! quam vindex illa ſevera fuit.
Ecce furens iterum febris depaſcitur artus.
Aut fuit aut viſa eſt, hæc tibi pœna moræ.

Mais je ne ſai ſi ce n'eſt point parler un peu trop humainement & trop curieuſement de la conduite de Dieu, & du pouvoir de ſes Saints auprès de lui.

Menage. M. Baillet s'eſt ici tout-à-fait mépris. Sidronius Hoſſchius n'a jamais ſongé à dire que la négligence avec laquelle le Pere Pétau s'étoit acquité de ſon vœu à Sainte Geneviéve, lui ût coûté la vie. Il n'a dit que ce que le P. Pétau a dit lui-même dans ſon premier Poëme à Sainte Geneviéve. Et voici comme le Pere Pétau a parlé de ce vœu:

Virginis obteſtor numen funéſtuſque periclo;
Votivos dulci pro luce rependere verſus
Poſſitor, parváque animam mercede paciſcor.
Audiit orantis gemitus: vatemque ſubinde
Maluit eſſe ſuum. Vives, ait: & mea ſactis
Munera venturis proprio teſtata periclo.
Hinc cunctæ incipies voti reus. Omnis ab illo
Tempore deterſá gelida formidine mortis,
Spes redit, & morbi vis importuna remittit.
Verùm ubi parta ſalus, depulſáque corpore febris;
Seu vota excideraut animo, ſeu lenta laboris
Tædia, Muſarumque vetus faſtidia langnor
Attulit; in longum promiſſa piacula tempus
Diſtuleram: cùm vix anno vertente recurrens
Acrius inceſſit morbus, rurſumque benigna
Virginis auxilium, ventamque orare ſubegit.
Auxilium, veniamque ſuo Genoveva clienti
Nil cunctata dedit. Nec nos promiſſa referre
Pramia diſtulimus, pactoſque ſacramus honores.
Qua tu, Diva, precor memoris monimenta: vetuſtæ
Pectoris accipiens, inſtantibus erue morbis.

Et ce qui ſuit.

Ce Poëme du Pere Pétau ſe trouve imprimé dans le Recueil de ſes Poëſies, imprimé à Paris in douze en 1620. chez Sebaſtien Chappelet. L'Elégie de Sidronius Hoſſchius eſt de l'année 1646 comme nous l'apprenons de l'argument d'une Elégie de Vallius, imprimé à la tête des Poëſies de Sidronius Hoſſchius: & le Pere Pétau mourut l'onziéme Decembre 1652. Et ainſi il n'eſt mort que plus de 33. ans après avoir fait le Poëme dont nous venons de parler. Ce qui a troublé notre Critique, c'eſt que le Pere Pétau peu de tems avant ſa mort fit un autre Poëme à Sainte Geneviéve, qui commence par ces mots, *Dicebam, ſuprema mihi jam claudituv ætas*; & qui finit par ceux-ci,

——— — — *Petavius ager*
Cantabat veteris querens ſolatia morbi.

Mon-

Monſieur Baillet ajoûte, que Sidronius Hoſſchius n'a rien trouvé à dire dans le Poëme du Pere Pétau que cette négligence avec laquelle il s'eſt acquité de ſon vœu. Où cela eſt-il dit dans les vers de Sidronius Hoſſchius? Sidronius Hoſſchius n'a point examiné le Poëme du Pere Pétau. Voici le titre de ſon Elégie: *Matri miſericordiæ votum à letali morbo.* Il dit dans ſon Argument, *Luctantem cum morte reſpexit clementiſſima Dei Mater, cui Carmen voveram, ſi valetudinem redderet.* Et par occaſion il fait mention dans ſon Elégie du Poëme du Pere Pétau. Voilà comme Mr. Baillet cite les Auteurs.

LVII.

Ce que dit M. Baillet, que Hugue Ménard, Moine Benedictin, a fait la Traduction Latine de l'Epitre de S. Barnabé, n'eſt pas véritable.

Tome 2. page 242. MOnſieur Baillet. *On a encore de Dom Ménard des Remarques Critiques ſur l'Epître attribuée à S. Barnabé l'Apôtre: qu'il a traduite auſſi en Latin.*

Menage. La Traduction Latine de l'Epître Grecque de Saint Barnabé n'eſt point de Dom Hugue Ménard, Religieux Benedictin de l'Abaïe de S. Germain des Prez. C'eſt une très-ancienne Traduction, trouvée par ce Religieux dans un manuſcrit de Corbie: lequel manuſcrit paroit avoir près de mille ans, au jugement de Dom Luc d'Achery: qui publia en 1645. après la mort de Dom Hugue Ménard, & cette Lettre Grecque, & cette ancienne Verſion Latine, & ces Remarques Critiques. Et il n'y a rien de Dom Ménard dans cette Verſion Latine que quelques pages de la fin: qu'il y a ſupplées de l'original Grec: lequel lui fût donné par le Pere Sirmond. Le Pere Sirmond trouva à Rome cet original entre les papiers du Pere Turianus, ou Torrentius, ou Torré, Jéſuite Eſpagnol. On ne ſait point d'où Turianus l'avoit û.

LVIII.

Erreur de Mr. Baillet touchant les Bibles Ebraïques de Daniel Bombergue, Imprimeur d'Anvers établi à Veniſe.

MOnſieur Baillet. *Mr. Voſſius* (le jeune) *écrit que c'eſt la Boutique de Bombergue qui a donné la naiſſance à tous ces points-voyelles que les Chrétiens Rabbiniſtes conſidérent comme venus du Ciel. Néanmoins tous les Juifs ne ſont pas de ce ſentiment: & pluſieurs prétendent que les Editions de Bombergue ſont remplies d'une infinité de fautes: ſur tout dans les points qui y ſont ſouvent marquez différemment dans les mêmes mots & dans le même ſens.*

Menage. Les Juifs n'ont û cette prétention qu'à l'égard de la premiere édition de la Bible de Bombergue. Ils ont tous loué ſa Bible de la ſeconde édition, comme une Bible exacte dans les points: ce qui a été très-véritablement remarqué par le Pere Simon.

LIX.

Addition au Chapitre de Charle Eſtienne, Imprimeur à Paris.

MOnſieur Baillet n'a dit qu'un mot de cet Imprimeur: qui eſt: qu'il étoit fils de Henri Eſtienne premier du nom, & conſéquemment frere de Robert Eſtienne, auſſi premier du nom: qu'il avoit du ſavoir: & qu'il avoit compoſé des Livres très-utiles au Public.

Voici ce que j'en ſai davantage. Il étoit Médecin. Et en cette qualité, il a compoſé un Livre en Latin *de l'Anatomie & Diſſection du Corps humain*, imprimé à Paris in folio. Vander Linden en fait mention dans ſon *de Scriptis Medicis*. Et c'eſt auſſi en cette qualité que Bucanan a fait mention de ce Charle Eſtiennè dans ſon Elégie ſur ſa goûte.

Sæpe mihi medicas Groſſollius explicat herbas,
Et ſpe languentem conſilioque juvat.
Sæpe mihi Stephani ſolertia provida Carli
Ad mala præſentem triſtia portat opem.

Antoine Baïf en a fait mention en la même qualité dans ſes vers adreſſez au Roi Charles IX. Voici l'endroit :

Je ne fus pas ſi-tôt hors de l'enfance tendre
La parole formant, qu'il fut ſoigneux de prendre

(Il parle de Lazare de Baïf, ſon pere,)

Des Maîtres le meilleur, pour dès-lors m'enſeigner
Le Grec & le Latin, ſans rien y épargner.
Charle Eſtienne premier; diſciple de Lazare
Le docte Bonami; de mode non barbare,
M'apprint à prononcer le langage Romain.
&c.
En l'an que l'Empereur Charle fit ſon entrée
Reçu dedans Paris, l'année deſaſtrée
Que Budé trépaſſa, mon pere qui alors
Alloit Ambaſſadeur pour vôtre ayeul dehors
Du Royaume en Almagne, & menoit au voyage
Charle Eſtienne; & Ronſard qui ſortoit hors de Page:
Eſtienne, Médecin, qui bien parlant étoit:
Ronſard, de qui la fleur un beau fruit promettoit.

Sleidan fait mention de cette Ambaſſade.

C'eſt lui qui a fait le *Prædium Ruſticum*. Il l'imprima à Paris en 1554. & le dédia à Guillaume Bailli Préſident de la Chambre des Comptes de Paris, biſaïeul de Mr. Bailli Avocat Général au Grand Conſeil, auquel il a auſſi dédié ſon Traité *de Nutrimentis*. Et en 1577. il imprima un Livre avec ce titre, *De diverſis Regulis Juris antiqui, Pandectarum libri quinquageſimi Titulus ſeptimus decimus, cum Tuſco aut ex eo ducto accuratè collatus & emendatus. In eumdem Titulum vetus, ſed incerto auctore, brevis & elegans Commentarius: niſi tu Placentinum eſſe dixeris: eo argumento, quod ſequenti pagina componitur.* Il dédie cet Ouvrage au Cardinal Bertrand, Chancelier de France. Et par ſa Dédicace, il paroît qu'il avoit déja fait une premiere édition de ce Livre. Dans cette premiere édition, il prend la qualité d'*Imprimeur du Roi*. Il prend la même qualité dans l'édition de ſon *Prædium Ruſticum*; & dans toutes celles de ſes autres Livres, outre ſon Dictionnaire Grec-Latin, qu'il imprima in-4. en 1554. il a fait un Dictionnaire Hiſtorique-Géographique-Poétique. Et c'eſt de ce Dictionnaire dont a entendu parler Cujas en cet endroit du chapitre 3. du Livre 27. de ſes Obſervations : *Ne etiam credamus Indici Caroli Stephani qui Pompeiopolin Ciliciæ, tanquam ex Solino, poſteà Trajanopolin fuiſſe appellatam* : mutato, *inquit*, nomine, poſtquam in ea fato cedere Trajanus coactus eſt. Car ces mêmes termes de Charle Eſtienne ſe trouvent dans le Dictionnaire dont nous parlons, au mot *Pompeiopolis*. *Pompeiopolis, Ciliciæ urbs Meleæ in deſcriptione Ciliciæ: deinde urbs eſt à Rhodiis, Argiviſque; poſt Piratis, Pompeio aſſignante, poſſeſſa: nunc Pompeiopolis: tunc Soloe: Quæ etiam, Solino teſte, poſteà Trajanopolis eſt appellata: mutato nomine poſtquam in ea fato cedere coactus eſt.* Cujas appelle *Index* ce Dictionnaire de Charle Eſtienne : & c'eſt comme il eſt appelé dans la Préface au Lecteur de l'édition de 1618.

Notre Charle-Eſtienne a fait pluſieurs autres Livres, mentionnez par la Croix du Maine & par Mr. Janſon d'Almelovéen : & entr'autres, le *Theſaurus Ciceronianus*, qu'il imprima à Paris in folio en 1556. des Annotations ſur les Livres de Baïf *de Re Nautica*, & *de Re Veſtiaria*: Des Scholies ſur l'Andrie de Terence: La Maiſon Ruſtique, augmentée par Jean Liébaut Médecin, qui avoit épouſé Nicole Eſtienne, ſa fille. Cette Nicole Eſtienne étoit une perſonne ſavante. Devant que d'épouſer Jean Liébaut, elle avoit été recherchée, en mariage par Jaque Grevin, Médecin de la Ducheſſe de Ferrare (1), lequel fit un très-grand nom-

¶ 1. La Croix du Maine a ici trompé M. Ménage qui auroit mieux fait de conſulter M. de Thou, ou tout au moins Moreri & le Sr. de la Caille pag. 113. de ſon Hiſtoire de l'Imprimerie & de la Librairie. Jaques Grevin étoit Médecin de la Ducheſſe de Savoie.

¶ 2. J'aurois mieux aimé dire par une Lettre de Jean de Maumont. Parmi les Lettres de Dolet il y en a une à ce Jean de Maumont qui étoit grand ami de Jule Scaliger, & paſſoit pour habile homme ſur tout en Grec, juſque-là que le Sr. Gelyot Avocat au Parlement de Dijon, Auteur de l'Indice armorial

nombre de vers à ſa louange; qu'il intitula *l'Olympe*. Voyez la Croix du Maine.

C'eſt lui à qui l'on a l'obligation du Recueil des Lettres de Bunel: ce qui a été remarqué par Scévole de S. Marthe dans l'Eloge de Bunel: où il appelle notre Charle Etienne *virum de literis bene meritum*.

C'étoit un homme de facheuſe humeur: ce qui paroît par une Lettre de Maumontius (a) à Jules Scaliger: imprimée parmi les Lettres de Jules Scaliger.

J'ai cité tous ces témoignages; Mr. Janſon ayant écrit que perſonne, à la reſerve de Scévole de Saint Marthe, n'avoit fait mention de notre Charle Etienne. d'Almeloveen.

LX.

Mépriſe de Mr. Baillet touchant un endroit d'Horace où il eſt parlé de Mimnerme.

Tome 3. page 107. MOnſieur BAILLET. *Mimnerme eſt un des principaux Auteurs du genre Elégiaque parmi les Grecs: mais il ſemble n'avoir appliqué ſes talens qu'à des matiéres de galanterie: & il avoit le ſens ſi corrompu qu'il ne croyoit pas qu'on pût rien faire d'agréable ſans l'Amour & les Jeux, au rapport d'Horace. C'eſt peut-être ce qui a fait dire à Properce que Mimnerme avoit eu l'avantage ſur Homere en ce point.*

MENAGE. Mr. Baillet me permettra de lui dire qu'il n'a pas entendu l'endroit d'Horace dont il parle. Le voici:

Si, Mimnermus uti cenſet, ſine amore jocisque,
Nil eſt jucundum, vivas in amore, jocisque.

Et voici l'original de Mimnerme, rapporté par Plutarque dans ſon Traité de la Vertu Morale.

Τίς δὲ βίος, τί δὲ τερπνὸν ἄτερ χρυσέης Ἀφροδίτης;

Τεθνάμην, ὅτε μοι μηκέτι ταῦτα μέλοι.

Cela ne veut pas dire qu'on ne peut rien faire d'agréable en vers ſans l'Amour & les Jeux. Cela veut dire, qu'il n'y a rien d'agréable dans la vie ſans l'Amour & les Jeux: qui eſt, ce qu'a dit Lucrece, en ces termes:

Nec ſine te quicquam dias in luminis oras
Exoritur, neque fit lætum, nec amabile quicquam.

A l'égard de l'endroit de Properce,

Plus in amore valet Mimnermi verſus Homero:
Carmina manſuetus lenia quærit Amor:

ce n'eſt pas par la raiſon que dit Mr. Baillet; qui eſt que Mimnerme ne croyoit pas qu'on pût rien faire d'agréable en vers ſans l'Amour & les Jeux; que Properce a parlé de la ſorte: mais parceque Mimnerme parloit mieux d'amour en vers qu'Homere, & que ſes vers étoient plus tendres, plus touchans, plus paſſionnez, que ceux d'Homere. Car *Homero* eſt dit en cet endroit pour *Homeri verſibus*: qui eſt une façon de parler que Martial a imitée, en parlant des Géorgiques de Julius Céréalis: *Rura, vel æterno proxima Virgilio.*

LXI.

S'il eſt vrai qu'Homere n'ait point dit d'impiétez. S'il eſt vrai que Virgile n'ait point dit d'ordures.

MOnſieur BAILLET. *Enfin, outre toutes ces conſidérations qui doivent nous porter à excuſer Homere, le P. Rapin en rapporte encore une, qui eſt fort importante, ſi elle eſt bien véritable. C'eſt, dit-il, qu'il n'a jamais dit d'impiétez ni d'ordures, & qu'il a toujours été ſévere & ver-* Tome 3. pag. 95.

(a) Il y en a pluſieurs qui croyent que ce Maumont n'eſt le vrai Traducteur de Plutarque, & qu'Amyot ſe le ſoit attribué, ayant dérobé ſes papiers après ſa mort. Mais je ſuis ſurpris que Geſyot n'ait pas réfuté cette fable, ſoit dans l'endroit de ſon exemplaire de la Bibliotheque de la Croix du Maine où il eſt parlé de Jean de Maumont a mis de la main cette note marginale. *Il y en a pluſieurs qui croyent que ce Maumont eſt le vrai Traducteur de Plutarque, & qu'Amyot ſe le ſoit attribué, ayant dérobé ſes papiers après ſa mort.* Mais je ſuis ſurpris que Geſyot n'ait pas réfuté cette fable, lui qui pouvoit s'appercevoir que Jean de Maumont qui vivoit encore en 1582. auroit été en état de reclamer le Plutarque publié long-tems auparavant, s'il en avoit été le veritable Traducteur. On a débité quantité de contes de cette nature ſur cette Verſion d'Amyot.

vertueux comme un Philosophe. C'eſt une gloire qu'il attribue auſſi à Virgile : & qui a été moins conteſtée à ce dernier qu'à Homere.

Il ajoûte enſuite, à la page 97. *Ariſtarque corrigea le texte d'Homere en qualité de Critique & de Grammairien. Et l'on voit dans Plutarque des vers qu'Ariſtarque a retranchez d'Homere à cauſe de l'impiété & de la cruauté de leur expreſſion. Et ainſi, lors que le P. Rapin a dit qu'Homere n'avoit jamais dit d'impiétez, il faut entendre cela de l'Homere corrigé par Ariſtarque.*

Menage. Homere eſt tout plein d'impiétez. Nous apprenons d'Hieronymus, dans la Vie de Pythagore écrite par Laërce, que lorſque Pythagore deſcendit dans les Enfers, il y vit l'ame d'Homere penduë à un arbre, & entourée de ſerpens, à cauſe des choſes qu'il avoit écrites des Dieux. Et nous apprenons de Laërce, que Xénophane avoit écrit contre Héſiode & contre Homere, reprenant les choſes que ces Poëtes avoient dites des Dieux. Sextus Empiricus rapporte deux endroits de ces vers de Xénophane contre Homere & Héſiode. Voici le premier, qui eſt de la page 341. *Adverſus Mathematicos* : Ἔνθεν καὶ ὁ Ξενοφάνης διελέγχων τὰς περὶ Ὁμήρου καὶ Ἡσιόδου, φήσει,

Πάντα θεοῖς ἀνέθηκαν Ὅμηρός θ' Ἡσίοδός τε,
Ὅσσα παρ' ἀνθρώποισιν ἀνείδεα καὶ ψόγος ἐστί,
Κλέπτειν, μοιχεύειν τε, καὶ ἀλλήλους ἀπατεύειν.

Voici le ſegond, qui eſt de la page 57. du même Livre : Ὅμηρος δὲ καὶ Ἡσίοδος, κατὰ τὸν Κολοφώνιον Ξενοφάνην,

Ὅσσα παρ' ἀνθρώποισιν ὀνείδεα θῆκεν ἔργα,
Κλέπτειν, μοιχεύειν τε, καὶ ἀλλήλους ἀπατεύειν.

Et c'eſt ce qui a fait dire à Ciceron, *Homerus humana ad Deos tranſtulit, divina nullem ad nos.* Jules Scaliger dans ſa Poëtique n'a pas oublié de reprendre Homere pour la même choſe. Voici l'endroit : *In XIV. Iliadis Juno Somnum orat, ut Jovem ſopitum reddat. Quod ut faciat, promittit ei ſedem, in qua quieſcat comeſſabundus. Miſerum Somnum, quem ad illud uſque tempus oportuit ſtantem cibum capere, more militum.* Ὕπνε, ἄναξ πάντων τε θεῶν, πάντων τ' ἀνθρώπων, *Jam hic nullam Phyſici iſti commentabuntur. Quis enim dicat primum motorem dormire? At enim, inquit, πάντων θεῶν. Et ſanè, cùm ſomnus datus ſit rebus materiatis ad virium reparationem, Dii Homerici ſi dormiunt, etiam pereunt. Verùm de illis ipſe, quod ajunt Graci,* σῶὸν ὑγιές. Et enſuite: *Dii Homerici nihil audiunt, aut ſciunt, niſi per nuncios, aut quæ ſub oculis habent.* Platon reprend auſſi Homere, pour avoir dit qu'il s'éleva par les Dieux un ris inextinguible. Ἄσβεστος γὰρ ἐῶρτο γέλως μακάρεσσι θεοῖσι. C'eſt dans ſa République. Et nous apprenons de la Poëtique d'Ariſtote, que d'autres le reprenoient pour avoir dit que les Dieux avoient dormi toute la nuit.

Pour ce qui eſt des ordures, il n'y en a point dans Homere. Car ce que dit Jules Scaliger, *Ujus eſt impudica voce in ore Junonis,* ὀπυιέμεναι. ὀπυίειν *ſanè actum ipſum venereum aliquando ſignificat : ut in VIII. Iliadis de matre Gorgythionis*, eſt dit ſans raiſon : ce mot ſe prenant dans une ſignification honnête parmi les anciens, comme les Interpretes Grecs d'Homere l'ont remarqué. Et il y en a beaucoup dans Virgile. Ses Eglogues ſont pleines d'amour deshonnête. *Novimus & qui te tranſverſa tuentibus hircis*, &c. *Formoſum Paſtor Corydon ardebat Alexin.* Il aimoit cet Alexis, comme nous l'apprenons de cet endroit de l'Apologie d'Apulée, *Quanto modeſtiùs tandem Mantuanus Poëta, qui, itidem ut ego, puerum amici Pollionis Bucolico ludicro laudans, & abſtinens nominum, ſeſe quidem Corydonem, puerum verò Alexin vocat.* Mais Apulée ſe trompe en ce qu'il dit que cet Alexis étoit le mignon de Pollio : il étoit celui de Mécénas : comme nous l'apprenons de l'Epigramme 56. du Livre VIII. de Martial. Il n'eſt point parlé dans Homere de ces amours deshonnêtes.

LXII.

¶ 1. Il faut dire M. de Fermat. Voyez Pelliſſon pag. 263. de ſon Hiſtoire de l'Academie Françoiſe, édition derniére, & le Journal des Savans de l'an 1665. On ne doit ni ajouter le *de* aux noms pro-

LXII.

Ignorance de Mr. Baillet dans son Métier de Bibliothécaire. Mr. Baillet n'a jamais lû le Digeste.

Tome 1. pag. 79.

MOnsieur BAILLET. *Un Auteur anonyme qui a écrit un Traité fingulier* de l'Autorité d'Homere parmi les Jurisconsultes, *dit que ce qui fait le sujet de son étonnement & de son admiration, c'est de voir que dans les Pandectes & les Institutes du Droit Civil on allégue l'autorité d'Homere seul beaucoup plus souvent que celle de tous les autres Poëtes ensemble, & que celle de tout ce qu'il y a eu d'Orateurs & de Philosophes mêmes, qui semblent avoir plus de liaison avec les Jurisconsultes que les Poëtes. Il ajoûte, qu'à peine trouve-t-on une citation de Platon & d'Aristote dans tous les anciens Jurisconsultes & dans les Compilations de Droit. On peut dire que ni Démosthene ni Ciceron, ni aucun des autres Orateurs n'y sont pas plus citez, non pas même Virgile. Mais on s'y est servi des témoignages d'Homere en plusieurs rencontres. Et cet Auteur prend occasion de là de le préferer à Virgile, comme nous le verrons ailleurs.*

MENAGE. Si Mr. Baillet avoit pratiqué avec les gens de Lettres, il sauroit que cet Auteur sans nom est un Auteur qui a un grand nom. C'est Mr. Fermat (1) Conseiller au Parlement de Toulouse, très-digne fils du grand Fermat, aussi Conseiller au Parlement de Toulouse. Il m'a donné lui-même cette Dissertation *de Auctoritate Homeri apud Jurisconsultos*, comme un Ouvrage de sa façon. Et j'en ai fait mention en cette qualité au chapitre 43. de mes Aménitez de Droit, en ces termes: *Obiter & hic observandum, Clarissimum Fermatum, Senatorem Tolosatium, virum elegantissimum & doctissimum, & verè τὸ πατρὸς τὸ παιδίον, de Auctoritate Homeri apud Jurisconsultos dissertationem diligentissimè nuper scripsisse, & diligentiùs multò Scipione Gentili, qui idem argumentum tractavit Libro 2. Parergon ad Pandectas, capitibus, 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. & 15. Sed in qua tamen diligentiam ejus fugit hic locus Papiniani in Lege 9. de Supellectile legata:* Supellectilis mensas, &c. Le même Mr. Fermat a fait depuis r'imprimer cette même Dissertation. Il est vrai qu'il n'y a pas mis son nom. Mais il y a fait mention de l'endroit de mes Aménitez de Droit: *Suam præterea sententiam confirmat Homeri loco Papinianus lege IX. Digestis de Supellectili legata: ut me nuper monuit vir Clarissimus & doctissimus, qui sæculi Varro nuncupatus fuit ab eximio Scriptore, Dominus Menagius, libro cui Titulus* Amœnitates Juris Civilis, *iterum edito Lutetiæ Parisiorum anno* 1676 Et ainsi, il ne peut être revoqué en doute que cette Dissertation ne soit de Mr. Fermat.

Examinons maintenant les paroles de Mr. Baillet. *On allégue l'autorité d'Homere seul beaucoup plus souvent que celle de tous les autres Poëtes ensemble.* Pourquoi ce mot de *seul*? *A peine trouve-t-on une citation de Platon & d'Aristote, &c. On peut dire que ni Démosthene ni Ciceron, &c.* Platon est cité par Callistrate dans la Loi 2. *de Nundinis*: Aristote est cité par Julien en la Loi 36. *de Solutionibus & liberationibus.* Démosthéne est cité par Marcianus en la Loi 2. *de Legibus*: & par Claudius Saturninus en la Loi 16. *de pœnis.* Il est fait mention de Ciceron par Papinien en la Loi 8. *Ad Legem Juliam Majestatis.* Et par Pomponius en la Loi segonde, au paragraphe 40. *de Origine Juris.* Et au paragraphe 46. Et il est cité par Ulpien au paragraphe 4. de la Loi 7. *Quibus ex causis in possessionem eatur.* Et par Tryphonin en la Loi 39. *de Bonis damnatorum.* Et par Celsus, en la Loi 56. *de Verborum significatione.* Virgile est cité par Marcianus en la Loi 6. *de Divisione rerum & qualitate.* Xénophon est cité par Gaïus en la Loi 233. *de Regulis Juris.* Et Théophraste par Pomponius en la Loi 3. *de Legibus.* Et Chrysippe par Marcianus en la Loi 2. du même titre.

propres, ni l'en retrancher mal à propos. Saumaise ne prenoit point le *de*, M. de Fermat le prenoit. Il faut donc les appeller comme ils s'appelloient eux-mêmes, & qui diroit M. Thou, & M. de Ménage se rendroit ridicule,

tre. Il eſt auſſi parlé du Poëte Ennius en la Loi 2. au paragraphe 38. *de Origine Juris.* Et ainſi, il ne faut pas prendre à la lettre ce qu'a dit Mr. Fermat, qu'Homere eſt ſeul plus cité dans le Droit que tous les Orateurs, les Philoſophes & les Poëtes. Homere n'eſt cité que ſix fois dans le Digeſte, & trois dans les Inſtitutes.

LXIII.

Ignorance de Mr. Baillet dans ſon métier de Bibliothécaire. Caſaubon n'a point traduit Laërce.

QUoique Mr. Baillet faſſe ſon étude principale des Bibliographes, il n'entend point la Bibliographie. Je l'ai fait voir en pluſieurs endroits de ces Remarques. En voici une nouvelle preuve. Il dit à la page 415. du Tome 2. que Caſaubon a traduit Diogene Laërce: ce qui n'eſt pas véritable. Caſaubon a ſeulement fait des Notes ſur Diogene Laërce. Mr. Baillet dit ailleurs que Mr. Pearſon, Evêque de Cheſter, a fait des Notes & des Corrections ſur Laërce: à quoi il n'a jamais ſongé. Et dans ſa Liſte des Traducteurs, il n'a point fait mention d'Aldobrandus, Traducteur de Laërce (1). Tout cela me fait croire que Mr. Baillet n'a jamais lû le Laërce de Londres, qu'il cite ſans ceſſe.

LXIV.

De la Traduction de Laërce d'Ambroiſe de Camaldoli.

MOnſieur BAILLET: page 384. du Tome 2. *Paul Jove ajoute, que la Verſion de Laërce d'Ambroiſe Camaldule n'a rien de l'éloquence & de la pureté de ſa Traduction du Traité de la Hiérarchie de S. Denis, & qu'il s'en faut beaucoup qu'elle ſoit limée & châtiée comme celle-là.*

MENAGE. L'Obſervation de Paul Jove eſt véritable (2). Mais le principal défaut de cette Verſion de Laërce, c'eſt la trop grande liberté avec laquelle elle a été écrite. Ce que j'ai remarqué dans mes Obſervations ſur Laërce: en ces termes: *Supereſt ut de variis Diogenis Laërtii editionibus differamus. Primùm is Latinè prodiit Interprete Ambroſio, Monacho Camaldulenſi, viro non inerudito, ſed qui tantâ licentiâ in his libris vertendis uſus fuit, ut Scriptorem potiùs Hiſtoriæ quàm Hiſtorici Interpretem dixeris.* J'apprens de ces vers de Philelfe, que cet Ambroiſe Religieux de Camaldoli (il fut depuis General de ſon Ordre) l'avoit prié de lui traduire en vers Latins les vers Grecs qui ſont dans Laërce (3):

Ami-

¶ 1. Cet Auteur ſe nomme en Latin *Aldabrandinus*, & non pas *Aldobrandus*. La même faute ſe trouve ci-devant pag. 70. Dans un Ecrit François je dirois plutôt *Aldobrandin*, & voudrois en uſer toûjours ainſi à l'égard des Auteurs qui n'ont écrit qu'en Latin, lorſque leurs noms peuvent recevoir commodement une terminaiſon Françoiſe.

¶ 2. Pour peu que M. Ménage eût jetté les yeux ſur cette Verſion du Traité de la Hierarchie il ne l'eût pas trouvée plus élégante que celle de Laërce par le même Ambroiſe, & le fût par conſequent bien garde de dire que l'obſervation de Paul Jove eſt véritable.

¶ 3. Ambroiſe de Camaldoli ayant entrepris de traduire en Latin Diogéne Laërce, & ne ſe fentant pas de genie pour la verſification, pria Philelphe ſon ami, Poëte de profeſſion, de vouloir bien lui mettre en vers Latins les vers Grecs répandus dans l'Ouvrage de Diogéne. Philelphe le lui promit. Cependant ſoit qu'il trouvât la choſe plus difficile qu'il ne l'avoit crué d'abord, ſoit qu'il n'eût pas le loiſir d'y travailler, il ne s'acquita point de ſa promeſſe: Ambroiſe s'en plaignit & c'eſt le ſujet de cette Satire de Philelphe dans laquelle il ne ménage pas trop ce pauvre Religieux. *S'il s'ennuie*, dit-il, *de garder ſi long-tems ſon Ouvrage ſous le pulpitre, qu'il ſe contente de traduire en proſe ce qu'il ne ſauroit traduire en vers. Il peut même en omettre pluſieurs qui l'obligeroient à exprimer bien des choſes indignes de ſon cauchon:*

Quod ſi forte moram patitur minus ipſa cupido
Exenti decimum quæ jam producit in annum,
Quod nequit ipſe metro poſſit traducere proſâ,
Poſſit item varios (ſi malit) omittere verſus.
Quippe quibus permulta ſuo non digna cucullo
Sint verbis referenda ſuis.

Ce fut une néceſſité à Ambroiſe de prendre ce parti, lans avoüer neanmoins que ce fut par impuiſſance de mieux faire. C'eſt un plaiſir de voir comme il tourne cet article dans ſon Epître dédicatoire à Coſme de Medicis. *Il y a*, dit-il, *pluſieurs vers dans l'original que je n'ai point voulu exprès traduire en vers Latins, ne jugeant pas que ce mélange de vers parmi la proſe convint autrement à la gravité de l'hiſtoire, n'ai fait*

Ambroſius queritur, Monachus, quòd legis amica
Officium, Manette, *nihil, nec nomina curem.*
Fallitur Ambroſius: nam ſi ſcrutabere verum,
Nomen amicitiæ ſanctum mihi, ſanctus & uſus.
Sed fugit Ambroſium vir tanti muneris, atque
Ipſius natura rei. Tantùm utile cenſet,
Atque voluptatem, quæ vim conflârit amori
Conſervetque omnem. Nec enim, Manette, *negabis,*
Quod minùs obſequium cunctis in rebus amico
Præſtiterim, quotiens intempeſtiva popoſcit,
Aut conſulta minùs. Si non epigrammata longa
Munerit in Latium nondum traduximus, atque
Eulogia Argivis ſolventes protinus oris,
Quod tetiens precibus, totienſque popoſcit amicus,
Non ideo nobis adeo ſuccenſeat, ut nil
Cogitet officium quod ſit rerumque dieque,
Si res plura petit, patitur quàm temporis hora,
Aut quod tempus avet; res negligit, audet amicus
Officium culpare meum, quòd remque diemque
Æquali expendens trutina, ſic ducit utrique
Se ſeciſſe ſatis, duce ſi Lâertius uno
Venerit in Latium, non ſi, velut Irit, amictus
Indutus varios, moveat novus hiſtrio riſus.
Cantio longa quidem, tot me traducere verſus,
Quos, gravium vitas deſcribens ille virorum,
Retulit interpres. Si reddere quæque Latina
Nititur Ambroſius, cur non quoque verſibus ornat
Scripta ſuis? Metrum neſcit, &c.

Philelfe dans une de ſes Lettres, promet à Ambroiſe de Camaldoie de lui traduire en vers Latins les vers Grecs qui ſont dans Laërce. Et dans une autre, en parlant d'une Lettre Grecque qu'il avoit reçuë de lui, il dit, βαλόμενος ἑλληνίζειν, λατινίζει τοπαραυτικ. Et il dit dans ſa grande Lettre à Leodryſius Cribellus, qui eſt la premiere du Livre XXVI. *De Ambroſio Camaldulenſi Monacho nihil habes quod mihi objicias. Nam ego illi, aut quandoque profui, cùm tempeſtivè meo uti voluit officio, aut nocui numquam. Tanquam ſis oblitus, te à nobis quandoque caſtigatum, cùm virum illum proterviùs inſectatæ carperes, quòd in Diogene Laërtio tranſferendo, interpretationem verſuum, quibus totum illud opus refertum eſt, prætermiſerit.* Et dans Lettre 22. du Livre XXVII. *Sunt nonnulli qui putant ſe ſore Græcè eruditos ſi eas interpretationes accuratiùs lectitarint ac didicerint, quas noſtri Latini è bonis Græcis fecere malas Latinas. In quibus ea ſunt vel imprimis quæ ab Ambroſio, Camaldulenſi Monacho, tranſlata à pluribus habentur in pretio: At ego Diogenem Laërtium cùm*

---

fait en forte ſeulement de ne rien altérer de la fidélité des ſens. Les premieres editions de cette Verſion Latine parurent donc toutes en proſe. Peu de tems après Benedetto Brugnoli de Legnago dans le Veronois, appelle par cette raiſon tantôt *Liniacenſis*, tantôt *Veronenſis*, ayant été prié par les Badoari Nobles Venitiens de revoir cette même Verſion, dans les exemplaires de laquelle il s'étoit gliſſé quantité de fautes, en fit faire une nouvelle édition que dans ſon Epitre dedicatoire à ces Meſſieurs il leur garantit entierement conforme à l'original du Traducteur aux vers près. Juſque-là ils n'avoient été rendus qu'en proſe. Brugnoli en procura une traduction en vers Latins que bien des gens, Eraſme entre autres, ont pris pour être d'Ambroiſe. Mais quelque bonne opinion que Brugnoli ait euë de ſon travail, il eſt aiſé de reconnoître qu'en voulant retoucher l'ancienne Traduction il l'a gâtée en beaucoup d'endroits. les vers qu'il a ſubſtituez à la proſe ſont miſerables, & ceux qu'a donnez depuis Michel Bentio, & qu'Henri Etienne & d'autres ont employez dans leurs editions, ne ſont pas meilleurs. Ce Benedetto Brugnoli eſt le *Benedictus Brugnulus* tant loué par Sabellic dans ſon Dialogue *de reparatione Linguæ Latinæ.* C'eſt le même à qui Jule Scaliger a conſacré un eloge à la fin de ſes Héros au lieu d'un pretendu ſonge qu'il debite en vers, & que ſon fils Joſeph raconte comme une merveille dans ſa longue Lettre à Douza, quoique depuis en la refutation de la fable des Bordons il ſoit obligé de recourir à un autre *Benedetto*, & d'avouër que ſon Pere avoit confondu l'un avec l'autre. M. Menage au commencement de ſes Obſervations ſur Laërce fait mention de *Benedetto Brugnoli*, mais il ne s'eſt pas ſouvenu, lors qu'il le fait precepteur de Jule Scaliger, que celui-ci bien loin de reconnoître Brugnoli pour ſon preceptеur, feint au contraire, pour reodre ſa vilion plus admirable, de ne l'avoir jamais connu, & dit que quand cet homme venerable lui fut apparu en longe il lui donoça qu'il etoit *Benedetto Brugnoli* natif de Legnago, precepteur autrefois de ſes Oncles & de ſon Pere, qu'il l'avoit porte petit enfant dans ſes bras. *Se Benedictum Brugnolium eſſe, domo Lemnum, qui patrem Benedictum ac patruos literas primas docuiſſet, ſpinu quoque puerulum aliquando inter ulna geſtaſſet.*

cùm proximè attentiùs legerem, quæ ille tradunxit, inveni errata propè infinita: adeo ut nihil esse ineptius, nihil corruptius, audeam affirmare. Carebam enim Græco codice: prudè utebar eo Latino. Imprasentiarum verò sum nactus etiam Græcum. Si quis igitur velit recusere, legat Traductionem Camaldulensis Ambrosii

Voyez ce que j'ai écrit de ce Moine de Camaldoli dans mes Remarques sur la Vie de Mathieu Ménage.

LXV.

Erreurs de Mr. Baillet touchant l'Hiſtoire Critique du Pere Simon.

Tome 1. page 78.] Monſieur Baillet. *Le Pere Simon prétend que la plûpart des Juifs, & particuliérement les Rabins qui n'ont point été animez de l'Eſprit Saint, & qui n'ont ſuivi que leurs lumieres naturelles, ont écrit ſans ſolidité: qu'ils n'ont que des puérilitez cabaliſtiques; & que le Talmud, par exemple, contient un million de fables, les unes plus impertinentes que les autres. L'Ecriture Sainte eſt toute myſtique, toute allégorique, toute énigmatique. Et les Auteurs ſacrez, ayant voulu s'accommoder à l'eſprit des Juifs, parmi leſquels & pour leſquels ils écrivoient, n'ont point fait difficulté d'employer ces expreſſions figurées, pour communiquer aux hommes ce qu'il plaiſoit à Dieu de leur inſpirer.*

Menage. Le Pere Simon n'attribue ces puérilitez cabaliſtiques & ces allégories frivoles qu'à une certaine eſpéce de Juifs: dont il ne fait aucune eſtime: & il loüe les autres Juifs qui ſuivent le ſens litteral de l'Ecriture. Il eſt à remarquer, que ces mots, *l'Ecriture Sainte eſt toute myſtique*, &c. ſont de Mr. Baillet, & non pas du Pere Simon.

Tome 1. page 153. Mr. Baillet. *Je ne prétens point parler ici d'aucun des Livres ſacrez, tels que ſont les Livres des Rois; les Paralipomènes; & ceux des Maccabées. Quoique quelques Critiques, ſur tout entre les Modernes, ayent voulu, ce ſemble, nous faire croire que ces Livres auroient pû donner quelque lieu à la perte qu'on a faite des Livres de Gad, d'Iddo, de Nathan, du Prophète Jehu, des Mémoires de Salomon, de la Chronique des Rois de Juda, de celles des Rois d'Iſraël, des cinq Livres de Jaſon le Cyrénien, & de quelques autres dont ils ſe ſont imaginez que ces Livres Saints qui nous ſont reſtez, ne ſont que des Extraits, ou des Abregez.*

Menage. Mr. Baillet, dans ſes Preuves, nomme parmi ces Critiques le Pere Simon dans ſon Hiſtoire Critique du Vieux Teſtament. Mais il n'y a rien de ſemblable dans cette Hiſtoire. Et le Pere Simon n'y a même rien rapporté touchant les Livres de Gad, d'Iddo, & de Nathan, qui ne ſe trouve dans les Peres Grecs.

Mr. Baillet, au reſte, n'a qu'entrevû l'Hiſtoire Critique du Pere Simon: & il n'en a jugé que ſur ce qu'en a dit l'Auteur de la Préface de l'édition d'Elzévir, & ſur la Lettre de Mr. Spanheim. Cette Préface eſt réfutée dans celle de l'édition de Roterdam, & dans la Réponſe du Pere Simon aux Sentimens des Théologiens de Hollande.

LXVI.

Ignorance de Mr. Baillet touchant le tems que Pétrarque a ceſſé de faire des vers d'amour. Mr. Baillet n'a jamais lû les Rimes de Pétrarque.

Page 6. du Tome 4. Monſieur Baillet. *Pétrarque vécut juſqu'à l'âge de 40. ans dans les amuſemens agréables de la Poëſie, & dans les paſſe-tems de la galanterie. Mais depuis ce tems-là, ſoit qu'il fût fatigué ou déſabuſé dans les exercices de l'une & de l'autre, ſoit qu'il voulût bien ſe faire violence pour ſouffrir une ſéparation, il renonça généralement à la bagatelle, & au plaiſir qu'il y a d'être Poëte & galant: jugeant qu'il étoit tems de vivre en Philoſophe & en Chrétien: quoi qu'on puiſſe dire qu'il traina ſes chaînes juſqu'à ce qu'il plût à Dieu de les rompre par la mort de ſa chere Laure, qui arriva l'an 1345. quatre ans après qu'il eut pris la réſolution de changer de vie & d'études.*

Menage. Mr. Baillet n'a pas l'honneur de connoître Pétrarque. Premiérement, Pétrarque n'étoit point galant: il étoit amoureux. D'ailleurs, il eſt très-faux qu'il ait ceſſé à 40. ans de faire des vers d'amour. Et en troiſiéme lieu, il eſt auſſi très-faux qu'il ait ceſſé d'être amoureux quatre ans avant la mort de Laure. Il devint amoureux de Laure dans

dans l'Egliſe de Sainte Claire d'Avignon le ſixiéme Avril 1327. comme il l'a écrit lui-même. Et en ce tems-là, il étoit âgé de 23. ans, & de quelques mois. Laure mourut à Avignon le ſixiéme jour du même mois, de l'année 1348. Depuis ce tems-là, il l'aima encore dix ans. Lesquels dix ans ajoûtez à vingt & un qu'il l'avoit aimée pendant ſa vie, font trente & un an. C'eſt de lui-même que nous avons appris cette particularité.

Sonnet 85. de la deuxiéme partie.

Tennemi Amor anni sent' uno, ardendo
Lieto nel fuoco, e nel duol pien di speme:
Poi che Madonna, e'l mio cor seco insieme
Saliro al Ciel, dieci altri anni piangendo.

Il avoit donc cinquante-quatre ans quand il ceſſa de l'aimer. Et ſi on en croit Ludovico Beccadello Archevêque de Raguſe, il l'aima toute ſa vie. *Grandemente dunque l'amò: & in vita di lei, che furono anni 21. e dopo morte per sin ch' egli visse; che furono 26.* Et ainſi, quand Pétrarque a écrit, dans ſon Epître *de Studiorum fuorum ſucceſſu*, que la mort de Laure avoit éteint ſon amour qui commençoit à ſe rallentir, cela doit s'entendre de ſon amour véhément: & non pas de ſon amour en général. Pour ce qui eſt des vers, il en a fait toute ſa vie: comme il le témoigne lui-même dans ſon écrit à la Poſterité. Ce qui a été remarqué en ces termes, par le même Beccadello: *la ſua vecchiezza ſpeſe tutta in ſacre lezzioni. Dice bene averſi riſervato per ſpaſſo & ornamento le Muſe.*

Il paroît par toutes les choſes qu'a dites ici Mr. Baillet qu'il n'a jamais entrevû les Rimes de Pétrarque. S'il les avoit entrevûes, il ſauroit que ces Rimes ſont diviſées en trois parties: que la premiere comprend les vers que Pétrarque a faits *in vita di Madonna Laura:* que la ſegonde comprend ceux qu'il a faits *in morte di Madonna Laura:* & la troiſiéme, les Triomphes: qui ſont encore des vers ſur la mort de Madame Laure: qu'il ne publia pas de ſon vivant, n'y ayant pas mis la derniere main.

Il eſt donc vrai de dire que Mr. Baillet n'a jamais vû les Rimes de Pétrarque, le Prince des Poëtes Italiens, & qui eſt d'une ſi grande autorité parmi les Italiens, que les Poëtes qui ſont venus après lui ſont gloire de prendre de ſes vers entiers dans leurs Poëmes. Et après cela, comment Mr. Baillet peut-il juger des Poëtes Italiens?

LXVII.

Mr. Baillet n'a jamais lû les Conſidérations du Taſſoné ſur Pétrarque.

Monſieur Baillet. *Taſſoni*, (il falloit dire *le Taſſoni*) *a donc fait ſur Pétrarque des remarques, dans leſquelles il le traite avec une ſévérité inexorable. Il n'y a preſque pas une locution ni un mot dans toutes ſes Oeuvres Poëtiques auquel il veuille faire grace. Il y reprend généralement toutes choſes. Il prétend que tout eſt plein d'abſurditez & de defauts inexcuſables*, &c.

Menage. Puiſque Mr. Baillet n'a point lû Pétrarque, il ne faut pas s'étonner qu'il n'ait point lû les Commentateurs de Pétrarque. Le Taſſoné n'eſtime pas ſeulement, mais il admire un nombre infini des vers de Pétrarque. Les paſſages ſuivans le vont démontrer. Page 334. ſur le Sonnet *O dolci ſguardi*, qui eſt le 214. de la premiere Partie: *Io ammiro queſto Sonetto per la maniera chiara, nobile, e dolce con che è ſpiegato.*

Page 220. ſur le Sonnet *Nè così bello*, qui eſt le cent onziéme de la premiére partie: *E' Sonetto graziosiſſimo.*

Et page 42. ſur le Sonnet *Sono animali*; qui eſt le 16. de la même partie: *Avanza queſto Sonetto ſenza alcun dubbio tutti i paſſati di bontà: perciochè non à parte alcuna diſconvenevole: è diſtinto con metodo: lo ſtile è dolce e maeſtoſo: la comparazione è vaga; e riſponde di parte in parte.*

Page 433. ſur le Sonnet *Conobi*; qui eſt le 68. de la ſegonde partie: *Queſto Sonetto è in iſtile magnifico, ed avanza al mio giudicio quanti ne componeſſe il Poëta in così fatto ſtile.*

Et page 382. ſur le Sonnet *Quanta invidia*; qui eſt le 32. de la ſegonde partie: *E queſto pure è di concetti ordinari, non punto ordinariamente ſpiegati. E l'ordine con che è teſſuto, è mirabile, ſe ſi conſidera la varietà con che ripiglia quattro volte lo ſteſſo.*

Et à la même page, ſur le Sonnet *Val-*

le, che de lamenti miei ſi piena; qui eſt le 33. de la même partie: *L'affetto grande con che è ſpiegato ed eſpreſſo queſto, l'alza tra' primi, e quanto più ſi legge, tanto più egli commuove.*

Et à la même page, ſur le Sonnet *Levommi*; qui eſt le 34. de la même partie: *E queſto pure è della medeſima claſſe.*

Page 46. ſur la premiere Chanſon de la premiere partie: *Tutte le Rime e tutti i verſi in generale del Petrarca lo ſecero Poëta: ma le Canzoni, per quanto a me ne pare, furono quelle che Poëta grande e famoſo lo ſecero.* Il y a mille autres ſemblables jugemens des vers de Pétrarque dans les Conſidérations du Taſſoné ſur Pétrarque. Il eſt vrai néanmoins que le Taſſoné dans ſes Conſidérations ſur Pétrarque, reprend ſouvent Pétrarque, & qu'il s'en moque même quelquefois. Ce qui obligea Joſeph degli Aromatarii d'écrire contre ces Conſidérations ſous le nom de Creſcenzio Pepe. Le Taſſoné, pour le marquer en paſſant, répondit à Joſeph degli Aromatarii. Joſeph degli Aromatarii répondit à la Réponſe du Taſſoné, & le Taſſoné à celle de Joſeph degli Aromatarii. Voyez Leo Allatius dans ſon Livre intitulé *Apes Urbanæ*. Encore une fois: Mr. Baillet n'a jamais vû ce Livre du Taſſoné. Il n'a pas vû non-plus ſes *Diverſi Penſieri*; ſes Remarques ſur l'Hiſtoire Eccleſiaſtique; ſes Remarques ſur le Vocabulaire della Cruſca. S'il avoit vû ces Ouvrages, il n'auroit pas écrit qu'on conſidéroit le Taſſoné comme un brouillon, à cauſe de ſa Critique. Mr. Baillet a jugé du Taſſoné ſur la dépoſition de Janus Nicius Erythræus dans l'Eloge du Taſſoné; car comme je l'ai déja remarqué pluſieurs fois, Mr. Baillet n'a point lû les Originaux.

LXVIII.

Guillaume Morel, Imprimeur de Paris, fauſſement qualifié Profeſſeur du Roi *par Mr. Baillet. Pluſieurs particularitez curieuſes touchant ce Guillaume Morel, ignorées par Mr. Baillet.*

MOnſieur Baillet. *Guillaume Morel étoit Normand, natif de Tailleul. Il eut l'Imprimerie Royale après que Turnèbe s'en fut démis. Comme il s'appliqua particuliérement aux Auteurs Grecs, il y réuſſit fort bien: & ſes Editions Grecques ſont eſtimées. Il devoit en effet s'être rendu habile en cette Langue, puiſqu'il remplîſſoit une Chaire de Profeſſeur Royal à Paris pour l'enſeigner. Et il s'eſt auſſi rendu Auteur par un Dictionnaire Grec-Latin-François, qu'il compoſa au milieu de tant d'occupations.* Tome 1. page 205.

MENAGE. Premiérement, le lieu de la naiſſance de ce Guillaume Morel s'appele *le Teilleul*, & non pas *Tailleul*, ou plutôt *le Tilleul*: car c'eſt ainſi qu'on prononce. C'eſt pourquoi Monſieur Baillet devoit dire *natif du Teilleul*, & non pas *de Tailleul*. Et c'eſt auſſi comme a parlé la Croix du Maine; autrement Grudé; que Mr. Baillet cite dans ſes Preuves, pour juſtifier ce qu'il a dit de ce Guillaume Morel. D'ailleurs, il eſt très-faux que Guillaume Morel ait été Profeſſeur Royal. Il n'y a û de Profeſſeur Royal du nom de *Morel* que Frederic Morel l'ancien, & ſon fils Frederic Morel. Lequel Frederic Morel l'ancien, pour le marquer en paſſant, étoit gendre de Vascoſan. Et Frederic Morel le fils, pour le marquer auſſi en paſſant, avoit épouſé Iſabelle du Cheſne, fille de Léger du Cheſne dit en Latin *Leodegarius à Quercu*. Mr. Baillet, pour la confirmation de ſon opinion, nous renvoye à la Bibliothéque de la Croix du Maine, page 151. Et pour la confirmation de la mienne, je le renvoye au Catalogue de du Val des Profeſſeurs du Roi, où Guillaume Morel ne ſe trouve point. Mais la Croix du Maine ne dit point, comme Mr. Baillet lui fait dire, que Guillaume Morel ait été Profeſſeur du Roi. Voici ſes termes: GUILLAUME MOREL, *natif de la Ville du Tailleul en Normandie, homme docte ès-Langues: & en Grec principalement. Il a compoſé en Grec, Latin & François un fort pénible & laborieux Dictionnaire, imprimé par lui-même à diverſes fois: & depuis à Lyon: & en autres lieux.* J'ap-

¶ 1. Des deux verſions ici mentionnées, l'une du *Somnium Scipionis* de Ciceron par Planudès, l'autre des Metamorphoſes d'Ovide par le même, j'avoué que la derniére n'a point encore été imprimée, mais

J'apprendrai ici à Mr. Baillet pluſieurs particularitez de ce Guillaume Morel.

Il n'y a point de Ville en Normandie du nom de *Teillent* ou *Tilleul*. Mais il y a trois Bourgs de ce nom. Celui d'où étoit Guillaume Morel eſt celui qui eſt dans le Comté de Mortain. J'ai appris cette particularité de Mr. Bigot : duquel j'ai appris auſſi qu'il y a encore dans ce Bourg pluſieurs perſonnes du nom de *Morel*. Et Mr. Bigot a appris ces particularitez de l'Hiſtoire manuſcrite du Comté de Mortain de Mr. de S. Jean, Gentilhomme Normand.

En 1544. Guillaume Morel étoit Correcteur d'Imprimerie à Paris, chez Louïs Tiletan : comme je l'apprens d'une de ſes Lettres Latines, par laquelle il dédie ſon Commentaire ſur les Livres *de Finibus* de Cicéron à Jaque Spifame, alors Chancelier de l'Univerſité de Paris, & depuis Evêque de Nevers : qui eſt cet Evêque de Nevers qui ſe fit Huguenot, & qui, ſelon quelques-uns, a donné lieu au proverbe *Devenir d'Evêque Meûnier :* ce que j'examinerai dans mes Façons de parler proverbiales de la Langue Françoiſe. Voici l'endroit de cette Lettre où il eſt fait mention de cet emploi de Guillaume Morel : *Ergo, ut jam videbar Græcorum inſtitutionibus nonnihil inſtructior, corrigendis Chalcographorum exemplaribus à Joanne Tiletano, Librario diligentiſſimo, tum demum præfeci : nactus equidem Spartam quam ornare pro dignitate ne doctrina quidem pluſquàm mediocri præditus poſſit.* Ce Commentaire fut imprimé à Paris in-4. en 1545. chez Louïs Tiletan, demeurant vis-à-vis le Collége de Reims. C'eſt le premier Ouvrage de Guillaume Morel : comme il témoigne lui-même dans ſa Lettre à Spifame. *Pro tua igitur in omnes bonarum literarum candidatos benevolentia, has meorum ſtudiorum primitias, vel potiùs teneros flores, ac primos conatus, ſuſcipe.* Il eſt dit dans le Pithœana, que cet Ouvrage étoit de Turnebe : ce qui n'eſt pas vraiſemblable. Guillaume Morel donna enſuite ſa Table des Sectes des Philoſophes, intitulée *Tabula Compendioſa de Origine, ſucceſſione, ætate, veterum Philoſophorum, ex Plutarcho, Laërtio, &c. collecta à Guilielmo Morelio Tiliano :* imprimée premiérement à Paris in-4. & après, à Baſle en 1580. in octavo. Et il donna enſuite ſon Dictionnaire, intitulé, *Theſaurus vocum omnium Latinarum, or line alphabetico digeſtarum, quibus Græcæ & Latinæ reſpondent.* Ce titre de *Treſor*, comme ces autres, *Treſor de la Langue Latine, Treſor de la Langue Grecque* des Etiennes, me font ſouvenir de ce mot de Domitius Piſo de la Préface de Pline, *Theſauros oportet eſſe, non libros* Il eſt à remarquer que dans le Dictionnaire de Guillaume Morel il y a un nombre infini de paſſages des Géoponiques, de la verſion en Grec du Livre de Ciceron *de Senectute* par Gaza, & de celle du *Somnium Scipionis* de Ciceron, & des Métamorphoſes d'Ovide, par Planudes. Leſquelles verſions de Planudes, qui n'ont point encore été imprimées, ſont dans la Bibliothéque du Roi (1). Ce Dictionnaire fut imprimé la premiére fois en 1560. à Paris chez l'Auteur. Il fut imprimé enſuite à Genéve en 1608. chez Pierre de la Roviere avec quelques Additions d'un Anonyme ; & enſuite à Paris en 1662. chez Savinien Pigoreau.

Guillaume Morel au reſte n'imprimoit pas moins bien en Grec & en Latin, ni moins correctement, que Robert Etienne, le plus excellent & le plus ſavant Imprimeur de France. Et cependant il mourut ruiné : comme nous l'apprenons de Turnébe dans ſon Epître Dédicatoire de S. Cyprien à Charle IX. imprimé à Paris par Guillaume Des-Bois in-folio en 1564. & de Lambin dans ſa Préface ſur Démoſthene, achevé d'imprimer à Paris in-folio en 1570. par Jean Bienné.

Voici les paroles de Turnébe : *Jam feliciter Dionyſium* (c'eſt Denis l'Aréopagite) (2) *ejuſque Interpretem & Paraphraſtem ediderat Guilielmus Morelius : Cyrilli Catecheſes ad umbilicum perduxerat : Cyprianum multis undique conquiſitis & corrogatis exemplaribus, libris etiam auctum ; propè abſolverat ; cùm repentè horum Auctorum editioni immortuus, familiam ære alieno coopertam ; uxorem orbam, liberos inopes ; reliquit. Is nunc pro ſua familia Cy-*

mais la premiére l'a été à Veniſe, à Lyon, & à Strasbourg.

¶ 2. Il faloit dire : c'eſt Denys, le prétendu Aréopagite.

Cyprianum, Rex Christianissime, oblegat: quem in tuo nomine apparere volui: per eumque te supplex orat & obsecrat, suorum ut liberorum solitudinis & inopiæ misereris: aliquidque elargiaris, ad eos alendos, non negotii, sed studio bene mercendi contractum, luendum atque dissolvendum. Erant ei annua à patre tuo, augustissimo Rege, Errico, constituta; sed hisce proximis annis communium temporum iniquitas & angustiæ ærarii non permiserunt ut illa liberalitate frueretur.

Voici celles de Lambin: *Cùm scirent omnes homines qui literarum Græcarum studio delectantur, Demosthenem à Guillelmo Morelio, Typographo Regio, viro experiente ac strenuo; & quamquam non admodum locupleto, magnis tamen & multis artis Typographicæ facultatibus atque adjumentis ornato; annis ab hinc circiter duodecim, temporibus Reipublicæ etiam tum tranquillis & pacatis, coptum excudi,* &c. *Guillelmus Morelius annis aliquot antequam Demosthenis editionem susciperet, duo exempla, unum Aldinum Venetiis, alterum Germanicum Basileæ impressum, cum octo vetustis Codicibus manuscriptis ex Bibliotheca Regia depromptis, diligentissimè contulerat.*

Guillaume Morel mourut en 1564. & lors qu'il mourut, son Edition de Démosthene en étoit à l'Oraison *de malè obita legatione*: vers le milieu des Oeuvres de Démosthene. Jean Bienné, *tocius Instrumenti Typographici successor, matrimonio cum Vidua contracto*, entreprit d'achever l'Ouvrage: priant Lambin de lui aider. Lambin lui aida: & Jean Bienné acheva cet Ouvrage. C'est ce que nous avons appris de Lambin au lieu allegué.

Mr. Caille (1), dans son Histoire Manuscrite des Libraires & des Imprimeurs de Paris, a fait mention de plusieurs de ses Ouvrages dont nous n'avons point parlé.

Etienne Prévosteau, Imprimeur de Paris, a pris dans quelques Livres qu'il a imprimez la qualité d'héritier de Guillaume Morel: ce qui donne sujet de croire qu'il étoit son gendre.

LXIX.

De Robert Etienne, Imprimeur du Roi, & de Jean Thierri, de Beauvoisis.

Robert Etienne étoit fils de Henri Etienne, premier du nom, Imprimeur de Paris. Il fit son aprentissage sous Simon Colinet, ou de Colines, qui étoit son beau-pere: car Simon Colinet, ou de Colines, après la mort de ce Henri Etienne, épousa sa veuve. Robert Etienne a été sans contestation le plus savant Imprimeur du monde. Il savoit parfaitement le Grec, comme le témoigne la Préface Gréque qu'il a mise devant son Nouveau Testament Grec. Il savoit de même le Latin, comme le témoigne son Tréfor de la Langue Latine. Et il n'étoit pas ignorant de l'Ebreu; comme le témoignent les Livres Ebreux qu'il a imprimez. Et il savoit aussi fort bien le François; comme le témoigne sa Grammaire Françoise. Il ne faut pas oublier ici les Eloges que lui donne Paul Manuce; Mr. Janson d'Almelovéen, ni Mr. Baillet, n'en ayant point fait de mention. Les voici: *Robertus Stephanus, Parisiensis: quo ego secundùm patrem meum, in emendandis atque edendis veterum scriptis, neminem fuisse aut esse arbitror diligentiorem.* C'est sur l'Epitre 19. du Livre XV. des Epitres de Ciceron & sur l'Epitre 14. du Livre XII.

(1) 1. M. de la Caille.

¶ 2. Je transcrirai ici le commencement de deux Lettres de M. Bigot, desquelles M. Menage, à qui elles sont écrites, n'a pas fu faire son profit. L'une est du 3. Janvier 1639. l'autre du 15. suivant. Voici le commencement de la premiére.

Il faut, Monsieur, que je vous fasse part du présent que je me suis fait pour mes etrénes. Je me suis donné la 1. edition du *Thesaurus Linguæ Latinæ* de Robert Etienne en 2. vol. in fol. faite en 1531. Il est vrai que dans le frontispice il n'a mis que *Dictionarium*, *seu Latinæ Linguæ Thesaurus*. Ce furent ses amis qui lui conseillérent d'ajouter *Thesaurus à Dictionarium*. Il le dit en ces mots: *Ob tantam formularum Latinè loquendi copiam, & varietatem, non ab re duxissimis quibusdam placuit hoc nostrum opus appellare Latinæ Linguæ Thesaurum, quasi Latini sermonis quoddam promptuarium.* Il marque qu'il fut deux ans entiers à le composer, & qu'il y travailloit jour & nuit; qu'il consultoit les gens savans. *Quæsita isto mihi opposito curriculum fuit, ut ex doctissimis viris modo hunc, modo illum de dubiis subinde consulerem.* Il assure qu'il n'y a pas un mot dans ce Tresor, qu'il n'ait écrit de sa propre main.

Voici le commencement de la 2. Lettre.

Si j'eusse cru, Monsieur, que vous eussiez voulu faire une addition à votre Anti Baillet de ce que je vous ai mandé touchant la premiére édition du *Thes-*

XII. *Robertus Stephanus, Typographus Parisiensis diligentissimus.*

Mr. Baillet a écrit qu'il faisoit mettre sur les Quais, sur les Ponts, & dans les Places publiques de Paris les Livres qu'il imprimoit, avec des affiches par lesquelles il prioit tout le monde de les vouloir lire & de les corriger; promettant de grosses sommes d'argent pour recompenser la peine de ceux qui y remarqueroient des fautes. Cela n'est pas veritable. Il exposoit sur la boutique ses feuilles imprimées & non tirées, & il promettoit des sols & des doubles à ceux qui y trouveroient des fautes.

Mais ce que Mr. Baillet a dit que Robert Etienne avouoit ingenument qu'il n'y avoit dans son Trésor de la Langue Latine que le travail & l'industrie qui fussent de lui, est veritable. Il fut aidé dans cet Ouvrage, premièrement par Budée, par Baïf, & par Tusan, comme il le témoigne dans la Préface de sa première Edition; qui est je croi celle de 1536. (2). Et il fut aidé ensuite dans ce même Ouvrage par Jean Thierri, de Beauvoisis: comme il témoigne dans sa Préface de l'édition de 1543. On a ômis ces Préfaces dans la derniere édition: qui est de Lyon, en 1573. en quoi on a û tort.

Ce Jean Thierri, pour le marquer ici par occasion, a revû & corrigé la premiere édition des Annotations de Budée sur les Pandectes, faite par Robert Etienne (3): & ayant fait r'imprimer ces Annotations par Vascosan, il les dédia à Gilles le Maistre, premier Président du Parlement de Paris. Il a aussi revû & corrigé la Traduction Françoise de Columelle, faite par Claude Cotereau, Chanoine de Paris, Auteur du Livre *de Jure & Privilegiis Militum*. Cette Traduction revuë par Jean Thierri a été imprimée à Paris in-4. en 1557. chez Jaques Kerver, où ce Jean Thierri, ensuite de son Avis au Lecteur, a mis ce dillique au Lecteur,

Verteras hæc olim Cotereus, at omnia mutò
Integriora tibi, Lector amice, damus.

Et il dit à la page 567. qu'il a mis dans le Trésor de la Langue Latine, & dans le *Dictionarium Latino-Gallicum* des exemples de *mustus*, de *liber*, de *caseus*, & de *fructus*.

Jean le Frere de Laval, fit imprimer in-folio à Paris en 1552. chez Nicolas Chesnau un Dictionnaire François-Latin, corrigé & augmenté par Maitre Jean Thierri.

Robert Etienne demeuroit à Paris dans la ruë de St. Jean de Beauvais, à l'enseigne de l'Olivier, vis-à-vis les Ecoles de Droit Canon: où la Reine Marguerite de Navarre, sœur de François I. & femme de Henri d'Albret Roi de Navarre, l'a visité plus d'une fois (4).

On a ômis dans le Catalogue des Livres qu'il a imprimez, les années dans lesquelles ces Livres ont été imprimez: ce qui n'est pas une petite negligence.

Je reviens à Robert Etienne. Je viens d'apprendre que la premiere Edition de son Trésor est de 1531. & non pas de 1536. comme je le croyois: & qu'elle a pour titre *Dictionarium*, seu *Latinæ Linguæ Thesaurus*. Et j'apprens de la Préface, que ce furent ses amis qui l'obligerent à lui donner le titre de *Trésor de la Langue Latine. Ob tantam formularum Latinè loquendi copiam & varietatem, non abre doctissimis quibusdam placuit hoc nostrum opus appellare* Latinæ Linguæ Thesaurum: *quasi Latini sermonis quoddam promptuarium.*

(2) *Thesaurus Linguæ Latinæ* de Robert Etienne, je vous aurois marqué que dans sa Preface il dit que plusieurs de ses amis le presserent de r'imprimer le Calepin. Qu'il s'en excusa disant qu'il y avoit trop de fautes à corriger, quantité de mots qui n'étoient pas de bon Latin, quantité d'autoritez prises d'Auteurs du moyen âge. Il aima mieux faire un Dictionnaire nouveau, que de corriger le Calepin.

¶ 2. M. Ménage veut-il dire que Robert Etienne est le premier qui ait imprimé ces Annotations sur les Pandectes? Cela ne seroit pas vrai. Josse Badius les avoit imprimées auparavant? Veut il nous donner à entendre que Robert Etienne a fait plus d'une édition de ces Annotations? Cela ne seroit pas vrai non plus, il ne les a imprimées qu'une fois.

¶ 4. Cette remarque étoit assez curieuse pour meriter d'être apuiée d'une citation. Je souhaiterois aussi que Daniel Heinsius nous eût apris d'où il tenoit ce qu'il a écrit dans la Lettre à Primerus, que François I. alloit de tems en tems voir Robert Etienne, qui, lors qu'il étoit occupé à la correction de ses epreuves, ne faisoit nulle difficulté de prier le Roi d'attendre un peu. *Franciscum I. ad Robertum Stephanum subinde visisse, & cum ei non vacaret, quod earum quæ tum edebantur emendationi intentus esset, paulum expectare jussum.*

rium. Il dit dans cette Préface, qu'il fut deux ans à compoſer cet Ouvrage; qu'il y travailloit jour & nuit, qu'il conſultoit ſur ſes doutes les gens ſavans; & qu'il n'y a pas un mot qu'il n'ait écrit de ſa main.

LXX.

Obſerviſes de Mr. Baillet touchant les Noms de famille des Auteurs.

MOnſieur BAILLET n'eſt pas mieux informé des Noms de famille des Auteurs que de leurs Noms de batême, de leur patrie, & de leur profeſſion.

Au lieu de *Ranconnet* il dit toûjours *Rauconnet*. Voyez à la page 115. du premier Tome.

Il dit auſſi toûjours *Carpantier*, au lieu de *Charpantier*, en parlant de Jaque Charpantier, Médecin de Paris & Profeſſeur du Roi: voyez aux pages 22. & 118. du Tome premier*: ce qui fait voir qu'il ne le connoît que par les Eloges Latins qu'on a faits de lui, où il eſt appelé *Carpentarius.*

A la page 178. du Tome 2. il traduit ELIAS VINETUS par *Elie Vinette.* Il l'appelle encore de même à la page 283. du Tome 3. Ce célébre Profeſſeur de Bourdeaux s'appeloit *Vinet.* C'eſt ainſi qu'il eſt appelé dans ſon Livre, intitulé *Recherche de la plus ancienne mémoire de Saintes*, imprimé à Bourdeaux en 1584. par Simon Millanges. Et dans le Supplement de la Chronique Bourdeloiſe en l'an 1587. *Les Livres de la Bibliothéque de Mr. Vinet furent achetez par la Ville*, &c. Scévole de Sainte Marthe dit qu'il étoit du Village de Vinet dans la Saintonge: *E Vinetorum pago apud Santones, in agro Barbeziensi*; ce qui donne ſujet de croire qu'il avoit été appelé *Vinet* de ce Village.

A la page 190. de la ſegonde partie du ſegond Tome, en parlant de Ramirés de Prado, Auteur Eſpagnol, Commentateur de Martial, il l'appele *Ramirés del Prado* †: & à la page 224 du même Tome il l'appele *del Prado Ramirés.* Ce qui fait voir qu'il ne ſait point la Langue Eſpagnole, quoi qu'il ſe pique de la ſavoir. *Ramirés de Prado*, eſt une famille noble d'Eſpagne.

A la page 43. du Tome 2. il appele *Fóglieta*, *Foillette.* Quell' ignorance!

A la page 279. du ſegond Tome, en parlant de Michael Fayus, qui a donné le Manile *ad uſum Delfini*: c'eſt ainſi qu'il faut dire, & non pas *Delphini*; il l'appele *Mr. de la Faye*, au lieu de *Mr. du Fay* (1).

A la page 210. de ſon Catalogue des Imprimeurs, il appelle Chouet, l'Imprimeur de Geneve *Choüet* ou *Chovet.* Un auſſi grand Bibliothécaire qu'eſt Mr. Baillet, ne devoit pas ignorer le nom d'un auſſi célébre Imprimeur qu'étoit cet Imprimeur. Il y a encore aujourd'hui à Geneve des Imprimeurs de ce nom, qui ne ſont pas moins célébres que celui dont nous parlons.

Il appele de même *Juuel* ou *Ivel*, Jean Ivel Evêque de Salisberi.

A la page 103. du Tome 4. au chapitre de Buchanan, il appele *Briand de la Vallée* ce Briandus Vallius Conſeiller du Parlement de Bourdeaux, auquel Buchanan a adreſſé ſon Elégie, intitulée *Protena Apologia*, qui commence par ce diſtique,

Poſſe putet quiſquam fieri, doctiſſime VALLI,
In famulas Ventris duros ut eſſe queas?

Et

* (La faute ne ſubſiſte qu'à la page 118. ADD. *de l'Edit. d'Amſt.*)

† (Cette faute a été corrigée ADD. *de l'Ed. d'Amſt.*)

¶ 1. Faute reconnuë auparavant & corrigée par Baillet pag. 279. du Tom. 2.

¶ 2. Jule Scaliger n'avoit pas ſeulement dédié à ce Conſeiller le dixieme Livre, mais tous les Livres de l'Hiſtoire des animaux d'Ariſtote traduits en Latin de ſa façon, & enrichis de ſes Commentaires. Cela paroît tant par les propres mots de Sylvius Scaliger produits par M. Ménage, que par l'Epitre dédicatoire de Jule qui nous reſte encore parmi ſes Lettres, & que le Préſident Mauſſac a fait imprimer au devant de ce dixieme Livre de l'Hiſtoire des animaux. Outre cette Epitre il y en a encore trois autres *Briando Vallæ* parmi celles de Jule Scaliger.

¶ 3. C'eſt lui-même. L'Epigramme a été conçû en ces termes, & avec cette inſcription de *Briando Vallio.*

Cum tonat, ad cellas trepido pede Vallius imas
Confugit, in cellis non putat eſſe Deum.

Elle

Et ſur la mort duquel il a fait cette Epigramme:

Dignus erat Pylio canescere Vallius ævo:
Hoſpita ſi tanto digna ſuiſſet humus.
Ergo ſeni, quo nil melius, nec doctius, orbe
Immenſo vidit Sol, Deus aſtra dedit.

Il s'appeloit *Briand de Vallée*. C'eſt ainſi qu'il eſt appelé dans les Regîtres de 1544. du Parlement de Paris, à l'endroit où il eſt parlé des Commiſſaires députez du Parlement de Bourdeaux, pour aſſiſter au procès du Chancelier Poyet. *Conſeillers du Parlement de Bourdeaux: Pierre Boucher, Briant de Vallée.* Et dans la Chronique Bourdeloiſe de Gabriel de Lurbe, en 1539. *Briand de Vallée, Conſeiller du Roi en la dite Cour, de rare & exquis ſavoir, inſtitue au College de Guienne une Leçon de Théologie le premier Dimanche de chaque mois, avec penſion annuelle: laquelle par la negligence, tant des héritiers, que des Magiſtrats, eſt perduë.* Et c'eſt ce *Briandus Vallea*, Conſeiller au Parlement de Bourdeaux, à qui Jules Scaliger a dédié ſon Fragment de l'Hiſtoire des Animaux (2) d'Ariſtote appelé communément *le dixiéme Livre de l'Hiſtoire des Animaux d'Ariſtote.* Silvius Céſar Scaliger, fils de Jules, dans ſa Préface imprimée à la tête de ce Fragment, a fait mention de cette dédicace, en ces termes: *Inter cætera ipſius opera* (il parle de Jules Scaliger ſon pere) *novem de Hiſtoria animalium, quos propediem edituri ſumus, & hunc, qui, ut opinor, non rectè* Decimus *inſcribitur, à ſe Latinos factos, & Commentariis illuſtratos, Briando Valleæ, Regio in Senatu Burdigalenſi Conſiliario, Viro nobili & erudito, dicaverat.* Joſeph Scaliger, frere puîné de Silvius Céſar Scaliger, a fait mention d'un Vallius dans ſon premier Scaligerana, page 80. en ces termes: *Goveanus in Vallium, Senatorem Toloſanum;*

Dum tonat, in cellas propero pede Vallius imas
Confugit: in cellis non putat eſſe Deum.

Vallius reſpondet:

Antoni Goveane, tua hæc Marrana propago
In cælo & cellis non putat eſſe Deum.

Je croi que ce Vallius eſt notre Briand de Vallée (3), & que Vertunien Sr. de Lavau, Médecin de Poitiers, qui a recueilli ce Scaligerana, l'a appelé par inadvertance *Conſeiller de Toulouſe*, au lieu de *Conſeiller de Bordeaux*. Et ce qui me confirme dans cette créance, c'eſt ce que m'a écrit depuis peu Mr. Fermat, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, que dans la Liſte des Conſeillers du Parlement de Toulouſe, il n'y en a point du nom de *Vallée*, ni de celui de *la Vallée*, ni de celui de *du Val*. Il paroît par tous ces paſſages que nôtre Briant de Vallée, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, étoit un homme illuſtre, & ainſi ſon nom de famille n'a pas dû être ignoré par Mr. Baillet. J'oublioïs à remarquer, qu'il étoit Saintongeois: ce que j'ai appris du Livre *de Viris illuſtribus Aquitaniæ* de Gabriel de Lurbe.

LXXI.

Elle ſe lit ainſi, & dans les Poëſies de Goveau imprimées chez Gryphe l'an 1542. & dans le premier Tome du Recueil fait par Léger du Cheſne, intitulé *Flores Epigrammatum.* Elle ſe lit auſſi avec la réponſe, pag. 175. des Deviſes de Paradin augmentées par P. d'Amboiſe. Voici le paſſage tout au long. *Mais je veuterai deux vers que ſir Goveau Portugais adreſſans à un Conſeiller de Bourdeaux nommé Preſant du Val leſquels il lui bailla en forme de placet.*

Cum tonat, ad cellas celeri pede Vallius imas
Confugit. In cellis an neget eſſe Deum?

Auquel ce docte Sénateur célébré par Bucanan fit cette promte réponſe:

Antoni, genus hoc veſtrum, Marrana propago
Et cœlo, & cellis abnegat eſſe Deum.

On obſervera ces différentes leçons, & j'ajouterai que Rabelais fait honorable mention de Briand Vallée (c'eſt ainſi qu'il le nomme) en deux endroits de ſes Oeuvres, ſavoir livre 4. chap. 17. où il le qualifie Preſident, & l. 2. c. 10. où il l'appelle ſimplement du Doulet, du nom apparemment d'une terre dont il étoit Seigneur.

LXXI.

Mépriſes de Mr. Baillet touchant le tems de la naiſſance & de la mort de quelques Auteurs (1).

Corrig. le 15. ſuivant le *Menagiana* Vol. 1. pag. 322. Ed. de Paris 1715.

IL dit à la page 340. Tome 4. que je ſuis né vers la fin du Regne de Henri IV. Henri IV. mourut le 14. du mois de Mai de l'année 1610. & je nâquis le 23. du mois d'Août de l'année 1613. Mais cette faute de Mr. Baillet n'eſt pas une faute d'ignorance: c'eſt une faute de malignité. Il me reproche mon âge en pluſieurs endroits de ſes Ouvrages. Mais plus je ſuis âgé, & plus il me doit de reſpect; *Semper in civitate noſtra ſenectus venerabilis fuit. Namque majores noſtri pœnè eundem honorem ſenibus quem Magiſtratibus tribuebant*, dit Calliſtrate le Juriſconſulte en la Loi cinquiéme au Digeſte *de Jure immunitatis*. Remarquez que je ſuis le ſeul de tous les Auteurs vivans, dont Mr. Baillet a marqué la naiſſance, ce qui ne permet pas de douter qu'il n'ait marqué par malignité ce qu'il a écrit ici de mon âge.

Il dit à la page 78. du 4. Tome, que Joſeph Scaliger mourut en 1606. * Il mourut en 1609.

Il dit à la page 215. du Tome 4. que Mr. de Balzac mourut en 1657. † Il mourut en 1654.

Il dit à la page 235. Tome 2. que le Pere Sirmond mourut en 1651. & p. 236. (2) le Pere Petau en 1653. Le Pere Petau mourut l'onziéme Décembre en 1652. & le Pere Sirmond en 1651. le 7. Octobre.

Voyez la Note 10. de M. de la Monnoye, p. 83.

Il dit à la page 83. du 2. Tome, que Bellarmin mourut en 1622. il mourut en 1621.

Il dit à la page 68. Tome 2. que Jonſius, Auteur de l'Hiſtoire Philoſophique, eſt mort depuis peu. Il mourut en 1659. Voyez ci deſſus chapitre 22.

Il dit à la page 238. Tome 2. que Daniel Heinſius mourut en 1653. Il mourut en 1655.

Il dit à la page 54. du Tome 2. qu'Aubert le Mire mourut en 1639. Il mourut en 1640.

Il dit à la page 74. Tome 4. que Jean de la Caſe Archevêque de Benevent (3) mourut en 1556. Il mourut en 1559. comme l'a tres-veritablement remarqué Ferdinandus Ughellus dans ſon *Italia Sacra*, au Chapitre des Archevêques de Bénévent.

Il dit à la page 217. du Tome 4. que le Chiabréra mourut le 14. Octobre 1638. âgé de 86. ans. L'Imprimeur de ſes Poëmes Héroiques poſthumes le fait mourir la même année dans la 87. année de ſon âge.

Il dit à la page 83. du Tome 4. que Joachin du Bellay mourut le premier Janvier 1560. âgé de 35. ans: ce qu'il a pris de Scévole de Ste. Marthe. Le Préſident de Thou a écrit qu'il mourut ce jour-là, mais dans la 37. année de ſon âge; c'eſt au Livre 26. de ſon Hiſtoire, & Belleau a écrit qu'il mourut le 1. jour de l'an 1559. C'eſt dans ſon Obſervation ſur le V. Sonnet du ſegond Livre des Amours de Ronſard. Mais la Croix du Maine dit qu'il mourut le premier de l'an, en Janvier 1559. ou ſelon aucuns, 1560. Il eſt conſtant qu'il mourut la nuit du premier Janvier 1559. C'eſt ce que j'ai appris des Regîtres de l'Egliſe de Nôtre Dame de Paris: dans laquelle Egliſe il eſt enterré en la Chapelle de Saint Criſpin & de Saint Criſpinien (4), du côté droit du Chœur, proche le Tombeau de Louïs du Bellay, Chanoine & Archidiacre de Paris. Mais en 1559. l'année ne commençoit pas encore en Janvier: elle commençoit à Pâques. L'Ordonnance de Charles IX. qui porte qu'elle commencera

¶ 1. Baillet avoit déja reconnu, & corrigé de lui-même la plupart de ces mepriſes.

* [Cette faute & la ſuivante ſont corrigées dans les endroits citez. Add. *de l'Ed. d'Amſt.*]

† [Cette faute eſt corrigée. Add. *de l'Ed. d'Amſt.*]

¶ 2. Ou il y a ici faute d'impreſſion ou M. Ménage s'eſt mépris. Baillet dans l'endroit cité & ailleurs met en 1652. la mort du P. Sirmond qui certainement mourut le 7. Octobre 1651. Ainſi M. Ménage au lieu de le reprendre d'avoir marqué cette mort en 1651. devoit au contraire le reprendre de ne l'y avoir pas marqué. Ce qu'il y a de plaiſant c'eſt que Baillet ayant eu communication du manuſcrit de M. Ménage a eu avoir fait la faute dont celui-ci le reprend, & s'accuſant d'avoir mis la mort du P. Sirmond en 1651. déclare qu'il auroit dû la mettre en 1652. Erreur d'autant plus ridicule que pag. 191. du tom. 6 de ſes *Anti*, ne ſe ſouvenant plus de ſa rétractation publiée 3. ans auparavant il dit que le P. Sirmond mourut le 7. Octobre 1651.

ra en Janvier, eſt de 1563. mais elle ne fut obſervée au Parlement de Paris que le 3. Janvier 1567. ſelon la réformation. Et c'eſt ce qui a fait cette diverſité touchant le jour de la mort de Joachim du Bellay. Scévole de Sainte Marthe & le Préſident de Thou ont û égard à la façon de conter les années de leur tems.

Il dit au chapitre de Dorat; qui eſt le 2337. Tome 4. page 118. que Dorat mourut âgé ſeulement de 71. ans contre l'opinion commune qui lui a donné juſques ici plus de 80. ans (5). Cela n'eſt pas veritable, à l'âge de 78. il ſe remaria en ſegondes nôces.

Il dit au Chapitre du Caporali T. 4. p. 231. que le Caporali eſt mort vers la fin du Pontificat d'Urbain VIII. ce qui n'eſt pas veritable. Car Urbain VIII. ne monta ſur le Siége qu'au mois d'Août de l'an 1623. & le Caporali étoit mort dès l'an 1601. étant né l'année 1530. Son neveu Carlo Caporali en eſt un témoin fidele dans les notes ſur les Poëſies de ſon oncle, *morì l'anno 1601. d'età 71. in Caſtiglione, ſtando appreſſo il Marcheſe Aſcagnio della Corgna ed ivi nella Chieſa de' Padri Agoſtini fù il corpo di lui depoſitato.*

Il dit à la page 243. du 2. Tome que Samuel Petit étoit mort dès l'année 1654. il mourut à Niſmes le 12. Dec. 1643. ce que j'ai apris de Mr. Formi ſon petit-fils, homme de grand mérite en toute ſorte de litérature.

LXXII.

Du Livre des trois Impoſteurs compoſé par Morin.

Page 181. Tome 1. Christian Kortholt.

MOnſieur BAILLET. *N'eſt-ce point auſſi à une grande bizarrerie d'eſprit qu'il faut attribuer l'imagination qu'a eue un Ecrivain de la Baſſe Allemagne, de vouloir reveiller en nous le ſouvenir du déteſtable Livre* des trois Impoſteurs: *en donnant ce titre à un Livre qu'il fit imprimer à Kiel l'an* 1680. *ayant choiſi pour ſes trois Impoſteurs, Edouard Herbert, Thomas Hobbs, & Benoit de l'Eſpinoſa? Et peut-on s'empêcher de prendre pour un viſionnaire un autre Ecrivain plus récent qui a pris le même titre des trois Impoſteurs, pour écrire contre trois Auteurs Catholiques de la premiere reputation?*

Ce Viſionnaire, c'eſt Jean Morin, Medecin, Profeſſeur du Roi en Mathématiques: & ces trois Auteurs Catholiques ſont, Mr. Gaſſendi, Mr. Neuré, & Mr. Bernier, mon compatriote, dit *le Mogol* à cauſe de ſes voyages au Mogol. Mais s'il eſt vrai que ce Livre de cet Ecrivain de la Baſſe-Allemagne ait été imprimé en 1680. il eſt faux que Morin ſoit un Auteur plus récent que cet Ecrivain Alleman: le Livre de Morin des trois Impoſteurs ayant été imprimé en 1654. à Paris avec ce titre: *Vincentii Panurgi Epiſtola de tribut Impoſtoribus. Ad Clariſſ. Virum Johannem Baptiſtam Morin, Doctorem Medicum, atque Regium Matheſeos Profeſſorem Pariſiis. Apud Matthæum Bonillette, in Collegio Regio, & Johannem Guillard, in Palatio*, 1654. Morin eſt l'Auteur de ce Livre. Vincent Panurge eſt un nom ſuppoſé.

LXXIII.

Du Livre de Lipſe, intitulé Virgo Hallenſis.

MOnſieur BAILLET. *Les Proteſtans ont tâché de décrier quelques-uns des petits Livres que Lipſe compoſa pour ſatisfaire ſa dévotion: comme celui de Nôtre-Dame de Hall ou Hal.*

MENAGE. Ce Livre de Nôtre-Dame de Hau, intitulée *Virgo Hallenſis*, eſt une énumération des Miracles faits par l'interceſſion

1651. en quoi il a raiſon & ſe contredit en même tems.

¶ 3. Je croirois plutôt qu'il y auroit faute dans Ughellus, ſoit de l'Auteur, ſoit de l'Imprimeur qui auroit fait du 6. un 9. en le renverſant. Ces termes d'une Lettre d'Alfonſe Cambi au Commandeur Annibal Cato datée de Naples le 8. de Décembre 1558. marquent clairement que le Caſa n'étoit plus alors en vie: *Poiche credo che havuto hobbiate ſopra cio con Monſignore, (che ſia in gloria)* il parle du Caſa, *alcuna volta ragionamente.*

¶ 4. Il me ſemble qu'on dit S. Crépin, & S. Crépinien.

¶ 5. Baillet déclare lui-même que c'eſt contre l'opinion commune & ſuivant celle de la Croix du Maine qu'il fait naître Dorat en l'an 1517. d'où il s'enſuivroit que ce Poëte n'auroit eu que 71. ans quand il mourut en 1588. mais il ajoute que l'opinion commune lui paroit cependant plus croiable.

ceſſion de la Vierge dans l'Egliſe de Nôtre-Dame de Hau. Et c'eſt au ſujet de ce Livre de Lipſe, & de ſa plume qu'il dédia à la Vierge par une plume d'argent, que Scaliger fit cette Epigramme:

Poſt opus explicitum, quod tot miracula narrat,
Pennam Lipſiadas hanc tibi, Virgo, dicat.
Nil potuit levius pennâ tibi, Virgo, dicare:
Ni ſortè eſt leviùs, quod tibi ſcripſit opus.

Lingesheim (1) fit contre ce Livre de Lipſe un écrit intitulé *de Idolo Hallenſi.* Voyez le ſegond Scaligerana, page 141. & la Lettre 315. de Scaliger, écrite à ce Lingesheim.

LXXIV.

Fautes de Mr. Baillet dans la Géographie.

Tom. 1. MOnſieur Baillet dans ſa Préface Latine, adreſſée à Mr. l'Avocat Général de Lamoignon, met Narbonne parmi les Volces Arécomiques. NARBO MARTIUS, *pro Volcis Arecomicis.* Il eſt *in Volcis Tectoſagibus.*

Au même endroit, il met Arles *in Beſuviatibus.* Il eſt in *Salyis.*

A la page 87. du Tome 4. & à la page 474. du 2. il appelle *Fieſolé, Fieſoli.*

A la page 174. du 2. Tome, il dit que les Popmas, freres, étoient Friſiens: au lieu de dire *Friſons*, qui eſt le nom de la Nation parmi nous.

A la page 65. du 2. volume, il appele Breſlau *Vratiſlau* (2).

Au chapitre du Bernia, il confond la Ville de Bibiena de Toſcane avec celle du même nom qui eſt dans le Piémont. Voyez ci-deſſus le chapitre 37.

LXXV.

Jugement de Mr. de Balzac touchant le Caporali contraire à celui du Roſſi.

MOnſieur BAILLET. *Ce qu'il y a de conſtant* (il parle du Caporali) *c'eſt qu'il effaça le Berni, le Molſa, & généralement tous ceux qui juſqu'alors s'étoient exercé dans quelqu'une des eſpéces du genre Burleſque. C'eſt au moins le ſentiment du Roſſi.* Page 231. du Tome 4.

MENAGE. Ce n'eſt pas celui de Mr. de Balzac. Voici ce qu'il a écrit du Caporal dans une de ſes Lettres: qui eſt la 5. du Livre VI. *Il n'inſtruit, ni ne délecte. Il ne guerit ni ne flate les paſſions de ceux qui le liſent. Il n'a ni de tréſor caché, ni de pompe extérieure. Et néanmoins, je vous apprens, que tous chétif & tout miſérable qu'il eſt, il a été détrouſſé en France. Il n'a pû ſe ſauver de nos Larrons: & voici de ſes dépouilles que je viens de découvrir en bon lieu:*

(3) Mon Docteur de meneſtre en ſa mine alterée — Ces vers ſont du Satirique Regnier Sat. 8.
Avoit deux fois autant de mains que Briarée:
Et n'étoit, quel qu'il fût, morceau dedans le plat,
Qui des yeux & des mains n'eût un échec & mat.
D'où j'appris qu'en la cuite, auſſi bien qu'en la cruë,
Nôtre ame ſe laiſſoit piper comme une gruë,
E qu'au plat, comme au lit, avec lubricité,
Le péché de la chair tentoit l'humanité.
Devant moi juſtement on plante un grand potage
D'où les mouches à jeun ſe ſauvoient à la nage.
Le brouët étoit maigre, & n'eſt Noſtradamus,
Qui, l'Aſtrolabe en main, ne demeurât camus,

Si

1. Ce n'eſt pas Lingelsheim, (car c'eſt ainſi qu'il faut dire, & non pas Lingesheim) c'eſt Denaiſius Aſſeſſeur de la Chambre Impériale de Spire, qui a fait ce Livre, comme l'a fort bien prouvé Placcius chap. 2. *de anonymis detectis* n. 51.

¶ 2. Faute reconnuë auparavant, & corrigée par Baillet dans ſes corrections.

¶ 3. Regnier étoit grand imitateur. Sa huitiéme Satire eſt une imitation de la neuviéme du premier Livre d'Horace. Sa ſizième eſt une Copie des deux *Capitoli* du Mauro *in diſpreſe dell'Onore*, la deſcription du Pédant de ſa 10. Satire n'eſt qu'une Traduction du *Pedante* de Caporal. La Piéce qu'il a intitulée *Impuiſſance* n'eſt pas ſeulement, comme porte le titre, une imitation d'Ovide, mais auſſi de Pétrone.

¶ 4

Si par galanterie, ou par ſottiſe expreſſe,
Il y penſoit trouver une étoile de graiſſe.
Pour moi, ſi j'euſſe été ſur la mer de Levant
Où le vieux Louchali fendit ſi bien le vent,
Quand Saint Marc s'habilla des enſeignes de Thrace,
Je le comparerois au Golfe de Patraſſe,
Pour ce qu'on y voyoit en mille & mille parts
Les mouches qui flotoient en guiſe de ſoldarts:
Qui morts, ſembloient encor dans les ondes ſalées
Embraſſer les charbons des galéres brulées.
J'oi ce ſemble quelqu'un de ces nouveaux Docteurs,
Qui d'eſtoc & de taille étrillent les Auteurs,
Dire, que cette exemple eſt fort mal aſſortie.
Homere, & non pas moi, t'en doit la garantie:
Qui dedans ſes écrits, en de certains effets,
Les compare peut-être auſſi mal que je fais.

C'eſt-à-dire à peu près en Italien:

Ma il caſo è che s'interno avea Pompeo
O il venerabil Coſta ch' alla menſa,
Avea più braccie e man che Briareo.
Io rimaſi talvolta ſtupefatto
Che ſempre adocchiai qualche boccone,
Un di lor me gli dava ſcaccomatto.
Si ch'allor m'accors' io, Meſſer Trifone,
Che nella cotta e nella cruda il vitio
Della carne ci da gran tentazione.
Ecco di brodo piene le ſcudelle,
Dove non ſeppi mai d'unto o di graſſo
Con Aſtrolabio in man trovar due ſtelle,
Se foſſi ſtato a quel naval fracaſſo,
Qual' ebbe il Turco, io potrei ſomigliare
La mia ſcodella al Golfo di Patraſſo,
Però ch' in eſſa ſi vedeano andare,
A gala i corpi de le moſche leſſe,
E i converſi in carbon legni del mare,
Qui, Trifon, ſe per caſo alcun diceſſe,
Che la comparazion non giſſe à ſeſto.
E ch' io foſſi obligato a l'intereſſe,
Dite, che legga Omero, ove in uno teſto;
Fà una comparazion di certe moſche:
Nè forſe calza ben, ſi comme in queſto.
Ma laſciam le queſtion dubbioſe e foſche:
Or che ſiamo a Tinel.

Vous voyez que nous vivons en un pais, où il n'y a pas même de ſureté pour les gueux. Ceux qui n'ont rien ne laiſſent pas d'y faire des pertes; & on y arrache les cheveux aux chauves. Il n'eſt point de ſi mauvaiſe condition qui ne ſoit enviée de quelqu'un, ni de pauvreté ſi grande, qui ne donne lieu à quelque injure. On pille les Cabanes auſſi-bien que les Palais: & l'avarice cherche les grands gains: mais elle ne mépriſe pas les petits.

Le Roſſi au reſte, s'eſt étrangement trompé en préferant le Caporal au Berni & au Molza. Le Berni eſt le premier des Poëtes Burleſques, & par l'ordre du tems & par l'ordre du mérite (4). Et Léonardo Salviati a dit de lui, que la Poëſie Burleſque avoit û en lui ſa naiſſance & ſa perfection en même tems. *Le Poëſie Giocoſe nel ſolo Berni anno avuta la naſcità & la perfezione in un tempo.* C'eſt dans ſes Avertiſſemens de la Langue Italienne, Livre 2 chapitre 17. Il n'y a pas non plus de comparaiſon entre le Molza & le Caporal.

LXXVI.

Nicas n'eſt point l'Auteur du Magnum Etymologicum.

MOnſieur BAILLET. *On croit que l'Auteur du Grand Etymologicum Grec s'appelloit* Nicas. *Mais on ne ſait ce qu'il étoit, ni quand il vivoit. Ce Livre a eu de l'autorité, quoique l'Auteur n'ait point* Tom. 2. page 319.

¶ 4. Pour l'ordre du mérite, j'en conviens; pour l'ordre du tems, c'eſt autre choſe, & il eſt ſûr, malgré les diſtinctions du Salviati, que les Poëſies du Burchiello, celles de Laurent de Medicis, de Matteo Franco, & du Pulci toutes antérieures à celles du Berni ſont de véritables Poëſies burleſques. Les Académiciens de la Cruſca appellent eux-mêmes *Capitolo in burla* le Capitolo de Laurent de Médicis intitulé *i Beoni*, & je ne doute pas, ſi l'on vouloit examiner toutes les vieilles Poëſies Italiennes qu'il ne ſe trouvât pluſieurs Piéces bouffonnes plus anciennes de beaucoup que celles du Berni. Autre choſe donc eſt *Burleſque*, autre choſe *Bernieſque*. *Burleſque* c'eſt le genre, *Berniéſque* c'eſt l'eſpece.

point excellé dans la connoiſſance de la Langue (1).

Menage. C'eſt Politien qui a dit le premier que Nicas étoit l'Auteur de ce Livre. Et c'eſt au chapitre 72. de ſes Mélanges qu'il a fait cette remarque. Et il l'a faite en ces termes: *Nicas autem in Commentario quem per ordinem literarum diſpoſuit, Græcè ille quidem, ſed in hunc fermè intellectum* Philyram *interpretatur:* Philyra, *inquit*, planta: librum papyro ſimilem habens: ex quo etiam funes complicant. Car le Grec de ces mots ſe trouve dans l'*Etymologicum Magnum*, au mot *Φιλύρα*. Mr. Voſſius, le fils, a fait enſuite la même remarque dans quelqu'un de ſes Ouvrages. Je croi que c'eſt ſur Méla. Mais il s'en eſt depuis dédit: ayant appris que dans le Manuſcrit qu'avoit vû Politien, il y avoit un Labarum, avec ces paroles, 'ΕΝ ΤΟΤΤΩ ΝΙΚΑ: & que ces mots ΕΝ ΤΟΤΤΩ étant effacez, Politien avoit pris le mot de ΝΙΚΑ qui reſtoit, pour le nom de l'Auteur du Livre. Mr. Voſſius, le fils, a dit toutes ces particularitez à Mr. Bigot, de qui je les ai appriſes *. J'ai appris de plus de Mr. Bigot, qu'il a vû un très-beau Manuſcrit de ce Livre dans la Bibliothéque des Jacobins de St. Marc de Florence: & que penſant que ce fût celui qu'avoit vû Politien, il y avoit cherché ce ΝΙΚΑ, & qu'il ne l'y avoit point trouvé. Euſtathius ſur l'Iliade Delta, page 378. 53. de l'Edition de Bâle, & ſur l'Iliade Epſilon, page 408. 29. de la même Edition, cite un Νικίας Grammairien, qui explique des paſſages d'Homere: ce que j'ai encore appris de Mr. Bigot. Mais pour Νικᾶς, il n'eſt cité nulle part dans Euſtathius: & Mr. Bigot ne croit pas que ce ſoit un nom Grec. Mr. Du Cange eſt du même avis. L'Etymologicum y eſt cité ſur l'Iliade Delta, page 342. 49. *ὅτω καὶ τῇ· βλεπήσεως ἡ μεῖται ἐν τῷ* 'Ετυμολογικῷ. Et ſur l'Iliade Beta, p. 203. 36. & ſur l'Iliade Lamb-

Pag. 99.

* Dans une Lettre écrite de Rouen le 25. de Sept. 1686.

da, page 768. 28. *'Ετυμολογικὸν μέγα*. Et ſur l'Odyſſée Beta, page 93. 29. Une partie des choſes citées en ces endroits, ſe trouve dans l'*Etymologicum Magnum* que nous avons aujourd'hui, & l'autre ne s'y trouve pas. Ce qui fait voir qu'il y avoit du tems d'Euſtathius pluſieurs Etymologiques Grecs. L'Auteur du Grand Etymologique que nous avons, cite l'Etymologique d'Orapollo. Cet Etymologique ſe trouve Manuſcrit dans quelques Bibliothéques: & entr'autres, dans celle de Mr. Gudius. C'eſt un très-gros volume, & qui par ſa groſſeur mérite le nom d'*Etymologicum μέγα*. Euſtathius vivoit en 1180. Et puiſqu'il cite l'Etymologicum Magnum que nous avons, on peut conclure de là, que l'Auteur de cet Etymologicum Magnum vivoit il y a plus de 500. ans.

Il n'eſt point vrai, au reſte, que cet Auteur n'ait point excellé dans la Langue Grecque. Il eſt bien vrai qu'il n'écrit pas avec grande éloquence: Mais le ſujet qu'il traite ne demande pas d'éloquence. *Ornari res ipſa negat, contenta doceri.* Il eſt vrai auſſi, qu'il a beaucoup de mauvaiſes étymologies. Mais ces mauvaiſes étymologies le ſont encore moins que celles du divin Platon: parmi leſquelles je n'en ai pas trouvé ſix bonnes: car j'ai fait ſur les étymologies de Platon ce que Joſeph Scaliger a fait ſur celles de Varron. Mais il y a dans ce Livre un nombre infini de choſes curieuſes & ſingulieres: Et Mr. de Valois l'aîné, qui étoit un grand connoiſſeur, l'eſtimoit extraordinairement.

LXXVII.

Diverſes particularitez, curieuſes touchant Suidas.

Mr. Baillet a écrit à la page 318. de ſon 2. Tome que Suidas étoit un Moine Grec. Ce qu'il a pris de la

(1) 1. M. Ménage a fait voir deux choſes, l'une que l'Auteur du grand Etymologique n'avoit pas nom Nicas, l'autre qu'il vivoit il y a plus de cinq cens ans. On en peut remarquer une troiſiéme qui eſt que cet Auteur étoit Chrétien, comme il le témoigne lui-même au mot *Διονύσιος*. Le Préſident Mauſſac dit qu'il l'auroit juge tel ſur cela ſeul qu'il n'a pas pris ſoin de nous faire ſavoir ſon nom, ajoutant que c'étoit anciennement la coutume des Moines de travailler à quantité de recueils, de gloſateurs, & de compilations ou ils ne mettoient pas leur nom. Je ne voudrois pourtant pas conclurre de là que l'Auteur du grand Etymologique ait été Moine. Un homme qui ſe plaint, comme il fait, des maux extraordinaires dont il eſt accablé, & de la diſette ou il ſe trouve de toutes choſes, mais qui dit

Differt. Critica ad Harpocrationem pag. 342.

V. Scot. pag. 417. edit Heydelberg.

la Notice des Auteurs citez par le Cardinal Bona dans ſon Liv. de la Pſalmodie. Scaliger dans ſes Conjectures ſur Varron page 60. de l'édition de Henri Etienne de 1581. appelle auſſi Suidas, Moïne. Le Cardinal Bona ajoûte, qu'il étoit Moïne de Byzance. Je ne ſai d'où le Cardinal Bona a pris cette derniere particularité (2): & Mr. Baillet m'obligeroit fort de me le faire ſavoir. Et pour l'obliger à me l'apprendre, je lui apprendrai ici pluſieurs autres particularitez curieuſes touchant ce Grammairien. Beſſarion, dans ſa petite Préface ſur ſa Traduction des Métaphyſiques de Théophraſte, & Budée dans ſes premiéres Notes ſur les Pandectes, & Erythrée dans ſon Indice ſur Virgile, au mot *orichalco*, & Cujas dans ſes Obſervations, & ailleurs, l'ont appelé *Sudas*. Dont ils ont été repris par Caſaubon dans ſes Notes ſur Laërce, au chapitre d'Anacharſis: *Falluntur viri doctiſſimi & magni in literis nominis, qui* Sudas *Suidam appellant.* Caſaubon appuie ſon opinion par ce paſſage d'Euſtathius, Τὰ ἐις δας ὑτὲρ δύο συλλαβὲς κλίνεται, οἷον Τιμαχίδας Τιμαγίδα, Σεϊδας Σεΐδα: qui eſt de la p. 338. 40. de l'Edition de Bâle. A quoi on peut ajoûter ces autres paſſages du même Auteur. Iliade Lambda, page 768. 30. ἐν τῷ κατὰ στοιχεῖον μεγάλῳ βιβλίῳ τὲ Σεΐδα. Et Odyſſée Alpha, page 99. 42. Σεΐδας, ἐΦιαλεῖς, Φιαλεῖς. Il l'appelle encore de même page 41. 1. J'ajoûte à ces paſſages d'Euſtathius celui-ci du Scholiaſte d'Apollonius pag. 26. Σεΐδας γὰρ καὶ Ἀριστέλης, ὁι περὶ Εὐκλίδας πεπραγματευμένοι: car quoique ce Suidas ne ſoit pas celui dont nous parlons, ce paſſage fait voir que ce nom s'écrivoit de la ſorte que l'a remarqué Caſaubon. Cependant Beſſarion, Erythrée, Budée, & Cujas ont été ſuivis dans leur opinion par pluſieurs célébres Ecrivains: & entre autres, par Scaliger dans ſes *Coniectanea* ſur Varron, page 61. de l'édition de Henri Etienne, de 1581. par Florent Chrétien ſur la Comédie de la Paix d'Ariſtophane page 688. de l'édition de Genéve: par Guillaume Fournier dans ſon *Selectæ Lectiones*, Livre 3. chapitre 21. & Livre 2. chapitre 29. Et dans les Additions. Et par Victorius dans ſes *Diverſes Leçons*, Livre premier chapitre 11. & Livre 27. chap. 18. Et par Robortellus dans ſon *Variorum locorum Annotationes*, chapitre 3 page 8. Et Cujas a été défendu par Mr. Fabrot à la page 841. de la premiere édition de ſon Théophile. Car c'eſt de Cujas dont il a entendu parler, en diſant, *Viri docti Suidam*, Sudam *appellant*, *libris*, *ut videtur*, *auctoribus*. *Nam in Manuſcripto codice Memmiano ſic habetur.* Je le ſai de lui-même. Ce Manuſcrit de Mr. Henri de Même Préſidant au Parlement de Paris, où Suidas eſt appellé Σεΐδας, eſt préſentement dans la Bibliothéque de Mr. Colbert de Seignelay, Segretaire d'Etat, nombre 992. Σεΐδας eſt le veritable nom.

Meurſius dans ſon Gloſſaire Grec-Barbare, fait mention d'un Etymologique Grec compoſé par Suidas.

LXXVIII.

Mépriſe de Mr. Baillet touchant l'Opera de Mr. Quinaut, intitulé le Triomphe d'Alcide.

Monſieur Baillet. *Entre les Pièces de Mr. Quinaut dont nous n'avons pas fait mention, il y en a une qui a fait beaucoup de bruit, & qui a partagé les eſprits. C'eſt la Tragedie, ou l'Opera, qui a pour titre,* Alceſte, ou le Triomphe d'Alcide. *Et il faut avoüer qu'elle auroit encore eu plus de réputation ſi elle n'avoit rencontré un Cenſeur un peu trop intelligent dans les régles de l'art: Charles Perrault dans la Critique de l'Opera d'Alceſte, à la fin de ſes Oeuvres mêlées de proſe & de vers: Ce Critique prétend que la Piéce eſt dé-*

dit que l'amour des belles Lettres l'oblige à ſe refuſer le ſommeil néceſſaire, dans la vûe du grand profit qu'il eſpére en ſon particulier de tirer de ſes études, & dans le deſſein de laiſſer quelque choſe de mémorable à la poſtérité; Un homme, dis-je, qui parle de la ſorte ne paroit pas trop avoir l'eſprit monaſtique.

¶ 2. Il l'a priſe de Dempſter dans la Table alphabetique, & critique des Auteurs qu'il a miſe au-

devant des Antiquitez Romaines de Roſin au mot *Suidas*, où il eſt dit: *Suidas Monachus Byzantinus, admirabilis, incomparabilis, unus inſtar omnium Grammaticorum.* Balthaſar Boniface, qui a copié en ſix chapitres du quinziéme Livre de ſon *Hiſtoria Indica* une grande partie de cette Table de Dempſter, n'y a pas oublié cet endroit. Ce *Byzantinus* eſt une réverie de Dempſter.

défectueuſe, tant pour la conduite du ſujet, que pour la verſification. L'Auteur écrit que Mr. Quinaut a tout gâté, en ne mettant pas dans ſa Piéce ce qu'il y a de plus beau dans Euripide: & y ajoûtant des épiſodes peu néceſſaires, mal liez & mal aſſortis au ſujet: que ſes épiſodes ne ſervent qu'à faire remarquer la pauvreté de chaque endroit: où l'on ne voit que redites de certaines rimes, & quantité de choſes qui ſemblent ne pouvoir s'accorder entiérement avec le jugement & le bon ſens en général, ni avec les maximes de l'art de la Poëſie moderne en particulier.

Mr. Baillet écrit toujours *Euripide*: ce qui fait voir qu'il n'eſt pas grand Grec.

Menage. Mr. Baillet ne ceſſera-t-il jamais de faire dire aux Auteurs le contraire de ce qu'ils diſent? Mr. Perrault a écrit dans ſa Critique de l'Opera d'Alceſte tout le contraire de ce que lui fait dire ici Mr. Baillet. Cette Critique eſt un Dialogue entre Cléon & Ariſtippe. Ariſtippe blâme cet Opera: & Mr. Perrault, ſous le nom de Cléon, le défend & il fait enfin tomber d'accord Ariſtippe que c'eſt un parfaitement bel Ouvrage. Ce que dit ici Mr. Baillet contre cet Opera, eſt dit dans cette Critique par Ariſtippe, & réfuté par Cléon. Et ainſi, encore une fois, Mr. Perrault a dit tout le contraire de ce que lui fait dire Mr. Baillet.

Mr. Perrault & Mr. Quinaut ont écrit à Mr. Baillet pour ſe plaindre à lui de l'injure qu'il leur avoit faite en cette occaſion. J'ai vû la Lettre de Mr. Perrault.

LXXIX.

Mépriſe de Mr. Baillet touchant la qualité d'Alteſſe des Princes d'Italie. Pluſieurs particularitez curieuſes touchant les deux Scaligers.

Monſieur Baillet. *La République des Lettres n'étoit pas encore bien purgée de cette vermine*, (il parle des Critiques envieux & ignorans) *du tems du Prince de la Mirande: quoi qu'elle fût dès lors en aſſez bon état. Car on voit parmi le nombre des Cenſeurs de ſes Ouvrages un Critique fort ignorant & fort animé contre lui: qui, ſans avoir égard, ni à la qualité de ſon Alteſſe, ni à la rareté de ſon eſprit, voulois lui faire des affaires à Rome.*

Menage. Pic, Prince de la Mirande, mourut à Florence le 17. Novembre de l'année 1494. le même jour que Charles VIII. y fit ſon entrée. Et en ce tems-là les petits Princes d'Italie, tel qu'étoit le Prince de la Mirande, n'étoient point traitez d'Alteſſe. Ce n'eſt que peu de tems avant l'année 1630. qu'ils en ont été univerſellement traitez. Et c'eſt ce qui obligea les Cardinaux de ſe faire traiter d'Eminence. Le Decret du Pape par lequel il fut ordonné que les Cardinaux ſeroient traitez de cette qualité, eſt de 1630. du 10. Janvier: & il eſt imprimé dans le XVI. Tome du Mercure François. En ce tems-là on ne traitoit d'Alteſſe en France que Gaſton de France Duc d'Orleans, frere unique du Roi Louïs XIII. Mais comme quelque tems après le Cardinal Infant, Gouverneur des Pays-Bas, frere de Philippe IV. Roi d'Eſpagne, ſe fit traiter d'Alteſſe Royale, Gaſton Duc d'Orléans, & Madame de Savoye ſa ſœur, s'en firent auſſi traiter. Louïs de Bourbon Prince de Condé arbora enſuite l'Alteſſe ſimple. Et enſuite l'Alteſſe Séréniſſime: laiſſant l'Alteſſe ſimple aux Princes naturaliſez de France, aux Princes de Savoye, & aux Princes de Lorraine. Mr. Baillet, au reſte, qui eſt un grand Copiſte, a copié cette *Alteſſe de la Mirande* des écrits de Mr. de Balzac: lequel, au chapitre VII. de ſes Entretiens, parlant de Joſeph Scaliger, l'appelle *Son Alteſſe de Vérone*. Ce que Mr. Baillet a encore imité à la page 162. du Tome 2. en cet endroit: *Cette paſſion penſa dégénérer en folie, par l'impatience qu'ils témoignerent l'un & l'autre* (Scaliger le pere & Scaliger le fils) *autant pour rétablir leur Alteſſe prétendue dans la Seigneurie de Vérone, que pour maintenir leur Principauté dans la République des Lettres.* Mais il eſt à remarquer que Mr. de Balzac appele Scaliger *Son Alteſſe de Vérone* en raillant, comme Mr. Baillet au paſſage que je viens de rapporter, & que Mr. Baillet parle ſérieu-

M. Amelot de la Houſſaye dans ſes Remarques ſur l'Hiſtoire de Treste de Fra Paolo, le date de 1631.

¶ 1. Je ſuis le plus trompé du monde ſi dans ces Lettres de naturalité alléguées par M. Menage il ne faut lire *de Bordenis* & non pas *de Bordems*. D'un ſ joint à une a il eſt aiſé de faire une m, fur tout quand le point de l'i ou n'eſt point marqué, comme il arrive ſouvent, ou ſe trouve comme effacé par la longueur du tems. C'eſt ce qui a donné lieu de lire *Bordems* pour *Bordonis*, en Italien *Giulio de' Ber-*

rieusement à l'endroit où il traite Pic de la Mirande de *Son Alteſſe*. Pic étoit véritablement Prince de la Mirande : & la Principauté de Vérone des Scaligers étoit une Principauté Chimérique. J'ai produit à la page 517. de la dernière édition de mes Origines Italiennes l'extrait des Lettres de Naturalité de Jules Scaliger, qui ſont du mois de Mars 1528. dans leſquelles le Roi François I. ne donne d'autre qualité à Jules Scaliger que celle de *Jules Cæſar de l'Eſcalle de Bordoms, Docteur Médecin, natif de la Ville de Vérone en Italie* (1). C'eſt-à-dire, que Jules Scaliger n'en prenoit point d'autre en ce temslà. Je remarquerai ici en paſſant, que cette qualité de *Docteur Médecin* que le Roi François I. donne dans ces Lettres à Jules Scaliger, fait voir que ce que Melchior Guillandinus a écrit que Jules Scaliger avoit pris le degré de Docteur en Médecine dans l'Univerſité de Padouë, paroit vraiſemblable ; quelque choſe que ſon fils Joſeph Scaliger ait dit au contraire dans ſa Lettre 428. adreſſée à Charle Labbé, & dans ſa 441. adreſſée à Jean de Laet, & dans ſon *Confutatio Fabulæ Burdonum*. Ces mots *de Bordoms* ſont auſſi voir qu'il s'appeloit, *Julius Burdonius*, comme l'appelle Lilius Gyraldus, & non pas, *Julius à Burden*, ou *Comes a Burdem*, comme ſon fils, dans ſa Lettre à Douſa, & ailleurs, prétend qu'il s'appeloit. Ce qui eſt conforme à cet endroit du Thuana: *Etant à Padouë, Auguſtinus Niphus, neveu de ce grand Philoſophe Auguſtinus, me parla de Scaliger: & me dit que la verité étoit, qu'il ne venoit des Scaligers de Vérone: & qu'il venoit de Benedetto Burdone, qui demeuroit à la ſtrada della Scala à Veniſe: & m'aſſura qu'il étoit ainſi.* Robertus Titius le fait originaire de Padouë, *Vide quæ adnotavimus in noſtris locis controverſis, ac deinceps in Aſſertione pro iiſdem, adverſus malevolum illum obtrectatorem, qui ſe Gallum finxit: cùm revera ſit vilis quiſpiam Burdo, in agro Patavino ortus.* C'eſt ſur la ſegonde Eglogue de Nemeſianus, page 29. Mais il ſe trompe, & en diſant que Joſeph Scaliger n'étoit pas François, & en diſant qu'il étoit du Padouan. Tout cela fait voir que les Scaligers n'étoient point Princes de Vérone. Mais ils l'étoient des gens de Lettres. Et cette Principauté eſt bien d'une plus grande étenduë que celle de Vérone.

Regna, nec Oceano, nec flumine clauſa, neque altis
Montibus: ingenium quà patet, illa patent.

Et comme diſoit Lipſe, ſelon le témoignage du Préſident de Thou dans le Thuana, *Ceux de Vérone devroient plutôt tirer leur origine des Scaligers, les Scaligers étant plus nobles que la Ville de Vérone.*

Comme Mr. Baillet me chicane ſur toutes choſes, il ne manquera pas de dire que ce que je dis ici contre la Principauté de Vérone des Scaligers, eſt contraire à ce que j'en ai dit dans cette Epigramme Grecque :

Ἱκὼ Ἰώσηπος, κεῖος φύτις μέγα θαῦμα,
Τῷ πατρὶς μέγαλη πᾶις μέγας ὁ Σκαλιγέρ,
Τοῖς Σκαλιγοῖς καλὸς ὑπάτης Βηρωΐδος ἀρχῶ
Εἵλετο Ζεὺς, Μουσῶν σπέρμονον ἔδωκε φέρειν.

Mais ces ſortes de louanges ſont permiſes aux Poëtes, qui ſe contentent de l'apparence des choſes.

J'oublioïs à remarquer, que Jules Scaliger n'étoit pas né à Vérone, quoi que ſes Lettres de naturalité le portent. Il étoit né à Ripa, près le Lac de Garde. *Julius autem Cæſar Scaliger natus eſt anno 1484. ad diem IX. Kal. Maii, feria ſextâ, annis octoginta poſt Wilhelmi Groſſi, ſex autem ante Matthiæ Hungarorum Regis mortem, in caſtro Ripa, ad caput Benaci: qui locus fuerat hactenus ditionis Scaligerorum.* Ce ſont les termes de Joſeph Scaliger, ſon fils, dans ſa Lettre à Douſa.

LXXX.

(1) *Bordani*, en Latin *Julius de Bordonis*, comme *Matthæus de Afflictis, Franciſcus de Zabarellis, Bartholomæus de Burrigariis*, & cent autres. Pour le lieu de ſa naiſſance qu'on prétend être *Ripa* il ſuffit qu'il ſoit dans le Véronois pour juſtifier le titre de *Veronenſis*. Jule Scaliger l'a pris, & perſonne ne le lui conteſte. *Julius Scaliger*, dit Lilio Giraldi, *qui prius Burdonis cognomine fuit, Veronenſis, appriſè eruditus* &c.

LXXX.

Ignorance de Mr. Baillet dan ſon métier de Bibliothécaire touchant le Perroniana.

MOnſieur Baillet dit que Mrs. Du Puy ont fait imprimer le Perroniana; qu'il appelle *les Perroniennes*. Cela n'eſt pas véritable, ç'a été Mr. Daillé, le fils, qui l'a fait imprimer: & ce fut en 1669. qu'il le fit imprimer: & il le fit imprimer à Rouan. Pierre du Puy, qui étoit l'aîné des deux freres, mourut en 1651. le 17. Décembre (1): & Jâque du Puy, Prieur de St. Sauveur, le cadet, mourut en 1656. le 17. Novembre. Ce qui a troublé Mr. Baillet, c'eſt que ces mots du Cardinal du Perron, intitulez *Perroniana*, ont été recueillis par Chriſtophle Du Puy, Procureur de la Chartreuſe de Rome: le frere de ces Meſſieurs du Puy: lequel étoit en ce tems-là Aumônier du Roi, & adomeſtiqué chez le Cardinal du Perron. Mr. Baillet eſt peu verſé dans l'Hiſtoire des gens de Lettres.

LXXXI.

Juſtification de mon Livre Adoptif: de mon portrait inſéré à la tête de mes Miſcellanea: *& de la ſouſcription de mon portrait.*

JE fis imprimer en 1652. un Livre in-4. intitulé *Miſcellanea*. La premiére édition de mes Poëſies fait partie de ces Meſlanges. J'ajoûtai à mes Poëſies pluſieurs Vers en l'une & l'autre Langue, qui m'avoient été adreſſez par différentes perſonnes. Et j'intitulai ces vers, *Ægidii Menagii Liber Adoptivus*. Mr. Baillet s'écrie là-deſſus contre moi comme ſi j'avois fait la plus mauvaiſe action du monde. *Enfin Mr. Ménage, non content d'avoir eu tant d'enfans naturels, en a voulu encore avoir d'adoptifs: à l'imitation d'Heinſius: Et ayant ramaſſé un Recueil de Poëſies d'autres, adreſſées à lui, ou faites à ſon ſujet, il les adopta ſous le titre d'*Ægidii Menagii Liber Adoptivus: *& les fit imprimer avec les ſiennes à Paris in-4. l'an 1652. accompagnées d'un très-beau portrait de la main de Nanteuil.* Ce ſont ſes termes. Il dit enſuite, parlant de ceux dont les vers compoſent ce Livre Adoptif, *Nous pouvons aſſurer même que tous les François n'ont pas toujours été également inſenſibles aux beautez des Poëſies de Mr. Ménage. Et il ſeroit aiſé d'alléguer les Balzac, les Coſtars, les Sarraſins, les Ferramis, les Des-Marets, les Halleys, les Moſants de Brieux, les Valois, les Heinſius, les Mambruns, pour faire voir du moins que la ſympathie & l'amitié mutuelle des Poëtes eſt bien capable par la vertu de l'invention Poëtique de trouver dans l'un des leurs les plus belles qualitez qui ſont imperceptibles à des Critiques farouches & intraitables.*

Premiérement: *un Recueil de Poëſies d'autres adreſſées à lui*, eſt très-mal dit. Il faloit dire, *un Recueil de Poëſies de pluſieurs Poëtes, leſquelles lui étoient adreſſées.* D'ailleurs, il eſt faux que Mr. Coſtar m'ait adreſſé des vers. Mr. Coſtar n'a jamais fait de vers. Mr. Baillet a pris le nom de *Mr. Coſtar* pour celui de *Mr. Habert de Mommor*. Mais cela eſt peu de choſe. Parlons du fonds de la queſtion. Quand je n'aurois que l'exemple de Daniel Heinſius pour juſtifier le titre de mon *Liber Adoptivus*, cela ſuffiroit, Daniel Heinſius étant un homme d'une grande autorité parmi les gens de Lettres. Mais outre ſon exemple, j'ai celui de Nicolas Heinſius, ſon fils, digne fils de ſon pere: lequel a fait auſſi imprimer dans ſes Poëſies un Livre Adoptif de vers faits à ſa louange. Et outre ces deux exemples, j'ai celui de Mr. de Furſtemberg, Evêque de Munſter & de Paderborn, homme d'une grande vertu & d'une grande piété, Poëte célébre, & le Mécénas de notre ſiécle: dont les Poëſies, de ſon vivant, & de ſon conſentement, ont été publiées avec deux Livres Adoptifs de vers faits à ſa louange, qui excédent de beaucoup le nombre de ſes propres vers. Ces Poëſies, dont il m'a fait préſent, furent imprimées à Amſterdam chez Elzevir en 1671. J'ajoûte à ces trois exemples celui de Mr. de Balzac, qui a ajoûté au Recueil de ſes vers un Livre de vers étrangers, ſous ce titre de *Liber Adoptivus*; quoique ces vers ne lui ſoient point adreſſez. Me voilà donc bien juſti-

(1) Le 24. Décembre.

justifié du côté du titre de mon Livre Adoptif. Pour ce qui est de la chose, il y a deux mille exemples de Poëtes dont les Poësies, soit de leur vivant, soit après leur mort, ont été imprimées conjointement avec des vers d'autres Poëtes qui leur avoient été adressez. C'est ainsi qu'on en a usé à l'égard de Pétrarque, de Bembe, du Casa, du Rota, de Ronsard, de Du-Bellai, de Belleau, de Bertaud, de Des-Portes, de Ste Marthe, de Maynard, du Cavalier Marin, de Ségrais, de Hallé de Caen, &c. Et Mr. Bochart, qui étoit la modestie même, a fait imprimer à la tête de son Phaleg un grand nombre de vers faits à la louange de son Livre. Et un nombre infini d'autres Ecrivains en ont usé de la sorte à l'égard de leurs Ouvrages.

Pour ce qui est de mon portrait inséré dans mes *Miscellanea*, si Mr. Baillet en a voulu faire des railleries comme il semble qu'il en ait voulu faire, il est encore plus mal fondé en cette accusation que dans celle dont je viens de parler: les portraits mis à la tête des Ouvrages des Auteurs, étant une chose reçuë généralement parmi tous les Auteurs. Et j'apprens de ces vers de Martial, que cette coûtume se pratiquoit de son tems:

Quàm brevis immensum cepit membrana Maronem
Illius vultus prima tabella gerit.

Il me reste à répondre aux railleries qu'on a faites de cette souscription de mon portrait, ÆGIDIUS MENAGIUS GUILLELMI FILIUS. On dit que c'est expliquer une chose obscure par une plus obscure: *obscurum per obscurius*. Je n'ai pas un grand mérite: mais j'ai une grande réputation: & je dois une partie de cette réputation aux personnes qui ont écrit contre moi. Pour ce qui est de mon pere, comme il n'a rien imprimé, quoiqu'il ût beaucoup plus de mérite que moi dans les Lettres, (ce qui paroît par les Mémoires que j'ai écrits de sa Vie) son nom n'est pas si connu des gens de Lettres que le mien. Mais il n'est pas si obscur que le prétendent ceux qui ont fait ces railleries. Mr. Des-Marais, dans la Lettre 57. du Livre 2. de ses Lettres Latines, a parlé de mon pere en ces termes; *qui apud suos Andegavos, alter Scævola, aut Papinianus, habitus est.* Le Pere Vavasseur a fait ces vers sur son portrait:

En tibi qui patrios ornat MENAGIUS *Andes*
Laude pari, clarus Juris & eloquii,
Ægidium genuit, &c.

Et Mr. Petit, cette Epigramme sur sa mort:

Postquam pallentes visit MENAGIUS *umbras,*
Andegavum sibuit triste repentè Forum.
Flebili amissum ploravit Suada parentem:
Abjectis gemuit lanicibus ipsa Themis.
Vixit: sed mortis solamen grande reliquit, &c.

Mr. Du Périer l'a aussi célébré par ce distique fait pour l'Epitaphe d'Anne Ménage, ma sœur, Supérieure de la Maison du Calvaire de Tours:

Fratribus ANNA *suis & magnâ digna parente*
MENAGIA, *has ades Christo quæ condidit, hic est.*

Et Mr. de la Mare Conseiller au Parlement de Dijon, dans sa Vie de Cujas, non encore imprimée, l'a appelé *homme très-docte & très-éloquent.* Plusieurs autres en ont parlé de même. J'ai produit leurs Témoignages à la tête des Mémoires de sa Vie.

Le Pere Commire a fait depuis peu une belle Epigramme sur cette Vie de mon Pere. J'en ferai part ici à mes Lecteurs.

Dum patris aureolo describit facta libello,
Et mores, Sparte quos velit esse suos,
MENAGIUS; *dubium fecit, natusne parenti,*
An nato plus jam debeat ipse parens.
Vita alter fragilem moriturо contulit usum:
Victurum in scriptis, alter obire vetat.

LXXXII.

Ce qu'a écrit Mr. Baillet que ma Requête des Dictionnaires avoit été mal reçuë du Public, n'eſt pas véritable. Il n'eſt pas véritable non plus que j'aye poſtulé pour une place de l'Académie.

MOnſieur BAILLET a écrit à la page 357. de ſon ſegond Tome que ma Requête des Dictionnaires avoit été mal reçuë du Public. Voici ſes termes: *Avant que de quiter Mr. Ménage, je me crois obligé de parler encore d'un autre de ſes Ouvrages, qui regarde auſſi la Langue Françoiſe. C'eſt ſa Requête des Dictionnaires qu'il fit contre l'Académie Françoiſe, & qui l'ayant brouillé d'une maniére preſque irréconciliable avec cet illuſtre Corps, le mit auſſi mal avec le Public.*

Il eſt faux que ma Requête des Dictionnaires m'ait brouillé de la ſorte avec l'Académie. Tous ceux qui la compoſoient, ne conſidérérent ce petit Poëme que comme un jeu innocent. Et la plupart de ces Meſſieurs, Monſieur de Balzac, Mr. Chapelain, Mr. Godeau, Mr. de Vaugelas, Mr. de la Mothe le Vayer, Mr. Maynart, Mr. Gombaud, Mr. Colletet, Mr. de la Ménardiére, Mr. Cotin, Mr. Patru, Mr. Charpantier. Mr. de Furetiére, Mr. Pelliſſon, Mr. Corneille le Jeune, Mr. de Mommor, Mr. de Caſſagne, Mr. de Benſerade, Mr. Doujat, Mr. Regnier, m'ont donné depuis dans leurs Ouvrages des marques de leur amitié & de leur eſtime. Mr. de Boiſrobert eſt le ſeul de tous les Académiciens qui s'eſt plaint de ce Poëme. Je raporterai ici à ce propos l'extrait d'une Lettre de Mr. Patru à Mr. d'Ablancourt, au ſujet de la viſite que rendit la Reine de Suéde à l'Académie. *Dabord qu'elle fut entrée dans le lieu où on la devoit recevoir, elle s'approcha du feu, & parla à Mr. le Chancelier aſſez bas. Puis elle demanda pourquoi Mr. Ménage n'étoit pas-là. Et ſur ce qu'on lui dit qu'il n'étoit pas de la Compagnie, elle demanda pourquoi il n'en étoit pas. Mr. de Boiſrobert lui répondit, ce me ſemble, qu'il méritoit fort d'en être: mais qu'il s'en étoit rendu indigne.* Cette Lettre eſt imprimée parmi les Lettres de Mr. Patru, imprimées à la fin de ſes Plaidoyez de la ſeconde édition. Mais notre brouillerie de Mr. de Boiſrobert & de moi ne dura pas toujours. Nous nous reconciliâmes enfin: & je fis des vers à ſa louange: & il en fit à la mienne.

Il eſt faux auſſi que cette Requête ait été mal reçuë du Public. Voici comme en parle Mr. Pelliſſon dans ſon Hiſtoire de l'Académie: *La derniére de ces trois Piéces*, (Il parle des Piéces faites contre l'Académie) *eſt cette ingenieuſe Requête des Dictionnaires, qu'un Imprimeur a auſſi publiée nagueres en petit, avec beaucoup de fautes: & qui depuis a été imprimée plus correctement in quarto. Tout le monde ſait qu'elle a été compoſée par Mr. Ménage, homme non ſeulement fort ſavant & fort poli, mais encore plein d'honneur & d'une ſolide vertu. Il l'a toujours beaucoup eſtimée lui-même, & en a parlé honorablement en pluſieurs de ſes Ouvrages. Il étoit auſſi ami particulier & intime, comme il eſt encore aujourd'hui, de pluſieurs des Académiciens dont il eſt parlé en cette Requête; & ne l'entreprit, comme il le proteſte lui-même, par aucun mouvement de haine ou d'envie, mais ſeulement pour ſe divertir, & pour ne point perdre les bons mots qui lui étoient venus dans l'eſprit ſur ce ſujet. Auſſi la ſupprima-t il après l'avoir faite. Et elle eſt demeurée plus de dix ans cachée parmi ſes papiers: juſqu'à ce qu'une perſonne qui les avoit tous en garde, ſe laiſſa dérober celui-là par quelqu'un que nous connoiſſons, qui en donna bien-tôt après pluſieurs copies.* Cette perſonne qui avoit mes papiers en garde, c'étoit Mr. Giraud, Chanoine de l'Egliſe du Mans. Et celui qui lui déroba cette Requête, c'eſt l'Abbé de Montreuil frere de l'Académicien. Il n'eſt point vrai au reſte, pour le marquer ici par occaſion, que j'aye dit que j'uſſe fait la Requête des Dictionnaires pour ne pas perdre les bons mots qui m'étoient venus dans l'eſprit ſur ce ſujet. J'aurois u grand tort d'avoir fait cet Ouvrage par ce motif. *Miſerum eſt, verbum non poſſe perdere.*

Mandavi Giraldo per quem perire nullatenus mihi licet meis nugis. Voyez l'Epître Dedicatoire de mes Poëſies.

Mais Mr. Pelliſſon n'eſt pas le ſeul qui a donné des louanges à la Requête des Dictionnaires. Voici comme en a parlé l'Hiſtoriographe Scipion Dupleix dans ſa Préface ſur ſon Livre intitulé *Liberté de la Langue Françoiſe dans ſa pureté: Un des plus gentils Eſprits de ce tems, conſidérant l'effroiable multitude de mots qu'ils*

qu'ils ont condamnez & proſcrits, à pris de là occaſion de ſe moquer de leur entrepriſe, auſſi odieuſe que hardie; par une Satyre Burleſque, ſous une gaillarde Proſopopée: dans laquelle il repréſente les Dictionnaires François, qui ſe plaignent du dommage qu'ils recevroient par le retranchement d'un ſi grand nombre de mots, s'il n'étoit pourvu à ce deſordre.

Mr. le Duc de Montauſier & Mr. de Balzac l'ont auſſi fort louée: ce qui paroît par cet endroit de la Lettre de M. de Balzac au Pere Vavaſſeur, imprimée à la fin de l'Entretien XXXVIII. de Mr. de Balzac: *Et s'il falloit irrémiſſiblement que le ſtile de Marot, & que le genre Burleſque périſſent, je ſerois de l'avis de Mr. le Marquis de Montauſier. En cette générale proſcription, je demanderois grace pour les Avantures de la Souris, pour la Requête de Scarron au Cardinal, & pour celle des Dictionnaires à l'Académie.*

Mr. de Furetiere en a auſſi parlé avantageuſement. C'eſt dans ſa Nouvelle Allégorique ſur les troubles du Parnaſſe. *La joûte du Cavalier Ménage fit beaucoup de bruit: car ayant pris l'intérêt de Nicod & de Calepin, à qui il avoit quelqu'obligation, il ſe mit en lice, & ſe préſenta au bout de la Carrière pour combattre tous venans. Il fit alors pluſieurs coups de lance, & rompit avec pluſieurs des Quarante Barons. Et il leur donna de ſi rudes atteintes, qu'encore qu'il n'eût deſſein que de faire un jeu, cela paſſa pour un combat à outrance, & à fer émoulu.*

Mr. BAILLET avoit ajoûté que j'avois poſtulé pour une place de l'Académie, & que j'en avois été refuſé à cauſe de cette Requête: ce que Mr. le Préſident Couſin, Examinateur de ſon Livre de la part de M. le Chancelier, lui fit ôter. Il eſt faux que j'aye jamais poſtulé pour une place de l'Académie. Et il eſt faux par conſéquent que j'en aye été refuſé. Voici le fait. Depuis l'établiſſement de l'Académie, on a propoſé un nombre infini de fois dans l'Académie de me faire de l'Académie. Mais comme il falloit poſtuler pour en être, n'ayant jamais voulu poſtuler, je n'en ai point été. M. de Mommor dit un jour dans l'Académie à ce propos, qu'il falloit me condamner à être de l'Académie de la même façon qu'on condamne ces jeunes garçons qui ont diffamé des filles de les épouſer. Il y a un peu plus de deux ans, que deux places de l'Académie étant vacantes; l'une, par la mort de M. Corneille; mais qui avoit été promiſe à ſon frere, & l'autre, par la mort de Mr. de Cordemoy; M. Regnier, Secrétaire perpétuel de l'Académie, me fit l'honneur de me venir voir, pour me dire que dans la derniére Aſſemblée de l'Académie, on avoit propoſé de remplir la place de Mr. de Cordemoy d'un ſujet qui fit honneur à l'Académie, & que tous ces Mrs. qui compoſoient cette Aſſemblée, avoient jetté les yeux ſur moi. Et il me convia de leur part de vouloir accepter cette place: & il m'en convia avec des paroles ſi obligeantes que la modeſtie ne me permet pas de les rapporter en ce lieu. Je répondis à Mr. Regnier que je ne méritois pas l'honneur que ces Mrs. me vouloient faire: mais que s'ils me feſoient cet honneur, je le recevrois avec reſpect, avec joye & avec reconnoiſſance: mais que je ne voulois ni conteſter contre perſonne la place dont étoit queſtion, ni la ſolliciter auprès de qui que ce ſoit. Je dis la même choſe à Mr. Charpantier, qui le lendemain de la viſite de Mr. Regnier, me vint faire à peu près le même compliment que Mr. Regnier. Quelques jours après, pluſieurs de Mrs. de l'Académie; Mr. Doujat, Mr. de Benſerade, Mr. de Lavau, Mr. de Chaumont Evêque d'Acs, Mr. Perrault, Mr. l'Abbé Huet; vinrent en perſonne m'offrir leurs ſuffrages. Et quelques autres s'envoyerent offrir à moi. Dans ce tems-là, Mr. Bergeret, homme de beaucoup de mérite, qui avoit été Avocat Général du Parlement de Metz, & qui étoit Secrétaire du Cabinet, & Premier Commis de Mr. Colbert de Croiſſy Secrétaire d'Etat, ſongea à être de l'Académie: ne ſachant point ce qui s'étoit paſſé dans l'Académie à mon ſujet: car il étoit en ce tems-là à Fontainebleau où étoit la Cour. Le Révérend Pere de la Chaiſe, Confeſſeur du Roi, qui eſt un des hommes de France le plus conſidéré, fit écrire de ſa part le Pére Verjus, à Mr. l'Abbé de la Chambre, à Mr. Doujat, à Mr. Charpantier, & à Mr. Regnier pour leur demander avec inſtance leurs ſuffrages en faveur de Mr. Bergeret, qui eſt fort de ſes amis. Ces Mrs. écrivirent au Pere

Verjus pour s'excuſer envers le Pere de la Chaiſe: diſant qu'ils s'étoient déclarez publiquement pour moi: qui d'ailleurs étois un ſujet très-digne de remplir la place vacante. Mr. Regnier & Mr. Charpantier m'apporterent leurs Lettres, qui étoient toutes pleines de mes louanges. Comme je m'étois déclaré que je ne voulois concourir avec perſonne, je priai ces Meſſieurs qui ſongeoient à moi, de n'y plus ſonger, & d'abandonner la choſe. Ils me répondirent, que s'étant excuſez envers le Pere de la Chaiſe, la choſe ne receviot aucune difficulté. Ils me dirent de plus, que ce n'étoit pas mon affaire: que c'étoit celle de l'Académie: ce qui fit dire à Mr. le Préſident Roſe qu'il étoit pour l'Académie, lorſqu'on lui demanda pour qui il étoit de Mr. Bergeret ou de moi. Et en effet, j'étois ſur le point d'être élu, lorsque ſur un bruit qui courut que M. de Louvoi auroit bien agréable d'être de l'Académie, on députa vers lui pour le prier d'en vouloir être. Mr. de Louvoi s'étant excuſé d'en être, le Pere de la Chaiſe, à la priére de ſon ami, renouvela ſes ſollicitations avec toute ſorte d'ardeur; & il fit paſſer du côté de Mr. Bergeret quelques Académiciens qui s'étoient envoyez offrir à moi, & obligea quelques autres qui devoient m'être favorables, de ne point aller à l'Académie le jour de l'élection. Toute la maiſon Colbert fit une affaire de conſéquence de cette affaire. Mr. de Seignelai, Mr. de Croiſy, Mr. le Coadjuteur de Rouan, Mr. le Duc de St. Aignan, Mr. le Duc de Beauvilliers ſollicitérent en perſonne pour Mr. Bergeret, avec pluſieurs Dames de la Cour, qui y ſont très-puiſſantes. En un mot, comme de mon côté on ne ſe ſoit nulles ſollicitations, & qu'on en ſeſoit ſans ceſſe, & de preſſantes, & de puiſſantes, du côté de Mr. Bergeret, Mr. Bergeret fut élu à la pluralité de quelques voix;

Dont la troupe de Ménage
Appela comme d'abus
Au tribunal de Phœbus.

C'eſt ce que dit Mr. de Benſerade dans ſon Poëme du Portrait des Académiciens qu'il récita dans l'Académie en préſence de Mr. Bergeret, le jour même que Mr. Bergeret y fit ſa Harangue. Pluſieurs perſonnes firent des vers à ma louange ſur cette occaſion, comme ſur une choſe qui m'avoit été fort glorieuſe: car ceux mêmes qui étoient contre moi, en parloient avec de grands éloges. Mr. Petit, entr'autres, fit à ma louange cette Epigramme Latine: qui ſera voir à Mr. Baillet que je n'ai point poſtulé.

Obtulerat vacuam ſacunda Academia ſedem
MENAGIO, *tanti nomine capta viri.*
Ille ultro oblatum non dedignatus honorem,
Ut ſibi jam porto munere, latus erat.
Et meritas illis grates de more parabat
Pendere: BERGERETUS *tùm ſubitò è lacebris*
Audax erumpens, athleta occurrere tanto
Non dubitat. Vacuum poſcit at ille locum.
Et tandem, ô mores! prenſanti dum favet Aulæ,
Doctrinam vincunt, ingeniumque, preces.
Ecce indignantur Græia, Latiaque Camena:
Muſa indignatur Gallica: Tuſca Charis.
Deſinite irarum, bona Numina, dixit Apollo:
Delphinum talem non capit hæc patina.

C'eſt un mot de l'Orateur Amphicrates: qui ſe trouve dans Plutarque en la Vie de Lucullus. Pag. 87.

J'ajoûte à cette Epigramme de Mr. Petit, cet endroit des Remarques de Mr. l'Abbé de Marolles ſur la Traduction de Virgile de Mr. de Segrais: qui ſera voir auſſi à Mr. Baillet que je n'ai pas été jugé indigne d'être de l'Académie par ceux de l'Académie: *Il faut avoüer que l'Académie Françoiſe n'eſt remplie que d'hommes choiſis entre tous les autres; leſquels ſavent parfaitement l'art de bien écrire. De là vint que l'un de ceux qui la compoſent, diſoit une fois à quelques-uns, qu'à peine en connoiſſoit-il trois qui fuſſent capables d'en remplir dignement des places. Entre leſquels il nommoit Monſieur Ménage, que l'on avoit propoſé pour être le Précepteur de Monſeigneur le Dauphin, (comme il le dit lui-même à Monſieur de Mére) Mr. l'Abbé Hédelin & feu Mr. le Prieur Ogier.* Cet Académicien qui parloit de la ſorte, c'étoit le célébre Monſieur d'Ablancourt.

Et dans l'affaire de Mr. Bergeret, ceux mêmes qui furent contre moi, me jugeoient très-digne d'être de l'Académie. Mr. Furetiére fut un de ceux qui furent contre moi. Et cependant, voici ce qu'il a dit de moi dans une de ſes Epigrammes con-

contre l'Académie, adreſſée à ſon confrere Mr. Racine, qui fut auſſi contre moi.

L'Académie, ayant fruſtré Ménage
De l'eſpoir d'être de ſon Corps,
Parceque ſon ſavoir lui donnoit de l'ombrage;
A fait enſuite ſes efforts
Pour en chaſſer l'Auteur d'un beau Dictionnaire.
RACINE, prenez garde à vous,
Vous haranguez ſi bien au jugement de tous
Qu'on ne vous y verra plus guére.

Mais pour faire voir à Mr. Baillet que ma Requête des Dictionnaires ne m'a point brouillé avec l'Académie de la façon qu'il dit, c'eſt que depuis quinze jours une place étant vacante dans l'Académie par la mort de Mr. le Duc de St. Aignan, Mrs. de l'Académie me l'ont offerte le plus obligeamment du monde.

Et m'étant excuſé de l'accepter à cauſe de ma mauvaiſe cuiſſe, qui ne m'ût pas permis d'aſſiſter à leurs Aſſemblées, Mr. l'Abbé Huet, nommé à l'Evêché de Soiſſons, un des plus dignes ſujets de l'Académie, qui étoit en ce tems-là en Normandie en ſon Abbaïe d'Aunai, me fit l'honneur de m'écrire là-deſſus en ces termes: *Je ſuis très-fâché que vous ayez refuſé la place de l'Académie qui vous avoit été offerte de ſi bon cœur & de ſi bonne grace. On me l'écrit avec chagrin. Et ce chagrin eſt une preuve que vous ne la deviez pas refuſer. Vôtre mal de cuiſſe ne vous auroit pas empêché d'aller à l'Académie une ou deux fois par an. Et quand même vous n'y auriez été que le jour de vôtre réception, cela auroit ſuffi. Il falloit que vôtre nom parût dans les Faſtes de l'Académie. Monſieur Ménage ſe devoit à l'Académie, & l'Académie ſe devoit à Monſieur Ménage.*

LXXXIII.

Mépriſe de Monſieur Baillet au ſujet des vers de Muret pris par Scaliger pour ceux d'un Ancien Comique. Il n'eſt point vrai que Muret ait demeuré en penſion chez Jules Scaliger. Pluſieurs particularitez curieuſes touchant Muret.

MOnſieur BAILLET. *Il faut en effet que Muret ait ſu bien parfaitement imiter les Anciens, puiſque Joſeph Scaliger qu'il appelloit ſon frere d'adoption, & qui connoiſſoit fort bien l'Antiquité s'y laiſſa prendre, lors qu'il lui fit paſſer une Epigramme qu'il avoit faite pour l'Ouvrage d'un Ancien Auteur.* Page 106. Tom. 4.

Il ajoûte dans ſes preuves: *Janus Nicius Erythræus Pinacothecæ 1. pag. 12. C'eſt que dans le tems que Muret demeuroit à Agen en penſion chez Jules Scaliger, pere de Joſeph, Jules l'appelloit ſon fils. Joſeph voulut ſe venger de la fourbe de Muret, par une alluſion aſſez froide qu'il fit au ſupplice qu'on préparoit à Toulouſe pour Muret, à cauſe d'un crime déteſtable: & il fit cette Epigramme,*

Qui flammas rigidæ vitaverat antè Toloſæ
Rumetus, fumos vendidit ille mihi.

MENAGE. J'ai fait voir en pluſieurs endroits de ces Remarques que Monſieur Baillet eſt tout-à-fait ignorant dans l'Hiſtoire des gens de Lettres. Ces vers de Muret que Scaliger prit pour les vers d'un Ancien, n'étoient pas une Epigramme: c'étoit un endroit d'une Scéne de Comédie. Ce qui paroit par ces mots des Notes de Scaliger ſur Varron *de Re Ruſtica*, pag 212. de l'édition de Henri Etienne de 1573 où Scaliger a cité ces vers comme étant d'un Ancien Comique: *Producam autem locum veteris Comici Trabeæ, ex Fabula Harpace, ubi hoc loquendi genus uſurpatur*; Il parle de la façon de parler *auro contra: tum propter ſententiæ elegantiam, tum etiam quia vulgò nondum noti ſunt.*

Here, ſi querelis, ejuſatu, fletibus,
Medicina fieret miſeriis mortalium,
Auro parandæ lacrimæ contrà forent.
Nunc hæc ad minuenda mala non magis valent,
Quàm næniæ Præficæ ad excitandos mortuos.
Res turbidæ conſilium, non fletum experunt.

Quis enim tam averſus à Muſis, tamque humanitatis expers, qui horum publicatione

ne offendatur. Scaliger ſupprima ces vers dans l'Edition poſtérieure de ſon Varron (1). Muret les a fait imprimer dans le Recueil de ſes Poëſies de l'édition d'Alde de 1575. Et il les a fait imprimer avec cette Nôte : *Cùm veteris Comici Græci Philemonis ſententiam à Plutarcho & à Stobæo acceptam, animi cauſſâ exprimere tentaſſem, & dicendi genere, & numero, veterum Latinorum ſimillimo : placuit etiam experiri, nunquid eandem comicè explicare poſſem. Viſum eſt utrumque non infeliciter ſucceſſiſſe. Per jocum itaque prioribus verſibus Attii, poſterioribus Trabeæ nomen aſcripſi, ut experirer aliorum judicia, & viderem num quis in eis ineſſet vetuſtatis ſapor. Nemo repertus eſt qui non ea pro veteribus acceperit. Unus etiam, & eruditione & judicio acerrimo præditus, repertus eſt, qui ea à me accepta pro veteribus publicaret. Ne quis igitur amplius fallatur, & rem totam detegendam, & carmina ipſa hic ſubjicienda duxi.*

Aſſicta Attio.

Nam ſi lamentis allevaretur dolor,
Longoque fletu minueretur miſeria,
Tum turpe lacrumis indulgere non foret,
Fractâque voce Divûm obteſtari fidem,
Tabifica donec pectore exceſſet lues.
Nunc hæc neque hilum de dolore detrahunt:
Potiùſque cumulum miſeris adjiciunt mali.

Aſſicta Trabeæ.

HERR, ſi querellis, ejulatu, fletibus,
Medicina fieret miſeriis mortalium,
Auro parandæ lacrumæ contra forent.
Nunc hæc ad minuenda mala non magis valent,
Quàm næniæ Præficæ ad excitandos mortuos,
Res turbidæ conſilium non fletum expetunt.
Ut imbre tellus, ſic riganda mens mero:
Ut illa fruges, hæc bona conſilia efferat.

Je remarquerai ici en paſſant, que Nicolaus Serarius dans ſes Notes ſur l'Epître 99. de Boniface Archevêque de Mayence, page 325. a auſſi allégué ce vers de Muret, *Auro parandæ lacrumæ contra forent*, comme étant de l'Harpacé de Trabéa.

Mr. Baillet qui n'eſt qu'un Copiſte de faiſeurs d'Eloges, a pris de l'Eloge de Muret fait par Janus Nicius Erythræus ce qu'il a dit ici que ces vers de Muret étoient une Epigramme. C'eſt auſſi du même faiſeur d'Eloges qu'il a copié l'Epigramme de Scaliger. Car Janus Nicius Erythræus a repréſenté cette Epigramme de la même façon que Monſieur Baillet. Dans le Recueil des Poëſies de Scaliger fait par Scrivérius ſur les Originaux de Scaliger, elle eſt de cette façon, qui eſt meilleure :

Qui rigida flammas evaſerat antè Toloſa,
Rumetur, fumos vendidit ille mihi,

Mais Monſieur Baillet a ajoûté de ſon chef que l'alluſion étoit froide. Monſieur Baillet juge des vers comme un aveugle des couleurs. Et il ne peut pas en bien juger, n'en ayant jamais fait. Il n'appartient qu'aux Poëtes de juger des Poëtes. Voyez ci-deſſous le chapitre 87. de ces Remarques. Cette Epigramme eſt très-belle : & elle a reçu une approbation univerſelle de tous les connoiſſeurs. Ce que Monſieur Baillet dit enſuite, qu'on préparoit à Toulouſe un ſupplice à Muret, m'oblige de raconter ici cette facheuſe Hiſtoire de Muret.

Muret aimoit un jeune garçon de Dijon, qui avoit été ſon Ecolier, nommé *François Menge Fremiot.* C'eſt le nom qu'on lui donne ſous l'Epigramme qu'il a faite (1) ſur le portrait de Muret, inſéré à la tête du Commentaire de Muret ſur le premier Livre des Amours de Ronſard. Dans le *Deliciæ Poëtarum Gallorum*, où ſont les Poëſies de ce Fremiot, & dans le *Juvenilia* de Muret, où il y a deux de ſes Epigrammes, il eſt appelé *L. Memmius Fremiotus.* Et il eſt appelé de même

Ce Fremiot, dans une de ſes Epigrammes qu'il a adreſſée à Muret, appelle Muret ſon précepteur.

¶ 1. Le bon homme Conrad Rittershuſius qui ne raffinoit pas trop en critique, & qui apparemment n'avoit vû que la premiére edition du Varron de Scaliger, a cité comme ancïens, pag. 296. & 297. de ſes Commentaires ſur Oppien ces vers de Muret, qu'il a cru de bonne foi être de Trabeas, & d'Attius, quoi que Muret lui-même plus de vingt ans auparavant eût déclaré la ſuppoſition. M. Ménage a remarqué dans cette même page quelque choſe de ſemblable touchant le Jeſuite Serarius.

¶ 2. Je

Voi, 80. me dans le Commentaire de Muret sur Catulle. *Ac memini equidem, L. Memmium Fremiotum, nobilissimum, summoque ingenio præditum adolescentem, cùm hoc carmen unà evolveremus, mihi dicere, &c.* Ce qui me fait croire, qu'il s'appeloit *Louis*, ou *Luc*, ou *Lambert Monge Fremiot.* Je remarquerai ici en passant que Monsieur Baillet a omis ce Fremiot dans sa Liste des Poëtes de France qui ont fait des vers Latins. Je veux croire que Muret aimoit ce jeune garçon d'un amour honnête. Cependant il fut accusé de l'aimer d'un amour deshonnête. Ce qui paroît par cet Extrait du second volume des Regîtres Journaux de la Ville de Toulouse : *Cette année* (1554.) *Marc Antoine Muret, Limosin, qui a laissé ses doctes Livres à la posterité; & du depuis à Rome Orateur du Pape; fut brûlé en effigie avec un Memmius Fremiot, de Dijon, pour être Huguenot & Sodomite : en la place St. George : par sentence des Capitoux, confirmée par arrêt.* Il n'y a point d'apparence que cette Sentence des Capitoux de Toulouse ait été confirmée par Arrêt du Parlement de Toulouse. Car ayant été donnée par contumace, & ordonnant le plus sévere des supplices, il ne peut pas y en avoir û appel *à minima* de la part du Procureur du Roi. J'ai appris de Monsieur Baluze qu'il avoit appris de Monsieur de Caseneuve, qu'un Conseiller du Parlement de Toulouse, ami & admirateur de Muret, fut chez lui pour lui donner avis des poursuites qu'on fesoit contre lui, & que ne l'ayant point trouvé, il lui écrivit ce vers, *Ileu fuge crudeles terras, fuge littus avarum.* Muret sur cet avis s'enfuit de Toulouse, & s'en alla en Italie. Casaubon dans ses Animadversions sur Athénée Livre x. ch. 1. fait mention de cette fuite & de ce voyage, en ces termes: *Accepimus etiam à viris fide dignis, visas manifestò aures movere,* (il parle des hommes à qui les oreilles remuent) *viro cuidam eruditissimo, cùm per Allobrogum fines transiens, vivicomburii periculum sibi à Magistratu imminere intellexisset : quòd diceretur nefandi criminis reus Tolosâ in Italiam fugere.*

J'apprens d'Antoine du Verdier de Vauprivas dans la Profopographie Livre VIII. que Muret fut à Paris avant que d'aller en Italie & qu'il y fut fait prisonnier au sujet du même crime. Voici ses termes; *Marc Antoine Muret, Citoyen Romain, natif en Limosin, grand Orateur & Poëte, ainsi que ses Oeuvres témoignent, étoit Cousin de Jean Dorat, Poete du Roi. Après avoir donné à la France l'odeur de son érudition, & espérant de grands fruits, fut accusé d'une abomination: dont il fut prisonnier au Châtelet à Paris, & tenu fort étroitement dans un cachot. Là, sentant le ver de sa conscience, & craignant une mort honteuse; encore qu'il devoit davantage craindre le jugement de Dieu, & la mort éternelle; il se délibére de se laisser mourir de faim. Dorat me le contant, disoit, les Grecs appelent cela ἀποκαρτερεῖν. Toutefois Dieu eut pitié de son ame, & ne le voulut perdre. Ses amis s'employerent. Son savoir, & Pespérance qu'on avoit qu'il feroit quelque fruit, & se repentiroit, fit qu'on trouva moyen de l'oter de là: Mais il lui fallut abandonner le Royaume. Il prend son chemin en Italie : où étant, en une Ville de Lombardie, il tomba malade. Il étoit assez mal vêtu, pour ce qu'il s'étoit déguisé. Avec cela, il avoit un visage assez grossier, couperosé : tellement qu'on n'eût jamais jugé que ce corps dans ses haillonsût logé un si bel esprit. Il fait appeler le Médecin. Ce Médecin l'ayant quelque peu traité, trouvant sa maladie dontteuse, dit qu'il falloit consulter avec un autre; un autre vient. Ils consultent lûrement en sa présence, & en Latin, pour ce qu'ils n'entendent rien que François ût entendu Latin, étant si mal de cuéche. Il ne perdoit pas un seul mot de ce qu'ils disoient. Après avoir long-tems debatu sur un remède non usité, l'un se met à dire, faciamus periculum in* corpore vili: *& prenant cette résolution de faire une expérience sur ce corps abjet, le congé prins par les Médecins, avec quelque promesse de bon remède; & lui ayant donné l'ordre de son régime; le compagnon qui savoit bien autant de Latin comme eux, se leve*

Muret appelé Dorat son parent dans son Ode Latine à Dorat.

¶ 2. Je ne sai dans quelle édition des Amours de Ronsard M. Menage a trouvé ce François Fremior. Il y a dans toutes celles que j'ai vûes *L. Memmii Fremioti* excepté dans celle de 1610. in-12. où il y a *E. Memmii Fremioti.* Le premier nom de ce Fremiot commençoit assurément par une L, cette L renversée est devenuë une F, & de cette F on a pu aisément faire un E.

leve, paye son hôte, & s'en va. Ayant fait quelques lieuës, l'appréhension de se mettre entre les mains des Médecins, le guérit. Il arriva à Padouë, où il trouva, ainsi que lui-même écrit, un jeune Ecolier Sicilien, qui n'avoit pas grande doctrine, mais faisoit des merveilles par l'art de mémoire. Il regrettoit que cet Ecolier n'employât son art à choses utiles, & que lui-même ne le fût. Il se fit tant son ami qu'il le lui apprit: & dit en avoir été soulagé grandement, quand il falloit haranguer. Delà il vient à Rome: où sa doctrine fut recueillie des Cardinaux, & du Pape même, &c.

Il n'étoit pas Sicilien, il étoit Corse. Voyez Muret dans ses diverses Leçons.

Etant à Padouë & à Venise, on prétend qu'il lui arriva une autre affaire de la même nature. Scaliger dans son fegond Scaligérana en parle en ces termes: *Muretus fugit Tolosa: venit Venetias: sed quia primæ nobilitatis filios volebat comprimere, idco fugit Romam, &c. Un ne l'a pas voulu endurer à Venise* ob pæderastiam. Lambin dans une de ses Lettres à Muret, imprimée dans l'*Epistolæ Clarorum virorum*, en parle à peu près en mêmes termes. Voici l'endroit de cette Lettre qui regarde cette particularité: *Muretus noster, inquam, quid agit? Uz valet? Nihilne novi scribit, quod alios delectet, ipsum laudibus æternis illustret? Ille verò, inquit, Patavio dies aliquot afuit: quam ob causam, nescio: nisi quòd Patavii disseminatus est ab invidis (opinor) hominibus rumor de eo non bellus. Itaque nobles Veneti pudentes & boni, qui cum eo vivebant, recepisse se ad suos dicuntur. Muretus autem cum paucis post diebus illos consecutus esset, hoc consilio ut se purgaret, atque aliquantum temporis dum rumor ille defervesceret, Venetiis consedisset, Patavium rediit, tristis ac demissus: dicitur que prioribus sedibus, in quibus laxissimè habitabat, relictis, ad alias angustiores conduxisse. Hæc cùm audiissem, valdeque ea auditione perturbatus, & propemodum exanimatus, obstupuissem, & vix tandem me collegissem, quæsivi certone sciret tuus abs te discessisse: negavit ille se certò scire: eorum quæ dicerat, rumorem esse nuncium; præterea neminem: hoc unum se exploratorem habere, te Venetias profectum esse, ibique dies aliquot constitisse: deinde Patavium reversum esse: ædes tuas non eâ, quâ antè frequentiâ celebrari. Hæc mihi Theologus ille: quæ me planè perculerunt atque affixerunt: neque extollar aut recreabor priùs quàm ex tuis litteris quid acciderit novi, cognovero. Quamobrem, si me amas, fac ut de toto hoc rumore diligenter ad me scribas: ut si verus sit, quod Dii immortales omen avertant, nos subveniamus: sin falsus; quod spero & opto; curâ metuque liberemur & gaudeamus.* Et ce qui suit. Muret répondant à cette Lettre, dit à Lambin: *Primùm de iis quæ illuc allata sunt, metu omni*

¶. 1. On n'a pas eu trop bonne opinion de la religion de Muret, jusque-là que Campanelle lui attribuoit le fameux Livre *de trium impostoribus*. Je me souviens du moins l'avoir lu ainsi dans un petit Recueil in-12. d'Observations Critiques d'Henri Ernstius, ne sachant point d'ailleurs si Campanelle rapporte rien de tel en quelque endroit de ses Oeuvres. C'est à mon avis une chimere que ce Livre comme je le ferai bientôt voir dans un Discours où j'epuise cette matiere.

¶ 2. Muret ne se plaint pas d'une Lettre feule supposée, mais de plusieurs, & après avoir remarqué que c'eſt de Lambin dont il entend parler dans celle qu'il écrit à Nicot, il n'eſt pas malaiſé de conclurre que ces Lettres pretendues ſuppoſées ne ſont autres que celles qui avoient paru dix-huit ans auparavant ſous le nom de Muret à Lambin parmi les *Epiſtolæ clarorum virorum* imprimées à Lion chez Antoine Gryphe in-8. l'an 1561. Une preuve convainquante de cela eſt qu'elles ne ſe trouvent point parmi les autres Lettres de Muret; auſſi avoit-il raiſon de les deſavouër, elles lui faiſoient d'autant moins d'honneur qu'elles étoient jointes, & ſervoient de réponſes à certaines Lettres de Lambin d'où l'on tiroit de puiſſantes induction contre lui ſur le panchant qu'il avoit au vice dont il a été tant accuſé. Lambin étant à Lion dans le tems qu'Antoine Gryphe faiſoit imprimer un Recueil d'Epîtres d'hommes illuſtres, lui en fournit bon nombre des ſiennes parmi leſquelles étoient celles-ci de Muret. Il n'y a pas d'apparence qu'elles ayent été ſuppoſées. Ce qu'on peut dire de plus vraiſemblable, eſt que Lambin ne fut pas fâche de trouver cette occaſion de ſe venger de Muret. Ils avoient été les meilleurs amis du monde, & fur ce pié-là ils ſe communiquoient toutes choſes. Lambin dans le deſſein où il étoit de publier ſes Commentaires ſur Horace avoit fait part à Muret de ſes explications ſur pluſieurs endroits difficiles de ce Poëte. Muret, à ce que préſent Lambin, employa dans ſes diverſes leçons, auxquelles il travailloit alors, la plupart de ces explications telles qu'elles lui avoient été communiquées, & pour s'en approprier tout l'honneur ſe hâta de faire imprimer ſon Livre. Lambin ne pouvant ſouffrir une telle ſupercherie en fit des reproches très-aigres à ſon ami dans une longue Lettre qu'il lui écrivit là-deſſus, où entre autres traits piquans celui-ci mérite d'être remarqué. Dans le 21. chap. du 8. Livre des diverſes Leçons de Muret il eſt dit que les femmes ſavantes ſont ordinairement lubriques; ſurquoi Lambin le relevant: je voudrois, dit-il, que vous ne vous fuſſiez pas aviſé de trai-

ter

omni te libero. Ego Patavio pedem non movi : nisi quod nuper negotiorum causâ, Venetias profectus sum. Mei omnes adhuc mecum sunt : nisi quod tres, cùm febri correpti essent, ad suos se contulerunt, ut ibi melius curarentur. Næ ego, mi Lambine, singulari quodam sum ad invidiam fato. Nam quid mirum est istne pervenisse falsos quosdam de me rumusculos, cùm Venetiis, hoc est, in ea urbe in qua hæc quàm vana essent, oculis videri poterat, eadem illa istuc allata esse scribit, disseminata sant. La réponſe de Lambin à cette Lettre de Muret eſt imprimée dans le Recueil des Lettres de Muret à Lambin, & de Lambin à Muret, & dans l'*Epiſtolæ Clarorum virorum*. Muret fut enſuite à Rome, où il fut fait Citoyen Romain : ce qui donna occaſion à Beze de faire contre lui une Epigramme, où il dit, que Muret, pour le crime de non-conformité fut chaſſé de France, & enſuite de Veniſe, & que pour ce même crime il fut fait à Rome Citoyen Romain. Tout cela ſoit dit ſans offenſer la mémoire de Muret; pour laquelle j'ai toute ſorte de vénération : ayant appris du Jéſuite Bencius, que les neuf dernieres années de ſa vie il étoit d'une dévotion ſi fervente qu'il pleuroit en diſant la Meſſe. *Novem jam sunt anni, Auditores, cùm sacris est initiatus M. Antonius, ac sacerdos factus : ex quo tempore tam sæpè, tam religiosè, tam sanctè fecit rem divinam, ut inter sacrificandum nec lacrimas teneret ipse & easdem etiam auditoribus excuteret.* Ce qui détruit ce qui eſt dit de lui dans le premier Scaligerana: *qui si tam bene crederet in Deum, quàm optimè persuaderet esse credendum, bonus esset Christianus* (1). Je reviens à la Lettre de Lambin à Muret. Muret & Lambin qui étoient amis à n'être qu'une même choſe, ſe brouillerent enfin : car c'eſt de Lambin qu'il faut entendre ces paroles de la Lettre de Muret à Nicot: *Hoc autem æquiore animo passus sum exstare aliquas Epistolas meas, quod quædam jam multis abhinc annis editæ sint pro meis, de quibus scribendis ego ne per somnium quidem unquam cogitavi. Confunxerat eas is ipse qui tamquam à me ad se missas divulgaverat : homo eruditus ille quidem, sed improbus & naturâ nocendi ac malefaciendi cupidus : cùm plurima & maxima officia, quibus à me affectus erat, summis injuriis compensare vellet. Qua de re olim à me graviter objurgatus, multis cum lacrimis à me veniam petiit : laqueo digna commissse fassus : cùm ei sermoni Hadrianus Turnebus & Joannes Auratus præsentes essent.* Les Lettres que Lambin & Muret ſe ſont écrites, ont été imprimées en un petit volume à part. Je n'y trouve rien qui puiſſe ſe rapporter à ce que dit ici Muret : & je ne fai ce que c'eſt que cette Lettre ſuppoſée par Lambin à Muret (2).

Il

un pareil chapitre, on ditoit que vous ne ſavez pas juſqu'où va la colére des femmes, cependant, ne vous en deplaiſe, l'auteur d'Orphée devoit un peu vous faire ſage là-deſſus, & vous apprendre à ne pas irriter une nation ſi dangereuſe. *Vellem Caput XXI. de mulieribus eruditis & libidinosis admisere tibi non venisset in mentem. Videris ignorare quam sit iratum sum muliercum genus, atque debebat te mitescebilis Orphei cæsus erudire, & à mulierium irritandis deterrere.* Muret n'eut garde de faire réponſe à une Lettre de ce ſtile-là, il ſe tut, & n'en penſa pas moins. Quelque-tems après il vint à Paris, où Lambin & lui ſe réconcilierent; mais que les circonſtances de cette réconciliation ayent été telles que Muret les rapporte, que Lambin lui ait demandé pardon la larme à l'œil, avouant que ce qu'il avoit fait méritoit la corde, c'eſt un fait dont je doute fort. Les témoins qu'il en allégue à Nicot me ſont du moins très-ſuſpects, l'un, qui étoit Turnebe, étant mort il y avoit quatorze ans, & l'autre, ſon compatriote, & ſon ami. Lambin qui étoit bon, comme en fait foi le premier Scaligerana, ne manqua point depuis cette reconciliation aux devoirs de l'amitié, parlant toûjours honorablement de Muret, auquel l'année ſuivante il dédia ſon Commentaire ſur le 4. Livre de Lucrece. Muret n'en uſa pas de même à ſon égard; outre ce qu'il a écrit à Nicot, il a laiſſé d'autres marques de ſon reſſentiment dans trois de ſes Lettres à Giphanius entierement imprimées, dans l'une deſquelles il dit qu'il ne tient qu'à lui de convaincre ce dernier d'impudence & de perfidie en publiant les Lettres qu'il lui avoit écrites pour le remercier des Obſervations dont il lui avoit redevable, & qu'il avoit depuis reclamées ſi effrontement ſur celui qui en étoit l'inventeur. Je garde, ajoute-t-il, ces Lettres ſoigneuſement, non pas pour les publier, la choſe n'en vaut pas la peine, je les garde ſeulement pour les faire voir à mes amis dans l'occaſion. *Et eas literas diligenter adjrvo, non ut edam, neque enim tanti esse duco. sed ut ostendam interdum amicis si quando de me & Lambino sermo incidit.* On remarquera cependant que parmi toutes ces plaintes de Muret il n'y a pas un ſeul mot touchant cette ſuppoſition dont il a depuis fait tant de bruit écrivant à Nicot, & de laquelle il ne s'eſt avité de ſe plaindre que ſept ans après la mort de Lambin. Il y a auſſi de l'appatence que ce que Ciofanus dans ſes notes ſur le 4. Livre des Metamorphoſes d'Ovide a écrit pour Muret contre Lambin lui a été inſpiré par le premier dont il étoit le diſciple & l'admirateur.

Il me reſte à remarquer que ce qu'a écrit Monſieur Baillet que Muret demeuroit à Agen en penſion chez Jules Scaliger, n'eſt pas véritable

Premiérement : ſi on en croit Joſeph Scaliger dans ſon *Confutatio Fabulæ Burdonum*; car cet Ouvrage eſt de Joſeph Scaliger ; Muret n'a jamais demeuré à Agen. Les paroles de Joſeph Scaliger méritent d'être rapportées en ce lieu. Les voici : *Muretus numquam triduum integrum Aginni degit, &c. Bencius, vir doctus & amœni ingenii, multa per conjecturam de Mureto dixit, tam incredibilia quàm à vero remota: cujuſmodi illud, Muretum adoleſcentulum Aginni docuiſſe. Res ita habet. Marcus Antonius Muretus annos natus 18. Aginnum venit Julii ſalutandi cauſſâ: unde digreſſus ad Auſcios Novempopulaniæ ſeſe contulit: ubi in Collegio Archiepiſcopali Ciceronem & Terentium docere cœpit: quo tempore Eclogas in laudem Cardinalis Armaniaci, & Tragœdiam ſuam, Julium Cæſarem, in illa urbe, edidit. Hinc profectus in oppidum Nitiobrigum, cui nomen* Villanova, *ditiſſimi mercatoris* de Brevant *liberis præfectus, in Scholâ publicâ illius oppidi Autores Latinos interpretabatur. Anno autem ætatis ſuæ 20. cum illis pueris diſcipulis ſuis Aginnum ſecundò venit, Julium ſalutandi cauſſa; ſemel anteà viſum; ſed ſatis notum literarum commercio: eoſque pueros, cum Mureto, Joſephus meminit domi vidiſſe ſe, annos natum ſex. Bis, aut ter, poſteà exceptus hoſpitio à Julio : idque diem unum aut biduum tantùm : ingenii ſui præſtantiam, cujus ſpecimen per litteras duntaxat dederat, colloquio familiari comprobavit. Ex illo, quia illum noſſe propiùs contigerat, Julius amare eum cœpit, & eius dotes animi Senatoribus Burdegalenſis Curiæ per literas commendare: ut non aliter eum quàm filii nomine appellaret, quum Burdegalam, relictâ Scholâ Villanovanâ, profectus, ibi in unâ Claſſium Gymnaſii Aquitanici docuerit, circiter annum Chriſti 1547. Neque ex eo unquam aut Aginnum repetivit, aut Julium poſteà vidit. Quomodo igitur Aginni, aut quando docere potuit ; qui in tribus profectionibus vix ſex ſeptem dies ibi ſubſtitit? Burdegalâ, Lutetiam; Lutetiâ, Toloſam petiit; ubi Juris Inſtitutiones cùm exponeret, exercendi cauſſa, ut tyronibus Juris mos eſt, inde abiit coactus Venetias ſe contulit. Quare quæ Bencius de eo retulit, quia ex conjecturâ collegit, ea non ſolùm falſa, ſed etiam interdum ridicula ſunt : Ut, quod ait; Regem Henricum & Catharinam Reginam Muretum publicè docentem audire voluiſſe. Numquam enim in Athenæo Regio, ſed in Gymnaſiis docuit. Neque cauſſæ erat cur diceret eum Toloſæ Juris Civilis primùm docendi facultatem, deinde etiam poteſtatem accepiſſe. Quod quid ſit, non capio. Hoc ſcio, ſi ille, ut putat Bencius, facultatem & poteſtatem Juris publicè interpretandi Toloſæ accepiſſet, non opus illi fuiſſe eam Aſculo petere, ut Jus Romæ publicè profiteretur. Quo tempore enim Ludovicus Rupipozæus Romæ ſub Gregorio XIII. Chriſtianiſſimi Regis Legatus agebat, Muretum Aſculum clam petiiſſe & lauream Juris conſecutum fuiſſe, tam multis notum, quàm mirum eſt Bencium ignoraſſe, qui eo tempore Romæ erat. Reliqua quæ finxit non pauca, libens omitto : video enim ab Joſepho certiora de Mureto peti poſſe quàm ab illo, quo plura neminem de Mureto ſcire nobis certo conſtat.*

Ce raiſonnement eſt mauvais ; Le Roi & la Reine pouvoient entendre Muret dans les Colléges.

Villeneuve d'Agen.

Mais d'ailleurs, quand Muret auroit demeuré à Agen, & quand il y auroit régenté comme je l'ai crû autrefois, il ne s'enſuivroit pas qu'il y ût demeuré en penſion chez Jules Scaliger. J'ai écrit la Vie de Muret ; & pour l'écrire, j'ai lû ſoigneuſement tout ce qu'ont dit de lui, le Préſident de Thou, Sainte Marthe, la Croix du Maine, du Verdier, Bencius, Gabriel de Lurbe, & le Roſſi ; j'ai lû ſoigneuſement tous ſes Ouvrages : & je n'ai trouvé nulle part que dans Monſieur Baillet qu'il ût été en penſion à Agen chez Jules Scaliger. Et je puis aſſûrer mes Lecteurs que Monſieur Baillet a été mal informé de cette particularité.

J'ai dit que j'avois crû autrefois que Muret avoit régenté à Agen. Voici les raiſons ſur leſquelles je me fondois. Bencius dans l'Oraiſon Funébre de Muret, le dit en termes exprès. *Ut primum imbutus eſt litteris, quibus informari ad humanitatem ætas puerilis ſolet, in patriâ ſuâ Lemovici primùm, deinde verò Aginni, ea docere incepit cùm eſſet adoleſcentulus, aut potiùs puer, quæ nunc quidem communi more atque uſitato, ea ætate ſi quis diſceret, in ſummâ laude poneremus, qui pe ut ingenio doctrinam, ſic etiam uſu præcurrebat ætate*

etatem. Agimi verò eodem tempore usus est suorum duce & adjutore studiorum, Julio Cæsare Scaligero, viro in omni eruditionis atque humanitatis genere perfecto ac perpolito. ¶ *Hunc ille, ut parentem colebat: à quo etiam ut filius diligebatur: admirabatur enim vir omnino admirabilis excellentissimum ingenium adolescentis: eique volens ac libens rectam ac brevem, quæ ad rerum scientiam ferret, viam monstrabat, &c. Cùm igitur aliquandiu Agimi fuisset, ejusque doctrina atque ingenium omnium fama & oratione celebraretur, ad illud domicilium doctrinarum, &, ut ita dicam, orbis terræ Musæum, Lutetiam profectus est, &c.* Et Bencius avoit été le Diſciple favori, & il étoit l'ami intime de Muret. Et Muret peu de tems avant ſa mort, lui dédia ſa Traduction Latine des deux premiers Livres de la Rhétorique d'Ariſtote; & il ſe diſoit ſon Ecolier pour la piété. Mais ce qui m'avoit obligé particuliérement à croire que Muret avoit régenté à Agen, c'eſt cet endroit du ſegond Scaligerana: *Muret étoit de ce village qui s'appelloit de ce nom: & a été Pédan à Agen:* où Joſeph Scaliger dit tout le contraire de ce qu'il a dit dans ſon *Confutatio Fabulæ Burdonum.* Mais comme cette Confutation de la Fable des Bordons eſt de Joſeph Scaliger, & que le Scaligerana eſt de Jean de Vaſſan, qui faiſoit des Recueils de ce qu'il entendoit dire à Joſeph Scaliger, cet Ouvrage d'autrui ne fait pas tant de foi pour le témoignage de Joſeph Scaliger que ſon propre Ouvrage. Et je croi que Joſeph Scaliger avoit dit à Jean de Vaſſan que Muret avoit été Pédan à Villeneuve d'Agen, & que par une faute de mémoire Jean de Vaſſan a pris *Agen pour Villeneuve d'Agen.* A l'égard de Bencius, il a dit tant de fauſſetez touchant Muret, que ſon témoignage n'eſt pas de grande autorité en cette occaſion.

Ce qui eſt dit dans le Scaligerana, que Muret avoit été Pédan à Agen, me fait ſouvenir de ce que Ronſard diſoit de Muret, de Turnèbe (1), de Bucanan, & d'Antoine Govéan, qu'ils n'avoient rien de Pédan que la robe & le bonnet. J'ai appris cette particularité de Monſieur le Préſident de Thou; dont voici les termes: *Memini Petrum Ronſardum, virum acerrimi judicii, qui, licet in diſpari fortunâ conſtitutus, totâ vitâ Scholaſtico otio oblectatus fuerat: cùm de Buchanano, Hadriano Turnebo, Antonio Goveano, Marco Antonio Mureto, quibuſcum arctâ amicitiâ conjunctus fuerat, verba faceret, dicere ſolitum, illos homines nihil pædagogiæ præter togam & pileum habuiſſe. Et tamen de vulgo pædagogorum ſic cenſere, numquam incorrigibilis ineptiæ ex Pædagogiâ contractæ charactèrem, vel longiſſimi avi curriculo, deleri poſſe.* Et en effet, c'eſt une choſe merveilleuſe que Muret, qui avoit pédantiſé toute ſa vie, ût tant de politeſſe & d'élégance, & même tant d'urbanité. J'ai fait autrefois une liſte de ſes Régences: dont je ferai ici part à mes Lecteurs; étant perſuadé qu'elle ne leur déplaira pas. Car outre qu'elle rectifie les paſſages de Scaliger & de Bencius ci-deſſus rapportez, & celui du Préſident de Thou dont il ſera parlé ci-après, elle contient pluſieurs choſes curieuſes qui ne ſont ſues que de très-peu de perſonnes. Lib. Hiſt. pag. 582.

Bencius a écrit que Muret avoit ſi preſque plutôt des Ecoliers que des Maîtres: car il prétend que Muret dans ſon enfances régenta à Limoges: & dans ſon extrême jeuneſſe à Agen. Joſeph Scaliger dit que tout cela eſt faux. Le Préſident de Thou a écrit que Muret régenta premiérement à Paris: & enſuite, à Bourdeaux: & enſuite à Auſch. Mais ce que Joſeph Scaliger dit, qu'il régenta premiérement à Auſch où il fit imprimer ſa Tragédie de Jules Céſar; & enſuite à Villeneuve d'Agen; où il étoit Précepteur domeſtique des enfans d'un riche Marchand nommé *de Brevaet*, eſt plus vraiſemblable. Car Joſeph Scaliger l'a connu très-particuliérement & très-familiérement; & Joſeph Scaliger étoit né à Agen: & Muret l'appeloit ſon frere. Scaliger dans le Segond Scaligerana page 163. *Muretus me vocabat fratrem: quia pater illum vocabat filium.* Il pouvoit avoir 17. à 18. ans lors qu'il régentoit à Auſch, & 18. à 19. lors qu'il régentoit à Villeneuve d'Agen.

De Villeneuve d'Agen, il vint à Paris: où on prétend qu'il régenta la troiſiéme

au

¶ 1. A l'égard de Turnèbe voyez auſſi, Montagne au chap. du Pédantiſme.

au Collége du Cardinal le Moine. Il pouvoit avoir en ce tems-là 19. a 20. ans. Moreri a écrit dans ſon Dictionnaire, que Turnébe, Bucanan & Muret, régentoient en même tems dans ce Collége: Turnébe, la premiere; Bucanan, la ſeconde; & Muret, la troiſiéme. J'ai ouï dire la même choſe au Pere Bourbon qui étoit un bon Regître de ſemblables choſes. Et en me diſant cette particularité, il me diſoit que chacune des trois parties du monde ût été bien partagée d'avoir un de ces grands hommes. Et ſi Bucanan & Muret ont régenté au Collége du Cardinal le Moine dans le tems que Turnébe y feſoit la premiére, il faut en effet que Bucanan y ait fait la ſeconde, & Muret la troiſiéme. Mais comme Bucanan ne dit point dans ſa Vie qu'il ait régenté au Collége du Cardinal le Moine; qui eſt un Collége plus célébre que celui de Ste. Barbe où il dit qu'il a régenté, quelques-uns doutent qu'il y ait régenté. Et comme Turnébe a régenté au Collége de Ste. Barbe; ce qui paroît par l'*Admonitio* d'Audomarus Talæus, ils prétendent que c'eſt dans ce Collége que Turnébe, Bucanan & Muret ont régenté en même tems. Mais dans le tems que Bucanan régentoit au Collége de Ste. Barbe, Muret n'avoit guere plus de ſept ou huit ans. Voyez la Vie de Bucanan. Que ſi Bucanan a régenté dans le Collége du Cardinal le Moine dans le tems qu'y régentoit Muret, comme j'en ſuis très perſuadé, non ſeulement à cauſe du témoignage du Pere Bourbon, mais auſſi à cauſe de celui de Lambin: car Lambin, dans ſon Oraiſon *de recta pronunciatione Linguæ Græcæ*, en parlant des hommes illuſtres qui ont régenté dans le Collége du Cardinal le Moine, nomme parmi ces Illuſtres, *Turnébe*, *Bucanan*, & *Muret*: Si, dis-je, Bucanan a régenté dans le Collége du Cardinal le Moine, il faut que ç'ait été depuis 1544. (qui eſt la datte de ſon Elégie à Taſſæus & à Tévius) juſques en 1545. car auparavant il régentoit à Bourdeaux dans le Collége de Guyenne: où il fut trois ans, comme il le témoigne lui-même dans ſa Vie; & en 1539. le premier de Décembre, il y harangua l'Empereur Charles Quint qui paſſoit d'Eſpagne en Flandre. Et ſi Muret avoit régenté avant ce tems-là au Collége du Cardinal le Moine avec Bucanan, il faudroit qu'il y ût régenté du moins en 1538. & en ce tems-là il n'avoit que quatorze ans (1). De Paris, il fut régenter à Poitiers. Ce que j'ai appris de cet endroit de ſes Commentaires ſur les Catilinaires de Cicéron; qui eſt une particularité qui n'a été remarquée par aucun de ceux qui ont écrit ſa Vie. MACTARI. *Uſum quemdam hujus verbi, paucis, ut arbitror, notum; quem ante hos decem annos annotavi & publicè docui, cùm etiam, tum adoleſcentulus, Limini, quod Pictonum oppidum eſt, humaniorum litterarum & Juris Civilis ſtudiis florentiſſimum, Amphitruonem Plautinum enarrarem, eruderæ hoc loco inſtitui.* En ce tems-là Muret pouvoit avoir 20. à 21. an. Car il naquit en 1526. Et l'Epitre Dedicatoire de ces Commentaires ſur les Catilinaires de Cicéron, adreſſée à Léonardo Mocénigo, noble Venitien, eſt datée de Veniſe du 9. Octobre 1556. Le Préſident de Thou a écrit que Muret avoit étudié en Droit à Poitiers & à Toulouſe. Il peut être que régentant à Poitiers les Lettres humaines, il y prit le degré de Licentié és Loix. Quoi qu'il en ſoit, il n'a pû régenter publiquement en Droit à Toulouſe, qu'il n'ait été du moins Licentié és Loix. Et ainſi, ce que Scaliger a écrit des degrez qu'il prit à Aſcoli, doit s'entendre du degré de Docteur.

Limini, ou *Limenum*, c'eſt Poitiers, ſelon l'opinion commune: mais qui eſt réfutée par Mr. de Valois dans ſa Notice des Gaules, & par Scaliger dans ſon premier Scaligerana, page 96.

De

¶ 1. Muret étant né en 1526. il faloit dire pour compter juſte qu'en 1538. il n'avoit que 12. ans.

¶ 2. C'eſt à ce tems-là qu'il faut rapporter ce que dit Montagne chap. 25. du L. 1. de ſes Eſſais, que Bucanan & Muret étoient ſes Précepteurs domeſtiques. Ce qui ſe doit entendre des inſtructions particuliéres qu'ils alloient réglement lui donner en la maiſon de ſon Pére. Montagne avoit alors quatorze à quinze ans, & ce qu'il ajoute que Bucanan & Muret apprehendojent de l'accoſter en ſon enfance à cauſe de la facilité qu'il avoit à parler Latin fait voir qu'il faloit que Muret ût fait d'autres voyages à Bourdeaux.

¶ 3. Montagne appelle le premier Nicolas Grouchi, & le ſecond Guillaume Guéreute. Mais nous voyons que *Gruchius* dans ſes Ouvrages François écrit ſon nom *de Grouchy*.

¶ 4. Cette faute ne ſe trouve point dans l'édition de 1569. in 8. chez Henri Etienne, où une partie des vers de Bucanan a été imprimée avec les

Poé-

De Poitiers, il fut à Bourdeaux; ce qui paroît par ces vers d'une de ſes Elégies à ſa Margaris:

Nam te Pictonica retinent felicia terra
Oppida, quà Clanus pinguia culta ſecat.
Me verò, invidia procul à te dentibus actum,
Fortia lunatæ mœnia Burdegalæ.

Et ce qui paroît encore par ces mots de la Chronique Bourdeloiſe de Gabriel de Lurbe: *En* 1547. *Marc Antoine Muret Profeſſeur au Collége de Guyenne avec grande réputation* (2). Car Muret étoit à Poitiers en 1546. Il pouvoit avoir 21. à 22. ans lors qu'il commença à régenter à Bourdeaux & ce fut apparemment Jean Gélida, Eſpagnol de la Ville de Valence, Principal du Collége de Guyenne, avec lequel il avoit régenté au Collége du Cardinal le Moine, qui l'engagea à régenter dans celui de Guyenne: car Gélida, comme l'a remarqué le Préſident de Thou, avoit régenté la Philoſophie à Paris dans le Collége du Cardinal le Moine; & il quitta cet emploi en 1546. pour ſuccéder à André Govéan dans la Principalité du Collége de Guyenne. Lequel André Govean alla en ce tems-là en Portugal y établir le Collége de Conimbre inſtitué par le Roi Jean III. où il mena avec lui George Buchanan; Patrice Bucanan frére de George; Nicolas de Gruchy (3), dit en Latin *Gruchius*; & Guillaume Gucrentée, Jaque Tévius, & Elie Vinet. Je corrigerai ici en paſſant une faute d'impreſſion qui ſe trouve dans toutes les Editions des Poëſies de Bucanan (4). C'eſt dans ſon Elégie à Taſtæus & à Tévius.

Cæteraque ut ceſſent gelidæ, pia cura ſodalis
Et patris & patriæ ſungitur uſque vicem,
Il faut;
Cæteraque ut ceſſent, Gelidæ pia cura ſodalis.

En 1552. il étoit de retour à Paris: car cette année-là, le cinquiéme de Fevrier (ce que j'ai appris de l'édition in douze de ſes Oraiſons) il récita dans l'Egliſe des Bernardins de Paris ſa premiére Oraiſon, qui eſt intitulée de *l'Excellence de la Théologie*. Il fit imprimer à Paris en la même année ſes Poëſies, intitulées *Juvenilia*: qu'il dédia à Monſieur Brinon Conſeiller du Parlement. Dans la Dédicace, qui eſt du 24. Novembre de la même année 1552. il y parle de ſes Leçons de Droit & de Philoſophie. *Subſecivis igitur horis aliquod mihi tempuſculum à Philoſophiæ & Juris Civilis Prælectionibus, quibus aſſiduè occupatus diſtinear, &c.* Ce qui donne ſujet de croire qu'il enſeignoit en ce tems-là à Paris le Droit & la Philoſophie. Au chapitre 18. du Livre x de ſes diverſes Leçons, il fait mention des Leçons qu'il fiſoit à Paris.

En 1554. il étoit à Toulouſe (5), comme il paroît par l'Extrait des Regîtres des Capitoux de Toulouſe ci-deſſus rapporté. J'apprens de Gabriel de Lurbe dans ſon *de Viris Illuſtribus Aquitaniæ*, qu'il y régenta en Droit. Joſeph Scaliger au lieu allegué a écrit qu'il y enſeignoit les Inſtitutes pour s'exercer. On apeloit en ce tems-là à Toulouſe *Halebardiers*, ceux qui n'étant point Profeſſeurs, régentoient en Droit pour s'exercer: ce que j'ai appris de du Verdier dans ſon Eloge de Cujas.

De Toulouſe, il alla à Paris, (6) où il fut priſonnier au Châtelet: ſelon le témoignage de du Verdier; lequel ne peut être revoqué en doute.

De Paris, il fut à Veniſe & à Padouë, où

Poëſies de Beze.

¶ 5. Avant que d'en venir à cet article, il auroit été à propos de parler de l'empriſonnement de Muret au Châtelet de Paris, car il faut que ce ſoit en 1552. ou 1553. que cette diſgrace lui ſoit arrivée, puiſqu'il eſt ſûr que Muret étant parti de Paris pour Toulouſe ne revint point de Toulouſe à Paris, mais s'enfuit de là par une autre route en Italie. Auſſi du Verdier ne le fait-il point revenir de Toulouſe à Paris, il dit ſeulement avoir appris de Dorat que Muret avoit été priſonnier au Châtelet, ce qui peut bien être vrai, mais quand il ajoute du ſien que Muret étant ſorti de priſon avoit paſſé de Paris en Italie, on lui ſoutient qu'il ſe trompe, & que ce n'a pas été de Paris, mais de Toulouſe que Muret ſe retira au plus vite en Italie. L'autorité de du Verdier qui n'eſt pas un Ecrivain exact ne peut pas tenir en cela contre celle de Scaliger, de Caſaubon & de M. de Thou.

¶ 6. Je croirois qu'il faudroit ôter tout cet article, & reformer ainſi le commencement du ſuivant, *De Toulouſe il fut à Veniſe & à Padouë &c.*

où il régenta six ans ; ce qui a été remarqué par Monsieur de Thou.

De Venise & de Padouë, il fut à Rome, où il enseigna diverses Sciences.

Mais de Rome il revint à Paris en 1562. avec son patron le Cardinal Hippolite d'Este de Ferrare : où il fit imprimer les Philippiques de Cicéron, qu'il dédia à Turnèbe.

Et de Paris, il retourna à Rome en 1563. où il enseigna publiquement les Lettres Humaines, le Droit, & la Philosophie. Il dit dans quelqu'une de ses Oraisons qu'il a regenté 20. ans à Rome. J'apprens d'une Lettre de Claude du Puy, Conseiller au Parlement de Paris, à Vicenzio Pinelli, qui m'a été communiquée par Mr. Bigot, qu'il y lût, en particulier, Thucydide à Mr. d'Abain de la Rochepozai, Ambassadeur de France à Rome. Voici l'endroit de cette Lettre qui regarde cette particularité : *je vous envoie une Parodie sur le Phaséle de Catulle, faite piéça contre un de nos amis de Rome, n'agueres Jurisconsulte, & maintenant Prêtre.* Cet ami de Rome de Claude du Puy, c'est Muret : *Vous me mandez qu'il lit le Thucydide à Mr. d'Abain. Si c'est*, ut morem gerat amplissimo & doctissimo Regis Legato, *il fait bien : mais s'il cuide lui pouvoir enseigner quelque chose de nouveau après Mr. de la Scala, lequel lui a autrefois expliqué cet Auteur, il s'abuse grandement : car l'autre le devance de deux mille parasanges en cette matière de Lettres : mêmement je leur ay ouï dire qu'ils furent dessus un hiver entier.*

Il mourut à Rome en 1585. le 4. Juin dans la 60 année de son âge. Sainte Marthe & Jean le Clerc, qui ont écrit qu'il mourut dans la 57. ont été mal informez de cette circonstance.

LXXXIV.

Réflexions sur ce que Monsieur Baillet a dit de mes Epigrammes.

Monsieur Baillet. *Ceux des Critiques qui ont recherché les moyens de savoir en quel genre de Poesie Mr. Ménage a le mieux réussi, estimeut que c'est dans l'Elegie & dans l'Epigramme. A dire le vrai, Mr. Ménage paroit avoir eu plus d'inclination, & de talent même, pour ces deux genres que pour les autres, puis qu'il s'y est appliqué davantage. C'est ce qu'on peut assurer au moins de ses Epigrammes ; parmi lesquelles il s'en trouve de fort belles dans un grand nombre de plates & d'insipides.*

Menage. Manilius Rhallus (1), ou *Ralla*, comme l'appele Paul Jove dans l'Eloge de Musurus, étoit un Savant de Grece, qui vint en Italie après la prise de Constantinople. Je crois qu'il étoit de Constantinople : car dans les Poësies Grecques de Lascaris, il est fait mention d'un Μαρκίσιος Ῥάλλης, qui étoit de Constantinople. Ῥάλλης, *Rhallus*, *Rallus*, & *Ralla*, est le même nom. Ce Manilius Rallus fut Archevêque de Malvasie. Marulle lui a adressé une Ode & une Epigramme. Ce Savant disoit que personne n'avoit encore réussi dans l'Epigramme. Ce que nous avons appris de ces vers de Marulle :

Amor Tibullo, Mars tibi, Maro, debet.
Terentio soccus levis.
Cothurnus olim nemini : satis multum
Horatio, Satyra & Cholys.
Natura magni versibus Lucretii,
Lapore Musæo illitis.
Epigramma cultum, teste Rhallo, adhuc nulli.

Le

¶ 1. Dans le Recueil des vers des Académiciens de Rome sur la mort de Platine il y a une Epigramme Latine de ce Rhallus en vers Phaleuques, laquelle ne lui donne point de démenti sur le jugement qu'il a fait de l'Epigramme. On en voyoit plusieurs autres de sa façon du tems de Lilio Giraldi, mais il faloit que ce fût en manuscrit, car elles n'ont jamais été imprimées. Il avoit aussi fait des Elegies dont fait mention Fontan I. 2. *Iniarum* où il l'appelle Manlius Rhallus. *Manlius*, *Mallius*, *Manilius* le trouvent souvent mis indifferemment. M. Ménage dit après Paul Jove que Manilius Rhallus fut Archevêque de Malvoisie Ville de Tzaconie anciennement Laconie, mais Lilio Giraldi met la Prélature de ce Rhallus en Candie, *Marullo*, dit-il, *Rhallus fortunatior, quippe qui a Leone decimo his mensibus Creticensium sit Pontificatu honestatus.* Paul Cortesius Lib. 1. *de Cardinalatu* fol. 25. écrit *Rallus*, mais mal. *Nuper*, dit-il, *cum domi meæ Manilius Rallus elegans imprimis Poëta &c.* Le même Livre 2. feuillet 56. *Satis intelligi potest vos qui se doctrina dedidrunt, consuetos solere familiari, cum minus adsunt à vita perpetuitate soluti. Quis enim dixerit cum quoquam quam aut Manilius Rallus cum Marco Barbo, aut Bartholomæus Sullectus cum Asiatico Sforzia, sive J. B. Mirandulanus cum Oliverio Carrapha vixit, quotnos domi mihi*

Le Pere Rapin eſt à peu près du même avis. Car voici comme il s'eſt expliqué ſur ce genre de Poëſie dans ſes Réflexions ſur la Poëtique: *l'Epigramme eſt de tous les Ouvrages de vers que l'Antiquité ait produit, le moins conſiderable &c. C'eſt une des eſpeces de Vers où l'on réuſſit peu; car c'eſt plutôt un coup de bonheur, que d'y réuſſir. Une Epigramme vaut peu de choſe, quandelle n'eſt pas admirable. Et il eſt ſi rare d'en faire d'admirables, que c'eſt aſſez d'en avoir fait quelques-unes en ſa vie.* Et Martial diſoit, que quand il y avoit autant de bonnes Epigrammes dans un Livre d'Epigrammes que de mauvaiſes, on pouvoit dire que ce Livre étoit bon. Il en eſt de même du Sonnet, qui eſt une eſpéce d'Epigramme.

Un Sonnet ſans défaut vaut ſeul un long Poëme.
Mais en vain mille Auteurs y penſent arriver,
Et cet heureux Phenix eſt encore à trouver,

dit Mr. Deſpréaux. Le Tolomei, au rapport de Stefano Guazzo dans ſon Dialogue de la Poëſie Latine & Toſcane comparoit le Sonnet au lit de Procruſte. Voici les paroles du Guazzo: *Fù queſto Procruſte coſi fantaſtico e beſtiale che tutti i foreſtieri che capitavano al ſuo albergo, faceva coricar in un certo letto: e à quelli che con la lunghezza della perſona ſopravanzavano il letto, tagliava le gambe conforme alla miſura di eſſo: à quelli ch' erano più corti, tirava con le corde il collo e le gambe: ſi che giungevano egualmente à quella miſura. E però, eſſendo quaſi impoſſibile il trovar ſogetto che giuſtamente capiſca nel corpo del Sonetto, conviene per lo più, o aggiungervi parole ozioſe, o troncar i concetti, in coſi fatta guiſa che'l componimento rieſci, o languido, o oſcuro, là onde ſi può dire che à fatta una non meno lodevole che fatioſa impreſa, ed è figlinolo legittimo d'Apollocolui il quale felicemente à tirato un Sonetto con tutti queſti proporzionati mezi al ſuo debito fine.* Et j'ai ſouvent oui dire à Gombaud, que quand un Poëte avoit fait un bon Sonnet, il pouvoit ſe repoſer, ayant aſſez acquis de réputation. Et ainſi, Mr. Baillet qui dit que j'ai fait de fort belles Epigrammes parmi un grand nombre de plates & d'inſipides, en penſant dire de moi des choſes deſavantageuſes, en dit de très-avantageuſes.

Mais il n'eſt point vrai, qu'il n'y ait point, ou qu'il y ait peu de bonnes Epigrammes, ſi ce que Jules Scaliger a dit des ſiennes, eſt véritable. Voici comme il en a parlé dans ſa Lettre à Charles Sevin; qui eſt la 81. de ſes Lettres: *proinde ne committas ut temerè nimis edenda feſtinarim:* Il lui parle de l'édition de ſes Epigrammes: *cùm id egi conſultò uti emendata arbitratu tuo legerentur. Ex millibus ferè duobus, aut ampliùs, lecta ſunt: utinam bona fide. Id in ipſis curavimus, uti Rallus, vir doctus, mentiretur, aut mutaret judicium, qui Epigramma ullum cultum negarat.* Et il a fait imprimer plus de mille Epigrammes. Mais parmi ce grand nombre, je ſoûtiens qu'il n'y en a pas une ſeule, je ne dis pas excellente, mais médiocre.

Il n'eſt pourtant pas vrai que perſonne n'ait encore réuſſi en ce genre de Poëſie. Il y a un grand nombre d'Epigrammes admirables dans l'Anthologie (2): parmi leſquelles celle de Niobe de vivante faite pierre par les Dieux, & de pierre faite vivante par Praxitéle, tient, ſelon moi, le premier lieu. Il y en a auſſi un grand nom-

nihil unquam, niſi mors bevilis, ab aſſellando avocavit: alter ita eſt in famulando conſtantia continuata fidus ut idem ei prope conſtitutus videatur vivendi, & aſſellandi finis. Il paroit par là que ce Rhallus ſurvecut au Cardinal Marc Barbo ſon patron, mort le 21. Mars 1490. C'étoit le couſin germain du Pape Paul II. François Philelphe, dans la 18. Lettre du 27. Livre, parle d'un *Nicolaüs Rhallis* (c'eſt Ραλλας, l'Ρα ſe prononçant alors comme l'Ιωτα) qui en l'an 1461. étoit à Rome auprès du Deſpote Thomas Paléologue.

¶ 2. Marulle en rapportant le ſentiment de *Rhallus* n'a pas voulu dire que généralement parlant on n'eût jamais fait de bonne Epigramme, mais ſeulement qu'il n'y avoit point encore eu de Poëte Epigrammataire qui n'eût fait que de bonnes Epigrammes, ou qui eût du moins auſſi bien réuſſi en ce genre qu'il prétend que Terence a fait dans la Comédie, Lucrece dans l'explication des choſes naturelles, Catulle dans les Hendécaſyllabes, Virgile dans le Poëme Epique où la guerre a le plus de part, Tibulle dans les vers d'amour, Horace dans l'Ode & dans la Satire.

nombre d'excellentes dans Catulle; dans les Priapées; dans les Recueils des anciennes Epigrammes publié par Pithou & par Scaliger; dans Martial, & dans Ausone. Il y en a de très-belles dans Sannazar; *primus Epigramma cultum dedisse creditur à nobis*, dit de lui Jules Scaliger dans sa Poëtique: dans Politien; dans le Bembe; dans Jean Baptiſte Amaltée (1); dans Flaminius; dans Bucanan, & dans le Pere Vavaſſeur.

Mais à propos du Pere Vavaſſeur, comme il a fait deux gros Livres d'Epigrammes, il ne fut pas ſatisfait de ce qu'avoit dit le Pere Rapin au paſſage de ſes Réflexions ſur la Poëtique ci-deſſus allégué. Et c'eſt ce qui l'engagea à écrire contre ce Livre du Pere Rapin. J'ai ſû cette particularité de lui-même.

LXXXV.

Mr. Baillet n'ayant jamais fait de vers, n'eſt pas capable de juger des vers.

Monſieur Baillet a écrit cinq volumes des Poëtes. Il ignore les fineſſes des Langues dans leſquelles ont écrit la plûpart de ces Poëtes. Mais quand il les ſauroit, n'ayant jamais fait de vers, il n'eſt pas capable de juger des Poëtes. Il n'y a que ceux qui ſont des vers, ou qui en ont fait, qui puiſſent connoître toutes les beautez & tous les défauts de la Poëſie. C'eſt ce qui a été très-véritablement remarqué par St. Jerôme en ſon Epitre 26. *Felices, inquit Fabius, eſſent artes, ſi de illis ſoli artifices judicarent. Poëtam non poteſt noſſe, niſi qui verſum poteſt ſtruere.* Je remarquerai ici en paſſant que ce mot de Quintilien ne ſe trouve ni dans ſes Inſtitutions ni dans ſon Dialogue *de Claris Oratoribus:* car ce Dialogue eſt conſtamment de Quintilien, & non pas de Tacite: ce qui a été depuis peu démontré par Mr. Pichon dans ſes Remarques ſur ce Dialogue. Il eſt de la Poëſie comme de la Peinture, dans laquelle il y a de certaines beautez qui ne peuvent être apperçuës que par ceux du métier. *Omnium quidem, ſed artificum ſolo incipio miraculo*, dit Pline, en parlant de la ligne d'Apelle tirée ſur celle de Protogene. Et en parlant d'une des peintures de Pauſias, il dit, *Sunt quibus placeat diligentia, quam intelligunt ſoli artifices.* Je raconterai ici à ce propos ce que dit (2) Elian dans une ſemblable occaſion. Le Peintre Nicoſtrate, ou plutôt Nicomaque; car c'eſt ainſi qu'il faut lire ce nom de Peintre dans Elian, comme je l'ai fait voir dans mes Obſervations ſur Laërce; ce Peintre, dis-je, contemplant avec admiration le portrait d'Hélene fait par Zeuxis, un particulier lui demanda ce qu'il trouvoit de ſi admirable dans cette Peinture. Et le Peintre lui répondit, vous ne me feriez pas cette demande, ſi vous aviez mes yeux. C'eſt-à-dire, que pour bien juger de la Peinture, il faut avoir des yeux ſavans; *oculos eruditos*, comme parle Cicéron; qu'il faut avoir des yeux artiſans; Τεχνικὰ ὄμματα, comme parle Elian.

Mr. Baillet n'ayant donc jamais fait de vers, n'eſt pas capable de juger des vers. Et il en juge auſſi très-mal.

Mais n'ayant jamais fait de vers, il a cet avantage ſur ceux qui en ont fait, qu'il n'y a point de repréſaille ſur lui.

Corrumpit ſine talione celebs. Martial.
Cæcus perdere non poteſt, quod auſers.

Il eſt bien aiſé de parler de l'art, mais il eſt difficile de parler ſelon l'art. Il eſt bien aiſé de dire, *Ces vers de Chapelain ſont rudes; ces vers de Chapelain ſont froids; ces vers de Chapelain ſont languiſſans:* Mais il ſeroit difficile à Mr. Baillet d'en faire de plus doux, de plus ardans, de plus animez. En un mot: je ſuis très-perſuadé que Mr. Baillet ne pourroit pas faire de ſi bons vers que les plus mauvais que ſ'eſt reprend. *Facilius eſt de arte dicere quam ex arte.* Quintilien.

LXXXVI.

¶ 1. Je croi que M. Ménage a voulu dire Jerôme. L'Epigramme du moins qu'il déſigne & qu'il loué ci-deſſous Ch. CXV, eſt de Jerôme Amalthée, & vaut mieux ſeule incomparablement que toutes celles de Jean Baptiſte.

¶ 2. Il faloit dire *Elien*.

LXXXVI.

Juſtification de ce que j'ai dit que les libelles qu'on a faits contre moi, me ſont plus glorieux que les Livres qu'on a faits à ma louange.

MOnſieur BAILLET. *C'eſt une pédanterie de dire de ſon propre Ouvrage qu'on peut l'appeler*, le Recueil des fautes d'autrui: *de ſe croire ſi peu* (3) *faillible, & ſi fort à l'épreuve de la cenſure que de s'aſſurer que les libelles qu'on fait contre un homme qui travaille pour acquerir de la réputation, lui ſont plus glorieux que ceux qui ont été faits à ſa louange, & de ne laiſſer pas de recueillir tous les témoignages d'eſtime que les Savans ont rendu à ſon mérite, pour en tirer avantage, & en entretenir ſa propre vanité.*

Tome 1. page 32. chapitre 24.

MENAGE. C'eſt du Pere Hardouin, Prêtre de la Compagnie de Jéſus, dont parle ici Mr. Baillet, en diſant que *c'eſt une pédanterie de dire de ſon propre Ouvrage qu'on peut l'appeler le Recueil des fautes d'autrui.* Car c'eſt ce que ce Pere a dit dans la Préface de ſon Livre des médailles, de la premiére édition. *Horum hic detegentur errores : qui cùm ſingulis ferè ſint aſperſi paginis, totum ab iis opus* ERRATA ANTIQUARIORUM, *ut tam inſolenti titulo jactantiæ ſuſpitio adhæreret, inſcribi meritò potuiſſet :* Comment un petit homme comme Mr. Baillet peut-il parler de la ſorte d'un auſſi grand perſonnage qu'eſt le Pere Hardouin? En verité Mr. Baillet eſt un homme bien injurieux (4).

Ce qu'il a dit enſuite, me regarde uniquement : ce qui paroît par cet endroit du Tome 2. pag. 250. de ſes Jugemens des Savans. *Mr. Ménage dit de lui-même* (dans ſa Préface ſur Malherbe) *qu'il n'y a guere d'hommes ſavans dans l'Europe qui ne lui ayent donné dans leurs écrits des témoignages de leur eſtime: & que pluſieurs mêmes d'entr'eux lui ont fait l'honneur de lui adreſſer leurs Ouvrages : que néanmoins tous les témoignages d'eſtime de tant de grands hommes ſont beaucoup moins avantageux à ſa réputation que les injures que je ne ſai combien de petits envieux ont publiées contre lui dans leurs Rhapſodies : & que les libelles qu'on a faits pour le diffamer, lui ſont infiniment plus glorieux que tous les Livres qui ont été faits à ſa louange.*

Ce que j'ai dit, que les écrits qu'on a faits contre moi, me ſont plus glorieux que ceux qu'on a faits à ma louange, ne marque aucun caractére de pédanterie. Et il eſt étrange que Mr. Baillet qui a été Pédan au Collége de la Ville de Beauvais, & qui eſt préſentement Pédagogue chez Mr. de Lamoignon, me traite de Pédan à ce ſujet, & ſe connoiſſe ſi mal en pédanterie. Mr. de Balzac qui n'étoit pas ſans doute un Pédan, a dit à peu près la même choſe que moi. *Si la choſe étoit nouvelle, il ſe peut que je ne ſerois pas fâché de la ſuppreſſion du premier libelle qui me diroit des injures. Mais à cette heure qu'il y en a pour le moins une médiocre Bibliothéque, je ſuis preſque bien aiſe qu'elle ſe groſſiſſe: & je prens plaiſir à faire une Momoie des pierres que l'envie m'a jettées ſans me faire mal. Le blâme de certaines perſonnes ne me ſemble pas honteux, parce que leur eſtime ne me ſemble pas honnête.* C'eſt dans une de ſes Lettres à Mr. le Chancelier Séguier, lequel avoit réfuſé de ſceller le privilége d'un Livre fait contre lui. Et Mr. Baillet a dit auſſi à peu près la même choſe de ſon bon ami Mr. Deſpréaux.

Livre 16. Lettre 43.

Mr. Deſpréaux a toûjours paru plus zélé pour ramaſſer & publier les écrits qu'on a faits contre lui de tems en tems, que les autres ne le ſont pour recueillir ou écouter les louanges qu'on leur donne. Le nombre de ces libelles eſt devenu ſi grand, qu'il fut ſoupçonné d'en avoir forgé pluſieurs lui-même, pour décréditer encore ſes ennemis d'une maniére plus certaine, & pour ſe défaire d'eux-mêmes par leurs propres mains. Et quoique pluſieurs de ces Ecrits faits contre lui ſoient allez à d'autres uſages que ceux pour leſquels ils ont été faits, Mr. Deſpréaux ne laiſſe pas de ſe vanter encore d'en pouvoir amaſſer de la meſure de plus d'un pied dans les trois dimenſions. C'eſt à la

¶ 3. *Faillible* n'eſt pas François, & je ſuis ſurpris que M. Ménage ait laiſſé paſſer ce mot à M. Baillet.

¶ 4. Injurieux ſe dit-il de la perſonne?

à la page 372. de ſon quatriéme Tome. Et Mr. Deſpréaux lui-même a dit quelque choſe de ſemblable de lui-même.

Moi, qu'une humeur trop libre, un eſprit peu ſoûmis,
De bonne heure a pourvû d'utiles ennemis,
Je dois plus à leur haine; il faut que je l'avouë;
Qu'au foible & vain talent dont la France me louë.

Mais Mr. Baillet ne s'eſt pas contenté de me traiter de Pédan: pour faire croire que je ſuis en effet un Pédan, il dit en pluſieurs endroits de ſon Livre que j'ai des Ecoliers. Voici les endroits, *Mr. Ménage ne s'eſt pas contenté de ſe voir le Maître & le Pere nourriſſier d'une certaine race de Poëtes qu'il a élevez dans un des quartiers du Parnaſſe, où il s'eſt retranché: mais il s'eſt fait Poëte lui-même, pour fortifier les leçons qu'il leur a données de ſon Art Poëtique, par des exemples pris de lui-même: afin de les rendre plus efficaces & plus proportionnées à ſes diſciples, &c. Voilà quel a été juſqu'à préſent l'état des Poëſies de Mr. Ménage: & l'on peut dire qu'elles ſont toute la ſeconde partie du modelle qu'il a préſenté à ſes Diſciples, &c.* C'eſt à la page 340. & 341. du Tome 4. Et à la même page 341. *Ce Monſieur Boileau dans le tems qu'il ſe contoit encore au nombre des diſciples de Mr. Ménage, lui ayant demandé, comme à ſon Maître, &c.* Pag. 342. *Ceux qui ſavent les obligations que les Maîtres ont de parler ſouvent à leurs Ecoliers & de leur propoſer leurs propres exemples, n'auront garde de ſoupçonner Monſieur Ménage de la moindre vanité.* Et à la page 358. du Tome 4. *On peut dire que Monſieur de Pinchesne eſt un des plus connus d'entre les diſciples de Monſieur Ménage.*

Je demande à Mr. Baillet qui fait profeſſion de ne rien dire de ſon chef dans ſon Livre des Jugemens des Savans ſur les principaux Ouvrages des Auteurs, dans quel Auteur il a lû que j'étois un Pédan.

Ce n'a pas été dans Mr. de Balzac. Mr. de Balzac a dit de moi dans ſon Poëme ſur Mr. Guyet, imprimé dans mon Livre Adoptif:

Hæc tibi placato qua ſunt referenda Gutæo;
MENAGI, *meliora tua referentur ab arte*
Cùm referes: furet tam grate interprete Celta
Carus Iber: ſed & illa probo Venus infidet orit.
Illa Venus tingens facundas nectare voces;
Averſum poſſet qua conciliare GUIETUM.

Et ailleurs:

Durabunt plenâ facilis quos promis ab arcâ,
Romanuſque lepos, Cecropiique ſales.
Sic jubes ille potens Genius quâ fata libellis
Dividit: & dulces hoc meruere joci.

Ce n'a pas été dans Mr. des Marets. Il a dit de moi dans ſes Lettres Latines;

Commoda quis neſcit Critices, urbane MENAGI, *&c.*
Eat potius verſus: quod jam facis. Exere o mœni
Vim genii, ſcribens animo jucundâ.

Ce n'a pas été dans Mr. de Saumaiſe. Mr. de Saumaiſe m'a traité de *cultiſſimus* dans ſa Diſſertation ſur *l'Herodes Infanticida* d'Heinſius, qu'il m'a fait l'honneur de m'adreſſer.

Ce n'a pas été dans Mr. Bochart. Il a dit de moi dans ſon Livre des Colonies des Phœniciens, Livre I. chap. 35. page 696. *Quò, in Irenico ſuo, nuper ita alluſit, elegantiſſimi ingenii vir, Ægidius Menagius.*

Ce n'a pas été dans Mr. Heinſius. Il a dit de moi dans ſes Poëſies: *Amœnitatum promiconde,* MENAGI. MENAGI, *pater Elegantiarum.*

Ce n'a pas été dans Mr. Héraud. Il m'a traité de *vir politiſſimus*, & de *vir elegantiſſimi ingenii* dans ſes Animadverſions ſur les Obſervations de Mr. de Saumaiſe ſur le Droit Attique & Romain, Livre VI. page 436.

Ce n'a pas été dans Mr. Payen Profeſſeur en Droit dans l'Univerſité d'Avignon. Il a dit de moi dans ſon *Prodromus Juſtiniani*, page 365. *Ut notat vir amœniſſimus Ægidius Menagius, Amœnitatum Juris capite* 33.

Ce n'a pas été dans le Pere Commire. Il a dit de moi dans ſa Fable de la Folie:

Venustioris elegantia pater,
Cui Fabularum Musa doctarum artifex
Molle & facetum quod erat Æsopi, annuit.

Ce n'a pas été dans Mr. l'Abbé Huet, nommé à l'Evêché de Soissons. Il a dit de moi dans ses Observations sur les Commentaires d'Origéne. *Vide Laërtium in Zenone, & in eum Observationes Ægidii Menagii, viri, omni urbanitatis, doctrinæ, & humanitatis genere florentissimi.* Et dans une Lettre en vers Latins qu'il m'a adressée:

——— ——— *Pater alme leporum;*
Si vacat, & veteris permittunt scripta Laërti,
Rem non dissimilem; nec longa est fabula; disce.

Ce n'a pas été dans Mr. Brumérus de Lipsic. Il a dit de moi dans son Commentaire sur la Loi Cincia, chapitre 78. *doctrinæ juxta ac morum elegantia præstantissimus vir* Ægidius Menagius.

Ce n'a pas été dans Mr. de Mosant de Brieux. Il a dit de moi dans une de ses Epigrammes, *cultique* Menagius *oris.* Et dans une autre:

Tot Charitum fœcunda nitent tua scripta Menagi,
Blandaque tam docto pollice fila moves &c.

Ce n'a pas été dans Mr. le Moine. Il a dit de moi dans ses Notes sur l'Epître de Saint Polycarpe, page 395. *Hoc non omnino probatur Menagio, bonarum & elegantiorum literarum columini maximo.*

Je prie mes Lecteurs de remarquer, que lorsque Mr. Baillet m'a traité de Pédan & d'homme pêtri de vanité, je ne savois pas qu'il fût au monde.

• LXXXVII.

Des Adversaires de Turnébe.

Tome 2. pag. 166.

Monsieur Baillet. *Le principal des Ouvrages de Turnébe, est sans doute celui des Adversaires, ou Cahiers, en trente Livres: quoi qu'on ne puisse pas dire qu'il soit achevé. Il y corrige & il y explique tant d'endroits difficiles de toutes sortes d'Auteurs Grecs & Latins, & avec tant de capacité, qu'il est difficile de dire si c'est l'esprit, ou si c'est la diligence de l'Auteur qu'on y doit le plus admirer: selon Mr. de Ste. Marthe. Et c'est ce qui a fait dire aux Allemans que c'est un Ouvrage digne de l'éternité. Néanmoins Scaliger qui savoit assez bien le prix de Turnébe, considéroit ces Adversaires comme un embryon venu avant terme: & il avoit coûtume d'appeller cet Ouvrage* l'avorton de Turnébe: *disant qu'il y reconnoissoit pourtant les traits de l'esprit du vrai Turnébe.*

Menage. Il est vrai que Joseph Scaliger, dans son premier Scaligérana, a fait ce Jugement des Adversaires de Turnébe. *Turnebus, vir maximus erat, doctissimusque. Cujus Adversaria abortivum fœtum foleo nuncupare: potuit enim melius scribere, agnoscas tamen genuinum partum Turnebi.* Et Turnébe lui-même parle des douze premiers Livres de ses Adversaires à peu près en mêmes termes. *Duodecim Adversariorum libros subitâ & repentinâ operâ confectos, & pæne, immaturo abortu, antè in lucem editos quàm fatos atque conceptos:* & ce qui suit. C'est dans sa Dédicace du 2. Tome de ses Adversaires à Henri de Même. Mais dans son Second Scaligérana page 126 (1) il en parle avantageusement en ces termes: *Les Italiens, comme Victorius & Muret, font un chapitre tout entier, en leurs diverses Leçons, d'une petite conjecture: & se mocquent de Turnébe, qui a plus dans un chapitre qu'eux en tout un Livre.* Et à la page 245. *Turnebus plura habet uno libro quàm Victorius libris triginta septem.* Et j'ai souvent ouï dire à Mr. de Saumaise que ce Livre n'étoit pas assez estimé. Muret l'estimoit infiniment: comme il paroît par cet endroit du chapitre 29. du Livre XVIII. de ses Diverses Leçons: *At texam huic observationi aliam valdè dissimilem. Quidni enim mihi quoque Τηνεδίειον aliquando liceat? Utinam quidem verè ac seriò possem. Sed ut, qui divinas Aristotelis ac Platonis virtutes imitari non poterant, hujus gibbum, illius quoddam oris in lo quendo vitium imitabantur, ut, aliquâ saltem in re, tantorum virorum similes essent: ita*

(1). Cet *il* se rapporte à Turnébe au lieu de se rapporter à Scaliger.

ita ego; quando ad illam infinitam multiplicis doctrinæ copiam quæ in Turnebo fuit, aspirare non ausim; licentiam quandam illius in dissimilibus rebus conjungendis hoc loco imitabor.

Il me reſte à remarquer, que Turnébe n'avoit pas donné le titre d'*Adverſaires* à ce Livre. C'eſt ce que j'ai appris de cet endroit de ſon Epître Dédicatoire du Tome 2. à Henri de Même: *Nam præterquam quòd non satis liberata mendis & purgata in apertum prodierunt Adversaria, tum eum, imprudente me, ignaro, inscio, eis præscripserunt titulum, qui arrogantiæ sui & stultitiæ, me perpetuò traduceret apud omnes ordines infamiâ: ut non tantùm meorum peccatorum, quæ illis in libris minimè multa scimus esse, culpa præstanda esset, sed etiam alienæ stultitiæ & temeritatis luenda pœna. Eum ego titulum ut legi, Deum immortalem, quàm acerbè, graviterque tuli! Ut prope animum despondi, vitæque renuntiavi! Et tamen cùm eo nomine apud tanti mali auctores conquererer, ultrò injuriam expostulabant, quòd ingratus essem in eos, à quibus laudatus & ornatus essem. Vos, inquam, istam laudem ducitis, quâ qui afficitur, stupiis, fœdiùsque se contaminari putat, quàm nullâ censurâ notâ. Ne multa: ita sibi in ea inscriptione belli videbantur, ut vix tandem summis precibus & observationibus impetrare potuerim, ut de libri principio tam fœda macula labesque tolleretur.* Je remarquerai ici, en paſſant, que ce titre d'*Adverſaria* eſt demeuré à tous les Tomes de cet Ouvrage de Turnébe.

Je conjecture, au reſte, par la Dédicace du Tome premier de ces Adverſaires de Turnébe au Chancelier de l'Hôpital, & par celle du Tome ſegond à Henri de Même, que Turnébe avoit intitulé ce Livre *Obſervations*. Et dans cette créance, je remarquerai ici par occaſion une choſe aſſez remarquable: qui eſt, que François Hotman eſt le premier, ſi on l'en croit, qui s'eſt ſervi de ce titre depuis un certain Septimius, qui vivoit avant Quintilien. Voici les termes de François Hotman; qui ſont de ſa Préface au Lecteur ſur ſes Livres *Reſponſionum Amicabilium: Nunc enim tempus eſt, omiſſis præfationibus, ad inſtitutum noſtrum accedere: dum tamen hoc te, Lector, ſi quid fortè ad cauſam intereſſe putabis, maturè admoneam, me primum omnium huic variarum rerum ſcriptioni, cùm Argentorati libellum quemdam ederêmus*, Obſervationum *nomen impoſuiſſe cum apud Quintilianum legiſſem, eodem nomine libros à Septimio quodam editos ac promulgatos.* L'endroit de Quintilien eſt au chapitre premier du Livre quatriéme de ſes Inſtitutions Oratoires.

LXXXVIII.

Du Livre du Taſſe, intitulé Diſcorſi del Poëma Eroico. *Additions au chapitre du Taſſe.*

MOnſieur Baillet, Tome 4. chapitre 1348. en parlant des Traitez de la Poëſie Italienne faits par le Taſſe, n'a point fait mention nommément de ſes Diſcours du Poëme Héroïque: ce qui donne ſujet de croire qu'il n'en a pas eû connoiſſance. Ces Diſcours ſont très-bien faits: & ils ſont d'ailleurs remplis de doctrine. Mais le Spéroné les vendiquoit. Voici comme il en parle dans une de ſes Lettres au Cavalier Felicé Paciotto: *Laudo voi infinitamente di voler ſcrivere della Poëtica: della quale interrogato molte fiate dal Taſſo, e riſpondendogli io liberamente, ſi come ſoglio, egli n'à fatto un Volume, e mandato al Signor Scipio Gonzaga per coſa ſua, e non mia: ma io ne ebbirò il mondo.* Et dans une autre, au même Paciotto: *Dal Signor Scipione non ſpero che abbiate nulla: perche a moſtrar quello che ſi ſtrupa quel pazzo* (il parle du Taſſe) *ſi aſpetta ch'io mora. Ma io gli diſſi nella Minerva, che tutto era mio: e ſenza vedere i ſuoi ſcritti, profetizai ch'el ſuo Poëma non ſaria ſcritto coll' artificio da lui notato: ſegno che l'arte non era ſua.*

Mr. Baillet dit au même chapitre, page 130. que le P. Rapin a écrit, *qu'il y a du bas & du comique à Pexcès, pour ne rien dire*

¶ 1. Il faloit dire: de Salo ſur le Lac de Garde.

¶ 2. Le Bonfadio fut executé l'an 1551. comme l'a bien marqué le Ghilini, & non pas l'an 1560. comme l'a cru M. de Thou qui s'eſt trompé.

¶ 3. Ceux qui ont ecrit qu'il fut brûlé, & ceux qui ont écrit qu'il fut décapité ont tous deux raiſon

dire davantage, dans les discours tendres & galans qu'il fait tenir à quelques-uns de ses Héros: & sur tout à Olinde & à Sophronie. Ce qui m'oblige à remarquer ici: que le Tasse lui-même n'a pas approuvé cet Epiſode d'Olinde & de Sophronie. *Volui genio, & Principi indulgere.* C'eſt comme il s'en excuſe dans une de ſes Lettres Poëtiques.

LXXXIX.

Le Bonfadio, ômis par Mr. Baillet dans ſa Liſte des Poëtes d'Italie.

MOnſieur Baillet a ômis plus de cent Poëtes célébres dans ſa Liſte des Poëtes d'Italie. Il a ômis entr'autres Jacopo Bonfadio (1) de Salone, près le Lac de Garde: excellent Poëte Latin & Italien. C'eſt ce Jacobus Bonfadius qui fut décapité à Gennes, comme Mr. de Thou l'a très-véritablement remarqué au Livre XXVI. de ſon Hiſtoire, page 808. de l'édition de Genéve, en l'année 1560. (2) en ces termes; *Jacobus Bonfadius poſt eum (Lælium Capilupum) commemorandus venit: Salonæ ad Benacum natus: ſoluto pedeſtrique ſcribendi genere in ſuâ, Latinâque Linguâ clarus. Sed tantas dotes diverſi mores corruperunt: ita ut, ob rem tacendam, Genuæ, cujus urbis Hiſtoriam aliquot annorum ſcripſerat, ſecuri percuſſus ſit, adhuc vegetâ ætate, & infracto mentis robore, quod ad ultimum usque ſpiritum ſervavit: ſcriptâ ſub id tempus elegantiſſimâ epiſtolâ: quâ, Socratis exemplo, animum tranquillum & intrepidum ad mortem ſe afferre conteſtabatur.* Scipioné Ammirato, dans ſon Ritratto du Bonfadio, a écrit qu'il fut brûlé. Voici ſes termes: *Non ſa che coſa ſia gentilezza nell' arte & maniera dello ſcriver Lettere, chi non à letto le Lettere di Jacopo Bonfadio: delle quali quella ove dipinge il lago di Garda, dallequali contrade egli dovette tirar la ſua origine, è maravigliosamente bella. Dato in queſto modo ſaggio del ſuo felicisſimo ingegno, fù condotto da Genoveſi per ſcriver la loro Iſtoria: alla-quale, ſecondo io ò udito, avea dato nobil cominciamento. Ma trovato che egli tirava la gioventù a governo contrario di quello che allora ſi era indirizzo, ſotto colore d'impudici amori gli poſer le mani addoſſo: e perawventura non trovatolo ſenza colpa, il condennarono al fuoco. Del cattivetto; per che foſſe meno ſenſibile; ſi leggono ancor rime, lequal par che rendan teſtimonianza di coteſta ſua inclinazione. Ma comunque tutto ciò ſi ſiſſe avvenuto, non ſi può con occhi aſciutti di lagrime ricordar d'uom tale fine così doloroſo & acerbo. Onde ſarà bene trar queſto ricordo, non dover chi che ſia per qualunque ſuo gran merito, vanamente a ſe luſingando, ſperar à ſuoi misfatti perdono, o ſcemamento di pena: poiche a di noſtri con pari paſſo, e queſto miſero col fuoco in Genova, e'l Franco col capeſtro in Roma, vedemmo terminare l'infelice lor vita.* Le Cavalier Marin dans deux Madrigaux de ſes Ritratti a écrit auſſi que le Bonfadio fut brûlé. Voici le premier Madrigal.

Arſi, farfalla incauta, ed infelice,
In ſozzo foco di vietate voglie.
Or vergognoſa e miſera fenice,
Rogo d'infame arſura, ecco m'accoglie.
Ma bench' Aſtrea, ch'è di Natura ultrice,
Inceneriſca queſte immonde Spoglie,
Cener non ſia però, che la bruttura
Poſſa lavar de la mia fama oſcura.

Voici le ſegond:

D'Omero e Marone la ſcrittura
Imitai pria vivendo.
Ma Troia nell' intendio, e nell' arſura
Imitai poi morendo:
Ella, preda del foco;
Io, de le fiamme gioco.
Ma diverſa cagion d'arder me diede,
Elena a l'una, a l'altro, Ganimede.

Il eſt vrai qu'il fut condamné à être brûlé: mais, à la ſollicitation de ſes amis; & particuliérement du jeune Grimaldi; ſon ſupplice fut changé: (3) & il ne fut que déca-

(1) Il faut écrire Bonfadius, comme on le trouve dans les Epigrammes de Scipion Ammirato, & non pas Bonfadio. Il fut décapité & enſuite brûlé. Tout ce que ces Meſſieurs qui ſollicitérent pour lui purent obtenir fut qu'il ne ſeroit point brûlé vif. C'eſt ce que diſent aſſez clairement les vers de Paul Manuce citez par M. Ménage.

Exprimitur tandem hoc invito à Judice, vivus
Ne comburatur crepitanti dedititus igni.

décapité. C'eſt ce que nous avons appris du Poëme Latin de Paul Manuce; intitulé *Ad eos qui laborarunt pro ſalute Bonfadii*, imprimé dans le *Deliciæ Poëtarum Italorum*. Voici l'endroit de ce Poëme qui regarde ce changement de ſupplice:

Exprimitur tandem hoc invito à Judice, vivus
Ne comburatur crepitanti deditus igni.
Tum ſe carnifici ſævo Bonfadius ultrò,
Mente Deum ſpectans, animo imperterritus offert.
Ille miniſterio properè ſunctus iniquo,
Terribilis rigidam ſuſpendit ad alta ſecurim.

Voici la Lettre qu'il écrivit en mourant:

Al Signor Giovanbattiſta Grimaldi.

Mi peſa il morire: perche non mi pare di meritar tanto: e pur m'acqueto del voler d'Iddio: e mi peſa ancora, perche moro ingrato: non potendo render ſegno a tanti onorati Gentiluomini che per me anno ſudato & angustiato, (e maſſimamente a V. S.) del grato animo mio. Le rendo con l'eſtremo ſpirito grazie infinite: e le raccommando Bonfadino, mio nipote: ed al Signor Domenico Grillo, ed al Signor Cipriano Palavicino. Sepelliranno il corpo mio in San Lorenzo. E ſe da quel mondo di là ſi potrà dar qualche ſegno ſenza ſpavento, lo farò. Reſtate tutti felici.

Cette Lettre ſe trouve imprimée dans un Recueil de Lettres Italiennes (1), intitulé *Lettere di diverſi Uomini illuſtri raccolte da diverſi libri*, imprimé in-8. *in Treviſo appreſſo Fabritio Zanetti*, en 1603.

XC.

De Théophile Viaud, Poëte François.

MOnſieur BAILLET, au chapitre 1428. de ſon Livre, a écrit que Théophile, ſurnommé VIAUD, étoit mort à Paris après deux ans de priſon dans la Conciergerie du Palais. Théophile mourut à Paris dans l'Hôtel de Mommorency, (je l'ai ouï dire à Des-Barreaux qui le vit mourir) où Mr. de Mommorency, qui l'honoroit de ſa protection, lui donna retraite quelque-tems après l'Arrêt du Parlement de Paris par lequel il fut condamné à être banni. De la ſorte que Mr. Baillet s'eſt exprimé, il ſemble qu'il ait voulu dire que Théophile mourut dans la Conciergerie du Palais de Paris.

Mr. Baillet ajoûte, que c'eſt particuliérement contre les accuſations du Pere Garaſſe que Théophile a fait ſon Apologie: ce qui eſt véritable. Mais le Pere Garaſſe n'eſt pas le ſeul Jéſuite qui ait écrit contre Théophile. Le Pere Théophile Renaud (2) l'a encore plus maltraité que le Pere Garaſſe. Voici comme il en parle dans ſon Traité *de Theophilis*, p. 229. THEOPHILUS VIAUD, *libertinorum ævi noſtri, & Atheorum elanculariorum ſignifer, omnium turpitudinum reus factus eſt: & , quod eſt negationis Dei veſtibulum, de negatâ animæ immortalitate eſt inſimulatus. Cui maculæ abstergendæ, librum conſcripſit de* Animæ immortalitate: *ſed adeo enervem, ut videatur perſuadere voluiſſe, revera animam rationalem eſſe mortalem. Opus item, cui titulus eſt* Parnaſſus Satyricus: *ſupra quavis Apuleii, Luciani, Romantii à Roſa, ac ſimilium ſcriptorum, Camarinas gravedolentiſſimum, & ad juvenilis pudoris cladem, ac totius honeſti exterminium, in Diaboli incude fabrefactum, hujus putentiſſimi ingenii fœtus eſt. Credi vix poteſt quanta mala ſyrcilcquus iſte juventuti intulerit: quâ infamibus ſcriptionibus, quâ colloquiis, & conſuetudine familiari. Audire memini in arcano tribunali, ſerò ſapientes Phryges, deplorantes ſortem ſuam quòd Theophilo Viaudo, nequitiæ myſtagogo, pietatem didiciſſent; & ad omnia propudia, ipſumque atheiſmum, eſſent conducefacti. Vir doctiſſimus Franciſcus Garaſſus, pugil inſignis, & Fidei, & ſanctorum morum, contra hunc impium non una ſcrip-*

¶ 1. Elle avoit paru dès l'an 1550. à Veniſe dans un Recueil de même titre chez Gabriel Giolito de' Ferrari. Ce qui fert à faire voir que le Bonfadio ne fut pas exécuté l'an 1560.

¶ 2. C'eſt *Raynaud* qu'il s'appeloit & non pas *Renaud*.

¶ 3. Le P. Théophile Raynaud n'a pas ſû ou n'a pas voulu dire la vérité. La maladie de Théophile fut longue & j'apprens de Chorier dans la Vie de Pierre de Boiſſat part. 1. pag. 36. que Théophile étant

scriptione certavit: eâque nominatim, cui titulum fecit Examen curiosæ Doctrinæ. *Nec Theophilum tantùm, sed etiam Coapostatas ejus fortissimè exagitavit. Habuit enim hic quoque suam Coapostatarum quadrigam, ut loquitur Nicetas, agens de Theophilo, Eudocia nequitiarum administro: quem in Photio evirato omnia dissimulasse testatur: non item Sanctum Ignatium: cui propterea multa & gravia mala à Theophili assecla repensa sunt. Nec scens obtigit Garassio à Viandi comilionibus. Periclitatus accusationis capitalis Viandus, ob impietatem, & Socraticam noxam de juventutis corruptione, præsidio excellentissimi cujusdam Magnatis* (c'est Mr. de Montmorency) *ab humano hoc tutus fuit. Sed quia Deus non irridetur, Magnas ille, paulò post majestatis reus, capite minutus est. Ejus verò cliens Viandus, nihil minus exspectans, subita & improvisa morte abiit in locum suum* (3): *nullis expiatus sacramentis: magno injecto terrore omnibus qui in magisterio impietatis sub eo merserant: ne fortè præoccupati ipsi quoque, salutarea & improvisa morte in Dei manus inciderent: ultorem sensuri quem in impatientia expectantem despexerant.*

Le Pere d'Orleans de la Compagnie de Jesus, ne l'a pas non plus épargné. Voyez ce qu'il en a écrit dans la Vie du Pere Coton.

Mr. de Balzac dans une de ses Lettres à Mr. Sébastien Boutillier, Evêque d'Aire, qui est la 14. du Livre premier de ses Lettres, ne l'a pas non plus épargné. Voici comme il en parle: *si Théophile eût suivi cette maxime, il vivroit en sureté parmi les hommes, & ne seroit pas poursuivi à outrance comme la plus farouche de toutes les bêtes: mais il a mieux aimé finir par une tragédie, que d'attendre une mort qui fût inconnuë au monde, & faire rien que des choses ordinaires. Si ce que l'on prend, & si le bruit qui court est véritable, il s'est imaginé qu'il pouvoit être ce dernier faux Prophete, dont la vieillesse de l'Eglise est menacée: & quoi qu'il soit né pauvre, & qu'il eût peu de fortune, il a été si prétant au lit de la mort, & recevant visite de son ami Roiſſat lui temoigna une extreme envie de manger des anchois. Celui-ci qui croioit ce mets fort contraire à un malade le lui refusa, & depuis s'en repentit, disant, quand l'occasion se presentoit d'en*

somptueux que de se prendre pour celui-là qui doit venir avec des armées troubler la paix des consciences, & à qui les Démons gardent tous les tresors qui sont cachez sous la terre. Du tems qu'il se contentoit de faire des fautes purement humaines, & qu'il écrivoit avec des mains qui n'étoient pas encore coupables, je lui ai souvent montré qu'il ne faisoit pas d'excellens vers, & qu'il s'estimoit injustement un grand personnage. Mais voyant que les regles que je lui proposois pour la reformation de son stile, étoient trop severes, & qu'il ne pouvoit pas venir où je le voulois mener, il a jugé peut-être qu'il devoit chercher un autre chemin pour se mettre en credit à la Cour, & que de Poëte médiocre il pouvoit devenir grand Legislateur. Si bien qu'on dit par tout, qu'après avoir renversé quantité de foibles esprits, & parmi long-tems au milieu d'une multitude ignorante, il a fait à la fin comme un homme qui se jetteroit dans un précipice, pour acquerir la réputation de bien sauter. Cette Lettre est datée du 20. Sept. 1623. Théophile y a répondu par une Lettre adressée à Mr. de Balzac. Cette Lettre de Théophile mérite d'être lûë. Elle est imprimée dans les dernieres Editions des Oeuvres de Théophile.

Malherbe de son côté a aussi fait mention de l'affaire criminelle de Théophile: mais avec moins de véhemence que le Pere Garasse, le Pere Théophile Renaud, & Mr. de Balzac: ou plutôt, sans véhemence. Car voici ce qu'il en a dit dans une de ses Lettres à Mr. de Racan; laquelle est du 4. Novembre 1623. *Pour Théophile, je ne saurois que vous en mander, c'est une affaire qui, selon la coutume, fit un grand bruit à sa naissance. Depuis il ne s'en est presque point parlé. Ce qui m'en donne plus mauvaise opinion, c'est la condition des personnes à qui il a à faire.* Il entent parler des Jésuites: & entre autres, du Pere Voisin & du Pere Garasse. *Pour moi, je pense vous avoir déja écrit, que je ne le tiens coupable de rien; que de n'avoir rien fait qui vaille au métier dont il se mêloit parler, que ces anchois auroient peut-être sauvé la vie à ton ami, la nature soulageant quelquefois des choses qui toutes malfaites qu'elles paroissent lui seroient très-salutaires par la disposition particuliere où elle se trouve.*

loit. S'il meurt pour cela vous ne devés point avoir de peur: on ne vous prendra pas pour un de ſes complices. Quoique Malherbe n'eſtimât pas les vers de Théophile, Théophile ne laiſſoit pas d'eſtimer ceux de Malherbe. Voici comme il en parle dans une de ſes Elégies:

Imite qui voudra les merveilles d'autrui.
Malherbe a très-bien fait, mais il a fait pour lui.
Mille petits voleurs l'écorchent tout en vie.
Quant à moi, ces larcins ne me font point d'envie.
J'approuve que chacun écrive à ſa façon.
J'aime ſa renommée, & non pas ſa leçon.
Ces Eſprits mandians d'une veine infertile
Prennent à tout propos ou ſa rime ou ſon ſtile:
Et de tant d'ornemens qu'on trouve en lui ſi beaux,
Joignent l'or & la ſoye à de vilains lambeaux,
Pour paroître aujourd'hui d'auſſi mauvaiſe grace
Que parut autrefois la Corneille d'Horace.
Ils travaillent un-mois à chercher comme à fis
Pourra s'apparier la rime de Memphis.
Ce Liban, ce Turban, & ces rivieres mornes,
Ont ſouvent de la peine à retrouver leurs bornes.
Cet effort tient leur ſens dans la confuſion,
Et n'ont jamais un rais de bonne viſion.

Il en parle encore plus avantageuſement dans ſa Priere aux Poëtes de ſon tems.

Je ne fus jamais ſi ſuperbe
Que d'ôter aux vers de Malherbe
Le François qu'ils nous ont appris.
Et ſans malice & ſans envie
J'ai toujours lu dans ſes écrits
L'immortalité de ſa vie.
Plût au Ciel que ſa renommée,
Fût auſſi chérement aimée
De mon Prince qu'elle eſt de moi.
Son deſtin loin de la commune
Seroit toujours avec le Roi
Dedans le char de la Fortune.

J'ai remarqué dans mes Obſervations ſur Malherbe, que Théophile ſe mocquoit néanmoins de ces vers de Malherbe, *Cette Anne ſi belle, &c.* & que pour les tourner en ridicules, il en avoit ainſi parodié le premier couplet,

Ce brave Malherbe
Qu'on tient ſi parfait,
Donnons lui de l'herbe,
Car il a bien fait.

Mais comme Mr. Baillet l'a fort bien remarqué, Théophile pouvoit conter au nombre de ſes diſgraces, d'avoir vécu au même tems que Malherbe; car Malherbe l'obſcurciſſoit: ou plutôt, il l'effaçoit.

Je reviens à ſon affaire criminelle, comme je ne le tiens pas ſi innocent que l'a cru Malherbe, je ne le tiens pas non plus ſi coupable que l'ont cru le Pere Garaſſe & le Pere Théophile Regnaud: Meſſieurs du Parlement ne l'ayant condamné qu'à un banniſſement. Il eſt au reſte très-conſtant qu'il n'eſt point l'Auteur du Parnaſſe Satyrique. Ce Livre, comme les Priapées, eſt un ramas de Piéces compoſées par différens Auteurs: car je ne ſuis pas de l'avis de Mr. Guiet, qui croyoit que Domitius Marſus étoit l'unique Auteur des Priapées.

J'ai oui dire à une perſonne qui avoit connu Théophile très-particuliérement, qu'il étoit l'Auteur de la Sophonisbe de Mairet; & que Mairet la lui avoit volée; & qu'il en avoit oui réciter des vers à Théophile, comme étant ſes vers. Il peut être que Théophile ût commencé une Tragédie de Sophonisbe, & que Mairet

¶ 1. Il ne l'y traite pas de ſavant, en termes exprès, mais il lui écrit comme à un Savant, la Lettre qu'il lui adreſſe ſuppoſant en lui une érudition plus que médiocre.

¶ 2. Dans le ſecond *Scaligerana* Jean de Vaſſan le qualifie Procureur au Châtelet.

¶ 3. Il mourut l'an 1600, ce que nous apprenons d'une Lettre de Caſaubon au Jeſuite André Schott, la-

ret qui le voyoit familiérement (car Mairet étoit Secretaire de Mr. de Mommorency, le Patron de Théophile) fit travailler sur son plan; & même qu'il eût employé quelques-uns de ses vers; mais il n'y a point d'apparence qu'il lui ait volé cette Tragédie toute entiere: dont le ſtyle d'ailleurs eſt très-diſſemblable de celui de la Tragédie de Pyrame & Thisbé de Théophile.

Théophile, ſelon le Mercure François, mourut le 25. Sept. de l'année 1626. Sa maladie commença par une fievre tierce qui ſe tourna en quarte par un remède en poudre que lui donna un Chymiſte.

Il étoit de Bouſſeres Ste. Radegonde, village ſur la rive gauche du Lot: un peu au deſſus d'Eguillon: ce que j'ai appris de cet endroit de ſa Lettre à ſon frere:

Quelque lacs qui me ſoit tendu
Par de ſi ſubtils adverſaires,
Encore n'ai-je point perdu
L'eſpérance de voir Bouſſeres.
Encore un coup, le Dieu du jour
Tout devant moi fera ſa Cour
Es rives de notre héritage, &c.
Ce ſont les droits que mon pere
A mérité de ma naiſſance:
Et mon ſort les auroit trahis
Si la mort m'arrivoit en France.
Non, non, quelque cruel complot
Qui de la Garonne & du Lot
Veuille éloigner ma ſépulture,
Je ne dois point en autre lieu
Rendre mon corps à la Nature,
Ni réſigner mon ame à Dieu.

Ce frere de Théophile étoit Maître d'Hôtel de Mr. de Mommorency.

Le Pere Garaſſe Livre 1. chapitre 14. de ſa Doctrine Curieuſe, dit que Théophile étoit fils d'un Tavernier de village. Ce qui, ſelon Théophile dans ſon Apologie, eſt une ſuppoſition.

XCI.

Addition au chapitre de Mamert Patiſſon, Imprimeur de Paris.

Patiſſon étoit d'Orléans, & ſavoit quelque choſe. Ce ſont les termes du Thuana. François Pithou dans ſon Pithœana manuſcrit, qui eſt dans la Bibliothéque de Mr. Peletier Contrôleur Général des Finances, a auſſi remarqué que Mamert Patiſſon étoit d'Orléans. Le Poëte Regnier, dans ſa quatriéme Satire, adreſſée au Poëte Motin, a fait mention de lui en ces termes:

Or que dès ta jeuneſſe Apollon t'ait appris,
Que Calliope même ait tracé tes écrits;
Que le neveu d'Atlas les ait mis ſouſs la lyre,
Qu'en l'antre Theſpéan on ait daigné les lire;
Qu'ils tiennent du ſavoir de l'antique leçon;
Et qu'ils ſoient imprimez des mains de Patiſſon;
Si quelqu'un les regarde & ne leur ſert d'obſtacle,
Eſtime, mon ami, que c'eſt un grand miracle.

Scévole de Ste Marthe lui a adreſſé des vers Latins, par leſquels il lui recommande l'édition de ſes Ouvrages. Joſeph Scaliger lui a écrit la troiſiéme de ſes Lettres Latines, où il le traite d'homme ſavant (1). Cette Lettre de Scaliger, pour le marquer en paſſant, eſt écrite, ce qui eſt remarquable, contre un certain François de l'Iſle (2), Procureur du Parlement de Paris, lequel avoit écrit en vers Latins, contre Joſeph Scaliger au ſujet des endroits de Lucain qui regardent l'Aſtronomie: & lequel, au jugement des connoiſſeurs, lui avoit porté des bottes franches. Voyez Mornac dans ſon *Fiſcus Forenſes*, à l'article de *Franciſcus Inſulanus* page 75. Mamert Patiſſon mourut avant l'année 1606. (3). Car en cette année-là Philippe Patiſſon, qui, apparemment, étoit ſon fils,

lequelle eſt la 250. de l'édition d'Alemagne. Il y eſt parlé de la mort de Patiſſon arrivée deux ans auparavant, *ante biennium*. La Lettre eſt du 21. Juillet 1602. ce qui fait voir qu'il mourut en 1600. &

que le Patiſſon dont il eſt parlé dans la 227. Lettre du même Caſaubon datée du 1. Octobre 1601. n'eſt autre que Philippe fils de Mamert.

fils, imprima le Recueil des vers d'Amour de Bertaud; & le Privilége pour l'édition de ce Recueil est obtenu par la veuve Mamert Patisson.

XCII.

Addition au chapitre de Nivelle.

CONtius, dans sa Préface sur le Corps de Droit de Nivelle de 1576. parle de ce Corps de Droit en ces termes: *Si verò miniatæ, nigræque scripturæ mixtam jucunditatem, quæ & oculos & memoriam pascit & juvat: si chartæ minimè libris bonitatem, candorem ac nitorem: si characterum multiplicem elegantiam: si emendationis denique limam, summamque fidem spectetis, fatebimini nunquam huic Corpori simile ejusdem bonitatis editum fuisse & necum desperabitis simile unquam editum iterum iri.*

Voici son Epitaphe: qui est dans l'Eglise St. Benoît de Paris: *Ci-devant gisent honorables personnes, Sébastien Nivelle, Marchand Libraire Juré en l'Université & Bourgeois de Paris: & Madelaine Baudeau, sa femme: qui ayant vécu ensemble l'espace de cinquante-cinq ans, sont décédez: savoir ledit Nivelle âgé de 80. ans, le 19. Novemb. 1603. & ladite Baudeau, âgée de 78.*

XCIII.

Addition au chapitre de Jean Cotta, Poëte Latin d'Italie.

MOnsieur BAILLET, *Jules Scaliger dit que Jean Cotta avoit composé ses Epigrammes sur le modelle de celles de Catulle, &c.*

MENAGE. Et Flaminius dit que les vers de ce Cotta sont encore plus doux que ceux de Catulle.

Si fas cuique sui sensus exprimere cordis,
Hoc equidem dicam pace, Catulle, tuâ:
Est tua Musa quidam dulcissima: Musa videtur:
Ipsa tamen Cotta dulcior esse mihi.

¶ 1. Le Cavalier Marin a jugé cette Epigramme tout au moins passable, plus indulgent en cela que M. Ménage qui pag. 105. de ce Volume veut absolument que de toutes les Epigrammes de Jule Scaliger il n'y en ait pas une seule médiocrement bonne.

Mr. Baillet, au reste, n'a pas traduit avec fidélité les paroles de Jules Scaliger.

XCIV.

Addition au chapitre de Fracastor.

QUand Fracastor vint au monde, ses lévres se tenoient; à la reserve d'une petite ouverture au milieu par laquelle il prenoit de l'aliment. Un Chirurgien les lui sépara avec un rasoir. Et là-dessus Jules Scaliger a fait cette Epigramme (1):

Os Fracastorio nascenti defuit, argo
Sedulus attentâ finxit Apollo manu.
Inde hauri, Medicusque ingens, ingensque Poëta,
Et magno facies omnia plena Deo:

Laquelle a été ainsi traduite en Italien par le Cavalier Marin:

Al Fracastor nascente
Mancò la bocca, allora il biondo Dio
Con arte diligente
Di sua man gliela fece, e gliel' aprio,
Poi di se gliel' empio.
Quinci ei divin divenne: ed egualmente
Di doppia glória in un giunse à la meta,
E Fisico, e Poëta.

XCV.

Mr. Baillet n'a pas su l'Histoire du différent d'entre le Cavalier Marin & le Murtola.

MOnsieur BAILLET. *Le Murtola prétendant empêcher le Cavalier Marin, nouveau venu dans la Cour de Savoye, de s'insinuer dans les esprits, commença par faire sa Vie. C'étoit une Satyre dans laquelle il déchiroit sa réputation, & tâchoit de décrier ses vers, aussi bien que ses actions. C'est peut-être ce que l'on appelle* la Marineide, Rifate, *si nous suivons le Crasso. Le Cavalier Marin fit pour lui répondre la* Murtoleide, Fischiate; *qu'il remplit d'un sel fort acre & fort picquant. De-sorte* Tome 4. pag. 179. chapitre 1404.

forte que bien que Murtola eût fait une réplique, qui selon le Ghilini & le Justiniani, n'est autre que la Marineide; qu'ils prétendent avoir été précédé de la Murtoleide, il ne laissa pas de demeurer aussi ridicule que le Marini l'avoit fait. C'est ce qui l'obligea de recourir à l'arquebuse. D'autres Auteurs Italiens donnent un autre ordre à toutes ces Pièces Satyriques. Ils disent que l'arquebuzade produisit la Murtoléide, & que Murtola s'étant sauvé à Rome au sortir de la prison, répondit de loin par la Marinéide: ce qui paroît plus vrai-semblable.

Ménage. Encore une fois, Mr. Baillet n'a point lû d'originaux. Il n'a vû, ni la Murtoléide, ni la Marinéide. S'il avoit vû ces deux Ouvrages imprimez ensemble in douze à Francfort en 1626. chez Jean Beyer, il auroit appris par ce titre de la Marinéide, *la Marineide, Risposta che fa il Murtola al Marino*, & par ces vers *della Rifatta prima*,

Io mi ride, Marin, di quante mai
Sappi contra me fac versi, o Fischiate.

Que la Murtoléide a précédé la Marinéide. Il est aussi constant que le Murtola ne publia la Marinéide qu'après le coup d'arquebuse qu'il tira au Marin. Ce qui paroît par cette Lettre du Marin au Comte Fortuniano San Vitali.

Il Murtola, ancorche si vedesse da me molto strapazzato, e beffato con tante fischiate, è si accorgesse d'esser divenuto favola e obbrobrio, non solo della Corte, ma di tutta la città, il tutto non dimeno dissimulava: e se bene in apparenza si vedeva turbato, dimostrava però una flemmatica sofferenza. Ma finalmente, essendo stato licenziato dal servizio di S. A. non à saputo più contenersi, ma per aver perduta la ragione, è diventato veramente irrazionale. E persuadendosi essergli ciò avvenuto per opera mia; (come s'io avessi tanto d'autorità con questo Serenissimo Prencipe che potessi fare e disfare ogni cosa) nè sapendosi levar questa impressione dalla mente, senza considerare il suo poco merito, &c. Domenica passata, che fu il primo di Febraio, vigilia della Purificazione della Santissima Vergine, giorno per me sempre memorabile, fu la strada maestra, presso la piazza publica, poco innanzi alle 24. ore, mentre ch'io di lui non mi guardava, mi apposto con una pistolozza, carica di cinque palle ben grosse, e di sua propria mano, molto da vicino, mi tirò alla volta della vita. Delle palle, tre ne andarono a colpire la porta d'una bottega, ch'ancora se ne vede segnata: l'altre due, mi passarono strisciando su per lo braccio sinistro, e giunsero a ferire il Braida, giovane virtuoso, ben nato, e mio particolar amico: ignaro mi era allora al lato, e veniva meco passeggiando: talche piaccia a Dio che la scampi, &c. Appena fu in piazza, che diede tragli sbirri. E non ostante che si ritrovasse addosso (oltre la pistola) un fuscetto lungo due palmi, col quale si poteva per aventura difendere, in somma fu preso: e tanto pesto dal popolo, fu condotto in prigione: dove, senza altra tortura, subito confessò e ratificò d'avermi tirato con animo deliberato d'ammazzarmi: affermando, che quando avesse potuto, tutto che fusse stato sicurissimo di morire, mi avrebbe dato all'hor mezzo di, quando io era in carroza col Duca e coi Cardinali. Lodato Iddio, la cosa è riuscita in guisa ch'io la posso scrivere e raccontare. Quanto in questa cosa sento d'affanno, è da una parte il male dell'amico, ilqual mi preme in fino all'anima: parendomi che senza colpa abbia patito per me: e d'altra, la voce che va spargendo quel furfante, per coprir la sua invidia e sfogare la sua maligntà, ch'io l'abbia con Poesie ingiuriose e infamatorie offeso nell'onore delle sorelle. E Iddio sa, se mai in alcuna scrittura di quelle mie burlesche ò trappassati i termini del redicolo e della piacevolezza: parendomi questo un modo assai dolce per mortificare la sua arroganza. Nè anco è tanto oltre sarei trascorso, s'egli stesso con parlamenti superbi ed odiosi, non mi avesse provocato, &c. Desidero, che si sappia dagli amici; e specialmente dal mio Signor Steglani, il quale è da lui sentirmi, si traportato dalle passione, presi di lui il sospetto che presi: poiche dopo il successo di questo fatto, ò saputo quel che prima io non sapeva, cioè, che costui aveva fatte, non mica delle composizioni da burla, ma delle Pasquinate (false assai) e mandatele in qua e in là. Balla egli à voluto rendermi fischiata per fischiata: poiche in effetto ancora mi fischiano Porecchie della sparata, che fece la botta; laquale parve quasi una artiglieria.

L'Adoné du Cavalier Marin étoit origi-

P 3 nai-

Il étoit Secretaire du Duc de Savoye.

ginairement dédié au Maréchal d'Ancre. C'eſt ce que j'ai appris de Mr. Bautru, qui en avoit vû la Dédicace; laquelle il m'a autrefois récitée.

J'ai appris de Mr. Chapelain, que le Cavalier Marin étoit le premier, ou du moins un des premiers; qui avoit introduit les trois rimes dans les Tercets des Sonnets.

Le Cavalier Marin ne ſe tenoit pas inférieur au Taſſe. C'eſt ce que j'ai appris de cet endroit d'une Lettre du Cavalier Marin à Bernardo Caſtello: *Sia mi lecito, in confidenza, di rompere il freno della modeſtia, e di ſmoderare alquanto in arroganza. Iddio mi dotò, la ſua mercè, d'intelletto tale, che ſi ſente abile à comporre Poëma non meno eccellente di quel che ſi abbia fatto il Taſſo: e s'io diceſſi che già l'è fatto, e che lo farò comparire alla luce, riavutti ch'avrò i miei ſcritti, non direi forſe mentita.* C'eſt à la page 178.

XCVI.

Addition au Chapitre de St. Amant.

SAint-Amant récitoit fort bien des vers, mais il y avoit beaucoup de défauts dans ceux qu'il récitoit. Et c'eſt de lui dont Gombaud a voulu parler dans cette Epigramme:

Tes vers ſont beaux quand tu les dis.
Mais ce n'eſt rien quand je les lis.
Tu ne peux pas toujours en dire.
Fais-en donc que je puiſſe lire.

Il étoit fils d'un Gentilhomme verrier. Et c'eſt de lui dont a voulu parler Mainard dans cette autre Epigramme:

Votre nobleſſe eſt mince;
Car ce n'eſt pas d'un Prince,
Daphnis, que vous ſortez.
Gentilhomme de verre,
Si vous tombez à terre,
Adieu les qualitez.

XCVII.

Addition au chapitre de Ménandre.

AU ſujet du talent qu'avoit Ménandre le Comique de bien caractériſer les Perſonnages, Mr Baillet peut ajoûter ces vers de Ménandre le Byzantin, dans leſquels on demande à la Vie & à Ménandre qui d'eux deux eſt l'original:

—— ὁ Μένανδρος, καὶ Βίε,
Πότερος ἀφ' ὑμῶν πρότερον ἐμιμήσατο.

Ces vers ſont citez par les Interpretes d'Hermogéne à la page 38.

XCVIII.

Pluſieurs erreurs de Mr. Baillet touchant le Poëte Licentius, compatriote, parent, & diſciple de St. Auguſtin. Mr. Baillet n'eſt point Janſéniſte.

MOnſieur BAILLET. *Je pourrois auſſi ne pas ômettre Licentius, Africain d'Hippone, l'ami de St. Auguſtin: qui le conſidéroit preſque comme ſon Maître. Il eſt vrai que ſes Hymnes ſont péries, avec quelques autres de ſes Piéces. Mais il nous eſt reſté de lui une eſpéce de Poëme galant & profane, des Amours de Pyrame & de Thisbé: dont le ſtyle, au jugement du Pere Briet, eſt aſſez obſcur & aſſez bas: n'ayant aucune qualité qui puiſſe le rendre conſidérable.*

MENAGE. Tout cela eſt faux. Lucilius.

Pergula pictorum, nunci nihil, omnia ficta.

Il eſt faux que Licentius fût d'Hippone. Il étoit de Tagaſte: car & lui & St. Auguſtin étoient d'un même lieu: comme il le dit lui-même dans ſon Poëme à St. Auguſtin, inſéré dans la Lettre 26. de St. Auguſtin, qui lui eſt adreſſée.

Sed nos præterea qui ab una exſurgimus urbe, &c.

Quos domus una tulit, qui ſanguine ſimimur

Cette Lettre qui eſt la 25. de l'édition des Peres Bénédictins, eſt la 29. de l'édition de Bâle.

Et

Et St. Auguſtin étoit de Tagaſte. Mais il eſt vrai que Lilius Gyraldus a fait Licentius d'Hippone: & qu'en cela il a été ſuivi par Gerard Voſſius & par Borrichius dans leurs Poëtes Latins, & par le Pere Briet dans ſon *Acuté dicta Veterum Poëtarum*. Et c'eſt ce qui a trompé Mr. Baillet. Le Pere Briet, pour prouver que Licentius étoit d'Hippone, & non pas de Tagaſte, dit que St. Auguſtin l'appelle *civem ſuum*, & non pas *concivem*: ce qui eſt dit ſans raiſon: *civis* ſignifiant un concitoien: & *concivis* n'étant pas un mot Latin ancien.

Il eſt auſſi faux que St. Auguſtin conſidérât Licentius comme ſon Maître. C'étoit au contraire Licentius qui conſidéroit St. Auguſtin comme ſon Maître. Et il l'étoit en effet. Ce qui paroît par ces vers de Licentius à St. Auguſtin,

——— Jacet omnis enim mea cura legendi
Te non dante manum; & conſurgere ſola vetetur, &c.
Forte, Magiſter, opem: ac tu ne defere vires
Invalidas, &c.
Sed tecum reputans tua candida verba Magiſter, &c.

Et par ces mots de la Lettre de St. Paulin à Romanianus, pere de Licentius: *Utinam hæc nunc Domini tuba, quâ per Auguſtinum intonat, filii noſtri Licentii impulſet auditus, &c. Tunc verò ſibi ſummus Chriſti Pontifex Auguſtinus videbitur: quia ſe tunc & exauditum ſentiet ab excelſo, ſi quem tibi dignum genuit in literis, hunc ſibi dignè filium pariat in Chriſto.* Et par ceux-ci de la Lettre du même Paulin à Licentius: *Audi ergo, fili, legem patris tui: id eſt, fidem Auguſtini: & noli repellere conſilia matris tuæ: quod æquè nomen in te Auguſtini pietas vendicat: qui te tantillum geſtavit ſinu ſuo, & à parvulis primo lacte ſapientiæ ſecularis imbutum, nunc etiam ſpiritalibus lactare & enutrire Domino geſtit uberibus.* Et par ces autres: qui ſont de ſon Elégie au même Licentius:

Tunc reminiſceris ſeuſtrà patris Auguſtini
Contemniſſe dolens veridicos monitus.

Mr. Baillet ajoûte, que les Hymnes de Licentius ſont péries. Et moi je lui ſoûtiens que Licentius n'a jamais fait d'Hymnes. Lilius Gyraldus a trompé M. Baillet (1), en diſant qu'il en avoit fait. Et il a trompé de même Voſſius, Borrichius, & le Pere Briet, qui ſur ſa foi ont dit la même choſe. Lilius Gyraldus a écrit qu'il avoit auſſi fait des Lettres en vers. Il ne paroît point que Licentius ait fait d'autre Lettre en vers que le Poëme à St. Auguſtin dont nous avons parlé.

Mr. Baillet ajoûte encore, que de tous les Poëmes de Licentius, il ne nous eſt reſté que celui des Amours de Pyrame & de Tisbé. Il eſt très-faux, ſauf le reſpect que je dois au caractere de Mr. Baillet, que le Poëme de Pyrame & de Tisbé de Licentius exiſte. Il ne s'en trouve pas un ſeul vers. Et il ne paroît pas même que ce Poëme ait été achevé. St. Auguſtin n'en parle que comme d'un Poëme commencé. Il dit à Licentius dans ſon *de Ordine*, Livre premier, chapitre quatre: *Expugnavit nec cum Pyramo & Tisbe colluctaretur.* Et au chapitre huitiéme du même Livre: *Ubi ſe Pyramus, & illæ ejus ſuprà ſeminecem, ut cantaturus es interemerint, in dolore ipſo quo tuum Carmen vehementiùs inflammari decet, habet commodiſſimam oportunitatem.*

Ce que Mr. Baillet a écrit, que le ſtyle de ce Poëme, au jugement du Pere Briet, eſt aſſez obſcur & aſſez bas, eſt donc auſſi très-faux. Le Pere Briet en jugeant du ſtyle du Poëme de Licentius, a entendu parler du Poëme de Licentius adreſſé à St. Auguſtin, & inſéré dans la Lettre de St. Auguſtin à Licentius. Il y a au reſte de très-beaux vers dans ce Poëme. Celui-ci entr'autres, au ſujet de Protée, eſt admirable (2),

Spumat aper, fluit unda, fremit leo, ſibilat anguis.

Et, pour le marquer en paſſant, j'ai quelqu'opinion que Bucanan a viſé à ce vers, en

(1) Peut-être auſſi eſt-ce Crinitus qui a trompé & Gyraldus & Baillet.

(2) Ce vers n'eſt pas du caractére heroïque, les mots y ſont rapportez les uns aux autres avec trop d'affectation. C'eſt un vers de Grammairien, un vers technique, Virgile n'auroit eu garde d'en faire un pareil.

en disant dans le Prologue de sa Tragédie de St. Jean Battiste,

Veteres Poëtæ fabulantur Protea
Quemdam fuisse, qui se in omnes verteret
Formas, nec ullis contineri vinculis
Posset: liquentes nunc in undas dum fluit:
Nunc flamma fœdet, nunc ferus rapit leo,
Viret arbor, horret ursus, anguis sibilat.

Comme Mr. Baillet a donné de grandes louanges à ces Messieurs de Port-Royal qu'on appelle *Jansénistes*, & que d'un autre côté il a fort maltraité les Révérends Peres Jésuites, qui sont leurs Antagonistes, on a cru qu'il étoit Janséniste; Et en cela on lui a fait beaucoup d'honneur. Il ne mérite pas de l'être. Ces Messieurs ont de l'érudition: & il n'en a point. Ils ont du jugement: & il n'en a point. Ils ont de la candeur: & il n'en a point. Ils écrivent correctement: & ses Livres sont tous pleins de fautes de Langue. Ils ont de l'humanité & de l'honnêteté: & Mr. Baillet est un homme sauvage, qui offense tout le monde de gayeté de cœur. Il est d'ailleurs tout-à-fait étranger dans l'histoire des Livres Anonymes de ces Messieurs, & dans celle de leurs Livres imprimez sous des noms supposez. Il dit à la page 448. de son 2. Tome qu'on attribue à Mr. Arnauld la Traduction du Livre du Sacerdoce (1), composé par St. Jean Chrysostome. Elle est de Mr. le Maître. Il dit à la page suivante, que la Traduction du IV. & du VI. Livre de l'Enéide est de Mr. de Sacy. Elle est de Mr. Dandilly. Il dit à la page 448. du même Tome, que la Traduction de l'Office du St. Sacrement, est de Mr. de Sacy, elle est de Mr. le Maître.

Mais rien ne justifie mieux que Mr. Baillet n'est point Janséniste, que la Remarque que je viens de faire au sujet de Licentius. Car il paroît par cette Remarque que Mr. Baillet n'a jamais vu St. Augustin, qui est le Patriarche des Jansénistes.

XCVIII.

Ce que dit Mr. Baillet que Desportes fit une Abbayie de dix mille écus pour ses vers, n'est pas véritable.

MOnsieur Baillet a écrit à la page 159. du Tome 1. que Desportes fit pour ses vers une Abbayie de dix mille écus (2), ce qui n'est pas véritable. Il est vrai qu'il avoit dix mille écus de rente en bénéfices: comme nous l'apprenons du Satirique Regnier, son neveu.

Or, Rapin, quant à moi je n'ai point tant d'esprit,
Je vais le grand chemin que mon oncle m'apprit:
Laissant là ces Docteurs que les Muses instruisent
En des airs tous nouveaux. Et s'ils sont, comme ils disent,
De ses fautes un livre aussi gros que le sien,
Telles se les croirai quand ils auront du bien,
Et que leur belle Muse, à mordre si cuisante,
Leur donra, comme à lui, dix mille écus de rente.

Mais

¶ 1. Ces mépises touchant les Auteurs de Port-Royal ayant été reconnuës & corrigées à pas Baillet, M. Ménage qui a vu ces corrections pouvoit supprimer la remarque.

¶ 2. Desportes devoit sa fortune à la Poësie, tout le monde en convient. Elle lui avoit acquis en benefices & autres biens trente mille livres de rente. Regnier neveu de Desportes Satire 9. dit que son Oncle avoit acquis par ses vers dix mille écus de rente. Si Mr. Baillet s'étoit contenté de dire cela, il n'y auroit eu rien à gloser, & chacun demeureroit d'accord avec lui de cette verité, mais il l'a tellement alterée en plusieurs endroits de ses livres, & a rapporté sur ce fait tant de circonstances differentes les unes des autres qu'on ne sait à quoi s'en tenir. Après avoir dit, *pag. 118.* du tome 1. pour une autre qu'il a mise en marge, que Desportes avoit gagné à faire des vers une Abbaïe de dix mille écus, il semble vouloir se corriger insinuant premierement qu'il avoit entendu parler non d'une seule, mais de plusieurs Abbayies. Secondement, en faisant voir que les diverses gratifications faites de Charles IX. d'Henri III. & d'Henri IV. que de l'Amiral de Joyeuse n'avoient pas peu contribué à faire ce present à Desportes, qui entre autres liberalitez de l'Amiral en avoit reçû pour une fois celle de dix mille écus. Ensuite de quoi *pag. 150.* du tom. 2. comme s'il avoit entierement oublié tout ce qu'il avoit dit auparavant, il n'a point fait de difficulté d'avancer que l'Amiral de Joyeuse pour un Sonnet, ou pour quelque autre Piéce de vers d'aussi petite importance fit present à Desportes d'un benefice de trente mille livres de rente. Ce qui a embarassé Baillet est un passage de Balzac pag. 420. du 2. tom. de l'édition in fol. où il dit; *M. l'Amiral de Joyeuse donna une Abbayie pour un Sonnet, je l'ai ouï dire aux plus bons yeux.* (il parle à Costart) *La peine que prit M. Desportes à faire des vers lui a coûté un loüer de dix mille écus de rente. Mon Pere qui l'a vû m'en a assuré.* Ces deux faits si clairement separez par

Differt. Chret. & Moral. 22. Hist. 1.

Mais ces dix mille écus de rente ne consistoient pas en une seule Abbayie. Desportes avoit trois Abbayies: celle de Tiron, celle de Bonport, & celle de Josaphat. Et avec ces trois Abbayies, il avoit une Prébende de la Sainte Chapelle de Paris.

XCIX.

Justification de ce que j'ai dit dans l'Epitre Dédicatoire de mes Poëſies, que ſans Vénus Apollon eſt froid.

J'Ai dit dans l'Epitre Dédicatoire de mes Poëſies: *Amatorios verſus, pudicos licet, hic excuſarem ſi meum eſſet exemplum. Sic ſcripſit, quicumque verſus ſcripſit. Et profectò ſine Venere friget Apollo.* Mr. Baillet fait là-deſſus une grande invective contre moi: comme ſi j'avois dit la plus grande impiété du monde. *Sur ce principe:* ce ſont ſes paroles: *il faudra conclure que Monſieur Ménage eſt un excellent Poëte: & qu'au contraire on n'a trouvé juſqu'ici que des Verſificateurs froids & languiſſans dans toute la Société des Jéſuites: juſſent-ils des Caſimirs, des Hoſſchius, des Mambrunus, des Wallius, des Rapins, des Commires, ou d'autres de cette force: qui bien qu'ils ayent fait des vers, n'ont pourtant pas jugé à propos d'y meſler des amourettes, ni aucun amour profane, que pour en inſpirer de l'averſion, & pour en découvrir la diformité; & qui n'ont point voulu ſouffrir que jamais Vénus vint échauffer leur Apollon.*

Je répons à Mr. Baillet, que ce que j'ai dit d'Apollon dans cette Epitre ne doit pas ſe prendre à la rigueur des termes & qu'il faut l'entendre commodément. La plupart des Maximes de Morale, la plupart des Regles de Droit, la plupart des Aphoriſmes d'Hippocrate, s'entendent de la ſorte. Il eſt vrai qu'on peut réuſſir en vers en traitant d'autres matiéres que celles d'amour: & on peut même réuſſir en vers ſur toute ſorte de matiéres.

Mais c'eſt particuliérement dans les matiéres d'amour que réuſſiſſent les Poëtes.

Non hoc Calliope, non hoc mihi dictat Apollo
Ingenium nobis ipſa puella facit,

dit Properce. Liv. 2. Eleg. 1.

Si dare vis noſtra vires animoſque Thalia,
Et victura petis carmina, da quod amem.
Cynthia te vatem fecit, laſcive Properti.
Ingenium Galli pulchra Lycoris erat.
Fama eſt arguti Nemeſis formoſa Tibulli.
Lesbia dictavit, docte Catulle, tibi.
Non me Pelignus, nec ſpernet Mantua vatem,
Si qua Corinna mihi, ſi quis Alexis erit,

dit Martial. Et Socrate dans le Sympoſe de Platon dit que l'Amour n'eſt pas ſeulement Poëte, mais qu'il fait les Poëtes: & que ceux qui ont le moins de diſpoſition à la Poëſie, deviennent Poëtes devenant amoureux. Euripide, ſelon le témoignage de Pluturque dans ſon Erotique, a dit à peu-près la même choſe. Liv. 8. Ep. 73.

Voyez le chapitre pénultiéme de ces Remarques.

C.

par Balzac ont été confondus par Baillet qui a ſuppoſé que cette Abbayie donnée à Desportes lui avoit acquis ce loiſir de dix mille écus de rente. Je ſais que Baillet cite un autre endroit de Balzac qui ſe trouve à la pag. 590. du meme tome en ces termes. *M. l'Amiral de Joyeuſe donna dix mille écus à un homme que j'ai connu pour lui avoir dedié un diſcours de ce ſujet-là où il n'avoit pas oublié le Loüis de la vertu, le Soleil de l'honneur, & l'apogée de la gloire, non plus que le Roi des merveilles, & la merveille des Rois.* Mais ce paſſage eſt encore moins favorable que l'autre à Baillet, & nul de tous les Auteurs qu'il appelle en garantie ne dit ni que l'Amiral de Joyeuſe ait fait preſent pour une fois de dix mille écus à Desportes, ni qu'il lui ait donné une Abbayie, ni que cette Abbaie valût dix mille écus de rente. M. Ménage, pag. 321. de ſon Livre Italien intitulé *Meſcolanze*, augmente le revenu de Desportes de deux mille écus, & rapporte à ſon ſujet un mot que je me ſouviens avoir lû dans une Epitre dédicatoire de Matheret au Duc d'Oſſonne qui eſt que Desportes avoit lui ſeul recueilli les recompenſes de tous les Poëtes ſes devanciers, ſes contemporains, & ſes ſucceſſeurs. Quelque riche au reſte que fût Desportes il ne tint qu'à lui de l'être encore davantage, ſi l'on en doit croire l'Apoſtat Antoine Fuſi pag. 171. de l'Epitre Apologetique qu'il a miſe au devant de ſon Franciade: *Le Roi Henri III. lorſque Desportes, en la vraie Egliſe. L'Abbé de Tiron, dit-il, ſon plaiſant en une rencontre qu'il fit à Henri III. lorſqu'il refuſa d'accepter de ſa main un des premiers Archevêchez de ce Royaume. Le Roi s'enquerant de la raiſon, il dit qu'il n'auroit jamais charge d'ames. Voire, dit le Roi, & vous eſtes Abbé, n'avez-vous pas charge des ames de vos Moines? Non, répondit Desportes, car ils n'en ont point.* Du Verdier pag. 958. de la Biblioth. imprimée l'an 1585. ne donne à Desportes que cinq à 6000. ecus de rente: ce qui peut avoir été vrai de ce temps-là, le revenu du Poëte n'étant pas encore auſſi grand qu'il le fut depuis.

C.

Addition au chapitre d'Apollonius: qui eſt le 1127. *page* 146. *du Tome* 3.

MOnſieur BAILLET. *On a d'Anciennes Scholies ſur Apollonius: qui ſont fort courtes, mais ſavantes, & utiles: qu'on croit être de Tarrhæus, de Théon, & de quelques autres.*

L'édition nouvelle que Jérémie Hotzlin en a donnée, eſt eſtimée de quelques-uns: mais d'autres n'en font gueres plus de cas que de pluſieurs de celles qu'on appelle de Variorum.

MENAGE. Le Scholiaſte d'Apollonius eſt ſans conteſtation le plus ſavant Scholiaſte que nous ayions ſur les Poëtes Grecs. Il eſt rempli de choſes curieuſes, & ſingulieres. Et il entre d'ailleurs très-bien dans le ſens de ſon Auteur: Et il en explique auſſi très-bien les hiſtoires: en quoi il ne faut pas douter qu'il n'ait été ſecouru par le Livre des Hiſtoires qui étoient dans Apollonius, écrit par un certain Charon, diſciple d'Apollonius. Ce Scholiaſte parle de ce Livre à la page 115. en ces termes Χάρων, αὐτὸς τῶ Ἀπολλωνίῳ γνώριμος ἐν τῷ περὶ Ἱστοριῶν τῶ Ἀπολλωνίῳ.

Pour ce qui eſt de Jérémie Hotzlin, c'eſt un miſérable Ecrivain. Il eſt tout entier dans les Ebraïſmes. Il affecte d'anciens mots qui ne ſont plus en uſage: & il en invente de nouveaux. Je remarquerai ici en paſſant, qu'il parle de Conradus Rittershuſius, comme de ſon patron. *Conradus Rittershuſius, ſanctiſſimus ille Juris Interpres & vindex: idemque patronus olim meus, inſigniter pius, & conſtans amicus* (1). C'eſt à la page 115.

Il y a à la fin de ſon Edition d'Apollonius des Notes de Mr. Holſtein, qui ſont fort judicieuſes. Mr Baillet n'en a point fait mention. Ce qui donne ſujet de croire qu'il n'a jamais vu cette édition & qu'il n'en a parlé que ſur le rapport d'autrui.

¶ 1. M. Ménage, qui doit cette citation à M. Bigot, a lu dans la Lettre de ſon ami du 17. Septemb. 1627. *animus*, quoi qu'il y eût *amicus* bien écrit. Il y a mal lu auſſi Jeremie *Hotzlin* pour Jerémie Hotzlin.

ANTI-BAILLET.

SECONDE PARTIE.

CI.

Les noms des Divinitez Payennes peuvent être emploïez dans les vers des Poëtes Chrétiens. Plusieurs particularitez touchant Laurent Gambara.

Tome 3. page 70.

MOnſieur BAILLET. *Laurent Gambara de Breſſe (qui mourut l'an 1586.) a fait un Traité Latin de la maniere de rendre la Poëſie parfaite, imprimé à Rome in 4. l'année de ſa mort. Il prétend faire voir dans cet Ouvrage, qu'il y a une obligation indiſpenſable à tout Poëte; ou à tout Verſificateur & Rimeur ſe diſant Poëte, de retrancher, non ſeulement tout ce qui peut être mal-honnête, laſcif, & libertin dans les vers, mais encore tout ce qui ſent la Fable, & le cuide des fauſſes Divinitez.*

MENAGE. Laurent Gambara n'a pas ſuivi ſes préceptes: comme il paroît par cet endroit de ſon Poëme, intitulé *Leucon* (1).

Dum Venus inſano Martis flagrarat amore,
Optatos Mars ſæpe toros, & amata reviſit
Hoſpitia. At poſtquam venantem vidit Adonin
In ſilvis Venus ipſa, alios jam præcipit ignes,
Inviſumque abolere cupit de pectore Martem,
Succeſſit nova cura Dea. Mars turbidus altas
Strymonis incoluit ripas, Rhodopeiaque arva.
Interdum Phrygii Auchiſa non immemor, Idam
Incolit alma Venus, mollique in gramine dulcem
Inter & amplexus ducit maleſana ſoporem:

En quoi il ne peut être blâmé. Car vouloir ôter l'amour & les Fables de la Poëſie, ce ſeroit, pour me ſervir de l'expreſſion de Pericles, vouloir ôter le printems de l'année. Je ferai voir dans un chapitre à part, qu'il n'y a jamais eû de Poëtes, à la reſerve de ceux qui ſont entrez jeunes dans la Religion, qui n'aient fait des vers d'amour. Et je vais faire voir ici cependant, que l'opinion de ceux qui veulent ôter les Fables des Païens à la Poëſie Chrétienne, n'eſt pas ſoutenable. C'eſt ce qu'a fort bien remarqué Guillielmus Cripius: en ces termes, qui ſont de ſa Préface ſur Marulle à Franciſcus Thorius: *Sed nimis imperitè mihi facere videntur homines quidam nimio plus religioſi, qui Poëtam hunc veluti impium criminantur, quòd antiquitatis ſtudioſus, quædam quæ pugnare illis cum noſtrâ religione videntur, operibus ſuis immiſcuerit. Imprimis verò illud reprehendunt, quòd Jovem, Martem, cæteroſque Veterum Deos, carminibus ſuis celebrârit. Sed ii ſanè homines quid Poëticæ Arti propoſitum ſit, intelligere mihi non videntur. Nec enim animadvertunt illi religioſuli, longè aliam in Poëſi quàm cæteris rebus libertatem permiſſi: aliaſque ejus leges eſſe: quas qui ſollunt, totam Poëſim eâdem operâ tollunt oportet. Non veritas à Poëta, ſed oblectatio exigitur: quam*

Ariſtote Livre 3. de ſa Rhet. chap. 10. ὥσπερ Ἱππώνακτα ἴσμεν, τὸν ἥττονα τῶν ἡρώων ὄντα ἐν τῇ φαυλότητι, ὅτου ἐφαπτόμενον τὸν μίμον ἐποίησεν· ἐν τῇ τραγῳδίᾳ δὲ ἐγίνετο ἔξω.

De l'édition de Paris 1561. chez André Wechel.

¶ 1. La raiſon n'en eſt pas difficile; Gambara n'avoit pas encore écrit ſes preceptes lors qu'il a fait ſon Poëme *Leucon*.

quam qui conſequitur, probè ſuo munere perfunctus eſt. Quaſi verò Marullus ita inſanus, aut mentis expers fuerit, ut, aut Jovem umquam fuiſſe, aut Martem, crediderit ? Les Peres de l'Egliſe les ont emploiées dans leurs Poëmes: témoin ce vers admirable de Syneſius, Evêque de Ptolémaïde, ſur le portrait de ſa ſœur Stratonice: Epître 75

Τῆς χρυσῆς εἰκὼν, ἢ Κύπριδος, ἢ Στρατονίκης.

Sidonius Apollinaris, qui a été mis au nombre des Saints, a non ſeulement emploié dans ſes vers les noms honnêtes des Dieux de la Fable, mais celui du Dieu des Jardins: comme il paroît par cet endroit, au ſujet de Pétrone:

Et te Maſſilienſium per hortos,
Sacri ſtipitis, ARBITER, colonum,
Helleſpontiaco parem Priapo.

Si j'avois emploié ce mot dans mes vers, que diroit de moi le dévot Mr. Baillet? J'ajoûte à Synéſius & à Sidonius Apollinaris, les Sarbioſchi, les Jonins, les Vavaſſeurs, les Vallius, les Hoſſchius, les Sautels, les Lucas, les Friſons, les le Moines, les Rapins, les Commires, & les de la Ruë de la Compagnie de Jéſus. Et j'ajoute à ces Religieux, un grand nombre d'Evêques de grande vertu: Vide, Altilius, Balthaſar de Chaſtillon, Godeau, Huet, &c. A quoi l'on peut encore ajoûter, ce que Dom Mabillon a remarqué dans ſon *Iter Italicum*, que dans la Collection des Anciennes Inſcriptions de Raphaël Fabretti, il y eſt fait mention d'un Tombeau d'un Chrétien, avec ces mots *DIS Manibus*; & qu'au deſſus du Tombeau d'Octavio Ferrari, Profeſſeur de Padoüe, mort en 1684. lequel eſt dans l'Egliſe de St. Antoine de Padoüe, on y voit l'effigie de la Renommée, & celles de Pallas & de Mercure. Mais quoi qu'il ſoit bienſeant aux Poëtes Chrétiens d'emploier dans leurs vers les noms des Divinitez Païennes, il ne leur eſt pourtant pas permis d'introduire ces Divinitez dans des ſujets Chrétiens, ou Juifs. C'eſt une matiére que j'ai traitée dans mes Obſervations ſur Malherbe, au ſujet de ce vers du Poëme des Larmes de St. Pierre, touchant les Innocens. *De ces jeunes Amours les Meres amoureuſes*: & que j'ai traitée en ces termes:

Il devoit dire, De ces Anges nouveaux les Meres amoureuſes, *pour ne point mêler les choſes ſacrées avec les profanes. Cette faute lui eſt commune avec beaucoup d'autres Poëtes: & particuliérement avec le fameux Heinſius, qui a introduit des Furies dans ſa Tragédie* d'Hérodes Infanticida: *dont il a été repris avec raiſon par Mr. de Balzac dans ſa Diſſertation à Mr Zuilichem, & par Mr. de Saumaiſe dans le Livre qu'il a fait ſur cette Tragédie & ſur cette Diſſertation, & qu'il m'a fait l'honneur de m'adreſſer. Le Cavalier Marin a fait la même faute dans ſon Poëme intitulé* Strage degli Innocenti. *Jules Scaliger dans ſa Poëtique accuſe Sanazar d'en avoir fait une ſemblable dans ſon Poëme de l'Enfantement de la Vierge: en mettant entre les mains de la Vierge les Livres des Sibylles.* Neque prudenter poſuit in Virginis manibus libros Sibyllinos: potius Iſaïæ. *Mais comme pluſieurs Docteurs de l'Egliſe ont prétendu que divers myſtéres de nôtre Religion ſe trouvoient marquez dans ces Livres, (j'entens parler des véritables Livres des Sibylles, & non pas de ſuppoſez) je n'eſtime pas que ce grand Critique ſoit bien fondé dans ſon accuſation. Je ſuis perſuadé qu'il reprend auſſi ſans raiſon le Cardinal Bembo, pour avoir uſé du mot de* Heros, *en parlant de Nôtre Seigneur.* Cùm Dominum Jeſum *Heroa* vocat, valdè me commovit ſanè vox impia, & utroque indigna: ne arguteur quiſpiam Heroem è ſemiſſe Deum, ex altero ſemiſſe hominem. Non poſſunt monſtrorum figmenta vero Deo noſtro convenire; *ce mot ne ſignifiant autre choſe en cet endroit, qu'une perſonne illuſtre & extraordinaire. Ainſi les Poëtes Chrétiens, je veux dire les Poëtes qui traitent un ſujet Chrétien, peuvent ſans impiété appeler le pain* Ceres, *& le vin*, Bacchus.

Je reviens de bien loin à Gambara. Il me

¶ 7. M. de Thou lui a fait plus d'honneur qu'il n'en méritoit. C'étoit un pauvre Poëte que Gambara, languiſſant, & ſans aucun agrément ni de penſée ni d'expreſſion. Avec une très-médiocre connoiſ-

me reſte à remarquer à ſon ſujet, que Mr. Baillet l'a omis dans ſa Liſte des Poëtes, avec pluſieurs autres, dont je pourrai bien donner la liſte en quelque endroit de ces Remarques. Mais peut-être que Mr. Baillet l'a omis, ne le jugeant pas digne d'avoir une place dans ſon Livre. Car, ſelon Muret, ce Poëte étoit un miſérable Poëte.

Brixia, veſtratis merdoſa volumina Vatis,
Non ſunt noſtrates tergere digna nates.

Ce ſont des vers de Muret, écrits de ſa main à la tête de ſon exemplaire des Poëſies de Gambara, qui eſt dans la Bibliothéque du Collége des Jéſuites de Rome: ce qui m'a été dit par le P. Sirmond, lequel avoit vu cet exemplaire dans cette Bibliothéque. Mr. de Thou parle néanmoins de Gambara comme d'un Poëte non mépriſable (1).

CII.

Ce que dit Mr. Baillet, que Malherbe a été accuſé de ſimplicité de ſtyle, n'eſt pas véritable. Conſidération ſur les vers de Mr. Chapelain.

Page 6. Tome 1. MOnſieur BAILLET. *Chapelain ſe conſole de ſa froideur & de ſa langueur, voyant Malherbe accuſé de ſimplicité.*

MENAGE. Il eſt très-faux que Malherbe ait été accuſé par qui que ce ſoit de ſimplicité de ſtyle. Et s'il en avoit été accuſé, c'auroit été bien injuſtement: ſa diction étant très-figurée. Pour ce qui eſt de Mr. Chapelain, ce n'eſt pas tant la froideur & la langueur que la dureté & la non-politeſſe qui ont fait blâmer ſes vers. A l'égard de la dureté, le Taſſe, qui eſt le Prince des Poëtes d'Italie, en a auſſi été accuſé: Et il s'en eſt excuſé par ces vers,

La mia tenera jole
Duri chiama i miei carmi,
Ma che? Son duri, e pur ſon belli i marmi,

Et Denis d'Halicarnaſſe, dans ſon Traité de l'Elocution, dit que la dureté des mots & celle de la compoſition contribuent à la grandeur, je veux dire à la magnificence du diſcours. A l'égard de la non-politeſſe de Mr. Chapelain, on peut dire que la politeſſ. dans les vers eſt plutôt une qualité d'une Epigramme, d'un Sonnet, d'un Madrigal, d'une Ode, d'une Elégie, ou de quelque autre petit Poëme ſemblable, que d'un Poëme Epique. Un Coloſſe poli ſeroit une choſe ridicule. Sa beauté conſiſte à être bien proportionné. C'eſt ce qui a été judicieuſement remarqué par Strabon, en ces termes: καθάπερ γε ἐν τοῖς κολοσσικοῖς ἔργοις οὐ τὸ καθ' ἕκαστον ἀκριβὲς ζητῶμεν, ἀλλὰ καθ' ὅλα προσέχομεν μᾶλλον ἢ ἐπὶ καλῶς τὸ ὅλον. ὥτως κ' ἂν τύτοις ποιεῖσθαι δεῖ τὴν κρίσιν. Denis d'Halicarnaſſe dans le Livre que je viens d'alléguer, a remarqué à ce même propos que la trop grande exactitude étoit contraire à la ſublimité. Et Quintilien a dit au même ſujet: *Curam verborum, rerum volo eſſe ſollicitudinem. Majori animo aggredienda eloquentia eſt: quæ ſi toto corpore valet, ungues polire, & capillum reponere, non exiſtimat ad curam ſuam pertinere.*

Ὀνομα-τικὴν, μεγάθει τῆς συνθέσεως. συνθέσεως δὲ ἀκολουθεῖ μέγεθος νοημ.

Livre 2.

μικρότητα: viz. ὑ ἐν ψυχῇ. Livre 2. chap. 2.

CIII.

De Robert Garnier, Poëte Tragique.

MOnſieur BAILLET. *Mr. de Thou eſtime que Robert Garnier a arraché la palme à Jean de la Peruſe & à Etienne Jodelle. Et il ajoûte, que c'étoit le ſentiment de Ronſard: qui ne mettoit perſonne au-deſſus de Garnier pour ce genre d'écrire.*

Tom. 4. pag. 122. ch. 134.

MENAGE. Voici l'endroit de Ronſard:

Le vieux Cothurne d'Euripide
Eſt en procès entre Garnier,
Et Jodelle qui le premier
Se vante d'en être le guide.
Il faut que ce procès on vuide,
Et qu'on ajuge le laurier
A qui mieux d'un docte goſier

A

---

(1) Muret a fait ces vers dans un accès de mauvaiſe humeur, & ſans doute qu'il ne les auroit pas faits, s'il avoit lû les Poëſies de Gambara avec plus de patience. Car il y a pluſieurs choſes dans ce Poëte qui ne ſont pas mauvaiſes. Mais Muret étoit fort chagrin, & il ne pouvoit pas ſouffrir que Gambara fût plus eſtimé que lui. Il ne faut pas s'étonner, ſi Muret a parlé ſi mal de Gambara, puis qu'il a parlé encore plus mal de Ronſard, de Bellay, de Dorat, & de pluſieurs autres. Il a même parlé mal de Sannazar, & de Vida, qui ſont deux Poëtes Latins, qui ne le cedent preſque point aux anciens. Il a auſſi parlé mal de Politien, & de pluſieurs autres. Il a même parlé mal de Virgile, & de Ciceron. Il a dit que Virgile n'avoit pas aſſez de jugement, & que Ciceron n'avoit pas aſſez de force. Il a dit que Virgile n'avoit pas aſſez de jugement, parce qu'il n'avoit pas imité Homere dans ſon Poëme Epique, & que Ciceron n'avoit pas aſſez de force, parce qu'il n'avoit pas imité Demoſthene dans ſes Harangues. Il a dit que Virgile n'avoit pas aſſez de jugement, parce qu'il n'avoit pas imité Homere dans ſon Poëme Epique, & que Ciceron n'avoit pas aſſez de force, parce qu'il n'avoit pas imité Demoſthene dans ſes Harangues. Il a dit que Virgile n'avoit pas aſſez de jugement, parce qu'il n'avoit pas imité Homere dans ſon Poëme Epique, & que Ciceron n'avoit pas aſſez de force, parce qu'il n'avoit pas imité Demoſthene dans ſes Harangues.

puiſſance de la Langue Grecque il a eu la témérité d'entreprendre de copier d'après le Grec, mais il a gâté tout ce qu'il a touché, comme par exemple les Idyles de Bion & de Moſchus, & ſur tout les Bergeries de Longus qui ne ſont pas reconnoiſſables de la maniére dont il les a defigurées.

A bu de l'onde Agenippide.
S'il faut épelucher de près
Le vieil artifice des Grecs,
Les vertus d'un œuvre & les vices,
Le sujet & le parler haut,
Et les mots bien choisis, il faut
Que Garnier paye les épices.

Et là-dessus Etienne Pasquier a dit: *Il dit vrai: & jamais nul des nôtres n'obtiendra requête Civile contre cet Arrêt.* C'est au livre & au chapitre septiéme de ses Recherches.

CIV.

De Mr. Rigaud.

Monsieur Baillet. *Nous avons de Rigaud, concernant la Critique, des Corrections & des Notes sur les Epigrammes de Martial.*

Menage. Ces Notes de Mr. Rigaud sur Martial sont imprimées dans le Martial de l'édition de Fédéric Morel à Paris in-folio, en 1617. & dans ses Notes sur Artémidore, imprimées en 1603. Il dit en ces Notes, page 56. au sujet d'une de ses interpretations sur un endroit de Martial: *Sed negans magistelli γογγυσθύμους, qui nasum unâ cum viro Martiali eripiunt, simul & Notas suggillant quas ad oram libri mei pridem mihi notabam, sed inter alias, & nescio cujus manu turbidè & oscitanter exscriptas. Porro litterati Quirites, ne cui ea res fraudi sit, hasce tantùm, quas hic recensco, meas esse credite: ceteras autem, suppositivias & reticulas.*

Je remarquerai ici, en passant, que Mr. Rigaud étoit fils d'un Médecin de Paris, & que parmi les Opuscules de Passerat à la page 173. il y a une Lettre de Passerat à Mr. Rigaud où il l'avertit d'éviter dans son style les Archaïsmes trop fréquents. *Dum literas tuas, & libellum unà missum lego, animadverto te studio Plautini sermonis labi longiùs, & ad pravos antiquitatis imitatores divertere, quibus omne penus est in prisci gloss emat is, & omnis cura in concinnando tessellato Lucillii Opere. Blandum & pervicax malum ista κακοζηλία; à qua nisi maturè caves, stylus tibi perpetuò perierit. Sapies, si rationem ita mutabis, ut eum tibi fugas & lævem & uberem; memineris que sine filo æquabili orationem non rectè contexi. Aliud est enim scribere, aliud suere centones: quod qui faciunt, vix est ut non in pervagatum morbum incidant, cui jam olim à Marone inditum nomen*, Atticæ febres.

CV.

Il n'est point vrai que Mr. de Valois le Jeune ait écrit que son frere ait empêché le P. Sirmond & le P. Pétau d'écrire l'un contre l'autre au sujet du Concile de Sirmich. Calomnie de Mr. Baillet contre Mr. de Valois le Jeune. Vers de Mr. Valois le Jeune contre le Livre de Mr. Baillet.

Monsieur Baillet. *Mr. de Valois le Jeune qui a remarqué la même chose de nos deux Peres,* (il parle du Pere Sirmond & du Pere Pétau, & des différents qu'ils avoient ensemble) *attribue à Mr. son frere Henri, la gloire de les avoir souvent raccommodez ensemble, & de les avoir empêchez d'écrire l'un contre l'autre sur tout, au sujet du Concile de Sirmich. Ce qui n'est pas entiérement vrai: puisque Mr. Baluze a publié depuis peu deux Dissertations sur ce sujet, écrites par ces deux Péres pour se réfuter l'un l'autre.* Page 217. Tom. 2.

Menage. Mr. de Valois le Jeune n'a rien dit de semblable. Voici ses termes: *De Sirmundo & Petavio in transcursu dicam. Cùm, ut solet doctis accidere, nonnumquam alter ab altero dissentirent: alter etiam adversùs alterum scribere paratus esset: Valesium, communem amicum amborum; hominem ab adulatione alienum; liberè, quæ sentirei, dixisse: & licèt utrimque traheretur, alterius probavisse sententiam, alterius nequidquam repugnantis palam damnavisse: tam sapienter denique, tam modestè ac sincerè, juvenem inter consummatos senes de re controversâ; videlicet de Synodo Sirmiensi: judicavisse, ut nihilominus utriusque usum amicitiæ retinuerit.* Ces paroles ne marquent point que Mr. de Valois l'aîné ait empêché le P. Sirmond & le P. Pétau d'écrire l'un contre l'autre au sujet du Concile de Sirmich. Ce fut par l'ordre des Supérieurs que les deux Dissertations du Pere Sirmond ne furent point imprimées de son vivant: car le Pe-

re

re Sirmond en a fait deux. Mr. de Baluze les a fait imprimer à la fin des Opuscules de Mr. de Marca, avec celle du Père Pétau, que le Pere Pétau avoit fa t imprimer à la fin de ſon *Rationarium Temporum*. De la façon que Mr. Baillet s'eſt exprimé, il ſemble qu'il ait cru que Mr. Baluze n'a fait imprimer qu'une des Diſſertations du P. Sirmond.

Page 253. du même Tome.

Mr. Baillet. *Mais ce flambeau n'étoit pas toujours ſans fumée. Quelques-uns remarquent dans ſes écrits un air un peu impérieux & chagrin, & qui fait connoître un eſprit rempli de lui-même. Ce qui reviens aſſez avec la peinture que Mr. ſon frere nous en fait dans ſa Vie; en ces termes: Quand il avoit dit à quelqu'un la moindre choſe concernant les belles Lettres, ou quelqu'autre Science, il vouloit non ſeulement qu'on lui en ſût gré, mais même qu'on lui en témoignât des reconnoiſſances publiques dans les Livres qu'on imprimoit, & qu'on le fit toujours avec de grans éloges, quoi que ſouvent il n'eût dit qu'un mot en paſſant. Il s'attribuoit arrogamment tout ce qu'il avoit vû ou qui lui étoit jamais venu dans l'eſprit: & il vouloit s'en rendre tellement le maître & le propriétaire, que quand il voyoit dans les écrits des autres quelques-unes de ces penſées, ou de ces mots, qu'il s'imaginoit ſottement venir de lui, il ſe mettoit tout de bon en colere de ce qu'on ne lui en rendoit point l'hommage, & qu'on ne chantoit pas ſes louanges, comme il demandoit. Sur quoi ſon frere le condamne, &c.*

Menage. Mr. de Valois le Jeune ſe plaint fort de Mr. Baillet, au ſujet de ces mots, *Il s'attribuoit arrogamment: Il s'imaginoit ſottement:* n'ayant point dit ces paroles injurieuſes de ſon frere. Et c'eſt apparemment ce qui l'a excité à faire ces beaux Iambes contre Mr. Baillet:

Quis hoc poteſt videre, quis poteſt pati,
Niſi Literis infeſtus ac Scientiis?
Ut ille Bajuletus, ille Bajulus;
Ut Pedagogus ille cum ferula truci,
Obſcurus atque indoctus; at ſidens ſibi,
Satyris malignis tentet inclareſcere:
Nova atque vetera dente carpat livido,
Et univerſum rodat Auctorum genus?
Ideone Juvenis impudens & arrogans,
Elatus animi vanitate & ingenî,
Perambulabit omnium volumina,
Ut ſe ipſe ſacias ſingulorum judicem,
Criticumque, Cenſoremque, & unicum arbitrum?
Severa Curia, hoc videbis & feres?
Et hi libri legentur Urbe Regia?
Et audet aliquis hæc venena vendere?
Adeſte, Muſæ: veſtra turbatur quies:
Veſtri clientes mille luduntur modis:
Et inſolenter aula veſtra perrumpitur (1);
Ni fuſtè, vel tridentibus, hominem nevum;
Hominem profanum, Monte dejicitis Sacro.

CVI.

Mépriſe de Mr. Baillet au ſujet de Charles Labbé.

Monſieur Baillet. *Charles Labbé écrivoit fort bien en Grec au jugement de Scaliger.* Tome 2. page 216.

Menage. Ces mots, *au jugement de Scaliger*, ſont voir que Mr. Baillet a cru que Scaliger avoit dit que Charles Labbé compoſoit fort bien en Grec: & Scaliger n'a entendu parler que de l'écriture de Charles Labbé. Voici ſes termes, qui ſont de ſon ſegond Scaligerana, page 134. *Labbæus écrit fort bien en Grec. C'eſt un honnête jeune home, docte, & infatigable.* Ce Charles Labbé écrivoit en effet très-bien le Grec, dont je ſuis un bon témoin: car il m'a laiſſé par ſon Teſtament ſon fameux Gloſſaire, de Philoxéne: dont le Grec étoit admirablement bien écrit. Mr. du Cange dans la Préface de ce Gloſſaire, a fait mention de ce lêgs que m'a fait ce Mr. Charles Labbé. Ce Mr. Charles Labbé, au reſte, n'a jamais compoſé en Grec ni en vers, ni en proſe. Mais comme il écrivoit très-bien le Grec, il copioit volontiers pour ſes grands amis, Caſaubon & Scaliger. Caſaubon dans ſes Exercitations contre Baronius page 156. parle de lui en ces termes: *Collationem illam ante annos quinque inſtitueram*, (la verſion de Joſephe Ruffin, qu'il avoit confé-

ré

(1) Il faut lire, comme l'a écrit l'Auteur, *irrumpitur*, autrement il y auroit trop d'une ſyllabe dans ce vers.

rée avec le Grec ſur le manuſcrit de la Bibliothéque du Roi) *operâ adjutus doctiſſimi viri & amiciſſimi Carcli Labbæi, Juris-conſulti; quum id à nobis illuſtriſſimus Scaliger petiiſſet, de editione nobiliſſimi Scriptoris tum cogitans.* A l'égard de Scaliger, il paroît par les Lettres que Scaliger a écrites à nôtre Mr. Labbé, que nôtre Mr. Labbé a copié pour lui un nombre infini de choſes. Et de là vient qu'un Ecrivain Alleman l'a appelé *l'Amanuenſis* de Scaliger, penſant qu'il fut ſon domeſtique. Dont Mr. Labbé ſe plaignoit: & avec raiſon: car il étoit de très-bonne famille. Il étoit fils de Labbé, Avocat du Roi de Bourges, Commentateur de la Coutume de Bourges.

CVII.

Fautes de Mr. Baillet touchant les noms de batême de quelques Auteurs.

IL dit à la page 271. Tome 2. & à la page 463. du même Tome que Mr. Perrault, le Médecin, Traducteur de Vitruve, s'appele *Charles* (1). Il s'appele *Claude*.

Il dit à la page 58. de ſon Art Poëtique, que Mr. Saraſin s'appeloit *Jean Antoine*. Il s'appeloit *Jean François*.

Il dit à la page 33. Tome 4. chapitre 1245. que Laſcaris s'appeloit *Jean André*. Il s'appeloit *André Jean*. C'eſt ainſi qu'il s'appelle lui-même à la premiere page de ſon Livre de la Milice des Romains. *Liber utiliſſimus: ex Polybii Hiſtoriis: per A. Janum, Laſcarem Rhyndacemum exceptus.* Qui appeleroit Marc Antoine Muret *Antoine Marc Muret*, feroit une faute.

CVIII.

Mépriſe de Mr. Baillet touchant le Livre de Jean Nicolas Paſcal Alidoſi des Docteurs en Droit de Bologne.

MOnſieur BAILLET ne lit que les titres de la plupart des Livres. Je l'ai démontré en pluſieurs endroits de ces Remarques. En voici une nouvelle démonſtration. Il dit à la page 44. du ſegond Tome: *Jean Nicolas Paſchal Alidoſi compoſa un Recueil des Docteurs de l'Univerſité de Bologne, qui avoient paru en Théologie, en Philoſophie, en Médecine, & dans les Arts libéraux, depuis l'an 1600. juſque en 1623. Il en fit un autre à part, en Italien, contenant les Docteurs en l'un & l'autre Droit juſqu'en 1619.* Ce dernier Livre comprend les Docteurs en Droit de Bologne juſques en 1623. comme il paroît par la ſegonde partie de ce Livre, intitulée, *Appendice, Dichiarazione, e Correttione al Libro delli Dottori Bolognesi di Legge Canonica e Civile, per tutto li 6. d'Agoſto* 1623. imprimée à la fin de la premiére, intitulée *Li Dottori Bolognesi di Legge Canonica, e Civile, dal principio di eſſi per tutto l'anno* 1619. Mr. Baillet n'a lû que ce premier titre.

Autre faute de Mr. Baillet, au ſujet du même Livre. Mr. Baillet remarque que ce ſegond Livre d'Alidoſi eſt écrit en Italien: ce qui donne ſujet de croire qu'il a cru que le premier eſt écrit en Latin. Et il eſt écrit en Italien comme le ſegond.

CIX.

¶ 1. Baillet a reconnu de lui-même & corrigé cette faute pag. 271. du Tom 2.

¶ 2. Le mot de *ſatis* a été mis en cet endroit pour le François *aſſez*, & Baillet ne ſe contrarie point dans la ſuite, puiſque ce qu'il dit de cette Bibliothéque regarde bien moins ſa grandeur que celle de ſon Catalogue qui étant conçu de la maniere que la Preface nous le propoſe doit être plus long aſſurément que tout autre Catalogue qui ait paru juſqu'ici de la plus ample Bibliotheque. A l'égard de *ſatis* pris pour *valdè*, ſi Petrone, comme Hadrien de Valois le prétent, s'en eſt ſervi dans ce ſens, il s'enſuit que cet uſage eſt plus ancien de ſix ſiécles que M. Menage ne le ſait. Car M. Menage eſt du ſentiment de ceux qui mettent Pétrone du tems de Neron, & lui-même dans ſes *Origines Italiennes* au mot *aſſez* croit que Petrone a employé *ſatis* pour *valdè* prouvant de plus que Sidonius Apollinaris, qui eſt pourtant mort dans le cinquiéme ſiecle, a voit ſouvent uſé de ce mot en cette ſignification.

2. M. Menage avertit qu'il y a là un Gallicisme. Il devoit le ſpecifier. Apparemment c'eſt au mot *rebus*, & ce qui me le fait croire c'eſt qu'un peu plus bas il remarque un autre Gallicisme dans ces mots. *Non enim tam rerum quam diſſertationum, aut tractatuum eſt noſter index.* Je ſouffrirois plûtôt *rei* dans le premier paſſage que dans le ſecond, parce que dans le premier ce mot eſt regardé comme faiſant une op-

CIX.

Fautes de la Préface Latine de Mr. Baillet.

PAge LXXI. *Ex quo enim ſponſalibus Tabulis adjudicata tibi eſt ab Illuſtriſſimo parente locuples ſatis & electa Bibliotheca.* Si le mot de *ſatis* a été mis en cet endroit pour le François *aſſez* (2), ce que dit-là Mr. Baillet eſt contraire à ce qu'il dit à la page ſuivante, que la Bibliothéque de Mr. de Lamoignon eſt une des plus grandes du monde: *Sapientiùs igitur quàm iſti tuo nomini tuæque dignitati conſuleum iſti, quod multi faciunt, laudare ingentia rura lubens videaris; at exiguum, quod pauci ſolent, colere ſedulus inſtituueris: ſi tamen illud exiguum eſt, in quo omnigena librorum ſupellex exſpatiatur: cujus etiam cenſus ampliſſimum totius, non Urbis modò, ſed & Orbis, Bibliothecarum Catalogos longè exſuperat.* Que s'il a mis *ſatis* pour *valdè*, comme en ont uſé les Auteurs du VII. & du VIII. ſiécle, ce mot en cette ſignification n'eſt pas de la belle Latinité.

Page LXXII. *Voluminum frontem & antipagmentum.*] Quelle façon de parler?

Là-même. *Thomas Hyde.*] Il l'appéle quatre lignes après, *Thomas Hydanus.*

Là-même *per pluteorum, ſorulorumque exigentiam*] *exigentia* eſt un mot tout-à-fait barbare.

Là-même: *præmiſſâ priùs.*] Le *præ* du mot *præmiſſa* emporte le *priùs*.

Là-même. *Priorem Indicem, qui de rebus ſive argumentis agit, meuſum novem ſpatio confeceram*] Galliciſme (3).

Page LXXIII. *Quercetani, ſive potius* Ducheſne *Franciæ Hiſtoriæ Scriptores.*] Il falloit dire, *ſive potiùs Ducheſnii.*

Page LXXIV. *Majora duodecim, ut vocant,* Gubernamenta.] Il pouvoit ſe ſervir du mot de *Præfecturæ*: & dire, *majores duodecim Præfecturæ*: Gubernamenta *vulgò appellant.*

Ibidem. Narbo-Martius, pro Arecomicis Volcis.] Narbonne eſt *in Volcis Tectoſagibus*, & non pas *in Volcis* Arecomicis.

Ibidem. Arelate, *pro* Deſuviatibus.] Mr. Baillet s'eſt encore ici trompé. Arles eſt in *Salgis*, & non pas *in Deſuviatibus.*

Page LXXVI. *Non enim tam rerum quàm Diſſertationum, aut Tractatuum, eſt noſter Index.*] Galliciſme.

CIX.

D'Olive, Maitreſſe de Joachim du Bellai.

MOnſieur BAILLET dans ſa Préface ſur les Poëtes, page 36. a écrit que Malherbe avoit changé le nom de Madame *Renée* en celui de *Nérée*, & du Bellay, celui de *Viole* en celui *d'Olive* (4). Ce qu'il a pris de cet endroit de mes Obſervations ſur Malherbe: Nérée *eſt l'anagramme de* Renée. *Et à ce propos, je me ſouviens d'avoir oui dire; mais je ne me ſouviens point à qui; que cette Nérée dont parle ici Malherbe, étoit une Dame de Provence, qui avoit nom* Renée. *Ce nom en effet eſt fort commun en Provence à cauſe de René Roi de Sicile qui étoit Comte de Provence. Les Poëtes déguiſent d'ordinaire ſous des anagrammes les véritables noms de leurs Maitreſſes. Ainſi du Bellai, par un renverſement de Lettres, a appelé ſa Maitreſſe* Olive, *qui avoit nom* Viole. *J'ai ſû cette particularité de Mr. Guiet, qui l'avoit apprîſe d'un ami de du Bellay.* Marcaſſus dans ſes Commentaires ſur Ronſard, dit

Pourquoi ce mot de *Madame?*

Sur le Fragment *d'une Ombres de Damon.*

Les deux croupes du haut mont,
Dont il print jadis ſa force,
Puis je fais à demi-boſſe,
Un corps qui ſe convertit,
Déja petit à petit,
En un Cygne qui s'égaie,
Voyant ſa celeſte voye,
Et qui ſa ſemble imiter,
Celui-là que Jupiter,
Mit dans la plaine étoilée,
Témoin d'une Violée.

oppoſition aux perſonnes, ou aux noms des perſonnes, dans lequel ſens *res* ſe trouve emploie par les bons Auteurs Latins; mais dans le ſecond paſſage *res* oppoſé à *diſſertatio* auroit plus de peine à ſe ſauver. Il a fallu pourtant avoir de bons yeux pour reconnoître ces petites fautes, & pour moi je ne ſerois plutôt apperçu de celle ci: *De novo me quam primum accingam.* On ne dit pas en Latin *de novo* comme *de integro.*

(4) Jaque Grevin ſemble faire alluſion au mot *Viole* qui étoit le véritable nom de cette fille dans cet endroit de ſon Ode pour le tombeau de du Bellay.

Je baſtis dans ce plaſfond,

dit auſſi que cette Olive de Joachim du Bellai s'appeloit *Viole*. Mr. Guiet m'a dit de plus, que cette fille du nom de *Viole* étoit parante de Guillaume Viole, Evêque de Paris: ce que je ne croi pas: l'Olive de Joachin du Bellay étant Angevine, comme il paroît par pluſieurs endroits des Sonnets de l'Olive. Voyés Sonnet 3. 60. 62. 75. 83.

Je remarquerai ici par occaſion, que Joachin du Bellay appela *Olivette*, du nom de ſa Maitreſſe, la fleur qu'on appele en quelques Provinces *la fleur de Nôtre Dame*. Ronſard, dans ſon Poëme intitulé *Le Voyage de Tours, ou les Amoureux*; imprimé dans les Amours de Marie, Livre 2.

Je meurs, tu me feras dépecer ce bouquet
(Que j'ai cueilli pour toi) de thym & de muguet;
Et de la rouge fleur qu'on nomme *Caſſandrette*;
Et de la blanche fleur qu'on appelle *Olivette*:
A qui Bellot donna & la Vie & le nom;
Et de celle qui prend de ton nom le ſurnom.

Belleau, dans ſa Note ſur ce vers,

Caſſandre. Et de la rouge fleur qu'on nomme *Caſſandrette*:

„*Notre Auteur, pour donner louange immortelle à ſa premiere Maitreſſe, ne l'a pas ſeulement par ſes vers célebrée, mais auſſi il a nommé du nom d'elle, une belle fleur rouge, qui communement s'appelle* de la gantelée. *Du Bellay a fait le ſemblable: nommant une fleur blanche; qu'auparavant on ſouloit appeler* la fleur de Notre Dame (*qui vient au mois de Février*) Olivette, *du nom de ſ'amie* Olive. *Il dit ainſi*, (il parle d'Antoine de Baïf) *avoit nommé du nom de ſa Francine une belle fleur, qui maintenant ſ'appelle* Francinette; *auparavant appelée du nom Grec* Anémone, ou Coquerets. Francine étoit la Maitreſſe d'Antoine de Baïf. Il paroît par ce Poëme de Ronſard, que Baïf devint amoureux de cette Francine ſur les rives du Clain: c'eſt-à-dire, à Poitiers, ſelon l'interprétation de Belleau.

CX.

La Pléiade des Poëtes François.

Monſieur Baillet. *Baïf étoit de la célébre Pléiade des Poëtes François qui vivoient ſous Charles IX. Et elle avoit été imaginée par Ronſard, à l'imitation de celles des Poëtes Grecs dont nous avons parlé. Les ſix autres étoient, Jean Dorat; Etienne Jodelle; Joachim du Bellay; Remi Belleau; Ronſard, lui-même; & Pontus de Tiard.* Tome 4. page 124.

Menage. Guillaume Colletet, qui avoit écrit les Vies de nos Poëtes François, m'a dit ſouvent que ces ſept Poëtes que Mr. Baillet vient de nommer, compoſoient la Pléiade des Poëtes de France du tems de Ronſard. Mais Richelet, le Commentateur de Ronſard, (1) en parle autrement dans ſa Note ſur cet endroit de l'Ode xv. du Livre v. des Odes de Ronſard:

Fai-moi venir Daurat ici:
Fais y venir Jodelle auſſi:
Et toute la Muſine troupe.

Voici ſes termes: La Musine Troupe. *L'excellente Pléiade des Eſprits de ſon tems: d'Aurat, du Bellay, Belleau, Baïf, Jodelle, Scévole de Sainte Marthe, Muret: & notre Poëte, par deſſus tous.* Mais en les contant de la ſorte, il y a huit Poëtes: & la Pléiade ne peut être que de ſept.

Mr. Baillet a fait à ſa fantaiſie une Pléiade des Poëtes Latins de France de ce tems. C'eſt dans le chapitre ſur Mr. Petit: où il dit:

Mr. Petit eſt un des ſept illuſtres Poëtes Latins qui vivent aujourd'hui dans Paris, & dont on ſe met en tête de vouloir faire une nouvelle Pléiade, depuis qu'on a vu éclipſer, ou diſparoître, celle d'Alexandre VII. (dite la Romaine) par la mort de Mr. Fa-

¶ 1. Richelet ſe trompe. Muret ni Scévole de Sainte Marthe n'étoient point de la Pleiade de Ronſard. Elle étoit compoſée des Poëtes que Baillet a nommez, & qui ſont les mêmes que nomme Claude Binet dans la Vie de Ronſard.

¶ 2. Il en faiſoit peu, mais il en faiſoit, & l'on en trouve de la façon dans le Recueil de ſes Oeuvres. On pouroit remaiquer ici contre Baillet que ni la premiére Pléiade Pariſienne n'a été compoſée de Poëtes purement François, ni la ſeconde de

Favoriti & de Mr. de Furſtemberg Evêque de Munſter. Cette Conſtellation Poëtique s'appelle la Pléiade Pariſienne. Elle eſt compoſée de trois Jéſuites, ſavoir, le Pere Rapin, le Pere Commire & le Pere de la Rue; d'un Chanoine Régulier Mr. de Santeuil de St. Victor; d'un Abbé ſéculier, Mr. Ménage; & de deux Laïques, Mr. du Périer, Gentilhomme, & Mr. Petit, Médecin. C'eſt la ſegonde qu'on ait vû former à Paris. Et elle diffère de la premiére; qui étoit de l'invention de Ronſard, & qui parut au ſiécle paſſé, en ce qu'elle n'eſt que des Poëtes Latins, tous vivans: au lieu que l'autre n'étoit que des Poëtes François.

Il n'eſt pas vrai que la Pléiade que Mr. Baillet attribue à Ronſard, ne fût que de Poëtes François: (c'eſt ainſi qu'il faut dire, & non pas *des Poëtes Françoiſ*). Daurat, qui en étoit le Chef, ne feſoit point de vers François (2). Et d'un autre côté, il n'eſt point vrai non plus qu'on ait fait cette ſegonde Pléiade Pariſienne dont parle Mr. Baillet. Mr. Baillet n'a nommé ces Poëtes qui la compoſent, que pour dire du mal d'un d'eux, en diſant qu'il y en avoit un qui écrivoit avec obſcurité. Je voudrois bien que ce fût de moi dont il fût voulu parler.

Je reviens à la Pléiade de Richelet. Muret & Ste Marthe étoient très-dignes d'être de la Pléiade de Ronſard: & beaucoup plus dignes que Baïf & Jodelle. Cependant, ils n'en étoient point. A l'égard de Muret, je croi que Richelet l'en a mis, parce qu'il étoit de la débauche d'Arcueuil. Voyez Binet dans la Vie de Ronſard, & Scaliger dans le *Confutatio Fabulæ Burdonum*.

J'ai remarqué dans mes Obſervations ſur Laërce, que la plupart des Poëtes de la Pléiade Grecque, ne ſont preſque pas connus.

CXI.

Des vers François meſurés.

Tome 4. page 124. Monſieur Baillet. *Antoine Baïf ne voulut pas même ſe contenter des vers rimez comme les autres: Il tâcha auſſi d'en introduire de meſurez à la mode des anciens Grecs & Romains. Et dans le deſſein de faire mieux réuſſir la choſe, il avoit établi dans ſa maiſon de plaiſir qu'il avoit à un des Fauxbourgs de Paris, une Académie de Beaux Eſprits: & particuliérement de Muſiciens, pour prendre plus ſûrement la meſure, les nombres, & la cadance du vers François ſans rime.*

Menage. Etienne Paſquier Livre VII. de ſes Recherches chapitre 12. réfute l'opinion de ceux qui ont cru qu'Antoine Baïf a été l'Inventeur des vers François meſurés: prétendant que cela eſt dû à Jodelle. *Le prémier*, dit-il, *qui l'entreprit, fut Etienne Jodelle: en ce Diſtique qu'il mit en l'an 1553. ſur les Oeuvres Poëtiques d'Olivier de Magny.*

Phœbus, Amour, Cypris, veut ſauver, nourrir & orner
Ton vers & ton chef, d'ombre, de flame, de fleurs.

Voila le premier coup d'eſſai qui fut fait en vers rapportez, &c. Ces deux vers ayant couru par les bouches de pluſieurs perſonnes d'honneur, le Comte Daſſinois en l'an 1555. voulut honorer la ſegonde impreſſion de mon Monophile de quelques vers hendécaſyllabes, &c. Quelques années aprés, deviſant avec Ramus; perſonnage de ſingulere recommendation, mais auſſi grandement deſireux de nouveautez; il me ſomma d'en faire un autre eſſai de plus longue haleine que les deux précédans. Pour lui complaire, je fis en l'an 1556. cette Elégie en vers hexamétres & pentametres, &c. neuf ou dix ans aprés, Jean Antoine de Baïf, marri que les Amours qu'il avoit premiérement compoſez en faveur de ſa Méline, puis de Francine, ne lui ſuccédoient envers le peuple de telle façon qu'il deſiroit, fit vœu de ne faire de là en avant que des vers meſurez: ainſi appelons-nous ceux auxquels nous voulons repréſanter les Grecs & Latins: Toutefois en ce ſujet, ſi mauvais parrain, que non ſeulement il ne fut ſuivi d'aucun: mais

Nicolas Denifet.

de Poëtes purement Latins. Dans la premiére, outre Dorat, dont il a été parlé, du Bellay, & Baïf nous ont laiſſé un volume de leurs Poëſies Latines. Dorat même & Baïf faiſoient auſſi des vers Grecs. Dans la ſeconde Pleïade M. Ménage & M. du Périer ne ſont pas des Poëtes purement Latins, & même M. du Périer n'étoit preſque plus ſur la fin que Poëte François.

mais au contraire découragea un chacun de s'y employer : d'autant que tout ce qu'il en fit, étoit tant dépourvu de cette naïveté qui doit accompagner nos Oeuvres, qu'aussi-tôt que cette sienne Poëſie vit la lumiere, elle mourut comme un avorton. Mais la réfutation de Paſquier a été réfutée par Mornac dans ſon *Feriæ Forenſes* au chapitre d'Antoine de Baïf : ayant mis cette Note, *Contrarium ſcripſit Paſquerius, l. 7. c. 12. Originum Gallicarum : ſed fruſtrà*, à la marge de ces vers,

Tentavit anxîe eruditus Baïfius
Pedem ad Latinum arctare rythmos Gallicos.
Iteravit hoc ipſum Rapinus cultior;
Illicii & Aonii pater, Paſſertius.
Quaſque in eo Gallis, quod ipſa ex Gracia
Olim Quiritibus licuit, bocca patrius
Vetat Genius, ipſaque Minerva Gallica.

Scévole de Ste. Marthe donne auſſi la gloire de cette invention à Antoine de Baïf, non ſeulement dans l'Eloge qu'il a fait de lui, mais dans une Ode qu'il lui a adreſſée. Voici l'endroit de l'Eloge : *Vernaculum ſermonem tanti fecit, ut non contentus illis ſimiliter deſumentibus, quos hactenus noſtri homines coluerunt, experiri præterea voluerit, num ad veterum Græcorum & Latinorum numeros carmina Gallicè fingi poſſent. Rem profectò pulcerrimam, & omnium applauſu digniſſimam, ſi ex ſe, non ex inveterata hominum opinione, ponderetur.* Voici l'endroit de l'Ode :

Vitis repertor Evhyſus : frugum Ceres,
Oliva, Athenarum Dea.
Vina offeruntur Evhyo, farra Cereri :
Oliva, Athenarum Dea,
Ita numerorum Gallicorum principem,
Et artis repertorem novæ
Ne fas putarim te niſi primum omnium
Numeris ſalutem Gallicis.

Il me reſte à remarquer ici ; ce que j'ai déja remarqué dans mes Remarques ſur la Vie de Pierre Ayrault, page 197. que Léon Batiſte Alberti, Architecte Florentin, a été l'inventeur en Italie de ces ſortes de vers, ſelon le témoignage du Vaſare dans la Vie de ce Léon Batiſte Alberti (1). François Pithou dit dans le Pithoeana, qu'Antoine de Baïf étoit un fou.

CXII.

Quelques particularitez curieuſes touchant Marot.

MOnſieur Baillet dit que Marot excelloit particuliérement dans l'art de faire des Epigrammes. Il n'excelloit pas moins à faire des Epîtres : ce que Mr. Baillet a oublié de remarquer. Celle qui a pour titre, *Au Roi, pour avoir été dérobé*, & cette autre qui eſt intitulée, *Au Roi, pour le délivrer de priſon*, ſont merveilleuſes. Je remarquerai ici en paſſant que le Roi déféra à cette derniere Epître, comme il paroît par cet Extrait du Regître ſecret de la Cour des Aides de Paris, commenceant en 1527. & finiſſant en 1554. côté B. Page 41. Tome 4.

Lundi 14. jour de Novembre 1527. préſens Louis Picot, Chevalier, Premier Préſident, Mre. François de Mareillac, ſecond Préſident ; Benoît Larcher, & Clériadus de la Roziére, Conſeillers.

Ce jour, par l'Eſcuier Caſtillon ont été préſentées à la Cour les Lettres miſſives du Roi : dont la teneur s'enſuit :

Nos amez & féaux : Nous avons été avertis de l'Empriſonnement de nôtre cher & bien amé Valet de Chambre ordinaire Clement Marot : & duement informés de la cauſe dudit empriſonnement : qui eſt pour raiſon de recouſſe de certains priſonniers. Et pour ce qu'il a ſatisfait à ſa partie, & qu'il n'eſt tenu que pour nôtre droit, à cette cauſe, nous voulons, vous mandons, & très-expreſſement enjoignons, que toutes excuſations ceſſantes, ayés à délivrer & mettre hors des priſons. Si n'y faites fautes. Car tel eſt nôtre plaiſir. Donné à Paris le 1. Novembre. Signé FRANÇOIS.

Et au deſſous, Robertet. *Et au dos & ſuperſcription*, à nos amez & féaux les Généraux Conſeillers ſur le fait de la Juſtice de nos Aides à Paris.

Après

¶ 1. Quelque cinquante ans après on fait que le Tolomei & ſes diſciples firent ce qu'ils purent pour établir cette maniere de vers parmi les Italiens, mais inutilement.

Après la lecture desquelles, la Cour a fait reſponſe audit Caſtillon, que ouie la Partie & les Gens du Roi, elle obéiroit au vouloir & bon plaiſir du Roi: a commis & deputé Mr. Benoît Larcher & Cleriadus de la Roſiére, Conſeillers dudit Seigneur, pour interroger ledit Marot: pour en faire leur rapport le lendemain.

Mardi 5. Novembre 1527.

La Cour, après avoir vû les Charges & Informations à l'encontre dudit Marot: les Interrogatoires & Confeſſions: les Concluſions du Procureur Général du Roi: & ouie la Partie Civile: a élargi par tout quonques ledit Marot: en faiſant les ſoumiſſions, & éliſant domicile en la maniere accoûtumée.

Scaliger a remarqué dans ſon Segond Scaligerana, que Marot avoit un merveilleux talent pour la traduction.

J'oublioís à remarquer, que ce qu'a écrit Mr. Baillet au chapitre de Theodore de Beze, que Marot a traduit les 50. premiers Pſeaumes, n'eſt pas véritable. Les 50. Pſeaumes que Marot a traduits, ſont des Pſeaumes choiſis.

CXIII.

Remarques ſur le chapitre d'Ariſtophane Ignorance de Mr. Baillet dans ſon Métier de Bibliothécaire. Liſte des Editions d'Ariſtophane.

MOnſieur BAILLET, tome 3. page 135. dit qu'il n'eſt pas vraiſemblable que l'Epigramme Grecque ſur Ariſtophane, attribuée par Mlle. le Févre à Platon, ſoit de Platon. Voici l'Epigramme:

Αἰ χάριτες, τίμιός τι λαβεῖν, ὅπερ οὐχὶ πιθεῖται,
Ζητοῦσαι, ψυχὴν εὗρον Ἀριστοφάνης.

Laquelle a été ainſi traduite par le Pere Vavaſſeur:

Trina ſibi æternum quærebat gratia templum.
Unius invenit pectus Ariſtophanis.

Je demande à Mr. Baillet quelle raiſon il a de croire que cette Epigramme ne ſoit pas de Platon. Elle eſt très-digne de Platon: & Platon d'ailleurs eſtimoit beaucoup les Comédies d'Ariſtophane. Et Olympiodore & Thomas Magiſter diſent affirmativement qu'elle eſt de Platon. Voici l'endroit d'Olympiodore: qui eſt de la Vie de Platon, publiée depuis peu par Emeri Caſaubon dans ſes Notes ſur Laërce: ἔχαιρε δὲ πάνυ καὶ Ἀριστοφάνει τῷ Κωμικῷ, καὶ Σώφρονι παρ' ὧν μίμησιν τῶν πρωτώτων ἐν τοῖς Διαλόγοις ὡφελήθη. λέγεται δὲ ὅτως αὐτοῖς χαίρειν, ὥστε καὶ ἡνίκα ἐτελεύτησεν, ἐυρεθῆναι ἐν τῇ κλίνῃ αὐτοῦ Ἀριστοφάνην καὶ Σώφρονα, καὶ ἐπίγραμμα δὲ τοιοῦτον εἰς Ἀριστοφάνην πεποίηκεν,

Αἱ χάριτες, τίμιός τι λαβεῖν, τό περ οὐχὶ πιθεῖται,
Ζητοῦσαι, ψυχὴν εὗρον Ἀριστοφάνης.

Voici celui de Thomas Magiſter: qui eſt de ſon abregé de la Vie de Platon: ἀποθανόντα δὲ, ὕτω Πλάτων ἐτίμησεν ἐς ἐπιγράμματι ἡρωελεγείᾳ,

Αἱ Χάριτες, τίμιός τι λαβεῖν, ὅπερ οὐχὶ πιθεῖται,
Ζητοῦσαι, ψυχὴν εὗρον Ἀριστοφάνης.

Et c'eſt, ſans doute, ſur ces témoignages que Lilius Gyraldus & Joſeph Scaliger ont attribué cette Epigramme à Platon.

Mr. BAILLET. *Pour ce qui regarde les éditions des Comédies d'Ariſtophane, pluſieurs témoignent faire cas de celle de Leyde: qui parut chez Jean Maire avec les Commentaires de Scaliger, & des autres. Mais Mr. Colomiés prétend qu'on n'a point encore donné d'édition de ce Poëte qui ſoit parfaitement bonne. Il eſtime que la moins mauvaiſe eſt celle qui parut Grecque & Latine in folio à Genéve l'an* 1608. *avec les Scholies Grecques de Marc Muſure, & les Notes de Florent Chrétien, & des autres. Cependant nous avons vû ailleurs que cette édition avoit été fort décriée par Claude Chrétien, fils de Florent, à cauſe de l'infidélité que ceux de Genéve y ont commiſe.*

MENAGE. Nôtre Bibliothécaire eſt mal informé des Editions d'Ariſtophane. Scaliger n'a point fait de Commentaires ſur Ariſtophane; & dans l'Edition de l'Ariſtophane de Leyde il n'y a aucuns Commentaires: & les Scholies Grecques que nous avons ſur ce Poëte, ne ſont point

de Muſure : & la meilleure des éditions de ce Poëte, c'eſt celle d'Amſterdam. Voici l'hiſtoire des éditions d'Ariſtophane.

En 1498. Alde Manuce, Romain, mais Imprimeur de Veniſe, imprima à Veniſe in folio neuf Comédies d'Ariſtophane, avec des Scholies Grecques ſur ces Comédies recueillies de différens Manuſcrits par Muſure, Candiot, homme docte, & qui fut depuis Archevêque de Malvoiſie. En ce tems-là Ariſtophane n'avoit point encore été imprimé. Alde Manuce dédia cette édition à un certain Daniel Clarius, Parmeſan, Profeſſeur en Lettres Humaines à Raguſe. Il dit nettement dans ſa Dédicace ; que les Scholies Grecques ſur Ariſtophane ſont anciennes. *Accipe igitur novem Ariſtophanis Fabulas ; nam decimam, Lyſiſtraten, ideo prætermiſimus, quia vix dimidiata haberi à nobis potuit. Sint ſatis hæ novem : cum optimis, & antiquis, ut vides, Commentariis.* Cette Dédicace eſt ſuivie d'une Préface Grecque de Muſure : qui eſt tout ce que ce ſavant homme a fait de ſon chef ſur Ariſtophane. Enſuite de cette Préface, il y a une Epigramme Grecque de Scipion Carteromaque, de Piſtoie. C'eſt ce *Scipio Carteromachus* Auteur du Diſcours à la louange de la Langue Grecque, dédié à Daniel Rénieri, Noble Vénitien, que Henri Etienne a fait imprimer à la tête de ſon Tréſor de la Langue Grecque. Et enſuite de cette Epigramme, il y a un Extrait de l'Enchiridion d'Héphæſtion, & un autre, de Démétrius Triclinius, touchant les différens genres de vers : & un autre, de Platonius, touchant la difference des Comédies & celle des Caracteres. Et enſuite, la Vie d'Ariſtophane par un Anonyme ; & un abregé de Vie du même Poëte, par Thomas Magiſter : & pluſieurs argumens du Plutus ; faits en proſe par un Anonyme : & un en vers, fait par Ariſtophane le Grammairien : & la Liſte des noms des anciens Comiques, avec le nombre de leurs Comédies. Tout cela eſt en Grec. Les Argumens en vers Grecs ſur les autres Comédies, ſont apparemment du même Ariſtophane le Grammairien.

En 1515. Bernard Junta fit imprimer *in octavo* à Florence chez Philippe Junta les IX. Comédies d'Ariſtophane : qu'il dédia à Franceſco Accolto (1), nommé à l'Evêché d'Ancone. Il dit dans l'Epître Dédicatoire qu'il avoit deſſein d'y ajouter la dixiéme & l'onziéme ; mais que ceux qui les lui avoient promiſes lui avoient manqué de parole.

En 1525. les Héritiers de Philippe Junta (2), imprimerent *in quarto*, dans la même Ville de Florence l'Ariſtophane d'Alde : revû ſoigneuſement par Antonius Fracinus, de Varchi près Florence : auquel on ajoûta quelques Scholies, & un Indice des choſes contenues dans le Livre. Antonius Fracinus a dédié cet Ouvrage à Benoît Accolta, Archevêque de Ravenne. Il lui dit dans l'Epitre Dédicatoire, qu'il a ajouté environ 60. vers dans la Comédie de la Paix qui manquoient dans l'édition d'Alde, & qu'il a été dirigé dans ſon Ouvrage par Arſenius, Candiot, Archevêque de Malvoiſie. Cette édition eſt fort belle.

En 1528. Pierre Vidouve, de Verneuil, imprima à Paris in-4. IX. Comédies d'Ariſtophane. Il eſt dit à la fin du Livre, que ce Livre a été imprimé aux dépens de Gilles de Gourmont, & par le conſeil & les ſoins de Jean Cheradame, & par le labeur & la dexterité de Pierre Vidouve. *Ἐτυπώθη ἐν Λευκετίᾳ Παῤῥησίου, ἀναλώμασιν Ἐγιδίου Γορμοντίου, διὰ παρασκευῆς καὶ ἐπιμελείας Ἰωάννου Χαραδαμᾶ, πόνῳ δὲ καὶ δεξιότητι Πέτρου Ὀυιδουαΐου, ἔτει*, &c. Devant

¶ 1. Il y a Accolta à la page ſuivante. Il faut Accolti par tout.

¶ 2. Il faloit dire *Giunti*, car *Junta* c'eſt le nom Latin. Mais avant que de paſſer à l'an 1525. il étoit bon d'obſerver que Nevizau à la fin du 1. Livre de ſa *Foreſt nuptiale* rapporte qu'Alciat lui avoit mandé d'Avignon avoit traduit de Grec en Latin les Nuées d'Ariſtophane *ſtrotâ carminis ſeje*. Or Alciat enſeigna le Droit à Avignon depuis 1518. juſqu'au commencement de 1521. qu'il retourna à Milan.

¶ 3. Il faut lire Gilles de Gourmont. Il étoit frére de Robert & de Jean, mais c'eſt Gilles qui s'eſt qualifié Imprimeur en Grec dès l'an 1507. Comme l'inſcription ordinaire qui eſt à la fin de ſes éditions le juſtifie. Elle eſt rapportée par Naudé pag. 104. & 105. de ſon Addition à l'Hiſtoire de Louis XI. & un peu moins correctement par le Sr. de la Caille pag. 80. de ſon Hiſt. de l'Imprimerie.

¶ 4. C'étoit ici le lieu de remarquer qu'en 1532. Thomas Venatorius Aleman fit imprimer à Nuremberg in-4. le Plutus d'Ariſtophane avec ſa verſion en vers Latins à côté du Grec. *Ariſtophanis Plutum* (dit Geſner. f. 618. B. de ſa Bibl.) *Comediam facetiſſimam Latinis verſibus reddidit Petreius excudit Norimbergæ 1532. in-4. Græcè & Latinè è regione charris 13.*

¶ 5. Im-

vant chaque Comédie, il y a des Epitres Dédicatoires en Grec de ce Jean Chédrademe. La premiere Comédie eſt dédiée à Jean le Clerc Ambaſſadeur en Angleterre: la ſegonde, à Thomas Vinter: la troiſiéme à Pierre Danés: la quatriéme à Jean Viole: la cinquiéme, à Jean Tartaſſe: la ſixiéme, à Jean Lapithe: la ſeptiéme, à Jean Beraut: Ce Jean Beraut étoit un homme ſavant: la huitiéme, au célébre Médecin Jean Ruellius: & la neuviéme, à un Guillaume Cuinus. Les armes de ce Jean (3) de Gourmont ſont gravées en pluſieurs endroits de ce Livre: ce qui montre qu'il étoit, quoi que Libraire, homme de condition. Je remarquerai ici, par occaſion, que ſelon ſon témoignage il fut le premier qui fit imprimer à Paris des Livres Grecs.

En 1532. (4) André Cratander & Jean Bébélius, Imprimeurs de Francfort (5), imprimerent à Francfort in-4. les neuf Comédies Grecques d'Ariſtophane dont il a été parlé. Et ils ajouterent à cette édition deux Comédies de ce Poëte, non encore imprimées: qui ſont, les Femmes Sacrifiantes à Cerès, & la Lyſiſtrate. Dans cette édition; qui eſt auſſi toute Grecque; il y a une Préface Latine de Simon Grynæus.

En 1538. Andreas Divus, de *Capo d'Iſtria*, fit imprimer à Veniſe in-8. chez Jaque de Bourfranc, de Pavie, la Traduction Latine en proſe des onze Comédies d'Ariſtophane: qu'il dédia au Cardinal Alexandre Farnéſe. Cette Traduction eſt pleine d'ignorances, & pour le Grec, & pour le Latin.

En la même année 1538. Barthelemi Zanetti imprima à Veniſe in-8. en Grec les onze Comédies d'Ariſtophane.

En 1544. Pierre Brubachius rimprima in-8. l'Ariſtophane de Francfort de 1532. avec la Préface de Grynæus. Il y ajoûta la Vie d'Ariſtophane de l'Anonyme Grec: la Liſte des noms des Anciens Comiques, avec le nombre de leurs Comédies: & le Diſcours touchant la Comédie; duquel il a été parlé.

En 1547. (6) Sigiſmond Gélénius, de Bohéme, diſciple de Muſure, fit imprimer à Bâle, par Froben, les onze Comédies d'Ariſtophane, avec les Scholies Grecques anciennes, tant de l'édition de Veniſe que de celle de Florence, ſur les neuf premieres Comédies: car il ne s'en trouve point ſur la dixiéme & ſur l'onziéme. Ces deux dernieres Comédies ſont plus correctes dans cette édition que dans celles de Francfort.

En 1549. Charles Girard (7), de Bourges, Docteur Régent en Droit dans l'Univerſité de Bourges, fit imprimer à Paris in-4. par Chrétien Véchel le Plutus d'Ariſtophane, avec une Traduction en proſe Latine *è regione* du texte & un gros Commentaire ſur le texte Grec. Cet Ouvrage eſt dédié à Janne Reine de Navarre, fille de Marguerite, auſſi Reine de Navarre.

En 1557. (8) on imprima in-4. à Utrecht le Plutus, les Nuées, & les Chevaliers d'Ariſtophane, avec la verſion Latine de Lambertus Hortenſius: & en 1561. le Plutus & les Grenouilles en Grec. C'eſt ce que j'ai appris du Catalogue des Livres de Nicolas Heinſius: car je n'ai point vû ces éditions.

En 1586. Jean Spies imprima in-8. à Francfort ſur le Mein l'Ariſtophane Grec avec la verſion Latine en vers de Nicodéme Friſchlin, & avec la Vie d'Ariſtophane, & la Défenſe d'Ariſtophane contre Plutarque, par le même Friſchlin. Il eſt à remarquer, que Friſchlin n'a traduit que le Plutus, les Chevaliers, les Nuées, les Grenouilles, & les Acharnenſes.

En

¶ 5. Imprimeurs de Bâle.

¶ 6. Outre ce que Mr. Ménage remarque ici pour l'année 1547. voici ce que je trouve écrit, d'une main qui m'eſt inconnuë, au devant de mon exemplaire d'Ariſtophane de Genéve. *Marcus Cabedius Ariſtophanis* Plutum *Latinis verſibus reddidit quem Gonſalio Pinario Tengitanorum Epiſcopo, Joannis III. Lusitaniæ Regis in Gallia Legato avunculo ſuo dicavit, excudit autem Vaſconanus* 1547. in-8. L'Auteur de cette note a mal interpreté *M. Cabedius, Marcus*, au lieu de *Michael*. Tel etoit le nom de batême de ce Portugais dont on peut voir la Vie dans la Bibliothéque d'Eſpagne d'André Schott qui fait auſſi mention de la traduction du Plutus. Un Flamand, nommé en Latin *Hadrianus Obilius Moldeghemius*, a traduit en vers Latins le Plutus, imprimez à Anvers l'an 1553. Voyez Sandet. *de clar. Bruſ.* lib. 1.

¶ 7. Il s'appelloit Gérard & non pas Girard, *Carolus Gerardus*.

¶ 8. Avant que d'en venir à l'année 1557. on pouvoit remarquer qu'il avoit paru à Naples in 8. l'an 1556. une verſion Latine aſſez elegante du Plutus & des Nuées par Coriolanus Martinus de Coſence Evêque de ſan Marco, en vers Comiques Senaires, imprimée avec d'autres verſions & Poëſies du même Auteur.

En 1589. Florent Chrétien fit imprimer à Paris in-8. chez Frédéric Morel la Comédie d'Ariſtophane, intitulée *la Paix*: avec ſa verſion en vers Latins, *è regione* du texte Grec: à laquelle il ajouta un Commentaire aſſez gros. Cet Ouvrage eſt dédié à Jâque Auguſte de Thou, fils de Chriſtophle.

En 1607. Æmilius Portus, fils de François le Candiot, fit imprimer in folio à Genéve, *ſumptibus Calvinianæ Societatis*, un Ariſtophane revû par ſon pere. Cette édition eſt la meilleure (1) de toutes les précédentes. Outre les Scholies Grecques anciennes, ſur les neuf premiéres Comédies, elle a les Scholies Grecques d'Odoart Biſet, Sr. de Charlai, ſur les onze Comédies d'Ariſtophane: & celles de Gilles Bourdin ſur la Comédie des Sacrifiantes à Cerès. Ces Scholies de Gilles Bourdin furent imprimées à Paris in-8. en 1545. & dédiées à François I. C'eſt ce Gilles Bourdin, qui a été Avocat & Procureur Général du Parlement de Paris. Odoart Biſet étoit un homme ſavant de la Ville de Troie (2). Et outre ces Scholies Grecques, anciennes & modernes, cette Edition contient le Commentaire de Girard ſur le Plutus, & ceux de Florent Chrétien ſur les Gueſpes, ſur la Paix, & ſur la Lyſiſtrate, avec la verſion Latine en vers de ces trois Comédies. L'Ouvrage de Florent Chrétien ſur la Paix d'Ariſtophane avoit déja été imprimé, comme il a été remarqué. Ce qu'il a fait ſur les Gueſpes & ſur la Lyſiſtrate, n'avoit point encore paru. Claude Chrétien, fils de Florent, envoya le tout à ceux qui ſe mêloient de l'édition de Genéve. Dans une Lettre qu'il a écrit à Joſeph Scaliger; qui eſt datée de Paris du 20. Sept. 1610. il ſe plaint fort de cette Edition à l'égard de l'Ouvrage de ſon pere. *Je n'oſe*, dit-il, *vous parler de l'Ariſtophane, que vous avez vû, je m'aſſure, premier que nous: car l'Ouvrage eſt ſi laid que je ne le puis avoüer pour parent. Le mal eſt arrivé de l'avoir envoyé hors d'ici: & en Ville où ils ne croyent aujourd'hui que leur tête. Ils ont mépriſé l'ordre que je leur avois envoyé: ont retranché pluſieurs choſes de mon pere: l'Epitre même à Mr. de Thou ſur l'Iréne; imprimée à Paris l'an* 1589. *in octavo, avec cette Epitre: & y en ont mis de gens qui n'ont du tout rien contribué à l'Oeuvre: puis ont tellement mêlé ce que je leur avois baillé, qu'il ſemble que leur deſſein ait été plutôt de l'étouffer, que de lui faire voir le jour.* Il y a dans cette Edition une Lettre Latine d'Æmilius Portus à Odoart Biſet, & une Préface Grecque, aux Lecteurs, & une autre Latine, du même Portus.

En 1624. Jean Maire, Imprimeur de Leyde, imprima à Leyde in douze un Ariſtophane Grec-Latin, ſans Commentaires Latins & ſans Scholies Grecques. Mais avec les Fragmens des Comédies d'Ariſtophane non exiſtantes, ramaſſez par Guillelmus Cantérus & Guillelmus Coddæus, & une Préface d'Andreas Schottus ſur ces Comédies d'Ariſtophane non exiſtantes & ſur celles qui exiſtent: Il y a outre cela une Vie d'Ariſtophane en Latin, & un Diſcours Latin de Nicodéme Friſchlin touchant l'ancienne Comédie. Je ne ſai de qui eſt la Vie. Toutes ces choſes ſont à la tête des Comédies. Il y a à la fin un Indice des Proverbes alléguez par Ariſtophane, & expliqués par Eraſme, par Junius Cognatus, & autres Paræmiographes: & de très-petites Notes, qui ne conſiſtent qu'en diverſes leçons. Ces Notes ſont intitulées, *Notæ in Ariſtophanem; excerptæ ex variis Lectionibus, Emendationibus, & Conjecturis virorum docto-*

¶ 1. Il faloit dire, *Cette édition eſt meilleure que toutes les précédentes.* Mais touchant les diverſes éditions d'Ariſtophane, voyez le docte & laborieux Jean Albert Fabrice l. 2. du tom. 1. de la Bibliothéque Grecque, c. 21.

¶ 2. J'aimerois mieux écrire *Troies* pour ne pas confondre *Troa* avec *Troïa*.

¶ 3. Pourquoi ne pas dire des Harangueuſes?

¶ 4. Les Savans n'ont pu juſqu'ici maquer au vrai en quel tems Achille Tace a vécu. Saumaiſe avoüe ingenument qu'il ne le ſait pas, & qu'il ne trouve point d'Auteur qui le lui enſeigne. *Quando vixerit, juxta ſcio cum illis qui neſciunt, quia nec auctorem habeo qui me id doceat.* M. Huet dans ſon Traité de l'Origine des Romans tout irreſolu qu'il paroit ſur cette difficulté ne laiſſe pas de pancher à croire Achille Tace poſtérieur à Heliodore. Je penſe avoir trouvé un moien ſûr de decider cette queſtion. Achille Tace dont nous avons les amours de Clitophon & de Leucippe eſt le même qui a écrit de la ſphére, & dont il nous reſte une introduction ſur les Phénomenes d'Arat. Jule Firmique qui écrivoit ſous Conſtance II. fait mention, livre 4. chap. 10. de ſes Aſtronomiques, de cet Achille, d'où il s'enſuit que cet Auteur pour peu qu'il eût precédé Firmique étoit plus ancien, & que St. Jean Chryſoſtome

In edit. ſuâ *Amor. Clitoph. & Leucippes.* Epiſt. ad Lect.

doctorum : ac potiſſimum duobus exemplaribus manu Joſephi Scaligeri emendatis. E Bibliotheca Gerardi Voſſii. Chaque Note de Scaliger ne comprend pas une ligne: & toutes ſes Notes enſemble pourroient ſe mettre en une feuille de papier. Mr. Baillet qui appelle ces Notes de Scaliger & celles des autres Critiques, *des Commentaires*, ne les a jamais vuës.

En 1670. Jean Raveſtein, Imprimeur d'Amſterdam, l'imprima à Amſterdam en deux volumes in douze l'Ariſtophane de Leyde: auquel il ajouta des Notes & des Obſervations de différens Critiques: avec une verſion très élégante des Concionatrices (3) par Mr. le Févre Profeſſeur de Saumur, & avec des Notes très-ſavantes & très-curieuſes ſur ce tre Comédie, du même le Févre: dédiées à Mr. Bohéreau, Médecin de la Rochelle. Cette édition eſt la meilleure, pour le texte, de toutes les Editions d'Ariſtophane.

En 1684. Mlle. le Févre, fille de Mr. le Févre dont nous venons de parler, & qui eſt aujourd'hui, Mde Dacier, fit imprimer à Paris in douze une Traduction Françoiſe du Plutus & des Nuées, avec des Notes ſur ces deux Comédies, & une Préface ſur Ariſtophane. Sa Traduction eſt très-élégante: ſes Notes ſont très-ſavantes: & ſa Préface eſt admirable.

Page 131. Mr. Baillet. *Plutarque ajoute que toute l'urbanité que l'on donne à Ariſtophane, n'a rien que d'amer & de très-desagréable : que ſon ſel n'a rien que de piquant, d'acre, de mordant : & qu'il ne ſert qu'à aigrir les playes qu'il a faites lui-même.*

Menage. Le meilleur morceau eſt demeuré au plat. Je veux dire que Mr. Baillet a ômis ce qu'il y avoit de meilleur dans Plutarque au ſujet du ſel d'Ariſtophane & de celui de Ménandre: qui eſt, que le ſel de Ménandre eſt de la mer où Venus a pris naiſſance. Je me ſuis ſervi de cette penſée dans mon Epigramme Grecque à Mr. Colbert ſur Mr. le Févre Profeſſeur de Saumur.

Ὁυ πάντα πλήθυνη ἀλλὰ συγγράμματ'. ἀλλὰ δὶ,
Γινηθὰν πελάγεϛ, ᾧ Κύπρις ἐγγέγονε.

Mr. de Brieux s'en eſt auſſi ſervi dans une de ſes Epigrammes à Mr. des Yveteaux le Maître des Requêtes.

——— ——— *luſuſque, ſaleſque.*
Sed natos pelago, quo Venus orta, ſales.

Mr. Baillet a remarqué en quelque endroit de ſon Livre, que Mr. le Févre de Saumur ne croit pas que ce qu'on dit que St. Jean Chryſoſtome ſe plaiſoit à la lecture d'Ariſtophane, ſoit véritable. Et moi j'ai remarqué dans la Préface de la ſegonde partie de mes Obſervations ſur la Langue Françoiſe, que l'Auteur le plus ancien qui ait fait mention de cet Amour de St. Jean Chryſoſtome pour les Comédies d'Ariſtophane, c'eſt Alde Manuce dans ſa Dédicace des Oeuvres de ce Comique à Daniel Clarius: ſi ce n'eſt qu'on voulût interpréter de St. Jean Chryſoſtome, ce qui eſt dit dans le Roman d'Achilles Tatius (4), qu'un certain Prêtre, qui étoit fort éloquent, étoit imitateur d'Ariſtophane.

CXIV.

me, & qu'Héliodore qui n'ont vécu que ſous le grand Théodoſe & ſous ſes enfans. Cela étant, la conjecture de M. Ménage touchant ce Prêtre grand imitateur d'Ariſtophane ne peut avoir lieu, outre qu'il faut avouer qu'elle eſt un peu bien abſtraite. Il faut auſſi conclurre que Photius s'eſt trompé lorſqu'il a inſinué qu'Achille avoit imité Heliodore. Suivant notre calcul ce doit être tout le contraire. A l'égard des infamies contenuës dans le Roman de Clitophon & de Leucippe je les regarde comme un titre d'ancienneté. Avant que le Chriſtianiſme fût affermi les Ecrivains étoient plus licentieux. La Religion Chrétienne, moins indulgente, en réformant les mœurs, réforma les expreſſions, de ſorte que des deux Romans celui d'Heliodore Auteur Chrétien étant le plus honnête doit par conſéquent être cru le moins ancien. Le célebre la Fontaine qui apparemment ne s'étoit pas donné le ſoin de faire ni toutes ces recherches, ni toutes ces réflexions, n'a pas laiſſé de dire le plus heureuſement du monde dans ſa Balade des Livres d'amour:

Clitophon a le pas par droit d'antiquité,
Heliodore peut par ſon prix le prétendre.

CXIV.

Charge de Maître des Requêtes, donnée pour récompense à des gens de Lettres.

Tome 1. page 187.

MOnsieur BAILLET. *Charles V. Roi de France, donna une Charge de Maître des Requêtes pour une Traduction de la Cité de Dieu.*

MENAGE. Budée, dans ſes Commentaires de la Langue Grecque, dit qu'il fut fait Maître des Requêtes à cauſe de la connoiſſance qu'il avoit de la Langue Grecque. Voici l'endroit: *Permultis annis, antequam id munus à Rege ſperare cœpi*, (il parle de la Charge de Maître des Requêtes) *utriuſque ipſæ Linguæ commendatione accitus tum in Aulam; cùm animus meus alieniſſimus eſſet ab hoc inſtituto; apud Principem tamen, tum corporis tum animi dotibus, regiæque majeſtatis honeſtamentis & decoribus, & naturâ, & divinitus ita donatum, ut ampliora optare ſine piaculari inſolentiâ nullus, meâ ſententiâ, poſſit; (certè quidem ingenio & facundiâ ornatum, iis qui non norunt, incredibili) mirè valuit literarum Græcarum ſtudii admiratio: quibus ipſis hoc meum ornamentum magis quàm Latinis literis acceptum retuli.*

CXV.

Ce que dit Mr. Baillet que les Epigrammes Fabuleuſes ſont défectueuſes, n'eſt pas véritable, & eſt contraire à la pratique de tous les Epigrammataires.

MOnſieur BAILLET ne ſe connoît du tout point en Epigrammes; ce que je ne dis pas parce qu'il dit que la plûpart de mes Epigrammes ſont plates & inſipides. Il dit à la page 188. du premier Tome, *la République de Veniſe ſemble avoir voulu paſſer en magnificence Archélaus & Caracalla dans la gratification qu'elle fit à Sannazar, pour une Epigramme qu'il compoſa à l'honneur de cette Ville. Car elle lui donna un grand nombre d'écus d'or pour chaque vers. Mais cette libéralité nous donne une plus grande idée de la généroſité & de la reconnoiſſance de cette République que de l'excellence du Poëte; puiſque ſon Epigramme eſt défectueuſe, étant du nombre des Fabuleuſes, & qu'on ne l'a payé que pour ſon Encens.* Et là-deſſus il cite dans ſes preuves le Parnaſſe Réformé. Il n'eſt rien dit de ſemblable dans le Parnaſſe Réformé. Mr. Baillet devoit citer Monſieur Lancelot dans ſon *Delectus Epigrammatum*: car c'eſt Lancelot, qui dans ſon *Delectus Epigrammatum* a repris cette Epigramme de Sannazar, à cauſe qu'elle eſt fabuleuſe. Ce que je ſouhaitterois qu'il n'eût pas fait; ces ſortes d'Epigrammes étant au contraire très-belles & très-agréables. Et ſon opinion a été très-bien réfutée par le P. Vavaſſeur dans ſon Livre de l'Epigramme, chapitre IX. Les paroles du P. Vavaſſeur méritent d'être ici rapportées. Les voici: *Neque intra res geſtas & veras hic ſe Poëta continet, ſed fictas etiam adſciſſit aliunde atque amplectitur, eaſque varias & multiplices. Aut enim Fabulas ex omni Fabularis Hiſtoriæ inſtrumento promptas habet & paratas quibus aptè & in loco utatur: aut ipſe fingendi artifex, quod lubet, commiſceatur, ſibique fabricat, & ſuos in uſus convertit. Rurſum hoc utrumque vel ex toto facit; ut aliud nihil Epigrammate, niſi fabuloſa perſequatur: vel ex parte; ut ad aliud quippiam traducat hæc genera falſi, & ad inſtitutum ſermonem accommodet ſplendidam & ſolers mendacium. Hæc porrò omnia fieri poſſe, licere; facta denique fuiſſe, quo modo & quâ re meliùs oſtendemus, quàm exemplis veterum, cùm Græcorum tum Latinorum, ex quibus, ars ipſa, qualis ea cunque ſit, petita fuit; artis ſua fides & auctoritas accerſita? Aliquid eſſe in Epigrammate fictis fabulis & antiquis & recentibus ac novis loci, præterquam quod tot exempla probatiſſimorum Scriptorum perſuadent; convincit etiam, MONTAUSERI, & fateri cogit ratio. Quid enim? Hujus Poëta carminis omni fictione & commento, & imitandi poteſtate privabitur: cæteris Poëtis, ut fingant, non tantùm relinquitur integrum ac liberum, verùm etiam, ſi tueri nomen ſuum ac ſuſtinere velint, neceſſarium judicabitur? Quid verò tam Epigrammatum proprium, quod Fabulas excludat; cùm Epigrammata munus exercere ac partes ſuas, & opus perfectum habere, ut in fictis perſonis, ita in fictis rebus, valeant? Aut quid tam proprium Fabularum, quod Epigrammatis repugnet; cùm Fabulæ, imitandis.*

dis & assimulandis rebus, vel ipsam adjuvent veritatem? Itaque nihil alienius unquam mihi visus est fecisse, dum Poëtas è Re sua publica ejecit, Plato; quàm quisquis è Poësi nostra Fabulas exterminandas esse duxit. Eteuim civitas sine Poëtis stare potest, opinor; carere omnino Fabulis Poësis qui potest? Nec sanè in re tam certa tamque evidenti disputarem, nisi exortus esset inter literatos, quod nunquam fore putassem, qui istud tam novæ tamque insolentis doctrinæ, Scriptor & Magister Artis Coreas ponere non dubitavit in præceptis suis, nihil ut Poëta noster, nisi verum, sactumque, adhiberet, atque adeo historicum potius & narratorem, quam sese eum, qui esse debet, Poëtam gereret. Quis autem non malle debeat aut proferre aliquid de suo, quod ipse non levi judicio multaque arte confinxerit, aut confictum ab alio solerter & ingeniosè mutuari, quàm nudam rem & simplicem, ita ut se res habet, utque contigit, aut transacta est, mandare versibus ac juris facere publici?

J'ajoûte à la remarque du Pere Vavasseur, que les plus belles Epigrammes ſont les fabuleuſes: témoin l'Epigramme de Niobe, de vivante faite pierre par les Dieux, & de pierre faite vivante par Praxitéle: témoin l'Epigramme de Vénus armée: témoin l'Epigramme d'Amaltée: *Perſpicuo in vitro pulvis qui dividit horas:* & pluſieurs autres ſemblables dont l'énumeration ſeroit ennuieuſe.

Ce jugement ridicule que notre Ariſtarque a fait des Epigrammes, a donné lieu à cette belle Fable du Pere Commire:

ASINUS JUDEX.

Animalia inter, oria cùm contentio
Magna esset olim, sedit Asinus arbiter:
Quippe aurium mensura liberalior,
Et ero tota fusa simplicitas, probi
Atque patientis Judicis spem faterant.
Prima ad tribunal se novum sistunt Apes,
Direptâ quæsta milla Eucorum dolo,
Cellasque inanes, Innocentes ille Apes
Voce altiore, seu nocentes, increpat:
Fucosque labis integros pronuntians,
Dat habere ceras, & savis Apum frui.
Clangore post hæc Anser obstrepens gravi,
Dato libello supplice, orat ut sibi
Sociisque liceat flumina, & lacus sacros,
Cycnis repulsis, colere. Præses annuit.
Ecce Philomelam Gracculus lacessere,
Et vocis audax poscere sibi gloriam.
Litem, inquit, Asini finiat sententia.
Jubentur ambo canere. Luscinia incipit:
Animosque teuxit omnium ac sensus modis
Demulcet. Ipse carmine inflexa caput,
Et lenta motant brachia in numerum lices.
Nequicquam. Ineptis plus probatur auribus
Rude murmur atque stridor absurda alitis.
Quid multa? Fortem vicit illo Judice
Columbus Aquilam. Pulcrior pictæ fuit
Pavone Corvus: Ovis Lupo voracior.
Vulpes, iniqua sæta sibilantibus,
Aliud ab illo nil, ait, speraveram,
Cujus palato carduus gratum sapit.

CXVI.

Addition au chapitre d'Héſiode.

MOnſieur Baillet a remarqué qu'on n'a preſque jamais douté que le Poëme du Bouclier d'Hercule ne fût point d'Héſiode. Cette remarque n'eſt pas véritable. Il eſt vrai que Longin dans ſon Traité du Sublime, à la ſection 7. le cite comme d'Héſiode, avec cette exception, *S'il eſt vrai que ce Poëme ſoit d'Héſiode.* Et il eſt vrai encore, que l'Auteur anonyme d'un petit Diſcours Grec ſur ce Poëme, imprimé dans l'édition *in octavo* de Daniel Heinſius, dit qu'Ariſtophane le Grammairien ne croioit pas que ce Poëme fût d'Héſiode. Mais il ajoûte que Megaclès l'Athénien le croioit d'Héſiode: (1) mais qu'il reprenoit Héſiode de ce qu'il y faiſoit faire le Bouclier d'Hercule par Vulcain: n'y ayant point d'apparance que Vulcain fût voulu faire des armes aux ennemis de Junon ſa mere. Et il ajoûte encore, qu'Apollonius Rhodius, & Stéſichore, diſoient que ce Poëme étoit d'Héſiode.

Je remarquerai ici, en paſſant, au ſujet de l'objection de Megaclès l'Athénien, que quelques-uns ont de même trouvé pour éviter ce ſecond *mais* trop voiſin du premier. Michel de Montagne.

¶ 1. Il auroit été mieux de dire *quoiqu'il reprît*,

trouvé à dire que Virgile ût fait commander Vulcain à ſes forgerons de faire des armes pour Enée qui étoit le bâtard de ſa femme, & qu'en ſuite il donnât des louanges à Enée. *Arma acri facienda Viro.*

CXVII.

Addition au chapitre de Beſſarion.

Tome 2. pag. 177. JE remarquerai ici en paſſant que *Beſſarion* étoit le nom de batême du Cardinal Beſſarion. *Sancti Beſſarionis, unde ipſe nomen accepit, patriæ parentis, ac patroni, Vitam diligenter ac copioſe ſcripſit*, dit Platine dans le Panégyrique du Cardinal Beſſarion. La fête de St. Beſſarion ſe célébre dans l'Egliſe Grecque le ſixiéme de Juin.

CXVIII.

Ce que dit Mr. Baillet que mes vers ne valent rien, eſt véritable.

MOnſieur BAILLET dit que mes vers ne valent rien: que ce ne ſont que centons* que piéces de rapport, & à la moſaïque: que la plupart de mes Epigrammes ſont plates & inſipides. Il dit que je n'ai jamais pû m'élever au-deſſus du genre médiocre. Et il donne à entendre que ma Poëſie n'eſt que du bouillon d'eau claire; que du Vin à huit deniers le pot. Je demeure d'accord de toutes ces choſes. Et je déclare ici à Mr. Baillet, que je n'ai jamais prétandu & que je ne prétans point à la qualité de Poëte. C'eſt un aveu que j'ai fait publiquement en pluſieurs endroits de mes Ouvrages. J'ai dit dans la Dédicace de mes Poëſies à Mr. de Montauſier: *Scripſit ſummo vir ingenio & ſcientia ſingulari Philoſophus, artifices omnes opus ſuum adamare: Poëtas autem, præcipuè. Et ſanè, ita ſe res habet: hic, neſcio quo modo, magis quàm alibi, ſua cuique maximè placent: ac nemo unquam Poëta fuit, qui quemquam præſtantiorem quàm ſe crederet; quique ſe non libenter cæteris anteferret. Ipſe, vel hoc uno, me non eſſe Poëtam intelligo: qui enim Carmina ſua minùs probet quàm ipſe facio, inveniri vix quemquam poſſe arbitror. Nec certè Poëtæ tantum & tam divinum nomen meretur is, qui ſcribit, uti nos, brevia quædam; & pauca; & ſermoni propiora; & quæ raro aſſurgunt; quæ motu carent: in quibus nulla inflammatio animi; nullus numinis affatus.*

Ingenium cui ſit, cui mens divinior, atque os
Magna ſonaturum, des nominis hujus honorem.

Adeo verum eſt quod ajunt, mediocres Poëtas non eſſe, & Poëſim quæ admirationem non habet, nullam exiſtimari. Naſcuntur vates, non fiunt. Quis verò unquam ad ſcribendos verſus minùs quàm ego naturâ valuit? Quis Numina, quæ Vatibus præſunt, magis adverſa expertus eſt? Quin Poëticen ſolùm attigi, ne, ut de Pomponio Attico ſcripſit Cornelius Nepos, expers eſſem illius ſuavitatis. J'ai dit dans ma Préface ſur Malherbe: *Quoique j'aye peu de naturel à la Poëſie, & que je ne faſſe des vers, s'il faut ainſi dire, qu'en dépit des Muſes, j'ai néanmoins aimé de tout tems la lecture des Poëtes.* J'ai dit au chapitre 4. de la ſegonde partie de mes Obſervations ſur la Langue Françoiſe: *Je ne me pique point d'être Poëte, quoique l'aye fait des vers en Grec, en Latin, en Italien, & en François. Et ſi j'ai parlé avantageuſement de mes vers dans mes vers, j'a été par le privilége qu'ont les Poëtes de ſe louër en vers. Mais jamais perſonne ne m'en a ouï parler avantageuſement dans le diſcours familier.* Et je dis ici, que je défie Mr. Baillet d'eſtimer moins mes vers que je les eſtime.

Non potes in nugas dicere plura meas
Ipſe ego quam dixi. Quid dentem dente juvabit
Rodere? Carne opus eſt, ſi ſatur eſſe velis.

C'eſt ce que diſoit Martial à un Baillet de ſon tems. Que Mr. Baillet me laiſſe donc en paix de ce côté-là: & puis qu'il a en tête de décrier mes Poëſies, qu'il écrive contre ceux qui les eſtiment: qu'il écrive contre Mr. Francius, le Prince des Poë-

* 1. Idyle eſt aujourd'hui du Féminin.
* 2. Il ne laiſſe pourtant pas d'y avoir dans cette belle Epigramme une groſſe faute de quantité. *Epimx*, qui a la pénultiéme breve, y doit avoir un.

Poëtes Hollandois, qui les a célébrées depuis peu par cette belle Elegie.

Optabam longi tibi mittere pignus amoris,
Pars ego Pierii FRANCIUS una chori:
MENAGII, mea Muſa, mei pete limina, dixi.
I, mea ſor, dixi, carmina MENAGIO.
Ecce haret, lenique genas ſuffunditur oſtro;
Seu quia virgo pudens; ſeu quia Muſa mea eſt.
I tamen, i, dixi: timidumque evince pudorem,
Ruſtica tam culto ne videare viro.
Quod metuas non eſt: doctas amat ille puellas:
In quarum numero tu quoque forſan eris.
Illa nihil; paullò ſed ab his animoſior, ivit
Orba metu juſſam, nec tamen orba, viam.
Et meritò: quis enim, vatum cultiſſime vates,
Judicium ſubeat, non timeatque tuum?
Tu legeris toto, toto cantaris in orbe;
Æternumque tibi dant tua ſcripta decus:
Sive per Aſtræa campos ſpatiaris amœnos,
Submittit flores & tibi Diva ſuos:
Sive Sophos veteres Stygiis educis ab antris,
Illorum explanans dogmata, faſta, genus:
Seu Franca, ſeu Tuſca aperis cunabula lingua:
Sabboliave domus ſtemmata longa docet.
Quòd ſi, Pegaſea mentem lymphatus ab unda,
Aoniis mavis nectere verba modis,
Hic tua ſe monſtrat virtus: hic exerit omnes
Ingenium vires eloquiumque ſuas.
Te Themis, & patrio rapuit ſata vertice virgo:
Aonia ante alias ſed rapuere Dea.
Inter Apollineos numquam delebile myſtas
Nomen habes: ſcripti pulcher in orbe genus.
Nunc paſtorali carmen modularis avena:
Nunc Lyra, nunc Elegi, nunc Epigramma placent.
Nec ſatis eſt uno dici ſermone diſertum:
Facundum linguis pluribus eſſe, tuum eſt.
Jam te Graca vocat, jam te Romana Poëſis,
Gallica jam, jam te Tuſca Thalia juvat.
O quoties, Graco ludis dum carmine, nobis
Battiada aut Tei credita Muſa tua eſt!
O quoties Latiis numeris ego dulcibus hæſi,
Et dixi, Numeros tolle, Tibulle, tuos!
O quoties Italis laudem palmamque Poëtis
Viſus es, & Gallis præripuiſſe tuis!
Plaudunt muſcoſo Nympha Cephiſides antro.
Aſſurgit mediis Ilia mater aquis.
Sequana carminibus ſuſpenſus, flumina ſiſtit.
Attonitus rapidas ſiſtit & Arnus aquas.
Si qua fides, Cytherea polo Chariteſque relictæ
In ſcriptis habitant, culte Poëta, tuis.
Aureus ille liber teſtis mihi. totus Amores
Spirat. habet veneres pagina quæque ſuas.
Hic in me Paphios Amaryllis ventilat ignes.
Hic quod ſurripiat me mihi, Doris habet.
Nunc verſatilibus me Silvia captat ocellis.
Flore levi pictis nunc Teleſille genis.
Jam me pulchra Corinna rapit: jam pulchra Laverna:
Verſibus in cælum vecta Laverna tuis.
Hei mihi! Non totum eſt vel ſic ſpectare Lavernam.
Pradatur ſenſus ſic etiam illa meos.
Uror io. Vatis flammis ignoſcite vates,
Quas movit, numeris dicta puella tuis.
Qua nec viſa places, ut tu mihi viſa placeres;
Gloria Sequanici, pulchra Laverna ſolo!
Incedas Graiâ, veſtis te Graia decebit.
Incedas Latiâ, palla Latina decet.
Indue Gallorum cultus, Italúmve recentes:
Convenit hic ſerma, convenit ille tua.
Jure tibi, qua Peligne cantata Poëta,
Invidet, & docti Lesbia vatis amor:
Deliaque, & Nemeſis, Umbriaque puella Phileta:
Et quacumque aliquod carmine nomen habent.

Qu'il écrive contre le même Mr. Francius, qui a traité de (1) divin mon Idylle Grec, par cette belle (2) Epigramme Grecque:

Θύρσι καὶ Κορύδωνα διαπρίσιν με κελεύεις.
Τὼς γε διαπρίσιν, ὦκα ἐμοὶ, ΑΙΓΙΔΙΕ.
Καλὰ μείξι Κορύδων, Θύρσις καλὰ· δῖ' Ἀμαρυλλὶς,
Δῖα κόρη φυλλὶς πάγχαρις, ἀμφοτέρω.
Νήπιος ἀθανάτας κρίνοι Πάρις. ἀλλά μοι εἶη
Ὀν περὶ τῶν θείων κρίνα, καὶ ἀθανάτων.

Qu'il écrive contre Mr. Fabrot, le premier Juriſconſulte de ſon tems, qui dans la

(1) Il faut mettre un aigu & non pas un circonflexe. Auſſi Francius a-t-il depuis retouché ſon vers de cette ſorte: Οὐ σεμὶ τῶν θείων κρίνας ἰδ' ἀθανάτων, ce qui n'eſt pas trop bon.

la Lettre qu'il m'a écrite pour me dédier ſes Diſſertations *de Juſto partu*, & *de numero puerperii*, a parlé de moi en ces termes: *Hunc autem animi fœtum offero tibi*, CLARISSIME MENAGI: *qui cum olim haud vulgarem amicitiam contraxi. Nec immeritò: cùm pauci ſint qui his ſtudiis colendis tecum poſſint contendere. Nam ſive Græco ludas carmine, ſive Latino, ſive Gallico, ſpiritus alioris Poëta diceris: ſive te ad ſtudia ſeveriora vertas, vix eſt ut quidquam politius ad nos perveniat. Jure autem noſtro non ἀποφθέγξῃς imbutus es: ut verè liceat dicere, virum te eſſe undecumque doctiſſimum.*

Qu'il écrive contre Mr. Charpantier de l'Académie Françoiſe, qui a fait ces beaux Scazons ſur la premiere édition de mes Poëſies,

Culti MENAGI *jam novus liber prodit,*
Carus puellis, nec minùs viris carus:
Quem falce numquam demetet ſua Tempus
Nec redet umquam dentibus ſuis Livor:
Tantum eſt laporis intus, & venuſtatis, &c.

Qu'il écrive contre Mr. de Mommor le Maître des Requêtes qui m'a adreſſé cette belle Epigramme ſur le Recueil de mes vers:

MENAGIUS, *decus Antegavûm, quem parpate plauſu*
Agnoſcit Vatem maxima Roma ſuum:
Gallica quem laurus Phœbo texente, coronat:
Quem celebrat doctis Attica Muſa ſonis:
Ominibus fauſtis ſacro ſe vertice Pindi
Siſtit, ut æternum vivat in ore virum.
Carmina vos ſancto comiti, pia turba Poëſæ,
Sic erit æternis ſtent veſtra ut carmina chartis,
Nec memori hæc ævo detrahat ulla dies.

Qu'il écrive contre Mr. de Balzac, qui dans le tems que je commençai à faire des vers, m'appela *une nouvelle lumiere du Pinde*:

Succenſet lux exoriens, novæ gloria Pindi,
Eloſ juvenum, &c.

C'eſt dans ſon excellent Poëme intitulé *Crudelis Umbra*: & qui a dit dans ſon Poëme au Cardinal de Retz, alors Coadjuteur de Paris:

Vidi ego montis opes alias; chartaſque diſertas
Miratus, Socio invidi, cui talia credis
Pignora, noſcenteſque datur cognoſcere curas
GONDIADIS. *Felicem operum ſub Principe tanto*
Artem MENAGI, *& fauſtas quæſcunque labores!*
Ille poteſt veri cæcas aperire latebras,
Et Graios cenſere Sophos, & maſcula ſcripta
Æneadum, par SCALIGERIS: *æquare* MURETOS
Dicendi virtute poteſt; & condere Carmen
Quod CHRISTINA *probet, priſca Virgo æmula Roma, &c.*

Qu'il écrive contre Mr. Hallé Profeſſeur de Caen en Rhétorique, qui a dit de moi dans une de ſes Epigrammes:

Dum lego MENAGI *numeros, mirorque Latinos,*
Carminis hunc patrii ſuſpicor eſſe rudem.
Sin prius inſpiciam Franco qua carmine luſit,
Romanas jurem non tetigiſſe fides.
Me quòque MENAGI *ſic me rapit Attica Siren,*
Ut reor haud alios ediciſſe modos.
Nulli quippe datam variis decerpere lauros
Undani Cyrrhæi queis juga celſa Dei:
Hactenus & paucis quos æquus amavit Apollo,
Laurea præcinxit de tribus una caput.
Carmine tergemino excellis MENAGIUS *unus:*
Quæque beant alios ſingula, cunctа beat:
Caſta apis in morem, Gallis fruticantia in oris
Lilia, Paſtanas Auſoniaſque roſas:
Cumque thyma, Actæi flores populatus Hymetti,
Inde merum expreſſit, nectar & uſque fluens:
Gnalia Dis, ipſique Jovi poſt fulmina ſeſſo,
Propinat nivea pulcra Juventa manu, &c.

Et qui a dit de moi dans le Poëme qu'il a fait ſur la mort du Pere Bourbon, en parlant de ceux qui ont fait des vers ſur cette mort;

Vir

——— ——— Vir factus ad unguem

MENAGIUS: *Musa Andino cui molle decorumque*
Andini annuerunt Vatis, tenerique pudicas
Naſonis veneres.

Qu'il écrive contre Mr. Hallé le Profeſſeur en Droit de l'Univerſité de Paris, qui a commencé un de ſes Poëmes par ce vers, *Ergone, noſtrorum*, MENAGI, *nitidiſſime Vatum.*

Qu'il écrive contre Mr. Moſant de Brieux, qui a fait cette Epigramme à ma louange:

Tot Charitum ſœcundâ nitent tua ſcripta MENAGI,
Blandaque tam docto pollice fila movet,
Ut te miretur, votiſque ardentibus ingens
Exoptet vultus cernere Roma tuos.
Nempe Orco reducem credit, quemque expulit olim
Naſonem revocat jam pia Roma ſuum.

Et qui a dit ailleurs:

Cyrrheis quondam, nunc Francis notus in arvis
Parnaſus, duplici tendit ad aſtra jugo.
Nic magni Hallæus, culique Menagius oris,
Parvito imperio reddere jura ſolent.
Alma illi heroos cantus Calliopeia,
Huic molles elegos blanda Thalia dedit.
Hallæum mihi junxit amor, ſacunde Menagi,
Et parili nexu me tibi jungat amor.
Sic mihi Phœbeas optanti carpere lauros
Tota caballinus jam riget ora liquor:
Et biſida ſub rupe queam nunc ducere ſomnos,
Si biſida rupis Numina bina favent.

Qu'il écrive contre Mr. Maurus, qui a dit dans ſon Poëme à Mr. Dati:

Namque canebat, uti cunctas exculta per artes
MENAGII *mens dia: hic fontibus eruit imis,*
Undique veſtigans, patria primordia Lingua;
Nec non cui tenera nomen fecere capella;
Virginis indomita qui facta heroica verſu
Condidit æterno poſt ſe Taſſumque reliquit:
Ambiguam propè facturus tibi, Mantua, palmam?
Nobile par Vatum, noſtra duo lumina gentis,
Certarent docto certamine magna duello,
Laura utri melius foret intellectus amator,
Cum ſenſu anciptii, parvo diſcrimine, dixit,
Forſitan, ah! Quid ſpero? illi mora noſtra dolori eſt.

Et qui a dit ailleurs dans une de ſes Elégies à Mr. Rédi, premier Médecin du Grand Duc de Toſcane:

Te, Citharamque tuam MENAGI, & cantica teſſor
Cara Peliſſoni tecta, larefque mei, &c.
Illius ad menſam quàm docte riſimus! Albus
Miſcuit ÆGIDIUS, quâ ſolet arte, ſales.

Et ce qui ſuit.

Qu'il écrive contre Mr. le Févre, Profeſſeur de Saumur, qui me dit dans une de ſes Lettres Latines, qui eſt la 47. du 1. volume de ſes Lettres: *Veneuſtiſſima Poëmatia, quæ te ita volente ad me mitti curaverat elegantiſſimus Bluinus, ſex ſeptem dies ſunt cùm accepi, non plures,* MENAGI *clariſſime. Videlicet, quod tute facilè credas, ampliſſimo viro cui commendata illa fuerant, mirificè placuêre: quo effectum eſt, ut poſtquam ſucre ab eo lecta, non mecum ſtatim, uti decuerat, omnium primo, ſed cum uno & item altero, atque adeo cum omnibus ferè qui in hac urbe literas ſciunt, communicata fuerint. Itaque ad me non niſi poſt longos demum errores devenere. Hoc eo dixi, Vir clariſſime, quo meruſticiorem paulò eſſe me exiſtimes quam ſim: quaſi tam ſciti, tamque elegantis munuſculi venerer, honoremque eximium, quo me ornari voluiſti, ſeriùs quàm debuerim videar ſentire & agnoſcere.* Et dans une de ſes Epigrammes ſur la Paix faite pour le Cardinal Mazarin,

Accipe; parva mora eſt; decus immortale Sororum,
MENAGI, *Fabro ſomnia miſſa tuo, &c.*

Qu'il écrive contre Mr. de Valois le jeune, qui m'a adreſſé ces beaux Sçazons:

MENAGI *acute, qui per omne ſcriptorum*
Genus vagaris, ungue floſculos carpens:
Qui Græca dictas, qui Latina componis,

Pa-

Patriaque fontes retegis abditos Linguæ:
Pede qui soluto, quique curris adstricto,
Et diligenti cuncta perpolis lima, &c.

Qu'il écrive contre Mr. Henninius, qui dans ſon Hellénisme a produit le Poëme Grec que j'ai fait ſur la mort d'Adonis, pour montrer que les vers Grecs ſont plus doux & plus ſonores que les Latins: & qui en a parlé en ces termes: *Et ne naturam effwcam putemus, habet & noſtrum ſeculum quo ſuperbiat, virum cultiſſimum* ÆGIDIUM MENAGIUM, *magnum Galliæ ſuæ decus; virum in omni eruditione unicè doctum, ac in utraque Lingua facilè principem: ut taceam vernaculâ, Italicam Gallicamque: quibus non minor excellit. Ejus eſt ſequens Adoniaſmus, noſtro judicio & præconio longè major: quem admirabundi non ſine invidia veteribus opponere ſolemus. Ita habet:*

Κεῖται Ἄδωνις.
Σχέτλιος, οἴμοι,
Ὄλετο Ἄδωνις, &c.

& après avoir produit le Poëme tout entier, il ajoute: *Donabit nobis Auctor humaniſſimus hunc errorem, quo, abrepti admirabili hujus carminis dulcedine & arte, illud, ceu gemmulam quamdam noſtro operi nullius ſanè momenti inſeruimus, excitaturi præclara ingenia tam illuſtri exemplo ad elegantiſſimæ Linguæ ſtudium. Ne videar Lectoribus diffidere, eorum judicio & auribus delicatioribus relinquo admirandum hoc Carmen. Hoc habeo profiteri, quod ſi à perito Muſico, ad debitos pro re nata modulos cantetur, vix ſore quemquam etiam Linguæ Græcanicæ imperitiſſimum, qui non aliquo triſtitiæ & commiſerationis affectu ad lacrimas uſque, in Fabella licèt ficta, ſit deducendus. Mirare itaque, mi Lector, vim, copiam, & eloquentiam Græciſmi. Quid enim ſimile dabit ulla, aut poſſet dare Lingua?*

Qu'il écrive contre Mr. Borrichius, qui dans ſa Diſſertation des Poëtes, page 116. a parlé de moi en ces termes: *Ægidius Menagius, præter eruditiſſimos in Diogenem Laërtium Commentarios, (licet per ſcitantes Hoſtos, in eoſdem varii ſe nevi ingeſſerint) præter Italica metra cultiſſima, etiam Latina Poëmata ſcripſit, varii & argumenti & generis: omnia Muſis applaudentibus. Eum adhuc in vivis eſſe puto: & voveo: vel propter eam quam mihi Pariſiis teſtatus eſt humanitatem.*

Qu'il écrive contre Mr. de la Monnoie, qui nous a régalés Mr. Petit & moi de ces beaux Hendécaſyllabes:

Quòd MENAGIUS, *ille Varro noſter,*
Et ſacli decus alterum PETITUS,
Suorum mihi quos requirit orbis,
Parant mittere Carminum libellos,
Non parum videor mihi beatus.
Videntur mihi ſed beatiores,
Et MENAGIUS, *ille Varro noſter,*
Et ſacli decus alterum PETITUS,
Per quos ſit videor mihi beatus.

Qu'il écrive contre Mr. Petit, qui a dit dans ſon Ode à Apollon:

Felix, amicâ quem face reſpicis.
Non illum iniquus militiæ labor;
Non arma, non currus juvabunt
Parta quæ funeribus trophæa.
Non ſpes avaras inſtitor horridi
Credet procellis: non rabiem ſori
Spumabit, aut ſumet ſecures
Arbitrio popularis aura.
Sed longè amœnis divius in jugis
Viſet frequentes Caſtalidum chores:
Quà fons Meduſæus ſonantes
Præcipites agit amne lymphas.
Diſcet ſub umbra ludere quæ legant
Seri nepotes: qualia candidi
Teſtudo decantat MENAGI,
Andegavis iteranda Nymphis.

Et dans ſes Poëſies, à la page 59. *Hanc ipſam Fabulam de Fontis Gaſſinvillæ proprietate, illuſtris hujus ætatis Scriptor Græcè, ex ſuperiori Poëmate, eleganter expreſſit, hoc diſtichо,*

Ἐντάδε δυμήτηρ ποτε λάσατο. δῶκε δὲ μισθὸν,
Ἄρτιος τοῖς δὲ ποιηῖς γάμαι τὸς ἀγαθούς.

Qu'il écrive contre le Pere Mambrun, qui dans ſon Eglogue intitulée *Menalcas*, a donné des louanges infinies à mes Vers.

Qu'il écrive contre Mr. de Santeuil, Cha-

Chanoine de St. Victor de Paris, qui a dit dans ſon Ode à Mr. Pelliſſon,

Nunc, nunc, ſonantes, MENAGIDÆ *tubas;*
Tubas, RAPINI; *cantibus amulis*
Inflate. Sat nobis, canendo,
Grandiloquos animaſſe Vates.

Qu'il écrive contre Mr. du Périer, qui a dit dans ſon Poëme ſur la maladie de Mr. Gaſſendi, qu'il nous a adreſſé à Mr. Chapelain & à moi,

Tuque illas jam tende fides: hæc fundet, MENAGI,
Carmina, queis celebras Chriſtina Principis æſtrum:
Æſtrum, quo Muſa latantur Vatibus: & quæ
Panditur affictis flatio ſecura Camenis.

Qu'il écrive contre Daniel George Morhofius, le premier Poëte d'Allemagne; qui dans ſon Traité Allemand, de la Langue & de la Poëſie Allemande, a fait mention de moi entre les premiers Poëtes François de notre tems.

Voyez *Actes Eruditorum* de Lipſic, Tome 2. pag. 428. en l'an 1682.

Qu'il écrive contre Mr. Bachot, qui a fait ce diſtique ſur mon Elégie à Mrs. du Perier & Santeuil, qui diſputoient entr'eux du Sceptre Poëtique:

Dum tibi SANDOLIDE, *tribuit tibi Sceptra* PERERI
Muſæa Menagides, aſſerit ipſe ſibi.

Qu'il écrive contre le Pere Hardouin, qui a écrit dans ſes Notes ſur Pline, Livre XXXIV. page 213. *In hanc Myronis buculam Epigrammata Græca diverſorum Poëtarum, pleniſſima elegantiæ ac leporis, fermè quadragena reperies in Anthologia libro 4. cap. 7. Latina undecim apud Auſonium, à 57. Epigrammate ad 68. Illud quod ibi eſt ordine primum, juvat hic referre ob elegantiam.*

Bucula ſum, cœlo genitoris ſacta Myronis
Ærea: nec falſum me puto, ſed genitam.
Sic me taurus init: ſic proxima bucula mugit:
Sic vitulus ſitiens ubera noſtra petit.
Miraris, quòd ſallo gregem? Gregis ipſe magiſter
Inter paſcentes me numerare ſolet.

Vide & Joannem Tzetzen, Chiliadis 8. Hiſtoriâ 194. verſu 374. Felicius tamen ceteris luſit in eam Myronis Buculam V. Cl. MENAGIUS: *qui non homines modo artificio ſuo fefelliſſe Myronem, ſed Junonem quoque ipſam, cecinit, hoc eleganti diſtichon,*

Τὴν χαλκῆν Ἥρη ποτὶ πόρτιν ἰδοῦσα Μύρωνος,
Ζηλοτύπησεν, ἰδοῦ ἐμὲ δεύτερον ἐποίησεν.

Qu'il écrive contre le Pere Commire, qui a dit dans ſa Fable de la Folie qui conduit l'Amour,

Vemuſtioris elegantia pater,
Cui Fabularum Muſa doctarum artifex
Molle & facetum quod erat Æſopi, annuit:
Et hoc viciſſim noſtri amoris obſides,
Promptique teſtes obſequi, ſenarios
Habe MENAGI. *Sunt tuis quidem impares,*
Feciſſe quos Auguſti Libertus velit.

Qu'il écrive contre Mr. de St. Geniez, Poëte célébre d'Avignon, qui m'a adreſſé cette Epigramme, en m'envoyant ſes Poëſies, & en me remerciant des miennes:

Do tibi pro doctis quæ ſunt mihi miſſa MENAGI,
Carminibus Muſæ carmina nata rudi:
Non tamen hæc ſpernes: nec, qui pretioſa libenter
Munera das, ægrè vilia ſuſcipies.

Et qui a fait cette autre ſur celle que je lui ai adreſſée dans le Recueil de mes Vers:

Ruſtica Muſa mea eſt: tamen hanc dimittere nollem.
Et meritò: quamvis ruſtica, chara mihi eſt.
Elicit ingrato jucundos carmine cantus,
Et facunda rudi provocat ora ſono.
Illi doctiloqui reſpondet Muſa MENAGI,
Maxima Ceſtalii, primaque Nympha chori.
Hoc ſatis eſt, ut me ſolitam Fama Poëtam
Prædicet, & nomen tollat ad aſtra meum.
Aſſequar æternas alieno carmine laudes,
Nullas ferre meo carmine qui meruit.

Qu'il écrive contre Mr. Crasso, Baron de Pianure, qui dans son Histoire des Poëtes Grecs, imprimée à Naple in folio en 1678. a parlé de moi en ces termes: *Egidio Menagio hà chiosato in questa nostra età, a beneficio della Republica Letteraria, Laërzio: e dato alla luce, con purità di stile ammirabile, diverse Poëtie, in Lingua Greca, Latina, Italiana, e Francese.*

Qu'il écrive contre Mr. Carlo Dati, Gentilhomme Florentin, qui a écrit dans ses Apostilles sur la Vie d'Apellès, page 144. *Ma facendo ritorno alla Venere imperfetta d'Apelle, e nella sua imperfezione maravigliosa, piacemi di portare in questo luogo un' argutissimo distico d'Egidio Menagio, alla cui erudizione talmente son tenute le Lettere Greche, Latine, Francesi, e Toscane, e della cui amorevole corrispondenza debbo tanto pregiarmi. Ed è questo:*

Non Venerem Cois Cous perfecit Apelles.
Si perfecisset, fuerat illa minus.

Qu'il écrive contre Mr. Rédi, prémier Médecin du Grand Duc de Toscane, qui a dit dans son *Incanto Amoroso:*

EGIDIO, *un duelo eterno*
Mi serpe in seno: e la mia bella Dea
Sempre gira a i miei danni un guardo arciero.
Per addolcir quel fiero
Sdegno; per ammollir quel cuor tiranno,
I Carmi tuoi l'Incanto mio saranno.
De' Carmi tuoi coll' armonie celesti
Stringi a i Gallici fiumi
In seppi di stupor l'argentee piede.
Tu glorioso prede
Ritogli al tempo, & a i Tartarei fiumi
Del muto Lete: E tu la Morte arresti
Tu addormentar sapesti
D'Invidia il drago: e di tant' Opre il grido
Della bella Toscana assorda il lido.

Qu'il écrive contre le Pape Clement IX, qui a écrit dans une de ses Lettres à Mr. de Sorbiere: *Frustrà queritur de lustris suis Dominus* MENAGIUS, *quasi aliquid detraxerint de pristino suo spiritu ad Poësim. Nam Carmen ipsum quo id queritur, & quo nomini meo honorem habuit, sed onus humeris meis impositis mihi grave; satis superque ostendit ipsi in peragendis verbibus, neque juvenile cestrum deesse, neque senilem maturitatem. Innotuit mihi jam pridem, & sermone Literatorum, & editis ab eo libris elegantissimis,* MENAGII *nomen; cui etiam Italicæ Literæ nostræ, nisi ingratæ esse velint, multum debere se profitebuntur. Laudarem pluribus Legiam ab eo scriptam; est enim perspicua, festiva & prorsus vetere Latio digna; sed cogit me ejus argumentum non minùs tenuitatis meæ, quàm alieni ingenii habere rationem. Tu illi meis verbis gratias agas: simulque testatum facies, me, si quid erit in quo mea ipsi opera, industriaque, usui esse possit, occasiones alacriter amplexurum.*

Qu'il écrive contre Mr. Antonio Pérone Florentin, qui m'a adressé cette belle Ode:

Descende Pindi vertice, Lesbium
Dictura mecum, Melpomene, melos,
Pulcerrimam quà Galliarum
Sequanicus rigat amnis urbem.
Dicto tacendas nunc, mihi carmine,
Lux Galliarum, MENAGIUS *meus:*
Qui vos colit; quem vos amatis;
Qui superis & amicus imis.
Hunc, cui perennis vis superantium
Ripas aquarum, plura per ostia,
Nilum in procellosos ruentem,
Æquoreos jubet ire campos;
Vis magna mentis, venaque nobilis,
Totumque vestri plenum, & Apollinis:
Per saxa, desertasque silvas,
Expediunt ad amœna Pindi.
Nam sive Gracis, seu Latiis modis
Heroas astris condere, seu faces
Cantare Cyprias Etruscâ
Aut patriâ properat loquelâ;
Regina ut alas, desticiens humum,
Fertur supremum clarus ad æthera:
Non dente Livoris premendus,
Non Stygia rapiendus unda.
Sed quid meis te versibus, Ægidi,
Laudare tento? Quid dare linteo
Tam parva tam vastum per æquor,
Artis inops, viduusque remis?
Dictris uno vatis RENERIO,

sum-

Summo Latini Carminis alite.
Ni Gallicè malis Camenâ,
Aut fide se celebrare Iberâ:
Seu (quâ stupendus) cogitet Italâ;
Namque hac stupendus his quoque Vatibus
Qui pulcra nati sunt ad Arni,
Qui Tiberis rapida ad fluenta.
Utrumque vestrûm suspitet, ah precor,
Ridens benigna luce Diespiter:
Claroque vos Fortuna longèm
Servet, & incolumes, per annos:
Ut clara nostri numina sæculi;
Ut clara vestri prælia Principis;
Ut cunctâ terrarum canatis
Francigenum imperio subacta.

Et ce qui fuit.

Qu'il écrive contre Mr. van den Broeke, qui a dit dans une de ſes Lettres en Vers à Mr. Rédi, par laquelle il le prie de lui procurer mon amitié:

O cui Pegaſides facunda per oppida, verſu
Etruſco dederunt, dederunt placuiſſe Latino:
Cui pariter Medicas conceſſit Delius artes:
Cui pandit Natura ſinus; arcana recludit:
Qui ſe FERRANDUS *(quo nunc Etruria Rege*
It lætè felix, opibus cumulata ſuperbis)
Et ſe tutandum, ſervandos & dedit annos.
Num quid victuris nunc tentas tradere chartis?
Quod tuus ille amor, & docti ſpes altera Phœbi
MENAGIUS *legat: Aonidum cura ille Dearum*
MENAGIUS; *noſtri ille ingens novæ gloria ſæcli:*
Qui paſſim unanimis nunc tota Europa ſuperbit,
Lata viro: doctoſque jocos, luſuſque, ſaleſque,
Qui felix reddit Latio; qui reddit Athenis:
Sermones Tuſcos felix & Carmina Tuſca,
Ceu media ſatus Auſoniâ, Floraque ſub ipſa,
Qui condit; Tuſcæque aperit cunabula Linguæ
Gallus, & attonitos Flora nunc ducit alumnos.
Si fas, docte REDI; *ſi non indebita poſco;*
Me totum, tanto incenſum virtutis amore,
Dede viro. Sinat ille ſuis mea nomina amicis
Qualiacunque addi.

Qu'il écrive contre Mr. Tollius, qui me régala de ce diſtique Grec, en m'envoyant ſes *Fortuites*, lors que je lui envoyai un exemplaire de mes Poëſies,

Χαῖρ' ἴσην μοι ἔπιπτε ΜΕΝΑΓΙΟΣ. ἀντιπεσόμενα, Σάλπιγξ χαλκείη, τύχο τὸ βιβλίδιον.

Qu'il écrive contre Mr. Grævius, qui m'a dit dans une de ſes Lettres: *Poëmata tua, cultiſſima, terſiſſima, & tenerrima, qui non admirantur; qui non cum plauſu legunt; nè illi iratis Muſis nati ſunt. Non fruſtrà toties edantur. Tam cupidè diripiuntur ab elegantioribus hominibus, ut exemplarium copiâ deſiderium emtorum expleri non poſſit. Me quoque, cùm Achivis permixtum vidi, non potui non gaudere, mihique de immortalitate nominis, quam me non ſperare tenuitas ingenii mei, ſed quam tuum mihi promittit, gratulari.*

Qu'il écrive contre Mr. Godeau Evêque de Graſſe & de Vence, qui dans une Lettre qu'il m'a écrite en vers pour me feliciter d'avoir fait imprimer les Poëſies de Mr. de Balzac, me ſollicite de faire imprimer les miennes; & m'en ſollicite par ces beaux vers:

A ces hommes fameux dont les Oeuvres célèbres
Du tems & de l'oubli perceront les ténebres,
BALZAC avec raiſon joint ſon nom aujourd'hui.
Mais il tient cet honneur plus de toi que de lui
Puis que ſauvant ſes Vers d'un arrêt trop ſévere
Tu peux bien te vanter d'être leur ſegond pere.
Quand pourrons-nous jouïr de la beauté des tiens?
Quand ces nobles captifs tompront-ils leurs liens?
Ton eſprit généreux qui veut être tout libre,
Se promeine tantôt ſur les rives du Tibre,
Et tantôt dans la Gréce il (r) tire les tréſors
Qu'enferme le tombeau de ces illuſtres morts.
Tu ſais d'un docte choix qui confont l'ignorance
Faire de leur beauté la juſte différance:
Et s'il t'en faut parer, tu fais par leur emploi
Que

¶ 1. Godeau avoit mis
Et tantôt dans la Gréce il pille les treſors.

Mais Mr. Ménage a bien fait de changer ce mot qui pouvoit donner une idée peu avantageuſe.

Que d'un nouvel éclat elle brille sur toi.
Ne nous cache donc plus tes admirables veilles:
Charme par tes beaux Vers les cœurs & les oreilles:
A ceux de ton ami donnant la liberté,
Delivre auſſi les tiens de leur captivité,
Et goute promptement la grande renommée
Qui va dans l'Univers par eux être ſemée.
Quand la mort nous enferme en l'éternelle nuit,
Notre nom dans le monde a beau faire du bruit,
Il ne peut pénétrer l'obſcurité profonde
Qui nous tient ſéparez du commerce du monde.
Ne crains point la fureur des cenſeurs envieux,
Dont tes vives clartez éblouiront les yeux.
Plus le mérite eſt grand, plus le nom eſt auguſte,
Plus on reſſent les traits de leur fureur injuſte.
Balzac, dont ſes beaux Vers doivent tout à ton ſoin,
N'en eſt-il pas un noble & malheureux témoin?
Sur qui jamais l'envie avecque plus d'outrage
A-t-elle fait pleuvoir tous les traits de ſa rage?
Mais il a ſagement mépriſé tous ces traits.
Son mépris lui procure une fameuſe paix.
Il jouït en repos de l'illuſtre couronne
Que malgré ſes rivaux nôtre Apollon lui donne:
Et ſon nom qu'ils penſoient avoir mis au tombeau,
Après leurs vains efforts vit d'un éclat plus beau.
Mépriſe comme lui la plus rude cenſure:
Ta louange croîtra par ſon aigre murmure;
Et tes doctes écrits par un bien-heureux ſort
Te combleront d'honneur ſans attendre la mort.
La Muſe me l'a dit dans ces bois ſolitaires
Où je vais tous les jours conſulter ſes myſtéres:
Et ſa main m'a montré deſſus le double Mont
Le laurier immortel qui doit ceindre ton front.

Qu'il écrive contre Mr. Cotin, qui a fait ce joli quatrain ſur le Recueil de mes Poëſies:

Le ſeul defaut de cet Ouvrage,
Où tout eſt mis avecque choix,
C'eſt que l'on ne fait ſi Menage
Eſt Grec, ou Latin, ou François.

Qu'il écrive contre Mr. Gombaud qui m'a adreſſé cette Epigramme:

Menage, ta proſe & tes vers
En tant de Langages divers
Etonnent le ſiécle où nous ſommes:
Et ton génie officieux
Fait tout ce que firent les hommes
Que l'on a mis au rang des Dieux.

Qu'il écrive contre le Préſident Mainard, qui a fait ce Sonnet à ma louange:

Quels honneurs éclatans n'as-tu point méritez?
Tu n'és qu'aux premiers jours où l'homme eſt vrayment homme,
Et déja ton eſprit a toutes les clartez
Des fameux Ecrivains d'Athenes & de Rome.
Apollon me l'a dit: tu ſeras ſans pareil
En l'art qui nous apprant tant d'illuſtres menſonges.
Il n'eſt point de Savant dont le profond ſommeil
Sur la double Montagne ait fait de ſi beaux ſonges.
Menage, ſi tu vis autant que j'ai vécu,
Tu verras à tes pieds le Critique vaincu
Applaudir à ta Muſe éloquante & fertile:
Et le ſiécle préſant, & tous ceux qui naîtront,
Ne ſe pourront laſſer d'admirer ſur ton front
La couronne d'Homere & celle de Virgile.

Qu'il écrive contre Mr. Colletet de l'Académie Françoiſe, qui a dit dans un de ſes Sonnets,

Menage, dont la Muſe & docte & renommée
Comme un jour éternel n'aura point d'occidant:
Qui du Climat glacé juſqu'au Climat ardant

De

De l'odeur de ton nom vois la terre enbaumée, &c.

Qu'il écrive contre Mr. de Lalane, qui dans ſon Eglogne ſur la mort de ſa femme, a parlé de la premiere de mes Eglogues, en ces termes:

Sous les arbres ſacrés de ce fameux vallon
Où le divin Gondi répréſante Apollon,
Daphnis, renouvelant ſes fortunes paſſées
Erroit à la merci de ſes triſtes penſées,
Et par les ſons plaintifs de ſa mourante voix
Attendriſſoit le cœur des Nymphes de ces bois:
Quand frappé tout d'un coup & ravi par l'oreille
D'une douce Muſique à nulle autre pareille,
Il ſe traina ſans bruit au travers des buiſſons
Pour ouïr de plus près de ſi douces chanſons.
Helas! il les ouït, & ſon ame abatuë
Loin d'en voir émouſſer la pointe quiletue,
La ſentit plus piquante: & s'abreuvant de fiel,
Convertit en poiſon les délices du Ciel.
Ménalque & Lycidas formoient cette harmonie:
Et le beau feu d'amour échauffant leur genie,
Tous deux amis parfaits, mais plus parfaits amante,
Découvroient à Damon leurs divers ſentiments.
Devant lui chacun d'eux avec d'égales armes
Défendoit ſa Bergere, en exprimoit les charmes;
Et voulant acquérir le titre de vainqueur,
Appuyoit de ſa voix le parti de ſon cœur.
Tant de rares beautez naïvement dépeintes
Donnérent à Daphnis de mortelles atteintes, &c.

Qu'il écrive contre Mr. Sarrasin, qui a dit dans la Pompe Funebre de Voiture qu'il m'a fait l'honneur de m'adreſſer: *Voiture avoit compoſé en Latin quelque Epitre & quelques Vers que l'ancienne Rôme auroit approuvez. Et pour l'en récompenſer pluſieurs prioient Tibulle de pleurer ſa mort par une Elégie, & Pline le jeune d'honorer ſa mémoire par un Panégyrique. Mais ils s'en excuſoient tous deux: l'un parce qu'il y avoit long-tems qu'il n'avoit fait de Vers: l'autre, ſur ce qu'il ne harangnoit plus depuis qu'il étoit mort. Et ils vous les renvoyoient: proteſtant, que vous compoſiez des Vers dignes du ſiécle d'Auguſte, & que votre Proſe égaloit celle des meilleurs Ecrivains de ce même ſiécle.*

Qu'il écrive contre Monſieur Coſtar, qui me dit dans une de ſes Lettres: *Vos Poëſies Italiennes ont été leuës dans la petite famille. C'a été avec un plaiſir ſenſible. Si je m'y connois, il n'eſt rien de plus pur & de plus chaſte que votre élocution: rien de plus fin & de plus ſubtil que vos penſées: & rien de plus harmonieux que la ſtructure de vos Vers. Vous inventez très-heureuſement: & vous imitez avec un pareil ſuccès. Vos originaux méritent d'être copiez en toutes les Langues; & vos copies paſſeront quelque jour pour des originaux: tant elles ont de naïveté, de génie, & de hardieſſe. Enfin, Monſieur, ce que vous venez de publier, pourra donner de la jalouſie à vos Confréres de l'Académie della Cruſca. Feu Mr. de Nancel m'a conté, qu'étant à Rome, un de ſes amis l'avertit de ne plus faire de ſi bons Vers Italiens, & que s'il continuoit, il ſavoit de bonne part que les Beaux-Eſprits de ce pays-là étoient réſolus de le poignarder. Prenez, Monſieur, vos meſures là-deſſus & que cet exemple vous faſſe ſage ſi vous allez jamais à Florence, &c. J'oubliois à vous dire, que ce que vous avez mis de Pétrarque au commencement de votre* volumetto, *eſt ſi admirablement fait pour votre ſujet, & appliqué avec une ſi merveilleuſe juſteſſe, que j'ai cru d'abord que vous en étiez l'Auteur, & que vous vouliez tromper le public, comme vous me trompaſtes l'autre jour, quand vous me fites paſſer un de vos Madrigaux pour être du Taſſe. En ces ſortes de tromperie, il n'y a que du plaiſir pour la Duppe, & de la gloire pour le Fourbe:* abſit verbo invidia. Vous trouverez l'hiſtoire de cette tromperie dans mes *Meſcolanzé*, je vous prie de la lire.

Qu'il écrive contre Mr. de Fenne qui a donné de grandes louanges à mes Poëſies.

Qu'il écrive contre Mr. Criſpo, Gentilhomme Sicilien, qui dans un Poëme Italien qu'il m'a fait l'honneur de m'adreſſer, m'a appelé *Cigno d'ogni fiume.*

Qu'il écrive contre Mr. Regnier, Se-

crétaire de l'Académie Françoiſe, qui m'a traité d'Apollon dans l'Epigramme Latine qu'il m'a adreſſée pour me convier d'aller dîner chez lui, avec Mademoiſelle de Scudéry, le Pere Rapin, & le Pere Bouhours.

Qu'il écrive contre Mr. de Segrais: qui a dit dans ſa Préface ſur Virgile: *Monſieur* MENAGE, *qui a marqué ſon exactitude & ſa politeſſe dans tous ſes Ouvrages, & qui connoit parfaitement le tour, la juſteſſe, & l'harmonie du Vers, &c.*

Qu'il écrive contre Mademoiſelle de Scudéry: qui dans la Réponſe qu'elle a faite aux Vers que j'ai faits, intitulés *Etreines à Mademoiſelle de Scudery*, a parlé ainſi de ces Etreines:

Quoi qu'il en ſoit, vos Vers ſont excellants,
Ils ſont ingénieux, naturels, & galants:
Et ces belles Etreines
Valent mieux que des gans, de l'or, des porcelaines;
Ni que tous ces bijoux ſi beaux & ſi jolis
Dont on étreine les Philis,
Les Amarantes, les Clymènes.

Qu'il écrive contre Mr. de Longepierre, qui dans ſes Remarques de l'Idylle de Bion ſur la mort d'Adonis, a dit, *Je ne dois pas finir ces Remarques ſans dire auparavant que le célébre Mr. Ménage, dont la grande érudition fait honneur à la France dans un ſiécle où elle a produit tant d'habiles gens, a imité cette Idylle dans une Piéce qu'il a faite ſur Adonis. Ce petit Ouvrage eſt fort beau. Et un Auteur moderne n'a point fait de difficulté de le donner pour modelle de la douceur & de l'harmonie des Vers Grecs.* Et ſur l'Idylle de Moſchus de l'Amour fugitif: *On peut voir pluſieurs de ces imitations de Moſchus dans les agréables & ſavantes Remarques ſur l'Amynte par Mr. Ménage: qui a lui-même fait une belle Epigramme ſur ce ſujet.*

Qu'il écrive contre Mr. Furetiere de l'Académie Françoiſe, qui dans les Eſſais de ſon Dictionnaire Univerſel, au mot *Oiſeleur*, a parlé de mon Idylle de l'Oiſeleur, en ces termes: *Ménage a fait une belle Eglogue intitulée l'Oiſeleur.*

Qu'il écrive contre les Auteurs de *l'Acta Eruditorum* de Lipſic: qui ont dit dans leur Gazette litteraire de 1682. page 245. *Ceux qui ſavent connoître la bonté & la beauté de la Poëſie Latine, rendront au mérite de Mr. Ménage la louange que ſes Vers ſi bien faits & ſi polis nous obligent de lui donner. Ses Poëmes ont été trouvez ſi élégans que c'eſt pour la ſeptiéme fois qu'on les imprime. Cette derniére édition eſt la plus ample de toutes: puiſque vous y trouvez beaucoup de Piéces Latines, Grecques, Françoiſes, & Italiennes.* Depuis cette édition (1) on en a fait une huitiéme à Amſterdam, & plus ample & plus correcte.

Enfin, qu'il écrive contre Mr. Slanus, contre Mr. Munkerus, contre Mr. le Clerc, l'Auteur de la Bibliothéque Univerſelle, & contre un nombre infini d'autres célébres Ecrivains, qui ont célébré mes Vers dans leurs Ouvrages: & qu'il diſe encore une fois, que tous ces éloges *ſont voir que la ſympathie & l'amitié mutuelle des Poëtes eſt bien capable par la vertu de l'invention Poëtique de trouver dans l'un des leurs les plus belles qualitez, qui ſont imperceptibles à des Critiques farouches & intraitables.* C'eſt ce qu'il a dit des Eloges qui compoſent mon Livre Adoptif.

CXIX.

Ce qu'a écrit Mr. Baillet que Jean de la Caſa, Archevêque de Bénévent, a fait un Livre intitulé de laudibus Sodomiæ, ſeu Pæderaſtiæ, n'eſt pas véritable. Ce que dit Mr. Baillet que Scaliger a dit que Jean de la Caſa ne réuſſiſſoit pas en vers Italiens, n'eſt pas véritable.

MOnſieur BAILLET. *Il eſt inutile dans le tems où nous ſommes de caſcher le nom, la matiére, & la fortune de ce fameux & déteſtable Poëme, dont l'Auteur a cru pouvoir ſe juſtifier devant les hommes, puis que le ſcandale en eſt fini, &* Tome 4. page 75.

(1) On avoit déja retranché des éditions précédentes ce diſtique Grec:

Πάρεστι Ἀνδρὸς βδέλυγμα σοδομικὸν, ὃ γυναικὸς
Εἰ τις ἐκ ἐλθῃς, σάφρις ἀπολλόμεθα.

Mais

& que les Proteſtans n'ont pas jugé à propos d'en laiſſer périr la mémoire. Ce Livre qui n'eſt plus, ou du moins qui mérite de n'être plus au monde, avoit pour titre de Laudibus Sodomiæ, ſeu Pœderaſtiæ. *Il parut à Veniſe l'an* 1550. *chez Trajan Nævus. Ceux qui l'ont lû, nous apprennent que ce miſérable Poëte a prétendu faire voir qu'il n'y avoit rien que d'héroïque & de divin dans le plus horrible de tous les crimes, & qu'il en préféroit l'exercice à tout ce qu'il y a de plus abominable dans tous les autres péchez de cette nature, ſans ajoûter beaucoup de foi à ce que l'Ecriture Sainte nous apprend de la punition de cinq Villes atteintes de ce crime. Quoi que Dieu ait ſouffert que ce Miniſtre d'iniquité ſe ſoit gliſſé parmi les Princes de ſon Egliſe, & qu'il ſe ſoit revêtu d'une des principales d'entre les Dignitez Eccleſiaſtiques, il n'a pourtant pas permis que ce Poëme infame & ſa Défenſe Latine demeuraſſent longtems dans l'impunité: même dès ce monde. Il s'eſt ſervi de deux moyens aſſez oppoſez pour arriver à ceſte fin. Le premier eſt celui de la diſcrétion des Catholiques, qui ont toûjours été très-perſuadez que la punition la plus humiliante pour un méchant Livre, & en même tems la plus utile pour les fidelles, eſt de l'accabler ſous le ſilence, & les horreurs d'une éternelle nuit; & qui expérimentent tous les jours que la réfutation ou la condamnation éclatante des Ecrits les plus méchants, eſt toujours dangereuſe, en ce qu'elle n'éteint pas en nous la curioſité de connoître ce qui a mérité la condamnation. Le ſecond moyen dont Dieu s'eſt ſervi pour punir le Caſa en ce monde, eſt ce zéle extraordinaire que la plupart des Proteſtants ont témoigné pour réveler la ſurprûtude d'un homme dont la réputation pouvoit impoſer à la poſtérité. Il a été ſuffiſamment décrié par leurs ſoins dans toute l'Europe; & dès ſa naiſſance, en Allemagne, par Jean Sleidan, Thomas Naogeorge, & Charles du Moulin, Juriſconſulte François de Germanie, qui étoit lors à Tubinge: en Suiſſe, par Joſias Simler, Continuateur & Abbreviateur de Geſner: en France, par Henri Eſtienne: & en Angleterre, par Jean Juvel, ou Ivel: en Eſpagne, par Cyprien de Valera: en Hollande, par Gisbert Voet, naturel du pays; par Joſeph Scaliger, par André Rivet, & quelques autres retirez de France: dons le plus ſignalé eſt ſans doute Mr. Jurieu, qui a trouvé depuis peu des couleurs aſſez noires pour nous dépeindre ceſte production de l'eſprit corrompu de la Caſa, dans un de ſes Livres contre l'Egliſe Romaine. Quelque desobligeante qu'ait été l'intention de tous ces cenſeurs à nôtre égard, nous leur avons toûjours l'obligation de nous avoir inſpiré une ſorte horreur contre un Livre dont ils ont tâché de rétablir la mémoire, dans la penſée de nous humilier & de nous faire du déplaiſir. Mais s'il m'étoit permis de me ſervir d'une des expreſſions du Pere Labbe, j'oſerois dire, que puis qu'il y a des Prophétes en Iſraël, il n'étoit pas fort néceſſaire que nous allaſſions conſulter l'Oracle d'Accaron, ni le Beelzébüd des Philiſtins. Car ſans parler de ceux qui ont fait perdre à ces Auteur le Chapeau de Cardinal, dont on avoit voulu couronner ce qu'il avoit de mérite d'ailleurs, nous n'avons pas manqué d'Auteurs Catholiques qui ont cenſuré ces Ouvrage, & flétri le Poëte avec une ſévérité auſſi aigre, mais plus ſalutaire pour nous, que celle de ces Meſſieurs. C'eſt même une eſpéce de conſolation pour nous, de voir qu'un Proteſtant ait vangé l'Egliſe Catholique de l'inſulte de quelques-uns de ſes Confreres, lors qu'il a fait voir que dès l'an* 1569. *un célébre Critique de la Communion Romaine avoit cenſuré le Poëme de la Pédéraſtie, ou Sodomie, d'une maniere qui n'eſt guéres plus indulgente que celle des plus animez d'entre nos Adverſaires.*

Il faut Trajan Nævo.

MENAGE. Premiérement, ce prétendu Livre de Jan de la Caſa ne peut avoir pour titre de *Laudibus Sodomiæ, ſeu Pœderaſtiæ*: car ſelon Henri Eſtienne, Scaliger, Simlérus, Balæus, Zuingerus, le Préſident de Thou, Gisbert Voet, Lanſius, Rivet, & Mr. Jurieu, il étoit écrit en vers Italiens; & il ſeroit ridicule de donner un titre Latin à un Livre Italien. D'ailleurs, Jan de la Caſe étoit trop élégant Ecrivain Latin pour ſe ſervir

Mon peu tant à cauſe de l'imitation trop évidente de ce qui eſt rapporté dans le 25. Livre de l'Hiſtoire d'Ammien Marcellin au ſujet de Julien qu'à cauſe de la ſeconde ſyllabe de l'épithete abregée contre l'uſage. Il reſte encore une faute de Langue dans la petite Ode à Corinne, où ἰμεροφωνος eſt employé deux fois pour ἱμεροεις.

vir du mot de *Sodomia*. Les élégans Ecrivains Latins de ſon tems ne ſe ſervoient point de ces mots Barbares, témoin Longolius, qui dit *Perſuaſio Chriſtiana*, pour *Fides Chriſtiana: Legati*, au lieu d'*Apoſtoli: & Antiſtites*, ou *Pontifices*, au lieu d'*Epiſcopi*, témoin Sannazar, qui dans ſon Poëme *de Partu Virginis*, ne s'eſt point ſervi du mot de *Chriſtus*. Et en troiſiéme lieu, je ſoutiens poſitivement que ce Livre n'a jamais exiſté, & qu'on l'a confondu avec le Poëme Italien du Caſa, intitulé *Capitolo del Forno*, qui existe; & dont il y a pluſieurs éditions; mais qui eſt fait ſur l'amour des hommes pour les femmes, & que l'Auteur fit dans ſon extrême jeuneſſe, & étant Laïque: & qui ne contient que 166. vers.

On dit que Monſeigneur de la Caſe étant Doyen des Camériers d'honneur du Pape, Segretaire des Brefs, Archevêque de Bénévent, & Légat *à Latere* à Veniſe, fit imprimer à Veniſe en 1548. & en 1550. ſur la fin de ſes jours (car M. Baillet le fait mourir en 1556.) un Livre, intitulé *de Laudibus Sodomiæ, ſeu Pæderaſtiæ*; dans lequel il prit toutes ces qualitez: & que ce fut un Imprimeur nommé *Pompée Nave*, ou *Trojan*, ou *Trajan Naïs*, *Nanus*, *Navus*, ou *Nevus*, qui l'imprima & le débita. On ajoute, que Monſeigneur de la Caſe ſoutenoit dans ce Livre que la Pédéraſtie (c'eſt le mot dont ſe ſert Mr. Baillet) étoit une œuvre non ſeulement bonne, mais divine: qu'il le ſavoit par expériance: & qu'il s'y vantoit d'avoir mis en pratique toutes les théories des Poſtures de l'Aretin: & qu'il y diſoit que de tous les plaiſirs de la chair, c'étoit celui où il ſe plaiſoit davantage. Et moi, je dis que tout cela eſt faux: & que Mr. Baillet qui eſt un Prêtre, doit être bien (1) déplaiſant & bien honteux d'avoir ainſi diffamé un Archevêque & un Légat: & que l'action de Monſeigneur de la Caſe d'avoir fait en ſa jeuneſſe & étant Laïque le *Capitolo del Forno*, eſt bien plus excuſable que cette diffamation: car il eſt à remarquer que Mr. Baillet a plus diffamé lui ſeul Mgr. de la Caſe que ne l'ont diffamé tous les Proteſtans: Monſieur Baillet étant le ſeul de tous les Ecrivains qui a dit que ce prétendu Livre de Monſeigneur de la Caſe avoit pour titre *de Laudibus Sodomiæ, ſeu Pæderaſtiæ*.

Monſeigneur de la Caſe n'étoit pas ſeulement un des plus (2) élégans & un des plus éloquents hommes du monde: *Joannes Caſa, Archipræſul Beneventanus, ad præclariſſima natus officia: ut feliciter bonarum literarum ignaros rectè habenis dirigeret; inſuſos, terſo eloquio eruderet, & Philoſophiæ ſplendore deſtitutos, pulſa procul caligine, nitidiſſimo fulgore illuminaret: cujus ſermo venuſtiſſimus divinâ potiùs quàm mortali facundiâ compoſitus videbatur*, dit Pocciantius dans ſon Catalogue des Ecrivains Florentins; il étoit encore un des plus honnêtes du monde.

Casa *gentil, ove altamente alberga*
Ogni virtute, ogni real coſtume,

dit le Varchi.

Casa, *vera magion del primo bene*,

dit le Rota.

Casa, *in cui le virtuti an chiaro albergo*,
E pura fede, e vera corteſia,

dit le Cardinal Bembo.

Casa *gentil, che con ſi colte rime*
Scrivote i caſti e dolci affetti voſtri,

dit le Capello. *Il molto Reverendo, e virtuoſiſſimo Monſignore, Meſſer Giovanni della Caſa, Fiorentino, in uno non meno grave e dotto che ornato, e leggiadro Sonetto, da lui nel primo fiore della Giovinezza fua*, &c. *della bontà e dottrina dell' Autore di eſſo ſavellare come ſi richiederebbe, mi vieta non meno la grandezza loro e l'inſufficienza mia, che la Patria comune, e la modeſtia ſua, benche e l'una e l'altra è a ſon certo, notiſſima alla maggior parte di voi*, dit le Varchi dans ſa *Lecture* ſur le Sonnet de Monſeigneur de la Caſe de la Jalouſie, recitée à Padoüe dans la célébre Académie *degl' Infiammati. Virtutes autem illæ tuæ ſolidæ ac firmæ, quæ uno omnium ore celebrantur, ac mirificos ſui amatores cotidie inveniunt*, dit Petrus Victorius dans ſa Dédicace des Politiques d'Ariſtote à Monſeigneur de la Caſe. Et quelle apparance qu'un des plus honnêtes hom-

¶ 1. Cela eſt-il bien François?

¶ 2. Homme élégant ne ſe dit pas.

hommes du monde ût voulu écrire ſi ouvertement de la matiére du monde la plus deshonnête, & avec un titre ſi infame? Lui, qui a tant recommandé l'honnêteté des paroles. Voici comme il en parle dans ſon Galatée: *Dee oltre a ciò ciaſcun Gentiluomo ſuggir di dire le parole meno che oneſte. E la oneſtà de' vocaboli conſiſte, o nel ſuono e nella voce loro, o nel loro ſignificato. Conciofiacoſache alcuni nomi vengano a dire coſa oneſta, e nondimeno ſi ſente riſonare nella voce iſteſſa alcuna diſoneſta: ſi come* tinculare: *laqual parola ciò non oſtante ſi uſa tutto dì da ciaſcuno; ma ſe alcuno, o nomo o femmina, diceſſe per ſimil modo, ed a quello medeſimo ragguaglio, il ſarſi innanzi che ſi dice il ſarſi indietro, allora apparirebbe la diſoneſtà di cotal parola: ma il noſtro guſto per la uſanza ſente quaſi il vino di queſta voce, e non la muffa.*

Le man' alzò con amenduo le fiche,

diſſe il noſtro Dante. Ma non ardiſcono di così dire le noſtre Donne: anzi per iſchifare quella parola ſoſpetta, dicono più tosto le caſtagne: *come che pure alcune poco accorte nominino aſſai ſpeſſo diſavvedutamente quello che ſe altri nominaſſe loro in priſova, elle arroſſirebbono: facendo menzione per via di beſtemmia di quelle onde elle ſono femmine. E perciò quelle che ſono o vogliono eſſere ben coſtumate, procurino di guardarſi non ſolo dalle diſoneſte coſe, ma ancora dalle parole: e non tanto da quelle che ſono, ma eziandio da quelle che poſſono eſſere, o ancora parere, o diſoneſte, o ſconcie e lorde: come alcuni affermano eſſere queſte di Dante,*

Se non ch'al viſo, e di ſotto mi venta.

Inf. c. 17. Inf. c. 18. Ces vers ſont mal répréſentez dans toutes les Editions du Galatée.

O pur quelle:

Però ne dite, ond' è preſſo pertugio.
E un di quegli ſpirti, diſſe: Vieni
Di retr' a noi, che troverrai la buca.

E dei ſapere, che, comeche due, o più, parole vengano tal volta a dire una medeſima coſa, nondimeno l'una ſarà più oneſta, e l'altra meno: ſi come e a dire con lui giacque: e della ſua perſona gli ſodisfece: *percioche queſta iſteſſa ſentenza detta con altri vocaboli ſarebbe diſoneſta cosa ad udire. E più acconciamente dirai* il Vago della Luna, *che tu non direſti* il Drudo: *avvegnache amendue queſti Vocaboli importino* lo Amante. *E più convenevol parlare pare a dire* la Fanciulla *e* l'Amica, *che* la Concubina di Titone. *E più dicevole è a Donna, e anco ad uomo coſtumato, nominare le Meretrici* Femmine di mondo, *come la Belcolore diſſe, più nel favellare vergognoſa che nello adoperare, che a dire il comune loro nome:* Taide è la puttana. *E come il Boccaccio diſſe*, la potenza delle Meretrici e de' Ragazzi: *che ſe così aveſſe nominato dall' arte loro i maſchi, come nominò le femmine, ſarebbe ſtato concio e vergognoſo il ſuo favellare.* Je prens la liberté de demander à mes Lecteurs ſi un homme qui parloit de la ſorte avant que d'être Nonce & Archevêque, & avant que d'être avancé en âge; étant ſur la fin de ſes jours; étant Nonce & Archevêque; a pu intituler un de ſes Livres *de Laudibus Sodomiæ, ſeu Pæderaſtiæ*? Je ſuis très-perſuadé que Monſeigneur de la Caſe n'ût pas ſeulement voulu prononcer ces deux vilains mots. Mais quand Monſeigneur de la Caſe auroit u l'eſprit auſſi corrompu que le dit Mr. Baillet après Mr. Jurieu, ſeroit-il vrai ſemblable qu'un Prémier Camérier d'honneur du Pape, qu'un Segretaire des Brefs, qu'un Légat *à Latere*, qu'un Archevêque, ût voulu ſe proſtituer de la ſorte, & ruiner ſa fortune avec ſa réputation? Mais le Pape Paul IV. qui étoit grand Zélateur de la Diſcipline Eccléſiaſtique, ût-il ſouffert cette abomination? Car il eſt à remarquer qu'auſſi-tôt que Paul IV. fut fait Pape en 1555 c'eſt-à-dire cinq ans après l'édition & la publication du prétandu Livre de Monſeigneur de la Caſe *de Laudibus Sodomiæ, ſeu Pæderaſtiæ*, il fit venir auprès de lui à Rome Monſeigneur de la Caſe, ou plutôt il le força d'y venir. Voiez Victorius dans ſa Préface ſur les Oeuvres Latines du Caſa, & dans ſa Lettre au Caſa qui commance par *Quantam voluptatem*, & l'Hiſtoire du Concile de Trente du Cardinal Palavicin. Mais le Magiſtrat de Veniſe auroit-il ſouffert l'édition & la publication de ce Livre? Monſeigneur de la Caſe n'a pas même fait imprimer *le Capitolo del Forno.* Ce qui paroît évidamment par la prémiere édition de ſes *Capitoli*, qui eſt de 1538. in 8. à Veniſe chez Curtio Navo, & ſes freres:

dans laquelle on lit cet Avertissement de l'Imprimeur au Lecteur: *Curtio Navo a gli Lettori. Voi averete, Lettori miei, in questo libretto tutti i Capitoli di Messer Gio. Della Casa, e di Messer Bino: liquali abbiam dati in luce, si perche non giacessero indegnamente dispersi nelle tenebre, come per non fraudar gl' Autori della lode sua, conciosiache alcuni di questi si leggevano già stampati sotto l'altrui nome. Il che vediamo dover essere non solamente à voi, benignissimi Lettori, ma eziandio a coloro che gli composero, sommamente grato.*

D'ailleurs, il est à remarquer que ce Livre n'existe point. Mr. Baillet le dit lui-même: ce qui fait voir qu'il n'a jamais existé. S'il avoit existé, il existeroit encore: car comment auroit-on pu supprimer l'édition de Venise de 1548. & celle de 1550.? Charle du Moulin dit qu'en 1552. on avoit à Bade un exemplaire de ce Livre, & qu'en 1550. l'édition de 1550. se débitoit à Venise. Et si ce Livre avoit existé, non seulement on en auroit plusieurs exemplaires, mais plusieurs éditions. Car comme Jean de la Case étoit sans contestation le premier Poëte Italien de son tems pour la beauté, la noblesse, & la régularité de l'expression, on auroit rimprimé plusieurs fois ce Livre en segret dans la plûpart des Villes d'Italie.

Mr. Baillet dit que Janus Ruterfius, ou plutôt Joseph Scaliger, dans son *Confutatio Fabulæ Burdonum*, a prétandu que le Casa ne réussissoit pas en vers Italiens. Cela est très-faux, sauf le respect que je dois au caractére de Mr. Baillet. Il n'y a rien de semblable dans ce Livre de Joseph Scaliger. Mr. Baillet fait ainsi souvent dire aux Auteurs des choses où ils n'ont jamais pensé. Et si Scaliger avoit dit ce que Mr. Baillet lui fait dire, il auroit dit une grande impertinance. Le Casa étoit si grand Poëte Italien, que le Tasse le Prince des Poëtes Italiens le cite avec estime, & le propose pour modelle en plusieurs endroits de ses Discours sur le Poëme Epique, & qu'il n'a pas dédaigné de faire un Commentaire sur un de ses Sonnets: c'est celui qui commance par *Questa vita mortal*. Le Quérengo, qui étoit un homme d'un grand mérite dans les Lettres, a fait aussi une Dissertation sur un autre de ses Sonnets, c'est celle qu'il a intitulée *De' Remedi d'Amore*. Et il ne faut pas s'étonner si les Vers du Casa sont si achevez, puis qu'il les limoit & relimoit sans cesse.

S'egli averrà, che quel ch'io scrivo, o detto
Con tanto studio, e già scritto, il disforno
Assai sovente, e, come io so, l'adorno
Pensoso in mio selvaggio ermo ricette, &c.

C'est ce qu'il dit de lui-même dans le 52. de ses Sonnets.

Je reviens au prétandu Livre de Monseigneur de la Case *de Laudibus Sodomiæ*. Les Protestans d'Allemagne de leur côté, & ceux de Hollande, & ceux d'Angleterre, n'auroient pas manqué non plus de le faire rimprimer, pour le reprocher aux Catholiques. Et les Dévots d'Italie n'auroient pas manqué aussi de le reprocher à son Auteur: comme Nicolas Villani dans son *Discorso Accademico sopra la Poëtia giocosa*, imprimé sous le nom de l'*Accademico Aldeano*, lui a reproché son *Capitolo del Forno*, & quelques Parodies de l'Arioste, & aucun Italien n'a fait mention de ce Livre *de Laudibus Sodomiæ*. Il est donc constant que le prétandu Livre *de Laudibus Sodomiæ* de Monseigneur de la Case, Archevêque de Bénévent, Doyen des Camériers d'honneur du Pape, Segretaire des Brefs, & Légat *à Latere* à Venise, n'a jamais existé.

Il me reste à faire voir qu'il a été confondu avec le petit Poëme Italien de Jean de la Case, intitulé *Capitolo del Forno*. Cela paroît clairement par les beaux Iambes du Casa adressez aux Allemans: car je ne suis pas de l'avis de Scaliger qui les traite de Vers froids & sans agrément:

Quòd vos apud, Germania humanissima
Gens, culpor, atque turpioris flagitii
Ornasse dicor nescio quid laudibus,
Impuro id est ab homine confictum & levi.
Testisque tellus omnis est mihi Itala,
Tantum me ab omni abesse turpitudine,
Quantum ille ab omni laude semper absuit.
Annis abhinc triginta, & amplius, scio
Nonnulla me, fortasse non cassissimis,
Lusisse versibus: quod atas tunc mea
Rerum me adegit inscia, & semper jocis
Licentiùs gaviså, concessu omnium,

Je

Juventa: quod fecere & alià item boni.
At nunc abis juventa, lusus permanet.
Et Carmini illi nomen adscribunt meum
Idem quod antè erat, nec adscribunt diem
Eamdem, erat quæ quando iâ elim lusimus.
Sed quod puer peccavit, accusant senem.
Verùm hoc ut ut tamen sit, obscœni nihil
Scripsisse me scitote: namque tunc quoque
Festiva nos à turpibus secrevimus,
A mollibusque impura. Cumque versibus
Laudavimus Furnum, haud mares laudavimus:
Quod ille ait per maximam calumniam:
Sed feminas plaùit: ut videre Carmine
Ex ipso adhuc potestis. Atque moribus,
Industriâ, pudore, continentiâ,
Lasciviam nos Carminis correximus
Illius: emendavimusque seriis
Jocos: boni quod literis quam plurimi
Testantur: inter quos senex ille optimus
Est Bembus. *Is me versibus lectissimis*
Ornavit: is pedestribus sermonibus:
Cùm maxima esset dignitate præditus:
Et splendidè habitare in mea dixit domo
Virtutem. Homo gravis, senectute ultima,
Eburneâ tu, Flamini, *me concinis*
Lyrâ: & libellos dicis aureos meos.
Victoriusque *candidus me laudibus*
Complexus omnibus, vereri vos vetat
Quid turpe de me. Non ego possum infici
Calumniæ caligine ulla turbidâ,
Quando tuetur fama me consentiens
Conflansque Vatum, totaque testimonio
Et actâ purè vita luce in Urbium
Clarissimarum. Diligit me civitas
Victorius dit la même chose. *Beata Venetûm, ut diligit cives suos.*
Quid, clariorem habere quòd me neminem
Se dixerit flos patria Urbium mea?
Quid, nobile oppidum Bononiæ, artium
Caussâ bonarum cognitum vobis quoque?
Exquiritote, amabo vos, quid sentiat
De me. Mea illa civitas nutrix fuit:
Namque eruditi illa nos à parvulis.
Quid ipsa Roma? Prædicanti ignoscite
De me mihi: non tota nos complectitur
Amore, mater liberos uti sinu
Complexa gaudes? Quare habere transfuga
De me fidem nolite perdutissimo:
Sed enecate in dies magis, siti
Pedoribusque, & esuritionibus.
Quod bellè adhuc fecisse vos existimo,
Virtute natio & fide atque industriâ
Et literis clara, ingenique gloriâ.

Car il paroît par ces Vers que les Allemans n'accusoient Monſeigneur de la Caſe que d'avoir fait le *Capitolo del Forno*, mais qu'un Transfuge qui étoit parmi eux, prétandoit que l'amour des Nonconformiſtes étoit loué dans ce Poëme.

——— ——— *Cumque versibus*
Laudavimus Furnum, haud mares laudavimus:
Quod ille ait per maximam calumniam.

Et ce Transfuge, c'eſt Pietro Paolo Vergerio, Evêque de Capo d'Iſtria, homme de beaucoup de mérite dans les Lettres; qui étant accuſé d'héréſie par le Pape Paul III. s'enfuit en Allemagne, où il ſe fit publiquement Luthérien. Monſeigneur de la Caſe étant Nonce à Veniſe en 1546. ut ordre du Pape de lui faire ſon procès comme à un hérétique: & il lui fit défenſe de retourner en ſon Evêché. C'eſt ce que nous avons appris de l'Hiſtoire du Concile de Trente de Fra Paolo. Le Vergerio, pour ſe vanger de Monſeigneur de la Caſe, publia dans toute l'Allemagne que Monſeigneur de la Caſe avoit loué l'amour des garçons dans ſon *Capitolo del Forno*. Et il ſe fondoit, ſans doute, ſur cet endroit de ce Poëme, où il eſt parlé en effet, en paſſant, de cet amour avec quelque ſorte de louange:

Tennero il Forno già le Donne ſole.
Oggi mi par che certi Garzonacci
L'abbian mandate poco men ch' al Sole.
Spazzinlo a poſta lor, neſſun non vacci.
Dicon pur ch' egli è umido e mal vetto.
(1) *E ſono ben cagion quelle ſue ſtracci.*

Io

¶ 1. Il y a dans l'édition de Veniſe 1540. in-8. *E ſonne ben cagion queſti ſtracci.* C'eſt la véritable leçon, l'autre eſt ſuppoſée & n'eſt pas même Italienne.

Io per me rade volte altrove il metto :

(1) *Con tutto che'l mio pan sia piccolino ,*
E'l forno dalle Donne un po grandetto.
Benche chi sa questo mestier divino ,
Sà ben trovar dove l'anno nascosto
Celà diriete un certo fornellino.

Mais ce qui ne permet pas de douter que c'eſt ce Capitolo que les Allemans reprochoient à Jean de la Caſe, c'eſt ce qu'ont écrit du Moulin & Henri Eſtienne, que Jean de la Caſe appeloit ce peché (2) *une Oeuvre divine :* qui eſt ce qui eſt dit dans ce Vers :

Benche chi sa questo mestier divino.

Mais ce qui néanmoins en bonne Grammaire doit s'entendre de l'amour des femmes, & non pas de celui des garçons. Voyez ce qui précede & ce qui ſuit. L'Auteur avoit dit de même auparavant en parlant de l'action de l'homme avec la femme, *Soleva eſſer gia'l Forno un arte ſanta:* & il dit enſuite, en parlant de la même action, *Dire qualcoſa di quel meſtier ſante.* Voyez le Poëme. Et c'eſt avec vérité que le Caſa a dit *Cumque verſibus laudavimus Furnum , haud mares laudavimus.* Ce que Charle du Moulin & Henri Eſtienne ajoutent, que le Caſe a dit dans ce Poëme, qu'il ſavoit par expérience que cette action étoit une Oeuvre divine, & que de tous les plaiſirs de la chair c'étoit celui qui lui plaiſoit davantage, ne ſe trouve point dans ce Poëme: ce qui fait voir qu'ils ne l'ont point vu, & qu'ils n'en ont parlé que par ouï dire. Voyez leurs termes au chapitre ſuivant. J'ajoute à toutes ces preuves, que Gisbert Voet, & l'Auteur de la Lettre citée par Wolphius, diſent nettement que le *Capitolo del Forno* de Monſeigneur de la Caſe eſt ce Livre plein d'ordures qu'on reproche à Monſeigneur de la Caſe. Voyez leurs termes au chapitre ſuivant.

On prononce *Vont* en Hollande.

Le Caſa dit la même choſe dans le Diſcours Latin qu'il a fait, ſous un nom étranger, contre le Vergerio, Evêque de Capo d'Iſtria. Ses paroles méritent, d'être rapportées en ce lieu. Les voici : *Praeterea, ſi qui ſunt paullò minùs caſti libelli, per jocum aliquibus in adoleſcentia ſcripti, eos tu cui tibi commodum fuerit, aſcribito: quæ dubia erunt, in peſſimam partem rapito : multa de tuo addito : quod de verſiculis illis qui de Furni laudibus inſcripti jam olim ſunt, feciſſe te video: quamquam illos me annis ab hinc quinque & viginti editos, alterius cujuſdam nomine inſcriptos, legiſſe me memini. Tu* JOANNI CASÆ *attribuis : quem tumet affirmare ſoles ornatè, politèque ſcribere & verſibus poſſe & ſoluta oratione. Id quod video* BEMBO *quoque &* FLAMINIO *viſum eſſe; aliiſque multis item bonis , doctiſque viris , qui de ejus hominis cùm eloquentia, tum temperantia, integritate, humanitateque, elogia quædam ſcripta reliquerunt. Sed ſi* JOANNIS CASÆ *ii verſiculi ſunt, ejus ego hominis gravitatem & conſtantiam laudare poſſim; niſi tu iratus illi de judicio tantopere fis; qui toties à te laceſſitus , reſpondit tibi numquam : præſertim cùm tribus verbis facere illi hoc licuerit quicumque eos verſus ludens ſcripſit : nam ſi tu aliud atque ille dicit, intelligi, tua iſthæc culpa eſt, qui, non*

La mula poi divina.

Le même dans le *Capitolo del pescare.*

Ch'un pesce buono è un boccon divino.

Et le Varchi dans le *Capitolo delle vivette.*

O cibo più ch'uman , più che divino.

Le Dolce dans celui *del Sputo.*

Lo sputo è in lui mille virtù ſegrete
Da quai ciaſcuna ſi può dir divina.

L'Arétin dont Balzac l. 2. de ſes Lettres à Chapelain, Lett. 2. dit qu'il ne peut comprendre la Divinité, a pourtant été ſurnommé le divin, & ſon Dialogue *della vita delle ſtarve* qu'il dédia à ſon petit Singe a été auſſi traité de divin par le même Dolce.

O

¶ 1. Il y a dans la même édition que je viens de citer

Con tutto che'l mio pan ſia pur piccino

ce qui eſt plus élégant.

¶ 2. Les Proteſtans ont extrémement appuyé ſur cette expreſſion qu'ils ont relevée comme un blaſphême. Les Apologiſtes du Caſa ne l'ont point défendu là-deſſus, & ſemblent avoir paſſé condamnation par leur ſilence. Je ne ſai s'ils ont jugé l'objection ſi foible qu'ils n'ayent pas daigne y reponder, les mots en effet *divino*, & *ſanta*, ne doivent pas être pris à la lettre, ce ſont des maniéres populaires établies preſque dans toutes les Langues pour marquer l'excellence & la ſingularité d'une choſe. Les Italiens ſur tout en uſent ſouvent dans le burleſque, témoin le Bernia dans le Sonner *O ſpirito biszarro*, où parlant d'une méchante mule il dit par ironie

non malè dicta, malè interpreteris: quod si aliud dicitur, aliud significatur, tamen tu in aliam partem accipis ac cogitatum ab ejus carminis auctore sit: fœminæ enim illis versibus planè, non mares, laudantur, si modò quicquam præter Furium ipsum laudatur, neque tu ignorat, sed vetere illo tuo uteris artificio Oratorio: Comme ce Diſcours n'a jamais été imprimé, & qu'il eſt rempli de choſes curieuſes, & très-élégamment exprimées en Latin, j'ai jugé à propos de l'ajouter à la fin de ces Remarques: & je prans la liberté d'y renvoyer mes Lecteurs.

Après avoir démontré que Monſeigneur de la Caſe n'a point fait de Livre intitulé *de Landibus Sodomiæ, ſeu Pæderaſtiæ*, & qu'on a confondu ce prétandu Livre avec ſon *Capitolo del Forno*, il faut faire voir que ce *Capitolo del Forno* eſt un Ouvrage de ſa jeuneſſe, & que Mr. Jurieu qui a écrit le contraire, a été malinformé de cette particularité. Je n'aurai pas beaucoup de peine à le prouver. Le Caſa le dit lui-même dans ſes Iambes.

Annis ab hinc triginta, & ampliùs, ſcio
Nonnulla me, fortaſſe non caſtiſſimis,
Luſiſſe verſibus: quod ætas tunc mea
Rerum me adegit inſcia, & , ſemper jocis
Licentiùs gaviſa, conceſſu omnium,
Juventa, &c.
Sed quod puer peccavit, accuſans ſenim.

Le Préſidant de Thou dit la même choſe. Ses Paroles ſeront produites au chapitre ſuivant. Et ce Poëme d'ailleurs ſe trouve imprimé en 1538. & il eſt dédié à Marc' Antonio Soranzo Noble Vénitien, camarade du Caſa; Et ce Marc' Antonio Soranzo mourut jeune, comme il paroît par ce Sonnet que le Caſa fit ſur ſa mort:

Il tuo candido ſil troſſo le amare
Per me, Soranzomio, *Parche troncare, &c.*
Laſſo! ti parti tu, non ancor pieno
I primi ſpazii del corſo umano.

C'eſt le douziéme des Sonnets du Caſa. J'ajoute à ces témoignages celui du Poccianzio dans ſon Catalogue des Ecrivains Florentins. *Edidit adhuc juvenis, antequam ad ſacrum Archiepiſcopatum à Paulo Tertio admitteretur, quædam, & ſi jocoſa, arguta tamen ac ſubtilia Carmina, Etruſco ſermone:* car c'eſt des *Capitoli* du Caſa que parle le Poccianzio en cet endroit. Il faut donc conſidérer ce Poëme comme l'Ouvrage d'un jeune homme. *In giovenil fallire è men vergogna.* Mais il ne faut pas ſeulement le conſidérer comme l'Ouvrage d'un jeune homme, il faut encore le conſidérer comme l'Ouvrage d'un Laïque. Mr. de Thou l'excuſe par la licence du ſiécle & celle du lieu dans leſquels il a été compoſé. Et en effet, pour ne point parler du lieu de la naiſſance du Caſa, le ſiécle dans lequel le Caſa a vécu, étoit extrémement corrompu, comme il paroît (3) par les vers de Pontanus, par ceux de Politien, par ceux de Sannazar, par ceux du Cardinal Bembo. Et ces *Capitoli in terza rima* ſur des choſes honnêtes, mais qui avoient rélation à

O Artino benedetto voi
Che vendete il Principij al quattrino,
Egli ſtimate men d'aſini e buoi,
E perciò quel diaſtro divino,
L'ignoranza ler madre confonde,
Drizzaſte degnamente al Baſtatino.

Il en eſt de même de *Sante*. Le Bernia dans le *Capitolo da' Ghiozzi*.

O peſci ſonza liſche, e peſci ſanti.

Le Mauro dans ſon *Viaggio di Roma*, parlant d'un excellent vin.

Diè conforte a ciaſcun quel liquor ſanto.

Le même, *Capitolo del letto*.

Mà che dolcezza ſentirà un amante
De gli frutti d'amor ſonza ſpogliarſi
Senza toccar quelle tenzuola ſante?

Le Bino, *capit. del mal Franceſe*, parlant des effets de ce mal

Vergonſi poi di lui ſi vertuoſe
Opere, così belle, e così ſante.

Le Dolce, *capit. della ſperanza*.

Tutto il mal, ch'è quà giù, ſoffre l'amante
Solo per che trà ſi diviſa, e ſpera
Trovar mercede da due luci ſante.

Ce qui fait voir que le reproche qu'on a fait au Caſa de ces ſortes d'expreſſions n'eſt qu'une pure chicane.

¶ 3. Le Caſa n'eſt venu au monde qu'après la mort de Pontan, & n'a point vécu dans le ſiécle de Politien.

à des choſes deshonnêtes, étoient en ce tans-là fort à la mode: ce qui paroît par le *Capitolo della Fava* du Mauro; & par celui *delle Fiche* du Molza, ſi célébré par le Commentaire du Ser Agreſto, c'eſt-à-dire, d'Annibal Caro. D'autres l'excuſent par le *Laſciva eſt nobis pagina, vita proba eſt*, & par le *Lascivus verſu, mente pudicus erat*. Et il eſt très-vrai-ſemblable en effet que le Caſa s'eſt ici calomnié lui-meſme: à l'imitation de pluſieurs autres Poetes. *Nam caſtum eſſe decet pium Poëtam ipſum, verſiculos nihil neceſſe eſt: Qui tum denique habent ſalem & leporem, ſi ſunt molliculi & parum pudici.* Mais de toutes les excuſes qu'on allégue en faveur du Caſa, au ſujet de ſon *Capitolo del Forno*, la meilleure, ſelon moi, c'eſt ce qu'il dit qu'il a reparé cette faute par une vie vertueuſe.

——— *Moribus,*
Induſtriâ, pudore, continentiâ:
Laſciviam nos Carminis correximus
Illius: emendavimuſque ſcriis
Jocos.

Parmi ſes Rimes Italiennes, il y a en effet de très-beaux Vers de Morale & de Dévotion. Et à ce propos, je ſupplie Meſſieurs de la Religion prétendue Reformée, de trouver bon que je les faſſe ſouvenir que c'eſt ainſi que leur Beze, dans ſa Note ſur le verſet 19 du premier chapitre de St. Mathieu, a excuſé ſon *Rimula diſperream, ni monogramma tua eſt*, & ſon *hanc quoque quam quæro, Pontice, ſtricta via eſt*, & ſes autres vers licentieux touchant ſa mignonne Candide & ſon ami Audebert. *Dicitur παιδοϑεγματίζειν interdum etiam quum à Judice, non infligitur pœna. Ut apud Plutarchum Archilochus ſcribitur editis parum honeſtis verſiculis ſeſe παιδοϑεγματίσαι. Quod & mihi juveni, necdum in Eccleſiam Dei aſcito, evenit. Quam tamen maculam ſpero me tam dictis quam factis eluiſſe.* Il dit à peu près la même choſe dans ſa Réponſe à Balduin: *Sed conjicio fortaſſe quid velis, objicis nimirum mihi, quæ paulò ante commemoravi, Epigrammata: de quibus paucis tibi reſpondebo. Si tu quædam in illis (neque enim omnia potes) ut impura & obſcœna reprehendis, rectè facis. Sed nemo hoc ante me fecit; Nolui enim illi Heliodoro ſimilis eſſe, qui ſuam Χριſτιανίαν Chriſtianiſmo prætulit. Sed contrà; & voce & ſcriptis, primus damnavi, quæ iſtic, Balduine, ita ſtudioſè Doctorum hominum manibus terebantur, ut quamvis multis erratis ſcatenter, tamen nemo eſſet (quod ſine invidia dictum ſit) qui non in eo ſcribendi genere mihi plurimum tribueret.*

Outre les Iambes *ad Germanos* que nous avons rapportez ci-deſſus, Monſeigneur de la Caſe, a fait en proſe Latine une Defenſe de ſes mœurs contre le Vergerio. Cet Ouvrage n'a pas été imprimé. Monſieur Magliabechi, Bibliothécaire du Grand Duc de Toſcane, qui l'a manuſcrit, m'a promis de me l'envoyer: & je fais état de le faire imprimer à la fin de ces Remarques.

Je finis ce chapitre, en déclarant à Mr. Baillet, que quelque choſe que j'aie dite ici en faveur du Caſa, je n'approuve nullement le ſujet de ſon *Capitolo del Forno*, & que j'en blâme très-fort les vers que j'ai rapportez.

J'oublioïs à remarquer que Mr. Baillet qui juge ſouverainement de tous les Poëmes Italiens, n'a jamais lu ce *Capitolo*; qui eſt ſi fameux, qu'il a fait nommer ſon Auteur par le Caporali *le Pourvoyeur Général de l'Armée d'Apollon*. Il n'a pas lu non plus les Iambes *ad Germanos*. Il eſt auſſi à remarquer que Mr. Baillet a omis le Caſa dans ſa Liſte des Traducteurs. Le Caſa a traduit (1) en Latin pluſieurs choſes de Thucydide. Ce qui fait voir que Mr. Baillet n'a point lu auſſi les Oeuvres Latines du Caſa.

¶ 1. Il n'en a traduit que des Harangues.

¶ 2. Je me ſouviens avoir vu une Chronique Latine in fol. de Jean Letars Religieux Celeſtin imprimée chez Jean Kerver à Paris 1521. (*Laxiardi Chronicon*) & dediée ſous le nom du Libraire à

CXX.

Nicolas de Beze Conſeiller Clerc au Parlement de Paris, onele de Théodore, où dans la ſuſcription de la Dediece il y a Nicolao de Beſze, & non pas de *Bezi*, qu'on ne trouvera nulle part. *De Beſze* eſt donc l'ancienne orthographe, telle qu'on la voit en-

CXX.

Examen des témoignages dont on se sert pour prouver que Jan de la Case a fait un Livre intitulé de Laudibus Sodomiæ, seu Pæderastiæ.

SLEIDAN, Livre XXI. de ſon Hiſtoire, en l'an 1548. *Ille quem diximus, Archiepiſcopus Beneventanus, libellum conſcripſit planè cynædum, & quo nihil ſædius excogitari poſſit. Nec enim puduit, ſceleris longè omnium turpiſſimum, ſed per Italiam nimis notum atque Græciam, celebrare laudibus.*

Remarquez, que Sleidan ne dit point que ce Livre fût intitulé *de Laudibus Sodomiæ*: & ce qu'il dit, que le crime de Nonconformité y étoit loué, tombe ſur ces vers du *Capitolo del Forno*, ci-deſſus rapportez:

Tenuero il Forno già le Donne ſole, &c.

Remarquez auſſi, que Sleidan eſt un Proteſtant: & que ce qu'il a écrit contre Jan de la Caſe, il l'a écrit dans un Livre fait contre les Catholiques Romains.

(1) BEZE; ou plutôt BESIE; (c'eſt ainſi qu'il s'appelloit) dans la Dédicace de ſes Poëſies à André Duditius; *olim quidem Hungariei pſendoclerici in Tridentino Conciliabulo Oratori, nunc verò fido, Jeſu-Chriſti ſervo*, de l'édition de Genève in 8. de l'année 1576. *Exſtat excuſum Sodomiæ Encomium Joannis à Caſa, Florentini, rhytmis Italicis, ut idonei teſtes ſcribunt, unà cum Bernæ Capitulis, quæ vocant, editum. Et tamen cum Cacolyci Beneventanum Archiepiſcopum, Cameræ Apoſtolicæ Decanum, & ſummum in Venetorum Dominio ad Lutheranos perſequendos Legatum deſignârunt: Papam etiam fortaſſis futurum, niſi monſtrum illud hominis mors intercepiſſet.*

Remarquez que Beze ne parle que par ouï dire: & que ceux dont il tient la choſe, ont été ici-deſſus refutez. Il eſt au reſte étrange, que Beze dont les Poëſies ſont très-licentieuſes, ait parlé de la ſorte de Monſeigneur de la Caſe, un des plus honnêtes hommes du monde.

Je rapporterai ici à ce propos, en faveur de Beze & du Caſa, ſes paroles de la Préface des Lettres Amoureuſes du Cardinal Bembo: *Se gl'nomini naſceſſero vecchi, e ornati delle dignità, e de' gradi, a' quali ſi perviene poi alle volte in proceſſo di tempo, tutte le loro azzioni doverebbono eſſere a'un medeſimo tenore; grave, e coſtumato: e ſpezzalmente le Scritture, ſicome più perpetue, e più univerſalmente vedute, e conſiderate. Ma poiche alla vecchiezza non ſi può venire per altro cammino, che per la via della più freſca età di mano in mano; e poiche la fortuna varia e muta le noſtre condizzioni, ed i noſtri ſtati, come le piace, ſe non è biaſimo che i vecchi e le perſone graduate ſcrivino come alla vecchiezza ed al lor grado ſi richiede, perche ſi debbe riprendere che eſſi abbiano ſcritto giovani e ſcolari quello, ed in quel modo, che alla gioventù, ed a'ſcolari, non ſia gran fatto diſdiceuole? Le ſcritture non divengono cannte con i loro Autori e Compoſitori, ma ſi rimangono nella loro età, e nella loro giovinezza ſempre: e noi ci mutiamo. Chi può a buona equità maravigliarſi, che i campi iquali producono di ſtate utili frutti, abbiano vani fiori di primavera generato. Il bue che teſtè ara, giovenco ſcherzò. E Licurgo e Solone, e Catone e Mario, pianſero nelle cune, come gl' altri fanciulli fanno: e non furono coſi ſeveri, nè coſi rigidi nella prima età come nella eſtrema. Coloro dunque a cui non diſpiacerà di leggere queſte Lettere, ſiano da noi caramente pregati di rammemorarſi che elle furono dettate, non da quel canuto Signore che eſſi viddero, ma da un giovane di privata condizzione, nella ſua nova età.*

CHARLES DU MOULIN, Profeſſeur en Droit à Tubinge, dans l'Oraiſon qu'il récita le 4. des Calandes de Mars de l'année 1554. dans les grandes Ecoles de Tubinge, imprimée premièrement en Allemagne en feuilles volantes, & inſérée enſuite par Mr. Pinſon Avocat au Parlement

encore dans l'Epitaphe que Théodore fit mettre pour ſon Oncle à Paris en l'Egliſe S. Côme 1542. Depuis on a communément écrit *Beze*, & cette orthographe a prévalu. En Latin c'eſt preſque toûjours *Beza*, rarement *Beſa*, & deux fois ſeulement *Bezæus*, l'une dans l'Epigramme *ad Muſam*, l'autre dans l'Epigramme *ad pedem Candidæ*, où contre la régle de la quantité la premiére de *Bezæus* ſe trouve breve depuis il a été repris par du Moulin.

ment dans la derniére édition de Paris des Oeuvres de du Moulin: *Joannes della Casa Archiepiſcopus Beneventanus, Papalis Cameræ Decanus, & in toto Venetorum dominio cum poteſtate Legati à latere Legatus, eâ Legatione fungens, Venetiis librum compoſuit & edidit de Laudibus Sodomiæ. Quis hic non exhorreſcat? Sed horribilius eſt quod in eo libro aſſirmat, execrandiſſimum illud Sodomiæ ſcelus, eſſe artem & opus divinum, idque etiam propriâ experientiâ perſuadere & facere credi nititur: dicens, ſe non aliâ magis venere delectari. Quis Ethnicorum, etiam cynædorum, imò impudentiſſimorum Poëtarum, tam impudenti & projectâ libidinis prurientis & pluſquam bellinæ licentiâ uti auſus eſt? Quid quod veteres illi Sodomitæ, Dei vindictâ, ſulphuris & ignis pluviâ, & abyſſo in Infernum viventes abſorpti: Geneſis 19. nunquam ſcelus ſuum ita laudaverant: nec artem & opus divinum eſſe dixerant. Et tamen non puduit Legatum illum & Archiepiſcopum Papalem, interioris etiam Conſilii Romanæ Sedis Anteſignanum & Decanum: ut etiam inde ſibi, ſuiſque Symmiſtis, tanquam de egregio & illi Curiæ gratiſſimo palmario plaudat: non clam, ſed in totius orbis tanquam libidinibus Antichriſti ſubacti theatro, nomenque ſuum, & qualitatem, in honorem Sedis & functionis ſuæ libro præfixerit. Venetiis per Trajanum Navum, publicum Chalcographum, propalam impreſſo & vendito: & nondum hieunio in Comitiis Helvetiorum Badenſibus, tam prodigioſam fœditatem execrantium, lecto*, &c.

Remarquez, que Charle du Moulin ne dit point qu'il ût vu ce Livre: & que cela même qu'il allégue, que l'Auteur y dit qu'il ſavoit par ſa propre expérience que la jouïſſance des garçons étoit une choſe divine, & que de tous les plaiſirs de la chair, c'étoit celui qui lui plaiſoit davantage, témoigne qu'il ne l'a point vu: car il n'y a rien de ſemblable dans le *Capitolo del Forno*. Remarquez, que ces mots, *execrandiſſimum illud Sodomiæ ſcelus, eſſe artem, & opus divinum*, eſt rélatif à ce Vers, *Benche chi ſa queſto meſtier divino*. Remarquez qu'il eſt ridicule de croire que Monſeigneur de la Caſe étant Legat *à latere* à Veniſe, y ût fait imprimer ſous ſon nom un Livre de *Laudibus Sodomiæ*, & qu'il ût pris dans ce Livre la qualité de Doyen des Camériers d'honneur du Pape, de Segretaire des Brefs, de Légat *à latere* à Veniſe, & d'Archevêque de Bénévent. Remarquez, qu'il eſt faux que Monſeigneur de la Caſe ait compoſé le *Capitolo del Forno* étant Nonce à Veniſe. Remarquez, que Monſeigneur de la Caſe n'étoit que Nonce à Veniſe, & non pas Légat *à latere*. Remarquez, que Charle du Moulin étoit irrité contre la Cour de Rome, qui avoit cenſuré ſes Livres. Remarquez, que cet endroit de Du Moulin rempli de fauſſetez & de calomnies, eſt la cauſe de la plûpart des fauſſetez & des calomnies que les Proteſtans ont débitées contre Monſeigneur de la Caſe.

Henri Eſtienne dans ſon Apologie d'Hérodote, Livre 1. chapitre 13. *Car ceci ne ſe doit taire, que ſan de la Caſe, Florentin, Archevêque de Bénévent, a compoſé un Livre en rhytme Italienne, où il dit mille louanges de ce peché, auquel les vrais Chrétiens ne peuvent ſeulement penſer ſans horreur: & entr'autres choſes, l'appelle* Oeuvre divin. *Ce Livre a été imprimé à Veniſe chez un nommé Trojan Navus, ſelon le témoignage de quelques uns, lequel ils ont mis par écrit. Or eſt l'Auteur de ce tant abominable Livre, celui-meſme auquel j'ai dédié quelques miens vers Latins pendant que j'étois à Veniſe. Mais je proteſte que je commi cette faute avant que le connoitre tel: & qu'après en avoir été averti, la faute étoit ja irréparable.*

Remarquez, que Henri Eſtienne n'avoit point vu ce Livre, & qu'il n'en parle que ſur le témoignage d'autrui. Remarquez, que Henri Eſtienne étoit Proteſtant, & qu'il parle de ce Livre dans un Livre qu'il a fait pour décrier les Catholiques.

Guillelmus Canterus dans ſa Préface ſur Properce de l'édition de Plantin: *Quis ferat, quod ſuperioribus annis accidit, Caſalem quemdam, ſummum prope dignitatis in Hierarchia gradum obtinentem, carminibus turpiſſimis infanda flagitia prædicare? En egregium familiæ divinæ columen: cui turpitudo per ſe magnæ ſatis non ducitur, niſi ad eam accedat impudentiſſima gloriatio.*

Remarquez, qu'il n'eſt point parlé dans le *Capitolo del Forno* de cette vanterie dont parle

parle Cantérus. Je remarquerai ici en paſſant que l'édition de Plantin du Properce de Cantérus eſt de 1569. & non pas, comme l'a écrit Mr. Baillet, de 1599.

Joseph Scaliger dans ſon *Confutatio Fabulæ Burdonum: Et hoc quoque magnum ſtigitinm eſt, alienos verſus licentiores vertere, quàm proprios edere: quod fecerunt Joannes Caſa & Petrus Bembus, ambo Eccleſiaſtici Ordinis. Quorum alter, Archiepiſcopus Beneventanus: alter, Cardinalis. Hic, Etruſco carmine pederaſtiam celebravit: & quum hoc nomine malè audiret, id Iambo ſatis frigido & illepido ad Germanos excuſare conatus eſt fruſtrà.*

Et dans le ſegond Scaligerana, page 44. *Caſa a fait des Vers en l'honneur de la Bougrerie. Les Allemans l'ont trouvé fort mauvais: car ils haiſſent ce vice à merveille. Caſa a fait un Scazon* ad Germanos *pour s'en excuſer. Il y en a qui ont le Livre: mais il ne ſe trouve gueres. Ce Scazon n'eſt gueres bon. J'en voudrois faire de meilleurs. On en faiſoit bien état: mais ce n'eſt pas grand cas.*

Remarquez, que Joſeph Scaliger étoit Proteſtant, & que dans cet endroit de la Confutation de la Fable des Bordons, il parle contre les Jéſuites qui le blâmoient d'avoir traduit des vers licencieux. Remarquez qu'il n'avoit point vu ce prétandu Livre. Remarquez, qu'il dit que le Caſa avoit fait des Vers aux Allemans pour s'excuſer de ce Livre, & qu'il paroît par ces vers, comme il a été prouvé ci-deſſus, qu'il ne s'agiſſoit que du *Capitolo del Forno*. Remarquez, que dans ce Segond Scaligérana il appelle ces Vers des Scazons, qui ſont des Iambes. Remarquez, qu'il dit que ce Livre du Caſa ne ſe trouve gueres: ce qui donne ſujet de croire qu'il a cru, comme les autres, que ce Livre étoit un autre Livre que le *Capitolo del Forno*: car dans le tans que le Scaligérana a été compoſé, qui eſt vers 1606. il y avoit pluſieurs éditions des *Capitoli* du Caſa: celle de Veniſe de Curtio Navo en 1538. qui eſt la prémiere: Celle de Veniſe en 1542. celle de Florance par Bernardo Giunta, en la même année 1542. Celle de Veniſe de 1550. par Trajano Navo, dont parle Du Moulin (1). Celle de 1552. par les Giunti à Florance: Celle de Veniſe de 1564. par Dominico Giglio: & pluſieurs autres qui ne ſont pas venues à ma connoiſſance.

Goldast, dans ſes Collections page 71. au Sermon de St. Valerien, *de Bono diſciplinæ: Vellem ut vellemus, & hanc pœnam in eos quoque porrigeremus, qui Joannis della Caſa, Archiepiſcopi Beneventani libros de Laudibus Sodomiæ ſpurciſſimos illos, & extremè impios: nec non Petri Aretini abominandas & deteſtandas imagines, ex Italia important, ac divenduni*, &c.

Jan de la Caſe n'a point fait de Livres *de Laudibus Sodomiæ*. Mais il a fait, litteralement, la loüange du Four, dans un Capitolo qui ne contient que 156. vers.

Salmuth, dans ſes Commantaires ſur Pancirolle, partie 1. titre 47. *de Diademate*, page 222. de l'édition de Francfort de 1646. in-4. *Quæ tamen non deterruerunt in Italia (ô tempora! ô mores!) Epiſcopum quemdam Nucerinum, Johannem de la Caſa, quin Sodomiæ laudes nefario libro fuerit complexus, uti Conradus Rittershuſius conqueritur in Novellis Lectionibus, part. 12. cap. 9. n. 7.*

Rittershuſius, dans le lieu allégué par Salmuth, ne nomme point Jan de la Caſe. Voici ſes termes: *Plura de Sodomia, (cujus etiam laudes, nefario libro, complexus eſt quidam in Italia Epiſcopus) videantur apud Julium Clarum*, &c. Il eſt néanmoins vrai qu'il a entandu parler du Caſa: mais il le connoiſſoit ſi peu qu'il l'a appelé Evêque, au lieu de l'appeler Archevêque. Salmuth l'a encore moins connu, l'aiant appelé Evêque de Nocera, au lieu de l'appeler Archevêque de Bénévent.

Le Presidant de Thou, Livre xvi. de ſon Hiſtoire, en l'an 1555. page 489. de l'édition de Geneve: *Etiam de Claudio Elpenceo, Pariſienſi Theologo, & Joanne Caſa, qui Pontifici ab Epiſtolis erat, in Cardinalicium Collegium cooptandis tunc actum. Utrumque commendabat generis nobilitas: & colorinz, quamvis diverſa. Nam alter Theologicis Studiis in-*

(1) L'année de ſon édition n'eſt point marquée par du Moulin qui ne l'avoit point vuë, & qui n'en parloit que par ouï dire.

nutritus, in professione sua consenuerat: alter, eloquentiâ, atque eleganter Etruscè ac Latinè scribendi peritiâ vel cum antiquis comparandus, magna negotia sub Pontificibus summâ sollertiâ gesserat. Sed longè dispares utriusque mores erant: cùm ille sanctitate vitæ ac morum castitate præstaret; hic, seculi licentiâ, ac loci, in quo degebat, libertate usus, solutus ferè vitam egisset. Itaque ab æmulis uterque apud Pontificem delatus: Espenceus quidem, quòd quædam perperam inter concionandum de Aurea quam vulgò appellant Legenda, locutus, cùm ferream potiùs vocandam esse contenderet, postea publicè recantare coactus fuisset; quod & à Joanne Sleidano memoriæ proditum est: alter, quòd etiam Carmine rem nefandam in juventute laudasse diceretur. Sicque ob diversas longè causas uterque ab eadem dignitate commotus est.

Remarquez, que le Président de Thou ne parle de ce Poëme Italien du Casa que par ouï dire: *quod laudasse diceretur:* & qu'il dit que le Casa l'avoit fait dans sa jeunesse. Remarquez, qu'il dit qu'en 1555. le Casa étoit Secretaire des Brefs du Pape Paul IV. ce qui ne permet pas de croire que le Pape Paul IV. lui ût donné ce grand emploi s'il ût été vrai qu'en 1550. il ût composé & fait imprimer un Livre *de Laudibus Sodomiæ*. Et Henri II. Roi de France n'eût pas écrit à Paul IV. pour le prier de faire le Casa Cardinal, si le Casa ût fait ce Livre infame: car j'apprans par le Recueuil manuscrit des Lettres du Casa, que Henri II. Roi de France écrivit au Pape Paul IV. pour lui faire cette priére. Cependant il est vrai que le Casa ne put jamais être Cardinal, ni sous Paul III. ni sous Paul IV. quoique pour obtenir cette dignité il ût fait toutes choses possibles.

Coprami omai vermiglia vesta, o nero
Manto, poco mi fia gioia o dolore:
Ch'a fera e'l mio distorso: o ben l'errore,
Scorgo or del Vulgo, che mal scerne il vero.

C'est ce qu'il dit lui-même dans le 48. de ses Sonnets. Et dans le 52.

Or pompa ed ostro, & or fontana, ed elce,
Cercando, a vespro adduttа è la mia vita.

Et dans sa Sestine:

Ditа, dove per ostro, e pompa, ed oro
Fra genti inermi a perigliosa guerra,
Fuggo io mendico, e solo: e di quella esca
Ch'i' bramai tanto, sazio, a quelle querce
Ricorro, vago omai di miglior cibo,
Per aver posa almen questi ultimi anni.

Petrus Victorius dans sa Dédicace des Politiques d'Aristote à Monseigneur de la Case & Scipione Ammirato dans son *Ritratto di Monsignor della Casa*, en attribuent la cause à l'étoile. Voici les paroles de Petrus Victorius: *Virtutes autem illæ tuæ solidæ ac firmæ, quæ uno omnium ore celebrantur, ac mirificos sui amatores cotidie inveniunt, cùm honore non parvo, dignitateque decoratæ sint, videbantur adhuc altiore gradu dignæ, ut probi viri non sine caussa sæpe quæsti sint, tibi eum honorem delatum non esse, ad quem alii, minoribus fortasse laudibus commendati, facilè pervenerunt. Nec tamen non Alexander Farnesius, optimus ac clarissimus juvenis, tuique amantissimus, qui plurimum olim in hoc potuit, ac de probitate doctrinaque tua egregiè semper sensit, non magnoperè pro te laboravit, ut mihi ipse crebrò cùm apud nos maneret, commemoravit, & tibi enim ipsi, honorique tuo, toto animo favebat; & hanc rem avo suo Pontifici Maximo laudi datum iri intelligebat. Sed vincit sæpe omnia omnium studia fortunæ iniquitas ac fatum ipsum, quod tibi nunc, non sine damno summi Ordinis contigit: cui, quamvis amplissimo, ac sanctissimis pluribus, honestissimisque viris fulgenti, splendoris aliquid decorisque virtutibus tuis attulisses. Vera tamen laus est, dignum se præbere maximis honoribus, non altissimum dignitatis locum adipisci.* Voici celles de l'Ammirato: *Ma niuno m'à fatto tanto conferire in quella credenza che in vano s'affaticano gli uomini a conseguir gli onori, se non vi sono ajutati dalla Fortuna, ministra di Dio, quanto egli: poiche costituito in dignità Arcivescovale, ricco d'entrate, non povero di servigi fatti alla Chiesa, ornato di lettere, e finalmente, procurando di farlo Cardinale gli stessi nipoti del Papa, non potè mai conseguire il Cardinalato.* Ces raisons du Vittori & de l'Ammirato sont les véritables raisons qui empêchérent Monseigneur de la Case d'être Cardinal: car

car il n'y a point d'apparance de croire que Paul III. & Paul IV. ne le firent point Cardinal à cauſe de ſon *Capitolo del Forno*, puiſque nonobſtant ce Poëme Paul III. le fit Archevêque de Bénévent & Nonce à Veniſe, & que Paul IV. le fit Segretaire des Brefs. Et ſi ce que dit Monſieur de Thou étoit véritable, que le Caſa fut exclus du Cardinalat par Paul IV. à cauſe de ce Poëme, pourquoi Paul IV. lui auroit-il laiſſé le Segrétariat des Brefs? Et s'il étoit vrai que le Caſa ût été exclus du Cardinalat à cauſe de ce Poëme, le Cardinal Bembo auroit été plus heureux que lui: car les vers licentieux qu'il fit dans ſa jeuneſſe, & qui ſont encore plus licentieux que ceux du Capitolo del Forno, ne l'empêchérent pas d'être Cardinal. Le Cardinal Palavicin dans ſon Hiſtoire du Concile de Trente, Livre 13. chapitre 14. à l'endroit où il parle du Ruccellai qui fut envoyé en France par le Pape Paul IV. pour y négotier une Ligue avec le Roi Henri II. a écrit que le Pape Paul IV. fut détourné de faire Cardinal Monſeigneur de la Caſe à cauſe de quelques-uns de ſes Vers Latins obſcénes, quoique faits long-tans auparavant. *Il Meſſagio fù Annibal Ruccellai, nipote di Giovan della Caſa Arcivescovo di Benevento, che'l Papa dalla Nunziatura di Vinezzia aveva chiamato alla Segretaria di Stato, come perſona excellentiſſima nelle Lettere umane, e più che ordinaria ancora nelle divine. A cui dicono, che avendo una ſera il Pontefice deſtinata la maggior dignità nel Conciſtoro futuro, la mattina ſeguente ne fù diſtolta dalla lezzione d'alcuni Latini verſi laſcivi, compoſti dal Caſa in altro tempo, e moſtrati al rigoroſo Pontefice per ruina dell' Autore.*

Remarquez que le Cardinal Palavicin ne parle que par ouï dire: *dicono*: & qu'il parle de vers Latins, au lieu que le Préſidant de Thou parle de vers Italiens. Quelques-uns croient que ces vers Latins doivent s'entendre de l'Epigramme de la fourmi: mais j'apprans de Monſieur Magliabechi, que Monſeigneur de la Caſe n'eſt point (1) l'Auteur de cette Epigramme. *L'Epigramma della Formica io l'ò ſcritto di quel medeſimo tempo col nome di Niccolo Secco, nomo dotto dell' iſteſſo tempo del Caſa: del quale ſi leggono altri verſi Latini: come anche alcune Commedie: e fra eſſe, la celebre, intitolata* Gl' Inganni, *ſtampata più volte anche quà in Firenze, e che con grand' applauſo fù recitata in Milano, alla preſenza del Rè di Spagna Filippo II.* Ce ſont les termes d'une Lettre de Monſieur Magliabechi à Monſieur Bigot.

Jan Ivel, Evêque de Sariſbéri, dans ſon Apologie de l'Egliſe Anglicane, page 69. de l'édition de Londres 1591. Après avoir débité la fable de la Papeſſe Janne, comme une hiſtoire, il ajoute: *Quis non audivit quod Petrus Aloiſius, Pauli Tertii filius, deſignârit in Coſmum Cherium, Epiſcopum Fanenſem? quod Joannes Caſa, Archiepiſcopus Beneventanus, Legatus Pontificis apud Venetos, ſcripſerit de horrendo ſcelere? & quod ne fando quidem audiri debeat, id verbis ſpurciſſimis & ſceleratâ eloquentiâ commendârit.* Et enſuite: *Joannes Caſa, Archiepiſcopus Beneventanus adhuc vivit. Immo etiam Romæ, & in Sanctiſſimi oculis & conſpectu vivit.*

Remarquez, que Jan Ivel étoit Proteſtant, & furieux Proteſtant: & que ce qu'il a dit contre Jan de la Caſe, il l'a dit dans un Livre fait pour diffamer les Catholiques. Remarquez, qu'il ne dit point que ce Livre de Jan de la Caſe fût intitulé *de Laudibus Sodomiæ*: que ce qu'il dit que le Caſa étoit auprès du Pape, réfute aſſez ce qui a été dit de la publication de ce Livre par le Caſa en 1550. Car quelle apparance que le Pape Paul IV. ût auprès de lui un Archevêque & un Legat qui peu d'années auparavant avoit fait imprimer ſous ſon nom, & avec ſes qualitez de Légat & Archevêque, un Livre *de Laudibus Sodomiæ*.

Josias Simlerus, dans ſon Epitome de la Bibliothéque de Geſner: *Joannes de Caſa, Romani Pontificis Legatus, ſcripſit Catalogum Hæreticorum: cui reſpondet Vergerius. Præterea impuriſſimus hic nebulo edidit poëmata quædam Italica, in publicum Venetiis excuſa, in quibus (prob ſcelus!) Sodomiam laudibus extollit.* Et dans le même Livre, à l'article

¶ 1. Quand il en auroit été l'Auteur, elle n'auroit pas dû l'empêcher d'être Cardinal, puiſqu'au rapport du Ghilini, le Secco lui-même l'auroit été, ſans la mort qui le prévint.

ticle de Petrus Paulus Vergerius, en parlant des Livres de Petrus Paulus Vergerius: *Contra Catalogum Joannis della Casa, Sodomiæ patroni.*

Je ne fai ce que c'eſt que ce Catalogue des Héretiques: & je n'ai point lu ailleurs, ſi ce n'eſt dans les endroits de Balæus & de Zuingerus qui ſeront rapportez ci-deſſous, que Monſeigneur de la Caſe ût fait ce Catalogue. Il y a apparance que ce Livre n'étoit autre choſe que le Catalogue de ceux à qui le Caſa avoit fait le procès comme héréticques. Pour en parler avec certitude, il faudroit voir la Reponſe de Vergerius: & je ne l'ai point vue. Monſignor della Caſa a répondu à cette Réponſe: ce qui a été remarqué ci-deſſus.

L'Auteur Anonyme, d'une Lettre, intitulée *de Julii III. varia ratione*, &c. & *Joannis Caſæ libro:* ſelon le témoignage de Jan Wolphius, dans ſon Livre *Lectionum Memorabilium*, Centenaire xvi. page 812. *Joannes à Caſa, patriâ Florentinus, Archiepiſcopus Beneventanus, Decanus Cameræ Apoſtolicæ, ac in toto Dominio Venetorum Nuncius cum poteſtate Legati à latere; ſcripſit Poëma rhytmis Italicis, quibus primo quidem aſpectu videtur laudes Furni celebrare, verùm ubi paululùm fueris ingreſſus, ſenties eum laudes Sodomiæ (ſalvo honore) ſatis apertis verbis decantare: & diſertè dicit ſe eâ valde delectari, neque aliam venerem agnoſcere. Quin addit Sodomiam ipſam eſſe opus divinum & artem divinam. Qui quidem rhytmi fuerunt impreſſi Venetiis apud Trajanum Navum.*

Après *Laudes Sodomiæ*, il y a dans Zuingerus, *Italiæ Diana.*

Remarquez, qu'il paroît nettement par cet Extrait de Lettre, que Jan de la Caſe n'a point fait de Livre intitulé *de Laudibus Sodomiæ*, comme le prétant Monſieur Baillet, & que ce prétandu Livre de Jan de la Caſe n'eſt autre choſe que ſon *Capitolo del Forno*, comme je le ſoutiens. Remarquez, que l'Auteur de cette Lettre n'avoit pas bien lu ce Poëme, comme il paroît par ces mots. *Et diſertè dicit ſe ea valde delectari, neque aliam venerem agnoſcere:* Jan de la Caſe n'aiant rien dit de ſemblable dans ce Poëme: & y aiant dit le contraire, comme il paroît par ces vers,

Tennero il Forno già le Donne ſolte. &c.
Spazzinlo a poſta lor, neſſun non vacci. &c.
Io per me rade volte altrove il metto:
Con tutto che'l mio pan ſia piccolino,
E'l forno delle Donne un po grandetto.

L'Auteur de cette Lettre s'en eſt rapporté à Charle du Moulin, qui n'a parlé de ce Poëme que par ouï dire. Remarquez, que Jan Wolphius étoit un Proteſtant, & un Proteſtant furieux. Cet Autcur Anonyme, aureſte, a été copié par *Joannes Zuingerus:* car *Joannes Zuingerus* dans ſon Traité *de Feſto Corporis Chriſti*, Page 145. a écrit les mêmes choſes & en mêmes mots, que cet Auteur Anonyme. *Pontifice hoc regnante* (Paulo III.) *floruit in Italia Joannes à Caſa, patriâ Florentinus: &* ce qui ſuit. Et après ces mots, *Qui quidem rhytmi fuerunt impreſſi Venetiis apud Trajanum Navum*, il ajoute: *Nemo dubitavit Sanctiſſimum hunc Patrem, pro eo, quem prætendebat, promerendæ gloriæ Dei Zelo, Auctorem, cum ſuo Poëmate ferro & flammis proſecuturum, & hac ratione, capitale ſuum odium in hujuſmodi Diabolos incarnatos toti Mundo comprobaturum. Aſt bona iſta opinio de hoc Pontifice multùm eos fefellit. Eventus enim docuit, eum in gratia apud ipſum manſiſſe, cùm ejus operâ in variis Legationibus fuerit uſus: execrabiliſſimumque hoc ſcriptum, numquam fuiſſe à Pontifice condemnatum: uti nec à ſucceſſoribus ipſius, Julio III. & Marcello II. Demum Paulus IV. motus importunitate Pauli Vergerii, qui ſæpiſſimè in ſuis, præſertim Italicis, ſcriptis impuriſſimum, Satanicumque hunc Archiepiſcopum exagitavit, Papiſque exprobravit abominandum hoc Poëma, Catalogo Hæreticorum, librorumque prohibitorum, anno 1559. inſerunt: ut ipſe Vergerius refert in Annotationibus in hunc Catalogum, pag.* 8. Il eſt vrai qu'en 1559 les Poëſies de Jan de la Caſe furent miſes dans le Catalogue des Livres défandus, *Jo. Caſæ Poëmata.* Mais en 1564. ſous le Pape Pie IV. ſon nom en fut ôté. Et il n'a point été mis dans les Catalogues ſubſéquants.

Thomas Lansius dans ſa Conſultation *de Principatu inter Provincias Europæ*, en ſon Oraiſon contre l'Italie: *Immo, ut Sodomam ſcelere omnium turpiſſimo vinceret Italia, Johannes Caſus, Florentinus, Archiepiſcopus Beneventanus, Apoſtolicæ Cameræ Decanus, repertus eſt qui*

qui Sodomiæ laudes Italico Carmine concelebraret, in quo nefarius Cynædus illud flagitiorum poſtremum & ſpurciſſimum auſus eſt appellare divinum opus: *teſtatus præterea illo ſe maximè oblectari, nec aliam venerem noviſſe. Liber, qui unà cum autore flammis deluiſſet aboleri, Venetiis eſt typis excriptus à Trojano Navio.*

Remarquez, que Lanſius n'a point vu le Poëme du Caſa, & que tout ce qu'il a dit ici, il l'a pris de Sleidan & de Du Moulin.

On prononce *Voet* en Hollande.

Gisbert Voet, Profeſſeur en Théologie à Utrecht, partie 1. de ſes Diſputes Theologiques, Diſpute 4. *Eadem hac occaſione quæro de Johanne Caſa, Archiepiſcopo Beneventano & Pontificis ad Venetos Legato Romano. Certum eſt eum edidiſſe Poëma Italicum, titulo* il Forno: *in quo horrendum flagitium Sodomiticum commendat & extollit tanquam opus divinum & ſanctum*: meſtier divino: meſtier ſanto, *quod obſtitiſſe illi refert Thuanus in Hiſtoria, quominus fieret Cardinalis. Petrus Victorius in Epiſtola Dedicatoria præmiſſa editioni Politicorum Ariſtotelis, Florentiæ 1552. eum ab eruditione & eximiis virtutibus profuſè commendat.* Virtutes autem illæ tuæ ſolidæ ac firmæ, &c. *Poëma hoc editum ab eo fatetur, ex Pontificiis Thuanus tomo 2. Iliſtoriarum, paginâ 620. 642. 643. Hardingus contra Ivellum: ſed ſcelus Epicureum extenuare ſtudet, quaſi non tam laudaſſet quàm extenuaſſet flagitium Sodomiticum: quod falſiſſimum eſt. Objecerunt hanc maculam Sanctitati Romanorum ex noſtris non pauci: ut Sleidanus in Hiſtoria: Beza in Præfatione ad Poëmata ſua editionis in-8. quorum aliquos puto fuiſſe teſtes oculatos: Petrum Paulum Vergerium, Ivellum, Maruixium Sanctaldegundium: qui citant editionem Venetam apud Pompeium Nave. Carolus Molinæus apud Wolphium Lectionum Memorabilium Centenario 16. ait librum Venetiis editum, cùm Caſa ibi Patræ legatum ageret. Quia autem à Pontificiis ſæpe negari ſolet, noſtrisque propterea mendacii argui, ind eo beneficio ampliſſimi hujus Reipublicæ Senatoris, nuper incidiſſe in editionem Poëmatum aliquot Italicorum, Florentiæ in-8. anno 1548. apud Bernardum Juntam, hoc titulo.* Il primo libro dell' Opere Burleſche di M. Franceſco Berni, di M. Gio: della Caſa, del Varchi, del Mauro, di M. Bino, del Molza, del Dolce, e del Firenzuola: ricorretto, e con diligenza ristampato. *Ubi poſt folium 132. habetur ſceleratum hoc Poëma, ſub hoc titulo.* Capitolo di Meſſer Giovanni della Caſa ſopra il Forno, *conſtans pagiuis ſex, verſibus 166. Exemplar illud inutili in Bibliothecam publicam, ut ſub publica cuſtodia perpetuum Sanctitatis Romanæ monimentum exſtaret, & perfractè negantibus oſtendi poſſet.*

Remarquez, qu'il paroît par ce paſſage que Jan de la Caſe n'a point fait de Livre intitulé *de Laudibus Sodomiæ*, & que ce prétendu Livre n'eſt autre choſe que le *Capitolo del Forno.* Remarquez que ce vers de ce *Capitolo*,

Soleva eſſer già l Forno un' arte ſanta,

Et cet autre,

Dite qualcoſa di quel meſtier ſanto;

s'entendent conſtamment de l'amour des hommes pour les femmes: comme il a été remarqué ci-deſſus. Du reſte, ce Profeſſeur d'Utrecht a fort bien remarqué que ce Poëme, au ſujet duquel on s'eſt tant écrié contre le Caſa, eſt ſon *Capitolo del Forno:* & il eſt le ſeul de tous les Proteſtans, avec Zuingerus, qui paroiſſe avoir lu ce Poëme.

André Rivet, *Caſtigationum Notarum in Epiſtolam Molinæi ad Balzacum*, chapitre 3. paragraphe 8. *Ne quid autem ſupereſſet ad ſceleris complementum, deveniendumfuit ad ſummum gradum: ut etiam in hoc ſacro ſcilicet ordine pæderaſtia publicum haberet laudatorem. Exſtat Venetiis editum apud Trajanum Navum anno 1550. liber de Laudibus Sodomiæ Italicis verſibus, auctore Joanne della Caſa: in quo ſcribit Sodomiam eſſe artem ſingularem; opus bonum, immo divinum: ſeque hoc propriâ experientiâ compertum habere, & non alia magis venere delectari. Fuit tamen ille della Caſa Archiepiſcopus Beneventanus, Papalis Cameræ Decanus, & Legatus Pontificius à Latere ad Sereniſſimam Rempublicam Venetam. Hæc tam ſæda, tam horrenda à Carolo Molinæo J. Cto. in Oratione habita Tubingæ anno 1554. objecta, cùm in Apologia Eccleſiæ Anglicanæ Johannes Ivellus, Anglus Epiſcopus, commemoraſſet, Thomas Hardingus qui Lovanii Apolo-*

pologiæ Confutationem ſuſcepit, factum negare non ſit, quſus, ſed illud, quantum potuit, elevare conatur, ſic ſcripſit ad caput 2. diviſione prima: Si Johannes Caſa, juvenis adhuc & imberbis, priuſquam ſe ad Clerum contulerat, adeoque multò priùs quàm vel Archiepiſcopatu vel Legatione Papæ fungeretur, amatoria quædam Poëmata Italicis numeris, ad imitationem Petrarchæ compoſuit: quo genere, exercitatio omnis cauſa, admodum capiuntur ſi qui ex Italica juventute ingenioſiores ſunt; & deſignato nominatim nemine; nefario facinori aſſentatoriè Orationis fuco, odium potiùs ademit quam laudem attribuit: Qua tamen in re peccatum ab eo eſſe fatemur. Et cùm eximiis alioquin dotibus animi eſſet præditus, ob id ipſum nihilominus adoleſcentiæ erratum Cardinalicii honore per omnem deinde vitam excluſus eſt. Hæc omnia ſi concedamus, & fubducta ratione ritè penſitemus, quid hinc Chriſti Eccleſiæ honoris deperit & Sanctitatis? *Nihil certè: nam Eccleſia Chriſti monſtra talia numquam ſcieus & volens promovet ad dignitates Eccleſiaſticas: numquam talia excuſſat ſcelera, vel expreſſas ſcelerum laudes emollit, diſtinctione inter laudare & odium adimere: numquam exiſtimat dignos Archiepiſcopatu & Apoſtolica Legatione qui ob Sodomiticum ſcelus excluduntur à Cardinalatu. Sed hæc ſunt gravia Sodomitarum ſupplicia Romæ,* &c.

Remarquez, que Rivet n'a point vu le *Capitolo del Forno*, & qu'il n'a fait que copier Charles du Moulin. Remarquez, que ce que Harding a dit, que le Caſa étoit jeune lorſqu'il fit ce Poëme, eſt très-véritable: ce qui a été démontré ciderſſus.

Kippingius dans ſes Supplémens Hiſtoriques, en l'an 1547. *Vergerius, Papæ Nuncius, ad Evangelicam Religionem convertebatur, cùm aliùs expenderet fata Franciſci Spieræ Veneti, qui converſus ad Fidem meliorem, & rurſum deſertor ejus, coram Epiſcopo Beneventano Joanne della Caſa, impuriſſimo homine qui de Laudibus Sodomiæ librum, flammis dignum, ſcripſit, factus,* &c.

Remarquez que Kippingius n'a fait que copier ceux qui ont cru fauſſement que Jan de la Caſe avoit fait un Livre *de Laudibus Sodomiæ.*

Christianus Mathias, dans ſon Théatre Hiſtorique, page 171. de l'édition d'Amſterdam: *Unde Joannes della Caſa Archiepiſcopus Beneventanus, Papalis Cameræ Decanus, anno 1550. Venetiis librum de Laudibus Sodomiæ compoſuit, edidit, multiſque legendum miſit, in quo horrendum Sodomiæ flagitium, artem ſcripſit eſſe ſingularem, & opus bonum, imo opus divinum: ſeque hoc propriâ experientiâ compertum habere, & non alia magis Venere delectari; quemadmodum annotarunt Sleidanus libro 21. & Carolus Molinæus in Oratione Tubingæ habita anno 1554.*

Tout cela a été refuté à l'article de Charles du Moulin.

Jan Balæus, *de Scriptoribus illuſtribus Majoris Britanniæ*, Centurie 5. page 449. *Joannes Baliſtarius, Cathalanus, Carmelitarum Generalis, circa hæc tempora ſcripſit de noviſſimis ad Papam, & de Bello ſorti militantis Eccleſiæ, atque Antichriſti ipſum impugnantis. Sed timeo materiam non reſpondere operis argumento: quòd Gregorio II. Pontifici Opus dedicatum tunc fuerit. Scio tamen noſtris temporibus, hoc Opus à Papiſtis damnari, & auctorem inter Hæreticos poni: ut in Catalogis Arcimboldi Mediolanenſis Archiepiſcopi, & Joanuis Caſæ Archiepiſcopi Beneventani & Apoſtolicæ Cameræ Decani, ſub* Julio III. *patet. Qui Caſa etiam Poëma Italicis rythmis, ſceleſtiſſimus nebulo, de Sodomiæ Laudibus.* Et à la Centurie 8. page 682. *Sub hoc* (Julio III.) *floruit, atque ex illius latere ſanctо prodiit ejuſdem generis Legatus Apoſtaticus, nempe Joannes à Caſa, Florentinus, Archiepiſcopus Beneventanus, Cameræ Apoſtolicæ Decanus, & in toto Venctorum Dominio Nuncius ſummus, cum plenitudine poteſtatis: qui & brevi futurus erat Cardinalis. Magnificus ille Papiſtici cœlibatus Profeſſor, mitratus, raſus, & unctus, atque inſignis Catholicæ Romanæ Eccleſiæ Columna, rythmis Italicis, Poëma ſcripſit: in quo Opere, Sodomiæ, Papiſtarum Dianæ laudes celebravit: illamque appellavit divinum opus, atque affirmavit ſe ea plurimum delectari: imo aliam venerem non cognoſcere. Prob pudor! Opus eſt Venetiis impreſſum, apud Trojanum Navum. At hi non ſunt egregii Archiepiſcopi? His Judicibus utuntur Papa & Diabolus in ſuis Conſiſtoriis. Nam hic poteſtatem habebat Chriſtianos*

Doc-

Doctores pro Hæreticis damnare. Vidi ego Catalogum quem fecit in ſua Legatione: in quo non alios connumerat quam qui puritatem Evangelicæ doctrinæ profitebantur. An non te pudet, *inquit Vergerius*, infelix Archiepiſcope? Tune audes prodire, & libros ſanctos damnare? Tu, qui Poëma ſcripſiſti, qui execrandiſſimum Sodomiæ ſceleus extuliſti tanquam divinum opus? Fateor, *(alibi inquit)* hæc, & longè plura, me adverſus eum ſcripſiſſe, &c. *Hujus Babylonici Carnificis tyrannidem meinens Franciſcus Spiera, homo forenſis & cauſidicus Chriſti veritatem abnegavit, & in ſumma deſperatione deceſſit: ejuſque earnificinam vix Petrus Paulus Vergerius, Juſtinopolitanus Epiſcopus, vir multæ eruditionis, evaſit. Utramque Hiſtoriam Sleidanus habet: qui & Cynædiei ejus libelli mentionem facit* &c.

Tout cela a été réfuté ci-deſſus.

Mr. DE BALZAC dans ſes Diſſertations Critiques, Chapitre VII. en parlant de Monſeigneur della Caſa: *Il étoit Florentin, de très-bonne & de très-ancienne Maiſon. Il avoit été nourri petit Garçon à la Cour de Rome: où d'abord il ut l'approbation de tout ce qu'il y avoit d'honnêtes gens. Sous le Pontificat de Paul Quatrième il fut fait Segretaire des Breſs, & Archevêque de Bénévent au Royaume de Naples. Mais il ne fut pas fait Cardinal. Et on lui donna l'excluſion en plein Conſiſtoire, à cauſe de je ne ſai quoi que je vous dirai à l'oreille. Joſeph Scaliger a publié à ſon de trompe ce que je voulois vous dire à l'oreille. C'eſt dans un Livre qui a pour titre* Confutatio Fabulæ Burdonianæ: *où vous trouverez ces paroles injurieuſes.* Joh. Caſa Archiepiſcopus Beneventanus Etrusco carmine, &c. Et cùm hoc nomine malè audiret, id Iambo ſatis frigido & illepido ad Germanos excuſare conatus eſt. *Je ne ſuis pourtant pas de l'avis de ce Prince dédaigneux. Et ſon Alteſſe de Verone me pardonnera, ſi j'eſtime moins les vers que nous avons d'elle & du Prince Jules ſon Pere, que ceux qu'elle eſtime ſi peu.*

Mr. de Balzac s'eſt trompé en diſant que Jan de la Caſe avoit été fait Archevêque de Bénévent par le Pape Paul IV. Paul IV. fut fait Pape en 1555. le 10. Juin: & Jan de la Caſa fut fait Archevêque de Bénévent le 7. Avril 1544. & Nonce à Veniſe au commencement du mois d'Août de la même année 1544. Voyez ci-deſſous l'article ſuivant. Paul IV. le fit ſeulement Segretaire de ſes Breſs. Il n'eſt pas vrai au reſte qu'on ait donné à Jan de la Caſe en plein Conſiſtoire l'excluſion pour le Cardinalat. Voyez ci-deſſus à l'article du Préſidant de Thou.

Mr. JURIEU, dans ſon Apologie pour les Réformateurs chapitre IX. *Si l'on tenoit regitre de ces Ouvrages qui ont gâté tant d'eſprits & appris tant d'abominations, on trouveroit que de mille ou de dix mille, il n'y en a pas un compoſé par des gens Profeſſans de Profeſſion. Les Auteurs étoient Papiſtes: & quelques-uns membres du Clergé: & même des plus diſtinguez par les grandes dignitez de l'Egliſe. Témoin le Livre du célèbre Jan de la Caſe, le Ciceron, le Virgile, & l'Horace de l'Italie moderne; l'original & le modelle ſur lequel tous les Poëtes & les Orateurs Italiens ont travaillé du depuis. Notre Balzac nous dit, qu'il a écrit en proſe & en vers, en l'une & en l'autre Langue, & avec tel ſuccès dans la vulgaire, qu'aujourd'hui il eſt propoſé pour exemple à ceux qui cherchent la pompe & la dignité du ſtyle, qui veulent ajouter la force & l'éclat à la douceur & à la clarté. Il faillit à être Cardinal. Mais Balzac dit qu'on lui donna l'excluſion en plein Conſiſtoire, à cauſe de je ne ſai quoi que je vous dirai à l'oreille. Ce que Balzac promet de dire à l'oreille de ſon ami, je vous le dirai tout haut, & ſans détour. Il avoit écrit un Livre en vers Italiens de Laudibus Sodomiæ: dans lequel il ſoutient que la.....eſt un Art ſingulier: que c'eſt une Oeuvre, non ſeulement bonne, mais divine: qu'il le ſait par expérience: & qu'il n'y avoit aucun plaiſir de..... auquel il ſe plût davantage qu'à celui-là. Voilà, Monſieur, un célèbre Catholique Romain, qui ſe vante & qui s'accuſe dans toutes les formes du plus éxecrable de tous les crimes. Il avoue qu'il avoit goûté de tous les plaiſirs de la chair: qu'il avoit mis en pratique les effroiables théories de l'Aretin: & qu'après avoir goûté de tout; il s'en tenoit à cet horrible péché qui fit deſcendre des torrens de feu & de ſouffre ſur Sodome. Ce Livre de Jan de la Caſe parut en 1550. à Veniſe, imprimé chez Trajan Nævus: & les Poëmes de Beze furent imprimez à Paris l'an 1548. Beze a donc précédé de deux ans: mais*

Il parut dès 1518.

Cet Imprimeur étoit parle Mr. Jurieu, s'appeloit *Trajan Navus.*

l'autre l'a emporté en impuretez de mille millions de degrez. Les Poëſies de Beze ſont des bagatelles & des ſottiſes, & celles de Jan de la Caſe ſont des blaſphémes & des choſes à faire frémir d'horreur les plus libertins. Cependant, Monſieur, ce Jan de la Caſe fût Archevêque de Bénévent au Royaume de Naples, Segretaire des Brefs, Doyen de la Chambre Papale, & Légat à Latere vers la République de Veniſe. Il me ſemble que ce ſont là les premieres dignitez de l'Egliſe. Thomas Harding, Papiſte Anglois, a voulu diminuer l'horreur de ce fait: mais il s'y prend d'une maniere qui merite que vous y faſſiez attention. Prémierement, il avoüe que Jan de la Caſe dans ſa prémiére jeuneſſe & avant que d'être entré dans le Clergé, & par conſéquant avant que d'être ni Archevêque, ni Légat du Pape, avoit écrit quelques vers amoureux en vers Italiens, à l'imitation de Pétrarque: eſpéce d'écrits auquel les gens Italiens qui ont de l'eſprit, ſe plaiſent extrémement. Il ajoute, que dans ce Livre Jan de la Caſe, ſans nommer perſonne, tâcha d'en diminuer par les fauſſes couleurs de la Rhétorique la haine qu'on avoit pour cet horrible péché, plutôt qu'il ne le loua. En quoi pourtant, dit-il, nous avouons qu'il a tort; & étant d'ailleurs pourvu de merveilleux avantages de l'eſprit, pour cette ſeule faute de ſa jeuneſſe, il fut privé toute ſa vie du Chapeau de Cardinal. Il y a dans cette Apologie bien des choſes ſingulieres, ſans conter celles qui ſont fauſſes. Prémierement il eſt faux que Jan de la Caſa ait fait cet abominable Livre dans ſa prémiére jeuneſſe: adhuc imberbis (comme dit Harding) avant que d'être entré dans le Clergé. Car ſon Livre parut l'an 1550. & il fut avancé quatre ou cinq ans après. Sous le Pontificat de Paul IV. il fut fait Segretaire des Brefs, & Archevêque de Bénévent au Royaume de Naples. C'eſt Balzac qui vous le dit. En quatre ou cinq ans on ne devient pas vieux: & l'on ne paſſe pas ſucceſſivement par tant de dignitez Eccleſiaſtiques. Mais n'admirez-vous pas ce que dit Harding que Jan de la Caſe ne loua pas à proprement parler ce crime: qu'il travailla ſeulement à diminuer l'horreur qu'on avoit pour lui. Cela ne ſied-il pas bien à un célébre Docteur en Théologie d'exténuer & d'excuſer un Livre déteſtable, comme celui-ci, qui a pour ſujet, le Laudibus Sodomiæ? Outre cela, trouvez-vous que ce ne ſoit pas proprement loüer un Crime que de l'appeler une bonne Oeuvre? Une Oeuvre divine? Enfin ne trouvez-vous pas que Harding a une morale bien ſevere? Il trouve que Jean de la Caſe a été bien puni pour avoir publié le crime qu'il avoit commis, parce qu'il n'a été qu'Archevêque, Doyen de la Chambre, & Légat à Latere, & n'a pu obtenir le Chapeau de Cardinal. Voila comme on puniſſoit ſévérement à Rome dans le ſiécle paſſé ce crime déteſtable. Ce Jean de la Caſe fut privé du Chapeau de Cardinal, non parce qu'il avoit eu l'infamie de commettre ce crime, mais parce qu'il avoit l'impudence de s'en vanter devant toute la terre par un Livre imprimé. Pour flétriſſure, il lui fut dit, Vous ne ſerez jamais Cardinal: mais à cela prés, vous ſerez tout ce qu'il vous plaira. Après cela, on ne peut pas ſe plaindre du relâchement de la Morale de l'Egliſe?

Mr. de Balzac a trompé Mr. Jurieu. Jan de la Caſe fut fait Archevêque de Bénévent, & Nonce à Veniſe, par Paul III. comme il a été remarqué, & non pas par Paul IV. Sleidan, qui ne doit pas être ſuſpect à Mr. Jurieu, fait mention de Jan de la Caſe en ces deux qualitez en 1548. & Paul IV. comme il a été auſſi remarqué, ne fut Pape qu'en 1555. Jan de la Caſe fut fait Archevêque de Bénévent le 7. Avril 1544. comme l'a écrit Ferdinando Ughello dans ſon *Italia Sacra*, au chapitre des Archevêques de Bénévent: & il étoit (1) Nonce à Veniſe cès 1546. car c'eſt lui dont a parlé Fra Paolo dans ſon Hiſtoire du Concile de Trente, lorſqu'il a dit en 1546. parlant du Vergerio, Evêque de Capo d'Iſtria: *Ma giunto a Venezia, gli fù proibito d'andar al Veſcovato dal Nuncio; quale aveva ricevuto ordine di Roma di formar proceſſo contro di lui*: ce qui a été véritablement remarqué par Mr. Amelot de la Houſſaye dans ſa Note marginale

¶ 1. Après avoir dit que Jean de la Caſe fut fait Archevêque de Bénévent le 7. Avril 1544. ce n'eſt pas ſans doute parler juſte, d'ajouter immediatement, qu'il étoit Nonce à Veniſe dés 1546. d'autant plus que douze lignes plus bas, & trois pages plus haut, M. Menage lui-même reconnoit que Jean de la Caſe etoit Nonce à Veniſe dès le commencement du mois d'Août 1544.

¶ 2.

nale ſur cet endroit de Fra Paolo. (2) J'apprens de la Lettre 16. du Livre onziéme des Lettres Italiennes du Cardinal Bembo, écrite à Girolamo Quirino, que Monſeigneur de la Caſe fut envoyé Nonce à Veniſe la même année 1544. au commencement du mois d'Août. Voyez ci-deſſus à l'article de Mr. de Balzac. Ce que Thomas Harding a dit que Jan de la Caſe avoit fait dans ſon extrême jeuneſſe le Livre dont on le blâmoit, eſt donc très-véritable. Je l'ai démontré au chapitre précédent. Et Mr. Jurieu qui prétent que ce Livre fut fait en 1550. c'eſt-à-dire neuf ans ſeulement avant la mort du Caſa; (car le Caſa (3) mourut en 1559. & non pas, comme l'a écrit Mr. Baillet, en 1556.) s'eſt encore trompé en cet article. Et ce qu'il dit que Monſeigneur de la Caſe ſe vante, dans le Poëme dont eſt queſtion, du plus éxécrable de tous les crimes: qu'il y dit que ce crime eſt non ſeulement une bonne œuvre, mais une œuvre divine: qu'il le ſait par expérience: & qu'il n'y avoit aucun plaiſir de la chair auquel il ſe plût davantage qu'à celui-là: qu'il avoit mis en pratique les éfroiables théories de l'Arétin: & qu'après avoir goûté de tout, il s'en tenoit à cet horrible peché &c. ne ſe trouve point dans le *Capitolo del Forno*: ce qui fait voir que Mr. Jurieu n'a point lu ce Poëme: & qu'il n'en a parlé que ſur le témoignage de Charles du Moulin: lequel a été réfuté ci-deſſus. Il eſt d'ailleurs à remarquer que Mr. Jurieu eſt Proteſtant, & ardant Proteſtant; & que ce qu'il a dit contre Monſeigneur de la Caſe, il l'a dit dans un Livre fait pour décrier les Catholiques. Et là-deſſus je renvoye Mr. Baillet à ſon Traité des Préjugés. J'oublioís à remarquer que Mr. Jurieu s'eſt encore mépris en diſant que l'édition des Poëſies de Beze a précédé celle du prétendu Livre de Jan de la Caſe. Voyez ci-deſſus ce qui a été dit de la premiere édition du *Capitolo del Forno*.

Encore une fois: Mr. Baillet qui eſt un Prêtre, doit être bien déplaiſant & bien honteux d'avoir aidé aux Proteſtans à diffamer un Archevêque & un Nonce, & un des plus honnêtes hommes du monde.

Il eſt au reſte à remarquer, que Mr. Baillet n'a lu dans les Originaux aucun paſſage de tous ceux qu'il cite dans ſes Preuves pour la confirmation de ce qu'il a dit contre Monſeigneur de la Caſe; à la reſerve du paſſage de Mr. Jurieu; & qu'il a pris toutes ſes autres citations de cet endroit de la France Orientale de Mr. Colomiez, page 142. *Quod carmen è noſtris* (le Poëme prétendu de Jan de la Caſe) *culpant Joh. Sleidanus ad annum* 1548. *Carolus Molinæus in Oratione habita Tubingæ anno* 1554. *referente Wolphio Lectionum Memorabilium centenario* 16. *Simlerus in Epitome Bibliothecæ Geſneri, Thomas Naogeorgus ad finem Regni Papiſtici: Henri Eſtienne, chapitre* 13. *du premier Livre de ſon Apologie d'Hérodote. Cyprianus à Valera, in Tractatu Hiſpanico de Papa, pag.* 234. *Johannes Ivellus in Apologia Eccleſiæ Anglicanæ, pag.* 69. *Andreas Rivetus ſub finem capitis tertii Caſtigationum Notarum in Epiſtolam Molinæi ad Balzacum. Gisbertus Voetius in Diſputationibus Selectis, Tomo* 1. *pag.* 205. *& alii. Sed nemo, quod ſciam, præter reverendum parentem, animadvertit, idem Poëma cenſurâ notatum à Guillelmo Cantero, Pontificio, Theodori fratre, qui in hæc verba, Præfatione in Propertium editionis Plantini* 1569. Quis ferat, quod ſuperioribus annis accidit Caſalem quemdam, ſummum propè dignitatis in Hierarchia gradum obtinentem, carminibus turpiſſimis inſanda flagitia publicè prædicare? En egregium familiæ divinæ columen: cujus turpitudo ſatis per ſe magna non ducitur, niſi ad eam impudentiſſima accedat gloriatio. *Hæc, & alia in libello noſtro inſcripto* Raretez d'Etude. Mr. Baillet n'eſt qu'un Copiſte.

Je finis ce long chapitre par un extrait d'une Lettre de Monſieur de la Monnoie à Mr. l'Abbé Nicaiſe, & par un autre extrait d'une Lettre de Mr. Magliabechi à Mr. Bigot. Voici l'endroit de la Lettre de Mr. de la Monnoie: *Il eſt ſûr que ſi les emplois que le mérite de Monſeigneur*

¶ 2. Pour citer nettement & exactement il faloit dire: *J'apprens du ſecond Volume des Lettres Italiennes du Bembo Lettre* 16. *du Livre* II.

3. ¶ Jean Baptiſte Caſotti, Académicien de la Cruſca, qui a écrit la Vie du Caſa, & examiné avec ſoin l'epoque dont il s'agit, dit que le Caſa ne le 28. Juin 1503. mourut le 14. Novembre 1556.

gneur de la Caſe lui procura, ne l'euſſent obligé, en qualité de Nonce, à rechercher les perſonnes qui de ſon tems prévariquoient dans la Religion, on n'auroit rien plus ſongé à ſon Capitolo qu'à ceux du Bernia, du Mauro, du Molza, qui ne ſont pas moins licentieux: & que le ſeul bonheur d'avoir été faits par des Auteurs ſans conſéquance, a ſauvez de la cenſure des Proteſtans. Les Proteſtans ſe voyant pourſuivis par cet Archevêque, après avoir examiné ſa vie, ne trouverent que ce petit péché de jeuneſſe à lui reprocher. La même choſe eſt arrivée à Beze. S'il fût demeuré Catholique: ou même ſi ſe ſejant Huguenot, il ſe fût moins diſtingué dans ſon parti, & qu'il ne nous eût pas irritez par les Livres qu'il écrivoit contre notre Religion, nous ne nous ſuſſions pas écrież, comme nous avons fait, contre ſon Epigramme de Candide & d'Audebert. Voici celui de la Lettre de Mr. Magliabéchi: *Certo, che fù ſua grandiſſima diſgrazia* (c'eſt du Caſa dont parle Mr. Magliabéchi) *l'aver per nemico Pietro Paolo Vergerio, uomo, toltane l'empietà, di grande ſtima, ſi per lettere, come per altri capi, come V. S. Illuſtriſſima avrà potuto vedere dalla Dedicatoria che gli fà Andrea Divo, Giuſtinopolitano, della ſua Traduzzione d'Omero; da Giorgio Logo, Sileſio, ne' verſi indirizzati ad eſſo, che ſono in principio della ſua edizzione di Grazzio, e degli altri Poëti de* Venatione: *e da cento e cento altri Scrittori noſtri Cattolici: per tralaſciare i Proteſtanti; nel numero de' quali il Vergerio per ſua diſgrazia entrò, apoſtatando dalla noſtra ſanta Fede. Io non intendo di far qui l'Apologista del Caſa: troppo chiare ſono l'infamità che ſi leggono in quel ſuo ſporco Capitolo,* &c. *Conſtituzioni, come à detto, fù ſua gran diſgrazzia l'aver per nemico il Vergerio. Ognun vede le orribili infamità nel medeſimo genere che ſi trovano nel Bernia nel Capitolo a M. Antonio da Bibbiena, e nell' altro Capitolo ſopra un Garzone, ed in mille altri luoghi: in Curzio da Marignolle: nel Ruſſoli: in Marco Lamberti: nel Perſiani: ed in cento e mille altri noſtri Poëti Fiorentini; per tralaſciare altri quaſi infiniti di altre patrie. Ne' ſoli Sonetti del noſtro Luigi Pulci, e del noſtro Matteo Franco, ſono, oltre all' oſcenità, coſe tanto eſſecrandamente empie, che un ateo aſſatto non potrebbe ſcrivere più ſcelleratamente di quel che ſi facciano eſſi. Niuno ad ogni modo di eſſi parla: e contro l'Caſa ſtride tutto il Mondo, perche ebbe per nemico Pietro Paolo Vergerio. Circa a quello che V. S. Illuſtriſſima mi domanda, cioè, ſe niuno à fatte Apologie nel detto Caſa, le riſponderò, che eſſo medeſimo nel primo luogo ſi diſende in alcuni ſuoi verſi Latini ad Germanos, che ſi trovano ſtampati a carte 254. e 255. del primo Tomo di* Carmina Illuſtrium Poëtarum, &c. *Una altra ſua Apologia contro il Vergerio è in manoſcritta nella mia povera Libreriuola: che è anche coſa aſſai grande, e degna di eſſere ſtampata.*

CXXI.

Addition au chapitre de Chalcondyle. Quelques particularitez touchant Melchior Volmar.

MONSIEUR BAILLET. *Voſſius prétand que Chalcondyle eſt plus plein que Chryſolore. Il ajoute, que Pierre Danès Evêque de Lavaur avoit coutume de louer exceſſivement les Queſtions ou les Exercitmes de Chalcondyle, & que Budé les fit mettre au jour par Melchior Volmar.* Tom. 2. pag. 327.

MENAGE. La Préface que Melchior Volmar de Rotville, Profeſſeur à Tubinge, ou, comme l'a appellé Joachimus Camerarius, *Melior Volmar*, eſt un chef-d'œuvre en matiére de Préface. Et Mr. Baillet, qui eſt un Grand Bibliothécaire & un Savant, devroit l'avoir vuë. Et il paroît qu'il ne l'a point vuë par ce qu'il rapporte ici de Voſſius: qui ſe trouve dans cette Préface. Quoi que Melchior Volmar fût un homme ſavant en Grec & en Latin, il n'a pourtant jamais rien imprimé que cette Préface, ſi on en croit Bene dans le Portrait qu'il a fait de Volmar. *Fuit autem vir iſte omnibus tum corporis tum animi dotibus excellens, ac præſertim eximiâ in pauperes munificentiâ inſignis, & ab omni ambitione tam remotus, ut, quamvis Græcè, & Latinè ſcribendo excelleret, nihil tamen præter unicam perelegantem Præfationem, Grammaticæ Græcæ Demetrii Chalcondylæ præpoſitam, ediderit.* Mais il ne faut pas l'en croire: Volmar ayant fait imprimer en 1523. à Paris in-4. un Commentaire ſur les deux premiers Livres de l'Iliade d'Homere. Il dit dans

dans la Préface de ce Commentaire, qu'il a été Correcteur d'Imprimerie de Gourmont. Beze avoit vu ce Commentaire: car c'eſt ſur ce Commentaire qu'il a fait cette Epigramme:

Maonidem ingrati privârant lumine Divi, &c.

Laquelle a pour titre, *De Commentariis D. Melchioris Volmarii, præceptoris charisſimi, in Homeri Poëſim.* Elle eſt imprimée à la page 59. de la prémiére édition des Poëſies de Beze. Et il eſt étrange que Beze ne ſe ſoit pas ſouvenu de l'avoir vuë. Beze dédia à Volmar cette prémiére édition de ſes Poëſies, qui eſt de Paris 1548. Et il a fait pluſieurs vers à ſa louange & à la louange de ſa femme, qui mourut le même jour que lui en 1561. à Iſne. Beze avoit été ſon diſciple à Orleans. Car Volmar avoit enſeigné à Orleans les Lettres Humaines. Il les enſeigna enſuite à Bourges: où il ut Calvin pour diſciple. J'apprens de Mr. Catherinot Avocat du Roi de Bourges, qu'au ſujet de Volmar la Ville de Bourges ordonna qu'à l'avenir aucun homme de la Religion prétendue Réformée ne régenteroit à Bourges.

CXXII.

Addition au chapitre de Ficin, & à celui de Paſſerat. Ignorance de Mr. Baillet dans ſon métier de Bibliothécaire.

Tom. 2. pag. 326.

MONSIEUR BAILLET. *Nannius a écrit, que par la Traduction de Ficin on voit aſſez bien ce que l'Auteur adit, mais qu'on ne voit pas comment il l'a dit: qu'il n'a point ſceu exprimer, ni le mouvement des paſſions, ni la grace des figures, ni la force, ni la beauté, ni les agrémens, ni la dignité, ni l'élégance, ni les plaiſanteries, ni les ſubtilitez de ſes Auteurs: Et que quoique qu'on s'apperçoive aſſez, par exemple, dans la verſion de Platon, de ce que ce Philoſophe a voulu dire, néanmoins ſi Platon pouvoit revenir au monde pour la lire, il ne lui ſeroit preſque pas poſſible de s'y reconnoître lui-même. Car on ne trouve point dans le Latin cette force héroique, cette ſublimité, cette élévation du grand ſtyle, & cette heureuſe abondance de l'Original Grec.*

MENAGE. Pincianus a encore enchéri ſur Nannius. Voici ſes termes; qui ſont de ſes Rétractations ſur Pomponius Méla, Livre 2. chapitre 1. TUM STATIONE ATQUE MORTE. *Emendavimus*, Tali ſtatione atque morte, *teſtimonio multorum Auctorum. Nec ſubiit tunc Platonem citare in Dialogo qui inſcribitur*: Minos, vel de Lege. *Ejus verba, ex tralatione Marſilii Ficini ſunt*: Eo planè, veluti Legum Cuſtode, per urbem uſus eſt Minos, ad reliquam verò creatam cuſtode Talo. Talus enim ter quotannis pagos omnes luſtrabat, Leges eorum obſervaturus, tabulis æreis Leges inſculptas circumferens: unde æreæ nominatæ ſunt. *Hæc Plato: cujus poſtrema illa verba*, unde æreæ nominatæ ſunt, *perperam vertit Marſilius: homo quidem mediocri ingenio & eruditione, mediocri item Græcæ ac Latinæ Linguæ cognitione præditus, verùm in humanis ſtudiis parum verſatus, ſuperque aſper & durus nimis Interpres. Transferre igitur debuit Ficinus*, Unde æreus appellatus eſt. *Sic enim Græca præverunt exemplaria. Et Talus ipſe, ut probavi, æreus à Poëtis fictus, appellatuſque eſt, non Leges. Sed de erroribus Marſilii in Tralatione Platonis, alio loco dicturi ſumus uberiùs.*

Mr. BAILLET. *Paſſerat a fait des Commentaires ſur Catulle, Tibulle & Properce, que Mr. de Thou eſtime fort accomplis & très-dignes des louanges de tout le monde. On en a auſſi de lui ſur Plaute, qui ne ſont pas moins eſtimez.* Tom 2. pag. 190.

MENAGE. Il n'eſt point vrai qu'on ait des Commentaires de Paſſerat ſur Plaute. Ce que Paſſerat avoit fait ſur ce Poëte, non ſeulement n'a jamais été imprimé, mais il n'a jamais paru écrit à la main. *Atque utinam quæ in Ciceronem, Plautum, & alios Linguæ Latinæ præcipuos Auctores accuratè ac diligenter adnotavit, aliquando quoque prodeant, nec diutiùs in tenebris magno ſtudioſorum incommodo ſepulta delitéſcant*, dit Scévole de Sainte Marthe dans l'Eloge de Paſſerat. (1) Et je

¶ 1. Le P. Labbe néanmoins pag. 371. de ſa nouvelle Biblioth. de Mſſ. dit qu'Iſaac Herauld fils de Didier lui montra un jour un Catalogue de Mſſ. venus d'Angleterre parmi leſquels, étoient des Commentaires de Paſſerat ſur trois Comédies de Plaute, *Miles gloriſus*, *Cuſina*, & *Muſtellaria*.

je mets en fait, qu'il n'y a présentement personne au monde qui ait vu ces Commentaires.

Je ne sai au reste où Mr. Baillet a pris cette grande estime de Mr. de Thou pour les Commentaires de Passerat sur Catulle, Tibulle, & Properce. Il n'en est parlé, ni dans le 127. Livre de l'Histoire de Mr. de Thou, à l'endroit où Mr. de Thou a écrit la mort & l'éloge de Passerat, ni dans aucun autre endroit de ses Ouvrages; ni dans l'Eloge de Passerat de Sainte Marthe; ni dans sa Vie imprimée à la tête de ses Opuscules. Mr. Baillet devoit remarquer que les Commentaires de Passerat sur Properce sont admirez par Schiopius. Voici comme Schiopius en parle: *In Propertium Commentarius Johannis Passeratii: quo nunquam quicquam visum fuit perfectius.* C'est dans son *Syllabus Auctorum Linguæ Latinæ ætatis aureæ.*

CXXIII.

Justification des vers que j'ai faits, après avoir dit que je n'en ferois plus.

J'Ai fait une Epigramme Latine, par laquelle j'ai dit adieu aux Muses, en ces termes:

MUSIS VALE DICIT MENAGIUS

Dum mihi fervebat juvenili in corpore sanguis,
Et decuit, numeris lusimus innumeris.
Turpe senex Vates: senior, calamoque, lyraque,
Ceteraque hic pono ludicra; Musa vale.

Et depuis ce tems-là j'ai continué d'en faire. Mr. Baillet se déchaîne là-dessus contre moi avec fureur, comme si j'étois le plus grand parjure du monde. Je répondrai ici à son accusation quoique son accusation ne mérite pas de réponse. On a dit que les sermens des Amans n'entroient point dans les oreilles des Dieux: que Jupiter s'en mocquoit: qu'autant en emportoit le vent. Il en est de même des sermens des Poëtes. Et j'ose assurer qu'il n'y a jamais eu de Poëte qu'il n'ait fait des vers après avoir dit en public ou en particulier qu'il n'en feroit plus.

Horace a dit dans sa prémiére Epitre,

Nunc itaque, & versus, & cetera ludicra pono;

Et depuis ce tems-là il a fait un grand nombre de vers.

Bucanan, étant Régent à Paris au Collége de Sainte Barbe, écrivit une Elégie sur la misére des Régents de Paris, dans laquelle il dit adieu aux Muses.

Ite leves nugæ sterilesque valete Camenæ,
Grataque Phœbæo Castalis unda Choro.
Ite: fat est: primos vobiscum absumpsimus annos:
Optima pars vitæ deperiitque mea, &c.

Ite igitur, Musæ steriles, aliumque ministrum
Quærite: nos alio sors, animusque vocat.

Et depuis ce tems-là il a fait un million de vers.

Ronsard a dit, dans l'Ode cinquiéme du Livre troisiéme de ses Odes:

Toi qui chantes l'honneur des Rois
Polyhymnie, ma douce Muse,
Ce dernier labeur de mes doits
Dessus ton Luth ne me refuse.
J'ai souvenance que tes mains
Jeune Garçon me couronnérent,
Quand j'eus mâché les lauriers saints
Que tes compagnes me donnérent.
Mais or, par le commandement
Du Roi, la lyre j'abandonne,
Pour entonner plus hautement
L'Airain enroué de Bellonne.
Toutefois, ains que de tenter
L'Instrument de telle Guerriere,
Encourage-moi de chanter
Pour adieu cette Ode derniere:

Et il a fait plusieurs Odes depuis ce tems-là.

Malherbe avoit fait de grands sermens, entre les mains des Muses, de ne plus faire de vers après qu'il auroit célébré la Reine Marie de Médicis:

Non, Vierges, non, je me retire
De tous ces frivoles discours:
Ma Reine est un but à ma lyre
Plus juste que nulles amours.
Et quand j'aurai, comme j'espére,

Fait

Fait ouïr du Gange à l'Ibére
Sa louange à tout l'Univers,
Permesse me soit un Cocyte,
Si jamais je vous sollicite
De m'aider à faire des vers:

Et depuis ce tems là il a fait un nombre infini de Vers.

Mr. Hallé de Caen a dit dans un de ses Poëmes, par lequel il invite les Poëtes à faire des vers sur l'immaculée Conception de la Vierge,

Hæc Mariana tenus fuerint Epinicia, nostris
Cantibus emodulata, ob partas de Stygе palmas,
Calcatum & Stygii Caput obtritumque Draconis.
Jam me grandævum, cessare in carmina tempus,
Atque vale castis æternum dicere Musis.
Fessus ego hic plectrum, citharamque, artemque repono:

Et depuis ce tems-là il a fait un grand nombre de vers sur le même sujet.

Mr. Sarasin ayant été accusé d'avoir fait des vers contre le Cardinal Mazarin, fit de grands sermens de ne faire jamais de vers. C'est le sujet de l'Elégie Latine que j'ai adressée à Mr. le Prince Louïs de Bourbon. Voici l'endroit de cette Elégie qui regarde cette particularité:

Ille tuus Vates, nostri Saracenus amores,
Cujus Amor versus & Venus ipsa canit,
Heu! Solitam abjecit juratus Appollinis artem,
Fregit & iratâ plectra canora manu.
Ah quoties, & quæ, mittebat carmina nobis,
Per ludum reddens mutua, parque jocum!
Nunc canimus surdo: scopulis taciturnior ipsis,
Menagio reddit carmina nulla suo.
Si potui placuisse tibi, jurantia verba
(Namque potes) solitum pondus habere veta.
Divini celeres Vatis perjuria ventos
Per mare, per terras irrita ferre jube:

Et depuis ce tems-là il a fait un grand nombre de vers.

Mr. Corneille avoit protesté publiquement qu'il ne feroit plus de Piéces de Théatre: Et quelques années après, aiant été prié par Mr. Fouquet, Surintendant des Finances, de faire l'Oedipe, il le fit: & il a fait ensuite plusieurs autres Tragédies.

Mr. Santeuil, de Saint Victor, a protesté hautement dans la Dédicace de ses Hymnes à Mr. Pélisson qu'il ne feroit plus de vers sur des matiéres profanes, & depuis ce tans-là il en a fait un très-grand nombre.

Mr. de la Fontaine avoit juré hautement qu'il ne feroit plus de Contes en vers: & deux jours après il recommança à en faire. C'est ce que nous apprenons de cet endroit de son Conte de la Clochette:

O combien l'homme est inconstant, divers,
Foible, léger, tenant mal sa parole!
J'avois juré hautement en mes vers
De renoncer à tout conte frivole.
Et quand juré? C'est ce qui me confond.
Depuis deux jours j'ai fait cette promesse.
Puis fiez-vous à Rimeur qui répond
D'un seul moment.

Encore une fois: il n'y a jamais eû de Poëte qui n'ait fait des vers après avoir dit qu'il n'en feroit plus.

CXVII.

Justification des Vers de Galanterie que j'ai faits après avoir protesté que je n'en ferois plus.

MAis j'ai protesté dans une de mes Elégies Latines, que je ne ferois plus de Vers de Galanterie: & j'ai continué d'en faire. *Nous voyons*, dit Mr. Baillet, *que Mr. Menage est retourné à ses premiéres habitudes peu de tems après avoir formé sa Composition Chrétienne:* (Il parle d'un de mes Madrigaux Italiens, intitulé *Christiana Compunzione*) *& qu'il est retombé dans les mêmes engagemens qu'il nous avoit dépeints comme fort criminels. C'est ce qu'il nous apprend lui-même dans une Elégie Latine, où le repentir l'ayant repris une seconde fois, il témoigne pour ce coup être entiérement converti: se trouvant chargé d'une nouvelle confusion de voir que*

sa vieillesse n'étoit pas moins embarassée dans ce commerce que l'avoit été sa jeunesse. Il demande ensuite à son Evêque, au Médecin de son ame, qu'il le réduise en pénitence: qu'il le mette dans le sac & sous la cendre: qu'il lui ordonne des jeûnes, des disciplines, & tout ce qu'il voudra: qu'il est préparé à tout. On s'imagineroit peut-être que Mr. Ménage a fait des crimes énormes, parce que son humilité lui fait demander d'être confondu parmi les scélérats. Cependant Mr. Ménage a toujours mené une vie irréprochable aux yeux des hommes. Il a toujours vécu avec honneur. Et lui-même, tout abandonné qu'il est à la componction de son cœur, n'est pas assez hardi pour oser dire qu'il ait jamais fait d'autre mal en public que d'avoir fait des vers trop libres & trop galans, & d'avoir contrefait l'Amant. C'est donc de ses vers dont il s'accuse, & dont il veut faire pénitence: jugeant avec toutes les personnes judicieuses, que ce ne sont pas toujours les Pièces les plus dissolues qui corrompent davantage les mœurs: soit parce qu'on est en garde contre le poison qu'elles présentent à découvert: soit parce qu'il n'y a que ceux qui sont déja corrompus qui les lisent: mais que celles qui renferment le poison sous des expressions chastes & innocentes, sont beaucoup plus criminelles. De sorte que si depuis cette déclaration publique Mr. Ménage est encore retombé dans ses anciennes habitudes, qui est celui qui aura le cœur assez dur pour n'être point touché de la foiblesse de l'homme?

Quelle rage? quelle fureur? Mais à quel propos Mr. Baillet dit-il de moi toutes ces choses injurieuses? Son dessein est de faire un Livre des Jugemens des Savans sur les principaux Ouvrages des Auteurs. Il proteste en plus d'un endroit de son Livre qu'il n'y dit rien de sa tête. Ce sont ses termes: Y a-t-il ô quelques Savans qui m'ayent accusé dans leurs Ouvrages comme d'un crime, d'avoir fait des vers trop libres & trop galands, & d'avoir contrefait l'Amant? Mr. Hallé de Caen au contraire a loué l'honnêteté de mes vers:

——— *Vir factus ad unguem*
Menagius: Musa Andino cui molle decorumque
Andini annuerunt Vatis, tenerique pudicas
Nasonis veneres.

C'est ce qu'il a dit de moi dans son Poëme sur la mort du Pere Bourbon. Mr. Baillet dit que je demeure d'accord moi-même de ce crime dans une de mes Elégies Latines; cette Elégie est celle que je fis, en retournant dans ma patrie, d'où j'avois été absent pendant vingt ans. Je prans droit par les charges. Et pour cela, je supplie mes Lecteurs de trouver bon que je produise ici l'Elégie dont est question. La voici:

ÆGIDIUS MENAGIUS POST ANNOS XX. PATRIAM REVISENS.

Salve, &c.

Où est-il dit dans cette Elégie que c'est pour avoir fait des vers trop libres & trop galans, & pour avoir contrefait l'Amant, que j'ai demandé à mon Evêque d'être mis en penitance? Ces vers,

Et mea non unquam nugari desiit ætas:
Et nondum lusus, deseruique joco:

comprennent une expression générale: qui ne veut dire autre chose, sinon que j'avois badiné toute ma vie; & qu'à l'âge où j'étois, qui approchoit de soixante ans, je n'avois pas même encore tout-à-fait renoncé aux badineries. Cette expression ne comprent pas plutôt mes écrits que mes actions: plutôt mes vers que ma prose: plutôt mes vers Erotiques, pour user du terme de Mr. Baillet, que mes vers Satiriques.

Que si Mr. Baillet dit que j'ai protesté dans cette Elégie de ne plus écrire sur des sujets profanes,

——— *Vitæ quodcumque sequetur,*
Hoc tibi, Summe parens, hoc tibi, Christe, dico.

Et que je n'ai pas laissé cependant depuis ce tems-là, d'écrire des choses galantes, je lui demanderai, si ayant promis à Dieu de ne plus retomber dans quelque peché mortel, il n'y est point retombé: car qui est l'homme qui ne péche point? Il n'y a guere de Poëte Chrétien qui n'ait fait quelques vers de dévotion, dans lesquels il n'ait promis à Dieu de ne plus faire de vers profanes, & qui n'en ait fait nonobstant

où n'a-t-il pas dit Marc Aurele.

tant cette promeſſe. Monſieur Godeau, Evêque de Graſſe, que je nomme par honneur ; après avoir proteſté publiquement qu'il ne feroit plus que des vers de dévotion, non ſeulement a fait un grand nombre de vers profanes, mais il a même fait des vers de galanterie, comme je le ferai voir au chapitre dernier de ces Remarques. Monſignor della Caſa, Archevêque de Bénévent, après avoir fait ce beau Sonnet de dévotion,

Io, che l'età ſolea viver nel fango,
Oggi, mutato il cor da quel ch'i' ſoglio,
D'ogni immondo penſier mi purgo e ſpoglio,
E'l mio lungo fallir correggo, e piango.

Di ſeguir falſo duce mi rimango.
A te mi dono, ad ogni altro mi toglio.
Nè rotta nave mai partì da ſcoglio
Si pentita del mar, com'io rimango.

E poich'al mortal riſchio è gita invano,
E ſenza frutto i cari giorni à ſpeſi
Queſta mia vita, in porto ormai l'accolgo.

Reggami per pietà tua ſanta mano,
Padre del Ciel: che poich'a te mi volgo,
Tanto t'adorerò quant'io t'offeſi.

Il a fait enſuite un très grand nombre de vers d'Amour.

Malherbe dans le Sonnet qu'il a fait ſur les Oeuvres Spirituelles de Mr. du Maine, a dit,

Je renonce à l'amour, je quite ſon empire;
Et ne veux point d'excuſe à mon impiété;
Si la beauté des Cieux n'eſt l'unique beauté
Dont on m'orra jamais les merveilles écrire.

Et il a fait enſuite un nombre infini de vers d'Amour.

Le Pere Vavaſſeur de la Compagnie de Jéſus avoit fait ſerment de ne plus faire de vers ſur des matiéres profanes, & ſur des perſonnes vivantes: comme il paroît par cet endroit de ſon Elégie ſur la mort du Pere Bourbon:

O mihi tot longos tractari, Muſa, per annos
Deſita, jamque procul juſſa valere, redi.
Sæpe ego vivorum juravi facta ſilere:
Sæpe lequi noſtris nil, niſi ſacra, modis.
Nec mutor: facior eſt Vates, & mortuus: huic me
Juſta, licèt ſerus, ſolvere juſſit amor.

Et depuis ce tems-là il a fait un nombre infini de vers ſur des matiéres profanes & ſur des perſonnes vivantes. Il y a mille autres ſemblables exemples dans les Poëtes Chrétiens de toute ſorte de matiéres.

Je reviens à mon Elégie. Quoique je n'aye pas ſuivi ponctuellement la réſolution que j'avois priſe de ne plus travailler ſur des ſujets profanes, il ne s'en faut pourtant guére que je ne l'aye ſuivie. J'ai fait depuis ce tems-là une Epigramme pour mettre ſous l'image de St. Bruno; j'ai fait (1) un Epitaphe Chrétien pour Guionne Ménage ma ſœur : j'ai fait une Hymne à la Vierge: j'ai fait une Elégie à Mademoiſelle le Fèvre, qui eſt aujourd'hui Madame Dacier, pour la convier de ſe faire Catholique. J'ai fait une Epigramme ſur ma réconciliation Chrétienne avec Monſieur Chapelain. J'ai fait des vers à la louange du Pape, au ſujet de la levée du Siége de Vienne. J'ai fait des vers pour le Roi au ſujet des Temples des Huguenots qu'il a démolis. Il eſt à remarquer que mes Poëmes n'ont pas été imprimez par l'ordre du tans qu'ils ont été faits.

Mais quoique je ne me trouve pas coupable du crime dont m'accuſe ici Mr. Baillet, & que je ſois comme aſſuré que jamais mes vers n'ont fait pécher mes Lecteurs du côté de l'amour, je demeure d'accord que je ſuis un grand pécheur, & que je ſuis coupable envers Dieu de pluſieurs crimes conſidérables, & beaucoup plus conſidérables que celui dont m'accuſe ici Mr. Baillet.

¶ 1. On dit plutôt aujourd'hui *Epitaphe Chrétienne*, M. Ménage a dit de même pag. 177. *Epitaphe imprimé* pour *imprimée*.

CXXXIII.

Juſtification des Vers que j'ai faits dans un âge avancé.

J'Ai dit dans la derniére de mes Epigrammes Latines, que c'eſt une vilaine choſe qu'un vieux Poëte. *Turpe ſenex Vates.* J'ai dit la même choſe dans mon Elégie à Mr. de Sorbiere.

Deſine, Sorberi, nos poſcere deſine verſus:
Luſtra decem Muſas eripuêre mihi.
Scilicet Aonidum juvenes chorus ille Sororum
Diligit, & ſurda reſpicit aure ſenes.
Frondibus æternis canos ornare capillos
Ipſe fugit flavis pulcher Apollo comis.
Dedecet incanum calamo triviſſe labellum.
Turpe ſenex Miles: turpe Poëta ſenex.

J'ai dit dans mon Elégie à Mr. Grævius ſur la mort de Mr. Heinſius,

Heinſiada mortem, Heinſiada mihi funera narrat:
Et tu me carmen ſcribere, amice, jubes.
Singultus inter, gemitus inter, lacrimaſque,
Dulce queat quiſquam concinuiſſe melos?
Cantatrix cœlum poſcit Philomela ſerenum.
Turbati ripam fluminis odit olor.
Et tuus horribilis, GRÆVI, mihi nuncius omnes
Expulit ex omni pectore lætitias, &c.
Scribere me carmen fineret dolor, haud ſinit ætas.
Jam mihi bis ſeptem luſtra peracta ſeni.
Scandere me prohibent divini culmina montis,
Infirmique pedes, invalidumque latus.

Et j'ai dit dans mon Ode Anacréontique à Meſſieurs de Court & Dacier,

Καλὸ φίλαι ἑταίραι
Συνορίς, ὦ ἑταῖραι
Ἑρμειαὶ, παθεινοὶ,
Μάτην με προτρέπεσθε,
Μὶ τὸν γέροντα ὑμῖν
Καλὸν μέλος ποιῆσαι.
Μῶσαι, κέρσαι, ποιητὰς
Γέροντας οὐ φιλοῦσι.
Καταφθίσει ἑαδότως
Φοῖβος ὁ χρυσοχαίτης
Φεύγει κάρηα λευκὰ.
Καλὸν μέλος ποιῆσαι
Καλὸν νέοις ἰρωσῖς.
Ἀισχρὸν, γέροντ ἰρώτας.
Ἀισχρὸν, γέροντ ποιητάς.

Mr. Baillet ſe ſert de ces deux prémiers endroits de mes Poëſies, pour me convaincre par mon propre témoignage d'avoir fait une vilaine action; ou du moins une action indécente; en feſant des Vers dans un âge avancé. Je réponds à Mr. Baillet, que dans un autre endroit j'ai loué les Poëtes vieillards: c'eſt dans mon Elégie à Mgr. le Daufin:

Tu vatem ne ſperne ſenem, matura Seneſtus
Culta magis condit carmina, docta magis.
Dulcior occidui fulget lux languida Phœbi:
Dulcius & cantat mox moriturus olor:

Et que les Poëtes & les Orateurs diſent ſouvent en différents endroits des choſes contraires les unes aux autres, ſelon ce qui fait à leur propos. *Nos, Poëtarum more, uti ſe res dederit, ita, vel populi, vel eruditorum hominum ſententiam noſtro quodam jure ſequimur: atque alias, ſi ſit opus, aliter de eadem dicimus*, dit l'excellent Monſignor della Caſa, Archevêque de Bénévent, dans une de ſes Lettres à Victorius. Et Euſtathius ſur le vers 181. du ſegond Livre de l'Odyſſée & ſur le 243. du douziéme de l'Iliade, a remarqué qu'Homere avoit dit en ces endroits des choſes touchant les augures, qui étoient contraires à celles qu'il avoit dites ailleurs: ce qu'il appelle τὸ ἀμφοτερόγλωσσον. J'ai donc dit en ces prémiers endroits de mes Poëſies que je viens d'alléguer, que c'étoit une vilaine choſe qu'un vieux Poëte, parce que cela feſoit à mon ſujet: mais cela n'empêche pas que je ne puiſſe dire ailleurs le contraire ſi l'occaſion s'en préſante: & particuliérement étant véritable qu'il y a un million de Poëtes illuſtres qui ont fait des vers dans leur vieilleſſe, avec approbation de tout le monde. Tous les anciens Poëtes de profeſſion, & Grecs & Latins, ont fait des vers toute leur vie: Mr.

Mr. Baillet en demeure d'accord : Sophocle étoit dans une extrême vieilleſſe, quand il fit ſon Oedipe Colonée. Saint Grégoire de Nazianze, qui étoit un Pere de l'Egliſe, a fait des vers toute ſa vie. Pétrarque, le Bembe, le Molſa, l'Arioſte, le Taſſe, le Guarin ont fait des vers toute leur vie : peu de tans avant ſa mort Pétrarque fit ces vers pour ſon Epitaphe.

Frigida Franciſci tegit hic lapis oſſa Petrarcæ,
Suſcipe, Virgo parens, animam; ſate Virgine, parce:
Feſſaque jam terris, cœli requieſcat in arce.

Mellin de St. Gelais a fait des vers toute ſa vie : & il fit cette Epigramme en mourant :

Barbite, qui varios leniſti pectoris æſtus,
Dum juvenem nunc ſors, nunc agitabat amor,
Perfica ad extremum; rapidaque incendia febris,
Quâ potes, infirmo ſac leviora ſeni.
Certe ego te faciam, ſuperas evectus ad oras,
Inſignem ad Citharæ ſidus habere locum.

Le Caſa a fait des vers toute ſa vie. Parmi ſes Lettres Italiennes que j'ai manuſcrites, il y en a une qui commence de la ſorte, *Io credo ch' io ſarò Soneſti venti cinque anni, o trenta, poi che io ſarò morto.* Dorat, Ronſard, Baïf, Belleau ont fait des vers toute leur vie. Et Ronſard, ſelon le témoignage de Binet & du Préſident de Thou, en fit un moment avant ſa mort. Voyez ci-deſſous au chapitre dernier. Les deux Scaligers ont fait des vers toute leur vie : & Jules Scaliger en fit le jour même de ſa mort. Beze avoit 82. ans qu'il feſoit encore des vers. Deſportes a fait des vers toute ſa vie. Et ce qu'a écrit Mr. Baillet ſur le témoignage de la Croix du Maine, qu'il renonça à la Poëſie avant que de pouvoir paſſer pour vieillard, eſt très-faux. Il fit ſes Pſaumes dans un âge avancé. Le Cardinal du Perron, ſon intime, le dit en termes exprès dans le Perroniana. Voici l'endroit : *La moindre choſe de tout ce que Mr. de Tiron a fait, ce ſont ſes Pſeaumes. Cela vient de ce qu'il étoit en ſa vieilleſſe.* Le Préſident de Thou a fait des vers toute ſa vie : & il en fit ſur ſa maladie un peu avant ſa mort. Paſſerat a fait des vers toute ſa vie : & il fit ſon Epitaphe un peu avant ſa mort. Malherbe a fait des vers toute ſa vie, comme il l'a témoigné lui-même par cette Stance ſi célébre,

Les puiſſantes faveurs dont Parnaſſe m'honore,
Non loin de mon berceau commencérent leur cours.
Je les poſſédai jeune, & les poſſéde encore
A la fin de mes jours.

Mr. Maynard a fait des vers toute ſa vie : comme il paroît par ce quatrain,

En cheveux blancs il me faut donc aller
Comme un enfant tous les jours à l'Ecole.
Que je ſuis fou d'apprendre à bien parler,
Lorſque la Mort vient m'ôter la parole,

Abraham Ravaut, dit *Remi*, du village de Remi, lieu de ſa naiſſance, dans le voiſinage de Gournai, au Diocéſe de Beauvais; ce que Mr. Baillet a appris de ceux à qui je l'avois appris; fit ſon Epitaphe en vers le jour de ſa mort. Cet Epitaphe eſt imprimé dans ſes Poëſies. Gombaud a vécu près de cent ans; & il a fait des vers juſqu'à ſa mort. Mr. de Racan, Mr. Godeau, Mr. Chapelain, Mr. de Balzac, Antoine Hallé, l'Abbé de Boisrobert, le Pere Bourbon, Madelenet, ont fait des vers toute leur vie. Le Pere Vavaſſeur a fait des vers toute ſa vie. Le Pere Labbe fit des vers peu de tans avant ſa mort; au ſujet deſquels le Pere Commire a fait ces beaux Hendécaſyllabes :

Dum venis furit æſtuoſa febris,
Et lentis coquit ignibus medullas,
Labbeus canit, & ſuos tenellis
Mulcet hendecaſyllabis labores,
Mortiſque immemor imminentis, ore
Nil mortale ſonat.

Le Pere Pétau a preſque fini ſa vie par ces vers; qui ſont de ſon dernier Poëme à Sainte Geneviéve;

Dicebam, ſuprema mihi jam vertitur ætas
&c.

——— ——— Petavius ager,
Cantabat veteris quærens solatia morbi.

J'allégue ces vers du Pere Petau avec ceux du Pere Commire, pour répondre aux railleries que Mr. Baillet fait de moi, au sujet des vers que j'ai fait dans un âge avancé: disant que je tiens bon contre la vieillesse, & que je veux mourir en chantant. Germain Vaillant, Abbé de Pimpont, a fait des vers toute sa vie. Et comme l'a écrit Sainte Marthe, dans son Eloge, ni sa dignité de Conseiller du Parlement de Paris, ni celle d'Evêque d'Orléans, ne l'empêchérent point de cultiver les Muses. Scévole de Sainte Marthe à l'âge de 87. ans fit une Epigramme sur le Livre de Théophraste Renaudot du soin des pauvres. Cette Epigramme est imprimée dans les Oeuvres de Scévole de Sainte Marthe; avec cette Note: *propria manu: dum annum ageret octogesimum septimum, IV. Januarii, M. DC. XXIII.*

Monsieur Patris a vécu 80. ans, & il a fait des vers toute sa vie. Et deux jours avant sa mort il fit ces vers si célébres:

Je songeois cette nuit que de mal consumé
Côte à côte d'un pauvre on m'avoit inhumé,
Et que n'en pouvant pas soufrir le voisinage
En mort de qualité je lui tins ce langage:
Retire toi Coquin, va pourrir loin d'ici,
Il ne t'appartient pas de m'approcher ainsi:
Coquin! ce me dit-il d'une arrogance extrême,
Va chercher tes coquins ailleurs, Coquin toi-même,
Ici tous sont égaux, je ne te dois plus rien,
Je suis sur mon fumier, comme toi sur le tien.

Mais ma principale défense à l'égard de l'accusation qu'a formée ici contre moi Mr. Baillet, c'est que la Poëtie a toujours été la moindre de mes occupations, comme il paroît par le grand nombre d'Ouvrages que j'ai faits en prose, & que je n'ai fait des vers que par divertissement.

CXXXIV.

Justification de ce que j'ai dit dans mes Hendécasyllabes sur le Livre de Mr. Baillet, que Mr. Baillet avoit maltraité le Pere Sirmond.

J'Ai dit dans mes Hendécasyllabes sur le Livre de Mr. Baillet qu'il avoit maltraité dans son Livre les plus célébres Ecrivains de France.

Quos assurgere debet, eruditos
Carpit, vellicat, & lacessit omnes.
Pindi nomina magna Gallicani
Ridet Salmasios, Valesiosque.
Ridet Petaviosque, Labbeosque.
Te ludos quoque fecit, Hardüine:
Nec, Sirmonde, tibi, ô (telus!) pepercit.

Mr. Baillet prétant que je lui ai imposé à l'égard du Pere Sirmond: car pour le Pere Pétau, le Pere Labbe, le Pere Hardouin, Mr. de Saumaise, & Mr. de Valois, il ne dit point que je lui aye imposé. Voici les choses desobligeantes qu'il a dites du Pere Sirmond:

Page 236. Tome 2. *Comme le Pere Sirmond étoit homme aussi bien que Petrus Aurelius, il laissa échaper à sa modestie quelques termes rudes & choquants, que la chaleur & le ressentiment lui dérobérent, & qui pensérent donner quelque atteinte à sa réputation, & lui faire perdre quelque chose de la bonne opinion que le Public avoit eué jusqu'alors de sa moderation & de son honnêteté.*

Et page 237. *Le Pere Pétau étoit, sans contredit, le plus savant homme de toute la Societé des Jésuites. Il passoit non seulement le Pere Sirmond, mais encore Mr. de Saumaise de plusieurs coudées.* Remarquez qu'il fait ici Mr. de Saumaise plus savant que le Pere Sirmond, & qu'il a traité ailleurs Mr. de Saumaise d'ignorant en toutes sortes de Sciences. Voyez ci-dessus le chapitre 2. de ces Remarques.

A la même page. *Mr. le Prémier Président de Lamoignon faisant quelquefois réflexion sur les défauts du Pere Pétau, disoit qu'il auroit volontiers préféré la médiocrité du Pere Sirmond avec son humeur facile & commode, à la profondeur & la vaste éten-*

due

due de l'érudition du Pere Pétau, accompagnée de cette humeur austere & farouche, qui le rendoit presque inaccessible, & par conséquent moins utile au Public que le Pere Sirmond. Mr. le Prémier Préſidant de Lamoignon ſe connoiſſoit trop bien en érudition, pour dire que celle du Pere Sirmond étoit médiocre. Et je mets en fait que Mr. le Prémier Préſidant de Lamoignon n'a jamais rien dit de ſemblable du Pere Sirmond: ce qui ſeroit un blaſphéme. C'a été chez le Pere Sirmond que j'ai vu la prémiere fois, Mr. le Prémier Préſidant de Lamoignon. Il étoit en ce tems-là Conſeiller au Parlement. Et comme nous avions fait connoiſſance chez le Pere Sirmond, & ſi je l'oſe dire, amitié, nous nous entretenions ſouvent du Pere Sirmond. Et en me parlant du Pere Sirmond & du Pere Pétau, Mr. le Prémier Préſidant de Lamoignon m'a dit plus d'une fois, que le Pere Pétau avoit plus d'étendue de ſavoir que le Pere Sirmond, mais que le Pere Sirmond avoit plus de jugement, & qu'il ſavoit mieux ce qu'il ſavoit: & qu'il aimeroit mieux être le Pere Sirmond que le Pere Pétau. Il a dit la même choſe au Pere Rapin: dont le Pere Rapin a rendu témoignage chez moi en préſence de pluſieurs perſonnes.

A la même page: *Le Pere Sirmond & le Pere Pétau étoient ſouvent en différant enſemble. Et comme un jour un de leurs Confreres* (le Pere Talon) *qui aimoit à rire, les eut ſurpris au foyer public, diſputant ſeuls, ſans témoins, & ſe querellant tout de bon, il ne put s'empêcher de s'écrier qu'il avoit trouvé le Calepin & le Polyanthée brouillés l'un avec l'autre.* Ce conte eſt ridicule: car il eſt ridicule de traiter de Grammairiens les deux prémiers Théologiens de l'Europe. Je remarquerai ici en paſſant, qu'il faut dire *Polyanthéa*, & non pas *Polyanthée*.

Je prens la liberté de demander ici à mes Lecteurs, ſi toutes ces choſes desobligeantes que Mr. Baillet a dites du P. Sirmond, n'ont pas pu m'engager à dire que Mr. Baillet n'avoit pas même pardonné au Pere Sirmond. *Nec, Sirmonde, tibi, ô ſceleſte! peperci.* Cependant Mr. Baillet me traite, au ſujet de ces vers, de Vieillard qui radote. Voici ſes termes:

Il n'y a point d'Auteurs dans tout mon Recueil dont j'aye tâché de relever le mérite avec plus d'inclination & de plaiſir, que le Pere Sirmond; quelque Tome que l'on veuille ouvrir, on y découvrira aiſément le ſoin particulier que j'ai eu de marquer en toutes rencontres les grands ſentiments d'eſtime & de vénération dont j'ai toujours été pénétré à ſon égard, depuis que j'ai commencé à lire ſes Ouvrages. Mes Adverſaires qui prétendent que j'ai fait cela gratuitement & ſans leur ordre, ne m'en veulent pas tenir compte: & ils ont raiſon, puiſque je n'ai rien fait pour eux en ce point. Néanmoins je ne penſe pas qu'on puiſſe les excuſer d'être tombez dans un des vices les plus ordinaires aux mauvais Critiques, lorſqu'ils ont voulu me chicaner ſur un mot dont ils ont cru pouvoir employer l'ambiguité pour me faire un procès. Mais quoique je n'aye pas ſongé à prendre des précautions contr'eux ni contre les autres chicaneurs quand j'ai dit que quelqu'un avoit jugé la médiocrité du Pere Sirmond préférable à la profondeur & à la vaſte étendue de l'érudition du Pere Pétau, *le mot de* médiocrité *ne laiſſe pas de ſe trouver à l'épreuve de leur Critique. Car ſi ces Meſſieurs n'ont point encore oublié ce point de leur Grammaire, il ne tiendra qu'à eux de nous dire que la médiocrité n'eſt autre choſe qu'un juſte milieu entre le trop & le trop peu. C'eſt une vertu ſi rare parmi les Savans, qu'il eſt plus aiſé de les trouver à quelqu'une des extrémitez de la Science, que de les voir toucher ce milieu qui ne conſiſte que dans un point. C'eſt une vertu qui eſt le centre de toutes les autres, & qui ſemble même en être la meſure. Elle a toujours été en très-grande conſideration parmi les Anciens comme parmi nous: ſon prix n'a point été moins connu des Païens que des Chrétiens. Ces Meſſieurs qui ſont Gens de Lettres, pourroient nous apprendre que c'eſt cette médiocrité dont Horace a fait de ſi grands éloges; que c'eſt elle qu'Antigelle a louée dans Térence, quand il l'a oppoſée à l'abondance de Pacuvius & à la ſéchereſſe de Lucilius, & quand il a relevé l'avantage qu'il avoit d'être au milieu de ces extrémitez: que c'eſt celle qui a tant ſervi à diſtinguer Virgile d'avec Homére, & qui a porté le Pere Rapin, & Jules Scaliger avant lui, à donner la préférance au Poëte Latin ſur le Grec: que c'eſt celle que Mr. de Balzac appelle* toute d'or, toute pure, & toute

brillante, & *qu'il eſtime plus que le genre ſublime dans les Comédies de Térence, d'Ariоſte*, &c. *Ils ne trouveront donc pas mauvais que ce ſoit auſſi celle qu'un Magiſtrat qui n'étoit pas, ce me ſemble, ſuſpect de mauvais goût, a jugé préférable dans le Pere Sirmond à toute l'immenſité du Pere Pétau, pour les raiſons que j'ai marquées lorſqu'il en étoit queſtion. Ainſi je n'ai pas ſujet de craindre que le plus capable de tous mes Cenſeurs, avec toute ſa ſuffiſance & toute ſa préſomption, puiſſe venir à bout de perſuader au Public que ce que j'ai dit de la médiocrité du P. Sirmond, ſoit un éloge médiocre, dès qu'elle l'éleve au-deſſus du mérite du Pere Pétau : qui paroît infini d'ailleurs lors qu'on le conſidére à part, ou qu'on l'oppoſe à d'autres qu'au P. Sirmond. Après cela, je ne voi pas avec quelle confiance un Poëte pluſque ſeptuagénaire s'eſt imaginé pouvoir obtenir diſpenſe d'âge & de ſageſſe, pour dire à mon ſujet,*

Nec, Sirmonde, tibi, ô ſcelus! pepercit.

La médiocrité du Pere Sirmond, dans ce que fait dire Mr. Baillet à Mr. le premier Préſident de Lamoignon, étant oppoſée à la profondeur & à l'étendue de l'érudition du Pere Pétau, doit s'entendre inconteſtablement d'une médiocrité d'érudition. Et tout ce lieu commun que débite ici Mr. Baillet au ſujet de la médiocrité en général, eſt ſi ridicule, ſi impertinent, & ſi puéril, qu'il ne mérite pas de réponſe : & c'eſt aſſez l'avoir réfuté, que de l'avoir produit.

CXXXV.

Contradiction de Mr. Baillet au ſujet de mes vers. Le Style des Eglogues peut être quelquefois élevé.

MOnſieur BAILLET, après avoir dit que je n'ai pu m'élever dans mes vers au-deſſus du caractére médiocre, dit enſuite, en parlant de mon Eglogue intitulée CHRISTINE : *Les penſées y ſont nobles & hautes, les vers pompeux & magnifiques : & plus même que cette ſorte de Poëſie ne le permet : parceque le véritable caractére de l'Eglogue doit être ſimple & proportionné à la portée des Bergéres & à la baſſeſſe des Cabanes : au lieu que Mr. Ménage le rend ſuperbe & ſomptueux juſqu'à le rendre propre pour les Héroïnes & pour les Palais : en quoi on prétend qu'il a abuſé de l'exemple de Virgile : parce qu'encore que ce Poëte, ſoit élevé dans ſa IV. ſa VI. & ſa X. Eglogue, il y a toujours gardé une médiocrité qui ſe fait beaucoup diſtinguer de l'Enéide.* Si Mr. Baillet m'avoit fait cette objection de ſon chef, je n'y répondrois pas : car j'ai proteſté en pluſieurs endroits de ces Remarques que je lui abandonnois tous mes écrits, & que je demeurois d'accord généralement de toutes les choſes qu'il y trouvoit à dire. Mais comme il me fait cette objection ſous le nom de Monſieur Boileau, je veux y répondre.

Il eſt vrai que le ſtyle des Eglogues doit être bas. Mais comme la Comédie éleve quelquefois ſa voix, l'Eglogue éleve auſſi quelquefois ſa fienne; *Paulò majora canamus*, dit Virgile, dans une de ſes Eglogues. *Nè già ſuona la mia ſampogna umil come ſoleva : Ma di voce più altera e più ſonora, Emula delle trombe, empie le Selve*, dit le Taſſe dans ſon Amynte. De dix Eglogues que Virgile a faites, il y en a trois de haut ſtyle. Théocrite, Bion & Moſchus ont auſſi fait des Idylles d'un caractére élevé. Sannazar a fait une Eglogue du même ſtyle. C'eſt celle qui commence par ces mots,

Nunc primùm notas velit majoribus undas Curremus.

Il faut voir préſentement ſi mon Eglogue eſt plus élevée que ces trois de Virgile dont je viens de parler; & ſi j'ai abuſé de l'exemple de ce grand Poëte comme le dit Mr. Boileau. Pour cela, je ſupplie mes Lecteurs de conférer mes vers avec ceux de Virgile. Voici ceux de Virgile, de l'Eglogue quatriéme:

Sicelides Muſæ, paulò majora canamus, &c.
Ultima Cumæi venit jam carminis ætas :
Magnus ab integro ſeclorum naſcitur ordo:
Jam redit & Virgo, redeunt Saturnia regna :
Jam nova progenies cœlo demittitur alto.
Tu modò naſcenti puero, quo ferrea primùm
Deſinet, ac toto ſurget gens aurea mundo,
Caſta fave, Lucina : tuus jam regnat Apollo.
Teque adeo decus hoc ævi, te Conſule, inibit
Pollio.

Pollio: & incipient magni procedere menses:
Te duce, si qua manent sceleris vestigia nostri,
Irrita perpetua solvent formidine terras.
Ille Deûm vitam accipiet, Divisque videbit
Permixtos Heroas, & ipse videbitur illis:
Pacatumque reget patriis virtutibus orbem. &c.
Pauca tamen suberunt priscæ vestigia fraudis,
Quæ tentare Thetin ratibus, quæ cingere muris
Oppida, quæ jubeant telluri infindere sulcos.
Alter erit tum Tiphys, & altera quæ vehat Argo
Delectos Heroas. Erunt etiam altera bella,
Atque iterum ad Trojam magnus mittetur Achilles.
Hinc, ubi jam firmata virum te fecerit ætas,
Cedet & ipse mari vector: nec nautica pinus
Mutabit merces: omnis feret omnia tellus. &c.
Aggredere ô magnos (aderit jam tempus) honores;
Cara Deûm soboles, magnum Jovis incrementum!
Adspice convexo nutantem pondere mundum,
Terrasque, tractusque maris, cœlumque profundum:
Adspice, venturo lætantur ut omnia sæclo.

Voici ceux de la sixiéme.

Nec tantum Phœbo gaudet Parnassia rupes:
Nec tantùm Rhodope mirantur & Ismarus Orphea.
Namque canebat, uti magnum per inane coacta
Semina, terrarumque, animæque, marisque fuissent,
Et liquidi simul ignis: ut his exordia primis
Omnia, & ipse tener mundi concreverit orbis.
Tum durare solum, & discludere Nerea ponto
Cœperit, & rerum paulatim sumere formas.
Jamque novum terra stupeant lucescere Solem:
Altius atque cadant summotis nubibus imbres:
Incipiant silvæ cum primùm surgere, cumque
Rara per ignotos errent animalia montes.
Hinc lapidis Pyrrhæ jactos, Saturnia regna,
Caucasiæque refert volucres, furtumque Promethei.
His adjungit Hylam, nauta quo fonte relictum
Clamassent. &c.

Voici ceux de la dixiéme.

Nunc insanus amor duri me Martis in armis.
Tela inter media atque adversos detinet hostes.
Tu procul à patria (nec sit mihi credere) tantum
Alpinas, ah dura, nives & frigora Rheni,
Me sine, sola vides. &c.
Interea missis lustrabo Manala Nymphis,
Aut acres venabor apros. Non me ulla vetabunt
Frigora Parthenios canibus circumdare saltus.
Jam mihi per rupes video, lucosque sonantes,
Ire: libet Partho torquere Cydonia cornu
Spicula.

Y a-t-il rien dans l'Eneïde de plus élevé que tous ces endroits de ces trois Eglogues de Virgile? Voyons maintenant les vers de mon Eglogue, où Mr. Boileau trouve trop d'élévation. Les voici:

Oui, je quite ces lieux pour ces nobles climats,
La demeure autrefois des vens & des frimats,
Aujourd'hui le séjour de l'amoureuse Flore;
Plus riant que les lieux où se léve l'Aurore.
Par ses divins appas, par ses attraits charmans.
Une Nymphe céleste a fait ces changemens.

DAPHNIS.

Quelle est donc cette Nymphe en charmes si féconde,
Et qui change à son gré l'air, & la terre, & l'onde?

MENALQUE.

C'est ce nouveau Soleil, ce chéd'œuvre des Cieux,
Si vanté des mortels & si chéri des Dieux.
Cette jeune Beauté, cette Nymphe divine,
Ce miracle étonnant, l'adorable CHRISTINE:
Superbe rejeton du Monarque du Nort,
Qui fut des affligez l'asyle & le support:
De ce grand Conquérant, l'invincible GUSTAVE,
Qui fit & la Victoire & la Fortune esclave:
Et dont le bras fatal par cent combats divers,

Domtant la Germanie, étonna l'Univers.
Le Rhein vit ſes combas, & juſque dans ſa ſource
D'épouvante ſurpris en arrêta ſa courſe:
Le Danube en trembla caché dans ſes roſeaux,
Et ſauſi de frayeur précipita ſes eaux,
Tu ſais combien de fois le bruit de ſa vaillance
De nos ſombres vallons a troublé le ſilance,
Et que du bruit tonnant de ſes rares exploits
Cent fois ont retenti les échos de nos Bois, &c.
Comme de ſes Etats, de ſa vertu guerriére
Tu ſauras qu'aujourd'hui CHRISTINE eſt héritiére.
Jamais du Thermodon le rivage écumeux
Ne vit tant de hauts faits, ni tant d'exploits fameux,
Qu'aux rivages bruians des ondes Germaniques
Qu'aux rivages Danois, qu'aux rivages Balthiques,
Par les vaillantes mains de ſes braves Guerriers,
Cette jeune Amazone a cueuilli de Lauriers.
Un jour, qui n'eſt pas loin, ſes ſuperbes Armées
Joindront à ſes Lauriers les palmes Idumées:
Et l'on verra pâlir l'infidelle Croiſſant
A l'aſpect lumineux de cet aſtre naiſſant.
Mais ſache encor, Daphnis, que ſa main adorable,
En adreſſe, en valeur, à nulle autre ſemblable,
Au milieu de la guerre & dans les champs de Mars,
Cultive les vertus & fait fleurir les Arts.
Des plus brillantes fleurs de Grêce & d'Italie,
Tout le Nort étonné voit ſon ame embellie.
Elle a de l'Orient pillé tous les tréſors:
Des Paſteurs de Solyme elle entend les accords:
Et ſon rare ſavoir, non moins que ſon courage
La fait nommer par tout la Pallas de nôtre age.
Pour voir cette Pallas le ſavant Apollon
Quitte l'onde divine & le ſacré Vallon.
Les Filles de Mémoire abandonnant la Grêce,
Et le double Sommet, & les flots de Permeſſe,
Vont habiter les monts & les rives du Nort,
Et jouïr en ces lieux d'un favorable ſort.
De mille endroits divers mille doctes Orphées
Y ſuivent à l'envi ces neuf ſavantes Fées.
Mille cygnes fameux en mille endroits épars
Vers ces lieux fortunés volent de toutes parts.
Ceux qui le long des eaux & de Loire & de Seine
Soupirent doucement leur amoureuſe peine:
Ceux qu'aux rives du Tibre on voit en cent façons
Comme des roſſignols varier leurs chanſons:
Ceux qui parent les bords & de l'Ebre & du Tage:
Ceux qui du Boriſthéne habitent le rivage:
Ceux de qui le Danube entant les doux accords:
Et ceux que la Tamiſe éleve ſur ſes bords:
Et de tout les accens de tant de voix étranges
Se forme pour CHRISTINE un concert de louanges.
Pour moi, de qui le chant n'a rien de gracieux,
Je n'uſſe oſé, Daphnis, les ſuivre dans ces lieux,
Sans les ordres ſacrez de l'auguſte CHRISTINE,
Et les attraits puiſſans de ſa bonté divine.
CHRISTINE, pour ouïr mes frêles chalumeaux,
Veut que dans ſes vallons je garde ſes troupeaux.
Qu'il me tarde, Daphnis, que je ne la contemple
Cette Reine du Nort, des Monarques l'exemple!
Animé par ſa voix, échauffé par ſes yeux,
On me verra porter ſon nom juſques aux cieux.
Tant d'aimables appas, tant de rares merveilles,
Seront le doux objet de mes pénibles veilles;
A ſes hautes vertus, à ſes fameux exploits,
Je conſacre, Daphnis, & ma Muſe, & ma voix.

Outre

Outre que ces vers sont bien moins pompeux que ceux de Virgile que j'ai rapportez, il est à remarquer qu'ils ont été faits pour une Reine, & que la Majesté de ces personnes demande des vers majestueux. Il est à remarquer qu'ils sont dits par un Pasteur qui a été décrit comme un Pasteur savant. Il est à remarquer qu'ils sont remplis de termes de Pasteurs. Et ainsi, quoi qu'ils soient de haut style, ils ne laissent pas d'être bucoliques. Et c'est ainsi que Virgile dans la premiére de ses Eglogues a fait des vers pompeux avec des expressions de Berger:

Anté leves ergo pascentur in æthere cervi,
Aut freta destituent nudos in litore pisces.

Parlons maintenant des Idylles Grecs. Il y a dans Théocrite, qui est le Prince des Poëtes Bucoliques, plusieurs Idylles qui ne sont point bucoliques: l'Idylle de Ptolomée: celui des Syracusiennes: celui de Castor & de Pollux: celui de l'Epithalame d'Héleine. Bion dans son Idylle de l'Epithalame d'Achille & de Deidamée fait dire à un Berger des vers, qui sont très-magnifiques & très-sublimes:

——— ἰχάνατο δ' ἁ Λακεδαίμων.
Πάντα δὲ λαὸν ἄγειρει Ἀχαϊὸν, ὃοὶ τιμᾷ Ἕλλαν,
Οὐτε Μυκηναίων, οὐτ' Ἤλιδες, οὔτι Λακώνων
Μεῖζιν ἐν κατὰ δῶμα, &c.
Λάσθμια δ' ἐν κώμαις Λυκομηδίοις μῦθος Ἀχιλλεύς,
Εἰρια δ' οὐθ' ὑφαντὰ ἐδιδάσκετο, &c.
Θυμὸν δ' Ἄρεος εἶχε, καὶ ἀγρέας εἶχεν ἵμερτα.

Moschus, dans son Idylle septiéme, fait parler ses Bergers d'un ton qui n'est pas moins haut.

Ἕσπερε, τᾶς ἱμερτᾶς χρύσειος φάος Ἀφροδίτας,
Ἕσπερε, κυνέας ἱερὸν φίλε νυκτὸς ἄγαλμα,
Τόσσα ἀφαυρότερος μήνας ὕσσα ἔξοχος ἄστρων
Ἀντὶ σελαναίας τὸ δίον φάος, &c.

Son Idylle sur la mort de Bion est remplie d'ailleurs d'une érudition au-dessus de celle d'un Berger. Il y est parlé de Villes éloignées: de Poëtes Epiques: de Poëtes Lyriques: de Fables Héroïques: de Memnon, d'Achille, de Ménélaus, d'Hercule, & d'Orphée, descendant dans les enfers.

J'ajoute à toutes ces considérations, que cette grande simplicité de style bucolique pratiquée par les Anciens, n'est pas du goût des François: ce qui a été très-véritablement remarqué par Mr. de Longepierre dans sa belle Préface sur ses Idylles. Et un Poëte François qui se servirait aujourd'hui dans ses Eglogues des termes de *Bouvier*, de *Vacher*, de *Chevrier*, de *Porcher*, seroit sifflé.

Il paroît par toutes les choses que je viens de dire, que ce que le Pere Rapin a dit de l'Eglogue dans ses Réflexions sur la Poëtique, doit être entendu avec exception. *L'Eglogue*, dit-il, *est une image de la vie des Bergers. Ainsi sa matière est petite, & son génie n'a rien de grand. Elle s'occupe à décrire les amours, les jeux, les animositez, les jalousies, les disputes, les querelles, les intrigues, les passions, les avantures, & toutes les petites affaires des Bergers. De sorte que son caractére doit être tendre; son esprit, aisé; son expression, commune. Elle ne doit avoir rien d'exquis, ni dans ses sentimens, ni dans ses paroles, ni dans aucune de ses manières. En quoi les Italiens qui ont écrit en ce genre de vers, se sont trompés. Car ils veulent toujours avoir trop d'esprit, & dire les choses trop finement. Le véritable caractére de l'Eglogue est la simplicité, la pudeur, & la modestie. Ses figures sont douces: ses passions tendres: ses mouvemens tranquilles. Et quoiqu'elle puisse quelquefois être passionnée, & avoir de petits emportemens & de petits desespoirs qui ne vont à rien de fâcheux, toutefois elle n'est jamais ni fiere, ni violente. Ses narrations sont courtes: ses descriptions sont petites: ses pensées sont ingénues: ses mœurs sont innocentes: sa diction, pure: son vers, coulant: ses manières, unies, & tous ses discours, naturels. Car ce n'est point une grande parleuse, qui se plaise à faire du bruit.* Il paroît, dis-je, par toutes les choses que je viens de dire touchant l'Eglogue, que ce qu'en a dit le Pere Rapin dans le passage allégué, doit s'entendre de la plupart des Eglogues, & non pas de toutes les Eglogues. Le Pere Rapin lui-même dans ce même Livre des Réflexions sur la Poëtique, à l'article 31. blâme les Eglogues de Mr. de Lalane, pour être sans vigueur & sans élégation.

vation. Et lui-même a fait des Eglogues d'un ſtyle très-pompeux & très-magnifique.

Ingens ad lævam tollit ſe lucus : ubi omnis
Cædo madet tellus, & rorant ſanguine vepres.
Hîc paſtor pugnavit : & hoc immanis leonis
Cum jaculo victor ſpolium ſuſpendit ab ulmo.
Cogite oves, pueri, ſilva dedit urſus ab alta
Ingentem ſomitum, ſed quà veſtigia torquet
Bellua, ſe tollit, contrà, dextrâque prehenſam.
Implicat, & molli opreſſam diſcerpit in herba.
Stat pecus, attonitumque metu reſpectat, & horret
Hirſutumque ſupercilium, villoſaque terga.
Ducite, ut antè, greges, & reddite carmina ſilvis,
Paſtores; meritâ victorem ornate coronâ:
Nam patria ſera monſtra iſto ſub monte peremit.
Parce tamen victor procedere : gramine in alto
Caruleus latet anguis : habet ſub dente venenum.
Nec quidam paſtor fugit avius avia ſerpens
Affiavit tabo latè, infectique veneno.

Et ce qui ſuit. C'eſt dans la premiére de ſes Eglogues.

Il eſt à remarquer, que de huit Eglogues que j'ai faites, je n'en ai fait qu'une d'un ſtyle élevé.

ANTI-BAILLET.

TROISIEME PARTIE.

CXXVII.

Ce que dit Mr. Baillet que Jean de Meun, dit Clopinel, *Continuateur du Roman de la Roſe, étoit Jacobin, n'eſt pas véritable.*

Page 12. Tome 4.

MR. BAILLET a écrit, au titre du Chapitre de Jean de Meun dit *Clopinel*, que cet Auteur, ſelon l'opinion de quelques-uns, étoit Jacobin. Et dans le Chapitre, il dit affirmativement qu'il l'étoit; & Docteur en Théologie: ce qui n'eſt pas véritable. Il eſt vrai que la Croix du Maine a écrit, que ſelon l'opinion de quelques-uns il étoit Docteur en Théologie à Paris de l'Ordre des Freres Prescheurs. Et par ces quelques-uns, il a entendu parler de l'Auteur de la Chronique d'Aquitaine, qui a dit que Jean de Meun étoit Docteur en Théologie: ce que le Préſidant Fauchet ne croit pas. *Je ne puis dire au vrai ſon état*; dit-il dans ſon Livre de l'Origine de la Langue Françoiſe, en parlant de Jean de Meun; *combien qu'il me ſouvienne avoir lu en la Chronique d'Aquitaine qu'il fut Docteur en Théologie: ce que je ne puis croire.* Mais, ni ce Chroniqueur, ni du Verdier, ni le Préſident Fauchet, ni Jean le Maire de Belges, qui ont tous parlé de Jean de Meun, n'ont point dit qu'il fût Jacobin. Et je ne ſai où la Croix du Maine peut avoir pris une choſe ſi fauſſe & ſi ridicule. Dans le Livre intitulé *le Songe du Prieur de Saloin*, dédié à Valentine Ducheſſe d'Orleans, il eſt fait mention d'un Hôtel & d'un Jardin qui appartenoient à Jean de Meun. Et Jean de Meun ordonna par ſon Teſtament qu'il ſeroit enterré dans l'Egliſe des Jacobins de Paris. Et ſi l'on en croit l'Auteur de la Chronique d'Aquitaine, il leur laiſſa un coffre, avec ce qui étoit dedans: ordonnant qu'il ne ſeroit ouvert qu'après ſon enterrement: après lequel ce coffre ſe trouva plein de petites Piéces d'ardoiſe. Ce même Auteur ajoute, que les Jacobins de Paris indignez de cette mocquerie de Jean de Meun, déterrérent ſon cors: & que par arrêt de la Cour de Parlement ils furent condamnez à le remettre en terre dans le Cloître de leur Couvent. Ce qui ne s'accorde pas, non-ſeulement avec la qualité de Jacobin, mais avec celle de Docteur en Théologie. Et c'eſt pourquoi du Verdier ne croit pas qu'il ait été Docteur en Théologie. *Cela me fait croire*, dit-il, *s'il eût été Docteur en Théologie, comme a voulu dire l'Auteur de la Chronique d'Aquitaine, ou celui duquel il l'a pris, qu'il n'eût uſé de telle riſée en mourant.* J'ajoute à toutes ces raiſons, que Gerſon, Chancelier de l'Univerſité de Paris, & Martin Franc, Prévôt & Chanoine de l'Egliſe de Lauzane en Savoye, qui ont écrit contre le Roman de la Roſe, n'ont point remarqué que l'Auteur de ce Livre fût un Dominicain: ce qu'ils n'uſſent pas manqué de remarquer, ſi cet Auteur ût u cette qualité: les Prê-

Le Livre de Gerſon eſt intitulé, *Tractatus Magiſtri Johannis Gerſon contra Romanicum de Roſa, qui ad illiciam Venerem & libidinoſam amorum ſuorum ſtruſque ſtatum hominet quodam libello excitabat.*

Ce Catalogue n'eſt pas encore imprimé.

tres fécüliers n'étant pas en ce tems-là amis des Religieux. J'apprens d'ailleurs que le Pere Jaques Quétif, de l'Ordre des Dominicains, qui a fait le Catalogue des Auteurs de cet Ordre, y a réfuté l'opinion de la Croix du Maine. La Croix du Maine que Scaliger dans ſon ſegond Scaligerana appelle un fou, eſt un des Auteurs Claſſiques de Mr. Baillet.

CXXVIII.

Juſtification des vers & des demi vers des Anciens inſérez dans mes Poëſies.

MR. Baillet m'accuſe d'avoir inſéré un grand nombre de vers & de demi vers des Anciens dans mes Poëſies: car c'eſt ce qu'il veut dire en diſant, *Dans la réſolution qu'a priſe Mr. Ménage de ne rien inventer; ne rien dire de nouveau; & de n'employer que des matériaux tous taillez, & ſouvent des vers tous faits, il s'eſt ſignalé particuliérement dans l'Art de les diſpoſer ſelon toute l'étenduë de ſon induſtrie. De ſorte que ceux mêmes qui ont la dureté de refuſer à Mr. Ménage la qualité de Poëte, ou d'Auteur Original en Poëſie, ne peuvent nier, ſans injuſtice, que l'ajuſtement de toutes ces Piéces de rapport ne ſoit toute entiére de lui: & ils ſont obligés de reconnoître qu'il ne partage la gloire qu'il a de les avoir ramaſſées, & de les avoir ſi bien placées, qu'on peut dire que c'eſt de la Poëſie à la Moſaïque.*

J'ai déclaré en pluſieurs endroits de ces Remarques, que j'abandonnois tous mes écrits à Mr. Baillet, & que je demeurois d'accord de toutes les choſes qu'il y trouvoit à dire. Je demeure donc d'accord d'avoir inſéré dans mes Poëſies un grand nombre de vers & de demi vers des Anciens. Mais comme on pourroit en cela m'accuſer de vol illicite; & qu'en effet pluſieurs perſonnes m'en ont accuſé; & que j'ai particuliérement entrepris dans ces Remarques de juſtifier mes mœurs; je me trouve obligé de faire voir à mes Lecteurs que ce que Mr. Baillet blâme ici dans mes vers, mérite des louanges; & que ces ſortes d'imitations, ou ſi on veut, de larcins, ont été ordonnées par les Maîtres du métier. Vida l'enſeigne dans ſon admirable Poëtique:

Atque ideo ex priſcis ſemper quo more loquamur
Diſcendum, quorum depaſcimur aurea dicta;
Præcipuumque avidi rerum populamus honorem.
Aſpice, ut exuviias Veterumque inſignia nobis
Aptemus. Rerum accipimus nunc clara reperta;
Nunc ſeriem, atque animum verborum, verba quoque ipſa;
Nec pudet interdùm alterius nos ore loquutos.
Cùm verò cultis moliris furta Poëtis,
Cautiùs ingredere, & raptus memor occule verſus
Verborum indiciis, atque ordine falle legentes
Mutato. Nova ſit facies, nova prorſus imago.
Munere (nec longum tempus) vix ipſe peracto
Dicta recognoſces veteris mutata Poëtæ.
Sæpè palam quidam rapiunt, cupiuntque videri
Omnibus intrepidi, ac furto latantur in ipſo
Deprenſi, ſeu cùm dictis, nihil ordine verſo
Longè alios iiſdem ſenſus mira arte dedere,
Exuerunt que animos verborum impunè priores:
Seu cùm certandi ſuccenſa libido,
Et poſſeſſa diu, ſed enim malè condita, vitiis
Extorquere manu juvat, in meliúſque referre:
Ceu ſata, mutatoque ſolo felicius olim
Cernimus ad cœlum tranſlatas ſurgere plantas:
Poma quoque utiliùs, ſuccos oblita priores,
Provenium. Sic regna Aſiæ, Trojæque penates
Tranſtulit auſpiciis Phrygius melioribus Heros
In Latium; quamvis (nam Divûm fata vocabant)
Invitus, Phœniſſa, tuo de littore ceſſit:
Nec connubia læta, nec incepti Hymenæi
Flexerunt immitem animum: tu victa dolore
Occidis, & curæ vix ipſa in morte relinquunt.
Nunquam ô Dardanie tetigiſſent veſtra carina
Littora; ſors nulli poteras ſuccumbere culpæ.
Ergo agite, ô mecum ſecuri accingite fuſtis

Und

1. ¶ Ce Livre intitulé *Recueïl des Muſes*, eſt un petit in-4. imprimé à Lion chez Jaques Rouſſin l'an 1604. contenant quarante trois Sonnets de Desportes traduits ou imitez d'autant de Sonnets Italiens imprimez à côté. Il n'y a pour Préface qu'une ſimple liſte des noms de quinze Poëtes Italiens d'où il eſt dit que Desportes a tiré ſes quarante trois Sonnets. L'Auteur qui a pris ſoin de publier cette

Urbs ornata puer, paſſimque averſitè prædam.
Inſecta autem (quidam nam ſæpè reperti)
Viribus ipſe ſuis temerè qui ſiſus & arti;
Externa quaſi opis nihil indigus, abnegat audax
Fida ſequi Veterum veſtigia, dum ſibi prædâ
Temperat heu nimium, atque alienis parcere crevit
Vana ſuperſtitio, Phœbi ſine nomine cura.
Haud longùm tales ideo latamur, & ipſi
Sæpè ſuis ſuperant monimentis, illaudatique
Extremum ante diem fœtus flevêre caducos,
Viventeſque ſua viderunt funera fama.
Quàm cuperem vano potiùs carviſſe labore,
Equo ſuis aliàs dedicîſſe parentibus artes!
Sæpè mihi placet antiquis alludere dictis,
Atque aliud longè verbis proferre ſub iiſdem:
Nec mea tam ſapient per ſeſe prodita quiſquam
Furta redarguerit, quæ mox manifeſta probabunt
Et nati natorum, & qui naſcentur ab illis.
Tantùm abſit pœna metuens infamis ut ipſe
Furta velim tegere, atque meas celare rapinas.

Ecoutons Scaliger dans ſon *Confutatio Fabulæ Burdonum* : *Nam quid facient Virgilio, qui nihil pœnè niſi alienum habet : ſed diſpoſitione & inventione aut facit ſuum, aut melius? Qui de Hieronymo Vida aliter ſentiet quàm de ſummo & perfectiſſimo Poëta, nugas agat. Tamen ſi ex Chriſtiade Poëtica, Bombycibus, Iudiero Scacchiorum, omnia Virgiliana fruſta ſuſtuleris, quod Vidæ proprium reliquetur, aut perexiguum erit, aut nihil. Ut paucis complectar; omninò coraciulam Horatianam hic videbimus. Sed non eſt porrorum de amaracino judicare. Si Joſepho in verſibus quos ille noſtri exprerſit meditari in lecto ſolet, aliquid uſurpatum eſt quod à Veteribus occupatum fuerit, quod illi maledictum exiſtimant, eam laudem is ducit ſibi maximam : quum id facit quod Virgilius, & alii ſummi Viri fecerunt.*

Ecoutons Caſaubon dans ſon *Perſiana Horatii Imitatio : Nemo qui vel ſummatim humanitatis ſtudia attigit, Perſii Satiras legit, quin ſtatim imitationis Horatianæ aliqua ſaltem veſtigia deprehendat : tum multa enim illius tam paucis numero verſibus expreſſit, ut ſingulum eſſe oporteat, cujus animum, ſimul ac in hunc librum oculos conjecit, ejus rei aliqua non percutiat ſuſpicio. Et tamen ea arte, eo judicio in hac parte uſus eſt Poëta ingenioſiſſimus, ut qui adeo multa non ſita uſurpat, ſuus tamen ubique ſit, nec alieni beneficii ſerè quicquam, verùm propria omnia habere videatur.* Κἀν γὰρ παρ' ἄλλε λέξῃ τι, ἴδιος αὐτῷ χρώμενος, ἴδιον τὸ ληφθὲν ποιεῖ: *quod olim eruditiſſimi Critici de Thucydide, Homerum imitante, pronunciarunt.* Et ce qui ſuit.

Ecoutons Paſquier Livre VII. de ſes Recherches chapitre 7. *Ronſard déroboit hardiment des traits d'uns & autres Auteurs : mais avec un larcin ſi noble & induſtrieux qu'il n'ût point craint d'y être ſurprit.*

Fulvius Urſinus a fait un Livre entier des choſes que Virgile a priſes des Grecs. Le Beni en a fait un de celles que le Taſſe a priſes des autres Poëtes. Et Mr. Baillet parle lui-même d'un Critique qui fit un Livre contre Deſportes, ſous ce titre, (1) *La Conformité des Muſes Italiennes & Françoiſes :* où il ſéfoit voir que la plupart des Sonnets de Deſportes étoient traduits ou imitez des Poëtes Italiens.

J'ai traité, après Vida, cette matiere dans mes Obſervations ſur Malherbe. Et voici comme je l'ai traitée. C'eſt ſur ce vers, *D'arbitres de la paix, de foudres de la guerre.*

J'ai ſouvent oui dire à Mr. Chapelain, que lui & Mr. Dandilly avoient fait ce vers, ſans ſavoir qu'il fût de Malherbe, & dans le moment que je fais cette remarque, j'apprens de Mr. Furetiere que le même choſe lui eſt arrivée. J'ai auſſi oui dire ſouvent à Mr. Corneille, qu'il avoit fait dans ſon Polyeucte, au ſujet de la fortune ces deux vers ſi célébres,

Et comme elle a l'éclat du Verre,
Elle en a la fragilité.

Sans

conformité ne ſe nomme point, mais il y a grande apparence que c'eſt un Monſieur R. G. de St. Jory ſous le nom duquel il y a un petit Dialogue en vers imprimé à la ſuite. Du Verdier pag. 957. & 958. de ſa Bibliothéque marque auſſi quelques-unes de ces imitations de Deſportes.

Sans ſavoir qu'ils fuſſent de Mr. Godeau Evêque de Vence; car ils ſont originaires ment de Mr. Godeau, qui les avoit faits dans ſon Ode au Cardinal de Richelieu, quinze ans avant que Mr. Corneille les eût faits dans ſon Polyeucte. Il eſt aſſez ordinaire de ſe rencontrer ainſi dans la penſée & dans l'expreſſion des autres. Porphyre dans un Fragment de ſon Livre de la Philologie, rapporté par Euſèbe au chapitre 3. du X. Livre de la Préparation Evangelique, fait mention d'un certain Ardiades qui avoit fait un Traité tout entier de ces ſortes de rencontres. Et à ce propos, je ne puis m'empêcher de faire part à mes Lecteurs d'une petite Hiſtoire très-agréable, que raconte St. Jerôme ſur ces paroles de l'Eccleſiaſte, Nihil ſub ſole novum. *Il dit que ſon Maître Donat expliquant ce mot de Terence*, Nihil eſt dictum, quod non ſit dictum priùs, *peſtoit contre les Anciens qui lui avoient pris ſes penſées. Pereant qui ante nos noſtra dixerunt. Il eſt, dis-je, aſſez ordinaire de concourir ainſi & dans la même penſée & dans la même expreſſion des autres: & particuliérement quand on a vû autrefois cette même penſée & cette même expreſſion: comme Mr. d'Andilly, Mr. Chapelain, & Mr. Furetiere avoient vû ſans doute ces vers de Malherbe, & Mr. Corneille ces deux de Mr. Godeau. Car il arrive ſouvent qu'une choſe nous demeure dans l'eſprit, & que l'Auteur de cette choſe s'efface de nôtre memoire. Mais ce qui eſt arrivé à Mr. de Racan eſt tout-à-fait extraordinaire. En l'année* 1608. *étant en garniſon à Calais, âgé de* 19. *ans, il fit ces quatre vers,*

Eſtime qui voudra la mort épouvantable,
Et la faſſe l'horreur de tous les animaux,
Quant à moi je la tiens pour le point deſirable,
Où commencent nos biens & finiſſent nos maux.

Quelque tans après étant à Paris, & récitant ces vers comme étant de lui à ſon ami Forante, ſon ami lui dit qu'il ne donnoit point dans ce panneau: qu'il ſavoit fort bien que ces vers étoient de Mathieu: & que c'étoit le premier quatrain de ſon Livre intitulé Les Tablettes de la Vie & de la Mort. *Mr. de Racan qui n'avoit jamais vû ce Livre, conteſta long-tems, & opiniatrément, que Mathieu ne pouvoit avoir fait ces vers: & il ne ſe rendit là-deſſus que lors qu'Forante les lui fit lire dans ce Livre de Mathieu, avec le plus grand étonnement du monde. Je ne donte point de cette Hiſtoire: étant très-perſuadé que Mr. de Racan, qui me l'a ſouvent racontée, & en preſence de pluſieurs perſonnes; eſt un homme très-véritable: mais je doute fort de ce que dit Leonardo Salviati an Livre premier de ſes Avertiſſemens de la Langue Italienne, qu'un Poëte de ſon tems qui n'avoit jamais vu les Sonnets du Cardinal Bembo, en avoit fait de tous ſemblables. Quoi qu'il en ſoit, il n'y a guére de Poëte à qui il n'arrive de faire quelques vers qui ſe trouvent dans d'autres Poëtes, & par là on peut juger, combien ſont injuſtes & ridicules ceux qui décrient aujourd'hui les Poëmes les plus achevez pour y avoir rencontré quelques hemiſtiches des Anciens qui à proprement parler, ne ſont que des phraſes du langage Poëtique. Et en cela ils ſont d'autant plus injuſtes, & d'autant plus ridicules, qu'il eſt permis aux Poëtes de prendre des Anciens des vers entiers. Les Grecs & les Latins, & les Italiens qui ne cedent de guére aux Grecs & aux Latins, en ont tous uſé de la ſorte. Et c'eſt auſſi de la ſorte qu'il en faut uſer: comme je le ferai voir dans ma Diſſertation du larcin & de l'imitation des Poëtes. Cependant, voyez ce que dit là deſſus Vida dans ſon admirable Poëtique. Mais quoi qu'il ſoit permis à tout le monde, il n'eſt pas donné à tout le monde de prendre des anciens Poëtes célébres. Il faut que les vers parmi leſquels on mêle ceux de ces grands hommes, ne leur ſoient point inferieurs: Car il ne faut pas coudre de la ponpre avec de la bure: & comme diſoit Virgile, il eſt plus aiſé d'ôter la maſſuë à Hercule, que de prendre un vers à Homere.*

Deſcendons maintenant dans le particulier: & voyons les vers que j'ai pris des Anciens.

CXXIX.

¶. 2. Ces vers du Caſa ne ſont pas ſur la mort de Flaminius, c'eſt une plainte aux Manes de Flaminius contre le Priuli qui au préjudice du plaiſir que le Caſa trouvoit à Rome dans la converſation de Geleazzo Florimonte Evêque d'Aquin, avoit fait des vers pour exhorter cet Evêque à retourner en ſon Dio-

CXXIX.

Examen des vers & des demi vers des Anciens inſérez dans mes Poëſies.

J'Ai dit dans mon Epigramme à Mr. Heinſius; qui eſt la 30. de mes Epigrammes Latines; *Heinſi, Caſtalidum decus ſororum.* Et Martial a dit dans l'Epigramme 14. de ſon Livre IV. *Sili, Caſtalidum decus ſororum.* On crie là-deſſus contre moi au voleur. Un homme de lettres, au nom duquel je pardonne, m'aiant traité de plagiaire au ſujet de ce vers *Heinſi, Caſtalidum decus ſororum*, & de cet autre, *Pereri, Aonidum decus immortale ſororum*, de mon Elégie à Mr. du Périer & à Mr. Santeuil, qui étoit, diſoit-il, de quelqu'autre Poëte ancien; il me vint prier quelque tans après de lui corriger une Epitre Dédicatoire qu'il avoit faite. Après lui en avoir corrigé pluſieurs endroits, je lui dis qu'il en avoit pris le commencement & la fin d'une Lettre de Balzac. Il me fit de grands ſerments qu'il n'avoit pris de Balzac ni cette fin, ni ce commencement: & qu'il falloit qu'il fût concouru avec lui. Je fis apporter un volume des Lettres de Balzac: où je lui fis voir qu'une de ces Lettres commençoit par le mot de *Monſieur*, qui étoit le premier mot de ſon Epitre Dedicatoire, & qu'elle finiſſoit par ces mots, *Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur*, qui étoit la fin de la même Epitre. Et je lui dis, que de m'accuſer d'avoir pris de Martial, *Caſtalidum decus ſororum*, & de cet autre Poëte, *Aonidum decus immortale ſororum*, c'étoit m'accuſer d'avoir pris le mot de *Monſieur* d'une Lettre de Balzac. Il en eſt de même de ce vers *Diſertiſſime quot fuere, vel ſunt*, de mon Epigramme à Mr. Pucelle Avocat au Parlement: qu'on prétant qui eſt dérobé de Catulle.

J'ai dit dans mon Elégie à Mr. Bachot,

Ne mihi, ne pigeat, ſilo veterique Sodali,
Ne pigeat medicas applicuiſſe manus.

Et dans l'Epicedium de Mr. Corneille, en parlant à Apollon Auteur de la Médecine, j'ai dit,

——— *Divino nomine Peëtæ*
Debueras medicas applicuiſſe manus.

On m'accuſe d'avoir pris ces endroits de ces vers de Tibulle, qui ſont de ſon Elégie à Phœbus:

Crede mihi, propera: nec te jam Phœbe, pigebit
Formoſæ medicas applicuiſſe manus.

Je répons à cette accuſation que *medicas applicare manus* n'eſt pas une penſée; que ce n'eſt qu'une phraſe, qui ſignifie *guérir*; & que de m'accuſer d'avoir pris cette expreſſion de Tibulle c'eſt m'accuſer d'avoir pris de Tibulle le mot *de guérir*; *manus medica* a été dit par tout le monde. *Vincere quos medicæ non potuere manus*, dit l'Auteur de l'Epitaphe d'Eutiches, conducteur de chariots. Mais qui n'a point dit *medicas applicare*, ou *adhibere manus*? Virgile a dit dans le 3. des Géorgiques, *Dum medicas adhibere manus ad vulnera paſtor Abnegat.* (1) Jan de la Caſe a dit ſur la mort de Flaminius,

Aureus ille ſenex, vita qui licia Parcæ,
Intactâ ducunt candidiora nive,
Qui nec Principibus, urbi nec ſolicet ægræ
Formidet medicas applicuiſſe manus.

Le Pere Rémond, Jéſuite a dit,

Audiit alma parens, ægroque adlapſa gementi eſt:
Et viſa eſt medicas applicuiſſe manus.

J'ai dit dans la même Elégie à Mr. Bachot,

Uror, ut incenſæ flammis uruntur ariſtæ:
Uruntur ſacris ut piæ thura focis.

On dit que j'ai pris ce dernier vers de Tibulle: qui a dit, *Urimur, ut celeres uruntur*

Dioceſe: *Aureus ille ſenex* regarde Galeazzo Florimonte, & non pas Flaminius. Les vers de Priuli ſe trouvent dans le recueil des vers Latins des Poëtes Italiens. C'eſt ces Aloyſius Priulus tant loué par Mr. de Thou, à la fin du 20. Livre de ſes Hiſtoires.

urunt altaria flammæ. Et moi, je dis que l'expreſſion de Tibulle eſt vicieuſe ; & qu'après avoir dit *Urimur*, au paſſif, il falloit continuer de même, & dire, *ut urunturr* : & non pas, *ut urunt*, à l'actif.

J'ai dit dans l'Epigramme 26. de mes Epigrammes Latines, au ſujet de Fabianus, qui étoit un homme inquiet :

Mortuus hoc tandem tumulo, Fabiane, quiescis.
Ingenio levior ſit tibi terra tuo.

On dit que j'ai imité cette Epigramme de ces vers de Martial, au ſujet d'un Barbier qui avoit la main extrémement légere :

Sis licet, ut debes, tellus pacata, leviſque,
Artificis levior non potes eſſe manu.

(1) Et moi, je dis que mon diſtique vaut mieux que celui de Martial. Le mot *pacata* eſt ſuperflu dans l'Epigramme de Martial : & quand il y ſeroit néceſſaire, il n'y a rien qui s'y rapporte enſuite. Il y faudroit un, *pacatior*, pour répondre à *pacata* ; comme *levior* répont à *levis*, J'ai dit dans mon Epigramme 103.

Seriùs ut repetant formoſam Numina Nympham,
Quâ non in terris dignior ulla polo :
Qua frueris tantis, Regina Lutetia, donis,
Calicolûm ſupplex da pia thura patri.

Liv. 1. Epig. On dit que j'ai pris ces vers de ce diſtique de Martial :

Serus ut atheria Germanicus imperet aula ;
Utque diu terris ; da pia thura Jovi.

Et moi, je dis que ce diſtique de Martial eſt ridicule : étant ridicule de prier Juppiter, qui eſt le Roi des Cieux, qu'un autre que lui regne dans les Cieux.

J'ai fait cette Epigramme ſur la Vénus d'Appelle commancée & non achevée :

Non Venerem Cois Cous perfecit Apelles,
Si perfeciſſet, fecerat ille minùs.

On dit que je l'ai priſe de ces vers de Martial ſur la main de Porcius Scævola,

Major decepta fama eſt & gloria dextræ.
Si non erraſſet, fecerat illa minùs.

Et moi, je dis que mon diſtique vaut mieux que celui de Martial, qui eſt pourtant excellant : y aiant dans ce vers *ſi perfeciſſet, fecerat ille minùs*, une agréable antithéſe entre *perficere & minùs facere*, qui n'eſt pas dans celui de Martial.

Mr. de Launoi, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, à prétandu que pluſieurs de nos Saints n'avoient point exiſté : ce qui a fait dire de lui à Mr. Férarnus, Dans ſon Elegie ſur la mort de Mr. du Puy.

Tu quoque, Launoi, verè indagator & index,
Addita qui falſis Numina falſa docet.

De mon coté, j'ai fait là deſſus cette Epigramme Grecque,

Τὸν Λαυνόϊον ἀρᾶς, ὃς σύμπαντα Θεμιστεύει
Ῥίψε, ποδὸς τιταγὼν ἀπὸ βηλὸν Θεσπεσίοιο.

On dit que ce dernier vers eſt pris tout entier d'Homere : lequel l'a employé dans ſon Iliade, en parlant de Juppiter qui précipita Vulcain du Ciel d'un coup de pied. Mais c'eſt ce qui fait la beauté de mon Epigramme. Elle ſeroit ridicule, ſi ce vers étoit de moi : & j'oſe dire qu'elle eſt fort belle, à cauſe de cette application, pour laquelle Mr. Daillé le Pere, homme très-verſé dans la lecture d'Homere, m'a ſouvent félicité. Les Poëtes Grecs ont fait gloire d'employer ainſi des vers tous entiers d'Homere. L'Auteur de l'Epitaphe de l'Empereur Julien l'Apoſtat :

Ἰουλιανὸς μετὰ Τίγριν ἀνάβροχον ἐνθάδε κεῖται,
Ἀμβρότεροι, βασιλεὺς τ' ἄγαθὸς, κρατερὸς τ' ἀϊχμητής.

vers,

¶ 1. Pour moi je ne trouve bonne ni l'une ni l'autre de ces Epigrammes, ni celle de Martial par la raiſon qu'apporte M. Menage, ni celle de M. Ménage parce qu'aiant dit que Fabien n'a jamais eu l'eſprit en repos pendant ſa vie, & ſouhaitant en ſuite que la terre qui le couvre après ſa mort ſoit pour lui dans une agitation encore plus grande, au lieu de lui ſouhaiter du bien, comme il ſemble en avoir l'intention, il ne lui ſouhaite que du mal.

¶ 2. Théocrite en a donné l'idée dans ſon Idylle 17.

Mais

ce dernier vers eſt d'Homere: qui eſt le vers, ſelon le témoignage de Plutarque, pour le marquer en paſſant, qu'Alexandre le Grand préféroit à tous les autres de ce pere des Poëtes. Il y a une Epigramme du Poëte Lucillius, au Livre 2. de l'Anthologie, contre un voleur qui vola la ſtatue de Mercure, le Dieu des voleurs, laquelle Epigramme finit par ce vers, Πολλοὶ μαθηταὶ κρείττονες διδασκάλων: qui eſt un vers d'un Ancien: car il eſt rapporté par Cicéron dans la VII. de ſes Epitres qu'on appelle *Familieres*, au Livre IX. & cette citation ne fait pas une petite beauté dans cette Epigramme.

J'ai dit dans mon Elégie à Mademoiſelle le Fèvre qui eſt aujourd'hui Madame Dacier;

Sed quibus aut verbis, aut quâ tot ſplendida dona
Voce canam? laudes ordiar unde tuas?
Obruitur laudum numero mea Muſa tuarum,
Quid de te dicat neſcia, quidve tibi.
Talis, vere novo virgo per prata vagatur,
Quos linquat flores, neſcia, quoſve legat,

On dit que j'ai dérobé cette comparaiſon à Malherbe: qui a dit dans ſon Ode à Mr. de Bellegarde,

Comme en cueuillant une guirlande
L'homme eſt d'autant plus travaillé
Que le parterre eſt émaillé
D'une diverſité plus grande:
Tant de fleurs de tant de cotez
Feſant paroître en leurs beautez
L'artifice de la Nature;
Il tient ſuſpendu ſon deſir,
Et ne ſait en cette peinture,
Ni que laiſſer, ni que choiſir.

(2) & moi, je dis que cette penſée étant de tout le monde, n'eſt de perſonne. Voici ceux qui l'ont employée. Politien dans ſon Epigramme à la louange de Craſſus:

Utque intret biſeri ſi Virgo roſaria Paſti,
Quam primùm carpat vix ſciat illa roſam:
Sic tot Fama tua cernens miracula laudis,
Palmam cui primùm deferat, in dubio eſt.

Joachin du Bellay dans ſon Ode au Prince de Melſe:

Mais comme errant par une prée
De diverſes fleurs diapiée,
La Vierge louvent n'a loiſir
Parmi tant de beautez nouvelles
De reconnoître les plus belles,
Et ne ſait leſquelles choiſir:
Ainſi confus des merveilles
Par tant de vertus pareilles
Qu'en toi reluire je voi,
Je perds toute connoiſſance,
Et pauvre par l'abondance,
Ne ſai que choiſir en toi.

Madelenet, dans ſon Ode pour la Reine de Suéde:

Tu, Diva, primùm quid memorem, doce.
Nam fluctuantem pertrahit omnium
Me turba virtutum. Laceſſunt
Corporis hinc, animi inde dotes.
Sic Nympha mollem gramine floreo
Nectens coronam, Veris honoribus
Denſis laborat, nec ſcit utros
Anxia dextra metat colores.

Mr. Maury dans une de ſes Epitres à Mr. de Sorbiere:

Non ſecus ac pictos tenero qui pollice flores
Vernante in prato decerpit ſedula Virgo,
Hiſque ſinum, calathoſque implet, nec ſtirpe evellit
Tali & ipſe velut per floreа prata vagaris.

Et

(2) Ἴδιον ἐς πολύανθρον ἀνὴρ ὑλατόμος ἐλθὼν
Πασσαίνει σκαιότητος ἄδην ἀθέσφατα ἔργα.
Τί φράσω καταλέξας ἐστὶ φάρμακα κακῶν.

Cette citation méritoit bien d'être à la tête de toutes les citations que produit ici M. Ménage, & qu'il avoit déja produites dans ſes commentaires ſur Malherbe. On y peut ajouter celle-ci du Molza, tirée de ſes Stances au Cardinal Hippolyte d'Eſte.

Mà ſon come vom che in mezzo a mille roſe
Nel natio boſco ſtà

Et Mr. Du Perier dans ſon Ode à Mr. de Guiſe:

Sic Nympha, picto gramine nobilem
Pulchra corollam nectere geſtiens
Fronti, renidentum laborat
Luxuria nimia colorum.

J'ai dit dans mon Elégie au Cardinal Mazarin, *Saltem aliquis veniat, qui mihi dicat, ubi.* On dit que ce vers eſt pris tout entier d'un ancien Poëme, imprimé dans la Collection de Pierre Pithou. Et moi je dis que ce vers eſt devenu ſi commun qu'il eſt de tout le monde: & qu'ainſi je ne l'ai pas dérobé, mais que je l'ai cité. Je dis la même choſe de ce vers de mon Epigramme ſur l'Image de Saint Bruno, *Sic oculos, ſic Bruno manus, ſic ora ferebat:* qui a été pris de ce vers du 3. de l'Enéide, *Sic oculos, ſic ille manus, ſic ora ferebat.*

A l'égard de ce vers de Martial, *Reptantes vidit ſuſtinuitque manus*, que j'ai employé dans mon Elégie, ſur mon retour en ma patrie après vint ans d'abſence, il eſt vrai que je l'ai pris de Martial: mais ç'a été à l'imitation des plus célebres Poëtes modernes qui prennent ainſi des vers des Anciens pour faire honneur aux Anciens. Bucanan a commencé ſon Séaume 82. par ces deux vers,

Regum timendorum, in proprios greges
Reges in ipſos imperium eſt Jove:

Qui ſont tous entiers d'Horace: à la reſerve du mot *Jove*, pour lequel Horace a dit *Jovis.*

Et il a dit dans le Séaume 137. *Super flumina: Regia finitimis invidioſa locis.* Et Ovide, dans ſon Epître de Didon à Enée, a dit, *Mœnia finitimis invidioſa locis.*

Il a dit dans ſon Elégie ſur la miſére de ceux qui régentent:

Arcadico juveni quòd læva in parte mamilla
Nil ſalit, iratus clamat uterque parens.

Ce qui eſt pris de cet endroit de la Satire VII. de Juvenal.

——— ——— *Culpa docentis*
Scilicet arguitur, quòd læva in parte mamilla
Nil ſalit Arcadico juveni.

Il a dit dans une de ſes Epigrammes contre Nævolus, *Et cernis, quantum noctua manè videt:* ce qui eſt pris de cet endroit de Martial, Livre 3. Epigramme 93. *Videaſque quantum noctuæ vident manè.*

Jules Scaliger dans ſon Epigramme intitulée *Luſus non fictus*, a employé de même ce vers de l'Empereur Galien,

Brachia non hedera, non vincant oſcula conchæ.

Martial a dit, Livre XII. Epigramme 47. *Nec tecum poſſum vivere, nec ſine te:* Et Ovide a dit dans ſes Amours, *Sic ego nec ſine te, nec tecum vivere poſſum.*

Virgile à dit dans le ſixiéme de l'Enéide,

Tu maximus ille es,
Unus qui nobis cunctando reſtituis rem.

à l'imitation d'Ennius qui avoit dit, *Unus Homo nobis cunctando reſtituit rem.*

Il y a mille autres ſemblables larcins dans les Poëtes anciens & modernes.

J'ai fini l'Envoy de mes Poëſies Italiennes à la Reine de Suëde par ce vers, *Pianger cercai, non già del pianto onore:* & mon Madrigal 8. par cet autre vers, *Che ſù principio a ſi lungo tormento.* On dit que j'ai pris de Pétrarque ces deux vers tous entiers. Et moi, je dis que je n'ai pas dérobé ces vers à Pétrarque, mais que je les ai citez de Pétrarque: & que plus célebres Poëtes Italiens en uſent de la ſorte à l'égard de Dante & de Pétrarque: & que les Poëſies du Cardinal Bembo, celles de Monſeigneur della Caſa, celles d'Annibal Caro, & celles du Taſſe, ſont pleines de vers entiers de Dante & de Pétrarque: & que ces citations de ces deux grands Poëtes ſont affectées par les Poëtes Italiens. Les vers de Dante & de Pétrarque inférez dans la Traduction de l'Enéide du Caro ſont imprimez dans les éditions in quarto, d'un caractére différant de celui des autres vers: & ſi Mr. Baillet a ces éditions, il peut voir en un moment le grand nombre de vers que l'Auteur a employez de ces deux Poëtes dans cette Traduction. Je les ai contez. Ils ſont au nombre de douze.

J'ai fait cette Epigramme ſur un Amant décrépite:

Bis septem. sâis alme Puer, jam lustra peregi:
Et tamen emeritum sub tua signa vocas.
Urimur, en totas populatur flamma medullas.
Parce precor: remove, dire Cupido, faces.
Quid tibi cum tumulo? siccis hærere medullis
Quid juvat? an cineres urere, stulte, parat?
Sævo in amore miser traduxi tempora vitæ.
Non satis hoc? & nos vis in amore mori?

On dit que j'ai pris ce *siccis hærere medullis* de cet endroit de Properce, Livre 2. Elégie 9.

Quid tibi jucundum siccis habitare medullis?
Si pudor est, aliò trajice tela tua.

Et ce *nos vis in amore mori*, de cet endroit du même Poëte, Elégie 1. du même Livre, *laus in amore mori: lans altera, si datur uno posse frui.* Et moi, je dis que je n'ai point songé à ces endroits: & que mon distique,

Quid tibi cum tumulo? Siccis hærere medullis
Quid juvat? An cineres urere, stulte, parat

Vaut mieux que celui de Properce: & que le *laus in amore mori* de Properce me justifie contre ceux qui blament ce jeu de paroles *amore mori*. Ce jeu de paroles, au reste, a été affecté par les Poëtes les plus célébres. Properce Livre 1. Elégie 3.

Interdum graviter mecum deserta ferebar
Externo longas sæpè in amore moras.

& Elégie 4. du même Livre.

Dum tibi deceptis augetur fama puellis,
Certus & in nullo quæris amore meram.

& Elégie 13. du même Livre:

Quid mihi desidiæ non cessas fingere crimen;
Quòd faciat nobis Cynthia amore moram?

C'est ainsi que Muret prétant qu'il faut lire ce distique. Sannazar dans une de ses Epigrammes:

Absentem quaris: præsentem despicis, Ægle.
Non redamas: sed me vis in amore mori.

Et dans une autre:

Arsimus: & primos miseri defecimus ignes.
Hoc satis. Extremo turpe in amore mori.

Capilupus:

Phyllida servantem summo de monte capellas,
Orabat supplex nuper amator Acon.
Ille preces, simul & lacrimas ubi sudit inanes,
Ex alto sese vertice præcipitat.
Et dum per vacuas in præceps volvitur auras;
Jam periturus ait, Laus in amore mori.

On ajoute, que j'ai pris ce vers,

Parce precor: remove, dire Cupido, faces.

de cet endroit de Tibulle, Livre 2. Elégie 4.

Uror, io remove, sæva puella, faces.

J'en demeure d'accort: mais en cela j'ai suivi l'exemple des Poëtes les plus célébres, & les préceptes de Vida. Voyez cidessus au chapitre 127.

Dans ma Métamorphose de Gargilius en perroquet, j'ai fait dire à Gargilius lorsqu'Apollon & les Muses le vouloient empêcher d'entrer au Parnasse:

Egregiam vero laudem! Vos perstequi inermem
Non pudet armatos? Quæ tandem gloria vestra est,
Si Di mortalem, si plures vincitis unum?

On dit que j'ai pris ces vers de cet endroit du quatriéme de l'Enéide.

——— *Magnum & memorabile nomen,*
Una dolo Divûm si femina victa duorum est.

Il est vrai que j'ai visé à cet endroit. (1) Mais je soutiens que mon *Si Di mortalem, si plures vincitis unum*, vaut bien l'*Una dolo Divûm si femina victa duorum est*, de Virgile.

J'ai

¶ 1. Je voudrois pour l'honneur de notre Siécle pouvoir être du sentiment de M. Ménage. Mais qu'il y regarde de près, & qu'il se fasse justice, il trouvera que son vers comparé à celui de Virgile est extrêmement rampant, que la double antithese y est trop marquée, & que cette justesse scrupuleuse doit être reservée pour l'Epigramme. Dans le vers de Virgile, la chose sans être dite si ouvertement, ne laisse pas de se faire sentir, mais d'une maniére toute vive, toute noble, & toute heroïque.

J'ai fait cette Epigramme Grecque sur Mr. Bignon, le pere, Avocat Général du Parlement de Paris,

Τῆς φύσεως μέγα θαῦμα, παλαιά τε καινά τε εἰδώς,
Τῷδε βίγνων, ὑητοῖς, καὶ μακάρεσσι φίλος.

On dit que ces mots, παλαιά τε, καινά τε, εἰδώς, sont pris de cet endroit d'Homere, du Livre 2. de l'Odyssée vers 188. παλαιά τε, πολλά τε, εἰδώς. Et moi, je dis que mon hémistiche vaut mieux que celui d'Homere: à cause de l'antithèse de παλαιὰ & de καινά. A l'imitation d'Homere, Lucien a dit, παλαιά τε, μωρά τε εἰδώς. C'est dans la premiere de ses Epigrammes. Λευκιανὸς ταδ' ἔγραψα, παλαιά τε, μωρά τε εἰδώς. Et personne ne l'en a blamé.

Quand je fis imprimer la Vie de Mamurra, je fis mettre au devant une Taille douce qui répresentoit un homme dans une grande marmite, enseignant à plusieurs Cuisiniers & Marmitons l'Art de la Cuisine. Et au-dessus de cette Marmite j'y fis mettre ces mots de Virgile, *Illa se jactet in aula: Aula*, & *Olla*, est la même chose: témoin l'*Aulularia* de Plaute: Et au-dessous j'y fis mettre ce distique Grec,

Ὁρᾷς μαγείρων, ξεῖνε, τὸν διδάσκαλον,
Οἷς θερσιτοειδεῖ τρίποδες ἐκ χαλκελάτου.

On dit que ce dernier vers est pris de celui-ci d'Aristophane, qui est de la premiere Scéne de sa Comédie intitulée *Plutus*,

Οἷς θερσιτοειδεῖ τρίποδες ἐκ χρυσηλάτου.

Il est vrai que mon vers est pris de celui-là d'Aristophane. Mais c'est ce qui fait la beauté de mon Epigramme, qui sans cela seroit plate. Mr. de Saumaise trouvoit cette parodie si heureuse, qu'il croyoit que j'avois fait faire l'estampe à cause des vers.

J'ai dit dans mon Epigramme 97. en envoyant les Métamorphoses d'Ovide à Mademoiselle de la Vergne,

Accipe mutata ter quinque volumina forma,
Perlege Peligni nobile vatis opus:

& dans mon Elégie à Mr. Bachot, *Et quem oculis cepit Cynthia prima suis*, On dit que ce dernier vers est une imitation de celui-ci de Properce, *Cynthia prima suis miserum me cepit ocellis*, & que ce *mutata ter quinque volumina forma* est pris de ces vers, des Tristes d'Ovide, Livre 3. Elégie 14.

Sunt quoque mutata ter quinque volumina forma,
Carmina de domini funere rapta sui.

Tout cela est vrai. Mais j'en ai usé de la sorte à l'imitation des Anciens. Martial a dit de même, pour exprimer l'Enéide de Virgile,

Protinus Italiam concepit, & Arma, Virumque,
Qui modo vix Culicem fleverat ore rudi.

J'ai dit dans mon Epigramme à Messieurs de l'Académie della Crusca, en parlant du Tasse,

Grandia quos magni formidant carmina Tassi:
Carmina, divino proxima Virgilio.

On dit que j'ai pris ce Pentamétre de celui-ci de Martial. XI. 53.

Rura, vel aterno proxima Virgilio.

Il est vrai que j'ai visé à ce vers de Martial & à celui-ci de Properce,

Plus in amore valet Mimnermi versus Homero.

Mais sans ces exemples de Martial & de Properce, *proxima Virgilio*, pour dire *proxima carminibus Virgilii*, ne pourroit pas se défendre.

Il en est de même de ces vers de mon Epigramme sur le Médecin Thémison.

Autumno ægrotos qui plures sustulit uno,
Quàm folia, autumni frigore, lapsa cadunt,

Qui sont imitez de l'Enéide de Virgile, Livre VI.

Quàm multa in silvis autumni frigore primo
Lapsa cadunt folia.

Sans cet exemple de Virgile, & sans celui-ci de Properce, Livre 4. Elégie 4. *Ipsaque in oceanum sidera lapsa cadunt*, &

cet

cet autre du même Poëte, Elégie 15. Livre 3. *Sic cadit infelix lapſa puella genu*, & quelques autres ſemblables, qui auroit oſé dire *lapſa caduntʒ*

J'ai dit dans mon Elégie à Mr. de Mommor,

Et tellus linquenda tibi conjuxque, domuſque,
Et qua mille ſecant arva relicta boves.

On dit que j'ai pris ce premier vers de cet endroit d'Horace,

Linquenda tellus, & domus, & placens
Uxor.

Il eſt vrai. Mais qui n'a point dit la même choſe? Malherbe a dit:

Et de toutes douleurs la douleur la plus grande,
C'eſt qu'il faut quiter ſes amours.

Mais j'ai ajouté à Horace, *linquenda arva relicta:* qui fait un jeu de parole agréable.

J'ai dit dans une de mes Epigrammes ſur la priſon de Mr Fouquet, le Surintendant des Finances, *Res eſt ſacra miſer: miſero vaga fulmina parcunt.* On dit que j'ai pris ce *Res eſt ſacra miſer* de cet endroit d'une Epigramme de Sénéque,

Res eſt ſacra miſer. Noli mea tangere fata.
Sacrilega buſtis abſtinuere manus.

Et moi, je dis que ce mot *res eſt ſacra miſer* a paſſé en proverbe depuis qu'il a été employé par Sénéque; & ainſi j'ai pu m'en ſervir comme d'une choſe commune à tout le monde.

Il en eſt de même de cet hémiſtiche de Tibulle, *meſſes uris acerba tuas*, que j'ai employé dans mon Epigramme 87. & de ce vers, *En cor Xenodoti, en jecur Cratetis* de mes Hendécaſyllabes ſur le Livre de Monſieur Baillet; qui eſt un vers d'une Epigramme de Valérius Cato, ancien Grammairien, rapportée par Suétone.

CXXX.

Juſtification des Poëmes que j'ai faits à l'envi des Poëtes modernes.

MAis pour faire voir à Mr Baillet que ce n'a point été par eſprit de larcin que j'ai pris quelques vers ou quelques demi-vers, des Poëtes anciens & modernes, c'eſt que j'ai fait avec ſuccès des Poemes entiers ſur les mêmes matiéres qu'ils avoient traitées. Voici ceux que j'ai faits à l'envi des Poëtes modernes.

Jerôme Amalthée, qui étoit, au jugement de Muret (1), le premier Poëte d'Italie de ſon tans, a fait une belle Epigramme ſur un jeune Oiſeleur, lequel, prenant des oiſeaux, fut lui-même pris par une jeune Bergere. Voici l'Epigramme:

Hic ille Amalthæus eſt, quem tibi affirmavi, magisque ac magis affirmo, omnium qui hodie vivunt, Italorum, quos ego quidem noverim, præſtantiſſimum eſſe. Dans une des Lettres de Muret à Lambin.

Abditus in dumis Lycidas dum ſibilat; & dum
Incautas viſco ſallere ſentat aves;
Detexit niveas fortè obvia Galla papillas,
Qua miſero exhalantem arripuere animam
Ne Lycida inſidias poſt hac horrete, volucres:
Illum Galla ſuo perdidit aucupio.

J'ai traité le même ſujet: & voici comme je l'ai traité.

Quà Mœdonïacos liquidis argentens undis
Mille per anfractus Sequana lambit agros;
Captabat laqueo Volucres formoſus Amyntas,
Cùm venit tacito pulcra LAVERNA pede:
Nemo illâ quicquam vidit formoſius: artus
Non qui perſpicuo, Delia, ſinte tuos;
Non qui nudatas (ô ter que quaterque beatum!)
Ideo vidit vertice membra Deas.
Lata oculis lumen radiabat dulce juventæ:
Splendebant vultu miſta liguſtra roſis.
Et ſuſci nivea crines cervice fluebant:
Turgebat niveo nuda papilla ſinu.
Quà paſſim purum fulgentia lumina flectit,
Ecce fugati vaſto nubila denſa polo.
Fundit odoratos tellus tibi prodiga flores,
Incedit facili quà vaga Nympha gradu,
Au-

¶ 1. Ce jugement de Muret ſe trouve dans une Lettre, qui, ſi on l'en croit, n'eſt pas de lui: auſſi ne l'a-t-il pas inſérée parmi les ſiennes, prétendant qu'elle lui avoit été ſuppoſée avec pluſieurs autres par Lambin, ſurquoi nous avons ci-devant rapporté notre ſentiment.

Auroram chorus alituum ratus esse, vagatur,
Et circum liquido gutture dulce canit.
Perstrepit omnis ager. Tum verò & voce canora
Flebile nescio quid blanda puella sonat.
Jam silet omnis ager : Zephyri, lymphæque loquaces,
Jam volucres passim, garrula turba, silent.
Attonitis Nymphen oculis miratur Amyntas:
Et missam cœlo credit adesse Deam.
Atiranis, manibus gemine fugêre volucres:
Prædaque formosa Virginis ipse fuit.

(1) Je ne croi pas que mon Epigramme ſoit beaucoup inférieure à celle d'Amalthée. Le Lecteur en jugera.

Pluſieurs Poëtes envoyant des fleurs à leurs Maitreſſes, leur ont répréſanté le peu de tans que dure la beauté, en leur répréſentant le peu de tans que durent les fleurs.

Le premier des Poëtes, de ceux qui ſont venus à ma connoiſſance, qui a traité ce ſujet dans un Poëme à part, ç'a été Ruffin, Poëte Grec, & il l'a traité dans une de ſes Epigrammes qui ſe trouve au Livre VII. de l'Anthologie, & qui commence par ces mots, Πέμπω σοι, Ῥοδόκλεια, & qui a été ainſi traduite par Joſeph Scaliger,

Floribus omnigenis plexas, Rhodoclea, corollas;
Quas etiam ipſe meo pollice ſubſecui;
Mitto tibi. Sunt hic anemona lilia juncta,
Et cum narciſſo, cum violiſque, roſa.
His induta caput, faſtus dediſce ſuperbos:
Et tu marceſſes, atque corona tua.

Théocrite avoit dit avant Ruffin, dans ſon Idylle, intitulé Δυσέρως:

Καὶ τὸ ῥόδον, καλόν ἐστι, καὶ ὁ χρόνος αὐτὸ μαραίνει·
Καὶ τὸ ἴον καλὸν ἐστι τὸ ἔαρι, καὶ ταχὺ γηρᾷ·
Λευκὸν τὸ κρῖνον ἐστι, μαραίνεται ἀλλὰ πάντα·
Ἁδὺ χιὼν, λευκὰ, καὶ τάκεται, ἀλλὰ παχεῖα.
Καὶ κάλλος καλὸν ἐστι τὸ παιδικὸν, ἀλλ' ὀλίγον ζᾷ, &c.

Auſone a fait un Idylle ſur le même ſujet: C'eſt le quatorziéme de ſes Idylles: où il dit:

Quàm longa una dies, ætas tam longa roſarum;
Quas pubeſcenteis juncta ſenecta premit.
Quam modò naſcentem rutilus conſpexit Eous,
Hanc rediens ſerò, veſpere vidit anum.
Sed bene, quod paucis licet interiura diebus,
Succedens ævum, prorogat ipſa ſuum.
Collige, Virgo, roſas, dum flos novus, & nova pubes:
Et memor eſte ævum ſic properare tuum.

Angerianus a fait cette Epigramme ſur le même ſujet:

Floribus intextam diverſis, misto corollâm:
Quam feci manibus nunc tibi, Vita, meis.
Ut cingat flavos crines, & tempora circum
Falgeſcat, tepidi munera Veris habes.
Sunt hic, ecce, vide, ridentia lilia, pulchrî
Narciſſi, atque tuæ, pulchre hyacinte, comæ:
Nec non Idalio maculati ſanguine flores:
Atque alii, tellus quos modò ſæta tulit.
Si quaris, donum quid vult ſibi tale: corolla
Ut vires hæc, parvo tempore forma viret.

Et Jules Scaliger celle-ci:

Livre 6. de ſa Poëtique: à l'article d'Angerianus.

Aſpice conſpicuos cœli vernantis honores:
Quam facit hos, in te, quos imitetur, habet.
Hos tibi Ver, Venus ipſa ſuos finxere labores:
Cui

Qua miſero exhalantem arriguere animam?

(1) M. Ménage eſt ici trop modeſte. Sa verſification eſt incomparablement plus nette, plus pure, plus châtiée que celle du Poëte d'Italie: en érendant ſa matiére il l'a miſe dans un plus beau jour. & ces deux oiſeaux qui échapent de la main à l'Oiſeleur pendant que l'Oiſeleur demeure lui-même pris, font une concluſion tout autrement juſte que celle de l'Epigramme d'Amalthée. Qui eſt-ce qui peut ſouffrir ce vers:

On dira que c'eſt une maniére Catullienne pour mieux repréſenter la défaillance: mais ces maniéres avoient vieilli du tems de Tibulle, de Properce, & ſur tout d'Ovide qui ſont les trois modelles ſur leſquels on doit ſe régler pour le vers Elegiaque. D'ailleurs cet *exhalantem*, mis abſolument, eſt aſſez extraordinaire. *Exhalare* avec *vita* ou *anima* eſt toujours actif, & l'on ne me montrera nulle part *exhalantem*.

Cui totum simili tempore servit opus.
Candida lutetiis arridens lilia calthis.
Luteola at violis calthula pallidulis.
Vis & Aridulis lucentes sanguine flores
Ipsa videre tuas luce referre genas?
Quidnam opus est, qua flos florum, tibi mittere flores?
Ut videas, quanto tempore forma viget.

Ou bien,

Quàm parvo ut videas tempore forma viget.

Marulle a auſſi fait ces vers ſur le même ſujet:

Has violas, atque hæc tibi candida lilia mitto.
Legi hodie violas, candida lilia heri.
Lilia, ut inſtantis moneariș, virgo, ſenectæ,
Tam citò quæ lapſis marcida ſunt ſoliis.
Illa: ut Vere ſuo doceant Ver carpere vitæ,
Invida quod miſeris tam breve Parca dedit.
Quòd ſi tarda venis, non Ver breve, non viola, ſed
(Proh facinus!) ſentes cana, ruboſque metes.

De mon coté, j'ai auſſi traité le même ſujet: & voici comme je l'ai traité:

Collibus in noſtris lectam tibi manè corollam
En tibi natali mitto, LAVERNA, tuo.
Hinc, ô Sequanidum Nympharum floſcule, diſce,
Floribus ut nitidis ſis mage floridula:
Ut tua labra roſas, ut vincat lilia pectus:
Narciſſus flexis cedat ut ipſe comis.
Veſperè ſed marcet quæ flores manè corolla:
Ponere & hinc faſtus diſce, ſuperba, tuos.

Mr. Bronchuſius l'a traité après moi: & voici comme il l'a traité:

Alba liguſtra, mea munus properate puellæ:
Addita purpureis alba liguſtra roſis.
Et verno Calycem dum pandituș ebria rore,
Hæc tempeſtivo fugite verba ſono:
Quæ nos blandâ hodie commendat forma Neæra,
Cras, Zephyro frondes concutiente, cadet.
Et tibi, Nympharum pulcerrime floſcule, carpit
Hunc forma florem proxima quæque dies.
Quem niſi carpendum prabes, dum poſſulat ætas,
Mœrebit lapſas ſpina relicta roſas.

Je ne croi pas que mon Epigramme ſoit beaucoup inférieure à toutes ces Epigrammes. Et Mr. Baillet n'oſeroit dire que tous ces Poëtes ſont des imitateurs eſclaves.

(2) Thomas Porcatius a fait cette Epigramme ſur une fille qui s'étoit faite Religieuſe:

Aureolos ſecuit tibi quæ, mea vita, capilloș,
Dextera, Scyllæâ ſævior illa ſuit.
Una manus Nijo vitam abſtulit: altera, Amori.
Magna hominem, major lædere culpa Deos.

J'ai fait celle-ci ſur le même ſujet: & à l'imitation de celle de Porcatius:

Quæ ſecuit longos RHODOPE, *tibi dextrâ capillos,*
Scyllæâ longè ſævior illa fuit.
Attulit hæc uni letum miſerabile Niſo:
Mille, tui cupidis, attulit illa procis.

(3) Et je ne voudrois pas la changer avec celle de Porcatius. *Oter la vie à l'Amour*, eſt trop fort: & les mots de *culpa* & de *lædere* ſont foibles pour exprimer l'action d'une perſonne qui a fait mourir un Dieu: & un Dieu n'eſt point ſujet à la mort.

D'ail-

ma exhalans pour *animam quam quis exhalat.*

¶ 2. Le Porcacchi, ou Tomaſo Porcacchi, Auteur Italien aſſez connu, eſt à peine ici connoiſſable ſous le nom de *Thomas Porcatius.*

¶ 3. M. Ménage a tort, il me ſemble qu'il gagneroit au troc. La penſée du Porcacchi, ſans compter l'invention, a quelque choſe de plus élevé: & il ne faut pas dire qu'oter la vie à l'Amour eſt une expreſſion trop forte; rien n'eſt trop fort en Poëſie pour les amans. A-t-on repris Sannazar d'avoir enterré Venus, les Amours, & les Graces avec la belle Maximille?

Hic, hic ſiſte precor gradum, viator,
Hoc ſub marmore Maximilla clauſa eſt:
Quâ cum frigiduli jacent Amores,
Et Luſus, Veneresque, Gratiæque.

Et M. Ménage lui-même n'a-t-il pas enterré je ne ſai combien de Divinitez avec Voiture? Car outre

D'ailleurs, *Una manus*, eſt équivoque; pouvant s'entendre de la main droite, & *altera*, de la main gauche.

Mr. de Benſérade ayant fait ce beau Sonnet ſur l'incendie de la Ville de Londres,

Ainſi brula jadis cette fameuſe Troye
Qui n'avoit offenſé ni ſes Rois ni ſes Dieux.
Londres d'un bout à l'autre eſt aux flames en proye:
Et ſouffre un même ſort qu'elle mérite mieux.
Le crime qu'elle a fait, eſt un crime o-dieux,
A qui jamais d'en haut la grace ne s'octroye.
Le Soleil n'a rien vu de ſi prodigieux,
Et je ne penſe pas que l'avenir le croye.
L'horreur ne s'en pouvoit plus long-tems ſoutenir:
Et le Ciel accuſé de lenteur à punir,
Aux yeux de l'Univers enfin ſe juſtifie.
On voit le châtiment par degrez arrivé:
La guerre fuit la peſte: & le feu purifie
Ce que toute la Mer n'auroit pas bien lavé.

Il fut traduit en Latin par les plus célébres Poëtes Latins du Royaume (1); par le Pere Vavaſſeur de la Compagnie de Jeſus; & par les Peres Coſſart, Commire & de la Rue de la même Compagnie. Le Pere Vavaſſeur en fit deux Traductions. Voici la premiére:

'Arſit Troja: tamen ſua Numina crimine nullo
Et nullo Reges læſerat ante ſuos.
Quàm longum eſt, Londinum arſit: ſacra templa domuſque:
Dignior urbs ſævis, quàm prior, illa rogis.
Quippe rea eſt ſceleris, quo non odioſius ullum:
Cui venia ex alto non datur ulla polo.
Tale nihil monſtri tato Sol vidit in orbe:
Et puto, poſteritas non habitura fidem eſt.
Ergo nec invidiæ gens ampliùs iſta ferendæ:
Nec potuit tantum ſe quoque ferre nefas.

Etruſcæ Veneres, Camena libera
Hermes Gallicus, & Latina Siren,

qui conſtamment, aux Sirénes près, doivent tous être ici regardez comme autant de Divinitez en ayant

Dii, lenti punire, probant ſe denique juſtos:
Abſolvunt longas damna repenſa moras.
Pœna venit gradibus; peſtem fera bella ſequuntur:
Quod non tota lavent æquora, flamma piat.

Voici la ſegonde:

Troja ſuperba ruit flammis, non illa rebellem
Se tamen in Reges geſſerat, inque Deos.
Londinum rapide igne, patet quà longius, arſit.
Sors eadem: major culpa ſed hujus erat.
Nulli non populi ſcelus hoc odere: nec unquam
Placandi ſpes eſt Numinis ulla ſuper.
Non ſimile in terris Sol vidit ab æthere monſtrum.
Sæcula non addent poſtera, credo, fidem.
Aſt ubi noxa gravi jam non horrore ferenda,
Et Nemeſis lentas increpat uſque moras:
Ultum Dii miſêre vices hominumque ſuaſque.
Neglecti pœnit criminis eſſe reos.
Ecce alias aliis videas ſuccreſcere pœnas,
Et tria per totidem fata venire gradus.
Prima lues: ſubeunt dein bella: noviſſimus ignis,
Oceani quod non abluat unda, piat.

Voici la Traduction du Pere Coſſart de la Compagnie de Jeſus:

Inclyta ſic arſit quondam Ilios: at neque Reges
Auſa tamen, Divos nec violare ſuos.
Londinum meritos, quantum fuit, ivit in ignes:
Pœnaque par, noxa pro graviore fuit.
Quod ſcelus admiſit, ſcelere eſt immanius omni:
Et tantum ignoſcunt Numina nulla nefas.
Nec genus hoc monſtri Sol videras ante: nec olim
Poſteritas viſum, ſic reor, ulla putet.
Hujus ubi crevit (nec jam eſt tolerabilis horror;
Et queritur lentum terra; notatque Deum; Serus

le nom, je prétens que

Riſus, Delicia, Dicacitates,
Luſus, Ingenium, Joci, Lepores,
Et quidquid ſuit Elegantiarum.

étant

Servus adeſt vindex, & ſe tandem approbat orbi;
Jultaque per certos creſcere pœna gradus,
Orta lues, mox bella: tutor furit ultimus ignis;
Quodque nec elucrent aquora cuncta, piat.

Voici celle du Pere de la Rue, de la même Compagnie :

Sic olim in tenues ruit Ilios illa favillas,
Ladere nec Reges auſa nec illa Deos.
Londinum flammis data præda furentibus ardet:
Et ſimili, quantum eſt, æquius igne peris.
Quod ſcelus admiſit, ſcelus eſt immane: nec uſquam
Noxa ſolet placidos talis habere Deos.
Tetrius haud quidquam lapſis Sol viderat annis;
Poſtera nec præſtent facula credo, fidem.
Nec poterat jam ferre nefas: lentamque Tonantis
Cœperat indignans terra vocare manum.
Ultor adeſt: orbique moras nunc denique purgat:
Viſaque per varios pœna venire gradus.
Bella ſecuta luem: mox, quæ non omnibus undis
Eluat Oceanus crimina, flamma piat.

Voici celle du Pere Commire, de la même Compagnie :

Sic quondam in cineres iit Ilios, at neque Reges
Ladere, nec Divos, noverat illa ſuos.
Londinum merito, quantum eſt, perit æquius igni:
Et par, pro cauſa diſpare, funus habet.
Quippe urbs infandum patravit barbara crimen:
Cui, ſi det veniam, ſit Themis ipſa nocens.
Haud aliàs monſtrum vidit Sol tale: nec addet,
Ut puto, poſteritas, cum leget, ulla fidem.
Jamque illud tellus horrens impune relinquit
Cœperat indignis aſtra notare probris.
Purgat, ſerò licet, ſe denique Numen: & ultrix
Per varios pœnam digerit ira gradus.
Prima lues: mox bella furunt, flamma ultima ſævit;
Et quod tota maris non lavet unda, piat.

De mon côté, je fis auſſi cette Epigramme ſur le même ſujet :

Regia (quis credat?) ſubmiſit colla ſecuri
CAROLUS: *& ſcelus eſt, ſave Britanne, tuum.*
Pœna quidem pectibus lenis, ſed venit acerba.
Dira lues populos & fera bella premunt.
Crimine pœna minor. Dignas Jove Jupiter iras
Induit: & ſonitu percutit igne plagas.
In cineres abeunt Londini tecta ſuperbi.
Non parcit Templis Jupiter ipſe ſuis.
Parte alia Oceanus Tameſim ferus obruit undis:
Et vindex plateas & populatur agros.
Sed neque tot damnis; licèt hæc ingentia; eadem
Principis horrendam, gens ſcelerata, luis.
O facinus! Quod non totis piat ignibus æther?
Tota quod immenſi non lavat unda maris.

Je laiſſe au Lecteur à juger ſi j'ai fait une mauvaiſe action en travaillant, à l'imitation de ces grands hommes que je viens de nommer, ſur une matiére toute taillée.

CXXXI.

Vers que j'ai faits à l'envi des anciens Poëtes Latins.

MAis je n'ai pas ſeulement fait des vers à l'envi des plus célébres Poëtes modernes, j'en ai fait à l'envi des plus célébres Poëtes de l'Antiquité: & Grecs & Latins. Voici ceux que j'ai faits à l'envi des anciens Poëtes Latins.

Le premier des Epigrammataires Latins,

étant ici perſonifier, comme les Lettres capitales, par où chacun de ces mots commence, le juſtifient, je prétens, dis-je, que ce ſont autant de Dieux & de Déeſſes enlevés avec Voiture. Le mot de *culpa* eſt relevé par les adjectifs *magna* & *major*. Le verbe *ladere* ne tombe pas tant ſur *Nifus* & ſur l'*Adwent*, que ſur les *Dieux* & ſur les *Hommes* qui ſont offenſez en la perſonne de l'un & de l'autre. *Una manus & altera* ne peut pas non plus faire de difficulté, le premier diſtique préparant ſi bien la choſe qu'il ne tantoit y avoir d'équivoque.

¶ 1. Parmi les Traductions deſquels il ne faloit pas oublier celle de M. de Santeuil de S. Victor,

tins, c'eſt ſans conteſtation Catulle. Les Epigrammes de Martial ne ſont recommendables que par la fin. Celles de Catulle ſont belles depuis les pieds juſqu'à la tête: à cauſe de cette élégance non affectée; qui l'a fait appeler par Daniel Heinſius, *elegantiæ non affectatæ, affectator Catullus.* Et parmi ſes Epigrammes, celle-ci tient un des premiers rangs, au jugement des Critiques:

Surripui tibi, dum ludis, mellite Juventi,
Saviolum dulci dulcius ambroſia.
Verùm id non impunè tuli. namque amplius horam,
Suffixum in ſumma me memini eſſe cruce:
Dum tibi me purgo, nec poſſum fletibus ullis
Tantillum veſtræ demere ſævitiæ,
Nam ſimul id factum eſt, multis diluta labella
Guttis abſterſti omnibus articulis:
Ne quicquam noſtro contractum ex ore maneret,
Tanquam commincta ſpurca ſaliva gula.
Preterea infeſto miſero me tradere amori
Non ceſſaſti, omnique excruciare modo:
Ut mi ex ambroſio mutato jam foret illud
Saviolum, triſti triſtius helleboro.
Quam quoniam pœnam miſero proponis amori,
Non unquam poſthac baſia ſurripiam.

Ita venuſtum hoc Epigramma eſt, ut ipſa ſi velit Venus venuſtius eo efficere quidquam non queat, dit Muret en parlant de cette Epigramme. Voici comme j'ai traité le le même ſujet:

Surripui, ludens, tenera duo baſia Galle.
Non impunè tuli: me mihi ſurripuit.

Je ne voudrois pas donner ces deux vers pour le ſeize de Catulle. Outre que la fin de ſon Epigramme eſt plate, (1) ſa narration eſt ennuieuſe par ſa longeur, & par ſes particularitez peu conſidérables. Ce diſtique d'ailleurs, *Ne quicquam noſtro contractum ex ore maneret, Tanquam commictæ ſpurca ſaliva gulæ*, donne non ſeulement une vilaine, mais une abominable image. C'eſt ainſi que Voſſius a reſtitué ce diſtique par les manuſcrits. Il y avoit dans les éditions antérieures à celle de Voſſius. *Tanquam comminctæ ſpurca ſaliva lupæ*: qui ne fait pas une ſi vilaine image, mais qui ne laiſſe pas d'en faire une très-vilaine.

Je ne parle point du métacisme, *ma, me, me, mi*, en ces mots *ſumma me memini*: le Caſtelvetro ſur ce vers du prémier Sonnet de Pétrarque, *Di me medeſmo meco mi vergogno*, prétendant qu'il fait beauté.

Après Catulle, le meilleur des Epigrammataires Latins, c'eſt ſans doute Martial. *Refutandus Giraldus, qui libro de Poëtica, panciſſima Martialis Epigrammata bona eſſe affirmat: item, Muretsi judicium de Martiale examinandum: Marulli, contemnendum, qui Epigramma cultum, teſte Rallo, nullo dum ſcriptum eſſe dixit, Naugerii vituperandum, qui Martialis Epigrammata flammis damnare auſus eſt.* C'eſt ce que Mr. Guyet, qui a été un des prémiers Critiques de ſon tans, a écrit à la tête de l'exemplaire de ſon Martial. Tout le monde ſait que Naugérius bruloit tous les ans un exemplaire de Martial; qu'il ſacrifioit aux Manes de Catulle. Rallus étoit un homme ſavant de Grece, contemporain de Marulle. Voyez ci-deſſus le chapitre 84.

Je reviens à Martial. Martial, dis-je, eſt le prémier Epigrammataire après Catulle. Et parmi ſes bonnes Epigrammes, celle-ci eſt une des meilleures:

Dimidium donare Line, quàm credere totum
Qui mavult, mavult perdere dimidium.

J'ai traité le même ſujet: & voici comme je l'ai traité:

Millia me nuper, centenaque, Priſce, rogabas
Mutua, quod potui, millia, Priſce, dedi.
Per fora, per plateas, quereris tamen, obſtrepis, & nos
Fatoſæ

(1) On ne ſauroit plus mépriſer cette Epigramme, que fait M. Ménage. Il ne ſe contente pas de dire qu'il ne voudroit pas donner ſes deux vers pour les ſeize qui la compoſent, il ajoute qu'elle eſt plate, ennuieuſe, & dégoutante. Si cette Epigramme, qui, au Jugement des Critiques, tient un des prémiers rangs parmi celles de Catulle eſt défectueuſe à ce point, quelle eſtime fera-t-on du reſte? Les défenſeurs des Modernes tireront ſans doute avantage de ce chapitre & du ſuivant.

Fucoſa incuſſas crimine amicitia.
Deſina, Priſce, queri, nummos ego perdere mille
Si potui, centum perdere, Priſce, potes.

Je ne veux pas dire que mon Epigramme ſoit meilleure que celle de Martial: mais j'oſe dire que celle de Martial n'eſt guére meilleure que la mienne.

Je répondrai ici par occaſion à une objection qu'on me fait au ſujet de cette Epigramme que j'ai faite à l'envi de Martial. On dit que j'y ai employé quatre fois en fix vers le nom de *Priſcus*, en parlant à Priſcus; & que Voſſius ſur Catulle a remarqué qu'une perſonne à qui on adreſſe une Epigramme; quand cette Epigramme eſt courte; n'y doit pas être nommée plus d'une fois. Il eſt vrai que Voſſius, qui eſt un grand Critique, & pour qui j'ai toute ſorte d'eſtime & d'admiration, a fait cette remarque à la page 36. de ſon Catulle: & il l'a faite en ces termes: *Non enim ſolent in Epigrammate bis poni nomina eorum ad quos ſcribuntur Epigrammata: præſertim ſi brevia fuerint. Quòd ſicubi id aliter ſe habeat, non laudatur. A Martiale tamen* libro VII. Epig. 45. *hoc negligitur: in poſtremo quippe verſiculo nomen* Priſci *quod præceſſerat, repetitur.*

Divinibus poteris muſas, elegoſque ſonantes
Mittere: pauperibus munera, Priſce, dato.

Mais l'uſage des premiers Epigrammataires eſt contraire à cette remarque. Catulle dans ſon Epigramme à *Gellius*, qui commence par ces mots, *Quid facis, Gelli*, & qui n'eſt que de huit vers, y a employé deux fois le nom de Gellius, au vocatif. Martial dans ſon Epigramme à Pontia qui eſt la 75. du Livre VI. laquelle n'eſt que de quatre vers, y a employé auſſi deux fois dans un diſtique le nom de *Pontia* au vocatif.

Buccellas miſiſſe tuas, te, Pontia, dicis.
Has ego nec mittam, Pontia, ſed nec edam.

Dans l'Epigramme 52. du Livre 3. qui eſt adreſſée à Tongilianus, & qui n'eſt que de quatre vers, il appelle deux fois ce Tongilianus par ſon nom. Et dans l'Epigramme 51. du même Livre, qui eſt adreſſée à Galla, & qui n'eſt auſſi que de quatre vers, il l'appelle auſſi deux fois par ſon nom. Et dans l'Epigramme 33. du Livre 4. qui n'eſt auſſi que de 4. vers, il appelle auſſi deux fois Soſibianus par ſon nom. Et dans l'Epigramme 9. du Livre VII. laquelle eſt de huit diſtiques, il y emploie le nom d'Ole au vocatif, autant de fois qu'il y a de diſtiques: c'eſt-à-dire, huit fois.

Quoiqu'Horace ſoit inimitable, j'ai taché encore de l'imiter dans mon Ode à la Fonteine de Tancourt; qui eſt une Fonteine d'eau minérale dans le Voiſinage de Vaſſi. Voici mon Ode.

O qui Vaſſiacos nobilitas agros,
Dignus nectareos volvere vortices,
Fons Tancurtiace; cui dedit aſpera
Morborum facilis pellere Delius;
Morbos pelle mea, pelle LAVERNULÆ.
Heu! lentis penitus uritur ignibus:
Et quam nos meritò credidimus Deam;
Cæleſtis neque enim vox hominem ſonat;
Heu! nunc, heu! miſera mors gravi imminet.
Per te lux oculis ſidere purior,
Et malis redeat ſuave rubens color.
Non artus macies occupet aridos.
Jam poti latices pectora roborent:
Et quodcumque mali eſt, quod timeo miſer,
Vicinis fluviis da procul hinc, precor,
Portandum rapidis ip mare fluctibus.
Si noſtris precibus tu minùs annuis,
Ingratum recinent te mea carmina,
Qui debes bona tam multa LAVERNULÆ.
Calcavit facili quà pede marginem:
Mellitos oculos quà tulit; aſpice
Ut florum variis picta coloribus
Paſſim vernat humus: pulcherius ut viret:
Ut rivi per agros ſplendidius fluunt.
Morbos ergo mea pelle LAVERNULÆ.
Et poti latices pectora roborent.
At poti latices pectora molliant;
Nec ſit dura mihi. Tam memorabilis;
Juro Caſtalidum per ſacra numina;
Mercedem officii non minimam feres.
Me dotes recinente ad cithararn tuas,
Fies nobilior fonte Lamonio:
Qui nunc, Caſtalio fonte ſuperbior,
Quà latè volitat fama LAMONII,
Vatum carminibus dicitur inclytis,

Voici l'Ode d'Horace que j'ai tâché d'imiter.

O fons Blandusiæ, splendidior vitro,
Dulci digne mero, non sine floribus,
Cras donaberis hœdo:
Cui frons turgida cornibus
Primis, & venerem & prælia destinat
Frustrà: nam gelidos inficiet tibi
Rubro sanguine rivos
Lascivi soboles gregis.
Te flagrantis atrox hora Canicula
Nescit tangere: tu frigus amabile
Fessis vomere tauris
Prabes, & pecori vago.
Fies nobilium tu quoque fontium,
Me dicente cavis impositam ilicem
Saxis, unde loquaces
Lympha desiliunt tua.

Je laisse au Lecteur à juger si mon imitation est une imitation servile, & si on a sujet de crier sur moi à cette occasion, *ô imitatores, servum pecus!*

Une des plus belles Odes d'Horace, c'est sans doute celle qu'il a faite sur la félicité de la vie champestre, & qui commance par ces mots *Beatus ille qui procul negotiis*. J'en ai fait une sur le même sujet; & dans le même genre de vers. La voici:

O te beatum, qui procul Lutecià,
Aulâque, & Aulicis procul,
COSTARDE, *curis liber infelicibus,*
Liberque vivis ambitu!
At nos superba patimur (ah pudet, pudet!)
Potentium fastidia:
Et studia amica litigator improbus
Thetnis moratur & dolis:
Ærumque nobis omne frustrà labitur
Negotioso in otio.
Tu rure vitam literato in otio,
Dulci & quiete transigis:
Sophique blando delitescens in sinu,
Tuusque vivis & tuis.
Tu delicato, prata per Parnassia,
Nunc carpis ungue flosculos,
Vis amici manibus Vecturii
Quos spargis haud parca manu.
Nunc eruditas exaras epistolas,
Lepôre tinctas Attico;
(Nec ipse, chartis qui movet bellum tuis,
Giracus id negaverit)
Lepôre cultos provocas Vecturios,
Et pane vincis Balzacos,
Modò in reductis abditus convallibus,
Amœna captas frigora:
Leporemque laqueo, avemque visco decipis,
Jaculisque pisces retibus.
Hos innocentes rura vestra fellicet
Novere duntaxat dolos.
Et modò sonoras Vinea ad ripas vagi
Non otiosus ambulans,
Docilis disertus explicas sodalibus
Nomenque, vimque graminum.
Mox lautiora ductilis convivia,
Dapibus parata rusticis:
Turdusque pinguis, & anser, & gallus spado,
Vestro palato pascitur.
Mellita ficus, dulcis haud desit pepo,
Certans & uva nectari.
O te beatum, qui procul Lutecia,
Aulâque & Aulicis procul,
CGSTARDE, *curis liber infelicibus,*
Liberque vivis ambitu!
Qui fortis audes Principes contemnere,
Is major omni Principe est:
Nec est beatus, qui cupita possidet,
Sed qui negata non cupit.

Mon Ode est inférieure sans doute à celle d'Horace: mais je ne la tiens pas tout-à-fait mépriſable. Le Lecteur en jugera.

CXXXII.

Vers Grecs que j'ai faits à l'envi des Poëtes Grecs.

MOschus a fait un petit Poëme très joli & très mignon sur Vénus qui cherche son fils fugitif, & qui promet un baiser à celui qui lui en dira des nouvelles. Ce Poëme, qui a été faussement attribué à Lucien, a été imité par un grand nombre de Poëtes de toutes sortes de nations. Par Méléagre en cette Epigramme, qui est du Livre VII. de l'Anthologie:

Καρύσσω τὸν Ἔρωτα τὸν ἄγριον, ἄρτι γὰρ, ἄρτι,
Ὀρφεὺς ἐκ κοίτας ὤχετ' ἀποπτάμενος,
Ἔρι δ' ὁ παῖς γλυκύδακρυς, ἀείλαλος, ὠκὺς, ἀδμήτας,
Σιμὰ γελῶν, πτερύγες, τῶτα φαρετροφόρος.
Πατρὸς δ' ἀκέντητον φράζειν τίνος, ἤτε γὰρ αἰθὴρ,
Οὐχθύ ῥηνι πεκεῖν τὸν θράσυν, ὐ πίλαγος.
Πάντα γὰρ καὶ πᾶσιν ἀπίχθιται. ἀλλ' ἐσορᾶτε
Μήπω τὸν ψυχαῖς ἄλλα τιθῆνι λίπα.
Καί τοι κεῖνος ἰδὼ πτερὶ φωλεὸν, ὄμε λιλκθὰς,
Τοξότα, ξηοφίλας ὤμμασι κρυπτόμενος.

Par Sannazar.

Quaritat huc illuc raptum ſibi Cypria natum.
Ille ſed ad noſtri pectoris ima latet.
Me miſerum! quid agam? durus puer, aſpera mater,
Et magnum in me jus altera, & alter habent.
Si celem, video quantus Deus oſſa peruret.
Sin prodam, meritò durior hoſtis erit.
Adde quod hoc non eſt quæ Natum ad flagra repoſcat,
Sed quæ de noſtro bella cruore velit.
Ergo iſſlic, fugitive, late: ſed parcius ure:
Haud alio poteris tutior eſſe loco.

Et par Giraldus Cynthius.

Ne Gnatum in triviis fugitivum, Cypria, quære.
Hic propera: in noſtro pectore regnat Amor.
Hicque furit latitans, agrum & crudeliter urit;
Igni addens ignem: nec volat hinc aliò.
Tu puerum, Cytherea, voca. Non baſia poſco.
Sat mihi mercedis ſi puer hinc abeat.
Sic tuus aſſidue tecum Mars igne caleſcat.
Sic ſemper cedat Juno, Minerva, tibi.

Les Poëtes Italiens ſe ſont auſſi fort divertis ſur ce ſujet. Le Taſſe en a fait un Poëme aſſez long, intitulé *Amore Fuggitivo*, imprimé en quelques éditions, à la fin de ſon Amynte. Et dans le Prologue de ſon Amynte, il a introduit l'Amour, qui s'en étant fui de ſa mere, s'étoit caché dans les bois, & qui promettoit de ſon coté de donner un baiſer agréable à ceux qui ne le déceleroient point.

——— *Ella mi ſegue,*
Dar promettendo a chi m'inſegna a Lei,
O dolci baci, o coſa altra più cara.
Quaſi io di dare in cambio non ſia buono,
O dolci baci, o coſa altra più cara.
Queſto io ſò certo almen, che i baci miei
Saran ſempre più cari alle fanciulle,
Se io che ſon l'Amor, d'amor m'intendo.

Iſabella Andreini, dite *la Comédienne Jalouſe*, a fait auſſi ce Madrigal à l'imitation du Poëme de Moſchus & de l'Epigramme du Cintio (1):

Cerca Venere il figlio.
Io l'aſcondo nel core.
Or chi mi da conſiglio?
Ch'io no'l paleſi mi comanda Amore
Sotto pena ſevera;
E minaccia la Dea crudele e fiera
A chi non la diſcopre aſpro dolore.
Dunque chi mi conforta,
Sè'l tacer, e'l parlar, danno m'apporta?

Le Cavalier Marin s'eſt auſſi égayé ſur le ſujet des vers de Moſchus, par cet agréable Madrigal:

Udite, ò Citerea,
Che del tuo grembo fore
Fuggitivo il tuo figlio a te ſi cela;
E promeſſo di baciar chi'l rivela.
Non languir, bella Dea,
Se vai cercando Amore;
No'l cercar: dammi il bacio: io l'ò nel core.

La fin duquel ſe trouve de cette autre façon, qui me paroît plus ingénieuſe:

Dam-

¶ 1. Le Madrigal d'Iſabella Andreini a bien plus de rapport à l'Epigramme de Sannazar qu'à celle de Cintio Giovan-Battiſta Giraldi. Ce qui me perſuade qu'il y a ici équivoque.

Dammi il promesso bacio:
O sa ch'ella me'l dia.
L'à ne'begli occhi suoi la Donna mia.

De mon coté ; j'ai auſſi fait cette Epigramme Grecque à l'envi de celle de Méleagêr:

Ἦκον ἐς τριόδους Παφίην ζωγρῆσαν ἴρυτα
Δρακτιδέων, τὸν ἐὸν παῖδα πολυτόκτον,
Καὶ τὸ φίλημα γλυκὺ, γλύκιον καὶ νέκταρος
αὐτῆς,
Μυκτῆρ δώσειν μισθοῦ, ὑποχομένην.
Δρακτιδέων ὁ τίος, ὁ τίος παῖς, ὃν μάλα ζωγρεῖς
Ἔρη ἐμοῖς, λαῶς τε, σχεδὸν κρυπτόμενος.
Δός μοι, Κύπρι φίλη, τὸ γέμας. δός μοι τὸ
φίλημα.
Ἡμιλίτην δῶσαι τοῦτο κέλευσον ἐμοὶ.

Je demande à mes Lecteurs, ſi pour cela je dois être traité de voleur public, ou d'imitateur eſclave qui ne travaille que ſur des matieres toutes taillées.

Le Statuaire Myron aiant fait une Statue d'airain d'une vache ; les Poëtes les plus célebres firent des vers ſur cette ſtatue : Et Pline a dit à ce propos, *alieno plerique ingenio magis quàm ſuo commendantur*. J'ai bien oſé entrer en lice avec ces Poëtes célebres. Voici l'Epigramme que j'ai faite ſur le même ſujet :

Τὸν χαλκῆν Ἥρη ποτὲ πόρτιν ἰδοῦσα μύησεν,
Ζηλοτύπησεν, ἰδεῖν ἵνα χἠ ἐκμάθῃ.

Le Pere Hardouin ſur l'endroit de Pline où il eſt parlé de cette vache, après avoir remarqué qu'il y avoit près de quarante Epigrammes dans l'Anthologie ſur cette Statue de Myron, & onze dans Auſone, (Il pouvoit y ajouter l'Epigramme Grecque d'André Laſcaris) a donné à mon Epigramme le prix de la beauté. Ses paroles ont été rapportées ci-deſſus au chapitre 118. Et comment après cela Mr. Baillet peut il m'accuſer d'une imitation ſervile ?

Il y a un grand nombre d'Epigrammes dans l'Anthologie ſur des gens qui ont fait naufrage. J'ai bien oſé traiter le même ſujet à l'envi des plus célebres Poëtes Grecs qui l'ont traité. Et voici comme je l'ai traité :

Τίπτι μοι ναυηγὸν καλίεις, φίλε; τὸν λιμέν' ἴυρον.
Νήσιμος ἀνθρώποις ἐσὶ λιμὴν θάνατος.

C'eſt-à-dire, *Pourquoi me traitez vous d'homme qui a fait naufrage ? Je ſuis arrivé au port : car la Mort eſt le port où tous les Mortels doivent arriver.* Je demande à mes Lecteurs, ſi pour cela je dois être appelé un voleur public, ou un Imitateur eſclave qui ne travaille que ſur des matieres toutes taillées. Il n'y a rien de ſemblable que le ſujet entre mon Epigramme, & celle des autres.

Théocrite eſt ſans conteſtation le Prince des Poëtes Grecs pour le genre bucolique. Et parmi ſes Idylles, le huitiéme, qui eſt intitulé *les Bucoliaſtes*, & qui contient le combat de Daphnis & de Ménalque à qui chantera le mieux, eſt extraordinairement eſtimé. J'ai û la témérité (1) de faire un Idylle Grec ſur une ſemblable matiere à l'envi de ce Prince des Poëtes Bucoliques. Je ne produis point ici mon Idylle a cauſe de ſa longueur : mais comme il a û le bonheur d'être eſtimé des connoiſſeurs ; & particuliérement de Mr. Grævius ; je ne croi pas que Mr. Baillet ſoit bien fondé de me blamer de cette noble imitation. Virgile de ſon coté a imité cet Idylle de Théocrite dans la ſeptiéme de ſes Eglogues : mais plus ſervilement que je n'ai fait.

CXXXIII.

¶ 1. La témérité de M. Ménage a été heureuſe. Son Idylle eſt très belle. M. Dumay Conſeiller au Parlement de Dijon en a fait une excellente traduction en vers Latins.

¶ 2. Elle y eſt rapportée fort agréablement pag. 17. dans une Lettre Italienne de M. Ménage à Madame la Comteſſe de la Fayette, en ſuite de quoi l'on voit les trois Madrigaux concurrens, Celui de M. du Rinel en François, les deux autres en Italien, ſavoir celui du Guarini, & celui de M. Ménage, tous trois fort beaux, & qui finiſſent tous trois par une oppoſition de l'*amour* à la *mort*. L'oppoſition, ſi je ne me trompe, auroit été plus juſte de la *mort* à la *vie* que de la *mort* à l'*amour*, en traitant par exemple le ſujet de cette ſorte.

Re-

CXXXIII.

Vers Italiens que j'ai faits à l'envi des Poëtes Italiens.

Le Guarin eſt de tous les Poëtes Italiens celui qui a fait les plus beaux Madrigaux. Et ce Madrigal eſt eſtimé un de ſes plus beaux.

Occhi, un tempo mia vita:
Occhi di queſto cor dolci ſoſtegni;
Voi mi negate aita?
Queſti ſon ben della mia morte i ſegni.
Non più ſperne, o conforto.
Tempo è ſol di morire. A che più tardo?
Occhi, ch'a ſi gran
Morir me fate, a che torcete il guardo?
Forſe, per non mirar come v'adoro?
Mirate almen ch'io moro.

J'ai fait un Madrigal Italien ſur la même matiere à *gara* du Guarin. Le voici:

Queſt' acerba d'Amor nemica; queſta
A nuocermi ſi preſta;
La mia tenera JOLE;
Alle prime parole
Che d'amor muovo, torce fiera il guardo:
E lieve più che pardo
Fugge: nè udire i miei meſti lamenti;
Nè veder vuole i gravi miei tormenti.
Aſpra più che le ſelve;
Cruda più che le belve;
Del tuo fido Paſtore
S'udir non vuoi l'amore.
(Ahi doloroſa ſorte!)
Vedi, vedi la morte.

Qu'ai-je fait contre mon devoir?
D'où vient ce mouvement de colére & de haine?
Vous me chaſſez, belle inhumaine,
Et ne voulez plus me revoir.
Puiſque je vous déplais je ſuis aſſez coupable.
Et j'ai fait paſſer ce Madrigal pour être du Taſſe: & il a été préféré à celui du Guarin, par Mr. Chapelain, par Mr. Coſtar, par Mr. du Rinel, & par un nombre infini d'autres connoiſſeurs: Voiez l'Hiſtoire de cette innocente tromperie dans mes *Meſcolanzé* (2). Et Mr. Baillet, au lieu de me blâmer de mon imitation, m'en devroit louer, comme d'une choſe qui m'a été infiniment glorieuſe.

CXXXIV.

Réponſe a ce que dit Mr. Baillet que mes Poëmes ne ſont que des copies.

TOus ces Poëmes que j'ai faits à l'envi, ou comme diſent les Italiens, *a gara*, des plus célébres Poëtes, tant anciens que modernes, ont fait dire à Mr. Baillet que je n'étois qu'un Copiſte en matiere de vers: que j'avois pris la réſolution de ne rien inventer: de ne rien dire de nouveau: de n'employer que des matériaux tous taillez. Je veux bien demeurer d'accort que je ne ſuis pas un Poëte original: car encore une fois, j'abandonne tous mes écrits à Mr. Baillet: mais je le ſupplie de m'apprendre d'où j'ai copié ma Métamorphoſe de Gargilius en perroquet; mon Hymne à Mnémoſyne; mon Elégie à Mr. Bachot; mon Elégie au Cardinal Mazarin; mon Elégie à Mademoiſelle le Févre; mon Elégie de la Colombe de Paphos; mon Elégie à Mrs. Du Perier & Sauteuil; mon Idylle du Jardinier; mon Idylle de l'Oyſeleur; mon Idylle de la Belle Oyſeleuſe; ma Fable du Geay & de la Tourterelle; mes Etreînes à Mademoiſelle de Scudéry; mon Epitre au Docteur Paris; mon Epitre à Madame la Préſidante de Pommereu; mon Epître à Mr. Pelliſſon; & ma Requeſte des Dictionnaires. Je le ſupplie de

Auſſi n'attens-je pas un rappel favorable,
Je ſuis reſolu de périr.
Mais ſi vous dédaignez, ô beauté trop cruelle,
De voir vivre un amant ſi tendre, ſi fidéle,
Daignez, au moins le voir mourir.

de me dire où eſt l'original de cette Epigramme (1) :

Cogit cuncta dolor : curis ſtimulatus acerbis,
Quis agitat mentem pulcra Laverna meam ;
Credere quis poſſet ? cæpi de Virgine amata
Quo poteram pœnas ſumere velle modo.
Credere quis poſſet ? quibus hanc mollire nequivi,
Speravi lacrimis mergere poſſe meis.
Nec mora : larga oculis lacrimarum flumina fundo
Ecce tibi in mediis ſtrata natant lacrimis
Vultu, quo ventos & cælo nubila pellit,
Subridens, flatus deſpicit illa meos.
Deſpicit : & nitidis flammas jaculatur ocellis.
Colluerent flammis undique tecta novis.
Jamque ſuis noſtras compeſcuit ignibus undas.
Jam ſicco incedit Nympha ſuperba pede.
Non undas cohibere ſatis, me ſæva perurit.
In cineres abeunt pectora noſtra leves.
Talis ad Iliacos (viſu mirabile) campos;
Dum vagus Æaciden cingere tentat aquis;
Volcanus rabidos ſenſit temerarius ignes
Xanthus; & in mediis aruit uſtus aquis.

Je le ſupplie de me dire où eſt l'original de ces vers :

Juſſerat æthereo LUDOVIX *demiſſus olympo*
Vatibus eximiis pramia digna dari.
Auguſtum ex omni AUDOVIX *ut parte referret,*
Si quid deerat adhuc, feliciet illud erat.
Regia juſſa facit, cui Regia credita Gaza eſt,
COLBERTUS; *Domini curaque, amorque ſui.*
Sedulus in Phœbi quos Gallia jactat alumnos,
Effundit largâ grandia dona manu.
Nec ſatis : ut Vatum flagrat COLBERTUS *amore;*
Deperit hos, quiſquis carmine digna gerit;
Illi cura fuit ſelectos quarere Vates,
Itala quos tellus, quos habet Heſperia.
Quæſiit & toto diviſos orbe Britannos:
Et quos denſa tegit ſilva, Caledonios:
Quos alit immenſis dives Germania campis:
Belgica quos, & quos terra Batava fovet.
Sed neque terrarum quos educat ultima Thule,
Nec Geticis ortos præterit ille plagis.
Is tamen eximiam, & præſentem, & præterit unam
SCUDERIDA: *& prudens præterit atque ſciens.*
SCUDERIDOS *quis enim nomen, famamque, decuſque;*
Quis neſcit tenera carmina SCUDERIDOS?
Præteritam ſtupet Aula, ſtupet Lutecia : amaris
COLBERTUM *dictis Livor & inde petit.*
Deſinite, audaces, ſidum culpare Miniſtrum:
Et tu, virtuti Livor inique, tace.
Vatibus, haud Muſis, LUDOVICUS *munera mitti*
Mandârat : una eſt SCUDERIS *Aonidum.*

Je le ſupplie de me dire où eſt l'original de ceux-ci :

De lacrimis quoties lepidos evolvo libellos,
Seu CURELLE *tuum, ſive* PETITE* *tuum:*
Doctrinam ſtupeo (vero mihi credite) veſtram:
Eloquium miror, miror & ingenium.
Doctius hoc nihil: nihil eſt facundius illo.

Et

¶ 1. Il ne faudroit pas le chercher dans Catulle, dans Tibulle, dans Properce, ni dans Ovide. Ils n'ont point de ces fortes de fictions bizarres & outrées. La comparaiſon de Xanthus qui eſt à la fin de l'Epigramme eſt veritablement tres belle, & très bien exprimée, mais ce qui ameine cette comparaiſon, ce deſſein que forme un amant de noyer ſa maitreſſe à force de pleurer, ces rivieres qui coulent de ſes yeux, ce lit qui flotte ſur un torrent de larmes, ces regars de la belle, ſi brillans qu'ils éclaircent toute une maiſon, ſi ardens qu'ils tariſſent des fleuves qui menaçoient de tout emporter, cette idée de la Nymphe qui marche à pié ſec & qui comptant pour rien d'avoir deſſeché toutes ces eaux, porte ſes embraſemens plus loin juſqu'à ſéduire en eendres le cœur de l'amant, tout cela eſt ſi faux qu'il en devient froid. J'ai dit, je l'avoue, que rien n'étoit trop fort en Poëſie pour les amans, mais

Et nimium hic nobis, nec minùs ille places.
Pace tamen liceat vero mihi dicere vestra,
Nescitis lacrimæ quo mihi fonte cadant.
Scirètis potiùs, Nili quis fontibus unda
Larga per Ijsacos exspatiatur agros.
Noctes atque dies lacrimarum flumina fundo:
Solus at, unde isthæc flumina, novit Amor.

Je le supplie de me dire qui avoit dit avant moi (2),

Phidiacas toto statuas collegerat orbe,
Cui paces fecit JULIUS, *orbis amor,*
Et dudum has JULI *servabat portibus ingens;*
Invidiosa tuis, Regia, porticibus.
MANCINÆ *conjux, heres* ARMANDUS *Iuli,*
Dum nullis tectas vestibus esse videt,
Frangendas mandat famulo; qua parte, tenellas
Ad Venerem mentes posse movere putat.
Marmore frigidior, statuis taciturnior ipsis,
Herres ad hæc famulus, justaque dura fugit.
Iratâ ARMANDUS *dextrâ capit ocius ensem.*
Nec mora: quòd fieri jusserat, ipse facit.
Ense, pedes Thetidis, Junonis brachia, dextram
Palladis, & totam dedecorat Venerem.
Fit pulvis, Divûm patri qui pocula miscet.
Non parcit formæ, parve Cupido, tuæ.
Et tu, privignum Phædra, MANCINA, *movere*
Qua potes, ARMANDI *ad tecta redire velis?*

Je le supplie de me dire qui a dit avant moi,

O rerum, LODOICE, *vices! Fulketus, amores*
Ille tui quondam; delicia ille tuæ;
Maxima cui nuper rerum concessa potestas:
Regia cui nuper credita Gaza fuit;
Judicio ecce tuo damnatur carcere: caris
Heu procul à natis, & procul à patria!
Servatur celsâ censum custodibus arce,
Qui vigilant vitibus carceris ante feres.
Fulmine; causa latet; custodes, & ferit arcem
Juppiter. Hic, moriens, mortuus ille, jacet.
Res est sacra miser, misero vaga fulmina parcunt.
Salvus, & illæsus, flat LODOICE *tibi.*
Tu quoque; tu misero, LODOICE *simillime Divum,*
Exemplo magni parcere disce Jovis.

Je le supplie de me dire qui a dit avant moi,

Qui lucem obscuris dederat Scriptoribus olim,
Nunc lucem luci dat quoque Vessides:

qui a dit avant moi,

Delicia Procerum, totâ notissimus Aulâ,
Venerat ad Stygias Scarro facetus aquas.
Solvuntur risu mœstissima turba Silentum:
Hic Jocus & Lusus; hic lacrumant Veneres:

qui a dit avant moi;

En tibi lux Pindi, Musarum cura RAPINUS.
Da capiti plenâ florea serta manu.
Invideas Vati flores, qui floribus hortos
Conserere, æternis versibus edocuit.

qui a dit avant moi;

Elic

mais cela se doit entendre quand les choſes ſont dites d'un air plus ſimple, & ſans entrer dans un détail trop circonſtancié, tel que celui-ci.

¶ 2. Je ſuis chiarme de cette Epigramme, & M. Menage a bien fait de la repeter ici, quand ce ne ſeroit que pour avertir le Public qu'au lieu qu'auparavant on liſoit au dernier vers

Armandi tecta redire velis

On doit lire preſentement

Armando ad tecta redire velis.

ce qui fait veritablement une petite dureté mais qui ſauve l'ambiguïté qu'il y avoit auparavant dans cette expreſſion *Armandi tecta redire velis*, comme ſi l'on avoit voulu dire *velis ut Armandi tecta redeant.* Outre que *redire tecta* pour *ad tecta*, etoit un peu bien extraordinaire.

Hîc ille Auſtriacus, genus alto à ſanguine Regum,
Auſtriaci vindex CAROLUS *Imperii.*
Regna illi Deus abſtulerat: ſic fata tulêre:
Regales animos, regia corda dedit.

qui a dit avant moi;

(1) *Reſpondêre tuis tandem pia Numina votis,*
ANNA *parens patriæ, Principis* ANNA *parens.*
Ille tuus LUDOVIX, *Divúmque hominumque voluptas,*
Qui tenet invictâ Gallica ſceptra manu,
Jungitur Auſtriaca geniali fœdere Nympha,
Aurea formoſi quam ſtupet unda Tagi.
At tu læta ſave ſponſis, ô pronuba Juno.
Id meruêre. Hoſtes vincit uterque tuos.
Cernis, ut Alciden vincit tibi viribus ille?
Ut Venerem formâ vincit & illa tibi?

qui a dit avant moi;

Me, tua victuro cecini qui carmine facta,
Exanimas morbis cur, MASARINE, *tuis?*
Hoc quodcumque mali eſt; quamquam nil triſte minatur;
Aſſiduo torquet pectora noſtra metu.
Si te non video ſanum rectéque valentem,
Debeo, ſi neſcis, nil, pater alme, tibi.
Quam mihi, quam populis, confecta pace, quietem
Donaſſi, morbis eripis ecce tuis.

qui a dit avant moi;

Ὃν φόβος γὴν ἀς φανὴ, Θέμις. φίλε Πάμφιλε, θάρσει:
Εὖρεις ΛΑΜΟΝΙΟΥ σήθεσι κρυπτομένην.

qui a dit avant moi (2);

Arde per voi d'amore,
Fuor del mio, vaga Filli,
Ogni più nobil core.
Non accuſi però voſtra Bellezza
Il mio cor di rozzezza:
Che con mille beltà, vaghe, leggiadre,
Di mille e mille fiamme al mondo note,
L'arſe, e l'inceneri la bella madre:
E coſa incenerita arder non puote.

Mais Mr. Baillet n'eſt-il pas plaiſant de m'accuſer de n'être pas Poëte original lui qui n'eſt qu'un Copiſte de Copiſte: & qui fait profeſſion dans ſon Livre de ne dire rien de lui-même, ou, pour uſer de ſes termes, de ne rien dire de ſa teſte?

CXXXV.

¶ 1. Il eſt ſurprenant qu'une penſée auſſi particulière que celle-ci, & dont M. Menage étoit de ſi bonne foi être le pére ſe trouve dans un Sonnet du Cieco d'Adria. Je n'ai pas ſes Poëſies, mais au défaut de l'Original j'en rapporterai ici une traduction en vers François imprimée dans le 4. volume des *Poëſies choiſies* pag. 402. Elle eſt de d'Alibray qui la rapporte pag. 18. de ſes vers amoureux.

Sœur & femme du Dieu qui ſourient la nature,
Maîtreſſe de l'Hymen & de l'enfantement,
Qui conſerves toujours un dur reſſentiment
Pour ce que ta beauté jadis reçeut d'injure,

Junon, dont la puiſſance avecque peine endure
Par ſa valeur Hercule aſſis au firmament,
Vien ſecourir Philis dans ſon accouchement
Et tu te peux promettre une vengeance ſûre.

Car ſi cette beauté met une fille au jour
Cette fille vaincra la Déeſſe d'amour
Pour ſi peu qu'elle ajoute aux graces de ſa mére.

Et ſi c'eſt un garçon qu'elle doive enfanter,
Qu'il ſuive ſeulement les traces de ſon Pére,
Hercule par ſes faits ſe verra ſurmonter.

¶ 2. Méléagre l'a dit dans cette Epigramme anecdote.

Κύπρις, λαξ ἐπίασε κατ' ἀγχίστ ἄχρι δαῖμον,
Οἶδα σε τὰ μὰ θεὸς, καὶ βαρὺν ἔντα φίλοις.
Οἶδα καὶ ἱμνυμι σέβω, βωλὸν δ' ἐν' ἰμὶν ὀφίνα πυγοῦς,
Οὐ φλίζεις: ἴδη πασα γὰρ ἐτι τέρπη.

Voiez auſſi le ſonnet de Bertaud fait pour un jour des cendres f. 76. tourné, de ſon Recueil de vers amoureux.

CXXXV.

Faute de jugement de Mr. Baillet au sujet de deux de mes Epigrammes Grecques.

Tome 4. pag. 346. Not. 4.

MONSIEUR BAILLET. *Les sources d'où nous sont venues les Poësies Latines, Françoises, & Italiennes de Mr. Ménage ne sont pas si profondes qu'on ne les puisse aisément découvrir. Celles d'où les Grecques se sont écoulées, paroissent un peu plus cachées, parce qu'elles ne viennent pas toutes des Anciens Poëtes Grecs, & qu'il s'en trouve qui sont traduites des Poëtes Latins, anciens & modernes. Et je ne puis celer le plaisir que j'eus l'hiver dernier de voir un enfant âgé de neuf ans, qui en lisant les Poësies Grecques de Mr. Ménage, pour son divertissement, y remarqua de lui même quelques Epigrammes de Martial & de Buchanan; & m'en convainquit par la confrontation qu'il me fit sur le champ des originaux Latins avec les copies Grecques.*

Se sont écoulées, quelle façon de parler!

MENAGE. Je ne sai qui est ce jeune enfant, qui à l'âge de neuf ans lisoit Martial, Bucanan, & mes Poësies Grecques, & qui les entendoit si parfaitement. Je voudrois bien le savoir, affin de lui donner les louanges qu'il mérite. Mr. Costar a dit en quelqu'endroit de ses Lettres, qu'il ne faut pas être grand Grec pour entendre mon Grec. Et Mr. Boyvin le jeune disoit à ce propos qu'il ne falloit pas en effet être grand Grec pour entendre mon Grec, mais qu'il falloit l'être, pour faire des vers Grecs aussi faciles & aussi intelligibles que sont les miens. Mais quelque intelligibles & quelque faciles qu'ils soient, c'est une merveille qu'un enfant de neuf ans les âye entendus aussi facilement que les a entendus celui dont parle Mr. Baillet. On veut me faire croire que cet enfant est le fis de Mr. de Lamoignon. Je ne le puis croire: car Mr. Baillet qui est son Pédagogue, & qui a déclaré la guerre aux vers de galanterie honneste, ne lui auroit pas sans doute permis de lire Martial & Bucanan, qui sont des Poëtes remplis d'obscénitez: & il ne lui auroit pas non plus permis de lire mes vers, puisque, selon lui, mes vers sont des vers licentieux, & qui offensent la pudeur. Mais voyons ce que veut dire ici le Censeur de nos mœurs, en m'accusant comme d'un crime d'avoir traduit en Grec une Epigramme de Martial & une de Bucanan. Voici l'Epigramme de Martial:

Artis Phidiacæ toreuma clarum,
Pisces adspicis: adde aquam, natabunt.

Et voici comme je l'ai traduite:

Πραξιτέλους ἰχθῦς, καλὸν ἔλέπε, φίλε, τόρευμα·
Πρόσθες ὕδωρ, βλέψεις αὐτίκα νηχομένους.

Ce n'est pas un crime de traduire d'une Langue en une autre. Catulle, Virgile, Horace, ont traduit un grand nombre d'endroits des Poëtes Grecs. Mais c'est un crime de dérober les Ouvrages d'autrui. Il faut donc voir si j'ai dérobé cette Epigramme à Martial, en me l'attribuant. *A Nævio, vel sumpsisti multa, si fateris: vel, si negas, surripuisti*, dit Ciceron dans son Brutus. Ai-je jamais nié que mon Epigramme Grecque fût une traduction de Martial? Et puisqu'un enfant de neuf ans s'est aperçu que c'étoit une traduction, tout le monde s'en peut apercevoir. Et puisque tout le monde s'en peut apercevoir, je n'ai pas û le dessein de m'attribuer la pensée de Martial. Ce que Mr. Baillet dit de ce jeune enfant âgé seulement de neuf ans, fait donc contre Mr. Baillet. Et si Mr. Baillet avoit du jugement, il auroit supprimé cette particularité. Il n'étoit donc pas necessaire (1) de met-

¶ 1. Je n'aurois pas voulu dire cela, si j'avois été à la place de M. Ménage, à cause de la conséquence. En effet, s'il ne s'est dispensé de mettre au titre de son Epigramme que c'étoit une traduction que parce qu'il ne l'a pas cru nécessaire, & qu'il n'y avoit personne qui ne pust aisément s'en appercevoir, il s'ensuivra qu'à l'égard des autres morceaux de sa Poësie dont la source sera plus cachée, M. Ménage aura tort de ne l'avoir pas découverte. Que faudra-t-il donc croire de son Madrigal Italien intitulé *Ferita d'ago*?

Di Fillide vezzosa
Feristi, ago inumano,
Ah feristi, crudel, la bella mano,
Quella mano amorosa
Che del regno d'Amor lo scettro porta,
Feristi quella man dotta, ed accorta,
Che con legni canori
L'alme invaghisce, e i cori.
Ed ella stilla sangue

E Filli piange e langue,
Ma forse, o nobil'ago,
Ago gentile e vago
A gli amanti ecreso
Di quella man leggiadra
Anzi omicida e ladra
Tu bramasti punir ben mille offese.
Ahi, nol niego, mille alme amorose,
Ed a'petti tremanti
Di mille e mille amanti
Diede anch'ella infinite,
Profonde, afpre ferite,
Ma di ciò folamente
Fù strumento innocente,
Che la reggeva il core
Quell' empio traditore.
Sù dunque, ago gentile,
Con tua punta sottile
Ferisci l'infedele,
Ferisci quel crudele,
E a te per ogni clima
Si darà vanto e stima
D'aver ferito quel superbo core
Cui ferir non potea strale d'amore.

Ce n'eſt pas vouloir trop de bien à ſa maitreſſe que de ſouhaiter qu'une eguille lui pique le cœur, il vaudroit autant lui ſouhaiter la mort. M. Ménage eſt trop judicieux pour avoir naturellement une penſée ſi peu raiſonnable, il la doit à ces Phalenques de Boanefons.

Dic, acus, mihi, quid mea puella
Illa candidula, illa delicata
Albis candidior manus ligniſtris,
Quid laves digiti, tenellulique
Tantum commeruiſſe, vel patraſſe
Poſſunt, ut toties & bis & illam
Configas ſtimulo ferociente?
An me molliculas manus, inepta,
Ne laves digitos & immerentes,
At peſtus ſtimulo acriore punge,
Peſtus durius omnibus lapillis,
Durius ſcopulisque, rupibuſque,
Hic ſtytium altius, altiuſque fige,
Hic acuminis experire vires,
Quod ſi molleris mearn puellam,
Dij, quantam hinc referes ſuperba laudem!
Hac te cupide vulnerasſe peſtus
Quod nullis potuit Cupido telis.

On voit la conformité. Conclurra-t-on de ce que M. Ménage ne nous en a rien dit, qu'il n'a pas jugé à propos de citer l'original parce qu'il a bien prévu qu'on le reconnoitroit aiſément dans la copie? Si ce raiſonnement a lieu, on n'aura, pour l'appliquer, qu'à faire un dénombrement de tous les endroits des Poëſies anciennes & modernes que M. Menage a copiez. J'eſſaierai d'en donner ici un échantillon.

Menag. Epig.

Ce portrait reſſemble à la Belle
Il eſt inſenſible comme elle

Malleville parlant de l'image de Caliſte.

Et ce qui fait encore un rapport plus viſible
C'eſt qu'elle eſt comme vous une belle inſenſible.

La Girandière pag. 123. de ſes Epigrammes, & *l'Exile* pag. 900. du Recueil de 1638. ont eu la même penſée.

Menag. Madrig. IV.

Il cor ripieno d'amoroſo foco
Amor, e nol nirgo, Filli, in più d'un loco
Ne per ſon' amante
Inſido ad incampanto.
Di Filli ſola, ch'i' ſoſpiro e bramo
La belle labbra, e l'alme luci io amo.

Tricotet d'un Auteur incertain pag. 44. de la 2. part. des *Poëſies choiſies*.

Il eſt vrai que j'aime en deux lieux,
Cet aveu vous offenſe,
J'aime votre bouche & vos yeux;
Voilà mon inconſtance.

Dans le Recueil des plus beaux vers mis en chant, imprimé chez Serci l'an 1661. pag. 175. il y a un air dont voici les paroles, qui ſont du Comte de Fiesque.

Il eſt vrai que j'aime en deux lieux,
Philis, ce diſcours vous offenſe.
Ne m'accuſez point d'inconſtance
J'aime votre bouche & vos yeux.
Ces deux endroits ont des appas
Qui font que mon cœur eſt tout vôtres;
Mais j'en aimerois bien un autre,
Si cela ne vous fâchoit pas.

Menag. Epig. 70.

Compoſuit tua cura vigil fera bella per orbem
Et per te Gallo vivit amicus Iber.
Sunt hæc magna quidem, ſunt te digniſſima, Julè,
Sed ſuperaſt major gloria, majus opus.
Conſice, namque potes, qua, tot labentibus annis,
Sors mala cum Muſis aſpera bella gerit.

Ben-

BENSERADE,
Stances à ſon Eminence
ſur la Paix.

La Diſcorde aux abois n'en ſauroit relever,
Et le Ciel favorable eſt tout preſt d'achever
Le preſent qu'on attend de ſa main libérale.
Je voi les Ennemis de haine dépouillez;
Mais ce ne ſauroit être une Paix générale
Tandis que la Fortune & moi ſerons brouillez.

MENAG. Epig. 116.

Calvus es & juvenis, laudo, Criſpine, capillos,
Qui cito tam ſummum deſervere caput.

Simon de Vallambert Médecin d'Avalon a exprimé de la ſorte ce mot de Diogéne plus de cent ans avant M. Ménage.

Calve, mihi tecum nihil eſt, ſed laudo capillos
Iſtud qui tetrum deſeruere caput.

MENAG. Epig.

Paul dit qu'à la Dauvais,
Cette jeune merveille,
L'oreille ſeut mauvais:
Je le croi, car ſans ceſſe il lui parle à l'oreille.

MARTIALIS 3. Epig. 28.

Auriculam Mario graviter mirantis olere,
Tu facis hoc, garris, Neſtor, in auriculam.

PETRUS VICTORIUS 6. Epiſt.

3. Mario Columnæ pag. 134.

Non, inquam, te fallit Laureæ Battiferriam (cur enim nomen ejus non ponam) quemadmodum Sapphone animi dotibus, & facultate pangendarum verſuum non inferior eſt, ita vita & moribus ipſam vicifſe, ac longo intervallo ſuperaſſe.

MENAG. Madrig. 11.

Chi creduto l'avrebbe?
L'empia, la crudà Iſbe,
Del mio partir ſi dole.
A quel finto dolore
Non ti fidar mio core.
Non è vera pietade
Quella che moſtra, nò: ma crudeltade.
Dell' aſpro mio martire
La crudà vuol gioire,
Udir la crudà i miei ſoſpiri ardenti
Vuol' e mirare i duri miei tormenti.

G. BUCHANANUS lib. 1.
Epig.

Illa mihi ſemper præſenti dura Neæra
Me, quoties abſum, ſemper adeſſe dolet.
Non deſiderio noſtri, non mœrea amore,
Sed ſe non noſtro preſſe dolore ſrui.

En voici une méchante traduction en vers François imprimée pag. 101. du 2. tome du Livre in 12. intitulé, *Recueil de diverſes Poëſies des plus célebres Auteurs de ce temps, à Leyde 1653.*

Lorſque je ſuis près d'Iſabelle,
Sa fatigueur me ravit l'eſpoir;
Et quand je ſuis éloigné d'elle,
Ses beaux yeux défirent me voir.
Tourefois ce n'eſt pas qu'elle aime,
Ni que mon déplaiſir extreme
Ait fait changer ſa volonté,
Mais ce miracle de nature,
Pour aſſouvir ſa cruauté,
Veut voir les peines que j'endure.

MENAG. Epig. 90.

Hæc eſt illa meis toties celebrata Camenis
Pulchrior Idalia pulchra puella Dea.
Et tela & flammas nitidis jaculatur ocellis,
Exitium intentat Gorgone ſæva magis.
Incautus averte oculos, mi dulcis Hutti,
Ah fuge, amice, procul, ſed cito, amice, fuge.
Ni fugias, & tu ſævo miſer igne calebis,
Vulneraque æternum pectora acerba gerets.
Ecce fugis, ſed jam ben! fruſtra, tibi viſa puella eſt,
Et flamma & telum jam tibi fixit: habes.

Le même
dans ſes Poëſies Grecques.

Δεξιτερῇ τε βέλος, καὶ λαιῇ τόξον, ἀγαυὸν
Ἔρμ' ἔβαλ' ἀδρήνων, ὦδε κυκησάμενος.
Φεῦγε δύσπονον, ἴσθι βέλος νὺξ καὶ πυρός.
Φεῦγε, μάτην φεύγεις, ἔμμενεν ἦπαρ βέλος.

ANGELUS POLITIANUS.

Ne dubita, puella eſt, quam cernis, virgo, ſed acres
Hiſce oculis flammas ejaculatur Amor.
Hiſce oculis vacem dedit ars, linguamque negavit,
Heu fuge, ſed nulla eſt jam fuga; vulnus habes.

MENAG. Epig. 62.
de Magdal. Scuderi.

Cujus fama tuas &c.

Sed quam hæc immerito celebratur nomine Sapphus!
Caſta eſt, & longè doctior Æolide.

MARTIALIS 7. Epig. 69.
de Theophilâ.

Carmina fingentem Sappho laudarit amatrix,
Castior hac, & non doctior illa fuit.

MENAG. in Pelasgum,
id est Philippum IV. Hispaniæ Regem.
Epig. 27.

Omnes Pelasgæ rex Pelasgus feminas
Subigit, & implet liberis provincias
An non vocari dignus est patriæ parens?

Ou comme dans la première édition,

Omnes Iberæ rex Iberus feminas
Subigit &c.

MARTIALIS 1. Epig. 85.

Uxorem habendam non putat Quirinalis
Cum vult habere filios, & invitis.
Quo possit ipsa more, fecit ancillas,
Dominumque & agros implet equitibus vernis
Paterfamilias vernæ est Quirinalis.

Et SANNAZAR 1. Epig. 38. a dit du Pape Innocent VIII.

Innocuo prisces aquum est debere Quirites,
Pregenie exhaustam restituit patriam.

MENAG. Epig. 31.

Siren Gallica &c.
Ut si Mensagum tuum Sodalem
Dicant Grammatici malum Poëtam,
Civem nemo bonum negare possit.

SANNAZARIUS
Epig. lib. 1.

Dum patriam laudat, damnat dum Poggius hostem
Nec malus est civis, nec bonus historicus.

MENAG. Epig. 6.

Omnes laudat Hylas, carpit Callistratus omnes,
Displicet hic nobis, nec magis ille placet.
Qui laudat cunctos, & pravos, Pontice, laudat,
Qui cunctos carpit, carpit & ille bonos.

Par cet Hylas M. Ménage a sans doute entendu le Mazzoni, & par Callistratus le Castelvetro. L'Epigramme est tirée de cette-ci de Martial XII. 82.

Ne laudes dignos, laudat Callistratus omnes,
Qui malos cæ. nemo, quis bonus esse potest?

MENAG.
Εἰς Δαμέφιλον.

Δαμέφιλος, φίλε Βάσσε, λέγει πεποίηκα βίβλον·
Εἰς φθόνον, αἰ φθονίην μανίαν Δαμεφίλῳ.

ANG. POLITIANUS.

Scripsit in invidiam, quidam, Francisce, Poëtam,
Tam bene, tam docte, nullus ut invideat.

MENAG. Madrig. VI.

Bellissima Laverna
Dolce ladra d'amore
Che mi rubasti il core
Tosto che mi mirasti,
Deh, perche me'l rubasti?
Ch' a te, dolce ben mio,
Seguendo il mio desire
Non l'avrei negat' io,
Deh perche preferire
Vuoi la man tua divina
Al dono la rapina?

J. BONNEFONIUS.

Errabam in silvis, erranti retia mille,
Mille puella plagas insidiosa parat.
Occupat incautum, corpque in sua retia tendem
Tradit, & æterna compede dura premit.
Heu mihi! sic cassis, sic vincula nellit amanti?
Heu mihi! sic misero cor violenta rapit?
Non querer esse tuum, sed eram quod sponte daturus,
Cor mihi te furto surripuisse querer.

MENAG. Εἰς Κερίνναν.

Ἔρως ποτ' ἐν χορείαις
Τῶν παρθένων ἄειδεν
Τὸν μοι φίλον Κερίνναν
Ὡς εἶδεν, ὡς πρὸς αὐτὸν
Προσέδραμεν. Τρυχόλο
Δαΐζομαι τε χέρσιν ἄπλοις,
φίλαι μέ, μῶτερ, εἶπεν.
Καλυμένον Κερίνναν
Μάτηρ, ἰρυθριάζει,
Ὡς παρθένῳ μοὶ ἦεν.
Κ' αὐτὸς δὶ δυσχολαίνω,
Ὡς ἔμμανὴς πελασθείς.
Ἔχοι ἰρυθρίδζειν.
Ἐγὼ δὶ οἱ παρασὰς,
Μὰ δυσχεραίνῃ, φαμὶ,
Κύπρις τε καὶ Κερίνναι
Διαγράνως ἐν ἴχνες
Καὶ αἱ βαθυστρεπτ ἐξὸ.

CLE-

CLEMENT MAROT.

Amour trouva celle qui m'eſt amére,
(Et j'y étois, j'en ſais bien mieux le conte)
Bon jour, dit il, bon jour, Venus ma mére:
Puis tout à coup, il s'voit qu'il ſe mécompte,
Dont la couleur au viſage lui monte,
D'avoir faillí honteux, Dieu ſais combien,
Non, non Amour, ce dis je, n'ayez honte,
Plus clairvoyans que vous s'y trompent bien.

Antoine Govean pag. 21. de ſes Epigrammes copia ainſi en vers Latins celle de Marot.

Barbara velato Gelaſina occurrit Amori
Occæpitque puer dicere: mater ave.
Illa nihil contra; ac ſubito volamine dempto
Ex oculis, doluit, ſubrubuitque puer.
Cate puer, pudor unde tuus, lacrymaque? retecta
Hoc errare vides lumina ſæpe modo.

MENAGE.

Φύσαι' Αφεσις' ἐμοὶ δὴ ὑπὸ τῶν Δημοσθενικῶν Γαϊῶν, καὶ Παύτων, καὶ Κόπτη ἰσχὺ θεῖε.

FR. VAVASSOR lib. 1. Epig. 48.
in divitem avarum.

Tot decies paucis &c.
Eſſe putas aſinum? falſum eſt ac turpiter errat.
Quas arcâ nummos, hos habet ille Deos.

MENAGE.

Διξτέρα τε βίλῳ &c.

VAVASSOR. 2. 35.

De Alencionenſi, tertiâ Gaſonis Aurelianí Ducis filiâ Venatricis habitu expreſſâ, cum Pitbon arcum ei ſine nervo imprudens appinxiſſet.

Arcu nervus abeſt. Sed nec jace dextra ſagittam
Venatrix oculis vulnerat iſta ſuis.

Idem 2. 36.

Νεῦρον ἄνευ βιὸς, χεὶρ δ' ὰ βέλε Κύπριδι ἰεῖ. Θάμβαιν ὑπάζει δῶν μυθογόε ἐοῖτ.

MENAGE.

Καῦμ' ἄνευ&c.

SCÆVOLA SAMMARTH. *Sylv. lib. 1. in Damata.*

Lympha ſitim pellit &c.

MENAGE. Περὶ Πίλη τῦ Μαγνδελάνε.

Πάντα παῦ ἀδυήτοιει μεθὼν ἀνθρώπινα Πίλ@ Θεῖα νῦν ἀδυάτοις δλθε μαθοῦμεν@.

ANG. POLITIANUS.

Cum terram hinc noſſet Theodorus, & aera & undas,
Jam reſtant, inquit, ſidera, terra vale.

MENAGE. Πρὸς Ἀπελλᾶν.

Παῦλε Γραμματικὲ σοφίαν πολύθυμε, Ἀπελλᾶ, Ἔτ πατέ μοι πίμψαι, πίμφ' ἅμα Γραμματικόν.

MURETUS.

Qua tu condideras inſpexi carmina nuper,
Lectaque ſunt, fateor, terque quaterque mihi.
Nec tamen evaluí cognoſcere quid ſibi vellent
Uſque adeo obſcurè ſcribere, Paule, ſolet.
Nam tu verba, puto, ex libris accepta Sibyllæ,
Quæque Catonis erant tempore priſca nimis,
Verſibus inſerís, gaudesque obſcurius haberi
Et velut indutâ ſingula nube tegi.
Erraſſi hoc tantum quod mittens carmina, Paule,
Deberas una mittere Grammaticum.

MENAGE. περὶ Πελρίδ@.

Καὶ τόδε τῦ Φιλέαν. Πέτρα ὕπερ δῶ μὲν ἰὼν Θιάσειτι. θοῳὶ δ' ἰγὼ, δῶδν ἰὼν βίῳ.

OWENUS Epig. 48.

Pro patriâ ſit dulce mori licet, atque decorum,
Vivere pro patriâ dulcius eſſe puto.

MENAG. Εἰς Φιλαργυρίαν.

Πῶν τ' φίλοις χαρίσαιτο, φίλων, ἀπορῳτερὸς ἰὼν Τῶν' ἔχ@ ἔοτα ἴδιε, τ'ἄλλα δ' ἅμαρδε πόχα.

MARTIALIS 5. Epig. 42.
ex Rabirio.

Callidus effraſſâ &c.

Extra Fortunam eſt quidquid donatur amicis
Quas dederit ſalas ſemper habebis opes.

MENAG.

Εἰς ἰσθῦτ καυχώμενον.

Φαῤῥεμῶν ἰσθῦτα ὄῤῥω τί, φίλτατε, καυχᾷ; Καὶ πρότερον πάντων τὸ περίδατόν γ' ἰφίλατο.

BUCHANANUS lib. 1. Epig.

Unus erat memini quondam de plebe, nec alter
Te minor in totâ turgidus urbe fuit.
Nunc te alium credis, veteremque hanc noſcis amicum,
Splendidus in Tyriâ quod ſpatiere togâ.
Falleris hanc & ovis, quæ tu nunc veſte ſuperbis
Ante tulit, nec adhuc eſt aliud niſi ovis.

C'eſt ainſi que Buchanan a mis en Epigramme ce mot de Démonax.

Je ne veux point ajouter ici les endroits copiez que d'autres ont remarquez avant moi, me contentant de produire ceux qui n'avoient pas encore été decouverts. M. Ménage continuera-t-il à deffus à dire qu'il n'a point marqué d'où il les a tirez parce que, ſans qu'il le marquaſt, il étoit facile de le connoître? Je ſouſcrirai de grand cœur à cette reconnoiſſance, & demeurerai volontiers d'accord avec lui,

mettre au titre de mon Epigramme que c'étoit une traduction de Martial. Et j'en ai uſé de la ſorte, à l'imitation des plus célébres Poëtes, anciens & modernes (1). Catulle a traduit une Ode de Sapho qui; eſt la ſeule (2) de Sapho qui nous reſte. Il a traduit auſſi une Elégie de Callimaque; qui eſt celle que Callimaque a faite ſur la chevelure de Bérénice. Et il n'a point mis au titre de ſon Ode que ce fût une traduction d'une Ode de Sapho; ni au titre de ſon Elégie, que ce fût une traduction d'une Elégie de Callimaque. Ammianus a fait une Epigramme Grecque

puiſque je me ſuis appercu de la choſe, que tout autre eût pû s'en appercevoir aiſement, pourvû que de ſon côté il ne uous envie pas plus long temps la découverte du teſte de ſes imitations dont l'origine eſt plus obſcure. C'eſt ce qu'on attend de lui, & à quoi la fuite de ſon propos tai-ſonnement l'oblige. Mais voici un nouvel embaras qui ſe preſente. Si la faculté qu'il y avoit à reconnoître que le diſtique Πλουσίαν ἐχθὲ etoit imité du Latin de Martial a empeché M. Menage de mettre au deſſus Μαρτιάλου μίμημα, d'où vient qu'il a mis au deſſus de quatre vers Grecs qu'il a imitez du Latin de Catulle, Κατύλλου μίμημα? eſt-ce qu'on lit moins Catulle que Martial? ou ſi emprunt eſt-il moins reconnoiſſable que l'autre? J'avoüe que je n'y puis repondre, & qu'en cela je reſſemble à ce Héros de Rabelais qui faiſoit parfaitement bien les argumens mais qui ne les pouvoit ſoudre.

¶ 2. Sans pretendre m'ériger en Cenſeur, j'oſe dire que ces Anciens & ces Modernes ont eu tort. On ne peut aſſez ſe précautionner contre le ſoupçon de mauvaiſe foi, & la preſomption ſera toujours contre ceux qui n'etant que Copiſtes & Traducteurs, veulent ou ſemblent vouloir faire le perſonnage d'Inventeurs. Le ſecret en cette occaſion pour ſe garantir de tout reproche eſt de citer fidelement ſes originaux. Mon intention pourtant n'eſt pas d'aſſujetir à cette obligation ceux qui dans un Poëme de juſte longueur, tel que certaines Odes, Satires, Eglogues, Elégies, à plus forte raiſon dans un Poëme héroïque ou dramatique, meſlent les penſées d'autrui avec les leurs. Elles ſont là comme noïées parmi pluſieurs autres qui appartiennent légitimement au Poëte, & l'acceſſoire céde alors au principal. Ce bel endroit, par exemple, de la Requeſte des Dictionnaires deſigné par M. Peliſſon dans ſon Hiſtoire de l'Académie :

> La pauvre Langue Latiale
> Alloit être trouſſée en male,
> Si le bel Avocat Belot,
> Du batteau le plus grand falot,
> N'en eût pris en main la défenſe,
> Et protégé ſon innocence.
> En quoi certes & ſa bonté,
> Et ſon zele & ſa charité,
> Se firent d'autant plus paroître
> Qu'il n'a l'honneur de la connoître;
> Semblable à ces preux Chevaliers,
> Ces Paladins avanturiers,
> Qui défendant des Inconnuës
> Ont porté leur nom juſqu'aux nuës.

Cebel endroit eſt emprunté de cette Epigramme de Jean Second ſur un mauvais Poëte qui avoit entrepris de répondre à la Déclamation d'Agrippa de la vanité des Sciences.

> *Dædala mens hominum quicquid ſcrutata, quod aut os*
> *Protulit, artificum vel potuere manus,*
> *Agrippa hoſtili totum lacerraverat ore*
> *Auſus in Aonias ſumere tela Deas.*
> *Non tulit hoc vates, & numine concitus æquo*
> *Bubalus in ſontem carmina dira canit,*
> *Quodque magis laudes, nulla ſtudente favore,*
> *Scribit, & ignotis fert miſeratus opem.*

Cependant comme la Requeſte des Dictionnaires a en gros quelque choſe d'original, que la pluſpart des traits, & l'œconomie de la Piéce ſont de M. Menage, ce qu'il y a d'imitation eſt, pour ainſi parler, abſolûe par l'invention. J'en dis autant des Poëmes de la plus courte eſpece quand on leur donne un peu plus d'etendue qu'à l'ordinaire, & que la penſée d'emprunt n'eſt pas celle qui en fait l'ame & la conclution. Ainſi dans le Madrigal Italien qu'a fait M. Menage ſur un baiſer mal paié, quoique ces vers

> *Che non è un bacio, nò, quel che mi dete*
> *Ove la voſtra bocca*
> *La mia quaſi non tocca*
> *Ma di bacio figura,*
> *Ah non è bacio, nò, dolce ben mio,*
> *E ſol d'un bacio un ſemplice deſio.*

y ſoient viſiblement imitez de ces Latins du même Jean Second,

> *Da mihi ſuaviolum, dicebam, blanda puella,*
> *Libaſti labris mox mea labra tuis,*
> *Inde velut preſſo qui territus angue reſultat,*
> *Ora repente meo vellis ab ore procul.*
> *Non hæc ſuaviolum dare lux mea, ſed dare tantum*
> *Eſt deſiderium ſtebile ſuaviolî.*

Néanmoins le Madrigal étant long & ne finiſſant point par le ſens de l'Epigramme Latine tout joli qu'il eſt, on auroit tort de reprendre M. Menage de n'avoir pas cité en teſte Jean Second. Je dis bien plus, quand on tireroit d'ailleurs l'invention entiére de ſon Poëme, ſi la compoſition d'où on la tire eſt d'un genre extrémement different, comme ſeroit une Oraiſon de Cicéron, un Traité de Seneque, un Roman, l'adreſſe de bien mettre en œuvre ſuffit pour donner un air de nouveauté à l'Ouvrage, & peut en quelque façon tenir lieu d'invention. C'eſt ce qui m'a empêché de comprendre dans le dénom-

bre-

que de la fin d'une des Epigrammes Latines de Martial, fans dire que fon Epigramme fût une traduction. Voici l'endroit de l'Epigramme de Martial :

Sit tibi terra levis, mollique tegaris arena,
Ne tua non poſſint ornare ora canes.

brement particulier des copies de M. Ménage les trois Epigrammes ſuivantes.

MENAG.

Εἰς Φαεινόκοιον Ρ'αβδικίστον.

Τηδόκιαν ἰδίαις εἶδ' Ρ'αβδικίσ@ ; ἴσπα,
Ἀνικάτοὺς μαχθεὶς ἐστ' Ἀστεροφάτε.

MENAG. Epig. CXI.

O ſaves, o dires, o rabidas cruciatus!
O tormentum ingens! miſerum me ſæva perurit,
Heret qua dudum lateri, letalis arena.
Mortales detemnor morti, non ego ferum
Formido, formido genus miſerabile leti.
Ah ego non poſſum tantos perferre dolores,
I nunc, pande tuas, mortalis hominicie, dotes,
Quem proſternit humi, ventorum ludus, arena.

MENAG. Epig. IV.

Ride, digna tuis res eſt, Saracene, cachinnis,
Poſſit & auſteros que ſalmiſſe Sophos,
Natas avaritia ſordo tibi crimine, ſumptus
In ſenuis magnas fecerat Hermogenes.
Flet, gemit, & queſto Diveſque hominiſque fatigat,
Perraſus vita conſtituique mori.
Nec mora, cervici laqueum trabe nectit ab alta
Et ferit impellit ſubdita ſalera pede.
Accurrit famulus, pendentem ſuno miſellum
Cernit horum: ſumem protinus eſt ſacat.
Labitur in terram exanimus, leſtique locatur
Pallidior cerâ, frigidiorque gelu.
Continuo venaſque ſecant, & vina miniſtrant,
Exanimus vita redditur Hermogenes.
Vivum ubi ſollicitus rationes exigit omnes
Sapius, & totis computat articulis.
Solli etiam pretium famis, quid vella promebat
Pendentit, famulum ſolvere juſſit herus.

La premiére eſt tirée de Joachim du Bellay chap. 21. de ſon illuſtration de la Langue Françoiſe, où il dépeint ainſi Rabelais ſans le nommer, *Celui qui fait renaître Ariſtophane, & ſeint ſi bien le nez de Lucian.* La ſeconde n'eſt autre choſe qu'un extrait paraphraſé de cet endroit d'une Lettre de Voiture à M. de Chaudebonne. *La colique m'a donné depuis peu une leçon de dix-ſept jours dont il me ſouviendra long temps, & m'a fait conſiderer beaucoup de fois combien nous ſommes foibles puiſqu'il ne faut que trois grains de ſablon pour nous abatre.* La troiſieme, quoi qu'imitée en partie de celle-ci de Lucien,

Ποσίονος ἀνάτου τὸ ὄνυξ ὁ φιλόγυμν@ Ἔρμων
Ἐκ περιοδυνίας ἀυτὸν ἀνηγάγετον.

doit dans le fond ſa véritable invention au chap. trezième de la premiere partie du Roman Comique de Scarron *. Mais quelque ſenſible que ſoit l'imitation dans ces Epigrammes, je crei que par les raiſons que j'ai dites M. Menage a pu ſans ſcrupule ſe diſpenſer d'allegrer les Auteurs en cette rencontre. La condamnation ne tombe donc proprement que ſur ces Ecrivains qui empruntant leur Ouvrage d'un autre de même nature ou a peu près ſupprimen le nom de l'Auteur à qui la gloire de l'invention eſt dué. Sur ce principe, on ne doit pas douter que dans les Poémes en petit qui ne roulent d'ordinaire que ſur une maitriſſe penſée, tels ſont l'Epigramme, le Sonnet, nos Madrigaux, nos Chanſons, lors qu'on prend d'un autre Sonnet, Madrigal, Epigramme, ou Chanſon l'unique ou principale penſée, qui compoſe ces petites Pieces, il ne ſoit indispentable de marquer la ſource où on la puiſe. Faute d'apporter ces diſtinctions néceſſaires, Joſeph Scaliger, dans une Lettre à Saumaiſe, a très mal à propos accuſé Horace de larcin pour avoir emploié dans la Satire 2. du Livre 1. une penſée de Callimaque, qui encore, de la maniére dont elle y eſt placée, ne ſuroit paſſer pour un emprunt. C'eſt avec plus de raiſon qu'il a traité de voleur ce Quintus Catulus ancien Poëte Latin que l'on a cru ſi long temps Auteur d'une Epigramme dont il n'étoit que le traducteur. Sur quoi l'on peut remarquer de quelle conſéquence il eſt de citer les originaux, puiſque ſi les Anciens avoient pris ce ſoin nous ſerions plus en état de leur rendre juſtice ſuivant leur merite, Aulu-Gelle n'auroit pas été la dupe de ce Quintus Catulus, & nous ne ſerions pas encore aujourd'hui de tant d'autres qui jouiſſent trop paiſiblement d'un honneur qui ne leur eſt point dû.

¶ 2 Eſt ce que l'Hymne à Venus que nous avons d'elle n'eſt pas une Ode? Denis d'Halicarnaſſe qui l'appelle ainſi ſe ſeroit donc trompé? Nous ne ſiſons pas que Sapho ait fait un Livre d'Hymnes ſeparé, & quand cela ſeroit, ces Hymnes, ſuppoſé qu'elles fuſſent toutes en vers lyriques comme celle-là, ſeroient toûjours des Odes.

te que fait en juſtice un homme qui ſe voulant étrangler avoit été ſauvé par un autre qui avoit coupé la corde, la verité eſt que cette plainte eſt moins fondée ſur la perte du lieou que ſur ce qu'en le coupant on forçoit un miſerable à vivre malgré lui. — Voiez auſſi Bouchet ſerée 31. pag. 569. & le Prologue du 3. l. de Rabelais.

Voici l'Epigramme d'Ammianus ; Liv. 2. de l'Anthologie.

Εἰκ τοι κατὰ γῆς καφὴ κάνις, ἀυτρῃ Μίμμκα,
Ὄφρα σε ῥηϊδίως ἐξερυσσάμενος κύνης.

Auſone a fait cette belle Epigramme,

Ar-

* Ou plûtot au l. 2. de Baſſan de Chatillon. Un certain Religieux, Auguſtin nommé Jacob Magſtour mort au commencement du 15. ſiécle rapporte l. 10. c. 2. de ſon Livre intitulé *Septiologium* un fait tout ſemblable, & on attribue l'invention à Seneque dans ſes Déclamations. Cependant, quoique dans les extraits des controverſes de Seneque la premiére controverſe du Livre 5. ait pour ſujet la plain-

Armatam Pallas Venerem Lacedæmone viſens,
Nunc pugnemus, ait, judice vel Paride.
Cui Venus: armatam tu me temeraria temnis,
Quæ quo te vici tempore, nuda fui.

Et il l'a traduite de ces vers de l'Anthologie,

Παλλὰς τὰν Κυθέρειαν ἴδοκλεν εἰσετὶ ἰδοῦσα,
Κύπρι, θέλεις ἄτυος ἐς κρίσιν ἐρχόμεθα;
Η' δ' ἀπαλὸν γελάσασα, τί μοι νάκος ἀντίον αἴρεις;
Ἐι γυμνὴ νικῶ, πῶς ὅταν ὅπλα λάβω;

Il a auſſi traduit de ces vers de Platon (1),

Η' σοφὸν γελάσασα καὶ' Ελλάδες, ἠ τὸν ἐρώτων.
Ἐσμὸν, ἐὶ πρεσβύρεις, Λαὶς ἔχασα νέως,
Ἦ Πφίη τὸ κάτοπτρον. ἐπεὶ τοῖη μὲν ἐφάνθαι
Οὐκ ἐθέλω, οἵη δ' ἦ πάρος, ἠ δύναμαι.

Cette Epigramme Latine,

Laïs anus Veneri ſpeculum dico, dignum habeat ſe
Æterna æternum forma miniſterium.
At mihi nullus in hoc uſus: quia cernere talem
Qualis ſum nolo: qualis eram, nequeo.

Et il n'a point averti le Lecteur que ſes Epigrammes fuſſent des traductions. Sainte Marthe en a uſé de même à l'égard de la Traduction qu'il a faite en vers de cette derniere Epigramme Grecque. Et Claudien en a auſſi uſé de même à l'égard de ce diſtique,

Paupertas me ſæva domat, diruſque Cupido.
Sed toleranda fames: non tolerandus amor:

Qui eſt une pure traduction de cette Epigramme Grecque de l'Anthologie Manuscrite,

Καὶ πενίη καὶ ἔρως δύο μοι κακὰ καὶ τὸ μὲν ἄντα
Κυφῶς. πῶς δὲ φέριν Κύπριδος, ἠ δύναμαι.

Cælius Calcagninus en a auſſi uſé de la ſorte à l'égard de cette Epigramme ſur Niobe,

Vivam olim in lapidem verterunt Numina,
ſed me
Praxitelis vivam reddidit ex lapide:

Qui eſt une traduction de cet admirable diſtique Grec du Livre 4. de l'Anthologie.

Ἐκ ζωῆς με θεοὶ τεῦξαν λίθον. ἐκ δὲ λίθοιο
Πραξιτέλης ζωὸν ἐμπαλιν ἐξεγάσατο.

Joachin Du Bellay a fait ce Sonnet ſur les ruines de Rome,

Nouveau venu, qui cherches Rome en Rome
Et rien de Rome en Rome n'apperçois,
Ces vieux palais, ces vieux arcs que tu vois,
Et ces vieux murs, c'eſt ce que Rome on nomme.
Voi quel orgueuil, quelle ruïne, & comme
Celle qui mit le Monde ſous ſes loix,
Pour donter tout, ſe donta quelquefois,
Et devint proie au tans qui tout conſomme.
Rome de Rome eſt le ſeul monument,
Et Rome Rome a vaincu ſeulement.
Le Tibre ſeul qui vers la Mer s'enfuit,
Reſte

(1) Contrainte par les ans qui rident mon viſage:
Je t'offre ce miroir, o mére des Amours,
Il ſied bien à Venus de ſe mirer toujours,
Mais

¶ 1. En voici une imitation en François d'après le Latin d'Auſone:

Reſte de Rome. O mondaine inconſtance!
Ce qui eſt ferme eſt par le tans détruit,
Et ce qui fuit au tans fait réſiſtance,

ſans avertir ſes Lecteurs que ce fût une copie de cette Epigramme de Janus Vitalis, Panormitain;

Qui Romam in media quaris novus Advena Roma,
Et Romam in Roma nil reperis media,
Aſpice murorum moles, præruptaque ſaxa,
Obrutaque horrenti vaſta theatra ſitu,
Hæc ſunt Roma. Viden, velut ipſa cadentia, tanta
Urbis adhuc ſpirent imperioſa minas?
Victi ut hæc mundum, victa eſt ſe vincere victor.
Victa in Roma, Roma illa invicta ſepulta eſt;
Atque eadem victrix, victaque Roma fuit.
Albula Romani reſtat nunc nominis index;
Qui quoque nunc rapidis fertur in æquor aquis.
Diſce hinc quid poſſit fortuna; immota labascunt,
Et quæ perpetuò ſunt agitata, manent.

Il en eſt de même des deux Sonnets de Mr. Scarron, traduits de ceux de Lopé de Véga: (Voyez ci-deſſus au chapitre 51.) & du Sonnet de Joachim Du Bellay, qui commance par *ô beaux cheveux d'argent mignonnement retors:* qui eſt le 91. de ſes Regrets, & qui eſt une pure traduction de celui du Bernia (2), qui commance par

Chiome d'argento fine; irte e attorte
Senz'arte intorno; a un bel viſo d'oro.

Ceux qui ont fait imprimer le Recueil des Poëſies de Malherbe, n'ont pas cru non plus qu'il fût néceſſaire d'avertir le Lecteur que cette Epigramme,

Janne, tandis que tu fus belle,
Tu le fus ſans comparaiſon:
Anne à cette heure eſt de faiſon:
Et ne voit rien ſi beau comme elle.
Je ſai que les ans lui mettront,
Comme à toi les rides au front,
Et feront à ſa treſſe blonde
Même outrage qu'à tes cheveux.
Mais voilà comme va le monde;
Je t'ai voulue, & je la veux,

fût une verſion de ces vers de Martial,

Femina præferri potuit tibi nulla, Lycori.
Præferri Glycera femina nulla poteſt.
Hæc vris hoc quod tu, tu non potes eſſe quod hæc eſt.
Tempora quid faciunt? hanc volo; te volui.

Il en eſt de même de cette Epigramme de Maynard,

Je ne dois pas encore attendre
Que tu ſois un de mes Lecteurs.
Tu n'approuves que les Auteurs
Dont la tombe garde la cendre.
Ton puiſſant eſprit m'a charmé:
Et l'honneur d'en être eſtimé
Eſt le plus grand que je demande.
Mais, GUYET, pour me l'acquerir,
Ma vanité n'eſt pas ſi grande
Que je me hâte de mourir;

Qui eſt une copie de ces Hendécaſyllabes de Martial,

Miraris Veteres, Vacerra, ſolos:
Nec laudas niſi mortuos Poëtas.
Ignoſcas, petimus, Vacerra, tanti
Non eſt, ut placeam tibi, perire.

Le

Mais une glace, helas! n'eſt plus à mon uſage,
Y voir ce que je fus, y voir ce que je ſuis,
L'un je ne le veux pas, l'autre je ne le puis.

¶ 2. Il ſe voit une autre traduction ou imitation de ce Sonnet du Bernia dans les Poëſies de Melin de S. Gelais pag. 23.

Le fameux Sonnet de Voiture *il faut finir mes jours dans l'amour d'Uranie* (1), eſt auſſi une copie de cette belle Epigramme de Philodéme,

Anthologie liv. 7.

Ψυχή μοι προλέγεις φεύγειν πόθον Ἠλιοδώρας·
Δακρυα, καὶ ζέλος τὰς πρὶν ἐπισπομένην.
Φησὶ μὴν, ἀλλὰ φεύγε· ἐμοὶ γὰρ ἀνιηρὸς ἔρωτες,
Αὐτὴ καὶ προλέγω, καὶ προλέγουσα φιλῶ.

Et ſon Rondeau *Ma foi c'eſt fait de moi, car Iſabeau*, eſt une imitation du Sonnet de Lopé de Véga (2),

Un Soneto me manda hazer VIOLANTE;
Que en mi vida me he viſto en tanto aprieto.
Catorze verſos dizen que es Soneto.
Burla burlando van los tres delante.
Yo penſè que no hallara conſonante
Y eſtoy a la mitad de otro Quarteto.
Mas ſi me veo en el primer Terceto,
No ay coſa en los Quarteios que me eſpante.
Por el primer Terceto voy entrando:
Y aun parece que entrè con pie derecho.
Pues fin con eſte verſo le voy dando.
Ya eſtoy en el ſegundo, y aun ſoſpecho.
Que voy los treze verſos acabando.
Contad ſi ſon catorze, y eſſa echo.

Et quand Voiture a donné des copies de ces deux Poëmes, il n'y a point marqué que ce fuſſent des Traductions.

Il me reſte à répondre à ce qu'a dit Mr. Baillet au ſujet de mon Epigramme Grecque, prétendue traduite de Bucanan. La voici :

Μὴψ ἰμὶ λοιδορεῖς. Μὴψ, Ζοΐλε, καὶ σὺ ἐπαινῶ.
Οὐ γὰρ ἰμοῖς ὦ σοῖς, πίστις ἔσσα λόγοις.

Voici celle de Bucanan :

Fruſtrà ego te laudo: fruſtrà me, Zoïle, laudis.
Nemo mihi credit, Zoïle: nemo tibi.

Premiérement, *ladis* n'eſt pas oppoſé à *laudo*, comme λοιδορεῖς l'eſt à ἐπαινῶ: Et en cela mon Epigramme eſt plus juſte que celle de Bucanan. Mais d'ailleurs, je nie formellement à Mr. Baillet que j'aie pris de Bucanan cette penſée. Je l'ai priſe de cette Lettre de Libanius à Ariſténet, Εὐμένη μὲν ἔξεστι μάχεσθαι, ἡμεῖς δὲ σὲ παῦσαι. ἀλλ' ὅτε σοί τις, ὅτ' ἐμοὶ πείθεται. Mr. Baillet ne s'attendoit pas à ce coup de Jarnac.

(1) T. II a été ainſi traduit en Latin.
Caſtum eſt Uranies placitis accumbere telis
Nec ſua ferre valet, nec mihi tempus optm.
Æternos fruſtra cupiam diffluere nexus
Spes libertatis nulla relicta ſuæ.
Sæva qui dem Urania, ſed cum ſubit aurea forma,
Et quàm dicat victima caſta Dea,
Tunc damni applaudo meis, talique beatus
Morte nihil Dominæ de ſeritate queror.
Interdum mentiris, at non ſcelo acerbus, horrans,
Ingratam, ratus, deſero, dicit, heram.
Dixit: ſed quoties volui parere monenti
Fal varias dubie mentis utrimque vices.
Tandem ipſa Uranien ratio contendit amandam,
Jamque minus ſenſus quam ratione teabore.

Voiture au reſte a donné ces copies de ſes deux Poëmes, ſans marquer qu'ils fuſſent des Traductions.

(2) Et pour ne pas ſéparer le Sonnet d'Uranie de ſon fameux concurrent le Sonnet de Job, je mettrai de même ici la traduction Latine de ce dernier.

Mille lacer plagis, & mille doloribus aſtus
Jobus adeſt, prodat qui ſua fata tibi,
At non ignarus duro te preſſore natam,
Et ſua non moveant te mala jure timet.
Languores undes, & vulnera nuda videbis
Hic ſe ſe artifici ſedulò ipſe manu.
Et dolet, & queritur, querulis ſimul atque dolentis
Cernere ne pigeat comminus ora viri.
Multa licet ſineis, ſuecis licet aſpera paſſus,
Conſtantis pavlum non tamen omne tulit.
Nec ſe tam brevibus claudit patientia cyris.
Infelix equidem, non nego, Jobus erat.

Et

CXXXVI.

Juſtification des louanges que je me ſuis données dans mon Eglogue, intitulée Chriſtine.

LOrſque la Reine Chriſtine étoit ſur le Throne de Suéde, elle fit l'honneur à Mr. de Saumaiſe, à Mr. Deſcartes, & à Mr. Bochart, de les convier de l'aller voir : & ils la furent voir. Quoique je fuſſe d'un ordre parmi les gens de Lettres bien

bien inferieur à celui de ces Meſſieurs, elle me fit le même honneur: ce que j'attribue aux bons offices que me rendit auprès d'elle Mr. Voſſius; qui étoit fort de mes amis, comme il l'eſt encore; & qui étoit en flagrante faveur auprès d'elle. Ma mauvaiſe ſanté ne me permit pas de faire le voyage de Suéde. En ce tans-là les vers étoient fort à la mode. Ils ne le ſont plus préſantement. Le ſiécle, comme dit Mr. Herbelot le jeune, eſt devenu proſaïque. Pour reconnoître, de la façon que je le pouvois, l'obligation que j'avois à la Reine Chriſtine, je fis des vers Latins à ſa louange, ſur ſon portrait. Ces vers ſont imprimez dans le Recueil de mes Poëſies. Je fis outre cela une Eglogue Françoiſe. C'eſt celle dont il eſt ici queſtion. Je m'introduiſis dans cette Eglogue ſous le nom de *Ménalque*; réſolu de quiter ma patrie à cauſe des guerres civiles, & d'aller demeurer en Suéde. Et j'y introduiſis le Berger Daphnis, me detournant de ce deſſein, en me remontrant les avantages que j'avois dans mon païs: & en me les remontrant avec de grandes louanges. Il ût été ridicule de me convier de demeurer dans un lieu, en me diſant que je n'y étois pas conſidéré. Mr. Boyleau Payeur des rantes de l'Hotel de ville écrivit contre moi, au ſujet de cette Eglogue, par une ingratitude & une infidélité étrange: car il feſoit profeſſion d'une grande amitié avec moi: & dans le tans qu'il écrivoit contre moi, il étoit tous les jours chez moi à me faire ſa cour. *Ut colui veteres, ſic me coluere minores.* Et non ſeulement je ne l'avois jamais offan-

Sed potuit facili teſtari voce dolorem;
Non adeo infelix, hoc mihi! ſolus erat.

¶ 2. Voiçi l'imitation du Sonner de Lope de Végue par M. l'Abbé Régnier Deſmarais pag. 91. de ſes Poëſies Françoiſes.

Doris qui ſait qu'aux vers quelquefois je me plais
Me demande un Sonnet, & je m'en deſeſpére.
Quatorze vers, grand Dieu! le moyen de les faire!
En voila cependant quatre deja de faits.
Je ne pouvois d'abord trouver de rime, mais
En faiſant on apprend à ſe tirer d'affaire.
Pourſuivons, les Quatrains ne m'étonneront guére
Si du premier Tercet je puis faire les frais.
Je commence au hazard & ſi je ne m'abuſe
Je n'ai pas commencé ſans l'aveu de la Muſe,

ſé, mais je l'avois obligé en beaucoup de rencontres. Il parle lui-même, dans la Préface de ſon Epictéte, des obligations qu'il m'avoit (3). Dans ſon Ecrit, il blâma fort ces louanges, que Mr. Baillet blâme de même aujourd'hui. Je mépriſai ſon Ecrit. Jen'y fis point de réponſe. Mais quelque tans après, traitant dans mes Obſervations ſur Malherbe, du droit qu'ont les Poëtes de ſe donner des louanges, je me juſtifiai par occaſion de celles que je m'étois données dans cette Eglogue. Et je m'en juſtifiai en ces termes:

Que s'il eſt permis aux Poëtes de ſe louer eux-mêmes, à plus forte raiſon leur eſt-il permis de ſe faire louer par les autres: comme j'ai fait dans mon Eglogue intitulée Chriſtine: *où m'étant introduit ſous le nom de* Ménalque, *de la même façon que le Guarini s'eſt introduit dans ſon Paſteur Fidelle ſous le nom de* Carino, *je me ſuis fait donner ces louanges par le Berger Daphnis*;

Et tu quittes ces lieux, trop volage Berger,
Pour un climat affreux, pour un Ciel étranger!
N'eſt-ce pas à ces lieux que tu dois ta naiſſance
Et les brillans éclairs de ta vive éloquance?
N'eſt-ce pas de ces lieux que tes ſublimes vers
Ont porté ta louange à cent peuples divers:
Aux rivages fleuris & de Seine & de Marne,

Aux

Puiſqu'en ſi peu de tems je m'en tire ſi net.
J'entame le ſecond, & ma joie eſt extrême
Car des vers commandez j'acheve le treiziéme.
Comptez s'ils ſont quatorze, & voila le Sonnet.

On pourroit croire ſur ce que Voiture ne ſavoit point de Grec que ce ſeroit le pur hazard qui l'auroit fait rencontrer dans la penſée de Philodeme, mais comme Voiture avoit un Hérodote Grec-Latin il pouvoit avoir auſſi une Anthologie Grecque-Latine, & ſi dans le tems de la conteſtation des deux Sonnets on eût ſû que celui d'Uranie n'étoit qu'une copie, ce n'auroit pas été une des plus foibles raiſons pour lui préferer celui de Job qui eſt véritablement original.

¶ 3. Ceux qui voudront vérifier ce que dit ici M. Ménage, prendront ſoin de ne pas conſulter l'Epictéte de la ſeconde edition.

Aux rivages fameux & du Tibre & de l'Arne!
Rien dans ce beau climat ne manque à tes plaiſirs.
Toute choſe à l'envi contante tes deſirs.
Tes vignes tous les ans ton attante ſurpaſſent.
Sous tes épis nombreux les faucilles ſe laſſent.
Cent bœufs ſur tes guérets tracent mille ſillons:
Mille agneaux bondiſſans paiſſent dans tes vallons:
Mille agréables fleurs, comme aſtres de la terre,
Font briller en tout tans l'émail de ton parterre:
Tu poſſedes en paix deux précieux tréſors,
Le repos de l'eſprit & la ſanté du côrs (1).
On eſtime tes vers, on les chante, on les loue,
A l'égal des Chanſons du Paſteur de Mantoue.
Ménalque parmi nous, parmi les étrangers,
Eſt l'arbitre aujourd'hui des plus doctes Bergers.
De ces aimables lieux les Nymphes, les Bergeres,
Pour toi ſeul aujourd'hui ceſſent d'être légeres.

Je ſai bien que toutes ces louanges, qui ont été mal receues & mal interprétées, par quelques perſonnes, ſont bien audeſſus de celles que je mérite: mais outre que la Poëſie aime l'hyperbole, comme je l'ai déja remarqué, & qu'elle fait tous les Braves plus vaillants que Mars, toutes les Belles plus belles que Vénus; & tous les Poëtes plus ſavans qu'Apollon, il eſt très-vrai que toutes ces loüanges, & même de plus grandes, m'ont été données par pluſieurs Ecrivains de mes amis, comme je le pourrois juſtifier, s'il en étoit queſtion. Aiant donc à introduire dans une Eglogue un Berger qui m'entretenoit, j'ai dû le faire parler de la même ſorte qu'il ût du parler s'il ût été introduit par un autre Poëte. C'eſt ainſi qu'en uſent tous les feſeurs de Dialogues. Mais quand je me ſuis introduit moi-même dans cette Eglogue ſous le nom de Ménalque, *je m'y ſuis introduit parlant de moi avec modeſtie, & rejetant bien loin toutes ces loüanges: quoique, ſelon le privilége des Poëtes, j'uſſe pu me les donner moi-même.*

A quoi tandent, Daphnis, tant de propos flateurs?
Je ſuis, & tu le ſais; le moindre des Paſteurs, &c.
Pour moi, de qui le chant n'a rien de gracieux, &c.
Chriſtine veut ouïr mes freſles chalumeaux; &c.
Des Belles, il eſt vrai, Doris eſt la plus belle:
Mais des Belles, Daphnis, elle eſt la plus cruelle.
Ni des brûlans étez les extrêmes ardeurs,
Ni des âpres hivers les extrêmes froideurs,
N'ont rien qui ſoit égal aux ardeurs de ma flame,
Ni rien de comparable aux froideurs de ſon ame.
En vain donc pour Doris en ces aimables lieux
Me voudroient arrêter tes ſoins officieux:
Des plus rudes climats les glaces effroiables
Bien plus que ſes froideurs me ſeroient ſupportables.
Non moins que nos malheurs, non moins que nos diſcords,
Son orgueuil, ſes mépris m'éloignent de ces bords.
Doris enfin me chaſſe, & Chriſtine m'appelle.
Adieu de nos Bergers Berger le plus fidelle: &c.
Je l'avoue, il eſt vrai, ſa beauté ſans ſegonde
Me va ſuivre en tous lieux ſur la terre & ſur l'onde.

Ses

¶ 1. Ceci ne paroît pas s'accorder avec ce que M. Ménage vient de dire dans la page precedente que ſa mauvaiſe ſanté ne lui permit pas de faire le voiage de Suéde.

Ses dédains me ſuivront aux rivages du Nort:
Mais aumoins en ces lieux j'aurai ce réconfort
De ne point offanſer par ma triſte préſance
Ces yeux, à qui les Rois doivent obéiſſance;
J'aime: j'aime Doris: & l'aimerai touſjours.
La fin de mon amour ſoit celle de mes jours
Parcequ'elle eſt & fiere, & ſuperbe, & cruelle,
Je ne veux point, Daphnis, devenir infidelle.

Et c'eſt ainſi que Mr. Godeau, qu'on ne peut pas accuſer de vaine gloire; étant auſſi bon Evêque qu'il eſt bon Poëte; & aiant l'eſprit auſſi humble qu'il a l'ame élevée: C'eſt ainſi, dis-je, que ce grand Poëte & ce grand Prélat s'étant introduit dans une de ſes Eglogues Chrétiennes ſous le nom de Lycidas, *il ſe fait loüer par le Berger Tyrſis, non ſeulement pour ſes beaux vers, mais auſſi pour ſa grande vertu.*

O Berger, ſi tu fus les délices des Rois,
Tu deviens aujourd'hui la gloire de nos Bois, &c.
Mais ton heureux retour, ſi long-tans attandu,
Va rendre à ce climat tout ce qu'il a perdu.
Nos foreſts reprendront leurs chevelures vertes:
Nos plaines en tout tans de fleurs ſeront couvertes.
On oira ſeulement ſoupirer les Zéphyrs.
Les moiſſons de nos chams paſſeront les deſirs,
Sans redouter des loups la ſanglante furie,
Nos brebis en danſant broüeront la prairie,
Mille jeunes Bergers ſur le bord des ruiſſeaux
Enſieront à l'envi leurs doctes chalumeaux:
Et les Muſes quitant leurs foreſts ſolitaires,
Leur viendront par ta bouche enſeigner leurs myſteres.
Tu te plairas ſans doute à leur humble reſpect,
Que nul déguiſement ne te rendra ſuſpect.
Tes diſcours leur ſeront de céleſtes oracles;
Tes volontez, des loix; tes vertus, des miracles.
Et tu poſſéderas par tes charmes vainqueurs,
Sans crainte & ſans ſoupçon, l'empire de nos cœurs.

Mais quand il parle de lui-même, il en parle de la ſorte, avec modeſtie:

Ceſſe, mon cher Tyrſis, ceſſe de me confondre:
A ce diſcours flateur je ne veux point répondre.
C'eſt de ton bel eſprit un agréable jeu:
Car, parlant tout de bon, tu me connois bien peu.

Qui eſt à peu-près la réponſe que fait Ménalque à Daphnis.

Il me ſemble que ce diſcours devoit ſatisfaire Mr. Baillet; & qu'il ne devoit pas après cela m'accuſer de vaine gloire au ſujet des louanges que Daphnis donne à Ménalque dans mon Eglogue.

Théocrite dans ſon Eglogue, intitulée *les Thalyſiennes*; qui eſt, ſelon Heinſius, la Reine de ſes Eglogues; ſe fait louer de même par le Berger Lycidas.

CXXXVII.

Il eſt permis aux Poëtes de ſe louer. Mépriſe de Mr. Baillet au ſujet de ce que j'ai dit de Sarbieſchi dans mes Obſervations ſur Malherbe.

MOnſieur Baillet. *Mais on ne peut pas dire que Mr. Ménage n'ait traité le Pere Caſimir avec un peu trop de ſévérité, pour une petite vanité de Poëte que cet Auteur a fait paroître dans une Ode au Pape Urbain VIII. Le pauvre Pere, pour avoir dit par une licence Poëtique qu'il iroit à l'autre monde avec Horace, & qu'il ſeroit le compagnon de ſon immortalité: & pour nous avoir promis qu'il feroit parler de lui ſur le Caucaſe, ſur l'Atlas, & par tout l'Océan, a-t-il mérité que Mr. Ménage fit à ſon occaſion une régle générale pour tous les Religieux qui ſe meſlent de faire des vers, & qu'il dit,* que ceux mêmes qui font profeſſion

Tome 4. Page 220.

d'humilité, ſont tous bouffis d'orgueil. *Pour moi, je croirois le Pere Caſimir moins expoſé à nôtre envie qu'à la compaſſion des perſonnes ſages, ſi je ſavois qu'il eût été exaucé dans un vœu auſſi léger que celui qu'il a fait d'avoir part à la fortune d'Horace pour l'éternité.*

Menage. Mr. Baillet me permettra de lui dire qu'il s'eſt ici tout-à-fait trompé. Le Pere Caſimir Sarbieſchi n'a point dit qu'il iroit en l'autre monde avec Horace. C'eſt ainſi qu'il faut dire: & non pas, *à l'autre monde*, comme a dit Mr. Baillet. Et quand le Pere Caſimir Sarbieſchi a parlé de lui & d'Horace, il en a parlé en Poëte, & non pas en Chrétien. Dailleurs, il eſt très-faux que j'aie maltraité ce Religieux. Et Mr. Baillet qui m'accuſe de l'avoir traité avec trop de ſévérité, m'en accuſe injuſtement. Je l'ai au contraire juſtifié touchant les louanges qu'il s'eſt données lui-même. Après avoir rapporté dans mes Obſervations ſur Malherbe, un grand nombre d'endroits de Malherbe, où Malherbe s'eſt donné des louanges infinies & immodérées, j'ajoute,

Quoique Malherbe mérite toutes ces louanges qu'il ſe donne lui-même, il ne ſe les donne pourtant pas parcequ'il les mérite. Ce ſeroit une vanité inſupportable de ſe couronner ainſi de ſes propres mains. Mais il ſe les donne parcequ'il ſied bien aux Poëtes de ſe louer: la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, étant un effet de leur enthouſiaſme. Tous les Poëtes généralement, & de tous les ſiécles, & de toutes les nations, en ont uſé de la ſorte: Virgile dans une de ſes Eglogues ſe préfére non ſeulement à Linus & à Orphée, mais à Pan le Dieu des Paſteurs. Et dans ſes Géorgiques, il dit qu'il apportera à Mantoue les palmes de la Paleſtine. Horace, parlant de ſes Odes, dit qu'il a achevé un Ouvrage plus élevé que les Pyramides, plus durable que l'airain, & qui ne peut être détruit, ni par les pluies, ni par les vers, ni par le tans même. Ovide dit à peu-près la même choſe de ſes Métamorphoſes. Ceux mêmes qui ſont profeſſion d'humilité, comme les Religieux, ſont tous bouffis d'orgueuil dans leurs vers.

Non ſolus olim prapes Horatius
Vit biformis per liquidum æthera
Vates; olorinifve lacè
Canibus, Æoliove terras
Temnet volatu. Me quoque deſides
Tranare nimbos, me Zephyris ſuper
Impunè pendère, & ſereno
Calliope dedit ire cælo;
Et quà licebit, nubibus, & ſacrum
Vulgare cœlo Carmen, eburneam
Lyramque ſuſpendens, Tubamque
Colla ſuper, nivoiſque leves
Plumis lacertos. Me nec inhoſpita
Siſtens oborti littora Norei,
Rupeſve inacceſſa ferarum, aut
Verticibus ſepulorum acutis
Armata Terbys. Me juga Caucaſi,
Me canus Atlas, me mare barbarum;
Lateque dejectis uterque
Audiet Oceanus procellis.

C'eſt ainſi que le Jéſuite Caſimir Sarbieſchi parle de lui dans ſon Ode au Pape Urbain VIII.

Je ſupplie mes Lecteurs de remarquer que Mr. Baillet appelle *petite vanité de Poëte*, les louanges exceſſives que le Pere Sarbieſchi ſe donne ici & qu'il dit qu'il ſe les donne par une licence accordée aux Poëtes; & qu'il me traite d'homme peſtri de préſomption & de vanité, pour avoir dit dans mes Hendécaſyllabes contre le Pédagogue Sabellus,

Comptos, ruſtice, non times Phaleucos?
Næmque atrocia, ſcis puto, Sabelle,
Non hoc prælia ſunt gerenda verſu.
Qualis Archilochus vibravit olim
Qui ſuſpendia ſuadeant pudenda,
Et mi Muſa dedit vibrare lambos.

Voici ſes paroles: *Ceux des Critiques qui ont recherché en quel genre de Poëſie Mr. Ménage a le mieux réuſſi, eſtiment que c'eſt dans l'Elégie & dans l'Epigramme. A dire le vrai, Mr. Ménage paroît avoir un peu plus d'inclination, & de talent même; pour ces deux genres d'écrire que pour les autres, puiſqu'il s'y eſt appliqué davantage. C'eſt ce que l'on peut aſſurer: aumoins de ſes Epigrammes: parmi leſquelles il s'en trouve de fort belles dans un grand nombre de plates & d'inſipides. Ces deux*

deux genres de Poëſie ne ſont pas les ſeuls où Mr. Ménage ait fait des merveilles. On peut dire qu'il eſt encore brave en Iambes : & s'il en eſt cru ſur ſa parole, il en fait qui ſont capables d'envoyer faire pendre les gens. C'eſt ce dont il nous aſſure en ces termes ;

Quales Archilochus vibravit olim
Qui ſuſpendia ſuadeant pudenda,
Et mi Muſa dedit vibrare Iambos.

Il ſait auſſi des Phaleuques, bien châtiez & bien trouſſez, comme il les appelle lui-même. Mais ſi nous l'en croyons encore, ils ne ſont pas ſi formidables ni ſi terribles que ſes Iambes.

Tout ce diſcours de Mr. Baillet eſt ſi puéril qu'il ne mérite pas d'être réfuté. Je ne puis pourtant m'empêcher de remarquer ici, que ce que j'ai dit : *Comptos, ruſtice, non times Phaleucos*, ne veut pas dire que je fais des Phaleuques bien châtiez & bien trouſſez, comme l'explique Mr. Baillet, mais que la nature des Phaleuques étant d'être mignons & attifez, Sabellus ne les redoute point.

Je reviens au Pere Caſimir. Il n'eſt pas le ſeul Religieux qui s'eſt loué en vers, comme le croit Mr. Baillet. Le Pere Vavaſſeur, ſon confrere, s'eſt encore donné de plus grandes louanges. Il dit à la fin de ſon Poëme des Miracles de Jéſus-Chriſt, intitulé *Theurgicon* : que ce Poëme, non ſeulement ſurvivra ceux d'Homére, d'Héſiode, de Virgile, de Catulle, de Tibulle, de Properce, & d'Ovide, mais qu'il ſubſiſtera quand le monde ne ſubſiſtera plus.

Has triſtes inter naturæ, operumque ruinas,
Aſperâ ſenis, ac longè florentis Homeri
Occiderint monimenta, & quos vitaverat olim,
Tunc Maro pertulerit, ſatis pejoribus, ignes.
Te, melliti Catulle; ſaros, te docte Properti,
Egeris in cineres, cum culto flamma Tibullo.
Naſoni nec profuerit grave condere Carmen
Heroum; non obſtiterit rude linquere Carmen.
Incomptos, comptos, dederit ſors æqua labores
Exitio, & formæ poſtremùm verterit omnes.
Sola, tot ex ſcriptis, læto indignata, ſuperſtes
Æternùm (ſcio) : materies ſic te tua poſcit,
Atque extrema ſibi hæc Chriſtus miracula dedit,
Muſa VAVASSURI *ſervabere, tempore & igni*
Major, & ipſa tuum mox ſervatura Poëtam.

Mais parceque Mr. Baillet pourra dire que le Pere Vavaſſeur donne ces louanges à ſon Poëme des Miracles de Jéſus-Chriſt acauſe de la matiére, il faut lui apporter d'autres exemples de Religieux qui ſe ſont louez en vers. Le Pere Commire, de la même Compagnie de Jéſus, a dit dans ſon Ode à Mr. le Prince, lequel ne vivoit que de lait,

Juvenca felix! Si poteſt quicquam meum
Spondere carmen : & poteſt :
Non fabuloſis clara Graiûm verſibus
IO tibi ſe præferet :
Ex homine quanquam facta bos, Dea ex bove
Templo remugit aureo,
Populoſque blanda voce poſcentes opem
Graculis conterruit.
Dicère quondam nobiles inter feras
Tenere Olympi paſcua,
Vernoſque cornu ducere aurato dies,
Tauri marina lucidi.

Mais parceque Mr. Baillet n'eſt pas ami du Pere Commire ; ce qui paroît par toutes les choſes deſobligeantes qu'il a dites de lui, & par le jugement ſans jugement qu'il a fait de ſes Poëmes ; il faut lui alléguer le Pere Rapin, ſon ami. Ce vertueux Religieux, à l'imitation de ſes Confreres, le Pere Caſimir, le Pere Vavaſſeur, & le Pere Commire, s'eſt auſſi donné de grandes louanges. Il a dit dans ſon Ode à Mr. Du Périer :

Quantum poſſumus æmuli,
Nos Romana quibus lyra
Majores animos facit,
Felicemque licentiam :
Ut multò melioribus
Pennis, ô bone PERERI,
Altos tollere Spiritus,
Præclarè temerarii
Audemus, quoties virûs
Fortes dicimus ad lyram.

Par-

Versus immeritos mori
Soli scribere novimus.

Il a dit dans ſon Poëme des Jardins,

Vos grandes luci, & ſilvæ, aſpirate canenti.
Is mihi conjungat veſtro de munere ramus,
Velant unde ſacri quando ſua tempora Vates:
Ipſe & amom capiti meritam impoſuiſſe coronam.
Jam ſe cantanti frondoſa cacumina quercus
Inclinant, plauduntque comis nemora alta coruſcis
Ipſa mihi læto fremitu, aſſenſuque ſecundo,
E totis plauſum reſponſat Gallia ſilvis.

Que peut répondre Mr. Baillet à ces exemples du Pere Rapin ; homme d'une modeſtie & d'une modération exemplaire, ſon ami & l'ami particulier de ſon patron. Le Pere Rapin ne mérite pas ſeulement la couronne de chêne dont on couronnoit les Poëtes Héroïques; il mérite encore celle de fleurs dont on couronnoit les Poëtes Elégiaques.

En tibi lux Pindi, Muſarum cura RAPINUS
Da capiti plenâ florea ſerta manu.
Invideat Vati flores, qui floribus hortos
Conſerere, æternis verſibus edocuit?

C'eſt ce que j'ai dit de lui dans une de mes Epigrammes. Ce n'eſt pourtant pas acauſe qu'il mérite cette Couronne de chêne qu'il a parlé de lui de la ſorte, mais parceque, non ſeulement il eſt permis aux Poëtes, mais qu'il leur ſied bien de ſe louer: ce que je vais confirmer au chapitre ſuivant par un nombre infini d'examples de Poëtes de tous les ſiécles & de toutes les nations. Et ce qui m'oblige à traiter ici cette matiere, c'eſt ce que le Pere Rapin a dit dans ſes Réflexions ſur la Poëtique, à l'artiele 34. contre ce qu'il a pratiqué lui-même dans les vers que je viens de rapporter. Voici les termes du Pere Rapin: *La réputation d'être modeſte vaut mieux que celle de faire bien des vers: & ſi rien ne rend les hommes plus ridicules que la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes & de leurs Ouvrages, les Poëtes ſont encore plus ridicules que les autres hommes quand ils ont de la vanité, par la difficulté qu'il y a de réüſſir en leur métier.* Car ce qu'a écrit contre moi Mr. Baillet ſur le même ſujet, en parlant de Malherbe, ne mérite point de réponſe. Le Lecteur en jugera. Voici ce qu'il en a écrit: *Mais ce privilége de Poëte auquel Mr. Ménage a voulu avoir grande part pour lui-même, ne paroit pas encore aſſez autoriſé, ni univerſellement reconnu. C'eſt ce que Mr. Gnéret, Mr. Pradon, & quelques autres Critiques, nous ont fait connoître. Et le premier de ces Auteurs n'a point jugé Malherbe excuſable, de ce que ſans ſe contenter d'être le premier Maitre de nôtre Langue & le premier de nos Poëtes qui avoient paru juſqu'alors, il vouloit encore le publier lui-même, au lieu de laiſſer aux autres la liberté d'en penſer ce qu'ils voudroient.*

CXXXVIII.

Louanges que ſe ſont données les Poëtes Grecs.

PINDARE. Il eſt tout plein de ſes louanges. Il dit dans la premiere Olympionique, vers la fin, que la Muſe lui garde une fléche puiſſante. Il dit dans la ſegonde, qu'il a un grand nombre de fléches légéres ſous ſon coude dans ſon carquois, qui réſonnent pour les doctes, mais qui ont beſoin d'Interprétes à l'égard du vulgaire. Et il ajoute, que celui qui fait naturellement beaucoup de choſes, eſt véritablement habile: mais que ceux qui ne ſavent les choſes que par l'étude crient vainement contre le divin oiſeau de Jupiter, croaçant comme des corbeaux. Et par là il ſe compare à une aigle. Il dit dans la troiſiéme des Néméoniques: *L'aigle eſt le plus viſte des oiſeaux: l'aigle, dis-je, qui prant rapidement avec ſes griphes la proie ſanglante qu'il a épiée de loin. Mais les corneilles criardes prennent leur páture dans les lieux bas.* Et dans la cinquiéme: *Qu'on me trace de grands ſauts. J'ai les genoux ſouples. Les aigles volent au delà de la mer:* ſe comparant en ces deux endroits à une aigle. Il dit dans la ſixiéme Pythionique, en parlant de ſes Odes, que c'eſt un tréſor que

que toutes les tempeſtes de la mer ne ſauroient renverſer.

Τὸν οὔτε χειμέριος ὄμβρος ἐπακτὸς ἱκάνει
Ἐμῷ ῥόμῳ πεφίλας ἐρατὸς ἀμείλιχος,
Οὔτ' ἀνεμὸς ἐς μυχὸς ἀλὸς
Ἄξει παμφόρῳ χερὶ τυπτόμενος.

D'où Horace a pris ſon

Quod non imber edax, non Aquilo impotens
Poſſit diruere.

Hesiode. Il dit que les Muſes elles-mêmes l'ont inſtruit.

Theocrite. Il dit dans les Thalyſiennes, ſous le nom de Simichidas, que ſes Chanſons ont été juſqu'au throne de Jupiter.

—— —— πολλὰ μὲν ἄλλα
Ἐσθλὰ, τά τε καὶ Ζωὸς ἐπὶ θρόνου ἤγαγε φάμα.

Et dans l'Idylle à la louange de Ptolomée, il ſe donne ſous ſon propre nom des louanges encore plus grandes.

Moschus. Il ſe dit héritier de la Muſe de Bion.

CXXXIX.

Louanges que ſe ſont données à eux-mêmes les anciens Poëtes Latins.

Cicero de Senectute. Ennius, dans ſon Epitaphe:

Nemo me lacrimis decoret, neque funera fletu
Faxit. cur? volito vivus per ora virûm?

Scaliger au lieu de *cur*, lit *cùm*.

Aulugelle liv. 1. ch. 24. Nævius, ancien Poëte Comique, dans ſon Epitaphe:

Immortales mortales ſi fas eſſet flere,
Flerent Divæ Camenæ Naevium Poëtam.
Itaque, poſtquam eſt Orcino traditus theſauro,
Oblîti ſunt Romæ linguâ loqui Latinâ.

Aulugelle au même lieu. Plaute, dans ſon Epitaphe:

Poſtquam morte datus eſt Plautus, Comœdia luget,
Scena eſt deſerta: dein Riſus, Ludus' Jocuſque,
Et numeri innumeri ſimul omnes collacrumarunt.

Catulle.

Verùm id non impunè feres: nam te omnia ſæcla
Noſſent: & qui ſis, fama loquetur anus.

Lucrece.

Avia Pieridum peragro loca, nullius antè
Trita ſolo.

Virgile, Livre 3. des Géorgiques:

Primus ego in patriam mecum (modò vita ſuppetat)
Aonio rediens deducam vertice Muſas.
Primus Idumaas referam tibi, Mantua, palmas.

Et dans ſon Eglogue 4.

O mihi tam longè maneat pars ultima vitæ
Spiritus, & quantum ſat erit tua dicere facta.
Non me carminibus vincet, nec Thracius Orpheus,
Nec Linus. huic mater quamvis, atque huic pater adſit:
Orpheo Calliopea, Lino formoſus Apollo.
Pan etiam Arcadiâ mecum ſi judice certet;
Pan etiam Arcadiâ dicat ſe judice victum.

Horace, à la fin du Livre 3. de ſes Odes:

Exegi monumentum ære perennius;
Regalique ſitu Pyramidum altius.
Quod non imber edax, non Aquilo impotens
Poſſit diruere, aut innumerabilis
Annorum ſeries, & fuga temporum.
Non omnis moriar: multaque pars mei
Vitabit Libitinam. Uſque ego poſtera
Creſcam laude recens: dum Capitolium
Scandet cum tacita virgine Pontifex,
Dicar quà violens obſtrepit Aufidus
Et quà pauper aqua Daunus agreſtium
Regnavit populorum, ex humili potens

Princeps Ælium carmen ad Italos
Deduxisse modos. Sume superbiam
Quæsitam meritis, & mihi Delphica
Lauro cinge volens, Melpomene, caput.

Et ailleurs:

Quod monstror digito prætereuntium
Romana fidicen Lyræ.

Et ailleurs:

Carmina non prius
Audita, Musarum Sacerdos,
Virginibus, puerisque canto.

Et ailleurs:

Roma, principis urbium
Dignatur soboles inter amabilis
Vatum ponere me choros.

Et ailleurs:

Libera per vacuum posui vestigia princeps:
Non aliena meo pressi pede.
——— *Parios ego primus Iambos*
Ostendi Latio.

OVIDE, à la fin de ſes Métamorphoſes:

Jamque opus exegi, quod nec Jovis ira, nec ignes,
Nec poterit ferrum, nec edax abolere vetustas.
Cùm volet illa dies, quæ nil nisi corporis hujus
Jus habet, incerti spatium mihi finiat ævi:
Parte tamen meliore mei super alta perennis
Astra ferar: nomenque erit indelebile nostrum.
Quaque patet domitis Romana potentia terris,
Ore legar populi: perque omnia sæcula fama,
Si quid habent veri Vatum præsagia, vivam.

Et dans l'Elégie derniere du Livre 3. des Amours:

Mantua Virgilio gaudet, Verona Catullo;
Peligna genitis gloria dicar ego.

Et dans le *de Remedio amoris.*

Tantum se nobis Elegi debere fatentur;
Quantum Virgilio nobile debet opus.

PROPERCE, Elégie premiere du Livre troiſiéme:

At mihi quod vivo detraxerit invida turba;
Post obitum, duplici fœnore reddet honos.

Et enſuite:

Meque inter feros laudabit Roma nepotes.

Et Livre 4. Elégie premiere:

Ut nostris tumefacta superbiat Umbria libris;
Umbria, Romani patria Callimachi.

LUCAIN:

——— *Pharsalia nostra*
Vivet, & à nullo tenebris damnabitur ævo.

STACE a fait la même choſe à la fin du Livre XII. de ſa Thébaïde:

Durabisne procul, dominoque legère superstes;
O mihi bissenos multùm vigilata per annos
Thebaï? Jam certè præsens tibi fama benignum
Stravit iter, capitique novam monstrare futuris.
Jam te magnanimus dignatur noscere Cæsar:
Itala jam studio discit, memoratque Juventus.
Vive precor: nec tu divinum Æneïda tenta:
Sed longè sequere, & vestigia semper adora.
Mox tibi, si quis adhuc prætendit nubila livor
Occidet, & meriti post me referentur honores.

MARTIAL, VI. 61.

Laudat, amat, cantat, nostros mea Roma libellos.
Meque sinus omnis, me manus omnis habet.

Et

Et II. 99.

Rumpitur invidiâ, quòd turba ſemper in omni
Monſtramur digito: rumpitur invidiâ.

Et V. 13.

Sed toto legor orbe frequens: & dicitur, Hic eſt.
Quodque cinis paucis, hoc mihi vita dedit.

Et VIII. 71.

Vivet Carinus, rumpitur, furit, plorat;
Et quærit altos, unde pendeat, ramos.
Non jam quòd orbe, cantor, & legor toto;
Nec umbilicis quod decorus & cedro
Spargor per omnes Roma quas tenet gentes.

CXL.

Louanges que ſe ſont données les Poëtes François.

Ronsard, dans ſon Ode 32. à ſa Muſe:

Plus dur que fer j'ay bati cet Ouvrage,
Que l'An qui roulle immortel en ſes pas:
Que l'eau, le vent, ou le brulant orage
De Jupiter ne rueront point à bas.
Quand l'ennemi des hommes le trepas
M'aſſoupira d'un ſomme dur, alors
Sous le tombeau tout l'Auteur n'ira pas:
Reſtant de lui la part qui eſt meilleure.
Toujours, toujours, ſans que jamais je meure,
Je volerai Cygne par l'Univers,
Eternisant les champs où je demeure;
De mes lauriers honorez & couverts,
Pour avoir joint les deux Harpeurs divers
Au doux babil de ma Lyre d'ivoire,
Que j'ai rendus Vandomois par mes vers.
Sus donc que Muſe, emporte au Ciel la gloire
Que j'ai gagnée annonçant la victoire
Dont à bon droit je me voi jouïſſant:
Et de mon nom conſacre la mémoire,
Serrant mon front d'un laurier verdiſſant.

Et Ode derniere du Livre premier:

Par toi je plais, & par toi je ſuis lu.
C'eſt toi qui fais que Ronſard ſoit élu
Harpeur François, & quand on le rencontre
Qu'avec le doigt par la rue on le montre.
Si je plais donc: ſi je ſai contenter;
Si mon renom la France veut chanter;
Si de mon front les étoiles je paſſe,
Certes, mon Luth, cela vient de ta grace.

Paſquier Livre VII. de ſes Recherches, chapitre 7. *Concluſion: lui qui dailleurs en commune converſation étoit plein de modeſtie* (il parle de Ronſard) *magnifie ſur toutes choſes ſon nom par ſes vers, & lui promet immortalité en tant de belles & diverſes maniéres, que la Poſtérité auroit honte de ne lui enterriner ſa requeſte. Ses envieux s'en moquoient; ne connoiſſant que c'eſt le propre d'un Poëte de ſe louer: mêmes qu'il a diverſifié cette eſpérance en tant de ſortes, qu'il n'y a placard plus riche dans ſes Oeuvres que celui-ci.*

Muret, dans la Préface de ſon Commantaire ſur le premier Livre des Amours de Ronſard: *l'un, le reprenoit de ſe trop louer: l'autre, d'être trop andacieux à faire nouveaux mots: ne ſachant pas que cette coutume de ſe louer, lui eſt commune avec tous les plus excellens Poëtes.*

Joachin du Bellay dans ſon Ode au Seigneur Bonju:

Plus grand qu'envie, à ces ſuperbes villes
Je laiſſerai leurs tempeſtes civiles;
Je volerai depuis l'Aurore
Juſqu'à la grand' mere des eaux:
Et de l'Ourſe à l'eſpaule more,
Le plus blanc de tous les oyſeaux.
Je ne craindrai, ſortant de ce beau jour,
L'eſpeſſe nuit du ténébreux ſéjour,
De mourir ne ſuis en émoy
Selon la loi du ſort humain:
Car la meilleure part de moy

Ne craint point la fatale main.
Craigne la mort, la fortune, & l'envie;
A qui les Dieux n'ont donné qu'une vie.
Arriere tout funebre chant:
Arriere tout marbre, & peinture:
Mes cendres ne vont point cherchant
Les vains honneurs de sépulture.
Pour n'estre errant cent ans à l'environ
Des tristes bords de l'avare Achéron.
Mon nom du vil peuple inconnu
N'ira sous terre inhonoré.
Les Sœurs du Mont deux fois cornu
M'ont de sepulcre décoré,
Qui ne craint point les Aquilons puissans,
Ni le long cours des siécles renaissans.

Sainte MARTHE, dans son Ode à Etienne Pasquier:

Fallor? an summas ubi fata metas
Clauserint, ambos quoque nos perennis
Aureo curru super alta rumor
Sidera tollet.
Te quidem lauro celebrem, soroque;
Magne Pascasi, celebravit ingens
Orbis à Peuce viridi ad superbas
Hercule Gades.
Sed neque obscurus veluti latebo
Fossor aut cerdo, sua quem jacentem
Vix videt presens, penitus futura
Nescit atas.
Ipse jam Clanus pater, ipsa Clani
Qua colit ripas levium decora
Turba Nympharum mea scripta glaucis
Cantat in antris.

MALHERBE, dans un de ses Sonnets au Roi Henri IV.

Mais qu'en de si beaux faits vous m'ayiez pour témoin;
Connoissez-le, mon Roi; c'est le comble du soin
Que de vous obliger ont û les Destinées.
Tous vous savent louer, mais non également.
Les Ouvrages communs vivent quelques années:
Ce que Malherbe écrit, dure éternellement.

Et dans son Ode au Roi Louïs XIII. allant châtier la rébellion des Rochelois:

Tu verras mon adresse: & ton front cette fois
Sera ceint de rayons qu'on ne vit jamais luire
Sur la tête des Rois.
Soit que de tes lauriers ma Lyre s'entretienne;
Soit que de tes bontez je la face parler;
Quel rival assez vain prétendra que la sienne
Ait dequoi m'égaler?
Le fameux Amphion, dont la voix nompareille
Bâtissant une ville étonna l'Univers,
Quelque bruit qu'il ait û, n'a point fait de merveille
Que ne fassent mes vers.
Par eux de tes beaux faits la Terre sera pleine;
Et les peuples du Nil qui les auront ouïs,
Donneront de l'encens, comme ceux de la Seine,
Aux autels de Louïs.

Et dans celle de la Reine Mere Marie de Médicis, sur les heureux succès de sa Régence:

En cette hautaine entreprise
Commune à tous les beaux Esprits
Plus ardant qu'un Athléte à Pise,
Je me ferai quiter le prix.
Et quand j'aurai peint ton image,
Quiquonque verra mon Ouvrage,
Avouera que Fontainebleau,
Le Louvre, ni les Tuilleries,
En leurs superbes galeries,
N'ont point un si riche tableau.
Apollon à portes ouvertes
Laisse indifféramment cueillir

Les

Les belles feuilles toujours vertes
Qui gardent les noms de vieillir.
Mais l'art d'en faire des couronnes,
N'eſt pas ſu de toutes perſonnes,
Et trois ou quatre ſeulement,
Au nombre deſquels on me range,
Peuvent donner une louange
Qui demeure éternellement.

Et dans ſon Ode au Roi Henri IV. ſur le voyage de Sedan:

Ta louange dans mes vers
D'amarante couronnée,
N'aura ſa fin terminée
Qu'en celle de l'Univers.

Et dans celle de Mr. de Bellegarde:

Les tiennes par moi publiées,

(Il parle des louanges de Mr. de Bellegarde)

Je le jure ſur les autels;
Dans la mémoire des mortels
Ne ſeront jamais oubliées.
Et l'éternité que promet
La Montagne au double ſommet,
N'eſt que menſonge & que fuinée,
Ou je rendrai cet Univers
Amoureux de ta renommée
Autant que tu l'es de mes vers.

Et ailleurs:

Ce ſera là que ma Lyre,
Faiſant ſon dernier effort,
Entreprendra de mieux dire
Qu'un cygne près de ſa mort;
Et ſe rendant favorable
Ton oreille incomparable,
Te forcera d'avouer
Qu'en l'aiſe de la victoire,
Rien n'eſt ſi doux que la gloire
De ſe voir ſi bien louer.

Et dans les Fragmens:

Je veux croire que la Seine
Aura des cygnes alors
Qui pour toi ſeront en peine
De faire quelques efforts.
Mais vu le nom que me donne
Tout ce que ma Lyre ſonne,
Quelle ſera la hauteur
De l'Hymne de ta victoire,
Quand elle aura cette gloire
Que Malherbe en ſoit l'auteur?

Mr. du Perier, dans une de ſes Odes au Roi:

A ce bruit, je cours au Parnaſſe,
Où ſous des lauriers toujours verts
J'aborde d'une noble audace
Le Dieu qui préſide aux beaux vers.
Dès qu'il me voit, il me préſante
Sa Lyre d'or étincelante,
Et féconde en chants inouïs.
Au ton le plus haut je l'accorde:
Et ſous mes doits plus d'une corde
Parle des hauts faits de Louis.

Mr. l'Abbé Huët, dans ſa belle Elégie ſur le Thé:

Non ego divini penitus ſum muneris expers:
Thea meo tingit ſapius ambra comas.
Spumea cumque ſuis infocit pocula ſuccis,
Et mea jucundus fluxit in ora liquor,
Mens commota novo conſeſtim excanduit æſtro:
Venere ad numeros carmina ſponte ſuos:
Carmina, quæ ſeri ſtudeant didiciſſe nepotes,
Cadmæisque canat docta puella jugis:
Et circum recubans, avidâ bibat aure juventus:
Aut agat ad teneros mollia membra modos:
Dicar ego, Hæc iſtis cantabat Huëtius antris:
Oſtendatque meâ ſaxa notata manu.
Livor edax: in me vanis incurris habenis:
Melpomene cedro nomina noſtra linet:
Meque ſuis addet laudatrix Gallia faſtis.
Illum poſt cinctos ſpondet Apollo diem.

Il eſt à remarquer que Mr. l'Abbé Huët eſt un homme très-modeſte, & qu'il y avoit déja quelque tans qu'il étoit nommé

Evêque de Soissons, lors qu'il fit cette Elegie.

Les Poëtes Italiens & Espagnols, & tous les autres généralement, en ont usé de la sorte. Lisez les Odes de Mr. Francius.

CXLI.

Réfutation de ce qu'a dit Mr. Baillet, que je parle de moi sans cesse, & que je suis amoureux de moi-même.

Page 17. de son Eclaircissement.

MONSIEUR BAILLET. *Innocemment, & dans la plus grande simplicité du monde; je me mets à la lecture des Livres de Mr. Ménage, comme d'un Auteur grave & de grande reputation: sans autre préjugé que celui qu'avoient formé en moi toutes ces rares qualitez dont je viens de parler. J'y trouve effectivement cette érudition que j'y cherche, mais je la trouve presque par tout envelopée d'un je ne sai quoi, que le mérite de Mr. Ménage m'a toujours empêché d'appeler par son nom; & qu'un Ecrivain Grec appelleroit* Philautie *dans un Athénien qui auroit été moins vertueux que cet Abbé. J'apperçois à travers une infinité de belles choses un certain caractère d'esprit qui fait en moi des impressions facheuses. Je tâche de m'en défaire, en passant d'une matiere à une autre: mais je me retrouve par tout. Je change de Traité & de Livre: & ce sont des rencontres perpétuelles entre mon Auteur & son Lecteur. Comme on le sait à tout, & comme l'habitude apprivoise enfin les humeurs les plus farouches, en lisant Mr. Ménage, je m'accoûtume insensiblement à ne me point mépriser moi-même; quoique je sois convaincu d'ailleurs que je suis le plus misérable de tous les hommes lors même que je me regarde dans le miroir de mon Auteur. Et parceque j'ai ouï dire qu'il faut se mépriser, & que j'en trouve même la pratique & l'exemple dans Mr. Ménage, je m'accoutume insensiblement à me mépriser par artifice, & peut-être par vanité. Dieu permet que je m'en apperçoive: & j'ai la malignité d'attribuer ces mauvais effets à la lecture de mon Auteur.*

Pourquoi un Athenien?

MENAGE. Mr. Baillet qui m'accuse ici de Philautie; c'est ainsi qu'il faut dire, & non pas *Philautie*; ne me connoît point: & il ne m'a jamais vu. S'il me connoissoit; s'il m'avoit pratiqué; il ne diroit pas que je suis amoureux de moi-même. J'en suis au contraire très-mal satisfait. Rien ne me contante en ma personne. Tout ce que j'entreprens, ne me reussit point: Et j'ai pris pour devise ce mot de Publius Syrus, *Nil agere, semper infelici, est optimum.* Mais s'il étoit vrai que je fusse amoureux de moi-même, j'aurois beaucoup de rivaux: car j'ai le bonheur d'être aimé d'un très grand nombre de personnes: au nombre desquelles je mets le patron de Mr. Baillet.

Page 18. de son Eclaircissement.

MR. BAILLET. *Mais quelque mal édifié qu'on puisse être du caractère qui regne dans les Ecrits de Mr. Ménage, rien ne nous empêche de prendre même pour une vertu, au moins naturelle, la qualité dominante qui sert à la former. Cette qualité, à quiconque y regarde de près, ne paroît autre qu'une naiveté: qui est sans doute un des grands ornemens de l'ame, lorsqu'elle est accompagnée d'une franchise & d'une simplicité qui n'a rien de niais ni d'indiscret. On peut dire que c'est ce qui a porté Mr. Ménage à se dépeindre dans ses écrits tel qu'il est sans fard & sans déguisement: toujours disposé à louer ses amis, à blâmer ceux qu'il prend pour ses ennemis, à censurer & à approuver avec une facilité égalle, à parler volontiers de lui même; tantôt en bien, quand il en peut faire naître l'occasion; & quelquefois en mal: aimant mieux dire du mal de lui-même que de n'en rien dire du tout: selon la maxime de Mr. de la Roche-Foucaud.*

MENAGE. Mr. Baillet qui m'a accusé de Philautie dans l'article précedant, m'auroit ici accusé de Periaftologie, s'il avoit su ce mot Grec. Mais pour repondre à ce qu'il dit, que je parle de moi sans cesse, & que j'aime mieux en dire du mal que de n'en point parler, je lui soutiens que cela est faux. Je ne parle de moi ni dans mes écrits, ni dans mes discours, que quand il est question d'en parler. Et j'en parle moins dans mes Ecrits, que St. Paul, que St Augustin, que St Jérôme, ne parlent d'eux dans leurs Ouvrages. Mais Mr. Baillet ne parle-t-il point de lui? Et le moyen de faire des Lettres; de

faire

faire des Dédicaces ; de faire des Apologies de ſoi-même, ſans parler de ſoi-même?

CXLII.

Divers endroits de mes Poëſies où j'ai parlé de moi avec modeſtie.

DAns ma Fable à Mr. Nublé:

Nublæ delibate flos facundiæ,
Themidis Sacerdos, cultor integer Beni:
Quem non probare, non amare non poteſt
Quicunque novit. ô meum magnum decus:
Nam quòd per orbem literatus audio;
Si modò per orbem literatus audio;
Tuum eſt; labore qui tuo juvas meum.

Dans mon Elégie ſur la mort du Pere Bourbon:

Ingenii quodcumque fuit dolor abſtulit ameni:
Si tamen in nobis quid fuit ingenii, &c.
Nos humiles anima &c.

Dans mon Elégie aux Eaux de Bourbon:

Nymphæ Borbonides, medicati Numina fontis:
Sapè quibus victas Fata dedere manus:
Borbonides Nymphæ, ſtrepitus compeſcite aquarum,
Dum peragit tenues noſtra Thalia ſonos.

Dans mon Elégie à Mr. du Perier & à Mr. Santeuil:

Vera loquor: niſi pars vobis ſunt Muſica regna,
Vatibus hæc fient præda ſubinde novis.
Imperium in veſtrum ſurgent, gens invida, Vates,
Submittunt veſtro qui modò colla jugo.
Non ego: fidus erit vobis, dum vita manebit,
Menagius; veſtri pars quotacunque chori.

Dans mon Epigramme à Mr. de Marigny Carpantier:

Poſſis linquere tu tuum ſodalem?
Quem tu plus oculis tuis amabas:
Ad quem viſere ſæpius ſolebas:
Cujus verſiculos, leveſque luſus:
Nec ſanè lepidos, nec elegantes,
Dicebas lepidos, & elegantes.

Dans mon Epigramme 85. à Madémoiſelle de la Lergne:

Ingenii, eximias formoſo in corpore dotes
Dî faciles dederunt, pulchra Laverna, *tibi.*
Dura ſed eximium Patrem tibi Fata negârunt,
Qui caneret doctis munera tanta modis.
Hæc ego, ſed fruſtrà, tentavi includere chartis.
Laudibus eſt impar noſtra Thalia tuis.
Si Tuſcum felix Patrem ſortita fuiſſes,
Ceſſiſſet fama Laura vel ipſa tua.
Ille tamen tenero tantùm mihi cedit amore
Quantùm nos illi cedimus eloquio.

J'ai dit dans mon Epigramme à Elzevir, Imprimeur d'Amſterdam:

Quid rerum video? ô Dî, Deaque!
Noſtros ſcilicet Elzevirianis
Excuſos video typis libellos.
O typos lepidos & elegantes!
O comptum & lepidum novum volumen!
Atro literulæ picem colore
Et candore nives papyrus æquat.
Codex findone non quotidiana,
Et membrana nitet novo umbilico:
Fulget pagina cunctа purpuriſſo:
Et ſunt omnia pumice expolita.
Tam comptum & lepidum novum volumen
Invitos trahit & tenet legentes:
Et quas non habuere, dant habere
Typi verſiculis amœnitates.
Sic nupta, invida fata quos negârunt,
Ornatrix tribuit novos lepores.

Et dans l'Epigramme à Mr. de Benſérade:

Quò

Quòd nullum tibi scripſimus Poëma;
Qui tot carmina ſcripſimus Poëtis,
Quos famâ, ingenio, eruditione,
Et longè ſuperas amœnitate,
Mirari, optime BENSERADE, *noli.*
Ad te ſcilicet; Elegantiarum
Unus qui pater es; pater Lepòrum;
Et cultis minùs, & minùs venuſtis
Noſtris religio eſt adire Muſis.

Et dans mon Epigramme à Mr. Charles Caton de Court:

Carolus Ægidium celebravit carmine, quidni?
Virgilius culicem, ranas celebravit Homerus.

Et dans mes Poëſies Grecques, page 182.

Πολλὰ διδασκόμενος, γηράσκω, φησὶν ἑκάτος
Μοὶ δὲ, γηράσκω, πάλλ' ἐπιλεθόμενος (1).

Et dans mon Eglogue, intitulée *Chriſtinus:*

A quoi tendent, Daphnis, tant de diſcours flateurs?
Je ſuis, & tu le ſais; le moindre des Paſteurs &c.
Chriſtine pour ouïr mes frêles chalumeaux
Veut que dans ſes valons je garde ſes troupeaux.

J'ai parlé de même de moi avec modeſtie dans un nombre infini d'endroits de ma proſe. Et Mr. Baillet qui en plusieurs endroits de ſes Ecrits m'accuſe de vanité, dit ailleurs que je ſuis modeſte. C'eſt à la page 17. de ſes Eclairciſſemens. Voici l'endroit: *Quoique je n'aie jamais eu l'honneur de connoître Mr. Ménage que par la lecture de ſes Ouvrages, je n'ai pas laiſſé de reconnoître ſur la foi de ſes amis, que c'eſt un homme d'une probité particuliére, d'une humeur très-officieuſe & très-careſſante: d'une modeſtie & d'une franchiſe ſemblable à celle des Anciens.* Mr. Bayle dans le Jugement qu'il a fait de mes Origines de la Langue Italienne, dans ſa République des Lettres de 1686. m'a auſſi loué de modeſtie. Le Pere Vavaſſeur a dit de moi dans une de ſes Epigrammes, que j'étois un homme ſans faſte:

Te doctum, largum, vacuum faſtuque, doloque
MENAGI, *quibus ex notior, eſſe volunt.* &c.

Et Mr. Pearſon, Evêque de Cheſter en Angleterre, m'a loué de modération & de candeur. Ses paroles ont été rapportées ci-deſſus au chapitre 23.

CXLIII.

Réfutation de ce qu'a écrit Mr. Baillet que j'ai fait un Recueuil de mes Eloges.

MONSIEUR BAILLET. *Mais dans la peine où je me trouvois de pouvoir ramaſſer tous les Eloges que Mr. Ménage a receus de différentes perſonnes, je me ſuis ſenti tout d'un coup ſoulagé par la bonne nouvelle qu'un de mes amis vient de m'apprendre, & qui me fait connoître que Mr. Ménage travaille ſerieuſement à les recueillir lui-même, & à en faire un juſte Volume, pour en regaler le Public: dont il croit ſlater le goût, & procurer l'avantage par ce nouveau ſervice.*

MENAGE. Ce que dit ici Mr. Baillet que j'ai fait le Recueuil de mes Eloges, eſt une preuve inconteſtable qu'il m'a traité de Pédan, lorſqu'il a dit, *C'eſt une pédanterie de ſe croire ſi peu faillible, & ſi fort à l'épreuve de la cenſure, que de s'aſſurer que les libelles qu'on fait contre un homme qui travaille pour acquerir de la réputation, lui ſont plus glorieux que ceux qui ont été faits à ſa louange:* (Il devoit dire, que les Livres qui ont été faits à ſa louange) *& ne laiſſer pas de recueuillir tous les témoignages d'eſtime que les Savans ont rendus à ſon mérite, pour en tirer avan-* Page 22. de ſon 1. To. ch. 14.

¶ 1. Je croirois plûtôt qu'il y auroit de la vanité à dire cela que de la modeſtie, comme ſi l'on vouloit inſinuer qu'à force d'être ſavant on eſt plûtôt en état d'oublier une partie de ce qu'on ſait que d'apprendre rien de nouveau.

avantage & en entretenir ſa propre vanité. Je ſupplie mes Lecteurs de remarquer, que lorſque Mr. Baillet a dit de moi toutes ces choſes injurieuſes, je ne ſavois pas qu'il fût au monde. Mais où eſt ce Recueuil de mes Eloges? Où a-t-il été imprimé? Qui eſt celui qui l'a vu manuſcrit? Il faut expliquer à Mr. Baillet ce que c'eſt que ce prétandu Recueuil de mes Eloges. Un de mes freres, qui étoit Lieutenant Particulier au Siége Préſidial d'Angers, étant mort à l'âge de 34. ans, quelques années après ſa mort, je pris le deſſein de faire les Vies de quelques perſonnes illuſtres de ſa famille & de celle de ſa femme Madelaine Louet, & de les adreſſer à Pierre Guillaume Ménage, ſon fils, Capitaine au Régiment de Piémont, pour l'exciter à l'étude de la vertu. Je fis imprimer en 1674 la Vie de Mathieu Ménage, Député par l'Evêque & par le Chapitre d'Angers au Concile de Baſle, & Député enſuite par les Peres de ce Concile au Pape Eugêne IV. Et quelque tans après, je fis imprimer la Vie de Pierre Ayrault, Lieutenant Criminel d'Angers, mon grand pere maternel: celle de Guillaume Ménage, Avocat du Roi d'Angers, mon pere: celle de Jan Des-Jardins, Médecin Ordinaire de François I. grand pere maternel de Guionne Ayrault, ma mere: & celle de Joſeph le Tellier, Général des Minimes, grand oncle de ma mere. A la fin de la Vie de mon pere, je m'engageai à écrire la mienne. Voici l'endroit: *Hacteuus de liberis* GUILLELMI MENAGII, *avi tui: nam de me, quem ad aliquam ingenii atque eruditionis famam perveniſſe putant populares mei; liceat enim mihi apud te gloriari; alias ego ad te, ſi vacat annales noſtrorum audire laborum.* Pour écrire ma Vie, j'ai ſi beſoin de voir tout ce que les Auteurs avoient dit de moi, dans leurs Ouvrages en bien & en mal. N'ainant pas tous les Livres où il étoit parlé de moi en bien & en mal, car ces Livres ſont en ſi grand nombre qu'ils pourroient compoſer une petite Bibliothéque, je priai quelques uns de mes amis, qui avoient ceux que je n'avois pas, de m'extraire les louanges & les injures qu'on avoit écrites de moi dans ces Livres: ce qu'ils firent. Qu'eſt-ce qu'il y a à dire à cette action? Il y a deux mille perſonnes qui ont écrit leur propre Vie. *Ac plerique ſuam ipſi vitam narrare, fiduciam potiis morum, quàm arrogantiam arbitrati ſunt. Nec id Rutilio & Scauro citra fidem, aut obtrectationi fuit; adeo virtutes iiſdem temporibus optimè eſtimantur, quibus facillimè gignuntur*, dit Tacite dans la Vie d'Agricola. *Scribam ipſe de me, multorum clarorum virorum exemplo*, dit Ciceron dans ſa belle Lettre à Lucéius. *Dicitur Lucilius vitam ſuam ſcripſiſſe, & non ſibi pepercuiſſe*, dit le Vieux Commentateur d'Horace, Livre 2. chapitre premier.

Il eſt aureſte à remarquer que les choſes injurieuſes qu'on a écrites de moi, ſurpaſſent celles qui ont été écrites à mon avantage. Et tous mes Ecrits ſont remplis des plaintes que j'ai faites au ſujet de ces choſes injurieuſes.

J'ai dit dans la Préface de mes Obſervations ſur la Langue Françoiſe: *Non ſeulement je n'ai jamais offenſé perſonne, ſans y avoir été excité par quelque outrage, mais j'ai toujours rendu à tout le monde tout le ſervice dont j'ai été capable: & j'ai été aſſez heureux pour n'avoir pas été inutile à pluſieurs perſonnes; Cependant, par je ne ſais quelle fatalité, on a fait des Bibliothéques de libelles contre moi.*

J'ai dit dans ma Préface de Laërce: *Si quis verò de erroribus meis privatim me atque amicè monere volet, nè ille magnam à me gratiam inîverit. Nec me tamen inimicum habebit, ſi palàm atque acerbiùs reprehenderit. Sed ſi minùs humanè mecum agere malit; neſcio enim quo fato; certè nullo meo facto; famoſos libellos invidi ac malevoli homines in me ſcribere huc uſque non diſtiterunt*, &c.

J'ai dit dans la Dédicace de mes Amenitez de Droit à Mr. Nublé: *Qui mihi hoc negotium faceſſerunt, non tuliſſem olim juvenili calore inconſideratior. Illorum obtrectationes & maledicta fregiſſem, atque retudiſſem. Illos deridendos propinaſſem. Illos denique ipſos altis vulneribus confodiſſem.*

Et nos tela, pater, ferrumque haud debile dextrâ
Spargimus, & noſtro ſequitur de vulnere ſanguis.

Quin & iſta ipſa in genere ſcribendi in quo plurimùm ſe poſſe putant, eos nihil poſſe, facilè oſtenderem. Verùm & meliores & meliores factì ſumus accedente ætate: diuturnìſque amicorum injuriis ad dolorem novum animus noſter obduruit. Ingrati erunt, Invidi, Maleſici, maledici, donec homines. Illorum igitur, ingratum animum, invidias, injurias, Maledicta, dicteria, ſcommata, immotus ut Philoſophum & Chriſtianum decet, ſino præterfluere. Qui me ament, qui mihi faveant, qui mea tueantur, non deerunt viri honeſti: quorum amicitiâ & ſtudiis delectabor potiùs, quàm illorum injuriis aut maledictis laborabo.

Et enſuite: *Hanc meam & Advocatorum munere ſententiam ſi perſpectam habuiſſent Invidi ac Malevoli, qui me Advocatum fuiſſe, ut mihi injuriam facerent, exprobrârunt, ab hac exprobratione, certò ſcio, temperaſſent. Illud verò puſillì animi fuit, & ipſâ invidiâ ac malevolentiâ jejuni, quòd Presbyter ille & Concionator,*

Quem tulit ad ſcenam ventoſo gloria curru,

In fronte libelli famoſi, quem de Conſtitutione Comœdiæ adverſus me ſcripſit, ut audio, (neque enim legi, neque legam) viginti & ampliùs annis, ex quo Foro vale dixeram mihi Advocati titulum affixit. Affixit verò injurioſis verbis, me Magiſtrum Ægidium *appellando: quo nomine, non Proceres, non Rex ipſe, ſi de me, aut ad me ſcriberent, me appellarent.*

J'ai dit dans ma Préface ſur Malherbe: *J'aurois pu faire voir au Public que les Gazettes de ce nouvel Ariſtarque qui vient ici cenſurer les plus célébres Ecrivains du ſiécle; lui qui n'a rien écrit, & dont le nom n'a été imprimé que dans les Liſtes de la quatriéme Chambre des Enquêtes, ne ſont, pour uſer des termes de Mr. Saraſin, que Billevéſées Hebdomadaires: Et ſa dignité, quelque reſpect que j'aie pour elle, ne m'en auroit pas empêché.* Maledici Senatoribus non oportet. Remaledici, civile, faſque eſt. *Mais je tire trop de gloire de ceux qui écrivent contre moi pour écrire contr'eux. Il n'y a guére d'hommes ſavants dans l'Europe qui ne m'aient donné dans leurs écrits des témoignages de leur eſtime: Et pluſieurs même d'entr'eux m'ont fait l'honneur de m'adreſſer de leurs Ouvrages. Cependant, je le dis encore comme je le penſe, tous ces témoignages d'eſtime de tant de grands hommes, quelqu'avantageux qu'ils ſoient à ma réputation, le ſont beaucoup moins que les injures que je ne ſai combien de petits envieux ont publiées contre moi dans leurs Rhapſodies. Et les Libelles qu'on a faits pour me diffamer, me ſont infiniment plus glorieux que tous les Livres qui ont été faits à ma louange.*

Remarquez, que Mr. Baillet a dit que ma Morale étoit une Morale de Payen, parceque j'ai employé ce paſſage de Suétone, *Maledici Senatoribus non oportet: remaledici, civile, faſque eſt.*

Je reviens aux Auteurs qui ont écrit contre moi. Après le grand nombre de Livres qui ont été faits contre moi, dont j'ai parlé aux endroits que je viens de rapporter, comment Mr. Baillet a-t-il pu écrire les paroles ſuivantes? *Je ne trouve pas étrange que Mr. Ménage, après s'être loué lui-même, ſe faſſe louer par d'autres comme un excellant Poëte: mais la difficulté eſt de ſe faire auſſi mépriſer par d'autres, comme il s'eſt mépriſé lui-même. Il paroit avoir voulu ſe réſerver à lui ſeul le droit de ſe mépriſer. Si quelqu'un vouloit ſe joindre à lui pour cooperer avec lui dans le même deſſein, & ſi on lui demandoit ſeulement ſon conſantement, pour publier, autoriſer, ou amplifier ſes mépris, je parie contre l'égalité ou la ſincérité de ſon cœur. Je doute qu'il voulût recevoir de la part d'un autre les mépris ou le blâme avec la même tranquillité que les louanges qui lui viendroient auſſi d'un autre: quoi qu'il n'ait peut-être qu'une même diſpoſition d'eſprit, un même cœur, & une même fin, lorſqu'il entreprant de ſe loüer ou de ſe blâmer lui-même. Ainſi ce mépris volontaire, que l'Ecole appelleroit ſans doute plûtôt actif que paſſif, paroit être une maniére de parler figurée & myſtérieuſe, qui a beaucoup de rapport intérieur avec le deſir ſegret de la louange, & qui part peut-être d'un même principe. Deſorte que cette maniére de ſe mépriſer pourroit bien être compriſe dans la définition d'une nouvelle eſpéce d'humilité que l'Ecriture Sainte nous a donnée dans un des Livres de la Sageſſe.* Où eſt la bonne foi de Mr. Baillet? Mais où eſt ſon

Tome 4. page 142.

juge-

jugement? Veut-il que j'aille ſolliciter les Auteurs d'écrire contre moi?

CXLIV.

Juſtification de mes Vers d'amour.

MOnſieur Baillet m'accuſe comme d'un péché énorme & d'un crime conſidérable d'avoir fait des vers de galanterie. Ce Mr. Baillet qui m'intante cette accuſation, eſt un homme de nulle dignité dans le monde. C'étoit originairement un Régent de Quatriéme du Collége de la Ville de Beauvais: Et c'eſt aujourd'hui le Bibliothécaire de Mr. l'Avocat Général de Lamoignon, & le Pédagogue de Monſieur ſon fis. C'eſt un homme qui ne me connoît point: qui ne m'a jamais vu, & que je n'ai jamais vu. Et Mr. le Duc de Montauſier de qui j'ai l'honneur d'être connu particuliérement: qui a été en même tans Gouverneur de trois Provinces: qui eſt un homme de grand mérite dans la Guerre & dans les Lettres: qui eſt un homme d'une grande vertu & d'une grande probité: & qui a cauſe de ce mérite, de cette vertu & de cette probité, a été choiſi par le Roi pour être Gouverneur de Monſeigneur le Dauſin, m'a ſollicité de faire imprimer ces vers que Mr. Baillet trouve ſi criminels. C'eſt ce qui paroît par ces mots de la Dédicace de mes Poëſies à Mr. de Montauſier. *Efflagitaſti, illuſtriſſime, & quod potius duxerim, eruditiſſime* MONTAUSERI, *ut mea quæ paſſim jacebant Carmina, in unum corpus redigerem. Mandavi Giraldo,*

Per quem perire non licet meis nugis,

Ea ut colligeret. Collegit. Mr. Godeau, Evêque de Graſſe & de Vence, qui étoit auſſi un homme d'un grand mérite, d'une grande vertu & d'une grande probité, & qui, comme je l'ai dit ailleurs, étoit auſſi bon Evêque qu'il étoit bon Poëte, m'a ſollicité de la même choſe. Ce qui paroît par une de ſes Lettres en vers qu'il m'a fait l'honneur de m'adreſſer, & qui eſt imprimée dans le Recueuil de ſes Poëſies. Voici l'endroit de cette Lettre qui regarde cette particularité.

Quand pourrons-nous jouir de la beauté des tiens?

(Il parle de mes vers)

Quand ces nobles captifs romproni-ils leurs liens? &c.
Ne nous cache donc point tes admirables veilles.
Charme par tes beaux vers les cœurs & les oreilles.
Aux vers de ton ami donnant la liberté,
Délivre auſſi les tiens de leur captivité:
Et goûte promptement la grande renommée
Qui va dans l'Univers par eux être ſemée.

Il eſt à remarquer que Mr. de Montauſier & Mr. Godeau avoient vu mes vers avant qu'ils fuſſent imprimez. Le Pere Mambrun, Prêtre de la Compagnie de Jéſus, a fait davantage que Mr. de Montauſier & Mr. Godeau: car au ſujet d'une de mes Epigrammes Latines par laquelle j'avois dit adieu aux Muſes, il a fait une Eglogue, où il s'eſt introduit, déplorant ſous le nom de Daphnis, la réſolution que j'avois priſe de ne plus faire de vers.

Cette Epigramme a été produite ci-deſſus.

Ah! ſcelus hoc Nympha, prohibete. Sinetis inertes
Hos, Nympha, Calamos? Latios quibus ille Catullos,
Grajugenas quibus & Moſchos, patriosque laceſſit
Bellos: nec ſe vinci duxere pudori,
Bellai, Moſchive ſenes, molleſve Catulli,

Il me fait dire enſuite,

Nympha; Gondiades Nympha; Tuque hoſpita ſacri
Muſa loci; tuus en cultor; tua cura MENALCAS;
Hunc Calamum, paſtoritios que luſit amores:

Remarquez qu'il loue ſous mon nom mes vers d'amour.

Hanc etiam, quâ Regum animos & fortia dixit
Bella, tua tandem suspendit in arbore buxum.

Et il ajoute, de son chef,

Dixerat. Inviti Calamusque & Fistula ramo
Suspensi tremuere. Dolor Saltum occupat ingens.
Per silvam tacita volucres, mæstæque feorsum,
Et nitidos soles, arteque odere canendi.
Felices Zephyrorum animas odere susurri:
Molliaque oderunt salientem murmura lymphan
Quin etiam attonitos habuere silentia longo
Tempore pastores, tristes taciturna per ora
Tantùm ibant lacrimæ, & mæsto suspiria corde.

Et ensuite:

Hos inter gemitus, medio leniissima venit
Vox nemore, & clarè Pastorum allabitur auris.
At non hæc dederas olim promissa, MENALCA,
Cùm tibi se primùm Clio permisit habere.
Nonne vides, quanto tollet se gloria plausu
GONDIADUM? *rubroque insignem ut Roma galero*
Pana dedit? Recipe hos Calamos: silvasque per omnes
Perque omnes ripas, illum celebrare memento.
Extemplò conversi animi. Pastoribus omnis
Ore dolor cecidit. Buxum, Calamosque receptos
Musarumque adeo primos gratantur honores.

Mr. Charpantier de l'Académie Françoise, & un des premiers sujets de l'Académie Françoise, avoit fait auparavant de beaux Sezains sur cette résolution que j'avois prise de ne plus faire de vers:

Culti Menagi jam novus liber prodit:
Carus puellis, nec minùs viris carus;
Quem falce numquam demetet sua Tempus,
Nec rodet umquam dentibus suis Livor;
Tantùm est lepôris intùs & venustatis.
Unum sed omnes vellicant Epigramma,
Quo dicit æternum aureis vale Musis.
Nam quis serenâ Carmen hoc legat fronte?
Si, quas benignas senserit sibi semper,
Ingratus ipsas sponte deserit Vates.

Le Pere Commire, Prêtre de la Compagnie de Jesus, a aussi fait une Epigramme à la louange de la derniere édition du Recueuil de mes Poësies: ce qu'il n'auroit pas fait s'il avoit jugé ce Recueuil aussi criminel que le dit Mr. Baillet. Et un nombre infini de grands, & de graves Personages; entre lesquels il ne faut pas oublier Mr. de Furstemberg, Evêque de Munster & de Paderborn, Prélat de grande pieté; m'ont donné des louanges pour mes Poëfies: sans trouver à dire qu'il y ût des vers de galanterie. Mr Baillet est le seul qui m'a intanté cette accusation: & qui me l'a intantée avec fureur. Mais voyons si je suis aussi criminel qu'il le prétant.

Comme la Poësie est la fleur des Sciences, il n'y a personne au monde, parmi les gens de Lettres, qui n'ait fait ou qui n'ait souhaitté de faire des vers. Et comme l'amour est une chose naturelle, & que la Poëfie est le langage de l'amour, il n'y a jamais eû d'homme au monde qui aie fait des vers qui n'en ait fait d'amour: à la reserve de ceux qui sont entrez en Religion avant que de s'être adonnez à la Poëfie. Les Evêques mêmes, qui acaufe de leur dignité, ne peuvent faire des vers d'amour; & les Religieux qui n'en peuvent faire acaufe de la sévérité de leur Reigle; en font indirectement sous la personne des autres. C'est ainsi que Mr. Godeau, Evêque de Grasse & de Vence, a parlé d'amour dans sa Paraphrase du Cantique des Cantiques: & le Pere Rémond de Dijon, de la Compagnie de Jésus, dans son Poëme d'Alexis: & le Pere Sautel, & le Pere Le Moine, de la même Compagnie; celui-ci, dans son Saint Louis, & celui-là, dans ses Larmes de la Madelaine.

naturels
à tout le monde.

Il

¶ 1. Janus Nicius Erythræus n'a point fait d'éloge de ce Jesuite. Et c'est du P. Horace Turselin qu'il rapporte cette particularité laquelle il dit avoir appriſe d'un autre Jesuite. *Narrat mihi P. Stephanus*, dit il dans l'éloge de Turselin, *cum sile (Hor. Tursellinus) ad veterum Poëtarum obscura, vel amato-*

Il y a de deux fortes de vers d'amour. Il y en a d'honnêtes : il y en a d'obſcénes. La plûpart des anciens Romains ont cru qu'il étoit permis de faire des vers deshonnêtes : ce qu'ils appeloient *faire des vers à la Romaine*. Catulle étoit de cet avis; comme il paroît par ces hendécaſyllabes;

Nam caſtum eſſe decet pium Poëtam
Ipſum : verſiculos nihil neceſſe eſt ;
Qui tum denique habent ſalem & lepôrem,
Si ſunt molliculi & parum pudici.

Et comme l'a très véritablement remarqué Mr. Voſſius le fils, ſur ſon Catulle, l'obſcénité tient ſouvent lieu de pointe dans les Epigrammes de Catulle. Martial a été du même avis, que Catulle *Laſciva eſt nobis pagina, vita proba eſt*, C'eſt ce qu'il dit dans quelqu'une de ſes Epigrammes. Et il dit dans ſa Préface du premier Livre : *Laſcivam verborum veritatem, id eſt Epigrammatum linguam, exſeruerem ; ſi meum eſſet exemplum. Sic ſcribit Catullus : ſic Marſus : ſic Pedo : ſic Getulicus : ſic quicumque perlegitur.* Pline le jeune, qui étoit une perſonne grave & Conſulaire, étoit auſſi de cet avis. *Facio nonnunquam verſiculos, ſeveros parum. Nec moleſtè fero hanc eſſe de moribus meis exiſtimationem : ut, qui neſciunt talia doctiſſimos, graviſſimos, ſanctiſſimos, homines ſcriptitaſſe, me ſcribere mirentur.* Et enſuite : *An ego verear (neminem viventium ; ne quam in ſpeciem adulationis incidam ; nominabo) ne me non ſatis deceat quod decuit Marcum Tullium, Cajum Calvum, Aſinium Pollionem, Marcum Meſſalam, Quintum Hortenſium, Marcum Brutum, Lucium Syllam, Quintum Catulum, Quintum Scævolam, Servium Sulpicium, Varronem, Torquatum, (immo Torquatos) C. Memmium, Lentulum Getulicum, Annæum Senecam, Lucceium, & proximè Virginium Rufum. Et, ſi non ſufficiunt exempla privata, Divum Julium, Divum Auguſtum, Divum Nervam, Titum Cæſarem ; Neronem enim tranſeo ; quamvis ſciam non corrumpi in deterius quæ aliquando etiam à malis ; ſed honeſta manere quæ ſæpius à bonis fiunt : inter quos vel præcipuè numerandus P. Virgilius, Cornelius Nepos, & prius Ennius, Attiſque. Non quidem hi Senatores ; ſed ſanctitas morum non diſtat ordinibus.* C'eſt dans la 3. Epître du Livre V. de ſes Epîtres. Et dans la quatorziéme du Livre quatriéme : *Si nonnulla tibi paulo petulantiora videbuntur*, (il parle de ſes Livres d'Hendécaſyllabes) *erit erudítionis tuæ cogitare ſummos illos & graviſſimos viros qui talia ſcripſerunt, non modò laſciviâ rerum, ſed ne verbis quidem nudis abſtinuiſſe : quæ nos refugimus : non quia ſeveriores, (unde enim ?) ſed quia timidiores ſumus. Scimus alioqui hujus opuſculi illam eſſe veriſſimam legem quam Catullus expreſſit :*

Nam caſtum eſſe decet, pium Poëtam
Ipſum ; verſiculos nihil neceſſe eſt, &c.

Mais nôtre Religion eſt contraire à cette pratique. Car, comme pluſieurs l'ont remarqué, s'il ne nous eſt pas permis de dire des paroles oiſives, il ne nous eſt pas permis à plus forte raiſon d'en dire de laſcives. Nôtre Langue d'ailleurs rejette ces façons de parler deshonnêtes.

Mais pour les vers de galanterie honnête, c'eſt être trop ſévére que de les condamner. Si c'eſt un péché de faire des vers de galanterie, c'eſt un péché d'en lire. Et ſi c'eſt un péché d'en lire, je demande à Mr. Baillet pourquoi il lit, non ſeulement ces ſortes de vers, mais les vers les plus laſcifs & les plus obſcénes. J'ai autrefois ouï dire au P. Sirmond qu'aiant lu le jugement que feſoit Photius du Roman d'Achillès Tatius, par lequel il paroiſſoit que ce Roman étoit rempli d'obſcénitez, il ne l'avoit jamais voulu lire. Mais peut-être que Mr. Baillet en liſant ces vers laſcifs & obſcénes, imite le Jéſuite Poſſevin, lequel aiant à lire Tibulle, à cauſe de ſa belle Latinité, prioit Dieu les genoux en terre, que les vers d'amour de ce Poëte ne lui inſpiraſſent point d'amour. C'eſt ce que nous avons appris de Janus Nicius Erythræns dans l'Eloge de ce Prêtre de la Compagnie de Jéſus (1).

Mais

via carmina, præſertim Tibulli, ad Latinæ linguæ nitiem, legenda accedebat, ne quod humani generis hoſtis, ne ea lectione, animæ ſuæ vulnus infligeret, ſolitum eſſe antea, poſtis humi genibus humili demiſſoque ad Deum oratione ſe ſe munire Pinacoth. 2. pag. 159.

Mais Mr. Baillet dira que je suis Abbé; & que quand il seroit permis aux personnes Laïques de faire des vers de galanterie, il ne le seroit pas aux personnes Ecclesiastiques. Je répons à Mr. Baillet que non seulement je ne suis point Abbé, mais qu'il y a près de vint ans que je n'ai aucun Bénéfice: que je ne suis que pensionaire sur les Bénéfices: & qu'ainsi il ne me doit plus considérer que comme façon d'Ecclésiastique; puisqu'il a écrit lui-même que je n'ai de rapport à l'Eglise que par mes Bénéfices, & qu'il est ensuite demeuré d'accord que je n'en avois point. Mais quand j'en aurois, je pourrois me justifier, ou du moins m'excuser, de mes vers de galanterie par l'example d'un grand nombre de personnes illustres, qui étant Ecclésiastiques ont fait des écrits de galanterie: Voici la liste de ces personnes:

CXLV.

Liste de plusieurs Ecclésiastiques célebres, qui étant Ecclésiastiques, ont écrit d'amour en vers ou en prose.

¶ 1. Achille Tace, comme je l'ai fait voir, étant plus ancien qu'Heliodore devoit être nommé le premier. Chacun d'eux composa son Roman avant que de parvenir à la dignité Episcopale; Achille même étoit encore Païen quand il fit son Clitophon. Pour Heliodore, ce qu'on a écrit qu'il aima mieux quitter son Evêché que de jetter son Livre au feu est un peu sujet à caution. Il n'est pourtant pas impossible que cela soit. Nicéphore Calliste qui le rapporte pouvoit ou l'avoir lu dans des Livres qui ne sont pas venus jusqu'à nous, ou le savoir par tradition. Si quelquefois on perd un ami plus volontiers qu'un bon mot, qui n'est qu'une production passagere & souvent fortuite de l'esprit, que ne sacrifiera-t-on pas pour conserver le fruit d'une longue méditation: Jule Scaliger, qui auroit mieux aimé avoir fait deux centaines petites Odes d'Horace que d'être Roi d'une grande partie de l'Espagne, n'auroit pas balancé à prendre dans cette occasion le parti que j'ai, à ce qu'on veut, Heliodore. L'Evêché de Tricca d'ailleurs n'étoit pas si considerable, & l'affront de voir brûler en plein Synode un Livre, où il n'y avoit rien que de chaste, étoit terrible. Comme c'est matiere propre à Epigrammes, on en a fait une là-dessus où l'on fait parler Heliodore en ces termes:

lib. 12. c. 34.

M'ôter, fardeau laſſant, diſoit Héliodore,
J'aurois grand beſoin d'ellebore
Si pour te conſerver je brulois mon Romant.
Ma tête à l'avenir ſera plus honorée
Pour avoir ſu produire un Livre ſi charmant
Que pour avoir été mitrée.

HELIODORE. Etant Evêque de Tricca en Theſſalie, il fit le Roman des Amours de Théagéne & de Chariclée: à l'imitation duquel tous les Romans poſtérieurs ont été faits: ce qui a fait dire que tous ces Romans étoient des enfans du mariage de Théagéne & de Chariclée (1).

ACHILLES TATIUS. Il a écrit le Roman des Amours de Clitophon & de Leucippe, à l'imitation de celui d'Héliodore. Mais il n'a pas imité l'honnêteté d'Héliodore. On prétant qu'il a été Evêque.

EUSTATHIUS, Auteur du Roman des Amours d'Iſméne & d'Iſménie. Quelques-uns prétandent que c'eſt l'Euſtathius, Commentateur d'Homére, Archevêque de Theſſalonique. Mais comme je ne ſuis pas de cet avis, & que d'un autre coté l'Auteur de ce Roman ſe trouve appelé *Eumathius* en quelques Manuſcrits, je n'appuie pas ſur cet exemple.

THEODORUS PRODROMUS, Auteur du Roman des Amours de Roſiclès &

¶ 2. Il faut lire *Devonius* au lieu d'*Oenonius*, de même qu'*Iſcanus* au lieu d'*Iſanus*. M. Ménage, à qui M. Bigot envoyoit des remarques, s'eſt mépris ici, & ailleurs, faute d'avoir ſu lire l'écriture de ſon ami. Quelquefois auſſi faute d'attention. Dans la Lettre en effet datée du 31. d'Aout 1687. où M. Bigot lui parlant de *Joſephus Devonius*, ajoutoit qu'au rapport de Pitſeus pag 275. *de Scriptoribus Angliæ, Baldwinus Archevêque de Cantorbery fit ce Joſephus Devonius Archevêque de Bordeaux &c.* M. Ménage a lu par equivoque *Baldwinus Archevêque de Bordeaux*. Mais & M. Bigot & M. Menage le font tous deux trompez. Le premier en interpretant mal ces paroles de Pitſeus: *in his ſcriptoribus patronus ſalutis Ribardum* L. *Anglorum Regem, & Baldwinum Archiepiſcopum Cantuarienſem. Illius beneficio, gratia, & favore ſactus Archiepiſcopus Burdegalenſis. Hujus ſub tutela quadam ex ſuis ſcriptis in lucem emiſit. Antiochicum ſcilicet, & de bello Trojano.* Il eſt viſible que ſi ce Joſeph de Dévon a été Archevêque de Bordeaux, ç'a été, à Richard I. Roi d'Angleterre, & non pas à Baudouin Archevêque de Cantorbéit qu'il en a eu l'obligation. Le ſecond, ſavoit M. Ménage s'eſt encore plus lourdement trompé, en ce que non ſeulement il veut avec M. Bigot que ce ſoit Baudouin qui ait fait Archevêque de Bordeaux Joſeph de Dévon, il veut de plus que ce Baudouin Archevêque de Cantorbéit, le fût de Bordeaux.

¶ 3. Æneas Sylvius, n'etant pas encore engagé dans les Ordres, écrivit en Latin & en Italien beaucoup de vers d'amour, & diverſes autres Pieces tres-libres. Il parle lui même dans ſa trente-cinquieme Lettre d'un Ouvrage de deux mille & tant de vers de ſa façon, à la louange d'une jeune fille nommée Batiſte, intitulé *Nymphiplexis*. Quoi qu'on pût trouver à ce mot une interpretation commode, je peuſe

& de Rhodante. Mr. Gaumin qui a publié ce Roman, croit que ce Théodorus Prodromus étoit Prêtre.

Josephus Exoniensis, ou Oëonius (2) autrement, *Josephus Iscanus*. Balæus, Pitséus, & autres, disent qu'il avoit écrit un Livre intitulé *Nugæ amatoriæ*: sans dire si ce Livre étoit en vers ou en prose: mais comme ses autres Livres sont en vers, il y a apparance que celui-là étoit aussi en vers. Il vivoit du tans de Richard I. Roi d'Angleterre. Il étoit ami de Balduinus Archevêque de Bordeaux. Et Pitséus dans son Livre *de Scriptoribus Anglicæ*, page 275. dit que ce Balduinus le fit Archevêque de Bordeaux: ce qui n'est pas véritable: & ce qui est réfuté par les Sainte Marthe dans leur *Gallia Christiana*, à l'article des Archevêques de Bordeaux: mais il est constant qu'il étoit Ecclésiastique. Joannes Morus qui fit imprimer à Londres en 1675. in octavo les Livres de Darès Phrygius de la Guerre de Troie, mis en vers en six Livres par notre Josephus Exonientis, le fait Moine. *Mortuus est Josephus Monachus Iscanus, anno circiter* 1224. Ces six Livres, pour le marquer en passant, ont été imprimez plus d'une fois sous le nom de Cornelius Nepos.

Jan de Meun, dit *Clopinel*, continuateur du Roman de la Rose, *où tout l'art d'aimer est enclose*, commancé par Guillaume de Lorris. On prétant; & Mr. Baillet est de cet avis; qu'il étoit Docteur en Théologie & Jacobin. Mais comme je suis persuadé qu'il n'a été ni Docteur en Théologie ni Jacobin, je ne me fers point de cet example. Voiez ci-dessus au chapitre 127.

Petrarque. Il étoit Chanoine de Lombés, Archidiacre & Chanoine de Parme, & Chanoine de Padoue. C'est le Prince des Poëtes Erotiques. Comme il aimoit d'un amour honnête; (si le dit lui-même;) *amore acerrimo; sed nunco & honesto, in adolescentiæ laboratu*) tous ses vers d'amour sont honnêtes.

Dans son Epitre *de Studiorum fructum juvenescente.*

Æneas Silvius, Pape sous le nom de Pie II. Etant simple Bénéficier (3), il fit le Roman des Amours d'Euryale & de Lucrèce: & il traduisit en Latin de l'Italien du Bocace la Nouvelle de Tancred, Prince de Salerne. Il se repant dans son

---

pense qu'il faut lire *Nymphilesis*, de Νέμω & de φίλωσις; ou plûtôt *Nymphilepsis*, c'est à-dire fureur causée par une Nymphe. Νυμφόληπτος c'est *lymphatus*, & peut-être qu'au lieu de *Nymphilepsis* Silvius aura mis par ignorance *Nymphiplexis*. En ce tems-là, qu'on ne savoit presque point de Grec, les titres à la Greeque étoient en vogue. Regulierement il auroit fallu Νυμφοφρενησις, mais comme ce titre auroit été trop rude Æneas Sylvius prefera Nymphilesis, & ce qui me confirme dans ma conjecture est que Campanus Evêque de Teramo dans sa Vie de Pie II. dit *Furoris Nimpholeticum scripsit*. Je lis *Nympholeticum*, c'est-à dire l'Ouvrage intitulé *Nymphilesis*. Les Italiens ne le servant pas d'y Gree ont écrit *ni* au lieu de *ny*, le *ra* qui suit a été formé des jambes de la lettre *m*, si bien que de *Nymphileticum* on a fait *Ninphileticum*. Le Roman d'Euryale & de Lucreee, traduit depuis en François & en Italien, consiste en une Lettre Latine d'Æneas Sylvius au celebre Jurisconsulte Mariano Socino Pancien, très-ami du fameux Faute Socin. La traduction Françoise est de Jean Miet de S. Amour en la Comté de Bourgogne. Nicolas Chretien l'imprima à Paris l'an 1551. il y en a une plus ancienne sous le nom de Maître Auruus Chapelain de la Ste Chapelle aux Ducs de Bourgogne, imprimée sans date à Lion in 4. par Olivier Arnollet au rapport de du Verdier pag. 51 de sa Bibliotheque. Un nommé François de Louvencourt Seigneur de Vauchelles en a fait ou du moins commence une paraphrase dont j'ai vu le 1. volume in 12. imprimé chez Jean Gesselin 1598 sous le titre des Amans de Sienne. Il y en a aussi une traduction Espagnole imprimée in 4. à Seville chez Jean Cromberger de laquelle Dom Nicolas Antoine fait mention pag. 64. du 2. tom de la Biblioth. col. 2. La traduction Italienne est d'Alessandro Braccio à Venise 1554. in 8. La Françoise in fol. à Paris 1493. est citée de même que la precedente dans le Journal des Savans, du Mois d'Octob. 1708. p. 41. Ed. d'Amst. Sylvius avoit quelque quarante ans, & ne prevoit point d'autres qualitez que celle de Secretaire impenal & de Poete quand il ecrivit cette histoire, car il declare que c'en est une & non pas une fiction. Il a seulement changé les noms des personnes, & ajoute quelques ornemens au recit. Il eût bien voulu quelquetems apres pouvoir retenir cet ecrit, & fit tout ce qu'il put pour le supprimer, mais inutilement à cause du grand nombre de copies qui s'en etoient repandues. Voiez là dessus les plaintes de Verville vers la fin de son Livre, où il fait un parallele burlesque d'Æneas Sylvius & de Bere. A l'egard de la Nouvelle de Tancrede Prince de Salerne traduite de l'Italien de Bocace en Latin, ce n'est pas Æneas Silvius, c'est Leonardus Baurus d'Arezzo qui en est le traducteur. Ce qui a donne lieu à la meprise est que cette version est rapportee parmi les œuvres de Pie II. le Catalogue desquelles est imprimé au revers de la premiere feuille de l'edition de Bâle. Cependant si l'on cherche à la pag. 594. on trouvera qu'elle est, comme j'ai dit, de Leonard d'Arezzo, & pour moi je m'imagine que s'etant trouvée parmi les papiers de Pie II. les Copistes ignorans l'auront confondué dans la masse. Philippe Beroalde l'Ancie (car je prouverai quand il le faudra que Philippe Beroalde nommé vulgairement le jeune a été lon neveu, & non pas lon fils) a traduit cette même Nouvele de Tancrede en vers Latins.

son Epitre 395. d'avoir fait ce Roman.

JOANNES ANTONIUS CAMPANUS, Evêque de Téramo de Calabre; en Latin, *Episcopus Interamnensis*. Il a fait un grand nombre de vers amoureux. Il le dit lui-même. *Scripsi versus: quorum pars est amatoria: pars amore non vacat: ad tria millia.* C'eſt dans l'Epitre 46 du 3. Livre de ſes Epitres. C'étoit un homme de beaucoup de mérite dans les Lettres, comme il paroît par ſes Poëſies, par ſes Epitres, par ſes Oraiſons, & par ſa Vie du Pape Pie II. Et il étoit avec cela très-vertueux (1). Je remarquerai ici en paſſant, que quoi qu'il ait fait un très grand nombre de très-beaux vers, M. Baillet n'a point fait mention de lui parmi ſes Poëtes. Il mourut en 1477.

POLITIEN. Il a écrit un grand nombre de vers d'amour & en Grec, & en Latin, & en Italien. Il étoit Eccléſiaſte de Florance, comme il le dit lui-même dans une de ſes Lettres à *Joannes Gottius*, de Raguſe (2), Livre 4. page 126. de l'Edition de Gryphe.

FLAMINIUS (3). Il a fait un très-grand nombre de vers amoureux: & très-amoureux. Il étoit Eccléſiaſtique. Voiez la Lettre 17. du Livre XI des Lettres Italiennes du Cardinal Bembo.

MARCILE FICIN (4). Il dit dans ſes Lettres qu'il a écrit des Lettres amoureuſes, à l'imitation de Platon. Il étoit Prêtre & Chanoine du Dome de Florance.

LE CARDINAL BEMBO. Ses Poëſies Italiennes ſont très-honnêtes: mais il y a de grandes obſcénitez dans ſes vers Latins: ce que Mr. de Thou attribue à la licence du ſiécle.

JAN DE LA CASE, Archevêque de Bénévent, & Nonce du Pape à Veniſe. Tous ſes vers Latins & Italiens ſont très-honnêtes, à la reſerve de ſon Capitolo del Forno, qu'il fit dans une extrême jeuneſſe, & étant Laïque. Voiez ci-deſſus le chapitre 120.

LE BERNI. Il a fait un grand nombre de vers d'amour. Il étoit en qualité de Segretaire & d'Eccléſiaſtique auprès de l'illuſtre Mathieu Gilbert Evêque de Vérône (5). Il fut enſuite Chanoine de la Cathédrale de Florance.

OCTAVIEN DE St. GELAIS, Evêque d'Angouleſme. Etant ſimple Bénéficier, il fit pluſieurs vers d'amour. Il traduiſit les Epitres des Heroïdes d'Ovide: & ſi Henri Eſtienne en doit être cru, l'Art d'aimer du même Poëte (6). Il n'y a point d'apparence qu'il ait fait les vers licencieux que Henri Eſtienne, dans ſon Apologie d'Hérodote, lui attribue. *Dans ſon Apologie d'Herodote.*

MELLIN DE St. GELAIS, Abbé de Reclus, & Aumoſnier de François, Dauſin de France. Quoiqu'il ait fait des vers aſſez licencieux, Mr. Baillet l'a laiſſé en paix. Il étoit fils naturel d'Octavien.

ANTOINE HEROET, Evêque de Digne. Etant Eccléſiaſtique du ſegond Ordre, il fit pluſieurs vers de galanterie. C'eſt un de nos anciens Poëtes Erotiques: & Joachin Du Bellay a fait ſur lui cette Epigramme:

ANTONIUS HEROETUS,
EPISCOPUS DINENSIS.

Non tua, ſit quamvis Gallis Heroïca Muſa,
Heroïs *nomen Muſa tibi impoſuit.*

Tam

¶ 1. Il faut donc bien prendre garde à ne pas donner une mechante explication à cet endroit de l'Epitaphe que Politien lui a faite,

Mi Joca, mi riſus, plorent miſeræque Cupido.

Le ſens le plus naturel ſeroit très-deſavantageux à la memoire de Campanus qui n'a laiſſé dans ſes Ouvrages aucune trace de cette infamie. Quelle a donc été la penſée de Politien? Il a voulu deſigner des compoſitions amoureuſes en proſe & en vers? ou en Latin & en Italien? Il y a plus d'apparence que par *Miſerique Cupido* il a entendu l'amour Divin & l'amour Humain qui ont occupé chacun à leur tour le cœur de Campanus. En effet parmi les œuvres que nous avons de cet Evêque, on trouve dans le même recueil des vers d'amour, & des diſcours de pieté.

¶ 2. Politien ne ſe ſert point du mot *Eccleſiaſtes*. Il eſt vrai que dans l'edition de Gryphe, copiée ſur celle de Badius, en marge de l'epitre *ad Joannem Gottium*, à côté de ces mots. *Cum ter hos Quadrageſimæ præcipuos dies exercendis populo ſacris liberis eſſem occupatus*, il y a *Politianus Eccleſiaſtes*, pour avenir le Lecteur que Politien s'eſt quelquefois meſlé de preſcher, mais ces apoſtilles marginales ne font point de lui. *Eccleſiaſtes* ſignifie là predicateur. *Eccleſiaſte* en ce tems n'eſt point Francois. D'ailleurs que veut dire, *Il étoit Eccleſiaſte de Florence?* Ne temble-t-il pas que c'étoit un office en titre que Politien avoit de prêcher au Peuple de Florence?

¶ 3. Apparemment M. Ménage, dans la liſte qu'il donne ici des Eccléſiaſtiques, qui ont écrit d'amour en vers, ou en proſe, n'a pas voulu obſerver l'ordre des tems, autrement il n'auroit point mis

Tam bene quòd nobis verum describi ïgenio
Impossuit Graio nomine nomen ïgne.

Remarquez que Joachin Du Bellay loue un Evêque d'avoir fait des vers d'amour.

Pontus de Thiard, Evêque de Macon. Etant Ecclésiastique du ſegond Ordre, il fit pluſieurs vers d'amour & de galanterie: & entr'autres, ſes trois Livres des Erreurs Amoureuſes. Etant Evêque, il s'appliqua ſérieuſement à ſon devoir d'Evêque.

Alphonse Delbene, Evêque d'Albi. Etant Eccléſiaſtique du ſegond Ordre, il fit un Commantaire ſur Pétrone, lequel eſt imprimé.

Ronsard, Prieur des Prieurez de Croix-Val, & de St. Côme. Nous n'avons point de Poëtes en France qui ait plus fait de vers d'amour & de galanterie que lui. Outre un grand nombre d'Odes, d'Elégies, & d'Eglogues amoureuſes, il a fait trois Livres de Sonnets amoureux: celui des Amours de Caſſandre, celui des Amours de Marie, & celui des Amours d'Héleine de Surgeres. Il fit ce dernier Livre dans un âge fort avancé, comme nous l'apprenons de cet endroit de ſa Vie, compoſée par Claude Binet: *Après avoir chanté divers ſujets, il voulut finir & couronner ſes Oeuvres par les Sonnets d'Héleine. Les vertus, beautez, & rares perfections de laquelle, furent le dernier & plus digne objet de ſa Muſe. Le dernier, parcequ'il n'eut l'heur de la voir qu'en ſa vieilleſſe: & le plus digne, parcequ'il ſurpaſſa, auſſi bien que de qualité, de vertu, & de réputation les autres précédents ſujets de ſes jeunes amours: leſquels on peut juger qu'il aima plus familiérement: & non pas celui-ci, qu'il entreprit plus d'honorer & louer que d'aimer & ſervir. Témoin le titre qu'il a donné à ſes louanges: imitant en cela Pétrarque. Lequel, comme un jour en ſa Poëſie chaſte & modeſte on lui oit devant la Reine Mere du Roi, Sa Majeſté l'excita à écrire de pareil ſtile: comme plus conforme à ſon âge, & à la gravité de ſon ſavoir. Et ayant, ce lui ſemblait, par ce diſcours occaſion de vouer ſa Muſe à un ſujet d'excellent mérite, il prit le conſeil de la Reine pour permiſſion, ou plûtôt commandement de s'adreſſer en ſi bon lieu: qui étoit une des filles de la Chambre, d'une très ancienne & très noble Maiſon de Saintonge. Ayant continué en cette volonté juſques à la fin, il finit quaſi ſa vie en la louant.* Ces dernieres paroles de Binet ne s'accordent pas avec ce que dit nôtre homme, que Ronſard dans les dernieres années de ſa vie renonça aux vers de galanterie. Le Miniſtre de Montdieu (7) a écrit que Ronſard étoit Prêtre: ce qui n'eſt pas véritable: comme Ronſard lui-même le témoigne dans ſa Réponſe à ce Miniſtre, en ces vers:

Or ſus, mon frere en Chriſt, tu dis que je ſuis Prêtre.
J'atteſte l'Eternel que je le voudrois être,
Et avoir tout le dos & le chef empêché
Deſſous la peſanteur d'une bonne Evêché.

& ce qui ſuit.

Joachin du Bellay. Mr. Baillet dit qu'il étoit Chanoine & Archidiacre de Paris. Il n'étoit que Chanoine, comme je l'ai fait voir au chapitre 45. de ces Remarques. Et avant que d'être Chanoine, il étoit en qualité d'Eccléſiaſtique auprès de ſon parant le Cardinal Du Bellay. Et lorſqu'il mourut, âgé de 35. à 36. ans, il

mis Flaminius avant Maſſile Ficin, Octavien de S. Gelais, le Bernia, & le Bembe.

¶ 4. Il faut écrire Maſſile & non pas Marcile Ficin. C'eſt une faute d'impreſſion.

¶ 5. Cet Evêque s'appelloit Jean Mathieu *Giberti*, & non pas *Gilberti*, *Girvan Matteo Giberti*. Voiet comme le Bernia le déſigne l. 3. chant 7. de ſon *Orlando innamorato*.

E ſondo all'or le lodi molto note
D'un che ſerviva al Vicario di Dio
In certo officio che chiaman Datario
Si poſe a ſtar con lui per Secretario.

¶ 6. La Croix du Maine Auteur Catolique ou ſoi diſant tel l'affure ainſi, & ajoute de plus que le Livre eſt imprimé, ſans pourtant marquer ni le lieu ni l'année de l'impreſſion. Ce qui me fait croire qu'il n'en a ainſi parlé qu'après H. Eſtienne. Celui ci donc ou s'eſt trompé ou a voulu tromper. Touchant la Traduction des Epîtres d'Ovide par cet Evêque voiez Agrippa 4. Epiſt. 3 & Gabriel du Puybeibault pag. 26. de ſon 1. Livre *de tuëndis malis libris*, où il eſt pourtant à remarquer que ce dernier ſe méprend quand il dit que cette verſion eſt d'un Evêque de Marſeille.

¶ 7. Il faloit dire le Miniſtre Antoine de la Roche-chandieu ſous le nom de B. de Mont-dieu.

il étoit ſur le point d'être fait Archevêque de Bordeaux par le credit & par la démiſſion du Cardinal Du Bellay. Il a fait un très-grand nombre de vers d'amour Latins & François.

Desportes, Abbé de Tiron, de Bonport, & de Joſaphat, & Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris. Aïant toutes ces Dignitez Eccléſiaſtiques, il fit un nombre infini de vers d'amour. Et ſelon le Cardinal Du Perron & Scévole de Sainte Marthe, c'étoit le premier des Poëtes Erotiques de ſon tans.

Bertaud, Evêque de Sais. Il étoit auſſi *della Schiera degli Amanti*. Ses Poëſies Amoureuſes furent publiées en 1666. de ſon conſantement par ſon frere, de l'édition de Philippe Patiſſon, in octavo: ſous ce nom, *Recueuil de quelques vers amoureux*.

Le Caporali qui étoit Chanoine de Pérouſe, Penſionnaire ſur divers Benefices, a fait pluſieurs vers d'amour. Voïez les notes de Carlo Caporali ſur les vers de ſon Oncle.

Le Cardinal du Perron. Voyez ci-deſſous, page 244.

Regnier, le Satirique (1). Il étoit Chanoine: témoin cette Epigramme qu'il fit contre un certain Vialard,

Vialard, plein d'hypocriſie,
Par ſentences & contredits,
S'étoit mis dans la fantaiſie
D'avoir mon bien & Paradis.
Dieu ſe gard de chicanerie.
Pour cela, je le ſai fort bien
Qu'il n'aura ma Chanoinerie:
Pour Paradis, je n'en ſai rien.

Il a fait des vers d'amour; & aſſez licencieux.

Monfuron. Nicolas Garnier, Sr. de Monfuron, de la Ville d'Aix, Abbé de Valſainte. Il fit imprimer à Aix en 1632. in 8. chez Etienne David, le Recueuil de ſes vers, dont la plûpart ſont amoureux.

Lope de Vega, Gentilhomme Eſpagnol. Il étoit Prêtre. Il a écrit pluſieurs vers d'amour dans ſes Comédies, & ailleurs. Tous ſes vers ſont très-honnêtes: ce qui a été remarqué par Fulvio Teſti dans la belle Ode qu'il a faite ſur ſa mort.

Ma di oneſtade Amante,
In riva al Manzanar, con altre lodi
Seppe Lope *calcar Comiche ſcene.*
Vera gloria non viene
Da materie impudiche: e penna caſta
Ai laſcivi d'Amor voli ſovraſta.

Et enſuite:

Deh chi mi preſta i gigli,
Onde con piena mano al Vega *eſtinto*
L'oſſa pudiche, e'l cener caſto inſori?

Le Conte d'Etlan. Mr. de Saint Luc, Abbé de Redon, connu ſous le nom de *Conte d'Etlan*, fils du Maréchal de St. Luc. Il a fait pluſieurs vers de galanterie. Ils ne ſont pas imprimez.

Mr. Godeau, Evêque de Graſſe & de Vence. Mr. Baillet a dit de lui. *On doit conter parmi les plus grandes raretez du ſiécle l'avantage qu'a eu Mr. Godeau de faire beaucoup d'honneur au Parnaſſe François, ſans faire en même tems le moindre deshonneur à l'Egliſe de Jéſus-Chriſt. Et l'on peut, ſans commettre d'injuſtice à l'égard de Du Perron, de Bertaud, & de quelques autres Poëtes mitrez, le propoſer comme le premier des Prélats de l'Egliſe Gallicane, qui a tâché de reſtituer à Dieu pleinement & ſans mélange, la Poëſie Françoiſe.* Je ſouſcris à toutes ces louanges: & perſonne ne ſauroit tant louer Mr. Godeau que je l'eſtime. Mais il eſt très-vrai cependant que Mr. Godeau a fait des vers de galanterie, non ſeulement étant Laïque, mais étant Evêque. Ce qui paroît par ce Rondeau de Voiture: car perſonne ne doute que Voiture ne lui ait adreſſé ce Rondeau au ſujet de Mademoiſelle de Rambouillet, qui a été depuis Madame de Montauſier:

Com-

(1) I. Il étoit de Chartres, Chanoine de Notre-Dame de Rouen, & s'appelloit Mathurin.

Comme un Galant & brave Chevalier,
Vous m'appelez en combat ſingulier,
D'Amour, de vers, & de proſe polie.
Mais à ſi peu mon cœur ne s'humilie.
Je ne vous tiens que pour un Ecolier.
Et fuſſiez-vous, brave, docte, & guerrier,
En cas d'amour n'aſpirez au laurier;
Rien ne deplaiſt à la belle JULIE
Comme un galant.
Quittez l'amour: ce n'eſt vôtre métier.
Faites des vers: traduiſez le Pſautier.
Vôtre façon d'écrire eſt fort jolie.
Mais gardez vous de faire de folie,
Ou je ſaurai ma foi vous châtier
Comme un galant.

Mr. Godeau ne ſe mit à traduire le Pſautier que depuis qu'il fut Evêque. En un mot; comme j'étois un des Courtiſans de l'Hotel de Rambouillet, je ſuis témoin que Mr. Godeau étoit Evêque lorſque Voiture lui adreſſa le Rondeau dont je viens de parler.

Mr. CAMUS, Evêque de Bellay. Il a fait par le conſeil de St. François de Salles, pluſieurs Romans; & entr'autres, *Parthemice*, *Charitée*, *Pétronille*; dans leſquels il y a un grand nombre d'entretiens & d'intrigues d'amour.

HABERT, Abbé de Ceriſy. Etant Eccléſiaſtique, il fit la Métamorphoſe des yeux de Phylis en aſtres, ſi eſtimée par Mr. Baillet: & la Chanſon de l'Amant qui meurt, fauſſement attribuée par Mr. de Balzac à Madame Des-Loges.

Voiez mes Obſervations ſur Malherbe.

BOISROBERT. Il étoit Prêtre, Chanoine de Rouen, & Abbé de Chatillon ſur Seine. Il a fait un grand nombre de vers amoureux & quand la Reine de Suéde fut à l'Académie, il y lut de ſes vers de galanterie: voyez la Lettre de Mr. Patru à Mr. D'Ablancourt ſur la viſite que la Reine de Suéde rendit à l'Académie. Quoiqu'il ait fait un grand nombre de vers d'amour, & qu'il en ait fait toute ſa vie, Mr. Baillet ne lui a rien dit.

COTIN. Il avoit été Chanoine de Baieux; c'eſt Mr. Baillet qui me l'a appris: & il étoit Prédicateur à Paris. C'eſt de lui dont Mr. Deſpreaux a dit, *Et qui ſauroit ſans moi que Cotin bât prêché?* Il a fait un grand nombre de vers de galanterie. Et il a même intitulé un de ſes Livres, *Oeuvres galantes de Mr. Cotin, tant en vers qu'en proſe.* Ce Livre fut imprimé pour la ſegonde fois à Paris en 1665. chez Eſtienne Loyſon, in douze.

MONTEREUIL. Mathieu de Montereuil, connu ſous le nom d'*Abbé de Montereuil*. Il a fait imprimer des vers galants, & pluſieurs Lettres de galanterie. Voyez ci-deſſus au chapitre des fautes de Mr. Baillet touchant les noms de batême de pluſieurs Auteurs.

FURETIERE, de l'Académie Françoiſe, Abbé de Chalivoy. Outre pluſieurs vers d'amour, imprimez dans le Recueuil de ſes Poëſies, il a fait le Roman Bourgeois où il y a des diſcours amoureux.

MICHEL DE MAROLLES. Il étoit Prêtre, & Abbé de deux Abbayies: de celle de Villeloin, & de celle de Beaugerais. Il a traduit en proſe Françoiſe, Catulle, Tibulle, Properce, Martial, Pétrone, Juvénal. Mr. Baillet l'a fort mal traité. Voici comme il en parle dans ſa Préface ſur les Poëtes: *Mais j'ai été tenté de rire, quand j'ai lu dans le Livre d'un Critique moderne, que Mr. de Marolles avoit paſſé par deſſus les Tibulles, les Catulles, les Properces, Martial*, &c. *ſans ſe gâter en les traduiſant: comme le Soleil paſſe pardeſſus la boue & les cloaques: qu'il éclaire ſans en être infecté. Mr. de Marolles n'avoit garde de ſe gâter, puiſqu'il ſe tenoit quelquefois preſqu'auſſi éloigné de ces ſales Auteurs, que le Soleil l'eſt de la boue & des cloaques. Plût à Dieu donc que tous les Poëtes qui publient des obſcenitez, imitaſſent Mr. de Marolles: qu'ils n'entendiſſent pas ce qu'ils écrivent; & que les lecteurs n'y comprîſſent rien: car il n'y a au monde que le galimatias double, qui puiſſe garantir les uns & les autres du danger.*

DON PEDRO CALDERON DON ANTONIO SOLIS. DON JAN BAUTISTA DIAMANTE. Tous ces trois Poëtes Eſpagnols étoient Eccléſiaſtiques, & les deux derniers étoient Prêtres. Et ils ont tous fait des Comédies pleines de vers amoureux.

SEGRAIS. Mr. de Segrais a été quelque tans Bénéficier. Et dans ce tans-là il n'a pas diſcontinué de faire des vers de galanterie.

Barrin. Mr. l'Abbé Barrin a traduit en vers François les Epîtres d'Ovide.

Benserade. Mr. de Benſerade eſt celui de tous nos Poëtes qui a écrit le plus de vers de galanterie, & le plus galamment. Il eſt penſionnaire ſur un Evêché, & ſur deux Abbayies.

Regnier Desmarais. Mr. Regnier Desmarais Ségretaire perpétuel de l'Académie Françoiſe, a traduit * en vers Italiens les Poëſies d'Anacréon. Il eſt Prieur du Prieuré du Pommier-aigre, de l'Ordre de Grammont, Diocéſe de Tours, & Abbé de Touars.

* Cette Traduction n'eſt pas encore imprimée. [L'Abbé Regnier a publié lui-même cette Traduction dans le Recueil de ſes Poëſies en 1701.]

Mr. Du Bois, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris & Chanoine de St. Etienne des Grês. Aïant toutes ces qualitez, il a fait un Commentaire par l'ordre du Roi pour Monſeigneur le Daufin, ſur Catulle, Tibulle, & Properce. Il s'eſt nommé *Silvius* dans ce Commentaire, à l'imitation de Jâque *Silvius* Profeſſeur du Roi en Médecine, & de pluſieurs autres perſonnes du nom de *Du-Bois*.

Après tous ces exemples de Chanoines, d'Abbez, d'Evêques, d'Archevêques, de Cardinaux, qui ont fait des vers de galanterie, il me ſemble que Mr. Baillet pouvoit épargner un Penſionnaire ſur des Bénéfices, & ne le pas diffamer par toute l'Europe ſans l'avoir averti auparavant en particulier de ſe corriger. Il me ſemble qu'aïant à blâmer ces ſortes de vers, il devoit les blâmer en général ſans nommer les perſonnes qui les ont faits. C'eſt ainſi qu'en uſent les Prédicateurs. Et c'eſt même ainſi qu'en uſoient les Payens. *Parcere perſonis, dicere de vitiis.* Et il me ſemble encore qu'il devoit avoir aucunement égard à ces paroles de la Dédicace de mes Poëſies: *Amatorios verſus; pudicos licet; hic excuſarem ſi meum eſſet exemplum. Sic ſcripſit, quicumque verſus ſcripſit, Et profectò ſine Venere friget Apollo. Sed cui non ſit venia poſt Cardinalem* Perronium (1), Bertaldum *Sagienſem Epiſcopum*, Portæum *Tironenſem Abbatem, qui amatoria quæ juvenes fecerant Carmina, etiam ſeniores publicare non dubitaverunt. Quod ſi de illicitis amoribus verba feci, id feci eos damnando: ſeverioris & ſanctioris Sapientiæ Profeſſorum exemplo: Sancti Pauli Apoſtoli; Sancti Auguſtini, Epiſcopi; Clementis Alexandrini, Presbyteri; Arnobii; & cujus non?*

Mr. Baillet a écrit au chapitre de Bertaud, que Bertaud *a fait diverſes Poëſies Françoiſes ſur des ſujets de piété, qui ſont venues juſqu'à nous: qu'il en a fait quelques-unes galantes en ſa jeuneſſe, qu'il n'a point eû honte de publier en ſa vieilleſſe, ſans deviner que Mr. Ménage alléguerait un jour ſon exemple, pour autoriſer une ſemblable conduite.*

Que veut dire Mr. Baillet? Il eſt vrai que Bertaud ne pouvoit pas deviner que je duſſe parler de lui. Mais pouvoit-il deviner que Mr. Baillet en dût parler? Ce que j'ai dit aureſte de Bertaud, du Cardinal Du Perron, & de Deſportes, eſt une choſe qui a été dite par tous ceux qui ont voulu excuſer leurs vers d'amour. Et à ce propos, je ne puis m'empêcher de produire ici ces vers de Mr. de Balzac:

DE POESI SUA AMATORIA.

AD

R. P. JOANN. FEBRUARIUM,

Societatis Jeſu Theologum.

Qui tenebris lux certa meis, ſpeſque una ſenectæ,
Invalido facilem pandis ad aſtra viam,
Si tibi religio eſt noſtras malè perdere Muſas,
Oro, Pater, medicâ vulnera facta manu:
Oro aquas in ſcripta notas Cenſoris amici,
Ut vigili & cauto lecta fuiſſe ſciam.
Illa quidem nugæ inſontes, luſuſque putantur
Haud vetiti: & luſit ſic pia Roma prius.
Perroque, Portæusque, ſacri cecinere profana.
Non exempla tamen, ſed tua juſſa ſequor.
Tarda

(1). Cet endroit de la Dédicace des Poëſies de M. Ménage avoit d'abord été conçu comme il eſt ici rapporté. Depuis, au moins dans la ſeptiéme édition qui eſt la ſeule que j'aie, & celle ſur laquelle je me ſuis reglé, il avoit été changé de cette ſorte, *Sed cui non ſit venia poſt Julium II. Pontificem.*

Tradо, Pater, tibi captivas, sine vindice, Musas,
Sive jubes mutilas vivere, sive mori.

Remarquez que ce Théologien de la Compagnie de Jésus n'a point obligé Mr. de Balzac de supprimer ses Poésies amoureuses.

Mr. Baillet ne se lasse point de m'attaquer du coté de mes vers de galanterie. Il revient là-dessus à la charge contre moi de tous les endroits de son Livre: Après avoir dit au chapitre de Pétrarque, que Pétrarque avoit cessé de faire des vers de galanterie pour Madame Laure quatre ans avant la mort de Madame Laure, (en quoi il s'est trompé de quinze ans) il ajoute que Pétrarque se mit en devoir de supprimer & de jetter au feu ces monuments de son premier libertinage. Et en cet endroit, il met à la marge: *Exemple pour nos Abbez, qui font réimprimer leurs Poésies galantes sur la fin de leurs jours.* Je remercie très humblement Mr. Baillet de son avis: dont je tâcherai de faire mon profit.

Il faut dire réimprimer.

Il dit au chapitre de M. Huet, nommé à l'Evêché de Soissons. *Mais quand Mr. Huet pourroit venir à bout de faire imprimer le Recueuil de ses Poëſies, nous n'aurions pas ſujet de croire que Mr. Ménage pût faire un mauvais uſage de ſon exemple: & que pour ſe juſtifier & s'autoriſer, il pût l'ajouter dans la nouvelle édition de ſes Poëſies, comme il a fait le Pape Jule II. dans la précédante édition, au nombre des Prélats qui ont publié la mitre en tête, & ſur la fin de leurs jours les galanteries & les Poëſies licentieuſes qu'ils avoient faites en leur jeuneſſe. Car l'on ne trouvera aucune Poëſie de Mr. de Soiſſons; je dis même parmi celles qu'il a faites étant Laïc & dans ſes premieres années; qui ne ſoit autant un témoignage de la ſolidité de ſa vertu que de la beauté de ſon genie, & de l'étendue de ſon érudition. Et quoiqu'il en ait fait ſur divers ſujets, on n'en verra pas une qui ſoit jamais capable de lui faire honte en quelque poſture que la Providence le veuille établir: ſût-ce ſur le St. Siége.*

Je n'ai guere aujourd'hui d'ami plus ancien que Mr. Huet: & je n'en ai point de plus intime. Je n'eſtime pas ſeulement, j'admire ſes Ouvrages: Et j'eſtime encore davantage ſa vertu que ſon érudition. Je n'ai donc garde de m'opposer aux louanges que lui donne ici Mr. Baillet. Mais il eſt très-vrai cependant que Mr. Huet, étant Laïque, a fait un très-grand nombre de vers de galanterie honnête, & en Latin, & en François. Et c'eſt au ſujet de ces vers de galanterie que je lui ai adreſſé cette Ode Anacréontique:

Μίγα θεῦμα τῶν ἀοιδῶν,
Χαρίτων βέλος, Ἥετιε,
Φιλίαμαι, ὦ ἑταῖρε,
Ἐβίασαν οἱ Σοφισταί.
Ἐφίλαμε Σωφρονίσκον
Τὸ τέκνον, τὸ παλλάδιον,
Σοφίης πατὴρ ἀπάσης.
Τί δ' ἀπὸ γένετ' Ἔρωτος;
Ἀκόνη μὲν ἦσι ψυχῆς.
Πτερύγεσσιν εἰς ἄλυπτον
Καπακεισμένης ἀναίρει.
Βραδὺς τεθνημίνοτος
Βελίνεσιν ἐξιγάρει.
Πυρὶ λαμπάδος φαεινῷ
Ῥύπαρμένους καθαίρει.
Φιλίαμαι δ', Ἥ ΕΤΤΕ.
Φιλίαμαι σ' ἑταῖρε.
Ἀδίκως δὲ λοιδορῆτε
Ὀνίης ἑμοῦ γένος.
Καλὸν εὔζομαι τὸ μέτρον
Ἴσα μὴ δύνατ' ἐκείνες
Φιλέειν τε, καὶ φιλεῖσθαι.

Mais après tout: je croi préſentement que Mr. Baillet a raiſon de condanner les vers de galanterie dans les écrits des Poë-

cem maximum, poſt Cardinalem Perronium &c. M. Ménage avoit-effectivement pris Jule ſecond pour Pie ſecond. Mais il a fait enfin plus ſagement de remettre les choſes dans leur premier état, & de ne parler ni de Jule qui n'a jamais ſongé à faire de vers, ni de Pie qui a condamné ce qu'il s'étoit laiſſé échaper de licentieux dans ſa jeuneſſe.

Poëtes Chretiens (1), qui ſont obligez de rendre conte à Dieu, non ſeulement de leurs actions, mais de leurs penſées. Et je me repans ſérieuſement d'en avoir fait. Et je prie Dieu de me pardonner ceux que j'ai faits. Et je lui promets de n'en plus faire. Et je convie les jeunes gens de faire leur profit de ma faute.

Je finis ces Remarques, en proteſtant à Mr. Baillet que je n'ai entrepris cet Ouvrage que pour la juſtification de mes mœurs, ſans avoir deſſein de l'offenſer. Et ſi dans la chaleur de la compoſition il m'eſt échappé quelque mot qui lui ait déplu, je lui en demande très-humblement pardon: comme de mon côté je lui pardonne de tout mon cœur toutes les choſes injurieuſes qu'il a dites de moi.

¶ 1. Voila ſans doute une concluſion extraordinaire. Magiſter Benedictus Paſſavantius diroit là deſſus: *hæc conclu non eſt iſtius vituli.* M. Ménage après s'être donné bien de la peine pour établir ſes preuves, les détruit toutes d'un ſeul trait de plume, à peu près comme un Avocat qui après avoir fait tous ſes efforts pour obtenir gain de cauſe conclut roit à ſa condamnation. J'appelle cela finir l'Anti-Baillet par une anti-peroraiſon.

Addition aux Notes.

Pag. 115. *Le P. Garaſſe..... dit que Theophile étoit fils d'un Tavernier de village.*] Théophile dans ſon Apologie ſe contente de dire pour réponſe, que le P. Garaſſe *lui fait un pavis, un père, & un martier à ſa poſte*; mais dans l'ecrit intitulé *Theophilus in carcere*, il decrit comme un petit château cette maiſon que le P. Garaſſe traite de cabaret, dit qu'elle étoit au bord de la Garonne à demi-lieuë de Port-Ste-Marie en Agenois, & que des gens de la Cour qualifiez, *Antici meliorii nota*, y ayant paſſé, y furent reçus proprement, honnêtement & gratis pendant quelques jours qu'ils y demeurérent; il parle en ce même endroit d'un frére aîné, & d'un Oncle qu'il avoit: le premier connu par ſa capacité dans les Lettres; le ſecond, qui pour récompenſe de ſes ſervices dans les armes, avoit eu d'Henri IV. le Gouvernement de Tournon en Agenois. Il avoit un autre frere nommé Paul qui portoit les armes, & qui perdit ſon équipage & ſon argent dans une bataille où le Duc d'Elbeuf qui commandoit fut bâtu. Ce detail ſe voit dans une Lettre Latine de Théophile à ce Paul laquelle eſt la 24. & derniére. Mairet fit imprimer ces Lettres en 1642. à Paris avec les Françoiſes du même Théophile. Au devant eſt le portrait de l'Auteur avec cette inſcription *Theophile de Viau, Gentilhomme de la Chambre du Roi.*

FIN.

Louange à Dieu.

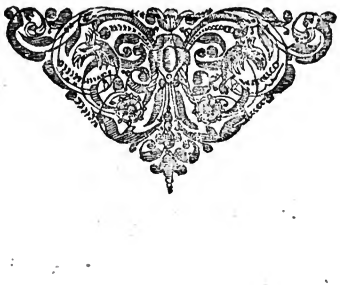

DIS-

DISCOURS LATIN,

DE

JAN DE LA CASE

Archevêque de Bénévent,

CONTRE

PAULO VERGERIO,

Archevêque de Capo d'Iſtria.

A

MONSIEUR

MAGLIABECHI,

BIBLIOTHECAIRE

DU

GRAND DUC

DE TOSCANE.

MONSIEUR,

Vous êtes toujours l'homme du monde le plus obligeant. Mais je vous prie de croire, MONSIEUR, que de mon coté je suis auſſi toujours l'homme du monde le plus reconnoiſſant & qu'il ne ſe peut rien ajouter aux reſſentimens que j'ai de toutes les faveurs dont vous m'avez comblé en diffdrantes occaſions. Celle que vous m'avez faite en m'envoyant le Diſcours manuſcrit de Jan de la Caſe Archevêque de Benévent contre l'Apoſtat Paulo Vergerio Evêque de Capo d'Iſtria, n'eſt pas une des moins conſidéra-

bles. J'ai lu ce Diſcours avec un extrême plaiſir, & avec toute l'admiration qui eſt due aux Ouvrages de ce grand homme. Mais Jan de la Caſe n'étoit pas ſeulement un grand homme, c'étoit un très-honnête homme: & il eſt étrange qu'on l'ait traité de monſtre, & d'homme abominable *pour avoir fait dans ſa jeuneſſe, & dans un ſiécle licentieux, & étant ſéculier, le* Capitolo del Forno: *qui eſt une bagatelle en comparaiſon des vers licencieux du Cardinal Bembo. J'avoue, MONSIEUR, que Jan de la Caſe auroit mieux fait de ne point faire ce petit Ouvrage, ou plûtôt qu'il a mal fait de l'avoir fait: car enfin, MONSIEUR, quoique le* Capitolo del Forno *ſoit ſur l'amour des hommes pour les femmes, & qu'il n'y ſoit même parlé de*

cet amour que par allégorie, il y eſt néanmoins parlé en paſſant, avec quelque ſorte de louange, de l'amour des hommes pour les garçons. Mais il y a des dégrez dans les fautes: & il ne faut pas confondre les ſimples fautes avec les crimes abominables. Cependant les Luthériens & les Calviniſtes, irritez contre Jan de la Caſe, qui, en qualité de Nonce du Pape à Veniſe, avoit fait le procès en crime d'héréſie au Vergerio, & à quelques autres Apoſtats, l'ont accuſé dans leurs Livres d'avoir compoſé dans un âge avancé, & étant Segretaire des Brefs, & Archevêque de Bénévent, & Nonce à Veniſe, l'Apologie de l'amour des hommes pour les garçons; & d'avoir fait imprimer & debiter cette Apologie à Veniſe, dans le tans de ſa Nonciature, ſous ſon nom, & avec toutes les qualitez dont je viens de parler. Vous ſavez, MONSIEUR, que tout cela eſt faux: vous, MONSIEUR, qui êtes un des premiers Bibliothécaires du monde. Mais vous ne ſavez pas ſans doute qu'un de nos Prêtres a encheri ſur les Luthériens & ſur les Calviniſtes, & que ce Prêtre a plus diffamé lui ſeul vôtre Archevêque de Bénévent, que tous les Luthériens & les Calviniſtes. Ce Prêtre diffamateur d'Archevêque, eſt un nommé Mr. Baillet, Bibliothécaire de Mr. de Lamoignon Avocat Général au Parlement de Paris, & Précepteur de Mr. ſon fils; lequel dans ſon Livre des Jugemens des Savans; qui ſont des Jugemens des Savans ſans jugement & ſans ſcience; après avoir traité Jan de La Caſe de Miniſtre d'iniquité, a eu la malice d'écrire que cette Apologie avoit pour titre, De Laudibus Sodomiæ, ſeu Pederaſtiæ: qui ſont des paroles ſi ſales, que Jan de la Caſe, bien-loin de les écrire, n'auroit pas voulu les proférer. Mais j'ai tort d'accuſer ici Mr. Baillet de malice. Le pauvre homme n'eſt coupable en cet article que d'ignorance. Ce Cenſeur public de tous les Livres qui ont été compoſez depuis la création du Monde, eſt ſi ignorant dans ſon métier de Bibliothécaire, qu'il n'a jamais vu le Capitolo del Forno, & qu'il a cru que cet Ouvrage, qui eſt un petit Poëme Italien d'un peu plus de cent vers, imprimé avec d'autres Capitoli, étoit un Livre Latin, d'un juſte volume, où l'Auteur avoit traité ex profeſſo la louange de l'amour des hommes pour les garçons.

M'étant trouvé engagé d'écrire contre ce Mr. Baillet, à cauſe des choſes, je ne dis pas deſobligeantes, mais outrageuſes, qu'il a vomies contre moi dans ſes Livres, ſans que je lui en aie donné le moindre ſujet; car dans le tans qu'il publia ſes quatre premiers volumes, où il m'a traité outrageuſement, je ne ſavois pas ſon nom; je ne ſavois pas qu'il fût au monde: & à l'heure même que je vous parle je ne l'ai jamais vu. M'étant, dis-je, trouvé engagé d'écrire contre ce Mr. Baillet, j'ai réfuté ſa calomnie & celle des Luthériens & des Calviniſtes contre Jan de la Caſe. Et j'ai bien la vanité de croire, que vos Meſſieurs de Florance qui ont une extrême vénération pour Jan de la Caſe, leur compatriote, liront ma réfutation avec plaiſir.

Pour confirmation de ce que j'ai dit au ſujet du Capitolo del Forno: j'ai cru qu'il ne ſeroit pas hors de propos d'ajouter à mon Livre le Diſcours Latin de Jan de la Caſe contre le Vergerio, ſon ennemi capital, & qui eſt celui qui l'a diffamé dans l'Allemagne au ſujet de ce Capitolo. Et comme c'eſt vous, MONSIEUR, qui m'avez fait part de ce Diſcours, je prens la liberté de vous le dédier. Je vous ſupplie, MONSIEUR, d'avoir agréable cette marque publique de mon eſtime & de ma reconnoiſſance, & de la recevoir comme un témoignage de la paſſion ſincère & véritable, avec laquelle je ſuis,

MONSIEUR,

Vôtre très-humble & très-obéiſſant Serviteur,

MÉNAGE.

DISCOURS LATIN,

DE

JAN DE LA CASE

Archevêque de Bénévent,

CONTRE

PAULO VERGERIO,

Archevêque de Capo d'Iſtria.

QUOD ſcribis, dictum tibi eſſe à neſcio quo qui iſthac iter haberet, quoſdam qui Romæ vivant, queri de tua petulantia ac malevolentia ſolitos, ſcito id totum falſum ac nugatorium eſſe: nemo enim eſt, non dicam bonus aut notus, ſed ſanus modò, qui te, tuaſque iſtas nugas, flocci unquam fecerit. Neque id Romani modò de te; ſcriptiſque tuis, ſentiunt, ſed idem totius Italiæ de tua ſtultitia judicium eſt. Quamobrem, quòd de eo te purges, nihil eſt. Omni ego te, mi VERGERI, moleſtia libero. Atque animadverti duo omnino eſſe hominum in Italia genera, alterum eorum quibus ignotus ſis, alterum eorum quibus nimiùm etiam ſis bene cognitus. Ac qui te, vitamque anteactam tuam norunt, ii te ex helluone impuriſſimo, perditiſſimoque, tam repentè morum magiſtrum iſthic extitiſſe rident: tu dolere eos fortaſſe arbitrabare. At quibus ignotus es, ii, ſi quando in tua iſta tam præclara ſcripta incidérunt, quid credis? negligunt te, atque contemnunt. Nempe, inquis, quòd ineptire me ſentiunt: primum quidem iſthuc ipſum ſcilicet: deinde illud

quoque accedit, quòd usque adeo palam mentiri te vident, ut nullum esse periculum statuant quemquam fore in Italia quidem, qui compos modò mentis sit, qui compertum non habeat impudentissimum te ita, uti es, esse, aut qui credi tibi quicquam oportere existimet.

Et quoniam libere ac fraternè agere tecum pro nostra mutua inter nos benevolentia instituì, obsecro te quid tu tibi voluisti, aut quicumque ille fuit, qui de PAULI III. vita scripsit? putasne quemquam fore qui tibi de tot tantisque criminibus ac sceleribus crederet? qui tu illhæc scire potuisti? præsertim cùm tam multa sint intestina ac domestica, de quibus vix unus aut alter ex intimis familiaribus, etiamsi maximè vera sint, suspicari aliquid signis quibusdam possit, qui igitur tu hæc alienus, ac prope alienigena, tantopere affirmas, præsertim solus: quis ad te detulit? qui testes affuerunt? quæ proferuntur literæ? ubi tu interfuisti? huc accedit illud etiam, quo vel castissimi atque integerrimi viri, à quibus, ne dicam joco, nos longissimè semper abfuimus, à testimonio dicendo removeri solent, quidnam igitur id est? inimicitiæ: ac vereor equidem ne id non exiguum Pauli probitatis signum sit, quòd te moresque tuos, oderit. Sed mitto hoc. Inimici tui vitam scribis; nemo tibi de ejus peccatis quicquam credit. Nam cùm civibus, amicis, consanguineis tuis, tam petulanter maledicere, atque adeo malè etiam facere consueveris, quid homines factorum inimico atque hosti putent? Nam cum Paulo intercessisse tibi inimicitias, tute mihi millies narrasti: non has novas modò, propter quas illhuc transfugisti, sed veteres illas quoque de tuo stipendio, cùm tu magni operam tuam faceres, magnificisque verbis extolleres; cùm assiduas operas navasse te Sedi Apostolicæ prædicares: quam tu Sanctam illis temporibus singulo quoque verbo appellabas: quoad scilicet extorquere & auferre aliquid te ab ea sperasti posse. Cùm tu igitur magnam mercedem posceres ac flagitares, ille, ut pote vir magnus ac gravis, nebuloni tibi nihil neque crederet; quod tua nihil interesset; neque daret; quod tu iniquissimo animo paterere; ortæ inter vos sunt, ob eam ipsam causam (qua de causa nunc quoque tantopere irasceris Italiæ) gravissimæ inimicitiæ: quippe ob famem atque egestatem tuam. Ac si verum fateri volumus, magnam tu Germanis hominibus contumeliam facis, quòd idoneos arbitreris esse, apud quos tam impudenter mentiare, quosque usque adeo contemnas, imperitosque rerum putes, ut tibi de tuo inimico tam ineptè, tamque apertè mentienti fidem habeant. Si literas, si testes, si tormenta atque equuleum, si omnia probationum genera proferres, nemo tibi tamen veneficio atque uxoricidæ crederet; de tot tantisque præsertim rebus. Tu invenienti modò tibi fidem haberi existimas; nihil agis, mihi crede: ne cùm dejeras quidem eum libellum nunquam te scripsisse: nihilo enim secius impudens es, cùm illo uteris, cùm illum venditas, tùm in illo scripta convicia illa inania ac jugatoria pro testimoniis recitas.

Nam quòd ais, non ferre te quosdam qui in Germaniam invehi conati sint, jocari te arbitror, cùm te maximæ clarissimæque provinciæ patronum fagis, Tu, furcifer, Germaniæ patrocinium suscipis? hoc nimirum uno semper valuisti plurimùm, ut nihil unquam quicquam usquam te pudeat. Dic mihi, non tu Germaniam, cum tota illa gente humanissima, unà cœnâ, si opus sit, divendas? Verebere credo alienos desistuere ac deserere, qui amicos, qui fratrem, qui conjugem, qui patriam, qui pietatem prodideris? Nonne tibi cum tui simillimo JOANNE BAPTISTA, Polæ Episcopo, fratre tuo, diuturnæ, graves, asperæque inimicitiæ intercesserunt? Cùm de hoc uno inter vos pugnaretis ac digladiaremini; uter vestrûm impurior, uter nequior esset? Nam paterna res certè negotium vobis non facessebat. Pietatem ludibrio æquè utrique habebatis atque æquè ab omni laude atque ab omni honore utrique aberatis. Nonne hæc notissima iis, qui te atque illum noverunt, sunt? Quid ELIUM, amicum, affinemque tuum, nonne frustratus multos annos espensione ea quæ illi à te debebatur? cùm ille stipulatus à te esset, æque extarent Literæ publicæ, in quibus juratum eam te illi pensionem repromisisse, scriptum esset, tu sanctissimè dejerares promisisse te ei nihil? Quæ postquam prolatæ Literæ sunt, oblitusne es quæ tua de eo querela fuerit? quàm aspera? quàm diuturna? quasi ille, cùm te sibi jampridem debitam pe-

pecuniam flag'taret, injuriam magnam faceret: nam illud quidem tibi memoriâ excidiſſe video, quòd Elii moleſtiam atque acerbitatem cauſatus, mutuam à multis eam pecuniam ſumpſiſti; nec Elio unquam perſolviſti, nec creditoribus reddidiſti: ſed hoc, memoriæ tuæ vitio evenit; illud, humanitatis ac miſericordiæ ſpecimen eſt tuæ. Quotus enim quiſque in tua civitate eſt, cui certum atque compertum non ſit, DIANAM, uxorem tuam, veneno à te eſſe ſublatam? quòd obſtare illam honoribus, facerdotiiſque, quæ tibi tu, homo vaniſſime, altero fratre tuo fretus, pollicebare; atque animo vorabas. Quid quòd cives tuos conſentientes ad diſſidium atque ad odium tuâ malevolentiâ compuliſti; diſciſſâque ac diſſecta tua à te patria eſt in eas factiones ut ne nunc quidem inter ſe poſt tot annos ea civitas bene dum congruat? Qui igitur fratrem, præſertim convenientibus moribus, odio habueris, deſtitueris, prodideris, uxori miſeræ atque innocenti venenum dederis, affines fefelleris, patriam everteris, Italiam impotenti, impuroque ore tuo vexes; Germaniam, atque alienigenas trans Alpes uſque tuebere? Næ illis perire ſatius eſt, quàm tuo iſto patrocinio ſalvos eſſe.

Memoriâne tenes, cùm paucis antè annis vir magnus atque clarus, ſummâ conſtantiâ, ſummâque fide præditus, JOANNES, CARDINALIS TORNONIUS, per Helvetios iter in Galliam faceret, atque ad cauponem fortè divertiſſet, è viculo quodam ignobili, quem tibi tu ad habitandum delegeras ſecundum viam quo gulæ iſti voraciſſimæ tuæ ſtipe de viatoribus cogenda ſuppeditares, deſcendiſſe te ad eum; ſalutandi, ut tu dicebas; ut ego interpretor, cœnandi, atque pecuniolæ auferendæ cauſâ: qui cùm te ſqualidum, ſordidum, pannis obſitum, conſpicatus, viſuſque ſibi videre lanionem aliquem eſſe; quæſivit de te qui tu eſſes: atque ubi Vergerium eſſe dixiſti, multis, homo graviſſimus, te verbis malè accepit: deinde, cùm tibi facilè oratione ſua excuſſiſſet lacrimas, te flentem ſeduxit ubi ſoli, obtiuſne es quæ tua fuerit oratio? quàm miſera! quàm demiſſa! cùm magno ſtetu calamitatem tuam deplorares, levitatem confiteretre, ſtultitiam accuſares. Aude hoc negare non tu ad hominis pedes concidiſti? non fracto animo ſuppliçaſti? precibuſque omnibus obteſtatus es, ut te in Galliam ſecum tolleret? Non ea te de Religione, de Helvetiis, de Germania, ſenſurum, dicturumque recepiſti, quæ ille vellet, quæque præſcriberet tibi? Hem morum emendator! hem pietatis columen! hem Fidei exemplum! At ille tibi Germaniæ defenſori, Religionis correctori atque cuſtodi, ne in levitate quidem atque perfidia, quibus rebus delectatum te ſemper ſciret eſſe plurimùm, fidem habuit ullam: neque inquinari polluique ſe, comitatumque ſuum puriſſimum, tam lutulentis ſuis ſordibus & cœno paſſus eſt. At ſunt qui aliquando Germaniam liberiùs appellant: jure tu quidem ferè tuo ſtultitiam levitatemque univerſæ noſtræ gentis uni tibi vendicas. Sed reliquimus, reliquimus, mihi crede, noſtri generis atque ordinis in Italia homines paucos omnino, ſed tamen aliquot, neque omnem fatuitatem nobiſcum efferre potuimus, qui, ſi aliquid aliquando temere effutiunt in Germanos, nolito illis, patrone magne, iraſci: noſtram enim illi cauſſam, ſi neſcis, agunt, cùm vulgus ſtolidum irritant, quò convenire minùs Germaniæ cum Italia poſſit. Etenim ſi conveniat res, mihi, tibique, congerronibuſque noſtris, eò res redierit, ut periculum nobis famæ futurum ſit, quam ægrè adhuc ſuſtentavimus. Quamquam video bonos quoque aliquot ſtudio & contentione quadam elatos, paullò provectos longiùs ſed eos perpaucos tamen, & ſi tecum, quod illi minimè volunt, conferantur, moderatos.

In eo verò mihi verſari viſus es cum cauſſa noſtræ ſummo periculo: nec ſatis mirari poſſum, qui iſthuc tibi tam ſtultum ingenium venire potuerit; quamquam ſtoliditate atque ſtultitia es ſingularis; qui auſus ſis REGINALDO POLO CARDINALI maledicere: quod te primum omnium hominum facere auſum eſſe, certò ſcio. Quicquid enim de optimo illo ac præclariſſimo viro à ſumma laude ſejunctum dicitur, totum id continuò ipſæ reſpuunt aures, ipſaque mens atque animus abhorret. Quare videto, ne illi ipſi quibuſcum ſentire te ſimulas, turpe ſibi eſſe exiſtiment à Polo diſſentire. Qua quidem in re non jam audaciam atque impudentiam, quibus rebus excellere te gloriantem audire te ſoleo; ſed cæcitatem, ut dixi, atque imprudentiam tuam ſum admiratus.

Quis enim non videt; præter te quidem, cui oculi præ inedia caligant: ſi vera ſint quæ de pietate Chriſtiana Polus ſentit, eò magis Lutheranos nos veræ pietati, Chriſtianæque rei obeſſe quàm Turcas, quò aſperius calamitoſiuſque inteſtinumbellum eſt, quàm externum? Neque ille, cùm Lutheranos accuſat, Germaniæ maledicit, ſed ſectam redarguit. Quòd verò hominem innocentiſſimum accuſas, quòd ſecus de pietate ſentiat ac tu de eo pollicitus es, dupliciter peccas: primùm, quòd planè temere affirmare te de aliis eſſe ſolitum confiteris, ut ne de Paulo quidem Tertio, deque aliis quos tu conviciis inſectaris, fidem facere poſſis. Deinde quòd eum quem tu virum gravem, caſtum, ſanctumque prædicaveris, diſſentire à nobis demonſtras: cujus probitas, integritas, temperantia, caſtitas, ſanctitaſque, ſi eam de Religione ſententiam, quam ille defendit, nihil adjuvat, cur eorum, quibus tu maledicis, peccata, etiamſi maximè vera ſint, eam ipſam de Religione ſententiam coarguunt? Etenim, ſi quia boni ita de religione ſentiunt, nullum argumentum eſt, rectè eos credere, ne quia quidem mali nonnulli in eadem ſunt ſententia, obeſſe perſonarum vitia cauſſæ debent. Quòd autem miſeratus illum es in altera epiſtola tua, nonne intelligis totidem verbis illum miſerari te contrà, noſque omnes, poſſe? Magnum credo negotium homini omnium eloquentiſſimo, deplorare calamitatem noſtram, noſtramque vicem dolere, atque in eo commorari, qui vetus iter à Sanctiſſimis Patribus inſtitutum, parentum majorumque noſtrorum veſtigiis attritum, reliquerimus, unum LUTHERUM, levem, apoſtatam, malevolum, ſeditioſumque hominem ſecuti, atque illum ipſum ducem, vexilliferumque noſtrum, cæcum, atque improbum deſerentes, aliò alii abierimus, diffiſi, diſciſſique innumerabilia in fragmina, ac potiùs fruſta, ſimus: ut memoriæ mandare ſectarum, in quas miſere ipſi nos diſcerpſimus, nomina, haud facile ſit: qui Evangelii nomen modò latebram ſcelerum, flagitiorum, rapinarum, ſacrilegiorum noſtrorum habeamus; in ſententia verò ludificemur, atque cavillemur; perperamque interpretantes per pietatis ſimulationem, non libertatem, ſed licentiam conſectemur; ceteraque id genus ab omnibus jam decantata: qualia confirmatâ, comprobatâque tandem cauſſâ, in epilogo adhibere Oratores magni illi ac docti olim ſolebant, amplificandi, non confirmandi gratiâ. Nos autem rabulæ ac clamatores, probris atque conviciis cauſſas, pergere conſueti, omiſſis probationibus, quas nullas plerumque habemus, hæc pro argumentis pronunciamus. Memini enim te olim totas Venetiis pervaſſe cauſſas, ab exordio ad epilogum, maledictis & contumeliis; & quaſi nullo commiſſo prœlio, victoriam tamen concinaſſe: à qua conſuetudine non diſceſſiſſe te video: quamquam Rhetoricæ dediſſe te affiduas operas, audiebamus: quo, ad accuſandum Paulum hunc Tertium inſtructior accederes. Exque extant literæ tuæ, in quibus comminatus es, meditari te jam pridem ac declamare, & ad perſequendas injurias quas ab eo acceperis, te comparare. Cave igitur, ſi ſapis; jocari enim mihi tecum libet; quid enim tu ſapias; ne poſthac POLUM vexes, ac ne appelles quidem: neque tantum noſtræ cauſſæ vulnus attingas; potiùsque in libellis illis qui in epiſtola altera tua appellantur à te, acumen illud tuum exerceto: in quibus ſi qua amphibologia exſtiterit, in peſſimam partem vertito: iis facilè eluduntur ſcllularii, opificeſque, tum mulieres, atque anus. Si qua autem inventa erit allegoria, ita uti ſe res dederit, amplecti tibi licebit ſcriptum, aut ſententiam. Si in exornationem aut amplificationem incideris, ſingulorum verborum fidem, non tanquam ab Oratore, ſed tamquam à teſte, exigito. Tum ſi cui libro Papæ adſcriptæ Literæ fuerint, quæ Privilegia quædam continent; Vulgaria illa, atque omnibus paſſim jam dari per Scribas ſolita; totum illum librum, ſi paullò hilarior ſit, vel memoriæ mandaſſe Papam contendito. Si de gravibus ſanctiſque rebus in eo ſcriptum fuerit, ne aſpexiſſe quidem Papam dejerato: ſed per alios eas literas adſcriptas ſuo nomine defendito.

Præterea, ſi qui ſunt paullò minùs caſti libelli, per jocum aliquibus in adoleſcentia ſcripti, eos tu cui tibi commodum fuerit, aſcribito: quæ dubia erunt, in peſſimam partem rapito: multa de tuo addito: quod de verſiculis illis qui de *Furni* laudibus inſcripti jam olim ſunt, feciſſe te video: quamquam illos me annis ab hinc quinque & viginti editos, alterius cujuſdam nomine

nomine inſcriptos, legiſſe me memini. Tu JOANNI CASÆ attribuis: quem tumet affirmare ſoles ornatè, politèque ſcribere & verſibus poſſe & ſoluta oratione. Id quod video BEMBO quoque & FLAMINIO idem viſum eſſe, aliiſque multis item bonis, doctiſque viris, qui de ejus hominis cùm eloquentia, tum temperantia, integritate, humanitateque elogia quædam ſcripta reliquerunt. Sed ſi JOANNIS CASÆ ii verſiculi ſunt, ejus ego hominis gravitatem & conſtantiam laudare poſſim; niſi tu illi iratus de judicio tantopere ſis; qui toties à te laceſſitus, reſpondit tibi nunquam: præſertim cùm tribus verbis facere illi hoc licuerit, quicumque eos verſus ludens ſcripſit: nam ſi tu aliud atque ille dicit, intelligis, tua iſthæc culpa eſt, qui non malè dicta malè interpreteris: quòd ſi aliud dicitur, aliud ſignificatur, tamen tu in aliam partem accipis ac cogitatum ab ejus carminis auctore ſit: feminæ enim illis verſibus planè, non mares, laudantur; ſi modò quicquam præter Furnum ipſum laudatur. Neque tu ignoras, ſed vetere illo tuo uteris artificio Oratorio: gratificari enim tibi cupio, quando tu te Principum Nuncium, Chriſti Legatum eſſe te, jactare ac prædicare ſolitus es. Quamobrem videto, ne hujuſcemodi viros cùm vituperas per tam apertam calumniam, noſtræ obiles cauſſæ: clariores enim ſunt, quàm ut tu fucum facere in illorum poſſis nomine. Atque hîc quidem non modò cognitus Germanis etiam hominibus multis atque magnis eſt, ſed etiam gratus, charuſque.

De MUTIO verò affirmare tibi, hoc poſſum, non tibi illum honorem cùm de te ſcripſit, habuiſſe, ſed patriæ veſtræ. Ejus igitur libri in luce atque in oculis hominum ſunt, laudantur à doctis, emuntur à bonis: & quidem carè: tui, ab opificibus, ſelluariiſque leguntur; veneunt vili; quamquam illectas tu plebem, quò vendibiliores eos facias: etiam facetiis. Dii boni! quàm id parum te decet; præſertim & ſenem & Theologum: *cum Privilegio Papæ*, ais, *ad horæ momentum*. Quærerem hîc de te, ecquid te pudeat tam inepti, tam ſcurrilis dicti? niſi ſcirem pudorem te in omne jam olim puerum tempus amiſiſſe, vel abjeciſſe potiùs. Sed MUTIUM Italiæ Principes domi ſuæ jamdiu in magno honore habent, honeſtè nutriunt, ſtipendium dant: nos miſeri atque egentes, eſurimus ſcilicet & algemus. Quamquam te hominem illuſtrem nactum audiebamus, qui te alere conetur. Is aliis in rebus magnis, variiſque atque omnijuo ab his, quas tu tibi arrogas, abhorrentibus, occupatus, parum adhuc te noſcere potuit; ubi te, moreſque tuos, cognitos habebit, id quod propediem futurum eſt, non te feret, mihi crede. Quamobrem hortor te pro noſtra amicitia, uti memineris his paucis diebus exſaturare te quam maximè, etiam ad futuram famem atque eſuritionem.

Nam de PETRO ALOISIO FARNESIO, quem tu inſectaris jam toties conviciis, mortuum, quis eſt qui fabulam illam non audierit? Quotus autem quiſque eſt, qui commentitium id totum eſſe, atque à malevolis confictum, ſcire te negem? A te autem requirunt Itali homines ſuperiora illa ſcilicet, quibus teſtibus, atque adeo quibus inditiis id compereris: cur id, quod tibi non magis quàm cæteris omnibus compertum ſit, ſolus affirmes? cur hoc tibi ſumas, ut hominem vexes mortuum? Eloquentiâ te ſretum dices: illi malevolentiâ atque audaciâ; tum inimicitiis adductum putant, loquacem te, & maledicum, atque malevolum dicunt, eloquentem, aut diſertum negant. Quid, quòd ſecum ipſa tua pugnat oratio, nec cohærere ullo modo poteſt? Fama eſt, inquis, veneno Epiſcopum illum periiſſe, ne facere tantum Petri Aloiſii facinus palam poſſet. Mitto, auſum te eſſe veneni mentionem facere; impudentiam enim profiteris: illud requiro, utrum datum iſtud venenum ſit, priuſquam reſciri facinus illud potuerit: quod tu, ſi affirmas, quæro abs te, qui ergo reſciſcere potuiſti? Sin poſtquam vulgata ea res eſt, ut ad te quoque fama ac nuncii pervenerint, quid attinuit venenum dari? Sed ego ſtultior, qui à te dicti ullius rationem poſtulem. Atque equidem ſic exiſtimo, ob unam hanc cauſſam orationem à natura beſtiis negatam eſſe quod illæ iſto, quo tu loqueris modo, ſi loqui potuiſſent, eſſent locuturæ. Eadem tibi de JULIO III. reſpondeant, deque iis literis quas tu de Conclavi miſſas, ad te delatas ais. Negant tibi quicquam credi oportere à quoquam: vanitatis, levitatis, mendacii, te convictum defendunt. Profer igitur eas literas: manum,

ſignum, proba. Fingi hæc à te, ab aliiſque tui meique ſimilibus, dicunt: neque conviciorum, ſed criminum, habendam eſſe rationem docent. Tum Germanorum humanitatem obteſtantur, fidem implorant, ne irritari à nobis imperitam, ignaramque rerum multitudinem in ſe pati velint: per nos, perque noſtri ſimiles aliquot, demonſtrant factum eſſe, ut à diſſenſione ad diſſidium, atque ad odium inimicitiaſque ventum ſit. Germaniæ gravitatis, humanitatis, prudentiæ, fuiſſe, ita de Religione diſceptare inter nos, ut jurgiis abſtineremus: nunc diſcedi à publica cauſſa, privata odia exerceri, me meo, te tuo maledicere inimico, quæ de cauſſa dicenda fuere, prætermitti jam ferè ac tacita præteriri; dirimi rem jactandis viciſſim probris, impudicarum mulierculârum more, quæ à moderatione, probitate, charitateque Chriſtiana longiſſimè dicunt abhorrere. Tum illud addunt, Quid tu tandem, VERGERI, es, qui tibi deligas clariſſimos homines, in quos, tuo arbitratu, declamites? Vin tu vitam tuam à puericia recenſeri? Minimè verò: ne ea vitia, quæ tu falsò in ſingulis vituperas ſingula, univerſa verè in te uno appareant. Vin tu inopiam domi tuam, foris ſordes commemorari, an propter obſcuritatem tuam latere hæc mavis in tenebris? neque tu fortunæ culpâ ſemper eguiſti, ſed gulæ, ſed ceterarum corporis tui partium vitio.

Quid ego de levitate tua dicam? qui, cùm ab omnibus Muſis ſemper abhorrueris, infelici illa laurea coronari caput iſtud tuum pleniſſimum vento tantoperè expetiſti. Quis iſthuc moribus noſtris facit jam, niſi ſcurra? Fuit enim olim fortaſſe ea laurea virtutis ac doctrinæ inſigne, nunc certè vanitatis, fatuitatiſque teſtimonium eſt. At hoc, vetus, inquis, eſt: quid hoc novum ac recens? Nonne huic levitati atque impudentiæ tuæ ſimile eſt, atque par? quòd depingi te, ridiculumque iſtud ſenis lanionis caput tuum curaſti, atque iſtud os tuum fœtidum, quod occulere atque obtegere omni induſtria tu, ſi quicquam te puderet, debebas, quaſi magni cujuſdam hominis, ac propè dicam numinis, ſimulacrum, non obeſæ ſuis rictum, odioſiſſimis titulis inſcriptum per Helvetios, perque Helvetiis finitimas gentes circumferri; id quod, ne illi ipſi quidem qui tibi favebant, perferre potuerunt. Tu Pontificum Nuncius; tu Chriſti Legatus, trifurcifer, ſis! Magnam omnino tu Italiæ ignominiam jam olim cùm natus es, inuſtiti, quòd in hac terra ortus ſis: verùm id & caſu quodam, nullâ tuâ culpâ factum eſt: ubique enim gentium monſtra & portenta naſcuntur aliquando: & Itali dolorem ſuum ulti ſunt, quòd te diu fame, ſtipe, rerumque omnium inopiâ torſerunt; quòd expulerunt te denique, & tamquam maritimi fluctus cadaver quoddam fœtens, ejecerunt. Quam illi gratiam JOANNI CASÆ hoſti tuo, illi cui tu tantopere infenſus es, habent maximam. Itaque ſat tu nobis pœnarum dediſti. Germani verò, quibus tu ultro, ſponteque tua tam inſignem contumeliam facis: qui non modò ad eos appuleris, & tamquam ad ſaxum adhæſeris, ſed clarum etiam, illuſtremque, & magni cujuſdam numinis inſtar, haberi te apud talem, tantamque gentem poſtules, nullas à te pœnas poſſunt. Reperti ſunt etiam, qui te, edaciſſimam, eamdemque immaniſſimam belluam, domi ſuæ alant: id quod ne tu quidem tam ſtultus es, ut non modò perpetuum, ſed ne diuturnum quidem futurum ſperes: quippe qui diuturni habueris umquam nihil præter malevolentiam & famem iſtam tuam. Itaque bonum nimiùm conſilium illud eſt de te ingurgitando, atque dum tibi per clariſſimi hominis occupationes, ac profuſam diſſolutamque benignitatem licet, ad multos menſes, atque adeo ad totos annos, inferciendo. Sed, ut ad levitatem tuam redeam, abiiſti (qui DIANAM ſcilicet necaſſes) à Poëtis: ad Juriſconſultos te contuliſti. Nec verò tibi Themis fuit æquior quàm Apollo fuerat: quamquam aptior naturâ tu litibus quàm verſibus es. Sed tamen quæ diuturno ac magno labore ediſcenda tibi erant, ea tu didiciſſe, te dicere maluiſti, quàm ut ediſceres laborare. Itaque inaniſſimus doctrinarum omnium è gymnaſiis prodiiſti. Linguâ atque audaciâ fretus, cauſſas agere te velle dixiſti: ſed cùm, quoties diceres, toties malediceres, mentireris, pejerares, calumnireris, prævaricarere, neque litigatores tibi, jam neque corona, neque Judices, fidem habebant; nemoque ferre te, ac ne aſpicere quidem poterat. Itaque cùm frigeres, atque adeo algeres; qui te uxoris illâ moleſtiâ facilè liberaſſes, abiiſti Romam ad

An-

ANTONIUM fratrem tuum. Is Clementi VII. te commendavit, apud quem ille in magna erat gratia: neque bene te, quòd perdiu domo abfuerat, noſſe poterat: errore quodam miſſus in Germaniam es, cùm plus fidei fratri de te prædicanti Pontifex ille quàm par erat, habuiſſet. Vix dum Româ profectus eras, cùm delatæad Pontificem ſunt virtutes illæ tuæ præclaræ, atque inſignes: loquacitas, vanitas, perfidia, cæteræque id genus reliquæ, quæ ornare Internuncium ſolent, præſertim, de laureola illa tua. Sed jam ſtipendium dinumeratum tibi annuum, opinor, erat. Tum lacrimæ fratris quin te Pontifex revocaret iter ingreſſum, perfecerunt. In Germaniam veniſti. Ergo, qui linguam ac vocem venalem ſemper habuiſſes; quod enim venderes, aliud habebas nihil; poſtquam ſcripturæ & calami merces oſtentari tibi cœpta eſt, non tu quæ habebas modò, ſed etiam quæ non habebas, proſcripſiſti, ac vendidiſti: id quod Germani aliquot, etiam nunc ſuperſtites, meminerunt. Revocavit te igitur Paulus Tertius. Hinc illæ lacrimæ ſcilicet. Atque ibi tu continuò Theologum eſſe te velle dixiſti: eodemque tempore eloquentiæ æbas te dare operam. Non enim dicam, cur tu Epiſcopus, quave ratione factus ſis, ne aliorum quorumdam ſcelus conjungam cum tuo: tametſi pœnas illi ſceleris, ſacrilegiique illius pertulerunt graviſſimas. Sed proventus Eccleſiæ tuæ præ furtis quidem illis tuis provincialibus tenues erant. Gula ſcilicet creverat, & luxus atque ſuperbia: quæ quorundam hominum, qui malè te noverant, benignitate ſuſtentata aliquandiu ſunt: ſed ubi exhauſta eſt; nec enim tu parvo contentus eſſe poteras; convertiſti te ad alium quæſtum: Homines quoſdam non nimiùm ſapientes, ſuperſtitioſos, ruſticanos, ſtultaſque aliquot mulieres locupletes aggreſſus es: ſevocaſti: docere eos te poſſe arcana quædam de Religione dixiſti: nam quæ adhuc tradita illis eſſent ab aliis, perperam eſſe tradita: mutari ea oportere atque corrigi perſuades imprudentibus ac fatuis quibuſdam. Interea, merces magiſtri ſcilicet magna; peſſundati multi à te ſunt, atque ad ſummam inopiam redierunt. Meminiſti-ne quemdam Patavii, quem appellari à me nihil neceſſe eſt, tametſi vulgata res eſt, qui cùm à te magnâ pecuniâ eſſet emunctus, cùm condemnatus impietatis eſſet, magna rerum ſuarum deſperatione & ſcelerum conſcientiâ furere cœpit; quem tu virum ſanctum, divino percitum ſpiritu diceres, Prophetamque ſalutares? Cumque tu hoc magna contentione in cœtu magno hominum defenderes, oblitus-ne es, illum tibi repentè maximum feciſſe convicium: cùm te fruſtratorem, decoctorem, veneficum, Hæreticum, appellaret? Meminiſti-ne ita fractam ac debilitatam iſtam impudentiam tuam repentè eſſe, ut pæne concideres; verbum Prophetæ illi tuo, vera quidem omnia de te cauenti, reſpondere nullum auderes? Meminiſti-ne facinora illa tua percrebuiſſe; palam facta eſſe; ad Judiceſque delata; illos ipſos quos tu clamoribus ad hoc uſque tempus, homo charitate Chriſtiana magna prædituſ, profequeris? Meminiſti-ne quàm illi humaniter, quàm benignè tecum egerint, ut ad ſanitatem redires? ut ſtultiloquium iſtud tuum compeſceres, ne te perditum ires? Sed tu, qui propter æs alienum, non Dei ſed carceris metu, in Religionis cauſſam, tamquam in aram confugiſſes, qui ſalvus eſſe nullo modo poſſes, multa ſalute creditoribus tuis dicta; abiiſti clam ex Italia; iratus Judicibus, quorum culpa nulla erat, præterquam quod te ſolutum cauſſam dicere paſſi ſunt; iratus Venetis, quos anteà jactare ſolitus eras, ſceleris ac furoris tui te patronos habere, iiſque fretum, judicia legeſque contemnere. Qui igitur talis ſis, qualem te eſſe tui affines, tuaque omnis civitas prædicat, qualemque te eſſe eam vehementer piget, pudetque; noli putare exciri Germaniam poſſe tuo iſto impuriſſimo latratu. Tum hoc etiam addunt; Date, inquiunt, hoc, Germani, nobis pro veſtra priſtina illa humanitate atque in nos benevolentia: multos ex omnibus civitatibus, pagiſque veſtris. Venetiis, Romæ, Mediolani, aliiſque in oppidis Italiæ habetis: nolite VERGERIO de nobis credere: ac ne nobis quidem de VERGERIO fidem habetote, ſed de civibus veſtris exquiritote, quæ de VERGERIO, jam olim cùm ille nobiſcum ſentire ſe de Religione dicebat fuerit fama, quæve hominum æſtimatio: quid contra de iis quos VERGERIUS vituperat, judicet ea provincia univerſa; utros meliùs reperietis audire, eos probos, caſtoſque habetote; iis creditote. Si ab ineunte

ætate VERGERIUM veſtri cives certiores vos facient ſe comperiſſe, non levem modò ac populârem, ſed libidinoſum, intemperantem, nepotem, aſotum; tum malevolum, perditum, audacem, perfidioſum, ſemper eſſe habitum: hos autem qui ab eo vituperantur, cenſeri apud ſuos quemque probos, conſtantes, temperatoſque homines. Perſuaderi vobis ſinitote à veſtris civibus, conſanguineis, affinibus, hominem illum eſſe nequam ac perditum. Hos amatote; qualiacumque ea ſint quæ illi de Religione ſibi ſtatuenda eſſe cenſuerint: ac contuminatam belluam omnibus ſceleribus exterminatote: nec aprum limo, atque adeo ſimo, turpiſſimorum vitiorum omnium coinquinatum, in lectiſſima veſtra Juventute verſari, volutarique permittitote. Sed ſac illud eſſe, quod fieri nullo modo poteſt, ut tu purus, mundus, caſtuſque ſis, tamen appellare te POLUM præterquam honoris cauſſâ non oportuit: quem tu hominem omnium graviſſimum, aliud ſentire ac loqui; de pietate præſertim, cujus ille colentiſſimus ſemper fuit; cùm perſuadere Germanis conabare, non modò meuticbare, ſed etiam inſaniebas: id quod prudentem illam, fideique plenam, nationem, nunquam tibi credidiſſe, certò ſcimus: pertuliſſe autem ea te dicentem, vehementer miramur. Polliceri de altero graves homines timidè ſolent: occultas enim eſſe norunt hominum voluntates: reprehendere eos quibuſcum inimicitias gerunt, nolunt: verentur enim ne caſtigare, ſed maledicere videantur. Tu utrumque temere, nulla neceſſitate coactus, facis. Ad hunc igitur modum multi de te, mi VERGERI, loquuntur. Statuendum tibi, VERGERI, eſt, aiunt, utrum te malis eſſe, cælibemne, an maritum; ſacrumne hominem, an profanum; Cauſidicum, an Poëtam, aut Theologum; Epiſcopum, an Apoſtatam; Italum, an Germanum; Principum-ne Nuncium, an Chriſti Legatum. Atque hæc ubi ſtatuta tibi confirmatáque tandem erunt, ibi de tua levitate atque inconſtantia te dicentem audiemus. Nam de fide, de probitate, de Religione, de caſtitate; ne tu quidem, opinamur, quamquam bene ac naviter impudens es, audire te poſtulas. Ergo hæc de te.

De Germanis verò hominibus, hac unâ Religionis ac pietatis cauſſâ, magna illa quidem & gravi, ſed tamen unâ exceptâ, ita ſentiunt, Gentem unam omnium illam eſſe humaniſſimam: nam feritatem illam ejus priſcam ita eſſe manſuefactam, ut virtus atque animi robur durucrit etiam, immanitas autem, ſi qua antea fuerit, mollita ſit. Præſtare fide, excellere induſtriâ, florere ingenii gloriâ Germanos homines, non fatentur modò, ſed etiam prædicant. Itaque vehementer mihi eam Nationem diligere videntur; &, cum una illa modò Religionis exceptione, etiam colere. Sic enim arbitrantur: ſi res ſpectetur bellica, Germanos, aut ſolos, aut cum paucis, in prœliis locum tenere, & ordinem conſervare; & dicto parentes eſſe, à pueris didiciſſe: proceris corporibus, firmis viribus, intrepidis animis eſſe: tormentorum, itinerum, caſtrametationum, uſum habere maximum: multitudine, equis, armis, ducibus, valere plurimum: ut Germanis, ſi inter ſe conſenſerint ac conſpirarint; quod VERGERIUS (aiunt) diligentiſſimè pro ſua parte probibet, cùm per pietatis ſimulationem diſcordias nutrit; ne orbis quidem terrarum obſiſtere, ac repugnare poſſit. Itaque omnem ſpem Turcarum impetus repellendi in una ea fortiſſima gente poſitam, ſe dicunt habere. Quòd ſi pacis artes quærantur: primùm *liberales* illæ quæ appellantur, ſingulas excoli nuſquam gentium majore ſtudio, majoreque fructu, quàm in Germania, ſentiunt: id quod librorum indicat copia; quos illa gens de ſingulis diſciplinis pluriмos, atque eruditiſſimos, à ſe conſcriptos, his paucis annis edidit. Quanta verò ſolertia? qui labor? quæ patientia? quæ etiam intelligentia Germanorum hominum in iis elucet artibus quæ ad vitam cultumque pertinent? Hæc illi de Germania, cùm ſæpiſſime, tum etiam libentiſſimè, commemorant: vehementerque doleut decipi eam à nobis nullius pretii hominibus gentem, atque deludi; & qui domi noſtræ conſiſtere numquam potuerimus, plebem natnrâ minimè malitioſam, minimeque verſutam, nactos, eouſque exultare, ut nobiles atque inſignes etiam haberi nos poſtulemus, pictarumque imaginum, nominumque noſtrorum, præſtigiis lenocinemur nobis, indigniſſimè ferunt. Et quoniam rem, ita uti eſt, dicunt, ex animo ſeſe id dicere, facilè mihi perſuadent.

Deus,

Deus, aiunt, malè quibuſdam faciat malevolis, invidis, deſperatis hominibus, qui partim inopiâ atque ære alieno, partim ſuperbiâ atque invidiâ adducti, ſuperſtitioſos ſe repentè faciunt, perperam nos de pietate ſentire dicunt, atque ad Germanos transfugiunt: eò cùm venerunt, aſperiùs de nobis loquendo, iis ſe ſe venditant, ac probris, conviciiſque in optimum quemque jactandis, eorum gratiam aucupantur, qui ſejungere à cauſſâ perſonas non didicerunt, atque homines paullò magis naturâ credulos, quale proborum plerumque ingenium eſſe ſolet, nacti, eos deludunt atque decipiunt. Sic enim illi arbitrantur, VERGERIUM puta, odio Italorum hominum, quòd illius gentis vitia, & ſcelera nefaria, homo ſanctus tolerare jam ampliùs non potuerit, relictis rebus fortuniſque ſuis magnis ac florentibus, in Germaniam uſque penetraſſe: præcipuè illud ſecutum ut de Religione, quæ vellet liberè ſentire ac dicere ſuo ſibi arbitratu liceret. Verùm multò aliter atque illi exiſtimant, res eſt: nam levitate, egeſtate, ſuperbiâ, & ſui oſtentatione, VERGERIUS, non ſuo judicio, nec Italiæ, ſed creditorum odio, coactus eſt ut in Germaniam transfugeret.

Idemque VERGERII ſimilibus multis contigit, qui cùm ſe, ingenium, induſtriam, doctrinamque ſuam plurimi æſtiment, ſeque plurimùm, fine rivali ſcilicet, ament, iniquiſſimè ferunt non evocari ſe continuò Romam; ſibi debitos ſummos honores indignis mandari dolent; illos aſpectari, ſeſe jacère, contemni, in tenebris eſſe, anguntur: ubi ubi acriùs cœperunt homines leves, multa de ſe ſibi fruſtrà polliciti, multa inaniter Pontifici minati, exemplo convicium bonis faciunt, clamoribus, libellis: Pontificem Maximum, Romanos homines, Italiam omnem conſcindunt: magnificè ſe apud Germanos, harum rerum ignaros, jactant, quot commoda; quas utilitates, domi ſuæ reliquerint; quantos honores, titulosque, contempſerint, prædicant, pietatis, Religioniſque cauſſâ: maximis homines mendaciis onerant, atque in Papam, in Cardinales, in omnes probos invecti, ſibi, cauſſæque ſuæ velificantur. Adeone infelix Italia omnis eſt; tam ampla præſertim tamque frequens provincia; ut laudari Italus nemo poſſit? Quòd ſi aliquot probi, honeſti, laude digni, tamen Itali ſunt, cur non ii à transfugis illis ac proditoribus laudantur potiùs quàm vituperantur univerſi? Cur ſaltem cum aliqua exceptione Italia non accuſatur? Nonne id Chriſtianæ æquitatis, charitatiſque erat magis, quàm eos ipſos bonos ſeligere, quibus præcipuè malediceretis? Quorſum verò pertinet Italiam nominare? De pietate diſceptamus: Itali inquinati multis ſceleribus ſunt. Quid Germania, caret-ne vitiis omnibus? Quid igitur attinet diſputare, utri probiores, utri praviores ſint? Seditioſum eſt igitur à cauſſa diſcedere, in homines invehi, convicia criminum loco habere, exclamationibus pro teſtimoniis uti; atque id in cauſſa omnium maxima atque graviſſima. Quid quæris? verum prope, mi VERGERI, mihi dicere videntur.

REFLEXIONS

SUR LES

JUGEMENS

DES

SAVANS,

ENVOYÉES A L'AUTEUR

Par un Académicien.

Sur l'Edition * de 1691.

* Cette Edition a éte faite à Paris, quoiqu'on ait mis sur le titre *à la Haye.*

AVERTISSEMENT.

VOici quatre Lettres, qu'on envoye à *M. Baillet*, *ſur les* Jugemens des Savans. *A la vérité elles ſont de vieille date; il y a trois ans paſſez qu'elles ſont écrites: mais on eſpere qu'il ne trouvera point mauvais qu'on les lui ait envoyées ſi tard.*

Outre que tout ce qui a l'air de critique vient toûjours trop tôt pour l'Auteur, celui qui a écrit ces Lettres, n'aime point à donner inutilement du chagrin à perſonne. Son deſſein étoit de les envoyer dès qu'il les eût écrites: mais on l'aſſura que M. Baillet avoit interrompu ſon travail & même que l'envie d'imprimer lui avoit paſſé Cela fit qu'il les ſupprima, parce qu'elles ne tendoient qu'à guerir ce nouvel Auteur de la paſſion d'écrire, ou à l'engager à le mieux faire.

Ainſi ces Lettres n'auroient point paru, ſi M. B. n'eût plus écrit: mais les Anti, *qui ont ſi fort réjoüis le monde, ont appris au public qu'il n'avoit pas encore renoncé à l'impreſſion: & ſans mentir, j'auroit été dommage d'étouffer une fécondité comme la ſienne, & de tarir de ſi bonne heure une ſi heureuſe ſource. D'ailleurs on a ſû de fort bonne part qu'il continuoit ſon Recueil, & qu'il devoit bien-tôt enrichir les Bibliotheques de cinq ou ſix volumes tout à la fois. On lui envoye donc maintenant les réflexions, qu'on lui gardoit pour le beſoin.*

Il aura ces Lettres telles qu'elles étoient lors qu'on les acheva. On ne ſauroit trop ſe preſſer de les lui mettre entre les mains: il eſt bon qu'il en puiſſe profiter, avant qu'il donne au public la ſuite de ſon Recueil.

Comme la memoire lui preſentera tous les changemens qui ſont arrivez, par raport à ces Lettres, depuis qu'elles ſont écrites, il lui ſera aiſé de ſuppléer à ceux qu'on y devoit faire.

Au reſte qu'il n'aille pas croire que ce ſoient là toutes les remarques qu'on a faites ſur ſes neuf Volumes: on lui en reſerve bien d'autres pour la ſeconde édition de ſon Ouvrage.

On lui fournira alors des exemples, tirez des livres de ſes bons amis, pour ſervir au Tome des Préjugez: on lui donnera une liſte des Auteurs qu'il a omis dans le Tome des Critiques Hiſtoriques, dans celui des Grammairiens, dans celui des Traducteurs, dans celui des Poëtes: & afin qu'il ſache ce qu'il en doit écrire, on lui marquera ce qu'on en a écrit. Enfin on lui citera de bons livres, où les Critiques ont dit beaucoup de bien des Auteurs qu'il a déchirez, & beaucoup de mal des Auteurs qu'il a exceſſivement loüez.

Cependant ces Lettres lui apprendront ce qu'il a entrepris, & ce qu'il a éxécuté; ce que c'eſt que ſon Recueil, & ſon érudition; quelle intelligence il a de la Langue Françoiſe, & de la Latine; comment il raiſonne, & comment il juge; ſa maniere de penſer, & d'exprimer ſes penſées; ce qui paroît de vivacité, de délicateſſe, & d'honnêteté dans ſon Ouvrage; quelles regles il s'eſt preſcrites, & quelle a été ſon exactitude à les obſerver; avec quelle égalité il s'eſt propoſé de parler des Auteurs, & avec quelle ſorte d'indifférence il en a parlé. Tout cela entre aſſez d'ordre dans les quatre Entretiens, qui ſont le fonds des quatre Lettres qu'on lui a écrites.

Les perſonnes qui ont eû part à ces Entretiens, & qui communiquent leurs réflexions à M. B. n'éxigent de lui aucune reconnoiſſance: ainſi ils ne veulent point qu'on les

les nomme. Toute la grace qu'on lui demande, eſt que s'il trouve que ces réflexions ſoient judicieuſes, il en profite en ſe corrigeant. Cela vaudra mieux que de perdre le temps à déterrer ceux qui les ont faites.

L'Auteur des Lettres a jugé à propos de ſe cacher; il craint l'Auteur des Jugemens. Il eſt formidable; il a trouvé le ſecret de ſe multiplier; de ſorte que lors qu'on croit n'avoir à faire qu'à M. Adrien Baillet, on eſt fort ſurpris d'avoir en tête,

Dom. André Taillebi,
Dom. Leandre Tibial,
M. Tibere Dallain,
M. Labadie Trinel,
Badallis Arerin,
Dante Allibert,
Jaline Dalbret.

Le P. René Dalbiliat,
Le P. Trajan de Bille,
M. Tarin Dabeille,
Le Sieur Elie Daltinbar,
Le Robin Daitel,
Abelli de Ranti,
Irin de la Table,

Elien Dalbirat,
Jean Daille R. B. T.
Le P. Briet de Lalain,
Nitar de Bellai,

Daniel Alibert,
Daniel Retabli,
Atanar de Billi,
Eilin Dalbatre,

Et ce qui effraye davantage, Le Diable tiran.

Il y auroit de la témérité d'attaquer ouvertement un homme ſi bien accompagné, & qui nous déclare dans les ANTI, *que M. Adrien Baillet, en vertu du rare talent qu'il a pour l'Anagramme, ne marche jamais qu'avec les Doms, les Peres, les Meſſieurs, & le Diable qu'on vient de nommer, & ſans* Bien de l'attirail.

Après tant de beaux noms, l'Auteur des Lettres n'a-t-il pas raiſon de ſupprimer le ſien, & pour ſon honneur, & crainte d'Anagramme?

REFLEXIONS
SUR LES
JUGEMENS
DES
SAVANS,

PREMIERE LETTRE.

MONSIEUR,

J'ai lû vôtre ouvrage; j'ai commencé par le cinquiéme Tome: c'eſt le premier qui me ſoit tombé entre les mains Vous marquez dans un endroit de vôtre Eclairciſſement, que vous aurez de l'obligation à ceux qui vous feront connoître vos fautes: je veux vous obliger.

Je me déclare d'abord; je ne prens point de parti entre ceux que vous appellez vos adverſaires, & vous. L'Auteur de la piece de vers qui porte pour titre, *Aſinus in Parnaſſo*, fait de vous des comparaiſons deſavantageuſes; il a des ſonges ſur vôtre perſonne. Un autre Poëte imagine des Etymologies, pour animer ſa lyre, & égayer ſes vers. Vous oppoſez Etymologie à Etymologie: je ne ſai ſi celle qui vous plaît ſi fort, ſe trouve au goût du Préſident Baillet, que vous citez pour vous faire honneur; je doute qu'il veuille devoir ſon nom à la couleur *Baye*. Vous dites que l'Auteur des premiers petits vers, qui ont couru contre vous, a la groſſiereté de l'animal, auquel il vous compare; de vôtre pleine puiſſance vous le reduiſez au rang des méchans Poëtes: je n'entre pas dans vos différens; le Public vous fait juſtice à tous deux. Je prétends ſeulement vous faire

Lett. I. faire part de quelques Entretiens que j'ai eûs sur vôtre ouvrage avec deux ou trois de mes amis également savans & de bon goût. Le premier est un Abbé de qualité, Docteur de Sorbonne à bon titre, & que l'École n'a point gâté. Le second est un Chevalier de Malthe, d'un esprit agréable, aisé, vif & poli, & qui a autant de Lettres, que s'il avoit employé à l'étude le temps qu'il a mis à faire ses Caravannes, & à se rendre habile dans la Marine, & au métier de la guerre. Vous connoissez un troisiéme Savant d'un autre caractére, chez qui M. le Chevalier est logé, & qui sera aussi d'un de nos Entretiens: mais j'en parlerai dans le temps; & ce que j'en dirai vous le fera assûrément reconnoître. Pour moi, je n'ai pris que la qualité d'Académicien: & ce que je puis vous dire, sans blesser la modestie, est que je raporte fidellement les sentimens des autres, & j'écris nettement les mieus.

Peu de jours après que vôtre ouvrage eût paru, n'en aiant encore rien lû alors, je me trouvai dans une Assemblée, où étoient les deux Messieurs que je viens de vous faire connoître. L'un & l'autre avoient lû vôtre premier Tome, on s'en entretint.

Tous convinrent que l'idée de vôtre ouvrage étoit fort bonne, & fort utile, & qu'il seroit à souhaiter, premiérement, qu'il y eût un homme assez éclairé, & assez habile, pour pouvoir juger de tous les Livres qui se trouvent à présent dans le monde, sur quelques sujets qu'ils aient été faits; assez équitable, pour en juger sans préoccupation; assez laborieux, pour en faire une éxacte discussion, & pour donner au public le jugement qu'il en auroit porté; assez bon Ecrivain, pour engager par la beauté de son stile à lire avec plaisir les importantes instructions qu'il auroit données: secondement, que le monde fût tellement persuadé de la capacité, du discernement, & de la probité de cet Ecrivain, qu'on voulût s'en tenir à ses décisions.

Il parut à cette Assemblée, que ce seroit là le guide, que l'on cherchoit dans le chemin des Sciences; parce qu'il donneroit la connoissance des bons livres, qui en sont les sources, & montreroit ainsi les voies les plus sûres & les plus courtes, pour les acquerir.

L'on demanda ensuite, si vous étiez cet comme extraordinaire. Lett. I.

Pour s'en éclaircir, l'on voulut savoir qui vous étiez, & quelle étoit vôtre capacité. Monsieur l'Abbé, qui voioit fort feu Monsieur le premier Président de Lamoignon, nous dit, Je vous apprendrai, Messieurs, qui est l'Auteur du Livre dont nous parlons: c'est le Bibliothéquaire de Monsieur l'Avocat General de Lamoignon.

Quoi! se récria Monsieur le Chevalier, c'est Baillet, qui propose un dessein d'ouvrage, où il s'agit de faire le procès à tous les Auteurs qui ont écrit, & à tous les Livres qui ont paru depuis la création du monde, excepté peut-être, au vieux & au nouveau Testament! Je dis, peut-être: car que fait-on si l'envie ne lui prendroit pas de publier les Jugemens des Savans sur les Livres sacrez? & comme il fait profession de rapporter le bien & le mal, ne feroit-il pas assez homme d'honneur, pour nous aprendre ce que les libertins & les impies ont écrit sur les Prophetes & sur les Evangélistes? à moins que par un juste privilege, il ne traite les Saintes Ecritures, comme ces Livres favoris, dont il ne fait aucun préjugé desavantageux.

Oui, Monsieur, repliqua Monsieur l'Abbé, ce Baillet que vous avez vû autrefois en passant au Séminaire de Beauvais. Non, Monsieur, interrompit Monsieur le Chevalier, je n'ai pas vû Baillet au Séminaire de Beauvais, mais au College de la ville de Beauvais, où il enseignoit une basse classe.

Et bien Monsieur, c'est ce Baillet, le même, qu'un Chanoine de la Cathedrale de Beauvais a donné depuis à Mr. l'Avocat General de Lamoignon, qui a commencé le Recueil de Critique, dont nous parlons.

J'en suis surpris, repartit Monsieur le Chevalier: la qualité de Bibliothéquaire donne-t-elle à Baillet un caractére suffisant pour entreprendre & pour soûtenir un semblable dessein? Avant qu'il entrât dans la Bibliothéque dont il a le soin, il avoit quelque connoissance des Auteurs, il savoit un peu de Grec, & autant de Latin, & n'avoit pas plus d'esprit qu'un autre. L'air de cette Bibliothéque l'auroit-il transformé tout à coup en un autre homme? L'esprit des Auteurs, répandu dans

tous

Lett. I. tous les Livres qui la composent, feroit-il passé par une nouvelle transfusion dans celui du Bibliothéquaire? Les Auteurs du siécle d'Auguste lui auroient-ils formé le goût, afin de le rendre l'arbitre du bon sens?, Toutes les Sciences se feroient-elles arrangées d'elles-mêmes dans sa tête selon l'ordre de sa Bibliothéque? Chaque Auteur lui auroit-il apris sa langue, afin qu'il pût les entendre tous, & les censurer les uns après les autres? J'ai peine à croire que B. soit en état de prononcer avec autorité & avec connoissance de cause, sur tous les Livres les plus considérables qui sont dans le monde.

Assurément, dit Mr. l'Abbé, les premiéres études & l'éducation de B. ne sont pas des préjugez favorables pour son Livre: mais il me semble, Monsieur, ajoûta-t-il, que vous portez la chose trop loin. A la vérité l'on ne peut pas dire que B. soit un génie, ni qu'il ait pénétré dans les mystéres des Sciences; je ne me suis pas aperçû qu'il eût le don des Langues; j'ai remarqué au contraire qu'il ne sait pas la nôtre; il déclare qu'il écrit sans affectation, & cela est vrai, pour ce qui regarde le stile: je crois que ce seroit inutilement qu'il affecteroit d'avoir de la délicatesse; mais il peut éxecuter sans tout cela le dessein qu'il a entrepris.

Si B. se faisoit le juge & l'arbitre des Auteurs, il auroit besoin de tous les avantages que vous souhaitteriez qu'il eût; mais il fait profession de ne pas juger, & de raporter seulement les Jugemens des autres: or ce dessein ne demande pas une si grande pénétration d'esprit, ni une si vaste étenduë de savoir, que vous pourriez vous l'imaginer.

Vous dites, Monsieur, que B. fait profession de ne juger d'aucun Livre, repliqua Mr. le Chevalier; tiendra-t-il sa parole? il est fort décisif. Mais soit qu'il juge des Auteurs, ou qu'il n'en juge pas, il me semble qu'il doit être capable d'en juger pour faire son Recueil. Ce qui me le fait dire, est ce qu'il écrit lui-même touchant les grands effets que doit produire son Ouvrage, & les fins relevées qu'il se propose. Il dit à la fin de son Avertissement, *qu'il ose croire qu'on trouvera dans ses Livres des régles & des maximes de la bonne Critique, de la Grammaire, de la Traduction, de la Poëtie, de l'Eloquence, de l'Histoire.* Ensuite il ajoûte qu'il n'a eû Lett. I. que deux choses en vûë dans son travail; la prémiere *est le divertissement honnête d'un Magistrat, qui prend plaisir à se délasser des pénibles fonctions de sa charge, parmi les délices innocentes de sa Bibliothéque.* La seconde *est l'utilité de Monsieur son fils dans l'ordre de ses études, dont les fondemens pourront devenir plus solides par l'amour & la connoissance des Livres.* Comme j'ai lû son premier Tome tout récemment, je crois que je vous raporte ses propres termes. Or B. ne sauroit réussir dans toutes ses vûës, qu'il ne nous donne une notion des Auteurs & des Livres, qui soit non seulement vraie, mais encore si noble & si agréable, qu'elle puisse faire le plaisir d'un des hommes du monde qui a l'esprit le plus délicat & le plus solide; si nette & si instructive, qu'elle puisse faire aimer les Livres, par la facilité qu'elle donne à les connoître, & à les entendre; enfin si juste, & si sensée, qu'elle puisse servir de régle à ceux qui voudroient écrire sur les mêmes sujets. Et le moien de donner une notion des Livres, telle que celle-là, sur le témoignage des Censeurs, à moins que d'avoir la capacité de juger soi-même des Livres, & des Censeurs.

Car enfin, si je ne me trompe, B. ne peut pas me représenter parfaitement un Auteur ou un Livre sur le raport des Critiques, qu'il ne fasse trois choses. Il faut premiérement, qu'il trace en son esprit le vrai caractére de chaque Auteur, & la véritable idée de chaque Livre, après l'avoir lû; parce que sans cela il ne pourroit pas en lisant les Critiques, qui sont les Peintres des Auteurs & des Livres, démêler les traits qui ressemblent d'avec ceux qui ne ressemblent point, & distinguer ce qui est propre à représenter les Auteurs, & à faire connoître les Livres.

Secondement, il faut que B. démêle dans les Critiques les choses qui sont conformes à la parfaite idée qu'il s'est formée des Auteurs & des Livres, & qu'il ne prenne que ce qu'il trouvera de ressemblant: car sans ce choix, que seroit-ce que toutes les réflexions qu'on auroit faites sur les Auteurs, qu'un amas confus de faux traits, assemblez au hazard avec les véritables? & que produiroit cet amas, qu'une fausse & monstrueuse peinture, plus

LETT. I. propre à revolter & à embaraſſer l'eſprit, qu'à le divertir & à l'inſtruire.

Il faut enfin que B. aiant amaſſé, par la lecture des Cenſeurs, tout ce qui ſera néceſſaire pour nous donner la connoiſſance des Livres, ſépare cet amas, le diſtribue, l'arrange, & donne à chaque choſe ſa place, & ſa diſpoſition naturelle; autrement il ſeroit encore des portraits défectueux, qui n'auroient ni l'agrément, ni la reſſemblance qu'ils doivent avoir, pour plaire, pour inſtruire, & pour ſervir de régle.

Si B. doit faire ces trois choſes, comme cela paroît évident, n'eſt-il pas auſſi manifeſte, qu'il doit être capable de juger des Livres, & des Cenſeurs ſur le témoignage deſquels il écrit? Car qu'eſt-ce que ſe former l'idée d'un Auteur, après en avoir fait la lecture, ſinon en porter un jugement ſecret, mais ſain & juſte, qui repréſente fidellement ce que cet Auteur a de bon & de mauvais, ſoit dans le plan, ſoit dans l'éxécution de ſon Ouvrage?

De plus, peut-on faire le choix des jugemens, qui ſont répandus dans les Ecrits des Cenſeurs, ſans ſe faire le Juge des Cenſeurs mêmes, pour rebuter ce qui paroît faux & paſſionné, pour prendre ce qui paroît vrai & raiſonnable, & pour ne point omettre ce qui eſt neceſſaire, en retranchant ce qui eſt inutile?

Enfin donner à tous les articles, qu'on a triez dans les Cenſeurs, leur place, leur étenduë, leur proportion convenable, n'eſt-ce pas dreſſer des Arrêts? & n'en ſeroit-ce point en effet, s'ils avoient été prononcez par un homme qui fût revêtu du caractére & de l'autorité de Juge?

Avouez donc, Monſieur, conclut Monſieur le Chevalier, en regardant M. l'Abbé, que B. aiant deſſein de nous donner une notion éxacte de tous les bons Livres, ſur le jugement qu'en ont porté les Cenſeurs, doit lui même pouvoir juger des bons Livres, & des jugemens des Cenſeurs.

Sans mentir, Monſieur, repliqua Mr. l'Abbé, vous avez trop bonne opinion de B. A la vérité vous faites le plan qu'il faudroit ſuivre pour éxécuter parfaitement ce merveilleux deſſein; mais vous croiez que B. veut faire quelque choſe de parfait, & vous vous trompez. Vous jugez de l'Ouvrage, par les eſpérances dont l'Auteur le flatte; & ce n'eſt point par là qu'il en faut juger. Il y a un endroit, où B. ne ſe flatte point, & où il nous apprend ce qu'il penſe de ſon Recueil. & ce qu'on en doit penſer; tenons-nous en là. Voici comme il parle, dans l'article XIII. de ſon Avertiſſement. „ Je ne conſidére „ ce Recueil, que comme une premiére „ ébauche, & comme un eſſai aſſez léger „ & ſuperficiel, ou comme une épreuve „ encore toute brute & fort imparfaite de „ ce qu'on pourroit faire dans la ſuite, „ ſur un ſujet ſi important & ſi néceſſai„ re ". Vous voiez que ce ſentiment-là eſt raiſonnable, & ne doit révolter perſonne. LETT. I.

Mr. le Chevalier, dont le génie également juſte & élevé imagine toujours les choſes d'une maniere parfaite, regarde l'Ouvrage de B. comme un prodige d'érudition & de bon ſens, comme un chef-d'œuvre de Critique, comme un Livre qui contient le précis de tous les Livres, & qui nous en apprend la valeur; & ſur cette noble idée, il demande, depuis quand eſt-il venu d'enhaut à B. tout ce qui eſt néceſſaire pour éxécuter une ſi grande entrepriſe? & moi je réponds; B. n'a reçû aucun nouveau préſent du Ciel; il ne veut qu'ébaucher ſon deſſein, & que l'éxécuter ſuperficiellement; & il a de ſon fonds tout ce qu'il faut pour cela.

Il a fait toutes ſes études dans le Collége de Beauvais, où on n'enſeigne ni la Théologie, ni le Droit Canon, ni le Droit Civil, ni les Mathématiques, ni la Medecine; & s'il n'a pas appris parfaitement toutes ces Sciences-là dans les Livres, ce n'eſt pas ſa faute. Tandis qu'il a été en Province, ſa Claſſe, & enſuite ſa Cure, lui ont emporté la meilleure partie de ſon tems: & depuis qu'il eſt à Paris, ſa Bibliothéque & ſon Catalogue l'ont d'abord occupé tout entier, & puis il a donné ſes ſoins à ſon illuſtre Eléve. Durant qu'il lui montroit à lire, il a fallu qu'il ſe ſoit rendu capable de lui enſeigner le Latin & le Grec. Je puis dire qu'il ne ſavoit pas fort bien le Latin: il y a quelques mois qu'il me montra une Piéce Latine de ſa façon (c'eſt la Préface d'une partie de ſon Catalogue) il m'aſſûra qu'il ne l'avoit encore fait voir à perſonne; je n'eûs point de peine à le croire; & je lui con-

LETT. L. conseillai, avant que de la montrer, de la faire corriger par le Pere Rapin. Il n'eſt pas probable, qu'un Profeſſeur en Grammaire Latine ſache mieux la Poëtique, la Rhétorique, la Philoſophie, l'Hiſtoire, que le Latin. Tout cela prouve que B. a beaucoup de diſpoſition, pour faire *une prémiére ébauche, un eſſai léger, & ſuperficiel, une épreuve encore toute brute & fort imparfaite.* Et c'eſt ſur ce pied-là que nous devons conſidérer ſon Recueil.

J'y conſens, Monſieur, repartit Mr. le Chevalier: je croirai même, ſi vous voulez, ce que l'Auteur ajoûte, que ſon Recueil pourroit bien avoir le ſort du Dictionnaire de Calepin, qui étoit, dit-il, un Ouvrage pitoyable, lors qu'il ſortit des mains d'Ambroiſe Calepio, mais qui à preſent qu'il eſt parfait, n'a plus rien de Calepin, que le titre & le nom.

C'eſt une grande ſageſſe à B., dit Mr. l'Abbé, de parler fort modeſtement de ſon Ouvrage, & d'en appréhender le ſuccès: il ſait qu'il rapportera la cenſure d'un grand nombre de Livres qu'il n'aura point lûs; il ſait qu'il parlera de pluſieurs Auteurs, qui traitent de Sciences qu'il n'entend point, ou qu'il entend fort peu; il ſait encore que les Bibliothéques, ſur leſquelles il compte, & où il trouvera les jugemens des Critiques, ſont des ſources peu ſûres, & que les Critiques ſont ſouvent des Juges paſſionnez; il ſe défie même des mémoires de ſes amis, & craint qu'ils ne l'aient mal informé: ce ſont là de bonnes raiſons d'appréhender, que ceux qui réformeront ſon Recueil, n'en conſervent pas grand'choſe.

Mais quelle apparence, Monſieur, reprit Mr. le Chevalier, que B. n'ait pas lû les Livres, ſur leſquels il entreprend de nous inſtruire, & qu'il ne ſache pas les Sciences, dont traitent les Auteurs, qu'il veut nous faire connoître? Si cela étoit, quelle eſtime pourrions-nous faire de ſon Recueil?

Le moïen, repartit Mr. l'Abbé; que B ait lû tous les Livres dont il rapportera la cenſure, & tous les Livres d'où il aura tiré la cenſure qu'il rapportera? Ces Livres ont été écrits en différentes ſortes de Langues; pluſieurs de ces Livres ſont demeurez dans la Langue naturelle des Auteurs, ſans qu'on les ait traduits: B. ne ſait pas toutes les Langues; il nous LETT. L. rapportera donc la cenſure de pluſieurs Livres, qu'il n'aura pas lûs.

Baillet n'en convient-il pas lui-même, lors qu'il nous promet de rapporter des Jugemens des Savans, ſur un plus grand nombre de Livres, qu'il ne ſera poſſible d'en lire à chaque particulier? Il eſt trop modeſte pour vouloir que nous croïons, qu'il a lû plus de Livres, que nul de nous n'en peut lire. S'il eſt donc vrai que nous ne puiſſions pas lire tous les Livres dont il nous parlera, il faut qu'il avouë qu'il nous parlera de beaucoup de Livres, que lui-même n'aura pû lire.

De plus, B. touchera quelque choſe de toutes les Sciences: en rapportant la cenſure des Auteurs qui en ont écrit: croïez-vous que B. poſſede toutes les Sciences? Pour moi je ne penſe pas qu'il ſoit aſſez vain, pour vouloir qu'on croïe cela de lui: il faut donc convenir qu'il n'entendra pas beaucoup d'Auteurs, dont il nous rapportera la cenſure. Auſſi en nous promettant la Critique des Auteurs, il ne s'engage pas à nous parler ſeulement de ceux qu'il aura lûs, & qu'il entendra: cela n'eſt pas néceſſaire pour *un prémier eſſai, & une légére ébauche.*

Fort bien, reprit Mr. le Chevalier, j'aurai autant d'eſtime du Recueil de B. qu'en mérite l'idée que vous m'en faites concevoir. Ce Recueil donnera aux Critiques, aux Grammairiens, aux Traducteurs, aux Poëtes, aux Orateurs, aux Hiſtoriens, & à tous les autres, des régles fort imparfaites; il cauſera des plaiſirs fort légers, il contiendra des inſtructions fort ſuperficielles, & paroîtra à tout le monde ce qu'il a paru à l'Auteur, *une épreuve encore toute brute.*

Trouvez bon, Meſſieurs, dis-je à Mr. l'Abbé & à Mr. le Chevalier, que ſur ce que vous venez de m'apprendre du Recueil de B. j'en faſſe une eſpece d'horoſcope. Tout imparfait qu'il eſt, il ne laiſſera pas de plaire à beaucoup de gens. Un compilateur apprend toûjours bien des choſes qu'on ne ſait point, ou rafraîchit la mémoire de celles qu'on a ſûes: l'on veut être ſavant à peu de frais, & l'on eſt bien aiſe de voir ramaſſé dans un même Livre ce qui étoit diſperſé dans pluſieurs. Les Doctes de profeſſion ſont ordinairement chagrins: ils aiment les Critiques, & approuvent volontiers ceux qui blâment les

Lett. I. autres. Les Savans ont sur chaque chose des opinions particulières, qui sont autant de préjugez contre les Livres qu'ils lisent. Si B. vient à reprendre dans les Livres ce qu'ils y auront eux-mêmes censuré, il les gagnera par là : d'ailleurs ne doutez point qu'il ne ménage tous les Auteurs vivans, qui seroient capables de nuire, ou de servir à sa réputation : s'il sait que ses amis les plus puissans aiment ou haïssent de certains Livres, il flattera leur passion, il rapportera les jugemens favorables aux Livres qui seront de leur goût, & contraires à ceux qui n'en seront point; & l'on n'est guéres à l'épreuve de cette complaisance. Les demi-savans, gens ordinairement entêtez, & qui sont en grand nombre, admirent les compilations, & les loüent excessivement. Ainsi plusieurs sortes de personnes, engagées par des intérêts différens, pourront donner cours au Recueil de B. & ce Recueil avec tous ses défauts pourra bien faire fortune.

Je ne sai, Monsieur, si vôtre prédiction sera véritable, repartit Mr. le Chevalier : elle est fondée sur des conjectures fort douteuses ; B. peut se perdre par les moiens mêmes, par où vous dites qu'il peut réüssir. Je conviens que les Docte ont des opinions particulières, mais ils s'accordent rarement dans leurs opinions : si donc B. gagne les uns, en donnant dans leur sens, il révoltera les autres, qui auront des préjugez contraires. Il est vrai que le chagrin est comme naturel aux Doctes, & que la censure est un de leurs plus grands plaisirs : mais selon vos conjectures, B. ne censurera pas toûjours; & ces Doctes fâcheux, qui ne se plaisent qu'à la Critique la plus sévére, l'abandonneront dès qu'il cessera de censurer, beaucoup plus quand il loüera avec excès.

Au reste, Monsieur, tous les Savans ne sont pas prévenus, ou de mauvaise humeur : nous en connoissons de fort raisonnables, qui jugent équitablement des Livres & des Censeurs. Ceux-ci ne soufriront pas, que le Bibliothéquaire entreprenne avec un esprit de partialité de décrier un bon Livre, ou d'en préconiser un méchant; ni qu'il se déclare contre les Auteurs d'une Société pour ceux d'une autre; ni qu'il aille déterrer dans de grands Ouvrages des endroits défectueux, pour insulter à des Auteurs morts, dont il devroit respecter jusqu'aux cendres, & devant qui il tremble roit s'ils étoient encore vivants. Quand on est Savant en honnête homme, l'on ne prend jamais que le parti de la Raison, & l'on fait toûjours justice à l'Auteur, à l'Ouvrage, & aux Critiques. Assurez-vous donc, Monsieur, qu'on ne pardonnera au Bibliothéquaire ni les censures, ni les loüanges outrées. Si l'on s'aperçoit qu'il ait de l'indulgence, on ne s'en taira point; & s'il fait paroître de la passion, l'on ne manquera pas de la découvrir & de la condamner. Ainsi, Monsieur, conclut M. le Chevalier en me regardant, vous voiez que l'horoscope du Livre de B. est quelque chose de fort équivoque, & que le succès en est au moins très-incertain. Lett. I.

Pour commencer à vérifier le pronostique que Mr. le Chevalier vient de faire, dit Mr. l'Abbé, je vous avoue que moi, qui ne connois presque point de Jésuites, hors le Pere Rapin, & le Pere Bouhours, j'ai été choqué de voir que B. cherche à chagriner leur Compagnie. Or l'esprit de prévention, dès qu'il paroît dans un Auteur, décrédite extrémement un Livre, & révolte toutes les personnes équitables.

J'avois fait la même réflexion que vous, poursuivit Mr. le Chevalier, & je n'ai pû lire sans indignation l'invective injurieuse que fait B. contre le Pere Theophile Raynaud, sans que son sujet l'y porte, ni qu'aucune bonne raison l'y engage. (*a*) En parlant des Critiques chicaneurs, il dit, que leur *engeance* est non seulement préjudiciable à la République des Lettres, mais encore à la Religion. Il le prouve par le sentiment & par la pratique des Saints Peres, qui avoient grand soin de préserver l'Eglise du venin de cette sorte d'empoisonneurs. Il cite ensuite le Pere Theophile Raynaud : il dit que ce Pere a traité amplement ce sujet-là, & qu'il a montré sensiblement par des exemples l'abus que l'art de chicaner pouvoit faire des paroles les plus saintes de l'Ecriture même, & du Symbole. Voilà tout ce que la raison lui permettoit de dire sur ce sujet, & si la passion ne s'en fût mêlé, il n'en auroit pas

(*a*) 1. tome p. 38.

Lett. I. pas dit davantage. Mais il n'en demeure pas là: il raporte une centure du Symbole des Apôtres, qu'il tire d'un endroit des Ouvrages du Pere Theophile Raynaud; & puis faisant semblant de ne se plus souvenir que ce Pere ne produit cette censure, que comme un exemple, pour faire sentir le mal que l'esprit de chicane seroit capable de causer, & pour en imprimer de l'horreur, il dit dans un transport de zele: „ Je ne vois pas bien quel jeu cet Auteur „ très-Catholique a voulu jouer, en jouant „ ainsi nôtre profession de Foi. Je ne sai „ si c'est pour les personnes simples & fa„ ciles à être scandalisées, ou si c'est pour „ les prétendus esprits forts qu'il a fait „ cette piece, & s'il a voulu rendre ser„ vice aux Sociniens, ou aux Déistes.

Il me semble, Messieurs, qu'il n'y a que l'aigreur qui s'exprime de la sorte. Lors qu'un Auteur a déclaré qu'il apporte la censure du Symbole des Apôtres, pour prouver qu'il n'y a point de passages si saints, qu'on ne puisse détourner dans un mauvais sens par un esprit de chicane, un homme raisonnable & de sang froid ne demande point, *Quel jeu a voulu jouër cet Auteur?* il ne l'accuse point d'avoir joué nôtre profession de Foi, ni d'avoir voulu scandaliser les personnes simples, ni d'avoir voulu favoriser les prétendus Esprits forts, les Sociniens, & les Déistes. La passion seule, & encore celle qui aveugle, peut former de semblables accusations.

L'on ne peut pas donner le nom de zéle à la chaleur de Baillet; car le vrai zéle est éclairé, & charitable: or si B. étoit persuadé que les Sociniens pouvoient se servir de cette censure contre la Religion Chrétienne, il étoit de sa sagesse, de sa charité, & même de sa Religion de laisser cette piéce ensevelie dans le chaos des Ouvrages du Pere Theophile Raynaud, pour ne point donner des armes aux Sociniens contre nous. Si donc B. n'a pas fait réfléxion à cela, la passion l'en aura empêché; & voilà l'aveuglement: s'il y a fait réfléxion, & qu'il ait mieux aimé donner aux Sociniens des moiens de combattre la Religion Chrétienne, que de perdre une occasion de décrier un Jésuite, comment cela s'appellera-t il? En vérité cet endroit-là ne fait point d'honneur au Bibliothécaire, conclut Mr. le Chevalier: il devoit atendre une meilleure occasion de déclarer la guerre aux Jésuites. Lett. I.

Voila, Monsieur, comme Mr. l'Abbé & Mr. le Chevalier jugeoient de vos intentions. Pour moi, qui avois fait des conjectures avantageuses à vôtre Ouvrage sans l'avoir lû, j'entrepris de defendre vôtre probité, que je connoissois sur le raport de quelques personnes qui vous voient. Je leur dis donc: Assurément, Messieurs, vous ne connoissez point assez B. c'est un homme de bien; ceux qui le voient rendent témoignage à sa vertu; il a des sentimens fort sévéres; il crie hautement contre les Libraires de Hollande, qui falsifient leurs presses de libelles diffamatoires; il s'emporte contre Jurieu, de ce qu'il noircit par ses calomnies les Ordres les plus réguliers & les plus saints de l'Eglise; il se déclare contre la Comedie; il trouve à redire que Madame Dacier ait traduit Sapho en nôtre Langue lors qu'elle n'étoit que Mademoiselle le Févre; & vous le croiriez capable de vouloir décrier les Auteurs de la Société des Jesuites? quelle apparence?

Non, Messieurs, le Bibliothecaire ne hait pas les Jesuites, mais il aime la gloire: il veut acquerir de la reputation, & donner vogue à ses Livres: il voit que la satyre est au goût du siécle, & qu'elle pique d'autant plus, qu'elle attaque des personnes plus considerables: il sait que les Jesuites sont distinguez dans la République des Lettres: il les choisit, pour faire honneur à sa Critique, & s'il outre la censure à leur égard, ce n'est point par aversion, c'est par amour propre.

D'ailleurs n'est-il pas permis à un nouvel Auteur de se faire des partisans, d'interesser ses Lecteurs, & de donner à ses Livres des agrémens, qui suplément à la beauté du stile, & à la pureté du langage? B. est convaincu que les Jesuites ont beaucoup d'envieux: pourquoi ne profiteroit-il pas de cette connoissance, pour s'attirer l'aprobation d'un grand nombre de personnes, qui seront très-aises de voir qu'on ne ménage point ces Peres, & qui sauront gré à B. d'avoir satisfait la malignité de leur cœur?

De plus, B. avoit été élevé dans le Diocese de Beauvais, avant que Monsieur de Fourbin en fût Evêque: il est même de

Lett. I. de ce Dioceſe-là : il y avoit fait des amis, qui n'aimoient pas les Jeſuites : ces Meſſieurs lui ont rendu des ſervices eſſentiels : ne pouvoit-il donc pas avoir quelque complaiſance pour eux, & donner à ſa Critique le plus de pointe & de feu qu'il lui ſeroit poſſible contre les Auteurs de la Société ? Je ſuis aſſuré que ſi l'on propoſoit ce doute-là aux Caſuiſtes de Port-Royal, ils prononceroient en faveur de B. & ſoûtiendroient que cette opinion eſt la plus probable.

Enfin comme B. entreprenoit avec aſſez peu de capacité un grand Ouvrage, & qu'il ne pouvoit l'exécuter ſeul, même imparfaitement, il falloit dans les régles d'une bonne conduite, ou qu'avant que d'entreprendre ce grand travail, il fût aſſuré d'être ſecouru, ou que l'aiant entrepris, il engageât d'habiles gens à le ſecourir au beſoin : car les Bibliothéques ne me paroiſſent pas une ſuffiſante reſſource. Or ſi B. étoit convenu avec Meſſieurs de Port-Royal, avant que de commencer ſon premier Tome, & qu'ils l'euſſent déja aidé en quelque choſe, ne devoit-il pas reconnoître le ſervice qu'il venoit d'en recevoir, & mériter celui qu'il en attendoit ? & pouvoit-il moins faire pour cela, que de leur ſacrifier quelques Jeſuites ?

Mais ſi B. n'étoit pas aſſuré du ſecours de Port-Royal, ne devoit-il pas ſe le procurer ? & pouvoit-il mieux s'y prendre, qu'en montrant, par des exemples ſenſibles, qu'il cenſureroit impitoiablement les Livres des Auteurs, que ces Meſſieurs n'aiment pas ? qu'en réveillant ainſi la paſſion dominante de ces Meſſieurs ? qu'en leur faiſant venir l'envie de joindre leurs forces aux ſiennes ? qu'en leur offrant un moien commode, d'inſérer dans un Livre autoriſé toutes les malignes réflexions qu'ils auroient faites, en liſant les Ouvrages de la Société ? Pourquoi blâmer cet artifice ? un homme foible ne doit-il pas chercher de l'appui où il peut en trouver ? N'appellez donc point averſion ce qu'on doit apeller reconnoiſſance, complaiſance, amour de la gloire, engagement, interêt, ou même néceſſité.

Il faut avoüer, Monſieur, repartit Mr. le Chevalier, que rien n'eſt plus éloquent & plus perſuaſif, que le tour que vous donnez aux intentions de B. Je ne penſe pas qu'il y ait deux ſentimens là-deſſus. Tout ce que nous ſommes ici, nous tombons d'accord avec vous, que le Bibliothécaire ne hait pas les Jeſuites : ſes plus puiſſans amis ne le ſouffriroient pas : mais nous croions, comme vous, qu'il aime Meſſieurs de Port-Royal : & vous en ſeriez beaucoup plus convaincu, ſi vous aviez lû ce qu'il écrit des Livres Anonymes, à l'occaſion des préjugez : vous verriez comme il fait l'éloge de ceux dont il fait le nom. Lett. I.

Ce ne ſont encore là que des ſemences, dit Mr. l'Abbé : attendons les fruits, & nous jugerons mieux.

La converſation alloit tourner ſur un autre ſujet, lors qu'un de ceux qui étoient préſens demanda ſi vous étiez de l'Academie Françoiſe. Comme on eût répondu que non, il demanda ſi vos premiers volumes vous en feroient mettre. L'on raiſonna quelque temps là-deſſus : mais il ne faut pas tout dire dans une premiére Lettre ; celle-ci contient aſſez de choſes, qui peuvent vous être utiles, & vous apprendre avec combien de zéle je ſuis,

Monſieur,

Vôtre très-humble, &c.

Le 1. de Mai 1687.

SECONDE LETTRE.

Lett. II.

VOus ſerez content de ma régularité, Monſieur. Je vous avois promis de vous aprendre la ſuite de l'Entretien, qui a fait le ſujet de ma premiére Lettre : je vous tiens parole.

Je vous ai dit, que dans l'aſſemblée où je m'étois trouvé, l'on avoit demandé ſi vos premiers volumes étoient propres à vous procurer une place dans l'Academie Françoiſe. Vous devez vous ſavoir bon gré d'avoir produit un Ouvrage, dont les premiers eſſais fondent une diſſertation ſi honorable. L'on ne fit qu'entamer la queſtion dans l'Entretien dont je vous ai parlé : mais on l'a traitée à fonds depuis peu : & comme on a répeté ce qu'on avoit déja dit de meilleur ſur le même ſujet, ce ſera vous achever le récit du premier

Lett. II. mier Entretien, que de vous faire le detail du ſecond.

Vous ſaurez donc, Monſieur, qu'une affaire que j'avois en Province, & qui m'avoit obligé à y aller lors qu'on débitoit vos premiers volumes, étant terminée, je revins à Paris quelques mois après que les derniers eurent paru. Dès que je fus de retour, je renouai les commerces que j'avois avec mes amis, ſur tout avec Monſieur l'Abbé, & Monſieur le Chevalier.

Ayant fait mes viſites de cérémonies, je me rendis dernièrement après le dîner d'aſſez bonne heure chez Monſieur le Chevalier : j'y trouvai Monſieur l'Abbé. A peine étois-je entré, que le premier me dit : Vous venez fort à propos, Monſieur, pour nous aider à examiner une queſtion, qui étoit demeurée comme furciſe depuis vôtre départ, & qui ſe réveille à vôtre retour, à l'occaſion du procès que vous avez vous autres Meſſieurs de l'Academie Françoiſe, contre Monſieur l'Abbé de Furetiere. Il avoit été exclus de l'Academie, avant que vous allaſſiez en Province, & je croi que vous y avez contribué, au moins de vôtre voix : l'on parle plus que jamais de donner ſa place à un autre, pour le chagriner, & l'on demande ſi B. mérite de la remplir.

Ce que je puis vous dire, Monſieur, repliquai-je, c'eſt que ſi l'on veut gratifier un ami de Monſieur de Furetiere, B. a ſujet d'eſperer. Monſieur de Furetiere lui a donné des marques de ſon eſtime, il l'a loué dans ſes Ecrits : c'eſt, je penſe, dans un de ſes Factums.

Les louanges & l'amitié de Monſieur de Furetiere, répondit Monſieur l'Abbé, ſont de méchantes recommandations auprès de Meſſieurs de l'Academie Françoiſe. Auſſi B. a-t-il d'autres titres que ceux-là, pour appuier ſes prétentions : ſon propre mérite le recommande aſſez.

Aſſûrement, dit Monſieur le Chevalier, en riant, B. a de bons titres pour demander une place dans l'Academie Françoiſe. Je ne connois perſonne plus capable que lui d'autoriſer par ſon exemple cette belle liberté de langage & de ſtile ſi vantée par Dupleix, & d'affranchir nos Auteurs de cette exactitude ſcrupuleuſe, qui eſt une eſpéce de ſervitude, que Monſieur de Vaugelas impoſe à nos meilleurs Ecrivains, & à laquelle l'Auteur des Doutes & des Remarques nouvelles ſur la Langue Françoiſe voudroit aſſujettir tout le monde. Lett. II.

Sérieuſement, repris-je, B. ſeroit très-propre à ſervir en cela le public. Nous autres François, nous aimons le changement juſques dans le langage : il y a trop de temps que nôtre Langue eſt en ſa pureté : quelque mêlange de la Dialecte Picarde, je ne ſai quoi de plus fort, de plus bruſque, de moins penſé, réveilleroit le goût, & piqueroit davantage, que tout ce rafinement, tous ces tours, & toute cette délicateſſe qu'on affecte aujourd'hui, & dont on commence à ſe laſſer, parce qu'elle coûte trop, & qu'elle ne ſe fait ſentir qu'à fort peu de perſonnes.

Or nul n'a plus de diſpoſition naturelle à tempérer la pureté de nôtre Langue, à modérer ces excès de fineſſe, de politeſſe, de naïveté, & à faire cette eſpece de changement dans le langage, que le Bibliothécaire.

De la maniére dont vous vous y prenez, Meſſieurs, nous dit Mr. l'Abbé, vous n'examinez point la queſtion ; vous la decidez : & ſi ce que vous dites à l'honneur de B. prouve quelque choſe, il ne mérite pas ſeulement d'être de l'Académie Françoiſe, il eſt encore deſtiné de Dieu pour la réformer.

Je vous prie, Meſſieurs, quittons ces airs de plaiſanterie ; prenons en de plus ſéants à la diſſertation ; & pour entrer dans nôtre ſujet, on ne peut pas douter que B. ne ſoit ſavant.

Je doute qu'il le ſoit, comme doit l'être un Académicien, reprit Mr. le Chevalier. La ſcience propre d'un homme de l'Academie Françoiſe eſt beaucoup plus rare qu'on ne penſe : toute ſorte d'érudition ne lui convient pas. L'Hiſtoire ancienne & moderne, les Mathematiques, la Theologie, la Medecine, la Phyſique même, ſont de belles Sciences ; elles peuvent bien faire honneur à un Academicien ; mais elles ne peuvent pas donner entrée dans l'Academie Françoiſe. Un Academicien doit ſavoir les belles Lettres ; & il doit les ſavoir en galant homme. Il faut qu'il ait lû tous les bons Auteurs Grecs, Latins, & François. Il faut qu'il ſache les Poëtes Grecs, Latins, Italiens, Eſpagnols, & les nôtres : il doit pouvoir montrer le fort & le foible de tous les

Lett. II. Ouvrages d'eſprit, qui ont été faits en ces Langues-là. Par exemple, il doit être prêt à dire ſon ſentiment ſur tous les excellens Poëtes Héroïques, depuis Homere & Virgile, je dirois juſqu'au Pere le Moine, s'il avoit plus de douceur dans le vers, & plus de vrai ſemblance dans les fictions; mais je dis juſqu'au Taſſe. Il doit pouvoir prononcer ſur tous les excellens Poëtes Tragiques, depuis Sophocle & Euripide, juſques à Corneille, & à Racine; ſur tous les Comiques, depuis Ariſtophane & Ménandre, Plaute & Térence, juſqu'à Moliere; ſur tous les Satyriques, depuis Lucile & Horace, juſqu'à Regnier & à Deſpreaux; ſur tous les Lyriques, depuis Pindare & Horace, juſques au Pere Commire & à Benſerade; de tous les faiſeurs de Fables, depuis Eſope & Phédre, juſqu'à la Fontaine; de tous les faiſeurs de Chanſons, depuis Anacreon, juſqu'à Coulange; & de toutes les dixiemes Muſes, depuis la Sapho Gréque, juſqu'à la nôtre, qui a tout le vrai mérite de la Gréque ſans en avoir les défauts.

Un Academicien doit encore être capable de juger des Grammairiens, des Orateurs, des Hiſtoriens comme des Poëtes: mais fût-il un très-habile Critique de tous les Auteurs étrangers, parlât-il Grec comme Demoſthene & Lucien, Latin comme Ceſar & Ciceron, Eſpagnol comme Guevare, & Mariana, Italien comme Villani, & Boccace, s'il ne parloit François comme Mr. de Buſſi, ou comme Ariſte & Eugene, il ne meriteroit point d'être de l'Academie Françoiſe.

Le fonds d'un Academicien, eſt la ſcience de la Langue Françoiſe: il en doit ſavoir toute la délicateſſe & toute la force, toute la hauteur & toute la naïveté, tous les tours, & toutes les figures propres du diſcours familier: rien de tout ce qui regarde nôtre Langue ne doit échaper à ſa connoiſſance, il faut qu'il doute auſſi judicieuſement que le Gentil-homme Bas-Breton, & qu'il puiſſe juger auſſi ſainement & auſſi ſûrement que Monſieur Peliſſon, & Monſieur Deſpreaux.

Le premier ſoin d'un Academicien doit être d'embellir ſa Langue naturelle, & de la conſerver en ſa pureté: s'il fait les Langues Gréque, Latine, Eſpagnole, & Italienne, il faut que ce ſoit pour garentir la ſienne du mélange de ces Langues étrangeres, ou s'il s'enrichit par le commerce qu'il a avec les Auteurs étrangers, il faut qu'il donne l'air François à tout ce qu'il reçoit d'eux, comme nos Rois donnent des Lettres de naturalité aux étrangers qu'ils reçoivent au nombre de leurs ſujets. Lett. II.

Il ne ſuffit pas à un Academicien de ſavoir nôtre Langue, il faut encore qu'il écrive poliment en François: il faut même qu'il ſoit éloquent, & qu'il ſache accommoder ſon éloquence au ſujet qu'il traite, le ſublime doit entrer dans tout ce qu'il écrit, mais il doit ſavoir ménager, & aſſortir le ſublime. En quelque genre qu'il écrive, ſes Ouvrages doivent être ſi achevez qu'ils puiſſent ſervir de modéles. On doit trouver par tout je ne ſai quoi d'aiſé, de naïf, de noble, d'exact, & d'engageant, beaucoup de force & de delicateſſe, beaucoup de juſteſſe ſans affectation, aſſez d'eſprit pour en donner même aux Lecteurs, mais encore plus de ſolide & de bon ſens, que d'eſprit & de vivacité: un air d'honnêteté qui ſoit un gage de la politeſſe de l'Auteur: en un mot, je voudrois qu'on ne reçût de l'Academie que ceux qui auroient toutes les qualitez du veritable bel eſprit, dont nous avons une ſi belle peinture dans les Entretiens d'Ariſte & d'Eugene, & qui ſeroient tels que pluſieurs que nous connoiſſons, je dirois tels que vous êtes, Meſſieurs, ſi je ne voulois ménager vôtre modeſtie.

Vous n'avez guéres ménagé mon amour propre, repartis-je, jamais je ne conçûs ſi bien qu'à préſent combien je mérite peu l'honneur que je poſſede, & qui vous eſt parfaitement dû, Meſſieurs, car Monſieur le Chevalier vient de faire ſon Portrait, & celui de Monſieur l'Abbé en voulant faire le portrait de ceux qui méritent d'être de l'Academie Françoiſe.

Sans vous dire, Meſſieurs, repliqua Monſieur l'Abbé, qu'il eſt impoſſible que je me reconnoiſſe dans une peinture qui vous reſſemble à tous deux, voyons, je vous prie, ſi nous y reconnoîtrons B. car c'eſt-là de quoi il s'agit.

Pour nous en éclaircir choiſiſſons dans le magnifique caractére que vient de faire Monſieur le Chevalier, les principaux traits qui diſtinguent un Academicien: il me ſemble qu'on peut les réduire à quatre.

Le

LETT. II. Le premier, eſt l'érudition qui conſiſte dans la connoiſſance des bons Auteurs, & principalement dans la ſcience de nôtre Langue.

Le ſecond eſt le bon ſens, ſoit pour juger des Ouvrages d'eſprit, ſoit pour en produire ſoi-même.

Le troiſiéme eſt cette vivacité, ce feu, cet enjoüement, ce ſel qui pique, qui réveille, qui réjoüit l'eſprit, & qui aſſaiſonne tout ce que l'on dit & ce que l'on écrit.

Le quatriéme enfin, comprendra l'exactitude du ſtile, la délicateſſe des penſées & des expreſſions, & cette honnêteté que l'Auteur des (*a*) Entretiens d'Ariſte & d'Eugene, appelle une certaine politeſſe naturelle, qui fait que les honnêtes gens ne gardent pas moins de bien-ſéance en ce qu'ils diſent, qu'en ce qu'ils font: voilà Meſſieurs, ce que nous avons à examiner.

C'eſt donc tout de bon, Monſieur, reprit Mr. le Chevalier que vous voulez confronter avec le Bibliothecaire, la peinture que j'ai tracée d'un Academicien: pour moi je ne voudrois pas trop faire de ceci une affaire ſérieuſe, cela n'eſt bon qu'à nous divertir: car quoi que nous prononcions, ſi Meſſieurs de l'Academie Françoiſe viennent à déliberer ſur l'article, ils ne s'en tiendront point à nôtre déciſion.

Le ſentiment des perſonnes auſſi habiles, & d'un auſſi grand diſcernement que Mr. l'Abbé, & Mr. le Chevalier, répondis-je, eſt toûjours de grand poids, & Meſſieurs de l'Academie y auroient beaucoup d'égard.

Tout ce que nous dirons ici ſera parfaitement ſoûmis au jugement de l'Academie Françoiſe, repliqua Mr. l'Abbé; mais en attendant qu'elle décide, nous pourrons examiner ſi B. mérite qu'elle décide en ſa faveur.

Nous ne ſaurions juger du Bibliothecaire que par ſes Livres, perſonne de nous ne l'ayant aſſez pratiqué, pour juger de lui par la converſation. C'eſt donc ſur les remarques que nous avons faites en liſant ſes Ecrits, que doit rouler tout nôtre entretien.

La Science des belles Lettres, eſt dans LETT. II. le caractére que vient de faire Mr. le Chevalier, le premier trait qui diſtingue un Academicien; mais quoique cette Science ſoit fort étenduë, néanmoins comme nous nous ſommes renfermez dans les bornes des Livres de B. & qu'il n'a écrit que ſur les Imprimeurs, ſur les Critiques, ſur les Grammairiens, ſur les Traducteurs, & ſur les Poëtes, nous ne pouvons pas porter nôtre vûë plus loin, encore l'endroit des Imprimeurs n'eſt-il pas de nôtre ſujet, ainſi tout ſe réduit à voir ſi B. poſſede cette partie des belles Lettres, qui regarde la belle Critique, la parfaite Traduction, la Grammaire exacte, & l'excellente Poëſie, & s'il la poſſede en un degré éminent, car il n'y a que la perfection qui donne droit de prétendre à l'Academie Françoiſe.

L'on ne peut pas nier, ajoûta Mr. l'Abbé, que B. n'ait une capacité qui s'étend à beaucoup de choſes, il a été au païs des Auteurs, il les connoît; s'il ne les a point vûs, il a au moins parlé à ceux qui les ont vûs, il ſait leurs noms, leurs ſurnoms, le jour de leur naiſſance, & celui de leur mort.

Cela eſt vrai, dit Mr. le Chevalier, il nous a même apris que quelques uns d'entre eux ont été pendus, d'autres brûlez, il nous auroit fait plaiſir de nous dire auſſi le ſujet d'une fin ſi peu conforme à leur profeſſion.

Ayons patience, Monſieur, ajoutai-je, nous trouverons cela dans la ſeconde édition, il y a aſſez d'autres choſes très-curieuſes en celle-ci.

Je l'avoüe, repartit Mr. le Chevalier; ſi je n'avois pas lû ce que B. a écrit ſur les Poëtes, je ne ſaurois pas que Jules (*b*) Scaliger a comparé Homere à une crieuſe de vieux chapeaux; ni que ce Critique a dit que les ſentimens que ce Poëte (*c*) donne à ſes perſonnages, n'auroient pas été capables de faire danſer ſon valet de cuiſine; je ne ſaurois pas, que comparer le Poëte (*d*) Prudence à Horace, c'eſt atteler un bœuf avec un âne, ni que Salmon (*e*) a quitté le nom de Jean, parce qu'il ne plaiſoit point à ſa femme; ni que (*f*) Malherbe crachoit au moins ſix fois en

(*a*) Entretiens d'Ariſte & d'Eugene, *p.* 152.
(*b*) Tome 3. p. 224.
(*c*) Tome 3. *pag.* 88.
(*d*) Tome 3. p 286. Prudence.
(*e*) Tome 4. Salmon *pag.* 77.
(*f*) Tome 4. *pag.* 198. Malherbe.

LETT. II. en récitant quatre vers; ni que (*a*) l'Etoile faiſoit fermer toutes les fenêtres en plein jour pour travailler à la chandelle; ni que Pontus de (*b*) Thiard, Evêque de Châlons ſur Saone, ne mettoit point d'eau dans ſon vin, & qu'outre ce qu'il prenoit aux heures ordinaires, il beuvoit un pot de vin tous les ſoirs avant que de s'endormir: ni mille autres points de doctrine auſſi recherchez que ceux-là.

Sans mentir, Meſſieurs, me recriai-je, le public eſt heureux de trouver un Ecrivain comme B. qui ait un caractére de mémoire propre à retenir des choſes ſinguliéres, qui échaperoient à tout autre, & aſſez d'exactitude pour ramaſſer ces précieux fruits de ſes études, & la bonté de nous les communiquer dans un Recueil: je lui tiens compte en mon particulier de la liſte qu'il nous a donnée des Varrons (*c*) de tous les ſiécles depuis M. Terentius Varro, juſqu'à Monſieur Ménage: d'autres qui aiment les injures Latines, lui ſauront gré du Recueil de celles que le P. Labbe a dites aux Hérétiques, & de celles que Joſeph Scaliger a dites aux Catholiques, & même aux ſaints Peres.

Pour moi, reprit Mr. le Chevalier, je ſuis obligé à B. de la peine qu'il a priſe de traduire la plûpart de ces injures en François, car elles ont une grace particuliére en nôtre (*d*) Langue, quand elles ſont traduites fidellement comme ſont celles-ci. C'eſt quelque choſe de fort conſolant pour un homme qui veut s'inſtruire, & qui cherche dans le Recueil de B. les Regles de la belle Critique, de trouver la maniere galante dont les Savans de profeſſion traitoient ceux qui combattoient leurs ſentimens, & de voir en liſant le Chapitre de Joſeph Scaliger, que cet homme de qualité, *ce ſouverain génie*, ſelon Monſieur de Thou, appelloit Genebrard *une bête inſolente*, Clavius *un homme de bonê, un apprenti*, Gretzer *un Mulet Loyolitique*, Ricobon *un batot*, Robortel *un grand ratiſſeur*, Feüardent *une étable d'ignorance*, le Cardinal du Perron *un Charlatan, un coureur de ruës*, le Cardinal Bellarmin *un Athée*, le Pere Coton *un fat, un bavard, un fou*, ſaint Athanaſe *un fourbe*, ſaint Ambroiſe, & ſaint Auguſtin *des ignorans*, ſaint Chryſoſtome *un orgueilleux* LETT. II. *vilain*, ſaint Jerôme *un gros âne*, *& un Moine inſenſé*, ſans parler de beaucoup d'autres complimens de cette ſorte, ni d'autres injures ſi inſames, que je n'oſe les raporter, & dont le Bibliothecaire prend ſoin de conſerver la mémoire à la poſterité. N'eſt-il donc pas vrai, qu'on lui a bien de l'obligation, que ces endroits-là donnent beaucoup d'agrément à ſon Livre, & engagent extrêmement un Lecteur honnête-homme?

Pardonnez-nous ces préludes, Monſieur, dit Mr. le Chevalier à Mr. l'Abbé: ils ne ſont pas tout-à-fait inutiles. Ils prouvent que B. ſait beaucoup de fatras; & que ſi cette Science étoit reçuë à l'Académie, il auroit un droit que perſonne ne lui diſputeroit.

Mais il s'agit de voir ſi B. ſait les Critiques, les Grammairiens, les Traducteurs, & les Poëtes. Je ne ſai pas trop comment nous pourrons le découvrir; puiſque B ſait profeſſion de ne nous parler des Livres que ſur le rapport d'autrui. Nous reconnoîtrons à la vérité, ſi B. ſait ce que les Critiques ont jugé des Auteurs; mais nous aurons peine à reconnoître s'il ſait les Auteurs mêmes, ſur leſquels il écrit.

Il me ſemble, Monſieur, répartit Mr. l'Abbé, que quand on écrit ſur un Auteur que l'on ſait, on écrit en homme ſavant, ſur tout lors qu'on ne s'étudie point à ſe cacher: & quelque étude qu'on y apporte, il échappe toûjours des traits, qui trahiſſent l'Ecrivain, & font connoître ſa ſcience.

Je n'ai pas remarqué, dit Mr. le Chevalier, que B. ſe ſoit fait un art de cacher ſa ſcience: c'eſt une maniere d'humilité, qu'il n'a point appriſe au Séminaire de Beauvais. Si donc B. fait les bons Auteurs, cela paroîtra dans la maniére dont il écrira de leurs Ouvrages. Ainſi prenons le Tome des Critiques; choiſiſſons-en un parmi les anciens, que les gens de belles Lettres doivent ſavoir; & voyons de quelle ſorte B. en écrit.

Comme ces Meſſieurs avoient formé le deſſein de s'entretenir de vôtre Recueil, avant que je fuſſe entré, vos neuf volumes

(*a*) Tome 4. *pag.* 254. De l'Etoile.
(*b*) Tome 4. *pag.* 147. De Thiard.
(*c*) 2. Tome, *pag.* 98.
(*d*) Tome 2. *pag.* 204, 205.

Lett. II. mes étoient sur la table, avec les remarques qu'ils avoient faites En attendant qu'on m'apportât les miennes, que j'avois envoyé querir, je pris les Livres de mon côté. J'ouvris la seconde partie (a) du second tome; je tombai sur Aulu-Gelle, & je dis: Messieurs, je trouve un Critique tel que nous le cherchons: c'est l'Auteur des Nuits Attiques, sur lequel un savant Jésuite a fait un nouveau Commentaire, que B. ne cite point; mais il en cite assez d'autres, qui appuyeront solidement tout ce qu'il vous plaira de décider de ce célébre Auteur.

Jugez-vous, Messieurs, qu'Aulu-Gelle ait de la délicatesse? vous en jugez comme saint Augustin: mais si vous jugez au contraire qu'il a des manieres d'élégance fort rudes, le jeune du Verdier, & bien d'autres seront de vôtre sentiment. Trouvez vous que la phrase de ce Grammairien soit belle? vous êtes de l'opinion d'Erasme, qui assure que les Savans admiroient la phrase d'Aulu-Gelle, parce qu'elle est naturelle: mais si vous trouvez le contraire vous ne laisserez pas de vous rencontrer encore avec Erasme, qui nous apprend que la phrase d'Aulu-Gelle ne plaisoit pas à tout le monde à cause de son affectation, c'est-à-dire, parce qu'elle n'étoit pas naturelle.

Peut-être que la négligence d'Aulu-Gelle vous fait de la peine? pourquoi non? elle en a fait à d'autres qu'à vous: le jeune du Verdier s'est emporté contre lui là-dessus, si nous en croyons B. Peut-être aussi jouez-vous l'éxactitude de cet Ancien? vous avez raison: Juste Lipse l'avoit louée long-tems avant vous.

Valla, Henry Estienne, le P. Vavasseur, considérent Aulu-Gelle comme un savant Critique, ils estiment son Recueil, & le mettent au rang des bons Livres; à vous permis de suivre leur sentiment: mais comme les goûts sont différens, il se peut faire que vous ne croyiez point qu'Aulu-Gelle mérite tant d'honneur, & que vous regardiez son Livre comme une compilation imparfaite mal digérée, sans ordre, & qui doit faire passer son Auteur pour un assez méchant Ecrivain. Si c'est-là vôtre pensée, B. vous apprend que Vivès en a jugé comme vous: & si le Bibliothéquaire ajoûte que le Jugement de Vivès est passionné, il vous dit en même tems que Scaliger le croioit aussi d'abord, mais qu'après y avoir fait réflexion, il l'a trouvé équitable. Lett. II.

Bornez-là vos jugemens, Messieurs, si vous voulez qu'ils soient fondez sur le Recueil de B. car je viens de vous débiter toute la doctrine de son Recueil sur Aulu-Gelle, & sur les Nuits Attiques. Jugez-vous de là qu'il sache cet ancien Critique, & son Ouvrage?

Je conclus tout le contraire, répondit Mr. le Chevalier. Car si B. avoit lû Aulu-Gelle, il nous auroit apris nettement ce que c'est que les Nuits Attiques; & sans nous laisser dans l'embarras, où nous jette toute cette contradiction des Auteurs dont il rapporte les sentimens, il nous auroit dit ce qu'il faut savoir du titre, du fonds, du stile, & de toutes les circonstances de cet Ouvrage.

Bien loin qu'il y ait lieu de croire que B. sache Aulu-Gelle, ajoûta Mr. l'Abbé, il est très-probable qu'il ne l'a point lû: au moins le cite-t-il à faux dans son Eclaircissement, & dans un endroit où il devoit parler juste. On lui avoit reproché d'avoir attribué au Pere Sirmond une Science médiocre: il répond que la *médiocrité* qu'il attribue à ce savant homme, sur un témoignage irréprochable, signifie quelque chose de parfait; que c'est *cette médiocrité, dont Horace a fait de si grands éloges*; que c'est *celle qu'Aulu-Gelle a louée dans Térence, quand il l'a opposée à l'abondance de Pacuvius, & à la sécheresse de Lucilius, & quand il a relevé l'avantage qu'il avoit d'être au milieu de ces extrémitez.* Ce sont les paroles de Baillet.

Nous examinerons ailleurs ce que vaut cette réponse, & la comparaison que B. fait de la prétenduë *médiocrité*, dont parle Horace, & de celle dont parle Aulu-Gelle: je dis seulement à présent que B. impose à Aulu Gelle.

Il est manifeste que ce Critique ne préfére point, ni n'oppose point *la médiocrité dans Terence, à l'abondance de Pacuvius, ni à la sécheresse de Lucilius*, ni qu'il ne releve point *l'avantage que Térence a d'être*

(a) 2. Tome *pag.* 101, 102.

LETT. II. *tre au milieu de ces deux extrémitez:* il ne faut pour en être convaincu, que lire l'endroit * d'Aulu-Gelle que B. cite. Je l'ai transcrit cet endroit, & je vais le traduire.

„ Il y a, dit Aulu Gelle, soit en vers, „ soit en prose, trois sortes de stiles ap- „ prouvez, que les Grecs appellent des ca- „ ractéres. Le premier s'appelle le grand „ stile, le second, le petit; & le troisié- „ me, le médiocre. Le grand stile a de „ la dignité & de l'abondance; le petit a „ de l'agrément & de la subtilité; & le „ médiocre, situé entre les deux, tient „ de l'un & de l'autre... Varron nous ap- „ porte de vrais modéles de ces différens „ stiles. Il nous propose Pacuvius, com- „ me le modéle du grand; Lucilius, com- „ me le modéle du petit; & Terence „ comme le modéle du médiocre. Voila tout ce que dit Aulu-Gelle.

Vous voiez Messieurs, qu'Aulu-Gelle ne loue la médiocrité dans Térence, qu'en disant que Varron propose Térence, comme un modéle du genre médiocre: or il loue de la même sorte Pacuvius, & Lucilius, en disant que Varron les propose comme des modéles parfaits, chacun en son genre: il ne compare pas ces trois modéles ensemble; il n'est donc pas vrai, ce que dit Baillet, qu'Aulu-Gelle loüe la médiocrité dans Térence *en l'opposans à l'abondance de Pacuvius, & à la sécheresse de Lucilius.*

Il n'est pas vrai non plus, qu'Aulu-Gelle ait relevé l'avantage que Térence avoit *d'être entre les deux extrémitez.* Ce savant Critique n'a pas regardé les deux genres d'écrire, de Pacuvius, & de Lucilius, comme deux extrémitez vicieuses, ainsi que B semble le dire; puis qu'Aulu-Gelle propose ces deux genres approuvez, aussi bien que le genre médiocre. Aulu-Gelle n'a point exprimé le caractére de Lucilius, par la *sécheresse de Lucilius*, comme B. l'exprime, pour trouver une extrémité vicieuse: le mot Latin, *gracilitas*, qu'Aulu-Gelle employe pour marquer le petit stile de Lucilius, ne signifie point *la sécheresse*: car la sécheresse est un défaut; & le stile de Lucilius paroît si parfait à Varron, qu'il le propose pour modéle en son genre. LETT. II.

Ce n'est donc point un jugement téméraire, Messieurs, conclut Mr. l'Abbé, de dire qu'il ne paroît pas que B. ait lû Aulu-Gelle: car s'il l'avoit lû, au moins dans l'endroit qu'il cite, il n'auroit pas dit *qu'Aulu-Gelle a loué la médiocrité dans Térence, quand il l'a opposée à l'abondance de Pacuvius, & à la sécheresse de Lucilius, & quand il a relevé l'avantage que Térence avoit d'être entre les deux extrémitez.*

Mais, Messieurs, poursuivit Mr. l'Abbé, il y a bien d'autres Critiques, & d'autres Grammairiens qu'Aulu-Gelle: & si B. fait les autres, on peut lui pardonner de ne pas savoir celui-ci.

Il est aisé de nous en instruire, reprise; nous avons ses Livres entre les mains: passons d'Aulu-Gelle à Pétrarque: si vous le souhaitez, Messieurs, je lirai ce que B. en écrit.

Ne vous en donnez pas la peine, Monsieur, me dit Mr. le Chevalier, B. écrit de Pétrarque à peu près comme il écrit d'Aulu-Gelle: il ne nous apprend rien des Ouvrages de ce grand homme. Peut-être que, quand il nous parlera de lui en écrivant sur les Poëtes, & sur les Philosophes, il nous apprendra pourquoi il l'a placé parmi les Grammairiens, & qu'il nous rapportera alors les Ouvrages de Critique, que ce célébre Auteur a fait. Il ne nous parle à présent que de son stile, & de la connoissance qu'il avoit des Langues, Grecque, Latine, & Italienne: encore nous parle-t-il avec tant de contradiction de la maniere dont cet Auteur écrit en Latin, que le Critique qu'il cite là-dessus, dit tout à la fois que Pétrarque avoit *un grand stile, & un stile pressé*: c'est l'expression de Baillet

Mais pour ne point perdre le tems dans une plus longue discussion, ajoûta Mr. le Chevalier, il faut convenir que B. ne vous instruit pas mieux sur les anciens Critiques, & sur les Grammairiens, que sur Aulu-Gelle, & sur Pétrarque; ainsi à juger

* Aulu-Gelle, *Noct. Attic. lib. 7. c. 14. Et in carmine, & in soluta oratione, genera dicendi probabilia sunt tria, quæ Graci Charactéres vocant. Nos quem primum possimus, nôrim vocamus, secundum gracilem, tertium mediocrem. Uberi dignitas atque amplitudo est, gracili venustas & subtilitas, mediis in confusis ejus utriusque modi participes. Vtra autem & propria hujusmodi formarum exempla in Latinâ linguâ Varro esse dicit, uberitatis Pacuvium, gracilitatis Lucilium, mediocritatis Terentium.*

Lett. II. juger de la Science de B. par ce qu'il écrit des Critiques & des Grammairiens, on peut dire avec fondement qu'elle eſt fort mince, & fort legére.

A ne vous rien déguiſer, répondit Mr. l'Abbé, je crois que B. n'a étudié les anciens Critiques & les Grammairiens, que dans les Commentateurs, & dans les Bibliothéquaires: mais quoique ces ſources ne ſoient pas auſſi pures que les Auteurs mêmes, elles ne laiſſent pas d'être fort utiles, ou au moins fort abondantes. Voïez combien de choſes B. en a tirées, pour remplir les Chapitres d'Eraſme, de Scaliger, de Lipſe, de Caſaubon, de Saumaiſe, & de beaucoup d'autres Savans de profeſſion.

Il eſt vrai, reprit Mr. le Chevalier, que B. fait ſur tous ces Docteurs des remarques fort réjouiſſantes. Ces Meſſieurs les Grammairiens, que vous venez de nommer, ſont *des* (a) *Phénix du ſiécle, des vainqueurs de la barbarie, des libérateurs des ſaints Peres, des héros incomparables, l'étonnement de tous les fideles, des Empereurs* (b) *du monde ſavant; des Monarques de la République des Lettres; des Hercules, des* (c) *Apollons, des Mercures, des Jupiters, des flambeaux jettez du haut des Cieux, pour éclairer tous les Arts & toutes les Sciences, des Soleils du monde, des Anges incarnez, des Divinitez humaines* (d), *des Dieux, des Diables.* Ne ſont-ce pas là des éloges fort plaiſants?

Aſſûrément, Monſieur, repartis-je: mais ce qui m'a encore beaucoup diverti, ajoûtai-je, c'eſt que B. commence les caractéres des grands Auteurs par de grandes loüanges, & qu'il les finit par de grandes injures. A préſent que j'ai mes remarques, je vais vous donner des éxemples. Joſeph Scaliger eſt d'abord, comme vous l'avez remarqué, *le Monarque des Sciences:* mais ſur la fin, *ſa ſouveraineté* (e) *dégénere en tyrannie, & en domination pédantéſque.* On place ſon Alteſſe en (f) Verone en Hollande; & là on lui donne pour Sceptre une ferule en main, avec laquelle on lui fait galamment régenter toute la terre. Au commencement le même Scaliger eſt *un Jupiter* (g) *Epiphane, toûjours propice, & toûjours ſecourable à ceux qui l'invoquent; il eſt le ſauveur des Dieux, un fils divin d'un pere tout divin:* & à la fin ce Jupiter Epiphane *eſt un phrénétique, un furieux, qui ſe jette indifféremment ſur tous le monde;* ce fils divin *eſt de la race des chiens, & des matins de Verone.* Lett. II.

Saumaiſe, dans les premieres (h) pages que B. en écrit, eſt *une Bibliothéque animée de toutes les Langues & de toutes les Sciences, c'eſt le plus ſavant homme de ſon tems; on lui rend le même culte qu'à la Science même* (i); *perſonne*, ſelon la façon de parler de B. *n'eſt approché ſi prés que lui de la Divinité;* mais dans la ſuite cette Bibliothéque animée ſe trouve ſans Théologiens, (k) ſans Juriſconſultes, ſans Hiſtoriens, ſans Orateurs, ſans Poëtes: Saumaiſe n'eſt plus rien de tout cela; il en eſt réduit à la qualité *de bon Grammairien, & d'habile Critique;* encore lui diſpute-t-on: car B. l'aiant loué d'abord de la vivacité de ſon eſprit, & de la ſolidité de ſon jugement, le fait paſſer enfin, ſur le rapport des (l) Auteurs, pour un homme ſi étourdi, qu'il laiſſe gliſſer des fautes contre la Syntaxe, *& qu'il lui échappe ſouvent des choſes contraires les unes aux autres.* Voilà l'honneur que B. fait aux Ecrivains diſtinguez, & les plus amples inſtructions qu'il nous donne ſur leur chapitre.

Ces inſtructions, repartit Mr. le Chevalier, prouvent évidemment que B. ne ſait point les Auteurs: car s'il ſavoit le fonds de leurs Ouvrages, il ne s'amuſeroit point à rapporter des choſes ſi baſſes, & ne donneroit point tant à retrancher à ceux qui prendront la peine de réformer ſon Recueil.

Comme l'on n'a point fait de Commentaires ſur les Critiques, ni ſur les Grammairiens François, dit Mr. l'Abbé, peut-être que B. les aura lûs, & qu'il en aura parlé fort ſavamment: il me ſemble au moins qu'il écrit aſſez bien ſur le Pere Rapin (a) Jéſuite.

Il en écrit en bon Bibliothéquaire, repliqua-

(a) Tome II. pag. 144. Eraſme.
(b) *Ibid.* Joſeph Scaliger. pag. 201.
(c) *Ibid.*
(d) *Pag.* 161. Jules Scaliger.
(e) *Pag.* 204.
(f) *Ibid.*
(g) *Ibid.* pag. 201.
(h) Tom. 2. *pag.* 231. (i) *Ibid.*
(i) *Pag.* 232. (k) *Ibid.*
(l) Tome II. pag. 12.

Lett. II. pliqua Mr. le Chevalier; il nous donne une idée générale des Livres de ce Pere: il nous apprend de quoi ils traitent, & quelle utilité on en peut tirer.

Il feroit à ſouhaitter pour l'honneur de B. & pour l'utilité publique, repris-je, qu'il eût écrit ſur tous les Auteurs, comme il a fait ſur le Pere Rapin: ſon Recueil ſeroit un bon Ouvrage.

Quand B. auroit écrit de tous les Livres des Critiques, comme il écrit de ceux du Pere Rapin, reprit Mr. le Chevalier, cela ne prouveroit pas qu'il fût les Critiques, mais ſeulement les Préfaces, les Avant-propos, & les deſſeins de leurs Livres. Ce que B. nous rapporte des huit Traitez de ce ſavant & judicieux Critique, ne demande point d'autre lecture, que celle de la manière de Préface qui eſt à la tête de ces huit Traitez.

Ce que B. a écrit des Livres du Pere Bouhours, dans le Tome des Grammairiens François, ajoûtai-je, montre qu'il n'a pas lû ſes Livres, non pas même les Préfaces; & ce n'eſt pas ſavoir les Grammairiens François, que de n'avoir pas lû celui-ci.

Baillet parle des trois Ouvrages, que le Pere Bouhours a faits ſur la Langue Françoiſe, c'eſt-à-dire, du ſecond Entretien d'Ariſte & d'Eugéne, des Doutes du Gentil-homme de Province, & des Remarques nouvelles.

Il commence par les Doutes: & toute l'inſtruction qu'il nous donne ſur le fond de cet Ouvrage, ſe reduit à ce jugement qu'il (*a*) prononce de ſa propre autorité: „ C'eſt une cenſure de quatorze ou quinze des Meſſieurs de l'Académie, & de huit des Meſſieurs de Port Royal. Si B. avoit lû l'Epître, dans laquelle l'Auteur des Doutes rend compte de ſon Ouvrage, il nous auroit dit en bon Bibliothéquaire, que *les Doutes ſur la Langue Françoiſe* „ ſont des difficultez, qui ont arrêté l'Auteur, en liſant les plus excellents Livres François, & ſur leſquelles il conſulte Meſſieurs de l'Académie Françoiſe: que ce Livre a comme quatre parties dont la premiere regarde le choix des mots, la ſeconde, la pureté des phraſes, la troiſiéme, la régularité de la conſtruction, la quatriéme, la netteté, & l'exactitude du ſtile. Si B. avoit lû tout le Livre, il auroit pû ajouter en Juge équitable, que l'on y trouve par tout une Critique fine & délicate, qui apprend à douter, & même à décider; que l'Auteur ne ſe contente point de découvrir le mal, mais qu'il y applique auſſi-tôt le remède, c'eſt-à-dire, qu'il ne montre pas ſeulement les fautes, mais qu'il les corrige; que cet Ouvrage eſt très-poliment écrit, & merveilleuſement inſtructif: & que ceux qui ſe mêlent d'écrire, ne ſauroient le lire aſſez. Lett. II.

Enfin pour écrire en homme qui a des prétentions ſur l'Académie Françoiſe, B. auroit réformé le jugement qu'il rapporte, que *l'averſion que l'Auteur a pour Meſſieurs de Port-Royal, & que la paſſion qu'il témoigne pour Monſieur de Langelas*, (*b*) *lui ont fait reprendre, & ſoûtenir pluſieurs choſes, qui ne doivent être ni reprifes ni ſoûtenuës.* Il auroit remarqué, que des perſonnes qui ſavent nôtre Langue auſſi bien que celui qui a porté ce jugement, & qui étoient auſſi intéreſſées que lui & à juſtifier ce que l'Auteur des Doutes a repris, & à condamner ce qu'il a ſoûtenu, n'ont, au moins que je ſache, ni juſtifié aucune des choſes qu'il a reprifes, ni condamné aucune des choſes qu'il a ſoûtenües.

Baillet auroit conclu par dire, que cet Ouvrage montre que nos plus excellens Ecrivains, quoi qu'ils ſoient les maîtres de la Langue, ſont toûjours eſclaves de l'uſage; que plus un Ecrivain eſt eſtimé, moins il ſe doit négliger; & que la réputation des Ouvrages, à laquelle la brigue a eû beaucoup de part, diminuë avec le tems; parce qu'il vient tôt ou tard quelque Critique éclairé, qui ne ſe laiſſe pas tromper par les préjugez, & qui détrompe les autres.

Il eſt vrai, répondit Mr. l'Abbé, que B. parle fort ſuperficiellement des Doutes ſur la Langue Françoiſe: mais les Livres du Pere Bouhours ſont ſi connus, qu'il auroit été fort inutile de faire connoître celui-ci par une plus longue explication.

Fort bien, Monſieur, repartis-je: mais outre qu'un faiſeur de Recueil doit porter ſes vuës plus loin que ſon ſiécle; ſi B. s'eſt crû diſpenſé de nous inſtruire ſur le

(*a*) Tome 2. pag. 158.

(*b*) *Ibid.*

LET. II. le Livre des Doutes, parce qu'on connoît ce Livre ; il devoit aussi se dispenser de faire un ramas de toutes les pauvretez qu'on a écrit contre le P. Bouhours, parce qu'on savoit assez ce que c'étoit que *les Sentimens de Cléanthe*, & *les nouvelles Observations de Mr. Ménage*.

Pardonnez-moi, reprit sérieusement Mr. le Chevalier, B. a dû soûtenir son caractére, & continuer à nous montrer, que ce qu'il fait le mieux, c'est les injures qu'on a écrit contre les bons Ecrivains anciens & modernes ; & que ce qu'il fait le moins, c'est leurs Ouvrages.

Bailler fait encore moins *les Remarques nouvelles*, que *les Doutes*, ajoûtai-je. Il faut au moins qu'il ait parcouru les *Doutes*, pour compter le nombre des Messieurs de l'Académie Françoise, & des Messieurs de Port-Royal, dont il prétend que ce Livre est la censure : mais il faut qu'il n'ait pas même parcouru les Remarques, pour en écrire ainsi. „ Pour ce qui regarde (*a*) le „ Livre des Remarques nouvelles, on au„ roit crû volontiers que ce seroit une „ explication, ou une réponse, en forme „ de réfutation, aux Observations de Mr. „ Ménage, si l'Auteur ne nous avoit „ averti lui-même, que ses Remarques „ ont été faites particuliérement pour ré„ gler le stile. "

Si B. avoit parcouru les Remarques, il auroit vû que la premiere où il est parlé des Observations de Mr. Ménage, est sur le mot, *Vénuſté* Or cette remarque se trouve à la fin de la page deux cens vingt-cinquiéme, c'est-à-dire, au delà de la moitié du Livre, tout le Livre ne contenant que quatre cens treize pages. Et si B. avoit fait cette réflexion, quand même l'Auteur des Remarques ne l'auroit pas averti qu'il les a faites pour régler le stile, *il n'auroit pas crû volontiers que la moitié de ces Remarques seroit une explication, ou une réponſe, en forme de réfutation, aux Observations de Monſieur Ménage* ; puisque dans cette premiere moitié, il n'auroit rien trouvé, qui regardât ces Observations.

De plus la seconde moitié de ce Livre contient environ six-vingts Remarques, dont huit seulement parlent des Observations de Mr. Ménage. Je demande donc à B. sur quel fondement *il auroit crû volontiers, que* les cent douze Remarques, LET. II. où il n'est pas dit un mot des Observations, *seroient une explication, ou une réponſe, en forme de réfutation, aux Observations de Mr. Ménage, ſi l'Auteur des Remarques ne l'avoit averti lui-même qu'il les a faites pour régler le ſtile.*

Ne croiriez-vous pas volontiers, Messieurs, que B. n'a pas lû les Remarques nouvelles, puis qu'il en écrit de la sorte ? Mais n'est-ce pas se décrier beaucoup, que de prononcer si légérement sur un Livre qu'on n'a point lû ? De quelle maniere peut-on penser que B décide des Livres qui sont moins connus, puisqu'il ose décider ainsi d'un Livre, qui est entre les mains de tout le monde ? Quelle estime peut-on faire d'un Recueil écrit par un Auteur, qui prend si peu de soin de s'instruire lui-même, lui qui prétend instruire les autres ? Il me semble qu'il faut examiner & connoître, avant que de juger.

Mais, Monsieur, interrompit Mr. le Chevalier, que dites-vous de cette phrase d'un prétendant à l'Académie ? *Un auroit crû volontiers, que ce ſeroit une explication, ou une réponſe, en forme de réfutation, aux Obſervations de Mr. Ménage.*

Ces trois rimes, en *ation*, ont une grace particuliere ; & le datif, *aux Obſervations*, convient bien avec *réponſe*, qui demande un datif, mais ne convient point avec *explication*, qui régit le genitif, & fait une construction fort jolie. Comment un homme, qui écrit de la sorte, ose-t-il écrire contre le Pere Bouhours ?

Ce n'est-là qu'un petit trait de la belle liberté de Dupleix, repliquai-je, surquoi je n'ai encore rien à dire : nous n'examinons pas à présent le stile de B. Je demande seulement à Mr. l'Abbé, si lors qu'un Livre contient plus de deux cens huit Remarques, qui n'ont aucune liaison entre elles, & subsistent toutes par elles-mêmes, il suffit qu'on ait parlé seulement dans huit de ces Remarques de Mr. Ménage, & de ses Observations, pour dire de tout le Livre, *On auroit crû volontiers que ce ſeroit une explication, ou une réponſe, en forme de réfutation, aux Obſervations de Mr. Ménage* ?

Oui, Monsieur, répondit froidement Mr.

(*a*) Tome 2. pag 338.

LETT. II. Mr. l'Abbé, cela ſuffit à B. de la même manière que ce lui eſt aſſez qu'Ariſte & Eugene ayent fait un Entretien ſur la Langue Françoiſe, pour dire, que *l'Ouvrage entier n'aiant été entrepris par l'Auteur, que pour faire voir ſur toutes choſes en quoi conſiſte le génie de nôtre Langue, & pour tâcher de tracer un modèle pour ceux qui voudront parler & écrire à la mode, il appartient à la Grammaire Françoiſe.*

C'eſt là nous apprendre finement, repris-je, que B. n'eſt pas plus ſavant ſur les Entretiens d'Ariſte & d'Eugene, que ſur les Remarques nouvelles. Il me ſemble qué ce n'eſt pas montrer qu'on ſache l'Entretien ſur la Langue Françoiſe, que de le confondre avec les cinq autres, & de ne nous en rien dire autre choſe, ſinon qu'à l'occaſion de ce ſecond Entretien, (*a*) on parlera des cinq autres, & *qu'il y a quelque apparence, que l'Ouvrage entier appartient à la Grammaire Françoiſe.* Il eſt manifeſte que des ſix Entretiens d'Ariſte & d'Eugene, aucun n'appartient à la Grammaire Françoiſe, que l'Entretien ſur la Langue Françoiſe. Auſſi B. dit-il ſeulement, *qu'il y a quelque apparence, que l'Ouvrage entier apartient à la Grammaire Françoiſe.* Et voici *l'apparence:* c'eſt que l'Auteur, dit B. n'a entrepris cet Ouvrage, c'eſt-à-dire, n'a parlé du flux & du reflux de la mer, du ſecret, du bel eſprit, du je ne ſais quoi, des devises, *que pour faire voir en quoi conſiſte le génie de nôtre Langue, & pour tâcher de tracer un modèle pour ceux qui voudront parler & écrire à la mode.*

Je ne ſais ſi l'Auteur des Entretiens a révelé à B. le myſtere de ſes intentions: mais je crois que le Pere Bouhours *a tâché de tracer un modèle à ceux qui voudront parler & écrire à la mode*, comme B. a tâché *d'en tracer un à ceux qui ne voudront ni parler, ni écrire à la mode.* D'où je conclus que tout le Livre des Entretiens, & tout le Recueil de B. appartiennent à la Grammaire Françoiſe, comme tous les Livres bien écrits & mal écrits en nôtre Langue appartiennent à la Grammaire Françoiſe.

Peut-être que B. ſait mieux les Remarques de Mr. de Vaugelas, que les Livres du Pere Bouhours, dit Mr. l'Abbé. LETT. II.

Ce que B. écrit de ce célébre Académicien, repris-je, prouve qu'il ſait le bien & le mal qu'on a dit de ſon Livre: mais quand nous examinerons ſi B. a une parfaite connoiſſance de nôtre Langue, nous verrons, par l'uſage qu'il fait des Remarques, s'il peut dire à l'imitation du Gentil-homme Bas-Breton, *Pour un Picard, je ne ſais pas mal mon Vaugelas.*

Cependant éxaminons ſi B. ſait les Traducteurs & les Poëtes. Si vous m'en croiez, Meſſieurs, interrompit Mr. le Chevalier, nous nous diſpenſerons de la fatigue de cet ennuyeux éxamen. De la maniere que B. écrit des Traducteurs & des Poëtes, il paroît les ſavoir, comme il paroît ſavoir les Critiques & les Grammairiens. Il y a pourtant cela à dire ſur les Traducteurs, qu'il parle de pluſieurs Traducteurs François, dont il ne fait que les louanges: & il faut ajoûter ſur les Poëtes, que tout ce qu'il écrit des deux plus célébres de l'Antiquité, Homére, & Virgile, eſt quelque choſe de ſi mince, quoi qu'énorme pour ſa longueur, & de ſi confus, qu'on peut dire avec juſtice qu'il n'y a rien d'arrangé ni de ſupportable, que les titres; & que c'eſt auſſi tout ce que pourront conſerver ceux qui réformeront ſon Recueil: encore y corrigeront-ils quelque choſe.

J'y conſens, dit Mr. l'Abbé, laiſſons les Traducteurs & les Poëtes; venons au point déciſif. La belle érudition eſt à la vérité un ornement qui ſied bien à un Académicien; mais ſon vrai merite eſt la Science de nôtre Langue. Ainſi B. pourroit la poſſeder à un tel point, que cela ſuffiroit pour lui attirer les honneurs de l'Académie Françoiſe.

Comme B. n'a rien écrit ſur nôtre Langue, repris-je, nous ne pouvons ſavoir la connoiſſance qu'il en a, que par l'uſage qu'il en a fait dans ſes Livres.

Un de mes meilleurs amis, dit Monſieur le Chevalier, homme de bon goût, fort habile, d'un génie rare, né également pour la Poëſie & pour l'Eloquence, & qui n'avoit pas ſujet de ſe loüer de B. m'a

(*a*) Tome 2. *pag.* 359.

Lett. II. m'avoit dit, avant que j'eûsse lû les Jugemens des Savans, que l'Auteur écrivoit bien pour un homme preſſé, qui avoit cent volumes dans la tête, ayant que de commencer le premier: mais en liſant cet Ouvrage, j'ai trouvé preſque à chaque feuillet de quoi me perſuader, que cet illuſtre ami n'avoit lû de B. que le neuviéme volume, & de ce volume, que l'endroit qui le regardoit. Quoi qu'à dire vrai, cet endroit-là n'ait rien de remarquable, ſinon qu'il exprime ſans barbariſme des ſentimens également injuſtes & deſobligeans.

On peut bien pardonner à un homme, qui écrit beaucoup, quelques défauts de politeſſe & d'exactitude; mais on ne doit pas lui pardonner ni de faux termes, ni de méchantes phraſes, ni des conſtructions vicieuſes, ni des fautes contre la netteté & la pureté du langage. Or il y a aſſez peu de pages dans tout le Recueil de B. où je n'aie remarqué quelqu'un de ces défauts, excepté certains endroits que les intéreſſez ont fait eux-mêmes, ou que B. a fait faire par ſes amis, ſans les nommer. A en juger par la diverſité du ſtile, Monſieur de Longe-Pierre n'eſt pas le ſeul Ecrivain qui lui ait prêté ſa plume, quoique ce ſoit le ſeul qu'il ait nommé; & il l'a nommé fort à propos: car comme la comparaiſon de Corneille & de Racine eſt quelque choſe de riche & d'éclatant, ſi B. s'en fût paré, ſans dire que c'étoit un préſent, cela auroit fait crier au voleur.

Vous ne vous plaindrez pas que B. faſſe des mots nouveaux, dit Mr. l'Abbé: je n'en trouve point dans mes Remarques.

Ce ne ſont pas tant les mots nouveaux qui m'ont arrêté, repliqua Mr. le Chevalier, que les mots établis, auſquels le Bibliothéquaire donne une ſignification toute nouvelle. Je ne vous rapporterai point tous ceux qui m'ont choqué; ce ne ſeroit jamais fait: voici ceux qui me viennent en l'eſprit. (a) *Un ſtile ouvert & preſſé tout à la fois*, pour ſignifier un ſtile également net & concis.

Une vie ſolide, pour (b) une vie entiére.

Un eſprit divers, pour un (c) eſprit bi- Lett. II.
zarre, inégal.

Commentaire ſplendide, pour Commentaire (d) pompeux, & magnifique.

Tables pénibles, pour des (e) Tables d'un Livre, qui ont coûté beaucoup de travail.

Un homme trouble, comme (f) on dit, *de l'eau trouble.*

Sonnet licentieux, pour un Sonnet où les regles ne ſont point gardées.

Vous voiez que l'uſage de ces adjectifs eſt fort nouveau. Bailet joint ainſi en mille endroits des mots, qui ſelon la penſée du Pere Bouhours ne ſont pas faits l'un pour l'autre, & ſont fort ſurpris de ſe trouver enſemble.

Il me ſemble que B. a quelquefois des expreſſions fort vives, dit Monſieur l'Abbé. Que dites-vous de *fanfares dans les mots, fanfares dans la penſée*, pour dire faſte, oſtentation?

Des titres de Livres, qui ont des airs de Fanfarons, pour des titres ridicules, pleins d'une ſotte vanité?

Des Auteurs de la premiere trempe?

L'expreſſion de B. qui me plaît le plus, repartit Mr. le Chevalier, eſt *la Comédie de longue robe.* Elle exprime naturellement la Comédie Romaine, & elle eſt ſelon le génie de nôtre Langue, qui aime à peindre les perſonnes par les habits. Ainſi comme nous avons en France des Prevôts de robe courte, B. donne aux Romains une Comedie de longue robe.

Je ſuis d'avis, ajoûtai-je, que B. apelle auſſi les Romains des gens de longue robe.

Je ne vois à cela qu'une difficulté, repondit Mr. l'Abbé, c'eſt que cette expreſſion confondroit les Romains avec les gens du Palais.

Pardonnez-moi, repartis-je; B. a pourvû à cela, en appellant les gens de Palais, *des gens de robe & de ſac.* A l'occaſion de cette penſée de Quintilien, que *la Muſe de Théocrite étoit trop timide pour mettre le pied dans les Villes, bien loin d'oſer paroître au Barreau*, B. fait cette réflexion ſérieuſe: (g) *Auſſi ne ſauroit-on croire que Théo-*

(a) Tome 3. *pag.* 89. Homere.
(b) Tome 2. *pag.* 445.
(c) Tome 2. *pag.* 120.
(d) Tome 2. *p.* 749.
(e) *P.* 46.
(f) Tome 2. *p.* 334.
(g) Tome 3. 142. Theocrite.

LETT. II. *Théocrite ait voulu écrire pour des Orateurs, & qu'il ait eû dessein de former des gens de robe & de sac.*

Sérieusement, Messieurs, dit Mr. le Chevalier, l'expression n'est pas jolie; & si j'étois homme de Palais, je ferois là-dessus un procès à Baillet. L'on ne peut entendre nommer *des gens de robe & de sac*, sans penser aux gens *de sac & de corde:* & je suis surpris, que le Bibliothecaire du Chef des Orateurs, n'ait pas plus de respect pour les Orateurs.

Baillet s'embarasseroit fort peu d'un semblable procès, repartit Mr. l'Abbé; il sait se defendre: voiez comme il a maintenu le mot de *médiocrité*, contre ceux qui lui ont reproché qu'il s'en étoit servi mal à propos, en parlant de la science du Pere Sirmond; comme s'il eût voulu marquer par ce terme, que ce Pere, qui étoit un des plus savans hommes de son siécle, n'eût eû qu'une science médiocre. Vous savez qu'il a traité ces Censeurs-là de chicaneurs, *qui ont employé l'ambiguité d'un mot pour lui faire un procès*; & qu'il leur a bien dit, que *le mot de médiocrité se trouve à l'épreuve de leur critique.*

Il est vrai, répondit Mr. le Chevalier, que B. triomphe sur le mot de *médiocrité.* Le mal est qu'il triomphera là-dessus impunément: car on ne peut pas montrer tout le ridicule, & toute la contradiction des raisonnemens qu'il fait, pour défendre la signification qu'il donne à ce mot, sans prononcer un nom, pour lequel nous avons une très-profonde & très-sincére vénération; & il ne seroit point séant de faire entrer un homme de ce haut rang dans une question de Grammaire. Il seroit, je pense, aussi surpris que nous, cet homme si sage & si éclairé, que Baillet eût fait un Livre, & qu'il eût osé citer une personne aussi grave que lui sur la brouillerie du Calepin avec le Polyantea.

Tout ce qu'on se permet de dire, est que B. n'a pas raison de se plaindre qu'on l'ait chicané sur l'ambiguité d'un mot. On ne l'a point du tout chicané: on y a été de bonne foi. On a crû, qu'en parlant de deux Savans & de leur science, il entendoit le mot de *médiocrité*, comme tout le monde l'entend; & que lors qu'il opposoit *la médiocrité du Pere Sirmond à la profondeur & à la vaste étendue de l'érudition du Pere Petau*, il attribuoit au Pere Sirmond une science mediocre, en comparaison de celle du P. Petau. LETT. II.

L'on n'avoit pas même sujet de douter que B. prît le mot de *médiocrité* dans un autre sens qu'on ne le prend d'ordinaire, parce qu'on ne peut lui en donner un autre dans l'endroit où il l'a placé, & que ce mot n'a en cet endroit-là nulle ambiguité. Il ne faut que le lire, (*a*) pour en être persuadé.

Ainsi avant que B. se fût expliqué dans son Eclaircissement, & qu'il eût déclaré que la *médiocrité du P. Sirmond*, signifioit la science parfaite du P. Sirmond, ce n'étoit pas le chicaner, ni lui faire un procès sur l'ambiguité d'un mot, que de se plaindre qu'il n'eût donné au Pere Sirmond qu'une science médiocre: & ce n'étoit pas non plus sans fondement que le Pere Commire (1), bon Jesuite, choqué de ce que B. faisoit une peinture si desobligeante du P. Petau, & si injuste du P. Sirmond, se recrioit,

Nec, Sirmonde, tibi, ô scelus! pepercit.

Mais présentement tous les partisans du Pere Sirmond doivent être contens de B. car il se rétracte d'une maniére fort honnête. Il avoit dit (*b*) que le P. Petau passoit le P. Sirmond de plusieurs coudées; & il dit à present (*c*) que la médiocrité éleve le P. Sirmond au dessus du mérite du P. Petau. Il fait plus: car il employe toute sa Logique pour le prouver. Voici le précis de ses raisonnemens.

La médiocrité, selon la Grammaire, n'est autre chose qu'un juste milieu entre le trop & le trop peu..... C'est une vertu si rare entre les Savans, qu'il est plus aisé de les trouver à quelqu'une des extrémitez de la science, (c'est à dire à l'ignorance, ou à l'excès de la science) que de les voir toucher à ce juste milieu, qui ne consiste que dans un point. Or le P. Sirmond touche à ce juste milieu; le P. Petau

(*a*) Tome 2. *pag.* 227, 228.
(*b*) *pag.* 227.
(*c*) Tome 3. Eclaircif. pag. 13.

(1) Il faloit dire *Menoye*, comme l'a remarqué M. de la Monnoye, Tom. III. *pag.* 13. Not. 7. [*Add. de l'Ed. d'Amst.*]

Lett. II. Petau eſt à quelqu'une des extremitez de la ſcience, c'eſt à dire, au trop, ou au trop peu de ſcience. Donc le P. Sirmond a la médiocrité de la ſcience. Donc la médiocrité éleve le P. Sirmond au deſſus du mérite du P. Petau.

Voila le premier raiſonnement: en voici d'autres. Horace fait de grands éloges de la médiocrité, qui fait la perfection des Ouvrages d'eſprit. Donc on peut faire de grands éloges de la médiocrité de la ſcience du P. Sirmond.

Il y a dans Virgile une médiocrité qui au jugement de Scaliger, & du P. Rapin, rend ce Poëte preferable à Homére. Il y a dans Terence une médiocrité, qu'Aulu-Gelle préfere à l'abondance de Pacuvius, & à la ſéchereſſe de Lucilius, & que Mr. de Balzac appelle toute d'or, toute pure, toute brillante, qu'il préfere au genre ſublime. Donc il y a dans le P. Sirmond une médiocrité de ſcience, qui l'éleve au deſſus du mérite du P. Petau, qui paroît infini d'ailleurs, lors qu'on le conſidére à part.

Tout cela eſt fort, comme vous voyez, & en bonne Logique. Auſſi B. reconnoît dans cette occaſion la force de ſon génie, & croit qu'il a droit, après avoir raiſonné ſi ſolidement, d'inſulter à ſes Critiques, par cette triomphante (*a*) concluſion. *Ainſi je n'ai pas ſujet de craindre, que le plus capable de mes Cenſeurs, avec toute ſa ſuffiſance & toute ſa préſomption, puiſſe venir à bout de perſuader au public, que ce que j'ai dit de la médiocrité du P. Sirmond, ſoit un éloge médiocre.*

Ne vous ſemble-t il pas que B. devient Gaſcon, & qu'il oublie qu'il eſt Picard? B. mériteroit, dit Monſieur l'Abbé avec un peu de chaleur, qu'on lui fît voir la contradiction manifeſte, qu'il y a entre ce qu'il avoit dit de la médiocrité du Pere Sirmond au ſecond Tome, & ce qu'il en dit dans ſon Eclairciſſement. Il n'apartenoit point au Bibliothecaire de faire parler la perſonne du monde qui parloit le mieux, & qui jugeoit auſſi ſûrement du mérite que du droit des hommes. On ne doit pas ſe mêler de raporter le ſentiment de ces génies heureux, juſtes, éloquens, nez pour prononcer des oracles, à moins de penſer & de s'exprimer comme eux: or je ne ſache guéres que les enfans, qui parlent comme le Pere. Lett. II.

Je ſuis fâché que B. n'ait pas mieux défendu le mot de *médiocrité*, repris-je: car la *médiocrité du Pere Sirmond* me fait craindre pour *la rondeur de Pline*, pour *les biais de S. Cyprien*, & pour *la plénitude du Pere Rapin*. B. en parlant du Grammairien Agricola, dit qu'il ſembloit *avoir repreſenté la meſure & la cadence de Lactance, la douceur & la rondeur de Pline, la vehemence & les biais de S. Cyprien*. Et dans le parallele que B. a fait du Pere Rapin & du P. Commire, il dit (*b*) que *le Pere Rapin paroît avoir moins de rapidité, & le Pere Commire moins de plenitude.*

Il faut que j'aprenne à Mr. l'Abbé, qu'un an après que j'eûs quitté Paris, ayant trouvé par hazard les Jugemens des Savans, je les parcourus, prenant ſans ordre tantôt un Tome, & tantôt un autre. Comme B. eſt nourri dans le regne de l'éloquence, & dans une maiſon où le don de la parole eſt hereditaire, je m'étois imaginé qu'il ne pouvoit mal écrire. Je crûs donc d'abord, que toutes les façons de parler, qui m'arrêtoient en liſant ſes volumes, s'étoient introduites depuis que j'étois en Province, & je penſois être devenu barbare, parce que je ne ſavois point ce que vouloit dire *la rondeur de Pline*, que je n'avois pas encore lû, *les biais de S. Cyprien*, pour ſignifier les tours d'éloquence de ce Pere, & que je ne pouvois comprendre que le Pere Commire eût *moins de plénitude* que le Pere Rapin. Cela m'obligea à écrire à Monſieur le Chevalier, pour le prier de m'aprendre les nouvelles locutions, qui s'étoient établies en mon abſence: mais je ne trouvai point dans la liſte qu'il eût la bonté de m'envoyer, ni *la rondeur* de l'Hiſtorien, ni *les biais* de l'Orateur, ni *la plénitude* des Poëtes.

Je n'y trouvai (*c*) point non plus ni *le ſel de diſcernement*, qui ſelon B. *eſt répandu dans les écrits de Voſſius*. ni (*d*) *monſtre de doctrine*, en bonne part, pour prodige de doctrine; ni *production monſtrueuſe de la*

(*a*) *Ibid.*
(*b*) Tome 4. *p.* 355.
(*c*) 2. Tome, *p.* 228.
(*d*) Grotius *p.* 227.

Lett. II. *la nature*, auſſi en bonne part, pour miracle de la nature; ni (*a*) *l'Architecte du Théatre Eſpagnol*, pour l'Auteur de la Comédie Eſpagnole; ni (*b*) *partiſans pour les morts*, au lieu de partiſans des morts; ni (*c*) *un homme unique dans ſon humanité*, pour un homme qui avoit un caractére d'honnêteté qu'on ne trouvoit point ailleurs. Il eſt vrai, que la perſonne dont B. fait l'éloge, méritoit une expreſſion nouvelle, mais beaucoup plus noble: car on ne peut aſſez louër l'heureux aſſemblage d'une grande & belle érudition avec une extrême modeſtie, d'une probité & d'une vertu très-exacte avec beaucoup de complaiſance, & tout cet amas de rares qualitez, qui faiſoit également eſtimer & aimer le digne Précepteur du feu Roi, le célébre Monſieur le Févre, dont les illuſtres deſcendans ont hérité le mérite, & dont ils ſoûtiennent encore ſi bien la gloire & la réputation.

Mais laiſſons-là les mots; venons aux phraſes, & ne prenons que les plus réjouiſſantes, de peûr que ſi nous entrions dans un plus grand détail, B. ne crût qu'il n'y a rien à reprendre dans ſon Ouvrage, que ce que nous y aurions repris; & qu'à cela près tout le reſte eſt François; en quoi il ſe tromperoit fort.

Que dites-vous, de *ſe coeffer d'un Livre, d'un Poëte*, pour s'entêter d'un Livre, d'un Poëte? Je dis, repartit Mr. le Chevalier, que je ne crois pas que perſonne *ſe coeffe* de B. ni de ſon Recueil.

Souffrez, ajoûtai-je, que je vous raconte encore ce qui m'arriva quelques jours après que je vous eûs écrit, pour vous demander des nouvelles de nôtre Langue. En parcourant quelques-unes de nos Remarques ſur les Jugemens, j'eûs cette penſée: il faut qu'il ſe ſoit fait de grands changemens dans le langage, depuis que je ſuis en Province. Avant ce temps-là *pervertir* ne ſe diſoit que des créatures raiſonnables: *extravaguer* c'étoit raiſonner, parler hors du bon ſens; on ne donnoit point *la liberté d'extravaguer*; ceux qui extravaguoient le faiſoient ſans y penſer: on pouvoit cultiver & polir l'eſprit qu'on avoit reçû de la nature, Lett. II. mais l'on ne pouvoit pas *ſe rendre bon eſprit*: & j'apprends, en liſant B. que *Christophorſon a perverti* (*d*) *des périodes*; que *Jean Chêque* (*e*) *s'eſt donné la liberté d'extravaguer ſelon ſon bon plaiſir* ſans s'arrêter au Grec qu'il traduiſoit; & qu'*un Allemand* (*f*) *s'eſt rendu bon eſprit par ſon travail & ſon induſtrie*.

Vous eûtes donc de la joie, me dit Mr. le Chevalier, lorſque vous ne vîtes aucun de ces changemens dans ma réponſe?

Aſſurément, repliquai-je, mais je ris de bon cœur de ce que vous me mandiez, que tandis que les Impériaux & les Turcs ſe battoient en Hongrie, les Piéces d'eſprit & les Livres ſe battoient dans l'imagination de B. juſques-là, que ſelon le témoignage du Bibliothecaire, *le combat des chats de Lope* (*g*) *avoit paſſé ſur le ventre à tout ce qu'il y avoit eû d'écrit en ce genre, & que* (*h*) *le petit Mercator de Rigberius, avoit rompu le coû aux deux grands volumes du Pere Garnier*.

En verité, Meſſieurs, vous êtes trop exacts, interrompit Mr. l'Abbé. On diroit bien en nôtre Langue, qu'un petit Livre a fait tomber deux grands Volumes: & vous ne voulez pas qu'on diſe qu'il leur a rompû le coû. Les Ouvrages languiroient, ſi l'on ne réveilloit de temps en temps le lecteur par des expreſſions hardies, & un peu poëtiques. Pour celles qui ne vous paroiſſent pas Françoiſes, la plûpart ſont Latines; & cela vient de ce que B. en traduiſant les ſentimens des Auteurs, s'arrête plus à leurs paroles qu'à leurs penſées; de ſorte que, ſans y prendre garde, il a des tours plus Latins, en écrivant en François, qu'il n'en a lors même qu'il écrit en Latin.

Pour traduire du Latin en François, repartis-je, l'on n'eſt pas diſpenſé de toutes les régles de la Grammaire Françoiſe, l'on ne doit pas ériger des adverbes en prépoſitions, ni donner des régimes à des mots qui n'en ont point. Par exemple, on ne doit pas écrire, *auparavant lui*, (*i*) pour *avant lui*. *Auparavant qu'elles ſoient*, pour *avant qu'elles ſoient*. (*k*) *A-voir*

(*a*) Lopé de Vega, Tome 4. *pag.* 214.
(*b*) *Ibid. pag.* 193. Malherbe.
(*c*) Tome 2. *pag.* 208.
(*d*) Tome 2. *pag.* 394.
(*e*) Ibid. *pag.* 394.
(*f*) Tome 1. *pag.* 93.
(*g*) Tome 4. *pag.* 214.
(*h*) Tome 1. *pag.* 149.
(*i*) Tome 3. *pag.* 191.
(*k*) Tome 1. *pag.* 45.

Lett. II. *voir le deſſus des modernes, & le deſſous des anciens*, pour ſignifier, que les anciens l'emportent en quelques choſes ſur les modernes, & que ces modernes l'emportent en d'autres ſur les anciens. J'avois bien ouï dire, *avoir le deſſus*, & *avoir du deſſous*, l'un & l'autre ſans régime, mais *avoir le deſſus de quelques-uns*, & *le deſſous de quelques autres*, ſont des phraſes que B. ne doit à perſonne, & qui ne ſont que pour ſon uſage particulier.

Je ne penſe pas non plus, que nul autre que lui diſe, (*a*) *autour de l'an* 412. pour *vers l'an* 412. ni qu'on écrive jamais, comme B. écrit de la Grammaire Latine de Lilius, (*b*) *elle fut encore réimprimée depuis peu.*

Pardonnez-moi, Monſieur, dit Mr. le Chevalier; on parle ainſi dans la Province où B. a apris à parler; & je connois pluſieurs honnêtes gens de ſon pais, à qui il échappe quelquefois de dire, Vous avez été chez moi la ſemaine derniere, & je fus chez vous ce matin. L'uſage du prétérit & de l'aoriſte les embaraſſe toûjours, & je crois qu'ils s'employeroient volontiers pour faire recevoir B. de l'Academie Françoiſe, s'il avoit aſſez de crédit pour les tirer de cet embaras, & pour obtenir qu'on exprimât également par un aoriſte, ou par un prétérit, les choſes paſſées depuis un ſiécle, & depuis une heure. Ce ſeroit une grande commodité de pouvoir dire en bon François, *Je vous allai encore voir depuis peu*; comme B. dit de la Grammaire de Lilius, *elle fut encore réimprimée depuis peu.*

L'on peut donc pardonner à B. un aoriſte pour un prétérit, ajoûtai-je; je croi même qu'on peut lui faire grace ſur tout le reſte. La liberté qu'il ſe donne de faire des phraſes inouïes, de donner à de vieux mots des ſignifications nouvelles, de changer les adverbes en prépoſitions, & de ne garder preſque aucune régle de nôtre Langue, n'eſt pas l'effet ni d'une ſotte arrogance, qui s'uſurpe un droit que les Souverains n'ont pas, ni d'un deſſein prémédité de s'affranchir de la tyrannie de l'uſage, mais d'une paſſion violente de donner au public une prodigieuſe multitude de volumes, où l'affluence des choſes ſuplée au défaut du ſtile, & de l'expreſſion. Il eſt donc inutile de rapporter les remarques que nous avons faites ſur les fautes contre la conſtruction; puiſque B. ne ſe pique ni de la pureté, ni de la netteté, ni de l'exactitude du ſtile; & que s'il prétend à l'Académie Françoiſe, il eſt évident qu'il doit fonder ſa prétention ſur quelque autre titre, que l'intelligence de la Langue Françoiſe. Lett. II.

Quand B. n'auroit qu'une médiocre connoiſſance de nôtre Langue, reprit Mr. l'Abbé dans un grand ſérieux, il pourroit écrire avec tant de bon ſens, il pourroit y avoir tant de ſolidité dans ſes raiſonnemens, tant de juſteſſe & d'élévation dans ſes penſées, tant de feu & de vivacité dans ſes expreſſions, tant de lumiére & de ſageſſe dans ſes déciſions, tant de politeſſe & d'honnêteté dans tout ce qu'il écrit, que tous ces avantages ſuffiroient pour lui procurer les honneurs de l'Académie Françoiſe.

Mais il eſt déja tard, ajoûta Mr. l'Abbé; & nous devons être contens de nôtre après-dinée; puiſque nous avons éxaminé deux points auſſi conſidérables, que le ſont l'érudition de B. & la connoiſſance qu'il a de nôtre Langue: nous acheverons demain la diſcuſſion du reſte, & nous ſerons en état de terminer la queſtion. Nous nous levames donc, Mr. l'Abbé & moi, & nous quittâmes Mr. le Chevalier, qui nous pria de nous rendre le lendemain de bonne heure chez lui, afin de conclute ſi vous étiez un ſujet propre à remplacer Mr. de Furetiere. Je ſuis,

Monſieur,

Vôtre très-humble, &c.

Le 15. Mai 1687.

TROI-

(*a*) Tome 3. *pag.* 225.
(*b*) Tome 2. *pag.* 309. [Cette faute eſt corrigée dans la nouvelle Edition.]

TROISIEME LETTRE.

Lett. III. VOus avez vû, Monſieur, dans les deux Lettres précédentes, que je vous écris fidellement ce que mes amis penſent de vous, ſur le fonds de vôtre Ouvrage, & ce que j'en penſe moi-même: je continuerai à vous écrire avec la même exactitude, & la même ſincérité.

Monſieur l'Abbé m'étant venu prendre, nous nous rendîmes au logis de Mr. le Chevalier à une heure après midi. Il nous attendoit; vos neuf volumes étant ſur ſa table, avec ſes remarques, & les nôtres, que nous lui avions laiſſées.

En vérité, dit Mr. le Chevalier, B. auroit de la vanité à nous entendre examiner ſérieuſement, s'il ſe trouve dans ſes Livres une prééminence de raiſon & de bon ſens, une délicateſſe de goût extraordinaire, un feu d'eſprit ſurprenant, une extrême politeſſe, & aſſez de ces beautez qui enchantent les Lecteurs, pour obliger Meſſieurs de l'Academie Françoiſe à lui donner une place parmi eux, ſans qu'il ſache la Langue Françoiſe.

Pourvû que B. promette de l'étudier, repliqua Mr. l'Abbé, comme il a du talent pour aprendre imparfaitement pluſieurs Langues, quand il ſe bornera à l'étude de la nôtre, il s'y rendra en peu de temps fort habile. Cependant ſon Ouvrage mérite qu'on diſtingue l'Auteur. Baillet fait paroître quelque choſe de ces bulles qualitez que vous demandez. A la vérité elles ne ſe voient pas toutes à la fois en chaque page de ſes Livres; mais chacune y a place: il y a de l'eſprit dans un endroit, & du jugement dans un autre; à force de chercher, on y trouve de la délicateſſe. La politeſſe y eſt plus rare: il y en a néanmoins. Quoique ſérieux pour l'ordinaire, il raille quelquefois, & ſes railleries ſont ſi fines, que de peur qu'elles n'échapent aux Lecteurs, il ſe croit obligé de les faire remarquer. Il y a des penſées ſublimes, & un peu de tout ce qui eſt capable de rendre un Auteur célèbre.

Commençons par le jugement & le bon ſens: c'eſt la principale qualité d'un Auteur, ſur tout d'un Critique. Voions juſqu'à quel point B. la poſſéde; & reconnoiſſons le par ſon deſſein, par l'éxecution de ſon deſſein, par ſa maniere de penſer, de raiſonner, & d'écrire, par ſes réfléxions, & par ſes déciſions. Lett. III.

Pour ce qui regarde le deſſein de l'Ouvrage de Baillet, nous voyons dans ſon Avertiſſement, que touché du peu de progrès que les hommes font dans les Sciences, faute de guide, il entreprend de ſuppléer en quelque ſorte à ce défaut, en donnant au public la connoiſſance de tous les Livres, dans le Recueil des cenſures particulieres, que les Critiques en ont faites. Ce deſſein eſt grand, comme vous voiez, & demande beaucoup de ſens & de diſcernement.

J'en conviens, repartit Mr. le Chevalier: mais B. étoit-il capable d'éxecuter un deſſein auſſi vaſte que celui-là?

Non, repliqua Mr. l'Abbé; mais c'eſt le propre d'un grand courage de former des projets plus grands que ſes forces.

Mais eſt-il de la prudence, demanda Mr. le Chevalier, d'entreprendre une choſe, qu'on n'eſt pas capable d'éxécuter?

Non, Monſieur, répondit Monſieur l'Abbé. Mais en quoi B. fait paroître de la prudence, ainſi que je vous le fis remarquer autrefois, lors que nous parlâmes de ſon premier Tome, c'eſt qu'il prend de grandes précautions là-deſſus; & qu'il avertit ſon Lecteur, qu'il ne lui préſente ſon Recueil, que comme un léger eſſai, en attendant qu'il vienne un homme aſſez habile, pour achever cette ébauche, & lui donner ſa derniere perfection.

Mais, ajoûta Mr. le Chevalier, B. devoit au moins donner une idée groſſiere des Livres & des Auteurs dont il parle. Or il écrit de pluſieurs Auteurs, ſeulement pour nous en aprendre un peu de bien, & tout le mal qu'il en ſait, ſans même nous dire le nom de leurs Ouvrages, bien loin de nous les faire connoître. Il traite de cette ſorte entr'autres le Pere Sirmond, & le Pere Petau. En écrivant de pluſieurs autres Auteurs, il nous dit à la vérité le nom de leurs Ouvrages, mais c'eſt tout ce qu'il nous en dit. Les Nuits Attiques d'Aulu-Gelle en ſont un bon exemple. Les Ouvrages qu'on ſait le moins, après avoir lû ſes Livres, ſont ceux ſur leſquels il a de plus longs articles, & dont il fait état de donner une idée.

Lett. III. idée plus juſte; témoin l'Iliade & l'Odyſſée d'Homere, & l'Enéide de Virgile. Le peu d'ordre, de choix, de diſcernement, & de capacité qu'il aporte en traitant les plus grands ſujets, fait qu'il embaraſſe, & qu'il n'inſtruit point. De ſorte que ſi ſon deſſein étoit de nous conduire dans le chemin des Sciences, en nous faiſant connoître en quelque maniere les bons Livres, on peut dire qu'il n'a point éxecuté ſon deſſein. Or je demande à Mr. l'Abbé, ſi c'eſt une marque de jugement, que de ne pas éxécuter le deſſein qu'on a une fois pris.

Non, Monſieur, repartit Mr. l'Abbé. Mais B. montre qu'il a du bon ſens, en reconnoiſſant qu'il n'a pas éxecuté le deſſein qu'il a pris, & en prenant enſuite pour ſon deſſein ce qu'il s'aperçoit qu'il a éxecuté. Et pour vous expliquer ma penſée, B. a fort bien ſenti que ſon Recueil, où il raporte les Jugemens des Critiques, n'étant qu'un amas de contradictions ſur les Livres & ſur les Auteurs, étoit très-propre à décrier les Savans & les Cenſeurs de profeſſion: d'ailleurs, que lui ne ſe mêlant point d'accorder les ſentimens des Critiques, ni de montrer à quoi l'on doit s'en tenir, ſon Ouvrage, au lieu d'éclairer & d'inſtruire, ne répandoit que des ténébres & de la confuſion dans l'eſprit; au lieu d'inſpirer l'amour des Livres, n'en inſpiroit que l'averſion. Voici donc le parti qu'il a pris fort ſagement. Quand il s'eſt vû au cinquiéme tome, il a changé le deſſein qu'il avoit eû de faire connoître les Livres, en celui de rendre ridicules les Critiques, & de ſoûpirer après un homme plus habile qu'eux tous, qui éxécutât enfin ce que lui B. n'avoit fait qu'imaginer, & qu'il n'avoit pû même ébaucher. Ainſi, Monſieur, conclut Mr. l'Abbé, ſi B. a manqué de prudence en ce qu'il n'a point exécuté le deſſein qu'il avoit pris, il a fait prudemment de prendre pour le deſſein de ſes Livres ce qu'il avoit éxécuté.

Fort bien, reprit Mr. le Chevalier: mais croyez-vous, ajoûta-t-il, que ce ſoit un trait de ſageſſe de choquer tous les Critiques, c'eſt-à-dire, tous ceux dont B. raporte les ſentimens?

Non, Monſieur, répondit Mr. l'Abbé, je ne crois point cela: car comme parmi un grand nombre de Pédans que B. cite, il ſe trouve d'habiles & de judicieux Critiques, qu'il confond avec les autres, ce ſeroit une grande indiſcrétion de faire une profeſſion ouverte d'employer leurs ſentimens dans ſes Livres, pour les traduire en ridicules. Auſſi la déclaration que B. fait là-deſſus, n'eſt-elle pas tout à fait auſſi formelle que je l'ai exprimée, pour juſtifier ſa conduite, & ſauver ſon bon ſens. Il s'y prend le plus finement qu'il peut: & voici comme il enveloppe la choſe. Lett. III.

Il tâche à ſe raccommoder dans ſon Eclairciſſement avec les (a) Auteurs maltraittez, & il parle ainſi. „ Je dis que „ c'eſt à leurs Cenſeurs que j'en ai vou„ lu. Il faut avoir l'humeur un peu ſcep„ tique, pour en douter, après l'idée que „ je me ſuis formée de la plûpart de ces „ Cenſeurs & de ces prétendus Savans „ qu'on appelle Critiques, & que j'ai con„ ſidéré en plus d'une rencontre comme „ des hommes plus ou moins environ„ nez de ténébres, de foibleſſes, & de „ paſſions. J'ai tâché de faire remarquer „ en divers endroits, que les ſentences „ de ces ſortes de Juges, bien loin d'être „ des arrêts irrévocables, ne ſont ſouvent „ que les témoignages de leur propre „ ignorance, ou de leur malignité; & „ qu'elles contribuent plus que les éloges „ à l'avantage & à la gloire de ceux dont „ ils ſe mêlent de juger.

Cela eſt net, dit Mr. le Chevalier; & B. nous fait comprendre admirablement l'eſtime qu'il a pour les Critiques, & celle que nous devons faire de leurs Jugemens & de tout ſon Recueil.

Ecoutez, je vous prie, ce qui ſuit, répit (b) Mr. l'Abbé. „ La maniere même „ dont je me ſuis aviſé d'arranger les di„ vers jugemens, quand il s'agiſſoit de „ certaines perſonnes qui méritoient d'être ménagées, n'eſt point trop énigma„ tique, pour empêcher qu'on ne décou„ vre tout d'un coup le deſſein que j'ai „ eû de commettre ces Jugemens les uns „ avec les autres, & de les réduire inno„ cemment à la néceſſité de ſe défaire „ mutuellement d'eux-mêmes.... Et quoi„ que

(a) Eclairciſſ. Tome 3. pag. 1.

(b) Page 2.

LETT. III. „ que j'aie fait semblant de les concilier „ ensemble dans plusieurs occasions, & „ d'adoucir leurs contrarietez, je veux „ bien avertir le Lecteur, que j'ai voulu „ lui laisser la liberté de se mocquer des „ uns & des autres, & l'exciter à redou„ bler ses vœux pour demander au Ciel „ un guide, capable de nous conduire „ sûrement & utilement dans la lec„ ture des Livres, & dans l'étude des „ Sciences.

L'enveloppe est fort simple, dit Mr. le Chevalier: car enfin déclarer, qu'en rapportant les Jugemens des Censeurs sur les Ouvrages, *on a opposé les Jugemens les uns aux autres, & qu'on les a commis ensemble, pour les réduire innocemment à la nécessité de s'entredétruire*; déclarer encore, que *bien qu'on ait fait semblant de concilier les Critiques ensemble, on a toutefois voulu laisser la liberté aux Lecteurs de se mocquer des uns & des autres*; c'est dire assez clairement, qu'on ne prétend point faire connoître les Livres, en rapportant les Jugemens des Censeurs; mais que tout le dessein du Recueil est de rendre ridicules les Critiques.

Est-ce donc là l'honneur que B. fait aux honnêtes gens, qui sont citez dans son Ouvrage? Il me semble que le bon sens veut qu'un Auteur ne se brouille point avec ceux qui lui ont déja fourni de quoi faire huit ou neuf volumes, & sur qui il compte encore pour une suite infinie d'autres Livres.

Que voulez-vous, repartit Mr. l'Abbé? l'on se tire comme l'on peut d'un mauvais pas. Baillet veut à quelque prix que ce soit se raccommoder avec les Auteurs.

Il a raison, repris-je: il est de la sagesse de faire la paix avec des gens aguerris, qui ont les armes à la main.

Les Critiques ne sont pas moins à craindre que les Auteurs, repartit Mr. le Chevalier: eux-mêmes sont Auteurs; plusieurs d'entr'eux n'ont pas renoncé au métier: les vivans sont en état de vanger leur propre querelle, & celle des morts; & ils feroient une cruelle guerre à B. s'il en valoit la peine. Il est de la prudence aussi bien que de la justice de ne choquer personne de gayeté de cœur. Or B. se sera brouillé avec tout le monde: les Critiques sont révoltez contre lui; & je ne pense pas que son Eclaircissement doive appaiser les Auteurs. LETT. III.

Lisons-en les premieres pages, repris-je: c'est une Piéce originale, où l'Auteur paroît bien ce qu'il est, & où nous pourrons observer, s'il pense, s'il écrit, & s'il raisonne de bon sens. Voici par où commence ce chef-d'œuvre, où tout est de lui. „ S'il (*a*) est vrai que je n'aie pas „ eû le plaisir de me voir trompé dans la „ prédiction que j'avois faite, que mon „ Ouvrage pourroit trouver quelques mé„ contens, je ne puis nier aussi, que je „ n'aie eû la satisfaction de m'être trouvé „ véritable en ce point, & d'avoir fait au „ moins un bon Jugement dans un Re„ cueil de Jugemens.

Cela ne vous charme-t-il pas d'abord, demandai-je à Mr. le Chevalier?

Cela me réjouït beaucoup, me repliqua-t-il. Quand j'entends que B. avoit prédit que son Ouvrage pourroit trouver quelques mécontens, je pense à un filou, qui la veille de la foire de Saint Laurens, prédiroit que sa main pourroit bien le jour suivant trouver des bourses coupées; & je dis là-dessus: la prédiction de B. & celle du filou se vérifient de la même sorte: la main du filou trouve les bourses qu'elle coupe; & l'Ouvrage de B. trouve les mécontens qu'il fait.

Je pense encore que le filou, s'applaudissant de son adresse, pourroit dire d'aussi bon sens que B. „ S'il est vrai que „ je n'aie pas eû le plaisir de m'être „ trompé dans la prédiction que j'avois „ faite, que ma main trouveroit des bour„ ses coupées, je ne puis nier aussi que „ je n'aie eû la consolation de m'être „ trouvé véritable en ce point, & d'avoir „ fait un bon Jugement.

Il ne faudroit plus, pour rendre la comparaison tout-à-fait juste, ajoûta Mr. le Chevalier, sinon que comme le filou aimeroit mieux avoir rendu sa prédiction véritable, en coupant des bourses, que de l'avoir rendu fausse, en ne faisant tort à personne, B. préférât aussi la satisfaction de s'être trouvé véritable, en faisant des mé-

(*a*) Eclairciss. pag. 1.

Lett. III. mécontens, au plaiſir de s'être trompé, en ne mécontentant perſonne.

Rien ne manquera à la juſteſſe de vôtre comparaiſon, repris-je: B. & le filou ſont de même goût; ni l'un ni l'autre ne veut être faux prophete. B. a tant de joie d'avoir fait une véritable prophétie, & de l'avoir vérifiée, en mécontentant beaucoup de monde, qu'il pardonne ſans peine aux mécontens les murmures qu'ils ont faits contre lui. Voici comme il parle.

„ Comme cette derniere ſatisfaction, „ dit-il, eſt préférable à l'autre; c'eſt-à-„ dire comme la ſatisfaction d'avoir pré-„ dit véritablement que ſon Ouvrage „ trouveroit des mécontens, eſt préfé-„ rable au plaiſir de s'être trompé dans „ cette prédiction, j'aurois tort de me „ plaindre des mécontens.

Cela eſt encore de fort bon ſens, ajoûta Mr. le Chevalier: un filou auroit auſſi tort de ſe plaindre des murmures de ceux, à qui il auroit coupé la bourſe.

Sans mentir, Meſſieurs, nous dit Mr. l'Abbé, je ſuis ſcandaliſé de ce que vous comparez B. à un filou: ſachez qu'il n'a point de bien d'autrui. Il ne faut que lire (*a*) ce qu'il écrit là-deſſus dans ſon Eclairciſſement, pour en être perſuadé.

Je ſuis convaincu, repartit Mr. le Chevalier, que la réputation, que le Bibliothéquaire ôte aux Auteurs, n'augmente point la ſienne.

Ha, Monſieur, repliqua Mr. l'Abbé, B. n'ôte la reputation à perſonne; il fait profeſſion de ne pas toucher aux mœurs.

Quoi, reprit Mr. le Chevalier, ce n'eſt pas toucher aux mœurs, que de dire du P. Petau, qu'il étoit emporté, juſqu'à s'oublier de la charité Chrétienne; d'un Evêque, qu'il n'avoit point ceſſé d'être un inſigne beuveur, en ceſſant d'être Poëte; de Malherbe, qu'il étoit intéreſſé, juſqu'à ſouhaiter la mort de ſon pere & de ſa mere; de feu Mr. Corneille, qu'il étoit un ingrat; d'un Archevêque, qu'il étoit l'Auteur du plus infame de tous les Livres, où il avoit débité des maximes également brutales & impies?

Revenons à nôtre ſujet, pourſuivit Mr. le Chevalier; & pour ne vous plus ſcandaliſer, laiſſons la comparaiſon du filou: elle ne convient point à B. Le filou dont je parlois, vole adroitement, & ne coupe que des bourſes: il s'agit préſentement de voir ſi B. en choquant les Critiques dans ſon Eclairciſſement, ſe raccommode avec les Auteurs; s'il penſe, s'il écrit, & s'il raiſonne de bon ſens. Lett. III.

La joie que B. témoigne, d'avoir fait un bon Jugement, dans un Recueil de Jugemens, ne me paroît pas raiſonnable, repris-je. Car quoique B doive ſe ſavoir gré lors qu'il a fait un bon Jugement, parce que cela ne lui arrive guéres, il ne doit pourtant point s'applaudir de celui-ci; puiſque ce Jugement n'eſt bon, qu'à cauſe qu'il a choqué beaucoup d'honnêtes gens: or le chagrin de beaucoup d'honnêtes gens ne peut pas raiſonnablement faire le plaiſir d'un honnête homme. Ajoûtez qu'il étoit fort aiſé de bien juger en une ſemblable occaſion. Quand on eſt reſolu de rapporter beaucoup de mal d'un très-grand nombre de perſonnes, l'on peut prédire à coup ſûr, qu'on fera beaucoup de mécontens. Mais y a-t-il de la ſageſſe à s'ériger en Prophéte de cette ſorte, & à entreprendre un Ouvrage, duquel on puiſſe faire & vérifier une ſemblable prophétie?

Quand on fait un Ouvrage extrémement utile, repliqua Mr. l'Abbé, ne peut-on pas préférer l'utilité publique à la ſatisfaction de quelques particuliers, ſur tout quand l'Auteur croit pouvoir rejetter ſur autrui le chagrin & la haine des mécontens?

De quelle utilité, bon Dieu! pourroit être au public l'Ouvrage de B. reprit vivement Mr. le Chevalier? Le premier tome eſt un pur diſcours, parfaitement inutile. Les autres huit volumes peuvent ſervir à ceux qui veulent connoître les Imprimeurs, & acheter les Critiques Hiſtoriques, les Critiques Grammairiens, les Grammairiens, les Traducteurs Latins & François, les Poëtes Grecs, Latins, & François: hors de là tout ſon Ouvrage n'eſt bon à rien. Ce n'eſt qu'un fruit ſterile des lectures précipitées, que B. a faites, non des Livres dans leurs ſources, mais dans les Bibliothéques: & vous voulez qu'un amas confus de collections mal di-

gé-

(*a*) *Page 9.*

LETT. III. gérées, qu'un extrait imparfait de paſſages Latins, la plûpart mal choiſis, & mal traduits, qu'un tas de contrariétez, arrangées quelquefois par l'Auteur *pour être réduites à la néceſſité de ſe détruire innocemment d'elles-mêmes*, & qui ſans cet arrangement étudié s'entredétruiſent preſque toûjours, ſoit quelque choſe de ſi avantageux au public, que je doive pour cela pardonner à B. les choſes choquantes qu'il écrit des vivans & des morts?

Moi, Monſieur, repartit Mr. l'Abbé, je ne veux rien là-deſſus, que ce que B. croit avoir raiſon de ſouhaiter.

Mais, Monſieur, repris-je, ce que B. ſouhaite, ce qu'il penſe, & ce qu'il écrit, pour faire tomber ſur les Critiques le chagrin des Auteurs, vous paroît-il ſoûtenable? je vais le lire. Après avoir dit qu'il auroit tort de ſe plaindre des mécontens, il donne en dix lignes la plus juſte idée que nous puiſſions concevoir de ſon bon ſens, de ſa maniére de penſer, d'écrire, & de raiſonner. Ecoutez, je vous prie.

„ Mais, dit-il, j'aurois (*a*) auſſi raiſon „ de ſouhaiter que les mécontens ne ſe „ plaignîſſent point de moi: car s'ils a- „ voient fait réflexion ſur la conſtitution „ de mon Ouvrage, ils auroient jugé fa- „ cilement, que je n'ai pas moins ſongé „ à leur avantage, qu'à celui de ceux qui „ ont été pleinement ſatisfaits, & que „ leurs intérêts ne me ſont pas moins „ chers; puis qu'à dire le vrai, c'eſt à leurs „ Cenſeurs que j'en ai voulu. C'eſt auſſi „ à ceux-là qu'ils devroient s'en prendre: „ & je leur en ai facilité les moiens, en „ mettant dans ſon jour ce dont ils „ croient avoir ſujet de ſe plaindre.

Voila une entrée d'éclairciſſement fort obſcure, dit Mr. le Chevalier; & je n'en ſuis pas ſurpris. Le raiſonnement de B. roule ſur un principe très-difficile à démêler: c'eſt *la conſtitution de ſon Ouvrage*. Baillet prétend que les Auteurs qu'il a mal traitez, n'ont pas ſujet de ſe plaindre de lui; parce que s'ils avoient fait réflexion ſur *la conſtitution de ſon Ouvrage*, ils auroient reconnu, qu'il a eû autant d'égard, pour eux, que pour ceux qui ſont pleinement ſatisfaits.

Pour comprendre la force de ce raiſonnement, dites-moi, je vous prie, ce que c'eſt que *la conſtitution de l'Ouvrage de B.* Cet Ouvrage me paroît ſemblable à ces corps mal-ſains, qui n'ont point de temperament, ni de conſtitution. LETT. III.

Baillet voit bien que ſon Ouvrage ne peut pas ſuppléer au beſoin qu'on auroit d'une Critique univerſelle, ni ſervir de guide dans l'étude des Sciences, & dans la lecture des Livres.

Il doit être encore perſuadé, qu'il n'y a point dans ſes Livres de ces endroits enchantez, capables de charmer les eſprits les plus délicats, & de délaſſer d'illuſtres Magiſtrats des pénibles fonctions de leurs charges, par le ſeul plaiſir de la lecture.

C'eſt bien ſa faute s'il n'eſt convaincu, qu'on ne trouve point dans ſon Recueil de ces traits d'une belle érudition, qui par le plaiſir d'apprendre, inſpirent l'ardeur de ſavoir.

Les deux illuſtres perſonnes, pour qui il ſe vante d'avoir écrit, ne s'expoſeront point, en liſant l'Ouvrage, à perdre l'eſtime qu'ils ont pour l'Auteur.

Tout ce que vous dites là, Monſieur, repliqua Mr. l'Abbé, étoient des fins que l'Auteur s'étoit propoſées, & dont j'avoue qu'il n'a rempli aucune. Mais cela n'empêche pas que *la conſtitution de ſon Ouvrage* ne ſubſiſte: ce ſont toûjours *les Jugemens des Savans ſur les principaux Ouvrages des Auteurs.*

Pardonnez-moi, Monſieur; ce ſont fort ſouvent les Jugemens de B. Il faut voir comme il décide ſur Eunapius de Sarde Sophiſte, ſur Mr. du Sauſſai Evêque de Toul, ſur Dom Nicolas Antonio, ſur le Pere Poſſevin, ſur Mr. de Malherbe, ſur Mr. Ménage, ſur le Pere Mambrun, ſur Meſſieurs Corneille, & ſur bien d'autres. Ainſi ſi *la conſtitution de l'Ouvrage* de B conſiſte en ce qu'il rapporte les Jugemens des Savans ſur les Livres & ſur les Auteurs, B. a ſouvent alteré *la conſtitution de ſon Ouvrage*. Combien altére-t-il les ſentimens des Auteurs? combien de fois les ſupprime-t-il tout-à-fait?

Mais pour ne nous point écarter, & ne point laiſſer le raiſonnement de B. que nous n'en aions vû la juſte valeur, je ſuppoſe

(*a*) Eclairciſſ. *pag.* 7.

LETT. III. poſe que *la Conſtitution de ſon Ouvrage* conſiſte en ce qu'il dit lui-même dans ſon Avertiſſement. „ Ce Recueil n'eſt qu'une „ compilation aſſez ſimple des ſentimens „ de quelques perſonnes ſur les Ouvrages „ de leurs ſemblables.

Cela ſupoſé, je demande, Comment les Auteurs maltraitez, que B. appelle mécontens, *faiſant réflexion là-deſſus*, peuvent-ils juger aiſément, que *le Bibliothécaire n'a pas moins ſongé à leur avantage, qu'à celui des Auteurs qu'il a ménagez, & qui ont été pleinement ſatisfaits*?

On ne peut pas douter que Mr. Ménage ne ſoit un Auteur mécontent, & avec raiſon: B. l'a fort maltraité. M. de Sacy, s'il vivoit encore, devroit être pleinement ſatisfait, quelque avide qu'il pût être de loüanges: B. lui en a donné ſuffiſamment. Je demande donc, Comment M Ménage, *en faiſant réflexion ſur la conſtitution de l'Ouvrage de B.* peut-il juger que B. a autant ſongé à ſon avantage, qu'à celui de Mr. de Sacy?

Lors que B. dit que ſon Recueil *eſt une compilation aſſez ſimple*, il fait profeſſion de raporter ſimplement les ſentimens des Auteurs; ſans épouſer aucun parti. Or il eſt évident par la ſeule lecture de ce que B. écrit de Mr. Ménage, & de Mr. de Sacy, qu'il prend parti pour les Cenſeurs de Mr. Ménage contre M. Ménage, & pour Mr. de Sacy contre les Cenſeurs de Mr. de-Sacy. Il eſt encore évident que B. traite Mr. de Sacy en ami, & en Auteur de Port-Royal, & qu'il traite Mr. Ménage en Auteur propre à égaier ſon Recueil, & à exercer ſa maniére de ſatyre; puiſqu'il donne un tour mordant à tout ce qu'il écrit de Mr. Ménage, & un air d'éloge à la cenſure même d'un Ouvrage de Mr. de Sacy. Le moien donc que Mr. Ménage, *en faiſant réflexion ſur la conſtitution du Recueil, puiſſe juger aiſément, que ſes intérêts ne ſont pas moins chers à B. que ceux de Mr. de Sacy*? Cela vous paroît-il ſoûtenable?

Non, Monſieur, repliquai-je: & ce qui ſuit n'eſt pas mieux fondé. B. dit qu'en écrivant au deſavantage des Auteurs, il n'a pas prétendu les choquer, mais attaquer leurs Cenſeurs. *A dire le vrai*, dit-il, *c'eſt à leurs Cenſeurs que j'en ai voulu: c'eſt auſſi à ceux-là qu'ils devroient s'en prendre; je leur en ai facilité les moiens .... Je dis que c'eſt à leurs Cenſeurs que j'en ai voulu; parce qu'après m'être un peu examiné moi-même, j'ai reconnu que je ne me mêlois d'autre choſe, que de blâmer ceux qui ont tort de juger les autres mal à propos.* LETT. III.

A qui B. perſuadera-t-il, que c'eſt aux Cenſeurs de M. Ménage qu'il en a voulu, & non pas à M. Ménage? Quand B. écrit de M. Ménage parmi les Grammairiens, il ne cite contre ce fameux Grammairien que le Pere Bouhours, & M. de Furetiere. Or B. n'en a voulu à pas un des deux, à en juger même ſelon ſon principe; car bien loin de blâmer leur cenſure, il l'a apuiée de ſes propres réflexions.

J'ai auſſi trop bonne opinion de B. pour croire qu'il ait voulu aigrir l'eſprit de M. Ménage contre le Pere Bouhours, & M. de Furetiere; outre qu'il n'étoit pas néceſſaire d'animer M. Ménage à la vangeance.

Baillet n'a pas non plus facilité à Mr. Ménage les moiens de s'en prendre à ſes Cenſeurs, en lui raportant les Jugemens peu favorables qu'on a faits de ſes Livres: il lui a fourni des ſujets, & non pas des moiens de ſe vanger. Enfin il n'eſt pas vrai, que Mr. Ménage ne doive ſe prendre qu'à ſes Cenſeurs des railleries que B. a faites de ſes Livres & de ſa perſonne. Baillet, qui traite à fonds le chapitre de M. Ménage, dans l'Article XI. de ſon (a) Eclairciſſement, ne cite point de Cenſeurs. Concluons donc que c'eſt à B. que M. Ménage, & tous les Auteurs maltraitez, doivent s'en prendre, & non pas à leurs Cenſeurs, & remarquons que l'Eclairciſſement de B. qui eſt une piéce originale, & toute de lui, n'a juſqu'ici rien de raiſonnable.

Quoi, Meſſieurs, reprit Mr. l'Abbé, avec un redoublement de ſerieux, vous n'excuſez point B. ſur ſon *Inſtitut*?

C'eſt quelque choſe de bien plaiſant, repliqua Mr le Chevalier, que l'*Inſtitut* de B. & que ſa maniére de ſe défendre, en ſe retranchant dans ſon *Inſtitut*. Les Auteurs que B. a outragez, ſe plaignent des

(a) Eclairciſſ. pag. 17, 18, 19.

Lett. III. des outrages qu'ils ont reçûs. Baillet le défend, & leur replique, Vous avez tort de vous plaindre de moi ; vous devriez faire réflexion, que mon *Institut* m'engage à raporter tout le mal que j'ai apris de vous & de vos Livres ; prenez-vous-en donc à ceux qui m'ont instruit, c'est-à-dire, à vos Censeurs, & non pas à moi. Ce moien de défense vous paroît-il recevable, Messieurs?

Je demande à B. Pourquoi vous êtes-vous fait un *Institut*, qui vous engage à aprendre au public tout le mal que vous savez des vivans & des morts? quelle obligation aviez-vous d'embrasser un *Institut* si odieux?

Des Auteurs, soit par un zéle trop violent, soit par une secrette jalousie, soit par un intérêt de parti, soit par une guerre ouverte, soit par imprudence, avoient laissé couler sur le papier des choses aigres, piquantes, injurieuses, qu'ils voudroient peut-être avoir effacées de leur sang: la moitié du monde les avoit ignorées; l'autre les avoit oubliées; elles étoient comme ensevelies: & vous, vous fondez un *Institut*, qui vous oblige à les déterrer, à les exposer à la vûë de tout le monde, à en conserver la mémoire dans un Recueil universel, à les présenter même, ces vieilles marques de la foiblesse, & de la passion humaine, aux yeux des intéressez, pour rouvrir des plaies que le temps avoit fermées, pour ranimer une colere éteinte, pour porter la guerre & la vangeance par tout: & vous prétendez que c'est bien vous défendre, que d'opposer un pareil *Institut*.

Tout de bon, Monsieur, si un médisant déclaré avoit fait une profession ouverte de dire tout le mal qu'il sauroit des personnes les plus distinguées, en citant ses Auteurs, & qu'on vînt à lui intenter procès, croiriez-vous qu'il se défendit bien, s'il disoit à ses accusateurs, Vous avez tort de vous plaindre de moi: *faites réflexion sur mon Institut ; vous jugerez aisement que c'est à vos Censeurs que vous devez vous en prendre. Je vous en ai facilité les moiens, en mettant en jour le mal qu'on a dit de vous.* Croiriez-vous, dis-je, qu'on dût l'absoudre, ce médisant public, sur la seule considération de son *Institut*? ne penseriez-vous pas au contraire, qu'on devroit le condamner *sur son Institut*? Je vous en fais le Juge. Pour moi, je pense que l'*Institut* de B. ni celui d'un médisant de profession, n'auront jamais l'estime & l'aprobation publique. Lett. III.

Mais vous, Messieurs, ajoûta Mr. le Chevalier, que jugez-vous du raisonnement de B. de sa maniére de penser, & d'écrire? Jugez-vous qu'il raisonne, qu'il pense, & qu'il écrive de bon sens? Je fais au moins que si j'étois un Auteur maltraité, son Eclaircissement me revolteroit, au lieu de m'apaiser; & je suis à present convaincu de ce que je ne faisois que soupçonner, que B. en voulant sacrifier les Critiques aux Auteurs, offense également & les Critiques & les Auteurs.

Je vous assure, Monsieur, repliquai-je, que je ne fais pas trop comment Mr. l'Abbé nous tiendra la parole qu'il nous a donnée.

Je la tiendrai très-fidellement, repartit Mr. l'Abbé. Je vous ai promis de vous montrer du bon sens par-ci par-là dans l'Ouvrage de B. en voici même dans son Eclaircissement. Après avoir (*a*) discouru dans l'article quatriéme sur des vers qu'on avoit faits contre lui, & particuliérement sur la Fable qui porte pour titre, *Asinus in Parnasso*; après (*b*) avoir assuré que les Auteurs de ces vers ne sont pas Chrétiens d'avoir inquieté un homme doux & pacifique comme lui; après avoir apellé Balaam l'Auteur de cette Fable, afin, je crois, que si par hazard on venoit à l'apeller un jour, lui B. l'Ane de C.... comme l'on apelle les Poëtes Plagiaires les Corneilles d'Esope, il ait au moins la consolation d'être l'Ane de Balaam ; après tout ce discours, aussi raisonnable que le premier article; il dit de très-bon sens, (*c*) *Il falloit autre chose que des vers pour me corriger.*

J'en conviens, repartit Mr. le Chevalier: cela est judicieusement dit. Baillet, qui semble être envoyé de Dieu pour faire la correction aux Poëtes, n'est pas disposé à profiter de la leur; & le Poëte qui étrilla si bien autrefois le Pégase de Port-Royal, perdroit aujourd'hui son temps à étriller l'Ane du Parnasse. Il faut pour corriger B. une Critique de M. Ménage. On peut dire

(*a*) *Pages* 3, 6.
(*b*) *Pag.* 6.
(*c*) Art. 5. *pag.* 7.

Lett. III. dire qu'il la mérite: il a traité indignement le Varron de nôtre siécle. C'eſt un trait de providence pour les Savans, que B. ait choqué le Savant du monde le plus capable de vanger les autres, en ſe vangeant lui-même. On m'a dit qu'il préparoit un gros Anti-Baillet. Ce doit être un Ouvrage fort curieux: car B eſt un ſujet digne de la cenſure de Mr. Ménage.

Sans mentir, Monſieur, dis-je à Mr. l'Abbé & à Mr. le Chevalier, vous ſavez bien l'un & l'autre faire valoir une ligne de bon ſens. Je doute un peu que vous n'en donniez plus à B. en cet endroit, que lui-même n'en vouloit avoir. Mais en voici un, où il en a voulu avoir beaucoup, & où vous aurez aſſez de peine à lui en trouver. C'eſt en parlant d'un Poëte Eſpagnol, nommé Gongora. Il en fait de grands éloges, ſur la foi des Auteurs qu'il cite, (*a*) & particuliérement ſur le témoignage du Bibliothecaire d'Eſpagne, à qui il fait dire de ce Poëte, „ Qu'à juger de „ ce qu'auroient fait les Dieux, vivants „ au ſiécle d'or, par les marques qu'il a „ laiſſées de ſon enthouſiaſme dans ſes E„ crits, il eſt très-probable que ces Dieux „ auroient pris le langage de Gongora „ pour le leur, & l'auroient parlé, tout „ Eſpagnol qu'il eſt, ſans craindre qu'on „ le confondît avec celui des hommes, & „ qu'on les prît pour des Eſpagnols.

Baillet fait dire en ſuite, en ſon François, au même Auteur Latin, „ que „ ſi Gongora ſe fût tourné au genre Epi„ que, l'Eſpagne n'auroit pas ſujet de „ porter envie à la Grèce pour Homere, „ ni aux Latins pour Virgile, ni aux Ita„ liens pour le Taſſe “: bien que ce Poëte ſe fût fait un langage, que les Eſpagnols même n'auroient pas pris pour Eſpagnol, & qui n'étoit propre que pour les Dieux.

Mais B. ajoûte à cela une réflexion, qu'il prend de ſon fonds. „ Les grands „ hommes, dit-il, de la force de nôtre „ Gongora, ſont ſi fort au deſſus du „ commun, qu'il eſt plus aiſé de les ad„ mirer, que de les imiter. Il en coûte „ toûjours à ceux qui ont la folie de les „ vouloir ſuivre, quand même ils auroient „ le bonheur de les atteindre: car nous „ n'avons pas coûtume d'admirer ceux Lett. III. „ qui deviennent foux par imitation. Ils „ ſont ſouvent l'objet de nôtre riſée, dans „ le temps même que les premiers foux, „ qui leur ont donné l'exemple de s'égar„ ter de la Raiſon humaine, ſont le ſujet „ de nôtre admiration “. Il me paroît que B. court ici après le bon ſens: c'eſt à vous, Meſſieurs, à juger s'il l'atrape.

Eſt-ce une folie de vouloir imiter les grands hommes, quand on ſe ſent aſſez de genie pour les ſuivre, & qu'on a aſſez de bonheur pour les atteindre? Qu'eſt-ce que *devenir fou par imitation*?

Ah, Monſieur, interrompit Monſieur l'Abbé, vous n'êtes pas fait aux traits délicats de la ſatyre de B. Il veut nous montrer les égaremens de Gongora, & l'entêtement de Dom Nicolas Antonio ſon Panégyriſte; & il n'invective contre les Copiſtes, que pour faire connoître ce qu'il penſe de l'Original.

Ce ſeroit trop pour B. dit agréablement Mr. le Chevalier, qu'il eût fait une bonne réflexion ſur Gongora; c'eſt bien aſſez qu'il en ait fait une (*b*) ſort à propos ſur Colletet, & ſa femme, Mademoiſelle Claudine. En parlant de Roche-Maillet, il rapporte ces quatre vers ſur ce Poëte:

Mais quant à la beauté de ſa Muſe Latine,
Comme c'eſt un ſecret ignoré de Claudine,
Claudine en dit ce qu'en dit ſon Epoux:
Le genie en eſt fort, & le ſtile en eſt doux.

Sur cela B. charmé de ce que Mademoiſelle Claudine s'accorde pour le coup avec Mr. Colletet, croit que cela mérite une réflexion; & il met à la marge, *Les femmes ne contrediſent pas toûjours leurs maris*.

Vous voïez, repliqua Mr. l'Abbé, que B. a du bon ſens juſqu'à la marge. En voici une autre preuve: B. en nous apprenant qu'un Medecin avoit fait un beau Poëme ſur une choſe fort mal propre, comme il avoit exprimé la matiére de ce Poëme par un mot équivoque, qui ſignifie auſſi-bien une maladie d'enfant & toûjours innocente, qu'une maladie ordinairement criminelle & toûjours honteuſe, ſon bon ſens

(*a*) Tome 4. pag. 202.

(*b*) Tome 4. pag. 167.

Lett. III. sens lui suggere d'ôter l'équivoque: il suit cette inspiration judicieuse, & met à la marge, *grosse*.

Fort-bien, reprit Mr. le Chevalier; mais B. n'auroit-il pas fait plus judicieusement, de supprimer, dans la liste des Ouvrages de ce Poëte Medecin, un Poëme dont il n'oseroit dire le sujet, que de séparer l'adjectif du substantif, mettant *V....* dans le corps du discours, & à la marge, *grosse*?

Chacun a ses scrupules, repliqua Mr. l'Abbé, B. s'en feroit un fort grand, de supprimer un Ouvrage, en parlant d'un Auteur, quand même ce seroit un Ouvrage infame, & propre à ternir la gloire de l'Auteur. Il croit qu'il y va de sa reputation: il s'est engagé à raporter les Jugemens des Savans sur les principaux Ouvrages des Auteurs: & ce Poëme étoit peut-être le principal Ouvrage du Poëte Medecin.

De plus Messieurs, ajoûtai-je, si B. supprimoit ces sortes d'Ouvrages, il feroit tort à sa mémoire: on croiroit qu'il ne les connoît point; & il n'y a point de Livres qu'il ne connoisse. Cependant il est encore de son interêt d'acquerir la réputation d'homme de Jugement. Aussi accorde-t-il autant qu'il peut le jugement & la mémoire ensemble: mais quand il ne peut les joindre, que voulez-vous qu'il fasse? il les éloigne le moins qu'il peut: comme la mémoire est en possession, il la laisse dans le corps du discours; & il met le jugement à la marge.

Remarquez donc, Messieurs, je vous prie, dit Mr. l'Abbé, que B. fait quelques réflexions judicieuses.

Vous auriez assez de peine à montrer que B. fait aussi des décisions judicieuses, reprit Mr. le Chevalier: quoique ce soit particulierement lors qu'on juge, que l'on doit faire paroître du jugement.

Cela est vrai, quand on fait profession de juger, repartit Mr. l'Abbé: mais B. fait profession de ne point juger, & de raporter simplement les jugemens des Auteurs. Ainsi lors qu'il juge, comme il sort des bornes qu'il s'est prescrites, il faut que la passion le porte à juger: or la passion trouble toûjours un peu le jugement.

Mais quelle passion a pû engager B. à prononcer ainsi contre Mr. du Saussai, Evêque de Toul, demanda Mr. le Chevalier? (*a*) *Il faut avoüer que ces Auteurs avoit beaucoup de lecture, mais il avoit encore plus de simplicité: avec assez peu de jugement, & de génie même. La plûpart de ses Ecrits ne sont que des compilations indigestes, où il ne paroît ni choix, ni discernement.* Lett. III.

Si B. avoit écrit cela d'un Bibliothécaire, on croiroit qu'il auroit voulu faire son propre portrait, & qu'il auroit assez bien réussi; mais c'est d'un Evêque qu'il écrit; & il me semble qu'il devroit avoir plus de respect pour un Evêque.

Il ne veut pas même qu'on en ait pour les Papes, ni pour les Rois, dès qu'ils se font Auteurs, repliqua Mr. l'Abbé. Vous avez vû comment il traite ce point-là, dans les Préjugez sur les Livres.

D'où vient donc, reprit Mr. le Chevalier, que B. ne voulant point, lors qu'il s'agit d'un Auteur, qu'on ait aucun égard à la dignité ni de Pape, ni de Roi, considére si fort en de certains Auteurs une qualité, que lui-même ne croit presque pas réelle, & qui altére pourtant réellement sa faculté judiciaire? D'où vient qu'il regarde les Ecrivains marquez au P. & à l'R. autrement qu'il ne regarde les autres, & qu'il en juge toûjours avantageusement?

Il faut un Entretien tout entier pour bien traiter cette question, répondit Mr. l'Abbé: nous avons aujourd'hui assez d'autres choses à dire. Voyons donc à présent si B. juge de bon sens.

Vous l'allez voir, dit Mr. le Chevalier, par le Jugement que B. porte de la censure qu'on a faite d'un Ouvrage de ces Auteurs, marquez au P. & à l'R. C'est de la traduction Françoise de l'Imitation de Jesus-Christ, qui selon lui est de Monsieur de Sacy.

Vous n'avez pas encore oublié ce qu'Ariste & Eugène (*b*) ont dit de cette Traduction dans le second de leurs Entretiens? J'ai mis le Livre exprès sur la table, & j'ai marqué l'endroit. Voici comment Ariste commence à en parler:

„ Avez-vous vû la traduction de l'Imi-
„ tation de Jesus-Christ? J'ai oüi dire que
„ c'est un des chefs-d'œuvre de ces Mes-
„ sieurs,

(*a*) 2. Tome *pag.* 49.

(*b*) Entretiens d'Ariste & d'Eugene. *pag.* 135.

LETT. III. „ ſieurs, & qu'ils la propoſent pour un
„ modéle de la pureté de langage.

Et voici comme Eugene répond. „ A
„ la vérité je ne trouve dans l'Imitation
„ de Jeſus-Chriſt ni des expreſſions hy-
„ perboliques, ni des périodes déméſu-
„ rées: cependant, à ne vous rien déguiſer, j'y trouve je ne ſais quoi qui me
„ fait de la peine. Ce ſont peut-être des
„ ſcrupules: vous en jugerez s'il vous
„ plaît.

Et Ariſte, pourſuivit Mr. le Chevalier, juge que ce qui a fait de la peine à Eugene ne ſont pas des ſcrupules. Voici quelques-unes des réponſes qu'il fait aux doutes qu'Eugene lui propoſe. „ Je trouve
„ vos premiers doutes aſſez bien fondez....
„ Ces phraſes ne me plaiſent point: cela
„ n'eſt ni ſelon la raiſon, ni ſelon l'uſa-
„ ge. Bon Dieu! quelle façon de par-
„ ler. Ces phraſes-là ne ſont point Fran-
„ çoiſes.

Eugene & Ariſte concluent ainſi cet endroit: „ Nous ne finirions jamais, dit
„ Eugene, ſi je vous liſois tous les en-
„ droits que j'ai marquez: il n'y a pas un
„ chapitre, ſur lequel je n'aie pluſieurs
„ doutes. Cependant l'Imitation de Je-
„ ſus-Chriſt eſt le plus petit Livre de ces
„ Meſſieurs; c'eſt celui qui a le plus de
„ cours. On en a fait juſqu'à treize édi-
„ tions: & mon Imitation eſt de la der-
„ niére, comme vous voiez. Je conclus
„ de tout cela, dit Ariſte, que les plus
„ grands Maîtres ſont capables de ſe mé-
„ prendre quelquefois; & que les derniéres éditions ne ſont pas toûjours cor-
„ rectes, quoiqu'elles ſoient revûës & corrigées.

Je conçois parfaitement, dit Mr. l'Abbé, que l'Auteur des Entretiens d'Ariſte & d'Eugene n'eſt pas adorateur des Ecrivains de Port-Royal, & qu'il trouve leur Traduction de l'Imitation de Jeſus-Chriſt pleine de fautes contre la pureté du langage, & «contre l'exactitude du ſtile.

Oh bien, Meſſieurs, dit Mr. le Chevalier, fachez que B. cite l'Auteur des Entretiens d'Ariſte & d'Eugene, à la louange de l'Imitation de Jeſus-Chriſt; & qu'il le met avec les Cenſeurs de Sorbonne, au rang des Approbateurs & des Panegyriſtes de Mr. de Sacy. Ne m'en croiez pas ſur ma parole: écoutez, je LETT. III.
vous prie, comme il s'explique là-deſſus, & voiez comme il rapporte fidellement le ſentiment des Auteurs, & comme il en fait juger. Après avoir rapporté les éloges que les Docteurs, amis pour le moins de ces Meſſieurs, avoient fait de la Traduction, il ajoûte: „ Le (a) P. Bou-
„ hours a dit auſſi, que cette Traduction
„ de l'Imitation paſſe pour un des chefs-
„ d'œuvre de Meſſieurs de Port-Royal,
„ en ce qui regarde la pureté de la Lan-
„ gue. Et à dire vrai, ce Pere paroît en
„ avoir fait tant de cas, qu'il a bien vou-
„ lu prendre la peine de le revoir lui-même, & d'en recueillir tous les mots &
„ les termes qui n'étoient pas à ſon goût,
„ qu'il appelle des ſcrupules, & dont il
„ a fait la liſte dans le ſecond de ſes Entretiens.

Vraiment cela eſt fort plaiſant, repris-je: & de la maniére que B. juge des choſes, ſi nous imprimions nos Entretiens, il les citeroit auſſi à ſon honneur, & diroit *que nous avons fait tant de cas de ſon Ouvrage, que nous avons pris la peine de le revoir nous-mêmes, de recueillir tous les endroits qui n'étoient pas à nôtre goût, & d'en donner la liſte au public.*

Ce n'eſt pas tout, dit Mr. le Chevalier: écoutez encore ce que B. ajoûte. „ D'au-
„ tres Critiques ont crû que nôtre Pere
„ avoit voulu faire quelque choſe de plus;
„ & qu'il avoit voulu perſuader, qu'il y
„ a des expreſſions dans cette Verſion,
„ qui ne ſont pas entiérement du grand
„ air & du bel uſage.

Si B. avoit lû l'Entretien ſur la Langue Françoiſe, ajoûtai-je, il auroit vû que l'Auteur de cet Entretien a effectivement fait quelque choſe de plus; & qu'il a perſuadé au public, qu'il y a dans cette Verſion du Nervéze, du galimatias, des négligences, des barbariſmes, du jargon, ſemblable à celui que parlent les Allemands, qui commencent à apprendre le François.

Mais, reprit Mr. le Chevalier, que dit Mr. l'Abbé de la fidelité avec laquelle B. rapporte le Jugement des Cenſeurs, & du bon ſens avec lequel il juge de leurs Cenſures?

Je n'ai pas entrepris de juſtifier B. en tou-

(a) Tome 2. pag. 450.

Lett. III. toutes choſes, repartit Mr. l'Abbé: je ſuis fort content de vous avoir montré, qu'il a du jugement par-ci, par-là. Or il paroît autant d'eſprit & de vivacité dans ſes Livres, que de jugement & de bon ſens.

J'ai fait la même réflexion ſur l'eſprit de B. que j'avois faite ſur ſon jugement, dit Mr. le Chevalier: ſi B. a de l'eſprit, ce n'eſt pas lors qu'il penſe en avoir. Avez-vous remarqué combien il s'applaudit d'une idée groteſque, qui lui eſt venuë ſur Virgile?

N'eſt-ce pas à l'occaſion des dates de la naiſſance & de la mort de ce Poëte, demandai-je? C'eſt cela même, repliqua Mr. le Chevalier. B. fait le même honneur à Virgile, que les Ecrivains de Martyrologes font à Jeſus-Chriſt: ceux-ci marquent la naiſſance de Nôtre Seigneur par toutes les Epoques; & B. marque la naiſſance & la mort de Virgile de la même ſorte. Mais cet amas d'Epoques eſt un fonds très-riche entre les mains de B.

Je tiens l'endroit, dis-je à Mr. le Chevalier; je vais le lire: je commence par quelques-unes des Epoques; car elles ont leur agrément.

(a) (*Publ. Virg. Maro.*) *d'Andes, au territoire de Mantoüe, né le 15. d'Octobre de la troiſiéme année de la 177. Olympiade, la 684. de la fondation de Rome, ſous le Conſulat de Pompée & de Craſſus, l'année que Ciceron accuſa Verrès de péculat, 70. ans devant l'Epoque Chrétienne. Mort à Brindes, le 22. de Septembre, la dix-ſiéme année de la 190. Olympiade, l'année de l'Empire d'Auguſte 25. à compter à la mort de Céſar, &c. ſous le Conſulat de Caius Sentius Saturninus & de Quintus Lucretius Cinna Veſpillo, l'an Julien, ou de la correction du Calendrier Romain 27. de l'Ere Eſpagnole 20. âgé de 51. ans, & 735. depuis la fondation de Rome, de la P. Julienne 4695.* Cela eſt ſavant, comme vous voiez, & ne coûte guere. Mais ce n'eſt pas encore là ce que nous admirons: le voici.

„ L'affectation, dit B. qui paroît dans „ le ſoin que j'ai pris de datter la mort „ de Virgile par toutes les Epoques que „ j'ai crû certaines & incontestables, & „ qui ont eû cours dans l'Empire Ro- Lett. III.
„ main, ne doit pas ſeulement nous faire „ ſouvenir de la diſtinction qu'il faut faire „ de ſon rang & de ſon mérite; mais elle „ peut ſervir encore à nous le faire conſidérer comme une Epoque fixe de la „ Poëſie, & comme le centre univerſel „ de tous les Poëtes, qui ont paru auparavant & après lui". Quand B. ſera de l'Académie Françoiſe, il écrira, *avant & après lui*, & non pas, *auparavant & après lui.*

Que penſez-vous, Meſſieurs, reprit Mr. le Chevalier, de *Virgile, l'Epoque fixe de la Poëſie, & le centre univerſel de tous les Poëtes*? Cela n'eſt-il pas fort ingenieux?

Baillet ſent bien quand il a trouvé quelque choſe de bon, repartis-je; & il fait l'art de le faire valoir. Ecoutez, je vous prie, comme il parle de ces expreſſions, & comment il en conçoit toute la force.

„ Je n'ai pas crû, dit-il, pouvoir donner „ une idée de Virgile plus achevée & „ plus parfaite, que celle-là. J'oſe dire „ qu'elle engloutit toutes celles qu'on en „ a fait concevoir juſqu'ici, & que tout „ ce que ſes envieux & ſes ennemis y ont „ remarqué d'humain, s'y rapporte auſſi „ parfaitement, que tout ce que ſes flatteurs & ſes idolatres y ont reconnu de „ divin. Voilà l'expédient que j'ai trouvé, pour me tirer heureuſement de „ l'embarras où j'aurois été, de rapporter les jugemens de plus de quinze cens „ Critiques, qui m'auroient fait faire des „ cercles perpétuels, & qui m'auroient „ rendu inſupportable aux Lecteurs, par „ une infinité de redites.

Avoüez, Meſſieurs, pourſuivis-je, que jamais Auteur ne fut plus content de lui-même, que l'eſt B. en cet endroit; & vraiement il a raiſon: car il faut qu'il ait plus de pénétration, que toutes les Intelligences, pour concevoir bien diſtinctement, 1. Comment la datte de la mort de Virgile par toutes les Epoques *ſert à le faire conſidérer comme l'Epoque fixe de la Poëſie, & le centre univerſel de tous les Poëtes.* 2. Ce que ſignifient ces expreſſions. 3. Comment elles donnent *l'idée la plus achevée & la plus parfaite, qu'on puiſſe donner de Virgile*; & comment cette

(a) Tome 3. pag. 191. &c.

Lett. III. te idée *engloutit toutes les autres.* 4. Comment *tout ce que les envieux de Virgile ont remarqué en lui d'humain, & ce que ses flatteurs y ont reconnu de divin, se rapporte parfaitement là.* 5. Comment dès que B. a appellé Virgile *l'Epoque fixe de la Poëſie, & le centre univerſel de tous les Poëtes*; cela le tire *avantageuſement de l'embarras où il auroit été, de rapporter les Jugemens de plus de quinze cens Critiques, qui lui auroient fait faire des cercles perpétuels.*

Pour moi, je vous avouë que tout cela me paſſe; & que ſi en écrivant de B. je m'étois aviſé de datter ſa naiſſance par toutes les Epoques inconteſtables, je n'aurois pas l'eſprit de comprendre, qu'en vertu de cette viſion Chronologique, je puſſe appeller B. *l'Epoque fixe de la Libairie, & le centre univerſel de tous les Bibliothéquaires.* Et ſi par je ne ſai quelle imagination, j'avois appellé B. de la ſorte, bien loin d'avoir aſſez de lumieres pour découvrir dans cette rêverie une ſi parfaite idée de B. qu'elle engloutit toutes les autres, je conviendrois de bonne foi, que je ne ſaurois ce que j'aurois voulu dire.

Je ſuis perſuadé, dit Mr. l'Abbé, que B. ſavoit ce qu'il vouloit dire en cet endroit, lors qu'il écrivoit ſur Virgile: mais je penſe qu'à préſent il ne s'en ſouvient plus. Au reſte, ajoûta-t-il, ſi je voulois citer des idées ſpirituelles de B. je citerois celles qu'il a dans ſon Eclairciſſement, ſur le chapitre de Mr. Ménage.

Quoi, Monſieur, reprit Mr. le Chevalier, croiez-vous que ce ſoit quelque choſe de fort ſpirituel, que ce que B. appelle l'hiſtoire de ſon embarras? C'eſt encore un de ces endroits, où B. croit avoir de l'eſprit.

Peut-être ne ſe trompe-t-il pas, repartit Mr. l'Abbé. Vous en jugerez, Monſieur, pourſuivit Mr. le Chevalier: j'ai l'Eclairciſſement de B. & je ſuis ſur l'article XI. où le Bibliothéquaire aiant fait un portrait mocqueur de Mr. Ménage, parle ainſi: „ (*a*) Mais puiſque Mr. Mé-„ nage eſt en peine de ſavoir par quel mo-„ tif j'ai rapporté de lui quelqu'autre cho-„ ſe, qui a paru moins à ſon goût, il „ faut que je lui conte l'hiſtoire de mon „ embarras, pour voir s'il aura la charité „ de m'en tirer ". Voions comment B. ſe tirera lui-même de ſon conte. „ Inno-„ cemment, dit-il, & dans la plus gran-„ de ſimplicité du monde, je me mets à „ la lecture des Livres de Mr. Ménage, „ comme d'un Auteur grave, & d'une „ grande réputation, ſans autre préjugé, „ que celui qu'avoient formé en moi tou-„ tes ſes rares qualitez. J'y trouve effecti-„ vement une érudition que j'y cherche, „ mais je la trouve preſque par tout en-„ veloppée d'un je ne ſai quoi, que le „ mérite de Mr. Ménage m'a toûjours „ empêché d'appeller par ſon nom, & „ qu'un Ecrivain Grec appelleroit *philaſ-„ tie*, dans un Athénien, qui auroit été „ moins vertueux que cet Abbé. Lett. III.

Arrêtez-là, Monſieur, je vous prie, dit Mr. l'Abbé; & remarquez que cette *philaſtie d'un Athénien* eſt un tour ingénieux, pour exprimer finement l'amour propre, que B. reproche à Mr. Ménage. Il y a donc de l'eſprit en cet endroit, & même de la délicateſſe.

Vous ne m'arrêtez pas ſouvent de la ſorte, pourſuivit Mr. le Chevalier: voions ce qui ſuit: „ J'apperçois, écrit B., au „ travers d'une infinité de belles choſes, „ un certain caractére d'eſprit, qui fait „ en moi des impreſſions fâcheuſes.

Quel eſt donc ce *certain caractére d'eſprit*, que B. apperçoit dans les Livres de Mr. Ménage? & quelles ſont ces *impreſſions fâcheuſes*, que fait ſur lui *ce certain caractére*? Seroit-ce l'amour propre que B. appelleroit *un caractére d'eſprit*? & B. ſeroit-il ſuſceptible des impreſſions de l'amour propre? Il me ſemble que B. commence à s'embarraſſer en nous contant ſon embarras: mais liſons le reſte.

„ Je tâche, dit B. de m'en défaire, en „ paſſant d'une matiére à une autre: mais „ je me retrouve par tout. Je change de „ Traité, & de Livre; & ce ſont de per-„ petuelles rencontres entre mon Auteur „ & ſon Lecteur. Mais comme on ſe „ fait à tout & comme l'habitude appri-„ voiſe enfin les humeurs les plus farou-„ ches, en liſant Mr. Ménage, je m'ac-„ coûtume inſenſiblement à ne me pas „ mépriſer moi-même; quoique je ſois „ convaincu d'ailleurs que je ſuis le plus „ miſérable de tous les hommes, lors „ mê-

(*a*) Tome 3. Eclairciſſ. p. 17.

Lett. III. „ même que je me regarde dans le miroir „ de mon Auteur.

Hé quoi, Monsieur, se récria Mr. l'Abbé, n'est-ce pas là de la délicatesse toute pure?

Vraiment, repliqua Mr. le Chevalier, je pensois que ce fût du galimatias tout pur: car je ne démêle point tout cela. Je n'entends point ce que B. veut dire, lors qu'il écrit, qu'en lisant Mr. Ménage, *il se retrouve par tout, que ce sont de perpétuelles rencontres entre l'Auteur & le Lecteur, qu'il s'accoûtume à ne se pas mépriser lui-même, & à se juger néanmoins le plus misérable de tous les hommes, sur tout lors qu'il se regarde dans le miroir de son Auteur.* Je comprends bien que si le miroir de Mr. Ménage est fidelle, lors que le Varron de nôtre siécle s'y regarde, il y voit *un fameux Grammairien, un Poëte célébre en trois Langues, un grand Théologien, un savant Jurisconsulte, l'ami des Pélissons, des Voitures, des Sarrasins, des Costars, les délices des Savans, enfin un grand homme de Lettres, & accompli en son genre.* Je comprends aussi, que lors que B se regarde dans ce miroir, il n'y voit rien de semblable: d'où il conclut peut-être, *qu'il est le plus misérable de tous les hommes.* Mais je ne sais ce que c'est que le Miroir de Mr. Ménage, & quand je tâche de le pénétrer, en examinant le sens des paroles de B. j'entrevois seulement que selon lui le Miroir de Mr. Ménage est ce qu'il avoit appellé auparavant, *un certain caractére d'esprit*, & que ce *certain caractére d'esprit*, est ce *qu'un Ecrivain Grec auroit appellé* Philautie *dans un Athénien*: & j'en demeure là, jurant contre ce galimatias, que Mr. l'Abbé appelle de la délicatesse toute pure.

C'en est assûrément, reprit Monsieur l'Abbé; mais c'est de la délicatesse de B. Il est vrai que cela paroît galimatias aux gens, qui ne se donnent pas la patience de raisonner, pour voir ce que l'Auteur veut dire: mais quand on ne se rebute point, & qu'on prend la peine d'approfondir le sens des paroles, on en trouve enfin un raisonnable. Si vous aviez fait encore un pas; si aiant découvert que *le Miroir de Mr. Ménage*, est ce que B. avoit appellé *un certain caractére d'esprit*, & que *ce certain caractére d'esprit* étoit *ce qu'un Ecrivain Grec auroit appellé* Philautie *dans un Athénien*, vous aviez joint cela ensemble; vous auriez compris que le Miroir de Mr. Ménage est son amour propre, & que c'est ce que B a exprimé avec sa délicatesse obscure, & son obscurité délicate. Lett. III.

Mais si le Miroir de Mr. Ménage est son amour propre, comment aurois-je compris, repliqua Mr. le Chevalier, que B. en se regardant dans l'amour propre de Mr. Ménage, *se convainquoit qu'il étoit le plus misérable de tous les hommes*?

Vous y regardez de trop près, Monsieur, dit Mr. l'Abbé à Mr. le Chevalier: il faut un peu aider à la lettre. Cet endroit-là veut dire, que B. en lisant les Livres de Mr. Ménage, prend insensiblement ses inclinations & ses sentimens; & que comme Mr. Ménage consulte son amour propre, lors qu'il se loüe, & même lors qu'il se mépriſe dans ses Ouvrages; B. consulte aussi son amour propre pour se louer, & même pour se mépriser dans les siens.

Mais B. a tort, repliqua Mr. le Chevalier, de reprocher à Mr. Ménage son amour propre, & de l'imiter en cela. Car que Mr. Ménage s'aime un peu, qu'il s'estime & se loüe beaucoup, il a raison, il rend justice au mérite; & il n'y a en cela ni présomption ni vanité: mais on ne peut pas dire la même chose de B.

Quand B. sera la folie d'un homme aussi distingué présentement, que l'étoit autrefois Mr. de Balzac; quand tous les beaux esprits du temps rechercheront avec empressement son amitié; quand ils lui donneront des marques éclatantes de leur estime dans leurs vers & dans leur prose; alors on lui pardonnera son amour propre, & la bonne opinion qu'il a de lui-même; & on lui permettra de citer ce qu'on aura écrit à son avantage. Jusques-là, il ne sauroit penser ni parler trop modestement de soi; ne pouvant citer de vers à sa louange, que *Bajulus*, ou *Bajuletus*, & *Asinus in Parnasso*.

Mais, Messieurs, demandai-je à Mr. l'Abbé, & à Mr. le Chevalier, Baillet avoit-il besoin de lire Mr. Ménage, pour apprendre à ne se pas mépriser lui-même? Il se loüe si naturellement, qu'il ne paroît pas avoir eû besoin de maître en l'art de

Lett. III. de se louer. J'ai presque envie de vous lire quelques traits de son éloge : il l'a fait dans une Préface Latine, qui est à la fin de son second Tome. Ce ne seroit point nous écarter : l'esprit, la délicatesse, la raillerie fine, la politesse & l'honnêteté, sont de toutes les Langues.

Oui, Monsieur, reprit Mr. le Chevalier : mais l'esprit, la délicatesse, la fine raillerie, la politesse & l'honnêteté, ne sont point de la Préface dont vous voulez parler. Je suis déja si rebuté du galimatias François de B. que je vous prie de nous épargner la lecture de son galimatias Latin, le plus fin & le plus soûtenu qui soit au monde. Remarquez que c'est le galimatias, qui est le plus fin & le plus soûtenu : car pour le Latin, il est tel, que si B. l'eût autrefois présenté au (*a*) Pere Pajot, pour être reçu en Classe, à peine l'auroit-il mis en Troisiéme, parce qu'il n'eût point congru. C'est pourtant le chef-d'œuvre d'un Professeur en Grammaire Latine. Il est aisé à voir qu'il n'a pas fait corriger cette Piéce par le Pere Rapin, selon le conseil de Mr l'Abbé : & je crois qu'il a eû raison ; parce que dans cette Piéce tout est assorti : le Latin est fait pour les pensées ; l'on n'auroit pû corriger l'un sans l'autre : & je doute que le plus habile homme du monde pût corriger du galimatias. Laissons donc là ce chef-d'œuvre : nous savons que B. s'y loue d'un bout à l'autre, & qu'il y préconise son incomparable Catalogue, avec ses titres en Latin à la Françoise, qui choquent tous les gens de bon goût.

„Peut-être ne savez-vous pas comment il mépriſe les autres Bibliothéquaires & leurs Catalogues, ajoûtai-je: souffrez que je vous l'apprenne, & que je vous montre un échantillon, propre à faire juger de toute la Piéce.

Comme un bon Catalogue est d'un grand usage dans une Bibliothéque, quand on en a une grande & riche, rien n'est plus louable que le desir d'avoir un excellent Catalogue. Voici de quelle maniere B. s'exprime là-dessus, parlant à M. L. G. D L.

„ *Alterum quod tu jam pridem in vo-*
„ *tis habebas, ut ne in illud vitium aut*
„ *incommodum concurreretur, quo laborant*
„ *omnes fere quotquot hactenus Bibliothe-*
„ *carum contenti sunt Catalogi, qui solam*
„ *ac rudem voluminum frontem & anti-*
„ *pagmentum vix enuntiantes, incoctam*
„ *ac indigestam rerum, quæ in iis jacent,*
„ *molem nihil fere juvant.* Lett. III.

N'est-ce pas là, dit Mr. le Chevalier, de fort méchant Latin, & du plus fin galimatias ? En quel bon Auteur B. a-t-il trouvé, *concurritur in vitium*, au lieu de *currere, incurrere in vitium*? & *antipagmentum* au singulier, au lieu du pluriel *antepagmenta*, ou *antipagmenta*, qui signifie les ornemens d'architecture, que l'on met aux portes ?

De plus, que veulent dire ces paroles, *Catalogi, qui vix enuntiantes frontem solam ac rudem, & Antipagmentum voluminum, nihil fere juvant molem incoctam & indigestam rerum, quæ in iis jacent* ?

Je prie B. de nous donner une traduction Françoise de cet endroit, qui soit fidelle, intelligible, & de bon sens, s'il veut que cela ne s'appelle point galimatias.

Si B. ne nous fait pas comprendre les défauts des Catalogues, qui ont précedé le sien, repris-je, il nous fait au moins concevoir très-bien le mépris qu'il en a.

Il me semble, repliqua Mr. l'Abbé, que B. loué beaucoup le Catalogue de Mr. Hyde, Bibliothéquaire d'Oxfort.

Il est vrai, Monsieur, repartis-je : mais il ne loué beaucoup ce Catalogue, que pour faire mieux sentir ce qui lui manque, & pour relever par là le mérite du sien, auquel il prétend qu'il ne manque rien. Si B. nous dit, que pour faire un bon Catalogue de Bibliothéque, il faut commencer par suivre l'ordre des matiéres, & ensuite venir à l'ordre Alphabétique des Auteurs ; ce n'est que pour blâmer Mr. Hyde, de ce qu'il n'a suivi que l'ordre Alphabétique des Auteurs, au lieu que lui B. avoit commencé par l'ordre des matieres : ce n'est que pour nous apprendre, que Mr. Hyde avoit mis neuf ans à faire son Catalogue, & que lui B. n'avoit mis que neuf mois à faire le sien : ce n'est que pour nous faire remarquer, qu'avant qu'on eût

(*a*) B. Tome 2. pag. 300. dit du P. Pajot, qu'il savoit le Latin comme un Ecolier, & le François comme un Etranger, nouvellement entré dans le Royaume.

LETT. III. cût employé un ouvrier auſſi habile que lui à un ſemblable Ouvrage, il ne s'étoit rien fait d'achevé en ce genre-là : enfin ce n'eſt que pour dire avec plus de pompe & d'oſtentation , „ *Quare è latebris , à te* „ *arceſſitus, & quantumvis rudis, ac in-* „ *cis ſpendidioris impatiens , Bibliothecæ* „ *tuæ addictus mancipatéſque , operæ pre-* „ *tium me fortaſſe factúrum arbitratus* „ *fuiſti , ſi poſt aſſignatum novum ſingulis* „ *fere voluminibus ordinem , quatenus id* „ *fieri per locorum ſitum atque angustias,* „ *ac per plutcorum ſorulorúmque exigen-* „ *tiam licuit , duplici eorum indici conte-* „ *xendo non ſegnem operam darem ; præ-* „ *miſſá priùs Bibliothecæ ac per Claſſes* „ *majores diſtributá ſynopſi , ſive ſecundùm* „ *loci poſitionem conſpectu.*

Vous voiez, Meſſieurs, que B. ſe ſoûtient dans ſon Latin, & dans ſon galimatias, dit Mr. le Chevalier. *Bibliothecæ mancipatus , ſorulorum exigentia* , ſont des phraſes, qu'il n'a pas lûes dans aucun Auteur du ſiécle de pureté. *Præmiſſá priùs Bibliothecæ ac per Claſſes majores diſtributá ſynopſi , ſive ſecundùm loci poſitionem conſpectu* , a, au moins pour moi, une obſcurité impénétrable. Car ſelon le ſens de la particule *ſive* , le nom ſubſtantif Latin *conſpectus* doit ſignifier plus clairement la même choſe, que le nom ſubſtantif Grec *ſynopſis*: ainſi les deux adjectifs *præmiſſa* & *diſtributa* doivent également ſe rapporter à ces deux ſubſtantifs. Or *præmiſſo priùs Bibliothecæ , ac per claſſes majores diſtributo ſecundùm loci poſitionem conſpectu* , me paroît quelque choſe d'incompréhenſible. Tout le reſte eſt à peu près du même ſtile; & s'il y a quelques endroits moins obſcurs, ils nous font voir clairement, que ce chef-d'œuvre ne fournit rien de tout ce que Mr. l'Abbé s'étoit fait fort de nous montrer dans les Livres de B. à moins que Mr. l'Abbé ne nous donne comme une preuve de la délicateſſe, & du goût du Bibliothéquaire, cette nouvelle application de ce fameux paſſage de S. Matthieu, par lequel B. éxaggere ce qui manque au Catalogue de Mr. Hyde , *ſed pace omnium dixerim, hæc oportuit facere , & illa non omittere.*

Mais, repartit Mr. l'Abbé, n'eſt-ce pas une expreſſion bien délicate, que *digerere Bibliothecæ penum* , pour ſignifier, mettre en ordre une Bibliothéque? Voici comment B. s'en eſt ſervi. *Ad rem igi-* LETT. III. *tur quam proximè noſtram pas eſt accedere , ac de inſolenti hactenùs methodo, quam in digerendâ Bibliothecæ penu inire viſum eſt , nonnulla ſubjicere.*

Je ne ſais, repliqua Mr. le Chevalier, ſi Voiture, qui a traité ſi jolîment le mot *Penus*, ou *Penum*, ou *Penu* , auroit aimé cette phraſe , & s'il n'auroit pas dit, pour en montrer le défaut, que les rats ſont auſſi habiles que B. *in digerendâ Bibliothecæ Penu.*

Il n'y a point d'équivoque dans la période que je vais rapporter , reprit Mr. l'Abbé; mais il y a de la métaphore, de la cadence, & je ne ſai quoi de ſingulier, capable de vous plaire. Baillet blâme d'abord ceux qui n'ont des Bibliothéques, que pour les montrer ; & il dit enſuite, „ *Sapientiùs igitur quàm iſti tuo nomini* „ *tuæque dignitati conſultum iſſi , qui,* „ *quod multi faciunt , laudare ingentia* „ *rura lubens videaris; at exiguum , quod* „ *pauci ſolent , colere ſedulus inſtitueris:* „ *ſi tamen exiguum illud eſt , in quo om-* „ *nigena librorum ſupellex exſpatiatur ,* „ *cujus etiam cenſus ampliſſimarum totius,* „ *non Urbis modò , ſed Orbis Bibliotheca-* „ *rum catalogos longè exſuperat.*

Cela s'appelle un des beaux endroits de la Piéce, dit Mr. le Chevalier. *Sapientiùs igitur quàm iſti tuo nomini tuæque dignitati conſultum iiſti* , eſt une phraſe bien rimée, & fort Grammaticale. *Qui , quod multi faciunt , laudare ingentia rura lubens videaris ; at exiguum , quod pauci ſolent , colere ſedulus inſtitueris:* ces paroles ſignifient fort métaphoriquement une grande & une petite Bibliothéque , à laquelle rien n'a plus de rapport qu'une grande & une petite maiſon de campagne. Je penſe qu'il n'a mis, *quod pauci ſolent ;* que pour l'oppoſer à *quod multi faciunt* ; parce que l'antithéſe, quoique fauſſe, orne bien un diſcours. Il n'a encore comparé la Bibliothéque, dont il a le ſoin, à une petite maiſon de campagne , que pour faire cette merveilleuſe correction, où le propre ſe mêle agréablement avec le figuré: *Si tamen rus exiguum illud eſt, in quo omnigena librorum ſupellex exſpatiatur , cujus etiam cenſus ampliſſimarum totius, non Urbis modò , ſed & Orbis Bibliothecarum catalogos longè exſuperat.* Cela eſt fort réjouïſſant; & j'aime à voir des

Li-

Livres en toute Langue ſe promener dans une maiſon de campagne, que l'on appelle petite, pour montrer qu'elle eſt grande; & ſe revenu d'une maiſon de campagne ſurpaſſer les Catalogues des plus grandes Bibliothéques du monde. Ce galimatias figuré prouve que B. penſe & s'exprime en Latin, comme en François. LETT. III.

Si vous ne voulez trouver ni eſprit, ni vivacité, ni délicateſſe dans l'Eclaircisſement, & dans la Préface Latine de B. dit Mr. l'Abbé, trouvez au moins de l'honnêteté dans ſa Préface Françoiſe ſur les Poëtes.

Le moïen de trouver de l'honnêteté dans une Préface ſi contraire à la bienſéance, repliqua Mr. le Chevalier, dans laquelle B. s'oubliant de ce qu'il eſt, ſe fait ſans miſſion le Prédicateur des Poëtes, & employe à leur correction toutes les figures de ſa Rhétorique, & toute ſa Science de l'Ecriture ſainte? Il exhorte les uns à renoncer à la Poëſie galante, les autres à ne point faire d'allufions ſur les noms, pour peindre les perſonnes, tous à ne point altérer la vérité dans leurs fictions, à quitter le Parnaſſe de bonne heure, & à ne pas mourir Poëtes.

Sa morale eſt ſévére. Ce n'eſt point aſſez ſelon lui, que Ronſard ſe ſoit fait Prêtre, pour ſe retirer du monde: il devoit ſe renfermer dans un Cloître, pour y pleurer le reſte de ſes jours les faillies de ſa Muſe trop libre. Il ſait bien à qui il fait plaiſir, en diſant que le Manſo, Poëte Italien, accommodoit ſa Poëſie galante avec les éxercices de la Confrairie de Nôtre-Dame.

Ses exhortations ne portent point à faux: il nomme les perſonnes qui exercent ſon zéle; il en veut aux Muſes auſſi bien qu'aux Poëtes; il preſſe vivement tous les Auteurs de Poëſies galantes: Il prétend les convaincre, que *ni les Muſes, ni les Poëtes, ne peuvent conſerver leur innocence ſous la liberté de leur Poëſie.*

Cela n'eſt-il pas bien, interrompit Mr. l'Abbé?

Très-bien, repartit Mr. le Chevalier: & B. dans ſon Prône ne prêchoit pas avec plus de zéle, qu'il le fait dans cette Préface. L'endroit du Sermon qui m'a paru le plus touchant, eſt celui où le Bibliothecaire préche les Poëtes, qui veulent tirer (*a*) des noms quelques conſéquences contre les perſonnes. Il s'échauffe d'abord; & dans ſon premier feu, il traite ces Poëtes *de petits génies, de ridicules, d'impertinens.* Enſuite la chaleur de ſon zéle augmentant, il dit que ces Poëtes ſont *plus brutaux & plus inſolens, que ceux qui ont fait des vers contre Porcius Latro, contre Verrès, contre Suillius, dont ils ont reſpecté les noms, quoique très-propres aux allufions.* Mais comme la mémoire du Prédicateur eſt grande, & qu'elle lui fournit quelques exemples des Anciens, qui ont changé les noms pour railler les perſonnes, il met à la marge de ſon Sermon imprimé: „ Cela ne regarde point la li„ berté, que les rieurs ſe ſont toûjours „ donnée, de forger des ſobriquets & des „ brocards, comme *Caldius Biberius Nero*, ſur *Claudius Tiberius Nero.* LETT. III.

Cette réflexion gâte un peu la preuve, & montre qu'il peut y avoir parmi les Modernes, comme parmi les Anciens, de ces rieurs, qui ne ſont ni ridicules, ni impertinens, ni inſolens, ni brutaux, ni ſauvages, & qui ſavent rire à propos.

Mais B. ne veut pas qu'on rie de lui, reprit Mr. l'Abbé; & il a raiſon: il n'eſt pas ridicule. Cependant on n'a pas laiſſé d'en rire; & c'eſt ce qui le fait prêcher. Pourquoi l'apeller *Bajulus*, ou *Bajulestus*?

C'eſt, répondit froidement Mr. le Chevalier, que *Bajulus* ou *Bajulestus*, ſelon l'Auteur de la Piéce de vers qui porte ce titre, ſignifie *un crocheteur*; & que le Poëte vouloit charger les crochets de B. de lambeaux, de nippes, de fatras, pour l'envoyer au Parnaſſe avec ſa charge; & qu'il croyoit peindre par là aſſez heureuſement la fonction que B. fait dans le Monde ſavant, la bigarrure de ſon érudition, & le caractére de ſon Ouvrage. Falloit-il pour cela que B. prêchât tous les Poëtes, qui font des allufions ſur les noms? qu'il appellât ignorant le premier homme du monde en matiere d'Etymologies; qu'il entreprît de l'inſtruire; qu'il lui apprît, que *Bajulus* ſignifie *Bailli*? & qu'il menaçât de la colere de tous les Baillis du Royaume un Poëte qui n'en vouloit qu'au cro-

(*a*) Tome 2. *pag.* 32, 33.

Lett. III. crocheteur du Parnaſſe? Ce n'eſt pas tout: Billet paſſe de l'inſtruction aux mouvemens: & ſes mouvemens ſont violens. Pour ſe vanger d'un Poëte, il déclame contre tous: & puis s'apercevant qu'il ſe laiſſe emporter à ſon zéle, il fait réflexion que les Poëtes ſont impatiens & mutins; & il ſe diſpoſe généreuſement à ſe voir défigurer dans leurs fictions. Il dit qu'il doit tout attendre *de leur caprice, de leur chagrin, de leurs maléfices, de leur fureur, & de leur phrénéſie.* Mais de peur que ces injures ne choquent les bons Poëtes, il déclare qu'il ne parle qu'aux méchans: & puis tranſporté tout de nouveau, malgré ſa déclaration, il ſe jette ſur Virgile, ſur Heinſius, ſur Corneille, auquel il reproche mal à propos, qu'il a fait de nos Martyrs *des orgueilleux, & des fanfarons*: Polyeucte n'eſt *ni fanfaron, ni orgueilleux*: il eſt vraiement grand & magnanime, comme doit l'être un Héros Chrétien. Enſuite pour montrer qu'il ne reſpecte pas plus les vivans que les morts, il donne ſur Racine, & ſur Deſpreaux, déclamant contre l'Hippolyte du premier, & juſtifiant le Poëte Pelletier contre le ſecond. Enfin las de prêcher inutilement, il deſeſpére de la converſion des Poëtes; il les traite d'incorrigibles, & apréhendant avec raiſon qu'un déchaînement univerſel de tout le Parnaſſe, conſpiré contre lui, ne ſoit le fruit de ſa prédication, il cache cette crainte ſous un ſentiment fanfaron.

„ Je doute, dit-il, que cette conſpiration „ générale fût capable de déplacer mon „ eſprit de ſa ſituation ordinaire, & de „ lui ôter le calme, qu'il a plû à Dieu de „ lui donner.

Je voudrois bien qu'il reçût tout à la fois une Satyre de Mr. Deſpreaux, une Fable de Mr. de la Fontaine, un Seazon de Mr. de Santeuil, un Sonnet de Mr. de Benſerade, une Elégie de Mr. de Corneille, un Madrigal de Mademoiſelle de Scuderi, une Idylle de Madame des Houlieres, & une Piéce de vers de chaque Poëte qu'il a maltraité: je doute fort qu'il conſervât, en les liſant, cette belle inſenſibilité, dont il ſe vante. Si deux petites Piéces ont tellement *déplacé ſon eſprit de ſa ſituation ordinaire*, que ſes amis ont prié les Auteurs d'avoir pitié de lui; une douzaine pourroient bien *lui ôter le calme que Dieu lui a donné*: & ſi les deux premiéres l'ont fait prêcher, celles-ci pourroient lui faire faire autre choſe. Il y auroit tout à apréhender, ſi en finiſſant ſon Sermon, il ne nous avoit dit doctement; „ Il me „ reſte, par la grace de Dieu, aſſez de ſen- „ timens de Chriſtianiſme, pour ne pas „ craindre (*a*) le ſort de Lycambe, ou de „ Bupale, quand nos Poëtes, qui ſont „ d'ailleurs profeſſion d'être Chrétiens, „ ſeroient plus mordans qu'Archilochus, „ & plus envenimez qu'Hipponax". C'eſt à dire, que B. ayant écrit Chrétiennement tout ce qu'il ſavoit de plus injurieux contre les Poëtes, ſi ceux-ci ſe vangeoient par leurs vers, il ſeroit aſſez Chrétien, par la grace de Dieu, pour les lire ſans ſe pendre, & ſans ſe jetter par la fenêtre. Vous voiez, Meſſieurs, conclut Mr. le Chevalier, qu'il y a autant de politeſſe & d'honnêteté dans la Préface Françoiſe de B. que de netteté, de délicateſſe, & de modeſtie dans la Préface Latine. Lett. III.

Il faut néanmoins que je vous faſſe voir de l'eſprit & de la délicateſſe en quelque endroit de l'Ouvrage de B, dit Mr. l'Abbé. Que dites-vous de la comparaiſon que B. fait de Billaine avec Caſſius & Brutus, lors qu'il dit que *cet Imprimeur a été à l'égard des Savans de ſa profeſſion dans Paris, ce qu'un ancien diſoit qu'avoient été Caſſius & Brutus à l'égard des Romains dans la République*, ultimi Romanorum.

Cela eſt magnifique, & excellent pour B repliqua Mr. le Chevalier: mais que dites-vous de la comparaiſon de Meſſieurs Pithou avec des chats? Ne falloit-il pas que ces Meſſieurs Pithou euſſent le nez fin, pour ſentir les Livres, comme les chats ſentent les ſouris?

Cette comparaiſon n'eſt pas de B., répondit Mr. l'Abbé; mais elle eſt à ſon goût. En voici une de lui. Il dit, qu'il y a *un temps de maturité pour les Livres, comme pour les fruits.*

C'eſt à dire, reprit Mr. le Chevalier, que ſelon B. on arrange les Livres, & on les laiſſe meurir dans les Bibliothéques, comme on arrange les fruits, & qu'on les laiſſe meurir ſur la paille dans les fruiteries; & que les Savans conviennent entre-eux du temps qu'il faut eſtimer un Livre, com-

(*a*) Tome 3. *pag.* 19.

Lett. III. comme les gens de bon goût conviennent du temps qu'il faut manger les poires d'Hiver. Croïez-moi, Monſieur, ajoûta M. le Chevalier, cherchez des traits de la groſſiéreté de B. & vous en trouverez. Le Chapitre MC. LXV. de Martial en contient un, qui me révolte, & qui choque la pudeur. B. dit avec raiſon qu'il faudroit retrancher les ſaletez qui ſont répanduës dans les Epigrammes de ce Poëte: mais il exprime ce ſentiment fort pur par un mot qui ne l'eſt point, & dont un dévot comme lui ne devoit pas ſalir ſa plume.

Ce qui me ſurprend, ajoûtai-je, c'eſt que B. trouve cette expreſſion jolie; elle contient une ſale équivoque, qui lui plaît: au moins l'a-t-il priſe dans le Parnaſſe réformé, où elle eſt bien pouſſée; il s'en eſt paré dans le Tome (a) des Traducteurs; il en a compoſé l'Eloge du Lucien de Mr. d'Ablancourt; & pour en faire remarquer tout l'agrément, il l'a fait imprimer en Lettre Italique. A vous dire le vrai, cela m'a fort ſcandaliſé.

Cependant, dit Mr. l'Abbé, B. a une pudeur délicate juſqu'à la ſuperſtition. Il n'oſe preſque ſe ſervir des mots de *femmes*, de *Dames*: il les appelle *des perſonnes de l'autre ſexe*. *Malherbe*, dit-il dans le IV. (b) Tome, *a mieux étudié le goût des perſonnes de l'autre ſexe*. Dans le même Tome (c) le chapitre des Muſes Françoiſes, Italiennes & Hollandoiſes porte pour titre, *Les Poëtes de l'autre ſexe*. Le Bibliothécaire, pourſuivit Mr. l'Abbé, n'auroit-il pas pris cet endroit du Parnaſſe réformé, comme un trait de ce qu'on n'oſe encore apeller *Urbanité Romaine*, pour en mettre une eſpéce d'échantillon dans ſes écrits? Ou bien n'auroit-il pas regardé ces équivoques, comme quelques grains de ce ſel qu'il apelle Critique, & ne les auroit-il pas jettez dans l'Article de Mr. d'Ablancourt, pour l'aſſaiſonner en quelque ſorte, & pour l'oppoſer à cette raillerie fine & délicate, à ce ſel Attique, qui rend les Ecrits de Lucien ſi piquans & ſi agréables? Ou ſi ce n'eſt rien de cela, qu'il me diſe donc en quel endroit de ſes neuf volumes je trouverai de l'eſprit, de la délicateſſe, de l'enjouement, & de l'honnêteté. J'ai fait valoir de mon mieux ce qui en avoit l'apparence: mais j'avouë de bonne foi, que je ſuis las de faire ce perſonnage, & que je ne puis plus défendre les burleſques prétenſions de B. ſi toutefois B. en a eués ſur l'Academie Françoiſe. Lett. III.

Pour moi, Meſſieurs, repris-je, j'ai crû que cette prétenſion n'étoit qu'un ſyſtême aſſez propre à faire la Critique de l'Ouvrage de B.

Il eſt vrai, Monſieur, me dit Mr. le Chevalier, que ç'a été là nôtre idée: nous l'avons trouvé bonne, parce qu'elle eſt plaiſante: mais, raillerie à part, Meſſieurs de l'Académie devroient faire quelque choſe pour B. c'eſt un homme extraordinaire.

Il ne tiendra pas à moi, repliquai-je, qu'on ne le faſſe nôtre Bibliothécaire: la ſcience de la Librairie eſt ſon bel endroit. Il ſeroit ainſi Officier de l'Académie Françoiſe, ſans être Académicien; comme l'on peut être Officier de l'Ordre du S. Eſprit, ſans en être Chevalier. Mais en lui confiant nôtre Bibliothéque, je voudrois, s'il en faiſoit le Catalogue, qu'on lui défendît de le faire en Latin, & d'y faire de Préface, ni Latine, ni Françoiſe.

La précaution eſt bonne, dit Mr. le Chevalier. Mais je vais bien réjoüir mon Hôte, quand je lui dirai vos bonnes intentions: car il eſt autant entêté de B. que B. l'eſt de M. H. & de tout le Port-Royal.

Ce que vous dites de l'entêtement de B. reprit Mr. l'Abbé, me fait ſouvenir que nous devons avoir encore un Entretien ſur la partialité. Mais pour le rendre plus agréable, il faut que l'Hôte de Mr. le Chevalier y préſide, & que nôtre rolle, à nous autres, ne ſoit guére que de le mettre en train.

Je vous le donne ce cher Hôte, Meſſieurs, nous dit Mr. le Chevalier: je le verrai ce ſoir; & je lierai la partie pour demain. Je lui dirai, que par complaiſance pour moi, vous avez lû tout B. comme je l'ai lû par complaiſance pour lui; que vous avez fait de très-belles réflexions ſur les Jugemens des Savans; & que nous devons demain nous en entretenir pour la der-

(a) Tome 2. pag. 418.
(b) Tome 4. pag. 113.
(c) Tome 4. pag. 394.

Lett. III. derniere fois. Il me priera de ſouffrir qu'il ſoit de l'entretien : & vous le trouverez diſpoſé à vous bien recevoir.

Faites-le moi donc connoître, Monſieur, je vous prie, cet homme que vous nous promettez, dis-je à Mr. le Chevalier : il eſt bon de ſavoir comment on le gouverne.

Mon Hôte eſt fort honnête, répartit Mr. le Chevalier : il a une franchiſe, qui doit lui être naturelle ; car il ne l'auroit pas priſe dans le commerce de Meſſieurs de Port-Royal, avec qui il a une liaiſon fort étroite.

Il ſe dit diſciple de S. Auguſtin : mais il l'eſt de Mr. d'Ypres ſans ſavoir pourtant trop de quoi il s'agit, & ſans être entré bien avant dans la diſtinction du fait & du droit.

Autant que je puis juger, il ne tient aux dogmes de Port-Royal, que par le cœur ; mais il tient aux Livres de ces Meſſieurs par le cœur, & par l'eſprit. Qui loüeroit beaucoup leurs Ouvrages, en ce qui regarde la beauté du ſtile & de l'expreſſion, & qui admireroit juſqu'à leurs fautes, auroit bien-tôt gagné ſon affection, & même ſon eſtime. Ce n'eſt pas qu'il ne ſoit capable de juger d'un Livre ; il eſt habile, & il a de l'eſprit. Mais quand on aime & qu'on eſtime beaucoup des Auteurs, il eſt rare qu'on juge de leurs Ouvrages autrement que par prévention.

Comme Meſſieurs de Port-Royal le connoiſſent d'une humeur franche & ouverte, je ne penſe pas qu'ils lui confient leurs plus importantes affaires. Ils lui diſent néanmoins beaucoup de choſes : mais je ne puis croire que ce ſoit par le motif d'une pure eſtime. Mon Hôte eſt tout à la fois riche, liberal & curieux ; il eſt homme à païer les confidences qu'on lui fait. Il s'en ſert au moins comme d'un bien dont il peut diſpoſer, il en fait part à ceux qu'il voit ; & pour peu qu'on ſache le faire parler, il en dit plus qu'on ne veut.

A ce que je vois, Monſieur, dis-je à Mr. le Chevalier, vôtre Hôte reſſemble au bon Pere Jéſuite, que Mr. Paſcal introduit dans ſes Provinciales.

Mon Hôte eſt bien auſſi franc que ce bon Pere, répondit Mr. le Chevalier : mais je ne le crois pas tout à fait auſſi ſimple que lui : il eſt aſſurément moins patient, & mieux inſtruit de ce qui ſe paſſe dans le monde. Car, ſi vous y avez pris garde, le Jéſuite de Mr. Paſcal eſt un homme d'un caractére fort ſingulier ; jamais on ne vit une pareille duppe. Ce bon Pere demeure à Paris, & ne ſait pas que Mr. Paſcal le tourne en ridicule ; que les entretiens qu'il a avec Mr. Paſcal s'impriment dans des Lettres, qui ſont entre les mains de tout le monde, & dans leſquelles lui & ſes Confréres donnent la Comédie à la Cour, à la Ville, à tout le Roiaume. Ou s'il le ſait, il ne laiſſe pas de recevoir les viſites du Comédien à l'ordinaire, de lui fournir de quoi entretenir la ſcene, & de lui donner de nouveaux ſujets de joüer toute la Société. Vous comprenez bien que l'on ne trouve point de ſemblables perſonnages, ſur tout parmi les Jéſuites, à moins de les faire exprès ſelon le beſoin qu'on en a. Mais mon Hôte eſt un homme réel : vous le verrez demain, & vous l'entendrez avec plaiſir.

Nôtre troiſiéme Entretien finit là. Mr. l'Abbé me remit chez moi, nous nous ſeparames avec regret, & dans une grande impatience d'entretenir un homme ſincére, & diſciple de Monſieur d'Ypres. Je ſuis,

Monſieur,

Vôtre très-humble, &c.

Le 3. de Juin 1687.

QUATRIE'ME LETTRE.

Lett. IV. VOus jugez bien, Monſieur, que nous n'avions garde de manquer au rendez-vous : nous avions trop d'envie d'achever la critique de vôtre Ouvrage, de voir comment on parleroit un diſciple de Mr. d'Ypres, & de ſavoir ſi Meſſieurs de Port-Royal avoient pour vous toute la reconnoiſſance que vous méritez. Nous nous trouvâmes donc, Mr. l'Abbé & moi, chez Mr. le Chevalier, qui avoit dîné avec ſon Hôte, & ne faiſoit que de ſe lever de table.

Tous

LETT. IV. Tous deux nous parurent fort contens de nôtre diligence; & après les premiers complimens, le disciple de Mr. d'Ypres prit la parole, & nous dit: Ce que Mr. le Chevalier m'a appris de vos premiers Entretiens sur les Jugemens des Savans, fait que je suis fort fâché de n'en avoir pas été; & que je compte pour beaucoup de grace que vous me faites, de vouloir que je sois de celui-ci.

Je ne sais, Monsieur, repartit Mr. l'Abbé, si aimant l'Auteur, comme vous l'aimez, vous vous seriez accommodé de la franchise, avec laquelle nous avons parlé de l'Ouvrage.

Elle ne m'auroit assurément pas deplû, répondit le disciple de Mr. d'Ypres. En vous disant franchement mes pensées, je vous aurois convaincu, que l'amitié ne m'aveugle point. La contrainte doit être bannie de ces sortes de conférences, dont le plaisir consiste dans la liberté: & de qui dira-t-on librement ce qu'on pense, ajoûta-t-il, si on ne le dit d'un Auteur, qui dissimule si peu ce qu'il juge de tous les Auteurs, & qui plaît à beaucoup de monde, parce qu'il ose dire la vérité?

Parlons donc en liberté, reprit Mr. l'Abbé, & convenons que si on a trouvé l'art de dire la vérité sans offenser ceux qu'elle regarde, l'Auteur des Jugemens ne le fait point encore: car il n'est pas croïable combien cette hardiesse à dire ce que vous appellez la vérité a choqué les intéressez.

Je trouvai hier un ami de Mr. de Marolles, qui ne peut pardonner à B. un trait de satyre assez grossier, dont il perce cet Abbé dans un endroit, où il n'étoit pas question de lui.

Je sais ce que c'est, dit le disciple de Mr. d'Ypres: la chose est tournée fort dévotement. C'est dans la Préface sur les Poëtes où B. écrit, „ Plut à Dieu que „ tous les Poëtes, qui publient des obs„ cénitez, imitassent Mr. de Marol„ les, qu'ils n'entendissent pas ce qu'ils „ écrivent, & que les Lecteurs n'y com„ prissent rien: car il n'y a au monde que „ ce galimatias double, qui puisse garantir „ les uns & les autres du danger ". Il y a là du zéle & de l'enthousiasme; & j'approuve cet endroit, au *double galimatias* près. Il me semble que le galimatias ne signifie que des paroles, auſquelles on ne peut donner un sens raisonnable; & qu'un defaut de pénétration, qui empêche de prendre bien le sens d'un Poëte, ne s'est pas encore, au moins que je sache, appellé *galimatias*. LETT. IV.

Mais pourquoi placer là Mr. de Marolles, demanda Mr. l'Abbé; il n'y avoit que faire; & B. pouvoit exprimer son sentiment, sans le nommer.

Il faut convenir, repartit le disciple de Mr. d'Ypres, que Mr. de Marolles n'attrappe pas toûjours la pensée des Poëtes, qu'il traduit.

L'Ami du Traducteur en convient, repliqua Mr. l'Abbé: mais il dit que c'étoit à Mr. Huet, ou à Mr. de Segrais à nous aprendre ce que nous devons penser des Traductions de Mr. de Marolles, & non pas à B. qui ne peut traduire de bon sens quatre lignes de Latin en nôtre Langue, & qui a imprimé un Eclaircissement, une Préface Latine, & une Préface Françoise, qu'on peut appeller un perpetuel galimatias.

Comment B. épargneroit-il les Abbez, lui qui n'épargne pas les Evêques, ni les Archevêques, ajoûta Mr. le Chevalier? Je vis l'autre jour un Abbé, que son mérite & sa naissance éleveront aux premieres dignitez de l'Eglise, fort indigné de ce que B. a réveillé le souvenir du Poëme du monde le plus honteux, & de ce qu'il a appris au public qu'un Archevêque en étoit l'Auteur.

Vous savez, Monsieur, me dit cet Abbé, quelle est la corruption de nôtre siécle; voiez comment B. écrit sur ce Poëme: il commence ainsi: *Il est inutile, dans le temps où nous sommes, de chercher le nom, la matiére & la fortune de ce fameux & détestable Poëme; puisque le scandale en est fini.* Sur cela il en renouvelle le scandale; il aprend le titre de ce Poëme scandaleux; il marque la ville où il a été imprimé, le nom de l'Imprimeur, & l'année de l'impression; & comme si c'étoit rendre un grand service au public, que de l'instruire à fonds sur un Ouvrage si brutal, il rapporte les deux choses qui y sont déduites; dont l'une est impie, & l'autre infame. S'il en avoit fû davantage, sa plume n'en auroit point rougi. & il n'en auroit pas épargné la honte à ses Lecteurs. Je vous avoüe, ajoûta Mr. l'Abbé, que sans les égards

LETT. IV. qu'on a pour les protecteurs de B. on lui feroit sentir qu'il devoit ménager les personnes sacrées ; & que la prudence, la charité, & la pudeur devoient l'empêcher de parler d'un Ouvrage, dont le sujet est du nombre de ces choses, que S. Paul défend de nommer, & dont le seul titre fait horreur à un honnête homme.

Je louai en cela le zéle du jeune Abbé; je convins que son indignation étoit très-juste; & je le vis resolu à s'en plaindre sagement, mais efficacement, & à qui il faut.

Ce qui me surprend le plus dans la licence que B. se donne de parler de cet Ouvrage affreux, c'est qu'il n'en parle qu'après avoir loué la discretion des Catholiques, qui, selon lui, *ont accablé ce méchant Livre sous le silence, & sous les horreurs d'une éternelle nuit*; & qu'après avoir blâmé les Protestans, *de ce qu'ils n'ont pas jugé à propos d'en laisser perir la mémoire.*

Que voulez-vous, reprit le disciple de Mr. d'Ypres? tous les Bibliothécaires font ainsi faits: dès qu'ils ont découvert l'Auteur d'un Livre extraordinaire, ils ont une si forte passion de faire part de leur découverte, qu'il semble qu'ils n'aient point de grace pour se taire.

Il seroit à souhaiter, que quelqu'un manquât aussi de grace, pour s'empêcher de leur apprendre à parler, lors qu'ils le font mal à propos, repliquai-je. Peut-être que si B. avoit senti les effets d'un semblable défaut de grace, il n'auroit pas tant donné de sujets de se plaindre de lui & de son Recueil. Ce ne sont par tout que murmures contre lui. Les uns se trouvent lézez dans leurs personnes, & les autres en celle de leurs amis: il a choqué des Ordres Religieux tous entiers, & d'autres Corps considérables. Jamais Messieurs de l'Académie n'oublieront l'insulte qu'il a faite à la mémoire de feu M. de Corneille, ni les beaux esprits celle qu'il a faite à la mémoire de feu Mr. de Malherbe. Les (*a*) Bénédictins ne lui pardonneront point, d'avoir tourné en ridicule Bucelin, avec le titre de son Livre; ni les Carmes, d'être allé déterrer le titre du Livre du Pere Alégre de Casanate, pour en faire un exemple de ces titres extraordinaires, qui sont de méchans préjugez contre tout un Livre. LETT. IV.

A vous entendre, Messieurs, interrompit le disciple de Mr. d'Ypres, il semble que tout le monde soit également mécontent de B. Cependant je vois tous les jours de fort honnêtes gens, qui se louent beaucoup de lui, parce qu'il a beaucoup loué leurs Livres, & ceux de leurs amis.

Ces Messieurs dont vous parlez, dit Mr. l'Abbé, ne tiennent-ils pas aussi compte à B. de tout le mal qu'il a dit des Auteurs de la Société?

Tout ce que je peux vous répondre là-dessus, repliqua le disciple de Mr. d'Ypres, est que ces Messieurs témoignerent beaucoup de joie, lors que B. leur proposa le sujet de son Recueil: ils l'encouragerent le plus qu'ils purent, & le presserent de commencer, lui promettant de l'aider pour & contre. Vous m'entendez bien?

Fort bien, Monsieur, repartit Mr. l'Abbé. C'est-à-dire, que ces Messieurs se chargerent d'écrire ce qui regardoit les Auteurs de Port Royal, & de fournir des mémoires contre les Auteurs de la Société.

Ce n'est pas tout-à-fait cela, repliqua le disciple de Mr. d'Ypres, mais quelque chose d'aprochant.

Si B. a tant de liaison avec Messieurs de Port-Royal, dit Mr. le Chevalier, apprenez-nous, je vous prie, Monsieur, pourquoi il aime mieux faire sa profession de (*b*) foi, que d'avouër bonnement qu'il est de leurs amis.

Pour vous parler franchement, répondit le disciple de Mr. d'Ypres, B. a raison d'en user ainsi. Car quoique ces Messieurs aient signé le Formulaire, & que Mr. Arnauld ait protesté, dans ses Lettres sur la Régale, que le Roi n'a point de sujets (*c*) plus fidelles & plus soûmis qu'eux, on ne les croit ni bons Catholiques, ni bons François. Certains Livres imprimez depuis la signature du Formulaire, dans lesquels on prétend qu'ils ont remis tout de nouveau les cinq propositions condamnées; un certain deserteur, nommé la Borde, agent de Mr. d'Alet dans l'affaire de la Régale, & les Mémoires qu'il a faits

(*a*) Tome 1. *pag.* 172.
(*b*) Tome 3. Eclaircissement. Art. XII, *pag.* 20.
(*c*) Esprit de Mr. Arnauld.

Lett. IV. faits là-dessus, ont confirmé le monde dans l'idée, que la plûpart ont de ces Messieurs. Pour moi je les connois à fonds ; je sais que ce sont des gens de bien : mais selon les préjugez du siécle où nous vivons, B. a fait fort sagement de déclarer, que *de tous les* (a) *suppôts de la République des Lettres, il n'y en a peut-être pas dont il ait moins de connoissance, que de ces Messieurs.* Cette déclaration est fort prudente, au *peut-être* près. S'il n'avoit pas eû l'ame si bonne, il auroit dit hardiment, qu'il ne connoît point du tout ces Messieurs, non pas même M. H. On ne sauroit trop se cacher sur un article aussi délicat que celui-là.

Il me semble, dit Mr. l'Abbé, que B. ne se cache que médiocrement ; & que c'est montrer qu'on est des amis de ces „ Messieurs, que de dire en parlant d'eux, „ Pourvu qu'on veuille me définir ce „ que c'est que leur Société, que j'ai pris „ long-temps pour une chimere, à la- „ quelle on a attaché un nom de secte, „ qui est rejetté de tout le monde ". Mr. Nicolle ne s'explique guére autrement dans l'Hérésie imaginaire ; ni Mr. Arnaud, dans le Phantôme du Jansénisme. B. auroit mieux fait, je pense, de tenir un autre langage : sa profession de foi auroit été moins suspecte ; & l'on n'auroit pas fait réflexion, qu'elle est si générale, qu'on la feroit signer sans peine à ceux qui n'ont pas voulu signer la constitution d'Alexandre VII.

J'avouë, repliqua le disciple de Mr. d'Ypres, que B. se montre un peu trop en cet endroit. Si je ne connoissois de longue-main Mr. le Chevalier, & Mr. l'Abbé, & si l'un & l'autre ne m'avoit répondu de Mr. l'Académicien, quelque penchant que j'aie à dire ce que je pense, je n'aurois garde de me faire connoître pour ami de ces Messieurs.

Au reste, ajoûta-t-il, la profession de foi qu'a fait B. telle qu'elle est, ne laisse pas de raccommoder la chose : elle le mettra en droit de battre impunément les Auteurs de la Société, & de préconiser ceux de Port-Royal. On se persuadera que B. n'a point d'autre vuë, que de rendre justice à tout le monde.

De la maniére dont vous expliquez les Lett. IV.
intentions de B., dit Mr. le Chevalier au disciple de Mr. d'Ypres, il semble qu'il se soit proposé comme une fin de son Ouvrage de chagriner les Jésuites, & de faire plaisir à Messieurs de Port-Royal ; & que dans cette vuë, il n'ait ni maltraitté bien des Auteurs, qu'afin que ces Peres ne pussent pas se plaindre que tout son chagrin étoit tombé sur eux, ni loué beaucoup d'Ecrivains, que pour fraier le chemin aux éloges de Messieurs de Port-Royal.

Je crois assez tout cela, repartit le disciple de Monsieur d'Ypres ; & à ne vous rien déguiser, lors que j'apperçûs dans le dernier (a) Tome de B. qu'il faisoit entrevoir la Thiare à Mr. l'Evêque de Soissons (b), je dis, Bon, il la montrera toute entiere à quelques autres Prélats, qui lui touchent beaucoup plus au cœur. Au moins, ajoûtai-je, quand B. parlera de ces Prélats amis, parmi les Auteurs Ascétiques, je ne pense pas qu'il finisse leurs Chapitres, comme il finit celui de Mr. Huet, au Tome des Poëtes modernes.

Après avoir dit en son stile, que *parmi toutes ses Poësies égarées, on trouve des Odes d'un côté, des Elégies de l'autre, ici quelques Piéces Héroïques, là quelques Lettres, quelques Idylles, un Poëme sur le sel, son voiage en Suéde &c.* il conclut ainsi : *Mais l'on cherche encore la plus foible de toutes ses Piéces, & celle qui soûtiendroit mal le caractére de son genre.* Voila un *mais*, & une fin fort choquante ; puisque cela fait demander, Où sont donc les Piéces foibles de Mr. Huet, que Baillet dit *qu'on cherche encore la plus foible de toutes ses Piéces?* Où est cette Piéce, *qui soûtiendroit mal le caractére de son genre*, & le genre de son caractére? Est-il jamais rien sorti des mains de cet homme si illustre, qui ne fût achevé, & qui ne tînt tout à la fois de la facilité & de la justesse, de la sublimité & de la délicatesse de son génie?

Au reste, quand Mr. Huet auroit endormant, comme Homere, fait quelques vers moins forts, ou moins délicats, ce que je ne puis croire, pourroit-on soufrir que B. nous l'aprît? C'est beaucoup qu'on souf-

(a) Eclairciss. *pag.* 19.
(b) Tome 4. *pag.* 365.

(c) M. Huet, à présent Evêque d'Avranche.

Lett. IV. souffre qu'il ose louer un Prélat, d'un mérite si fort au-dessus de ses éloges: il devoit au moins s'en tenir aux louanges.

A ne vous rien dissimuler, repliqua le disciple de Mr. d'Ypres, Mr. l'Evêque de Soissons est trop ami de la Société, pour ne recevoir de B. que de pures louanges: un petit trait de Satire n'est pas trop.

O mon cher Hôte, se récria Mr. le Chevalier, ce que vous dites-là est bien d'un bon ami de Port-Royal. Quoi! il ne suffit pas, pour plaire à ces Messieurs, de répandre sa bile sur les Jésuites; il faut encore la faire sentir à ceux qui les protégent. Sans mentir, cela va trop loin: je n'aurois pas crû qu'il y eût tant d'animosité dans le cœur des disciples de Mr. d'Ypres.

Et moi, Messieurs, dit Mr. l'Abbé en riant, je n'aurois pas crû que des esprits déliez, comme vous êtes, eussiez pris pour une injure la louange fine & délicate, que B. donne à Mr. de Soissons, lors qu'il dit, *On cherche encore la plus foible de toutes ses Piéces, & celle qui soutiendroit mal le caractére de son genre.* Cela veut dire, qu'entre toutes les Piéces de cet Auteur, qui n'ont pas été ramassées dans un corps de Poesies, l'on n'en trouve pas une de foible; & que chacune en son genre a toute la beauté qui lui est propre.

C'est une étrange chose que l'opinion, reprit Mr. le Chevalier. Quand on est une fois persuadé qu'un homme fait de la fausse monnoye, on ne croit pas qu'il en mette de véritable. Parce qu'on est prévenu que B. n'écrit point délicatement, lors qu'il lui échappe de la délicatesse, on la prend pour quelque chose de grossier; sur tout quand elle est enveloppée sous des termes, qui n'ont rien de délicat: & je vous avoue que quand je lûs ces paroles, *On cherche encore la plus foible de toutes ses Piéces, & celle qui soûtiendroit mal le caractére de son genre*, j'avois besoin de vos yeux, pour appercevoir là-dessous une louange fine & délicate.

Mais je suis très-aise de n'avoir pas entendu finement cet endroit-là; puisque cela nous a fait découvrir, que B. n'en veut pas seulement aux Jésuites, mais qu'il en veut aussi à leurs amis.

J'avois déja remarqué, dit Mr. l'Abbé, qu'il n'y a pas jusqu'aux Imprimeurs de la Société, qui ne se sentent de l'attache- Lett. IV.
ment que B. a pour Messieurs de P. R. Si Sebastien Cramoisi n'avoit pas été l'Imprimeur des Jésuites, B. auroit bien autrement éxaggéré son mérite, ses emplois, ses services, & sa réputation: & s'il avoit été l'Imprimeur de P. R. son éloge auroit été pour le moins aussi magnifique que celui de Vitré. Si Mabre n'avoit pas hérité de son grand-pere la pratique des meilleurs Ecrivains de la Société, B. auroit fait un article entier dans son Recueil, sur un homme, à qui le Roi a fait l'honneur de lui confier la direction de l'Imprimerie Royale, comme à l'Imprimeur de Paris qui le méritoit le mieux. Mais que n'auroit-on pas dit, si Mabre avoit eû par succession l'avantage de servir Messieurs de P. R. Le public auroit sans doute retrouvé dans le petit-fils ce qu'il avoit perdu dans le grand-pere: & B. n'auroit pas dit de Billaine, qu'il a été le dernier qui ait honoré sa profession dans Paris, comme Cassius & Brutus ont été les derniers Romains, qui ont soûtenu les intérêts & la gloire de la République. Ce grand trait d'éloquence auroit été reservé pour Mabre.

Je suis surpris, ajoûtai-je, que B. qui a tant loué Vitré, n'ait rien dit à la louange de Savreux, ni de Gaspart Migeot, ni de des Prez.

Ne signale-t-il pas assez son zéle, en louant les Auteurs, ou peu favorables aux Jésuites, ou amis de Port-Royal, reprit Mr. l'Abbé? Voiez comme il écrit du Livre du Pere Gille Gabrieli; & comme il exaggére le mérite de Mr. de Trigny, de Rigbérius, & de bien d'autres qui leur ressemblent.

B. ne dit qu'un mot du Livre de Gabrieli, repartit le D. de M. D. il dit qu'on l'a jugé fort sain. Pouvoit-on parler plus modestement d'un Livre, écrit contre la morale des Jésuites? Pour ce qui regarde Mr. de Trigny, ce n'est pas seulement un ami de ces Messieurs; c'est un Bénédictin, Auteur de Port-Royal. Il se nomme Dom Lancelot: B. n'en sauroit dire assez de bien: y a-t-il rien de plus beau, que ses nouvelles Méthodes?

Je les louerois beaucoup, repliqua Mr. l'Abbé, si je voiois quelqu'un qui eût appris parfaitement le Latin & le Grec avec le seul secours de ces Méthodes: & si une

fois

Lett. IV. fois B. en se servant de la seule Méthode de Dom Lancelot, apprenoit à bien écrire en Latin, je souscrirois de tout mon cœur à l'éloge qu'il en fait.

Ce que B. écrit de Rigbérius, poursuivit le D. de M. D. est beaucoup au-dessous de son mérite. Cet Auteur est le fameux P. Gerberon, Bénédictin de Corbie, qui se sauva fort à propos il y a quelques années, lors qu'on l'alloit arrêter par ordre du Roi. C'est un savant homme, & grand Religieux. A moins qu'on ne m'ait mal informé, il est l'Auteur d'un petit Livre, qui contient en substance toute la dévotion de Port-Royal: aussi il est intitulé *le Miroir de Piété*. Ce sont les cinq propositions, tournées pieusement.

J'ai ouï parler de ce Livre, dit Mr. le Chevalier: je crois même que j'en ai lû quelque chose. N'y a-t-il pas une oraison fort dévote, que les Diables pourroient dire, avec tous les damnez, pour remercier Dieu sincérement de ce qu'il les a réprouvez? Je vous avoüe que je fus fort édifié, de voir que ces Messieurs portoient la dévotion jusques dans l'Enfer; & qu'ils étoient assez habiles en spiritualité, pour faire regarder la réprobation même comme un sujet d'action de graces, & un motif de piété.

Convenez donc, reprit le D. de M. D. qu'il seroit difficile que B. zélé comme il est pour le Port-Royal, ne louât pas beaucoup un Auteur, qui en renouvelle si dévotement toute la doctrine.

Mais si B. loue les amis & les Auteurs de Port-Royal, il ne censure pas tous les Jésuites: il en loue même quelques-uns: il me semble qu'il a bien écrit du P. Rapin.

Graces au lieu où B écrivoit, & à la considération qu'on y a pour ce Pére, s'il l'a distingué dans son Recueil, repris-je: encore n'a-t-il pas laissé de lui faire sentir qu'il est Jésuite. Il a appris au public que la premiere Edition des Réflexions que ce Pere a faites sur la (*a*) Poëtique, a eû beaucoup de Censeurs; & bien qu'il n'ait point rapporté toutes les remarques desavantageuses qu'on a imprimées contre cet Ouvrage, il en a rapporté quelques-unes, & a enseigné, à qui le voudra savoir, où l'on pourra trouver le reste: & c'est ce que B. n'auroit pas écrit, si le P. Rapin étoit un Auteur de Port-Royal; & c'est ce qu'il auroit écrit fort au long, si ce Pere n'étoit pas considéré autant qu'il l'est de Mr. l'Avocat Général de Lamoignon. Lett. IV.

Mais d'où vient, demanda Mr. le Chevalier, que cette considération toute puissante ne fait pas toûjours la même impression sur la plume de B. Il y a peu d'Auteurs que le Bibliothéquaire traite aussi mal que le Pere Bouhours. Cependant tout le monde sait qu'il est des amis de Mr. l'Avocat Général de Lamoignon.

Ne savez-vous pas, répondit le D. de M. D. que le Pere Bouhours est ennemi déclaré de Port-Royal. Cette qualité efface toutes les autres. Ainsi B. devoit lui donner autant de chagrin, que ce Pere en a donné à ces Messieurs. Que ne se contentoit-il, ce Pere, de savoir le Grec & le Latin comme ses confreres? A quoi bon étudier le François, & montrer, dans les Entretiens d'Ariste & d'Eugene, qu'il le savoit parfaitement? Pourquoi se déguiser en Gentil-homme Bas-Breton, pour attaquer Messieurs de P. R. jusques dans leur fort, & faire remarquer des fautes de toutes les sortes, dans des Livres, dont les Auteurs passoient pour infaillibles en fait de langage? J'ai sû que le petit Livre des Doutes avoit encore plus chagriné ces Messieurs, que la Lettre à un Seigneur de la Cour, où l'Histoire de la Sœur Flavie est si malignement écrite. Sur la Grace ces Messieurs répondent à tout: mais ils n'ont point répondu aux Doutes. Si l'Auteur y eût mêlé quelque chose, qui n'eût point regardé le langage, on auroit fait la critique de cet endroit-là, & cela auroit passé pour une réponse aux Doutes; comme la critique d'Ariste & d'Eugene, que ces Messieurs firent faire autrefois par Cléanthe, a passé pour une réponse à la critique de leur Imitation de Jésus-Christ, quoiqu'on n'y ait presque rien justifié de ce que le P. Bouhours avoit repris. Mais par malheur, le Livre des Doutes se borne uniquement au langage. Ainsi ces Messieurs voiant qu'il étoit

(*a*) Tome 2. pag. 60.

Lett. IV. toit difficile d'y faire une bonne réponse, ont imité Messieurs de l'Académie Françoise ; ils n'en ont point fait. Je crois qu'ils ont eû raison : car ce Pere les avoit avertis, qu'il avoit fait bien d'autres remarques sur leurs Livres : pour peu qu'on l'eût pressé, il étoit homme à donner ces Remarques au public : & s'il les avoit données, vous sçavez comme ses Livres sont reçûs, ces Messieurs ne s'en seroient pas mieux trouvé.

Puisque l'Auteur des Doutes a fait tant de mal à Messieurs de P. R. l'on ne doit pas s'étonner que B. en bon ami ait voulu les vanger, & qu'il ait rapporté le mal qu'on avoit écrit contre cet Auteur, reprit Mr. le Chevalier : le Port-Royal doit tenir compte à B. de ce qu'il a violé pour cela les régles qu'il s'étoit prescrites.

„ (*a*) J'ai affecté, dit B. dans son Avertissement que j'ai entre les mains, „ de ne publier que les véritez qui sont „ glorieuses & avantageuses à la réputation des vivans, & de ne point dire celles qui pourroient être choquantes, à „ moins qu'elles n'aient été reçûes du „ public avec approbation. Il y a donc „ cette difference entre les Jugemens qu'on „ fait des morts, & ceux qu'on rapporte „ sur les vivans dans ce Recueil, que les „ premiers renferment ces deux sortes de „ véritez ; au lieu que les derniers n'en „ renferment ordinairement qu'une sorte, „ laissant à ceux qui viendront après nous „ le soin de dire le reste.

Vous voiez, Monsieur, poursuivit Mr. le Chevalier, que B. a fait quelque chose d'extraordinaire contre l'Auteur des Entretiens : car graces à Dieu, c'est un Auteur fort vivant ; & B. a publié contre lui ce qu'il appelle *des véritez choquantes, & il n'a pas laissé à ceux qui viendront après lui le soin de dire le reste.*

Baillet ne s'est pas tout-à-fait dispensé de sa régle, repliqua le D. de M. D. la Critique de Cléanthe a été reçuë du public avec approbation.

Dites, Monsieur, reprit Mr. le Chevalier, que cette Critique a eû l'approbation de Messieurs de P. R. Je ne crois pas même qu'elle l'ait eûe de tous ces Messieurs : elle est écrite avec tant d'emportement, & si peu de raison, qu'en honnête homme, fût-il de Port Royal, ne peut l'approuver sans se faire tort. Lett. IV.

Baillet, qui a recueilli avec étude les beaux endroits de cette Critique, rapporte que Cléanthe a remarqué, que les (*b*) Entretiens d'Ariste & d'Eugene sont un „ Livre, & que c'est tout ce qu'on en „ peut dire.... que ce n'est qu'un amas „ de paroles inutiles, qui valent moins „ que le silence ; que le stile de ce Livre „ est affecté, flatté, peint, de nul usage, „ un pur artifice, qui n'empêche pas les „ moins intelligens de reconnoître que „ l'Auteur a composé en François, de „ même qu'un écolier composeroit en „ Latin, &c. Voilà ce que B. appelle *des véritez choquantes, qui ont été reçuës du public avec approbation.*

Je vous avouë, Monsieur, ajoûta Mr. le Chevalier, parlant au D. de M. D. que les méchantes choses, dont cette Critique est pleine, me font un peu douter qu'elle ait été faite de concert avec ces Messieurs, comme vous venez de nous le dire.

Il est pourtant vrai, repliqua le D. de M. D. que nos meilleurs Ecrivains ont fourni des mémoires à Cléanthe : & quand je ne vous dirois pas que Mr. Nicolle, & Mr. de Sacy lui ont donné les bons endroits, un Livre qui paroît contre Mr. de la Trappe vous l'apprendroit.

Mais si cela est, comment B. écrit-il ce que je vais vous lire, demanda Mr. le Chevalier ? „ (*c*) Du moins peut-on assûrer qu'on fait une espece d'injustice à „ ces Solitaires, lors qu'on veut les mettre au rang des Censeurs du Pere Bouhours. Il est vrai, que de son côté il „ a pris soin d'examiner les mots & les „ expressions de quelques-uns de leurs „ Livres, & qu'il sembloit par cette conduite scrupuleuse leur avoir donné „ quelque sujet de lui rendre la pareille, „ en suivant les mouvemens ordinaires „ du cœur humain : mais bien loin de „ prendre ce parti, qui sied mal à de véritables Chrétiens, ces Messieurs se „ sont montrez très-dociles aux remontrances du P. Bouhours.

Fournir des mémoires à Cléanthe contre

(*a*) Avertiss. Art. IX.

(*b*) Tome 2. *pag.* 360.

(*c*) Tome 2. *pag.* 362.

Lett. IV. tre les Entretiens d'Ariſte & d'Eugene, n'eſt-ce pas *ſe mettre au rang des Cenſeurs du P. Bouhours*? n'eſt-ce pas *lui rendre la pareille, en ſuivant les mouvemens du cœur humain, & prendre un parti, qui*, ſelon B. *fied mal à de véritables Chrétiens*?

Lett. IV.

De plus, pourſuivit Mr. le Chevalier, s'il ſe trouve en effet que Mr. Nicolle ait donné des mémoires à Cléanthe, que deviendra cet endroit ſi ſpécieux des Eſſais de Morale, que B. a placé exprès (*a*) dans l'article du Pere Bouhours, pour faire remarquer la modération de ces Meſſieurs à l'égard de ce Pere? que deviendra cette belle délibération, dans laquelle le plus grand nombre fut d'avis, que pour toute réponſe aux remarques que cet Auteur avoit faites ſur leurs Livres, „ on corri„ geroit de bonne foi, dans les autres „ éditions de ces Livres, ce qu'il y avoit „ repris avec quelque apparence de juſtice? Où eſt la bonne foi de ces paroles de Mr. de Chantereſne, „ j'avouë que je „ fus de ce ſentiment, & que je crûs qu'il „ n'y en avoit point de plus conforme à „ la charité, qui tend toûjours à nous hu„ milier, ni à l'amour propre, qui eſt bien „ aiſe de mettre en vuë les défauts de ceux „ qui nous ont voulu rabaiſſer. Je le pra„ tiquerai même volontiers, ſi j'en ai l'occaſion"? Voila un merveilleux Eſſai de Morale, qui apprend à accorder la charité Chrétienne avec l'amour propre. Mais comment accorder cela avec les Mémoires que Mr. Nicolle a fournis à Cléanthe? Peut-être que Mr. Nicolle n'eſt pas obligé à ſuivre la morale de Mr. de Chantereſne; ou que c'eſt la ſuivre ſuffiſamment, & tenir une conduite modérée, que de ne pas répondre ſoi-même, mais de faire paſſer ſa réponſe par une plume auſſi douce & auſſi honnête que celle de Cléanthe? C'eſt à vous, Monſieur, dit Monſieur le Chevalier au Diſciple de Monſieur d'Ypres, à nous inſtruire là-deſſus.

Diſpenſez moi, Monſieur, repartit le D. de M. D. de vous répondre ſur la ſincérité de Meſſieurs de Port-Royal. C'eſt un point que je ne touche pas volontiers. Nous nous entrefaiſons tous les jours la guerre, eux ſur ma franchiſe, & moi ſur leur diſſimulation. Comme je parle à des perſonnes ſûres, je crois pouvoir vous dire, qu'un des plus éloquens d'entr'eux entreprit l'autre jour de m'inſpirer la bonne conduite. Il faut avoüer, me dit-il, qu'on doit avoir beaucoup de prudence, & même un peu d'artifice, pour ſe bien conduire dans le ſiécle où nous vivons. La Vérité même ne ſauroit preſque marcher en aſſurance, qu'à l'ombre du déguiſement, pour ne pas dire du menſonge. Où en ſeroit-elle la Vérité, & où en ſerions-nous nous-mêmes, ſans une ſalutaire diſſimulation? Sans cela que ſeroit devenuë l'affaire des quatre Evêques? Sans cela aurions-nous autant d'amis que nous en avons à la Cour de Rome, & dans celle de France? Sans cela nous ſerions-nous trouvez en état de ſoûtenir la cauſe de Dieu & de l'Egliſe, dans l'affaire de la Régale? Avec cela nous nous ſommes inſinuez dans l'amitié du Saint Pere, lors qu'il n'étoit encore que le Cardinal Odeskalki: avec cela nous avons humilié nos plus redoutables ennemis. Nous leur avons fait impoſer ſilence, tandis que de la même plume, dont nous avions ſigné le Formulaire, nous avons ſoûtenu la Doctrine de Mr. d'Ypres, & de ſaint Auguſtin. Au milieu de la paix nous avons fait une cruelle guerre, nous avons battu nos ennemis, ſans qu'ils aient oſé crier: & graces à nôtre ſageſſe, quoique défaits & morts en apparence, nous ſommes vraiement vivans, & toûjours ſur nos pieds, attendant l'occaſion de produire la vérité, & de paroître ce que nous ſommes. Si ce que je vous dis pouvoit vous défaire de cet excès de ſincérité, qui n'eſt point du ſiécle, m'ajoûta-t il, & vous perſuader de cacher ſous des airs de franchiſe une profonde diſſimulation, vous en vaudriez mieux de la moitié.

Tout cela eſt perſuaſif, dit Mr. le Chevalier.

Et tout cela pourtant ne me perſuada point, reprit le D. de M. D. Je répondis ainſi à cet ami, qui m'avoit parlé ſi franchement de la diſſimulation: Quand on eſt auſſi ſincere que je le ſuis, & qu'on aime ſa ſincérité, on peut bien être prudent, ou le devenir; mais il eſt difficile qu'on

(*a*) Eſſais de Morale, Traité de la charité, & de l'amour propre.

Lett. IV. qu'on devienne artificieux. Bien loin que l'équivoque & le déguiſement ſerve à défendre la Vérité, c'eſt ce qui l'a fait ſoupçonner d'impoſture & d'erreur ; & cette diſſimulation, dans laquelle vous mettez le ſalut de P. R. en pourra bien être la ruine. Vous ne tiendrez pas toûjours la Vérité captive ſous l'équivoque & la reſtriction ; vous vous expliquerez enfin, quand vous aurez trouvé le moment favorable, que vous attendez depuis près de vingt ans ; & alors que tout le monde verra la mauvaiſe foi de vôtre ſignature, tous ceux qui avoient ſigné de bonne foi, & qui ne laiſſoient pas de vous être attachez, imiteront la deſertion de la Sœur Flavie. Ce qui me vient ſouvent en penſée, tombera dans le ſens de beaucoup d'autres : vous n'imitez ni ſaint Auguſtin, ni Monſieur d'Ypres : l'un & l'autre ont ſoûmis leurs opinions au ſentiment du Saint Siége : & vous voulez que le Saint Siége ſoûmette ſon ſentiment aux opinions de Mr. d'Ypres. Quand on diſpute ſur des propoſitions, pour s'éclaircir ſi elles ſont Orthodoxes ou non, & qu'on ne peut s'accorder, on s'adreſſe à l'Egliſe, comme à la régle de la Foi, pour ſavoir ce qui en eſt ; & lors que l'Egliſe a décidé, on s'en tient à ſa déciſion. Voilà le procédé des gens, qui agiſſent de bonne foi. Mais vous, vous commencez par décider entre vous, que les cinq Propoſitions ſont Orthodoxes, & enſuite qu'elles ne ſont point de Janſenius ; & tant que l'Egliſe ne ſera point de vôtre ſentiment, vous êtes reſolus d'éluder ſes déciſions, & de ne ſigner qu'avec équivoque toutes les Conſtitutions, & tous les Formulaires, qu'on vous préſentera de ſa part. Vous prétendez ſauver par là le P. R. & je penſe que vous le perdrez par là. Parlons ſans déguiſement, au moins entre nous, ajoûtai-je. Les vrais Diſciples de Mr. d'Ypres, ne ſont-ils pas en petit nombre? Autrefois ceux qui ſe donnoient à Port-Royal, le faiſoient par un vrai zele, & ſacrifioient leur bien, leur plume, & leur vie à la défenſe de la Doctrine de Monſieur d'Ypres : à préſent ceux qui s'attachent à vous, ſacrifient la Doctrine de Monſieur d'Ypres à leur vangeance, ou à leur fortune, & ne ſoûtiennent vos maximes & vos interêts, qu'autant qu'ils y trouvent leur compte. Les Grands vous donnoient autrefois leur appui : vous l'achetez maintenant, & vous le paiez avec l'argent, que vous tirez de ces perſonnes fidelles, qui ſont encore attachées à leurs Directeurs, parce qu'elles les croient ſinceres, & qui les quitteront, dès qu'elles s'apercevront qu'ils ne le ſont point. Ainſi, Monſieur, dis-je à mon ami en finiſſant cet entretien, laiſſez-moi ma droiture, & défaites-vous de vôtre fineſſe, ſi vous voulez avoir des amis, qui tiennent à Port-Royal autrement que par la beauté des Ouvrages de ces Meſſieurs, qui ſont toûjours les grands modéles, ſur leſquels il faut ſe former, pour bien parler, & pour bien écrire. Lett. IV.

Pardonnez-moi cette digreſſion, Meſſieurs, nous dit le diſciple de Mr. d'Ypres : elle peut ſervir à accorder Mr. Nicolle avec Mr. de Chanteresne, & les Eſſais de Morale avec les Sentimens de Cléanthe.

Ces Meſſieurs accordent tout par l'art de feindre, dit Mr. l'Abbé. Mais dites-moi, je vous prie, comment B. accorde-t-il ſon Avertiſſement avec ſon Recueil? Vous ſavez les belles régles qu'il ſe preſcrit : en voici quelques-unes. (*a*) „ Comme je fais profeſſion de ne rien dire de „ moi-même, dit-il, je ne me crois reſponſable que de la fidélité, avec laquel„ le je repréſente les jugemens des au„ tres..... Mes Auteurs pourront parler „ pour eux, ſans que je me trouve enga„ gé à prendre le parti & les interêts „ d'aucun d'eux, ni à ſoûtenir leurs ſen„ timens.

L'Auteur des Jugemens ne ſe diſpenſe gueres de ſes régles, qu'en faveur de Meſſieurs de Port-Royal, repliqua l'ami de ces Meſſieurs, & un Auteur ne peut-il pas s'élever au deſſus de ſes propres régles, pour obliger ſes amis? B. *s'eſt cru ſi peu reſponſable de ſa fidélité* à rapporter les ſentimens du P. Bouhours ſur l'imitation de Mr. de Saci, qu'il cite ce Pere à l'honneur de cette Traduction. De plus il prend hautement le parti du Traducteur, & de ceux qui le défendent contre la critique d'Ariſte & d'Eugene.

Nous avions déja fait cette réflexion-là, Mon-

(*a*) Tome 1. Avertiſſ. Art. III.

Lett. IV. Monſieur, lui dis-je. Mais B. appuie fort plaiſamment les réfléxions de Mr. Ménage, & les Sentimens de Cléanthe, contre l'Auteur des Entretiens.

Sur ce que Mr. Ménage reproche à cet Auteur, qu'il a lû l'Imitation de Jeſus-Chriſt, pour trouver des vers en dépit des Muſes ; B. (*a*) dit, comme une bonne choſe, „ Quelle merveille de trouver des „ vers dans la proſe, quand on les y cher- „ che exprès! & quelle conſéquence des „ Cenſeurs de cette ſorte voudroient-ils „ tirer contre Ciceron, ſous prétexte „ qu'on a trouvé ſoixante & dix vers „ dans la ſeule premiere page de l'Oraiſon „ contre Vatinius "? Qui a dit à Mr. Ménage & à B. que l'Auteur des Entretiens a cherché des vers exprès dans l'Imitation de Jeſus-Chriſt ? Pourquoi n'en auroit-il pas trouvé, comme on trouve dans les Livres de B. du galimatias, ſans en chercher ? Mais ſi *ce n'eſt pas une grande merveille, que de trouver des vers dans la proſe, quand on les cherche exprès*, que B. en cherche dans les Entretiens d'Ariſte & d'Eugene, pour voir s'il en trouvera d'auſſi nombreux que ceux-ci.

Cet air (*b*) de vanité ſe gliſſe en un moment.
Manger, boire, dormir, veiller, ſe repoſer.
Souvenez-vous toûjours que vôtre fin eſt proche,
Lors que la grace vient luire dans nôtre cœur.

Et quand B. en aura trouvé de ſemblables, la conſéquence qu'on en tirera, ſera que comme Ciceron a péché contre ſes propres préceptes, en mettant des vers dans l'Exorde de l'Oraiſon contre Vatinius, on reprochera à l'Auteur des Entretiens ce qu'on reproche à Mr. de Saci, qu'en laiſſant gliſſer des vers dans ſa proſe, il a péché contre l'exactitude du ſtile. Et cet Auteur des Entretiens, que B. appelle par mépris *un Cenſeur de cette ſorte*, eſt une ſorte de Cenſeur que B. devroit reſpecter. Si *un Cenſeur de cette ſorte* s'étoit donné la peine de faire la Critique des Jugemens des Savans, B. s'en ſouviendroit longtemps.

C'eſt encore quelque choſe de fort plaiſant, que ce ſentiment de Cléanthe, ſur la Critique de l'Imitation de Jeſus-Chriſt ; que B rapporte ainſi. „ Il ſouhaiteroit, „ que dans la Cenſure qu'on en a voulu „ faire, on y eût eu plus de reſpect pour „ des mots conſacrez par la ſainteté des „ choſes qu'ils ſignifient: qu'on ne fau- „ roit alors trop conſidérer, que les dif- „ férens ſujets demandent des expreſſions „ différentes ; & que s'il y a, ſelon l'Au- „ teur même des Entretiens, des façons „ de parler qui ſont propres à la conver- „ ſation, il y a auſſi des manieres d'ex- „ primer, particuliérement deſtinées à la „ dévotion. Lett. IV.

Quel reſpect mériteroient donc ces mots, *la hauteſſe des Ouvrages des ſaints Peres, le reſſerrement, l'enivrement des divertiſſemens, le dominateur de ſes actions* &c? Ces mots ſignifient-ils quelque choſe de ſaint ? Mais quand ils ſignifieroient quelque choſe de ſaint, ſeroient-ils pour cela des mots conſacrez ? Ni les mots conſacrez ne ſignifient pas toûjours quelque choſe de ſaint ; ni les mots qui ſignifient quelque choſe de ſaint, ne ſont pas toûjours des mots conſacrez. (*c*) Les Remarques nouvelles ſur la Langue Françoiſe nous apprennent, que *les mots, que nous appellons conſacrez, ſont ceux qui ne ſont bons qu'en un endroit, & qu'on leur a peut-être donné ce nom, parce que ces mots ont commencé par la Religion, dont les myſteres n'ont pû être exprimez qu'avec des mots faits exprès.* Mais *ces mots conſacrez*, & que Baillet appelle *des manieres d'exprimer particuliérement deſtinées à la dévotion*, doivent ſuivre la régle commune des autres mots : on ne doit point s'en ſervir, que l'uſage ne les ait établis ; & nul particulier, fût-il de ces Meſſieurs, ne doit s'arroger le droit d'en faire.

Vraiement, Meſſieurs, reprit avec un peu de chaleur le D. de M. D. vous ne faites pas aſſez juſtice à Meſſieurs de Port-Royal : il me ſemble qu'on ne doit pas les conſidérer, au regard de nôtre Langue, comme de ſimples particuliers ; ils ſont tous enſemble un corps conſidérable d'illuſtres Ecrivains: & ſi le Concile de Ni-

(*a*) Tome 2. *pag.* 410.
(*b*) Imitation de J. C. *pag.* 52, 90, 111, 139. &c.
(*c*) Remarques nouvelles *pag.* 177.

Lett. III. Nicée a fait le mot de *Consubstantiel*; si le Concile de Trente a fait le mot de *Transsubstantiation*; si ces deux Conciles ont preſcrit aux Fidelles l'uſage de ces deux mots conſacrez; ces Meſſieurs, qui n'ont guéres moins d'autorité en fait de langage, que ces Conciles en matiere de Religion, ne peuvent-ils pas, ſelon les divers ſujets ſur leſquels ils écrivent, faire les mots qui nous manquent?

De quoi leur ſerviroit d'avoir rempli la France d'un ſi grand nombre de beaux Ouvrages, & d'avoir enchanté tout le monde par la magnificence & par les agrémens de leur ſtile? Quel avantage tireroient-ils de la ſcience parfaite qu'ils ont de nôtre Langue, de leur expérience conſommée, & de leur goût merveilleux, ſi avec tout cela, ils dépendoient encore de l'uſage & de ſon caprice? N'eſt-ce pas à ces grands maîtres à faire l'uſage, & à le régler?

Quoi! quand ils ont fait pour le beſoin, *briſement*, *dechirement*, *reſſerrement*, *déclarément*, *s'indiſpoſer pour recevoir le Sacrement de l'Euchariſtie*; quand ils ont fait, pour parler avec plus de dignité, *le glorieux rabaiſſement*, *la hauteſſe du monde*, *l'enivrement de l'amour*, *le dominateur de ſes actions*; & quand ils ont fait beaucoup d'autres locutions, pour l'ornement & pour la richeſſe de nôtre Langue, on fera difficulté de s'en ſervir après eux? & le Pere Bouhours viendra, un Vaugelas à la main, les troubler dans la poſſeſſion où ils ſont depuis quarante ans, de diſpoſer ſouverainement de tout ce qui regarde le langage?

Le beau trait d'éloquence que voila, s'écria Mr. l'Abbé, & qu'il auroit rendu bon ſervice à Cléanthe! C'eſt dommage que vous ne lui ayiez auſſi fourni des mémoires. Mais revenons à B. Vous voiez qu'il prend le parti de Mr. de Saci; & qu'il ne ſe croit point *reſponſable de ſa fidélité*, lors qu'il s'agit de rapporter ce qu'on a écrit contre les Ouvrages de ce Traducteur.

Il parle des Heures de Port-Royal, à peu près comme de l'Imitation de Jeſus-Chriſt.

C'eſt auſſi un Ouvrage, qui mérite beaucoup de louanges, repartit l'ami de ces Meſſieurs. Les Cenſeurs qui l'ont approuvé, diſent que cette Traduction eſt pure & Orthodoxe.

Lett. IV.

J'en conviens, repartit Mr. l'Abbé: mais les noms ſeuls de ces Cenſeurs ne rendent-ils pas leur témoignage ſuſpect? Si B. avoit été de bonne foi, au lieu de dire *des Heures (a) de Port-Royal*, *que leur réputation a fait tant d'éclat & de fracas dans la France*, *& à Rome même*, *nonobſtant le Privilege de Sa Majeſté*, *& l'approbation des Cenſeurs*, il auroit dit, *que nonobſtant le Privilege de Sa Majeſté*, *& l'approbation des ſix Cenſeurs*, *elles ont été condamnées à Rome*.

N'attendez pas que B. diſe rien de ſemblable d'aucun Livre de ces Meſſieurs, repliqua l'ami de P. R. Entre les Livres condamnez, il ne fait guéres que ceux de la Societé. Vous aurez vû, dans le premier Tome, ce qu'il dit d'un Livre du Pere Théophile Rainaud, & d'un autre du Pere Rabardeau, quoique ce dernier n'eût écrit que pour défendre les interêts de la France? Vous aurez vû encore la longue liſte de ces Théologiens Eſpagnols, preſque tous Jéſuites, dont il dit de ſi bon cœur, qu'ils ont été flétris par les cenſures de l'Egliſe? C'eſt ſur cela que B. ſe pique de mémoire & de bonne foi; il ne s'en pique au regard de ſes amis, que pour raporter ce qui leur eſt avantageux. Vous avez lû les Paragraphes particuliers qu'il a faits ſur chaque Ouvrage de Mr. de Sacy: ce n'eſt qu'un tiſſu de louanges.

On peut dire néanmoins, reprit Mr. le Chevalier, que B n'eſt que libéral envers Mr. de Sacy; mais il eſt magnifique envers Mr. d'Andilly; il le traite en chef de P. R. Outre la part qu'a Mr. d'Andilly au prodigieux éloge (b) que B. a fait de Mr. de ſaint Cyran, & de tout le Port-Royal, on ne peut pas voir une plus grande profuſion de louanges, que celle qui ſe trouve dans les vingt-quatre pages, que B. emploie à raporter les Traductions de ce célébre Ecrivain, & à nous en exagérer l'excellence & la beauté.

Je ſuis très aiſe que vous y ayiez fait réflexion, dit l'ami de P. R. Baillet ne pouvoit

(a) Tome 2. *pag.* 449.

(b) Tome 2. *pag.* 26.

Lett. III. voit trop distinguer cet incomparable Auteur : chacune de ses Traductions méritoit bien un article à part, & un éloge particulier. Mais avez-vous pris garde comment le Bibliothécaire se moque du Pere Labbe, sur ce qu'il avoit attribué à Mr. le Maître la Traduction de saint Jean Climaque, qui est de Mr. d'Andilly, & sur le Jugement que ce Pere a porté de cette Traduction?

Dites-moi, je vous prie, Monsieur, repliquai-je à l'ami de ces Messieurs, si B. ne veut pas croire le Pere Labbe sur sa parole, lors qu'il dit que la Traduction de saint Jean Climaque est de Mr. le Maître, pourquoi croirai-je sur la parole de B. qu'elle est de Mr. d'Andilly?

De plus, B. pourroit-il bien répondre, que l'Auteur de cette Traduction Françoise ne se soit point du tout servi du Grec de saint Jean Climaque, imprimé par les soins du Pere Rader, ni de la Traduction Latine faite par ce Pere? Et si cet Auteur s'en est servi, au moins en quelques endroits, comme cela est vrai-semblable, pourquoi n'a-t-il pas fait mention du Grec imprimé, aussi bien que des manuscrits? Craignoit-il d'avoüer, qu'un Ecrivain de Port-Royal avoit tiré quelque secours du travail d'un Jésuite?

Il semble, à ce que B. raporte, que le Pere Labbe ait donné commission à quelques personnes, de montrer que cette Traduction Françoise tenoit pour l'ordinaire de la (*a*) paraphrase, & quelquefois de l'abregé; & qu'elle étoit peu conforme à l'original. Cependant ce Pere ne dit rien autre chose, dans ses Dissertations Historiques, sinon que ceux qui ont plus de loisir que lui, pourront former ces plaintes-là, & les justifier.

Ce qui me fait croire que le Pere Labbe pourroit bien avoir raison, est qu'un de mes amis, qui s'est donné la peine d'éxaminer les Traductions Françoises de ces Messieurs, sur tout celles des Peres Grecs, ne les trouve point fidelles. Je l'ai vû disposé à donner ses réfléxions au public. Or il n'est guéres probable, que S. Jean Climaque, qui est très-difficile à traduire, ait été traduit plus fidellement que les autres. Si B. veut faire imprimer les manuscrits Grecs, sur lesquels il prétend que Mr. d'Andilly a travaillé, on pourra lui faire voir que le Pere Labbe n'a pas trop mal jugé de la Traduction de S. Jean Climaque. Lett. IV.

Pour moi, dit l'ami de ces Messieurs, lors que B. raporte quelque chose à l'avantage des Auteurs de Port-Royal, je prends moins garde à sa raison, qu'à son affection. Je suis véritablement touché du zéle, avec lequel il prend le parti de Mr. d'Andilly. Voyez comme il tourne à sa gloire la critique même de ses Censeurs. S'il dit que le Pere Bouhours juge que les périodes de cet Auteur sont trop longues, sur tout dans la Traduction des Confessions de S. Augustin, il ajoûte que cela n'a pas été capable d'en dégoûter ce Pere, ni de lui faire perdre *l'estime qu'il avoit pû concevoir de ce bel Ouvrage:* & ce qu'il ajoûte n'est fondé, au moins que je sache, que sur son inclination. S'il avoüe aussi, que *les plus fins Critiques de P. R. ont trouvé dans ses Traductions des taches imperceptibles aux autres*, ce n'est que pour rendre plus croyables ces magnifiques louanges, que *Monsieur d'Andilly a passé de fort loin les Vaugelas, & les d'Ablancourt, pour la connoissance des Langues; que ses Traductions sont beaucoup meilleures que la plûpart de ses Originaux; & qu'il a communiqué plus de gloire à ses Auteurs, qu'il n'en a reçû de son travail.*

Avoüez, Messieurs, conclut l'ami de P. R. que quand on écrit vingt-six pages en ce stile-là d'un Auteur, on écrit en bon ami: & c'est ainsi que B. écrit des Auteurs de Port-Royal, à proportion de leur mérite. Mais on ne traite pas ainsi les Auteurs les plus célébres de la Société. On tranche en cinq petites pages le chapitre du Pere Sirmond; en trois celui du Pere Petau: encore tout n'est-il pas à leur honneur. Dans le chapitre du Pere Sirmond, Mr. de S. Cyran partage avec ce Pere la science de la Théologie. *Plusieurs*, dit (*b*) B. *les considéroient comme les deux Chefs de la Théologie Catholique.* Dans le chapitre du Pere Petau, on rabaisse le Pere Sirmond au dessous de Mr. de Saumaise. *Le Pere Petau*, dit B. *passoit non seulement le Pere Sirmond, mais encore Mr.*

(*a*) Philol. & Hist. Dissert. *pag.* 403.

(*b*) Tome 2. *pag.* 236.

Lett. IV. *Mr. de Saumaise, de plusieurs coudées.* Des trois pages, que contient le chapitre du Pere Petau, il y en a deux employées à exaggérer ſes défauts. Voila comme B. traite les Jéſuites les plus diſtinguez: les purs éloges ſont réſervez pour nos Meſſieurs. A la vérité l'éloge de Mr. Hermant eſt fort court; mais il eſt grand & ſolide. B. dit en une page tout ce qu'on pourroit écrire du Critique le plus habile & le plus accompli qui ſoit au monde.

Ce qui me paroit de plus obligeant dans cet éloge, dit Mr. l'Abbé, eſt que B. tire du fonds de ſa gratitude les louanges qu'il donne à ſon bien-faſteur: il ne cite perſonne; mais en homme capable de juger lui-même des Ouvrages des ſaints Peres, des piéces de l'Antiquité Eccleſiaſtique, & de l'éxamen que Mr. Hermant en a fait, „ (*a*) il prononce que l'éxactitude eſt gar-„ dée dans cet examen, avec toute la ri-„ gueur, que la vérité la plus pure peut „ éxiger de la capacité de l'homme.

Pourquoi voudriez-vous, reprit Mr. le Chevalier, que B. citât des Auteurs, en louant Mr. Hermant? Il n'en cite point, blâmant les Jéſuites; quoiqu'il ait dit dans ſon (*b*) Avertiſſement, que *la voix publique pourroit bien être un témoignage ſuffiſant pour les choſes avantageuſes, mais non pas pour les deſobligeantes.*

Où eſt le garand de ce qu'il écrit au deſavantage du Pere Labbe? par éxemple, que l'amour du travail a acquis à ce (*c*) Pere *la qualité d'un copiſte fort adroit, mais d'un Auteur aſſez médiocre en ce qu'il a fait de ſa tête:* que (*d*) *l'on eſt dans une opinion médiocre de ſon rare mérite:* qu'il a profité des lumieres (*e*) de Port-Royal, en ce qui regarde la Critique. Où B. a-t-il trouvé cela? & qu'avoit donc tant fait le Port-Royal en matiere de Critique, lorſque le Pere Labbe publia ſa Diſſertation Philologique & Hiſtorique? Que ne vous dit-il où il a appris, (*f*) qu'*on accuſe Bellarmin de quelque partialité?* D'où a-t-il tiré le ſoupçon qu'il a, que le Pere Garnier n'eſt pas le véritable Auteur du Syſtême de la Bibliothéque du College de Clermont, mais (*g*) qu'il n'a fait que lui prêter ſon nom? Où a-t-il lû, que le Pere Sirmond *donne en toutes rencontres des marques d'une liberté, qui eſt plus que d'un* (*h*) *Régulier?* Lett. IV.

En quel bon Auteur a-t-il puiſé ces idées fauſſes & groteſques, qu'il débite ſur le ſtile & ſur le génie Poëtique du Pere Commire, dans le parallele qu'il a fait de ce Poëte avec le Pere Rapin? Si au lieu d'écouter ſon reſſentiment, il avoit conſulté Mr. Huet, Mr. de Segrais, & tous ceux qui ont le goût de la Poëſie Latine, & ſur tout de la Lyrique, on lui auroit dit que ce Pere a toute la force, toute la pureté, & toute la délicateſſe des anciens; & que s'il n'étoit pas très-ſobre & très-chaſte, on le confondroit avec Horace.

De qui B. a-t-il ſû qu'on a fait une ſeconde Edition du Virgile du Pere de la Ruë, parce que la premiere n'avoit pas ſatisfait l'Auteur, ni le public? Ce ſont là de ces choſes deſobligeantes, qui, ſelon l'Article IX. de ſon Avertiſſement, ne devoient pas être rapportées ſans garant, c'eſt à dire, ſans citer un Auteur imprimé.

Je vous ai fait remarquer, Meſſieurs, répondit l'ami de Port-Royal, que B. ne ſe diſpenſe de ſes régles, que pour faire plaiſir à nos Meſſieurs: & c'eſt leur faire plaiſir, que de battre les Jéſuites. Auſſi B. ne les ménage-t-il point.

Vous avez vû comme il pouſſe vigoureuſement le Pere Théophile Raynaud, dans le premier (*i*) Tome; comme il traite (*k*) Clavius, (*l*) Emmanuel Sa, le Pere (*m*) Garnier, le Pere (*n*) Phelipeau, comme il tourne le titre d'un Livre du Pere (*o*) Ribadéneira, afin de dire des choſes deſagréables des bons Peres, quoique ce titre ſoit ſelon le génie de la Langue & de la Nation Eſpagnole; comme il décrie Eſcobar, & Buſembaüm, dans un endroit où il ne peut les citer que pour les décrier.

Vous avez vû auſſi, dans le ſecond (*p*) Tome, comme il inſulte à la Société, en par-

(*a*) Tome 1. *pag.* 89.
(*b*) Avertiſſ. Art. IX.
(*c*) Tome 2. *p.* 249.
(*d*) Tome 2. *pag.* 316.
(*e*) Tome 2. *pag.* 31.

(*f*) Tome 2. *p.* 27. (*g*) *p.* 80. (*h*) *p.* 81.
(*i*) Tome 1. *pag.* 33. 34. (*k*) *pag.* 331. (*l*) *pag.* 337.
(*m*) *pag.* 149. (*n*) *pag.* 350. (*o*) *pag.* 176.
(*p*) Tome 2. *pag.* 392.

Lett. IV. parlant de la Bibliothéque, que Ribadéneira, Alégambe, & Sotuel ont faite de leurs Ecrivains. Tout ce qu'il écrit depuis la page 39. juſqu'à la page 41. coule de ſource; & on ſent, en le liſant, le plaiſir que l'Auteur a eû en écrivant. Cet endroit aura beaucoup plû à nos Meſſieurs.

Aſſûrément, reprit Mr. l'Abbé, B. y réveille le ſouvenir de tout ce qu'il y a de plus odieux contre les Jéſuites, en matiére de Livres: & de peur d'omettre aucun de leurs Auteurs, à qui l'on ait reproché des Ouvrages fâcheux, il leur donne Vernant, qui ne leur appartient pas.

Vous avez vû encore, combien il ménage les Auteurs de Port-Royal. S'il a beſoin d'exemples odieux, il les prend ordinairement des Auteurs de la Société, & jamais de ceux de Port-Royal. Sur les titres trompeurs, qui promettent tout le contraire de ce que l'on trouve dans les Livres, il ne cite point la *Fréquente Communion* de Mr. Arnauld, mais le *Prædeſtinatus* du Pere Sirmond. Sur les titres extraordinaires des contemplatifs, que B. tourne en ridicules, il ne nomme que deux Auteurs de la Société.

Malheur aux Ecrivains Jéſuites, qui ſe trouvent en concurrence avec les Ecrivains de Port-Royal.

Il eſt vrai, Monſieur, ajoûtai-je, que quelque mérite qu'aient ces Auteurs, B. ſait bien les rabaiſſer au deſſous de ces Meſſieurs, lorſqu'ils ont quelque diſpute enſemble. Selon B. *la qualité dominante du Pere (a) Sirmond, étoit ce jugement admirable, qu'on n'a preſque point trouvé dans aucun autre Critique en pareil degré. Outre ce bon ſens, qui regne dans tous ſes Ecrits, ce Pere a un air de modeſtie, qui fait lire ſes Livres avec affection. Les Proteſtans ont loué ſa ſincérité & ſa bonne foi.* B. trouve le Pere Sirmond accompli, tant qu'il n'a rien à démêler avec le Port-Royal: mais dès que le Pere Sirmond oſe ſe défendre contre Mr. l'Abbé de (b) ſaint Cyran, B. dit qu'il perd le bon goût. Quand ce Pere repouſſe la calomnie, que le bon ami de Mr. d'Ypres lui impoſoit, d'avoir contribué à altérer un Canon du ſecond Concile d'Orange, B. dit qu'il *perd quelque choſe de la bonne opinion, où le public avoit été juſqu'alors de ſa modération & de ſon honnêteté*; & l'Auteur qu'il cite ſur cela, eſt Mr. de ſaint Cyran lui-même, homme ſincere & modéré, comme vous ſavez. Bien que le Pere Sirmond fût un des plus habiles hommes de ſon ſiécle dans l'Hiſtoire des Conciles, parce qu'il ne ſouffre pas tranquillement que Mr. de ſaint Cyran le faſſe paſſer pour falſificateur des ſacrez Canons, B. dit que ce Pere ſe fit de cet Abbé *un adverſaire d'autant plus terrible, qu'il l'attaquoit* (c'eſt à dire, que cet Abbé l'attaquoit) *de la maſſuë, dont il venoit de défaire les ennemis de la Hiérarchie, & du Clergé de France.* C'eſt ainſi que B. nomme les Jéſuites: Mr. Arnauld ne les nommeroit pas autrement.

Le Pere Sirmond n'eſt pas le ſeul, qui perde ſes bonnes qualitez, en ſe défendant contre un Auteur de P. R. me dit l'ami de ces Meſſieurs. Le Pere Vavaſſeur a auſſi perdu quelque choſe, en attaquant un autre célébre Ecrivain.

Je m'en ſouviens, repris-je. Ce Pere, qui eſt un judicieux Critique dans tous ſes autres Livres, ceſſe de l'être dans celui de (c) l'Epigramme, parce qu'il y cenſure un Recueil d'Epigrammes choiſies, fait par Mr. Nicolle, & qu'il le cenſure fort à propos.

Vous aurez ſans doute fait réfléxion à la différence que B. met entre les Critiques (d) de P. R. & ceux de la Société, pourſuivit l'ami de P. R. Selon lui, „ les „ premiers ſont formez ſur les régles du „ jugement & du bon ſens. Le célebre „ Abbé de ſaint Cyran, & celui qu'on re„ garde comme le maître commun de „ tous les Auteurs, leur ont communi„ qué cette délicateſſe de goût, qui les „ fait diſtinguer ſi fort dans l'Egliſe & dans „ le monde.

Entre les Critiques Jéſuites, Poſſevin *eſt peu (e) ſûr, peu judicieux, peu correct: il auroit beſoin qu'un homme capable revît ſa Bibliothéque & ſon Apparat.* Le (f) Pere Théophile Raynaud *eſt un homme mordant & ſatyrique.* Turrien *eſt un Cri-*

Lett. IV.

(a) Tome 2. *pag.* 236.
(b) Tome 2. *pag.* 85.
(c) Tome 2. *pag.* 10.
(d) Tome 2. *pag.* 86.
(e) Tome 2. *pag.* 27.
(f) Tome 2. *pag.* 30.

LETT. IV. *Critique de mauvais goût, entêté, & disposé à tout sacrifier pour la défense de ses préjugez.*

Selon B. la Grammaire laiſonnée de (*a*) Mr. Arnauld a été reçuë avec des applaudiſſemens univerſels: & la Grammaire Hébraïque du Cardinal Bellarmin, quoique fort bonne, à juger de ce que B. en dit, n'a pas dû être bien reçuë, parce que ce (*b*) Cardinal ſavoit fort peu d'Hébreu, au ſentiment de Scaliger, que B. appuye de la ſorte, *En effet, il y paroit plus de méthode & de netteté, que d'érudition Juifve.*

Enfin B. diſtingue par tout les Auteurs de P. R. de ceux de la Société. Il louë nos Meſſieurs en toutes rencontres, & le plus qu'il peut; & ne dit des Jéſuites qu'autant de bien qu'il en faut, pour faire croire le mal qu'il en rapporte.

Il rapporte tout ce qu'on a écrit au deſavantage des Jéſuites, *pour n'être point accuſé de diſſimulation & d'infidelité:* & il s'éleve au deſſus d'un ſemblable reproche, pour ne rien raporter de ce qu'on a écrit au deſavantage de Meſſieurs de Port-Royal.

Il ne rapporte rien de deſavantageux à Meſſieurs de Port-Royal, parce qu'il craint de puiſer dans des ſources empoiſonnées, & que c'eſt la paſſion, dit-il, qui a fait écrire contre eux. Mais il ne craint point de puiſer dans les Hérétiques ce qu'il écrit contre le Pere Petau, contre Poſſevin; dans Cléanthe, & dans la ſeconde partie des Obſervations de Mr. Ménage, qui, à ce qu'il avouë, eſt mêlée d'invectives, ce qu'il écrit contre le Pere Bouhours. Voilà ce qu'on appelle un bon ami.

Quelle ſatisfaction n'en devons-nous pas attendre dans la ſuite, quand il parlera des Livres Aſcétiques, des Théologiens, des Caſuiſtes? Dieu ſait comme il accommodera les bons Peres.

Je conſeille à Meſſieurs de Port-Royal, dit Mr. l'Abbé, de donner à ce bon ami quelque connoiſſance de la vie intérieure, & de la conduite des ames; quelques élémens de la Théologie Scholaſtique, Poſitive, & Morale; afin qu'il puiſſe parler correctement des Ecrivains, qui traitent de ces Sciences-là.

(*a*) Tome 2. *pag.* 283. (*b*) *pag.* 348.
(*c*) Tome 2. *pag.* 227.
(*d*) Tome 2 *pag.* 17, 18.

Je vous aſſûre, Monſieur, repliqua l'ami de Port-Royal, que B. n'a pas beſoin de maître. Il a tant de diſpoſition pour les Sciences, qu'il les apprend de lui-même, avec le ſeul ſecours des Livres. Il a été élevé dans un endroit, où l'on parloit ſi ſouvent des matiéres conteſtées, & ſur tout de la Grace de ſaint Auguſtin, qu'il en ſait tous les myſtéres: il s'exprime là-deſſus comme nos Meſſieurs. Voyez comme il écrit de Grotius. (*c*) " Dans la " recherche de la Vérité, dit-il, il ne lui " a manqué que la Grace victorieuſe de " Jéſus-Chriſt ". C'eſt ainſi qu'on parle à Port-Royal. Vous aurez remarqué comme il écrit de la Congrégation de l'Indice: (*d*) nos Meſſieurs n'en écrivoient pas davantage. Ainſi ſans autre inſtruction, que quelques-uns de nos Mémoires, B. écrira de la Morale des Jéſuites comme Mr. Paſchal, & des Livres du Pere Annat comme Mr. Arnauld.

LETT. IV.

Vraiment, dit Mr. le Chevalier, c'eſt quelque choſe de beau d'être Bibliothécaire & de faire un Recueil de Jugemens? On devient bien-tôt par là un homme de conſéquence. Peut-on l'être plus que B. l'eſt devenu par cette voye? Non pas toutefois en la maniere qu'il le dit, dans le dernier article de ſon Eclairciſſement, où il prétend, *qu'on l'a jugé capable de diſcernement, à l'égard des deux partis, qui ont agité l'Egliſe depuis un demi ſiécle* (car on ne l'a point jugé capable de cela) mais en ſe donnant des airs d'autorité, & des emplois que les plus grands hommes mêmes ne ſe donneroient pas dans leurs écrits.

C'eſt peu de choſe que B. prêche la perſéverance dans le bien à Mr. de Benſerade, (*e*) en reprochant à feu Mr. de Corneille d'en avoir manqué ſur la fin de ſes jours.

Il parle en ſouverain Critique des pieces d'eſprit: & ſur ce que Mr. Racine avoit dit, que Meſſieurs de l'Académie Françoiſe eſpéroient retrouver dans Mr. de Corneille le jeune, outre le nom, l'eſprit & l'enthouſiaſme de l'aîné, B. oſe écrire: (*f*) " Cette attente paroît dattée " de l'an 1684. de ſorte qu'il faut nous " diſpoſer à faire une grande différence " entre

(*e*) Tome 4. *pag.* 340.
(*f*) Tome 4. *pag.* 360.

Lett. IV. „ entre ce que Mr. de Corneille le jeune „ aura produit depuis cette année, & ce „ que nous avons vû de lui auparavant.

En homme infiniment élevé au dessus de tous les Auteurs, il éprouve leur constance, en leur apprenant ce que l'on pense de leurs Ouvrages. (*a*) „ On ne „ peut pas, dit-il, proposer d'exercice „ plus glorieux à leur vertu, que le bel „ usage qu'elle doit faire du bien & du „ mal qu'on pourroit dire d'eux. . . . . „ C'est une occasion qu'on leur présente „ de se distinguer parmi la foule des Au„ teurs, & de nous prouver qu'ils savent „ supporter également la louange & le „ blâme.

Comme l'arbitre du sort des Ecrivains, & comme le maître de la disposition de leur esprit, il entreprend de mortifier leur amour propre, (*b*) & de faire rougir leur modestie (*c*).

Enfin comme un autre Apollon, il distribuë aux Auteurs de nôtre temps la gloire & la réputation. Il prétend, à ce qu'il dit, (*d*) leur faire *le même honneur qu'on a fait à ceux de l'antiquité, en les mettant*, par une nouvelle apothéose, *au rang des Immortels, quoiqu'ils ne soient pas encore dépouillez de leur mortalité.*

J'interrompis là Mr. le Chevalier, & je lui dis, Assûrément, Monsieur, voila de grands rolles pour B. Mais ne pourroit-on pas le considérer sous une figure fort différente de ces grandes idées, sous laquelle il considere lui-même Joseph Scaliger? Comme la sévérité critique de ce Savant de profession s'étoit changée en rage & en fureur, & qu'il mordoit & déchiroit indifféremment tout le monde, B. dit, que *s'il n'étoit pas de la race des chiens & des mâtins de Verone, il n'en avoit pas moins l'humeur canine.* Cela ne pourroit-il pas faire demander, si B. ne seroit pas lui-même un mâtin de Port-Royal, qui caresse ses maîtres, & se jette sur tous les Jésuites, mordant ceux-ci, déchirant ceux-là, & ne pardonnant à pas un?

L'expression est un peu forte, me dit Mr. l'Abbé; & vous ne l'eûssiez pas trouvée, si B. ne vous eût mis sur les voies. Mais pour parler sans métaphore, ajoûta-t-il, je voudrois bien savoir quel si grand mal les Jésuites avoient donc fait à B. pour l'obliger à maltraiter si fort leurs Livres & leurs Auteurs? Lett. IV.

Je ne crois pas que les Jésuites aient fait de mal à B. repartit son ami: mais je sais que Messieurs de Port-Royal lui ont fait du bien.

C'est donc une raison suffisante, pour dire du mal de la Société, que d'avoir reçû du bien de Port-Royal, poursuivit Mr. l'Abbé?

Il est juste d'entrer dans les intérêts de ceux à qui l'on a obligation, repartit l'ami de ces Messieurs.

Mais vôtre ami ne risque t-il pas beaucoup, en se déclarant si hautement pour Messieurs de Port-Royal contre la Société des Jésuites, demanda Mr. l'Abbé? N'apréhende-t-il point que les Jésuites de Rome ne déférent son second (*e*) Tome à la Congrégation de l'Indice? & qu'il ne soit mis au nombre de ces Livres, censurez depuis quarante ou cinquante ans, dont il traite si mal la censure, & qu'il auroit nommez, si les Auteurs n'eussent point été de Port-Royal?

Ne craint-il point que les Jésuites de France ne fassent la critique de son Recueil? qu'ils ne partagent le travail entr'eux? que l'un n'examine son Avertissement, & l'autre son Eclaircissement, un troisiéme la Préface sur les Poëtes, un quatriéme la Préface sur le Catalogue de sa Bibliothéque, celui-ci son François, celui-là son Latin, d'autres sa Logique, sa Morale, ses traductions, ses citations, sa Chronologie; & que plusieurs conspirant ensemble, ne fassent une anatomie des neuf volumes de compilation, propre à instruire & à punir le Compilateur?

Car enfin, si nous autres que B. n'a pas choquez personnellement, qui ne sommes animez que du zéle de la justice, & qui n'avons guéres lû son Recueil, que comme nous lisons les Livres nouveaux, en marquant ce qui nous arrête, n'avons pas laissé de faire en nous divertissant des réflexions assez utiles, & peut-être même un peu fâcheuses; que ne feroient pas des personnes piquées au jeu, qui liroient avec

(*a*) Tome 3. Eclaircis. *pag.* 3.
(*b*) Tome 2. *pag.* 360.
(*c*) Tome 3. *pag.* 16.
(*d*) Tome 3. *pag.* 2.
(*e*) Tome 2. *pag.* 17.

Lett. IV. vec un esprit de critique, à dessein de montrer qu'un homme, en tout sujet à la censure, a grand tort de s'ingérer de lui-même à censurer tout le monde? Pour moi, je trouve que B. s'expose beaucoup.

Mon ami ne redoute point la Congrégation de l'Indice, repartit le D. de M. D. Ce qu'il écrit contre le pouvoir & la conduite de cette Congrégation, le fortifie contre les Décrets: & si l'on venoit à mettre quelqu'un de ses Livres à l'Indice, il se moqueroit de cette censure, comme il se moque de la censure de nos Livres.

Pour ce qui regarde les Peres de la Société, pourquoi B. les appréhenderoit-il? on ne doit plus les craindre. Il s'en faut beaucoup qu'ils soient à présent aussi jaloux qu'autrefois de ce qui s'appelle l'honneur de la Société. Ceux qui écrivent, ont chacun leur Ouvrage particulier, qu'ils ne quitteroient pas pour la cause commune. Croyez-moi, Monsieur, ces Peres ont l'ame pacifique. Autrefois qu'on les menoit à la guerre, & qu'ils étoient Missionnaires dans les armées de Sa Majesté, ils avoient je ne sais quelle fierté qu'ils n'ont plus. Au lieu des vertus militaires, ils cultivent à présent les civiles. Il semble que la réunion, que Clement IX. a fait de nos Messieurs avec l'Eglise, ait rendu ces Peres doux, patiens, endurans, & même timides.

On avoit grand tort de dire qu'ils n'aimoient point cette paix-là: car ils en ont observé très-religieusement la seule condition qui les regardoit, comme elle regardoit nos Messieurs: ils n'ont violé en rien l'Ordonnance du Roi, faite en mil six cens soixante-huit, qui défend d'écrire ni de part ni d'autre, & d'user soit en Chaire, soit dans les Livres, soit dans les Ecoles, des mots de Jansénius, de Jansénistes, de Molina, de Molinistes. La seule querelle du Nouveau Testament de Mons, qui avoit commencé avant la paix, continua après.

Nos Messieurs jugerent à propos d'écrire à l'ordinaire: & le premier fruit de la paix fut, si je ne me trompe, *la Morale Pratique des Jésuites*. C'est, comme vous savez, le Livre le plus fort, qui ait été écrit contre eux. On les attaque dans ce Livre sur la Religion; on leur montre qu'ils n'en ont point, qu'ils la sacrifient à leur ambition démesurée, & à leur cupidité insatiable. On leur reproche qu'ils permettent l'Idolatrie aux nouveaux convertis de la Chine & du Japon; qu'ils levent des armées en ces Païs-là, pour soutenir leurs querelles particulieres, & pour affermir leur domination; qu'ils usurpent des mines d'or & d'argent, sur les terres de Sa Majesté Catholique, qu'ils font cause de la persécution, qu'on fait aux Chrétiens du Japon. Tout cela est furieux, comme vous voiez, & prouvé par des Piéces qu'on prétend authentiques, signées de la main d'illustres & saints Prélats, & même, dit-on, de la main de quelques Martyrs. Lett. IV.

Cette Morale Pratique, en deux Tomes, s'est débitée dans l'Europe, & sur tout en France, à la vûë de ces Peres. Ils ont regardé cela avec une humilité, qui ne leur étoit pas ordinaire, & avec un silence, qui a très-édifié le Port-Royal.

De plus, nos Messieurs ont fait condamner à Rome un grand nombre de Propositions, qui, à ce qu'ils prétendoient, étoient tirées pour la plûpart, des Casuistes de la Société. Ces Peres ont souscrit à cette condamnation, avec une docilité & une soûmission surprenante. Nos Messieurs profitant de ces bonnes dispositions, ont fait beaucoup de Livres, où ils ont toûjours maintenu la bonne Doctrine. Vous avez vû le Phantôme du Jansénisme, l'Abregé de l'Histoire *de Auxiliis*, la Tradition de l'Eglise touchant la Prédestination & la Grace, l'Apologie des Catholiques. Ces Peres ont laissé passer tous ces Livres-là, & beaucoup d'autres, sans dire mot: & vous voulez que nôtre ami B. les craigne? Je vous assûre, qu'ils sont à présent d'une bonté, à inspirer de la confiance aux plus foibles; & qu'à juger de l'avenir par le changement qu'on remarque en eux, on ne rejetteroit point trop, comme des idées chimériques, les pensées qui pourroient venir de leur entiére conversion.

Pour rendre ces pensées plus solides, dit Mr. le Chevalier, & pour disposer de loin cette grande affaire, je conseillerois à vos Messieurs de la mettre entre les mains des Religieuses de Port-Royal des Champs, & de lier quelque commerce entre elles & ces Peres; accoûtumées à gou-

ver-

Lett. IV. verner la plûpart de leurs anciens Directeurs, peut-être réüſſiroient-elles à tourner ceux-ci: & quand elles ne réüſſiroient pas, ce ſeroit toûjours quelque choſe de fort beau, que les Religieuſes de Port-Royal eûſſent entrepris de convertir les Jéſuites.

Raillerie à part, Monſieur, ajoûtai-je, vous vous flattez beaucoup. Il me ſemble au moins que vous avez peu d'habitude avec les Peres de la Société, & que vos Meſſieurs ne vous diſent pas tout. Je ſais que Meſſieurs de Port-Royal préparent aux Jéſuites une troiſiéme partie de la Morale Pratique: mais je ſais auſſi qu'un de ces Peres, fort habile, acheve de répondre aux deux premiéres. Ils ne ſont pas tout-à-fait auſſi indolens que vous les croiez, ces Peres. Comme ce ſont de bons Catholiques, ils n'ont point d'autre Doctrine que celle de l'Egliſe, & ſont toûjours prêts à condamner abſolument & ſincérement tout ce que l'Egliſe condamne. Ainſi il ne faut pas s'étonner s'ils ont ſouſcrit ſans peine & de bonne foi à la condamnation de quelques propoſitions Morales, que quelques-uns de leurs Auteurs ont enſeignées, & que d'autres Caſuiſtes, qui ne ſont pas de leur Société, avoient enſeignées avant eux.

Comme ces Peres ſont encore des ſujets très-fidelles & très-ſoûmis, ils ont obéï très-ponctuellement à l'Ordonnance du Roi. Mais étant auſſi des perſonnes publiques, ils prennent ſoin de leur réputation: & l'on m'a aſſûré qu'ils avoient entre les mains de quoi convaincre de calomnie toutes les accuſations de la Morale Pratique, & de quoi couvrir de confuſion les Auteurs de ces Libelles. Enfin appellez de Dieu à défendre l'Egliſe, & les véritez Orthodoxes, ils eſperent qu'on leur permettra de réfuter le menſonge & l'erreur: & parce que Mr. Arnauld ne fait que répéter dans ſes derniers Livres ce qu'il avoit dit dans ſes premiers, un célébre Jéſuite, qui a commencé de bonne heure à ſe ſignaler dans les diſputes de la Grace, & dont vos Meſſieurs ont ſenti la force, doit faire réimprimer un petit Livre, qui renverſe, dit-on, tout ce que Monſieur Arnauld a écrit, & auquel on ajoûte que tout le Port-Royal n'a encore pû répondre.

Aſſûrez-vous, Monſieur, repartit le Diſciple de Mr. d'Ypres, que ſi ces Livres-là ſont tels que vous dites, ils ne paſſeront point; nous trouverons bien le moien de les arrêter. Nous ſommes à préſent par tout. Les plus adroits de nos Meſſieurs ont des liaiſons fort étroites avec les plus conſidérables de la Société: ils les ont tâté; ils ſauront les prendre par leur foible. On leur dira, que ces Livres ne ſont bons qu'à rallumer une guerre preſque éteinte, qu'à faire écrire contre eux des choſes mal agréables, qui bien qu'elles fuſſent fauſſes, ne laiſſeroient pas d'être cruës par pluſieurs, & de nuire toûjours. On les menacera d'une nuée de libelles, qui s'amaſſe & ſe groſſit en Hollande, en Flandres, & qui viendra fondre tout à coup ſur eux. On ajoûtera, qu'il eſt de la prudence de détourner l'orage, ſi l'on peut, ou au moins de ne pas l'exciter. On colorera ce diſcours d'un vrai zele pour le ſervice de ces Peres; du principe de la charité, qui eſt toûjours bleſſée dans ces ſortes d'Ecrits; de l'édification publique, qui ſouffre de toutes ces conteſtations. Que ſi cela ne ſuffit point encore, l'on ſera donner ces mêmes avis par des perſonnes d'autorité: & vous verrez qu'on les intimidera de telle ſorte, que la plume leur tombera des mains, & que les Livres ne paroîtront point. Lett. IV.

Pardonnez-moi, Monſieur, ſi je vous dis, reprit Mr. l'Abbé, qu'on vous a donné une fauſſe idée des Jéſuites: ils ſont ſages à la vérité, mais non pas trembleurs. Ce que le Pere Bouhours a écrit contre vos Meſſieurs, ſur la doctrine & ſur le langage, montre qu'il ne tremble point. Le fameux Antonius Richardus, dont Monſieur l'Académicien vient de vous parler, a acquis trop de gloire à défendre les véritez Catholiques, pour ne pas ſoûtenir ſa réputation juſqu'au bout de ſa carriere. Ainſi je ne doute point, que par une nouvelle Impreſſion de ſon petit Livre, il ne porte le remede par tout où le mal s'eſt répandu.

Je ne doute pas non plus, que l'Ecrivain, qui a entrepris de répondre à la Morale Pratique, ne le faſſe bien: ſon mérite eſt déja connu: Mr. Arnauld l'a jugé digne de ſa colere: au moins lui a-t-il dit beaucoup d'injures. Mais Mr. Arnauld dira ce qu'il lui plaira, ce Pere eſt habile

LETT. IV. homme, éclairé, exact, solide : il va droit à la preuve; & pourvû qu'on veuille se laisser instruire, il apprend infailliblement & évidemment la vérité.

Pour ce qui regarde Baillet, si les Jésuites ne répondent point à ce qu'il a écrit contre eux, il faut, ou bien qu'ils le mépriſent, ou que quelque puiſſante conſidération les retienne, ou qu'on leur ait promis qu'il n'écriroit plus. Car s'il continuoit à imprimer, & à maltraiter ces Peres; quelque eſtime que j'aie de leur vertu, je ne peux croire qu'ils ſe laiſſent encore tenir les mains, tandis qu'on les aſſoimmera.

Soit que le Diſciple de Mr. d'Ypres n'eût plus rien de nouveau à nous apprendre, ſoit qu'il eût peine à voir qu'on défendît ſi bien les Jéſuites, il ſe retira dans ſon appartement, aiant remercié Mr. le Chevalier de ce qu'il lui avoit procuré un entretien ſi agréable, & nous aiant prié de le mettre à l'avenir de toutes nos Conférences: ce que nous lui promîmes avec joie. Car la franchiſe & la droiture plaiſent par tout où elles ſe trouvent; mais elles charment dans un pareil ſujet.

Nous rendîmes auſſi, Mr. l'Abbé & moi, nos actions de graces à Mr. le Chevalier, du régal qu'il venoit de nous donner; & nous conclûmes de tout nôtre Entretien, 1°. Que les Auteurs que vous flattez le plus dans vôtre Recueil, ſont les Auteurs de Port-Royal, dont vous ſavez les noms & les ſurnoms, véritables & ſuppoſez, quoique vous proteſtiez, dans vôtre Eclairciſſement, *que de tous les ſuppôts de la République des Lettres, il n'y en a peut-être point, dont vous aiez moins de connoiſſance, que de ces Meſſieurs.* Ce *peut-être*, eſt mis là fort à propos.

2°. Que les Jéſuites, quoique vous en puiſſiez dire dans vôtre Eclairciſſement, ſont les Auteurs que vous maltraitez davantage, & avec une affectation, qui révolte toutes les perſonnes équitables.

3°. Que le ſeul eſprit de partialité gâte-

roit vôtre Ouvrage, s'il valoit quelque LETT. IV.
choſe d'ailleurs. Car comme la prévention d'un Juge rend les Jugemens ſuſpects, la paſſion d'un Compilateur de Jugemens rend auſſi ſa compilation ſuſpecte: & un Lecteur judicieux voiant qu'il ne peut compter, ni ſur le bien que vous dites de Meſſieurs de Port-Royal, ni ſur le mal que vous dites des Jéſuites, doute encore de vôtre équité dans tout le reſte.

Voila, Monſieur, ce qui ſe paſſa dans nôtre quatriéme Entretien: Ce ſera le dernier que nous aurons ſur vôtre Recueil: & cette Lettre ſera auſſi la derniere que je vous écrirai, à moins que vous ne donniez au public la ſuite de vôtre Ouvrage. Car peut-être la lirions-nous, & peut-être vous dirois-je encore ce que nous en aurions penſé. Mais je vous conſeille d'en demeurer là. Si vous vous ennuyez, épouſſetez vos Livres. Si vous vous croiez capable de quelque choſe de plus, eſſaiez-vous, & bornez-vous à ce que vous pouvez, ſuivant le conſeil d'Horace:

Sumite materiam veſtris, qui ſcribitis, æquam
Viribus, & verſate diu quid ferre recuſent,
Quid valeant humeri.

Un peu de réflexion ſur cette ſage maxime, avant que de commencer vôtre Recueil, vous auroit empêché de mettre ſur les ſeules épaules d'un Grammairien de Beauvais tout un fardeau, qui, ſéparé en vingt parts, auroit fait plier les épaules de vingt des plus ſavans hommes du monde. Quand je ſerois vôtre meilleur ami, je ne vous parlerois pas autrement. Je ſuis,

Monſieur,

Vôtre très-humble, &c.

Le 23. de Juin, 1687.

RE-

REFLEXIONS
D'UN ACADEMICIEN
SUR LA VIE
DE M^R.
DES CARTES,

ENVOYEES

A un de ſes ames en Hollande,

Et imprimées à Paris en 1692. quoique le titre porte *A la Haye chez Arnout Leers.*

AVERTISSEMENT.

LOrs qu'on imprimoit l'an passé en Hollande les quatre Entretiens, que le Public a vûs sur les Jugemens des Savans, Mr. Baillet nous donna la Vie de Mr. Des Cartes. Comme elle réjouissoit tout Paris, l'Auteur des Entretiens eût la curiosité de la voir. Il la trouva si plaisante, qu'il se repentit, quoique trop tard, d'avoir écrit contre un homme, qui a un talent merveilleux d'égayer, sans y penser, les matières les plus sérieuses, & de faire rire malgré lui également de l'Ouvrage & de l'Auteur.

Il résolut donc d'arrêter, s'il pouvoit, l'impression des Entretiens. Il écrivit pour cela à un de ses amis en Hollande: mais en écrivant, encore tout plein de l'Histoire qu'il venoit de lire, les bons endroits se présentoient en foule; & il les jettoit sur le papier, pour profiter de la lecture, en divertissant son ami. De sorte qu'emporté soit par l'abondance du sujet, soit par le plaisir d'écrire des choses divertissantes, il trouva qu'au lieu d'une Lettre de commission, il avoit fait une longue Lettre de raillerie, & même de critique.

Dans l'humeur où il étoit, il ne jugea pas à propos de demeurer à moitié chemin. Il fit une seconde Lettre, à peu près semblable à la première; & il les relût toutes deux. Il sentit bien qu'elles n'avoient pas la dernière main: mais il crût, que quelque négligées qu'elles fussent, elles auroient leur grace & leur utilité.

Ainsi prévoiant que les quatre Entretiens pourroient être imprimez, & même partis de Hollande, avant que les deux Lettres y arrivassent; il pensa, que s'il devoit paroître, contre son intention, une Critique sérieuse des Jugemens, il falloit, pour réparer la faute, donner au public une Critique enjoüée de la Vie de Mr. Des Cartes; & qu'après cela Mr. Baillet auroit tout sujet d'être content. Il donna donc ses ordres là-dessus à son ami.

Mais comme on avoit débité les quatre Lettres sur les Jugemens, & qu'on ne recevoit point de nouvelles des deux dernières, on commençoit à croire, que l'ami Hollandois prenoit pour une plaisanterie l'ordre qu'il avoit reçû de les faire imprimer: tellement qu'on ne les attendoit quasi plus, lorsque le correspondant du Libraire de Hollande eût avis qu'il lui venoit deux cens exemplaires des Réflexions sur la Vie de Mr. Des Cartes, & deux cens encore des Réflexions sur les Jugemens des Savans.

En effet on reçût le ballot quelques semaines après: & dans ce temps-là Mr. Baillet, qui sembloit pressentir la nouvelle Critique, fit paroître la Vie de Mr. Des Cartes, réduite en abregé. On en avertit aussi-tôt l'Auteur des Réflexions. Celui-ci prit d'abord le parti de les supprimer; pourvû que l'Historien eût montré, par quelque Préface modeste, qu'il connoissoit la juste valeur de son Histoire extraordinaire; & que son Abregé fût une espece de satisfaction qu'il devoit au public.

Mais en ouvrant ce nouveau Livre, il vit, que dès la première période de l'Avertissement, l'Historien s'applaudissoit de la Vie de Mr. Des Cartes, & de son Abregé; que selon lui la Vie entière étoit un tableau, où il avoit représenté Mr. des Cartes en grand; & que l'Abregé étoit un portrait, où il avoit peint Mr. Des Cartes en miniature. Il remarqua de plus dans la seconde période, que Mr. Baillet insultoit aux meilleurs Ecrivains modernes, sur ce qu'ils citent peu. „ J'aurois encore, „ dit-il, librement franchi leur exemple, „ si la marge de ce petit volume avoit été „ capable de contenir toutes les autoritez, „ dont j'ai crû devoir charger celle de

„ l'Ou-

„ l'Ouvrage Original, que j'ai abregé". Il observa auſſi dans la troiſiéme période, que l'Hiſtorien parle d'un air triomphant, en homme ſatisfait de ſon travail, & de ſes expreſſions; diſant de cet Abrégé, où il ne cite point à la marge: „ Je le laiſſe „ donc aller ſans bordures: mais je ne lui „ ôte rien de l'avantage que l'on peut at„ tendre de la garantie, & des citations; „ parce que l'Hiſtoire de la Vie in quarto, „ lui fournira toutes ſes preuves. C'eſt à „ quoi j'ai principalement butté.... Enfin il conclût de tout l'Avertiſſement, que les deux Lettres étoient arrivées comme il falloit; que l'Hiſtorien avoit un vrai beſoin des Réflexions ſur la Vie de Monſieur Des Cartes; que bien loin de les ſupprimer, c'étoit charité de les lui envoyer au plûtôt; afin de lui apprendre ce que c'eſt que l'Hiſtoire, ou le tableau qui repréſente Mr. Des Cartes en grand. Peut-être que quelque autre lui apprendra ce que c'eſt que l'Abregé, ou le Portrait qui repréſente Mr. des Cartes en miniature.

On eſt perſuadé que le public verra volontiers les raiſons, qui ont obligé l'Hiſtorien à lui préſenter un Abregé de la Vie du Philoſophe. On ſe flatte auſſi qu'il ſaura gré à l'Auteur des Lettres, de ce qu'il a tâché de contribuer à la perfection de Mr. Baillet: c'eſt là travailler pour le bien commun. Car avec l'ardeur & la facilité qu'a cet Ecrivain pour l'impreſſion, s'il pouvoit une fois réüſſir à faire de bons Livres, que pourroit-il arriver au monde de plus avantageux?

Au reſte l'interdiction de tout commerce entre la France & la Hollande a retardé de ſix mois cette nouvelle critique: & cela y a fait quelques changemens. Le plus conſidérable eſt cauſé par la mort de Mr. Ménage, dont il eſt parlé dans la premiére Lettre, comme s'il eût dû vivre encore long-temps; parce qu'on le ſouhaittoit ainſi, pour l'intérêt qu'on prenoit à la vie d'un homme très-aimable de ſon fonds; & que c'étoit poſſéder encore en quelque façon les Balzacs, les Coſtarts, les Voitures, les Sarraſins, & tous les beaux eſprits, que la mort nous a enlevez depuis ſoixante ans, que d'avoir en Mr. Ménage un de leurs meilleurs amis. Outre qu'on craignoit de perdre avec lui des talens ſinguliers, & cette vaſte & rare érudition, qu'on ne devoit plus retrouver ailleurs.

Si c'étoit ici le lieu de faire l'éloge de cet homme ſi diſtingué parmi les Savans, on le feroit avec plaiſir. Tout ce qu'on peut dire à préſent, eſt que ſi la République des Lettres a perdu dans Mr. Ménage un de ſes plus beaux ornemens, cette Critique perd au moins un approbateur. Certainement on a grand regret qu'il ſoit mort, avant qu'elle l'ait diverti. L'on s'en conſolera néanmoins, ſur ce que les quatre premiéres Lettres aiant vangé le Varron de nôtre ſiécle durant ſa vie, les deux dernières le vangeront encore après ſa mort.

RE-

REFLEXIONS
D'UN ACADEMICIEN
SUR LA VIE
DE Mr.
DES CARTES,
ENVOYE'ES
A un de ſes amis en Hollande,

PREMIERE LETTRE.

Lett. I. ENfin, Monſieur, je reçois une de vos Lettres, qui m'apprend que les Réflexions ſur les Jugemens des Savans ſont entre les mains du Sieur Leers, & qu'expéditif comme il eſt, il les aura bientôt imprimées. Cette nouvelle m'auroit donné de la joye il y a huit mois; à préſent elle me cauſe un vrai chagrin. On m'a trompé: Mr. Baillet n'a pas continué ſon Recueil; ou du moins la ſuite de ſon Recueil n'a pas encore parû. On lui a trouvé de la diſpoſition pour l'Hiſtoire; & on lui a conſeillé de faire valoir ce nouveau talent. Il eſt donc devenu Hiſtorien, mais ſans ceſſer d'être Compilateur. Lett. I.

Il a imprimé la Vie de Mr. Des Cartes. Cet Ouvrage eſt auſſi extraordinaire, que les *Anti*: il n'y a pas deux hommes au monde qui puiſſent en être Auteurs. C'eſt une compilation hiſtorique, propre à impoſer ſilence à tous les cenſeurs des Jugemens. J'achevai de la parcourir hier; & je vous écris aujourd'hui, pour vous prier de ſupprimer ma Critique. J'aime mieux

Lett. I. paier tous les frais de l'impreſſion, que de chagriner un homme, qui m'a fait rire toute une ſemaine.

Outre qu'à préſent que les Jugemens ſont tombez, la Critique ne ſeroit plus de ſaiſon, vous aurez lû dans l'Avertiſſement ſur les quatre Lettres, qu'on les avoit écrites, ou pour guérir le Bibliothécaire de la paſſion d'imprimer, ou pour l'engager à produire quelque choſe de meilleur. Or il n'y a rien de meilleur en ſon genre que le dernier Ouvrage: il ſurpaſſe de beaucoup les Jugemens, & même les *Anti*.

Je condamne donc les quatre Lettrés à ne jamais voir le jour; & bien loin d'exhorter le nouvel Hiſtorien à ne plus écrire, je l'exhorte de tout mon cœur à nous donner tous les ans une Hiſtoire, ſemblable à la Vie de Mr. Des Cartes. Je lui réponds du ſuccès: elle n'enrichira pas le Libraire; mais elle réjouïra le public, & fera plaiſir à Mr. Ménage.

Il y aura toûjours cela de bon dans le travail de B. qu'il ne gâtera point le ſujet qu'il traitera; du moins, avec toute ſon abondance, il ne l'épuiſera pas entiérement: un ſecond Ecrivain pourra toûjours le traiter après lui, ſûr de réüſſir, en ne prenant preſque que ce que le premier aura laiſſé.

Ainſi ce ſeroit une choſe à faire, lorsque B. écrira la Vie de quelque homme illuſtre, & auſſi diſtingué dans ſa profeſſion que Mr. Des Cartes l'étoit dans ſa ſienne, qu'un Hiſtorien du premier ordre entreprît auſſi le même Ouvrage. Nous aurions alors une hiſtoire complette; tout ce que l'excellent Ecrivain ne jugeroit pas à propos de nous dire, l'autre ne manqueroit pas de nous l'apprendre.

Le parallele de ces deux Hiſtoires du même Héros ſeroit d'une grande inſtruction. L'on verroit dans l'une, par où il faut entrer en matiére; & dans l'autre, par où il n'y faut point entrer; ici ce que jette la négligence; & là ce que l'exactitude place & arrange; ici ce qu'une plume groſſiere écrit durement; là ce que l'art & la politeſſe ſait tourner & adoucir. On verroit, dans l'Ouvrage du bon Ecrivain, ce qu'en matiére de vérités cachées, un judicieux ſilence épargne à la confuſion du Héros, & à la pudeur délicate du Lecteur; & dans l'Ouvrage de l'autre, comment l'indiſcrette demangeaiſon de parler produit des choſes capables de faire pâlir le Héros, & rougir le Lecteur. On remarqueroit dans le bon Hiſtorien ce que l'habileté ſait reſſerrer à propos, & ce qu'elle ſait étendre; & dans l'autre, ce que l'ignorance étrangle, & ce qu'elle allonge monſtrueuſement. Nous obſerverions dans la belle Hiſtoire ce qu'une intelligence nette, vive, pénétrante, ſûre, découvre, débrouille, éclaircit, expoſe d'une maniere également utile, & agréable; & nous obſerverions dans l'autre, ce qu'un eſprit ſuperficiel & obſcur confond, embrouille, embarraſſe, & rend incompréhenſible. Ces deux Hiſtoires ſur le même ſujet, quoique très-différentes entre elles, conviendroient néanmoins l'une & l'autre en ce qu'elles auroient du grand & du merveilleux: celle de B. ſurprendroit par le ridicule. Parlons plus doucement: la belle Hiſtoire chatouilleroit l'eſprit, & celle de B. le diaphragme. Lett. I.

Je ne juge pas témérairement; je ſuis fondé ſur la Vie de Mr. Des Cartes. Si dans le temps que B. l'écrivoit, quelqu'un de nos meilleurs Hiſtoriens, tel que Mr. l'Abbé de Choiſy, y eût auſſi travaillé; ces Auteurs, allant au même terme, auroient bien pû partir de compagnie; mais ils ſe ſeroient ſéparez dès le premier pas, ils auroient pris une route différente, & ne ſe ſeroient rencontrez nulle part.

Mr. l'Abbé de Choiſy auroit peut-être commencé ſon Hiſtoire, par expoſer en peu de mots l'état où ſe trouvoit la Philoſophie, ſur la fin du ſiécle paſſé; afin de faire naître à propos cet homme extraordinaire, qui devoit, ſelon quelques-uns, renouveller ce qu'il y avoit de plus ingénieux dans l'ancienne Philoſophie, ou ſelon les autres, ſe fraier un chemin nouveau pour aller à la Vérité, pour pénétrer dans tous les myſteres de la Nature, & pour en expliquer d'une maniere ſenſible tous les mouvemens & tous les reſſorts.

Peut-être auſſi que ſans autre préparation, cet habile Hiſtorien, ſuivant ſa ſimplicité ſavante & de bon goût, auroit commencé la Vie du Philoſophe, à peu près comme il a fait celle du plus Saint de nos Rois; & qu'il auroit débuté de cette ſorte: *Meſſire René Des Cartes, dont j'écris la Vie, nâquit en Touraine,*

Lett. I. *à la Haye, le dernier jour de Mars, en l'année* 1596. Enſuite il nous auroit appris ſon extraction, en rapportant ſuccinctement du pere & de la mere, ce qui auroit pû ſervir à faire connoître le fils.

Mais B. avant que de parler de la naiſſance de ſon Héros, nous fait ſa généalogie. Il la conduit, en remontant depuis le pere, nommé Joachim, de Pierres en Gilles, de Gilles en Pierres, & de Pierres en Gilles, juſqu'à la cinquiéme génération, ſans omettre le nom des femmes & des enfans, dont il fait l'hiſtoire; & puis en deſcendant en ligne collatérale, par les neveux, par les petits-neveux, juſqu'au ſecond fils de „ Mr. Des Cartes-„ Kerleau, (*a*) nommé René, comme „ ſon grand oncle, dit l'Hiſtorien, & qui „ eſt entré depuis un an au Novitiat des „ Jéſuites à Paris. Ses Supérieurs en ont „ très-bonne opinion, & font eſpérer „ qu'il ne ſe rendra pas indigne de porter „ le nom du Grand Philoſophe.

Il entre dans ce récit généalogique par cette plaiſante période. „ La vie eſt un „ préſent de la nature aſſez conſidérable, „ pour ne pas négliger de ſavoir à qui „ l'on en eſt redévable: & j'ai lieu de „ croire que ceux, à qui celle de Mr. „ Des Cartes ne ſera pas indifférente, me „ ſauront gré de leur avoir fait connoî-„ tre ceux, dont Dieu a employé le mi-„ niſtere pour la production de ce Phi-„ loſophe". Cela s'appelle un portail très-bien proportionné à tout l'édifice.

Après cette généalogie, B. marque l'année & le jour que nâquit le Philoſophe: & auſſi-tôt, par un trait d'éloquence extraordinaire, il nous montre cet enfant comme le reſtaurateur de toutes les Sciences, comme l'apui de toutes les Couronnes de l'Europe, comme un homme univerſel, qui a des relations ſi particulieres avec tous les hommes, que l'Hiſtorien ſe croit obligé indiſpenſablement d'expoſer aux yeux de ſon Lecteur l'état de la Philoſophie, l'état de la Grammaire, de la Poëſie, de l'Eloquence, de la Chronologie, de la Géographie, de la Médecine, de la Juriſprudence, de la Théologie; l'état des principales Univerſitez de l'Europe, avec le nom des Profeſſeurs; l'état politique de tous les Roiaumes, avec le nom de tous les Souverains, & l'année de leur regne; enfin la ſituation de tout le genre humain. Lett. I.

Il prépare tous ces beaux points de doctrine par cette charmante réflexion. (*b*) „ Il nous ſeroit aſſez peu utile de ſavoir „ la naiſſance de Mr. Des Cartes, ſi nous „ ne ſavions où en étoit le genre humain, „ & ce qu'on faiſoit dans le monde, „ quand il y vint". Par malheur Mr. Des Cartes a laiſſé toutes les Univerſitez, & toutes les Sciences, ſi vous en exceptez la Mathématique & la Philoſophie, comme elles étoient quand il vint au monde. Je ne ſache pas qu'il ait rien changé dans aucune Monarchie de l'Europe, ni qu'il ait eû aucun rapport avec tous les Souverains, que B. nomme ſi magnifiquement & ſi doctement; ſinon peut-être avec le Pape Clément VIII. & avec l'Empereur Rodolphe II. parce qu'il alla faire voiage en Allemagne & en Italie long-temps après leur mort; & peut-être encore avec Mahomet III. parce que peu s'en eſt fallu qu'il n'ait pris les armes contre le Turc.

Comme il eſt impoſſible, que dans l'enfance de Mr. Des Cartes, il n'ait paru quelque lueur de ces grandes lumiéres, qui l'ont rendu ſi illuſtre, & qui ont ébloui tant de monde; le célébre Ecrivain auroit ramaſſé tous ces raions, pour faire briller de bonne heure ce nouvel aſtre, ce génie ſupérieur, qui devoit effacer un jour les plus grands hommes de l'antiquité.

Il nous auroit au moins marqué ſa jeuneſſe, & ſes premiéres études, par des progrès ſurprenans, par une pénétration au deſſus de ſon âge, par les vûës d'une intelligence naiſſante, par ſes premiéres penſées ſur l'ancienne Philoſophie, & par ſes premiéres imaginations d'un nouveau ſyſtême. A la vérité B. a quelque choſe ſur cela; mais c'eſt peu de choſe: auſſi ne peut-on pas s'étendre ſur tout. L'Hiſtorien décrit fort au long la fondation du Collége de la Fléche, où Mr. Des Cartes a fait toutes ſes études; & il nous donne une ample rélation de toute la cérémonie qui ſe fit en ce College, lors qu'on y reçût le cœur de Henri IV ſon fondateur: & cette relation étoit néceſſaire. Le jeune Des

(*a*) *Premiere Partie pag.* 5.

(*b*) *Premiere Partie p.* 8.

LETT. I. Des Cartes avoit assisté, avec les autres écoliers, à la cérémonie; tant qu'elle dura il n'alla point en classe, les classes étoient fermées; dès qu'elle fut finie, on les rouvrit, & il y retourna: trois raisons de grand poids, que B. ne manque point de faire sentir, pour montrer de quelle nécessité étoit la narration.

Le judicieux Historien auroit décrit en dix pages tout ce que fit Mr. Des Cartes, depuis qu'il eût quitté le College, jusqu'à ce que retiré en Hollande, il se livra entiérement à l'étude de la Philosophie, & au dessein de communiquer ses lumiéres au public. Mais B. emploie à cela plus de deux cens pages. A la vérité il y en a environ cent cinquante de pures digressions, au moins très-inutiles, au sentiment de la plûpart du monde, mais très-nécessaires selon l'Auteur; & elles le sont en effet pour faire un gros Livre: car si on les retranchoit, avec les minuties, l'énorme *in quarto* de B. seroit à peine un *in douze*.

Mais le public perdroit trop à un pareil retranchement: sa joie seroit notablement diminuée. Il n'auroit plus le plaisir de lire cent remarques, aussi divertissantes, 1. que la maniere dont Mr. Des Cartes se mettoit, lors qu'il commença à entrer dans le monde. „ (*a*) Il portoit, dit B. „ le plumet & l'épée, & il étoit habillé de „ taffetas verd ". En été probablement: car en hiver cet habit n'auroit pas été de saison. 2. Qu'une certaine incommodité „ du Philosophe, que B. appelle une cha- „ leur de foie, qui lui faisoit aimer les „ armes, & qui, jointe à celle du climat „ (*b*) de Paris, contribuoit à lui faire „ enfanter des chimeres, lors qu'il tâchoit „ de produire quelque chose du fonds de „ son esprit ". 3. Qu'une inclination bizarre, que B. (*c*) appelle une pente d'affection, que le Philosophe avoit pour les femmes louches. Le public perdroit encore mille beaux morceaux d'histoire, aussi curieux, que l'origine & les (*d*) statuts des Rose-croix; mille Dissertations, aussi nécessaires, que celles, où l'on demande si Mr. Des Cartes a étudié au College de Clermont, quand on sait qu'il a fait toutes ses études ailleurs; si (*e*) le Philosophe a aimé à Tours une Dame, qu'on sait qu'il n'a jamais vûe; s'il a vû à Pragues les enfans, les parens, les instrumens de Tyco-Brahé; s'il a vû Galilée, en passant par la Toscane. Sans parler d'un grand nombre de batailles, de siéges, de négotiations, d'ambassades, qui ont un enchaînement merveilleux dans la mémoire de l'Historien, & une liaison encore plus surprenante avec l'histoire de Mr. Des Cartes. LETT. I.

Après tout je trouve que ce fracas de guerre & de politique, fait fort bien dans la Vie du Philosophe. J'avoue que je fus charmé, en jettant les yeux sur divers endroits des deux premiers Livres, de voir ici les guerres du Prince Maurice; là les guerres de Boheme, & puis celles de Hongrie, avec beaucoup d'autres expéditions militaires. Je ne fus pas moins touché, en tombant sur le Synode de Dordrecht, sur les Assemblées de Francfort, de Nuremberg, & d'Ulm. Je dis alors, Il faut que je me sois trompé; je regardois Mr. Des Cartes comme un homme enfoncé dans l'étude de la Nature, qui n'avoit fait simplement que voiager quelques années dans l'Europe, avant que de se renfermer dans son cabinet: & sur la foi des seuls titres de son Histoire, je vois qu'il a eû part à tout ce qui s'est fait de plus grand à la guerre, en Flandres, en Hollande, en Allemagne, en Boheme, en Hongrie, en Italie, dans la Valteline, en France; & en matiere de politique, au Synode de Dordrecht, aux Assemblées d'Allemagne, & sur tout à celle d'Ulm.

Je me mets donc avec impatience à lire le récit de toutes ces Guerres & de toutes ces Assemblées; je m'attens à voir en Flandres le jeune cavalier, à-la tête d'un escadron de Bataves, enfoncer l'hére & le Belge; en Boheme, commandant sous les ordres du Duc de Baviere, ranger au devoir les Allemands révoltez; en Hongrie, à l'exemple du brave Comte du Bucquoy, faire trembler l'usurpateur Bethlen-Gabor; enlever chez les Grisons la Valteline aux Espagnols, sous les ordres du Marquis de Cœuvres; emporter quelque Ouvrage l'épée à la main au siége de Ga-

(*a*) I. *Partie p.* 131. (*b*) II. *Partie, p.* 452. (*c*) *p.* 499. (*d*) I. *Partie p.* 87. 8. & 9.

(*e*) II. *Partie p.* 500.

LETT. I. Gavi, par le commandement du Connêtable de Lesdiguieres : se signaler au siége de la Rochelle, à l'attaque du Maréchal de Bassompierre. Mais je me trouve fort éloigné de mon compte. L'Historien m'apprend, que Mr. Des Cartes n'a été à toutes ces guerres-là qu'en qualité de volontaire purement spectateur, & non acteur, bien résolu de contempler tout comme Philosophe, & de n'être de rien comme Soldat. Peu s'en faut que je ne jure contre l'Historien : je demande, pourquoi donc tant de récits de guerre dans l'Histoire d'un homme pacifique ? La raison qu'on m'en donne dissipe mon chagrin. Le Héros a vû tous ces mouvemens-là durant sa vie ; il est du devoir de l'Historien de les montrer dans son Histoire.

Baillet s'acquitte de ce devoir-là avec tant de scrupule, que bien loin de ne pas montrer à son Lecteur tout ce que le (a) Soldat spectateur a vû, il nous décrit encore deux siéges de Breda, auſquels il convient que le volontaire ne fut jamais. Mais il faut aussi convenir, que le jeune Des Cartes avoit été en garnison dans cette ville-là, lors qu'elle n'étoit point assiégée.

De plus, B. avoue que Mr. Des Cartes n'étoit plus dans la Valteline, lors que le Marquis de Cœuvres en fit la conquête ; néanmoins il nous donne le récit de cette expédition. Mais le Philosophe avoit passé par-là depuis peu : il falloit bien nous dire ce qui s'étoit fait après son passage.

Je quitte donc l'idée que j'avois pris de Mr. Des Cartes, comme d'un grand Guerrier : j'examine s'il s'est distingué davantage dans les négotiations, que dans les armées ; s'il a mieux servi le Prince d'Orange au Synode de Dordrecht, que le Prince Maurice au premier siége de Breda ; & l'Empereur Ferdinand, dans les Assemblées de Francfort, de Nuremberg, & d'Ulm, qu'au siége de Neuhauzel. Je lis ce que B. écrit là-dessus. (b) Je commence par le Synode de Dordrecht ; & je trouve, que Mr. Des Cartes, qui n'étoit point à Breda, lorsque cette ville-là fut assiégée, y étoit, lorsque le fameux Synode, au sujet du différent des Gomaristes & des Arminiens, se tenoit à Dordrecht. Je passe de là aux Assemblées d'Allemagne : LETT. I. je m'arrête à celle d'Ulm ; & j'apprends que tandis qu'on y négotioit, Mr. Des Cartes étoit en garnison le long du Danube (c). Je cherche donc la raison pourquoi B. nous parle de ce Synode, & de ces Assemblées ; & je découvre, que c'est parce que Breda, où Mr. Des Cartes étoit durant le Synode, n'étant éloigné que de huit ou dix lieues de Dordrecht ; & le Philosophe aiant fait un tour à Ulm, pour rendre visite à l'Ambassadeur de France ; il étoit impossible qu'il n'eût entendu parler du Synode de Dordrecht, & des Assemblées d'Allemagne. Or B. ne croit pas, qu'en bon Historien, il puisse se dispenser de rapporter toutes les choses, dont Mr. Des Cartes a été témoin oculaire, ou auriculaire.*

Vous croirez peut-être que je me mocque : mais sachez que je parle sérieusement. Croiez l'Historien lui-même. Il dit dans sa (d) Préface, „ que la Vie de „ Mr. Des Cartes a des liaisons avec „ l'Histoire générale des Sciences, comme la Vie d'un Pape pourroit en avoir „ avec l'Histoire Ecclésiastique : que c'est „ ce qui l'a conduit indispensablement „ à l'Histoire de la Philosophie, & des „ Mathématiques ; & ce qui l'a engagé à „ parler de tous les Savans, qui ont eû „ commerce avec le Philosophe. Mais „ faites attention aux paroles suivantes. „ Par la même raison, j'ai crû devoir „ exposer l'état des affaires publiques, „ ausquelles il avoit eû quelque part, „ avant que de se renfermer dans sa solitude. De sorte que je n'ai pas crû pouvoir me dispenser de donner un abregé „ exact & succinct de tout ce qui s'est „ passé sous ses yeux jusques à la fin de „ 1628 à Paris, en Hollande, en Allemagne, en Italie, à la Rochelle ". Or la part que Mr. Des Cartes a eû à toutes ces choses, dont B. ne croit pas pouvoir se dispenser de nous donner un abregé exact, c'est qu'elles se sont passées sous ses yeux, & qu'il les a vûes, ou que peu éloigné des lieux où elles se sont passées, il en a entendu parler.

Voiez combien fidellement l'Historien a éxécuté, dans le cours de son Ouvrage, ce qu'il avoit promis dans sa Préface, & le

(a) I. Partie p. 42. (b) I.e Partie p. 48.

(c) Première Partie, pag. 64. (d) Preface. p. 5.

LETT. I. le ſoin qu'il a de nous marquer en cela ſa fidélité. Il nous donne une ample narration de la cérémonie du couronnement de l'Empereur Ferdinand II. où il remarque judicieuſement, que la veille, ou le jour de la fête, Mr. Des Cartes s'étoit gliſſé dans Francfort par un tour d'adreſſe, pour obſerver de près ce qui ſe paſſoit. Et il conclut cette longue relation par ce trait d'un fidelle Hiſtorien. „ Voilà ce „ que Mr. (*a*) Des Cartes eut la curioſité „ de voir une fois pour toute ſa vie. " Ce qui me paroît encore plaiſant, c'eſt que B. appelle cela *aſſiſter* (*b*) *au couronnement de l'Empereur*. Ce que je viens de vous dire, eſt pour le témoin oculaire: voici pour l'auriculaire.

Baillet raconte les progrès des armées du feu Roi contre les rebelles: & afin que le Lecteur ne ſoit pas en peine pourquoi on lui préſente ce morceau d'Hiſtoire, C'eſt, dit l'Hiſtorien, que Mr. Des Cartes étoit à Paris, lors qu'on y apporta la nouvelle des avantages du Maréchal de Thémines, & de l'Admiral de Montmorency. Or la nouvelle étoit trop grande, pour n'être pas allée juſqu'au Philoſophe: & ce qui eſt allé juſqu'à lui, doit, ſelon B. venir juſqu'à nous.

Avouez, Monſieur, que nul Hiſtorien, ni ancien ni moderne, n'a encore donné tant d'étenduë à l'Hiſtoire; & qu'il étoit néceſſaire, pour l'inſtruction du public, que B. devînt Hiſtorien, & qu'il imprimât la Vie de Mr. Des Cartes. Que le volontaire ſpectateur ne faiſoit-il encore dix campagnes, pareilles aux quatre premieres? Nous aurions, dans la Vie d'un ſimple Soldat, quatorze années de l'Hiſtoire univerſelle de toute l'Europe: & au lieu que l'Ouvrage de B. eſt en un ſeul volume d'une figure deſagréable, il ſeroit en deux Tomes *in folio*, propres non ſeulement à embellir la boutique de ſon Libraire, mais encore à la remplir pour long-temps, ſuppoſé qu'il ait fait relier tous les éxemplaires, & qu'il ſe ſoit chargé du débit.

A préſent que vous êtes convaincu, qu'on voit dans la Vie de Mr. Des Cartes tout ce qu'il a vû, & tout ce qu'il a entendu, vous me croirez aiſément, ſi je vous dis qu'on y trouve (*c*) auſſi ce qu'il a ſongé. Un ſeul Chapitre contient trois de ſes ſonges. Pour le détail des petites choſes, on peut s'en fier à l'éxactitude de cet incomparable Hiſtorien: il ne laiſſe rien à deviner ni à ſouhaiter là-deſſus; juſques-là qu'il nous apprend, que Mr. Des Cartes étudioit au lit. L'on peut dire (c'eſt B. qui parle de ſon Héros; admirez la réflexion, & l'expreſſion) „ l'on peut „ dire que c'eſt aux matinées de ſon lit, „ que nous ſommes redevables de ce que „ (*d*) ſon eſprit a produit de plus impor- „ tant dans la Philoſophie ". Ce n'eſt pas tout: l'Hiſtorien veut que nous ſachions comment ſe paſſoient ces matinées du lit, & quelles étoient les poſtures du Philoſophe étudiant. Voiez comment il nous en inſtruit. „ Mr. Le Vaſſeur, dit B. (*e*) s'é- „ tant gliſſé contre la porte de la chambre „ de Mr. Des Cartes, ſe mit à regarder „ par le trou de la ſerrure, & l'apperçût „ dans ſon lit, les fenêtres de la chambre „ ouvertes, le rideau levé, le guéridon „ avec quelques papiers près du chevet. „ Il eût la patience de le conſidérer pen- „ dant un temps conſidérable; & il vît „ qu'il ſe levoit à demi-corps de temps „ en temps, pour écrire, & ſe recouchoit „ enſuite pour méditer ". Nous ſommes heureux de ce que le manége ſe termina là. Car ſi le Philoſophe avoit fait autre choſe, Mr. le Vaſſeur l'auroit apperçû; & B. perſuadé que les plus petites actions d'un grand Philoſophe ſont bonnes à ſavoir, en auroit fait confidence à la poſtérité. LETT. I.

Au reſte, ce qui pourroit avoir obligé l'Hiſtorien à nous décrire une choſe ſi particuliere, ne ſeroit-ce pas, que nous aiant promis (*f*) de nous repréſenter dans Mr. des Cartes deux hommes différens, *l'homme de dehors*, & l'homme de dedans, qu'il appelle *l'homme intérieur*, il nous avoit déja repréſenté *l'homme de dehors*, par le récit de tous les ſiéges, de tous les combats, de toutes les conquêtes, de toutes les négotiations, dont il avoit ouï parler; & qu'il falloit auſſi qu'il nous repréſentât *l'homme intérieur*, en nous

(*a*) *Partie I. pag.* 58.
(*b*) *Pag.* 54.
(*c*) *Partie I. pag.* 81. 82. 83.
(*d*) *Pag.* 228.
(*e*) *Partie I. pag.* 154.
(*f*) *Preface p. IV.*

LETT. I. nous apprenant au moins ce que Mr. Des Cartes faiſoit dans ſa chambre, & au lit? Mais je me trompe: je vais vous dire une choſe, que vous aurez peine à croire, & qui eſt très-vraie. B. attribuë à *l'homme de dehors* les études que Mr. Des Cartes faiſoit l'après-dînée dans la chambre, & le matin dans le lit. Oui, l'homme Philoſophe, l'homme penſant, méditant, raiſonnant, examinant la machine de ſon corps & les opérations de ſon ame, réfléchiſſant ſur ſes penſées, faiſant une méthode de raiſonner toute nouvelle, de nouveaux principes, un nouveau monde, des bêtes nouvelles, un homme nouveau, eſt ce que B. appelle, dans Mr. Des Cartes, *l'homme de dehors*: & l'homme œconome, vendant ſes terres, plaçant ſon argent, réglant ſa depenſe ſur ſon revenu, gouvernant ſon domeſtique, eſt en partie ce que B. appelle, dans Mr. Des Cartes, *l'homme intérieur*. Cela, comme vous voiez, avoit beſoin d'explication. Quand on penſe & que l'on parle autrement que les autres, il faut expliquer ſes paroles & ſes penſées, pour les faire entendre. Or l'Hiſtorien rend raiſon de tout ceci. Régler ſon domeſtique, faire meubler une chambre, prendre ſoin de ſes valets, s'en faire ſervir, & tout ce qui regarde l'œconomie, appartient ſelon B. à *l'homme intérieur*; parce que cela eſt renfermé dans la famille, & ne fait connoître Mr. Des Cartes que chez lui. Mais méditer, contempler, approfondir, trouver la Vérité, la produire, & tout ce que fait l'eſprit par rapport aux Mathématiques & à la Philoſophie, appartient à *l'homme de dehors*; parce que c'eſt par là que Mr. Des Cartes eſt connu dans le monde, & admiré *au dehors*.

Sachez, Monſieur, que cette découverte, que je vous donne pour rien, m'a beaucoup coûté: je ne l'ai faite qu'après avoir parcouru tout le gros Livre. J'avois crû d'abord, que l'homme intérieur ſignifioit, dans la Vie de Mr. Des Cartes, ce qu'il ſignifie par tout ailleurs, c'eſt-à-dire, *l'homme Chrétien uni à Dieu*: & je m'étois imaginé, que l'Hiſtorien nous marquoit l'union de Mr. Des Cartes avec Dieu, en nous diſant, *qu'il n'avoit péché qu'une fois contre l'honneur de ſon Celibat, & qu'il en avoit fait pénitence toute ſa vie.* LETT. I.

J'avois crû auſſi, comme B. appelle Voëtius un bel homme de dehors, pour ſes talens extérieurs, que tout ce que l'Hiſtorien nous diroit ſur l'homme de dehors qu'il vouloit nous montrer dans Mr. Des Cartes, ſe termineroit à la figure, à la propreté, à la complaiſance, à l'enjoüement du Philoſophe, & à tous les avantages qu'il avoit pour le monde. Mais les apparences ſont trompeuſes; & j'ai reconnu ce que je viens de vous dire, que Mr. Des Cartes en ſon ménage, (que B. appelle une maiſon imparfaite, (*a*) en „ ce que ſon Célibat ne pouvoit lui pro„ duire qu'une demi-famille) ordonnant „ à ſon cuiſinier d'augmenter l'ordinaire, parce qu'il étoit triſte, & que la triſteſſe lui donnoit un (*b*) appétit extrême, faiſoit une fonction de *l'homme intérieur*; & que le Philoſophe, appliqué à compoſer les eſſais de ſa Philoſophie, faiſoit une action de *l'homme de dehors*.

Sur ce pied-là ſi B. eût partagé avec un bon Ecrivain la Vie de Mr. Des Cartes, il auroit pû ſe charger de nous repréſenter tout *l'homme intérieur*, & cette partie de *l'homme de dehors*, qui regarde les voyages, les promenades, les procès, le régime de vivre, les habits, la perruque du Philoſophe, & tout le ſoin qu'il prenoit de ſa perſonne; mais il devoit laiſſer au bon Hiſtorien les études de Mr. Des Cartes, & le plus bel endroit de ſon Hiſtoire, c'eſt-à-dire, ſa Philoſophie.

L'habile & judicieux Hiſtorien auroit conduit le Philoſophe en Hollande dans ſa ſolitude d'Egmont: il nous auroit décrit les avantages qu'il y trouvoit, pour méditer à ſon aiſe ſur les myſteres de la Nature: il nous auroit fait part enſuite des fruits de ſes longues méditations; & pour nous en faire découvrir d'un coup d'œil toute la fleur & toute la beauté, il les auroit expoſé à nos yeux, dans leur ordre & ſelon leur ſymmetrie naturelle, en nous donnant un plan de ce merveilleux Syſteme de Philoſophie, dont Mr. Des Cartes eſt l'inventeur.

De plus l'Hiſtorien, en ſavant homme, auroit adouci, applani, éclairci tout ce qu'on a trouvé de dur, de difficile, & d'em-

(*a*) *Partie II. pag. 455.*

(*b*) *Pag. 449.*

LETT. I. d'embarraſſé dans cette nouvelle doctrine. Par exemple, il ne ſe ſeroit pas contenté de nous dire, que Mr. Des Cartes ne reconnoiſſoit point d'autre ſubſtance corporelle, qu'une matiére, qui n'a de ſoi aucune qualité eſſentielle que l'extenſion; que le Philoſophe explique tous les effets & tous les Phénomenes, que nous remarquons dans le monde corporel, par les divers mouvemens qui arrivent aux différentes parties de cette matiére: mais il nous auroit expliqué, comment toutes les parties de cette matiére étant également dures & ſolides, & tellement jointes enſemble, qu'il ne peut y avoir aucun vuide entre elles, elles ont pû néanmoins être diviſées, agitées, & miſes toutes enſemble dans ce prodigieux mouvement, qui les a fait ſe choquer, ſe briſer, ſe froiſſer les unes contre les autres, de la maniére dont Mr. Des Cartes le ſuppoſe.

Or l'explication d'un ſemblable mouvement dans le plein auroit été fort néceſſaire: car il y a peu de gens, qui n'aient ſur le Syſteme de Mr. Des Cartes la même difficulté que Mr. Deſpreaux: on ne comprend pas, ſur tout dans un globe dur & ſolide par tout,

Comment tout étant plein, (*a*) tout a pû ſe mouvoir.

L'habile Hiſtorien n'en ſeroit pas encore demeuré là: il ſeroit entré dans tout le détail du Syſteme; & portant la lumiere dans tous les endroits qui ont beſoin d'être éclaircis, il en auroit diſſipé toutes les obſcuritez. Par éxemple, il nous auroit rendu intelligible, 1. la doctrine de Mr. Des Cattes ſur la légéreté, & ſur la peſanteur des Corps? ce qui n'a encore pû être expliqué intelligiblement ſelon ſes principes: 2. ſon opinion touchant le flux & reflux de la mer, qui, à ce qu'on prétend, ne s'accorde point avec l'expérience: 3. ſon ſentiment ſur l'union de l'ame & du corps, dont ſes diſciples ſont obligez de parler d'une maniére ſi différente; parce que c'eſt un point, ſur lequel leur maître n'a pas parlé aſſez nettement. Car enfin l'on ne ſait pas s'il prétendoit que cette union fût purement arbitraire au regard de Dieu, telle que ſeroit l'union d'un Ange avec un corps, ou s'il vouloit qu'elle fût fondée ſur la nature de l'ame humaine. LETT. I.

De plus, il nous auroit encore appris, cet excellent Hiſtorien, ce que nous devons penſer des actions de l'ame, ſelon la doctrine de Mr. Des Cartes. Car outre qu'il y a une grande diverſité d'opinions ſur cet article entre les Cartéſiens; la plûpart d'entr'eux expliquent les actions de la volonté, à peu près comme les Hérétiques d'Allemagne, qui enſeignoient le ſiécle paſſé, que l'ame n'agit point en ce qui concerne le ſalut, mais qu'elle reçoit ſimplement ce que Dieu opére en elle.

Enfin ſi le ſage & ſavant Ecrivain ne nous eût point parlé de la tranſmutation des Etoiles en Planétes, & en Cométes, ni de la formation de ces croûtes de tant d'eſpeces différentes, ni de leur étrange fracas, lors qu'elles viennent à ſe rompre; parce que tout cela a bien plus l'air de Métamorphoſes Poëtiques, que d'une explication ſérieuſe des Ouvrages de la Nature; il ſe ſeroit au moins appliqué fortement à éclaircir tout ce qui concerne le Myſtére de l'Euchariſtie. Car, à ne rien déguiſer, c'eſt principalement en ce point-là, que la doctrine de Mr. Des Cartes a beſoin d'éclairciſſement; puiſque la plûpart des Théologiens Orthodoxes ſont convaincus, qu'il eſt impoſſible d'accommoder ce que la Foi nous oblige à croire de ce Sacrement, avec les principes de la Philoſophie Cartéſienne.

Comme le Syſtême du Monde eſt le chef-d'œuvre de Mr. Des Cartes, l'habile Hiſtorien auroit mis tout ſon art à donner à ce Syſtême, par une expoſition vive, nette, éxacte, noble, fleurie, ſolide, tout l'agrément de l'Hiſtoire, & toute l'utilité de l'inſtruction. Il auroit enlevé les eſprits réguliers & géométriques par ce merveilleux arrangement, & par cet enchaînement de principes & de conſéquences, qui fait dire à un Cartéſien, que Dieu n'a pas mis plus d'ordre dans les Cieux, & entre les Aſtres, que dans la tête & entre les penſées de Mr. Des Cartes. Il auroit étonné les eſprits les plus ſublimes, en leur faiſant voir, que depuis l'Auteur de la Nature, juſqu'au plus petit de ſes Ouvrages

(*a*) *Epître à Mr. de Guillerague.*

LETT. I. vrages, rien n'a échappé à la vivacité de ses lumiéres. Ceux qui ne peuvent se défendre des charmes de la nouveauté, auroient été dans l'enchantement, à la vuë d'un amas prodigieux de nouvelles découvertes, & de tant d'inventions inouïes. Enfin chacun touché à sa maniere de la beauté de ce plan hiſtorique, en liſant la Vie du Philoſophe, auroit appris ſa Philoſophie: & comme au ſentiment du Philoſophe même, on ne ſauroit entendre la nouvelle Philoſophie, & ne la pas embraſſer, nous ſerions tous devenus Cartéſiens par la ſeule lecture de l'Hiſtoire de Mr. Des Cartes.

Mais B. auroit fait ſcrupule d'enchanter ſes Lecteurs. C'eſt bien aſſez qu'il les ait réjouïs. Quelque zélé qu'il ſoit pour le Cartéſianiſme, je ne penſe pas que ſon travail augmente ni la gloire de la ſecte, ni le nombre des ſectateurs.

Il nous avoit promis, dans ſa Préface, l'hiſtoire de la Philoſophie Cartéſienne: il la commence par un trait, qui ne donne pas une haute idée de la ſageſſe du Philoſophe. Croirez-vous, que le Cartéſianiſme doit ſa premiére origine à une eſpéce de tranſport, que l'Hiſtorien décrit comme un accès de folie, & qui paroît l'effet d'une priſe de ce *tabac Cartéſien*, dont il eſt parlé ſi ingénieuſement, dans le *Voyage du Monde de Des Cartes*.

B. nous rapporte donc, „ que l'imagination (*a*) du Philoſophe lui aiant re„ préſenté ſon eſprit tout nud, il n'y „ trouva que l'amour de la Vérité: qu'il „ ſe mit auſſi-tôt à la chercher; mais que „ par un excès de contention, le feu lui „ prit au cerveau, & qu'il tomba dans „ une eſpéce d'enthouſiaſme, qui le mit „ en état de recevoir l'impreſſion des ſon„ges, & des viſions. Ainſi, pourſuit „ l'Hiſtorien, le dixiéme de Novembre, „ mil ſix cens dix-neuf, le Philoſophe „ s'étant couché, rempli de ſon enthou„ ſiaſme, & tout occupé de la penſée „ d'avoir trouvé la Vérité admirable, il „ eut trois ſonges conſécutifs en une ſeu„ le nuit. B. raconte ces trois ſonges en ſix pages, ſans en omettre la moindre extravagance (il ſeroit tort à ſa mémoire) non pas même, que le Philoſophe „ rêvant qu'il ſe trainoit renverſé ſur le „ dos, & voulant faire effort pour ſe re- LETT. I. „ dreſſer, fut porté dans un tourbillon, „ qui lui fit faire trois ou quatre pirouët„ tes ſur le pied gauche.

Après ce judicieux récit, & une ſérieuſe interprétation de ces ſonges, faite par le Philoſophe, bien que celui-ci eût declaré qu'avant cette nuit ſi remarquable, il y avoit trois mois qu'il ne beuvoit point de vin; néanmoins l'Hiſtorien frappé de ce que dans l'interprétation il trouvoit qu'un coup de foudre, que Mr. Des Cartes avoit entendu en ſonge, étoit le „ ſignal de l'eſprit de vérité, qui deſcen„ doit ſur lui pour le poſſéder, dit que „ cette derniére imagination tenoit aſſuré„ ment quelque choſe de l'enthouſiaſme, „ & le porteroit volontiers (lui B) à croi„ re que Mr. Des Cartes auroit bû le „ ſoir, avant que de ſe coucher. En effet, „ ajoûte-t-il, c'étoit la veille de ſaint „ Martin; au ſoir de laquelle on avoit „ coûtume de faire la débauche au lieu „ où il étoit, comme en France". Que dites-vous de cette premiére origine de la nouvelle Philoſophie?

Baillet en rapporte une ſeconde, qui eſt à la vérité fort honnête, mais qui a auſſi quelque choſe de ſingulier. C'eſt la vraie vocation de Mr. Des Cartes à l'étude de la Nature, & à l'explication de tous ſes myſtéres. L'Hiſtorien raconte que (*b*) ſon Héros, chancellant ſur le parti qu'il avoit à prendre, ſe trouva à une Aſſemblée de Savans, où étoit le Cardinal de Berulle ſon Directeur, & qu'obligé à parler ſur un diſcours que Mr. Chandoux venoit de faire, il charma tout le monde, ſur tout le Cardinal, qui lui donna rendez-vous chez lui pour un ſecond entretien, dont il fut encore plus content que du premier. De ſorte que le ſaint Prélat, plein du projet de Philoſophie que Mr. Des Cartes lui avoit propoſé, employa „ toute l'autorité qu'il avoit ſur ſon eſ„ prit, pour le porter à entreprendre ce „ grand Ouvrage. Il lui en fit une obli„ gation de conſcience, ſur ce qu'aiant „ reçû de Dieu une force & une pénétra„ tion d'eſprit, avec des lumiéres qu'il „ n'avoit point accordées à d'autres, il „ lui rendroit un compte éxact de l'em„ ploi de ces talens, & ſeroit reſponſa„ ble,

(*a*) *Partie I. pag.* 80. 81. &c.

(*b*) *Premiere Partie, pag.* 164. 165.

Lett. I. „ble, devant ce souverain Juge des hom-
„mes, du tort qu'il feroit au genre hu-
„main, s'il le privoit du fruit de ses
„Méditations. Il alla même jusqu'à l'as-
„surer, qu'avec des intentions aussi pures,
„& une capacité aussi vaste que celle
„qu'il lui connoissoit, Dieu ne manque-
„roit pas de bénir son travail, & de le
„combler de tout le succès qu'il en
„pourroit attendre.

Mr. Des Cartes, dont la conscience étoit très-délicate, si nous en croions son Historie, prit le sentiment de son illustre Directeur, comme un ordre venu d'enhaut, auquel il ne pouvoit pas se dispenser d'obéir. D'ailleurs son Historien paroît si persuadé, qu'il y a quelque chose de Divin dans la décision du Cardinal de Bérulle, qu'il nous fait paroître en toute rencontre le Philosophe, & sa Philosophie, sous la protection de la Providence, qui veille sur toutes les démarches du Maître & de ses disciples, & qui semble les regarder comme les instrumens de sa gloire, & l'appui de la vraie Religion. Cela sert à plus d'un usage. Par là B. donne de temps en temps quelque air de piété à son Histoire; & il trouve de la dévotion à dire tout le mal qu'il sait de ceux, qui osent attaquer Mr. Des Cartes, & sa doctrine. Il croit que c'est s'en prendre à Dieu même, que de combattre ce qu'il juge que Dieu protége.

Ainsi le pénitent de Mr. de Berulle, soûmis à sa direction, se choisit dévotement une retraite dans un coin de la Nort-Hollande, avec plus de précautions contre les fâcheux, que contre les Hérétiques & les Sociniens. Et là aiant renouvellé devant les Autels, à ce que dit l'Historien, ses anciennes protestations, de ne travailler que pour la gloire de Dieu, & l'utilité du genre humain, il se donna tout entier à l'étude du Monde naturel en général, & de chacune de ses parties.

B. ne paroît pas appellé de Dieu à nous décrire les études du Philosophe, & à nous exposer ses sentimens, & ses Ouvrages. Il le fait néanmoins, mais sans grace, & sans vocation. Il oublie au Livre second ce qu'il avoit dit dans le premier, touchant l'estime que le Philosophe faisoit de l'Arithmétique, & de la Géométrie.

Il nous avoit appris au premier Livre, que ce qui charmoit Mr. Des Cartes dans l'Arithmétique & dans la Géométrie, étoit la certitude & l'évidence de leurs raisons. Lett. I.

Et au second Livre il fait dire à Mr. Des Cartes, que ces Sciences-là sont des amusemens vains & puérils, que les génies solides ne tardent point à négliger; que leurs démonstrations sont superficielles, & plûtôt du ressort des yeux & de l'imagination, que de l'entendement. Or tels sentimens ne sont pas d'un homme charmé de l'Arithmétique, & de la Géométrie, ni de la certitude & de l'évidence de leurs raisons.

Il est vrai, que lors qu'on veut se rendre habile dans les Mathématiques, on ne doit pas s'en tenir à l'Arithmétique, & à la Géométrie, qui n'en sont que l'entrée: mais il me semble qu'il n'est pas permis à un Mathématicien de les négliger; puisque sans leur secours il ne sauroit faire un pas, ni avancer dans les autres parties de la Mathématique.

L'on ne peut pas dire non plus que les démonstrations de l'Arithmétique & de la Géométrie soient superficielles; puisque ce qui regarde ces deux premières parties, est ce qu'il y a de plus demontré dans les Mathematiques, & que c'est ce qui sert à démontrer le reste.

Il est encore aussi peu vrai, que les démonstrations de ces Sciences-là soient plûtôt du ressort des yeux & de l'imagination, que de l'entendement; puisque ce sont des démonstrations, & que ce n'est pas le propre des yeux, ni de l'imagination, de démontrer. Les yeux & l'imagination ne font que voir & représenter les nombres & les figures; mais c'est l'entendement, qui en démontre ses propriétez.

L'on n'a donc garde d'attribuer ces propositions-là à Mr. Des Cartes: il est plus probable que son Historien avoit besoin d'interprête, pour entendre le Manuscrit Latin, d'où il les a tirées. Car tout ce qu'il rapporte des *Régles pour conduire l'esprit dans la recherche de la Vérité*, fait douter, si ce qu'il louë le plus, n'est pas ce qu'il entend le moins.

Il ne réüssit pas mieux à nous donner l'extrait des Ouvrages de Mr. Des Cartes. Il nous parle néanmoins de tous ses Livres, & de ceux qui sont imprimez, & de ceux qui ne le sont point: mais il nous en

LETT. I. en parle si superficiellement, qu'un Chapitre entier n'instruit guéres plus, que le seul titre. Il n'éclaircit rien; & bien loin de chercher des explications plausibles, pour faire goûter les opinions du Philosophe les plus extraordinaires & les moins recevables, il va déterrer, dans une Lettre manuscrite, une maniére d'expliquer le Mystére de la Transsubstantiation, que Mr. Des Cartes proposoit seulement à un de ses amis, dans la derniere confidence, & que l'Historien appelle un tour d'explication assez nouveau. Or ce tour d'explication assez nouveau ressemble fort à l'impanation de Luther. Le voici. „ Tout le Mystére de la Transsubstantiation, selon Mr. Des Cartes, (a) dit „ B. est, qu'au lieu que les particules du „ pain & du vin auroient dû se mêler avec le sang de J. C. & s'y disposer en „ certaines façons particuliéres, afin que „ son ame les informât particuliérement; „ elle les informe sans cela, par la force „ des paroles de la Consécration: & au „ lieu que cette ame de Jésus-Christ ne „ pourroit demeurer naturellement avec „ chacune de ces particules de pain & de „ vin, si ce n'est qu'elles fussent assemblées avec plusieurs autres, qui composassent tous les organes du corps humain, nécessaires à la vie; elle demeure jointe surnaturellement à chacune „ d'elles, encore qu'on les sépare.

Voila sans doute l'explication du Mystére de l'Eucharistie, la moins Catholique, que Mr. Des Cartes ait imaginée; puisqu'il veut que les particules du pain & du vin demeurent aprés la Consécration, sans perdre leurs dispositions ni leurs figures: & cependant c'est la seule, au moins que j'aie remarqué, que B. ait rapporté dans son Histoire, & qu'il ait tâché d'exposer.

Il est vrai qu'il montre bien par cet endroit, que la Théologie est pour lui une terre inconnuë, où il marche, comme un voyageur dans un païs étranger, dont il ne sait ni les chemins ni la langue, toûjours en danger de s'égarer, & dans cette crainte revenant souvent sur ses pas, & s'égarant en effet sans le savoir, & malgré ses précautions.

Mais redresse qui voudra l'Historien sur ses égaremens en matiére de Théologie; LETT. I. pareille doctrine ne doit pas entrer dans une Lettre comme celle-ci. Je crains même de vous avoir ennuïé, en vous parlant Philosophie & Mathématique; & je n'écris que pour vous divertir. Cherchons donc quelque chose de réjoüissant: nous le trouverons sans peine. Il y a dans ce gros volume mille sources de joie. Je vous conseille de le parcourir, depuis la Préface jusqu'à la Table des matiéres: vous verrez cent choses, qui vous réveilleront. Je ne vous réponds pas que tout soit de vôtre goût: mais vous ne serez pas fâché de voir, que ce qui ne vous plaît pas, puisse plaire à d'autres, & qu'il ait dequoi contenter tous les goûts.

Il faut convenir, qu'il y a dans cette Histoire une variété admirable, non de ces tours délicats, ni de ces pensées fines, que B. abandonne aux Ecrivains polis, mais de toutes sortes de choses, qui instruisent & font plaisir, selon la disposition où l'on est.

Vous qui avez l'ame martiale vous serez bien aise de voir dans le premier Livre, & dans le second, un abregé exact de toutes les guerres qu'il y eût dans l'Europe, durant les voiages militaires du jeune Des Cartes. A la vérité toutes les expéditions que contient ce récit, regardent moins le Héros de B. que le dernier fantassin des armées du Prince Maurice, du Duc de Baviére, du Comte de Bucquoi, & du Connétable de Lesdiguieres, sous qui le jeune Des Cartes a servi, en qualité de volontaire non combattant, & seulement éxaminant l'homme dans le combat. Mais ce qui ne fait rien pour celui dont on écrit la Vie, fert à réjoüir ceux qui la lisent.

Pour peu qu'on aime la Pédanterie, quel plaisir ne trouve-t-on pas à lire au troisiéme, au quatriéme, au cinquiéme, au sixiéme, & au septiéme Livre, l'histoire de la plûpart des Universitez de Hollande, des Recteurs, des Principaux, de tous les Professeurs, Cartésiens, non Cartésiens, & d'apprendre des nouvelles de Collége? chose fort agréable aux gens du métier, & sur quoi je ne doute point que tout le quartier de l'Université n'ait fait des complimens à l'Historien, comme aiant

(a) *Seconde Partie. pag. 519.*

Lett. I. aiant très-bien soûtenu l'honneur de la profession.

Il n'y a point de Professeur en Philosophie entêté de sa doctrine, qui ne trouve sa passion flattée dans l'Ouvrage de B. & qui n'aime Mr. Des Cartes de tout son cœur, voiant le zéle que son Historien lui donne pour l'établissement & pour le progrès de sa Philosophie; & que ce zéle l'obligeoit à caresser tous les Professeurs qui enseignoient ses Principes; à s'intéresser dans leur fortune, témoin Rénéry, Régius, &c. à s'intriguer dans les Societez, pour y gagner des sectateurs; à se déclarer pour les Péres de l'Oratoire, comme pour les plus dociles & les plus attachez de ses disciples; à exaggérer les loüanges qu'il recevoit de quelques Jésuites, avec qui il étoit en commerce; à déclarer la guerre, ou du moins à délibérer s'il la déclareroit à ceux de ces Peres, qui ne pouvoient goûter sa doctrine; à traiter avec le dernier mépris les Philosophes, & les Mathématiciens, qui lui envoioient des objections qu'il estimoit trop foibles, & fiérement & même durement ceux qui lui en envoyoient de trop fortes, ou qui les proposoient avec un peu de chaleur, & dans qui il ne voyoit point de disposition à devenir ses disciples ou ses approbateurs, témoin Mr. de Fermat, le P. Bourdin, Mr. de Roberval, Mr. de Sorbiere; à rendre des rodomontades & des injures à Mr. Gassendi, pour des objections solides, & pour des honnêtetez; enfin à faire paroître en toutes manieres, au moins selon les faits que contient son Histoire, un amour pour sa doctrine, qui va jusqu'à la foiblesse, & une aigreur contre ses adversaires, qui prouve, que s'il a adopté la Morale des Stoïciens, comme B. le dit, il n'est pas pour cela devenu Stoïque.

Pour vous, Monsieur, qui n'êtes pas adorateur de vos pensées, & qui voudriez que Mr. Des Cartes eût abandonné sa Philosophie au public, non pas à la vérité sans prendre intérêt au succès qu'elle auroit dans le monde, mais sans mandier les suffrages de personne, & sans vouloir de mal à ceux qui auroient des opinions contraires, vous n'approuverez pas son entêtement.

Vous avez bien la mine de passer fort vîte, non seulement sur les procès de Voëtius & de Régius, auſquels cependant Mr. Des Cartes a plus de part, qu'aux siéges de Breda & de la Rochelle; mais encore sur celui de Mr. Des Cartes contre Voëtius, & contre Schoockius; & sur celui de Voëtius contre Schoockius. Car je vous connois: vous n'aimez pas plus le procès que la pédanterie; & ici la pédanterie est jointe au procès. Mais un chicaneur d'inclination sera charmé de voir la naissance, le progrès, & la conclusion de ces affaires: il admirera l'exactitude de B. qui lui a donné la suite de toutes les procédures: mais il aura pour lui une vraie reconnoissance, quand il trouvera, à la fin du procès (*a*) la Sentence renduë dans le Sénat Académique, par l'Université de Groningue & des Ommelandes, en la cause de Messire René Des Cartes, contre Maître Martin Schoock Professeur, en ladite Université; & qu'il verra, que B. a jugé à propos d'inférer cette Sentence de quatre grandes pages dans son Histoire, pour satisfaire, dit-il, la curiosité de ceux, qui aiment les Actes publics. Lett. I.

Combien croyez-vous qu'un politique ait de joie, que B ait démêlé, dans la Vie de Mr. Des Cartes, un point d'histoire auſſi embrouillé, que le différent qui étoit en mil six cens dix-neuf, entre l'Empereur Ferdinand, & Frédéric Comte Palatin, au sujet du Roiaume de Bohême?

N'est-ce pas faire plaisir à un Mathématicien, que de lui apprendre, dans l'Histoire de Mr. Des Cartes, celle de tous les Mathématiciens de l'Europe, amis ou ennemis, connûs ou non connûs du Philosophe? C'est assez qu'ils soient de quelques années plus ou moins âgez que lui, pour avoir place dans sa Vie.

Il n'y a point de sexe, & dans chaque sexe, il n'y a point de condition, point de rang, point de profession, à qui B n'ait fait l'honneur de les placer dans son Ouvrage. Depuis le Pape Urbain VIII. jusqu'à l'artisan Ferrier, jusqu'au jeune Gillot, & à Schluter, valets de Mr. Des Cartes; depuis la Reine Christine, & la Princesse Elizabeth Palatine, jusqu'à la Fem-

(*a*) *Seconde Partie pag.* 251.

Lett. I. Femme du Médecin Régius, jusqu'à la Nourrice de Mr. Des Cartes, & à la Cuisinière de l'Abbé Picot, tout entre dans ce prodigieux Volume.

Il y eſt même parlé fort honorablement d'un Veau, qui faiſoit, (*a*) à ce que dit l'Hiſtorien, toute la Bibliothéque du Philoſophe; & de ſon Chien; mais auſſi c'étoit un Chien extraordinaire: on l'appelloit Mr. Grat, à ce (*b*) que dit encore l'Hiſtorien; & Mr. Des Cartes l'avoit confié à un valet, nommé Maçon, pour le porter à Paris, afin d'en donner de la race à l'Abbé Picot. Vous voiez que B. a trouvé l'art d'obliger tout le monde, & de donner vogue à ſon Livre.

A la vérité B. ne pouvoit pas trop ſe diſpenſer de parler du Pape Urbain VIII. Mr. Des Cartes alla à Rome, ſous ſon Pontificat, & dans l'année du Jubilé des vingt cinq ans. L'Hiſtorien (*c*) nous en rapporte fidellement la Bulle: il nomme les trois Egliſes, qu'il falloit viſiter, pour gagner l'Indulgence; il falloit bien qu'il nous dît auſſi le nom du Pape, qui avoit fait proclamer la Bulle. Cela étoit pour le moins auſſi à propos, que la deſcription du voiage, que fit le Prince de Pologne Ladiſlas, pour aller gagner l'Indulgence, & aſſiſter à la proceſſion; & de celui du Duc Léopold, qui fut auſſi un des pelerins, malgré les affaires, que le Maréchal d'Etrées & le Sieur de Harancourt lui donnoient dans la Valteline, & dans le Comé de Chiavenne, (*d*) à ce que nous apprend l'Hiſtorien.

S'il nous fait l'Hiſtoire de Mr. Mydorge, de Mr. Hardy, de Mr. Morin, de Mr. Petit, de Mr. des Argues, de Mr. Picot, de Mr. de Clerſelier, de Mr. de Chandoux, de Mr. de Beekman, de Mr. de Zuytlichem, & de beaucoup d'autres; n'étoit il pas néceſſaire, que nous ſuſſions le nom, la naiſſance, la généalogie, la fortune, le genre de mort de tous les amis de Mr. Des Cartes, & au moins le nom de leurs femmes, de leurs enfans, de leurs fréres, de leurs neveus, juſqu'à la ſeconde, & juſqu'à la troiſiéme génération? Cela inſtruit, & fait plaiſir à la poſtérité de ces Meſſieurs là, ſur tout aux Lett. I. deſcendans de Mr. de Chandoux, s'il y en a encore au monde. B. leur apprend qu'un de leurs ancêtres, bon ami de Mr. Des Cartes, a été pendu.

Pour l'Artiſan Ferrier, B. ne pouvoit pas lui donner moins de deux ou trois pages dans ſon Hiſtoire. Il avoit taillé des verres de lunettes à Paris pour Mr. Des Cartes: & ce Monſieur ne trouvoit perſonne en Hollande, qui en ſût tailler auſſi bien que lui.

C'auroit été dommage que nous euſſions ignoré la fortune du jeune Gillot, & de Schluter: c'étoient deux fort bons valets. Le premier étoit devenu Profeſſeur en Mathématique: il méritoit d'être traité, dans la Vie de ſon Maître, comme les autres Mathématiciens: & le ſecond avoit ſuivi Mr. Des Cartes en Suéde, il l'avoit ſervi fidellement juſqu'à la mort: nous aurions été en peine de lui, ſi l'on ne nous eût appris ce que les amis du Philoſophe en avoient fait.

Mais un de ceux que B. traite avec le plus de diſtinction dans ſon Hiſtoire, (*e*) eſt un Cordonnier Mathématicien. Je ne ſai auquel des deux Corps il a prétendu faire honneur, à celui des Cordonniers, ou à celui des Mathématiciens. Ce qui eſt vrai, c'eſt que par un malheur, arrivé à ſa mémoire locale, à laquelle il n'échappe preſque rien, il avoit oublié de parler en temps & lieu d'un Payſan, habile en Mathématique. Mais pour lui rendre enfin la juſtice qu'il lui devoit, & le dédommager en quelque ſorte de ce qu'il l'avoit fait trop tard, il met après tout l'Ouvrage une addition de deux grandes pages & demie, où il nous inſtruit à fonds ſur Direk Rembrantz, Hollandois de naiſſance, Payſan d'extraction, Cordonnier & Mathématicien de profeſſion.

Au reſte ce que B. nous dit de la Reine Chriſtine, de la Princeſſe Elizabeth, de Madame de Zuytlichem, de la Ducheſſe de Neucaſtle, de Madame Voëtius; de Madame Régius, de la Nourrice de Mr. Des Cartes, & de la Cuiſiniére de l'Abbé Picot, tombe tout à fait à propos.

L'Hiſ-

(*a*) *Part. II. pag.* 273.
(*b*) *Pag.* 416.
(*c*) *Part. I. pag.* 121.
(*d*) *Partie I. pag.* 122.
(*e*) *Seconde Partie, p.* 553.

LETT. I. L'Hiſtorien, en parlant de la Reine de Suéde, ſemble de ce qu'il ne nous donne pas ſon Hiſtoire, & nous apporte la raiſon, qui l'engage à nous donner ſon portrait. (a) „ Les diſpoſitions, dit-il, où „ cette Reine témoignoit être alors, de „ vouloir devenir diſciple de Mr. Des „ Cartes, pourroient nous obliger à don„ ner quelque abrégé de ſon Hiſtoire, „ comme nous avons fait à l'égard de la „ Princeſſe Elizabeth, ſi toute ſa vie n'é„ toit ſuffiſamment connuë. Nous nous „ contenterons ici de la deſcription, que „ Mr. Chanut fait de ſes qualitez, de ſes „ inclinations, de ſes mœurs, & de ſes „ maniéres ". Après cela vient la deſcription : mais comme elle eſt de cinq grandes pages, de peur que le Lecteur n'ait oublié l'obligation très-étroite qu'avoit l'Hiſtorien, de lui préſenter cette belle peinture, il ajoûte ces paroles, qui ſervent comme de cadre au portrait ; (b). „ Voilà quelle étoit cette Princeſſe, lors „ qu'elle ſongeoit à étudier la Philoſophie „ de Mr. Des Cartes.

Des trente ou quarante pages, que l'Hiſtorien a écrit ſur la Princeſſe Elizabeth, pour orner la Vie du Philoſophe, on n'en ſauroit retrancher aucune, ſans défigurer tout l'Ouvrage ; tant elles ſervent à la ſymmétrie, & tant eſt néceſſaire la liaiſon, que ces parties ont avec le tout. Voici ce que l'Hiſtorien dit là-deſſus, (c) avec toute l'éloquence dont il eſt capable. „ Cette Princeſſe Philoſophe fai„ ſoit pour lors le ſujet de l'admiration „ de l'Univers . . . Et comme la ſupé„ riorité de ſon génie l'a fait regarder „ comme le Chef des Cartéſiennes de ſon „ ſéxe, il eſt eſſentiellement du deſſein de „ l'Hiſtoire de Mr. Des Cartes, de faire „ un abrégé de la ſienne ". Ainſi les voiages de cette Princeſſe, ſes diſgraces, ſa jalouſie au ſujet de la Reine Chriſtine, tout cela eſt eſſentiel à la Vie de Mr. Des Cartes ; il n'y faut pas toucher.

Mais que veut dire l'Hiſtorien, que la Princeſſe Elizabeth eſt regardée *comme le Chef des Cartéſiennes de ſon ſéxe*? Y a-t-il donc deux ſéxes de Cartéſiennes? Cela auroit beſoin d'éclairciſſement, au moins à la marge, où l'Auteur éclaircit tant de choſes. LETT. I.

Ce que l'Hiſtorien écrit de Madame de Zuytlichem, eſt fort clair: il ne fait que ſon éloge funébre. Cela ſe devoit à l'amitié que Mr. Des Cartes avoit pour Mr. de Zuytlichem: & nous devions apprendre, (d) qu'elle s'appelloit *Suſanne*; que non contente d'avoir donné des enfans à ſon mari, elle s'étoit toûjours comportée en perſonne d'honneur; & qu'elle faiſoit des vers & de la proſe.

Il ne parle de la Ducheſſe de Neucaſtle que par occaſion. B. nous avoit appris que le Duc ſon époux (e) étoit ami particulier du Philoſophe, ſans nous en apporter d'autre raiſon, ſinon qu'il étoit d'environ 8. ans plus âgé que Mr. Des Cartes. Et Madame de Neucaſtle nous en fournit une autre; „ c'eſt que, quoique le Duc ne „ fût pas homme de Lettres, ni Mathé„ maticien, il ne laiſſoit pas que d'avoir „ l'eſprit géométrique.

Au regard de Madame & de Mademoiſelle Régius, comment l'Hiſtorien n'en auroit-il point parlé? Mr. Des Cartes les prioit ſouvent à manger, avec M. Régius: il les envoioit querir, & les faiſoit ramener *dans un bon Caroſſe*. Ajoûtez que Mr. Régius avoit promis de rendre viſite dans un certain temps à Mr. Des Cartes, & avoit manqué à ſa parole. L'Hiſtorien devoit nous en dire la raiſon : & la raiſon étoit, que Madame Regius ne permit point que Mr. Régius s'éloignât d'elle, „ à cauſe d'une groſſeſſe de huit mois & „ demi (f), où elle avoit beſoin de lui.

Je ne devois pas vous dire, que B. avoit parlé auſſi de Madame Voëtius : il ne l'a miſe que dans une parenthéſe, mais fort judicieuſement. Sur ce que Mr. Des Cartes avoit mandé au Medecin Régius, qu'il falloit plûtôt rire, que ſe mettre en colére des Théſes du jeune Voëtius, B. appréhende que nous ne croyions que celui-ci ait fait des Théſes : pour nous en empêcher, il fait une longue paranthéſe; & met après ces mots, *du Jeune Voëtius* „ (qui n'avoit fait (g) que prêter ſon „ nom

(a) *Seconde Partie*, pag. 303.
(b) *Seconde Partie*, pag. 208.
(c) *Seconde Partie*, pag 230.
(d) *Partie I.* pag. 318.
(e) *Partie II.* pag. 363.
(f) *Seconde Partie*, pag. 35.
(g) *Seconde Partie*, pag. 156.

LETT. I. „ nom à ſon père ; parce que Madame „ Voëtius, ſa mère, l'avoit jugé trop „ jeune pour entrer en lice “.) Et parce que Mr. Des Cartes avoit ajoûté à Régius, qu'il falloit encore ſe moquer du jugement de l'Univerſité, l'Hiſtorien fait là-deſſus une réflexion, qui vaut bien la parenthèſe, & mis après ces mots, *du jugement de l'Univerſité*, „ qui étoit encore „ dans ſon enfance, auſſi bien que le fils „ de Madame Voëtius.

Pour la Nourrice de Mr. Des Cartes, le Philoſophe l'avoit diſtinguée entre tous ſes domeſtiques : il lui avoit fait une penſion viagére. L'Hiſtorien n'avoit garde d'oublier la bonne femme, & la bonne action. Outre qu'un homme zélé, comme il eſt, ne laiſſe pas échapper une ſi belle occaſion (*a*) d'invectiver contre l'ingratitude de la plûpart des hommes, qui oublient leur Nourrice, dès qu'ils ſont ſevrez. ▷

Enfin ſi vous voulez que je vous diſe, à quel propos B. a donné place dans ſon Hiſtoire à la Cuiſiniére de l'Abbé Picot ; il étoit important que le public ſût, que Mr. Des Cartes avoit fait une morale à cet Abbé, ſur un différent, qui lui étoit ſurvenu avec ſa Cuiſiniére ; (*b*) „ & que „ le Philoſophe aimoit Louiſe, parce „ qu'elle lui avoit parû bonne ſervante.

Mais je vous dis là des bagatelles : il n'y a point de ſujet, ſur quoi je ne puiſſe ſatisfaire vôtre curioſité, ſans ſortir de la Vie de Mr. Des Cartes. Voulez-vous apprendre comment en élève de M. ſieurs de Port-Royal on traite l'Inquiſition, & la Congrégation de *l'Indice* ? Baillet vous l'enſeignera, dans tous les endroits où il en parle : il le fait toûjours avec mépris. Ecoutez-le, je vous prie. Mr. Des Cartes aiant dit, à l'occaſion de ſa Méthode, „ (*c*) Que l'autorité de ces Meſſieurs, c'eſt à dire, des Cardinaux Inquiſiteurs, „ n'avoit guéres moins de pouvoir ſur „ ſes actions, que ſa propre Raiſon en a„ voit ſur ſes penſées “ ; l'Hiſtorien ajoûte cette réflexion, de l'abondance du cœur : „ En quoi il témoigna vouloir parler le „ langage confus, qui regne dans les païs „ d'Inquiſition, plûtôt que de s'expoſer „ à être inquieté, ſi l'envie de publier „ ſon ſentiment l'obligeoit de recourir à LETT. I. „ la diſtinction que nous faiſons de l'auto„ rité du Saint Siége, d'avec celle d'une „ Congrégation particuliére.

Il ſemble que B. ſoit fâché que Mr. Des Cartes ait gardé des meſures avec le Tribunal de l'Inquiſition, & qu'il ait adouci ſon opinion touchant le mouvement de la Terre. „ Pour expliquer le „ Syſtême du Monde, (*d*) dit l'Hiſtorien, „ Mr. Des Cartes ſuit nettement l'Hypo„ théſe de Copernic, quelque rafinement „ qu'il y ait apporté, pour jetter de la „ pouſſiére aux yeux des Inquiſiteurs Ro„ mains ; comme s'il eût eû à craindre la „ perſécution du pauvre Galilée “. Je ne ſai pourquoi l'Hiſtorien ſe déclare ſi fort contre l'Inquiſition Romaine. Eſt-ce pour ſe vanger lui-même, ou pour vanger ſes amis ?

Vous êtes dans un païs, où l'on ne s'embarraſſe guéres plus de l'Inquiſition que nôtre Hiſtorien. Vous aimerez mieux apprendre des nouvelles de la petite Francine, fille de Mr. Des Cartes. Je crois qu'elle avoit du mérite : Baillet nous aſſûre que ſon père l'aimoit beaucoup. On avoit pris toutes les meſures pour lui donner une belle éducation ; & on l'alloit envoier à Paris, lors qu'elle mourut. Je ne puis vous dire ſi elle étoit légitime ou non ; vous en croirez ce qu'il vous plaira ; car il y a des raiſons pour & contre, & la queſtion eſt problématique. Ce qui paroît certain, c'eſt que B. l'auroit garanti légitime, cette enfant, s'il eût entrepris de faire un Saint de ſon père. Or il eſt bon que vous ſachiez, qu'il n'a tenu qu'à l'Hiſtorien de canoniſer le Philoſophe. Voyez comme il s'explique là-deſſus dans ſa Préface : voici ce qu'il dit. „ S'il a„ voit été queſtion d'en faire un Saint, „ il ne m'auroit peut-être pas été difficile „ de prendre parti avec ceux, qui ont crû „ que ſa Francine étoit un fruit plus légi„ time, que n'étoit le frére aîné de Salo„ mon, & d'Adéodat, enfans de deux „ Saints.

Mais B. n'avoit garde de faire un Saint de Mr. Des Cartes : il manquoit un point eſſentiel à ſa canoniſation. Il n'avoit pas voulu lire Janſénius, ni les Théſes de Lou-

(*a*) *Partie II. pag.* 458.
(*b*) *Pag.* 456.
(*c*) *Premiére Partie, pag.* 249.
(*d*) *Seconde Partie, pag.* 223.

Lett. I. Louvain, quelque inſtance que lui en eût fait le P. Merſenne; & il avoit mis, dans une parenthèſe ſur la Grace, *que Dieu ne la refuſe à perſonne, encore qu'elle ne ſoit pas efficace en tous.* Quoique l'Hiſtorien ſemble louer en cela la réſerve du Philoſophe, néanmoins l'affectation avec laquelle il exaggére l'honneur que Mr. Des Cartes avoit fait à Mr. Arnauld ſur ſes objections, montre qu'il n'auroit pas trouvé mauvais, que le Philoſophe eût eû plus de complaiſance pour le Pére Merſenne, au ſujet de Janſenius. Au moins eſt-il bien probable, que ſi Mr. Des Cartes avoit donné dans les ſentimens de Mr. d'Ypres, avant que l'Egliſe les eût condamnez, B. l'auroit traité auſſi honnêtement, qu'il traite les diſciples de Janſenius depuis la condamnation du Janſenisme. Nous verrons dans la ſuite comme il traite Mr. Arnauld; mais il traite Mr. Des Cartes ſans charité & ſans pitié.

Il éclate contre lui, & contre ſon mariage. Il ſemble d'abord que ce ſoit par un pur zéle: on l'auroit crû, à voir le tour qu'il donne à ſon emportement, s'il n'eût déclaré lui-même, que la médiſance lui faiſoit faire cette eſpece de prône. „ Mais le déplaiſir que j'ai, dit-il, (*a*) de „ ne pouvoir en cette rencontre propoſer „ la ſolitude de Mr. Des Cartes comme „ un modele de retraite & de mortifica- „ tion... me fait entrer pour un moment „ dans le parti de ſes Envieux, pour mé- „ dire après eux de ſon prétendu mariage „ avec la mére de la petite Francine. Il „ me paroît ſi clandeſtin que toute la „ bonne volonté des Canoniſtes les plus „ ſubtils ne réüſſiroit pas à le bien diſtin- „ guer d'un concubinage. Et il eſt à crain- „ dre que Mr. Deſcartes n'ait fourni dans „ le fonds de ſa prétenduë ſolitude dequoi „ prouver aux ſolitaires de ſa ſorte que „ toute vie cachée n'eſt pas toûjours in- „ nocente ". Ce ſont les paroles de l'Hiſtorien, & ſon orthographe. Concluez de ce trait de ſatyre, que Mr. Des Cartes a tort de n'avoir pas lû Janſenius, & de n'avoir pas parlé comme lui ſur la Grace.

Ne ſerez-vous pas auſſi ſurpris que moi, que l'Hiſtorien ne nous ait rien dit de la mére de Francine? J'ai cherché à la Table des matiéres: j'ai trouvé à la lettre G. au deſſous de *Gibieuf de l'Oratoire*, & de *Grand-ami Jéſuite*, *Grat, nom du Chien de Mr. Des Cartes:* mais à la lettre F. je n'ai point trouvé le nom de ſa Francine; & le nom de la mére ne ſe trouve nulle part. Ce ſeroit un grand foible pour l'Hiſtorien, ſi, ſachant, comme il ſait, le nom, le ſurnom, la généalogie de tant de gens, qui ne regardent point Mr. Des Cartes, & qui entrent néanmoins dans ſon Hiſtoire, il avoit ignoré le nom, la fortune, & la condition d'une perſonne, que quelques-uns ont regardé comme ſa femme. Mais s'il a ſû tout cela, & que par un effet d'une prudence extraordinaire, il ne nous l'ait pas appris, lui qui aime à inſtruire, ce n'aura pas été ſans peine: & nous devrions lui tenir compte de la violence qu'il ſe ſera faite. J'ai vû tant d'endroits dans ſon Livre, où le jugement a été ſacrifié à la mémoire, que je ſerois très-aiſe d'en trouver un, où la mémoire eût été ſacrifiée au jugement. Mais comme je connois la force de la mémoire de l'Auteur, & le pouvoir qu'il lui donne, vous voulez bien que je doute encore du ſacrifice.

Au reſte, pour un homme preſſé comme je ſuis, je m'étends trop ſur chaque choſe; & j'en ai encore beaucoup à vous dire. Parlons du Philoſophe, ſur tout de ce qui regarde ſa perſonne; & diſons, ſi nous pouvons, plus de choſes que de mots. Voulez-vous ſavoir ſon revenu? B. en fait le calcul éxact, par la valeur des terres & des maiſons. „ Il vendit „ deux (*b*) métairies, la Grand Maiſon, „ & le Marchais, dit B. pour onze mille „ Livres tournois, par un contract du 5. „ de Juin 1623. à un marchand, nom- „ mé Pierre Dieu-le-fils, ou Dieulle- „ fit ". Il marque toutes les autres ventes avec la même éxactitude; & il ne croit pas que „ Mr. Des Cartes eût „ plus de ſix à ſept mille Livres de rente; „ à moins que de joindre à ſon patrimoi- „ ne une penſion viagére de huit cens „ Livres, qu'il s'étoit fait créer en Hol- „ lande, par un contract en parchemin, „ écrit

Lett. I.

(*a*) *Seconde Partie, pag.* 91.
(*b*) *Seconde Partie, pag.* 460, 461.
(*c*) *Pag.* 460.

LETT. I. „ écrit en Flamand, & ſcellé du grand
„ ſceau de la Province de Hollande, dont
„ on ne nous a point appris la date, dit-
„ il,“. Et cela eſt fâcheux: nous ignore-
rons à jamais une choſe auſſi curieuſe que
celle-là. Ce n'eſt pas tout. B. ajoûte le
calcul du bien que le Philoſophe devoit
avoir après ſa mort; & il le termine
ainſi: „ De ſorte que ſi Dieu n'en avoit
„ diſpoſé autrement, M... Des Cartes,
„ avec un peu plus de vie, ſe ſeroit trou-
„ vé riche de vingt-quatre ou vint-cinq
„ mille Livres de rente.

Voulez-vous ſavoir comment le Phi-
loſophe vouloit être logé à Paris? „ Il
„ ne vouloit, (a) dit B. qu'une chambre
„ garnie, proprement meublée, & aſſez
„ honnête, avec une moindre chambre,
„ pour en faire un cabinet pour étudier,
„ & une garde-robbe pour coucher un
„ valet. Il ne ſe ſoucioit point de porte
„ cochére, ni d'écurie, réſolu de ſe ſer-
„ vir du bénéfice de la chaize, pour al-
„ ler par les ruës “. Tel étoit le logis,
que le Philoſophe prioit l'Abbé Pic t de
lui chercher, lors qu'il croioit s'établir
à Paris. Mais ſi vous demandez, où il
logeoit dans ſes voiages; ſon Hiſtorien
vous ſatisfera. „ (b) Il logea chez l'Ab-
„ bé Picot, dans la ruë des Ecouffes, en
„ 1644. & en 1647. dans la ruë de Geof-
„ froy l'Aſnier “. Et ſi vous avez oublié
ces ruës-là, l'Hiſtorien vous dit à la
marge, (c) „ que la ruë des Ecouffes eſt
„ entre la ruë du Roi de Sicile & celle
„ des Francs-Bourgeois; & que la ruë de
„ Geoffroy l'Aſnier (d) eſt entre la Seine
„ & la ruë ſaint Antoine “. Eûſſiez-vous
crû qu'on eût appris les ruës de Paris,
en liſant la Vie de Mr. Des Cartes? A-
près tout, l'endroit le plus curieux de
l'Ouvrage eſt ce qui regarde la figure,
la barbe, les perruques, les habits, le ré-
gime de vivre, & le ragoût du Philoſo-
phe. Ceci mérite qu'on le liſe.

Le portrait que B. fait de Mr. Des Car-
tes, repréſente l'original à tout âge. „ Mr.
„ Des Cartes, (e) dit B. eût le teint aſſez
„ pâle, depuis ſa naiſſance juſqu'au ſor-
„ tir du Collége. Après, il fut mêlé d'un
„ vermillon éteint, ou paſſé; & depuis LETT. I.
„ il parût un peu olivâtre juſqu'à ſa
„ mort “. Les Dames portent des mou-
ches: mais, à ce que B. nous apprend,
„ le Philoſophe portoit à la jouë une pe-
„ tite bube, qui s'écorchoit de temps en
„ temps, & qui renaiſſoit toûjours. On
„ ne lui voyoit point le front; parce
„ qu'il étoit toûjours couvert de che-
„ veux juſqu'aux ſourcils “: l'Hiſtorien
nous aſſûre pourtant, „ qu'il avoit le front
„ large, & un peu avancé: cela ſied bien
„ à un Philoſophe. Il avoit la bouche aſ-
„ ſez fenduë, & le nez aſſez gros, mais
„ d'une longueur proportionnée à ſa
„ groſſeur; les yeux d'une couleur mêlée
„ de gris & de noir. Il avoit la vuë fort
„ agréable; ſi ce n'eſt qu'elle parût un
„ peu trouble, ou moins perçante, dans
„ les dernières années; quoiqu'elle fût
„ bonne juſqu'à la fin de ſes jours.... le
„ ton de ſa voix doux entre le haut &
„ le bas “. Tout cela eſt d'après nature,
comme vous voyez; & s'il y a de l'art,
il eſt ſi bien caché, qu'on ne l'apperçoit
point du tout.

N'allez pas croire, que Mr. Des Car-
tes portât une grande barbe, à la manié-
re des anciens Philoſophes. „ Comme ſa
„ Philoſophie étoit toute moderne, il ſe
„ faiſoit raſer, (f) en Hollande & ail-
„ leurs, à la maniére de France. Ne
„ croyez pas non plus, qu'il négligeât
„ ſa perſonne: il aimoit à ſe voir pro-
„ prement coeffé. On lui trouva toute
„ perruques après ſa mort; & ſes perru-
„ ques ſe faiſoient à Paris, même lors
„ qu'il étoit en Suéde “; où il n'en uſa
guéres: il n'y vécut que quatre mois.
„ Il portoit le chapeau de Caſtor, prin-
„ cipalement depuis qu'il eût quitté l'é-
„ pée pour le manteau. Avant le ſiége
„ de la Rochelle, il étoit volontiers vê-
„ tu de verd: il portoit en toute ſaiſon
„ le baudrier, l'écharpe, & le plumet.
„ En Hollande, il quitta la ſoie, pour
„ prendre du drap, & préféra le noir à
„ toute autre couleur; hors que dans ſes
„ voiages il ſe contentoit d'une caſaque
„ de gris brun. Il ne quittoit jamais le
„ bas

(a) *Seconde Partie, pag.* 340.
(b) *Pag.* 211.
(c) *Partie II. pag.* 212.
(d) *Pag.* 323.
(e) *Pag.* 446.
(f) *Seconde Partie, pag.* 447.

Lett. I. „ bas de soye, qu'il avoit coûtume de „ couvrir d'un bas gris de laine, lors „ qu'il falloit sortir.

Etes-vous content de ce détail? L'Historien est aussi éloquent sur le régime de vivre, que le Philosophe observoit. Ce point là commence par un sentiment de l'Abbé Picot. „ Cet Abbé (*a*) auroit jugé, dit B. que sans une cause étrangére „ & violente, comme celle qui dérégla „ sa machine en Suéde, & qui le fit mourir „ à l'âge de cinquante quatre ans, il auroit „ vécu cinq cens ans; aiant trouvé l'art „ de vivre plusieurs siécles ". L'Historien ne dit pas quel étoit cet art: il faut qu'il ne le sache point. Je crois qu'une des premiéres maximes étoit, de savoir parfaitement l'Anatomie; afin que dès que la machine commenceroit à se déconcerter, on pût s'en appercevoir aussi-tôt, & en rajuster plus aisement les ressorts.

Mais quoi qu'il en soit des maximes, l'Historien nous apprend ce que Mr. Des Cartes pratiquoit. „ 1. Son réveil n'étoit jamais forcé, dit il. (*b*) Lors qu'il „ sentoit son esprit entiérement dégagé „ du sommeil, & parfaitement libre, il „ étudioit en méditant couché, & ne se „ relevoit qu'à demi-corps, par intervales, pour écrire ses pensées ". 2. Il évitoit la saignée; & ne la souffrit que deux fois, à ce que remarque l'Historien: „ la „ premiére, étudiant en Rhétorique au „ Collége de la Fléche, au sujet d'une „ (*c*) gratelle qui lui étoit survenuë; & „ l'autre, la sur-veille de sa mort ". Encore, si nous en croions quelques Auteurs, crioit-il, *Messieurs, épargnez le sang François*. „ 3. Il faisoit diéte: & sa „ diéte ne (*d*) consistoit pas à manger rarement, mais à discerner la qualité des „ viandes. Il estimoit, qu'il étoit bon de „ donner une occupation continuelle à „ l'estomach, & aux viscéres, comme „ on fait aux meules: mais il falloit que „ ce fût des choses, qui donnassent peu „ de nourriture; telles que sont les racines & les fruits, qu'il recommandoit, „ comme beaucoup plus propres à prolonger la vie, que la chair des animaux. Aussi avoit-il soin de faire tous- „ jours servir sur sa table des légumes & Lett. I. „ des herbes en tout temps, comme des „ navets, des bêtes-raves, des panets, „ des salades de son jardin, des pommes, „ avec du gros pain.

Je ne pense pas que ce soit jamais là vôtre régime de vivre, ni que vous imitiez jamais l'Abbé Picot, „ (*e*) qui vouloit se réduire à l'institut de Mr. Des „ Cartes; croiant que ce seroit l'unique „ moien de faire réussir le secret, qu'avoit trouvé le Philosophe, de faire vivre les hommes quatre ou cinq cens „ ans ". Mais si vous vous reduisez aux légumes, (car que ne feroit-on point, pour vivre cinq cens ans?) il est bon que vous sachiez, que Mr. Des Cartes ne s'étoit pas interdit absolument l'usage des œufs; & qu'il vous sera permis de tâter de son ragoût; qui étoit, à ce que rapporte son Historien, „ une omelette „ d'œufs (*f*) couvis de huit ou dix jours ". Mais prenez garde à la circonstance. L'Historien nous avertit expressément, qu'il faut tirer les œufs de dessous la poule couvante, entre ces deux termes; „ parce que Mr. Des Cartes avoit remarqué, en faisant ses expériences, qu'il „ n'y avoit rien de meilleur qu'une omelette d'œufs couvis depuis huit ou dix „ jours, qui deviendroient détestables, si „ le terme étoit plus ou moins grand.

Savez-vous, Monsieur, ce que je trouve encore plus plaisant que tout cela? Je vais vous le dire. L'Historien, après avoir rempli son Histoire de toutes les belles choses que je vous rapporte, appréhende de ne point paroître assez Original. Je voulois lui montrer, que jamais appréhension ne fut plus vaine que celle-là: mais cela mérite une Lettre entiére. Aussi-bien celle-ci ne partira pas aujourd'hui. Il y a trois jours que je ne fais qu'écrire; & je ne vous ai encore donné que la moindre partie de mes réflexions.

Mais ne croiez pas que je veuille vous montrer toutes les richesses de ce trésor: il faut laisser quelque chose à faire à Mr. Basnage. Le Sieur Horthemels saura bien lui envoyer ce chef-d'œuvre. A moins que l'Auteur n'achete de lui charitablement tous

(*a*) *Seconde Partie, pag.* 453.
(*b*) *Partie II. pag.* 450.
(*c*) *Ibid.*
(*d*) *Seconde Partie, pag.* 448.
(*e*) *Seconde Partie, pag.* 448.
(*f*) *Partie II. pag.* 449.

Lett. I. tous les éxemplaires, il lui en reſtera aſſez de quoi faire des préſens à ſes amis. Or il en rira, je vous jure, Mr. Baſnage; mais il n'en rira pas tout ſeul: il vous fera part de ſa joye; & j'eſpére qu'il nous en reviendra quelque choſe.

Si vous avez lû tout d'une traite ces premiéres réflexions, vous avez beſoin de vous repoſer. La ſeconde Lettre ſera plus courte: Le ſujet eſt facile à traiter. Il eſt aiſé de prouver, que l'Auteur de la Vie de Mr. Des Cartes ne doit point craindre de ne pas paroître aſſez Original. Je ſuis,

Monſieur,

Vôtre très-humble, &c.

A Paris ce 15. de Novembre,

SECONDE LETTRE.

Lett. II. VOus ſavez, Monſieur, que dans le ſiécle où nous vivons, Peintres, Sculpteurs, Orateurs, Poëtes, Hiſtoriens, en quelque art qu'on travaille, en quelque genre qu'on écrive, tous tâchent à ſe diſtinguer; & chacun, s'il le peut, veut paroître original. Mais on a beau vouloir, on a beau faire des efforts, cette gloire n'eſt pas le fruit de l'ambition, ni l'effet de la brigue, ni même la récompenſe du ſeul travail: elle ne ſe donne qu'au mérite reconnu. C'eſt la plus pure gloire, & la plus belle de toutes les réputations. Le public, qui la donne, eſt également clairvoiant & équitable; il n'eſt compoſé que de connoiſſeurs, & que de perſonnes de bon goût. On ne lui eſt pas même obligé du préſent qu'il fait; il n'eſt pas en ſon pouvoir de le refuſer: c'eſt une juſtice, qu'il rend de bon cœur, ſi vous voulez, mais qu'il eſt contraint de rendre. Telle eſt la force du mérite ſur ceux qui ſont capables de le ſentir: elle emporte leur eſtime, & les oblige, même malgré eux, à rendre hommage aux grands hommes.

Ainſi l'on ne peut regarder avec des yeux ſavans les peintures de Mr. le Brun, ſans en être touché, & ſans convenir qu'il va de pair avec les plus grands Peintres de l'antiquité. Ainſi l'on ne peut lire les Tragédies de Corneille & de Racine, qu'on ne les compare à celles de Sophocle & d'Euripide; & qu'après avoir tout balancé, l'on ne reconnoiſſe que les deux Poëtes François valent bien les deux Poëtes Grecs. Si les Grecs ont ſervi de modéle aux François, les François en ſerviront à la poſtérité. Ainſi en liſant les Satyres & les Epîtres de Mr. Deſpréaux, on s'apperçoit qu'on lit l'Horace François; & en liſant le Lutrin, on dit, que ſi l'Auteur entreprenoit de faire un Poëme Epique ſur le Roi, nôtre ſiécle auroit ſon Auguſte & ſon Virgile. Ainſi l'Oraiſon Funébre de la feue Reine d'Angleterre, & celle de feue Madame, (je parle de ces deux Chef-d'œuvres, qu'on ne peut aſſez admirer) les Oraiſons Funébres de Madame la Ducheſſe d'Aiguillon, de Madame de Montauſier, de Monſieur de Turenne, de Monſieur le premier Préſident de Lamoignon, nous font avoüer, que leurs illuſtres Auteurs ſont de grands maîtres, qui ont égalé le Panégyriſte de Trajan, s'ils ne l'ont ſurpaſſé. Les Eloges Funébres des deux derniers Princes de Condé ſemblent faits par l'Eloquence même. Lors qu'on lit ou qu'on entend le ſurprenant Orateur de qui nous les avons, on comprend ce que Longin a écrit ſur le Sublime: on en ſent toute l'impreſſion; & l'on n'envie point alors Démoſthéne à la Gréce, ni Cicéron à l'ancienne Rome.

Lett. II.

Les mérites éclatans ſont toûjours reconnûs & applaudis. Je vous l'ai dit dans ma Lettre précédente: Mr. Baillet ne doit rien appréhender; on ne peut lire la nouvelle Hiſtoire de Mr. Des Cartes, ſans être perſuadé, que l'Hiſtorien eſt parfaitement Original. Il a tort de dire dans ſa Préface, après avoir nommé tous ceux qui lui ont donné des mémoires, „ Un „ homme (*a*) plus prudent que moi au„ roit peut-être diſſimulé tous ces grands „ ſecours, pour en paroître plus Origi„ nal aux yeux de ſes Lecteurs “. Mais il a raiſon d'ajoûter: „(*b*) J'eſpére que la juſ„ tice, que j'ai tâché de rendre à tout le „ monde, pourra ſervir de modéle pour „ cel-

(*a*) *Préface pag. XXXV.*

(*b*) *Préface II. & III.*

Lett. II. „ celle que j'attends réciproquement de „ tout le monde ". Or la justice que tout le monde lui rendra, c'eſt que de tous les Hiſtoriens anciens & modernes, il eſt ſans contredit le plus Original. Il l'eſt par ſa méthode, par ſon ſtile, par ſes penſées, par ſes tours & ſes traits d'éloquence, par ſes tranſitions, par ſa morale, & ſur tout par ſa mémoire. Chacune de ces choſes eſt un titre inconteſtable, ſur lequel on ne peut lui refuſer les honneurs, qui ſont dûs à un Ecrivain diſtingué. Ce ſont là les principaux traits, qui forment en lui le caractére d'Auteur ſingulier, & d'Hiſtorien Original.

Baillet ſe pique d'ordre & de méthode, de proportion & de juſteſſe. La proportion & la juſteſſe que je trouve dans cet Ouvrage, c'eſt que l'Auteur s'écarte presque également par tout de ſon ſujet. Pour ce qui regarde l'ordre & la méthode, B. a raiſon de s'en piquer : jamais Hiſtoire n'en eût tant de beſoin que la ſienne; & jamais Hiſtorien n'obſerva une méthode auſſi nouvelle que lui.

La Vie de Mr. Des Cartes, telle que l'Hiſtorien nous la donne, n'eſt pas la vie d'un homme particulier, ni d'un ſimple Philoſophe : ce n'eſt pas l'Hiſtoire d'un ſeul homme; mais c'eſt, comme je vous l'ai touché dans ma premiére Lettre, en partie la vie du Prince Maurice, & l'hiſtoire des guerres de Hollande; c'eſt en partie la vie de l'Empereur Ferdinand, du Comte Fréderic Palatin, & l'hiſtoire des guerres de Hongrie & de Bohéme; c'eſt en partie la vie du Comte de Bucquoi, de Bethlen Gabor, du Connétable de Leſdiguieres, du Marquis de Cœuvres, du Marechal de Thémines, du Connétable de Montmorenci, & le récit de leurs exploits : c'eſt l'Hiſtoire de toutes les Sciences, & de tous les Savans, qui ont vécu du temps de Mr. Des Cartes.

Convenez donc, Monſieur, qu'un Hiſtorien, qui entreprend de traiter tant de ſujets tout à la fois, a beſoin d'une grande méthode, pour ne rien confondre. Avouez qu'il faut un grand ordre, pour faire marcher un ſimple Soldat entre tant de Généraux d'Armée, en ſorte qu'on le démêle; & qu'il faut être habile, pour conduire une Hiſtoire principale, au milieu de mille Hiſtoires particuliéres, ſans que celles-ci couvrent, offuſquent & accablent celle-là. Lett. II.

Or voici la méthode, que B. obſerve. Le premier de ſes ſoins eſt de bien placer ſon Héros, & d'avertir le Lecteur du lieu où il l'a placé. Après cela il le laiſſe, & va ſe promener où bon lui ſemble, & ſans ſcrupule; ſûr que durant ces excurſions hiſtoriques, on ne ſera pas en peine du Héros, parce qu'on ſait où il eſt. Suivant cette méthode, l'Hiſtorien ayant mené le jeune Des Cartes au Prince Maurice, il le met en garniſon à Breda, & l'y laiſſe, pour accompagner ce Prince, & pour décrire tout ce qu'il fait contre les Arminiens. Et puis, dès qu'il a conduit ſon Soldat en Allemagne, & qu'il l'a mis en garniſon le long du Danube, il va dans toutes les villes, où l'on traite de paix pour l'Empereur Ferdinand & pour le Comte Frédéric; & il nous rapporte ce qui s'y paſſe. De la même ſorte, quand l'Hiſtorien nous donne la deſcription d'un ſiége, ou d'une bataille, il ne manque point de nous faire ſouvenir, que Mr. Des Cartes n'eſt pas à l'armée pour agir, mais ſeulement pour obſerver l'Homme dans l'action. D'où le Lecteur tire deux avantages. Premiérement il n'eſt pas étonné que le Héros, qui n'a point de part aux exploits, n'en ait point non plus à la deſcription qu'on en fait. Secondement le Lecteur s'abandonne au plaiſir, que cauſe la relation d'un ſiége & d'une bataille, où le Héros n'eſt point en péril, mais qu'il contemple ſagement hors de la portée du canon. Lett. II.

De plus, lorſque B. a conduit Mr. Des Cartes dans la Nort-Hollande, & qu'il l'a logé au Château d'Egmond, il le laiſſe là étudier à ſon aiſe, & puis il ſe donne tout le loiſir de voyager dans les Provinces Unies, de s'informer en quel état ſont leurs Univerſitez, qui ſont leurs Profeſſeurs, quels ſont les talens, les biens, & même les procès de ces Profeſſeurs, & de faire de tout cela un ample & fidelle récit à ſes Lecteurs.

A la vérité ce récit-là ne ſe fait pas tout d'une haleine. Comme B. laiſſe Mr. Des Cartes à Egmond, pour aller à Amſterdam, à Utrecht, à Groningue, il quitte auſſi ſouvent ces villes-là, pour venir à Egmond retrouver Mr. Des Cartes. Mais parce que Mr. Des Cartes n'a pas fait

LETT. II. fait vœu de ſtabilité dans ce lieu-là, ni l'Hiſtorien de le ſuivre par tout, tandis que Mr. Des Cartes va d'un côté, ſouvent l'Hiſtorien va d'un autre. Cependant il veut que nous fachions toûjours où trouver ſon Héros. Admirez donc la prudence de l'Ecrivain. Il nous donne pour cela une Carte fidelle des voyages, & même des promenades, que fit le Philoſophe, durant les années qu'il demeura en Hollande. D'Amſterdam (*a*) dit-il, il alla demeurer en Friſe, près de la Ville de Franecker en 1629. & il revint dès la même année à Amſterdam, où il paſſa l'hyver, avec une grande partie de l'année ſuivante. Delà il alla à Déventer: delà il retourna à Amſterdam". B. pouſſe ainſi ſa Carte depuis 1629. juſqu'en 1649. & de peur qu'on ne ſe trompe aux années, il les marque une fois dans le corps du Livre, & une ſeconde fois à la marge. Si donc, lorſque vous lirez la Vie du Philoſophe, il arrive que vous le perdiez de vuë, & que vous ne ſachiez ce qu'il ſera devenu, vous n'aurez qu'à conſulter la Carte de ſes voyages: vous le trouverez à coup ſûr; pourvu que vous ne le cherchiez pas en l'année 1632. parce que l'Hiſtorien vous avertit, (*b*) qu'on ne ſait pas évidemment où Mr. Des Cartes paſſa cette année-là.

Mais parce qu'en mille endroits du gros volume, vous pourriez bien être encore plus en peine de ce que fait Mr. Des Cartes, que du lieu où il eſt, B. vous tire auſſi de cet embarras, en vous donnant, à la tête de ſon Livre, une Table Chronologique, où ſont marquées, non ſeulement en chaque année, mais preſqu'en chaque mois, les démarches, les actions, & les occupations du Philoſophe. Avec cela vous ne devez point craindre la fatigue des digreſſions. Car, par exemple, ſi vous êtes fâché de trouver la Vie de l'Artiſan Ferrier, lorſque vous cherchez celle de Mr. Des Cartes; ne liſez point la Vie de l'Artiſan Ferrier; mais jettez les yeux à la marge de l'endroit, qui vous choque: vous verrez l'année, où vous en êtes: remontez enſuite à la Table Chronologique; vous apprendrez là des nouvelles du Philoſophe; vous y verrez ce qui l'occupe; & vous trouverez en deux mots les choſes que l'Hiſto- LETT. II.
rien devoit vous dire, au lieu de celles qui vous ont choqué.

Mais peut-être que toutes les digreſſions vous font peine, & que vous ne pouvez ſouffrir qu'un tas d'Epiſodes vous empêche de ſuivre l'action principale. Peut-être même que ce vous eſt une fatigue de recourir ſi ſouvent à la Table Chronologique. Pour vous l'épargner, vous pouvez vous en tenir à cette Table: c'eſt tout ce qu'il y a d'arrangé dans le Livre. Elle contient un plan méthodique de la Vie du Philoſophe: c'eſt le bon endroit de l'Ouvrage. L'Auteur auroit dû ſuivre ce plan-là pied à pied: mais il n'auroit fait que la Vie de Mr. Des Cartes; & il ne ſe ſeroit point diſtingué. Or il a voulu ſe diſtinguer entre tous les Hiſtoriens, en faiſant conſiſter tout l'ordre & toute la méthode de ſon Hiſtoire dans une eſpéce de Carte de voyages, & dans une Table de Chronologie. C'eſt-à-dire, que comme la Table Chronologique eſt ſéparée de tout l'Ouvrage, l'ordre eſt auprès du Livre, & la confuſion dans tout l'Ouvrage. Peut-on ſur un ſi bon titre diſputer à l'Auteur la qualité d'Original?

L'Hiſtorien ſe diſtingue encore plus par ſon ſtile, & par ſes expreſſions, que par ſa méthode. Bon Dieu! que ſa maniére d'écrire rend ridicule la queſtion, s'il mérite une place dans l'Académie Françoiſe! Je vous jure, que ce nouvel Ouvrage eſt une déclaration authentique, par laquelle il renonce pour toûjours à un tel honneur, & reconnoît de bonne foi, qu'il n'y a jamais eû aucun droit. Mais il tire un extrême avantage de cette renonciation. Il ſe croit tout permis, en matiére de ſtile. Il s'abandonne à la facilité de ſa plume, & ne cherche point d'autre ornement du langage, que la grace de la négligence, & de la liberté. On peut dire qu'il ſe modéroit dans les Jugemens des Savans, & qu'il ſe licentie dans le dernier Ouvrage. Il ne garde point de meſure, ni de régle. Il charge ſes périodes d'une foule de *pour*, de *par*, de *comme*, en tout ſens. Il joint de ſuite une multitude d'*a*, d'*en*, de *dans*, qui ont différens rapports; ſans parler de la multiplication des *mais*, des *après*, & des *avec*, en divers genres, ni

(*a*) *Partie I. pag.* 175, 176.

(*b*) *Partie I. pag.* 176.

LETT. II. ni des fréquentes rimes, ni de la répétition des mêmes verbes & des mêmes noms d'une maniére choquante dans la même période. Il entaſſe les rélatifs les uns ſur les autres; laiſſant aux Lecteurs l'embarras de démêler les antécédents. Il ſe moque de l'uſage: rien ne l'arrête. Le *Rappel des mécontens à la Cour, renoncer au port des armes, depuis le ſortir du Collége, faire abdication des préjugez, le ſouvenir de la conception de ſon vœu, prêcher à la Carteſienne*, pour débiter la Philoſophie de Mr. Des Cartes dans un Prêche, & mille autres phraſes de cette ſorte, lui paroiſſent de bonnes phraſes. Il employe ſans façon en bonne part des mots, qui ne ſe diſent qu'en mauvaiſe. Il dit, *le ſauteur des Lettres, le ſauteur de Mr. Des Cartes*, comme il diroit, l'appui des Sciences, le protecteur de Mr. Des Cartes. Contre l'uſage des mots conſacrez, les Synodes Proteſtants s'appellent chez lui des *Conciles*; leurs Miniſtres & leurs Prédicants, des *Théologiens* & des *Prédicateurs*. Il relève ſouvent une phraſe ſérieuſe par une expreſſion comique: il ſe plaît quelquefois aux jeux de mots, & fait des portraits d'un ſeul coup de pinceau, qui repréſentent tout à la fois l'original, & le caractére du Peintre. Ainſi nous liſons dans un endroit: *Mr. Des Cartes méditoit un voyage en France, pour embraſſer ſon bon pere, avant le voyage de l'autre monde.* Dans un autre, *Mr. de Fermat fermoit les yeux aux intérêts de ſon ami.* Et dans un autre, où il parle de la perſonne de Voëtius, Recteur de l'Univerſité d'Utrecht: *C'étoit un bel homme de dehors.* Je ne vous cite point d'éxemple ſur les négligences du ſtile: il faudroit rapporter tout ſon Livre, dont pas un endroit n'eſt plus négligé que l'autre. Vous avez vû la premiére période de tout l'Ouvrage: la derniere lui reſſemble, & toutes celles qui ſont entre deux.

Cependant il faut rendre juſtice à l'Ecrivain: la multitude des *il*, & des *lui*, qui rendent ſouvent ſes périodes fort obſcures, lui a cauſé du ſcrupule. Pour ſe mettre en repos là-deſſus, il a trouvé le moien d'ôter l'obſcurité du diſcours, ſans retrancher les *il*, ni les *lui*, & ſans réformer les périodes. L'invention eſt nouvelle, & fait plaiſir aux Lecteurs. On m'a même raconté la maniére, dont la choſe lui eſt venuë dans l'eſprit: elle eſt fort plaiſante. LETT. II.

Comme l'Hiſtorien liſoit la Vie de Mr. Des Cartes à un de ſes amis, avant que de la faire imprimer, & qu'à meſure que cet ami étoit arrêté par des *il*, des *ils*, des *eux*, des *elles*, des *lui*, mal conſtruits & embaraſſants; l'Hiſtorien les expliquoit, afin d'éclaircir le ſens du diſcours; l'ami lui dit d'un air ſérieux: Vôtre explication eſt excellente pour moi, Monſieur: mais ceux qui liront vôtre Livre, n'auront pas le même ſecours; ils ſeront obligez de relire les mêmes endroits pluſieurs fois, pour les entendre. Pardonnez-moi, Monſieur, répondit l'Hiſtorien: je viens d'imaginer un expédient, qui rendra le diſcours intelligible, & ſoulagera le Lecteur. Ce qui cauſe l'embarras, eſt l'éloignement des rélatifs, qui fait remonter l'eſprit, & l'oblige à chercher l'antécédent. Or je marquerai d'une étoile les rélatifs éloignez, douteux, ou équivoques: & cette étoile conduira le Lecteur à la marge, où je mettrai les antécédents. Par éxemple, pour rendre tout-à-fait net l'endroit où nous en étions demeurez, & où, après avoir parlé de Régius, & des charitables avis, par leſquels Mr. Des Cartes avoit tâché de prévenir les fautes de ce Profeſſeur en Médecine, je vous diſois; „ Vander-Hoolck lui avoit auſſi donné le „ même conſeil, lorſqu'il reçût ſes com„ plimens ſur le choix qu'on avoit fait de „ lui, pour être Député de la Province „ d'Utrecht à l'Aſſemblée des Etats Gé„ néraux ". Le ſecond *lui* eſt un peu obſcur: on peut douter, ſi c'eſt à Régius qu'il ſe rapporte, ou à Vander-Hoolck. Je mettrai donc après le ſecond *lui* une étoile, & à la marge (*a*) *Vander-Hoolck*; & il n'y aura plus d'obſcurité.

L'expédient eſt admirable, repliqua l'ami: mais les rélatifs obſcurs ſont en grand nombre dans vôtre Livre: il vous faudra trouver place à la marge pour bien des antécédents; comment les y placer tous? vos marges ſont déja pleines. Ne vaudroit-il pas mieux réformer vos périodes, & leur donner un autre tour?

Non, Monſieur; il m'en coûteroit trop,

(*a*) *Seconde Partie p. 153.*

LETT. II. trop, reprit l'Hiſtorien. Il en va de l'Impreſſion, comme de la Prédication: ce ſont deux métiers fort rudes; il faut les adoucir. J'ai ouï dire à un homme d'eſprit, que la Prédication fatiguoit autrefois de la moitié moins qu'elle ne fait à préſent, parce que les Prédicateurs partageoient la peine entre eux & les Auditeurs; mais que le P. Bourdaloué a tout gâté: il prend toute la peine pour lui, & n'en laiſſe point à l'Auditeur. Que le P. Bouhours gâte de la même ſorte le métier d'Auteur. C'eſt un deſordre dont je gronderai, mais que je ne puis empêcher. Pour moi, je partagerai toûjours la fatigue d'un Livre entre moi & mon Lecteur.

Mais ſi perſonne ne liſoit vos Livres, reprit le bon ami, vous en auriez ſeul toute la peine. Le conte finit-là. Je ne ſai s'il eſt bien véritable: mais B. a ôté l'équivoque du *lui* que j'ai cité, en le marquant d'une étoile, & en mettant à la marge *Vander-Hoolck*. Or cette maniére ſi nouvelle de donner de la netteté au ſtile ne diſtingue-t-elle pas un Ecrivain?

J'avois crû d'abord qu'il n'étoit pas Original dans ſes penſées: non que je l'accuſaſſe de prendre les penſées d'autrui (je ſai qu'il n'eſt ni ſinge, ni copiſte:) mais il me ſembloit qu'il ne penſoit point. A la vérité j'avois vû quelques endroits, où l'Auteur avoit fait effort pour penſer: mais il n'avoit point penſé du tout, ou bien il n'avoit penſé rien qui vaille. Par éxemple, il commence ainſi ſon ſecond Livre. „ (*a*) Après avoir rapporté de ſuite les „ affaires qui ſe ſont paſſées en Allemagne „ ſous les yeux de Mr. Des Cartes, nous „ nous ſommes fait un plus grand jour, „ pour expoſer aux yeux des autres ce qui „ ſe paſſa dans ſon eſprit, peu de temps „ après s'être engagé dans les Troupes du „ Duc de Baviére ". Il eſt évident que l'Auteur a voulu bien débuter, & qu'il y a pris peine; peut-être même croit-il avoir réuſſi: mais que veut dire ce début? le ſavez-vous? & B. lui-même le ſait-il?

Cependant ſur beaucoup d'éxemples pareils à celui-ci, j'avois crû que B. ne penſoit point: mais je m'étois trompé; il penſe. Il penſe même autrement que les autres; de ſorte que les penſées le diſtinguent encore. En voici quelques-unes. Il dit à la ſeconde page de ſon Hiſtoire: „ La (*b*) naiſſance de Mr. Des Cartes, „ pour être un peu trop illuſtre l'a éloigné „ de la Philoſophie d'un degré plus qu'elle „ ne l'auroit fait ſi elle avoit eû la médiocrité de celle de Mr. Gaſſendi, ou le „ défaut de celle du fameux Galilée. C'eſt à dire, que ſi Mr. des Cartes avoit été roturier, ou bâtard, il en auroit été plus Philoſophe. Cela s'appelle une penſée de Baillet. LETT. II.

Autre penſée. „ Mr. de Chavagnes, „ pére de Mr. Des Cartes, dit l'Hiſto„ rien, avoit eû la bonté en mourant de „ lui laiſſer quelque choſe à partager avec „ ſes fréres; n'aiant pas jugé à propos de „ le traiter en Philoſophe ". Ainſi, ſelon Baillet, un Philoſophe eſt comme un enfant illégitime, qui n'a point de droit à la ſucceſſion.

Autre penſée. Pour exprimer la douleur qu'eût Régius, voiant partir Mr. Des Cartes, qui faiſoit un voiage en France, l'Hiſtorien écrit ainſi: „ (*c*) Mr. Régius „ ſentit auſſi vivement l'éloignement de „ ſon bon maître, que s'il eût été queſtion de la ſéparation de ſon ame d'avec „ ſon corps ". La comparaiſon eſt forte, & montre que Régius fut heureux d'avoir rompu avec Mr. Des Cartes, avant que celui-ci quittât tout à fait la Hollande, & s'allât établir en Suéde. Car à ce cruel départ, le tendre Régius ſerait au moins tombé en défaillance; & à la mort du cher maître, adieu le diſciple: *il auroit été queſtion de la ſéparation de ſon ame d'avec ſon corps.*

Entre toutes les penſées de B je n'en rapporterai plus qu'une, qui vous ſera juger des autres. L'Hiſtorien aiant remarqué, que Voëtius étoit né ſix ou ſept ans avant Mr. Des Cartes, ajoûte à la louange de ce fameux Proteſtant: „ (*d*) Il fut „ honoré d'une longue vie, s'il eſt vrai „ qu'elle fut de 87. ans; puiſqu'il ne mou„ rut qu'en 1676 ". Il n'y a pas ſeulement là de la penſée; il y a encore du raiſonnement. Mais par malheur, la raiſon tombe ſur la longue vie de Voëtius, & non pas ſur l'honneur qu'il en a reçû.

(*a*) *Premiere Partie p.* 77.
(*b*) *Premiere Partie, p.* 2.
(*c*) *Seconde Partie, p.* 215.
(*d*) *Seconde Partie, p.* 282.

Lett. II. Or la longue vie n'honore pas toûjours le vieillard : & s'il eſt vrai que Voctius ait mérité toutes les injures que B. rapporte ; s'il étoit *un bourru*, *un volage*, *un étourdi*, *un ambitieux*, *un téméraire*, *un ignorant*, *un pédant* ; en étoit-il plus honoré, pour être un bourru, un volage, un étourdi, un ambitieux, un téméraire, un ignorant, un pédant de 87. ans ? Mais pour penſer comme fait l'Hiſtorien, ne faut-il pas être Original ?

B. ſe diſtingue auſſi par le tour qu'il donne aux choſes, & par ſes traits d'éloquence. A le voir, on jugeroit que ſon ſtile ſe ſent de ſa figure, qu'il écrit ſans façon, & qu'il ne tourne rien : mais en effet il tourne les choſes comme il veut ; & il ne tourne rien de mieux que les réprimandes, ſur tout lors qu'il en fait à Mr. Des Cartes.

Pour moi, plus j'éxamine l'Hiſtorien, & plus je l'admire. Il ſe propoſe de faire deux choſes tout à la fois, qu'il eſt très-difficile de joindre enſemble. Il prétend ménager toûjours ſon Héros, & ne jamais le flatter. Vous m'avoûerez que cela demande beaucoup d'art : auſſi B. eſt-il extrémement habile. Jugez-en par ce que je vais vous dire. Pour ménager Mr. Des Cartes, l'Hiſtorien nous le repréſente comme un homme doux & honnête, qui avoit, „ (*a*) dit-il, un éloignement mer- „ veilleux pour reprendre les fautes d'au- „ trui, & qui ſe déclaroit ſouvent contre „ les Ecrits ſatyriques, & contre les ré- „ futations trop aigres “. Mais en même temps l'Hiſtorien, pour ne point flatter ſon Héros, rapporte une Lettre de Mr. Des Cartes au P. Merſenne, ſur un Livre de Mr. de Beaugrand, & un Ecrit contre ce Livre. La Lettre eſt forte : mais l'Ecrit eſt ſi plein d'aigreur & de duretez, que le Philoſophe en a honte lui-même ; juſqu'à prier le P. Merſenne de les retrancher, en cas qu'il faſſe imprimer l'Ecrit. Ainſi B. ménage Mr. Des Cartes, ſans le flatter. Il dit que ſon Héros eſt doux ; & dans la même page il prouve qu'il eſt emporté.

Au reſte, ne croiez pas que B. pardonne cet emportement : ſa droiture & ſon zele ne lui permettent point l'indulgence. Il ne manque pas à corriger Mr. Des Cartes, quand il le faut ; mais il ſait tourner la correction : voyez comme il s'y prend ſur l'article : „ ç'auroit été un beau trait „ de généroſité à Mr. Des Cartes, (*b*) dit „ l'Hiſtorien, de ne point ſe laiſſer aller „ à ſes reſſentimens du premier coup : „ mais aiant eû cette foibleſſe, il étoit „ encore aſſez glorieux pour lui de s'en „ relever de ſi bonne heure “. Cela s'appelle aſſaiſonner une réprimande, & l'adoucir par une louange bien placée. Car Mr. Des Cartes s'eſt relevé de ſa foibleſſe, en ordonnant qu'on retranchât de groſſes injures, qu'il appelle des épithétes trop dures, échappées à ſa plume, & meſſéantes à un Philoſophe comme lui. Si on les eût imprimées, elles l'auroient décrié dans le monde : il les retranche donc pour ſon honneur : & ſelon B. c'eſt une grande gloire à Mr. Des Cartes, d'avoir ſû prévenir la confuſion.

Lett. II.

Il faut avoûer qu'un grand homme eſt heureux, de tomber entre les mains d'un adroit Hiſtorien, qui ſe tire toûjours avec eſprit d'un mauvais pas : mais un Lecteur n'eſt pas moins heureux, de trouver un Hiſtorien ſincére, franc, droit, & qui ne fait point diſſimuler.

B. eſt de ce caractére ; il ne flatte point. Mr. Des Cartes s'étoit contredit au ſujet de ſes Méditations : B. rapporte la contradiction telle qu'elle eſt. Il cite une Lettre, que le Philoſophe écrivoit ſur cet Ouvrage au P. Merſenne, à qui il mandoit : „ Je ne crains (*c*) point qu'il y ait „ rien, qui puiſſe deſagréer aux Théolo- „ giens ; mais j'aurois ſeulement deſiré „ avoir l'approbation de pluſieurs . . . . „ Je le dedierois même à Meſſieurs de „ Sorbonne en général, ſi vous le trou- „ viez bon, afin de les prier d'être mes „ protecteurs dans la cauſe de Dieu. „ Car je vous dirai, que les cavilla- „ tions de pluſieurs m'ont fait réſo- „ dre à me munir dorenavant le plus „ que je pourrai de l'autorité d'autrui. Cet endroit prouve évidemment, que Mr. Des Cartes cherchoit l'approbation & la protection de Meſſieurs de Sorbonne. Mais B. cite un autre endroit, où le Philoſophe dit, „ que s'il offroit ſes Médita- „ tions

(*a*) *Premiere Partie*, *p.* 361.
(*b*) *Premiere Partie*, *p.* 364.
(*c*) *Seconde Partie*, *pag.* 102.

Lett. II. „ tions à la Faculté, ce n'étoit dans le „ fonds ni pour mandier leur approbation, „ ni pour attirer même leur protection „ ſur ſon Livre, quoiqu'il leur en fît „ compliment, mais pour les faire d'au- „ tant mieux examiner.

Enſuite l'Hiſtorien, de peur qu'on ne remarque pas encore aſſez l'oppoſition qu'il y a entre ces deux endroits, met à la marge, *Cela ſe contredit.* Vous voyez qu'il ne flatte point ſon Héros : voyez comme il le ménage.

Il met à la marge, *Conciliation de la contradiction* ; & puis il ajoûte : „ Pour „ ſauver la contradiction, qui paroît en- „ tre ce (*a*) langage, & celui qu'il avoit „ tenu auparavant, il faut deviner, qu'il „ ne mettoit point de différence entre „ l'examen & la protection, entre le ju- „ gement & l'approbation des habiles gens. „ De ſorte que, ſuivant la bonne opinion „ qu'il avoit de ſon Ouvrage, c'étoit chez „ lui la même choſe qu'examiner ſon Li- „ vre & le protéger, qu'en juger & l'ap- „ prouver ". Peut-on donner aux ſentimens de Mr. Des Cartes un tour plus favorable & plus délicat? A la vérité l'Hiſtorien fait paſſer ſon Héros pour un homme vain, préſomptueux, & ridicule : mais il épargne au Philoſophe la honte qu'auroit pû lui cauſer une manifeſte contradiction. Convenez donc tout à la fois & de la franchiſe & de l'habileté de l'Hiſtorien.

Mais ſi vous voulez d'autres preuves de la ſincérité & de l'art de Baillet, liſez le dernier Livre de ſon Hiſtoire : c'eſt là que ſans diſſimulation il étale toutes les foibleſſes & tous les défauts du Philoſophe ; & c'eſt là auſſi qu'il les excuſe. S'il dit que Mr. Des Cartes aimoit les ômelettes d'œufs couvis ; (*b*) il ajoûte que le Philoſophe les avoit trouvé bonnes, en faiſant ſes expériences. S'il nous apprend, que Mr. Des Cartes avoit en ſa jeuneſſe une (*c*) chaleur de foie, qui lui faiſoit aimer les armes ; & que cette chaleur, jointe à celle du climat de Paris, lui faiſoit enfanter des chimères, lors qu'il tâchoit de produire quelque choſe du fonds de ſon eſprit ; il nous apprend auſſi que le Philoſophe s'en trouva quitte après quarante ans de vie. S'il remarque, que le Philoſophe avoit une pente d'affection pour les perſonnes louches ; il nous fait auſſi (*d*) remarquer, que cela venoit de ce que le Philoſophe avoit aimé dans ſon enfance une petite Demoiſelle un peu louche. Enfin l'Hiſtorien ne rapporte point de défaut du Philoſophe, qu'il ne l'excuſe en quelque ſorte : & il nous aſſûre, (*e*) „ qu'au mi- „ lieu de ſes foibleſſes, on ne laiſſoit pas „ de reconnoître ſa grandeur d'ame ". Auriez-vous crû que ce fût des foibleſſes d'une grande ame, d'aimer les ômelettes d'œufs couvis, & les femmes louches? Lett. II.

Après tout j'en reviens à ce que je vous diſois. B. ne tourne rien ſi finement que les réprimandes qu'il fait à Mr. Des Cartes. J'ajoûte, ni que les louanges qu'il donne à Mr. Arnauld, & à Meſſieurs Paſcal : ce ſont de pures louanges ; le chagrin n'y a point de part ; on voit que le cœur les a dictées. „ Il ne ſe trouva per- „ ſonne de tout ce (*f*) grand & vénérable „ corps (dit B. en parlant de la Sorbonne, à qui le P. Merſenne avoit communiqué les Méditations de Mr. Des Cartes) „ il ne ſe trouva perſonne, qui oſât „ s'ériger en cenſeur de Mr. Des Cartes, „ qu'un jeune Docteur ou Licencié de „ Sorbonne. Ce Docteur étoit le célè- „ bre Mr. Arnauld, que l'on croit enco- „ re aujourd'hui plein de vie, & qui par „ conſéquent doit nous diſpenſer de par- „ ler de lui.

Remarquez ce trait d'éloquence. Vous jureriez, (*g*) que l'Hiſtorien craint de bleſſer la modeſtie de Mr. Arnauld, & qu'il ſeroit ſcrupule de le louer avant ſa mort : voyez pourtant ce qu'il ajoûte. „ Mr. „ Des Cartes, dit il, n'avoit pas encore „ eû d'adverſaire plus raiſonnable que ce „ jeune Docteur, qui non content de „ s'être *aprofondi* dans toutes ſortes de „ connoiſſances, faiſoit encore regner un „ eſprit Géométrique dans tous ſes rai- „ ſonnemens ..... Le Philoſophe, au „ lieu de perdre le temps à l'admirer, mit „ toute ſon application à lui répondre : „ ce qui lui donna d'autant plus d'exerci- „ ce, qu'il avoit à ſatisfaire un eſprit, „ au-

(*a*) *Seconde Partie, p.* 104.
(*b*) *Seconde Partie, p.* 449.
(*c*) *II. Partie, pag.* 452.
(*d*) *II. Partie, pag.* 493.
(*e*) *II. Partie, pag.* 401.
(*f*) *Seconde Partie, pag* 124.
(*g*) *Premiere Partie, p.* 125.

LETT. II. „ auquel il ne lui étoit pas poſſible d'im-
„ poſer, ou de donner le change; & qu'il
„ s'agiſſoit de foudre en même temps des
„ difficultez très-ſolides, & très-ſubtile-
„ ment propoſées ". Enſuite viennent les loüanges, que le Philoſophe donne au Docteur, ſur ce que celui-ci avoit été pleinement ſatisfait de la réponſe qu'il avoit reçûë. „ Mr. des Cartes, (a) dit
„ l'Hiſtorien, aiant appris quelle étoit la
„ diſpoſition de Mr. Arnauld, s'en for-
„ ma un préjugé pour ſa Philoſophie,
„ d'autant plus avantageux, qu'il le ju-
„ geoit moins capable d'erreur dans ſes
„ connoiſſances, ou de diſſimulation dans
„ ſa conduite. Il ne fit point de difficul-
„ té de mander depuis aux Péres de l'O-
„ ratoire, que tout jeune Docteur que
„ fût Mr. Arnauld, il ne laiſſoit pas d'es-
„ timer plus ſon jugement, que celui d'u-
„ ne moitié des Anciens de toute la Fa-
„ culté ". Ce n'eſt pas B. qui loüe Mr. Arnauld: Mr. Arnauld eſt encore en vie; & B. attend que le Docteur ſoit mort, pour le loüer. Mais deux choſes gâtent un peu l'Eloge. La condamnation de la doctrine du Livre de la Fréquente Communion, & de tant d'autres, montre que Rome juge Mr. Arnauld capable d'erreur dans ſes connoiſſances: & ce qu'il écrit encore tous les jours, après avoir ſigné le Formulaire, montre qu'il eſt capable de diſſimulation dans ſa conduite. Il me ſemble que l'Hiſtorien devoit faire dire à Mr. Des Cartes des louanges plus véritables de Mr. Arnauld. Faut-il qu'il en coûte la vie à ce célèbre Docteur, pour être bien loué de Baillet?

Il eſt certain que Baillet loüe magnifiquement Meſſieurs Paſcal après leur mort. „ Le mérite de cet homme, dit l'Hiſtorien, (b) en parlant de Mr. Paſcal le Pére, ſe faiſoit déja reconnoître alors par bien „ d'autres endroits, que par celui des Ma-
„ thématiques. Les qualitez, qui compoſent
„ le Magiſtrat & l'homme de bien, le fai-
„ ſoient conſidérer comme une perſonne,
„ dont on ne devoit pas borner les ſervi-
„ ces à ſa ſeule Province ". Cela ne commence point mal. Mais l'Hiſtorien réſerve ſes plus grands traits pour Mr. Paſcal le fils: il falloit bien lui tenir compte des ſervices qu'il avoit rendus à Meſſieurs de Port-Royal, en qualité de Sécretaire. „ Ils lui réuſſirent ſi bien, dit B. ſur les ſoins que prit Mr. Paſcal le Pére de l'éducation de ſon fils, „ qu'après l'avoir mis en état d'effacer les autres, il en fut effacé lui-même. Un des „ ſujets les plus propres à faire parler Mr. „ Des Cartes, dit ailleurs l'Hiſtorien (c), fut „ le prodige qui parut parmi les Mathématiciens de Paris. Le prodige étoit, „ qu'un jeune garçon de ſeize ans avoit „ compoſé un Traité des Coniques, qui „ faiſoit le ſujet de l'étonnement de tous „ les vieux Mathématiciens, à qui on l'avoit fait voir. Ce jeune Auteur étoit „ le fils de Mr. Paſcal, que le Roi Louis „ XIII. avoit fait depuis peu Intendant de „ Juſtice à Roüen: & l'on ne croit point „ le flatter, en publiant, qu'il avoit paſſé „ ſur le ventre à tous ceux qui avoient „ traité ce ſujet avant lui, pour aller join-
„ dre Apollonius, qui ſembloit même a-
„ voir été moins heureux que lui en quel-
„ ques points.

LETT. II.

C'eſt toûjours avec la même éloquence que l'Hiſtorien reléve le mérite de Mr. Paſcal le fils: & Mr. Des Cartes s'eſt fort mal trouvé, de n'avoir pas voulu ajoûter foi au prodige, que Meſſieurs de Port-Royal ont crû avec plus de ſoûmiſſion, que les déciſions d'Innocent X. & d'Alexandre VII. Mr. Des Cartes étoit trop habile Mathématicien, pour qu'on lui en fit accroire en matiére de Mathématique, & trop franc, pour diſſimuler ſa penſée. Il prononça donc d'abord, que le Traité des Coniques n'étoit pas l'Ouvrage d'un enfant de ſeize ans: il jugea enſuite, que ce qu'on donnoit au fils, appartenoit au pére. Mais B. fait fort mauvais gré au Philoſophe de ce qu'il n'a pas été comme lui ſur cela la duppe des amis de Meſſieurs Paſcal. Et c'eſt encore un point, ſur lequel B. juge que Mr. Des Cartes mérite correction. Apprenez comment l'Hiſtorien rend juſtice au Mathématicien de ſeize ans, & comment il corrige un Philoſophe & Mathématicien de quarante-quatre ans, en faiſant ſemblant de l'excuſer. „ Son exemple, (d) dit B. ſur l'incrédu-
„ lité de Mr. Des Cartes, peut ſervir à
„ nous

(a) *Seconde Partie*, p. 128.
(b) *Premiere Partie*, p. 382.
(c) *Seconde Partie*, p. 39.
(d) *Seconde Partie*, p. 402.

Lett. II. „ nous faire voir, que hors des matiéres „ de Révélation & de Foi, il ne ſuffit „ pas qu'un fait ſoit véritable, pour être „ crû, mais qu'il doit être encore vrai- „ ſemblable ". N'eſt-ce pas là dire fine- ment, que Mr. Des Cartes étoit dans l'er- reur, & que le jeune M. Paſcal étoit le véritable Auteur du Traité des Coni- ques?

Baillet trouve lui-même ce tour fort délicat: il s'en ſert encore une fois, en louant les objections, que Mr. Arnauld propoſa contre les Méditations de Mr. Des Cartes. Remarquez auſſi ce trait d'é- loquence. L'Hiſtorien reléve le mérite du Docteur, en oppoſant ſa jeuneſſe à la force de ſes objections. „ Le célèbre „ (*a*) Mr. Arnauld n'étoit encore alors „ âgé que de vingt-huit ans, & de quel- „ ques mois, dit Baillet: & Mr. Des „ Cartes, malgré tout ſon diſcernement, „ auroit été trompé par ſes objections ſur „ ſes Méditations, comme il l'avoit été „ dix-huit mois auparavant, ſur l'âge de „ Mr. Paſcal, par ſon Traité des Coni- „ ques, ſi le Pére Merſenne n'y avoit „ pourvû, en le prévenant.

Je ne vous fais pas obſerver qu'il y a là quelque *ſes*, qui auroit eû beſoin d'é- toile: il y manque quelqu'autre choſe, que de la netteté. Il veut dire, que com- me le Philoſophe, ſâchant que Mr. Paſcal n'avoit que ſeize ans, ne crût pas que Mr. Paſcal fût l'Auteur du Traité des Coniques; ainſi, liſant les objections de Mr. Ar- nauld, il n'auroit pû croire, ſans l'avis du P. Merſenne, que Mr. Arnauld n'eût que vingt-huit ans, lors qu'il les lui pro- poſoit. Si B. ſe fût expliqué de la ſorte, il auroit parlé François, & l'on auroit en- tendu ce qu'il vouloit dire.

Mais de bonne foi, Mr. croyez-vous qu'il faille avoir plus de vingt-huit ans, pour propoſer des objections également ſolides & ſubtiles, touchant la nature de l'eſprit humain, touchant l'éxiſtence de Dieu, & touchant le myſtére de l'Eucha- riſtie? Ne jugez-vous pas, comme moi, que ſe récrier ſur la jeuneſſe d'un homme de vingt-huit ans, au ſujet de ces objec- tions, & mettre cela au rang des prodi- ges, c'eſt encore un trait d'éloquence, propre à diſtinguer l'Hiſtorien, & à forti- fier ſes titres? Lett. II.

Au reſte l'éloquence de Baillet éclatte en bien d'autres endroits, dont il faut que je vous régale. Celui qui me vient le pre- mier en l'eſprit, eſt le narré de la ſeule action de bravoure, que Mr. Des Cartes ait fait en toute ſa vie. Au moins l'His- torien n'en rapporte point d'autre: car il traite d'avanture de Paladin ce que Mada- me du Roſay a dit au Pére P. que le Phi- loſophe s'étoit battu pour elle, qu'il avoit deſarmé ſon rival, & lui en avoit apporté l'épée. Le ſeul fait d'armes, que B. croit vrai, fut contre des Mariniers, qui paſ- ſoient Mr. Des Cartes d'Embden en Weſt- friſe, & qui en leur langue, que le Philo- ſophe entendoit, avoient parlé entre eux de le voler, & de le jetter dans la mer. B. met en œuvre toute la force & tous les ornemens de ſon art, pour faire valoir cette action unique. Le narré commence par cette belle différence, qu'il remarque entre les voleurs de mer, & ceux des bois, „ (*b*) que ceux-ci peuvent en aſſûrance „ laiſſer la vie à ceux qu'ils volent, & ſe „ ſauver ſans être reconnûs; au lieu que „ ceux-là ne peuvent mettre à bord une „ perſonne qu'ils auront volée, ſans s'ex- „ poſer à être dénoncez par la même per- „ ſonne ". Après avoir ainſi juſtifié cha- ritablement le deſſein que les Mariniers avoient de tuer Mr. Des Cartes, il ſe met dans le genre ſublime, & décrit ainſi l'ac- tion de ſon Héros. „ Mr. Des Cartes „ voyant que c'étoit tout de bon, ſe leva „ tout d'un coup, changea de contenan- „ ce, tira l'épée d'une fierté imprévûë, „ leur parla en leur langue d'un ton qui „ les ſaiſit, & les menaça de les percer „ ſur l'heure, s'ils oſoient lui faire inſul- te. Ce fut en cette rencontre qu'il „ s'apperçût de l'impreſſion que peut faire „ la hardieſſe d'un homme ſur une ame „ baſſe; je dis une hardieſſe, qui s'éléve „ beaucoup au-deſſus des forces & du pou- „ voir dans l'éxécution; je dis une har- dieſſe, qui en d'autres occaſions pour- „ roit paſſer pour une rodomontade. L'action eſt vigoureuſe, & digne d'un Philoſophe brave: mais la deſcription n'eſt- elle pas élégante, & digne d'un Hiſtorien diſtingué? Il

(*a*) *Premiere Partie, p.* 223.

(*b*) *Premiere Partie, pag.* 703.

LETT. II. Il me vient encore deux autres grands traits, qui ſont ſur la Providence, toûjours appliquée à augmenter la réputation du Philoſophe, & l'éclat de ſa Philoſophie. Mr. de Zuytlichem, Gentilhomme Hollandois, que B. appelle *le Premier Poëte Cartéſien*, avoit fait une piéce de vers ſur les Principes de Mr. des Cartes. Le P. Merſenne, ami zélé du Philoſophe, écrivit au Poëte en ces termes: „ Je (*a*) vous aſſûre, que ſi j'avois autant „ de génie pour la Poëſie que vous, je „ mettrois toute la Phyſique de Mr. Des „ Cartes en vers; comme Lucréce a fait „ celle de Démocrite ". Mais B. peu content du compliment & du Poëte, tourne cet endroit à l'honneur de Mr. Des Cartes, en diſant du P. Merſenne: „ Le „ bon Pére ne ſavoit pas encore alors, „ que la Providence préparoit la veine de „ l'un des plus illuſtres Magiſtrats du „ Roiaume, pour donner à la Philoſophie „ de Mr. Des Cartes plus que Lucréce „ n'avoit donné à celle de Démocrite.

Ce Magiſtrat étoit Mr. de Montmor. Et ſur ce que le Profeſſeur Rénéry ne mourut, qu'après avoir enſeigné la nouvelle Philoſophie au Médecin Régius, B. fait cette réflexion: „ Il ſemble (*b*) que „ la Providence n'avoit attendu qu'après „ l'affermiſſement, qui étoit néceſſaire à „ l'établiſſement & à la réputation de Mr. „ Régius, pour l'ôter du poſte où il étoit. „ A peine Mr. Régius pouvoit-il ſe van„ ter, qu'il n'avoit plus beſoin de Mr. „ Rénéry, qu'elle retira celui-ci de ce „ monde, d'une maniére à nous faire „ comprendre, que les jugemens de Dieu „ ne ſont pas moins impénétrables, que „ ſes deſſeins.

Ne ſont-ce pas là deux grands traits? Mais afin que vous en voyiez toute la beauté, & toute la ſingularité, ſachez que le Poëme, que M. de Montmor avoit fait ſur la Philoſophie de Mr. Des Cartes, n'a jamais paru; & qu'ainſi il n'a pas donné à la Philoſophie de Mr. Des Cartes plus que Lucréce n'avoit donné à celle de Démocrite. Sachez encore que Régius, cet homme deſtiné d'enhaut pour ſuccéder à Rénéry dans le rang de premier diſciple de Mr. Des Cartes, fut cauſe que l'Univerſité d'Utrecht, *née Cartéſienne*, ſe- LETT. II.
lon B. condamna Mr. des Cartes & ſa Philoſophie: qu'enſuite il abandonna ſon maître; & que d'infaillible qu'il étoit en fait de doctrine, avant ſa déſertion, au ſentiment de Mr. Des Cartes, il devint ignorant après ſa déſertion, & perdit avec ſa pénétration la parfaite intelligence qu'il avoit de la nouvelle Philoſophie. Tellement que la veine de Mr. de Montmor fut inutile à la gloire de Mr. Des Cartes, & que Régius fut un diſciple déſerteur & rebelle. N'eſt-ce pas faire beaucoup d'honneur à Mr. Des Cartes, que d'employer la Providence à lui préparer une veine inutile, & un diſciple rebelle?

Baillet eſt encore éloquent ſur la conſcience de Mr. Des Cartes. Il ſemble qu'on ait accuſé le Philoſophe de n'avoir point de conſcience; tant l'Hiſtorien affecte de prouver qu'il en avoit: juſques-là qu'il cite là-deſſus un Auteur grave. C'eſt un maître d'armes, qui avoit vû Mr. Des Cartes en Hollande, & qui le tenoit de ſa bonne conſcience. Juſques-là encore, que le Philoſophe aiant fait faire en Hollande, nonobſtant le privilége du Libraire de Paris, une ſeconde édition de ſes Méditations; l'Hiſtorien montre que cela ne pouvoit nuire à la réputation de ſa bonne conſcience.

Ce ſont là de petites preuves. Celle qui fait paroître davantage & l'éloquence de B. & la bonne conſcience de Mr. Des Cartes, eſt au commencement du Livre VI. de la ſeconde Partie, où l'Hiſtorien écrit ainſi, ſur les Méditations du Philoſophe. „ (*c*) Le public ſera peut-être ſur„ pris d'apprendre, que c'eſt à la con„ ſcience de nôtre Auteur, qu'il eſt uni„ quement redevable d'un ſi beau préſent: „ Si l'on avoit eû affaire à un Philoſophe „ ſans conſcience, ou ſi la conſcience du „ Philoſophe ne s'étoit oppoſée aux rai„ ſons qu'il prétendoit avoir de ne plus „ jamais imprimer aucun de ſes écrits, „ c'étoit fait de ſes Méditations, auſſi „ bien que de ſon Monde, & de divers „ autres Ouvrages, qui n'ont pas vû le „ jour ". Voilà ſans doute un endroit bien pouſſé: mais il me ſemble que B. malgré toute ſa ſincérité, flatte ici beaucoup.

(*a*) *Seconde Partie, pag.* 266.
(*b*) *Seconde Partie, pag.* 194.
(*c*) *Seconde Partie, pag.* 100.

Lett. II. coup Mr. Des Cartes, ſur un point, ſur lequel il n'eſt pas permis de flatter, c'eſt à dire, ſur la conſcience.

Le Cardinal de Bérulle, comme nous l'avons vû, avoit déclaré à Mr. Des Cartes, qu'il étoit obligé en conſcience de travailler ſur la Philoſophie, pour l'utilité du public: & s'il y manquoit, il l'avoit cité au Tribunal de Dieu, pour rendre compte de ſes talens (*a*) au Souverain Juge. Le Philoſophe, perſuadé en cela de ſon obligation, a conſacré la meilleure partie de ſa vie à l'étude, „ ſans autre vûë „ que la gloire de Dieu, & l'utilité du „ genre humain ": ce ſont les termes de l'Hiſtorien. Or il avoit compoſé un grand nombre de Livres, dont B nous a donné la liſte, à la fin de ſon Hiſtoire. Le Philoſophe les jugeoit très-utiles. Ces Livres n'appartenoient-ils pas au public? N'étoit-ce pas un tribut, que Dieu avoit droit d'éxiger, en faveur du prochain, & que le Philoſophe ſembloit ne pouvoir pas ſe diſpenſer de paier. Cependant ſi nous avons pluſieurs de ſes Livres, nous n'en ſommes redevables qu'à ſes diſciples.

Il ne nous a donné lui-même que ſes Eſſais, ſes Principes, & ſes Méditations: encore ne nous a-t-il donné ſes Eſſais que par pure honnêteté, comme un préſent, & ſes Principes, que malgré lui, contre ſa première intention. De ſorte qu'il a réduit toutes ſes obligations à imprimer ſes Méditations; ainſi qu'il nous en aſſûre, & que ſon Hiſtorien le rapporte. „ Je n'ai, dit-il, aucune (*b*) intention de faire jamais imprimer mes Principes, ni le reſte de ma Phyſique, ni „ même aucune autre choſe, que cinq „ ou ſix feuilles touchant l'exiſtence de „ Dieu; à quoi je crois être obligé en „ conſcience ". Et B. ſe récrie là-deſſus: il préconiſe la conſcience de Mr. Des Cartes. " N'eſt-ce pas là flatter ſon Héros?

Baillet a des tours inimitables. Je ne vous en rapporterai plus qu'un; à condition que vous l'apprendrez par cœur: c'eſt ſur le lieu de la ſépulture du Philoſophe. „ L'on jetta les yeux, dit l'Hiſtorien, „ (*c*) ſur l'Egliſe de ſainte Généviéve du „ Mont, que l'on ne regardoit pas moins „ comme le ſanctuaire des Sciences, que Lett. II. „ comme celui de la Religion. On ſouhaittoit d'expoſer ce corps à toute la „ France, ſur le lieu le plus élevé de la „ Capitale, & ſur le ſommet de la pre„ miére Univerſité du Roiaume: afin que „ les dépouilles de la mortalité de ce „ grand Philoſophe puſſent ſervir de Tro„ phée à la Vérité éternelle ". Cette expreſſion n'eſt-elle pas aſſez extraordinaire, pour mériter d'avoir place dans vôtre mémoire? Et peut-on douter, après tous ces traits merveilleux, que l'Hiſtorien ne ſoit dûement fondé en titres, lorſqu'il demande la qualité d'Original?

Je crains au reſte, que je ne vous aye déja trop bien expoſé le droit de l'Hiſtorien, & que pleinement convaincu, vous ne jugiez que ce ſeroit une choſe inutile de rapporter ſes autres titres. J'en ai pourtant encore trois excellens à vous préſenter, ſes tranſitions, ſa morale, & ſa mémoire. Les deux premiers ne nous tiendront guéres: mais le dernier mérite un peu plus d'attention.

Les tranſitions, comme vous ſavez, demandent une grande fineſſe d'eſprit. C'eſt par là que l'Hiſtorien engage le Lecteur, & le fait paſſer inſenſiblement d'un ſujet à un autre, le tenant toûjours en haleine, & ſoûtenant conſtamment l'attention, & la paſſion de s'inſtruire. Or je ne penſe pas qu'il y ait aucun Hiſtorien auſſi diſtingué par ſes tranſitions, que l'eſt l'Auteur de la Vie de Mr. Des Cartes.

Comme toute l'abondance de l'eſprit humain ne pouvoit pas fournir des tranſitions différentes, à proportion de la diverſité des ſujets, que traite le nouvel Hiſtorien; il s'eſt fait fort prudemment des tranſitions ordinaires, qui reviennent preſque toûjours. La plus commune & la plus engageante eſt priſe de l'âge de ceux, qu'on introduit ſur la ſcéne. Dès qu'ils y paroiſſent, on vous avertit de combien d'années ils ſont plus ou moins âgez que Mr. Des Cartes. Par là on vous fait venir adroitement l'envie de connoître les contemporains du Philoſophe; & puis on enfile avec art le récit de leurs avantures.

B. ſe ſert encore d'une autre tranſition, auſſi

(*a*) *Premiére Partie, pag.* 165.
(*b*) *Seconde Partie, pag.* 100.
(*c*) *Seconde Partie, pag.* 439.

Lett. II. auſſi fine que celle-là, pour produire des perſonnages nouveaux & inconnûs. Il les met à la ſuite de ceux qui ſont de la connoiſſance du Philoſophe : il avouë, que les perſonnes, dont il va parler, n'en ſont point ; & il entre par là tout d'un coup dans le détail de leur vie, juſqu'aux circonſtances de leur mort. Ainſi Campanelle & Meurſius (*a*) paſſent ſous les auſpices de Hortenſius & d'Elichman ; ceux-ci aiant paſſé à la ſuite de Rénéri : & ces Meſſieurs, qui n'ont pas eû l'honneur d'être connûs du Philoſophe, le feront au moins de ceux qui liront ſa Vie.

Les autres Hiſtoriens placent leurs tranſitions entre la fin d'un récit, & le commencement d'un autre : mais B. place aſſez ſouvent les ſiennes au milieu d'une narration, quelquefois après toute la narration ; & encore ne les marque-t-il qu'à la marge. Comme l'on ſort de chez les Grands ſans cérémonie, on entre ſans façon dans l'Hiſtoire de Monſieur Des Cartes. L'on trouve, au Chapitre neuviéme du troiſiéme Livre, la mort d'un grand nombre de Princes, de Seigneurs, de Généraux d'Armées, d'hommes célébres, qui (*b*) dans l'année 1632. „ à ce „ que dit l'Hiſtorien, moururent en différentes poſtures ". L'on ne voit pas d'abord à quel propos cela ſe dit : mais l'on apprend enſuite, que c'eſt pour paſſer au récit de la mort du grand Guſtave, & de Frédéric V. Comte Palatin. Or la premiére tranſition qui mene à ce récit, „ eſt que la Providence deſtinoit à „ Mr. Des Cartes des habitudes avec les „ filles de ces deux Princes, pour la Phi„ loſophie, & ſur tout pour la connoiſ„ ſance du ſouverain bien, & celle de la „ nature ". C'eſt-à-dire, que B. devoit nous parler au moins de la mort de ces deux grands Princes ; puiſque dans la ſuite des temps Mr. Des Cartes devoit enſeigner la Philoſophie à la Reine Chriſtine, fille de Guſtave Adolphe, & à la Princeſſe Eliſabet, fille de Frédéric V. Mais ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que l'Hiſtorien, à la fin du narré de la mort de ces deux Princes, met à la marge la tranſition commune, *de même âge que Mr. Des Cartes.*

(*a*) *Seconde Partie, pag.* 25.
(*b*) *Premiére Partie, pag.* 231.

Après tout, la tranſition la plus remarquable, & la plus digne de B. qui ſoit dans tout l'Ouvrage, commence le Chapitre cinquiéme du Livre quatriéme. L'Hiſtorien avoit décrit, au Chapitre précédent, la maniére dont s'étoit faite la diſtribution des Eſſais de Mr. Des Cartes. On trouve, dans cette deſcription de ſix pages, les plus belles réfléxions du monde, ſur un malheur aſſez ordinaire aux Auteurs, qui eſt d'oublier toûjours quelques-uns de leurs amis, lorſqu'ils font des préſens de leurs Livres, & de les choquer par là. Ce qui étoit arrivé à Mr. Des Cartes ; outre mille autres contre-temps, qui avoient beaucoup chagriné le Philoſophe, & dont l'ennuieuſe narration devoit auſſi extrémement fatiguer le Leſteur. Il en falloit ſortir : admirez encore ici le génie de l'Hiſtorien. Voici comme il en ſort. Il met un gros point à ce cruel Chapitre, & commence ainſi le Chapitre ſuivant. „ Nous „ ne (*c*) pouvons mieux délaſſer Mr. Des „ Cartes des embarras que lui avoient cauſez l'impreſſion & la diſtribution de ſon „ Livre, qu'en lui faiſant faire une pro„ menade au ſiége de Breda. C'eſt ce que „ nous pouvons imaginer de plus vrai„ ſemblable, pour tâcher d'accorder quel„ que choſe au Sieur Borel, &c.

Lett. II.

Ou je ne m'y connois point, ou cet endroit-là ſeul vaut un titre. Un Hiſtorien, qui délaſſe Mr. Des Cartes d'une vraie fatigue par une promenade probable, ſe diſtingue beaucoup. B. fait bien plus ; car il délaſſe Mr. Des Cartes par une promenade, que Mr. Des Cartes n'a point faite. B. le démontre ; puiſqu'il s'agit ici du ſecond ſiége de Breda, lors que le Prince d'Orange reprit cette place ſur les Eſpagnols. Or ce ſecond ſiége de Breda eſt poſtérieur à celui de la Rochelle ; „ au retour duquel, dit l'Hiſtorien, Mr. „ Des Cartes avoit entiérement quitté „ l'épée, pour prendre le manteau ; il „ s'étoit dépouillé de ſon humeur guer„ riére ; & il faiſoit une profeſſion ſi pu„ blique de poltronnerie, qu'il eût hors „ de toute apparence, qu'il eût voulu „ ſervir dans les troupes avec ces diſpo„ ſitions ". Peut-on douter après cela, que

(*c*) *Premiére Partie, pag.* 306.

Lett. II. que l'Hiſtorien ſe ſoit diſtingué par ſes tranſitions?

C'eſt encore un excellent titre que la morale de B. elle eſt en même temps & très-ſévére & très-relâchée. Jugez-en par ſon ſentiment ſur le précepte de la charité, & par la maniére dont il l'obſerve lui-même. Selon l'Hiſtorien, c'eſt violer le précepte de la charité Chrétienne, que de combattre d'une maniére vive & ardente des opinions de Philoſophie, ou de Mathématique, & que de les défendre avec chaleur. Le Pere Bourdin Jéſuite avoit propoſé quelques difficultez contre les Méditations de Mr. Des Cartes; & quoi qu'il eût proteſté, au commencement & à la fin de ſon Ecrit, qu'il prétendoit obſerver les loix de l'amitié, & de la bien-ſéance qui ſe garde entre les Savans, il lui échapa néanmoins quelques traits trop vifs, que le Philoſophe repouſſa vigoureuſement, & dont il ſe plaignit au (a) Supérieur du Jéſuite. Voici comment l'Hiſtorien décide ſur cette querelle de Savans: „ Mais (b) par un mauvais effet „ de ce fâcheux éxemple, il ſembloit a„ voir lui-même contracté, dans ſa Ré„ ponſe à l'Ecrit du Pére, quelques-unes „ des mauvaiſes qualitez, dont il l'accu„ ſoit devant ſon Supérieur. Il préten„ doit “, ajoûte l'Hiſtorien, en parlant encore de Mr. Des Cartes, „ tirer avanta„ ge ſur le Pére, de ce qu'étant Reli„ gieux, il ſembloit être obligé à une „ plus grande perfection que lui; ſans „ prendre garde que les choſes, dont il „ lui faiſoit des crimes, n'étoient pas „ moins blâmables dans le dernier des „ Chrétiens, que dans ceux du premier „ rang; & qu'elles étoient contraires au „ Décalogue & à l'Evangile, avant qu'on „ ſe fût aviſé de faire des Conſtitutions „ Régulières & Monaſtiques “. De ſorte, qu'au jugement de B. les objections du P. Bourdin, & la réponſe de Mr. Des Cartes, ſont pleines de crimes contre le Décalogue.

Mais ce Caſuiſte ſi ſévére, lors qu'il décide ſur la conduite d'autrui en matiére de charité, me paroît fort relâché lui-même en matiére de charité dans ſa pro- Lett. II.
pre conduite. Lui qui juge, que des Savans péchent contre le Décalogue, lors qu'ils ſe diſent quelques duretez dans la chaleur de la diſpute, ſe permet dans ſon Hiſtoire de médire univerſellement de tout le monde. Hors Mr. Arnauld, Meſſieurs Paſcal, & les amis de ces Meſſieurs, je n'en ſache guéres d'autres, que B. n'ait point mordus. Il reconnoît ſes premiers maîtres, & leurs amis.

Attendez cependant: je croi que B. loué les Jéſuites, ou du moins qu'il rapporte fidellement les louanges, que leur donnoit Mr. Des Cartes. Cela eſt vrai: mais il dit en cet endroit-là, que Mr. Des Cartes n'avoit point rougi de ſe faire paſſer pour le Diſciple de ces Péres. L'expreſſion ne paroît guéres obligeante. Il ſemble que B. veuille dire, que la Société ſoit, au regard de la plûpart du monde, ce qu'étoit autrefois l'Evangile, au regard des Payens; & qu'il faille autant de courage, pour avoüer aujourd'hui qu'on a étudié ſous les Jéſuites, qu'il en falloit à la naiſſance de l'Egliſe, pour confeſſer Jéſus-Chriſt.

Il me ſouvient encore, que l'Hiſtorien loué cinq ou ſix Jéſuites dans un même endroit. A la vérité il ne les loüe, qu'en les faiſant Cartéſiens: & les louanges de B. non plus que la qualité de Cartéſien, n'a coûté preſque à tous ces Péres-là que quelques honnêtetez, qu'ils écrivoient à Mr. Des Cartes ſur la doctrine, en le remerciant du préſent, qu'il leur avoit fait de ſes Livres.

Mais ſi l'Hiſtorien a loué les Jéſuites qu'il croioit favorables à Mr. Des Cartes, il a aſſez maltraité ceux qui lui étoient contraires. A l'en croire, (c) Kircher avoit l'eſprit ſuperficiel: Fabri n'étoit pas dans l'approbation des principaux de ſa Compagnie: les Jéſuites de Rome ont fait tout ce qu'ils ont pû pour le faire ſortir; & l'Hiſtorien produit ſur cela une Lettre manuſcrite (d) d'un Pére Minime, qui écrivoit les viſions d'un Eccléſiaſtique inconnû. Il ajoûte, ſans garants, que le même P. Fabri a ſurpris les Inqui-

(a) *Seconde Partie, pag.* 164.
(b) *Ibid.*
(c) *Seconde Partie, pag.* 224.
(d) *Seconde Partie, pag.* 300.

Lett. II. quiſiteurs par ſes intrigues ; aiant ſû adroitement faire gliſſer (*a*) les Ouvrages de Mr. Des Cartes dans leur *Index*.

Je ne m'arrêterai pas à vous rapporter les autres traits de médiſance, que B. a lancé contre les Jéſuites. Eût-il traité beaucoup plus mal d'autres de leurs Confréres, ils ſeroient bien délicats, ces Péres, s'ils s'aviſoient de s'en plaindre; voiant comment l'Hiſtorien a pouſſé tous les adverſaires de Mr. Des Cartes, & même (*b*) Mr. Gaſſendi, un des hommes des plus modérez, des plus ſages, & des plus honnêtes, qui aient jamais été: voiant comme il a mis en piéces (*c*) Voëtius, (*d*) Régius, (*e*) Révius, (*f*) Mr. de Sorbiére, & bien d'autres; ſur tout, (*g*) Mr. de Roberval, à qui B. fait un grand crime, de ce qu'il n'a pas voulu donner la communication des Lettres (*h*) qu'il avoit du Philoſophe, & dans leſquelles le Philoſophe le traittoit indignement.

Au reſte B. n'a guéres plus épargné les amis de Mr. Des Cartes, que ſes adverſaires. Il n'a pas même ménagé la famille du Philoſophe; & il écrit des choſes aſſez dures de Mr. de la Bretaillére, ſon frére aîné. Voiez l'honneur qu'il a fait à Meſſieurs Des Cartes, Kerleau, & Chavagnes: il dit, „ que l'eſprit (*i*) du grand „ René eſt tombé en quenouille ". Perſonne n'échappe à la médiſance de l'Hiſtorien; excepté ceux que je vous ai dit. Il loué ceux-là, & à leur tête, Janſénius d'Ypres, & le Docteur Fromond. „ Dieu, „ (*k*) dit-il, a eû la bonté d'oppoſer ces „ deux Docteurs de Louvain à Voëtius, „ pour la défenſe de l'Egliſe Catholique. " Il loué l'Univerſité de Louvain, de ce qu'elle eſt preſque toute Cartéſienne, (*l*) „ même dans la Faculté de Théologie. Vous avez vû l'éloge de Meſſieurs Paſcal, & celui de Mr. Arnauld. Mais je ne vous ai pas dit une raiſon particuliére, pourquoi Mr. Arnauld doit avoir une place fort honorable dans l'Hiſtoire de Mr. Des Cartes: elle mérite d'être ſuë. C'eſt que Mr. Arnauld eſt le premier inventeur de la Philoſophie Cartéſienne. B. nous en aſſûre, en louant l'équité de Mr. Arnauld au regard de Mr. Des Cartes: voici ſes paroles. „ Ce célébre (*m*) Docteur a toû- „ jours été fort éloigné de croire, que „ nôtre Philoſophe eût jamais été en état „ de rien emprunter de lui, quoi qu'il „ eût enſeigné publiquement dans l'Uni- „ verſité de Paris la même Philoſophie, „ que celle de Mr. Des Cartes, avant „ que celui-ci eût encore publié les pre- „ miers eſſais de la ſienne; & avant qu'il „ eût jamais oüi parler de Mr. Des Car- „ tes, ou de ſes ſentimens ". Ainſi l'Auteur du Voyage du Monde de Des Cartes ne doit pas s'étonner, que Mr. Arnauld n'ait point fait contre la nouvelle Philoſophie d'autres objections que les premiéres, quoi qu'il l'eût promis. Car outre que le Docteur avoit été ſatisfait de la réponſe du Philoſophe, & touché de ſes louanges, on n'attaque pas tout de bon une doctrine, qu'on regarde comme la ſienne propre. Or il avoit avoué au P. Merſenne, qu'il avoit enſeigné & publiquement ſoûtenu la même Philoſophie; qu'elle avoit été fortement combattuë en pleine aſſemblée par pluſieurs ſavans hommes, mais qu'elle n'avoit pû être abbatuë, ni même ébranlée. Il faut que Mr. Arnauld ait un grand penchant à être Chef de Secte. Je ſuis le plus trompé du monde, ou j'ai lû dans quelqu'un de ſes Ecrits, qu'il avoit auſſi ſoûtenu publiquement en Théologie les opinions de Mr. d'Ypres, avant que l'*Auguſtinus* de celui-ci eût paru. Ainſi à le bien prendre, Mr. Arnauld eſt le premier Chef des Cartéſiens; & des Janſéniſtes: & c'eſt peut-être pour cela, que bien des diſciples de Mr. Des Cartes fraient avec ceux de Mr. d'Ypres.

Lett. II.

Pardonnez-moi cette digreſſion, Monſieur. Je ne ſache guéres plus perſonne, de qui l'Hiſtorien n'ait dit que du bien, ſi ce n'eſt Mr. des Argues, Mr. Chanut, l'Abbé Picot, Mr. Hardy, Mr. de Beaune, & un ami de Mr. Des Cartes, que B. a anobli, pour faire honneur au Philoſo-

(*a*) *Seconde Partie, pag.* 529.
(*b*) *Seconde Partie, pag.* 135. 208. 264. *&c.*
(*c*) *Seconde Partie, pag.* 28. *&c.*
(*d*) *Seconde Partie, pag.* 261. *&c.*
(*e*) *Seconde Partie, pag.* 314. *&c.*
(*f*) *Seconde Partie, pag.* 170.
(*g*) *Seconde Partie, pag.* 144. *&c.*
(*h*) *Preface, XXXII. &c.*
(*i*) *Premiére Partie, pag.* 6.
(*k*) *Seconde Partie, pag.* 29.
(*l*) *Seconde Partie, pag.* 122.
(*m*) *Premiére Partie, pag.* 144.

Lett. II. sophe. Il falloit bien vous dire à peu près ceux que l'Historien a loüez; afin de conclure ensuite qu'il a médit de tous les autres.

Bien en a pris à la Reine Christine, que B. ait copié son portrait sur l'original de Mr. Chanut: car si l'Historien en eût été le seul peintre, ni la dignité Royale, ni tout le mérite de sa Majesté Suédoise, ne l'auroit pas garanti des traits de sa plume médisante.

Jugez-en par ce qu'il écrit de la Princesse Elisabeth Palatine. Si la médisance de l'Historien devoit respecter quelque personne, entre celles dont il a crû ne pouvoir se dispenser de parler, c'étoit sans doute cette Princesse, non seulement pour la qualité que B. lui donne de Chef des Cartésiennes, mais beaucoup plus pour la prééminence de son rang, pour la grandeur de ses alliances, pour la noblesse de son sang, qui la joignoit à tout ce qu'il y a de plus auguste & de plus sacré dans l'Europe, sur tout dans la France. Cependant B. en dit deux ou trois choses très-desavantageuses; quoi qu'il sache ce qu'étoit cette Princesse à Madame, & à Madame la Princesse. C'est là signaler sa médisance, & la placer en bon lieu.

Je sai que B. nous a donné un abregé de l'Histoire de la Princesse Elisabeth: mais pourquoi nous le donnoit-il? Son sujet ne l'exigeoit point: au contraire dans les régles il ne devoit dire de cette Princesse, que ce qui avoit du rapport à Mr. Des Cartes: il lui étoit au plus permis de faire son portrait. Mais le bon sens veut, que lorsque pour embellir une Histoire particulière, on introduit une personne d'un rang si élevé, l'on ne fasse qu'un pur éloge, dont l'éclat se réfléchisse sur celui, de qui l'on écrit la vie. Et quelle Princesse pouvoit fournir plus de matière à de véritables louanges, que la Princesse Elisabeth, à qui rien ne manquoit, pour être accomplie, que de suivre au moins en partie l'exemple d'une illustre sœur, encore plus distinguée par sa religion que par sa naissance, & par toutes ses autres qualitez éclatantes; je veux dire, de Madame l'Abbesse de Maubuisson?

Après tout, il faut bien juger de son prochain. A la vérité on ne peut nier le fait: il est constant, que B. dit toûjours quelque chose au desavantage de ceux dont il parle: mais on peut justifier l'intention; & je ne saurois croire, qu'il ait eû aucune envie de médire. Quelle apparence y a-t-il que l'Historien ait voulu médire de feu Mr. le premier Président de Lamoignon? Cependant, quoi qu'il n'en parle qu'une fois dans son Ouvrage, il le fait fort mal à propos, pour nous en dire seulement une chose desavantageuse. Je conclus de là, que B. en rapportant les défauts d'autrui, n'a prétendu choquer personne; & qu'il n'a point eû d'autre dessein, que d'instruire ses Lecteurs, ou de leur montrer qu'il sait le bien & le mal. Il faut donc lui pardonner sa médisance: il n'y en a guéres de moins coupable que la sienne; car elle ne vient point d'un défaut de charité, mais d'un excès de mémoire. Lett. II.

La Mémoire de l'Historien est de tous ses titres le plus incontestable. Elle brille dans la Vie de Mr. Des Cartes, d'une manière à effacer tous les autres Historiens. „ B. dit, (a) que s'il manquoit „ quelque chose au Philosophe du côté „ de la Mémoire, ce défaut se trouvoit „ amplement récompensé par cette autre „ partie de l'ame, que nous appellons le „ Jugement, qui est toute la lumière de „ l'esprit ". Mais l'on peut dire, que s'il manque quelque chose à B. du côté du jugement, il est amplement récompensé du côté de la Mémoire. Que ceci néanmoins soit dit en général. Car il n'y auroit pas moien de l'appliquer à la Vie de Mr. Des Cartes, où l'on ne pourroit comparer le Jugement & la Mémoire de l'Auteur. B. y donne un tel ascendant à sa Mémoire, que cette fière faculté y domine seule, & qu'elle en a tout à fait banni le Jugement. Encore dans le Recuëil de B. le Jugement se sauvoit à la marge: mais dans la Vie de Mr. Des Cartes, la marge est entiérement occupée par la Mémoire, & le Jugement ne sait plus où se placer.

C'est un fonds inépuisable de plaisanterie,

(a) *Seconde Partie, pag.* 477.

Lett. II. rie, que les marges de cette Hiſtoire. Un de mes amis diſoit hier aſſez plaiſamment, que ſi le Libraire en avoit fû le prix, il auroit plus gagné à les montrer pour de l'argent, qu'à vendre tout le Livre.

C'eſt là qu'on apprend que Mr. de Zuylichem s'appelloit (*a*) Conſtantin Huyghens en Hollande, & Zuilchem à Paris: que (*b*) Mr. de Serizai ſe nommoit Jaques; (*c*) Mr Sarrazin, Jean François; (*d*) le pére de l'Abbé Picot, Jean; ſa mére, Eliſabeth; (*e*) ſa Cuiſiniére, Louiſe. C'eſt là qu'on trouve que (*f*) Heinſius étoit fils de Daniel, frére de Nicolas: que Mr. Sain étoit fils de la marraine de Mr. Des Cartes: que (*g*) Madame eſt belle-ſœur du Roi, femme de Monſieur, Frére unique du Roi.

Vous me direz peut-être que la Mémoire ne conjecture pas; & qu'on voit quelque part ſur la marge des conjectures de B. Car Mr. Des Cartes n'aiant pas dit le nom d'un de ſes amis dont il ſe plaignoit, & n'aiant marqué le nom d'un autre ami que par Mr. le V. Baillet met à la marge vis-à-vis du premier, (*h*) *Beckman peut être*; & vis à vis (*i*) du ſecond, *ſeroit-ce Mr. le Vayer?* Et moi je vous répondrai, que le Jugement ne placeroit point à la marge de pareilles conjectures.

Il n'y placeroit point non plus les titres ridicules, que nous y trouvons, & qu'on donnoit en Hollande à Mr. Des Cartes, de l'unique Archiméde de nôtre ſiécle, de l'unique Atlas de l'Univers, de confident de la Nature, de puiſſant Hercule, d'Uliſſe, de Dédale. Et ces titres ne ſont pas encore aſſez magnifiques, ou aſſez clairs, au goût de B qui nous avertit, que ces expreſſions figurées ne ſont venuës qu'au défaut de ce qu'on vouloit dire.

Le Pilote, qui avoit paſſé Mr. Des Cartes de Hollande en Suéde, le loüoit beaucoup mieux, au gré de l'Hiſtorien: ſes expreſſions n'étoient point figurées. La Reine Chriſtine lui demandant „ quelle eſ-

„ péce d'homme il croioit avoir conduit Lett. II.
„ dans ſon Vaiſſeau; il répondit, (*k*) Ma-
„ dame, ce n'eſt pas un homme, que j'ai
„ amené à Vôtre Majeſté; c'eſt un de-
„ mi Dieu". Mais les diſciples de Mr. Des Cartes ſatisfont parfaitement l'Hiſtorien, lors qu'ils font de leur Maître un Dieu tout entier, en l'élevant parfaitement au deſſus de la condition humaine. Peut-être néanmoins ne veulent-ils par là que le mettre au rang des Intelligences du premier ordre.

C'en eſt trop ſur les titres du Héros; revenons à la Mémoire de l'Hiſtorien: elle domine aſſûrément à la marge, comme dans tout le Livre. Et en effet, ſi la Mémoire nous apprend, dans le corps du Livre, qu'une ſœur du Philoſophe, nommée Jeanne, (*l*) fut mariée à Mr. du Crevis; la Mémoire nous apprend auſſi à marge, que la terre du Crevis eſt dans la Paroiſſe de Ploërmel, Diocéſe de S. Malo. Si la Mémoire nous dit, dans le corps du Livre, qu'une des raiſons, qui empêchérent le Comte de Bucquoi de prendre Neuhauzel, fut que les aſſiégez avoient la porte libre du côté de la riviére; (*m*) la Mémoire nous dit auſſi à la marge, que cette porte étoit la *porte de Carniole*. Si la Mémoire nous apprend encore dans le Livre, „ que (*n*) la créa-
„ tion de l'Egliſe de Paris en Métropole
„ fut faite par une Bulle de Grégoire XV.
„ dès le 22. d'Octobre 1622. mais qui ne
„ fut vérifiée & reçûë au Parlement, que
„ le 8. d'Août de l'an 1623. quoique le
„ nouvel Archevêque eût prêté le Ser-
„ ment le 19. de Février"; la même Mémoire nous apprend auſſi à la marge,
„ que le premier Archevêque de Paris fut
„ Jean François de Gondy; qu'il fut ſa-
„ cré Archevêque, le Dimanche de la
„ Sexageſime, 19. de Février; & qu'il
„ reçût le Pallium, le jour de l'Aſcen-
„ ſion 25. de Mai". (*o*) Si la Mémoire nous rapporte dans le Livre, que Mr. Des

(*a*) *Premiere Partie, pag.* 267.
(*b*) *Seconde Partie, pag.* 144.
(*c*) *Premiere Partie pag.* 145.
(*d*) *Premiere Partie p.* 147.
(*e*) *Seconde Partie, pag.* 416.
(*f*) *Seconde Partie, pag.* 26.
(*g*) *Seconde Partie, pag.* 234.
(*h*) *Premiere Partie, pag.* 124.
(*i*) *Seconde Partie, pag.* 95.
(*k*) *Seconde Partie, pag.* 388.
(*l*) *Premiere Partie pag.* 6.
(*m*) *Premiere Partie, p.* 96.
(*n*) *Premiere Partie, p.* 109.
(*o*) *Seconde Partie. pag.* 220.

Livr. II. Des Cartes, ſur le point de paſſer la Loire, paſſa une procuration pardevant Notaire à Mr. du Boüexic, dans la Paroiſſe de ſaint Mathurin en Anjou, le 19. de Septembre; la même Mémoire nous apprend à la marge, que le Notaire ſe nommoit *René Marion*. Lors que la Mémoire nous dit dans le Livre, que Mr. Des Cartes manda à l'Abbé Picot, de lui faire tenir ſes Lettres en Bretagne, (*a*) en les adreſſant à Mr. de la Sébiniere à Nantes; afin que nous ſachions exactement l'adreſſe, la Mémoire nous apprend à la marge, que Mr. de la Sébiniere demeuroit *rué de Verdun*. C'eſt ainſi que la Mémoire domine dans tout l'Ouvrage. Cependant elle ne devoit pas en exclure tout à fait le Jugement: il lui auroit été d'un grand ſecours, ſi elle l'eût ſouffert, au moins à la marge; il l'auroit empêché de ſe méprendre, & de ſe contredire, comme elle fait.

Nous trouvons, que ſur une nouvelle penſion, dont Mr. Des Cartes avoit eû des Lettres Patentes, l'Eſprit ou la Mémoire dit, „ (*b*) qu'il eſt preſque hors de „ vrai-ſemblance, qu'on eût créé à la „ Cour de France, ſous le miniſtére du „ Cardinal Mazarin, deux penſions, à „ ſept mois l'une près de l'autre, pour un „ Philoſophe, & ſous les mêmes prétex„ tes ". Et la Mémoire de la marge combat celle du Livre. „ Il étoit aſſez ordi„ naire en ce temps-là, dit-elle, de don„ ner deux ou trois penſions en différens temps à une même perſonne, pour „ un même ſujet ". Le Jugement auroit redreſſé la Mémoire, & ôté la contradiction.

Mais auſſi il auroit bien gêné la Mémoire, ce Jugement fâcheux & critique. La Mémoire, ennemie de la contrainte, & maîtreſſe d'elle-même, raconte les choſes comme elles lui viennent. Ainſi dans le cours de la Vie de Mr. Des Cartes, elle rapporte des faits, qui prouvent que le Philoſophe étoit fier, préſomptueux, paſſionné pour la gloire, plein d'eſtime pour lui-même, & de mépris pour les autres, délicat ſur ce qui regardoit ſes Ouvrages, aigre dans ſes réponſes, & quelquefois incivil. Et puis, après qu'elle a décrit ſa mort, elle nous le repréſente comme l'homme du monde le plus modeſte, indifférent ſur ſes Ouvrages & ſur ſa réputation; le plus modéré, ayant l'humeur pacifique, & beaucoup d'averſion à reprendre les fautes d'autrui; enfin le plus honnête, & le plus civil. De ſorte que cette même Mémoire réünit à la Table des matiéres, ſous le mot de Des Cartes (René) le Philoſophe, *Sa modeſtie dans ſes ſentiment*, (*c*) *ſa douceur & modération, ſa docilité, ſon honnêteté, ſa civilité, ſon mépris pour les honneurs, les loüanges, & la réputation, ſon déſintéreſſement pour ſes Ouvrages*, avec *ſa vanité, ſa fierté, ſa préſomption, mépris pour les autres, bonne opinion de ſoi-même, & ſon aigreur contre ſes adverſaires*. Je vous laiſſe à penſer, ſi en préſence du Jugement, la Mémoire eût donné dans toutes ces antithéſes. Livr. II.

Cette faculté libertine & cauſeuſe a donc fort bien fait d'écarter le Jugement, pour débiter à ſon aiſe tout ce qu'elle ſavoit, à propos de ce qui ne regardoit point le ſujet de ſon Hiſtoire. Ce cenſeur importun l'auroit fait taire en mille endroits. Elle n'auroit point parlé du tout (*d*) de la gageure ridicule de Waſſenaër contre Stampion, qu'elle décrit en cinq pages. Elle auroit rapporté en un ſeul chapitre tout le procès (*e*) de Mr. Des Cartes contre Voetius, qui tient preſque tout un Livre. Elle n'auroit pas interrompu le récit de la maladie du Philoſophe (*f*) par l'hiſtoire de ſes Medecins; ni le recit de ſes premiéres funérailles, par (*g*) l'hiſtoire de ceux qui portoient le corps. Elle n'auroit pas fini non plus la relation des magnifiques obſéques, que Mr. d'Albert & les Cartéſiens firent à Mr. Des Cartes dans l'Egliſe de ſainte Geneviéve, par le détail du *ſplendide & ſomptueux repas*, qui termina la cérémonie. Nous y apprenons le nom du traiteur, & celui des con-

(*a*) *Seconde Partie pag.* 229.
(*b*) *Seconde Partie, pag.* 339.
(*c*) *Seconde Partie, pag.* 371. & 372.
(*d*) *Seconde Partie, pag.* 52. *& ſuiv.*
(*e*) *L. VI.*
(*f*) *Seconde Partie, pag.* 417.
(*g*) *Seconde Partie, p.* 426. *&* 427.

Lett. II. conviez: on nous assûre, „ qu'à la fin du „ dîner on étoit en belle humeur, (a) & „ qu'on n'omit rien dans cette fête de ce „ qui pouvoit le plus contribuer à solemni- „ ser la mémoire de Mr. Des Cartes. " Ne diriez-vous pas, qu'on y bût à la santé du Philosophe, dix-sept ans après sa mort.

Il est vrai que la Mémoire de l'Historien sait bien profiter de l'absence du Jugement. Elle se donne carrière; & pour se mettre encore plus au large, elle se défait de l'Esprit. Alors elle ne craint rien, elle parle sans réserve, & en conte de toutes les façons. Sur tout elle fait des questions très-plaisantes, & elle les traite fort plaisamment.

En voici une, que j'ai touchée en un mot dans ma premiére Lettre, & qui est trop jolie, pour ne la pas rapporter toute entiére. B. demande, si Mr. Des Cartes a aimé en Touraine Madame de la Michaudiere, ou de la Menaudiere; la Mémoire supposé d'abord, qu'il y avoit à Tours une Dame de ce dernier nom, du temps que Mr. Des Cartes étoit en Hollande: & afin que nous sachions qui étoit la Dame, on marque le jour & la principale circonstance de sa mort. Ensuite on entre dans le fonds de la question, & l'on ajoûte: „ Mais (b) cette Dame avoit le génie si „ médiocre, que son mérite n'a jamais pû „ toucher ce grand Philosophe ". La Mémoire nomme sur cela son auteur; afin qu'on sache à qui s'en prendre de la fausseté qu'elle avance, au desavantage de la Dame; & puis elle décide ainsi: „ Il „ est certain que Mr. Des Cartes n'avoit „ jamais vû cette Dame, & que cette „ Dame n'avoit jamais vû Mr. Des Cartes qu'en peinture ". Pourquoi donc, direz-vous, demander si Mr. Des Cartes l'a aimée? Pourquoi donc écrire des choses fort desobligeantes de la Dame, & capables de choquer de très-honnêtes gens? Pourquoi citer là-dessus la Lettre d'une personne, qui répond franchement ce qu'il pense, & qui ne prétend point qu'on imprime son sentiment, comme une attestation juridique? Où étoit dans tout cela le Jugement de l'Historien? Demandez-le à sa Mémoire.

C'est une indiscrette, que la Mémoire de B. elle n'a nul égard pour personne, pas même pour M. l'Avocat Général de Lamoignon. En faisant l'éloge d'un proche parent de cet illustre Magistrat, elle dit encore tout ce qu'elle sait: elle mêle la satyre aux loüanges; les défauts viennent après les vertus; & elle publie une chose, que je me donnerai bien de garde de rapporter, à cause de la profonde vénération que j'ai pour les personnes très-distinguées, qui ont intérêt à la supprimer. C'est bien encore à ce sujet qu'on doit demander, où est le Jugement de l'Historien? Car il n'est pas là: & B. n'a pas voulu qu'il entrât dans l'Histoire de Mr. Des Cartes. Lett. II.

Tout homme extraordinaire a ses moyens particuliers de se faire une grande réputation: & chaque Auteur se trace sa route pour aller à la gloire. César se distingue par un certain sublime, digne de César, & qui lui donne parmi les Historiens le même rang qu'il a parmi les Conquérans. Salluste se distingue par ses harangues; Velleïus Paterculus par la noblesse & par la délicatesse de ses pensées, Tacite par ses réflexions; Thucydide par la simplicité, avec laquelle il représente la vérité toute nuë; Tite-Live par les agrémens qu'il donne à la Vérité, pour la rendre plus aimable; l'un & l'autre par un grand sens; & B. par une grande Mémoire.

Qu'importe par quel endroit, pourvû qu'on se distingue? N'est-il pas permis de sacrifier le Jugement à la Mémoire, si par la Mémoire seule on devient Original? Le nouvel Historien a par là un avantage, que n'ont pas eû les meilleurs Historiens de l'antiquité: on a fait de ceux-ci beaucoup de méchantes copies; mais, soit par desespoir ou autrement, personne ne penseta à imiter B. & il n'aura pas le chagrin de se voir défigurer par de méchans copistes.

Vous voyez, Monsieur, que j'ai eû raison de respecter un Historien, qui a sû se tirer de la foule par un premier Ouvrage. Je ne suis pas le seul; que la nouvelle Histoire ait touché; elle a desarmé tous

(a) *Seconde Partie pag.* 442.

(b) *Seconde Partie pag.* 500.

Lett. II. tous ceux, que les *Jugemens* avoient offenſez. La réputation qu'elle a fait à l'Auteur, les a entiérement appaiſez. Cet Ouvrage a produit preſque le même effet qu'une amende honorable: elle a changé la colére en pitié, & mettra l'Hiſtorien à l'abri de toute critique.

Je vous ſupplie donc, Monſieur, de ſupprimer les Réflexions ſur les Jugemens des Savans, ſi elles ne ſont pas encore imprimées; ou ſi elles le ſont, de faire imprimer auſſi ce que je vous écris; afin que le public ſache, que c'eſt bien malgre Lett. II. l'Auteur s'il a paru quatre Lettres contre Mr. Baillet. Je vous jure au moins que ce ſeront ici les derniéres. L'Auteur des Jugemens pourroit bien imprimer contre l'Auteur des Réflexions deux Volumes comme les *Anti*, que la preſſe du Sieur Léers n'en rouleroit pas davantage. Toute ma réponſe ſeroit la Vie de Mr. Des Cartes. Cette Vie répond à tout. Je ſuis, Monſieur,

Vôtre, &c.

A Paris ce 22 Nov. 1691.

F I N.

TABLE DES MATIERES,

Contenues dans ce Tome VII.

A.

ABEILLES d'Urbain VIII. Vers de Guiet & devise de Clement ſur ces armes, 30

Académie & place dans l'Academie pour Menage, 93. Hiſtoire de Menage ſur la place d'*Académicien*, 93.94.95. Qui étoient les trois que d'*Ablancourt* jugeoit les plus dignes d'être de l'Académie. 94. Empreſſement des plus diſtinguez de ce Corps pour y attirer Menage, & Lettre de *Huet* là-deſſus, 95. Qualitez que doit avoir un Academicien, 273. 274.

Adoptions de Livres, & Livres adoptifs, juſtifiez par des exemples, ſavoir les Heinſius, Furſtemberg, Petrarque, Bembe, Caſa, Rota, Ronſard, Bellai, Belleau, Bertaud, Deſportes, Ste Marthe, Maynard, Cav. Marin, Segrais, Hallé, Bochard, &c. 90

Alexis de Virgile, quel il étoit, 70

Allégories d'Homere, 14

Alluſions de noms, comme, Claudius Tiberius Nero, Claudius Biberius Mero, 56. Chryſippe, Cryppſippe, *ibid.* Labienus, Rabienus, *ibid.* Cyprianus, Coprianus, *ibid.* Vigilantius, Dormitantius, *ibid.* Politien, Pulicianus, *ibid.* Silvie, Celie, Amarille, 57. Laure du Petrarque. 59

Alteſſe, Qualité, quand introduite. 88

Amiral de Joyeuſe, & ſa recompenſe de 100000 écus qu'il donna pour un Sonnet, attribuée mal à propos à Menage. 23

L'Aminte du Taſſe n'a pas été le premier Ouvrage où l'on ait introduit des Bergers ſur le Théatre. 61

Amour, mot de Socrate & d'Euripide ſur l'Amour au ſujet des Vers. 121

L'Amour & les Jeux doivent entrer dans la Poëſie, 69. Liſte des Eccleſiaſtiques célébres qui ont écrit en vers & en proſe. Voyez *Eccleſiaſtiques*.

Anemone ou *Francinette*, du nom de Francine. 130

Année, quand fixée au premier Janvier. 83

Apollonius, Addition au Chapitre où Mr. Baillet traite de lui. 122

Apparat Sophiſtique de Phrynichus, 54. Ce que c'eſt, *ibid.* Quand & par qui imprimé. *ibid.*

Ardaſſes, dont Jean de Meun en mourant laiſſa aux Jacobins un Coffre plein. 185

Aretin, (Leonard) ſa Lettre au Pogge. 15.16

Ariſtarque & ſa Critique, 26. Deux Ariſtarques, au lieu d'un par M. Baillet, *ibid.* Si Ariſtarque a écrit ou non. *ibid.*

Ariſtophane, Remarques ſur ſon Chapitre, 133. Hiſtoire de ſes Editions. 134. Plutarque a dit que le ſel d'Ariſtophane n'avoit rien que de piquant. 137. Manuce eſt le premier qui a dit que S. Chryſoſtome ſe plaiſoit à la lecture d'Ariſtophane. *ibid.*

Ariſtote mort avant que Chryſippe fût au monde, & en quelle année mort. 9

Arnauld (*Ant.*) Eloge qu'en fait B. 485. &c. Pourquoi

quoi Mr. Arnauld mérite une place fort honorable dans l'Hiſtoire de Mr. Des Cartes, 360
Article, quand mis aux noms Italiens, quand non, avec les exceptions. 11
Aſinus in Parnaſſo, Poëme du P. Commire, contre Baillet. 29. 32. Quatre Poëmes ſous ce titre. 29
Aſinus Judex, fable du même P. Commire. 139
Aulu-Gelle, critique de ce qu'en dit Baillet. 277
Aymar Ranconnet, ſa Patrie. 38

B.

Baïf, (Lazare de) le premier des François qui s'eſt ſervi des mots d'*Epigramme*, d'*Elegie*, d'*aigre-doux*. 51
Baille de Veniſe. 50
Baille & Garde, *ibid.* Petit Baillet. *ibid.*
Baillet couleur, & *Baillet* crocheteur. *ibid.*
BAILLET, ſa vanité, 1. Il s'eſt corrigé de la faute d'*Inſomnier* pour *Songes* ſur l'avertiſſement de Menage par la voie de M. Santeuil, 9. Il a mal entendu un paſſage de Gerſon. 13. N'a point lu les Originaux. 22. 76. Ne puiſe pas dans les ſources. 48. Fauſſes citations, 23. Sa calomnie ſur le Diogene Laerce de Menage. *ibid.* ſon ignorance en Latin & en Grec. 9. 10. dans la Chronologie, & dans l'Hiſtoire des Philoſophes, 9. 13. 14. dans l'Italien. 11. 12. au ſujet de Rabbi Moiſe, de qui il a dit *un Rabbin nommé Moïſe*, comme un Provincial, qui diſoit *un nommé Turenne*. 13
Son *ignorance* ſur Pearſon. 24. ſur Diogene Laerce. 25. ſur Ariſtarque. 26. ſur l'âge de Platon. *ibid.* ſur Jules Scaliger. 27. ſur Lipſe. 28. ſur Choppin. 31. ſur la patrie des hommes de Lettres. 36. &c. dans l'Hiſtoire Eccleſiaſtique. 43. ſur la Dignité de Théologal & de Scholaſtique, &c. 43, 44. dans la Juriſprudence. 45. ſur les Baſiliques. 45, 46, 47. ſur Carneade & Zenon. 47, 48. ſur Baïf, 51. ſur la profeſſion de pluſieurs Auteurs, 52, 53. comme par exemple ſur Aymar Ranconnet, 38. ſur le Bernia, *ibid.* ſur le Taſſe, 39. ſur Phrynichus, 54, 55. ſur le Mazzoni, 59. dans ſon métier de Bibliothequaire, 59. 60. 65, 71, 72. 88. ſur les vers d'Amour de Petrarque, leſquels même il n'a jamais lus, non plus que les Conſiderations du Taſſoné ſur lesdites Poëſies. 74, 75. ſur les Morels. 76
Ses mépriſes ſur les Haberts, 32. ſur les Montreuils, *ibid.* ſur les Colletets, *ibid.* ſur Herauld, 33. ſur Scaliger, *ibid.* ſur l'Index Latin de l'Hiſtoire de Mr. de Thou, *ibid.* 35. ſur le Prudence de Nic. Heinſius, *ibid.* ſur l'Etymologie de ſon nom, 49. ſur les Pandectes & la Bibliotheque de Gesner, 59. touchant les noms des Familles des Auteurs, ſavoir Rancon-
net, Charpentier, Vinet, Prado, Foglieta, Du Pay, Chouet, Ivel, Valée, 80, 81. ſur les Vers de Muret, 95. ſur le tems de la naiſſance & de la mort des Auteurs, ſavoir, Menage, Scaliger, Balzac, Sirmond, Petau, Bellarmin, Jonſius, Heinſius, Aubert le Mire, Caſa, Chiabrera, Joach. du Bellai, Dorat & Caporali. 82. 83. ſes fautes en Geographie. 84. touchant l'Opera de Quinault, intitulé le Triomphe d'Alcide, 87. ſur la qualité d'Alteſſe des Princes d'Italie. 88
Son *inepcie* touchant l'alluſion du nom de Mademoiſelle de la Vergne, 55. Sa *bevuë* ſur Sidronius Hoſſchius, 66. ſur la Traduction de l'Epître de S. Barnabé, 67. Son *erreur* ſur les Bibles Hebraïques de Daniel Bombergue, *ibid.* touchant le Mimnerme d'Horace, 69. ſur l'Hiſtoire Critique du P. Simon. 74. laquelle il n'a jamais lue, *ibid.* ſur le Poëte Licentius, 118. &c. ſur l'Abbayie de Desportes & ſon revenu. 120
Baillet n'a jamais lu le Digeſte, 71. n'eſt pas capable de juger des vers. 106. eſt peu verſé dans l'Hiſtoire des gens de Lettres, 90. eſt tout-à-fait étranger dans l'Hiſtoire des Livres Anonymes des Janſeniſtes, 120. n'a jamais lu S. Auguſtin, *ibid.* n'a pas vu les Notes d'Holſtein ſur Apollonius, 122. les petites ou mauvaiſes qualitez oppoſées aux grandes & bonnes des Janſeniſtes. 120. Il a ſeul plus diffamé J. de la Caſe que tous les Proteſtans enſemble, 152. Noms de Baptême de quelques Auteurs mal marquez par Baillet, ſavoir Laſcaris, Perrault, Sarrasin, 128. Sa Pleiade des Poëtes Latins de France, pure fantaiſie, 130. Son impertinent Lieu commun au ſujet de la médiocrité, 179, 284. Sa contradiction au ſujet des vers de Menage. 180. Il n'a point lu les Originaux de tous ceux qu'il cite, & n'eſt qu'un Copiſte, 169. Coup de Jarnac qui lui eſt donné. 218. Il n'a jamais lu le *Capitolo del Forno* de J. de la Caſe, 158. Sa bevuë ſur Paſſerat, 171. ſur Jean de Meun, dit Clopinel, 185. au ſujet de Mr. de Valois le jeune & des Peres Sirmond & Petau, 126. au ſujet d'une Epigramme de Platon, 133. ſa faute de Jugement au ſujet des Epigrammes Grecques de Menage, 209. ſa mepriſe au ſujet de ce que Menage a dit de Sarbiefchi, 221
Erreurs & ignorance de Baillet ſur Chapelain, 125. ſur Malherbe, *ibid.* ſur Charles Labbé, 127. ſur J. Nicolas Paſcal Aldoſi, 128. dans la Langue, comme il paroît par ſa Préface, 129, 301. &c. dans le métier de Bibliothequaire, 133. 171. ſur les Epigrammes fabuleuſes, 138. au ſujet du Bouclier d'Hercule, Poëme d'Heſiode, 139. au ſujet de Scaliger à qui il attribuë d'avoir dit que J. de la Caſe ne réuſſiſſoit pas en vers Italiens. 154

BAIL-

BAILLET, Reflexions ſur ſes Jugemens des Sçavans, 265-324. Ses fautes contre la Langue, 283,286, 287. Critique de ſon Eclariſſement, 289. &c. Reflexions ſur la Vie de Deſcartes. 329-360 Comment on peut dire que cet Ouvrage eſt original, 348. &c. ſon ſtyle, 349. Penſées ſingulieres. 351
Balzac tient le premier rang en France parmi les beaux Eſprits, 1. donne des marques d'eſtime à Menage, *ibid.* eſt juſtifié ſur la priſe du nom de *Balzac* par vanité, *ibid.* Difference d'orthographe des noms de *Balzac* par rapport à la Maiſon d'Entragues & à celle de Guez, ſavoir le premier par une *S*, l'autre par un *Z*. 2. Balzac & Sorel ennemis. *ibid.*
Barnabé (S) & ſon Epître, 67
Baſiliques ou Conſtitutions Imperiales, 45. Leur Hiſtoire, 46. Leur Auteur, ſavoir Léon le Philoſophe & non pas S. Baſile. 47
Beccari, Inventeur de la Paſtorale, 61
Bellai (Joachin du) 37. n'étoit pas bâtard. *ibid.* ſa Généalogie & ſa qualité. 52. 53. ſa mort. 81. 83. ſa Maîtreſſe Olive. 129
Bembo (Cardinal) & Preface de ſes Lettres amoureuſes, 159
Bencius, ne doit pas être cru ſur le chapitre de Muret, 101
Bergeret de l'Academie Françoiſe, ſes qualitez, charges & merite, 93
Bernia, ſa Patrie, 38. Le premier des Poëtes Burleſques. 85
Beſſarion, Cardinal, Addition à ſon Chapitre. Beſſarion eſt ſoi-nom de Bapteme. 140
Beſſin, Valet de chambre de Mr. de Thou, ſon pretendu Index. 35
Beza (Theod. de) les Proteſtans doivent excuſer notre Caſa, comme ils veulent que nous excuſions leur Beze. 158. Beze s'appelloit *Beſje*. 159
Bibiena, deux Villes de ce nom. 38
Bible Polyglotte, quel ſon Auteur. 53
Billaine, Libraire de Paris, comparé ridiculement avec Caſſius & Brutus. 304
Bodin, ſes Notes ſur les Cynegetiques d'Oppien. 21
Boileau, s'il a eu raiſon de critiquer une Eglogue de Menage, pour être d'un ſtile élevé, 180
Bomberge, Imprimeur, & ſes Bibles Hébraïques, 67
Bona Cardinal, & ſes Livres de la Pſalmodie, & des Liturgiques, 21
Bonfadio, omis par B. dans la Liſte des Poëtes d'Italie, 111
Bouhours (le P.) bevuës de B. ſur cet Auteur. 180-324. Jugement que ce Jeſuite porte de la Traduction de Port-Royal du Livre de l'Imitation de J. C. 296.297
Bourbon (Nicolas) l'ancien, ſes *Nuga*. 42
Bourges ordonne à l'occaſion de Melchior Volmar qu'aucune perſonne de la Religion ne regenteroit dans la Ville, 170
Buchanan, 102. &c. correction d'une leçon de ſes Poëſies, 103. imite un vers de Licentius, au ſujet de Protée. 119, 120
Burdonum fabula. 131

C.

CALEPIN & *Polyanthea*, ſobriquets des PP. *Sirmond* & *Petau*, 179
Camaldoli (Ambroiſe) Traducteur de Diogene Laërce, 72
Caporali, ſa mort. 83. Jugement ſur cet Auteur. 84
Cardinaux, quand commencerent à être traitez d'Eminence; 88
Carneade, particularitez touchant ce Philoſophe ignorées par B. 47
Cartes (Des) Reflexions ſur la Vie de ce Philoſophe écrite par B. 329. — 365. Sa Généalogie, 331. Sa naiſſance, *ibid.* La maniere dont il ſe mettoit, 332. Comment il paſſoit ſes matinées du lit, & quelles étoient ſes poſtures. 334. ſon revenu, 344. Comment il vouloit être logé à Paris, 345. Son portrait, *ibid.* Son régime de vivre, le ſeul fait d'armes de ce Philoſophe que B. croit vrai, 355. Lieu de ſa Sepulture, 357
Carteſianiſme, ſon origine ſelon Baillet, 337
Caſaubon, (Iſaac) accuſé de mêler du Grec parmi ſon Latin, 15. Ses Remarques ſur Phrynichus, 54. Il n'a point traduit Diogene Laërce, 72
Caſe (Jean de la) appellé par le Caporali le Pourvoyeur de l'Armée d'Apollon, 158. Ce qu'on dit de ſon Livre à la louange de l'amour des garçons, ou *de laudibus Sodomia*, n'eſt pas véritable, 150. &c. Il a été plus diffamé par Baillet que par tous les Proteſtans enſemble, 152. Son pretendu Livre n'exiſte point, & n'a jamais exiſté, 154. Il doit être excuſé par les Proteſtans, comme ils veulent que nous excuſions leur Beze. 158. Il a fait une defenſe de ſes mœurs contre le Vergerio, qui n'avoit pas encore été imprimée, *ibid.* Examen des témoignages dont on ſe ſert pour prouver que J. de la Caſe a fait un Livre *de laudibus Sodomia*, 159. &c. Liſte d'Auteurs à ce ſujet, *ibid.* C'eſt ce que Charles du Moulin a écrit contre J. de la Caſe, qui a donné lieu à tout ce que les Proteſtans ont dit contre ce Prelat, 160. L'Epigramme de la Fourmi n'eſt pas du Caſa, comme on a cru, mais du Secco. 163. Catalogue des Hérétiques, qu'on dit avoir été compoſé par J. de la Caſe, *ibid.* Les Poëſies de J. de la Caſe, miſes au Catalogue des Livres défendus, en ont été ôtées depuis, 164

Caſſandrette, nom donné à la fleur gantelée. 130
Caſſiodore, ce que c'eſt que ſon Hiſtoire Tripartite, 21
Caſtelvetro, ſon erreur ſur le nom de Silvie, 57
Catalogue des Bibliotheques, defauts que B. y trouve, 301
Catulle, ſes Epigrammes plus belles que celles de Martial, 200. Naugerius brûloit tous les ans un Exemplaire de Martial en ſacrifice aux Manes de Catulle, *ibid.*
Chalcondyle, Addition à ſon chapitre & quelques particularitez touchant Melchior Volmar, 170. La Préface de ce dernier ſur Chalcondyle eſt un chef-d'œuvre en matiere de Préfaces, *ibid.*
Chêne (Du) Pere & Fils, confondus par Baillet, 33
Chevecier, ce que c'eſt, 44
Choppin, & ſa Coûtume d'Anjou, 31. Son ennobliſſement par Henri III. *ibid.* Decret en ſa faveur, *ibid.*
Chrétiens ne doivent pas employer la fable, les idées & les expreſſions Payennes dans les Poëſies Chrétiennes, 123. La fable peut être employée dans les Poëſies Chrétiennes & par les Poëtes Chrétiens, *ibid.* ſi l'on peut en Chrétien faire des Vers de galanterie, 236. &c.
Chriſtine, Reine de Suede, étant à l'Academie s'enquiert de Ménage, 92. Cette Princeſſe convie Saumaiſe, Des Cartes, Bochart, & Menage, de l'aller voir, 218, 219
Chryſippe, quand mort, 9
Ciceron, beau mot de lui ſur l'attribution qu'il fait de nos vices à ſes Dieux, 79
Ciceron & Petrarque, 16
Citation, fait une grande beauté dans un Ouvrage, 190
Climaque (S. Jean) l'Auteur des Eclairciſſemens ſur le Livre de ce Saint, a confondu deux Gregoires, prenant le Théologien pour le Pape, 20
Clopinel, (Jean de Meun, dit) n'étoit pas Jacobin, 185
Colbert. Voyez *Seignelay*.
Colletet, pere & fils, confondus, 33. Reflexion ridicule de Baillet ſur la femme de Colletet. 295
Comicus, qui veut dire *Comique*, pris ignoramment par Baillet pour *Comedien*, 10
Commire, (le P.) Auteur de l'*Aſinus in Parnaſſo*, & de l'*Aſinus Judex*, 28. &c. Fable de ce Jeſuite, 53
Concile de Sirmich, & ſi Sirmond & Petau ont écrit l'un contre l'autre à ce ſujet, 126, 127
Contraires, les Poëtes & les Orateurs diſent ſouvent des choſes contraires, ſelon que cela ſait à leur ſujet, 176
Cynegetiques d'Oppian, 21

D.

Democrite, il n'y a point de Lettres de lui dans Laerce, & il faut lire *Heraclite*, au lieu de *Democrite* dans un paſſage de Scaliger, 25
Demoſthene de Marſeille, 22. vivoit ſous Neron, 65 Quels Ouvrages il a faits, *ibid.* De quelle Secte il étoit, *ibid.*
Demoſthene, paſſage de cet Orateur ſur les louanges de ſoi-même, 25
Deviſe ſur les armes d'Urbain VIII. 30
Dialogues de Platon, 27
Dictionaires, leur Requête par Menage, 92
Dignitez de Theologal, Primicier, Scholaſtique, Chevecier, 43, 44, 45
Diogene, voyez *Laërce*.
Dorat, le tems de ſa mort, 83

E.

Eccleſiaſtiques. Liſte des plus célébres d'entr'eux qui ont écrit d'amour en vers & en proſe, 238
Sav. Achilles Tatius, *ibid.*
Æneas Silvius, 239
Barrin, 244
Bellay (Joachin du) 241
Bembo (Cardinal) 240
Benſerade, 244
Berni, 240
Bertaud, Evêque de Sais, 242
Bois (Du) 244
Boiſrobert, 243
Calderon, (Don Pedro) 243
Campanus, (J. Ant.) 240
Camus, Evêque du Bellay, 243
Caporali, 242
Caſa (J. de la) 240
Ceriſy (Habert, Abbé de) 243
Clopinel (Jean de Meun) 239
Cotin, (Abbé) 243
De'bene (Alphonſe) 241
Deſportes, Abbé de Tiron, 242
Diamante (Jean Baptiſte) 243
Euſtathius, 238
Exonienſis, (Joſeph.) 239
Etlan (S. Luc, Comte d') 242
Ficin (Marcille) 240
Flamimius, *ibid.*
Furetiere, 243
S. Gelais (Mellin) 240
S. Gelais (Octavien) *ibid.*
Godeau, Evêque de Graſſe, 242
Habert de Ceriſi, 243
Heliodore, 238
Heroët, 240
Iſanus, (Joſephus) autrement *Joſephus Exonienſis*, 232

ECCLESIASTIQUES qui ont écrit d'amour en vers & en proſe,

Lope de Vega, 242
Marolles (Michel de) Abbé de Villeloin, 243
Jean de Meun ou Clopinel, 239
Monfuron, (Nic. Garnier, Sieur de) 242
Montereuil, 243
Petrarque, 239
Perron (du) Cardinal, 241
Politien, 240
Pontus de Thiard, 241
Prodromus (Theodorus) 238
Portes (Des) Abbé de Tiron, &c. 242
Regnier le Satirique, 242
Regnier Deſmarais, Abbé, 244
Rouſſard. 241
Segrais, 243
Solis (Antonio) 243
Egaſſe, (Cesar Egaſſe du Boulay) Greffier de l'Univerſité de Paris. 22
Eglogues & Paſtorales, particularitez curieuſes ſur cette ſorte de Poëmes, 61. &c. Leur Stile peut être quelquefois élevé, 180. Si Boileau a eu raiſon de critiquer une Eglogue de Menage pour être d'un ſtile élevé. *ibid.* &c.
Elizabeth, Princeſſe Palatine, Chef des Carteſiennes de ſon ſexe, comme Baillet l'appelle, 342 Choſes deſavantageuſes que cet Auteur a dit de cette Princeſſe. 361
Eloquens, traitez d'Abeilles à Athenes, 31
Epigrammes, 2, 6, 19. Poëme rarement bon & fort difficile, 104. ſentimens de Marulle, du P. Rapin, de Martial, & de Deſpreaux ſur ce ſujet. 104, 105. Scaliger preſumoit trop avantageuſement des ſiennes, 105. Il y en a d'excellentes dans l'Anthologie, & entr'autres celle de Niobe. *ibid.* Quels Auteurs ont le plus excellé dans ce genre de Poëſie, 106. L'Epigramme de la Fourmi n'eſt pas du Caſa, comme on a cru, mais du Secco, 163. Les Epigrammes de Catulle plus belles que celles de Martial, 200. Si le nom d'une perſonne à qui on adreſſe une Epigramme, n'y doit être qu'une fois, 201. Les Epigrammes fabuleuſes ſont les meilleures. 138
Epiphane le Scholaſtique, ſa Traduction de l'Hiſtoire Tripartite, 21
Epique, la Politeſſe convient mieux aux petits Ouvrages en vers qu'à un Poëme Epique, 125
Epitaphe de Saumaiſe par lui-même, malade à l'âge de 19 ans. 4
Eraſme, joli mot de ce ſavant homme ſur le changement de nom d'Ange Politien, 18
Erythrée (J. Vittorio de' Roſſi) 12
Eſtienne (Charles) Imprimeur & Medecin, 67
Eſtienne (Nicole) fille de Charles Eſtienne, perſonne ſavante, 68
Eſtienne (Robert) le plus ſavant Imprimeur du Monde, 78. Expoſoit ſes feuilles imprimées & non tirées dans les Places publiques, & donnoit des ſols & des doubles à ceux qui y trouvoient des fautes. 79. Lieu de ſa demeure à Paris où la Reine Marguerite l'a été voir ſouvent, *ibid.*
Etymologicum Magnum, dont l'Auteur vivoit il y a plus de 500 ans, 85, 86
Etymologies de Platon, il n'y en a pas ſix de bonnes, 86
Etymologique Grec de Suidas, 87
Euripide ne deſaprouvoit pas les matieres d'amour en fait de Poëſie, 221

F.

FAble peut être employée dans les Poëſies Chrétiennes & par les Poëtes Chrétiens. 123. Les Chrétiens ne doivent pas employer la Fable, les idées & les expreſſions Payennes dans les Poëmes Chrétiens. *ibid.* Les Epigrammes fabuleuſes ſont les meilleures. 138
Faret, ſon ſentiment ſur le ſavoir ſuperficiel, 13
Fermat, pere & fils, 71, 72
Ficin (Marcile) Addition à ſon Chapitre, 171
Fleur de Notre-Dame dite Olivette, 130. Fleur dite Caſſandrete, c'eſt la gantelée, *ibid.*
Foppa, deux Lettres & un Sonnet à Menage, 39, 41
Forno, le *Capitolo del forno* eſt ce qui a donné lieu à la médiſance du Livre *de laudibus Sodomiæ*, 151, 154
Fourmi, l'Epigramme de la Fourmi n'eſt pas du Caſa, comme on a cru, mais du Secco. 163
Francinette, ou Anemone du nom de Francine Maîtreſſe d'Antoine Baïf. 130
Freyle & *Freyle*, ſont differens dans la Langue Eſpagnole, 10

G.

GAlanterie, ſi l'on peut en Chrétien faire des Vers galans, 236
Galien & Gerſon, dans un paſſage du dernier mal entendu par Baillet, 13
Gentian Hervet, fautes de Baillet touchant cet Auteur, 37, 46
Gerſon, paſſage de cet Auteur mal entendu par Baillet, 13. ſon Livre contre le Roman de la Roſe, 185
Geſner, ſes Pandectes, 59.
Gloſſaire de Philoxene, 127
Gongora, Reflexions ſur ce que Baillet dit de ce Poëte Eſpagnol, 295
Grec & Latin. Mélange de ces deux Langues dans les Ecrits de pluſieurs Auteurs, 14

Grégoire de Nazianze (Saint) eſt dit le *Théologien* tout court & non pas le jeune, le nouveau ou le ſecond Théologien, 19, 20
Grotius & Saumaiſe comparez, 6
Gryphe, ſavant Imprimeur, 19. deux Gryphes, (Sebaſtien & Jean) *ibid.* Scaliger ne lui a point dédié ſes Livres *de Cauſis Linguæ Latinæ*, *ibid.*

H.

Haberts, freres, leurs plus beaux Poëmes, 32
Halebardiers de Toulouſe, ce que c'eſt, 103
Hardouin (le P.) maltraité par Baillet, 107
Heinſius cité, 15
Hendecaſyllabes du P. Commire, 30
Heraclides Ponticus, ou *Heraclide* de Pont, n'eſt point l'Auteur du Livre des Allegories d'Homere, 14, 56
Herand, Mépriſe de Baillet ſur les *Adverſaria* de Heraud, 33, 34
Hérétiques (Catalogue des) qu'on dit avoir été compoſé par J. de la Caſe, 163
Hervet (Gentien) ſa patrie, 37. Sa Traduction des Baſiliques, 45, 46
Hippocrate n'a point fait de livre des Inſomnies, 9
Hiſtoire; de l'Hiſtoire Tripartite de Caſſiodore, 20
Holſtein (Luc) ſes Notes ſur Apollonius, 122
Homere, il y a dans ſes Oeuvres des impietez, mais non pas des ordures, 69, 70. Combien de fois cité dans le Digeſte & dans les Inſtitutes, 72. Quelques-uns de ſes Vers qu'Alexandre le Grand préferoit à tous les autres, 191
Homme de dehors, & Homme interieur, ridicule diſtinction de Baillet, 334
Horace, ce que penſoit Scaliger de ſes Odes, 27
Hotman (François) eſt le premier après Septimius qui s'eſt ſervi du titre d'Obſervations, 110
Hotelin (Jeremie) miſerable Ecrivain, 122
Huet (P. Dan.) Evêque d'Avranches, fauſſement allegué par Baillet, 14, 15

HOMMES ILLUSTRES, *Leur Patrie, leur Profeſſion, & leurs Ouvrages.*

Aimar Ranconnet, de Bourdeaux, non de Perigord, 38
Acta Eruditorum de Leipſic, 150
Aldе Manuce, 134
Alidoſi (Jean Nic. Paſcal) 128
Amalthée (Jerôme) 195
Amant (S.) Fils d'un Gentilhomme Verrier, 118
Ses Vers bien defectueux, *ibid.*
Amelot de la Houſſaye, 168

HOMMES ILLUSTRES.

Ammirato (Scipione) 162
Andreini (Iſabella) dite la *Comedienne Jalouſe*, 203
Angerianus & ſes Vers, 156
Antonio Perone, 146
Apollonius, 122
Arioſte, étoit de *Reggio* & non de *Ferrare*, 37
Ariſtophane, 133
Auſone, 196
Bachot, 145
Baif (Antoine de) 130, 131
Balzac (J.) 166
Balzac, 142, 167
Bayle loue Menage de modeſtie, 232
Beccari (Agoſtino) inventeur de la Paſtorale, 61
Bellay (Joachim du) & ſa Maîtreſſe Olive, 129, 130
Belleau, (Remi) 130
Bembe, Cardinal, 124, 152, 159
Bencins Jeſuite, 99, 101
Bergerat, de l'Academie Françoiſe, 93, 94
Bernia de *Bibiena* en Toſcane, & non de *Bibbiena* en Piemont, 38
Berni, premier des Poëtes Burlesques, 85
Beze (Theodore de) 158
Bochart (Samuel) 218
Boileau, 180. 219
Bonfadio, excellent Poëte Latin & Italien, 111
Il ne fut pas brûlé, mais decapité. *ibid.*
Borrichius, 144
Brieux (Moſant de) 137, 143
Broecke (van den) ou Broeckhuyſe 147
Buchanan regente à Paris, 102. ſon Elegie ſur la miſere des Regents de Paris, 172
Bunel, Recueil de ſes Lettres, 69
Canterus (Guillaume) 160
Caporali, 83. & 85
Capello, 152
Caſaubon, 187
Caſtelvetro, 200
Cato (Valerius) 195
Ceſar Egaſſe du Boulay, de S. Ellier dans le bas-Maine, 37
Chalcondyle, 170
Chapelain, Conſideration ſur ſes Vers, 125
Charles Labbé écrivoit bien en Grec. 127
Charpentier de l'Academie Françoiſe, 142, 236
Choppin (René) du Bailleul en Anjou, 37
Chriſtianus Matthiæ, 166
Cinthius (Giraldus) 203
Clement IX. Pape. 146
Colletet (Guillaume) 130, 148
Colomiez (Paul) 169
Commire (le P.) 145, 177, 236
Corneille (Pierre) 173
Coſtar, 149
Cotin (l'Abbé) 148, 243

HOMMES ILLUSTRES.

Costa (Jean) Poëte Latin d'Italie, ſes vers plus doux que ceux de Catulle. 116
Crasſo, Baron de Pianure, 146
Crispo, Gentilhomme Sicilien, 149
Croix du Maine, (la) 177, 185, 186
Cyprien de Valera, 151
Daille le Pere, 190
Dati (Carlo) 146
Denis d'Halicarnaſſe, ſon Traité de l'élocution, 125
Deſportes (l'Abbé) 120, 121, 177
Dorat (Jean) 130
Etienne (Charles) & ſes Livres, 67. &c.
Etienne (Henri) 151
Etienne (Robert) 78
Fabrot, Juriſconſulte, 52, 141
Favorati, il étoit de Luques, & non de Luna, 27
Etoit Secretaire des Brefs, 53
Fenne (de) 149
Fermat, Pere & Fils, 71
Fevre (Tanegui le) 137, 143
Fevre (Mademoiſelle le) ou Madame Dacier. 137, 175, 191
Fracaſtor, Hiſtoire de ſes levres qu'il falut ouvrir & ſeparer avec un raſoir quand il naquit, 116
Francius, Profeſſeur à Amſterdam, non à Utrecht, 52 Prince des Poëtes Hollandois, 141
Fra Paolo, 155
Fontaine (de la) 173
Fontenu (l'Abbé) 150
Furſtemberg (de) Evêque de Munſter & de Paderborn, 236
Gabriel de Lurbe, & ſon Livre *de Viris illuſtribus Aquitaniæ*, 100. 103
Gambara (Laurent) plusieurs particularitez à ſon ſujet, 123. traité de Poëte de merde par Muret, 125
Garnier (Robert) 125
Gelida & *Goveau*, 103
Gerſon (Jean) Chancelier de l'Univerſité de Paris, 185
Godeau, Evêque de Graſſe, 147, 235
Gildaſt, 101
Gombaud, 148
Gravius, (J. Georg.) 147, 204
Gronovius, de Deventer, 37
Guarini (le) 205
Guyet (François) Prieur de S. Andrade, 53, 130, 200

Hallé (Pierre) Regent de Rhétorique au College d'Harcourt, & aujourd'hui Profeſſeur en Droit dans l'Univerſité de Paris, 52, 143
Hallé (Antoine) Profeſſeur en Rhetorique à Caen, 52, 142, 174
Harding, (Thomas) 168, 169
Hardouin (le P.) 145, 204
Heinſius, ſon *Herodes Infanticida*, 124
Henninius, 144
Herbelot le jeune, 219
Holſtein (Luc) 122
Hotman (François) 110
Hotzlin (Jeremie) 122
Jodelle (Etienne) 130
Jucundus, 52
Jurieu (Pierre) 151, 153, 167, 168
Kippingius, 166
Lamoignon (M. de) premier Preſident, 178
Lalane, 149
Lanſius (Thomas) 151, 164
Lancelot, 138
Leon Baptiſte Alberti, Architecte Florentin, 132
Lilius Giraldus, 133
Lipſe, 14, 15
Longepierre, 150, 183
Longin, 139
Longolius, 151
Magliabecchi, 158, 163, 169
Mainard (Preſident) 138
Malherbe, 125, 129, 172
Mambrun (le P.) 144. 235
Manuce (Alde) 137
Marcaſſus, Commentateur de Ronſard, 129
Marulle, 197
Matthias (Chriſtianus) 166
Maurus, 143
Molzâ, 85
Mommor (de) Maître des Requêtes, 142
Monnoye (la) 144
Montauſier (le Duc de) 235
Morhofius, (Dan. George) 145
Moſchus, 183, 203
Moulin (Charles du) 151, 159, 160
Muret, 130, 131, 193
Myron, Statuaire, 204
Naugerius, 200
Nicas, le *Magnum Etymologicum* lui eſt fauſſement attribué, 85
Nivelle, & ſon Corps de Droit, 116. ſa mort & ſon Epitaphe, *ibid.*
Olympiodore, 133
Ongaro (Antonio) 64
Pallavicin (le Card.) 153, 163
Paquier (Etienne) au ſujet du Poëte Garnier, 126 au ſujet de Ronſard, 187
Paſſerat, 126, 171
Patrit, 178
Paul IV. Pape, 153
Pearſon loue Menage, 232
Perier (Du) 145
Perrault, 52
Perron (le Cardinal du) 177
Petau & *Sirmond*, 126, 177, 178
Petit (Pierre) 144

HOMMES ILLUSTRES.

Petrarque, 74, 75, 76
Pic de la Mirande, sa mort, 88
Pithou (François) 38, 132
Plantin étoit de Montlouïs, & non de Tours, 37
Platon, 86, 133
Poccianius, 157
Politien, 86
Pontus de Thiard, 130
Porcatius (Thomas) 197
Quintilien, 125
Rallus, ou *Ralla*, *Rhallus* (Manilius) 104, 200
Rapin (le P.) 179, 183
Ravisius Textor, étoit de S. Saulge en Nivernois, 37
Redi, 146
Regnier le Satirique, 120
Regnier Desmarais, l'Abbé, 149, 150
Remond (le P.) 189
Richelet, (Nicolas) le Commentateur de Ronsard, 130, 131
Rigaud sur Martial, & qui étoit Rigaud, 126
Rittershusius, 161
Rivet (André) 151, 165
Ronsard, 130, 131
Rossi (le) 85
Ruffin, Poëte Grec. 196
Saci, 120
Sainte Marthe, 130, 131, 171, 178
Saint-Garier, 145
Salmuth, 161
Sannazar, 64. son Poëme de l'Enfantement de la Vierge. 124
Santeuil, 144, 173
Sarbiewski (le P. Casimir) 124, 222
Sarasin (J. François) 149, 173
Saumaise, 84
Scaliger (Jules) 84, 88. &c. 124, 177, 196
Scaliger (Joseph) 88. &c. 127. 133. 136. 154, 161. 187
Scuderi (M.lle de) 150
Serrais, 150
Sidonius Apollinaris, mis au nombre des Saints, 124
Simler (Josias) 151, 163
Sirmond & *Petau*, 126, 178
Sleidan, 151, 159
Sperone, 110
Strabon, 125
Tasse (le) 203
Tassone, 75
Theocrite, 196, 204, 221
Thomas Magister, 133
Thou (le Président de) 101, 151, 161
Tollius, 147
Turnèbe, Buchanan, & Muret regentent ensemble à Paris, 102
Vallius ou *Vallée* (Briand) 80, 81
Valois le jeune, ses Iambes contre Baillet, 126. 127. 143
Varchi (Benedetto) de Florence, mais originaire de Montevarchi, 36
Vasare, 132
Vassan (Jean de) 101
Vavasseur le P.) 133, 138
Vergerius (Paul) 155
Verinus (Ugolin & Michel,) de Florence, 36
Victorius (Pierre) 152, 153, 162
Vida, la Poëtique, 186
Villani, 154
Viole, 129
Voet (Gilbert) 151, 156, 165
Ursinus (Fulvius) 187.

J.

Jai (Michel & Nicolas le) confondus, 53
Jansenistes, leurs qualités, & Ouvrages de quelques-uns d'entr'eux, 120
Jesuites maltraitez par Baillet, 120
Jeu de paroles, *amore mori*, justifié par plusieurs exemples, 193
Illustres (Hommes) voyez *Hommes*.
Imitation de J. C., Critique que le P. Bouhours a fait de la Traduction de ce Livre par Mrs. de Port Royal, 296, 297. Vers dans la prose de cet Ouvrage. 315
Imposteurs. Les trois Imposteurs, Gassendi, Neuré & Bernier, 83.
Inquisition, comment traitée par Baillet. 343
Insomnies pris ignoramment pour songes par Baillet, 9
Jonsius, quand mort, 23. Son Histoire Philosophique, *ibid.*
Italien, cette Langue n'a point d'y Grec. 11. Les Italiens mettent des articles devant les noms de famille, mais non devant ceux de Baptême. *ibid.* Regle generale sur ce sujet & ses exceptions, *ibid.* Les terminaisons Italiennes en *accio*, qui sont proprement des augmentatifs, prises par Baillet pour des diminutifs & pourquoi, 12.

K.

Kercoëtius, ou le P. Petau, vers de Saumaise contre lui, 3.

L.

Laerce (Diogene) suppositions des Lettres qu'il a attribuées aux Philosophes. 25. Ouvrages qu'il attribue à Zenon le Pere des Stoïciens. 48. Casaubon n'a point traduit Diogene Laerce, 72.

Lamoignon (Pierre) 60
Lamoignon (Charles) 60, 61
Lamoignon (M. le Premier Président de) jugement qu'il portoit du P. Sirmond & du P. Petau. 179
Latin & Grec, mêlez, 14
Laverna & Lavergne, 55
Launoy (Jean de) prétend que plusieurs de nos Saints n'ont point existé. 190
Libelles contre Menage & ce qu'il en pense lui-même, 107
Licentius, Poëte, Compatriote, parent & disciple de S. Augustin, 118. de quel lieu il étoit, *ibid.* Contrarietez de Savans à ce sujet. 119. Erreurs de Baillet sur ses Poësies, *ibid.*
Lipse (Juste) 14, 15. Son Traité *de Militia Romana*, 28. La dedicace de sa plume, 83
Liré, lieu de la naissance de Joachim Du Bellai, de quel ressort tant pour le spirituel que pour le temporel, & de quel Diocèse, 37
Liturgiques du Cardinal Bona, 21
Lopé de Vega, ses 1800. Comedies, 10. Qui étoit Lopé de Vega, 10, 11. Sa Gatomachie, 65 Le fameux Rondeau de Voiture est une imitation de Lopé de Vega, 218
Louanges, que se sont données les Poëtes Grecs, Pindare, Hesiode, Theocrite & Moschus, 224, 225. Louanges que se sont données les anciens Poëtes Latins, 225 &c. Louanges que se sont données les Poëtes François, 226. &c. Il est permis aux Poëtes de se louer, 221
Lucas (le P.) 30

M.

Adrigal Italien de Menage, justifié contre l'accusation de Baillet, 7
Maitre (le) Auteur des Eclaircissemens sur le Livre de S. Jean Climaque, 20
Maître Tidle & non pas *Maitre de l'Etoile*, 43
Majorgues, change son premier nom, 18
Mambrun (le P.) Jesuite, 235
Manurra, sa Taille-douce louée par Saumaise, 194
Manuce (Alde) est le premier qui a dit que S. Chrysostome se plaisoit à la lecture d'Aristophane, 137
Marin (le Cavalier) ses Idylles, 64, 65. son different avec Murtola, 116, 117. son Adone, 117, 118. Auteur ou un des premiers Auteurs de l'introduction des trois Rimes dans les Tercets des Sonnets, 118. S'estimoit autant que le Tasse. *ibid.* Sa *Strage degli Innocenti*, 124
Marolles, Trait satirique de Baillet contre cet Abbé, 307
Marot (Clement) particularitez curieuses sur ce Poëte, 132, 133
Marsilius Ficinus, mauvais Interprete, 171
Martial, Naugerius brûloit tous les ans un exemplaire des Epigrammes de ce Poëte en sacrifice aux Manes de Catulle, 200
Mazzone, premier Critique d'Italie de son tems, 22. Ignorance de Baillet touchant le Commentaire de cet Auteur sur la Comedie de Dante, 59
Medica manus, si c'est une pensée ou une expression, 189
Médiocrité, critique du sens que Baillet donne à ce mot, 284
Mélange de Grec & de Latin dans les Ecrits de plusieurs Auteurs, 14
MENAGE, & tout ce qui lui est personnel: comment & par qui qualifié Abbé, 24. loué par Pearson Evêque de Chester, 24, 25. sa Lettre à Foppa, 40. traité de Varron du Siecle, 71. Le jour de sa naissance, 82. justification de son Livre adopté, de son portrait & de la souscription de son portrait, 90, 91. Particularitez concernant son pere, 91. sa Requête des Dictionaires, 92. Qui avoit ses papiers en garde, 92. s'il a postulé une place de l'Academie, 93. &c. Son Histoire sur ce qui regarde une place d'Academicien, *ibid.* Il étoit un des trois que M. d'Ablancourt jugeoit les plus dignes d'être de l'Academie, 94. Libelles contre lui avec son propre sentiment à ce sujet, 107. &c. Ces Libelles lui sont plus avantageux que toutes les louanges qu'on lui a données. *ibid.* Témoignages des plus grands hommes du siecle en sa faveur, 108, 109. Justification de ce qu'il a dit dans son Epître dedicatoire à Mr. de Montausier que sans Venus Apollon est froid, 121. Si ses Vers ne valent rien comme le dit Baillet, 140. Il est appellé *Cigno d'ogni fiume*, 149. Il est loué de sa Modestie par Bayle & Pearson, 232. Il dit à quelcun qui l'accusoit d'être Plagiaire, qu'il l'étoit aussi, & qu'il avoit pris de Balzac *Mr.* & *votre très-humble*, &c. 189. Il est felicité par Mr. Daillé sur une Epigramme Grecque, 190. Invité par la Reine Christine, de l'aller voir, 218. Il fait passer un Madrigal qu'il avoit fait, pour être du Tasse. 205. Il n'est pas vrai qu'il ne soit qu'un Copiste. Diverses Pieces d'Original qu'il a faites, *ibid.* &c. Refutation de ce qu'a dit Baillet que Menage est amoureux de lui-même, & parle sans cesse de soi. 230. Divers endroits de ses Poëties où il parle de soi avec modestie. 231. Refutation de ce qu'a dit B. qu'il a fait un recueil de ses éloges. 232. &c. Examen des Vers & des demi-vers des Anciens inferez par lui dans ses Poësies, 189. Contradiction de Baillet au sujet des Vers de Menage, 180. Si Boileau a eu raison de critiquer une de ses Eglogues pour être d'un Stile élevé, *ibid.* &c. Idylle de Theocrite

MENAGE.
crite imitée en Grec par Menage, & par Virgile en Latin, 204
Menage ſe juſtifie ſur les vers qu'il a faits après avoir dit qu'il n'en feroit plus. 172. ſur ceux de galanterie qu'il a faits après avoir dit qu'il n'en feroit plus, 173, &c. ſur ceux qu'il a faits dans un âge avancé, 176, &c. ſur ce qu'il a dit que B. avoit maltraité le P. Sirmond, 178. ſur les Vers qu'il a faits à l'envi des Poëtes Modernes, 195. &c. ſur les Vers Latins qu'il a faits à l'envi des anciens Poëtes Latins, 199. &c. ſur les Grecs à l'envi des Poëtes Grecs, 202. &c. ſur les Italiens à l'envi des Poëtes Italiens, 205. ſur ſes Vers d'amour en general, 235. &c. Le P. Hardouïn donne la louange à Menage d'avoir mieux réuſſi que tous les autres ſur la Vache de Myron, 204. Liſte des perſonnes celebres qui ont porté des jugemens avantageux des Poëſies de Menage, 140. &c. Autre liſte de témoignages d'hommes illuſtres en faveur de Menage contre ce que Baillet dit de lui en le voulant faire paſſer pour un Pedant, 108, 109. Portrait moqueur qu'en fait Baillet, 307
Menandre le Comique, caracteriſoit bien les perſonnages, 118. Le ſel de ce Poëte eſt de la Mer où Venus a pris naiſſance, 137
Menard (Hugues) Religieux Benedictin, n'a pas fait la Traduction Latine de l'Epître de S. Barnabé. 67
Menjot mêle beaucoup de Grec & de Latin dans ſes Ecrits, 15
Metacisme eſtimé par quelques-uns une beauté, mais qui eſt un vice, 200
Militia Romana, Ouvrage de Lipſe, 28
Mimnerme, mepriſe de Baillet ſur cet Auteur, 60
Montauſier (le Duc de) 235
Montreuil, confondus par Baillet, 32, 33. l'Abbé de Montreuil chez l'Evêque de Valence, *ibid.*
Morel (Guillaume) 76. &c. ſon Dictionaire, 77. ſa mort, 78
Morel (Frederic l'ancien) Gendre de Vaſcoſan, 76
Morari, ſon Dictionaire, Livre favori de Baillet, 35
Morin (Jean Bapt.) Auteur du Livre des trois Impoſteurs, 83
Moſchus, ſon Poëme, l'Amour fugitif, imité par pluſieurs, 202. &c.
Moſes, Rabbi Moſes, ou Rabbi Moïſe, erreur de Baillet à ſon égard, 13. Quand né & mort, *ibid.* Rabbi Moïſe dit *Maimenide* different de Moïſe de Gironde, *ibid.*
Mots, beaux mots & bons mots de Lipſe ſur la Nobleſſe de Scaliger, 89. d'Eraſme ſur Politien, 18
Muret, ſon Hiſtoire & particularitez curieuſes à ſon ſujet, 95. &c. ſa poſtelſe d'eſprit, 101. ſa regence, dès l'âge de dix-ſept ans, *ibid.* ſa naiſſance, 102, ſa mort, 104
Myron, & ſa Vache d'airain, 145, 204

N.

NAtions, ce que c'eſt que les quatre Nations, leurs Tribus & leurs Doyens, 37. Celle de Normandie n'a point de Tribus & pourquoi, 38
Naugerius brûloit tous les ans un Exemplaire de Martial en ſacrifice aux Manes de Catulle. 200
Nέος Θεόλογος, & generalement tous ces titres de *nouveau, ſecond* ou *jeune Théologien, Empereur*, &c. par qui pris & portez, 19. &c.
Nivelle, ſon Corps de Droit, 116. ſa mort & ſon Epitaphe, *ibid.*
Noms propres, & alluſions ſur ces noms, 55 — 59
Noms de Baptême de quelques Auteurs mal marquez par Baillet, 118. Noms de Famille des Auteurs auſſi mal marquez par B. 80. Noms ou deguiſez par affectation par des Auteurs celebres, ou changez, 12, 18. Si le nom d'une perſonne à qui on adreſſe une Epigramme, n'y doit être qu'une fois, 201
Noms Italiens avec l'article *le* mis au devant, 11, 12
Nugnez, ſa Traduction & ſes Notes de Phrynichus, 54

O.

ODes. Ronſard eſt le premier des François qui ſe ſoit ſervi du mot d'Ode. 55
Oiſeleur, belle Epigramme de Jer. Amalthée ſur un jeune Oiſeleur, 195. Autre de Menage. *ibid.*
Olive, Maîtreſſe de Joachim du Bellai, 129
Olivette, fleur de Notre-Dame, 130
Ongaro, Auteur des Comedies ſur la Pêche, 64
Oppian, ſes Cynegetiques, 21

P.

PAndectes de Geſner, 59
Paſcal, Pere & Fils, grands éloges que Baillet leur donne, 354
Paſſerat, addition à ſon article, 171
Paſtorales & Eglogues, particularitez curieuſes là-deſſus, 61. &c. Qui a été l'inventeur de la Paſtorale, 61
Paſſon (Mamert) Imprimeur de Paris, 115. Sa Patrie *ibid.* Vers de Regnier à ſon ſujet, *ibid.* ſa mort, *ibid.*
Patrie de pluſieurs grands hommes, 36. &c.

Payens, les Noms de leurs Divinitez peuvent être employez dans les Vers des Poëtes Chrétiens 123
Pearſon, témoignage qu'il rend à Menage, 25. &c.
Pedanterie, attribuée mal à propos à Menage, 107 &c.
Peireſc, jugement ſur Mr. de Saumaiſe que B. lui impute fauſſement, 6
Perron (le Cardinal du) 90
Perroniana, leur Auteur, *ibid.*
Petau & *Sirmond*, appellez en plaiſantant *Calepin* & *Polyanthea*, 179. Petau moins eſtimé que Sirmond par le Préſident de Lamoignon, *ibid.* Si Petau & Sirmond ont écrit l'un contre l'autre au ſujet du Concile de Sirmich, 126. Mort de Petau, 66
Petrarque & *Ciceron* 74, 75. Quand Petrarque ceſſa de faire des Vers d'amour, 75. dattes ſur ſes amours, 222. diviſion de ſes Oeuvres, *ibid.* Conſiderations du Taſſoné ſur Petrarque. *ibid.*
Peyraredе (de la) Vers de lui, 6
Phalereus Demetrius, n'eſt pas Auteur du Livre de l'Elocution, 60
Philoxene, ſon Goſſaire, 127
Phrynichus, ſon Apparat Sophiſtique 54, 55
Picot (l'Abbé) comment ſa Cuſiniere eſt introduite dans la Vie de Des Cartes de Baillet. 343
Platon, ſes Dialogues: il eſt faux qu'il ne leur ait point donné d'autres titres que les noms des perſonnes qui y avoient quelque part: 17 deux ſortes de titres aux Dialogues. 50. Age de Platon, lors de ſes Dialogues. & ſa mort, 26, 86
Pleiade des Poëtes François, 130
Pleiade des Poëtes Latins de France, de la fantaiſie de Baillet, *ibid.*
Poccianzio s'eſt trompé ſur le lieu du Monaſtere où les Oeuvres de Quintilien ont été trouvées, 17
Poëtes, ils trouvent en leurs ſemblables des qualitez imperceptibles aux Critiques farouches, 18. Les Poëtes après avoir juré de ne faire plus de Vers, ne laiſſent pas d'en faire encore, 172. Les Poëtes & les Orateurs diſent ſouvent des choſes contraires, ſelon que cela fait à leur ſujet, 176. Poëtes qui ont fait des Vers juſqu'à leur mort, *ibid.* &c.
Poëtique de Scaliger, 27
Pogge Florentin, trouve les Oeuvres de Quintilien & où, 15. Trouve auſſi des Oraiſons de Ciceron, 16
Politien, ſon veritable nom de Famille, 17. d'où appelle Politien ou Pulcien, & comment il changea celui-ci en celui-là, 18. joli mot d'Eraſme ſa-deſſus, *ibid.*
Polyglotte de Vitré, quel ſon Auteur, 53
Ponticus Heraclides, dit *Pompicus*, 56
Portes (Des) a fait ſes Pleaumes dans un âge avancé, auſſi eſt-ce le moindre de ſes Ouvrages, 177
Preface. Celle de Melchior Wolmar ſur Chalcondyle eſt un Chef-d'oeuvre en matiere de Prefaces, 170. Preface des Lettres amoureuſes du Cardinal Bembo. 159
Primicier, ce que c'eſt, 44
Procruſte, Hiſtoire de ſon lit, 105
Proverbe tiré du changement de Religion de Spifame, ſavoir *devenir d'Evêque Meûnier*, 77
Pſalmodie du Cardinal Bona, 21
Puy (Du) Prieur de S. Sauveur de Brog, Auteur de l'Index des noms propres Latiniſez par de Thou, 35
Puy (Mrs. du) ne ſont pas Auteurs du Perroniana, 90. Tems de leur mort, *ibid.*

Q.

Quinaut, ſon Opera intitulé le Triomphe d'Alcide, 87
Quintilien, ſon Dialogue *de claris Oratoribus* n'eſt pas de Tacite, 106. Ses Oeuvres n'ont pas été trouvées dans la Boutique d'un Charcutier, mais à S. Gal dans le fonds d'une Tour du Monaſtere, 15. Mr. de Seignelai a une copie de ce Quintilien trouvé qui eſt de plus de 200. ans. 15

R.

Raillerie & *railler* ne ſe diſent que de perſonnes preſentes, 14
Recompenſe de dix mille écus par l'Amiral de Joyeuſe fauſſement attribuée à Menage, 23
Requêtes, Charge de *Maitre des Requêtes*, donnée pour recompenſe à des gens de Lettres. 138
Requête des Dictionnaires, de Menage, 92. &c.
Roman de la Roze, continué par Jean de Meun qui n'a point été Jacobin, comme quelques-uns l'ont cru, 185. Livre de Gerſon contre ce Roman, *ibid.*
Rondeau de Voiture qui eſt une imitation de Lopé de Vega, 218
Roſſi, Vittorio Roſſi mal nommé par Baillet, 11

S.

Saints dont Launoi prétend que pluſieurs n'ont point exiſte, 190
Sannazar, premier Auteur des Poëmes ſur la Pêche, 64
Saumaiſe calomnié par Baillet & juſtifié par Menage, 2. &c. deux Epigrammes l'une Grecque & l'autre Latine en faveur de Saumaſe, *ibid.* Grotius & Scaliger donnent de grandes louanges à Saumaiſe, 3. Vie de ce Savant par qui écrite, 5 ſon Epitaphe faite par lui-même, 4. Sentiment de Balzac ſur ſa mort. 5. Il étoit encore plus agréa-

agréable dans ſa converſation que dans ſes Ecrits, & pourquoi, 5. *ibid.* Ses bonnes mœurs, *ibid.* Grotius & lui comparez, 6. &c. Saumaiſe loué la Traduction de Mamurra, 194
Savoir ſuperficiel, pourquoi & par quelle raiſon préferable à un Savoir à fond, 13
Sauſſai (du) Evêque de Toul, jugement paſſionné que Baillet en porte, 296
Scaliger, (Jules & Joſeph) particularitez curieuſes à leur ſujet, 88. &c. traitez d'Alteſſe de Verone par raillerie, *ibid.* La Principauté de Verone chimerique, *ibid.* Veritable nom du Pere 89. Le lieu de ſa naiſſance Verone, ſelon ſes Lettres de naturalité, mais Ripa en effet. *ibid.* &c. Préſumoit trop de la bonté prétenduë de ſes Epigrammes, 105
Scaligerana, par qui écrit, 101
Scarron, deux de ſes Sonnets imitez de D. Lopé de Vega, 217
Scholaſtique, ce que c'eſt, 43
Scholiaſte d'Apollonius, 122
Seignelai (M. de) a dans ſa Bibliotheque une Copie de Quintilien trouvé par le Pogge. 15
Sel, le Sel de Menandre eſt de la mer où Venus a pris naiſſance, 137
Senex, Turpe Senex Vates. 176
Silvie, d'où vient ce nom, 57
Simeon le Metaphraſte, ou bien *Simeon* le Prevôt de S. Mamez, ſont ceux à qui on a donné le titre de *jeune Theologien*, 20
Simon (Richard) ſon Hiſtoire Critique, 74
Sirmich, Concile de cette Ville, ſi les PP. Petau & Sirmond ont écrit l'un contre l'autre à ce ſujet, 126. &c.
Sirmond (le P.) préferé au P. Petau par le Premier Preſident de Lamoignon 179. Ces deux Jeſuites appellez en plaiſantant Calepin & Polyanthea. *ibid.* Le P. Sirmond defendu contre Baillet, 284.
Socrate ne deſaprouvoit pas les matieres d'amour en fait de Poëſie. 121
Socrate, *Sozomene* & *Theodoret*, de qui l'Hiſtoire Tripartite, 20
Sodomie, ce qu'on dit du Livre de J. de la Caſe, à la louange de l'amour des Garçons, ou *de laudibus Sodomiæ*, n'eſt pas veritable, 150, &c.
Soleciſmes de Buchanan, 4
Sonnet, Poëme difficile & Sentimens de Deſpreaux, du Tolomei, du Guazzo, & de Gombauld ſur ce ſujet, 105. Sonnet d'Uranie, par Voiture eſt une imitation d'une Epigramme de l'Anthologie, 218
Sorel ennemi declaré de Balzac, 2
Spiſame, d'où le Proverbe, devenir d'Evêque Meunier, 77
Suidas, particularitez curieuſes ſur cet Auteur, 86, 87. mal appellé *Sudas*, 87. Son Etymologique Grec, *ibid.*

T.

T'Aſſe, ſa patrie, &c. 39. ſon Aminte, 61. &c. Son Livre intitulé *Diſcorſi del Poema Eroico*. 110
Taſſone, ſes Confiderations ſur Petrarque, 75
Teilleul ou *Tilleul* en Normandie, 76, 77
Theocrite, ſon Idylle imitée en Grec par Menage & par Virgile en Latin, 204
Theodoret. Voyez *Socrate* l'Hiſtorien.
Theologal, ce que c'eſt, 43
Theophile Viaud, Poëte François, 112. Lieu où il mourut, *ibid.* & 115. Ecrivains contre lui, 112. Ce qu'il penſoit de Malherbe & Malherbe de lui, 113. ſon affaire criminelle, *ibid.* Cru Auteur de la Sophonisbe de Mairet, 114. mais ſans apparence, 115. Lieu de ſa naiſſance, *ibid.*
Titre de Pieces qui ont peu de rapport avec la principale tractation des Pieces mêmes, 35, 36
Tribu des quatre Nations & leur Doyen, 37. Quelle Dignité c'eſt que ce Doyen. *ibid.*
Turenne, Provincial raillé pour avoir dit, *un nommé Turenne*, 13
Turnebe, ſes *Adverſaria* 109. fort eſtimez par Saumaiſe & Muret, *ibid.* N'eſt pas l'Auteur de la Traduction des Cynegetiques d'Oppien. 21

V.

V'Auaſſeur & *Rapin*, 106. ſa critique du *Delectus Epigrammatum* de Lancelot, 136
Vergerius (Paul) appellé Transfuge par J. de la Caſe, 155. J. de la Caſe a fait une défenſe de ſes mœurs contre ce Vergerius qui n'avoit point été imprimée encore, 156
VERS de toute ſorte d'Auteurs: Vers de *Jerôme Amalthée* ſur l'Oiſeleur, 195. d'*Angerianus*, ſur un bouquet, 196. d'*Auſone* ſur la Vache de Myron, 145. du même imité de l'Anthologie, 216. du même ſur des fleurs, 196. d'*Audebert* ſur P. de Lamoignon, 60. de Mr. *Bachot* ſur une Elegie de Menage, 145. de *Buchanan* & de *Baif* ſur Charles Etienne, 68. de *Balzac* ſur la mort de Saumaiſe, 5. du même à la louange de Menage, 142. du même au P. Fevrier, 244. de *Du Bellai* & d'*Owen* ſur les *Nuga* de Bourbon, 42. de *Joachim du Bellai* ſur les ruines de Rome 216. Au Prince de Melfe, 191. Ode au Seigneur de Bonju, 227. du même à Antoine Heroet, 240. de *Benſerade*, du P. Commire, du P. Coſſart, de Menage, du P. La Rue, & du P. Vavaſſeur ſur l'embraſement de Londres, 198. &c. Vers attribuez à Scaliger qui ne ſont point de lui, 51. Vers du *Bernia* ſur le lieu de ſa naiſſance, 39. De *Bertaud*, 8. de Bion & de Moſchus, 183. De *Brieux* à Mr. des Yveteaux, 137. De *Brouchuſius*, 147, 197. de *Buchanan* & de *Scaliger* ſur Vallius, 80, 81. &c. De Buchanan à l'imitation de

VERS.
Licentius, 120. Autres de Buchanan & correction d'une faute d'impreſſion en ſes Poëſies, 103. Du même pour dire adieu aux Muſes, 172. Du même copiez d'Horace, 192. ſur la miſere de ceux qui regentent, *ibid.* De *Calcagninus*, imité de l'Anthologie, 216. De *Capilupus* 193. de *la Caſa* ſur Colonna, 57. du même adreſſez aux Allemans, 154. ſur la mort de Soranzo, 157. ſur ſes Dignitez Eccleſiaſtiques, 162. Sonnet de Devotion, 175. Ce qui a donné lieu à l'accuſation intentée contre lui de l'amour des Garçons, 155. Vers ſur la peine qu'il ſe donnoit pour polir & limer ſes Vers, 154. ſur Flaminius, 189. De *Catulle* ſur la licence des Vers d'amour, 237. ſur un baiſer, 200. imité par Menage, *ibid.* De *Charpentier* ſur la premiere Edition des Poëſies de Menage, 142. Au ſujet de l'adieu de Menage aux Muſes, 58. de *Cidippe* ſur Furie 236. De *Claudien*, imitez de l'Anthologie, 216. de *Colletet*, à la louange de Menage 148. du P. *Commire* ſur la Vie de G. Menage écrite par ſon fils Gilles, 91. ſa Fable de la Citrouille, 53. Hendecaſyllabes du même Auteur, 30. Du même à la louange de Menage, 145. Hendecaſyllabes du même, 177. Ode du même à Mr. le Prince dans laquelle il ſe loue, 223. de *P. Corneille* en ſon Polyeucte, 187. De *Cotin* au ſujet de Menage, 148. Du *Criſpo* ſur ſon invention des Poëmes de Pêche, 64. De *Dante*, 153. De *Deſpreaux* contre Colletet, 33. Du même ſur l'utilité pour lui des Libelles faits contre lui, 108. de *Feramus* & de Menage ſur des Saints qui n'ont point exiſté, 190. De Mr. *Le Fevre* à la louange de Menage, 143. De *Flaminius* ſur Cotta, 116. De *la Fontaine* dans ſon Conte de la Clochette, 171. De *Fopra*, à Menage, 39. De *Francius* Poëte Hollandois, à la louange des Vers de Menage, 141. De *Furetiere*, ſur la nouvelle élection de Menage à l'Academie, 95. De *Gambara* ſur l'emploi de la Fable dans les Poëmes Chrétiens, 123. De *S. Geniez*, Epigramme à Menage, 145. de *Mellin* de *S. Gelais*, pour ſon Epitaphe, 177. De *Lilio Giraldi*, ſur l'invention des Poëmes de Pêche, 64. De *Godeau* qui ſollicite Menage de faire imprimer ſes Poëſies, 147. Du même dans une de ſes Eglogues Chrétiennes, 221. De Gombaud ſur S. Amant, 118. Epigramme du même à Menage, 148. Du *Guarini* ſur Celie, 57. du même, Madrigal imité par Menage, 205. De *Guyet* ſur les Abeilles d'Urbain VIII. 30. De *Hallé* de Caen à la louange des Vers de Menage, 142. du même au ſujet de l'honnêteté des Vers de Menage, 173. De *Hallé* de Paris à la louange du même, 143. D'*Horace*, de Lucrece & de Properce ſur la neceſſité de faire entrer l'Amour & les jeux dans la Poëſie, 69. D'*Horace*, 140. Du même pour dire adieu aux Muſes, 172. De *Jodelle*, vers meſurez, 131. De *la Lane*, 8. Du même

VERS.
à la louange de Menage, 149. De *Licentius* à S. Auguſtin, 118, 119. Excellent vers du même au ſujet de Protée. 119. de *Du Lingendes*, & air du vieux Boiſſet ſur un Madrigal Italien, 18. De *Lope de Vega*, imitez par Scarron, 65. Sonnet à l'imitation duquel Voiture a fait un Rondeau, 218. Vers Grecs de *Macedonius* ſur Parmenis dans l'Anthologie, 58. De *Madelanes* pour la Reine de Suede, 191. De *Mainard* ſur S. Amant, 118. du même, Sonnet à Menage, 148. De *Malherbe* proteſtant de ne faire plus de Vers que de devotion, 175. Ode à Mr. de Bellegarde, 191. Du même, Poëte dès ſa jeuneſſe, 177. Du même imitez de Martial, 217. Du même pour dire adieu aux Muſes, 172. De *Manuce* ſur le changement du Supplice de Bonfadio, 112. Du Cavalier *Marin* ſur l'invention des Poëmes de la Pêche, 64. ſur le ſupplice du feu du Bonfadio, 111. De *Martial* ſur Chioné, 56. ſur la coutume des Auteurs de mettre leur portrait au devant de leurs Ouvrages, 91. ſur le non lieu de repreſailles en Critique Poëtique, 106. ſur les matieres d'amour en fait de Poëſies, 121. A un Baillet de ſon temps, 140. du même imitez de Virgile, 194. Du même, imitez en Grec par Menage, 209. du même, imitez par Ammianus en Grec, 215. De *Marulle* ſur la difficulté & rareté des bonnes Epigrammes, 104. ſur un bouquet, 197. De *Matthieu* & de Racan, 188. de *Maurus* à la louange des Vers de Menage, 143. de *Maury* à Sorbiere, 191. De Meleagre ſur Triféra, 58. ſur l'Amour fugitif, 203. De *Menage*, la compoſition, qui eſt un Madrigal Italien, 7. Grecs & Latins du même à la louange de Saumaiſe, 4. ſur l'*Aſinus in Parnaſſo*, 29. Fragment de l'*Aſinus* &c. *ibid.* Epigramme ſur les trois *Aſinus*, *ibid.* Pour Mademoiſelle de la Vergne, depuis Comteſſe de la Fayette, une Epigramme Latine & un Madrigal Italien, 55. A Mr. Colbert ſur Mr. le Fevre, 137. Epigramme Grecque ſur la Vache de Myron, 145. 204. Sur la Vénus imparfaite d'Apelles, 146. Pour dire adieu aux Muſes, 172. Elegie Latine à Mr. le Prince au ſujet de Sarrafin, 173. Autre Elegie, à Mr. de Sorbiere, 176. à Mr. Grævius ſur la mort d'Heinſius, *ibid.* Ode Anacreontique, *ibid.* Elegie à Mr. le Daufin, *ibid.* Hendecaſyllabes, 178. Eglogue, intitulée *Chriſtine*, 181, 232. A Mr. Bachot, 189. Epigramme Latine ſur Fabianus, 190. du même & de Martial *da pia thura*, *ibid.* des mêmes *facerat illa minus*, *ibid.* Elegie à Mad. Dacier, 191. ſur un Amant decrepite, 193. Metamorphoſe de Gargilius, *ibid.* Epigramme Grecque à Mr. Bignon le Pere, 194. Diſtique Grec dans ſon Mamurra, *ibid.* Epigramme à Mrs. de la Cruſca, *ibid.* à Mad. de la Vergne, *ibid.* ſur le Medecin Themiſon, *ibid.* Elegie à Mr. de Mommor, 195. Epigramme ſur la priſon de Mr. Fou-

VERS.
Fouquet, *ibid.* sur un Oiseleur, *ibid.* sur un bouquet, 197. sur une Religieuse, *ibid.* Imitation de Martial, 200. Ode à la Fontaine de Tancour, imitée d'Horace, 201. Ode à l'imitation de celle d'Horace, *Beatus ille*, 202. Epigramme Grecque sur un naufrage, 204. Pour montrer qu'il n'est pas toujours Copiste, 206. *& suiv.* Epigramme Grecque prétendue imitée de Buchanan, 218. Hendecasyllabes contre le Pédagogue Sabellius, 222. Epigramme en faveur du P. Rapin, 224. Plusieurs endroits des Poëtes de Menage où il parle modestement de soi, 231, 232. Ode Anacreontique à Mr. Huet, 245. Vers de *Menandre* le Byzantin sur Menandre le Comique, 118. de *Mommor* sur le Recueil des vers de Menage, 142. de Mr. *de la Monnoye* sur Menage & Petit, 144. de *Montreuil*, 32. de *Mornac* à la louange de Baif, 132. de *Muret* sur la demeure à Bourdeaux, 103. sur le Gambara, lequel il traite de Poëte de merde, 125. de *Murtola* contre le Cavalier Marin, 117. d'*Ovide* sur Acontius, 58. Vers tirez de ses Tristes. 194. de S. *Paulin* à Licentius, 119. De *Du Perier* sur la sœur de Menage, 91. sur la Maladie de Gassendi, 145. Ode à Mr. de Guise, 192. d'*Ant. Perone*, Ode à Menage, 146. du Card. *Du Perron*, 8. Du P. *Petau* sur son vœu, à Sainte Genevieve, 66. Autres vers de ce Poëme, 177. de *Petit* sur la non-élection de Menage à l'Academie, 94. à la louange de Menage, 144. de *Petrarque* sur le tems de ses amours, 75. pour son Epitaphe, 177. de *Peyrarede* sur Giotius, 6. de *Philelfe* prié par Camaldoli de lui traduire Diogene Laerce, 73. de *Platon* dans Laërce sur la mort d'Astere, 58. sur Aristophane, & traduits en Latin par le P. Vavasseur, 133. Autres, imités par Ausone, 216. De *Politien* à la louange de Crassus, 191. de *Properce*, 193. du P. *Rapin*, Eglogue, 184. Ode à Mr. du Perier, où il se donne de grandes louanges. 223. sur le même sujet dans son Poëme des Jardins, 224. de Mr. *Redi*, dans son *Incanto Amoroso*, 146. de *Regnier* le Satirique sur Mamert Patisson, 115. sur le revenu de Desportes, 120. à Vialard 242. de *Ronfard* sur Robert Garnier, 125. Vers de son *Voyage de Tours*, 126. Pour dire adieu aux Muses, 172. Pour montrer qu'il n'étoit pas Prêtre. 241. de *Sannazar* sur son invention des Poëmes de la Pêche. 64. Epigrammes, 193. De *Santeuil*, Ode à Mr. Pelisson, 145. de *Saumaise*, contre le P. Petau, sous le nom de Kercoëtius, 3. Autres en forme d'Epitaphe de Saumaise malade à la mort à l'âge de 19. ans & par lui-même, 4. de

VERS.
Jul. Scaliger sur Jucundus, 51; 52. sur les levres de Fracastor, 116. son Epigramme, *Luſus non fictus*, 192. sur un bouquet, 196. de *Joſ. Scaliger* sur la dedicace de la plume de Lipse, 84. sur un bouquet, 196. de Mademoiselle de *Scuderi* à la louange des Vers de Menage, 150. De *Sidonius Apollinaris*, au sujet de Petrone, 124. de *Synesius*, Evêque de Ptolemaïde sur le portrait de sa Sœur Stratonice, 124. du *Taſſe* sur son invention des Pastorales, 61. sur son dessein d'une Comedie de Pêche, 64. du *Teſti*, en faveur de D. Lope de Vega, 242. de *Théocrite*, sur des fleurs, 196. de *Tibulle* dans son Elegie à Phœbus, 189. de *Tollius*, Epigramme Grecque à Menage, 81. de *Vallius* lui-meme pour réponse à Scaliger, 81. de *Valois* le jeune contre Mr. Baillet, 127. à la louange de Menage, 143. du *Varchi* à la louange de J. de la Case, 152. du P. *Vavaſſeur*, sur Menage le Pere, 91. Un endroit de son Theurgicon où il se loüe beaucoup lui-même, 223. sur le peu de faste de Menage, 232. de *Vida* en sa Poëtique, 186. de *Virgile*, imitation du *Cunctando reſtituit rem* d'Ennius, 192. Eglogues IV; VI. & X. 180, 181. de *Voiture*, Rondeau contre Godeau, 243
Vers, les mêmes Vers faits par diverses personnes, 187, 188. &c. Vers de Martial ridicule, 190. Vers d'Homere qu'Alexandre le Grand préferoit à tous les autres, 190, 191. Vers de Poëtes qui ont rimé jusqu'à la mort, 177. &c. Vers François mesurez, qui les a inventez, 131. La Politesse convient mieux aux petits Ouvrages en Vers qu'à un Poëme Epique, 125
Virgile, qui étoit son Alexis, 70. Idée grotesque que Baillet a eu sur ce Poëte. 298
Virgo Hallenſis de Lipse, 83
Voetius (Madame) son fils, ce qu'en dit Baillet, 342
Voiture, ses allusions en comparant Mademoiselle de Bourbon, depuis Madame de Longueville, avec Epicharis, 55
Voleries, attribuées à la beauté, 177.

W.

Wolmar (Melchior) sa Preface sur Chalcondyle est un chef-d'œuvre, en matiere de Prefaces, 170

Z.

Zenon, ses Livres, 47. Particularitez curieuses sur les 4. Zenons, 48. &c.
Zuyt-lichem (Madame) son éloge, 342

FIN DU TOME VII.

MAG 2009331